
Princeton University Library
32101 063388456



POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

RENNES, IMPRIMERIE POLYGLOTTE ALPH. LE ROY
Imprimeur breveté.

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME TRENTE ET UNIÈME

(CINQUANTE-HUITIÈME DE LA COLLECTION)



PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
2 ET 5, RUE SAINT-SIMON, 2 ET 5

1890

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

DERNIÈRES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

1. *Magasin d'éducation et de récréation et Semaine des enfants réunis*, journal de toute la famille. Paris, Hetzel, 1889, 2 vol. gr. in-8 de chacun 396 p., avec de nombreuses illustrations. Prix : 11 fr.; cartonné, tr. dorées, 20 fr. — 2. *Au pays de cannibales. Voyage d'exploration chez les indigènes de l'Australie orientale*, par Carl Lumholtz. Trad. par V. et W. Molard. Paris, Hachette, 1890. gr. in-8 de xii-499 p., avec 154 grav. et 2 cartes. Br., 15 fr.; relié 20 fr. — 3. *Notre armée, histoire populaire et anecdotique de l'infanterie française, depuis les Gaulois*, par Dick de Lonlay. Paris, Garnier, 1890, gr. in-8 de 1036 p., illustré de 38 grav. en chromotypogr. et de nombr. dessins dans le texte. Br., 12 fr.; relié, 16 fr. — 4. *Nos soldats du siècle*, par Caran d'Ache. Paris, Plon et Nourrit, s. d., in-4 oblong cart. fers spéciaux, 10 fr. — 5. *Des Andes au Para. Équateur, Pérou, Amazone*, par Marcel Monnier. Paris, Plon et Nourrit, 1890, gr. in-8 de iv-444 p., illustr. de G. Profit. Br., 10 fr.; cartonné, 12 fr. — 6. Walter Scott *illustré. Les Aventures de Nigel*. Traduction de Robert de C[illegible]. Dessins de Edouard Toudouze. Paris, Firmin-Didot, 1890, gr. in-8 de 550 p. Br., 10 fr. — 7. *Sœur aînée*, texte et dessins de Fernand Calmettes. Paris, Lib. d'éducation de la jeunesse, s. d. (1890), gr. in-8 de 284 p. Br., 9 fr.; relié, 12 fr. — 8. *Flamberge au vent*, par Henry de Brisay. Paris, Lib. d'éducation de la jeunesse, s. d. (1890), gr. in-8 de 293 p., illustré de 100 grav. par Job. Br., 9 fr.; rel., 12 fr. — 9. *Les Cévennes et la Région des Causses (Lozère, Aveyron, Hérault, Gard, Ardèche)*, par E. Martel. Paris, Delagrave, 1890, gr. in-8 de 406 p., avec 140 grav., 2 cartes et 9 plans. Br., 5 fr.; rel., tr. dorées, 7 fr. 50. — 10. *Monsieur Badaud*, par George Vautier. Paris, Librairie de l'Art, s. d. (1890), gr. in-8 de 191 p., illustrations par L. Laurent-Gsell. Cartonnage toile rouge, fers spéciaux, tr. dorées, 8 fr. — 11. *L'Exposition universelle de 1889*, par Louis Rousselet. Paris, Hachette, 1890, gr. in-8 de 318 p., illustré de 70 grav. Relié, tr. dorées, 4 fr. 60. — 12. *Promenades de deux enfants à l'Exposition*, par Eudoxie Dupuis. Paris, Ch. Delagrave, 1890, gr. in-8 de 318 p., illustr. de C. Mès, A. Parys, E. Bayard, etc. Br., 1 fr. 90; relié, tr. dorées, 4 fr. — 13. *Le Dieu Pepetius*, roman archéologique, par le bibliophile Jacob (Paul Lacroix). Paris, Delagrave, 1890, in-8 de 236 p., illustr. de A. Parys. Br., 2 fr. 90; relié, 4 fr. 75. — 14. *Gette*, par Marie Strahl. Paris, Delagrave, 1890, in-8 de 77 p., illustr. de Jean Geoffroy. Br., 1 fr. 90; rel., tr. dorées, 4 fr. — 15. *Aventures du prince Frangipane*, par Ernest d'Hervilly. Paris, Delagrave, 1890, gr. in-8 de 70 p., illustr. de A. Gaillard. Br., 1 fr. 25; relié, tr. dorées, 2 fr. 75. — 16. *La Vision de l'écolier puni*, par Ernest d'Hervilly. Paris, Delagrave, 1890, gr. in-8 de 46 p., illustr. de Jean Geoffroy. Br., 1 fr. 25; relié, tr. dorées, 2 fr. 75. — 17. *La Science amusante, 100 expériences*, par Tom Titt. Paris, Vve P. Larousse, s. d. (1890), petit in-8 carré de 248 p., avec de nombreuses vignettes dans le texte. Br., 3 fr.; relié, tr. dorées, 4 fr. 50.

Pourquoi, chaque année, avons-nous un supplément à donner, en janvier, à notre compte rendu des publications illustrées? Ce n'est point la faute du *Polybiblion* si tout ne peut être annoncé dans la livraison de décembre : il attend jusqu'à la dernière heure, et il ne perd pas un instant pour arriver au public en temps utile. C'est donc aux éditeurs qu'il faut s'en prendre si nous ne pouvons leur accorder, à notre grand regret, le bénéfice de l'actualité. Nous espérons qu'à l'avenir

ils se montreront plus exacts, afin que notre revue de fin d'année puisse se passer de supplément.

1. — Si tout ce que publie le *Magasin d'éducation et de récréation* valait *Famille-Sans-Nom,* de M. Jules Verne, dont le *Polybiblion* a déjà parlé (t. LVI, p. 18 et 495) et *Mémoires d'un collégien russe,* de M. André Laurie (voir t. LVI, p. 496), ce périodique pourrait être mis sans inconvénient entre les mains de la jeunesse. Les deux présents volumes contiennent aussi, sous la signature de M. A. Gennevraye, un émouvant et excellent récit intitulé : *Marchand d'allumettes;* c'est l'histoire d'un petit abandonné recueilli et adopté par un brave sergent invalide et qui finit, tout jeune, par conquérir l'épaulette. Nous n'avons pas autant à louer *l'Aînée*, de M. Jacques Lermont : en faisant agir ses jeunes *misses* américaines, l'auteur se montre, sinon hostile, du moins bien indifférent en matière religieuse. *Une élève de seize ans*, suite de leçons fort bien écrites, mais pas toujours irréprochables, sont dues à M. Legouvé, l'académicien ; ce qu'il dit du roi Henri IV, notamment, ne convient guère qu'aux personnes instruites, et, cependant, l'auteur s'adresse ici à la prime jeunesse. Nous prisons davantage les notices, appuyées de jolies gravures, sur quelques monuments historiques de la France : châteaux de Langeais, de Chinon, de Châteaudun, et église de Saint-Aignan à Chartres ; toutefois, nous voudrions, sur ces monuments, un texte moins sommaire. Signalons enfin quelques nouvelles et comédies, toutes honnêtes, mais où l'idée morale ne se dégage pas très nettement. Il y a du bon dans ce recueil, mais l'enfance et l'adolescence ont besoin d'un enseignement plus viril et plus chrétien. Le *Magasin d'éducation* reste dans une neutralité trop absolue ; nous le regrettons, d'autant que l'illustration est excellente.

2. — M. Carl Lumholtz est un jeune naturaliste norwégien qui fut chargé par l'Université de Christiania d'une mission scientifique en Australie : faire des recherches et des collections pour les musées zoologique et zootomique de l'Université, étudier les mœurs et l'anthropologie des tribus peu connues qui habitent ce continent, tel était son programme. M. Lumholtz choisit la région nord-est du continent australien, celle où se trouvent les tribus les plus primitives de cette race australienne, la dernière peut-être sur l'échelle humaine, l'une des plus authentiquement convaincues d'anthropophagie. Pendant les trois années que le jeune savant passa dans ce pays, il fit de nombreuses excursions vers l'intérieur. Sans autres compagnons que des indigènes purs de toute compromission avec la civilisation, il est inouï qu'il ait pu passer des nuits au milieu d'eux, errer dans les hautes herbes et sous les sombres forêts, sans tomber victime de la voracité de ces misérables qui souvent souffrent cruellement de la faim. Il attribue cette immunité à la terreur qu'inspiraient ses armes à feu dont

il manifestait souvent devant ses hôtes la redoutable puissance. D'ailleurs, il déclare qu'il faisait toujours passer devant lui ses noirs acolytes, de peur que la tentation ne fût trop forte pour eux. Entremêlés de descriptions de plantes et d'animaux, les récits de M. Lumholtz sont honnêtes, ne manquent pas d'originalité et abondent en épisodes émouvants. Mais il est bon de prévenir que les mœurs qu'il dépeint sont loin d'être édifiantes et que les belles gravures dont le volume est orné représentent souvent des nudités que tous les artifices du dessin ne peuvent qu'imparfaitement dissimuler.

3. — C'est une patriotique pensée qui a déterminé M. Dick de Lonlay à écrire son livre : *Notre Armée.* Mais si nous avons à louer un récit animé, des descriptions de batailles bien exécutées, la précision des renseignements sur la formation des divers corps, l'abondance des détails techniques, nous devons constater que certaines assertions sont erronées. Où l'auteur a-t-il découvert l'authenticité de Pharamond? (page 6). Et non seulement M. Dick de Lonlay parle de ce problématique personnage comme d'un être réel, mais il cite un « bardit » fait en son honneur, et qui peut prendre place à côté du chant imaginaire d'*Altabiçar.* Nous regrettons que dans le volume de M. Dick de Lonlay quelques appréciations historiques ou plutôt politiques soient entachées par l'esprit de parti. Nous retrouvons là la phrase sur les Bourbons ramenés dans les fourgons de l'étranger (p. 931) et la glorieuse prise d'Alger, opérée si hardiment, malgré les récriminations de l'Angleterre, n'inspire pas à l'auteur une parole de sympathie pour le gouvernement de la Restauration (p. 1025). Les nombreuses vignettes coloriées dont le livre est parsemé auraient pu être accompagnées de cartes qui eussent été fort utiles pour la compréhension des batailles.

4. — *Nos Soldats du siècle,* tel est le titre d'un album, illustré par Caran d'Ache, que nous donne la maison Plon et Nourrit. Ce qui fait l'originalité de cet album, c'est que l'artiste, en s'inspirant des images et des tableaux de chaque époque, y a mêlé son cachet personnel et sa verve. C'est comme une photographie vivante, qui fait passer sous nos yeux les types, les scènes, les batailles même — témoin ces deux gravures en silhouettes noires : l'Artillerie de la Garde impériale, Eylau et les Cuirassiers à Reischoffen. Une part un peu exagérée est faite au grotesque, et surtout l'on sent trop que l'auteur a un profond dédain pour l'armée du « Roy, » comme il écrit agréablement : il y a là, à la fois, défaut de patriotisme et manque de convenances. Dans une œuvre de ce genre, on doit respecter tous les souvenirs et ne choquer personne.

5.— Dans le beau volume intitulé : *Des Andes au Para,* M. Marcel Monnier raconte, et d'une manière très agréable, les principaux épisodes

d'un voyage fait par lui en 1886-87 à travers le continent sud-américain, du Pacifique à l'Atlantique. Comme il le dit, l'Amérique n'aura bientôt plus de secrets pour la géographie et lui-même aura certes contribué à dissiper plus d'un mystère à ce sujet; mais elle réservera encore à l'ethnographe et au naturaliste l'élément de bien des curieuses recherches. Sans prétendre hâter leur solution, l'auteur, en maintes occasions, jette des lueurs sur ces points encore obscurs. C'est une page fort curieuse que celle qui traite de la vieille légende des Amazones, si crédulement adoptée jadis (p. 407), et bien des fois l'auteur mêle l'érudition à ses récits de voyages pleins de détails sur les mœurs des habitants avec lesquels il se trouve en relation, de descriptions de sites constamment animées par la personnalité de l'écrivain qui se met en scène sans prétention, avec beaucoup de vérité et de bonne humeur. Le livre de M. Marcel Monnier, orné de nombreux dessins de M. G. Profit et de bonnes cartes, est, tout à la fois, instructif et amusant, deux adjectifs qu'on ne rencontre pas très fréquemment de compagnie.

6. — Voici un nouveau volume du *Walter Scott illustré,* publié par la maison Firmin-Didot. Il nous offre *les Aventures de Nigel,* traduites par M. Robert de Cérisy. Beau format, belle impression, nombreuses gravures dues au crayon habile et plein d'humour de M. Édouard Toudouze, c'est un plaisir que de relire dans cette édition le vieux romancier, auquel on reviendra quand on sera rassasié jusqu'au dégoût de la triste littérature du jour. Aussi bien Walter Scott n'est pas si démodé qu'on pourrait le croire : il a ses défauts, mais quel art et quel charme incomparable ! Il a encore ses fidèles : la meilleure preuve est dans le succès qui a accueilli cette édition nouvelle, d'une si excellente exécution typographique.

7. — Il y a un peu plus d'un an (t. LIII, p. 503-504), nous avons eu à parler de *Brave Fille,* de M. Fernand Calmettes. Tout en reconnaissant le mérite de l'ouvrage, nous ne soupçonnions guère qu'il dût obtenir un des prix Monthyon, décernés en 1889 par l'Académie française, et cependant quelle sera donc la récompense que l'Académie accordera à un nouvel ouvrage de l'auteur? *Sœur aînée,* en effet, est très supérieure à *Brave Fille,* comme fond et peut-être même comme forme. Sauf la marquise de Trémines et certain sacripant, père de Tristan, fils adoptif du généalogiste Dubol, tous les personnages de ce roman sont particulièrement sympathiques. La « lutte pour le devoir, » voilà ce qui a inspiré M. Calmettes. Il est impossible de refuser son estime et même son admiration à la plupart de ses personnages, et cependant quelque chose manque à l'ensemble, quelque chose de nécessaire surtout pour ceux qui souffrent, qui se dévouent, qui combattent pour le bien : la pensée de Dieu. Si cette lacune eût été comblée, ce livre eût mérité

d'être placé au même rang que *Cœur muet,* de Mlle Zénaïde Fleuriot (Voir *Polybiblion,* t. LVI, p. 503).

8. — Ce qui charme surtout dans *Flamberge au vent,* ce sont les gravures aussi spirituelles qu'excellentes de Job. Sous ce rapport, le livre est parfait. En le lisant, nous avons eu comme un écho affaibli d'Alexandre Dumas. Les héros de M. Henry de Brisay n'y vont pas de main morte : Jean de Vallarmis et René de Kertaillan fendent et pourfendent les brigands parisiens avec un entrain qui rappelle les coups d'estoc de d'Artagnan. On voit là un vilain oncle qui cherche, par des crimes, à s'emparer de la fortune de ses neveu et nièce et qui n'arrive qu'à succomber ignominieusement dans cette lutte de la scélératesse contre l'honneur et le droit. Incidemment, l'auteur donne un récit très mouvementé de la bataille de Fontenoy qui, toutes proportions gardées, nous a remis en mémoire la peinture que Victor Hugo a faite, dans *les Misérables,* du grand désastre de Waterloo. Ce volume est intéressant ; mais il convient plutôt aux jeunes hommes qu'aux adolescents, bien que la morale vulgaire y soit absolument sauve.

9. — Naguère encore, on ignorait qu'au cœur même de la France, il existait une contrée formée de labyrinthes impénétrables, de falaises gigantesques, et que, sous la surface, les grottes, les lacs intérieurs, les rivières souterraines se succédaient dans un véritable éblouissement. C'est en ce pays inconnu que nous transporte M. E. Martel avec son livre : *les Cévennes et la Région des Causses.* L'auteur a fait de cette région une étude approfondie. Il a frayé des chemins, s'est aventuré à travers les abîmes intérieurs sur un frêle canot démontable, à la lueur d'une lampe au magnésium, et il raconte ses explorations dans un style charmant. Nous lui devons un beau et bon livre que complètent des chapitres intéressants sur la flore, la faune et la géologie, en même temps que des cartes et de belles illustrations parlent aux yeux. L'an dernier, M. E. Levasseur publiait *les Alpes* (cf. *Polybiblion,* t. LIII, p. 505) ; présentement, M. E. Martel nous donne *les Cévennes.* A qui devrons-nous *le Jura ?* Souhaitons que la maison Delagrave y songe pour 1891.

10. — *Monsieur Badaud* est un digne épicier faisant valoir son commerce dans une petite ville et qu'un caprice de quelques camarades de café pousse à la députation, parce que son programme, très simple, est celui-ci : Suppression des impôts. Le nouveau réformateur arrive à la Chambre, et bientôt il enfourche son dada. Ses collègues l'applaudissent et la loi qui supprime l'impôt est votée d'enthousiasme. Mais cette médaille à son revers : tous les services publics sont suspendus, la vie nationale est arrêtée, la misère et la ruine sont partout. M. Badaud est alors honni, conspué de ceux-mêmes qui l'ont le plus acclamé. Que fait-il alors? Conseillé par sa femme, plus sensée que lui et qui

n'a pas cessé de vendre de la mélasse et des conserves alimentaires, il change son fusil d'épaule; il met en avant le projet d'une « cotisation patriotique et obligatoire pour le bien-être général de l'État et des particuliers. » Les girouettes parlementaires et celles de son pays lui font aussitôt de nouvelles ovations, ce qui n'empêche pas le pauvre homme, désabusé, d'être forcé de renoncer à son siège, se contentant, à titre de compensation, de bonnes sinécures grassement payées par le gouvernement et dont il gratifie les deux aimables jeunes gens qui consentent à épouser ses filles sans dot. *E finita la comedia.* Si nous avions une innocente malice à faire à l'un de nos législateurs, à l'occasion du renouvellement de l'année, nous lui adresserions, avec dédicace spéciale, ce petit volume de M. Georges Vautier. L'illustration, due à M. Laurent-Gsell, est à la hauteur du texte, mais certaines vignettes nous obligent à dire que *Monsieur Badaud* ne doit pas être mis sous les yeux des jeunes filles.

11. — Sous ce titre : *L'Exposition universelle de 1889,* la maison Hachette publie un remarquable livre de M. Louis Rousselet, fort bien illustré. L'auteur n'appuie pas, il glisse sur les origines révolutionnaires de la grande manifestation pacifique dont le souvenir restera vivant, vivace dans nos mémoires. C'est que c'est la France elle-même, et non son gouvernement, qui a affirmé, dans une demi-année, sa puissante vitalité. Indiscutablement, l'Exposition a été un succès merveilleux ; mais on peut assurer que si la monarchie traditionnelle eût pu organiser, à une date moins irritante, cette étonnante entreprise, la réussite eût dépassé tout ce qu'il eût été possible, humainement, de prévoir. M. Louis Rousselet, dans son modeste volume, nous fait revoir tout ce qui a pu frapper nos yeux. Son livre donne la vision d'un petit univers agricole, industriel, commercial, artistique, pittoresque. Il sera goûté des jeunes intelligences cultivées. Exprimons le désir et l'espoir que le même auteur nous donnera, un jour prochain, une grande œuvre sur le sujet qu'il s'est borné, ici, à effleurer. Page 7, M. Louis Rousselet constate que parmi les États monarchiques ayant refusé leur concours officiel à l'Exposition, se trouve la Suède « gouvernée par le petit-fils du révolutionnaire Bernadotte. » Cette réflexion, qui nous a frappé, comporte un enseignement que feront bien de méditer les masses intelligentes du suffrage universel.

12. — Les *Promenades de deux enfants à l'Exposition,* de M[me] E. Dupuis, se recommandent d'elles-mêmes. Deux enfants de douze et dix ans, Maurice et Berthe, racontent, dans un style approprié, leurs impressions de visite à l'Exposition. La forme épistolaire a été adoptée par l'auteur et on ne peut que l'en féliciter. En seize promenades, nos deux petits amis sus-prénommés donnent beaucoup de détails instructifs ou amusants que leurs jeunes parents ou camarades goûteront fort,

Il n'est pas toujours facile d'intéresser l'enfance aux choses sérieuses; cependant Mme E. Dupuis a réussi dans cette tâche : il faut dire que la maison Delagrave s'entend à merveille pour seconder, par l'illustration, ses écrivains accrédités. De même que la maison Hachette, elle devrait bien publier sur le sujet une œuvre importante. Pour l'une et l'autre de ces librairies, on peut dire que noblesse oblige.

13. — Nous laissons toute la responsabilité de l'opinion suivante à feu le bibliophile Jacob : « Les antiquaires sont capables de tout pour satisfaire leur passion, pour s'approprier l'objet qu'ils convoitent, pour inventer un nouveau système archéologique. » Ceci est imprimé à la page 227 du *Dieu Pepetius*. Et, à sa manière, M. Paul Lacroix prouve son opinion en racontant le vol fou perpétré au préjudice du musée étrusque de Rome par l'Anglais sir Olivier Crawfurt, esq. *Le Dieu Pepetius,* pièce de bronze unique, avait absolument dérangé la cervelle de cet honorable insulaire, parce qu'on avait refusé de le lui vendre. Le plus joli de l'affaire, c'est qu'elle se clôt par un mariage, après que le dieu a été retrouvé, grâce à un concours de circonstances bizarres dont nous engageons le lecteur à prendre connaissance.

14. — *Gette* est une historiette à la fois morale, chrétienne et patriotique. Mme Marie Strahl met en scène principalement les enfants de trois familles alsaciennes inégalement doués, mais qui, grâce à leur bon naturel, à leur excellente éducation ou aux leçons parfois un peu rudes de la vie, méritent d'être donnés en exemple à tous.

15 et 16. — *Les Aventures du prince Frangipane* sont tout à fait fantastiques. Le comique et le terrible s'y croisent agréablement. Le dit prince, fils du roi Nougat XIV et de la reine Tartelette, doit être un jour l'héritier du grand pays de Vol-au-vent. Il accomplit, avec son fidèle écuyer Gros-Pâté, des voyages merveilleux, périlleux ou amusants, dont la relation plaira d'autant plus à l'enfance qu'elle se termine, comme tout conte de fées qui se respecte, par le mariage heureux du héros principal du livre. — M. Ernest d'Hervilly, après avoir chanté, dans le ton qui convient, l'odyssée du prince Frangipane, rapporte *la Vision de l'écolier puni*. Un contemporain des petits qui liront ce volume, ayant terminé un pensum contre lequel il récrimine, s'endort et voit défiler, en rêve, tous les enfants des temps écoulés, lesquels, à tour de rôle, lui narrent leur peu enviable existence. L'enfant primitif, l'enfant sauvage, le grec, le romain, le chinois, etc., etc., jusques et y compris l'écolier du temps de Charles X, font part à notre petit bonhomme de la condition plus ou moins dure à laquelle ils ont été soumis. Aussi, quand ces apparitions s'évanouissent, le mécontent se félicite-t-il d'être né en cette fin de siècle et ne proteste-t-il plus contre la bénigne punition qu'il n'a que trop justement méritée. Intéressante fantaisie.

17. — Tout ce que Tom Titt (M. Arthur Good) a compris dans *la Science amusante,* a déjà paru dans le journal l'*Illustration,* mais se trouve épars dans ce grand périodique. L'auteur a donc eu raison de publier ce recueil de notices. Beaucoup sont de « simples jeux destinés à récréer parents et enfants lorsqu'ils sont réunis le soir autour de la table de famille. D'autres, au contraire, d'un caractère vraiment scientifique, ont pour but d'initier le lecteur à l'étude de la physique. » De jolies vignettes (une pour chaque expérience) aident à la compréhension du texte, dont elles sont comme le complément nécessaire. Dans l'article intitulé : *Plonger sa main dans l'eau sans la mouiller* (p. 121-122), où l'on apprend aussi qu'on peut mettre la main dans l'eau « presque bouillante » sans se brûler, nous relevons cette phrase de mauvais goût : « Cette particularité aurait pu rendre de grands services aux patients du moyen âge lorsqu'on les soumettait à l'épreuve de l'eau bouillante, pour s'en rapporter à ce que l'on appelait le jugement de Dieu. » Cet intéressant volume gagnerait à être purgé de cette inconvenante réflexion. VISENOT.

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1. *Fin de rêve,* par GEORGES DURUY. Paris, Ollendorff, 1889, in-18 de 304 p., 3 fr. 50. — 2. *Le Dernier Amour,* par GEORGES OHNET. Paris, Ollendorff, 1889, in-18 de 356 p., 3 fr. 50. — 3. *La Victoire du mari,* par JOSÉPHIN PÉLADAN. Paris, Dentu, 1889, in-18 de 300 p., 3 fr. 50. — 4. *Mon Oncle et Mon Curé,* par JEAN DE LA BRÈTE. Paris, Plon et Nourrit, 1889, in-18 de 310 p., 3 fr 50. — 5. *Madame d'Épone,* par BRADA. Paris, Plon et Nourrit, 1889, in-18 de 286 p., 3 fr. — 6. *L'Avenir d'Aline,* par HENRY GRÉVILLE. Paris, Plon et Nourrit, 1889, in-18 de 340 p., 3 fr. 50. — 7. *Un Amour en Russie,* par GEORGES DU VALLON, avec une préface d'ARSÈNE HOUSSAYE. Paris, Sauvaître, 1889, in-12 de 262 p., 3 fr. 50. — 8. *Roselle,* par CAMILLE D'ARVOR. Paris, Firmin Didot, 1889, in-12 de 336 p., 2 fr. 50. — 9. *Flot et Jusant* (*mœurs maritimes*), par PIERRE MAËL. Paris, Dentu, 1889, in-18 de 344 p., 3 fr. 50. — 10. *Les Mirages du bonheur,* par MARIE DE BESNERAY. Paris, Plon et Nourrit, 1889, in-18 de 310 p., 3 fr. 50. — 11. *Chochotte,* par ALEXIS BOUVIER. Paris, Marpon et Flammarion, 1889, in-18 de 370 et 376 p., 7 fr. — 12. *La Vénus cuivrée,* par LOUIS NOIR. Paris, Marpon et Flammarion, 1889, in-16 de 252 p., 0 fr. 60 c. — 13. *Les Ruines de Paris,* par CHARLES MONSELET. Paris, Marpon et Flammarion, 1889, in-16 de 24 p., 0 fr. 60. — 14. *Marie Bas-de-Laine,* par FORTUNÉ DU BOISGOBEY. Paris, Plon et Nourrit, 1889, in-18 de 408 p., 3 fr. 50. — 15. *Sans dessus dessous,* par JULES VERNE. Paris, Hetzel, 1889, in-12 de 328 p., 3 fr. — 16. *Famille-Sans-Nom* (2e série), par JULES VERNE. Paris, Hetzel, 1889, in-12 de 270 p., 3 fr. — 17. *Crête-Rouge,* par LÉON CLADEL. Paris, Marpon et Flammarion, 1889, in-16 de 250 p., 0 fr. 60. — 18. *Le Feu à Formose,* par JEAN DARGÈNE. Paris, librairie de la *Nouvelle Revue,* 1889, in-12 de 326 p., 3 fr. 50. — 19. *Le Dernier Jour d'un condamné; Claude Gueux,* par VICTOR HUGO. Paris, Hetzel et Quantin, 1889, in-12 de 188 p., 2 fr. — 20. *Le Mal du siècle,* par MAX NORDAU, traduit de l'allemand par AUGUSTE DIETRICH. Paris, Westhauser, 1889, in-12 de 480 p., 3 fr. 50. — 21. *La Maison des hiboux,* par E. MARLITT, roman posthume, traduit de l'allemand, par Mme EMMELINE RAYMOND. Paris, Firmin Didot, 1889, 2 vol. in-18 de 332 et 336 p., 5 fr. — 22. *Mariage riche,* par HECTOR MALOT. Paris, Marpon et Flammarion, 1889, in-12 de 280 p., avec illustrations de Duez, Fraipont et Jeanniot, 3 fr. 50. — 23. *Scènes de la vie cosmopolite,*

par EDOUARD ROD. Paris, Perrin, 1889, in-12 de 304 p., 3 fr. 50. — 24. *Contes du Centenaire,* par AUGUSTIN FILON. Paris, Hachette, 1889, in-18 de 320 p., 3 fr. 50.

1. — M. George Duruy avait bien commencé. *Andrée, l'Unisson, Victoire d'âme* lui assignaient une des meilleures places parmi les bons romanciers de second ordre. Mais il paraît que cette gloire enviable et enviée ne suffit pas au second fils de l'ancien ministre de l'Empire. Aux sympathies des purs lettrés il préfère les applaudissements des politiciens, et il se lance dans le roman politique qui est un genre d'art inférieur. On s'y montre en effet fatalement apologiste ou pamphlétaire. *Fin de rêve,* une fois de plus, confirme la règle, et, loin d'éviter l'écueil, M. Georges Duruy s'y heurte en plein. Qu'est-ce au fond que ce roman à clef, sinon l'apologie de feu Gambetta, déguisé sous le nom de Michel Costalla? M. Georges Duruy nous retrace les derniers mois de la vie du tribun depuis la constitution du grand Ministère jusqu'au coup de revolver de Ville-d'Avray. Il nous le peint homme public et homme privé. Homme public, c'est un second Mirabeau secouant sur les masses sa grandiloquente parole et son invincible chevelure; c'est un patriote intègre, ardent et désintéressé, qui ne songe qu'à la France, qui prépare la revanche et qu'indignent les convoitises, les exigences, les concussions et les malpropretés des gens de son parti. Homme privé, c'est un méridional séduisant et charmant, débonnaire, le cœur sur la main, toujours prêt à rendre service. Il est lié avec une certaine Thérèse Gautier qui le conseille, l'encourage, le console et joue auprès de lui plutôt le rôle d'une Égérie dévouée que d'une maîtresse. Sa mort même prend les proportions d'une apothéose. Il est assassiné, non par une femme, mais par un fils naturel qu'il aurait eu jadis d'Aurélie Vidalin (lisez : Louise Michel), lequel, rédacteur du *Réfractaire,* socialiste enragé, tue son père pour venger la Commune et les Communards, ces « esclaves ivres » que celui-ci détestait mortellement. Tel est l'homme. Il est idéalisé des pieds à la tête avec une bienveillance qui frise l'enthousiasme. L'histoire proteste, et, pour l'histoire, Gambetta restera ce qu'il fut : un politicien de talent, un éloquent orateur de club, qu'un plaidoyer retentissant pousse à la Chambre des députés et qui, par la toute-puissance de l'émeute, devient à trente-deux ans l'arbitre des destinées de la France, décrétant la guerre à outrance, nommant et révoquant les généraux, organisant des armées où nos pauvres soldats étaient chaussés de souliers de carton et vêtus de vareuses dont le drap s'effiloquait à la première pluie, se croyant omniscient et propre à tout, finalement n'étant bon qu'à déchaîner les passions antireligieuses, à entretenir dans les masses l'esprit révolutionnaire et à transformer des paroles de haine en axiomes de gouvernement. Tout ce qu'on peut dire en sa faveur, c'est qu'en lui la

fibre patriotique vibrait sincèrement, et que, sous ce rapport, comparé, selon le mot de l'amiral Courbet, aux « polichinelles » qui ont escompté sa succession, le tribun tumultueux et l'homme d'État raté dont M. Georges Duruy vient de se faire le panégyriste trop complaisant, était quelqu'un. Mais aller plus loin dans l'éloge serait mentir à la vérité. Il est regrettable que l'auteur de *Fin de rêve* ait pris avec elle tant de libertés. L'affabulation elle-même de son médiocre roman dépasse toute invraisemblance. Ainsi il donne pour frère de mère à Michel Costalla le citoyen Édouard Morgan, qui n'est autre que M. Wilson. Évidemment, M. Duruy a voulu ainsi opposer aux maltôteries du gendre de M. Grévy, tripotant sans le moindre scrupule, la noblesse d'âme, l'intégrité républicaine et le désintéressement démocratique de son héros. Mais la chronologie ne saurait être traitée d'aussi leste façon, et d'ailleurs les artifices du peintre ne peuvent faire oublier que Costalla était mort depuis longtemps, quand Édouard Morgan fut convaincu de trafics honteux et de concussions. Ni le général d'Ayguebelle (d'Andlau), ni la Godefroy (la Limouzin), n'étaient apparus sur la scène politico-financière, à l'époque où Costalla se prélassait dans les anciens appartements du duc de Morny. Tout bien pesé, je ne vois donc dans cette fable étrange, en dehors de la forme suffisamment soignée, que les pages consacrées à Fargasse qui soient vraiment à louer : on a cru trouver dans ce Fargasse, dans cet ami dévoué du tribun, le journaliste Spuller. Erreur! Fargasse, c'est Clément Laurier. Oui, c'est bien lui, s'amusant à donner à la raison politique des apparences de scepticisme, se vantant d'un mot cruel et se cachant d'une bonne action, méprisant la démocratie tout en se dévouant pour ceux des démocrates qu'il aimait. Au dire des gens qui ont connu l'original, le portrait est tout à fait ressemblant, et il se rencontre que *Fin de rêve* n'a pas de personnage plus sympathique. Tant il est vrai que le charme d'une physionomie ne dépend pas toujours des mensonges du pinceau.

2. — Voici ce que c'est que *le Dernier Amour,* de M. Georges Ohnet. Le duc Armand de Fontenay-Cravant, étant secrétaire d'ambassade à Vienne, a séduit la princesse Mina, jeune femme d'un vieux diplomate. Instruit de son malheur, celui-ci n'a pas voulu d'éclat. Il a pardonné, sans autre condition que l'éloignement du comte. Armand obéit et part pour Paris. Mais quelques mois après, le vieux diplomate meurt. La princesse Mina devient duchesse de Fontenay-Cravant. Dix années durant, l'union des deux époux est parfaite ; leur bonheur est sans mélange. La duchesse vieillit, aimant son mari plus que jamais, et certaine que le cœur d'Armand lui sera toujours fidèle. Or, à l'heure même où Mme de Fontenay se berce de cette douce espérance, le duc s'éprend d'une sienne cousine, une orpheline, Lucie Andrimont,

tout fraîchement débarquée d'Amérique, et qui, voulant se fixer en France, s'est naturellement adressée à son parent pour la conseiller et la guider. Armand n'a rien dit à sa femme de la nouvelle venue. Il a eu seulement l'imprudence de jeter dans une cheminée sans feu une lettre roulée en boule qui apprend tout à la duchesse. Certes, Armand et Lucie sont trop fiers l'un et l'autre pour manquer à leurs devoirs et pour faiblir. Il n'en est pas moins vrai que Mme de Fontenay souffre toutes les amertumes de la jalousie. Elle essaie désespérément de marier Lucie à un galant homme. Ce mariage, auquel consent la jeune fille, le duc, hors de lui, l'empêche. Alors, sentant qu'elle ne peut plus lutter contre sa rivale, et que le cœur de son mari a subi le charme invincible de l'orpheline, que fait la duchesse? Elle s'empoisonne, et, dissimulant son sacrifice, elle met la main de Lucie dans celle d'Armand. Je conçois très bien l'idée de M. Georges Ohnet : il a voulu éviter le divorce, et il n'a pas imaginé d'autre solution que le suicide. N'est-ce pas tomber de Charybde en Scylla? Sans doute, le divorce ne résout rien. C'est tout ce qu'il y a de plus immoral : il peut satisfaire des intérêts charnels, jamais des sentiments, et il est contraire à la loi de Dieu. Mais, comment trouvez-vous cette duchesse de Fontenay-Cravant qui pousse l'abnégation conjugale jusqu'à se tuer pour permettre à son mari d'épouser la femme qu'il aime? L'extrémité me paraît aussi fâcheuse, d'autant plus fâcheuse, que le romancier l'approuve et l'absout sans la moindre restriction. Ce dénouement a quelques analogies avec celui de *Fort comme la mort,* de M. Guy de Maupassant, bien que l'œuvre, dans son ensemble, lui soit inférieure. Il y a un drame de famille dans *le Dernier Amour,* un drame fort bien mené, avec des péripéties qui sont des coups de théâtre et quelques portraits mondains assez habilement tracés. Mais de psychologie, d'analyses pénétrantes et subtiles, je n'en vois pas l'ombre. L'ironique Gyp, en le lisant, n'a pas dû répéter son cri de gamine irrévérencieuse : « Ohé! le psychologue! » Oh non! Cela ne vaut d'ailleurs ni *Serge Panine* comme forme, ni, comme fond, *le Docteur Rameau.*

3. — M. Joséphin Peladan continue la série de ses *Études de décadence latine.* Il en est à la sixième Éthopée — qui a pour titre : *La Victoire du mari.* Ce roman-ci, non moins étonnant que les cinq premiers, nécessite les mêmes réserves. Nous nageons en plein dans le fantastique et l'invraisemblable. Izel, petite fille abandonnée, est recueillie par un prêtre d'Avignon, d'origine italienne et immensément riche. En mourant, ce prêtre fait Izel son héritière — à la condition qu'elle n'épousera ni un juge, ni un professeur, ni un militaire, ni un marin, ni un écrivain, ni un peintre, ni un sculpteur. Il faut qu'Izel choisisse un mari génial sans œuvre ni production, afin qu'il fasse d'elle son poème et sa statue. La recommandation est originale. Izel s'y

conforme en épousant un jeune Bordelais nommé Adar, coiffé d'un feutre blanc, drapé d'un manteau noir, vêtu d'un pourpoint de velours gris à boutons d'acier, et qu'elle rencontra du côté de Mont-de-Marsan, une nuit qu'il « lunait sur la lande. » Cet Adar a du génie; mais il ne s'en sert pas pour son propre compte. Il vend sa plume à ceux qui en ont besoin, rédige des professions de foi pour les candidats à la députation et ne croit pas déroger en servant de secrétaire aux cuisinières de son quartier. Adar a un culte pour Wagner; Izel aussi. Les voilà partis pour Bayreuth, après avoir mis le feu à l'endroit où s'est passée leur première nuit de noces. Ils assistent d'abord à la représentation de *Tristan et Iseult,* puis à celle de *Parsifal.* La musique de Wagner exerce une telle action sur les nouveaux mariés que *Tristan et Iseult* transforme leur amour en passion désordonnée, délirante et fougueuse. Izel surtout en est hystériquement impressionnée. Ce n'est plus l'épouse telle qu'elle doit être; c'est Dalila, c'est Circé, c'est Messaline. Adar lui-même est ensorcelé, non moins qu'épouvanté. *Parsifal* arrive à point comme antidote. Ce drame mystique, tout de pure spiritualité, la calme, l'apaise et lui montre que le véritable amour ne réside pas seulement dans les sens. Sur ces entrefaites, il se lie avec le sorcier Sextenthal et se livre à l'étude de la magie. Comme les sorciers d'autrefois, Sextenthal possède le secret de se dédoubler. Tandis qu'il sommeille, son corps astral vagabonde et se promène. Adar se passionne pour l'occultisme et néglige complètement Izel. Sextenthal en prend occasion d'abuser fantômatiquement de celle-ci. Séparés désormais par un abîme, les deux époux vivent étrangers l'un à l'autre. Izel, délaissée, est sur le point de tromper son mari avec un bellâtre prussien. Mais Adar, qui s'est déjà débarrassé du corps astral de Sextenthal, surgit au moment psychologique, écarte le bellâtre qui n'était que trop réel et reconquiert sa femme. Il résulte de cette courte analyse qu'il serait imprudent de laisser traîner sur les tables *la Victoire du mari.* La part faite au feu, c'est-à-dire aux tableaux plus que risqués, il n'en reste pas moins que cette œuvre renferme des pensées très profondes, très suggestives, sur l'art, sur la science séparée de la foi, sur la bêtise démocratique, sur le charlatanisme de certains hypnotiseurs et sur 89, que M. Joséphin Péladan appelle, sans précaution oratoire « l'avènement de la charognerie égalitaire. » *La Victoire du mari* est dédiée à une statuaire de talent, Mme la comtesse Antoinette de Guerre, et il est précédé d'une préface commémorative à la gloire de Jules Barbey d'Aurevilly. Lamartine avait surnommé l'auteur de *l'Ensorcelée* et des *Prophètes du passé* « le duc de Guise de la littérature. » M. Péladan lui donne le titre de « grand connétable des lettres françaises. » Les deux qualifications sont justifiées. La plume de d'Aurevilly était, en effet, une épée d'or: elle rayonnait et

frappait. En quelques pages vengeresses, vigoureuses et très nettes, son disciple rend au puissant écrivain la justice qui lui est due et remet à leur place les zoïles qui l'ont méconnu.

4. — D'allure franche, pétillant d'esprit et marqué au coin d'une originalité sans recherche, se déroule le roman de début d'une femme qui signe : Jean de la Brète. Ce roman a pour titre : *Mon Oncle et Mon Curé*, ce qui est incomplet. Il eût fallu ajouter : *Ma Tante*. Reine de Laval commence, en effet, par habiter avec cette tante qui est bien la plus hérissée, la plus acariâtre, la plus rêche et la plus désagréable personne que l'on puisse voir. Elle ne se contente pas de crier sans cesse après Reine : elle va jusqu'à la battre. Aussi l'orpheline secoue-t-elle avec bonheur ce joug odieux pour passer sous la direction d'un oncle sérieux, grave, sentencieux, dont elle déconcerte la philosophie par des espiègleries ingénues et des plaisanteries adorablement impertinentes. Il vient cependant un jour où c'est fini de rire pour cette enfant gâtée de Reine : elle se prend de belle passion pour le fiancé de la fille de son oncle. De là, souffrances, luttes, jalousies, peines de cœur. La cousine, plus raisonnable, finit par céder, et Reine épouse celui qu'elle aime. Tout cela est raconté avec un certain laisser-aller qui ne manque pas de charme. Néanmoins, les papotages et les enfantillages tiennent dans le livre trop de place. On finit par y sentir l'effort. Et le curé ? Le curé est un bon homme, content de vivre, content de lui-même, content de tout le monde, qui s'est chargé de faire l'éducation de Reine. Il s'y emploie de son mieux. Mais quel travail, mes amis ! La gamine est malicieuse en diable, et elle prend plaisir, sans trop savoir pourquoi, à poser au vieux prêtre les questions les plus indiscrètes dont celui-ci n'élude la réponse qu'en humant une forte prise de tabac. Ces scènes intimes sont ravissantes. Par malheur, le « bon curé » de Jean de la Brète a un défaut, un défaut capital : il ressemble trop au sentimental abbé Constantin, de M. Ludovic Halévy. N'y aurait-il donc, parmi les romanciers contemporains, que M. Ferdinand Fabre pour peindre le curé de campagne dans sa franche nature, avec sa réelle physionomie, sous son vrai jour enfin?

5 et 6. — Brada, dans *Madame d'Épone*, Mme Henry Gréville, dans *l'Avenir d'Aline*, ont mis en scène deux mères qui se sacrifient pour leurs filles. La première est énormément riche : c'est une femme du grand monde, veuve à vingt ans. Elle ne s'est pas remariée ; elle a vécu pour sa Berthe jusqu'au jour où celle-ci épouse un jeune gentilhomme normand, M. Raymond de Rollo. C'est un excellent garçon, robuste, bien venu, mais d'une intelligence médiocre, d'un esprit peu brillant. Ah ! combien lui est supérieur le sceptique, le blasé, le délicieux Mottelon, secrétaire d'ambassade ! C'est précisément la comparaison qu'a eu le tort de faire la désœuvrée Berthe. Au milieu d'une partie de plaisir,

qui, pour être champêtre, n'est pas pour cela plus innocente, elle s'en laisse conter par don Juan. Que dis-je? Elle s'oublie jusqu'à accepter avec lui un rendez-vous nocturne dans je ne sais quel mystérieux pavillon. Berthe est perdue. Heureusement sa mère, la belle, la noble, la vertueuse Mme d'Épone, qui, ce jour-là, se trouvait en visite chez sa fille, a tout entendu. Elle n'hésite pas. Dissimulée sous un manteau de Berthe, elle va au rendez-vous à sa place un peu avant l'heure fixée. Vous voyez d'ici la situation, qui est passablement corsée. Mottelon ne doute pas que Mme d'Épone ne soit éprise de lui. Mais son cynisme lui répugne et il s'enfuit en l'injuriant. Berthe est sauvée. A quel prix? Au prix de l'honneur de sa mère. La pauvre Mme d'Épone succombe sous une honte imméritée : elle meurt de son sacrifice, quand une aïeule perspicace apparaît au moment psychologique. Celle-ci devine tout et force Berthe à tomber aux genoux de sa mère. — Tout autre est le sujet de *l'Avenir d'Aline*. Mme Breton, pour assurer le bonheur de sa fille, n'a pas à lui sacrifier son propre honneur. C'est le sacrifice de sa vie entière qu'elle lui fait avec un dévouement sublime. Veuve d'un professeur sans fortune, elle assure d'abord, au prix de son travail manuel, l'éducation d'Aline ; puis, pour lui ramasser une dot, elle se condamne, comme institutrice des enfants d'autrui, à cinq ans d'exil en Russie. Dans cet intervalle, Aline restée à Paris avec une parente, s'est amourachée d'un homme indigne, d'un agioteur qui ne reluque que son argent et qui flatte son orgueil. Revenue en France, Mme Breton retrouve une fille égoïste, personnelle, à l'âme fermée. L'odieux mariage va se faire, quand la Providence s'en mêle : le chasseur de dot file en Belgique comme un vulgaire filou qu'il est. Éclairée par les événements, ramenée à des sentiments meilleurs, Aline se marie bourgeoisement avec un jeune homme qui a plus de mérite que de fortune : elle vit désormais heureuse, et sa mère aussi. *L'Avenir d'Aline* est d'une portée beaucoup plus morale que *Madame d'Épone,* et l'auteur ne fut pas toujours aussi bien inspiré. N'allez pas vous figurer cependant que l'œuvre de Brada soit le moins du monde pornographique ! Elle est, au contraire, écrite avec beaucoup de délicatesse. Seul, le sujet a quelque chose de singulièrement risqué. J'ajoute qu'il y a dans *Madame d'Épone* des types de gentilshommes campagnards tout à fait réussis, et des silhouettes de femmes de l'aristocratie prises sur le vif, croquées avec une verve entraînante et rendues avec beaucoup d'esprit. Ce Brada est évidemment un pseudonyme, mais sous le masque de l'écrivain on devine un homme qui fréquente beaucoup plus les salons que les brasseries.

7 et 8. — Encore un autre pseudonyme : Georges du Vallon. C'est celui d'une femme qui n'en est pas à ses débuts, puisqu'elle a déjà publié plusieurs autres romans, dont un, *la Comtesse Xénie,* dé-

note un certain talent et offre un véritable intérêt. Je me reprocherais de rendre ce témoignage flatteur à *Un Amour en Russie,* du même auteur. Il ne suffit pas d'imaginer qu'un jeune Alsacien, Gérard de Valdau, retrouve à Saint-Pétersbourg, où il est officier d'ordonnance de l'ambassadeur français, une jeune Russe, Alexandra Vonzof, à laquelle, dix ou douze ans auparavant, à la suite d'une chute de voiture, ses parents donnèrent l'hospitalité ; que Gérard aime Alexandra ; qu'Alexandra aime Gérard ; que des malentendus surviennent ; qu'un Prussien désagréable se met en travers de leur bonheur ; qu'ils jouent quelque temps une nouvelle édition du *Dépit amoureux*, de Molière, et qu'ils finissent prosaïquement par se marier, comme cela se produit au dénouement de toutes les comédies de M. Scribe. Il ne suffit même pas d'émailler le récit de généreux sentiments, de parler des Russes avec sympathie et de l'Alsace avec patriotisme. Il faut, dans une œuvre de ce genre, se montrer original, attrayant, empoignant. Toutes qualités absentes d'*Un Amour en Russie.* L'action n'a rien qui entraîne, le style encore moins. Est-ce pour cela que Mme Georges du Vallon se fait recommander par Arsène Houssaye? S'il en est ainsi, elle a manqué son but. Dans la préface qu'il a écrite pour elle, l'auteur du *Quarante-et-unième Fauteuil* ne dit pas un mot du roman qu'il est censé présenter au lecteur. Tout le temps il parle de lui et de ses œuvres. Cela vous a tout l'air d'une mystification.

S'il y a beaucoup plus de prétentions, il n'y a pas plus de talent dans *Roselle,* de Mme Camille d'Arvor, que dans *Un Amour en Russie.* On croit tenir une veine humoristique, amusante et gaie. On commence à s'intéresser à ce brave Maurice de Lénos qui, sans être irrésistible, jouit de vingt-cinq mille livres de rente, et court après une voix de sirène qu'il entend dans une église de Bretagne d'abord, puis dans une tourelle des bords de l'Océan. On rit de le voir, au moment même où il tend les bras à l'enchanteresse, tomber dans ceux d'une Anglaise incomprise et pédante, à la recherche d'un mari. Mais ce début qui promet, trompe, et, comme ce sont toujours à peu près les mêmes scènes qui se reproduisent, comme Roselle, la sirène, fille du commandant du Folgoët, s'éclipse sans cesse, on finit par trouver ennuyeux ce qui vous a d'abord amusé. A ce défaut près, *Roselle* est un roman dont la lecture n'a rien de dangereux : il fait partie de la *Bibliothèque des mères de famille.*

9. — Sur une plage de Normandie, Mlle Jeanne de Buheil, belle jeune fille affligée d'un père millionnaire et d'un caractère excentrique et fantasque, rencontre un jeune homme que la mort de sa fiancée fait vivre en solitaire sur un îlot de rochers, en plein Océan. Ce jeune homme s'appelle Pierre l'Olonnois. Il descend en ligne directe d'un terrible aventurier qui, au XVIIe siècle, avec Montbars l'Exterminateur

et Ourson Tête-de-Fer, commanda la grande flibuste aux Antilles contre les Anglais. Le hardi corsaire, connu sous le sobriquet de l'Olonnois, parce qu'il était originaire des Sables d'Olonne, fut annobli par Louis XIV, qui lui donna pour armes : de gueules à la hache d'or. Depuis cette époque, tous ses descendants furent marins, et Pierre l'Olonnois l'était comme ses pères, mais il avait démissionné par chagrin d'amour. Voué au culte d'une morte, reclus volontaire auprès d'une tombe, Pierre a trop présumé de ses forces. Il devient épris de Jeanne de Buheil, à laquelle il apparaît dans l'apothéose d'un sauvetage, qui est un grand acte d'héroïsme. Jeanne est promise à un gommeux qui lui fait une cour des plus assidues. Est-ce bien à elle? N'est-ce pas plutôt à sa dot? Quoi qu'il en soit, Pierre tâche d'oublier, sans y parvenir. Jeanne de Buheil ressemble trait pour trait à sa fiancée morte, à Jeannine la Bretonne. Or, voilà que la millionnaire perd à la fois sa fortune et son père. Orpheline et pauvre, elle se voit délaissée immédiatement par son adorateur mondain. Mais les hasards de la vie replacent alors sur son chemin Pierre l'Olonnois, et vous devinez le dénouement. Sur cette donnée passablement banale, M. Pierre Maël a brodé un délicieux récit, qui aura certainement l'approbation des gens de goût et du public délicat. Je ne parle pas des jeunes filles. Il s'agit ici des lecteurs et des lectrices qui ont de l'expérience, de l'intelligence et du discernement. *Flot et Jusant* leur plaira. Cette œuvre diffère des romans maritimes du même écrivain, en ce que la mer n'est plus ici, comme dans les *Pilleurs d'épaves* et *le Torpilleur,* le cadre de l'action. Elle n'apparaît que pour mêler à cette action sa poésie et ses chants éternellement variés.

10 et 11. — Marthe et Lucy Hauvenne, quoique sœurs, ne se ressemblent guère et ont une destinée diamétralement différente. Marthe, évaporée, légère, frivole et sensuelle, épouse Michel Meuris, brasseur d'affaires, qui lui mange sa dot, boit de l'absinthe, se ruine et devient fou. Lucy, personne sérieuse, réfléchie, capable de grands dévouements, aime un orphelin, recueilli par sa mère, Daniel Didier. Celui-ci, d'un caractère sombre, concentré, taciturne, passe à côté d'elle sans comprendre et se fait soldat. Lucy épouse Étienne Deperne, riche usinier des environs de Grenelle. De soldat, Daniel Didier devient officier, et Marthe se livre à lui, comme une gourgandine qu'elle est. Sous cette fatale influence, Daniel démissionne, contracte des dettes, vole, et se fait sauter la cervelle. Quant à Lucy, elle reste épouse fidèle et bonne mère de famille. Au début, elle n'aime pas son mari; mais Deperne est si bon, si dévoué, qu'il ne tarde pas à conquérir le cœur de sa femme, absolument comme Philippe Dherblay, dans *le Maître de forges*. Cette histoire a pour titre : *Les Mirages du bonheur*. Malgré quelques pages bien réussies et certaines prétentions littéraires,

elle est diffuse et malsaine. — Diffus, confus, touffu et passablement immoral est aussi le dernier roman de M. Alexis Bouvier : *Chochotte.* Toute l'intrigue repose sur un quiproquo permanent. Le jeune substitut parisien Cramassac invite à ses noces, dans l'Yonne, le président Beaumet de l'Estocq. Celui-ci trouve son subordonné en conversation animée avec une brune extravagante. C'est Chochotte, une hétaïre du Quartier latin qui est venu faire à Cramassac la scène obligée de l'abandon. Ne sachant à quel saint se vouer, le substitut présente l'hétaïre comme sa femme légitime au président. Ce président, sous des dehors austères, a des mœurs dissolues. Rappelé à Paris par dépêche, il n'a pu connaître la nouvelle mariée, Geneviève Corsin, et tient Chochotte pour Madame Cramassac. Il revoit l'hétaïre, lui meuble un appartement et l'entretient sur un grand pied. Chochotte se prête à ce jeu : elle se donne du Madame Cramassac gros comme le bras et obtient, sans qu'il ait rien demandé, de l'avancement pour le jeune substitut qui passe procureur de la République et avocat général. Deux volumes sont consacrés à nous raconter les ahurissements de Cramassac, les mensonges de Chochotte et les débordements de M. Beaumet de l'Estocq. A la fin, tout se découvre, et la femme légitime, calomniée, méconnue, méprisée, est réhabilitée comme il se doit. Mais cette réhabilitation n'atténue en rien ni les vices de la prostituée, ni le libertinage du magistrat, raconté en un style complaisant et vulgaire, imité de Paul de Kock.

12, 13 et 14. — Voici trois romans d'aventures qui ne manquent pas d'attrait : *La Vénus cuivrée,* par M. Louis Noir ; *Les Ruines de Paris,* par Charles Monselet; *Marie Bas-de-Laine,* par M. Fortuné du Boisgobey. *La Vénus cuivrée,* qui, malgré son titre, n'a rien qui rappelle le culte de la déesse adorée à Paphos, nous transporte en Amérique, chez les Apaches, et nous fait assister aux exploits surhumains d'une dizaine de Français, commandés par le comte de Lincourt, nouveau Jason, à la recherche du fabuleux trésor d'Yzyciuta. M. Louis Noir a beaucoup lu Fenimore Cooper et surtout Gustave Aymard. Avec Charles Monselet et M. F. du Boisgobey, nous ne sortons pas de Paris. Le premier nous dit les remords d'un gentilhomme pauvre, René de Verdière, qui a trouvé dans les murs d'une maison en démolition la fortune d'un vieil émigré, se l'est appropriée sans scrupule et en est cruellement puni, par sa conscience d'abord, par sa femme ensuite, enfin par un oncle besoigneux, arrivé tout exprès de Russie pour le faire chanter. Le second met en scène une bande de rastaquouères et d'espions (le prince Cavalcano, le baron Boboli, cet excellent Kunesdorff), associés à une femme de mauvaise vie, Charlotte Cassan, titrée comtesse de Vercin, pour ruiner des jeunes gens de famille. Au milieu de cette pourriture, vit comme une belle fleur sur du fumier une jeune fille chaste

et pure, qui a été volée à son père, que la Vercin veut marier avec un de ses complices et qui finit par sortir du guêpier, grâce au dévouement d'un brave garçon, d'un vieux peintre et de Marie Bas-de-Laine : mystérieux personnage, dont le rôle rappelle de loin celui du prince Rodolphe, dans *les Mystères de Paris*. De ces trois romans, celui de Charles Monselet est, sous tous les rapports, bien supérieur aux deux autres. C'est à la fois dramatique et gai, finement écrit, bien observé, sans rien de choquant. Il y pose en pied deux particuliers dont l'auteur de *la Lorgnette littéraire* a certainement connu les originaux : le bouquiniste Jarry, grincheux, tatillon et avare ; le comte Magloire de Plougastel, inventeur du *Parfum des Almées*, tirant le diable par la queue, plein de ressources, aujourd'hui Mangin ridicule, demain gentilhomme jusqu'au bout des ongles, mélange inénarrable de Barnum, de Tartarin et de d'Artagnan.

15 et 16. — M. Jules Verne cultive avec un égal succès le roman scientifique et le roman historique. Dans *Sans dessus dessous*, il nous apprend la géographie de toutes les terres arctiques et nous raconte qu'il s'était dernièrement formé à New-York une société au capital de plusieurs millions, laquelle avait acheté toutes les terres situées sous le pôle nord pour en exploiter les mines de charbon. Mais comment tourner ce pôle? Comment aborder sur ces terres inconnues. Jusqu'ici tous ceux qui avaient tenté l'entreprise étaient morts perdus dans les glaces. Que les actionnaires de la *North polar Practical Association* se rassurent : le grand mathématicien Maxton, encouragé par miss Evangelina Scorbitt, est là. Personne n'ira à la découverte des terres polaires. Maxton a trouvé le moyen de mettre ces terres à la portée de tous. Il s'agit simplement de déplacer l'axe du monde : rien que cela. Une perturbation européenne se produira, qui fera que les mers deviendront continents, les continents mers, les plaines montagnes et les montagnes plaines. Un canon monstre bourré jusqu'à la gueule et placé dans une caverne très profonde, creusée au pied d'une colline qui domine le cap de Bonne-Espérance, suffira pour opérer le déplacement désiré. Le président du Gun-Club, Barbicane, et le capitaine Nichol, partent pour le Cap, creusent, bourrent le canon, y mettent le feu, mais ne déplacent que des pierres. L'infaillible Maxton s'était trompé dans ses calculs, et c'est un ingénieur français, Alcide Pierdeux, latiniste et mathématicien, bohême et mystificateur, qui découvre son erreur, en se moquant de lui. C'est bourré de science ce roman-là, bourré au point que je lui préfère et de beaucoup la deuxième série de *Famille-Sans-Nom*. On sait que cette famille est celle d'un Canadien, Simon Morgaz, traître à sa patrie. Elle se compose de la mère, Bridget, et de ses deux fils : Jean et Johan. Ils ont fui Québec et vécu dans l'isolement. Mais les deux fils ont juré d'expier le crime

de leur père, en mourant pour le Canada. Johan s'est fait prêtre : il prêche la guerre sainte contre les Anglais. Jean lève l'étendard de l'indépendance : il est le chef de tous ceux qui veulent secouer le joug. Sa noble tentative échoue : Jean et Johan trouvent la mort qu'ils ont désirée. *Famille-Sans-Nom* est un roman historique.

17 et 18. — On peut rattacher au même genre *Créte-Rouge*, par M. Léon Cladel, et *le Feu à Formose*, par M. Jean Dargène. La fable de M. Cladel est originale. Elle a trait à une forte fille du Quercy, qui a pris sous sa protection un pauvre enfant trouvé. Lui s'appelle Marie : elle se nomme Geneviève. Lui est blond, maigriot et pâle : elle est brune, vigoureuse et débordante de santé. C'est lui qui mène paître le troupeau : c'est elle qui fait les gros ouvrages de la ferme. Elle est l'homme, il est la femme. La guerre de 1870 éclate. Marie est requis par la conscription. Geneviève ne veut pas le laisser partir seul. Elle prend les habits et la feuille de route de son frère et se rend au régiment avec le Champi. Dès lors, Crête-Rouge (c'est le surnom dont les soldats gratifient la Quercynoise) se distingue par sa bravoure et sa vaillance. Elle accomplit, toujours accompagnée du maigriot, des prodiges d'héroïsme. Elle est mise à l'ordre du jour de l'armée. Les chefs proposent cette femme que tous croient un homme comme un modèle aux conscrits. Blessés, Marie et Geneviève sont emmenés prisonniers en Allemagne. Ils en reviennent, et c'est pour se marier devant le maire et le curé de Saint-Carnus de l'Ursinade. Malheureusement, l'attrait que l'on peut goûter à la lecture de *Créte-Rouge* est gâté, à chaque instant, par des diatribes politiques du goût de celles-ci : Napoléon III, « cruel, corrompu, que, dans une heure de délire fou, la France couronna et viola. » L'Impératrice Eugénie, « impérieuse, dévote, instrument trop docile des jésuites, à qui l'anéantissement de la schismatique Allemagne paraissait indispensable afin de ramener l'Europe entière sous le joug de la France vaticane. » M. Thiers, « caillette pleurarde et sanguinaire avorton, hydre en qui se résolvent et M. Prudhomme et Néron ! »

Ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont dites !

Il n'y a rien de semblable dans *le Feu à Formose*. Mais le roman n'est pas pour cela irréprochable. M. Jean Dargène y développe trop complaisamment deux ou trois scènes d'alcôve sur lesquelles il eût mieux fait de tirer les rideaux. Cette réserve bien établie, il y aurait injustice à ne pas reconnaître que l'auteur a peint avec beaucoup de vérité les mœurs chinoises, les intrigues de l'Angleterre et les exploits de nos braves soldats au Tonkin. Un épisode surtout est de toute beauté. Il faut enlever un fort chinois appelé le Nid-d'Aigle. L'amiral Courbet a trop peu de bonnes troupes pour les lancer à un assaut où, victorieuses, elles seraient quand même anéanties. Sur ces entrefaites,

il reçoit deux cents zéphirs, deux cents gredins qu'on vient de lui envoyer d'Algérie. « Mes enfants, leur dit-il en leur montrant le fort, je vais vous confier le drapeau de la France, et je compte sur vous pour le planter là-haut. » Et il remet le drapeau au plus ancien de ces hommes de sac et de corde. Et les voilà transfigurés! Ils partent et montent dans la fumée, sous les obus. Au bout de quatre heures, le drapeau français flottait sur le Nid-d'Aigle; mais il ne restait que vingt-sept zéphirs, vingt-sept sur deux cents. Ceux qui avaient succombé trouvèrent dans cette mort glorieuse leur réhabilitation.

19. — On vient de rééditer *le Dernier Jour d'un condamné*, de Victor Hugo. Cela fait partie des œuvres complètes. Celle-ci, un monologue raisonneur, plaide en faveur de l'abolition de la peine de mort. Le sophisme y coudoie la vérité. Les anathèmes contre le bourreau seraient fort éloquents, si, très habilement, l'imprécateur n'escamotait le cadavre. Il y est bien question d'un vieillard assassiné. Mais c'est tout. Victor Hugo se garde bien de montrer les blessures de la victime, ses cheveux blancs ensanglantés, ses mains débiles tailladées de coups de couteau, son pauvre corps meurtri, saignant et pantelant. Ce spectacle eût refroidi les âmes sensibles, qui se seraient moins apitoyées à l'élégie du condamné regrettant la vie et qui auraient fini par dire avec Alphonse Karr : « Abolissons la peine de mort, soit! mais que messieurs les assassins commencent. » Vers la fin du *Dernier Jour*, Victor Hugo donne aux gouvernants cet excellent conseil : « Ensemencez les villages d'Évangiles. N'enlevez pas au peuple, pour qui ce monde est mauvais, la croyance à un monde meilleur. » Très bien!... Il faudrait seulement commencer par être conséquent avec soi-même et ne pas inspirer à ce même peuple le mépris du prêtre, le mépris de l'aumônier, en les représentant comme des hommes de routine, sans conviction et sans cœur. Victor Hugo n'a donc jamais entendu parler de l'abbé Croze et de l'abbé Hugon dont la parole attendrie consola tant de suppliciés? *Le Dernier Jour d'un condamné* est suivi de *Claude Gueux*. Ici pas de raisonnements : le fait, et le fait aboutissant à la même thèse, à la même conclusion. Claude Cueux tue le directeur de la prison centrale de Clairvaux, parce que celui-ci l'a brutalement séparé d'un compagnon de chaîne qui partageait avec lui son pain. Si le directeur s'était montré plus humain, Claude Gueux n'aurait pas tué. Il était en quelque sorte en état de légitime défense. Pour faire admettre sa théorie, Victor Hugo suppose que l'assassin de Clairvaux était atteint de boulimie. L'ordinaire de la prison ne lui suffisant pas, Albin son camarade ne lui donnant plus sa ration, il mourait de faim, et c'est la faim qui arma son bras. Victor Hugo nous paraît ici abuser un peu de la candeur du lecteur. Je ne pense pas que la réédition du *Dernier Jour d'un condamné* et de *Claude Gueux* fasse encore entrer

dans nos lois la réalisation de l'idée chère au poète des *Contemplations* et à l'économiste Beccaria.

20 et 21. — M. Max Nordau est un écrivain allemand qui se pique d'athéisme. Il a publié une sorte de pamphlet, intitulée : *Les Mensonges de la civilisation*, dans lequel il se montre encore plus radical que notre Proudhon, tout en laissant deviner ses sympathies pour le césarisme germanique. Aujourd'hui, M. Max Nordau nous donne un roman philosophique : *Le Mal du siècle*, bourré de dissertations et de digressions. Le canevas en est des plus légers. Un étudiant berlinois, William Eynhardt, aime Mlle Elrich, qui lui préfère un mari plus positif et moins rêveur. William fait, en qualité d'officier, la guerre de 1870. On le décore : il renvoie la décoration. Il est attaqué en duel : il refuse de se battre, considérant le duel comme un préjugé aristocratique. On le raye des cadres de l'armée. Sans être socialiste, il favorise de son argent les disciples de Lasalle et de Karl Marx. On l'exile. Il part pour la France et s'y amourache d'une Espagnole d'âge mûr dont il a plus tard toutes les peines du monde à se débarrasser. C'est une vie manquée. A côté d'Eynhardt évoluent quelques types assez curieux. Je n'en citerai que deux : le docteur Schretter et un certain Dœrfling, qui invite des amis à souper, leur lit un ouvrage manuscrit : *La Philosophie de la délivrance*, et se tue ensuite le plus tranquillement du monde. Le docteur Schretter, lui, ne croyant pas à une autre vie, tient essentiellement à rester dans celle-ci le plus longtemps possible. Bien vêtu, bien nourri, bien chauffé, il nie le péché originel, considère la théologie comme absurde, tient la philosophie pour hypothétique, démontre que le nirwana indien n'est pas ce qu'un vain peuple pense, et finit par traiter Schopenhauer de farceur. Je n'y contredis point, et je passe à un autre roman qui nous vient aussi de l'Allemagne : *La Maison des hiboux*. Mais celui-ci ne se développe pas dans le nihilisme et dans les brouillards. C'est un récit très honnête, très simple, qui serait parfait s'il n'était pas si long. Il eût gagné beaucoup à être réduit de moitié, surtout dans la partie consacrée aux petites intrigues qui se nouent dans la cour de je ne sais quel principule saxon. L'intérêt de l'histoire repose, à mon sens, sur la haine des Gérold d'Altenstein et des Gérold-Maisonneuve, et qui fait songer à celle des Capulets et des Montaiguts. L'amour, au dénouement, réunit les deux maisons en la personne de Lothaire et de Claudine. Une vraie création, cette Claudine, qui, sans s'y brûler les ailes, traverse la cour corrompue de l'Altesse saxonne et bravement écrase la tête des calomniateurs acharnés à la perdre !... Un type aussi, cette Béate de Gérold-Maisonneuve, vieille fille de race, aux allures de gendarme, et qui fait marcher tout le personnel de sa domesticité comme un régiment! *La Maison des hiboux* est une œuvre posthume d'Eugénie John, connue dans le monde littéraire sous le pseudonyme de E. Marlitt.

22. — *Mariage riche* sert de titre à un volume de nouvelles dues à la plume exercée de M. Hector Malot. En dehors de *Mariage riche,* le volume contient : *Vire de bord, l'Ombre, la Peur, Sous le suaire, le Magot, le Café Adèle.* La plupart de ces récits sont un peu légers, et je ne dois louer que *Vire de bord, Sous le suaire* et *la Peur.* Dans *la Peur,* il s'agit d'un voyageur logé à côté d'un apprivoiseur de serpents à sonnettes. Vers minuit, un mouvement se produit dans sa chambre; quelque chose rampe, saute, siffle. Plus de doute : un boa se sera échappé et aura pénétré chez lui par quelque fente de porte mal jointe. Notre homme frissonne d'épouvante : il attend l'assaut du serpent, plus mort que vif. Le jour paraît. Que voit-il? Une souris noyée dans sa cuvette. C'est elle qui, ne pouvant pas se dépêtrer, avait fait cet inexplicable bruit. *La Peur* est fort joliment racontée. De même *Sous le suaire,* amusante critique des manies de certains sportmen du grand monde, qui se font maigrir d'une drôle de manière, afin de ne pas, les jours de courses, peser plus qu'un jockey. *Vire de bord* nous montre une épouse criminelle, une mère sans entrailles, qui abandonne son mari et son enfant pour suivre un ténor en renom. M. Hector Malot a su rendre cette créature aussi désagréable que le père et l'enfant abandonnés par elle sont sympathiques. Tout ce que l'on peut reprocher à *Vire de bord,* c'est de trop rappeler *la Dame du beau logis.* Quant à *Mariage riche,* il affecte une note pessimiste qui a son danger. Aussi faut-il bien se garder de se laisser attendrir par l'aventure de Suzanne Capol qui s'était juré de n'épouser qu'un millionnaire, et qui, après s'être livrée à Camille Rochas, se tue pour échapper aux conséquences de sa faute, en apprenant que son séducteur n'a plus le sou. Cette Suzanne est évidemment un fruit de la nouvelle éducation laïque.

23. — Je ne conseille pas non plus indistinctement la lecture des six nouvelles qui composent les *Scènes de la vie cosmopolite,* de M. Édouard Rod. C'est fort mêlé. Une des meilleures est certainement *l'Idéal de M. Gindre.* Ce bon monsieur, bien qu'il frise la cinquantaine, reste célibataire parce qu'il s'est mis dans la tête de n'épouser qu'une femme répondant aux qualités suivantes : pondération, harmonie, équilibre entre le physique et le moral, retenue, modestie, douceur, bonne éducation, avec un peu de mélancolie brochant sur le tout. Or, il arrive à épouser précisément tout le contraire dans la petite personne extravagante, impertinente, tumultueuse, rieuse et élevée à la diable de l'Américaine miss Maud. Il est vrai que Maud a si bon cœur qu'en fin de compte et tout bien considéré, M. Gindre ne se trouve pas trop malheureux. Notons encore *le Pardon,* sur qui, sans être indiqué, plane un sentiment chrétien. C'est le cas d'un brave homme qui pleure sa femme, morte après lui avoir donné une petite fille. Un pa-

quet de lettres trouvées dans un tiroir révèle à cet homme que sa femme était une misérable et que l'enfant n'est pas de lui. D'abord, un sentiment de haine éclate ; puis, vient la résignation ; puis, le pauvre M. Lund finit par aimer la fillette tout autant que si elle était sienne. M. Georges Ohnet, dans *le Docteur Rameau,* a traité un sujet semblable. Quant à *Lilith,* autre scène de la vie cosmopolite, elle est d'une obscurité déroutante, et l'on ne devine pas du tout ce que veut et ce que pense l'institutrice anglaise qui répond à ce nom biblique. En revanche, *l'Eau et le Feu* est fort clair, et la morale est loin de trouver son compte à cette aventure d'auberge. Les *Noces d'or* sont poussées au noir, genre Edgar Poë. C'est à peu près tout.

24. — Six nouvelles composent aussi les *Contes du Centenaire,* de M. Augustin Filon, ancien précepteur du fils de Napoléon III. Ce sont : *Peine d'amour perdue, Sylvanie, les Jumelles, la Procession des cordons bleus, Soho, le Voyage en turgotine :* élégants petits tableaux de mœurs, pastels dessinés d'une main à la fois sûre et légère. L'auteur nous raconte ce qu'était la société française, il y a juste cent ans ; en quels termes vivaient les uns près des autres, châtelains et paysans, gens de cour et gens de robe, financiers, artisans et boutiquiers ; comment on se mariait, comment on voyageait, comment on s'amusait, comment on s'étourdissait, hélas ! à l'heure des suprêmes élégances, à l'heure rapide qu'éclairait de ses feux croisés le mélancolique et majestueux couchant de la Monarchie, à l'heure enfin inoubliable et charmante où la France fut plus française que jamais. Par un archaïsme voulu et très réussi, M. Augustin Filon a souvent emprunté aux écrivains du XVIIIe siècle certaines tournures, pleines de grâce et d'à-propos. Ainsi, dans la description qu'il nous donne des comédies de salon qui se jouaient aux bains du Mont-Dore (voir *Peine d'amour perdue*) ; ainsi, encore dans les conversations un peu libres qu'il fait tenir aux compagnons et compagnonnes du *Voyage en Turgotine ;* ainsi pareillement, dans *Soho,* où vit avec ses passions, ses goûts, ses qualités et ses défauts, une colonie d'émigrés : la petite marchande des Feuillantines, le bon Dominique, l'abbé, le chevalier, la modiste Mme Vincent et son amoureux le philosophe M. Boche, tout un monde à part très curieux, vu par le petit bout de la lorgnette. Il y a aussi du drame dans les *Contes du Centenaire* et je n'en sais pas de plus terrible que celui qui se joue dans *Sylvanie,* entre cette orpheline indomptée, le jeune comte de Voreppe (un libertin désœuvré), sa mère la comtesse de Voreppe (méprisante et hautaine), l'intendant du château qui venge par un assassinat le déshonneur de sa famille, et le légiste Jacques (personnification de ce tiers qui sent ses forces et qui grandit). Par exemple, je ne saurais approuver *les Jumelles.* Voici le sujet : deux saltimbanques, l'homme et la femme, sont

morts dans une petite ville de la Champagne, laissant deux jumelles, recueillies à l'Hôtel de France. Un prêtre et un philosophe ont dîné tête à tête. On leur montre les orphelines. Cédant à un généreux mouvement l'un et l'autre, ces voyageurs se chargent des enfants. Le prêtre emporte Marie-Rose, et le libre-penseur Marie-Blanche. A vingt ans de là, le jour du couronnement de Napoléon et de Joséphine, le prêtre et le philosophe se rencontrent à Paris. — « Et Marie-Blanche ? » demande le prêtre. — « Et Marie-Rose ? » interroge le libre-penseur. — « Hélas ! dit le prêtre, Marie-Rose a grandi à l'ombre du sanctuaire ; elle n'a entendu que de pieuses leçons ; elle n'a vu que de bons exemples. Vains efforts ! Elle est aujourd'hui au premier rang des créatures qui vivent de leur honte et font marché de leur corps. — « Voilà qui est étrange ! s'écrie le philosophe. Je n'ai jamais parlé de Dieu à Marie-Blanche, et n'ai pas souffert qu'on lui en parlât. Elle a grandi sans aucune notion religieuse. Elle a appris la musique, la danse, tous les arts corrupteurs. Elle a eu libre accès dans ma bibliothèque, où se trouvent les œuvres de d'Holbach, d'Helvétius, de La Mettrie, de Voltaire, de Diderot, de Restif de la Bretonne et de Choderlos de Laclos. Eh bien ! elle n'y touchait pas. Elle préférait dire le chapelet. Aujourd'hui, Marie-Blanche est religieuse chez les carmélites de la rue Saint-Jacques. » Certes, cette antithèse paradoxale ne manque pas de piquant, et il est à croire que M. Augustin Filon n'a vu là qu'une fantaisie pure. Il n'en faut pas moins reconnaître que la lecture des *Jumelles* peut laisser une mauvaise impression dans l'esprit de certains lecteurs. La conclusion qu'ils pourraient en dégager équivaut à celle-ci : que l'enseignement religieux est indifférent en matière d'éducation. Or, cela est faux. Ce sont là, d'ailleurs, des choses trop graves, et il est imprudent de jouer avec. FIRMIN BOISSIN.

THÉOLOGIE

Opus theologicum morale in Busembaum Medullam ANTONII BALLERINI, è Societate Iesu. Absolvit et edidit DOMINICUS PALMIERI, ex eadem Societate. Vol. I. Prati, Giachetti, 1889, in-8 de LXXXVI-687 p. — Prix : 6 fr.

Établir d'une façon claire et intelligible les devoirs et les obligations multiples découlant des grands préceptes du Décalogue, scruter les replis des consciences, examiner à la lumière de la foi et de la philosophie les plus secrètes opérations des âmes, voilà certes une œuvre ardue autant qu'utile. Ce n'est pas sans de persévérants labeurs, ni surtout sans une profonde étude de soi-même sous le regard de Dieu qu'on peut se hasarder à traiter ces délicates questions de la morale chrétienne. Le P. Ballerini leur consacra sa vie, et l'œuvre définitive qu'il avait en vue et que ses travaux ininterrompus avaient préparée,

était un commentaire destiné à éclaircir et à moderniser la « Medulla » de Busembaum. La mort vint trop tôt et son livre ne vit point le jour, mais les trésors de science et d'expérience qu'il avait amassés ne devaient pas être anéantis et le P. Palmieri, bien digne assurément de continuer les efforts de son illustre devancier, présente aujourd'hui au clergé un travail d'une très haute valeur, destiné à prendre place dans toutes les bibliothèques théologiques. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici ce que fut Hermann Busembaum et quelle place il occupe parmi les moralistes. Le P. Busembaum naquit en 1600 et mourut en 1668, après avoir été successivement recteur des collèges de Hildesheim et de Munster. Le succès de son livre *Medulla theologiæ moralis ex variis probatisque auctoribus concinnata* fut incroyable. Fut-il dû uniquement, comme semblent l'insinuer certains auteurs hostiles à la Compagnie, à son adoption dans les séminaires dirigés par les RR. PP.? Nous ne le croyons pas. Il y avait là un travail substantiel, des recherches patientes, une assimilation généreuse de la doctrine de saint Thomas, et surtout des comparaisons d'une lumineuse clarté. L'édition de Lyon de 1757 eut des destinées malheureuses. C'était peu après l'attentat de Damien; les Parlementaires s'empressèrent de relever quelques propositions sur l'homicide ou le régicide, et l'ouvrage fut condamné au feu. (Arrêt du Parlement de Toulouse, 9 septembre 1757.) Le P. Provincial et les Supérieurs des diverses maisons du Midi désavouèrent la doctrine condamnée et déclarèrent ignorer jusqu'au nom de l'éditeur; mais le bruit qui s'était fait autour de cette condamnation politique n'était pas près de s'apaiser. Ce fut en Italie et en Allemagne que parurent les éditions suivantes de la « Medulla. » La plus récente est, si nous ne nous trompons, celle d'Ingolstadt (1768, 2 vol. in-8). Le premier commentaire dont fut accompagné le livre de Busembaum est celui du P. Lacroix (éd. de 1729, Lyon). Ballerini, qui le trouvait démodé, voulut remettre au point ce travail un peu vieilli; il n'eut pas le temps, nous l'avons dit, de terminer son entreprise : ce sont ses notes imparfaites, quelquefois tronquées, que le R. P. Palmieri a revues, complétées, suppléées. On retrouve dans cet ouvrage les aperçus pénétrants, les groupements heureux et la forte originalité qui a fait de Palmieri une des figures les plus accentuées du haut enseignement romain et on se prend à regretter, en face de cette vigueur de raisonnement, le trop long silence auquel certaines doctrines naguère sévèrement jugées, ont condamné l'illustre maître. Pénétré de cette idée que l'esprit humain se développe constamment, et que toute science s'élargit à mesure que le monde vieillit, l'auteur reconnaît que la morale elle-même n'échappe pas à cette loi évolutionniste. Cette idée parfois combattue, parce qu'on lui attribue un mauvais sens, est pourtant véritablement féconde. Prenons, en effet, la théologie

morale : n'emprunte-t-elle pas ses principes à la révélation primitive et à la loi naturelle ; ne s'appuie-t-elle pas ensuite sur le droit ecclésiastique et même sur les lois civiles, qui ne sont en certaines parties que les développements successifs de la loi de nature ? Les plus grands théologiens l'ont compris ainsi, saint Thomas, de Lugo, saint Alphonse, et, après eux, Busembaum et Ballerini qui se sont efforcés de donner sous une forme adaptée aux besoins modernes, la doctrine la plus autorisée dans l'Église.

Le caractère particulier et distinctif de l'ouvrage personnel du R. P. Palmieri est la forme scientifique qu'il revêt : critique solide des arguments des auteurs et études bibliographiques sérieuses des écrivains moralistes qu'il présente sous leur jour véritable en ayant soin d'attribuer à chacun la valeur qui lui convient. Tout ce qui appartient en propre au savant professeur est placé entre deux astérisques, et distingué ainsi du texte de Busembaum et du commentaire de Ballerini. Le premier volume, dont nous saluons aujourd'hui l'apparition, renferme les traités des *Actes humains, de la Conscience, des Lois, des Péchés,* et deux dissertations intéressantes dont la première expose « l'esprit de saint Alphonse » et la seconde traite de la promulgation des lois pontificales. D'ici peu nous aurons à parler de la suite de cet important travail, et nous entrerons alors dans plus de détails sur la doctrine de cette trinité savante de théologiens thomistes : Busembaum, Ballerini et Palmieri, si dignes de se trouver réunis.

G. PÉRIES.

Il Valore del Sillabo. *Studio teologico e storico* del P. CARLO GIUSEPPE RINALDI, d. c. d. G., con appendice di documenti. Rome, bureaux de la *Civiltà cattolica*, 1888, in-12 de XXIII-298 p. — Prix : 2 fr. 50.

Pour comprendre la question de la valeur du Syllabus, il faut distinguer les erreurs dont ce célèbre document nous offre la nomenclature, et la forme sous laquelle il nous les présente, la condamnation dont ces erreurs sont l'objet dans les documents antérieurs et l'autorité du Syllabus pris en lui-même. Or, tout cela est assez complexe et l'on n'est pas d'accord sur tous ces points. Les uns considèrent le Syllabus comme un acte *ex cathedrâ*, portant condamnation des quatre-vingts propositions indépendamment des actes pontificaux antérieurs auxquels ces propositions se réfèrent et où elles se trouvent déjà condamnées. Pour d'autres, au contraire, le Syllabus est un document anonyme; n'ayant point été signé par le Pape, il n'a qu'une autorité purement privée; la condamnation des quatre-vingts propositions doit uniquement se déduire des documents antérieurs et nous devons juger de chacune de ces propositions d'après l'autorité du document qui la réprouve et d'après la manière plus ou moins exacte dont elle

exprime la pensée du Pontife. Le P. Rinaldi traite ce grave sujet sous toutes ses faces; son but est d'amener l'accord en faisant la lumière. Il suit une méthode excellente qui dénote un esprit judicieux et une vraie science théologique. Le principal argument qu'il développe (chap. III à XII) n'est que l'application d'un criterium universellement accepté. Lorsqu'un doute s'élève sur le sens, la valeur, la portée d'un document doctrinal, le suffrage qui doit trancher le débat, c'est sans contredit celui qui nous donne le sentiment de l'Église elle-même. Or, dans le cas présent, nous avons le témoignage unanime de l'épiscopat. Les monuments qui le contiennent sont divisés en cinq classes. Ce sont d'abord les protestations contre les gouvernements qui prétendaient empêcher les évêques de publier l'encyclique *Quanta Cura* et le Syllabus; puis les lettres pastorales adressées au clergé et aux fidèles; les lettres d'adhésion envoyées par les évêques à Pie IX; les lettres adressées plus tard au même Pontife au sujet des matières à traiter dans le concile du Vatican; enfin les déclarations des conciles provinciaux et des synodes diocésains. De cet ensemble de témoignages parfaitement présentés, il résulte qu'au sentiment de l'épiscopat du monde entier, les quatre-vingts propositions du Syllabus sont condamnées par jugement définitif, *ex cathedrâ*, comme opposées, toutes et chacune, en quelque degré, à la doctrine catholique.

Après avoir justifié cette conclusion contre les difficultés que peuvent soulever les adversaires, l'auteur la confirme par les arguments intrinsèques, c'est-à-dire par les preuves tirées du titre et du texte du Syllabus, des circonstances de son envoi, et enfin de son histoire pleine de détails du plus haut intérêt et appuyée de documents inédits. Il ne sera plus possible de parler du Syllabus sans avoir lu cet ouvrage, et il sera bien difficile de ne pas être fixé quand on l'aura lu. Le Syllabus est un document pontifical, fruit d'un sérieux travail et d'un long dessein; composé par l'ordre du Pape, c'est par l'autorité du Pape qu'il a été envoyé aux évêques de la catholicité. Les quatre-vingts propositions, telles qu'il nous les présente, sont condamnées par jugement dogmatique *ex cathedrâ*. Cette condamnation se trouve dans les allocutions consistoriales, lettres encycliques et autres lettres apostoliques citées par le Syllabus, et elle a été renouvelée d'une manière sommaire par l'encyclique *Quanta cura*. Le Syllabus n'est pas l'acte qui condamne ces propositions, mais il est le recueil autorisé des propositions antérieurement condamnées, recueil composé et envoyé non pas en vertu de l'autorité qui définit, car cette autorité ne peut se déléguer, mais en vertu de l'autorité du gouvernement de l'Église.

Il n'y a rien à objecter contre ces conclusions, si ce n'est que la manière dont certaines propositions sont contenues dans les actes anté-

rieurs, ne paraît pas indiquer un jugement dogmatique, car elles n'y sont pas directement et explicitement exprimées. Le P. Rinaldi n'a pas réfuté ex professo cette objection; mais les principes qu'il a posés suffisent à la résoudre. En effet, si le texte des documents pouvait laisser subsister quelque doute, ce doute serait enlevé par le Syllabus, recueil authentique des propositions que le Pape a condamnées.

LAMOUREUX.

Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie, herausgegeben von W.-H. ROSCHER. Leipzig, Teubner, gr. in-8, livraisons de 5 à 6 feuilles à deux colonnes.

A défaut d'autre gloire, notre siècle pourra revendiquer celle d'avoir, dans toutes les directions, imprimé aux recherches érudites une impulsion extraordinaire. La mythologie, rattachée dans l'antiquité par des liens si étroits à l'art, au culte et à la littérature, ne pouvait être oubliée dans ce mouvement des esprits. Mais le génie philosophique qui a droit aux généralisations et aux vues d'ensemble a cessé graduellement d'être en faveur même dans le pays de Hegel et de Schelling : les synthèses hardies d'un Creuzer ou d'un Winckelmann n'exercent plus aucun prestige : aux ouvrages d'une allure systématique on préfère les dictionnaires qui donnent plus immédiate satisfaction au besoin d'informations promptes et complètes sur tel ou tel point déterminé.

Le *Lexicon* publié actuellement par M. Roscher, avec la collaboration des noms les plus en vue de l'Allemagne savante, est destiné à remplacer celui de Jacobi, vieux déjà de plus de cinquante ans. Dans l'intervalle, que d'inscriptions, que d'ex-voto mis au jour ! Que de bas-reliefs, que de statues, que de céramiques ont enrichi les musées d'Athènes et des grandes capitales de l'Occident ! La matière est vraiment immense, et les quatorze premières livraisons que nous avons entre les mains, avec leurs 2,464 colonnes, ne conduisent que de la lettre A à la lettre H. Dans les dissertations auxquelles donnent lieu les noms des différentes divinités et des divers héros, la première place est laissée, comme il convenait, à l'analyse des textes et des documents, à la description des monuments figurés de tout genre, statues, monnaies, terres cuites, amphores peintes, sarcophages, camées, etc. : chaque livraison contient, en moyenne, une trentaine d'illustrations, la plupart très judicieusement choisies, quelques-unes d'un dessin admirable, les autres d'une exécution beaucoup moins délicate. On sait quel champ indéfini les origines et les vicissitudes de chaque mythe ouvrent aux conjectures et aux hypothèses : certains érudits ont fait preuve en ces matières d'une divination ou tout au moins d'une imagination surprenante ; M. Roscher et ses collaborateurs

ont résisté à cette tentation, reléguant au second plan les interprétations personnelles ou même les excluant entièrement là où les conclusions, à défaut de certitude, n'offraient pas au moins une vraisemblance suffisante.

Ils n'auront pas à craindre davantage de s'entendre reprocher des omissions ou des lacunes. Non seulement ils ont fait entrer dans le cadre de leur travail les mythes orientaux en raison de l'influence que bon nombre de ces mythes ont eue jusqu'après l'ère chrétienne sur le paganisme hellénique, mais dieux ou certains personnages légendaires à peine connus des plus érudits ont leur courte mention ou leur brève notice. Plusieurs articles notamment nous ont paru très remarquables; citons *Achille* (55 colonnes), *Enée* (34 colonnes), *Apollon* (27 colonnes), *Argonautes* (34 colonnes), *Artémis* (31 colonnes), *Bacchus* (125 colonnes), *Éros* (34 colonnes), *Hercule* (162 colonnes). Parmi les publications françaises, d'assez fréquents emprunts sont faits à Clarac et au *Bulletin de correspondance hellénique :* çà et là reviennent les noms de Lebas, Heuzey, G. Boissier, Héron de Villefosse. Nous nous réservons, lors de l'achèvement de ce nouveau monument scientifique, d'entrer dans quelques détails de plus, sur le plan et la méthode d'exposition que les auteurs ont cru devoir adopter. C. Huit.

JURISPRUDENCE

Code de commerce du royaume de Roumanie, traduit d'après le texte officiel, par Blumenthal, avocat à la cour d'appel de Paris. Paris, J. Pichon, 1889, in-8 de 259 p. — Prix : 6 fr.

Dans un rapport adressé au roi, le ministre de la justice expose que le code de 1840 ne répond plus aux besoins économiques de la Roumanie. Les relations ont pris un grand développement ; de nouvelles institutions commerciales, des moyens de crédit et de transport ont été créés ; le mécanisme de l'organisation judiciaire a été modifié ; en même temps, des réformes importantes ont été apportées à la législation commerciale des autres pays. Enfin, une transformation profonde s'est opérée graduellement et insensiblement depuis un demi-siècle dans la langue juridique de la Roumanie et même dans le parler usuel. D'autre part, dans la plupart des pays européens, on manifeste la tendance à faire rapprocher le plus possible les unes des autres les législations particulières de chaque État, pour arriver ainsi graduellement à un code de commerce uniforme et commun. M. Eugène Statescu ajoute : « Le monument législatif, qui a servi de base et de guide à la commission roumaine, est le nouveau code de commerce du royaume d'Italie, une œuvre remarquable par la précision, la clarté et la sagesse de ses dispositions » (p. 7).

Indiquons que les stipulations relatives aux sociétés constituées à l'étranger, sont comprises dans les articles 236 à 250. Le gouvernement pourra, toutes les fois qu'il le jugera à propos, examiner les opérations des sociétés étrangères. Les sociétés étrangères par action ne pourront créer un siège secondaire ou une succursale en Roumanie sans avoir obtenu préalablement l'autorisation du gouvernement. Elles devront déposer un cautionnement fixé par le gouvernement, pour assurer l'exécution des obligations que la société contracterait en Roumanie. L'article 246 détermine sous quelles conditions l'autorisation pourra être retirée. Nous signalerons encore les dispositions sur les sociétés coopératives (art. 221 à 235). A. d'Avril.

SCIENCES

Les Mystères de la Franc-Maçonnerie, par Léo Taxil. Paris, Letouzey et Ané, 1889, in-4 de 804 p., illustré par Mejanel. — Prix : 10 fr.

Supplément à la France maçonnique. Liste alphabétique des Francs-Maçons, par Léo Taxil. Paris, Téqui, in-12 de 210 p. — Prix : 2 fr.

Les Grands Initiés, esquisse de l'histoire secrète des religions, par Édouard Schuré. Paris, Perrin, 1889, in-8 de XXXII-554 p. — Prix : 7 fr. 50.

Maçonnisme et Catholicisme, par D. Sarda y Salvany. Paris, Lethielleux, in-12 de 136 p. — Prix : 1 fr.

Le Mal social : ses causes et ses remèdes, par D. Sarda y Salvany. Paris, Lethielleux, in-12 de 302 p. — Prix : 5 fr.

L'action maçonnique continue à se produire dans le monde, quoiqu'en prenant avec le cours du temps des formes diverses et en modifiant sa tactique. Il n'en importe pas moins de remonter toujours à sa source et de ne pas se lasser d'exposer ses rites grotesques, ses mystères d'impiété et de corruption. C'est ce que fait M. Léo Taxil en obtenant des succès de librairie qui sont un heureux symptôme des dispositions du public.

Cette fois-ci, il a résumé ses dix ou douze volumes précédents dans un très beau volume illustré, auquel M. Mejanel a prêté le concours d'un crayon spirituel et très exact. L'ouvrage se divise en dix livres : I. *Les Loges, ou la Maçonnerie bleue.* — II. *Les Chapitres, ou la Maçonnerie rouge.* — III. *Les Aréopages, ou la Maçonnerie noire.* — IV. *La Direction suprême, ou la Maçonnerie blanche.* — V. *La Maçonnerie forestière, ou Carbonarisme.* — VI. *Les Sœurs maçonnes.* — VII. *La Franc-Maçonnerie dans la société.* — VIII. *Cérémonies diverses.* — IX. *Rites maçonniques divers.* — X. *Précis historique.*

Les chapitres sur la *Philanthropie maçonnique,* sur la *Surveillance fraternelle,* sur *les Francs-Maçons et la Politique,* sur *les Francs-Maçons*

et la patrie, sont fort intéressants. Ils contiennent le récit de plusieurs faits contemporains que l'auteur a pu connaître personnellement pendant son passage dans le monde révolutionnaire et qui éclairent les bas-fonds des coulisses de la politique opportuniste. M. Léo Taxil persiste à attribuer la mort de Gambetta à la Maçonnerie et il accuse avec la dernière précision une sœur maçonne qui est une grande notoriété parisienne. Nous ne pouvons croire à l'action des loges dans l'aventure d'un ordre très vulgaire qui a coûté la vie au retentissant tribun, alors que la secte avait un intérêt si puissant à le conserver. Mais pourquoi la sœur si clairement désignée n'intente-t-elle pas un procès en diffamation à M. Léo Taxil? Ce n'est pas lui qui s'en plaindrait assurément, ni le public non plus.

— En même temps que ce gros volume, M. Léo Taxil donne un supplément à la liste de francs-maçons qu'il avait publiée il y a deux ans et qui contenait quinze mille noms avec prénoms, professions et domiciles. Celle-ci contient neuf mille noms nouveaux, soit un total de 24,000 noms. Ce répertoire, disposé par ordre alphabétique, est très précieux pour les polémiques politiques et aussi pour les luttes judiciaires que nos amis sont appelés à soutenir. M. Léo Taxil nous dit dans sa préface que sa première liste n'a provoqué que huit réclamations de la part de personnes qui ont été à des banquets maçonniques, mais qui prétendent n'avoir pas été initiées. Tel est le cas de M. de Marcère, de M. Calmon, de M. Albert Decrais. Quant au général Boulanger, il s'était fait présenter à une loge parisienne : il a eu son parrain, son répondant, il a été scrutiné deux fois et déclaré admissible aux épreuves. Mais, au dernier moment, il s'est ravisé et n'est pas venu à la loge.

— On suivrait incomplètement le mouvement maçonnique contemporain, si l'on en restait toujours aux frères Trois-Points, aux Rose-Croix, aux Kadoshs et aux Suprêmes Conseils. Il s'accuse depuis une vingtaine d'années par une reprise très sensible de l'occultisme. L'impulsion est partie de quelques loges américaines et l'idée a été développée par des francs-maçons anglais qui ont cherché à pénétrer et à s'approprier les prestiges très réels, mais d'un caractère nettement satanique, pratiqués dans certains sanctuaires indiens. Tandis que les uns s'adonnaient à ces pratiques, d'autres, glanant quelques bribes des investigations scientifiques récentes sur la métaphysique des brahmanes et des bouddhistes, ont prétendu reconstituer la « science ésotérique, » telle que l'enseignaient les gnostiques. Ces aberrations ont pénétré en France et ont fait un certain nombre de recrues dans le Paris cosmopolite qui se groupe autour de l'Arc-de-Triomphe et dans le Quartier latin, aux deux extrémités de l'échelle sociale. Nous avons déjà, à plusieurs reprises, signalé les publications de la *Société théoso-*

phique, qui tirent l'œil aux vitrines des libraires par leurs couvertures rouges chargées de signes cabalistiques. Quoique édité par une librairie académique et se présentant avec les apparences de la respectabilité et du poncif voulus, le volume de M. Édouard Schuré appartient à la même catégorie de publications. L'auteur, après une dédicace enthousiaste à la mémoire d'une femme aimée qui continue à inspirer ses travaux, prétend exposer la science ésotérique telle qu'elle a été enseignée par Rama, Krisna, Hermès, Orphée, Pythagore, Platon, à qui il se permet d'associer les noms de Moïse et de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il expose la vie de Rama et de Krisna avec des détails aussi précis que s'il y avait été et esquisse ensuite de la même manière, quoique plus rapidement, celles de Moïse et de Jésus-Christ. Le seul mérite de M. Édouard Schuré est d'exposer assez clairement les « principes essentiels » de la doctrine ésotérique (p. xx de l'*Introduction*). Nous les reproduisons sans y changer un mot et sans commentaires, car il est bon que nos lecteurs les connaissent par eux-mêmes :

« L'esprit est la seule réalité. La matière n'est que son expression inférieure, changeante, éphémère, son dynamisme dans l'espace et le temps. — La création est éternelle et continue comme la vie. — Le microcosme-homme est par sa constitution ternaire (esprit, âme et corps), l'image et le miroir du macrocosme-univers (monde divin, humain et naturel), qui est lui-même l'organe du Dieu ineffable, de l'esprit absolu, lequel est par sa nature père, mère et fils (essence, substance et vie). — Voilà pourquoi l'homme image de Dieu peut devenir son verbe vivant. La gnose ou la mystique rationnelle de tous les temps est l'art de trouver Dieu en soi, en développant les profondeurs occultes, les facultés latentes de la conscience. — L'âme humaine, l'individualité est immortelle par essence. Son développement a lieu sur un plan tour à tour descendant et ascendant par des existences alternativement spirituelles et corporelles. — La réincarnation est la loi de son évolution. Parvenue à sa perfection, elle y échappe et retourne à l'esprit pur, à Dieu, dans la plénitude de sa conscience. De même que l'âme s'élève au-dessus de la loi du combat pour la vie, lorsqu'elle prend conscience de son humanité, de même elle s'élève au-dessus de la loi de la réincarnation lorsqu'elle prend conscience de sa divinité. »

Comme conclusion pratique et pour faire triompher cette doctrine, dont la base est la métempsycose, M. Édouard Schuré fait appel au christianisme qu'il veut bien considérer comme le résumé de l'histoire du monde et comme étant encore actuellement la plus grande force intellectuelle et pratique. Mais il faut pour cela « l'élargissement du dogme chrétien, une réorganisation de l'Église selon une initiation graduée, qui plaçerait à sa tête les hommes en possession de la

science ésotérique... Alors la réconciliation de l'Europe et de l'Asie s'en suivrait..... »

L'auteur prétend invoquer à la fois les découvertes les plus récentes de la physique et les travaux des égyptologues et des indianistes. Il ne connaît les uns et les autres que de troisième main et très vaguement. Comme érudition historique, il en est absolument au même point que Fabre d'Olivet, que Reghellini, que Ragon. Nous rappelons ces auteurs maçonniques parce que la théorie de M. Schuré est une de celles qui sont constamment enseignées dans certains grades maçonniques. Le Père Deschamps, dans son ouvrage sur *les Sociétés secrètes,* auquel il faut toujours recourir, l'a indiqué avec une grande pénétration et le développement contemporain de cette forme de l'action maçonnique justifie sur ce point encore sa profondeur de vues et sa sûreté d'informations.

— Mais ces actions maçonniques spéciales dans le sens d'une concentration d'impiété et d'immoralité, ce travail en profondeur, comme nous pourrions l'appeler, ne doit pas faire perdre de vue son travail bien plus important dans le sens de l'expansion et de la diffusion. C'est ce qu'a très bien saisi un écrivain espagnol justement célèbre, don Sarda y Salvany, l'auteur du livre qui fit tant de bruit : *Le Libéralisme est un péché !* Malgré ce titre retentissant, don Sarda est un esprit très pondéré et très modéré dans le meilleur sens du mot, car la vérité complète l'est essentiellement.

Il parle dans l'opuscule dont nous avons transcrit le titre, non plus seulement de la Franc-Maçonnerie, mais du *maçonnisme.* Que signifie ce néologisme ? Il l'explique fort judicieusement : « Le *maçonnisme* est plus que la Maçonnerie... c'est la doctrine qu'ont l'habitude de tenir, de professer et de pratiquer plusieurs de ceux qui « matériellement » ne peuvent pas être appelés francs-maçons parce qu'ils ne sont pas matériellement inscrits sur les registres de la Maçonnerie. Le maçonnisme est l'influence maçonnique dans les lois, dans la diplomatie, dans les lectures, dans l'enseignement, dans les œuvres de bienfaisance, dans les arts, dans les plaisirs publics..... »

Sans une longue conspiration qui a duré près de deux siècles, sans la trahison de maints personnages qui avaient pour mission de le défendre, l'ancien ordre social chrétien ne se serait pas effondré ; mais aujourd'hui qu'il est renversé, le naturalisme, qui est le fond de la doctrine des loges, poursuit sa marche indépendamment d'elle. Il a assez de complices et de points d'appui dans le cœur humain livré à l'action du péché originel ! On s'explique donc très bien, comme le fait remarquer don Sarda, que bien des promoteurs des idées chères à la Maçonnerie ne fassent pas partie des loges. Beaucoup d'esprits indépendants repoussent même cet embrigadement avec les honteuses

sujétions qu'il comporte, sauf à accomplir pour leur part comme hommes publics, professeurs, littérateurs, le grand œuvre de la secte. Il n'en faut donc pas moins poursuivre cette doctrine dans ses conséquences et ses applications contemporaines. C'est ce que fait l'auteur de cet opuscule avec beaucoup de sagacité et une grande connaissance de son temps. La Maçonnerie attaquant la religion, la famille, la propriété, l'école chrétienne et la moralité générale, de la même manière en Espagne que chez nous, ce petit volume est excellent à répandre dans tous les milieux.

— L'*Étude sur le Maçonnisme et le Catholicisme* est le principal morceau d'un volume où don Sarda y Salvany a réuni divers mélanges de controverse sur les principales questions religieuses et sociales du temps présent. Nous y avons remarqué d'excellents aperçus sur les caractères de la lutte actuelle. Elle ne comporte plus pour personne l'abstention et l'indifférence, car elle est surtout intellectuelle et tout homme réagit sur la pensée de son semblable. L'auteur insiste beaucoup sur la question des écoles laïques et sur celle du mariage civil. En Espagne, on n'en est qu'à ce premier degré du « maçonnisme » pervertissant la famille. N'est-ce pas pour l'avoir trop facilement accepté en France que nous en sommes arrivés au divorce. Et cette fois, il n'est pas relativement inoffensif, comme il l'avait été sous le premier Empire à cause de la résistance des mœurs chrétiennes. Les statistiques du compte rendu de la justice civile pour 1887 disent quelle perturbation la loi du f.·. Naquet introduit chaque année davantage dans la constitution de la société française. Claudio Jannet.

Les Finances françaises sous l'Assemblée nationale et les Chambres républicaines. *La Gestion conservatrice et la Gestion républicaine jusqu'aux conventions (1872-1883)*, par Amagat, député du Cantal. Paris, Plon et Nourrit, 1886, in-8 de iii-502 p. — Prix : 10 fr.

Ce livre de l'éminent député du Cantal, dont la compétence financière est maintenant établie par d'éloquents discours et de solides travaux, sera un précieux instrument de travail pour les économistes, les publicistes, les hommes politiques, pour tous ceux en un mot que les questions budgétaires ne sauraient laisser indifférents. Il contient une masse considérable de renseignements toujours assez difficiles à trouver et accuse une somme énorme de travail. Faire l'histoire d'un budget de façon à ce qu'on puisse le suivre à travers ses différentes transformations, depuis le jour où il a été proposé jusqu'à celui de son règlement définitif, ce n'est pas déjà une petite affaire. Mais prendre douze budgets, nous les faire voir tour à tour proposés, rapportés, discutés, votés, réglés définitivement, c'est une tâche énorme et dont peuvent se rendre compte ceux-là seuls qui savent ce qu'un seul

budget représente de volumes imprimés. C'est tout cela, presque toute une bibliothèque, que M. Amagat résume en un seul volume. Inutile d'ajouter qu'il n'y a pas de place dans un travail aussi condensé, aussi serré, aussi plein, pour tout ce qui est polémique, déclamation et rhétorique : des résumés, des chiffres et des notes, et c'est tout, et ceux qui auront à consulter ce livre trouveront que c'est beaucoup. Toutefois, s'il n'y a pas de polémique dans ce beau travail, il y a une comparaison instructive au plus haut degré et l'auteur a bien raison, dans sa préface, d'en tirer des conclusions. Il en résulte que, de 1872 à 1876, sous la gestion conservatrice, les finances de la France, après avoir fait face aux charges les plus écrasantes qu'eût jamais eu à supporter un pays, n'ont jamais cessé de s'améliorer et de voir s'augmenter leurs excédents; et que, de 1876 à 1883 (après 1883 c'est encore pire), sous la gestion républicaine, le déficit a reparu pour aller en s'aggravant chaque année, jusqu'à nous faire entrevoir un abîme où pourrait sombrer, si l'on n'y prenait garde, la prospérité de notre pays. Nous signalons ce livre aux nouveaux députés que la France s'est donnés ; puissent-ils comprendre les leçons qui s'en dégagent et, ce qui vaut mieux, en tirer profit ! P. Talon.

Traité de sylviculture, par L. Boppe, professeur de sylviculture à l'École nationale forestière, membre du conseil supérieur de l'agriculture. Nancy et Paris, Berger-Levrault, 1889, gr. in-8 de xxxvi-444 p. — Prix : 10 fr.

Le *Traité de sylviculture,* de M. Boppe, vient à propos, non pas certes pour remplacer le classique *Cours de culture des bois,* de Lorentz et Parade, — de telles œuvres de maîtres ne se remplacent pas, — mais pour le compléter en le mettant au niveau des progrès accomplis et des connaissances acquises depuis son apparition en 1837, comme aussi pour en généraliser l'enseignement. L'œuvre des fondateurs de l'École forestière de Nancy s'adressait surtout aux promotions successives des élèves de cette école. A une époque où la science de la culture des bois était oubliée en France, il fallait tout d'abord en jeter les premières assises par la constitution d'un personnel d'hommes spéciaux, destinés à en faire pénétrer les principes dans l'administration publique. Aujourd'hui que, depuis plus d'un demi-siècle, l'École de Nancy a répandu ses élèves par toutes les régions forestières de la France, le moment est venu, d'étendre, de vulgariser les saines traditions de la science au profit du public forestier tout entier, élèves et praticiens, agents des administrations publique ou privées, propriétaires et exploitants. Tel est le but poursuivi et, croyons-nous, heureusement atteint, par l'auteur du *Traité de sylviculture.* Il a partagé son œuvre en cinq grandes divisions : 1° *Constitution naturelle de la forêt ;*

— 2° *Sa constitution économique ;* — 3° *Traitement des forêts ;* — 4° *Leur exploitation;* — 5° enfin, *Peuplements artificiels.*

I. — La forêt est constituée naturellement par la réunion en massifs d'un nombre plus ou moins grand de végétaux ligneux arborescents, arbres proprement dits ou rejets crus sur la souche des arbres abattus. L'arbre lui-même est un composé de parties diverses, d'organes ayant chacun leur rôle dans sa vie, son développement, ses formes, sa reproduction ; et ces divers effets de la végétation font eux-mêmes fonction des climats, des sols, des expositions, des altitudes, lesquels exercent leur influence par trois agents essentiels, l'eau, l'air et le soleil : l'eau qui sert de véhicule aux matières nutritives de la plante, et fournit à celle-ci l'hydrogène et l'oxygène entrant dans leur composition ; l'air qui, sous l'action des radiations calorifiques et lumineuses, lui procure le carbone nécessaire à la formation de ses tissus, tandis que la clorophylle, sous l'influence de la lumière solaire, colore ses parties vertes. Mais l'arbre n'est pas unique en son espèce. Il compte des représentants dans nombre de familles végétales, et chaque type arborescent, chaque essence, obéit à des lois particulières qu'il faut connaître. De là, les monographies d'essence qui forment un chapitre important de la première partie. A sa suite, l'auteur étudie l'arbre, non plus considéré isolément, individuellement, mais à cet état de collectivité que, dans le langage technique, on nomme « peuplement » forestier, et qui implique les conditions à réaliser pour la perpétuité de cet état, pour son amélioration s'il est défectueux par quelque côté, pour son maintien indéfini s'il offre une composition aussi parfaite que les circonstances locales le permettent.

II. — La *Constitution économique* de la forêt ne se rapporte que d'une manière indirecte aux phénomènes de physiologie végétale que nous avons envisagés en étudiant sa constitution naturelle. Elle en tient compte cependant, mais accessoirement en quelque sorte, comme moyen et non comme but. Le but, ici, c'est le meilleur revenu à tirer de la forêt considérée comme capital, suivant la nature des produits que l'on se propose de lui faire réaliser. On arrive à ce résultat par l' « aménagement, » opération fort compliquée, et qui exige des études spéciales, mais dont les principes généraux entrent comme partie intrinsèque dans la sylviculture ; car elle étudie les diverses conditions de l' « exploitabilité » des arbres et des peuplements, laquelle varie dans certaines limites, suivant les besoins de la consommation ou l'intérêt particulier du propriétaire, et sert de base à la détermination de la « possibilité. » C'est d'après cette dernière que s'établissent les divers systèmes d'aménagement, suivant qu'elle est réglée par nombre d'arbres, par stères ou mètres cubes de bois, ou bien par étendue de terrain.

III. — Le *Traitement des forêts* peut se définir : « l'ensemble des

opérations culturales qui leur sont appliquées systématiquement, en vue d'obtenir la plus grande quantité possible de bois exploitable. » Il est forcément en corrélation intime avec l'aménagement; mais on peut, par abstraction, le concevoir et l'envisager séparément. Car si l'aménagement est subordonné au mode de traitement qu'exige le peuplement d'une forêt, celui-ci peut être étudié en se plaçant au point de vue purement cultural, et sans se préoccuper de la question du capital et du taux de l'intérêt.

Si on laisse de côté les modes d'exploitation des arbres en « émonde » et en « têtards » que l'auteur avait le devoir d'exposer, mais qui ne sont que d'une importance secondaire, les différents modes de traitement des forêts se rattachent tous à trois types principaux : La « futaie » dans « laquelle on laisse croître les arbres en pleine venue, de manière à ce qu'ils puissent régénérer le peuplement par l'ensemencement naturel de graines tombées de leurs cimes ; le « taillis simple, » où le peuplement se régénère par les rejets des souches, les arbres ou rejets étant exploités à des âges relativement peu avancés; le « taillis composé » ou mieux « taillis sous futaie, » qui est un régime intermédiaire entre les deux précédents, un certain nombre d'arbres étant, à chaque exploitation du taillis, réservés pour croître au-dessus du nouveau peuplement. Nous passons sous silence un mode particulier d'exploitation des taillis, appelé « furetage, » qui n'est guère employé que pour le hêtre et encore assez rarement.

Les régimes du taillis ne sont applicables qu'aux essences dont les souches ont la faculté de donner des rejets après la coupe de l'arbre, c'est-à-dire aux essences angiospermes ou feuillues. Les gymnospermes représentés dans nos climats par les arbres conifères ou résineux, étant dépourvus de cette faculté, le régime de la futaie leur est seul applicable. Ce régime comporte lui-même plusieurs modes. Notre auteur les ramène à deux seulement : la futaie jardinée et la futaie régulière, à laquelle il rattache le traitement dit à « tire et aire. » Dans la première, tous les âges, depuis le gemmule sortant de terre jusqu'à l'arbre prochainement exploitable, sont mélangés pêle-mêle sur toute l'étendue de la forêt; et l'on va chercher chaque année, pour les abattre, les arbres mûrs, là où ils se trouvent : c'est à peu près l'état de nature. Dans la futaie régulière, les peuplements sont rangés de proche en proche par classes d'âges : quand on exploite à tire et aire, on se borne à abattre chaque année la partie la plus âgée des peuplements sur une surface égale au quotient de leur étendue totale divisée par l'âge d'exploitabilité. C'est une méthode toute primitive et à peu près abandonnée. On l'a perfectionnée au moyen d'éclaircies périodiques par lesquelles on desserre les peuplements au fur et à mesure des exigences de la végétation en espace et proportion d'air et de lumière :

l'assiette judicieuse de ces coupes d'amélioration et leur application, concurremment avec les coupes principales, à la réalisation de la possibilité, exigent un ensemble d'études et d'opérations compliquées et savantes qui, tout en facilitant et hâtant l'œuvre de la nature, mettent à contribution toute l'habileté et tout l'art du forestier. C'est ce que, dans la langue courante, on appelle, par une sorte d'antiphrase, la « méthode naturelle. » Ce n'est que par les longs et laborieux efforts de plusieurs générations de forestiers qu'une forêt peut être amenée à l'état de peuplements réguliers constitués d'après la méthode naturelle, car ils n'existent pas dans la nature : on y parvient par un traitement provisoire dit de « transformation. » De même, si l'on veut passer du régime du taillis à celui de la futaie, ou du taillis simple ou taillis composé et réciproquement, l'on recourt à des traitements de « conversion. »

IV. — L'*Exploitation*, en sylviculture proprement dite, s'entend des règles à suivre pour l'abatage des bois, leur façonnement sommaire tant en vue de préparer les matières premières ayant le bois pour base, que d'assurer la régénération de la partie exploitée en n'endommageant pas, ou le moins possible, l'avenir du peuplement ultérieur ou restant. Elle s'étend également aux mesures à prendre pour réparer sans retard les dégâts que l'on n'aura pas pu éviter, pour assurer, dans les taillis composés, la bonne venue des arbres de futaie réservés, pour protéger efficacement contre tous dangers intérieurs ou extérieurs le recrû qui suit l'exploitation, etc.

V. — Les *Peuplements artificiels* font le sujet de la cinquième et dernière grande division de l'ouvrage. Par cette rubrique il faut entendre la création artificielle de massifs forestiers par voie de semis, de plantation, de marcottage ou de plançons (boutures de bois blancs), dans toutes les conditions possibles ; qu'il s'agisse de travaux d'utilité publique, facultatifs ou obligatoires pour la restauration des montagnes, la consolidation des terrains en pente, la correction des torrents et la fixation des dunes de sables, ou bien d'utilisation de terrains que leur qualité mauvaise ou médiocre ou les circonstances économiques rendent impropres à une culture suffisamment rémunératrice. Il y a là, en cent et quelques pages, presque un traité ex professo sur la matière, lequel n'intéresse pas moins les propriétaires particuliers que les agents de l'administration publique : on ne saurait trop en recommander la lecture et l'étude attentive à tous ceux qui possèdent des terrains dans quelqu'une des conditions que nous venons d'énumérer.

On peut voir, par cette rapide analyse, que le *Traité de sylviculture* généralise les notions de cette science à toutes les applications utiles qu'elle est susceptible de recevoir en nos climats.

C. de Kirwan.

BELLES-LETTRES

Bulgarische und politische Grammatik von Dr FRANZ LADISLAV CHLEBORAD. Wien, 1888, in-8 de VIII-216 p. — Prix : 5 fr. 25.

C'est la première fois que je rencontre un manuel scolaire où la politique du jour soit systématiquement mêlée à l'étude de la langue, où les règles de grammaire soient perpétuellement illustrées par des exemples tirés de l'ordre politique. L'auteur a eu soin d'expliquer cette étrange alliance, et son explication n'était point de trop. Employé dans l'administration de la Roumélie, ce fut pour lui l'occasion d'apprendre la langue bulgare; à l'aide du tchèque, sa langue maternelle, et du russe, il continua ses études après avoir quitté la Roumélie, où son séjour n'a pas été long, mais dont les habitants lui avaient inspiré une profonde sympathie. Le présent ouvrage a été composé pour témoigner de l'intérêt qu'il portait à la nation bulgare. Telle est l'origine de ce livre, fruit des loisirs et des sentiments panslavistes tout ensemble de l'auteur, livre très élémentaire, pratique, muni de nombreux exercices dont le texte original est toujours accompagné d'une traduction allemande, le manuel étant destiné à l'usage des Allemands ou des Slaves sachant l'allemand et désireux d'apprendre les éléments du bulgare. Dans cette vue, l'auteur a eu soin de marquer partout l'accent, lequel suit des lois un peu différentes de celles des langues tchèque et russe. Il distingue dans le bulgare trois dialectes principaux : ceux du Danube, de Thrace et de Macédoine, mais les règles de sa grammaire s'appliquent uniquement à la langue bulgare littéraire qui est aussi la langue de la législation. Au reste, il n'y a rien de particulier à dire sur ce qui en fait le fond. Le côté original et curieux de ce manuel est sans contredit l'élément politique introduit sous forme d'exemples au choix desquels a présidé d'un bout à l'autre une idée panslaviste très accentuée. En voici quelques échantillons traduits en français et que chacun pourra vérifier à l'aide des renvois ci-joints : « La Bulgarie est indépendante de fait; elle le sera aussi de droit. Qui l'a rendue libre? La Russie (p. 177). — La Russie a sacrifié cent mille hommes pour émanciper les Bulgares (p. 162). — Secouer tout joug étranger, tel est le but commun de tous les patriotes bulgares (p. 184). — O Slaves! quand donc replanterez-vous la croix sur la coupole de Sainte-Sophie (p. 23)? — Serbes et Bulgares! unissez-vous contre les ennemis des Slaves (*ibid.*)! — O Serbe! pourquoi étrangles-tu le Bulgare (*ibid.*)? — A Slivnitza, les Serbes ont senti la griffe du lion bulgare (p. 24). — Frères! n'oubliez pas les pauvres Macédoniens! On empale leurs fils; on pille leurs villages; on viole leurs femmes et leurs filles. Bulgares! délivrez vos frères (p. 24). — Les Turcs n'accordent aucune liberté religieuse aux chrétiens (p. 23). Ils traitent les Slaves en esclaves



(p. 22). — Dans l'officine diplomatique, vraie cuisine magicienne, il s'est amassé tant d'éléments inflammables qu'il suffit d'une occasion quelconque pour déterminer une épouvantable explosion (p. 112). — Quelle alliance est nécessaire au maintien de la Bulgarie indépendante? (p. 98)? — De tous les peuples européens, l'Angleterre est le seul qui n'ait pas d'ami sincère. Sa politique d'épicière, ses empiètements sur le développement naturel des peuples des Balkans l'ont rendue odieuse; elle n'a pour alliés que des gens avides d'argent (p. 92). — La conservation de l'Autriche est une condition indispensable de la paix entre les Slaves et les Allemands (p. 49). — L'histoire comptera le prince de Bismarck au nombre des plus grands hommes d'État, de ceux qui ont exercé une grande influence sur le genre humain. Il le doit à sa prudence et à son activité, sans lesquelles il ne serait point devenu homme de sang et de fer (p. 33). — Les bons Slaves aiment la langue de leurs ancêtres; bien des Polonais cependant l'abandonnent par haine pour leurs frères (p. 29). — Les guerres hussites ont contribué à relever le sentiment national des Tchèques (p. 49). — O Napoléon! que de fois as-tu péché contre le cinquième commandement! l'histoire inscrira ton nom parmi les plus cruels homicides! (p. 178) etc., etc. »

Évidemment, l'auteur appartient à ce qu'on appelle « la jeune Bohême, » voire à ce que le parti a de plus russophile et de plus militant. Il est évident aussi que la grammaire ne gagne rien à être changée en un instrument de propagande politique. J. Martinov.

Œuvres de Molière. Nouvelle édition, revue sur les plus anciennes impressions et augmentée de variantes, de notices, de notes, etc., par Eugène Despois et Paul Mesnard. Tome dixième. Paris, Hachette, 1889, in-8 de 486 p. — Prix : 7 fr. 50.

Nous avons déjà, à de nombreuses reprises, entretenu nos lecteurs (voir t. XI, p. 282; t. XIII, p. 325; t. XVI, p. 333; t. XXV, p. 239; t. XXIX, p. 405; t. XXXII, p. 424; t. XXXV, p. 494; t. XLI, p. 331; t. XLVI, p. 423), de la belle édition de Molière faisant partie de la collection des « Grands Écrivains de la France, » publiée par la maison Hachette. Voici le tome X, entièrement rempli par une *Notice bibliographique* due à M. Paul Mesnard qui, après la mort de M. Eugène Despois, a continué la publication. Dans ce travail, élaboré avec une conscience, un tact, une érudition, un sens littéraire que l'on est habitué à trouver dans tout ce qui sort de la plume de l'auteur, nous avons le dernier mot de l'histoire sur la vie de Jean-Baptiste Poquelin. M. Paul Mesnard a profité des recherches de tous ses devanciers; rien ne lui a échappé : il suit Molière pas à pas depuis sa naissance dans ce vieux Paris, où l'on cherche vainement l'emplacement de la maison où Marie Cressé lui donna le jour, jusqu'à sa mort, si foudroyante, au sortir

de la quatrième représentation du *Malade imaginaire.* Tous les points obscurs et controversés de cette existence, — et ils sont nombreux, — sont examinés à la lumière des sources originales; tous les contes accrédités par Grimarest, qui écrivit la première *Vie de Molière,* sont péremptoirement réfutés. Nous possédons enfin une biographie complète, où l'homme, l'auteur, le comédien apparaissent sous leurs véritables traits; nous avons, en même temps, des appréciations pleines de justesse sur le caractère de Molière.

Il nous suffira, en signalant cette remarquable étude, de mettre en relief les points principaux qui ressortent de l'exposé de M. Paul Mesnard. Il entre dans de minutieux détails sur la jeunesse de Molière, sur le milieu où celui-ci étudia, sur l'influence que l'enseignement de Gassendi, cet « épicurien mitigé, » exerça sur son intelligence. « Il est certain qu'entouré, chez Gassendi, de jeunes esprits forts, il avait respiré là un air de *libertinage* (au sens de libre pensée)... En quittant de tels camarades, il est entré dans la vie mal prémuni contre les entraînements de son âge; et l'on ne s'étonnera pas de le trouver sans répugnance pour la société de nouveaux amis que ne recommandait pas la régularité de leur vie » (p. 59 et 61). M. P. Mesnard ne cache pas ce que le côté moral laisse à désirer chez Molière : « Il ne faut pas se dissimuler, dit-il (p. 78), que Molière ne débute pas en excellente compagnie dans la carrière de son choix. » L'histoire des liaisons du comédien et de son mariage avec Armande Béjart l'occupe longuement. Tout en la dégageant des insinuations calomnieuses produites à ce sujet, il fait à juste titre la part du blâme : « De toute façon, Molière a été en faute dans un mariage qui n'était pas digne de lui, à moins qu'on n'aille jusqu'à mettre en doute (on l'a fait) sa liaison avec la comédienne Béjart. Autrement, n'eût-il pas épousé la fille mais la sœur de sa maîtresse, il n'y a pas excès de rigorisme à dire que la tache sur son honorable caractère ne serait pas effacée, mais seulement très atténuée... La vérité est que, vivant dans le monde du théâtre, il s'y était familiarisé avec une morale très facile en toute occasion où l'amour est en jeu. Jugeons-le comme un comédien, quelque coin qu'il eût réservé dans son âme à d'honnêtes et nobles sentiments » (p. 263). — « Il est clair, dit ailleurs M. P. Mesnard (p. 275), en parlant de *l'École des femmes,* que Molière, sans mériter d'être taxé d'impiété, était imbu d'une philosophie dont la liberté pouvait inquiéter. » — « Son éducation, dit-il encore (p. 331), à propos de *Tartuffe,* ses liaisons avec des hommes qui passaient pour incrédules ne permettent guère de douter qu'il ne fût du moins un esprit très libre. » — « Il n'y a pas d'apparence qu'il ait voulu prêcher l'athéisme... Il a toutefois (voir *le Festin de Pierre*) beaucoup osé dans le portrait de son incrédule qui, tout coquin qu'il soit représenté, montre jusqu'à la fin de brillantes

qualités d'esprit et d'audace intrépide... Mais de moins intolérants que Rochemont et le prince de Conti purent être d'avis que le théâtre, malgré le coup de foudre final, ne montrait pas sans inconvénient une si brillante peinture du dangereux scepticisme qui dès lors avait envahi beaucoup d'âmes » (p. 324). En parlant des misères, « imparfaitement connues d'ailleurs, » de la vie domestique de Molière, l'auteur écrit (p. 358-59) : « Tout ce qui est regrettable dans sa vie privée, tout ce qui a blessé non seulement le bonheur, mais la dignité de cette vie, est venu des liaisons avec les Béjart, du mariage qui les a rendues plus étroites encore. Il n'en est sans doute pas moins resté chez notre grand poète de nombreuses marques du caractère de l'honnête homme : mais on ne les reconnait pas toujours au milieu des mœurs, trop acceptées par lui, de ce monde du théâtre auquel étaient étrangères les délicatesses d'un cœur capable de trouver en lui-même l'image du noble Alceste. De là entre telles et telles faiblesses de la conduite de Molière et le sentiment qu'il avait certainement de l'honneur, un désaccord qui dut être une de ses souffrances. »

Nous croyons avoir donné une idée suffisante du remarquable travail de M. Paul Mesnard, où nous avons été heureux de rencontrer une élévation de pensée qui lui fait honneur. Terminons par cette réflexion placée à la suite du récit de la mort de Molière, assisté de deux religieuses qu'il avait recueillies dans sa maison : « Visitandines, Bénédictines ou Clarisses, deux servantes de Dieu et des pauvres, en prières près du lit de mort de Molière et encourageant sa dernière pensée, on aimera toujours à se représenter ce tableau touchant, ne pouvant douter qu'il ne soit vrai. » G. DE B.

Les Comédies de Molière en Allemagne, *le Théâtre et la Critique*, par AUGUSTE EHRHARD, ancien élève de l'École normale supérieure, chargé de cours à la Faculté des lettres de Grenoble. Paris, Lecène et Oudin, 1888, in-8 de XXVIII-545 p. — Prix : 8 fr.

L'auteur des *Comédies de Molière en Allemagne* prend le théâtre allemand à ses débuts dans les *Haupt- und Staatsactionen*. Selon lui, Shakespeare n'étant pas encore découvert, et nos tragiques ne devant jamais être compris des Allemands, le seul Molière pouvait être utilement proposé comme modèle pour la réforme nécessaire ; il avait beaucoup puisé dans le fonds commun des nouvelles italiennes et n'était, d'ailleurs, point un inconnu de l'autre côté du Rhin. Les acteurs et les auteurs de comédies lui empruntèrent beaucoup, en effet, soit ouvertement, soit en cachette. Mais s'il eut quelques admirateurs passionnés, il eut encore plus de détracteurs, et je serais tenté de croire que nos comédies classiques, pas plus que nos tragédies, n'étaient à la portée des Allemands. Les maîtres de la critique, Gottsched, Lessing, Schle-

gel, pendant trois générations successives, furent constamment hostiles à l'idée d'une réforme du théâtre par l'étude et l'imitation de Molière. M. Ehrhard ne leur pardonne pas ce manque d'égards pour son poète favori. Il oublie trop que l'Allemagne était alors, au point de vue intellectuel et littéraire, de plus d'un siècle en arrière sur la France. Or, quand une nation se met au pas de ses voisines plus avancées en civilisation, elle ne s'arrête pas aux stages intermédiaires et cherche à s'assimiler le bon et le mauvais de ses modèles tels qu'ils s'offrent actuellement à elles. Ce qui arrive en ce moment et sous nos yeux à la Russsie est l'histoire de l'Allemagne au siècle dernier. L'Allemagne s'éveillant en plein dix-huitième siècle, n'a pu avoir d'âge classique : à Molière, Gottsched devait préférer Destouches, et Lessing, Diderot. Avec toute son indépendance d'esprit et de cœur, Gœthe lui-même est bien moins un classique qu'un homme de son pays et de son temps. M. Ehrhard est obligé de reconnaître vers la fin de son livre, à propos du *Don Juan* de Paul Heyse, que l'imitation de Molière n'est pas tant à recommander et que notre grand comique est resté incompris. « Il est extrêmement dangereux, de nos jours, dit-il, de faire des emprunts aux comédies de Molière, même si l'on se réserve le droit d'altérer et de renouveler les types ou les situations qu'il fournit. Il vaut mieux que les auteurs dramatiques rompent toute attache avec lui, et qu'ils nous donnent résolument du moderne. » — « .... Quand on est témoin, dit-il encore, de cette réaction brutale contre le culte des moliéristes, quand on voit d'autre part les plus grands admirateurs de notre poète lui adresser des reproches ou parfois des éloges immérités, quand Baudissin condamne ses farces, quand Laun incline à préférer à ses comédies celles de Shakespeare, quand Schweitzer exalte en lui un champion avancé du *Kulturkampf*, on se demande si Molière sera jamais vraiment compris et définitivement populaire en Allemagne. » Conclusion un peu découragée qu'il eût été bien de prévoir plus tôt. Il n'en faut pas moins louer M. Ehrhard de la patience qu'il a déployée à compulser et analyser une énorme quantité de documents; mais l'ouvrage se ressent un peu de la fatigue de l'écrivain, laquelle se communique parfois jusqu'au lecteur. L'érudition et l'agrément ne sont pas d'irréconciliables ennemis. M. Ehrhard a lu trop de dissertations allemandes : il lui en reste quelque chose, même dans le style, qui manque de cette élégante légèreté, de cette concision lumineuse, auxquelles nous attachons, en France, tant de prix. Certaines négligences étonnent chez un professeur de l'Université et s'accordent mal avec le ton grave du livre : « blaguait leur gloire, » « un tas de façons, » « à force de vivre avec Gottsched, » « une de Sévigné allemande. »

EMM. DE SAINT-ALBIN.

Shakespeare, par JAMES DARMESTETER, professeur au Collège de France. Un volume orné de deux portraits et de plusieurs reproductions. Paris, Lecène et Oudin, 1889, in-8 de 239 p. — Prix : 1 fr. 50.

Le *Shakespeare* de M. James Darmesteter fait partie de la collection des *Classiques pour tous* dont il a souvent été parlé ici avec éloge. Le grand poète anglais méritait de n'être pas oublié dans ces tentatives de vulgarisation, et M. Darmesteter ne pouvait que se montrer à la hauteur de sa tâche. Le cadre cependant étant un peu étroit pour une œuvre si considérable et si variée, le commentateur a dû sacrifier les ombres et ne conserver que les parties lumineuses : il ne nous donne pas tout Shakespeare, mais le meilleur de Shakespeare. Après avoir rappelé en quelques pages les faits connus de la vie du poète, M. Darmesteter, dans une étude d'ensemble, ingénieuse et intéressante quoique non inédite, justifie la division qu'il a adoptée, en années d'apprentissage, période d'épanouissement, période pessimiste, période optimiste. Ce groupement a l'avantage d'établir une classification synthétique sans rompre l'enchaînement de l'ordre chonologique. L'analyse de chaque pièce, forcément succincte, mais agrémentée de fréquentes citations heureusement choisies et parfaitement traduites, rend bien, par son côté le plus brillant, la physionomie de l'original. Mais ne manque-t-il pas quelques ombres au tableau, un grain de critique à une juste appréciation? Le lecteur non prévenu du décompte à faire entre ce qui appartient en propre au poète et ce qui — défaut ou qualité — était alors du domaine public, ne sera-t-il pas choqué, s'il veut connaître par lui-même un de ces chefs-d'œuvre de Shakespeare, « du comique grossier et ennuyeux où il se complait souvent sans nécessité... des raffinements, des pointes, des jeux d'esprit? » Gardera-t-il seulement un souvenir bien net des visions aperçues dans ce kaléïdoscope si rapidement tourné devant son œil ébloui?

EMM. DE SAINT-ALBIN.

Nicola Spedalieri publicista del secolo XVIII, por G. CIMBALI. Città di Castello, tip. S. Lapi, 1888, 2 vol. gr. in-8 de CX-664 p. — Prix : 10 fr.

L'abbé Nicolas Spedalieri, né à Bronte, en Sicile, en 1740, mort à Rome en 1795, tient une place importante dans l'histoire littéraire du XVIIIe siècle. Prêtre pieux, professeur de théologie au séminaire de Montréal, puis bénéficier de Saint-Pierre, et jouissant de l'amitié de Pie VI, il a écrit successivement une dissertation contre le fanatisme théologique, des réfutations de Fréret et de Gibbon, et enfin un traité *Dei diritti dell' Uomo,* publié en 1791, au moment où la Révolution triomphante menaçait le gouvernement pontifical. Spedalieri voulait combattre Rousseau ; mais sa réfutation est elle-même fortement impré-

gnée des idées du siècle. Il démontre que le prétendu état de nature n'a jamais existé, mais il admet la théorie du pacte social et la souveraineté du peuple la plus absolue. Comme correctif, il montre la nécessité de la religion chrétienne. L'excellent abbé personnifie une phase de l'état des esprits à Rome pendant cette fin du XVIIIe siècle, où les âmes les plus droites étaient désorientées, et où les défenseurs de la religion restaient timidement sur la défensive. C'est en France, avec Joseph de Maistre, Bonald, Châteaubriand, que la vérité devait reprendre l'offensive. Cependant, dès son apparition, l'ouvrage de Spedalieri souleva de vives polémiques dans le monde romain. Elles se sont continuées longtemps après la mort de l'auteur. Taparelli d'Azeglio, Rosmini, Audisio l'ont encore discuté; car, même dans ses erreurs, Spedalieri a une vigueur de pensée qui lui assure une place sérieuse dans la science et en même temps une candeur qui imposait l'estime. L'auteur de ces deux volumes analyse l'œuvre de Spedalieri sous tous ses aspects, et suit dans le plus grand détail les polémiques qu'elle a soulevées. Malheureusement son enthousiasme pour son héros est tel qu'il n'admet même pas de discussion. Cet ouvrage est surtout intéressant comme histoire du temps. L'Introduction, qui a près de cent pages, est un tableau très brillant de la littérature italienne dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, et de l'influence de la philosophie nouvelle sur les études politiques, juridiques et économiques. L'Italie a fait preuve à cette époque d'une grande vitalité intellectuelle, et elle a eu une originalité très marquée à côté de la France et de l'Allemagne.

Le chapitre premier raconte l'histoire de la petite ville de Bronte, en Sicile, et d'un collège fameux en son temps qu'y fonda le vénérable Capizzi, dont M. Cimbali fait, à titre d'épisode, une biographie fort intéressante. L'histoire littéraire lui convient mieux que la philosophie. Si nous pouvions faire abstraction des chapitres où il s'est solidarisé avec les thèses de Spedalieri, et les dépasse même parfois, nous recommanderions volontiers ces deux volumes comme une œuvre de valeur et d'une lecture fort agréable. Des notes bibliographiques très exactes ajoutent à son utilité pratique. CLAUDIO JANNET.

HISTOIRE

Campagne du « Cassini » dans les mers de Chine (1851-1854), d'après les rapports, lettres et notes du commandant DE PLAS, par le R. P. MERCIER. Paris, Retaux-Bray, 1889, in-8 de 433 p., accompagné de plusieurs cartes. — Prix : 7 fr. 50.

Le commandant de Plas, un des capitaines de vaisseau les plus distingués de la marine française, était en même temps un grand chré-

tien. Ramené à la pratique de la religion par les conseils de son ami Marceau, mort en odeur de sainteté en 1850, il était alors chef d'état-major du ministre de la marine, l'amiral Romain-Desfossés. Il conçut le projet de visiter les missions catholiques avec un navire de guerre qu'il commanderait et qui aurait pour mission d'affirmer sur tous les points du globe le protectorat religieux de la France. Il obtint bien, en effet, le commandement de la corvette à vapeur *Cassini;* mais les instructions qu'il reçut ne répondaient pas absolument au noble but qu'il se proposait; il était simplement envoyé en station dans les mers de Chine. Il ne s'en livra pas moins à un véritable apostolat, d'abord à l'égard de ses officiers et de ses matelots, puis dans toutes les localités où il relâcha. Partout il se mettait en relations aussi étroites que possible avec les missionnaires et s'efforçait de leur apporter tout son concours. Les événements politiques auxquels il se trouva mêlé ne manquaient pas d'intérêt; il vit les débuts de la grande insurrection des Taï-pings et dut protéger les établissements catholiques à la fois contre les rebelles et contre les impériaux. Il s'acquitta de cette tâche délicate avec tact, énergie et prudence, s'inspirant constamment des conseils des missionnaires. Une autre partie très curieuse de ses correspondances est celle relative à ses hésitations et à ses scrupules lorsqu'il s'agit d'adhérer au coup d'État de décembre 1851. Il y avait une grande répugnance à cause de ses opinions franchement légitimistes, mais il se résigna en haine des socialistes et parce qu'il reconnut les avantages que la religion pouvait retirer du rétablissement d'une autorité respectée. Dans la suite de sa carrière, le zèle apostolique du commandant de Plas ne se ralentit pas et il finit par déposer ses épaulettes pour entrer dans la Compagnie de Jésus, comme l'avait fait avant lui un des officiers du *Cassini*, le R. P. Clerc, martyr de la Commune. Il mourut en 1888 à Brest, entouré de la sollicitude de ses frères en religion et de l'affection de ses anciens compagnons d'armes. Le R. P. Mercier, qui prépare une biographie de ce grand chrétien, a voulu en donner un avant-goût en racontant avec beaucoup de talent, d'après les notes et lettres du commandant, l'intéressante campagne de Chine du *Cassini*. C'est une lecture attrayante autant qu'édifiante facilitée par de bonnes cartes des parages visités.

COMTE DE BIZEMONT.

Vie de Mgr Jean-Baptiste Bouvier, évêque du Mans (1793-1854), par Mgr ALEXANDRE-LÉOPOLD SEBAUX, évêque d'Angoulême. Paris, Retaux-Bray, 1889, in-12 de VII-420 p. et portrait. — Prix : 3 fr. 50.

Si Mgr J.-B. Bouvier avait pu songer à se désigner un biographe, il n'aurait su en choisir un plus digne et plus capable que Mgr l'évêque

d'Angoulême. Ce que la modestie de l'évêque du Mans l'empêchait de prévoir et de désirer, la piété filiale bien éclairée de Mgr Sebaux l'offre aux nombreux fidèles des diocèses du Mans et de Laval qui ont conservé le culte des souvenirs honorables pour leur pays. Il n'y aura pas que les chrétiens de cette excellente province du Maine qui s'intéresseront à la biographie exacte et vraie de l'un des prélats qui ont le plus travaillé pour le relèvement de la religion en France durant la première moitié du siècle présent.

L'historien, qui connaissait Mgr Bouvier mieux que tout autre puisqu'il remplit durant plus de onze ans les fonctions de son secrétaire intime, et cela dans les dernières années de sa longue carrière, à une époque où les vieillards aiment à se reporter sur les années écoulées, l'historien, dis-je, aurait pu étendre et agrandir facilement ses récits ; il lui reste entre les mains une quantité considérable de documents qu'il aurait pu reproduire ; mais on ne saurait trop louer sa réserve. Hélas ! nous avons trop d'écrivains qui accumulent les documents sans aucun profit réel pour l'histoire ; combien de vies d'évêques qui sont gonflées de citations empruntées à des mandements ou à des correspondances qui ne présentent point un grand intérêt ? Mgr Sebaux a évité avec soin ce défaut ; les citations textuelles ne manquent pas ; mais elles sont choisies avec goût. Sur l'affaire du différend avec le chapitre par exemple, un auteur, moins discret, moins bien inspiré, aurait écrit un chapitre long comme la moitié du volume ; le lecteur cependant aurait-il mieux connu le caractère du prélat ? Nous ne le pensons pas. Un autre trait caractéristique du livre que nous avons sous les yeux, c'est l'appréciation vraie de l'esprit et du cœur de Mgr Bouvier. Sous le rapport du cœur et de la piété on ne saurait trop louer celui qui, dès le commencement de sa carrière jusqu'aux derniers moments de sa verte vieillesse, fut un exemple de zèle, de régularité, d'application au travail le plus pénible et d'abnégation. Les détails dans lesquels entre Mgr l'évêque d'Angoulême devront être médités par tous les chrétiens sérieux et en particulier par tous les prêtres, qui y trouveront un modèle parfait de la vie sacerdotale.

Sous le rapport des facultés intellectuelles, l'auteur ne cherche point à rehausser son héros au-delà des justes proportions. Mgr Bouvier était doué d'un esprit très juste et d'une connaissance rare des hommes. Dès le commencement il tourne son attention à l'application plus qu'à la démonstration métaphysique des principes. Deux hommes ont contribué au commencement de ce siècle à ramener notre pays des théories propagées par le jansénisme sur la pratique des sacrements : le cardinal Gousset et Mgr Bouvier. Mais le premier fait d'abord l'historique des maximes mises en avant au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, puis il fait voir que la doctrine soutenue par saint Alphonse de Liguori est

en tout conforme à l'enseignement ancien des docteurs et à la raison humaine. Mgr Bouvier avait pris de bonne heure pour guide le saint évêque de Sainte-Agathe-des-Goths, mais il suit ses principes sans s'arrêter à en démontrer la vérité. Personne plus que lui ne s'adressa avec simplicité à Rome pour obtenir la solution des cas difficiles. Aussi le pieux évêque éprouva une peine profonde lorsqu'il apprit que ses ouvrages théologiques étaient dénoncés à la congrégation de l'*Index*, comme contenant des principes dangereux sur la constitution de l'Église. Il avait été longtemps attaqué par Picot comme ultramontain. Pie IX eut égard à sa droiture, et le prélat exécuta avec candeur toutes les corrections demandées.

Mais ce n'est point principalement comme théologien, c'est surtout comme évêque que Mgr Sebaux présente Mgr Bouvier. Celui-ci ne fut pas seulement vingt ans le premier pasteur de l'un des plus grands diocèses de France, il avait eu la part principale dans l'administration durant l'épiscopat de ses trois prédécesseurs, et il forma, comme supérieur du séminaire, tout un clergé qui lui a fait honneur par ses lumières et sa régularité. Aussi les esprits sages s'accordent à regarder comme une bénédiction spéciale de la Providence, pour les diocèses du Mans et de Laval, d'avoir possédé très longtemps un homme qui a rendu de si importants services. Son souvenir est impérissable, surtout parmi les rares vieillards qui ont pu le connaître; grâce au livre écrit par Mgr l'évêque d'Angoulême, il revivra parmi les générations nouvelles, et ce sera assurément une faveur divine particulière pour les clercs qui aimeront à étudier ce digne modèle de la vie sacerdotale.

DOM PAUL PIOLIN.

Vie de M. Le Prévost, *fondateur de la Congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul. 1803-1874.* Précédée d'une lettre de Mgr Charles Gay, évêque d'Anthédon, ancien auxiliaire du cardinal Pie, évêque de Poitiers. Paris, Poussielgue; Maison Saint-Vincent de Paul, rue de Dantzig, 3, 1890, in-8 de 428 p. — Prix : 6 fr.

La vie de M. Jean-Léon Le Prévost est destinée, dans l'intention de l'auteur, à réjouir saintement les membres de la famille religieuse dont il est le père, et à édifier grandement tous les chrétiens. « L'esprit divin se fait sentir partout, dit Mgr Gay, dans le récit de cette existence admirable, et le parfum du cœur de Jésus s'exhale de toutes les pages où elle est racontée. »

Comment ne pas reconnaître dans cette carrière si remplie d'œuvres saintes le fidèle serviteur dont le divin Maître a tracé le portrait, plein d'abnégation pour tout ce qui le touche personnellement, dévoué sans mesure pour le prochain et le salut des âmes. Dès sa jeunesse, il est rempli d'ardeur pour les lettres et il entre dans l'Université à une époque où on pouvait encore s'y engager sans compromettre sa foi et

son honneur. Il arrive à Paris et obtient une place au ministère des cultes sous Mgr Frayssinous; ce fut le seul moyen d'existence qu'il eut durant presque toute sa vie. Ses liaisons avec Victor Hugo et Sainte-Beuve lui furent funestes durant quelque temps, mais la société de Victor Pavie, et un peu plus tard de l'abbé de Mallet, fut un bienfait de la Providence. Docile à la voix qui se faisait entendre à lui, Léon Le Prévost se livra tout entier aux œuvres de la charité chrétienne. C'était par ce chemin qu'il devait faire de si rapides et de si admirables progrès dans la perfection. C'est toutefois en restant fidèle à tous ses devoirs extérieurs et sans empressement déplacé qu'il pratiqua ces ascensions vers le bien suprême et qu'il purifia de plus en plus son âme. Son âme, il nous la révèle toute entière dans cette parole: « ... Notre vie, c'est Dieu en lui-même et dans la charité. » Il ne perd jamais de vue le besoin de s'unir de plus en plus au divin Maître par la contemplation de ses ineffables perfections, et en même temps il sait que tout acte accompli pour le service du prochain, surtout de celui qui souffre et est dans la nécessité, est un pas qui nous approche de celui qui est descendu du ciel pour racheter nos âmes. Bien convaincu de cette vérité, Léon Le Prévost rechercha toutes les occasions d'imiter Celui qui s'est peint à nous sous les traits du bon Pasteur. L'un des premiers dans la fondation des Conférences de Saint-Vincent de Paul, il y exerça une influence très grande dès l'origine. Tous ses confrères subirent promptement l'action de la grâce qui agissait par lui avec un attrait doux, puissant, irrésistible. C'est dans leurs réunions qu'il recruta les fervents disciples qu'il associa à ses œuvres diverses en les remplissant de son esprit d'abnégation et de charité. Mais quelles sont ces œuvres? Il serait long de les faire connaître toutes; contentons-nous de dire qu'il fonda des secours pour les jeunes détenus, les apprentis, l'assistance des prêtres infirmes; qu'il organisa la visite des pauvres, la caisse des loyers, une bibliothèque charitable et la Sainte-Famille de Saint-Sulpice, toujours prête à se porter où l'appelait la misère des corps, et surtout des âmes.

L'œuvre toutefois qui résume surtout la vie de Léon Le Prévost, c'est la fondation des Frères de Saint-Vincent de Paul, dont le but principal est d'établir et de maintenir les patronages d'ouvriers. Cet institut admirable ne refuse aucun autre genre d'entreprises charitables, mais il est principalement voué au service de la classe ouvrière. Comme tous les serviteurs de Dieu appelés à établir une nouvelle famille religieuse, Léon Le Prévost trouva dans cette entreprise une suite de déboires et de souffrances. Il était loin d'ailleurs de se proposer l'établissement d'un institut religieux; il voulait fonder une société spécialement dévouée au soulagement des orphelins et des apprentis; bientôt il reconnut que rien de solide ne se ferait si les



membres de la Société n'étaient liés par des vœux religieux. Lui-même et ses associés avaient éprouvé des aspirations vers la vie parfaite, mais la Providence les y conduisit par une sorte de nécessité. Cette bonne Providence dénoua elle-même les liens qui retenaient le serviteur de Dieu dans le monde et lui permit de se consacrer d'une manière irrévocable au service de Dieu et du prochain nécessiteux. Au bout de plusieurs années et déjà parvenu à la vieillesse, Léon Le Prévost fut élevé au sacerdoce. Il eut aussi le bonheur de visiter Rome et d'être béni avec grande affection par le pape Pie IX, de sainte mémoire. Peu après son retour en France, il mourut saintement à Paris, ayant la consolation de laisser une famille religieuse approuvée par le Saint-Siège et remplie de l'esprit de ferveur qu'il avait su lui inspirer.

Il est regrettable que l'espace nous manque pour faire connaître l'Institut des Frères de Saint-Vincent de Paul et son caractère spécial qui le distingue absolument de tout ce qui avait été fondé jusqu'alors dans l'Église catholique. Nous voudrions aussi dire un mot des coopérateurs de Léon Le Prévost, et spécialement de Clément Myionnet et de l'abbé Pierre Planchat. Par la mort glorieuse de ce dernier, le nouvel institut nous apparaît déjà orné des palmes du martyre. Il y aurait aussi beaucoup à dire touchant les révélations que la vie de Léon Le Prévost nous apporte sur une partie importante de la société contemporaine. Le lecteur aura profit à aller les chercher dans le beau livre que nous annonçons ici : il y trouvera le tableau fidèle d'une vie toute consacrée à Dieu, toute dévouée aux œuvres de la charité telles que notre temps les a rendues nécessaires. L'auteur anonyme est évidemment un fils tendre et reconnaissant; il laisse souvent la parole à son vénéré père et à ses coopérateurs, mais quand il décrit lui-même les personnes ou les événements, il le fait avec un talent incontestable.

Dom Paul Piolin.

Histoire résumée de l'Allemagne et de l'Empire germanique. *Leurs Institutions au moyen âge,* par Jules Zeller. 2e édition. Paris, Perrin, 1889, in-12 de vi-729 p., accompagné de 5 cartes. — Prix : 7 fr. 50.

Ce livre, comme l'auteur nous l'apprend dans son avant-propos, est le résumé des cinq volumes qu'il a consacrés à l'histoire de l'Allemagne pendant la première moitié du moyen âge, c'est-à-dire qu'il va depuis les origines jusqu'à la chute des Hohenstaufen et au grand interrègne. En écrivant le mot fin au bas de la dernière page, M. Zeller semble indiquer l'intention de ne pas nous donner de sitôt le second volume que le premier appelle en quelque sorte, et cela diminue singulièrement l'utilité de son résumé, qui ne peut atteindre le public auquel il est destiné qu'à condition d'être complet. Dû à une plume qui s'est

vouée d'une manière spéciale, pendant nombre d'années, à l'étude des annales de l'Allemagne, l'ouvrage a plus d'un titre à l'attention du lecteur; œuvre d'un Français sur l'Allemagne, et destiné à former les idées d'une partie du public scolaire, il sera lu avec curiosité, même en dehors de la France, par tous ceux qui s'intéressent à l'avenir des relations entre deux grands peuples. A ce dernier point de vue, je dirai d'abord que l'auteur ne me semble pas avoir atteint le degré de sérénité qui était indispensable ici, et que la rancune nationale, le désir de plaire à des compatriotes en leur disant du mal de l'ennemi, ont trop souvent altéré la rectitude de son jugement. Le peuple allemand est, aux yeux de M. Zeller, incapable d'arriver par lui-même et sans impulsion extérieure à une vraie civilisation. M. Zeller découvre dans son caractère national l'instinct de l'obséquiosité et du servilisme; il se persuade qu'il n'a été tiré de la barbarie que par un souffle de civilisation parti de la France. Ne lui objectez pas les Francs, peuple germanique qui a fondé la civilisation moderne, car les Francs, selon lui, ne sont pas des Germains; ce sont, au contraire, les ennemis des Germains, et l'empire de Charlemagne, que des Français éminents, comme Guizot et tant d'autres, ont considéré comme le produit de la réaction germanique et chrétienne contre le despotisme des Mérovingiens romanisés, est, au contraire, une réaction du peuple gallo-franc contre les Germains (p. 121). Voilà des affirmations qui feront plaisir à certains lecteurs français, mais qui ne contribueront pas à son éducation morale, et que tous les sincères amis de la France seront les premiers à déplorer. J'ajoute à regret que, plus d'une fois, dans le manuel de M. Zeller, l'Église n'est pas mieux traitée que le peuple allemand.

J'aurais à relever un nombre assez considérable d'erreurs et d'inexactitudes, mais je ne veux pas abuser de la patience du lecteur, et je n'en signalerai ici que quelques-unes pour justifier mon appréciation. Page 132, M. Zeller écrit à tort qu'Éginhard était peut-être le gendre de Charlemagne : il y a beau temps qu'on a cessé de croire à la légende d'Imma. Page 133, il parle de « la nuit de Walpurgis, une ancienne reine qui n'est plus qu'une sorcière » : en réalité saint Walburge n'avait de commun avec les sorcières que la date de sa fête, qui était aussi celle de leur sabbat sur le Brocken (1er mai). Page 138, il soutient que saint Anschaire s'appelait de son vrai nom Anscha, affirmation absolument erronée; page 147, il dérive le nom de Lotharingie d'un Lotherrègne qui n'a jamais existé; page 150, il dit que le recueil des fausses décrétales est sous le nom d'Isidore de Séville; il fallait dire d'Isidore tout court; page 196, un important passage de Widukind sur le trouble jeté dans l'armée du duc Gisebert, en révolte contre Otton Ier, par des Saxons qui savaient le wallon, est rendu inin-

telligible par une interprétation qui substitue le franc au wallon. Page 210, saint Brunon nous est présenté comme un élève des écoles de Maestricht, où il n'a jamais étudié; l'auteur a confondu Trajectum ad Rhenum, qui est Utrecht, avec Trajectum ad Mosam, qui est Maestricht. Cette dernière ville, qui garde le tombeau de saint Servais, est placée en France (p. 251) ; Burtscheid et Stavelot sont écrits : Burtscheiss (p. 291) et Stablo (p. 216), etc., etc. Beaucoup d'autres noms sont mal orthographiés ou mal identifiés.

Conclusion : le résumé de M. Zeller gagnerait beaucoup à être remanié quant à son esprit, et revisé sévèrement quant aux détails. Il est d'ailleurs loin de manquer de valeur; l'exposé est clair, intéressant, souvent dramatique, et on a, en le lisant, l'impression agréable d'un travail qui n'est pas fait de troisième main; je n'ose pas dire qu'il l'est de première. GODEFROID KURTH.

Mediæval France. *From the reign of Hugues Capet to the beginning of the sixteenth century*, by GUSTAVE MASSON. London, T. Fisher Unwin, 1888, in-8 de XLIV-354 p.

Je ne crains pas de dire que les abrégés historiques sont la plaie de l'histoire ; composés à la hâte, sans recourir aux sources, sans vérifier telle assertion empruntée à un auteur moderne, sans identifier les noms de lieux et sans s'assurer de l'exactitude des noms de personnes, ils n'offrent trop souvent qu'un tissu de banalités, de redites et d'erreurs. M. Gustave Masson, qui était pourtant un homme d'intelligence et de savoir, n'a point évité l'écueil où se sont heurtés un si grand nombre de ses devanciers. Son livre *Mediæval France,* qui fait partie de la collection intitulée *the Story of nations,* s'étend depuis l'avènement des Capétiens jusqu'au début du XVI[e] siècle. A côté du résumé des faits historiques, du tableau de la vie sociale, présenté d'après des sources originales choisies avec tact et compétence, il offre des appréciations qui ne sont point exemptes de préjugés de secte et surtout des inexactitudes qu'on s'étonne de rencontrer sous la plume d'un écrivain sérieux. Prenons le règne de Charles VII. Le meurtre de Montereau est raconté sommairement comme un acte d' « incontestable trahison, » sans tenir compte des faits établis par l'histoire sérieuse ; le dauphin Charles apprend la mort de son père à *Meung-sur-Loire,* que l'auteur confond à deux reprises (p. 250 et 279) avec *Mehun-sur-Yèvre ;* Dunois est représenté comme un des plus braves *routiers* du temps ; le traité d'Arras est placé en 1436 ; la légende d'Agnès Sorel, bien qu'atténuée, est donnée comme ayant un fondement historique ; Jacques Cœur, emprisonné à la fin de juillet 1451 et condamné en mai 1453, apparaît comme l'inspirateur d'un acte placé à la date du 25 décembre 1453 : le dauphin passe son exil volontaire à Dijon et non en

Flandre. Quant à Louis XI, l'auteur déclare qu'après les portraits tracés par Commines, Walter Scott et Victor Hugo, il n'y a plus rien à dire.

Malgré le talent d'exposition déployé par M. G. Masson, on ne peut donc regarder son livre comme une œuvre sérieusement étudiée. Nous ne pouvons que regretter que ce volume, fort bien imprimé, accompagné de gravures empruntées pour la plupart aux manuscrits du temps, de deux cartes, et auxquels sont joints des tableaux chronologiques dressés avec intelligence, ainsi qu'un index alphabétique, n'offre pas plus de garantie et ne soit digne ni du sujet ni de l'auteur.

G. de B.

François de Lorraine, duc de Guise, par Charles Buet. Lille, Société de Saint-Augustin; Desclée et de Brouwer, 1889, in-8 de 311 p., orné de grav. — Prix : 2 fr.

M. Ch. Buet, auteur d'une biographie remarquée de l'amiral de Coligny, a voulu en faire la contre-partie en dessinant la grande figure de François de Guise. Ainsi qu'il l'exprime hautement dans une très belle lettre-préface à Mgr le duc d'Aumale, et dans son introduction, l'auteur s'est proposé dans cette œuvre historique en deux parties de faire l'apologie de la religion catholique : à l'ambitieux huguenot qui n'hésitait pas à mettre la France à feu et à sang, avec l'appui des armes et de l'argent étrangers, il a voulu opposer le héros loyal, sans peur et sans reproche, qui sauva la foi et l'indépendance de sa patrie. Cette thèse est soutenue par M. Ch. Buet avec une rare vigueur, peut-être même avec un peu d'âpreté ; mais on ne peut méconnaître que les témoignages nombreux invoqués à l'appui ne soient de nature à faire pénétrer la conviction dans l'esprit du lecteur. Au premier abord, il semble audacieux d'affirmer que les Guises ont combattu pour la liberté de conscience, mise en péril par les entreprises des protestants, mais pour se convaincre de la justesse de cette appréciation, il suffit de jeter un coup d'œil sur ce qui se passait alors dans les pays voisins, et notamment en Angleterre sous le règne de la vindicative Élisabeth. Quant au caractère de François de Guise, il n'y a qu'une voix pour reconnaître qu'il fut le plus grand homme de guerre, le politique le plus habile et le plus généreux du xvie siècle; sa mort fut particulièrement héroïque et il est impossible d'en lire le récit tel qu'il a été fait par les contemporains, sans se sentir profondément ému. La Société de Saint-Augustin, déjà si riche en excellentes biographies, doit à M. Ch. Buet l'un de ses plus beaux volumes, qu'elle a, d'ailleurs, orné de beaux portraits et de fort curieuses gravures d'après des estampes du temps.

Comte de Bizemont.

Tourville et la Marine de son temps, *Notes, lettres et documents (1642-1701)*, par J. Delarbre, conseiller d'État honoraire, trésorier général des invalides de la Marine. Paris, Baudoin, 1889, in-8 de 463 p., orné d'un portrait. — Prix : 7 fr. 50.

Ainsi que le faisait remarquer Saint-Simon, « le plus grand homme de mer, de l'aveu des Anglais et des Hollandais, qui eût été depuis un siècle, et en même temps le plus modeste, ce fut le maréchal de Tourville. » Ce jugement, dont on ne peut contester la justesse et l'impartialité, montre l'intérêt qui s'attache à tout ce qui concerne Tourville. M. Delarbre, qui fut longtemps directeur de la comptabilité générale au ministère de la marine, était parfaitement à même de réunir toutes les dépêches officielles du vainqueur de Béveziers. Cette correspondance lui a paru assez intéressante pour faire l'objet d'une importante publication qui est un véritable monument d'histoire documentaire. Il ne s'agit pas ici d'un ouvrage de vulgarisation ni même de lecture courante à l'usage des gens du monde ; c'est un livre d'étude et de bibliothèque sérieuse ; l'auteur ne s'est pas mis en frais de littérature ; il s'est borné à reproduire les dépêches telles qu'il les a trouvées, en les accompagnant de commentaires et de notes. Parmi les appréciations de M. Delarbre, il en est une à laquelle nous ne pouvons souscrire : c'est l'éloge qu'il fait de la mesure par laquelle les officiers de vaisseau, au XVII[e] siècle, étaient subordonnés à l'autorité des intendants en ce qui concernait les armements dans les ports. Sans doute, cette manière de voir est assez naturelle chez une des principales personnalités du corps administratif de la marine ; mais il n'en est pas moins vrai que cette regrettable prépondérance de l'élément non combattant paralysa bien souvent les efforts de nos amiraux et entrava la marche des opérations militaires. On remarque dans la correspondance de Tourville le ton impérieux avec lequel le ministère de la marine transmettait les ordres du Roi, même à des maréchaux de France, dans tout l'éclat d'une gloire incomparable ; cela était encore supportable quand le ministre s'appelait Colbert ou Seignelay ; mais, de la part des Pontchartrain, cette sévérité de langage produit une impression pénible. Cependant Tourville s'en est plaint rarement et toujours avec une grande modération, même lorsqu'on lui adressait les reproches les plus immérités. Cette manie de morigéner les chefs d'armée du fond d'un bureau de Paris ou de Versailles pouvait avoir les plus déplorables conséquences ; c'est ce qui a causé le désastre de la Hougue, qui ouvre l'ère de la décadence pour la glorieuse marine de Louis XIV. La manière de procéder de nos ennemis d'Outre-Manche, sans être plus indulgente, était plus rationnelle : on laissait une grande initiative aux commandants en chef ; mais, après une campagne, si le cabinet britannique n'était pas satisfait des résultats obtenus, il les

traduisait devant un conseil de guerre. Un des traits caractéristiques de l'administration de Colbert, c'était la sévère économie qu'il maintenait dans tous les détails : il fallait justifier rigoureusement la moindre dépense et les officiers généraux étaient tenus de s'ingénier pour ménager les deniers de l'État : sous ce rapport comme sous bien d'autres, nous aurions beaucoup à apprendre de l'ancien régime. En somme, on voit très clairement par l'étude des documents contemporains que, si les gouvernements d'autrefois trouvaient des serviteurs exacts et fidèles comme on en rencontre rarement aujourd'hui, c'est qu'ils se donnaient la peine de les former par une discipline exacte et rigoureuse qui n'admettait aucune défaillance.

Comte de Bizemont.

La France sous l'ancien régime. *Deuxième partie : les Usages et les Mœurs*, par le vicomte de Broc. Paris, Plon et Nourrit, 1889, in-8 de 548 p. — Prix : 7 fr. 50.

On sait le mot de Talleyrand : « Qui n'a pas vécu en France avant 1789, n'a pas connu la douceur de vivre. » Cette douceur, M. le vicomte de Broc nous la montre dans la seconde partie de son bel ouvrage sur *la France sous l'ancien régime*. Dans une série de chapitres qui sont comme une série de tableaux, il passe en revue l'éducation, le mariage, la famille, la vie à Paris, la vie à Versailles, la vie en province, dans les villes et à la campagne, les voyages, le théâtre, les salons. Vie douce en somme, pleine à la fois d'élégance et d'intelligence, où l'esprit n'était pas moins satisfait que le goût. Il y avait eu quelques salons sous Louis XIII et sous Louis XIV, le salon de la marquise de Rambouillet surtout, principe et type de tous les autres. Mais au XVIIIe siècle les salons sont partout, dans la bourgeoisie comme dans la noblesse, dans le monde des cours comme dans le monde des lettres ; ou plutôt les deux mondes fusionnent et les grands seigneurs sont lettrés. Qui ne connaît les réceptions de Mme du Deffand, de Mme Geoffrin, de Mlle de Lespinasse, de Mme Marchais, et tant d'autres? On y vient de partout, de l'extérieur comme de France ; et certains personnages étrangers, comme Walpole, en sont les familiers au même titre que les Parisiens ; Stanislas Poniatowski appelle Mme Geoffrin « maman ; » la France donne le ton à l'Europe entière.

De la capitale, ces goûts littéraires gagnent la province ; on s'y essaie, dans des proportions plus modestes naturellement, à la vie de salon ; on y fonde des sociétés scientifiques ou littéraires, des académies dont quelques-unes, comme celle de Dijon ou de Bordeaux, acquièrent une importance réelle. Et en même temps le bien-être matériel se développe ; qu'on compare la tenue modeste des maisons au XVIe et XVIIe siècle avec le luxe artistique du XVIIIe, et l'on verra les progrès

réalisés au point de vue du goût et du confort. De même, au dire de tous les voyageurs étrangers, les routes et les postes françaises sont très supérieures à celles des autres pays. L'agriculture est plus inégale; tandis que Rigby admire les récoltes des provinces qu'il parcourt et l'air de contentement et d'aisance des populations, Arthur Young est plus sévère et reproche à certains pays une déplorable routine. Mais, un fait certain, c'est que l'amour des champs et des choses de la campagne prend un grand essor sous Louis XVI; Trianon l'a mis à la mode. Et toutes les attestations les plus sérieuses confirment en somme cette affirmation d'un observateur de génie, Tocqueville, que jamais la prospérité matérielle en France n'avait atteint un degré plus haut que sous Louis XVI. Malheureusement, à cette prospérité matérielle, à ce développement intellectuel manquait ce qui seul eût pu les féconder et les faire vivre, l'esprit chrétien. La foi avait subi de rudes atteintes, dans les hautes classes d'abord, puis dans les classes moyennes, et l'incrédulité avait fini par gagner le peuple. « La culture intellectuelle, dit justement M. de Broc, fit trop négliger la culture morale; » et cette civilisation raffinée, ne s'appuyant sur aucune base solide, s'écroula un beau jour dans la boue et dans le sang; c'est la conclusion de ce livre et sa leçon. MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Marie-Antoinette et le Procès du collier, *suivi du Procès de la reine Marie-Antoinette,* par G. CHAIX D'EST-ANGE, publié par son fils. Paris, Quantin, 1889, in-8 de 365 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. Chaix d'Est-Ange vient de réunir en un volume deux consciencieuses et magistrales études de son regretté père, sur deux douloureux événements de la vie de Marie-Antoinette, le Procès du collier et le Procès devant le tribunal révolutionnaire : deux événements séparés par le temps, mais qui se tiennent et s'enchaînent ; car le Procès du collier a été, sinon l'origine, du moins le signal du débordement de calomnies qui se sont acharnées contre la Reine et qui ont abouti, par une conséquence logique, au réquisitoire de Fouquier-Tinville. En 1786, comme en 1793, Marie-Antoinette a été victime. Les pièces du Procès du collier, publiées par M. Campredon et d'après lesquelles M. Chaix d'Est-Ange a reconstitué toute l'intrigue, permettent d'affirmer avec la dernière évidence que tout a été fait à l'insu de la Reine et contre elle. La comtesse de la Motte a été une intrigante, aidée par un faussaire, Retaux de Villette, et une inconsciente, Mlle d'Oliva ; le prince de Rohan a été une dupe, abusé par un désir frénétique de rentrer en grâce, qui, avec une inconcevable sottise, a compromis, sans s'en douter en quelque sorte, la femme de son souverain, et que sa vie peu épiscopale, son ambition sans frein et sa folle prodigalité prédisposaient à cette sottise. M. Chaix d'Est-Ange suit l'affaire dans tous

ses développements, l'analyse dans ses causes et conséquences, et établit par des preuves irréfragables l'innocence absolue de Marie-Antoinette. Il ne l'établit pas moins dans son récit très complet du Procès des 14 et 15 octobre 1793. Avec une très grande sagacité et à l'aide des documents connus alors, il expose la politique de la Reine pendant la Révolution ; il la montre désirant d'abord ramener les esprits par la douceur et la patience, très opposée à la guerre civile et ne songeant à l'intervention des puissances que lorsque la patience échoue et que du côté de ses ennemis la violence triomphe. Les documents publiés depuis que M. Chaix d'Est-Ange écrivait ces pages, ont mis mieux en lumière encore ce plan de Marie-Antoinette : aux puissances elle a demandé de réunir un Congrès, avec l'espoir que ce Congrès aboutirait à la mise en liberté du Roi. Mais, — et ici nous croyons que M. Chaix d'Est-Ange s'est trompé, — sans aimer la Constitution, elle n'a jamais rêvé le retour pur et simple à l'ancien régime ; elle l'écrivait elle-même au comte d'Artois, dès le commencement de 1790 : elle ne voulait pas de contre-révolution. Et en toute chose elle entendait bien ne travailler que pour l'honneur du Roi et la grandeur de la France. Mais précisément parce que, suivant le mot de Mirabeau, près de Louis XVI elle était le seul homme, on ne négligea rien pour la perdre et l'on y réussit pleinement. M. Chaix d'Est-Ange a fait pleine justice de toutes ces calomnies ; il a écrit ce beau livre, non seulement en « amoureux de la Reine, » mais en jurisconsulte et en historien. Signalons seulement une légère erreur, qu'il a d'ailleurs commise d'après les notes mêmes de Chauveau-Lagarde : ce n'est pas le 15 octobre, mais le 14 au matin, que le sinistre procès a commencé.

Maxime de la Rocheterie.

La Révolution française au pays de Liège, *conférences de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège. Deuxième série.* Liège, Demarteau, 1889, in-18 de xxvi-345 p.

Ç'a été une courageuse et noble entreprise de la *Société d'art et d'histoire* que d'organiser une série de conférences sur l'histoire de la Révolution dans le pays de Liège. Un certain nombre de Liégeois avaient voulu célébrer le centenaire révolutionnaire ; il semble que ces conférences les en aient détournés. — « Cette fête, dit l'un des auteurs, serait celle de l'ignorance et de la misère, de la diminution du travail, de l'oppression des ouvriers et du vol des biens du pauvre, la fête du vandalisme, de la ruine, des proscriptions, des fusillades et de la guillotine. » (P. 345.)

Les six conférenciers se sont partagé le sujet. M. Godefroid Kurth, que nos lecteurs connaissent bien, a dressé dans une sorte de préface le bilan de la Revolution française ; M. Amédée de Ryckel, la fin de

la nationalité liégeoise; M. Jules Helbig a insisté sur le vandalisme artistique d'une façon générale; M. Gustave Francotte s'est, lui, spécialement occupé de la destruction de la cathédrale de Saint-Lambert par la Révolution liégeoise. M. Fernand Gonne a dépeint le triste Bassenge comme le type du révolutionnaire liégeois. Enfin, M. Joseph Demarteau, dans une série de chapitres, a passé en revue les divers rapports de la Révolution liégeoise avec les classes populaires : instruction avant et après 1789, bienfaisance, institutions ouvrières, corporations religieuses, libertés populaires, proscription des prêtres, impôts et assignats, travail, salaires et prix des denrées, famine et misère générale, justice et brigandage, conscriptions et soulèvements populaires; il a couronné son travail en étudiant les vrais auteurs de cette révolution : Chestret et Fabry.

Il y a, dans ces divers travaux, une part d'originalité; il y a aussi une part de simple vulgarisation. Les orateurs ont emprunté leurs documents, soit à des ouvrages publiés en Belgique, soit à d'autres publiés en France; mais ils ont donné à tout cela le souffle oratoire et l'ont jeté, si j'ose dire, sous la lumière de l'à-propos. Que peuvent souhaiter de mieux ceux qui s'attachent à l'étude d'un sujet historique que de voir divulguer et populariser par la parole les conclusions auxquelles ils sont péniblement arrivés?

Notre amour-propre français pouvait avoir à souffrir de ces études; mais il faut reconnaître que le pays liégeois a eu aussi sa forte part de responsabilité, et qu'en se transportant au-delà de nos frontières, nos révolutionnaires ont rencontré un terrain tout préparé. Qu'il s'agisse d'impudentes confiscations, de brutal vandalisme, d'exécutions de toute sorte, de violences contre les personnes, ce sont, heureusement, des Liégeois qui ont pris la tête du mouvement : ils s'étaient faits les instruments des passions locales révolutionnaires avant d'avoir épousé celles qui venaient de France. Les Bassenge, les Defrance, les Chestret, les Fabry, n'ont rien à envier à nos nationaux, soit pour la violence et l'arrogance au temps de la Révolution, soit, quand vint l'Empire, pour leur soumission au nouveau maître.

Félicitons, en terminant, la *Société d'art et d'histoire,* et de son initiative et du succès qui l'a couronnée. Ces conférences garderont leur valeur intrinsèque à raison de la lumière qu'elles répandent sur l'ensemble de la Révolution liégeoise; mais elles resteront aussi comme le témoignage de ce qu'ont pu faire des hommes de cœur qui sont en même temps des hommes d'étude. C'est pour nous tous une leçon d'histoire et une leçon de conduite.

VICTOR PIERRE.

Aperçu historique des affaires d'Orient, par ADOLPHE POTEL. Paris, E. Thorin, (s. d.), in-12 de III-245 p. – Prix : 2 fr. 50.

M. Potel expose avec clarté, dans un cadre restreint, la suite des conflits survenus entre les puissances européennes en Orient depuis la rupture de 1768 jusques et y compris la négociation récente relative au canal de Suez. Il a eu la bonne idée d'y joindre le texte du traité de Berlin et la convention de Suez dont tout le monde parle et qu'il est utile d'avoir toujours sous la main. L'auteur, soit dans l'index, soit en note, se réfère aux nombreuses sources qu'il a consultées et qui ne sont pas toutes de même valeur.

L'intitulé de l'*Aperçu historique* est rigoureusement exact : il s'agit ici, en effet, comme dans les livres du comte d'Haussonville et de M. Thureau-Dangin, moins de la « question d'Orient » en elle-même que des « affaires » des grandes puissances en Orient. En dehors cependant des intérêts étrangers, la vraie question d'Orient repose sur des éléments très variés, très vivaces et très persistants, irréductibles même, qui ont joué et qui joueront toujours le premier rôle dans le grand conflit des temps modernes. La preuve de cette assertion se trouve dans le fait que toutes les crises éclatent, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, toujours par une cause interne, sur laquelle l'intervention européenne se superpose pour imposer des solutions toujours spéciales et topiques. En Bulgarie, la Russie ne veut pas ceci, l'Autriche désire cela, l'Angleterre quelque autre chose; mais, avant tout, il y a là quelques millions de Bulgares, qui ont tous un corps et une âme, tout aussi bien que M. de Giers ou M. de Bismarck, et qui sont aussi entêtés que n'importe qui. Et il restera toujours ces Bulgares, quelle que soit, si je puis m'exprimer ainsi, la sauce à laquelle l'Europe accommode un jour leur constitution. Pour revenir à M. Potel, son livre explique bien, par exemple, les vues des Thiers, des Palmerston, des Metternich en 1840, mais non la question du Liban. Il a fait l'histoire « externe » de l'Orient, et il l'a bien faite.

Cet ouvrage, agréable à lire, pouvant être appelé à une autre édition, je signalerai quelques-unes des erreurs de détail : — Les Arméniens, les Jacobites, les Syriens, les Nestoriens, les Chaldéens, les Coptes, les Latins (Albanie, Bosnie, etc.), ne sont pas coreligionnaires des Russes (p. 2). — Il aurait fallu mentionner la mission Linange qui a précédé celle de Mentchikov. — Il n'y a pas eu de « chute de Varna » à l'époque de la guerre de Crimée (p. 72). — Walewski n'a pas remplacé Drouyn de Lhuys à Vienne en 1855. — En demandant l'union des principautés, la France voulait satisfaire au vœu des populations et non pas procurer « un précieux avantage à la Turquie. » — La conférence de 1858 n'a pas ratifié l'acte des riverains élaboré à Vienne. — Antivari a été concédé aux Monténégrins en 1878. — Pour-

quoi accoler au Petit Zvornik l'épithète allemande de *Klein*? (p. 99) — B. Katardji était premier ministre (p. 89).

Par contre, je féliciterai M. Potel de deux citations, qui montrent un sentiment très juste du sujet : « En Orient, il n'y a qu'un esprit d'indépendance nationale et chrétienne : il y a des Grecs, des Serbes, des Bulgares, des Monténégrins, des Roumains, il n'y a pas de jacobins (Saint-Marc Girardin). » — Wellington a dit : « Moi, j'ai une ancienne idée bien simple, mais bien arrêtée ; c'est qu'on ne peut rien faire dans le monde pacifiquement qu'avec la France. Tout ce qui est fait sans elle compromet la paix. Or, on veut la paix, il faudra donc s'entendre avec la France. » Ces deux déclarations renferment le gros et le fin de la question d'Orient, tant interne qu'externe.

A. D'AVRIL.

Don Carlos d'Aragon, prince de Viane. *Étude sur l'Espagne du nord au* XV*e* *siècle*, par G. DESDEVISES DU DÉZERT, agrégé d'histoire, docteur ès lettres et en droit. Paris, Armand Colin, 1889, in-8 de XVI-451 p.— Prix : 7 fr. 50.

C'est une étude fort intéressante que celle que nous offre M. Desdevises du Dézert ; elle est écrite sur les documents originaux, tirés des Archives de Navarre et d'Aragon, de la Bibliothèque royale de Madrid, de la Bibliothèque de l'Académie de l'histoire de Madrid, de notre Bibliothèque nationale, des Archives des Basses-Pyrénées, etc. La bibliographie de la question occupe à elle seule cinq pages. L'auteur débute par un examen approfondi de la situation géographique, historique, économique et politique de la Navarre; puis il met en scène son héros. Don Carlos, prince de Viane, naquit le 29 mai 1421 ; il était fils de Jean d'Aragon et de Blanche de Navarre, héritière du royaume de Navarre. L'auteur raconte sa jeunesse ; son mariage avec Agnès de Clèves (1439) ; son installation en Navarre, après la mort de sa mère, sous le titre de lieutenant-général (1441) ; sa vie durant cette période ; ses constants démêlés avec son père, jaloux de l'autorité prise par le prince de Viane, conformément à son droit. En 1449, Jean II vient s'établir en Navarre ; la mésintelligence aboutit à une rupture ; la guerre éclate (1451) et elle se prolonge pendant plusieurs années. Enfin, le prince de Viane alla trouver en Italie son oncle Alphonse V et le prit pour arbitre de ses différends avec son père. Mais Alphonse mourut sur ces entrefaites : Jean II devenait l'héritier de la couronne d'Aragon. Il semblait qu'il dût laisser son fils tranquille possesseur de la Navarre ; loin de là. Il n'eut rien de plus pressé que de l'interner à Majorque, où Don Carlos, en quittant la Sicile, resta jusqu'au mois de mars 1460. Il se décida alors à se rendre en Espagne, et débarqua à Barcelone. Mais bientôt il fut arrêté à Lerida, par ordre de son père, qui ne le relâcha que devant les manifestations des Catalans (26 février 1461). Don Carlos se

rendit aussitôt en Catalogne, où il fut accueilli avec enthousiasme. A peine avait-il pris possession du pouvoir qu'il fut enlevé, le 23 septembre, à l'âge de quarante ans.

Après avoir étudié chez le prince de Viane l'homme politique, l'auteur étudie le lettré. Don Carlos était un esprit très cultivé : il possédait une riche bibliothèque, composée en bonne partie de livres français ; il écrivit une *Chronique des rois de Navarre* et un certain nombre de traités, de poésies, de traductions. C'est une figure originale, dont la vie agitée excite l'intérêt, dont le caractère et les infortunes commandent la sympathie. « Par sa haute idée du droit, nous dit son biographe, par son amour pour la paix, par son respect de la légalité, le prince de Viane mérite d'être considéré comme le dernier prince de l'Espagne fuériste. » Il faut remercier M. Desdevises du Dézert d'avoir tiré de l'oubli ce noble prince, si digne de trouver un historien, et dont les traits sont désormais fixés. — Un mot avant de finir : que veut dire l'auteur (p. 125) en parlant de « la paix de Montereau? (septembre 1437). Il s'agit sans doute du traité d'Arras, conclu le 21 septembre 1435. Ailleurs, il dit que le prince de Viane reçut de Charles VII, *à Paris,* un accueil courtois et gracieux ; l'auteur devrait savoir que Charles VII ne résida jamais à Paris, où il ne parut plus après 1441. Signalons enfin (p. 115, 210) des erreurs de date qui sont du domaine de la typographie.

G. de B.

L'Empire des tsars et les Russes, par Anatole Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut. Tome III. Paris, Hachette, 1889, in-8 de 670 p. — Prix : 7 fr. 50.

Par ce troisième volume, entièrement consacré à la religion et aux choses religieuses, le grand ouvrage sur l'empire des tsars reçoit son couronnement. Si les deux premiers volumes ont obtenu un succès mérité et sont déjà à leur seconde édition, celui-ci est destiné à avoir un retentissement bien plus grand, vu l'importance du sujet, l'intérêt palpitant des questions auxquelles le lecteur est initié et la nouveauté du travail considéré dans son ensemble, le plus complet qui existe en France sur cette matière, pour ne rien dire des qualités qui distinguent déjà les deux études précédentes, mais qui paraissent dans celle-ci avec un éclat plus grand encore. Aussi l'auteur a-t-il mis de longues années à l'élaborer, la perfectionner, à lui donner la forme définitive, en alliant à la solidité du fond, les attraits du langage. Ce qui inspire surtout de la confiance, c'est qu'il parle de la Russie en parfaite connaissance de cause, en témoin oculaire et impartial : il a visité le pays maintes fois et dans ses diverses parties ; on sent d'ailleurs, à la description qu'il donne de la nature et des sites, qu'il en a fait une étude préalable, en observateur sérieux, en penseur bien

plus qu'en artiste ou en amateur. Mais c'est peu d'avoir voyagé dans l'empire des tsars ; bien d'autres écrivains étrangers l'ont fait également, mais sans connaître la langue du pays, sans pouvoir puiser aux sources mêmes du génie national. Sous ce rapport, M. Leroy-Beaulieu a l'inappréciable avantage et de savoir le russe et de posséder la littérature de son sujet. Il suffit de jeter un regard sur les auteurs auxquels il renvoie le lecteur, pour se convaincre qu'il est parfaitement au courant des meilleurs écrits indigènes sur chaque question étudiée dans son excellent livre, résumé substantiel de toute une littérature, mais résumé raisonné, critique, fait avec beaucoup de méthode et de proportion. L'ouvrage entier se compose de quatre livres.

En voici le sommaire. La religion et le sentiment religieux en Russie font le sujet du premier livre, où la physionomie morale de la nation russe est rendue dans toute son originalité native, avec son penchant pour le formalisme religieux, la superstition, les traditions séculaires et le mysticisme. Dans le livre suivant, l'auteur trace le portrait, nullement flatté, de l'Église officielle, essentiellement nationale et dès lors privée de toute indépendance vis-à-vis du pouvoir civil, ainsi que d'influence morale et efficace sur la société. Il en expose l'organisation intérieure, les diverses parties de la hiérarchie, en commençant par le saint-synode et le corps épiscopal, et en finissant par le clergé noir et le clergé blanc (c'est-à-dire régulier et séculier), dont il fait ressortir l'antagonisme traditionnel et inévitable.

Le culte, la discipline ecclésiastique, l'usage des sacrements comparés à ceux des catholiques sont traités dans autant de chapitres distincts. Plus d'un tiers de l'ouvrage (p. 326-570) est occupé par le tableau extrêmement intéressant et tracé de main de maître de nombreuses sectes connues sous le nom générique de *rascol* (qui veut dire *schisme* et convient par conséquent à l'Église officielle elle-même). C'est un véritable traité sur la grave question du mouvement sectaire, dont le gouvernement est justement préoccupé et qui, mieux que tout le reste, fait connaître l'âme du peuple russe en ce qu'elle a de plus intime et de plus caractéristique. Après avoir raconté les origines purement religieuses du rascol moscovite (XVIe siècle) et ses évolutions successives, l'auteur expose la doctrine et l'organisation des trois grands groupes auxquels se réduisent toutes les variétés de sectes connues (environ deux cents). Ce sont d'abord les vieux croyants ou vieux ritualistes, dont les uns admettent le sacerdoce, tandis que les autres, les sans-prêtres, le rejettent, et de négation en négation, finissent par aboutir au rationalisme. Les *mystiques*, issus d'une source étrangère au rascol proprement dit, tels que les *flagellants* (khlysty) et les *mutilés*, forment le second groupe; ils rappellent les sectes analogues du moyen

âge qu'elles surpassent de beaucoup en immoralité et en dévergondage intellectuel. Le troisième groupe enfin se compose de sectes *rationalistes*, parmi lesquelles se placent, par ordre du temps, les sabbatistes ou judaïsants, les spirituels (molokany ou buveurs de lait), les lutteurs d'esprits (duhobortsi), et de nos jours, les *stundistes*, très répandus parmi le peuple de la petite-Russie, les Redstockistes et les Pachkovites — adeptes du lord Redstock et du général Pachkov — se recrutant plutôt dans les classes élevées; enfin, la secte toute récente du comte Léon Tolstoï, célèbre romancier, maître écrivain, mais, en religion, disciple d'un cordonnier illettré de Toula, nommé Soutaëf. La situation légale du rascol et des sectes, qui comptent de douze à quinze millions d'adeptes, et sont loin de jouir de la liberté nécessaire, sert de conclusion à ce livre (le IIIe), ainsi qu'à la description générale de l'Église dominante ou, comme on a tort de l'appeler, *pravoslave*, c'est-à-dire orthodoxe. On comprend qu'une telle Église ne puisse qu'extravaguer, en se croyant appelée à régénérer le christianisme et à lui donner une nouvelle forme plus parfaite. C'est la remarque de l'éminent auteur, qui voit dans le servage de l'Église officielle le principal obstacle à sa propre régénération, autrement nécessaire que n'importe quelle réforme politique et sociale.

La même demande de la liberté religieuse pour l'empire tout entier revient à la fin du quatrième et dernier livre, intitulé : *La Liberté religieuse et les Cultes dissidents*. Parmi les cultes étrangers sont rangés les protestants et les catholiques des trois rites, arménien, latin et gréco-slave ou grec-uni. Malgré la suppression de l'Église uniate, suppression que l'auteur a stigmatisée du nom d' « escamotage, » il reste beaucoup d'uniates, tous de nationalité russe, qui persévèrent dans leur attachement à la foi catholique, malgré toutes les persécutions qu'on leur fait souffrir.

Outre les confessions chrétiennes, il existe encore une masse de juifs, de musulmans et de bouddhistes, dont les premiers, là comme ailleurs, représentent la puissance financière et économique; les seconds montrent une grande force de résistance à la propagande russe et ont parfois l'avantage sur elle. Toutes ces confessions, dites étrangères, se trouvent dans une situation anormale devant la législation en vigueur, n'étant que tolérées, et ayant la défense la plus sévère de faire la moindre propagande, dont l'Église officielle a le privilège exclusif et le monopole traditionnel.

Tel est le cadre du présent ouvrage sur l'Église russe dont M. Leroy-Beaulieu vient, à la lettre, d'enrichir la littérature française; il y figurera au premier rang et sera longtemps consulté par quiconque voudra avoir sur la religion du peuple russe des notions positives, claires et complètes. Je regrette vivement de ne pouvoir consacrer ici

que peu de pages à un travail qui mériterait une analyse détaillée pour en faire mieux apprécier la valeur. Aussi ne m'arrêterai-je pas sur quelques points de détail, d'une importance secondaire, qui m'ont paru sujets à discussion. J'ai hâte de conclure, avec l'éminent écrivain, qu'après l'émancipation des serfs qui a immortalisé le nom de l'empereur Alexandre II, il reste une gloire aisée à conquérir, une tâche noble entre toutes : l'émancipation des consciences.

J. MARTINOV.

Une Colonie féodale en Amérique. L'Acadie (1604-1881), par E. RAMEAU DE SAINT-PÈRE. 2e édition. Paris, Plon et Nourrit ; Montréal, Granger frères, 1889, 2 vol. in-12 de XXXII-465 et 325 p. — Prix : 8 fr.

C'est la troisième fois en trente ans que M. Rameau de Saint-Père étudie l'histoire de la branche acadienne de la race française, qui comprend actuellement plus de cent mille âmes groupées dans les provinces de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'île du prince Édouard et dans l'État du Maine aux États-Unis. Par leur héroïque passé, par leur fidélité admirable à la religion et à la langue de leurs pères, les Acadiens doivent nous être chers entre tous nos compatriotes. L'appui moral que peut leur donner la France les aidera à développer leur culture intellectuelle, à effacer les traces séculaires d'effroyables calamités et à se placer au même rang que leurs frères les Canadiens français.

L'Acadie est la première colonie européenne de l'Amérique du nord. Elle date de 1605, tandis que la Virginie n'a reçu ses premiers immigrants qu'en 1607. Elle fut fondée par deux gentilshommes de la meilleure noblesse française, M. des Monts et M. de Biencourt, sire de Poutrincourt, qu'entraînaient à la fois le désir d'établir leurs nombreux enfants et le dessein très élevé d'occuper leur activité dans la paix, en créant au-delà des mers de nouvelles provinces à la France et à l'Église. Toutes les pensées de recherche de l'or et de spéculation sur les terres, qui attiraient tant d'aventuriers espagnols ou anglais à cette époque, furent étrangères à cet établissement. L'Acadie appartient à la catégorie des colonies du Nouveau-Monde qui furent fondées sur la base et en vertu des principes du régime seigneurial, comme le Canada, la Nouvelle-Netherlande, le Maryland.

M. Rameau de Saint-Père explique dans une Introduction et un premier chapitre, qui sont une œuvre de généralisation historique très importante, comment le régime seigneurial poussait par sa constitution même à la fondation d'établissements nouveaux. Cela explique pourquoi, au commencement du XVIIe siècle, des pays où il n'y avait pas de pression de la population, comme l'Angleterre, l'Écosse et la France, fournirent des émigrants agricoles de premier choix pour les

colonies du Nouveau-Monde. C'est là un aperçu absolument nouveau. L'auteur sait, du reste, faire la part aux autres mobiles (persécutions religieuses, esprit d'aventure, grand nombre de vagabonds et de déclassés) qui fournirent leur contingent à l'émigration.

M. Rameau de Saint-Père suit pas à pas l'histoire des établissements acadiens et la fondation des seigneuries, depuis 1605 jusqu'à la paix d'Utrecht qui les livra à l'Angleterre. Un trait caractéristique de l'histoire de l'Acadie est la parfaite intelligence qui ne cessa de régner pendant cent cinquante ans entre les colons et les sauvages. Nulle part, la bonne harmonie entre les deux races ne fut plus solide, nulle part la conversion et la civilisation progressive des tribus indiennes ne furent mieux conduites. Si l'Acadie ne se développa pas davantage, et il faut dire la même chose du Canada, c'est que l'émigration européenne cessa avec la désuétude dans laquelle tomba le règne seigneurial en Europe. En 1706, les colonies françaises en Amérique ne comptaient que dix-neuf mille âmes, tandis que les colonies anglaises en avaient deux cent soixante mille. Les efforts militaires, si remarquables, accomplis au Canada dans le cours du XVIII[e] siècle, ne purent compenser cette infériorité fatale. Dans le deuxième volume, M. Rameau de Saint-Père étudie le développement des paroisses acadiennes depuis le traité d'Utrech jusqu'à la dispersion de 1755, ce crime contre le droit des gens que le poème d'Évangéline a immortalisé. Des recherches considérables dans les archives de la marine à Paris, du British Museum, des archevêchés de Québec et d'Halifax, du gouvernement d'Ottawa, ont permis à l'auteur de faire cette histoire d'une manière définitive et selon toutes les règles de la méthode historique moderne. Il publie en appendice de nombreux extraits des documents.

Dans une troisième partie, il fait l'histoire des groupes acadiens pendant leur dispersion aux États-Unis, en Louisiane, dans les Antilles, en Poitou, en Bretagne. Il suit pas à pas la reconstitution de leurs paroisses dans leurs anciennes habitations. En 1765, quand la persécution s'amortit, ils se retrouvèrent à peine cinq mille en Acadie. C'est ce noyau qui est devenu la tige de l'importante population dont nous avons donné le chiffre plus haut. M. Rameau de Saint-Père a recueilli dans ses voyages de 1860 et de 1888 des traditions précieuses sur cette période, et il a constaté sur place l'expansion territoriale des Acadiens dans la profondeur des terres. Dans cette partie-là, son livre devient un document original de premier ordre.

Les Acadiens sont arrivés, à force d'énergie, à compter politiquement dans les parlements provinciaux de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Au point de vue religieux et de l'éducation, deux choses étroitement liées dans l'Amérique du nord, ils souffrent du manque d'établissements supérieurs d'instruction et de l'insuffisance

numérique d'un clergé national parlant français. Il y a là une question délicate que M. Rameau de Saint-Père signale avec une grande réserve, et dans laquelle nous n'avons garde d'entrer personnellement. Mais le lecteur s'y reportera ; rien de ce qui touche cette branche généreuse et féconde détachée de la souche nationale ne saurait nous être indifférent.

CLAUDIO JANNET.

Dom Pedro II, empereur du Brésil, par B. MOSSÉ. Paris, Firmin-Didot, 1889, in-12 de IV-450 p. — Prix : 4 fr.

L'empereur Dom Pedro mérite assurément tous les éloges que lui consacre le panégyrique de M. Mossé. Il est seulement à regretter que l'auteur se soit placé à un point de vue presque antichrétien. C'est faire injure à un prince aussi sincèrement catholique que le présenter comme un protecteur, comme le libérateur des francs-maçons, des esprits forts, des libéraux à outrance.

Ces sectaires ont pris, il est vrai, au Brésil, une malheureuse influence, qui devait amener une catastrophe, mais en abusant, comme il arrive toujours, des nobles illusions d'un esprit trop élevé pour se faire à l'idée de toutes les conséquences des aberrations humaines. Sérieusement épris de tout travail de l'esprit et de la pensée, Dom Pedro a exagéré parfois les témoignages de son admiration pour certains hommes, mais cette faiblesse est le fruit d'une erreur généreuse qui se rencontre trop souvent chez les princes, et dont ils sont presque toujours mal récompensés. De même, les éloges de personnages tels que celui dont M. Mossé eût dû supprimer, à la page 70, les phrases impies et ridicules, ne sont pas pour être comptées à l'honneur du prince qui en a été l'objet ou plutôt la victime.

L'esprit religieux du fils de la pieuse archiduchesse Léopoldine s'est manifesté, nous nous plaisons à le répéter, assez publiquement pour ne laisser aucun doute sur une sincérité qui est au-dessus de tout respect humain. Nous tenons à consigner ici la vive édification produite sur la colonie catholique d'une certaine capitale que l'empereur traversait en 1876, alors qu'on vit Sa Majesté, délaissant le prie-Dieu de gala qui lui avait été préparé dans la cathédrale, suivre la messe à genoux sur les dalles, avec humilité et recueillement,

Sauf un ton de libéralisme philanthropique, qui rappelle les déclamations des « âmes sensibles » et des « esprits éclairés » du XVIIIe siècle — que nous avons, hélas ! vus à l'œuvre, — le livre de M. Mossé intéresse; les détails nombreux qu'il rapporte sont généralement exacts. En résumé, pour faire un éloge vraiment digne de Dom Pedro, il faut dire que ce prince, savant et remarquablement doué, est chrétien. A une époque moins troublée et égarée que la nôtre, on n'eût point

cherché ailleurs l'inspiration de ce qu'il y a de véritablement généreux et élevé dans les œuvres de son règne. A. D'AVRIL.

Historical Essays (*Second Series*), by EDWARD A. FREEMAN. London, Macmillan and C°, 1889, in-8 de XII-388 p.

Edward A. Freeman, le célèbre historien anglais, avait dispersé dans divers recueils périodiques les éléments de ses savantes études sur Rome et la Grèce antique. Il importait de réunir en un seul faisceau ces travaux épars, et l'éditeur Macmillan a droit à la reconnaissance de tous les érudits pour le soin qu'il a apporté à cette publication. La seconde série des *Historical Essays* comprend dix chapitres. Je ne pourrais les analyser tous qu'en outrepassant sensiblement les limites habituelles des comptes rendus du *Polybiblion*. On me permettra donc de me borner à l'examen de ceux qui ont pour titres : *Ancient Greece and Mediæval Italy* et *The Athenian Democracy*.

La Grèce antique et l'Italie du moyen âge présentent, d'après Edward A. Freeman, des analogies frappantes et d'étranges affinités. De part et d'autre, on constate l'épanouissement des arts et de la littérature, une merveilleuse aptitude à réaliser les progrès matériels que comporte une civilisation raffinée, mais aussi une incapacité totale à fonder un gouvernement rationnel et stable. A l'origine, on trouve des autonomies urbaines, où se développent comme en serre chaude les facultés intellectuelles, puis les cités se jalousent, deviennent des sœurs ennemies et sont incapables de concilier chez elles l'ordre et la liberté. Il y a des antagonismes de principes antérieurs aux querelles d'intérêt. Chaque cité de la Grèce antique est fidèle, par tradition, à l'alliance d'Athènes ou à celle de Lacédémone, comme chaque république italienne du moyen âge sert la cause de l'Église ou relève de l'Empire. L'historien anglais poursuit le parallèle avec une rigueur de déductions amplement justifiée par les faits, et il termine le chapitre par des considérations morales très élevées sur les causes organiques de la décadence des peuples. Je regrette vivement que l'étude d'Edward Freeman sur la *Démocratie athénienne* ne soit pas traduite en français, car elle comporte des enseignements politiques dont nos compatriotes pourraient tirer profit.

Dans le gouvernement d'Athènes, il y a un tyran : le peuple (Démos). Le peuple exerce le pouvoir par l'intermédiaire d'un parlement, et les citoyens qui s'élèvent trop au-dessus des autres par leur bravoure, leur sagesse ou leur éloquence, deviennent suspects et sont cruellement punis... Aristide est banni, Périclès condamné, Socrate mis à mort. La démocratie d'Athènes imagine le parlementarisme, avec un chef d'opposition et un chef de la majorité. Ce dernier prend le nom

de « démagogue, » ce qui veut dire conducteur du peuple. En réalité, le démagogue est un citoyen à qui l'assemblée accorde sa confiance, mais sans le placer à la tête des armées. Ainsi donc, on abandonne les traditions anciennes qui mettaient dans les mêmes mains le pouvoir politique et l'autorité militaire. Le souverain n'est plus tel que le décrit Homère

ἀμφότερον βασιλεύς τ'ἀγαθὸς κρατερός τ'αἰχμήτης.

Miltiade, Aristide et Thémistocle furent aussi grands sur le champ de bataille qu'à la tribune de l'assemblée ; mais la démocratie inquiète ne veut plus de semblables serviteurs. Elle oppose Kimon à Périclès, Phormion à Démosthènes, Kleon à Nikias. Peu à peu l'esprit militaire s'affaiblit. Athènes, trop généreuse dans ses idées de panhellénisme, trop entichée de gloriole littéraire, trop fière de son génie, est obligée d'abandonner l'empire de la Grèce à Lacédémone. Sparte est à Athènes ce que la prose est à la poésie. Sparte se soucie peu de l'idée grecque ; elle fait cadeau à la Perse des colonies grecques d'Asie ; dans chaque cité, elle installe un pouvoir oligarchique avec un gouverneur militaire et une garnison de soldats spartiates.

On trouverait bien des traits de ressemblance entre Athènes et la France, entre Sparte et l'Allemagne. Edward A. Freeman n'insiste pas sur cette comparaison entrevue. Il est vrai que son intéressante étude, qui met si bien en relief les maux et les crimes d'une société foncièrement démocratique, fut écrite en 1856. ROGER LAMBELIN.

BULLETIN

Il proselitismo delle sette eterodosse in Italia e il primo articolo dello statuto, par Don BARTOLOMEO RICCI. Piacenza, Tononi, 1887, in-8 de 88 p.

Le Congrue parrocchiali e l'amministrazione del fondo per il culto, par le Prof. Prev. D. BARTOLOMEO RICCI. Piacienza, Tononi, 1889, in-8 de VI-54 p.

La guerre que les sectes maçonniques ont déclarée à la religion est aussi acharnée en Italie que chez nous. C'est pour protester au nom des lois du pays contre ces haineuses attaques, que les deux brochures ci-dessus ont été composées. Dans le premier de ces mémoires, Don B. Ricci fait soigneusement ressortir la qualité de religion d'État reconnue en Italie à la religion catholique, et il démontre d'une façon victorieuse que l'existence du prosélytisme hétérodoxe si audacieusement affiché à Rome même, est contraire au statut fondamental de la constitution. La loi italienne en effet tolère seulement l'exercice du culte vaudois et de la religion judaïque : il faudrait donc, pour que les sectes étrangères usent légalement du même bénéfice, qu'une proposition en ce sens fût présentée aux Chambres et adoptée par elles. Le gouvernement s'est peu préoccupé de ces considérations et il a laissé violer outrageusement le premier article de la constitution, celui qui en est comme la base. L'auteur se demande, en le constatant, si une Constitution ainsi ébranlée sera capable de résister à d'autres

assauts qu'il est facile de prévoir, et si la monarchie peut espérer recueillir puissance, sécurité et gloire, quand elle laisse anéantir sous ses yeux le fondement le plus assuré de son autorité.

— Le traitement des curés italiens a, au point de vue gouvernemental, la même origine que celui des curés français, le Concordat, ou bien des conventions spéciales intervenues lors de l'union des différents États de la péninsule à la maison de Savoie. Don Ricci expose ces divers cas dans des préliminaires historiques, puis il étudie la question de l'inviolabilité du traitement ecclésiastique en s'appuyant sur le Concordat et ensuite sur la legislation et la jurisprudence en vigueur. Sa conclusion est que les curés injustement privés de leur traitement ne doivent pas baisser la tête ni recourir à des réclamations administratives aussi humiliantes qu'inutiles, mais employer la voie des tribunaux et faire appliquer la loi. Les magistrats italiens sont encore intègres, paraît-il. L'auteur a le mérite de relever le courage du clergé en lui rappelant qu'après tout des prêtres sont pourtant des citoyens et que la justice est faite pour eux comme pour d'autres. Nous l'oublions parfois. « Chi fa la pecora, lupo la mangia. » Ce proverbe n'a peut-être pas tort et nous pourrions en France en faire notre profit. G. P.

Les Maisons de la Compagnie de Jésus à Tournai, par EUGÈNE SOIL. Bruges, Desclée, de Brouwer et Cie, 1889, in-8 de VIII-397 p. — Prix : 4 fr.

M. Eugène Soil n'a pas prétendu écrire une histoire des cinq Maisons où les Jésuites ont enseigné à Tournai, mais une simple chronique au jour le jour ; il ne cherche pas à rattacher les faits à l'histoire générale et son œuvre est toute locale, mais, dans cette limite, elle présente, pour l'ancienne Gaule-Belgique, un véritable intérêt et n'est pas sans quelque importance pour l'histoire de l'enseignement en France. Les jésuites ont enseigné à Tournai : 1° de 1561 à 1581, au collège des Bons-Enfants ; 2° de 1595 à 1773, dans leur collège propre ; 3° de 1607 à 1773, dans leur Noviciat ; 4° de 1706 à 1773, au Séminaire épiscopal ; 5° de 1839 à 1889, au Collège Notre-Dame, et c'est à l'occasion de ce dernier cinquantenaire que l'ouvrage a été écrit. Plus de la moitié du livre traite des quatre premiers établissements, c'est-à-dire des maisons antérieures à la suppression de la Compagnie en 1773. C'est de beaucoup la partie la plus intéressante. Les archives de la province gallo-belge de la Compagnie de Jésus n'existant plus, il a fallu de longues et minutieuses recherches pour retrouver en partie ce passé qui paraissait pour jamais effacé. Au XVIe siècle, on y peut suivre la direction temporelle imprimée à l'enseignement par l'Espagne : au XVIIe, dès que Tournai appartient à la France, c'est pendant près d'un siècle l'administration de Louis XIV qui intervient. Plus d'un lecteur s'étonnera peut-être de ce que la direction de l'enseignement ait si peu varié au milieu des nombreux changements de gouvernement auquel Tournai fut soumise à cette époque. Il paraît qu'on savait mieux alors qu'au XIXe siècle respecter la conscience des populations. Les divers conquérants laissaient l'enseignement libre, il y a deux siècles, tandis que, dès le lendemain de l'occupation de l'Alsace-Lorraine, en 1870, tous les règlements d'écoles avaient été changés.

Dans la partie du volume relative au nouveau collège actuel de Notre-Dame, il n'est plus question que de l'histoire intérieure, des souvenirs personnels des élèves. Ici, les détails abondent ; l'auteur est bien placé pour les connaître, étant secrétaire de l'Association des anciens élèves de ce

collège. Il serait à désirer que toutes les maisons eussent ainsi leur chronique, mais c'est la première partie du volume, c'est-à-dire l'histoire des anciennes écoles qui constitue le principal mérite scientifique de cet ouvrage publié avec tout le soin et tout le luxe que la Société de Saint-Augustin sait mettre dans la publication de sa collection historique.

A. S.

Notice sur le nouveau collège de Gray, par CH. GODARD. Gray, G. Roux, 1889, in-16 de v-172 p.

Comme complément de son *Histoire de l'ancien collège de Gray*, M. Godard publie une *Notice sur le nouveau collège*. Était-ce bien la peine ? Et vingt-cinq pages dans une revue de Franche-Comté n'auraient-elles pas suffi pour un si mince sujet ? Le petit collège de Gray n'a eu à sa tête, depuis 89, qu'un principal fort distingué, l'abbé Lalanne, du collège Stanislas, et un aumônier de grand mérite, M. Besson, plus tard evêque de Nîmes. Mais qui se souviendra de tant de gens plus ou moins obscurs qui ont concouru à sa direction ou à son enseignement ? L'histoire des collèges de notre temps est d'ailleurs très difficile, presque impossible à faire. Comment entrer dans le détail des études ou dans les questions de personnes ? A quoi bon reproduire, à propos de telle ou telle ville, des règlements scolaires déjà réunis dans le *Bulletin de l'Instruction publique ?* Et, quant aux personnes, les plus vulgaires convenances n'obligent-elles pas, à chaque instant, d'atténuer bien des choses ou même de se taire ? C'est ce que M. Godard est obligé de faire, notamment pages 90 et 96. Pourtant quelques notes biographiques sur les anciens maîtres et élèves pourront servir un jour; mais 172 pages, c'est beaucoup !

A. S.

La Lumière électrique, *générateurs, foyers, distribution, applications*, par L. MONTILLOT, directeur de télégraphie militaire. Paris, J.-B. Baillière, 1890, in-8 de VI-408 p. avec 190 fig. — Prix : 3 fr. 50.

Lampes Quinquet et lampes Carcel, bougies stéariques et huiles minérales, voire gaz d'éclairage, que vous voilà distancés par cette lumière dont l'éclat éblouissant semble emprunté au soleil même, et qui s'appelle lumière électrique ! Mais, qu'est-ce que cette lumière et comment s'obtient-elle ? Pour le savoir, parcourez le livre de M. L. Montillot ; là, vous verrez la description exacte avec figures à l'appui : 1° des générateurs (fils, accumulateurs, machines magnéto et dynamo-électriques) ; 2° des foyers (régulateurs à arc, bougies électriques, lampes à incandescence) ; 3° de la distribution et des applications diverses (voie publique, théâtres, phares, marine, guerre, usines, mines, trains, études microscopiques, chirurgie, photographie) ; et, après avoir lu, vous aurez acquis cette conviction, qu'une plume experte et habile sait rendre très attrayant le sujet en apparence le plus aride. L'auteur ne borne pas son étude sur la partie exclusivement technique ; il recherche sous forme de conclusion si l'hygiène, d'une part, et l'économie, d'autre part, trouvent leur compte à l'emploi de cette lumière. A la première question il répond oui ; à la seconde, oui et non. Expliquons-nous : 1° Cette lumière est hygiénique, car elle n'a ni odeur, ni fumée et ne vicie ni ne chauffe l'atmosphère ; 2° elle est économique toutes les fois qu'il s'agit de grandes installations ; onéreuse, au contraire, quand il s'agit d'une consommation restreinte, elle ne saurait convenir aux personnes qui désirent un éclairage domestique économique. Espérons que par

le perfectionnement des procédés, cette lumière sera dans un avenir plus ou moins rapproché à la portée des petites bourses. D. MARTEL.

Le Cylindrographe, *appareil panoramique*, par le commandant P. MOËSSARD. 1re partie : *Le Cylindrographe photographique. Chambre universelle pour portraits, groupes, paysages et panoramas.* 2e partie : *Le Cylindrographe topographique. Application nouvelle de la photographie aux levés topographiques.* Paris, Gauthier-Villars, 1889, 2 vol. in-18 de 40 et 54 p. avec fig. — Prix : 3 fr.

Ce nouvel appareil photographique, qui s'adresse aujourd'hui aussi bien aux amateurs qu'aux savants, a subi de nombreux perfectionnements depuis le jour où son auteur le fit connaître à un petit nombre d'élus dans une séance de la Société versaillaise de photographie. Dans la première partie de l'ouvrage du commandant P. Moëssard, le cylindrographe est étudié au point de vue pittoresque et photographique. Après avoir exposé le principe théorique sur lequel il est fondé, l'auteur en donne la description détaillée, son mode d'emploi et les applications variées auxquelles il se prête. La deuxième partie contient les applications du cylindrographe aux levés topographiques et aux mesures de précision en général. Les inconvénients pratiques que présente la perspective plane dans les divers essais qui ont déjà été tentés pour appliquer la photographie aux opérations topographiques, disparaissent complètement dès qu'à ce genre de perspective on substitue la perspective cylindrique, telle que la donne le cylindrographe. La façon de combiner les renseignements photographiques avec les croquis pris sur le terrain, de contrôler et de compléter les uns par les autres, pour arriver à un levé irréprochable, sert de conclusion à l'ouvrage. De nombreuses figures et une vue panoramique accompagnent chacune des parties de ce remarquable travail. J. P.

Notes sur le théâtre contemporain, 1888, par ÉMILE FAGUET. Paris, Lecène et Oudin, 1889, in-18 de 420 p. — Prix : 3 fr. 50.

Sous ce titre modeste, M. Faguet a réuni les chroniques dramatiques, ses *Lundis*, publiées dans le *Soleil* au cours de l'année 1888. C'est donc, au jour le jour, l'histoire d'une année dramatique, d'ailleurs médiocrement glorieuse, histoire amusante, spirituelle, d'une allure très moderne, pleine d'une aimable fantaisie. Le dirai-je? je trouve qu'il y a trop d'esprit ; c'est un reproche dont on n'a pas lieu de s'offenser d'ordinaire, mais, tout de même, je trouve que de nos jours le nombre croît beaucoup trop vite d'écrivains qui le méritent vraiment, et qu'à force de devenir commun, ce qui était autrefois une qualité pourrait bien devenir un grave défaut. Je sais bien que M. Faguet pourra s'en garder à temps ; pourtant, il n'est peut-être pas superflu de l'avertir. Nous lui devons des livres de critique littéraire d'une très haute valeur ; il pourrait, s'il le voulait, nous donner l'équivalent dans la critique dramatique. Mais pour cela il faut qu'il se garde des hors-d'œuvre et des remplissages, qu'il ne cultive plus autant le calembour, qu'il perde l'habitude de se dire vieux et de parler de ses cheveux blancs, ce qui constitue un véritable tic très désagréable pour le lecteur, et qu'il soit moins prodigue en compliments. Cela fait plaisir sans doute aux demoiselles qui les inspirent, mais ne présente aucun intérêt pour le lecteur d'un livre. Bref, je souhaite que ses prochaines *Notes* soient moins amusantes et plus instructives, et que le lecteur y trouve moins d'agrément et plus de profit. P. TALON.

Les Jeudis de mes filleuls, *ou l'Histoire sainte racontée aux enfants*, par M.-T. Josefa. Nouveau Testament. Paris, librairie Saint-Joseph, Tolra, 1890, in-8 de xii-358 p., orné de 150 grav. — Prix : 5 fr.

Nous avons déjà recommandé ici (t. LV, p. 452) le premier volume de cet ouvrage, consacré à l'explication de l'Ancien Testament ; il n'y a donc pas lieu de revenir sur nos appréciations, et il suffira de dire que le second volume vaut le premier au double point de vue de la doctrine et de la clarté du récit. L'auteur s'y est particulièrement attaché à faire ressortir les rapports intimes qui existent entre les fêtes de l'Église catholique et les faits saillants de l'histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ; elle s'est aussi appliquée à faire converger ses commentaires de forme familière vers la préparation des enfants à la première communion. Mgr Mermillod, l'illustre évêque de Lausanne et de Genève, a daigné honorer cet excellent volume de son approbation la plus complète ; Mgr l'évêque de Bâle et Lugano l'a également approuvé. Ajoutons qu'à l'heure actuelle, de tels livres ont une utilité incontestable ; ils facilitent la tâche des parents chrétiens pour l'enseignement du catéchisme. Comte de Bizemont.

La Révolution de Septembre. *Journal de Fidus*. Paris, Albert Savine, 1889, in-12 de 488 p. — Prix : 3 fr. 50.

Voici un récit pris sur le fait de ces temps douloureux du siége et du bombardement de Paris par les Prussiens, suivi du triomphe de la Commune. Il peint au vif les hommes et les choses : l'orgueil et l'incapacité des hommes du gouvernement, l'imprévoyance qui a été le caractère distinctif de cette administration improvisée, la badauderie des Parisiens et l'amour du plaisir de cette foule insouciante. Fidus admire le bon sens de l'Empereur, la modération de ses jugements, la justesse de ses vues, sa connaissance de l'état des esprits, des causes de la Révolution, son amour pour la France ; il est sévère et dur peut-être jusqu'à l'injustice pour le général Trochu, auquel il reproche « sa trahison ; » il stigmatise « la défaillance morale de cet homme qui n'a pas hésité à trahir son souverain au moment où il était malheureux, à lui arracher le pouvoir et à s'en saisir. » Plusieurs s'étonneront de l'entendre s'écrier que « si la France est encore capable de bon sens, si elle a encore le sentiment du droit, elle repoussera l'usurpation violente qui s'est imposée à elle et reviendra à celui qui lui parle le langage même du patriotisme et de la raison, » ils s'étonneront, dis-je, parce qu'encore qu'il soit dans le vrai pour la première partie de sa phrase, c'est précisément le patriotisme et la raison qui reprochent à l'Empire et l'unité de l'Italie et la spoliation du Saint-Siège et l'unité de l'Allemagne, applaudies, aidées, provoquées par lui.

Fidus a raison mille fois contre la République, mais pourquoi parler toujours avec éloge de l'Empire qui a amené les malheurs que la République a agrandis encore. Si donc nous devons, au nom de l'histoire, faire des réserves sur des jugements et des appréciations trop en faveur d'un régime qui a fait tant de mal à la France, nous ne pouvons, assurément, qu'approuver l'esprit de foi qui anime l'auteur ; nous ne pouvons qu'applaudir, lorsque nous le voyons mettre au pilori ces comparses éhontés de la Révolution en délire qui nous couvrent de honte. On a plaisir à les voir ainsi fustigés de main de maître. Les faits parlent et les accusent, et dire que ces ignominies, ces lâchetés ne leur ont pas fait perdre leur influence, qu'ils fondent même leur influence actuelle sur ces ignominies ! Il ne tien-

dra pas du moins à Fidus que la réalité ne soit connue. C'est le meilleur éloge de sa franchise servie par un incontestable talent. H. DE L'É.

France et Russie. Situation respective des puissances européennes vis-à-vis de l'Allemagne, à l'avènement de l'empereur Guillaume II, par A. DOVÉRINE. Paris, Librairie illustrée, s. d., in-12 de 171 p. — Prix : 3 fr. 50.

Essayons de résumer les idées très complexes que M. Dovérine a concentrées en ce petit volume, qui suppose chez le lecteur des connaissances étendues et très variées sur les choses de l'Europe orientale. « L'idéal byzantin, dit l'auteur, élément politique et religieux de la plupart des populations de l'Orient, asservit l'individu à l'idée abstraite de Dieu. C'est à cet idéal que la Russie doit sa cohésion graduelle historique et sa forme de gouvernement, qui place l'autorité suprême dans la personne du Souverain, représentant vivant de la vérité éternelle, appelé par son côté mystique à remédier *motu proprio* à tout ce que la loi écrite pourrait avoir de sécheresse et d'éléments dissolvants » (p. 122). La Russie hésite en ce moment, ajoute M. Dovérine, entre deux systèmes, celui des « mains libres » et celui des « mains liées. » L'Empereur ne s'est pas encore prononcé entre les deux. Le parti qui préconise « les mains liées » est le parti allemand. M. Dovérine veut, avec raison, détourner la Russie de faire le jeu de la Prusse ; mais il est singulier que, pour résoudre la question polonaise (car il y a une question polonaise), l'auteur arrive à conseiller l'adoption du système prussien. Il veut, en effet, donner aux Polonais des évêques étrangers : c'est précisément ce qu'a pratiqué M. de Bismarck pour l'archidiocèse qui a le malheur d'être annexé à la Prusse. Au milieu d'un étalage d'aspirations franchement réalistes, on cherche quelle est, chez l'auteur, l'idée morale. Or, voici ce que j'ai trouvé : « Me tenant sur le terrain de l' « intérêt strict, » j'affirme seulement que tout système politique est bon, quels que soient les éléments qu'il protège ou dont il se serve, pourvu qu'il profite au pays qui l'adopte » (p. 143). Si l'Europe dévoyée et affolée doit un jour rentrer dans l'ordre, ce sera en cherchant le royaume de Dieu et sa justice, non pas, certes, en poursuivant *per fas et nefas* la satisfaction des appétits, et en proclamant le droit de les satisfaire, quand on en a la force, ce qui est une idée hégélienne, autrement dit : allemande.

A. D'AVRIL.

Biographies du XIXe siècle. Paris, Bloud et Barral (s. d.,) in-8 de 359 p. — Prix : 3 fr.

Nous avons signalé aux lecteurs du *Polybiblion* les précédentes séries des *Biographies* du XIXe siècle : la nouvelle série, illustrée comme les autres, d'autant de portraits qu'il y a de biographies, nous fait connaître G. Cadoudal, Schiller, Th. Aubanel, J.-B. Dumas, Ferdinand IV et Marie-Caroline de Naples, le cardinal de Bonnechose, Michelet et le général Moreau. Le choix, comme on le voit, est aussi varié que possible dans cette galerie, où sont représentées la poésie et la science, la royauté, l'Église et l'armée, ceux qui font l'histoire et ceux qui l'écrivent. Quant aux auteurs de ces biographies, ils se nomment Mgr Ricard, dom Piolin, le capitaine Perret, A. Lepitre, ou portent des noms moins connus, mais qui pourront se faire connaître. Inutile d'ajouter que le livre tout entier est écrit dans un esprit très chrétien, louant ce qu'il faut louer, blâmant ce qui mérite d'être blâmé, jugeant chacun selon l'usage qu'il a fait de ses talents ou de son génie. Aussi le

lecteur ne trouvera-t-il pas étonnant que M. Lepitre soit sévère pour Michelet, que Mgr Ricard, au contraire, soit indulgent pour Aubanel. L'auteur de *la Sorcière* et celui de *la Miougrano* ont tous deux mérité leur sort. Les autres sont de même jugés avec équité. P. TALON.

La Phalange chrétienne des hommes célèbres, par Un ancien magistrat. Lyon, Vitte et Perrussel, 1889, in-8 de VIII-327 p. — Prix : 2 fr. 50.

Ce livre est un dictionnaire « des hommes célèbres et des hommes en vue de notre siècle, dont la vie de foi, la conversion sincère ou la foi chrétienne ont hautement témoigné de leurs croyances. » Son titre n'est donc pas très exact, puisque, par sa généralité même, il paraît embrasser beaucoup plus que la période contemporaine. J'ajoute qu'il n'exprime pas non plus très bien ce qu'est le livre; car il me paraît difficile de ranger dans la phalange chrétienne des hommes célèbres un Quinet, par exemple, l'auteur de pamphlets odieux contre l'Église, qui ne peut passer pour chrétien, ou un Oustry, ancien préfet, qui ne fut ni chrétien ni célèbre. Quelques pages vaguement mystiques du premier, ou la conversion *in extremis* du second ne peuvent suffire pour autoriser leur immatriculation dans une phalange à laquelle ils n'appartiennent pas. Je cite au hasard ces deux noms, j'en pourrais citer d'autres, le préfet André, le chansonnier Béranger, Buloz, Cavaignac, de Guillem, député radical de l'Ardèche, absolument sans valeur d'aucune sorte, Alexandre Dumas père, Émile de Girardin et d'autres, tout aussi mal choisis, dont la présence ici ne me paraît pas de nature à fortifier beaucoup la thèse de l'auteur. Dans ce livre il y a trop de gens qui n'ont pas été chrétiens, encore plus qui n'ont pas été célèbres. Pour les autres, les notices qui leur sont consacrées sont incomplètes, vagues, et n'ont pas les qualités de précision, de netteté, de « bien informé, » qu'un livre de ce genre doit avant tout posséder. Tel qu'il est, ce recueil, témoigne des bonnes intentions de l'auteur, et, malgré ses défauts, peut rendre quelques services.

P. TALON.

Histoire du général Chanzy, par J.-M. VILLEFRANCHE. Paris, Bloud et Barral, 1889, in-8 de 360 p. — Prix : 4 fr.

M. J.-M. Villefranche, dans la biographie du général Chanzy qu'il nous donne aujourd'hui, ne nous paraît point avoir gardé la mesure qui s'imposait en parlant d'un contemporain. Trop souvent l'œuvre tourne au panégyrique et perd ainsi singulièrement de sa valeur. Quelles qu'aient été les qualités du général Chanzy, il nous semble difficile de l'appeler « un grand capitaine, » de dire qu'il déploya dans la mauvaise fortune « la plus intrépide volonté qui ait jamais paru sur un champ de bataille. » L'historien, en attribuant à Chanzy une place honorable dans la guerre de 1870, rabattra sans doute quelque chose de ces louanges exagérées. Nous avons trouvé, au cours de ce livre, diverses affirmations discutables, entre autres celle-ci, bien étonnante : « Chez un homme de guerre ou chez un chef d'État, c'est une imperfection grave qu'une trop grande perfection dans l'art d'écrire » (p. 264). A. DE G.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Charles-Jean-Marie LUCAS, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, est mort à Paris, le 20 décembre, dans sa quatre-vingt-septième année. Né à Saint-Brieuc, le 9 mai 1803, il se fit

recevoir en 1825 avocat à la cour royale de Paris. Inspecteur général des prisons en 1830, il se jeta dans l'étude des questions pénitentiaires. Il fonda en 1833 la Société de patronage des jeunes libérés du département de la Seine, et en 1847, la colonie agricole pénitentiaire du Val-d'Yèvre, près de Bourges. M. Lucas était partisan de l'abolition de la peine de mort. Depuis 1836, il appartenait à l'Académie des sciences morales et politiques, où il avait pris la place de Roederer. Nous donnons ci-dessous la liste de ses principales publications: *Du Système pénitentiaire en Europe et aux États-Unis* (1826-1830, 3 vol. in-8); — *Du Système pénal en général et de la Peine de mort en particulier* (1827, in-8); — *Recueil des débats législatifs sur la peine de mort* (1830, in-8); — *Dissertation sur l'usure* (1830, in-8); — *De la Réforme des prisons, ou de la Théorie de l'emprisonnement* (1836-1838, 3 vol. in-8); — *Des Moyens et des conditions d'une réforme pénitentiaire en France* (1840, in-8); — *Observations concernant les changements apportés au projet de loi sur le régime des prisons, par la commission de la Chambre des députés, chargée de l'examen de ce projet* (1842, in-8); — *Exposé de l'état de la question pénitentiaire en Europe et aux États-Unis* (1844, in-8); — *Observations sur l'établissement permanent en Angleterre de la déportation, et sur l'utilité, en France, de son établissement transitoire* (1853, in-8); — *Lettre à Son Excellence M. le comte de Bismarck, chancelier fédéral, à l'occasion de son discours au Parlement fédéral sur l'abolition de la peine de mort* (1870, in-8); — *Lettre à M. Van Lilaar, ministre de la justice du royaume de Hollande, à l'occasion du projet de loi d'abolition de la peine de mort, présenté à la seconde chambre des États généraux par le message royal du 21 novembre 1869: suivi d'un post-scriptum sur la peine de mort en France devant le Corps législatif* (1870, in-8); — *Le Droit de légitime défense dans la pénalité et dans la guerre et les congrès scientifiques internationaux réclamés par les trois réformes relatives au système pénitentiaire, l'abolition de la peine de mort et à la civilisation de la guerre* (1873, in-8); — *La Conférence internationale de Bruxelles sur les lois et coutumes de la guerre* (1874, in-8); — *La Peine de mort et l'unification pénale, à l'occasion du projet de code pénal italien. Lettre à M. Mancini* (1874, in-8); — *L'École pénale italienne et ses principes fondamentaux à l'occasion de la prochaine discussion du projet de Code pénal à la Chambre des députés d'Italie* (1877, in-8); — *Rapport verbal sur un nouveau projet de Code pénal italien à l'Académie des sciences morales et politiques* (1884, in-8); — *De l'État anormal en France de la répression en matière de crimes capitaux, et des moyens d'y remédier* (1885, in-8).

— M. Ernest-Auguste-Eugène Havet est mort à Paris le 20 décembre, à l'âge de 76 ans. Né le 11 avril 1813, il fit de brillantes études à la suite desquelles il se fit recevoir à l'École normale à la fois dans la section des sciences et dans celle des lettres. Après avoir enseigné la rhétorique à Dijon, il fut chargé des conférences de littérature grecque, puis de littérature française, à l'École normale supérieure. Il suppléa quelque temps à la Faculté des lettres M. Leclerc dans la chaire d'éloquence latine, puis obtint de professer le même enseignement au Collège de France. Il fut admis en 1880 à l'Institut de France. M. Havet était aussi membre du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur. Voici la liste des principaux ouvrages de M. Havet : *De Homericorum poematum origine et unitate* (1843, in-8); — *De la rhétorique d'Aristote* (1843, in-8); ce sont ses deux thèses de doctorat; — *Pensées de Pascal*, éditées d'après le manuscrit original et accompagnées d'un sérieux commentaire (1852, in-8), le premier ouvrage qui ait mérité d'attirer l'attention; — *Jésus dans l'histoire* (1863, in-8), à propos de l'ouvrage de M. Renan; — *Le Christianisme et ses origines* (1872-1883), ouvrage qui a fait grand bruit, bien qu'il ne soit point très solide; — *Mémoire sur la date*

des écrits qui portent les noms de Bérose et de Manéthon (1874, in-8); — *Notice sur Philotée O'Neddy* (1877, in-18).

— M. Édouard PHILIPPS, membre de l'Académie des sciences, est mort le 20 décembre. Né à Paris le 21 mai 1821, successivement élève de l'École polytechnique et de l'École des mines, il se fit recevoir docteur ès sciences à Paris en 1849. Après avoir professé la mécanique à l'École centrale, il fut chargé d'enseigner la même science à l'École polytechnique. Il laisse plusieurs travaux remarquables sur la matière qui a fait l'objet de son enseignement et l'étude de sa vie tout entière : *Du Principe de la moindre action et du Principe de d'Alembert* (1857) ; — *Du Profil des digues et réservoirs d'eau en maçonnerie* (1858); — *Théorie de la coulisse servant à produire la détente variable dans les machines à vapeur, et particulièrement dans les machines locomotives* (1863, in-8 avec pl.) ; — *Manuel pratique sur le spiral réglant des chronomètres et des montres* (1865, in-12 avec 2 pl.); — *Cours d'hydraulique et d'hydrostatique professé à l'École centrale* (1875, in-8), publié par M. Gouilly sans l'aveu de M. Philipps.

— M. Jules FLEURY-HUSSON, plus connu dans le monde littéraire sous le nom de CHAMPFLEURY, est mort le 7 décembre, à l'âge de 68 ans. Né à Laon le 10 septembre 1821, il fut d'abord employé dans une maison de librairie à Paris. Après avoir pris part à la rédaction du *Corsaire* et de *l'Artiste*, il fut un des fondateurs de l'*Événement*. Puis il produisit une foule d'ouvrages qui le mirent à la tête de l'école réaliste. M. Champfleury était, depuis 1872, chef des collections de la manufacture de Sèvres. Parmi les nombreuses publications qu'on doit au trop fécond écrivain, nous citerons seulement les suivantes : *Chien-Caillou, fantaisies d'hiver* (1847, in-12) ; — *Confessions de Sylvius* (1849, in-4) ; — *Les Aventures de Mariette* (1856, in-12) ; — *Les Amis de la nature* (1859, in-12); — *Les Bourgeois de Molinchart* (1855, 3 vol. in-8); — *De la Littérature populaire en France, recherches sur les origines et les variations de la légende du Bonhomme Misère* (1861, in-8) ; — *Histoire de la caricature antique et moderne* (1865, 2 vol. in-12) ; — *Histoire des faïences patriotiques sous la Révolution* (1866, in-8) ; — *Les Chats, histoire, mœurs, observations, anecdotes* (1868, in-12) ; — *Histoire de l'imagerie populaire* (1869, in-12) ; — *Madame Eugénie* (1874, in-18); — *Bibliographie céramique* (1881, in-8) ; — *Les Vignettes romantiques, histoire de la littérature et de l'art (1825-1840)* (1883, in-4).

— L'illustre historien allemand Wilhelm VON GIESEBRECHT vient de mourir âgé de 75 ans. Né à Berlin le 5 mars 1814, il se livra d'abord à l'étude de la philologie que, sous la direction de Ranke, il ne tarda pas à quitter pour l'histoire. Nommé, en 1857, professeur ordinaire d'histoire à Königsberg, il ne tarda pas à passer à Munich avec le même titre (1862). M. Giesebrecht faisait partie de la commission d'histoire de Munich, dont il était le secrétaire. Nous donnons ci-dessous la liste de ses travaux : *Jahrbücher des deutschen Reichs unter der Herrschaft des Kaisers Otto II* (Berlin, Duncker et Humblot, 1840, in-8) ; — *Annales Altahenses* (ibid., 1841, in-8); — *De Litterarum studiis apud Italos in primis medii aevi sæculis* (Berlin, Amelang, 1845, in-8) ; — *Geschichte der deutschen Kaiserzeit*, le plus important de ses ouvrages qui l'a occupé pendant toute sa vie (Brunswick, Schwetske et fils, 1855-1880, 5 vol. in-8) ; — *De Gregorii VII registro emendando* (Brunswick, Schwetske, 1858, in-8) ; — *Deutsche Reden* (Leipzig, Duncker et Humblot, 1871, in-8) ; — *Arnold von Brescia* (Munich, Franz, 1873, in-8) ; — *Die historische Commission bei der königlichen bayerischen Akademie der Wissenschaften 1858-1883. Eine Denkschrift* (Munich, Riegers, 1883, in-8), en collaboration avec M. von Sybel. Enfin M. Giesebrecht a traduit en allemand Grégoire de Tours (1851) et dirigé depuis 1876, avec MM. Heeren et Ukert, la collection de la *Geschichte europäischen Staaten* (Gotha, Perthes).

— M. Jefferson Davis, l'ancien président des États confédérés du Sud pendant la guerre de sécession, vient de mourir à l'âge de 81 ans. Né le 3 juin 1808, il fut admis, en 1824, à l'École militaire de Westpoint. Jusqu'en 1843, il resta en dehors de la politique. En 1845, le Mississipi le nomma son représentant au Congrès, et il se fit remarquer par sa compétence dans la discussion de plusieurs questions. Pendant la guerre du Mexique, il eut un rôle assez brillant. De 1853 à 1857 il fut appelé au secrétariat de la guerre et son passage y fut marqué par quelques réformes. Les États séparatistes le choisirent pour président, et l'on sait avec quelle énergie non suivie de succès il a conduit la lutte contre les États du Nord. Rentré, après la guerre, dans la vie privée, il s'occupa d'écrire un intéressant ouvrage qui a pour titre : *The Rise and Fall of the confederate government* (London, Longman, 1881, 2 vol. in-8).

— On annonce encore la mort : de M. le colonel d'artillerie Chauchard, membre de plusieurs sociétés savantes, mort le 13 décembre, à Paris, à l'âge de 70 ans ; — de M. le vice-amiral Georges-Charles Cloué, né le 20 août 1817, ancien ministre de la marine, auteur d'intéressants *Renseignements hydrographiques sur la mer d'Azof*, publié sous le ministère de l'amiral Hamelin (1856, in-8 avec 7 cartes), mort à Paris le 26 décembre, à l'âge de 72 ans ; — de M. le comte Alfred de Coëtlogon, ancien page du roi Charles X, ancien rédacteur en chef du journal *le Corsaire*, mort le 4 décembre à Liancourt (Oise) ; — de M. le Dr François Damaschino, professeur à la Faculté de médecine, né à Paris en 1840, auteur de nombreux ouvrages sur la médecine, entre autres, *Maladies des voies digestives* (1880, in-8) ; mort à Paris à l'âge de 49 ans ; — de M. l'abbé Ducrost, professeur de géologie à la Faculté catholique des sciences de Lyon, chanoine honoraire d'Autun et curé de Solutré, auteur d'ouvrages importants et de conférences géologiques, mort à l'âge de 56 ans ; — de M. Maurice Garnier, ingénieur des ponts et chaussées, mort à Paris à l'âge de 26 ans ; — de Mme Léocadie Hersent, née au château de Kéroüartz (Finistère), près Lannilis, en 1827, auteur de plusieurs volumes de vers, entre autres : *les Chants du foyer, Velléda, Révélations poétiques*, etc., morte à Brest à l'âge de 62 ans ; — de M. Eugène Laffineur, imprimeur à Beauvais, propriétaire-directeur du journal *la République de l'Oise*, né à Beauvais vers 1845, auteur de *Six Mois au ministère. Documents et faits recueillis et classés.* (Première partie, 1878, in-12), mort à Paris à l'âge de 44 ans ; — de M. Francis de Launay, secrétaire de la rédaction du journal *le Monde*, mort le 26 décembre, à l'âge de 52 ans ; — de M. Auguste Marais, ancien sous-préfet du gouvernement de la Défense nationale, ancien professeur au collège Sainte-Barbe, auteur de nombreux ouvrages ; — de M. Pavet de Courteilles, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur à l'École des langues orientales, surtout connu par ses traductions d'ouvrages turcs, mort le 13 décembre à l'âge de 68 ans ; — de M. Louis Perrussel, libraire-éditeur ; — de M. le marquis Auguste de Queux de Saint-Hilaire, né à Hazebrouck (Nord), en 1837, critique et helléniste qui laisse plusieurs traductions des écrivains de la Grèce moderne, mort à Paris à l'âge de 52 ans ; — de M. Eugène Rapp, rédacteur du *Cri du Peuple* et de la *République*, et dessinateur de talent, mort à l'âge de 24 ans ; — de M. Julien Sacaze, né à Saint-Gaudens (Haute-Garonne), auteur d'une *Épigraphie de Luchon* (1880, in-8) ; — de M. Salicis, capitaine de frégate en retraite, ancien répétiteur à l'École polytechnique, inspecteur général de l'instruction publique hors cadre, mort à Paris le 1er décembre à l'âge de 71 ans ; — de M. Savouré, vice-président de la Société des chefs d'institution, mort à Paris le 16 décembre

à l'âge de 80 ans; — de M. SUCHET, professeur honoraire de mathématiques spéciales au collège Rollin; — de M. Léon STRAUSS, rédacteur au *XIXe siècle*, au *Paris* et à l'*Agence libre*, mort à Paris à l'âge de 27 ans; — de M. Cornélis DE WITT, ancien député à l'Assemblée constituante, ancien sous-secrétaire d'État du général de Chabaud-Latour au ministère de l'intérieur, publiciste de talent, mort à l'âge de 61 ans.

— A l'étranger, on annonce la mort: du Rev. E. BRADLEY, auteur de *Verdant Green*, mort au milieu de décembre; — de M. Robert BROWNING, poète anglais distingué, mort le 12 décembre; — de M. le chevalier Léon DE BURBURE, érudit archéologue, ancien président de l'Académie royale de Belgique; — de M. Emanuele CELESIA, auteur de *Storie genovesi del secolo XVIII*, d'une *Storia dell' Università di Genova*, et de poésies assez remarquées, mort le 15 novembre, à Gênes, dans sa 69e année; — de Mr. F.-W. COSENS, collaborateur de l'*Athenaeum* et des *Notes and Queries*, qui avait traduit en anglais plusieurs ouvrages espagnols, mort vers le milieu de décembre; — de Mr. Williams Gray EBNSBIE, professeur d'hébreu au collège presbytérien, mort le 18 novembre à Londres; — du Dr EICHWALD, directeur de la clinique médicale de Saint-Pétersbourg, mort dans cette ville le 14 novembre; — de S. E. le cardinal GANGLBAUER, archevêque de Vienne, de l'ordre des bénédictins, auxquels il a su faire honneur par son érudition, mort le 14 décembre à l'âge de 72 ans; — du Dr R.-A. GOSCHE, directeur de l'*Archiv für Literaturgeschichte*, mort le 29 novembre à 75 ans; — du Dr Alex. GRABOWSKI, professeur de droit russe à l'Université de Saint-Pétersbourg, mort le 19 novembre à 48 ans; — de Mistress HAGGARD, dont les poésies étaient assez goûtées en Angleterre, morte à 69 ans le 9 décembre; — du Dr J.-W. HANNE, professeur de théologie à l'Université de Greifswald, mort le 21 novembre, à Hambourg, à 76 ans; — du marquis Fabro INVREA, un des fondateurs de l'*Armonia*, mort le 21 novembre; — de Mr. John MACDONALD, directeur du *Times*, mort le 14 décembre; — de Mr. William Ramsay MAC NAB, botaniste anglais distingué, mort au commencement de décembre, à Dublin; — du Dr Julius-Joseph MAIER, garde de la section musicale à la bibliothèque royale de Munich, où il est mort le 21 novembre à l'âge de 66 ans; — de M. Pagano PAGANINI, philosophe italien, mort en novembre; — de l'historien hongrois Fr. PESTY, mort le 23 novembre à Budapest, âgé de 66 ans; — de Mr. Thomas PURNELL, qui, outre sa collaboration à l'*Athenaeum* et au *Globe*, publia quelques ouvrages tels que: *Literatur and its professor* (1867); *Dramatics of the present day* (1870-1871), mort le 19 décembre à l'âge de 55 ans; — de M. Lorenzo RESPIGHI, directeur de l'observatoire du Capitole à Rome, qui s'est fort occupé de la constitution physique du soleil, mort le 10 décembre; — de M. Giuseppe REVERE, poète italien, directeur du *Bolletino del Ministero degli affari esteri*, mort à 77 ans, le 22 novembre; — de M. SCHUBARTH, président de la société d'histoire naturelle de Görlitz, mort dans cette ville, à 82 ans, le 20 novembre; — du P. Fortunato SIGURCI, l'un des partisans des doctrines rosminiennes, mort en novembre; — de Mr. Martin Farquhar TUPPER, auteur d'une *Proverbial philosophy* (1830) et de nombreux ouvrages, mort le 29 novembre à Norwood, âgé de 79 ans; — du Dr Richard VON VOLKMANN, professeur de chirurgie à Halle, mort à Iéna le 28 novembre, dans sa soixantième année; — du Dr WESELSKY, professeur de chimie analytique à l'École supérieure technique de Vienne, mort à Saar en Moravie, âgé de 62 ans, le 4 novembre; — de M. Jul. E. Tenison WOODS, naturaliste anglais, mort le 10 décembre, à Sidney, âgé de 57 ans; — de M. A. YOUNG, auteur d'hymnes populaires, mort au commencement de décembre; — de Mme Louise ZELLER, née

Pichner, qui s'est fait connaitre sous ce dernier nom par ses récits historiques, morte âgée de 67 ans, à Stuttgart, le 20 novembre.

Concours. — En exécution d'une délibération du Conseil municipal de Paris, le préfet de la Seine vient d'ouvrir un concours sur ce sujet : « De l'organisation des bureaux de bienfaisance et du service médical et pharmaceutique pour le traitement des indigents dans la ville de Paris. » Les manuscrits devront être déposés, avant le 15 janvier 1890, à l'administration générale de l'Assistance publique, à Paris. Les candidats étrangers seront admis à concourir, à la condition que leurs mémoires soient écrits en français. L'auteur du manuscrit classé le premier recevra une récompense de 1,000 fr. ; son manuscrit sera imprimé par les soins de l'administration. L'auteur du manuscrit classé deuxième recevra une récompense de 500 fr.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 6 décembre, M. Duruy a commencé la lecture d'un mémoire sur l'emplacement de la bataille du Granique, livrée par Alexandre à l'armée perse. — Le 20 décembre, M. le secrétaire perpétuel a lu une communication de M. Héron de Villefosse, sur une inscription trouvée à Carthage, par le P. Delattre. M. Perrot a donné ensuite lecture d'une note de M. le docteur Vercoutre, sur un aureus à l'effigie de Marc-Antoine.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 30 novembre, M. René Lavollée a communiqué un mémoire sur la loi d'airain des salaires et leur accroissement en Angleterre.

Institut. — *Académie des inscriptions et belles-lettres.* — L'Académie a procédé, le 13 décembre, à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. Ch. Nisard, décédé. Au premier tour de scrutin, M. de la Borderie a obtenu 16 voix, M. le docteur Hamy, 15 et M. Dieulafoy, 11. Au second tour, M. de la Borderie a été élu par 24 voix, contre 15 données à M. Hamy et 2 à M. Dieulafoy.

Académie des sciences morales et politiques. — L'Académie a tenu, le 7 décembre, sa séance publique annuelle sous la présidence de M. Bouillier. Après le discours du président, M. Jules Simon a donné lecture d'une notice sur Michel Chevalier. Voici la liste des prix décernés :

Prix du Budget. — 1,000 fr. à M. Proal et 1,000 fr. à M. Georges Vidal.

Prix Bordin. — Prix : M. Ch. Adam ; mention honorable : M. Léon Lescœur.

Prix Gegner. — M. Picavet.

Prix Odilon Barrot. — M. Marcel Fournier.

Prix Kœnigswarter. — Prix partagé entre M. H. Beaune, *la Condition des biens* et *les Contrats,* et M. Ad. Tardif, *Histoire des sources du droit canonique ;* Mention honorable : M. Pierre Lanéry d'Arc, *le Franc-alleu.*

Prix Rossi. — M. Léon Smith.

Prix Audiffred. — Une récompense de 3,000 fr. à M. H. Joly, *le Crime ;* 1,000 fr. à M. Maurice Wahl, *l'Algérie ;* 1,000 fr. à M. G. Carré, *l'Enseignement secondaire à Troyes, du moyen âge à la Révolution ;* mention honorable : M. J. Legoux, *Pro patria.*

Prix Audéoud. — Quatre médailles d'or : M. Hippolyte Maze, pour ses ouvrages sur le paupérisme, la prévoyance et la mutualité ; M. Eug. Rostand, *les Questions d'économie sociale dans les grandes villes ;* M. René Lavollée, *les Classes ouvrières en Europe ;* la Société des études pratiques d'économie sociale, pour l'ensemble de ses publications. Mentions honorables : M. Crouzel, pour son étude sur les grèves et son livre : *Participation des*

ouvriers aux bénéfices de l'entreprise ; M. A. Trombert, traducteur d'un ouvrage de Bœhmer sur la participation aux bénéfices.

Prix Le Dissez de Penanrun. — M. Henri Doniol.

— Le 28 décembre, l'Académie a procédé à l'élection d'un membre dans la section d'histoire. M. Albert Sorel a été élu par 24 voix contre 7 données à M. Rocquain et 6 à M. Rambaud.

CONGRÈS. — Le second congrès catholique national de l'Espagne se tiendra cette année à Sarragosse, le 28 mai et les jours suivants. On vient d'en publier le règlement, qui est identique, sur plusieurs points, à celui de l'année dernière, qui se tint à Madrid. Ledit congrès aura un caractère nettement catholique. En conséquence, nul travail ne pourra être lu, nul discours prononcé, s'il n'a été préalablement soumis au comité de direction. Le règlement distingue les travaux en thèses pour les sections publiques et générales, et en mémoires pour les sections particulières. On énumère dix-huit sujets de thèse : trois ou quatre ont trait à l'indépendance du Pape, considéré comme souverain temporel, d'autres à la nécessité de l'exemption du service militaire pour le clergé. Les travaux des sections particulières sont répartis en trois classes : 1° sujets religieux; 2° œuvres d'enseignement; 3° œuvres de charité. Il est déclaré aussi que le congrès ne se prolongera pas au-delà de quatre jours. Pour être membre titulaire ou simplement honoraire du congrès, il faut en faire la demande par écrit, et solder une cotisation de 10 fr. au moins. S'adresser pour tous renseignements à M. le chanoine Almaraz, secrétaire du congrès, à Madrid.

PARIS. — Un recueil de documents inédits relatifs à Jeanne d'Arc, qui vient de paraître chez un des principaux éditeurs de Paris, porte cette mention imprimée sur le titre et sur la couverture : *Pour servir de complément et de tome VI aux « Procès de condamnation et de réhabilitation » de Jules Quicherat.* La Société de l'histoire de France, qui a édité les *Procès* de Jeanne d'Arc, et la Société de l'École des chartes, qui a recueilli la succession littéraire de Jules Quicherat, sont entièrement étrangères à cette publication. Le nouveau recueil doit donc être considéré comme absolument indépendant de celui auquel restera attaché le nom de Jules Quicherat.

— La science doit à M. de Kirwan un ouvrage remarquable : *Montagnes et Torrents.* La genèse de la ruine des montagnes, les questions vitales du reboisement et de la disparition des torrents y sont exposées avec un art parfait et dans un style séduisant. M. de Kirwan a toute autorité pour décrire *le Pavillon du Trocadéro à l'Exposition universelle de 1889* (Bruxelles, Polleunis, in-8 de 72 p.). Les esprits élevés qui s'intéressent à la science forestière liront cette étude avec plaisir et profit et ils saisiront mieux ce qui n'a pu être qu'entrevu. L'Exposition a vécu; mais les notes bibliographiques que l'auteur a jointes à sa brochure seront toujours utiles à consulter.

— Notre savant collaborateur M. A. Silvy vient de publier dans la *Réforme sociale* et de faire tirer à part quelques pages excellentes sur les *Universités en France sous l'ancien régime* (Paris, Secrétariat de la Société d'économie sociale, in-8 de 24 p.). M. Silvy, qui est si bien au courant de la bibliographie de l'histoire de l'enseignement, se trouvait par là même en mesure de tracer une esquisse précise de l'histoire des Universités aux trois derniers siècles. Il en montre la décadence quand elles furent « atteintes par les ingérences dissolvantes de l'État. » Ce qui ressort de cette étude, c'est bien l'incapacité de l'État pour former un homme, son incompétence pour enseigner.

— En attendant la prochaine apparition du tome II de la grande publication in-4 de la Correspondance de Peiresc avec les frères Dupuy, l'infatigable éditeur du savant Provençal nous donnait dernièrement les lettres d'un nouveau correspondant, et aujourd'hui il publie les *Petits Mémoires* du même personnage. Nous avons déjà parlé des Lettres de Thomas d'Arcos (tome LVI, p. 180). La publication des *Petits Mémoires* nous montre un Peiresc soigneux et exact comme un teneur de livres, inscrivant chaque jour sur un registre les lettres qu'il adresse aux quatre coins du monde avec l'indication des objets dont ces lettres sont accompagnées. Ce registre contient de rapides mentions des divers événements de sa vie, renseignements qui sont souvent d'une grande valeur. Ces *Petits Mémoires*, détournés et vendus par Libri, sont revenus d'Angleterre, grâce à l'intervention de M. Léopold Delisle. Peiresc s'y peint bien. Lorsqu'il s'agit de sa famille, du départ ou de l'arrivée de son père, de son frère, l'écriture grandit tout à coup, la mention est toujours brève, mais lorsque l'événement remue le cœur de Peiresc, les lettres deviennent « majuscules. » Il en est de même, lorsque le savant mentionne l'arrivée à Aix de quelque objet précieux, d'un envoi de plantes de Constantinople, d'une cassette venant de Rome. C'est de sa plus grosse écriture que, le 26 mai 1628, d'une main qui devait trembler d'émotion et de joie, il inscrit l'arrivée d'un « fagot » de livres contenant le manuscrit des *Assises de Jérusalem*, et le premier pied d'hiacynthe tubéreuse qui vint en Provence. Le nom de Rubens se trouve à chaque page des *Petits Mémoires :* ce grand artiste est en rapport constant avec le Provençal. En résumé, cette nouvelle publication de M. Tamizey de Larroque nous fournit de très précieux et très nombreux renseignements sur les correspondants de Peiresc et sur les dates importantes de sa vie.

— La question du repos dominical a trop d'importance pour que nous ne signalions pas à nos lecteurs l'excellente brochure de propagande que vient de publier sur ce sujet M. F. Gibon, secrétaire adjoint de la Société générale d'éducation. *La Croisade du dimanche* (Paris, l'auteur, 12, rue du Regard, in-18 de 36 p.), se recommande assez par l'approbation dont l'a honorée S. E. le cardinal-archevêque de Paris.

— M. Ernest Daudet vient d'offrir au ministère des affaires étrangères la copie qu'il a prise aux archives du ministère des affaires étrangères de Moscou des pièces composant le fonds dit des Émigrés. Il est inutile d'insister sur l'importance de cette acquisition pour les archives de notre ministère.

— M. Fernand Martin publie un *Essai sur la liberté politique en France* (Paris, Chevalier-Marescq, in-8 de 47 p.). Il se demande si le peuple français « assoiffé d'égalité et qui ne se plaît que dans l'inégalité » pourra jamais aimer la liberté. Il affirme que « dans chaque Français il y a la moitié d'un aristocrate et la moitié d'un fonctionnaire. » Il pense pourtant qu'en modifiant profondément nos mœurs politiques, qu'en faisant succéder l'état de paix à l'état de guerre qui règne actuellement l'on établira ici « le règne de la justice et de la liberté. »

— Nous croyons savoir que la *Revue de la Révolution* va cesser sa publication. Cela est d'autant plus fâcheux que la *Révolution française* de M. Aulard, qui va rester seule, est de tout point inférieure au recueil que dirigeait avec tant de talent M. Gustave Bord.

— Il y a quelques mois, M. Louis Havet, professeur à la Faculté des lettres de Paris, faisait circuler une pétition à l'Académie française en vue d'une réforme et d'une prétendue simplification de l'orthographe. Voici qu'un M. P.-L. Guillard, d'ailleurs peu connu, adresse à l'Académie une contre-

pétition, pour la prier de ne point se plier aux fantaisies des simplificateurs. M. Gaston Boissier, dans la *Revue des Deux Mondes*, a plaisanté récemment les partisans de la réforme. Il nous semble intéressant de rappeler à nos lecteurs que ces discussions ne sont point très neuves, qu'au XVIIe siècle déjà le sieur Lartigaut voulut apprendre au public *les Progrès de la véritable ortografe ou l'ortografe francèse fondée sur ses principes, confirmée par démonstracions* (Paris, Laurent Ravenau, 1669, in-12). Ses belles « démonstracions » ne parvinrent pas à convaincre les Français, pas plus que celles de Lesclache. Il est peu probable que les arguments de M. Havet aient plus d'effet que ceux de ces deux auteurs ou que ceux qu'exposa le P. Gillet dans sa *Nouvelle Manière d'écrire comme on parle en France* (Paris, veuve de Jean Cot et Jean-Baptiste Lamerle, 1713, in-12).

ANJOU. — Les prêtres réfractaires internés au grand séminaire d'Angers continuant à correspondre avec les habitants, la garde nationale de la ville reçut en septembre 1792 l'ordre de les conduire à Nantes pour être embarqués et déportés en Espagne. C'est le récit de leur transport d'Angers à Nantes, emprunté à l'*Histoire et Faits d'armes* manuscrits *de la garde nationale d'Angers dans le cours de la Révolution*, par Jacques André-Berthe, alors adjudant-major, que M. A. Joubert reproduit sous ce titre : *Conduite des prêtres internés au grand séminaire d'Angers à Nantes par les gardes nationaux angevins (septembre 1792.)* (Extrait de la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*. Vannes, imp. T. Lafolye, in-8 de 7 p.).

— Dom Paul Piolin publie une très intéressante plaquette sur le *Voyage de saint Hugues, évêque de Lincoln, à travers l'Anjou et le Maine en l'année 1199* (Angers, Germain et Grassin, gr. in-8 de 26 p.). On trouve là les plus curieux détails sur les incidents du voyage accompli il y a 786 ans par saint Hugues d'Avallon, chartreux français, devenu évêque de Lincoln. Parmi les personnes de la suite du prélat se trouvait un clerc avisé et studieux qui prit soin de noter avec exactitude les principales particularités du voyage. Dom Piolin analyse ce récit et nous fait profiter des données précises et neuves qu'il fournit sur Angers, Beaufort-en-Vallée, Saumur, Chinon, La Flèche, Le Mans, les abbayes de Turpenay, Fontevrault, Perseigne, la Couture, le prieuré de la Haie-aux-Bons-Hommes, et sur divers personnages qui ont joué un rôle considérable dans l'Anjou et le Maine, la reine Bérengère, Guillaume de Chemillé, évêque d'Angers ; Adam, abbé de Perseigne ; Robert, abbé de la Couture ; Lucas, abbé de Turpenay ; Mathilde III, abbesse de Fontevrault, etc. Dom Piolin loue (p. 3) les notes de Dom Pez « très savantes et très exactes. » On peut donner le même éloge à ses propres notes qui augmentent encore l'importance d'une étude sur un document qu'aucun historien du Maine et de l'Anjou n'avait encore utilisé, et qui a même été passé sous silence par les continuateurs de l'*Histoire littéraire de la France* en leur article sur Hugues de Lincoln (tome XV, p. 6141).

ANGOUMOIS. — M. Lièvre, bibliothécaire de la ville de Poitiers, vient de faire paraître : *l'Angoumois à la fin de la guerre de cent ans* et *les Cygnes de la Touvre*, deux plaquettes extraites du Bulletin du comité des travaux historiques (Paris, Ernest Leroux, in-8 de 5 et 7 p.).

CHAMPAGNE. — Dans sa notice sur *Chapelaines-Vassimont, son château féodal, ses seigneurs* (Châlons-sur-Marne, imp. Martin frères, in-16 de 71 p.), M. l'abbé Buache ne donne pas, à proprement parler, une étude sur Chapelaines, mais plutôt la réunion de plusieurs documents plus ou moins intéressants sur la famille Largentier. L'auteur a cherché à les grouper, et y a ajouté quelques détails sur le château et la propriété de Chapelaines. Les

armes des seigneurs de Lanharé sont mal interprétées; d'après la gravure, elles sont d'azur à deux bandes d'or ; enfin la note 2 de la page 14 est singulièrement rédigée et n'a pas grand sens.

— Nous signalerons encore du même auteur la *Notice biographique sur Beautemps-Beaupré 1766-1854* (Châlons-sur-Marne, imp. F. Thouille, in-18 de 35 p.). Elle ne manque pas d'intérêt et nous retrace sommairement la vie active et glorieuse d'une des illustrations de la Champagne.

— MM. Henri Jadart et L. Demaison, secrétaires de l'Académie de Reims, viennent de faire paraître *les Inscriptions du prieuré de Binson (Marne), recueil de textes inédits du moyen âge, publiés avec notes et fac-similés.* (Caen, Delesques, in-8 de 28 p. Extrait du *Bulletin monumental*).

Dauphiné. — La *Société d'études des Hautes-Alpes* annonce la publication de l'*Histoire générale des Alpes maritimes et cottiennes*, du R. P. Marcellin Fournier, continuée par Juvenis. Cet ouvrage important intéresse à la fois la Savoie, la Provence, le Dauphiné et les régions voisines. Le tome Ier va paraître incessamment. L'éditeur est M. l'abbé Paul Guillaume, de Gap.

— Le partage de la souveraineté de la ville de Gap entre le Dauphiné, le comte de Provence et l'évêque fut, jusqu'au xvie siècle, l'occasion de luttes continuelles. Toutes les péripéties de cette triple rivalité ne sont pas connues ; mais la lumière se fait peu à peu. C'est ainsi que M. J. Roman a découvert dans les archives de l'Isère quatre lettres relatives à une expédition qui fut préparée contre Gap en 1415 par Louis II, comte de Provence. M. J. Roman publie ces lettres, avec une introduction, sous ce titre : *Expédition projetée par le comte de Provence contre la ville de Gap en 1415* (Valence, Céas, in-8 de 15 p.).

— L'expédition des Provençaux en Dauphiné en 1368 et 1369 n'a pas fait grand bruit dans l'histoire : cependant elle a eu une importance réelle, à en juger par les récentes découvertes faites par M. J. Roman, qui les expose dans son opuscule : *Expédition des Provençaux en Dauphiné en 1368-1369* (Digne, Chaspoul, in-8 de 14 p.). Les Provençaux remontèrent jusqu'à Briançon, pillant et rasant les villes et les châteaux, rançonnant les communes et saisissant des otages. De cette époque datent plusieurs enceintes fortifiées, les habitants ayant fini par se décider à prendre des précautions de nature à les mettre à l'abri d'un coup de main.

— Les Archives des Hautes-Alpes ont été autrefois singulièrement négligées; l'ordre commence à y régner, grâce à la persévérance de M. l'abbé Paul Guillaume : son *Rapport sur les Archives du département des Hautes-Alpes en 1888-89* (Gap, Fillon, in-8, p. 213 à 233 de la collection) en fait foi. Nous devons une bonne mention à cinq notaires intelligents qui ont versé aux archives leurs anciennes minutes.

— Dans un travail déjà loin de nous sur la station de Panacelle, M. l'abbé Paul Guillaume racontait avec une juste indignation comment s'est accomplie la dispersion des richesses trouvées autrefois dans le sol des Hautes-Alpes. Son appel a été entendu, ses efforts ont été couronnés de succès, et on peut aujourd'hui s'applaudir du résultat obtenu en lisant la brochure de M. David Martin : *Rapport sur les collections scientifiques* (Gap, Fillon, in-8 de 12 p.).

— Les schistes cristallins apparaissent dans les Alpes en massifs souvent très étendus, entourés par les formations sédimentaires, à travers lesquels ils percent par de larges ruptures. Ces schistes cristallins, — le terrain primitif des anciens géologues, — ne renferment ni fossiles, ni cailloux roulés, et doivent être distingués des formations sédimentaires. L'étude de ces terrains compliqués a toujours vivement sollicité l'attention des géo-

logues, et M. Charles Lory vient de leur consacrer un travail spécial : *Étude sur la constitution et la structure des massifs de schistes cristallins des Alpes occidentales* (Grenoble, Gratier, in-8 de 23 p. et une planche). Cet excellent mémoire a été comme le testament de M. Lory, qui l'a rédigé sur l'invitation du comité du Congrès géologique international tenu à Londres en 1888.

— *Uriage-les-Bains*, par M. le docteur Doyon (Lyon, Mougin-Rusand, in-8 de 44 p.) est un simple opuscule destiné aux malades qui vont demander la santé à la charmante station thermale voisine de Grenoble. Sa lecture serait d'un intérêt plus général si l'introduction topographique était plus étendue.

FRANCHE-COMTÉ. — C'est un chapitre d'histoire religieuse d'importance réelle que M. l'abbé Garraud, curé de Premaux (Côte-d'Or), a publié récemment sous le titre de : *Armorial des évêques de Saint-Claude, précédé d'une étude sur les blasons et les sceaux des chapitres, des églises cathédrales et des évêques, et accompagné de notices biographiques sur les évêques de Saint-Claude* (Citeaux. (Côte-d'Or), imp.-libr. Saint-Joseph, in-4 de 62 p.). A partir de la page 23 se succèdent, par ordre de dates, des notices biographiques précieuses qu'on trouverait difficilement ailleurs, appuyées d'une reproduction des sceaux épiscopaux, sur NN. SS. Joseph Méallet de Fargues (1708-1785), Jean-Baptiste de Rohan-Chabot (1740-1819), Antoine-Jacques de Chamon (1767-1851), Jean-Pierre Mabile (1800-1877), Charles-Jean Fillion (1817-1874), Louis-Anne Nogret (1798-1884) et César-Joseph Marpot (1827), évêque actuel du diocèse. La dernière notice a trait à « Xavier-Moyse, évêque constitutionnel du Jura, résidant à Saint-Claude (1791), » que l'auteur a eu raison de ne point négliger, bien que ce personnage ne puisse inspirer de sympathie aux catholiques. La célèbre abbaye de Saint-Claude, érigée en évêché en 1742, avait compté antérieurement quatre-vingt-quinze abbés.

— On doit au même ecclésiastique une brochure intitulée : *Saint Antide, archevêque de Besançon et martyr au* v*e* *siècle. Iconographie, légende, culte et reliques* (Citeaux (Côte-d'Or), imp. Saint-Joseph, in-8 de 24 p.). Rappelant d'abord la vie du saint, d'après la seconde édition de la Vie des saints, par le R.-P. Ribadeneira, S. J., publiée en 1608 par René Gautier, Angevin, — laquelle vie serait, entre parenthèses, l'œuvre d'un anonyme, — l'auteur donne ensuite quelques détails sur le culte de saint Antide en Bourgogne et en Franche-Comté. Travail qui intéresse presque autant le duché que l'ancien comté de Bourgogne. Cet opuscule est accompagné d'une très curieuse gravure représentant l'archevêque crossé, mitré et bénissant et porté par le diable : allusion au voyage que, d'après la légende, le saint prélat aurait accompli sur les épaules de Satan, de Besançon à Rome, où il reçut la confession du pape.

— Après avoir inséré dans le *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône* une allocution prononcée par lui sous le titre de : *Mgr Besson, évêque de Nîmes, Uzès et Alais* (Vesoul, Suchaux, in-8 de 10 p.), M. H. de Beauséjour en a fait exécuter un tirage à part. Ces quelques pages, très intéressantes, exposent surtout les rapports de Mgr Besson, écrivain, avec le département de la Haute-Saône.

GUYENNE ET GASCOGNE. — Sous ce titre piquant : *Une Chevauchée archéologique au pays de Gascogne*, M. Charles Palanque raconte avec beaucoup de verve et d'esprit une excursion faite par la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, à la tête de laquelle marchait le chanoine Pottier, président de cette Société depuis près de vingt-cinq ans. L'excursion avait pour but

l'étude des monuments antiques d'Auch et de Lectoure. L'historien de la *Chevauchée* n'omet aucun des incidents scientifiques et autres des deux journées (22 et 23 octobre), pendant lesquelles l'érudition et la gaieté coulèrent à pleins bords. M. Palanque a soigneusement reproduit les vers et la prose débités en langue française et en langue gasconne, au banquet qui couronna la fête, par MM. les chanoines Jules de Carsalade du Pont et Pottier, par M. l'abbé Calhiat, par M. Edmond Forestié, enfin par notre collaborateur M. Tamizey de Larroque.

— M. A. Malartic, maire de Castelnau-de-Rivière-Basse, vient de publier les *Coutumes de Castelnau-de-Rivière-Basse, leur confirmation en 1309 et en 1598* (Tarbes, imp. J.-P. Larrieu, in-8 de 47 p.) avec une traduction. A la fin, dans une note sur le pays de Rivière-Basse, l'auteur montre quelle étude on pourrait faire sur cette région. En somme, on a là une bonne publication, intéressante pour les érudits qui s'occupent de l'histoire des pays du sud-ouest de la France.

Ile-de-France. — Nous signalerons aux amis de l'iconographie du moyen âge la plaquette de M. l'abbé Bouillet, professeur au petit séminaire de Paris : *la Vierge et la Trinité, note sur une statue en pierre dans l'église de Gaillon (Seine-et-Oise)*. Paris, Henri Delesques, in-8 de 5 p. avec fig. (extrait du *Bulletin monumental*).

Limousin. — Le capucin, que M. G. Clément-Simon a voulu tirer de l'oubli (*le P. Martial de Brive. La Muse séraphique au* XVII*e* *siècle* (Paris, H. Champion, in-8 de 81 p. Extrait du *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*), s'appelait de son nom de famille Dumas. Destiné au barreau par son père, il préféra prendre la robe des franciscains; et sa modestie l'empêcha d'accepter les dignités de l'ordre, qu'on lui offrait. Il dut mourir, au plus tard, vers 1653. Quoi qu'en dise M. Clément-Simon, les poésies du P. Martial de Brive ne marquent point un grand talent, et son goût n'est guère plus pur que celui du P. Remy de Beauvais ou du religieux carme le P. Pierre de Saint-Louis. Une bibliographie et des notes généalogiques et biographiques sur la famille et le frère du P. Martial terminent l'opuscule de M. Clément-Simon.

Lorraine. — Sous ce titre : *Mélanges historiques sur la Lorraine* (Nancy, typ. Crépin-Leblond, in-8 de 500 p. avec 4 pl. hors texte et 14 fig. d'armoiries dans le texte), M. Léon Germain vient de réunir en volume trente et un articles, insérés par lui, de 1885 à 1887, en partie dans les *Mémoires* et le *Journal* de la Société d'archéologie lorraine, en partie dans le *Nancy-Artiste* et le *Journal de la Meurthe;* les autres ont été publiés par l'auteur lui-même. La plupart avaient déjà été tirés à part. Nous signalerons spécialement dans cet intéressant recueil les études relatives au sculpteur Ligier Richier et au peintre Guillaume de Marcillat, les notes sur les anciennes cloches lorraines et sur les anciens bénitiers lorrains, etc.

— Mgr Barbier de Montault vient de faire tirer à part du *Journal de la Société d'archéologie lorraine* le *Journal d'un voyage archéologique dans le diocèse de Verdun*, fait par lui en 1884 en compagnie de MM. Palustre et Léon Germain (in-8 de 42 p.). Cette brochure est certainement l'une des plus instructives qui soient sorties de la plume du savant prélat.

— M. l'abbé Bouillet a extrait du même recueil, avec additions, une *Note sur quelques bornes armoriées dans la forêt de Darney-Martinvelle (Vosges)* (in-8 de 4 p. avec fig.).

Normandie. — A propos d'un volume rarissime, publié en 1512, M. Ch. de Beaurepaire, président de la Société des bibliophiles normands, a entre-

tenu ses confrères de cette publication ancienne intitulée : *Summa domini Armacani in questionibus armenorum noviter impressa et correcta magistro nostro Johanne Sudoris, cum aliquibus sermonibus ejusdem de Christi dominio.* L'œuvre était de Mgr Richard, archevêque d'Armagh, primat d'Irlande, et l'éditeur était Jean Le Sueur, curé de Saint-Maclou, de Rouen ; la dédicace s'adressait à Le Gros, doyen de l'église de Rouen, et à Jacques Honnuet, abbé de Saint-Wandrille. M. de Beaurepaire a donné de très intéressants détails sur ces personnages, tous plus ou moins mêlés aux querelles théologiques du commencement du XVIe siècle. Son étude a paru (Rouen, imp. Cagniard, in-4 de 28 p.) en un fascicule publié par les bibliophiles normands.

— La même société, par les soins de son président, a publié également : *l'Entrée du duc d'Épernon à Rouen* [3 mai 1588] *comme gouverneur de Normandie* (Rouen, Cagniard, in-4, 20 p.).

— Nous signalerons également un dernier numéro des *Bulletins* de la Société de l'histoire de Normandie ; il contient trois documents qui viennent compléter ceux qui ont été publiés par MM. Bréard sur *la Marine normande et ses Armements aux* XVIe *et* XVIIe *siècles pour le Canada, l'Afrique, les Antilles, le Brésil et les Indes,* et aussi les conditions auxquelles le duc de Longueville, gouverneur de Normandie, consentit à vendre ses services à Mazarin contre Condé, après avoir été le partisan avoué de celui-ci (1652).

— D'autres publications normandes sont à citer : *Histoire de l'enseignement primaire au Havre depuis l'origine de la ville jusqu'à nos jours,* par M. Garsault (in-18, VIII-459 p. Le Havre, imp. du Commerce) ; — *Le Diocèse d'Avranches, sa topographie, ses origines, ses évêques, sa cathédrale, ses églises, ses comtes et ses châteaux*, par M. l'abbé Pigeon, 2 vol. (in-8, 322 et 399 p. Coutances, Salettes) ; — *Notice sur Saint-Léger-du-Bourg-Denis,* par M. Roussignol (in-8, 240 p. Rouen, Mégard) ; — *Histoire du département de l'Orne*, par M. l'abbé Th. Prozier (in-12, 44 p. Lagny, imp. Colin) ; — *Les Normands dans les Deux-Siciles, esquisse historique* (in-16, IV-48 p. Alençon, imp. Renaut-de Broise).

— M. Veuclin, de Bernay, a publié plusieurs brochures nouvelles (in-8, imp. Veuclin et Aubert) : *La Prison de Bernay en 1789* (4 p.) ; — *Le Pèlerinage de N.-D. de la Couture de Bernay* (16 p.) ; — *Pages d'histoire agricole : l'Agriculture en 1787 dans le pays d'Ouche, à l'assemblée provinciale tenue à Bernay en octobre 1787* (12 p.) ; — *Pages inédites de l'histoire de Thiberville : la Saint-Louis en 1790, le Curé Liénard* (13 p.) ; — *Huguenots et Gautiers à Bernay* (8 p.) ; — *Quelques Croix des cimetières des environs de Bernay* (8 p.). — *Sorciers et Empiriques à Bernay et aux environs au siècle dernier* (12 p.).

— Ont également été publiés : *Dieppe-Renseignements, guide du voyageur,* par M. Paul Graff (in-12, XXI-24 p. Dieppe, imp. Delavoye et Levasseur) ; — *Guide du touriste dans Dieppe et dans les environs*, par M. Alexandre Bouteiller (in-16, 64 p. Dieppe, Levasseur) ; — *Dieppe et les Dieppois pendant la guerre de 1870-1871* (in-4, 103 p. Dieppe, Huguet) ; — *Souvenirs de la Défense nationale, les Francs-tireurs en 1870-1871,* par Un ancien éclaireur du Calvados (in-18 de 88 p., Caen, imp. Adeline) ; — *Notice nécrologique sur Jules Clouet, suivie de la liste de ses travaux scientifiques,* par le Dr G. D. (in-8, 8 p. Rouen, imp. Lecerf).

— Enfin, dans les *Annales franciscaines,* le F. Édouard a poursuivi sa publication sur *les Capucins de Rouen pendant la peste au* XVIIe *siècle* (n^{os} d'oct., nov. et déc. 1889) ; et, dans le *Bulletin* de la Société normande de géographie, M. Paul Gaffarel a terminé une série d'articles sur *Jean Ango*, le célèbre marin du XVIe siècle (mai à octobre 1889).

PICARDIE. — M. Daussy, dans *les Écoles d'Albert au* XVIII*e* *siècle* (Amiens, Juinet, in-12 de 80 p.), présente d'abord d'interessants détails sur l'organisation municipale d'Albert; puis il étudie l'enseignement secondaire confié à un prêtre-clerc, il donne enfin des notices sur les écoles tant de filles que de garçons, pour lesquelles il trouve des renseignements un peu antérieurs au XVIII*e* siècle. Il est probable que le prêtre-clerc, fondé en 1660, remplaçait alors les bénédictins qui venaient de quitter le Prieuré.

POITOU. — M. Alfred Richard vient de faire paraître l'*Inventaire-sommaire des archives communales antérieures à 1790 de Civray et du greffe de la sénéchaussée de cette ville*, rédigé par feu Bricauld de Verneuil (Poitiers, imp. Blais, Roy et C[ie], in-4 de 130 p.).

— A Niort, chez L. Favre : *Notice biographique* (anonyme) *sur le général Delannoy, 1790-1864* (in-8 de 36 p., par le lieutenant-colonel Delannoy).

PROVENCE. — Annibal et ses historiens nous ont légué une question embarrassante qu'il serait presque regrettable de voir résolue, car elle continue à servir de thème à des publications historiques, géographiques et archéologiques d'un haut intérêt. M. le docteur Ollivier, à son tour, consacre à Annibal une étude très personnelle, bien préparée, presque convaincante : *Une Voie gallo-romaine dans la vallée de l'Ubaye et Passage d'Annibal dans les Alpes* (Digne, Giraud, in-8 de 96 p.). L'auteur s'attache à établir que le général carthaginois, dirigé d'ailleurs par le roi Magile et les émissaires cisalpins, a suivi une route déjà tracée par les émigrants de la Grande-Gaule vers la Cisalpine; il a remonté l'Ubaye, s'est engagé vers Maurin et a franchi le col de Roure pour retomber dans la Varaïta. On voit bien que M. Ollivier a, non sans raison, cherché la voie la plus facile, la plus fréquentée, la plus semée de débris antiques, et mieux encore celle qui cadre mathématiquement avec la durée des étapes d'Annibal. Un rapprochement est à signaler dans la thèse de l'auteur : de tout temps, la partie supérieure de l'Ubaye s'est appelée « les Châteaux-Hauts. » Cette dénomination ne ramène-t-elle pas à ce passage de Tite-Live : *Principes castellorum oratores in Pœnum veniunt?* Le col de Roure peut donc prendre une place honorable dans la bibliographie annibalienne que M. Ollivier enrichit d'un savant travail, auquel il ne manque qu'une carte...; mais la discussion n'est pas close.

— M. Belin, recteur de l'Académie d'Aix, a découvert, dans les combles où ils dormaient sous des couches de poussière séculaire, les vieux registres de l'Université d'Aix avant 89. Il prépare deux volumes d'*Histoire de l'Université d'Aix* qui promettent un régal de choix.

— M. l'abbé Rambaud vient de consacrer une notice à M. Curnier de Lavalette (Alexandre-Jean-François), intendant militaire en retraite (Marseille, imp. Mouillot, in-8 de 46 p.). M. de Lavalette, né à Guillestre, Hautes-Alpes, le 11 janvier 1815, mort à Montpellier le 12 décembre 1888, fut un fonctionnaire sans reproche, un homme d'élite, un grand chrétien. Son éloquent biographe le peint dans sa vie intime comme dans sa vie militaire, nous faisant également admirer les vertus de l'homme privé et les hautes qualités que l'intendant déploya sur les champs de bataille de Crimée et d'Italie. La brochure, ornée d'un portrait de M. de Lavalette, est assez élégante pour plaire à tous les bibliophiles et assez intéressante pour plaire à tous les curieux.

— Signalons deux piquantes publications sorties des presses de Makaire, à Aix, l'une de M. A. Mouttet, intitulée : *Une arrière-petite-fille de Mirabeau* (in-8 de 7 p.) ; l'autre, plus considérable, ayant pour titre : *L'Assassinat de la marquise d'Entrecasteau* (in-8 de 148 p.).

— Chez Barlatier, à Marseille, M. J. Penon a publié une curieuse plaquette (in-8 de 18 p.) sur *les Origines de Marseille*, sujet fort controversé. L'auteur, conservateur au Musée du château Borely, fait venir le nom de *Massalie* de *Mas Saliorum*. L'opinion est faite pour étonner, et cela non seulement sur le nom, mais encore sur l'emplacement primitif de Marseille, que M. Penon place, ainsi que la Lacydon, à plusieurs kilomètres au nord de la ville et du port actuels.

— Nous avons déjà annoncé la publication des *Affiches offrant un intérêt historique*. La 2e série qui va paraître s'étend de 1600 à 1789 (Aix, Makaire, in-8 de 32 p.).

— A l'Imprimerie marseillaise, qui publie la série des livres de piété à l'usage des Grecs non-unis, composés par l'archimandrite de Marseille, va paraître une savante étude sur le Dante, intitulée *Studio sulla Malebolga di Dante* (in-8 de 163 p.).

VENDÉE.— Le second fascicule des *Archives du diocèse de Luçon* contient une notice sur *les Abbés du monastère de la Blanche à Noirmoutier*, par le docteur Viaud Grand-Marais (Luçon, in-8 de 24 p.). C'est une très bonne étude critique qui redresse et complète toutes les notices antérieures, sans excepter la notice du *Gallia Christiana*.

— Parmi les articles parus dans la *Revue du Bas-Poitou* et tirés à part, il convient de noter : *Paul Baudry*, par M. A. Bonnin (in-8 de 21 p. et 3 pl. hors texte) et *Un Évêque artiste, Pierre Nivelle, évêque de Luçon de 1637 à 1660*, par M. O. de Rochebrune (in-8 de 18 p. et 2 eaux-fortes).

ALLEMAGNE. — Nous signalerons dans le numéro de décembre de la grande revue allemande *Nord und Süd* (Breslau, Schottländer) un article assez curieux de M. G. Andresen sur les noms allemands formés d'un impératif, tels que Leberecht, Liebtren, Habdank, etc. — Le même fascicule contient sur les sectes de la Russie une importante étude de M. Sacher-Masoch.

— La *Zeitschrift für Volkskunde*, dont nous avons autrefois annoncé la fondation à nos lecteurs (tome LV, p. 282) entre dans sa deuxième année. Nous donnerons à nos lecteurs une idée de l'intérêt que présente ce périodique en leur en faisant connaître l'économie et en indiquant ici quelques-uns des articles que renferme le premier volume. Chaque fascicule contient des dissertations scientifiques; des publications de spectacles ou chants populaires, de chants héroïques, de chansons enfantines, de légendes et de mythes, de contes, de superstitions, etc. ; enfin des comptes rendus. Parmi les travaux scientifiques, nous signalerons l'étude de M. Veckenstedt sur Rübezahl, le génie populaire des Riesengebirge, dont les contes de M. Musäus ont contribué pour leur part à conserver le souvenir. Dans cette étude Rübezahl est étudié surtout comme dieu du soleil et comme dieu des poissons (livraisons 1-3). Le travail que M. Brauns a consacré à la religion, aux légendes et aux contes des aïnos, la race peu civilisée qui habite le nord de Yeso et les Kouriles et qui ne se mêle guère au reste de la population japonaise (livraisons 6-7) est également intéressant). Nous signalerons encore les chants et les jeux d'enfants chez la population tzigane de la Transylvanie et de la Hongrie méridionale recueillis par M. H. von Wislocki (livraisons 8-12) et, les superstitions saxonnes que M. Veckenstedt nous fait connaître (livraisons 1-11). L'on peut regretter l'absence de chronique dans cette intéressante revue.

ANGLETERRE. — Les éditeurs Macmillan et Bowes, de Cambridge, publieront dans le courant de janvier les *Annals of scottish printing, from the intro-*

duction of the art in 1507 to the beginning of the seventeenth century. Auteurs: MM. J. P. Edmond et Robert Dickson. L'ouvrage comprend les biographies de tous les imprimeurs écossais, des notices bibliographiques sur les livres sortis de leurs presses, et de courts articles sur les auteurs, accompagnés de citations. Les *Annals of scottish Printing* contiendront plus de soixante-dix illustrations, consistant principalement en fac-similés de titres et gravures sur bois. Il ne sera tiré que cinq cents exemplaires *demy quarto* et cent exemplaires *royal quarto,* chaque exemplaire signé et numéroté.

— M. B. E. Stevens a fait paraître le premier et le deuxième volumes de ses fac-similés de documents et de pièces d'archives européennes, relatifs aux États-Unis. Les deux derniers volumes paraîtront dans le courant de la présente année. Ce curieux ouvrage ne sera tiré qu'à deux cents exemplaires et son prix est très élevé. Parmi les souscripteurs on compte de riches Américains qui s'inscrivent pour plusieurs exemplaires, afin de les offrir à des bibliothèques publiques. Le premier volume établit ce fait étrange, que deux des commissaires américains envoyés à Paris en 1776 avaient à leur service, sans qu'ils s'en doutassent, des espions du gouvernement anglais.

— Les administrateurs du British Museum ont acquis récemment une collection d'ouvrages coréens d'un grand intérêt ; cette collection comprend plus de cent volumes.

— Le prochain volume du grand *Dictionary of national biography* dont on annonce la publication, va de GARNETT à GLOUCESTER. Voici les noms des auteurs qui ont rédigé les principales biographies : M. Joseph Knight : Garrick; Dr Norman Moore : Sir Samuel Garth et Gilbert ; Prof. A. W. Ward : Mrs Gaskell ; M. Austin Dobson : le poète Gay et le caricaturiste Gillray; Prof. T. E. Holland : Albéric Gentili ; Prof. A. W. Ward : Georges I et le prince George de Danemark; M. Leslie Stephen : Edward Gibbon et William Gifford, du *Quaterley;* M. Gladstone a fourni des notes pour la biographie de son père, sir John Gladstone.

— Le marquis de Lorne, gendre de la Reine, va faire ses débuts comme romancier. Le nouveau journal hebdomadaire de Glasgow : *Now*, publiera prochainement son roman qui a pour titre : *A Canadian love story.* Lord Lorne, qui fut vice-roi du Canada, donne, dit-on, de merveilleuses descriptions de la vie dans le nord-ouest, et intercale dans son récit des scènes dramatiques de la dernière révolte des Indiens. Le héros est un jeune Canadien du meilleur monde, qui devient amoureux de la fille d'un chef indien.

— Le 20 décembre a paru chez M. Elliot Stock le premier numéro d'un périodique destiné aux amis de la nature : *The Field Club,* dirigé par M. Théodore Wood.

AUTRICHE-HONGRIE. — Depuis le 3 décembre se publie à Vienne une *Rivista viennese,* rédigée en italien et destinée à défendre les intérêts des provinces italiennes de l'empire austro-hongrois. Dévouement au catholicisme, attachement à la dynastie régnante, tels sont les sentiments qui animent la revue.

ÉCOSSE. — La belle revue dont nous avons annoncé l'an dernier la fondation à nos lecteurs, et qui avait pris pour titre : *Scottish Art Review,* s'appellera désormais simplement *Art Review;* ce changement de titre vient de ce que le cadre de la revue a été élargi. L'éditeur est désormais M. Walter Scott, de Londres.

ESPAGNE. — M. Antonio-Elias de Molins, archiviste et antiquaire, a com-

mencé depuis quelques mois déjà chez Giro à Barcelone, la publication, sous forme de dictionnaire, de *Renseignements et Notes* (*Apuntes y Datos*), à la fois biographiques et bibliographiques *sur tous les écrivains et artistes catalans du XIXe siècle*. Le sujet choisi par l'auteur est peut-être contenu dans des limites par trop étroites, mais au moins il est nettement circonscrit, et ne peut manquer d'offrir le plus grand intérêt.

— Une autre publication qui intéressera à plus juste titre les savants et les philologues, c'est le *Catalogue* des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale de Madrid, qui vient de paraître chez Murillo (in-8 de XII-336 p. 7 fr. 50). Il est dû aux soins de M. Guillen Robles.

— La *Ciudad de Dios*, dont la direction est entre les mains des PP. Augustins espagnols, inaugure la nouvelle année en quittant Valladolid pour transporter ses bureaux au monastère de l'Escurial à Madrid. Organisée sur de nouvelles bases, la *Ciudad de Dios*, accordant désormais la plus large part aux questions scientifiques et littéraires, méritera d'attirer l'attention plus encore que par le passé.

— La librairie Fuentes et Capdeville, de Madrid, annonce pour le 8 janvier la publication d'une revue hebdomadaire illustrée, consacrée à la science et aux applications qui en sont faites. Chaque numéro de la *Naturalezza* contiendra 16 pages de texte et de nombreuses gravures (Prix annuel : 28 fr.).

— Le P. Denifle, dominicain, a inséré récemment dans la seconde livraison 1889, de l'*Archiv für Litteratur und Kirchengeschichte des Mittelalters*, vingt et un documents pontificaux relatifs à l'Université de Salamanque, et presque tous inédits. Ils vont du 6 avril 1255, date de la fondation, à 1417.

ITALIE. — La bibliographie des plaquettes imprimées à l'occasion des mariages vient de s'enrichir d'une charmante publication : *Nozze del signore Orazio Delaroche-Vernet e della signorina Martha Heuzey*. 28 novembre 1889 (in-8 carré). Le livret, sorti des presses d'Alphonse Le Roy, à Rennes, renferme quatre pièces de vers en français du moyen âge (*Canzoni d'amore tratte da uno codice Carintiano del secolo* XIII). Le recueil est dédié « All'illustrissimo professore Gaston Paris, » par un de ses anciens élèves, lequel n'a signé que des initiales (B. C.), l'épître dédicatoire écrite à « *San Paolo (Carintia), nel monasterio dei Benedettini.* » Deux des pièces sont inédites ; les deux autres avaient été déjà publiées, mais d'après un texte moins pur que celui du manuscrit de l'abbaye de Saint-Paul.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *La Philosophie du concile de Vienne*, par Un ancien directeur de grand séminaire (in-12, Retaux-Bray). — *Droit romain. Des eaux du domaine public à Rome. Droit international des navires de commerce français dans les eaux étrangères*, par L. Pézeril (in-8, Imp. du Commerce, au Havre). — *Études critiques sur l'histoire du droit romain au moyen âge*, par J. Flach (in-8, Larose et Forcel). — *Introduction historique du droit privé de Rome*, par James Muirhead, trad. et annoté par G. Bourcart (in-8, Pedone-Lauriel). — *Essai sur la clientèle romaine*, par G. Melin (in-8, Desté, Nancy). — *Le Droit international privé, ou Principes pour résoudre les conflits entre les lois civiles, commerciales, judiciaires, pénales des différents États*, t. 1er, *Lois civiles*, par P. Fiore, trad. par Ch. Antoine (in-8, Pedone-Lauriel). — *Le Droit international. La Guerre*, par H. Sumner Maine (in-8, Thorin). — *Code des parquets contenant l'analyse des principales circulaires et décisions du ministre de la justice et du procureur général de Paris*, par G. Leloir (in-12, Pedone-Lauriel). — *Code pratique des liquidations et faillites*, par Robert Fremont et Paul Camberlin, t. Ier (in-12, Pedone-Lauriel). — *Essai d'une théorie*

générale de l'obligation d'après le code civil allemand, par R. Saleilles (in-8, Pichon). — *Traité de droit commercial maritime,* t. VII et VIII, par A. Desjardins (2 vol. in-8, Pedone-Lauriel). — *Code international de l'abordage maritime, législation, doctrine, jurisprudence,* par F.-C. Autran (in-8, Chevalier-Marescq). — *Code de commerce portugais de 1888,* trad. et annoté par Er. Lehr (in-8, Imp. Nationale). — *Die Universitäten Englands im 16. Jahrhundert,* von A. Zimmermann, S. J. (in-8, Herder, Freiburg im Breisgau). — *L'Éducation des jésuites autrefois et aujourd'hui. Un Collège breton,* par F. Butel (in-8, Firmin-Didot). — *L'Éducation de nos fils,* par Jules Rochard (in-12, Hachette). — *Nos Utopies politiques et socialistes devant le sens commun, ou nos Cahiers en 1889,* par J. Perrot (in-12, Ghio). — *L'Évolution de la propriété,* par Ch. Letourneau (in-8, Lecrosnier et Babé). — *L'Assistance publique en Allemagne. Législation, statistique de 1885,* par P.-A. Le Roy (in-8, Berger-Levrault). — *Annuaire de l'économie politique et de la statistique,* (1889). 46ᵉ année (in-18, Guillaumin). — *La Population française. Histoire de la population avant 1789, et Démographie de la France comparée à celle des autres nations au* XIXᵉ *siècle,* par E. Levasseur (gr. in-8, A. Rousseau). — *Les Habitations ouvrières à l'Exposition universelle de 1889, à Paris,* par A. Roulliet (gr. in-8, Berger-Levrault). — *Études administratives et judiciaires sur Londres et l'Angleterre,* par G. Bugnottet et A. Noirpoudre de Sauvigney, t. Iᵉʳ (in-8, Pedone-Lauriel). — *Le Mouvement agraire dans la péninsule des Balkans. L'Angleterre et ses colonies. La Plaine saxonne. Les États-Unis,* par R. Meyer et G. Ardant (in-8, Retaux-Bray). — *Glanures dans la science,* par le R. Gérald Molloy. Trad. de l'anglais par l'abbé Hamard (in-8, Haton). — *Le Transformisme et la Génération spontanée,* étude scientifique et philosophique, par Ch.-A. Rohaut (in-12, J.-B. Baillière). — *L'Hypnotisme, ses phénomènes et ses dangers,* étude, par l'abbé A. Touroude (in-12, Bloud et Barral). — *Hygiène de la vieillesse, moyens de prolonger l'existence,* par le Dʳ E. Sève (in-12, l'auteur, 99, boul. Saint-Michel). — *Les Costumes strasbourgeois édités au* XVIIᵉ *siècle par Fr.-G. Schmuck et au* XVIIIᵉ *siècle par ses fils Fr. Schmuck et Guill. Schmuck,* par Osc. Berger-Levrault (in-8, Berger-Levrault). — *Traité encyclopédique de photographie,* par C. Fabre, t. II. *Phototypes négatifs* (in-8, Gauthier-Villars). — *Manuel de phototypie,* par G. Bonnet (in-18, Gauthier-Villars). — *La Photographie au gélatino-bromure d'argent. Le Temps de pose,* par A. de la Baume Pluvinel (in-18, Gauthier-Villars). — *Le Petit Jardin,* par D. Bois (in-12 cart., J.-B. Baillière). — *Geologie von Böhmen,* von F. Katzer (in-8, Taussig, à Prag). — *Französisch-etymologisches Wörterbuch,* von H. A. Schoetensack (in-8, Winter, à Heidelberg). — *Les Voix de Floréal,* par Émile Jumelle (in-12, Bourloton). — *Pierres d'iris,* petits poèmes en prose et en vers, par Alb. Lantoine (in-12, Lemerre). — *Nouvelles Fables,* par C. Lamarre (in-12, Perrin). — *Marion Delorme,* par Victor Hugo (in-12, Hetzel et Quantin). — *Le Théâtre en France, histoire de la littérature dramatique depuis ses origines jusqu'à nos jours,* par L. Petit de Julleville (in-18, Colin). — *Die göttliche Komädie des Dante Alighieri,* von F. Hettinger (in-8, Herder, Freiburg im Breisgau). — *Nouvelle Histoire de la littérature française pendant la Révolution et le premier Empire, pendant la Restauration et sous la Monarchie de Juillet,* par V. Jeanroy-Félix (3 vol. in-8, Bloud et Barral). — *Histoire de la littérature allemande,* t. II, par G.-A. Heinrich (in-8, Leroux). — *Lamartine,* étude morale et d'esthétique, par Ch. de Pomairols (in-12, Hachette). — *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne,* trad. et commentés par G. Maspero (petit in-16, Maisonneuve). — *Ein Gralbuch,* von G. Gietman, S. J. (in-8, Herder, Freiburg im Breisgau). — *Trompe-la-Mort,* par H.-B. de Laval, avec une préface de Léo Taxil (in-12, Téqui). — *Une petite Sauvage,* par Marguerite Levray (in-12, Haton). —

Aventures d'un gentilhomme poitevin, par J. Grange (in-12, Haton). — *La Civilisation et les Grands Fleuves historiques,* par L. Metchnikoff (in-18, Hachette). — *Jérusalem, son histoire, sa description, ses établissements religieux,* par V. Guérin (in-8, Plon et Nourrit). — *Le Brésil en 1889,* publié sous la direction de P.-J. De Santa-Anna Néry (gr. in-8, Delagrave). — *La Vie anglaise,* par Deux yeux américains (T.-C.-C. Crawford), trad. par R. Radest (in-12, Marpon et Flammarion). — *A travers les tropiques,* par X. Marmier (in-16, Hachette). — *Geschichte der Päpste, seit dem Ausgang des Mittelalters,* von L. Pastor (Zweiter Band) (in-8, Herder, Freiburg im Breisgau). — *Saint Thomas d'Aquin,* par le R. P. F.-C.-A. Joyau (in-8, Vitte et Perrussel, à Lyon). — *Sainte Catherine de Sienne,* par le R. P. F.-C.-A. Joyau (in-8, Vitte et Perrussel, à Lyon). — *Vie du R. P. Louis de Saint-Cyr de la Compagnie de Jésus (1813-1887),* par Un Père de la même Compagnie (in-8, Retaux-Bray). — *Les Serviteurs de Jésus crucifié. Biographies des premiers disciples de saint Paul de la Croix,* par le R. P. Louis-Th. de Jésus agonisant (2 vol. in-12, Œuvre de Saint-Paul). — *Les Jeunes Saints,* par l'abbé Chaillier (in-12, Delhomme et Briguet). — *Études sur la religion romaine et le moyen âge oriental,* par E. Sayous (in-12, Leroux). — *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France,* par Fustel de Coulanges. *L'Alleu et le Domaine rural pendant l'époque mérovingienne* (in-8, Hachette). — *Madame de la Vallière, la Morale de Bossuet à la cour de Louis XIV,* par l'abbé L. Pauthe (in-8, Letouzey et Ané, à Paris; Privat, à Toulouse). — *La Prépondérance juive, 1re partie. Ses Origines (1789-1791),* par l'abbé J. Lémann (in-8, Lecoffre). — *Mémoires sur la Bastille. Linguet, Dusaulx,* publiés avec préface, notes et tables, par H. Monin (in-16, Lib. des bibliophiles). — *La Révolution française et la Critique contemporaine,* par G. Feugère (in-12, Lecoffre). — *Les Principes de 89,* par l'abbé F. Brettes (in-12, Gaume). — *La Nuit du 4 août, 1789-1889,* par V. Modeste (in-8, Guillaumin). — *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de l'Assemblée législative,* publiés et annotés par M.-J. Guillaume (gr. in-8, imp. nationale). — *Les Girondins, leur vie privée, leur vie publique, leur proscription et leur mort,* par J. Guadet (in-18, Perrin). — *Le Parlement de Paris de Philippe le Bel à Charles VII (1314-1422), sa compétence, ses attributions,* par F. Aubert (in-8, Picard). — *Versailles aux temps féodaux,* par Adrien Maquet (in-12, Le Chevalier). — *Histoire du Gastinois, par Dom Morin,* publiée par H. Laurent (3 vol. in-8, Laurent, à Pithiviers; Champion, à Paris; Herluison, à Orléans). — *La Chartreuse du Mont-Dieu au diocèse de Reims,* avec pièces justificatives inédites, par l'abbé J. Gillet (in-8, Lepargneur, à Reims). — *L'Alsace et l'Église au temps du pape saint Léon IV (Bruno d'Egisheim), 1002-1054,* par le P. P.-P. Brucker (2 vol. in-8, Retaux-Bray). — *L'Empereur Charles-Quint et son règne,* par Mgr Namèche (5 vol. in-8, Ch. Fonteyn, à Louvain). — *Russie et Liberté,* par Un gentilhomme russe (in-8, Savine). — *Nobiliaire de Franche-Comté,* par R. de Lurion (gr. in-8, Paul Jacquin, à Besançon). — *Jahresberichte der Geschichtswissenschaft, im Auftrage der Historischen Gesellschaft zu Berlin,* herausgegeben von J. Jastrov. X. 1887 (in-8, Gaertner, Berlin).

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Alph. Le Roy, imp. breveté, Rennes.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

HAGIOLOGIE

1. *La Vie des saints pour tous les jours de l'année,* par l'abbé Pradier. Lille, Société de Saint-Augustin, s. d., gr. in-8 de 535 p., illustrée de 103 grav., 5 fr. — 2. *L'Assomption corporelle de la sainte Vierge et son antique représentation à Notre-Dame-du-Port de Clermont.* Paris, Poussielgue; Clermont-Ferrand, Michel, 1889, in-8 de 19 p. et 1 pl. — 3. *Almanach des saints de Provence pour l'année 1889.* Marseille, imp. marseillaise, in-12 de 44 p. — 4. *Livre des miracles de saint Martial* (Texte latin inédit du IXe siècle), par l'abbé Arbellot. Limoges, Ve Ducourtieux; Paris, Haton, 1889, gr. in-8 de 40 p., 2 fr. — 5. *Origines du diocèse de Langres et de Dijon, ainsi que de celui d'Autun,* par l'abbé Lucotte. Dijon, Damongeot, 1888, in-8 de XL-413 p. — 6. *Vierges-martyres de la primitive Église,* par Mélanie von Biervliet, de la Sainte-Famille. Tournai, Casterman, s. d., in-8 de 314 p., 3 fr. 50. — 7. *Les Grands Ordres et Congrégations de femmes,* par F. Hervé-Bazin, professeur à l'Université catholique d'Angers. Paris, Lecoffre, 1889, in-8 de VIII-451 p., 3 fr. 50. — 8. *Sainte Bazeille, vierge et martyre,* par le R. P. Carles. Agen, Ve Lamy, 1889, in-8 de 19 p. — 9. *Saint Mathurin,* étude historique et iconographique, par Eugène Thoison. Paris, F. Picard; Orléans, Herluison, 1889, in-8 de 313 p., 25 fr. — 10. *La Légende de saint Amand, l'Abbaye de Nantua et la Ville d'Orindinse, Petit Cartulaire de Nantua,* par J. Brossart, archiviste de l'Ain. Bourg-en-Bresse, Authiel, 1889, in-12 de 104 p. — 11. *Der Heilige Abt Odilo von Cluny in seinem Leben und Wirken* von P. Odilon Ringholz, O. S. B., Brünn, 1889, in-8 de 126-LXXXII p. — 12. *Saint Grégoire VII et la Réforme de l'Église au XIe siècle,* par l'abbé O. Delarc. Paris, Retaux-Bray, 1889, 2 vol. in-8 de XCIX-403 et 531 p., 15 fr. — 13. *Vita sancti Hugonis Gratianopolis episcopi,* auctore Guigone Cartusiensi, priore. Hanc editionem novam juxta nonnullos probatissimos codices manuscriptos recensuit, disposuit ac emendavit Carolus Bellet, Gratianop. canonicus ad hon. Monstrolii, typis Cartusiae Sanctae Mariae de Pratis, 1889, gr. in-8 de 24-38 p. et pl. — 14. *Saint Benezet, patron des ingénieurs,* par A.-B. de Saint-Venant. Bourges, Tardy-Pigelet, 1889, gr. in-8 de XIII-155 p. et pl. — 15. *Histoire de saint François d'Assise,* par l'abbé Léon Le Monnier, curé de Saint-Ferdinand des Ternes. Paris, Lecoffre; Lyon, Vitte et Perrussel, 1889, 2 vol. in-8 de XLII-465 et 483 p., 12 fr. — 16. *Saint Thomas d'Aquin, patron des écoles catholiques,* par le R. P. Ch.-Anatole Joyau, des Frères Prêcheurs. Poitiers, à l'école apostolique dominicaine; Lyon, Vitte et Perrussel, s. d., in-8 de XX-399 p. et pl., 3 fr. 50. — 17. *La Vie de sainte Claire de la Croix, abbesse du monastère de Sainte-Croix de Montefalco en Ombrie,* par Lorenzo Tardi, moine Augustin, traduit de l'italien. Paris, Œuvre de Saint-Paul; René Haton, 1888, in-12 de 283 p., 4 fr. — 18. *Sainte Catherine de Sienne, patronne secondaire de Rome,* par le R. P. Ch.-Anatole Joyau, des Frères Prêcheurs. Poitiers, à l'école apostolique dominicaine; Lyon, Vitte et Perrussel, s. d., in-8 de XII-367 p. et pl., 3 fr. 50. — 19. *Saint Louis de Gonzague, de la Compagnie de Jésus,* par le P. Fred. Rouvier, S. J. Lille, Société de Saint-Augustin, 1888, in-32 de 43 p., 0 fr. 35.— 20. *Vie de saint Philippe de Néri,* par S. E. le cardinal Capecelatro, archevêque de Capoue, trad. sur la 2e édition par le P. P.-H. Bazin, prêtre de l'Oratoire. Paris, Poussielgue, 1889, 2 vol. in-12 de VII-579 et 760 p., 8 fr. — 21. *Saint Jean Berchmans,* par le chanoine A.-J. Docq. Lille, Société de Saint-Augustin, 1888, in-8 de VIII-335 p., 4 fr. — 22. *La Vénérable Mère Agnès de Jésus, de l'ordre de Saint-Dominique,* par la vicomtesse d'Ussel. Paris, Bloud et Barral, gr. in-12 de XXIV-356 p., 2 fr. 50. — 23. *Vie de la vénérable Sœur Anathoile-Françoise Thoulier, religieuse de Sainte-Claire au monastère de Poligny (Jura).* Lons-le-Saunier, Mayet, 1888, in-12 de 209 p. — 24. *Le Vénérable Père Claude de la*

Colombière, S. J., apôtre du Sacré-Cœur. Ses vertus, par le P. Henri de Rochemure, S. J. Paris, Retaux-Bray, 1889, in-12 de 73 p., 0 fr. 80. — 25. *Histoire de saint Vincent de Paul*, par Mgr Bougaud, évêque de Laval. Paris, Poussielgue, 1889, 2 vol. in-8 de xii-187 et 428 p. et 2 portraits., 15 fr. — 26. *Histoire de saint Vincent de Paul*, par la comtesse François de la Rochefoucauld. Nantes, Bourgeois, 1889, in-12 de x-253 p. — 27. *Vie de saint Vincent de Paul*, par J.-B. Jeannin. Paris, Bloud et Barral, s. d., in-8 de viii-414 p., 4 fr. — 28. *Saint Vincent de Paul dans ses rapports avec la Gascogne*, par Un prêtre de la Mission. Au berceau de Saint-Vincent de Paul, près Dax, s. d., in-8 de 268 p. et pl. — 29. *Notice sur Mgr Joseph-Ignace de Mesgrigny, évêque de Grasse (1653-1726)*, par le R. P. Dom Théophile Bérengier. Marseille, Boy, 1889, in-8 de 66 p. et portrait. — 30. *Le Saint joyeux, ou Vie du B. Crispino de Viterbe, de l'ordre des Frères Mineurs capucins*, par le R. P. Ildefonse de Bard, du même ordre. Paris, Lethielleux, 1889, in-12 de xx-378 p. et portrait, 2 fr. 50. — 31. *Vie de M. Jean-B. Rifflart, curé de Nampcelle et de Baucigny (Aisne), et missionnaire pendant la Révolution*, par l'abbé G. Berriot, curé de Nampcelle-la-Cour. Reims, Michaud; Vervins, Aubert-Camus, 1889, in-8 de xi-270 p. — 32. *Vie de Christophe-Ed.-Fr., comte de Malet, ancien officier de la Grande-Armée, prêtre, fondateur d'une congrégation religieuse, suivie de ses lettres de direction.* Paris, Haton, s. d., in-12 de 504 p. et portrait, 4 fr. — 33. *Vie de Mgr Danicourt, de la congrégation de la Mission, évêque d'Antiphelles, vicaire apostolique du Tché-Kiang et du Kiang-Si (Chine)*, par M.-E.-J. Danicourt, curé de Naours, diocèse d'Amiens. Paris, Poussielgue, 1889, in-8 de xv-535 p., 7 fr. — 34. *Vie de Just de Bretenières, missionnaire apostolique, martyrisé en Corée en 1866*, par Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris. Paris, Poussielgue, 1889, in-18 de 348 p. et portrait, 3 fr. — 35. *Vie de la Révérende Mère Marie-Augustin, supérieure générale de la congrégation des Sœurs de Saint-Joseph d'Aubenas*, par l'abbé L.-A. Benoit, curé desservant de Saint-Pierre-lez-Marseille. Paris, Baltenweck, 1889, in-18 de x-497 p., 3 fr. — 36. *Vie de M. Huchet, archiprêtre de la cathédrale de Saint-Malo, vicaire général de Rennes*, par le P. Marie-Joseph Ollivier, des Frères Prêcheurs. Paris, imp. des Chemins de fer, 1888, in-12 de 313 p. et portrait., 3 fr. — 39. *Vie de Mgr Jacquemet, évêque de Nantes*, par l'abbé Victor Martin, du diocèse de Nantes, professeur aux facultés catholiques d'Angers. Paris, Poussielgue, 1889, in-8 de xix-595 p. et portrait, 7 fr. — 38. *Histoire de la vie et des œuvres de Mgr Darboy, archevêque de Paris*, par Mgr J.-A. Foulon, archevêque de Lyon. Paris, Poussielgue, 1889, in-8 de v-644 p. et portrait, 7 fr. 50. — 39. *L'Indiana, suite d'Une Femme apôtre*, par le même auteur. Paris, Lecoffre, 1886, in-18 de xii-472 p. et portrait, 3 fr. 50. — 40. *Vie de Mgr C. Wicart, premier évêque de Laval, et Histoire de l'érection de cet évêché*, par E.-L. Couanier de Launay, ch. hon. Laval-Paris, Retaux-Bray, s. d., in-8 de xi-652 p. et portrait, 7 fr. — 41. *Jean-Baptiste Aubry, docteur en théologie, ancien directeur de grand séminaire, missionnaire au Kouy-Tchéou (Chine)*, par A. Aubry, prêtre du diocèse de Beauvais. Chez l'auteur, à Dreslincourt, par Ribécourt (Oise) et Paris, Lecoffre, s. d., in-12 de xi-403 p. et portrait, 3 fr. 50. — 42. *Di Monsignor Domenico Turano, vescovo di Girgenti a proposito d'una recente publicazione.* S. l., n. d., in-18 de 15 p. — 43. *Notice sur Mgr François-Adrien Rouges, évêque titulaire de Cissame, vicaire apostolique du Kiang-Si méridional, décédé à Paris, à la maison mère, le 31 mars 1887.* Paris, Retaux-Bray, 1889, in-12 de 209 p. et portrait, 2 fr. — 44. *Vie du R. P. Louis Saint-Cyr, de la Compagnie de Jésus (1813-1887)*, par Un père de la même Compagnie. Paris, Retaux-Bray, 1889, in-8 de 453 p., 6 fr. — 45. *Les Jeunes Saints*, par l'abbé Choulier, du clergé de Paris. Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, 1890, in-12 de 380 p., 2 fr.

1. — Ce n'est ni une nouveauté ni une exagération de dire que la lecture habituelle de la vie des saints a puissamment contribué à former les mœurs graves et chrétiennes de nos ancêtres. Chaque famille possédait les livres qui contiennent la parole révélée et aussi la vie des saints, et tous les soirs, à la prière faite en commun, le chef

de la maison ajoutait une lecture de quelques minutes : les enfants comme les serviteurs, tous comprenaient ces exemples. Pour faciliter le retour à cette pieuse coutume, M. l'abbé Pradier a écrit la *Vie des saints pour tous les jours de l'année,* et, entre tant d'autres ouvrages similaires, son livre est l'un des mieux composés pour la lecture en famille. Le choix des saints ; la rapidité du récit qui, n'ayant point la prétention d'être complet, se borne à relever dans chaque vie quelques faits saillants ; la variété des épisodes assez divers pour soutenir quotidiennement l'intérêt, et pour offrir des leçons de toutes les vertus, des exemples à toutes les situations ; enfin la discrétion de l'auteur qui laisse agir les saints, sans entreprendre à leur occasion de chapitrer son lecteur : tout cela recommande assez ce livre qu'enrichissent encore des qualités extérieures et le caractère artistique ou documentaire des illustrations.

2. — Il est de toute justice de commencer par la Reine des saints et nous avons précisément sous la main un opuscule destiné à établir l'une de ses plus belles prérogatives. Après la définition du dogme de l'Immaculée-Conception de la très sainte Vierge, beaucoup demandaient que l'on définît aussi son assomption en corps et en âme. Cette prérogative semblait une suite de la première. Ce sentiment n'était point nouveau : l'auteur de l'opuscule que nous avons sous les yeux cite de nombreux écrivains qui l'ont soutenu dès le ve siècle et dans les temps qui suivent. Tous ces textes ont été réunis dans un savant ouvrage publié en 1881 par le P. Vaccari ; puis il cite un document nouveau : dans l'église de Notre-Dame du Port, à Clermont-Ferrand, se trouve un chapiteau qui représente l'assomption corporelle de la Vierge de la manière la plus claire. La dépouille de Marie a quitté la terre, et au-dessous d'elle un sarcophage, incliné à dessein, reste vide et béant, tandis que son corps, entouré de bandelettes funèbres, repose sur les bras de son divin Fils, dont la tête est entourée d'un nimbe crucifère. De chaque côté, deux anges portent des encensoirs et des livres dans lesquels on lit :

MARIA HON IN CELUM.

C'est dans une église dont les principales parties appartiennent à la seconde moitié du IX[e] siècle que se trouve ce témoignage. Une très belle planche gravée et empruntée au grand ouvrage de M. Rohault de Fleury, sur la *Vierge Marie,* ajoute encore à l'importance du témoignage.

3. — L'*Almanach des saints de Provence pour l'année 1889* contient le calendrier romain et le calendrier provençal; une liste des saints de Provence et des notices abrégées sur les fondateurs des églises de cette contrée. Quelques mots historiques accompagnent les noms des saints locaux.

4. — Dès l'année 1855, M. le chanoine Arbellot découvrit dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale le récit original des miracles opérés par saint Martial aux VIIe, VIIIe et IXe siècles. Plus tard, il retrouva le même texte dans deux autres manuscrits. Quoique les faits contenus dans ces manuscrits aient déjà été publiés par les Bollandistes, il a jugé à propos de donner au public le texte même découvert par lui, le texte original, celui des *Acta sanctorum* ayant été remanié à une époque postérieure. Ainsi, en publiant le texte original, le savant chanoine offre l'un des plus anciens monuments de la littérature limousine, de l'année 876 environ. Ce livre renferme des détails intéressants sur la crypte de saint Martial et sur l'ancienne église de Saint-Pierre du Sépulcre. On peut démontrer, par les deux recensions de ce *Livre des Miracles* que la tradition limousine sur la mission apostolique de saint Martial existait au IXe siècle, et que, à cette même époque, on connaissait la légende du saint évêque composée par le pseudo Aurélien. Ces simples remarques suffisent pour faire voir la valeur de l'opuscule publié par M. le chanoine Arbellot. L'édition est exécutée avec le soin le plus scrupuleux et accompagnée d'un plan de l'église Saint-Martial dressé en 1784.

5. — Comme M. le chanoine Arbellot, M. Lucotte défend vigoureusement l'origine apostolique de l'Église de Langres et de Dijon. Il n'est pas le premier à avoir soutenu cette thèse, même de nos jours, et on se souvient que Mgr Bougaud, mort récemment évêque de Laval, avait écrit en 1855 un mémoire pour prouver que la mission de saint Bénigne se rapportait aux temps apostoliques. A son tour, le R. P. Van Hooff eut à traiter la même question dans son dernier volume paru des *Acta sanctorum* (p. 134-194), et il s'efforça de prouver que saint Bénigne fut martyr à Dijon dans le second ou le troisième siècle ; mais pour le reste il soutenait que tout était incertain. Il admet bien la découverte du corps en 485, mais il prétend que les documents font absolument défaut pour établir la tradition défendue dans le mémoire de 1855. Probablement le savant bollandiste s'est montré trop sévère envers cet ouvrage et son auteur; M. Lucotte défend l'un et l'autre avec une grande vivacité. Il n'est pas plus indulgent à l'égard d'autres savants contemporains. Dans son ouvrage il embrasse beaucoup d'autres questions du plus haut intérêt, comme celle qui regarde l'épiscopat de saint Bénigne. Ce savant ouvrage ne perdrait rien de sa force à être écrit sur un ton plus calme.

6. — L'auteur des *Vierges-martyres de la primitive Église* n'a pas voulu composer un livre d'histoire critique comme les écrivains dont nous venons de parler. « Nous n'oserions affirmer que tout soit d'une rigoureuse exactitude historique dans ces touchantes narrations. La légende avec ses merveilleuses broderies d'or et de soie peut y avoir sa part.

La légende ne fausse pas l'histoire, elle l'embellit de quelques fleurons nouveaux et n'en est pas moins édifiante. » Un peu plus loin Mme Van Biervliet ajoute : « A nos lectrices nous dirons que parmi les innombrables vierges martyres qui décorent le firmament de l'Église triomphante, nous avons choisi les perles les plus étincelantes, celles dont la liturgie romaine chante les plus grands éloges, celles enfin dont au saint baptême les familles chrétiennes aiment encore à imposer les noms à leurs enfants et que plusieurs de nos lectrices portent elles-mêmes. »

7. — Au lendemain des expulsions des sœurs hospitalières de plusieurs hôpitaux de Paris, M. Hervé-Bazin se sentit frémir d'indignation, en songeant à l'ingratitude des hommes qui oubliaient seize siècles de bienfaits, et, ne pouvant rien faire pour protéger les sœurs expulsées, il prit la résolution d'écrire leur histoire comme une sorte de protestation indirecte contre les attentats dont elles étaient les victimes. Il se mit aussitôt à l'œuvre, et le résultat de ses recherches est le beau livre que nous avons entre les mains. Il arrive à son heure pour répondre à la campagne de calomnies entreprise contre les ordres religieux. Dans une courte introduction, M. Hervé-Bazin trace à larges traits un tableau de la vie religieuse, depuis les premiers moments où la paix succéda à l'ère des persécutions. Il parle des ordres contemplatifs dont le rôle et l'importance sont trop peu compris, même par un grand nombre de chrétiens sincères mais imparfaitement éclairés. Il s'attache surtout aux ordres consacrés spécialement aux œuvres de charité. En des pages saisissantes il montre les manifestations multiples de cette vie de sacrifice et d'abnégation à travers les siècles. Il distingue quatre périodes différentes : les temps des invasions barbares ; le XIIIe siècle, qui vit naître les familles religieuses de saint François et de saint Dominique ; le XVIIe siècle, témoin des fondations de saint Vincent de Paul et de la réforme du Carmel, par sainte Thérèse ; enfin le XIXe, qui s'achève au milieu d'une lâche et hypocrite persécution, et qui avait commencé par un épanouissement admirable de la vie religieuse et des œuvres de charité. Beaucoup de lecteurs sauront gré à M. Hervé-Bazin de leur avoir révélé ce côté de notre siècle. Certes, si l'heure présente paraît triste et menaçante pour celui qui considère les intentions et les agissements des hommes qui détiennent le pouvoir ; elle a aussi ses consolations et ses espérances pour celui qui s'attache, avec M. Hervé-Bazin, à compter les fondations pieuses que le christianisme a semées de nos jours dans tous les diocèses de France. Ce beau livre de M. Hervé-Bazin est malheureusement le dernier qu'il nous donnera : Dieu l'a appelé à lui au moment où il terminait la correction des épreuves, le 7 janvier 1889.

8. — Sainte Bazeille a donné son nom à une petite ville du diocèse

d'Agen ; elle y est honorée de temps immémorial comme vierge martyre ; mais les documents sur son histoire font défaut. D'après la tradition locale, elle était sœur de sainte Libérate et fille d'un roi ou gouverneur de la Galicie et de la Lusitanie ; elle eut huit sœurs vierges et ces neuf moururent martyres, immolées par la main de leur père, fanatique défenseur des idoles. S'appuyant sur les anciennes légendes de sainte Libérate contenues dans les bréviaires de Seguenza et de Palencia, un ancien martyrologe espagnol et les traditions locales, le R. P. Carles s'efforce d'établir l'identité de sainte Bazeille, sa nationalité, le siècle où elle a vécu ; puis il traite de son martyre et du culte dont elle a joui. Il ne se vante pas d'avoir éclairci toutes les difficultés, mais il s'est appliqué à prouver que le fond même de l'histoire ne renferme aucune impossibilité. Il en dit assez pour établir la légitimité du culte rendu à sainte Bazeille.

9. — La vie de saint Mathurin est, comme celle de sainte Bazeille, environnée de beaucoup d'obscurité. Elle repose néanmoins sur des données sérieuses, et M. Eugène Thoison démontre fort bien que le fond même de l'histoire ne renferme aucune invraisemblance et aucune impossibilité. Si le culte de saint Mathurin a eu pour principal théâtre la petite ville de Larchant, au diocèse de Sens, il s'est répandu dans toute la France, surtout dans l'ouest, et il est très curieux de suivre l'historien qui nous indique, avec des détails précis et la citation positive des sources, les localités où le culte du grand thaumaturge a laissé des traces encore subsistantes. Il est juste de rendre hommage à l'étendue des recherches que le savant hagiographe a entreprises pour cette partie de son travail. Il a également traité parfaitement tout ce qui concerne le pèlerinage de Saint-Mathurin et la question des reliques. Là il avait entre les mains des documents d'archives de premier ordre et il en a fait un judicieux emploi ; mais nous nous trompons fort si la partie préférée par l'auteur n'est pas celle qui traite de l'iconographie. Cette part réservée à l'art a reçu de grands développements dont le lecteur ne se plaindra pas assurément. Elle est ornée de cinquante-et-un bois dans le texte et de quatorze planches hors texte, dont six en couleur. Il est bien rare de rencontrer de semblables richesses iconographiques dans la vie d'un saint dont le nom fut très populaire autrefois et dont le tombeau attira des foules incalculables.

10. — Ce n'est point la vie entière de saint Amand que M. J. Brossart se propose de raconter. Il examine, en critique accoutumé aux problèmes historiques, un seul point de cette vie : saint Amand est-il le fondateur de l'abbaye de Nantua, au diocèse de Lyon, plus tard au diocèse de Belley, ou bien de l'abbaye de Saint-Pierre de Nantz, dans le Rouergue, au diocèse de Rodez, plus tard de celui de Vabres. L'abbaye de Saint-Pierre de Nantua possédait un cartulaire,— et ce cartu-

laire subsiste encore (*Archives de l'Ain*, série H, art. 50), — dans lequel se trouvait la *Vie de saint Amand*, écrite par Beaudemont, disciple immédiat du saint évêque. A cette biographie se trouvent ajoutés, au chapitre qui traite de la fondation de l'abbaye de Saint-Pierre, des détails qui désignent clairement le lieu de Nantua. Ces renseignements ne se trouvent pas dans les autres exemplaires de l'œuvre de Beaudemont ; aussi le P. Henschenius, publiant cet ouvrage (*Acta sanctorum Boll.*, février, t. I, p. 815 et suiv.), ajouta une dissertation et des notes pour prouver que la fondation de saint Amand était à Nantz. Ce sentiment a prévalu, et cependant il se trouve en opposition avec la réalité des faits. M. Brossard le prouve d'une manière péremptoire. Nantua est en possession de sa tradition et celle-ci a été fidèlement conservée par ses chartes et par celles de Cluny, auquel il fut uni vers l'an 960 ; Nantz ne possède rien de semblable ni dans ses documents propres ni dans ceux de Saint-Victor de Marseille, auquel il fut réuni aussi, en 1366. Il y a plus : le récit de Beaudemont lui-même, étudié de près, conduit à conclure en faveur de Nantua. Cet historien rapporte, en effet, que saint Amand fit sa fondation après qu'il fut passé du pays des Vascons dans le pays des Francs ; cette circonstance suffit pour établir les droits de Nantua. Aussi le *Gallia christiana* (*nova*), t. I, col. 283, appuie ce sentiment surtout sur le récit de Beaudemont. Il semble que désormais il n'y a plus de discussion possible sur ce point qui regarde l'hagiographie et l'histoire de deux provinces.

11. — Dom Odilon Ringholz, bénédictin de l'abbaye d'Einsiedeln, publie en un volume les articles qui ont paru au cours des années 1884 et 1885 dans la revue bénédictine de Raigern. Issu de la puissante famille de Mercœur, saint Odilon naquit en 962, et, tout enfant, il fut guéri d'une grave maladie par l'intercession de la Vierge. Il reçut l'habit monastique à Cluny des mains de saint Mayeul, dont il devint bientôt le coadjuteur. En 994, Odilon prit en main le gouvernement de la puissante abbaye qui, sous son habile et ferme direction, étendit au loin sa salutaire influence. C'est à ce serviteur de Dieu que l'Église doit la fête de la Commémoration des fidèles trépassés établie d'abord au monastère de Cluny. Par son influence près des grands de la terre, il réussit à faire accepter la Trêve de Dieu, qui avait pour but de mettre des bornes aux pillages et aux désordres des guerres féodales. Sous son gouvernement, les moines de Cluny fondèrent de nouvelles colonies en Allemagne, en Lorraine, en Italie et en Espagne. Dans tous ses besoins, l'Église trouva en eux des auxiliaires capables et dévoués; aussi les papes se plurent à augmenter les privilèges de la grande abbaye. Les princes recherchaient l'amitié d'Odilon, et l'impératrice Adélaïde sollicitait ses conseils. Le siège de Lyon étant venu à vaquer, le pape Benoît IX lui envoya l'anneau et le

pallium, mais l'abbé de Cluny réussit à éloigner de lui le fardeau. Odilon mourut au prieuré de Souvigny le 31 décembre 1048. Dom Ringholz fait bien connaître ce grand homme et l'influence dont jouit de plus en plus l'abbaye de Cluny sous la direction du serviteur de Dieu. Il faut mentionner ici un appendice contenant les principaux offices approuvés par le Siège apostolique en l'honneur de saint Odilon et un tableau chronologique très développé de sa vie et de ses œuvres.

12. — Comme saint Odilon, saint Grégoire VII appartenait à la famille religieuse de saint Benoît, et il fut la plus haute expression de l'esprit de réforme qui avait pris naissance dans l'abbaye de Cluny. M. l'abbé Delarc a consacré de nombreuses années à écrire la vie de ce grand pape, dont le nom a la fortune d'exciter l'admiration des uns et la haine des autres. Mais est-ce bien un tableau de la vie de saint Grégoire VII que se propose de tracer notre auteur? Non assurément, et le titre très général qu'il a donné à son ouvrage prévient le lecteur qu'il parlera du onzième siècle et de tout ce qui se rapporte plus ou moins directement aux affaires de l'Église durant cette époque. Il ne se propose pas non plus de tracer un tableau vivant et animé du pontificat de Grégoire; il préfère rapporter une foule de documents qui s'y rattachent, ne se préoccupant pas de rechercher le trait caractéristique et analysant rapidement le reste. En revanche, il se concentre trop dans le onzième siècle et n'indique pas assez souvent par un simple coup d'œil les rapports que les faits présents ont avec les événements antérieurs. La critique pourrait reprendre d'autres points, comme la comparaison entre Grégoire VII et Napoléon Ier. Voulant parler des quatre ordres mineurs, l'historien écrit les *ostiarii*, les lecteurs, les exorcistes et les acolytes; il semble que tout le monde dise les *portiers*. Lorsqu'il traduit des lettres du pape aux rois ou aux évêques, il lui fait tutoyer ces hauts personnages; il faut convenir néanmoins que l'équivalent du latin *tu* est bien souvent le français *vous*, et un auteur est exposé à faire de vrais contre sens en poussant la fidélité à l'extrême. Nous devons dire encore que l'introduction semble plutôt un abrégé de l'histoire elle-même. L'auteur eût mieux fait d'y indiquer les sources et d'en faire la critique. Ces indications et cette critique se trouvent dans l'ouvrage, mais disséminées, et il n'est pas toujours facile de les trouver. Si notre devoir nous obligeait à présenter ces observations, il nous en reste un second plus agréable, celui de montrer les qualités qui dominent dans le livre de M. Delarc. D'abord, il est écrit d'après les sources et les ouvrages qui se sont inspirés des documents originaux. Il respire une bonne foi parfaite, qui ne cherche point à dissimuler des textes embarrassants pour la cause que l'auteur défend. Il y a même des lecteurs qui pensent qu'il aurait pu s'ingénier davantage à trouver des explications favorables à

ses idées. — Comme beaucoup d'autres historiens, notre auteur n'a pas apporté une attention assez sérieuse à la nationalité des écrivains originaux qu'il consultait : la plupart étaient Allemands, les légats mêmes envoyés par le Saint-Siège étaient d'origine germanique : aussi traitent-ils beaucoup plus sévèrement la France que l'Allemagne; dans quel pays néanmoins la simonie et le concubinage des clercs ont-ils offert le plus de résistance? Il nous faudrait beaucoup plus d'espace pour suivre notre historien sur la fameuse question des investitures; contentons-nous de constater avec lui que, dans l'origine, les deux parties ne se formaient pas une idée bien claire des limites de leurs droits et de leurs devoirs. L'hérésie de Bérenger, les croisades en Espagne, la conquête de l'Angleterre par les Normands sont traitées avec des développements assez amples et offrent des vues originales et remplies d'intérêt.

13. — Saint Hugues, évêque de Grenoble, mourut en 1134, et sa vie fut écrite immédiatement après sa mort par le bienheureux Guigues du Chastel, prieur général des chartreux, qui mourut lui-même en 1137. Ce document a une grande valeur puisqu'il est composé par un auteur contemporain, qui vivait dans le pays même et qui par sa position était bien instruit de tous les faits. Cette vie de saint Hugues a été plusieurs fois réimprimée, mais on s'est toujours contenté de reproduire le travail des premiers éditeurs. M. l'abbé Ch. Bellet a collationné le texte avec les meilleurs manuscrits, et ce travail conduit avec sagacité a fourni un assez grand nombre de variantes d'une véritable importance. Ce n'est point la première fois que le savant ecclésiastique travaillait pour la gloire de saint Hugues; cette année même (1889) il a publié un examen critique des objections soulevées contre la charte seizième du deuxième cartulaire de l'église de Grenoble (Paris, Picard, in-8 de VIII-165 p.). Dans cet opuscule, M. Bellet répond aux objections mises en avant contre l'authenticité de cette charte par M. Prudhomme dans l'*Histoire de Grenoble* (in-8, 1888). Il explique les difficultés que saint Hugues eut avec le comte Guigues qui attaquait les droits de l'Église, et il éclaire la généalogie de la première race des comtes d'Albon ou dauphins de Viennois.

14. — Saint Hugues mourut en 1132; saint Benezet n'était pas encore né, car il mourut en 1184 à l'âge de dix-neuf ou vingt ans. Le nom de ce jeune berger est bien connu surtout dans les provinces méridionales, mais sa vie l'est beaucoup moins. Ce n'est pas toutefois que les faits principaux soient dénués de fondements solides; loin de là, et M. le comte B. de Saint-Venant le démontre clairement dans le livre qu'il lui a consacré. Ce savant chrétien ne se propose pas seulement de faire voir les données solides sur lesquelles reposent les faits caractéristiques attribués à saint Benezet, il veut aussi porter les ingénieurs

à le reconnaître pour leur patron. Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire et à l'hagiographie sauront gré aux enfants du comte de Saint-Venant d'avoir publié cet ouvrage posthume de leur illustre père.

15. — Quoique l'histoire de saint François ait été écrite souvent, M. l'abbé Léon Le Monnier a cru qu'il restait encore quelque chose à faire pour que le saint patriarche d'Assise fût entièrement connu. Dans une introduction remplie de vues justes, le nouvel historien fait voir ce qui manque à ses devanciers pour offrir un récit suivi et complet des actions du fondateur des Frères Mineurs. Il prouve que la source la plus pure pour cette histoire, ce sont les écrits du bienheureux Thomas de Celano, qui avait vécu à côté du patriarche. Il range ensuite les historiens postérieurs selon le degré de confiance qu'il croit juste de leur attribuer. Les écrits de saint Bonaventure sur la vie de François obtinrent dans l'ordre, et même en dehors, un tel succès qu'ils firent rentrer dans une ombre profonde les ouvrages antérieurs. Était-ce justice ? M. Le Monnier ne le pense pas et le dit très loyalement, avec le respect toutefois dû à un aussi grand docteur. Il fait mieux, il le prouve. Ce que nous venons d'exposer fera voir que M. le curé de Saint-Ferdinand des Ternes s'est proposé de composer un ouvrage critique, uniquement d'après les sources les plus sincères, d'après une méthode rigoureusement scientifique et en suivant l'ordre chronologique. Il n'est pas le premier, du reste, qui ait entrepris de nos jours un travail sur la vie de saint François, et il fait connaître, en particulier, deux religieux italiens qui ont travaillé depuis un petit nombre d'années, d'après les même vues critiques, les pères Nicolas Papini et Panfilo de Magliano. L'auteur pense que ses devanciers n'ont pas demandé assez de lumières à l'histoire générale. Rarement un saint a tenu autant que François aux entrailles de son époque. Il a commencé par en être un représentant accompli. Ses concitoyens le nommaient « la fleur de leur jeunesse. » Cela signifiait qu'il aimait supérieurement les deux choses qui semblaient alors les plus belles : la poésie et la chevalerie. Ses historiens n'ont pas manqué de voir ce trait caractéristique, mais ils en ont parlé avec les idées de leur temps, non pas avec celles du siècle de François. De même pour la mission du serviteur de Dieu. Il a vraiment été dans l'histoire ecclésiastique ce que Jeanne d'Arc a été dans notre histoire nationale.

16. — Le titre qu'a choisi le R. P. Joyau : *Saint Thomas d'Aquin patron des écoles catholiques,* indique parfaitement le but qu'il s'est proposé en l'écrivant. Il ne vise pas à autre chose qu'à proposer à la jeunesse un modèle dont elle devra suivre les exemples pour répondre aux intentions de la Providence sur elle. Si l'histoire y tient nécessairement une grande place, elle est rapportée de manière à toucher le cœur autant au moins qu'à éclairer les esprits. Aussi, il ne faut pas

y chercher des documents inédits ; outre qu'ils sont très rares, ils n'étaient point indispensables pour atteindre le but visé par le savant et pieux auteur. Dans la première partie de son livre, le R. P. Joyau rapporte la vie de l'Ange de l'école, et l'on sait qu'elle s'est trouvée mêlée à des événements et à des personnages qui occupent une place importante dans le XIII[e] siècle. Il parle des principaux travaux du saint docteur et spécialement de l'office du Saint Sacrement et de la Somme, « ce chef-d'œuvre dont tout le monde parle, même ceux qui ne le lisent pas, comme tout le monde parle des pyramides d'Egypte, que presque personne ne voit. » (P. 145.) Le second livre traite des vertus de saint Thomas et se termine par un portrait très spirituel du saint docteur. Dans le troisième livre, la mort et la glorification de Thomas sont rapportées. Les détails sur les différentes translations du corps sont précis et fixeront l'attention; mais ce qui arrêtera plus encore c'est le chapitre : *Saint Thomas d'Aquin et Sa Sainteté Léon XIII.* Après avoir rapporté textuellement le bref qui établit saint Thomas patron des écoles catholiques, le R. P. Joyau exprime le vœu que, dans ces écoles, on ajoute à l'*Ave Maria* qui suit le *Veni Creator* l'invocation : *Sancte Thoma, ora pro nobis.* L'ouvrage se vend au profit d'une bonne œuvre.

17. — La vie de Claire de Montefalco, que le Souverain Pontife Léon XIII a inscrite au catalogue des saints en même temps que Benoît-Joseph Labre et Jean-Baptiste de Rossi, est l'une des plus merveilleuses entre celles proposées par l'Église à l'admiration des fidèles. Dès le berceau elle est prévenue de faveurs divines, et elle s'élance des bras maternels chaque fois qu'elle passe devant une église où réside le Saint Sacrement. A six ans elle s'enferme dans un pieux conservatoire et y suit tous les exercices de la vie religieuse. Comme ses compagnes elle s'astreint à toutes les austérités de la règle franciscaine, et un peu plus tard elle est chargée de faire la quête pour subvenir aux besoins de la communauté. Lorsque l'autorité diocésaine eut transformé en un monastère régulier et cloîtré de l'ordre de Saint-Augustin le conservatoire où vivait Claire, elle fut élue abbesse à peine âgée de vingt ans, et elle exerça sa charge durant dix-huit ans. Depuis ce moment surtout, la vie de la servante de Dieu est un prodige d'austérité. Dieu l'en récompense en la comblant de faveurs signalées. Il lui accorde la science infuse et le don du discernement des esprits. Elle découvrit du premier coup les ruses des sectaires, Bégards et Fraticelles; les combattit publiquement et les réduisit au silence. Ce coup d'œil suffit pour indiquer l'intérêt que présente cette vie écrite avec une simplicité non dépourvue d'élégance.

18. — En écrivant la vie de saint Thomas, dont nous parlions il y a un instant, le R. P. Ch. Joyau voulait offrir un modèle aux jeunes gens des écoles catholiques; dans sa Vie de *Sainte Catherine de Sienne,*

il propose aux jeunes filles chrétiennes l'exemple d'une servante de Dieu qui doit leur servir de guide. Parmi les vertus pratiquées par la vierge de Sienne, il insiste surtout sur son dévouement à l'Église. Les exemples de sainte Catherine, ses paroles citées souvent textuellement, sont très propres à communiquer l'ardeur qui guidait et consumait le cœur de l'illustre fille de saint Dominique. Comme la vie de saint Thomas, celle de sainte Catherine est divisée en trois parties; comme dans l'ouvrage précédent aussi, le R. P. Joyau fait connaître les hommages que les lettres et les beaux-arts ont rendus à la vierge de Sienne. A la fin, on trouve un chapitre du plus grand intérêt : *Sainte Catherine de Sienne et Pie IX*. Il est juste aussi de rendre hommage aux planches qui illustrent, ce beau volume; ce sont toutes des reproductions de peintures historiques ou de monuments qui ont un rapport direct avec sainte Catherine.

19. — Le R. P. Fréd. Rouvier, S. J., ne s'est proposé, comme il le dit, que d'esquisser rapidement la vie de saint Louis de Gonzague. Dans un opuscule aussi restreint, il n'avait que le seul but d'édification et de propagande, et il l'atteindra sûrement.

20. — Jusqu'à présent, pour connaître la vie de saint Philippe de Néri, il fallait avoir recours à la biographie publiée en 1601 par le P. Antoine Galloni, l'un des plus fidèles et des plus intimes disciples du Bienheureux, ou à celle écrite par Jacques Bocci, et publiée à Rome en 1645. C'est cette dernière Vie qui était la plus répandue et les Oratoriens d'Italie eux-mêmes ne connaissaient guère leur saint fondateur que par ce livre, très digne d'estime, du reste. On possédait encore une histoire composée par Brocchi, très exacte, mais devenue extrêmement rare. Plusieurs préféraient recourir au travail savant du P. Papebroch, *Acta sanctorum Boll.*, 26 mai, t. VI, p. 460-656. C'est le travail de Galloni, traduit et annoté par le docte jésuite. Enfin, on pouvait consulter encore les *Corrections* de l'histoire du saint, publiées à Florence en 1761, par Dominique-Marie Manni, membre de l'Académie des Apatistes. Mais tous ces ouvrages portent les défauts que l'on peut adresser aux livres du même genre écrits avant notre époque. Composés surtout d'après les Procès de canonisation, ils rapportent très brièvement la carrière du serviteur de Dieu et font connaître par ordre les vertus qu'il a pratiquées. Tout cela est très exact, mais manque absolument de vie. Ajoutez que le Bienheureux semble avoir écoulé ses jours sans rapport avec ses contemporains. Pour placer un saint dans son véritable cadre, il faut dérouler chronologiquement ses actes principaux et montrer les accroissements que sa vertu fait paraître selon le temps et les circonstances: il faut aussi montrer le milieu dans lequel il s'est trouvé placé et l'action qu'il a exercée sur la société et que la société a exercée sur lui. Ces conditions de l'hagiographie à notre époque, c'est

S. E. le cardinal Capecelatro, archevêque de Capoue, qui nous les fait connaître en tête de la *Vie de saint Philippe de Néri* écrite par lui. Il fait mieux que d'exposer la théorie, il donne un exemple parfait de son application. L'ouvrage composé par lui se distingue des autres biographies du saint par la valeur des documents nouveaux qui prouvent la part importante qu'il a prise aux grands événements de son temps. On y trouve de plus un tableau de la renaissance du catholicisme à Rome à l'époque de saint Philippe et on y fait connaissance avec nombre de saints personnages, amis ou disciples du fondateur de l'Oratoire. On y voit aussi en actions d'autres personnes qui n'appartiennent pas à sa famille spirituelle, comme les cardinaux Charles et Frédéric Borromée, Savonarole, saint Félix de Cantalice, saint Camille de Lellis, saint François de Sales et tous les papes sous lesquels il vécut, surtout Grégoire XIV et Clément VIII. Les lecteurs sérieux s'arrêteront sur l'exposé de la doctrine spirituelle de saint Philippe. Quant à la traduction du P. Pierre-Henri Bazin, elle est exacte et élégante.

21. — Le livre sur saint Jean Berchmans n'est pas un livre historique dans l'acception propre des termes. Sans doute, il justifie son titre, et raconte la courte et tranquille existence de Jean Berchmans; mais, à côté du récit qui sert de thème aux divers chapitres, il présente un commentaire à la fois doctrinal et pratique de tout ce qui prépara et constitua la sainteté propre du jeune jésuite.

22. — La vénérable Agnès Galand (en religion Agnès de Jésus), naquit en 1602 et mourut en 1634. Fille du peuple, mais d'une distinction et d'une beauté natives, qui la sortaient du vulgaire, Agnès fut prévenue de bonne heure de grâces surnaturelles et elle y apporta une telle correspondance que, malgré son ignorance de la science, des usages et des élégances du monde, jeune fille, elle attirait l'attention et que, devenue religieuse, elle fit l'admiration de tous ceux qui l'approchèrent. Déjà la vie d'Agnès a été publiée par plusieurs écrivains, surtout par M. de Lantages, et, de nos jours, plus complètement encore, par M. Lucot, archiprêtre de Châlons. Mme la vicomtesse d'Ussel ayant eu communication des documents conservés dans le monastère gouverné autrefois par Agnès de Jésus, et s'étant procuré d'autres mémoires inédits, a composé une vie nouvelle en suivant l'ordre chronologique qui est l'ordre naturel d'un travail historique. Appuyée sur des témoignages certains, elle n'a pas craint de dire toute la vérité sur les faits surnaturels qui remplissent la vie de la vénérable Agnès; sur ses rapports sensibles avec Notre-Seigneur, la sainte Vierge, son ange gardien, comme aussi sur les luttes que lui livra Satan. Il était plus facile de parler des rapports qu'elle eut avec M. Olier, fondateur de la Société des prêtres de Saint-Sulpice; c'était l'un des points les plus connus de sa vie, néanmoins Mme la vicomtesse d'Ussel apporte en-

core de nouveaux renseignements. La Mère Agnès de Jésus, prieure des Dominicaines de Langeac, a été déclarée Vénérable par un décret de Pie VII, du 19 mars 1808. Espérons que le diocèse du Puy et l'ordre des Frères Prêcheurs obtiendront la canonisation.

23. — Sœur Anathoile-Françoise Thoulier, religieuse clarisse au monastère de Poligny, eut, comme la Vénérable Agnès, une vie toute mystique et fut moins encore que la prieure de Langeac mêlée aux affaires du monde. Née à Mirebel, le 3 janvier 1645, elle entra chez les clarisses le 18 octobre 1661 et fit profession le 3 janvier 1663. Elle alla à Dieu le 30 avril 1672. Cette vie de vingt-huit ans ne fut qu'une suite de souffrances et surtout de tentations terribles ; elle supporta les unes et les autres avec courage et acquiescement parfait à la volonté du Seigneur ; aussi, par cette vie d'expiation, elle mérita les faveurs les plus précieuses de l'Époux céleste. Elle jouit de la présence sensible de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et de son ange gardien. Par ordre, elle écrivit une partie de ses révélations et nous sommes instruits très sûrement du reste de ses actions par les mémoires composés par les religieuses de la maison. Celles-ci la prirent d'abord pour une hypocrite et la méprisèrent ; éclairées plus tard, elles surent apprécier le don que Dieu avait fait à leur cloître. Cette pieuse fille de sainte Claire n'était connue que des religieuses du monastère de Poligny ; l'auteur anonyme a fait un très heureux emploi des manuscrits qui lui ont été communiqués. Outre la vie d'Anathoile-Françoise, on trouve dans ce volume des notices sur d'autres religieuses d'une grande vertu, sur le sort du monastère jusqu'à l'heure présente et même sur quelques épisodes de la conquête de la Franche-Comté par Louis XIV. Les lecteurs remarqueront les rapprochements avec la vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque.

24. — Trois ans après la mort de la religieuse de Poligny, le P. Claude de la Colombière était appelé à jouir de la récompense qu'il avait méritée par l'exercice héroïque des vertus chrétiennes et religieuses (1675). « Notre intention n'est point, écrit le P. de Rochemure, de faire une Vie, encore moins une Histoire du P. de la Colombière, mais seulement de le considérer dans sa mission surnaturelle d' « apôtre du Sacré Cœur, » mission qui semble dominer toute sa vie; cet exposé sera suivi, comme complément, du tableau de ses vertus. » L'auteur s'est strictement renfermé dans le cadre qu'il s'est tracé.

25. — Par ses travaux personnels, par les sociétés qu'il a fondées et merveilleusement organisées, saint Vincent de Paul a mérité que le Pape Léon XIII le déclarât patron de toutes les œuvres de charité. Qu'ajouter à cet éloge ? Aussi une si belle vie a tenté un grand nombre d'écrivains. Mgr Bougaud, évêque de Laval, avait espéré ajouter de nouvelles données à ce que l'on connaissait déjà sur ce grand servi-

teur de Dieu, grâce à la correspondance publiée par ses disciples et qui n'est pas livrée au public. Nous devons dire néanmoins que, en lisant son ouvrage avec grande attention, nous n'y avons trouvé que peu de choses qui fussent nouvelles pour nous, car nous avions été obligé, par devoir, d'examiner les autres livres publiés sur Vincent de Paul. Il nous semble aussi que c'est un malheur pour Mgr Bougaud de n'avoir pas pu surveiller lui-même l'impression de cette histoire; il n'aurait certainement pas laissé passer un trop grand nombre de répétitions ; quelques phrases d'une tournure pénible, mais surtout des distractions d'une force surprenante et dont nous ne voulons donner que deux exemples. Parlant de Mlle Le Gras, il dit qu'elle n'avait pas droit au titre de Madame, parce qu'elle « n'appartenait pas à la noblesse proprement dite » (t. I, p. 273). Pardon, car par son père, Louis de Marillac, elle appartenait sûrement à une bonne noblesse ; mais son mariage avec un simple écuyer lui ôtait le droit au titre de Madame, accordé seulement à la femme d'au moins un baron ou un chevalier. Une autre distraction plus corsée : aux funérailles de Vincent assistaient.... « le prince de Conti, neveu du roi... (t. II, p. 260). » Un prince de la maison de Conti, branche cadette des Condés, eux-mêmes branche latérale des Bourbons, transformé en neveu de Louis XIV! Enfin, cette phrase : « A ce moment, la duchesse de Montpensier, celle qu'on appelait la grande Mademoiselle, ligueuse acharnée, eut une inspiration hardie. Elle, de race royale, petite-fille de Henri IV, sœur de Louis XIII, tante de Louis XIV, fit tirer les canons du roi, les canons de la Bastille, sur les troupes du roi... (t. II, p. 66). » Les deux volumes de Mgr Bougaud sont ainsi émaillés d'une foule de distractions ; toutes ne sont pas de la force de celles que nous venons de citer ; mais leur grand nombre nuit à une œuvre historique.

26. — « Comme tout le monde ne peut pas lire un ouvrage aussi long que l'incomparable livre d'Abelly, on ne saurait trop multiplier les récits abrégés mettant à la portée de tous la vie de ce grand serviteur de Dieu » (Vincent de Paul). Par ces paroles de son avant-propos, Mme la comtesse de la Rochefoucauld nous explique clairement le but qu'elle s'est proposé et nous devons ajouter qu'elle a parfaitement rempli son plan. Son court récit est attachant par une simplicité qui n'est pas dépourvue d'élégance.

27. — Le but que s'est proposé M. J.-B. Jeannin, en écrivant la vie de saint Vincent de Paul, est le même que celui poursuivi par Mme la comtesse de la Rochefoucauld : abréger les grands ouvrages précédents, surtout Abelly, et mettre une si belle vie à la portée de tous les lecteurs. Nous ne sommes que juste en reconnaissant qu'il a parfaitement rempli son cadre et qu'il a su accomplir une œuvre personnelle par son style et par les considérations qu'il expose avec réserve à ce propos.

28. — Le prêtre de la mission qui a écrit l'ouvrage intitulé : *Saint Vincent de Paul dans ses rapports avec la Gascogne,* est plus original que les auteurs dont il vient d'être parlé. Sans doute une partie des documents qu'il allègue était connue ; mais il y en a aussi d'inédits, d'autres très rares, et tout ce qu'il expose sur le berceau de Vincent, sur plusieurs missionnaires gascons, est du plus grand intérêt.

29. — La vie de Joseph-Ignace de Mesgrigny se partage presque par moitié entre le XVIIe et le XVIIIe siècle. Sa biographie, écrite avec soin par dom Théophile Bérengier, est un chapitre nouveau de l'histoire de l'épiscopat provençal que le laborieux écrivain prépare depuis longues années. Elle nous fait connaître d'abord la vie humble et pénitente du R. P. Athanase de Mesgrigny, capucin et bibliothécaire de la communauté du Marais à Paris. L'auteur a oublié de dire que le P. Athanase a composé le catalogue de la bibliothèque dont le soin lui était confié et qu'il a placé en tête une *Admonitio* qu'il a signée et qui mérite d'être étudiée (Franklin, *Anciennes Bibliothèques de Paris,* t. II, p. 237). Il fait mieux, il nous fait connaître les travaux apostoliques du zélé et savant religieux. Ces travaux, son talent pour la chaire furent tels qu'ils attirèrent sur lui les regards de Louis XIV, qui, le 2 avril 1711, le nomma à l'évêché de Grasse. En parvenant à cette haute dignité, le fervent religieux ne relâcha rien de ses austérités et il y joignit un ministère très actif et très pénible. Comment se fit-il que dans un diocèse d'une fort petite étendue et sans ville importante, Joseph-Ignace rencontra tant de difficultés ? C'est que le troupeau qu'il reçut à conduire avait été détourné, non tout entier, mais dans une part considérable, du sentier de la vraie foi et infesté par le jansénisme. Volontiers nous prierions dom Bérengier de nous apprendre où il a puisé le récit si intéressant de dom Martène sur la vie de la sœur de l'évêque de Grasse (p. 13 et suiv.) ; mais plus volontiers encore nous le louons de la quantité de faits nouveaux qu'il nous révèle sur ce prélat, digne d'occuper une place distinguée dans l'épiscopat du XVIIIe siècle.

30. — Le Bienheureux Crispino de Viterbe appartenait aussi à l'ordre des capucins, mais il était de la classe des frères laïques. Il naquit le 13 novembre 1668, reçut l'habit religieux au couvent des capucins en 1693 et mourut le 19 mai 1750. Dans l'humble condition où la Providence l'avait placé, il fit des progrès rapides dans l'amour de Dieu et trouva le moyen de gagner à la vertu un grand nombre d'âmes. Infirmier de son couvent, il s'appliquait de tout son cœur à soulager les malades ; cuisinier, il avait adopté cette excellente maxime : pauvreté et propreté ; chargé de faire la quête, il se conciliait tous les cœurs par ses vives et gaies reparties, mais surtout par l'impression de sainteté qu'il produisait sur tous les esprits. Le bruit de sa vertu et des miracles qu'il opéra attira les regards des plus grands personnages de

son temps, comme le cardinal de La Trémoille, archevêque d'Auch et chargé des affaires de France près le Saint-Siège. L'humble frère le guérit d'une maladie du foie. Dans les difficultés de son long pontificat (1700-1721), Clément XI eut plus d'une fois recours aux prières de Crispino et daigna même le visiter dans le couvent d'Albano. Loin de produire en lui la moindre élévation, cette attention des grands était pour lui une occasion de s'enfoncer davantage dans l'humilité, et il supplia ses supérieurs de l'éloigner de la cour pontificale. Crispino est un parfait modèle de la piété franscicaine.

31. — Jean-Baptiste Rifflart, lui, est un modèle de la vie ecclésiastique dans le clergé séculier et l'administration d'une paroisse. Il vécut à une époque remplie de calamités et fut témoin et victime de la persécution ouverte contre l'Église. M. G. Berriot raconte sa vie d'après des documents authentiques, des correspondances, des registres de paroisses annotés, et une tradition qui semble assez exacte quoique déjà vieille de près d'un siècle. L'ouvrage débute par la peinture de la vie des curés de campagne dans le Laonnais au cours du XVIIIe siècle. La famille Rifflart et l'éducation cléricale de Jean-Baptiste; les débuts de celui-ci dans le ministère pastoral comme vicaire et desservant, puis comme curé ; le caractère des populations, celui des prêtres avec lesquels il doit vivre, tout cela est exposé avec détails dans plusieurs chapitres, ainsi que la vie intérieure du bon prêtre. Comme tous les esprits clairvoyants, il prédit les malheurs qui menaçaient l'Église et la société. Bientôt vint un évêque intrus à Laon et un curé intrus à Nampcelle pour remplacer ce bon pasteur. Après avoir essayé de rester chez ses paroissiens catholiques, il lui fallut partir pour l'exil : en Belgique d'abord, et bientôt en Westphalie. Il en coûtait trop au cœur de J.-B. Rifflart de vivre loin de ses ouailles : il revint bientôt secrètement près d'elles; mais quelle vie de missionnaire! Que de dangers de tous côtés et quelle force d'âme pour soutenir durant sept ans cette existence! Souvent réduit à se tenir renfermé, J.-B. Rifflart consacre ces heures de repos forcé à écrire pour éclairer les catholiques et réfuter les schismatiques. Parvenu ainsi à sa soixante-neuvième année, le confesseur de la foi succombe à ses fatigues dans la maison de Jean Carlin, et la bénédiction visible du Ciel sur cette famille est une récompense de la vertu d'hospitalité pratiquée en dépit des dangers les plus grands. Ce livre, écrit avec une noble simplicité, fait connaître un grand nombre de prêtres qui, durant la Révolution, ont soutenu la foi dans les diocèses de Reims et de Laon.

32. — Christophe-Édouard de Malet naquit à Paris, le 25 juin 1784, et sembla voué dès le berceau à la souffrance. Parvenu néanmoins à l'âge de dix-huit ans, libre de suivre tous ses caprices, mais, jugeant que la fortune et un rang distingué ne suffisaient pas, il embrassa la

carrière militaire et s'engagea, vers 1802, comme simple soldat, dans le 10e régiment de chasseurs d'élite, commandé par le comte Auguste de Colbert, son parent. Il fut blessé à Iéna et reçut la croix d'honneur de la main de l'empereur. Blessé de nouveau à Eylau, il échappa à la mort d'une manière presque miraculeuse et fit vœu sur le champ de bataille de remplir désormais avec exactitude ses devoirs de chrétien. Retiré du service, il épousa Mlle de Jumilhac, dont il eut une fille; mais bientôt il perdit cette fille et, peu après, la mère. Détaché de plus en plus du monde, il entra dans la carrière ecclésiastique; mais le séjour du séminaire d'Issy altéra sa santé et il fut obligé de se retirer. Ayant recouvré un peu de force, il put recevoir le diaconat en 1821, et peu après la prêtrise. Cependant le souvenir de la vertueuse épouse qu'il avait perdue l'avait porté à méditer profondément sur le dogme du purgatoire, et il désirait procurer aux âmes qui souffrent dans ce lieu d'expiation tous les soulagements que peuvent procurer la prière et les mortifications corporelles. De là au dessein de fonder un ordre dans ce but il n'y avait qu'un pas, et M. le comte de Malet était tout préoccupé de cette pensée lorsque Dieu lui envoya la sœur Marie de Lorette. Désormais la vie du comte de Malet fut principalement consacrée à former les membres de sa famille religieuse dans la pratique des vertus propres à leur état d'auxiliaires des âmes du purgatoire. Il dressa les constitutions pour la communauté et n'épargna aucun soin, aucune démarche pour assurer la vie calme des religieuses. Il avait encore la direction d'âmes pieuses qui goûtaient le charme d'une conduite ferme et éclairée. Du nombre de ces privilégiés était Léon Le Prévost, le fondateur des Frères de Saint-Vincent de Paul. Vénéré de tous ceux qui l'approchaient, l'abbé comte Édouard de Malet s'endormit dans le Seigneur le 21 août 1843, à l'âge de cinquante-neuf ans. L'écrivain distingué qui nous a donné ce livre a obéi à une heureuse inspiration en réservant une partie considérable de son ouvrage à la publication de lettres utiles pour la direction des consciences.

33. — La vie de Mgr Xavier Danicourt est connue dans tous ses détails de la manière la plus authentique par le journal qu'il avait coutume d'écrire et par les mémoires que l'un de ses frères avait rédigés en y réunissant un grand nombre de lettres; un autre parent a abrégé ces mémoires et composé la vie très édifiante que nous avons entre les mains. Destiné par la Providence à répandre le royaume de Dieu dans les vastes contrées de l'Extrême Orient, Xavier Danicourt eut le bonheur d'entendre dès l'enfance la voix de Dieu qui l'appelait à une carrière apostolique. Il comprit aussi qu'il devait, pour répondre aux vues du Ciel sur lui, entrer dans la congrégation des prêtres de la Mission ou lazaristes. Au bout d'un petit nombre d'années passées dans les maisons de la congrégation, en France, il fut destiné pour la

mission de la Chine, et s'embarqua le 30 septembre 1833. Il arriva à Macao le 14 juillet suivant, et y resta jusqu'en 1842. Alors il fut envoyé dans l'archipel de Tchaousan, qu'il évangélisa durant quatre ans. Il fut nommé provicaire de cette contrée et il fit tous ses efforts pour y attirer des missionnaires et des sœurs de Charité. Il dut passer ensuite dans la province de Tché-Kiang, où il resta jusqu'en 1851, et où il fonda plusieurs établissements, entre autres des orphelinats-hospices. Le premier il appela en Chine les Filles de la Charité, et il fut l'heureux témoin des fruits admirables que leur zèle et leur discrétion produisent dans ces malheureuses contrées. Tant de dévouement, de travaux et d'œuvres menées à bien attirèrent l'attention sur le missionnaire, qui dut accepter la charge épiscopale en 1851. Pour Xavier Danicourt, sa promotion à l'épiscopat fut un motif de travailler avec plus d'ardeur encore au salut des fidèles confiés à sa sollicitude. Rien ne put ralentir son ardeur, pas même les calamités qui fondirent sur le Tché-Kiang et les provinces voisines. C'est le 7 septembre 1851 que Mgr Danicourt fut sacré évêque; il continua durant huit ans encore ses pénibles et fructueux travaux ; mais, au bout de ses longs efforts, la nature se trouva épuisée, et il dut revenir en France, chargé par la Propagande d'accompagner les restes du martyr Jean-Gabriel Perboyre, que le Souverain Pontife vient de béatifier. Arrivé à Paris, on reconnut bientôt que le vaillant missionnaire était proche de sa fin. Il expira en effet le 2 février 1859. Des honneurs funèbres convenables à sa haute dignité lui furent rendus à Paris et à Authié, sa patrie, qui possède ses restes mortels. Le livre qui le fait revivre est un monument qui conservera le souvenir de ses vertus et de ses longs labeurs.

34. — « Renfermée dans les étroites limites d'une existence de vingt-huit ans, dont vingt-six ont appartenu à la vie de famille et au noviciat des Missions, la carrière de Just de Bretenières n'offre rien qui puisse attirer l'attention des hommes, sinon la glorieuse immolation qui la termine. Toute la beauté de cette vie est au dedans, et, sous peine de travestir la réalité, nous avons dû donner au présent écrit le caractère d'une œuvre ascétique. » C'est ainsi que Mgr d'Hulst caractérise lui-même l'ouvrage dans lequel il raconte la vie d'un jeune martyr dont il fut le condisciple et l'ami. Just de Bretenières était de la race des saints. Après une enfance et une jeunesse passées dans la pratique des vertus de cet âge, il entre à vingt et un ans au séminaire d'Issy. C'est là que sa vocation de missionnaire se déclare complètement en même temps que ses ardents désirs du martyre. Au bout de deux ans, il entre au séminaire des Missions étrangères, où ses pressants désirs de sacrifier sa vie pour Dieu prennent de nouvelles forces. Envoyé en Corée, il se livre avec zèle à l'étude de la langue. En assez

peu de temps, il se trouva en état de se livrer au ministère, et Mgr Berneux lui confia l'achèvement de l'instruction des catéchumènes, et même il remplaça ce prélat durant les courses qu'il fut obligé d'entreprendre. Dès le commencement de l'année 1866, la persécution contre les missionnaires se réveilla avec de nouvelles cruautés; Mgr Berneux, MM. de Bretenières, Beaulieu et Dorie furent arrêtés et soumis à d'horribles tourments. Le 8 mars, ils furent mis à mort par la décapitation, après une longue série de souffrances et d'angoisses. Mgr Berneux fut le premier exécuté et Just de Bretenières passa le second. Sa sérénité souriante ne l'abandonna pas un moment. Il y avait si longtemps qu'il soupirait après cette heure! Le 8 mars de l'année suivante, Mgr Mermillod prononçait le panégyrique du jeune martyr dans l'église de Saint-Bénigne de Dijon. Ce que nous venons de dire ne suffit point pour donner une idée satisfaisante du livre dans lequel Mgr d'Hulst a dépeint les vertus héroïques qui remplirent la vie et la mort de Just de Bretenières.

35. — La mère Marie-Augustin (Leyronas) naquit en 1816 sur la paroisse de Saint-Étienne-de-Fontbellon, commune d'Aubenas, et reçut à son baptême le nom d'Adélaïde. Prévenue de la grâce, elle sentit de bonne heure l'appel à la vie religieuse. Après la désorganisation complète amenée par la Révolution, il était nécessaire de penser d'abord à l'éducation chrétienne des jeunes générations, et de toutes parts l'Esprit divin suscitait des fondations pour remplir les vides causés par l'impiété triomphante. Des prêtres dévoués et intelligents secondaient ce mouvement. Dans le diocèse de Viviers, auquel appartenait la mère Marie-Augustin, se rencontrait toute une légion de ces fidèles ministres des autels, et à leur tête M. Vernet, ce vénérable sulpicien qui fut l'instrument dont se servit la Providence pour conserver la foi dans une contrée affligée par un grand scandale. M. l'abbé Benoît fait connaître un grand nombre de ces dignes prêtres, un plus grand nombre encore des vierges qui sacrifièrent tout pour se vouer au service du prochain près des pauvres malades, et surtout des enfants qui avaient besoin d'une éducation chrétienne. Mais au prix de quels renoncements personnels réussirent-elles dans leur sainte entreprise? C'est ce que nous fait connaître l'historien de la Mère Marie-Augustin. Dans le livre premier, il conduit la vie de cette admirable religieuse depuis sa naissance jusqu'à son élection comme supérieure générale (1816-1849), et dans le second, il décrit ses travaux comme supérieure générale, l'extension que prit la congrégation sous son administration et le développement qu'elle sut donner aux études jusqu'à sa mort, arrivée en 1867. Le troisième livre rappelle ses vertus admirables. Plusieurs prélats jouent un rôle important dans cette histoire, surtout Mgr Dabert, encore évêque de Périgueux, et Mgr Guibert, évêque de

Viviers, puis archevêque de Paris et cardinal. M. l'abbé Benoît est de ceux qui savent écrire et composer. Son livre est remarquable par une habile mise en œuvre de documents un peu encombrants, mais que les religieuses de la congrégation fondée par la mère Marie-Augustin et les habitants du Vivarais souhaitaient de voir reproduits.

36. — C'est à l'initiative de S. É. le cardinal Richard, archevêque de Paris, qu'est due la *Vie de Mgr Jacquemet, évêque de Nantes*. Faisant partie de la famille épiscopale de Mgr Jacquemet et associé à tous ses travaux, le futur cardinal avait conservé comme un trésor les lettres, les documents, les souvenirs qu'avait laissés l'évêque de Nantes. Il regardait comme une grâce spéciale de Dieu d'avoir passé vingt années près d'un prélat aussi complètement dévoué à l'honneur de l'Église et au salut des âmes, et il désirait procurer à d'autres l'édification qu'il avait reçue lui-même. Il a heureusement rencontré dans M. l'abbé Victor Martin un écrivain qui a su faire revivre et nous rendre, aussi bien dans sa vie publique que dans sa vie privée, la physionomie saisissante de Mgr Jacquemet, cet évêque dont, suivant l'expression de Mgr Le Coq, « l'épiscopat français était fier, et qui, pendant sa vie comme à l'heure de sa mort, n'eut d'autre pensée que de travailler activement et de souffrir généreusement pour Dieu, pour les âmes, pour l'indépendance du Souverain Pontife et l'honneur de l'Église. » La vie de ce prélat, que tant de juges compétents comblent des plus beaux éloges, n'offre cependant qu'un petit nombre de faits saillants, extraordinaires, du moins aux regards de ceux qui ne voient les choses que superficiellement. Tout le monde se souvient qu'il était près de Mgr Affre, sur la barricade du faubourg Saint-Antoine; on n'a pas oublié qu'il intervint dans les questions électorales et s'attira les foudres du conseil d'État; qu'il combattit avec une incomparable énergie pour la défense des imprescriptibles droits du Saint-Siège; qu'il s'employa avec zèle au recrutement des zouaves pontificaux; qu'il acclama avec éloquence les vaincus de Castelfidardo et flétrit tous leurs adversaires. Cette lettre est restée célèbre et méritait de l'être. Elle eut du retentissement, et, de toutes parts, Mgr Jacquemet reçut les plus vives félicitations. En même temps qu'il s'appliquait aux grands intérêts du catholicisme, il ne négligeait nullement ceux de son cher diocèse de Nantes; ce qu'il fait pour le troupeau confié à ses soins est prodigieux. « Cette âme à peine revêtue d'un corps, » suivant une juste expression, devait montrer jusqu'à la fin ce que peut un évêque uniquement dirigé par les intérêts et la gloire de Dieu.

37. — Vingt ans se sont écoulés depuis la mort de Mgr Georges Darboy, archevêque de Paris; vingt ans c'est un long espace, mais il paraît qu'il ne suffit pas pour dissiper tous les nuages et permettre de publier une vie d'un prélat mêlé à tant d'événements et qui présente

des phases si diverses. La vie de Mgr Jacquemet, mort moins d'un an avant Mgr Darboy, sera acceptée de tous : il n'en sera pas de même de l'*Histoire de la vie et des œuvres de Mgr Darboy,* par Mgr J.-A. Foulon, archevêque de Lyon, aujourd'hui cardinal. Et d'où vient avant tout cette différence? C'est qu'il y a dans la première une unité parfaite et, dans la seconde de frappants contrastes. L'une et l'autre histoire montrent un grand talent et offrent un récit attachant; mais les sujets sont bien différents. Il semble, du reste, que S. É. le cardinal Foulon se soit moins proposé d'écrire une biographie complète qu'un hommage pieux à la mémoire d'un prélat qui l'avait admis fort jeune dans son intimité et l'avait comblé de bontés. Captivé par cette vie très laborieuse, très régulière, pieuse et même austère; par cette intelligence supérieure; par ce caractère plein de charme et de bonté naturelle, l'historien n'a rien vu qu'au travers de ces impressions premières restées toujours les plus vives et les plus profondes. Lorsque nous disons qu'il n'a rien vu de ce qui était formellement blâmable dans l'archevêque de Paris, nous disons trop ; car il est certain qu'il réprouve absolument quelques lettres écrites durant le concile du Vatican et spécialement celle qui engage l'Empereur à retirer ses troupes de Rome. Rien, en effet, ne pouvait excuser une démarche aussi coupable. En général, toute la conduite de l'archevêque durant le concile annonce un parti pris contre le Saint-Siège. Ce ne fut pas, du reste, le seul moment de sa carrière épiscopale où Mgr Darboy eut le malheur de s'engager dans la voie du vieux gallicanisme; dès ses débuts à Nancy, à propos de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, il publia un mandement qui fit scandale, et ceux qui l'avaient connu dans ses années de professorat à Langres furent frappés du contraste entre l'ancien abbé et le nouvel évêque. Il serait trop long de poursuivre, même en une simple énumération, les entreprises de Mgr Darboy contre les droits les plus incontestables du Siège apostolique et de parler de ses lettres à l'Empereur et à M. Émile Ollivier, dans lesquelles se montre constamment le courtisan, jamais l'évêque. Il est bien plus agréable de rappeler sa mort généreuse, car enfin il fut à même, au moins deux fois, de s'échapper, et il refusa de s'éloigner de son troupeau. Nous aurions voulu trouver dans le livre de S. É. le cardinal archevêque de Lyon des détails plus complets sur l'ecclésiastique qui pénétra jusqu'à Mgr Darboy pour lui porter les secours de la religion, et dont parlent les *Mémoires* de M. Cluseret, aujourd'hui député et alors membre très influent de la Commune. Quoi qu'il en soit, le livre du cardinal Foulon se lit avec grand intérêt, et, en le fermant, on se dit: comme un trop grand nombre d'hommes fameux, Mgr Darboy eut un caractère qui ne fut à la hauteur ni de son intelligence ni de sa position; mais, après tout, sa mort défend sa vie.

38. — La vie de Mgr Casimir Wicart, premier évêque de Laval, mort en 1879, en sa quatre-vingt-dixième année, écrite par M. le chanoine Stéphane Couanier de Launay, présente un sujet constant d'édification. Ce livre est bien conduit, sagement écrit et aussi véridique que peut l'être une biographie composée à une aussi petite distance des événements. Après une enfance et une jeunesse vertueuses, Casimir Wicart exerça le ministère des âmes à Saint-Jacques de Douai, comme vicaire ; comme curé-doyen à Saint-Jacques de Tourcoing, puis à Sainte-Catherine de Lille. Ayant été choisi pour vicaire général par Mgr Giraud, archevêque de Cambrai, il ne tarda pas à être nommé évêque de Fréjus. Mgr Wicart était un véritable fils de la Flandre, et ce ne fut pas sans peine qu'il put se plier au caractère méridional ; disons mieux, il ne se fit jamais au tempérament de son troupeau, qui ne se fit pas plus au sien. Aussi, l'évêché de Laval ayant été détaché de celui du Mans, Mgr Wicart fit des démarches empressées et l'obtint. Les Manceaux sont d'un caractère calme et facile ; le nouvel évêque fut mieux accepté et, toutefois, il y eut plus d'un froissement. Le clergé de Laval, fortement attaché aux saines doctrines, était fier de son évêque, qui montra dans toutes les circonstances une grande énergie pour défendre la vérité. Un prélat aussi rempli de vertus solides opéra beaucoup de bien dans les deux diocèses qu'il gouverna successivement, mais surtout dans celui de Laval. Accablé d'infirmités, il déposa sa charge de pasteur et passa dans une retraite profonde les trois dernières années de sa vie. Il laissait dans l'esprit de tous plus d'estime que d'affection.

39. — Cette biographie est « une œuvre de piété filiale, » écrit le R. P. Ollivier, en commençant la *Vie de M. Huchet.* C'est au presbytère de Saint-Malo, sous la direction de M. Huchet, que s'est écoulée l'enfance studieuse du fils de saint Dominique. L'éloquent orateur raconte avec une filiale affection la vie de son vieux maître ; il le suit depuis sa naissance en 1795 jusqu'à sa mort en 1878. Il nous a retracé toute cette longue carrière de bonnes œuvres, de dévouement, de sacrifices, avec une émotion qui s'empare de l'âme du lecteur. Il décrit cette vie d'un saint prêtre sous ses deux aspects : sa vie intime au presbytère de Saint-Malo, dans ses relations avec ses amis et ses anciens élèves, et sa vie publique dans l'exercice des fonctions pastorales et la direction des œuvres charitables. C'est aussi un livre d'histoire locale très attachant que cette biographie. A la fin du dernier siècle, Saint-Malo a vu naître en ses murs plusieurs hommes illustres à divers titres. M. Huchet les a connus, il les a appréciés, et le sentiment d'un sage est toujours précieux à recueillir. On remarquera spécialement son appréciation des deux frères de La Mennais. La piété, l'esprit et la sensibilité trouvent dans ce gracieux volume de nombreuses et douces satisfactions.

40. — *L'Indiana* est la suite d'un livre précédent intitulé : *Une Femme apôtre*. Quelle est cette femme ? Elle se nommait dans le monde Irma Le Fer de la Motte, née à Saint-Servan ; elle était religieuse de la Providence de Ruillé-sur-Loir au diocèse du Mans, sous le nom de sœur Saint-François-Xavier. Elle avait suivi en 1841 d'autres religieuses de la même maison qui étaient parties en 1839, pour fonder aux États-Unis, sous la conduite de la R. M. Saint-Théodore (dans le monde Anne-Thérèse Guérin), un établissement que la Providence a grandement béni et qui a pris un rapide accroissement pour le salut d'un grand nombre d'âmes et le progrès de la véritable civilisation. Les travaux de ces femmes fortes dans la foi ont été décrits avec âme par Mme de la Corbinière, sœur de la M. Saint-François-Xaxier. Une troisième sœur (Mlle Elvire Le Fer de la Motte, en religion sœur Marie-Joseph), ayant rejoint la colonie en Amérique, travailla aussi courageusement, durant vingt-neuf ans, au développement de la communauté. Elle mourut en 1881. C'est à peindre les vertus de cette grande âme qu'est consacré le livre intitulé : *Indiana*, du nom de la contrée où se trouve située la maison mère, Sainte-Marie des Bois.

41. — La Mère Marie-Joseph mourait en 1881, et l'année suivante, le 19 septembre, le P. Jean-Baptiste Aubry expirait au Kouy-Tchéou (Chine), où il exerçait le ministère apostolique depuis environ sept ans. Il était né au diocèse de Beauvais, à Ourscamps, le 4 octobre 1844. Ses premières années, son séjour au petit, puis au grand séminaire, annoncèrent ce qu'il serait un jour : un prêtre rempli de zèle pour le salut des âmes, entièrement détaché de lui-même et ne vivant que pour Dieu. Envoyé à Rome par son évêque, sa piété se développa encore durant les trois années qu'il passa au séminaire français. Rentré en France, il fut appelé par son évêque à professer la théologie durant six ans au grand séminaire de Beauvais, puis l'Écriture sainte et l'histoire ecclésiastique. Durant ces années il composa quelques ouvrages théologiques dont nous trouvons un aperçu dans la *Vie*, et il reçut de Franzelin, de Ballerini, de Palmieri et d'autres, les lettres les plus élogieuses à propos de ses idées sur la grâce. En même temps, il s'occupait activement de la direction des âmes, surtout de celles des séminaristes. Il reste bon nombre de lettres écrites par lui dans ce but; et elles sont très propres à nous faire apprécier ses vues élevées, son âme noble et apostolique. Il desservit aussi durant quelque temps une paroisse, fut aumônier de la prison et des religieuses du Sacré-Cœur de Saint-Aubin. Partout il se dépensa sans compter avec ses forces. Toutefois ces travaux ne remplissaient pas ses désirs ; il entendait sans cesse au fond de son âme une voix qui l'appelait à porter l'Évangile chez les peuples infidèles. Au bout de six ans, il obtint l'autorisation tant de fois demandée et s'empressa de se rendre au

séminaire des Missions étrangères, où dès l'abord il éprouva comme une nouvelle jeunesse. Combien il fut heureux lorsque ses supérieurs lui annoncèrent qu'il allait partir pour la Chine. Il commença aussitôt à se livrer au travail de la mission ; mais la persécution venait de reprendre une nouvelle ardeur (1880). Il ne devait cependant pas verser son sang, mais il succomba à la fatigue, âgé seulement de quarante-trois ans. On a imprimé sa correspondance et un ouvrage qu'il avait écrit sur la Chine, études philosophiques, religieuses et sociales. Sa vie fait parfaitement connaître son esprit élevé, ses vues sur les sujets les plus graves et surtout son amour pour Dieu, mobile de toutes ses actions.

42. — Le petit travail de M. Antonio Palomes n'est que le compte rendu développé de l'éloge funèbre de Mgr Dominico Turano, évêque de Girgenti. Nous avons rendu compte nous-même dans le *Polybiblion,* en 1887, de ce panégyrique.

43. — Mgr Rouges naquit le 21 septembre 1828, paroisse de Pourrain, diocèse de Sens, au sein d'une famille très chrétienne, dans une contrée qui ne l'est plus guère. De bonne heure il entendit la voix de Dieu qui l'appelait à lui, et fut confié au curé de la paroisse. Au petit séminaire d'Auxerre, au grand séminaire de Sens, il fit de sensibles progrès dans la piété, en même temps qu'il obtenait des succès dans ses études. Dès le petit séminaire, le jeune Adrien s'était senti appelé à entrer dans la congrégation de la Mission ; une fois ordonné sous-diacre, il en fit la demande formelle à ses parents. Après l'avoir obtenue avec peine, il se présente à la maison de la Mission à Paris. Ses grandes qualités étaient connues, il est reçu avec empressement. Il désirait être envoyé dans les missions des pays infidèles, et il fut durant plusieurs années professeur dans les séminaires en France et au collège d'Alexandrie d'Égypte. Enfin, le 26 juillet 1855, il s'embarquait à Londres pour la Chine. Là il eut la direction du séminaire des lazaristes et courut de grands dangers durant l'insurrection. En 1879, il fut nommé provicaire apostolique du Kiang-Si méridional, et, quatre ans plus tard, il fut sacré évêque. En même temps il vit une nouvelle persécution s'ouvrir et fut obligé de se cacher, et, la maladie ayant complètement épuisé ses forces, il dut regagner la France en 1887. Il rendit son âme à Dieu le 27 avril de la même année. Dans une semblable vie, ce qui intéresse surtout, c'est la peinture des vertus héroïques du missionnaire et le récit des œuvres accomplies par lui ; nous ne pouvons malheureusement faire connaître ni les unes ni les autres ; mais on trouvera une pleine satisfaction dans la notice que nous annonçons.

44. — Le Maduré est pour la Compagnie de Jésus l'un de ses champs de bataille les plus glorieux ; ses fils y ont remporté les plus signalées

victoires sur l'erreur, et beaucoup y ont laissé la vie au milieu de travaux qui les approchent de la gloire du martyre. Aussi, lorsque Grégoire XVI rendit aux jésuites cette mission, ce fut une joie universelle parmi eux, et les dévouements sans nombre ne se firent pas attendre. Nul peut-être ne ressentit le désir de voler au secours des pauvres Indiens avec un sentiment plus profond qu'un jeune novice en qui le Ciel avait mis toutes les qualités qui forment le parfait missionnaire. C'était le P. Louis Saint-Cyr, qui ne tarda pas beaucoup, après avoir prononcé ses vœux et reçu les ordres sacrés, à être envoyé par ses supérieurs sur cette terre lointaine. A cette époque il ne s'agissait plus seulement dans le Maduré de convertir les Indiens idolâtres ; deux ennemis des plus dangereux s'étaient élevés contre l'Eglise catholique; ils pervertissaient la foi de ceux qui avaient eu le bonheur de recevoir le baptême, et ils empêchaient la conversion de ceux qui ne l'avaient pas encore reçu : il s'agit de l'influence des missionnaires protestants, mais surtout des schismatiques de Goa. Le P. Louis Saint-Cyr, avec une activité qui fait souvenir des Ricci, des François-Xavier, embrassa toutes les œuvres de l'apostolat avec résolution ou plutôt avec abnégation et confiance absolue en Dieu. Nommé supérieur de la mission du centre, il conduit un collège important et le reconstruit après qu'il a été dévoré par l'incendie ; il construit aussi beaucoup d'églises et de maisons pour les missionnaires ; il leur procure un *sanatorium* dans les montagnes. Il est envoyé comme visiteur de la mission de Bourbon-Madagascar, et atteint par la fièvre malgache, il fait un voyage en Europe. A l'occasion du concordat de 1862, il fit un second voyage à Rome qu'il éclaira sur la mauvaise foi des Portugais et parcourut durant un an toute l'Europe pour procurer des secours à sa mission. Il ne devait pas survivre longtemps à son retour dans l'Inde, et sa mort fut digne d'une si belle vie.

45. — L'auteur des *Jeunes Saints* n'a pas jugé à propos de nous dire quel but il se proposait en écrivant ce livre ; le titre l'annonce assez clairement. Il désire porter les jeunes intelligences vers la lecture de la vie des saints, et plaise à Dieu que ses vœux soient accomplis ! Il est certain que ces récits les intéresseraient au moins autant que ces fictions sans portée que l'on s'empresse de mettre entre leurs mains. Il semble qu'il y a là un devoir sérieux pour des parents chrétiens, devoir auquel bien peu font réflexion. Le livre de M. l'abbé Choullier est très capable de rendre sous ce rapport d'importants services. S'il peut éveiller l'attention des enfants, il n'est pas indigne d'être étudié par des parents sérieux qui expliqueront les passages moins abordables et qui feront saisir les rapports que ces récits ont avec la grande histoire : lors même que ces récits ne sont pas d'une authenticité inattaquable, ils offrent toujours des vues sur les temps, les pays et les personnages marquants. Dom PAUL PIOLIN.

HISTOIRE PROVINCIALE

1. *Monographie de Baumes de Venisse*, par l'abbé A. Allègre. Carpentras, H. Condamin, 1888, in-4 de xi-270 p. avec pl. — 2. *Étude sur les droits de navigation de la Seine, de Paris à la Roche-Guyon, du* xi*e au* xviii*e siècle*, par Gustave Guilmoto. Paris, Picard, 1889, in-8 de ix-142 p., 4 fr. — 3. *Le Commerce rochelais au* xviii*e siècle*, d'après les documents composant les anciennes archives de la chambre de commerce de la Rochelle, par Émile Garnault. 1re partie : *La Représentation commerciale de la Rochelle*, orné de 2 héliograv. 2e partie : *Établissements maritimes de la Rochelle*. La Rochelle, Vve Mareschal et E. Martin, 1887-1888, 2 vol. in-8 de viii-380 et viii-342 p. — 4. *Histoire de la ville d'Agen et pays d'Agenois, suivie des Annales ou Chronique agenoise*, composée par M. Labenazie et colligée par M. Darribeaude de Lacassagne, publiée par le vicomte Antoine-Godefroy de Dampierre. Tome I. Saint-Nicolas-de-la-Balerme, Mlle Barrès, 1888, in-8 de xxii-411 p., 5 fr. — 5. *Histoire générale, civile, religieuse et littéraire du Poitou*, par le chanoine Auber. T. I à VI. Poitiers, Bonamy, 1885-1889, 6 vol. in-8 de xxvi-528, 484, x-519, 508, 526, 518 p., 36 fr. — 6. *Les Écorcheurs en Bourgogne, 1435-1445; étude sur les compagnies franches au* xv*e siècle*, par Joseph de Fréminville. Dijon, Darantière, 1888, in-8 de xi-274 p. — 7. *Recherches sur l'administration municipale de Rennes au temps de Henri IV*, par Henri Carré. Paris, Quantin, 1888, in-8 de 96 p., avec pl., 3 fr. — 8. *Histoire de Grenoble*, par A. Prudhomme. Grenoble, Gratier, 1888, in-8 de xiv-683 p., 15 fr. — 9. *La Réforme et la Ligue en Champagne. Documents.* I. *Lettres conservées en original ou en copie authentique dans les archives municipales de Châlons-sur-Marne, Reims, Sainte-Menehould, Saint-Dizier et Vitry-le-François (1546-1598)*, recueillies par G. Hérelle. Paris, Champion, 1888, in-8 de xiii-441 p., 10 fr. — 10. *Cartulaire du prieuré de la Charité-sur-Loire (Nièvre), ordre de Cluny*, par René de Lespinasse. Paris, Champion, 1887, in-8 de xliv-478 p. avec pl. 6 fr. — 11. *Histoire de la ville de Châlons-sur-Marne et de ses institutions, depuis son origine jusqu'en 1848*, par le Cte Édouard de Barthelemy. 2e éd. Châlons-sur-Marne, Leroy, 1888, in-8 de xvii-494 p., 8 fr. — 12. *Remiremont, les Saints, le Chapitre, la Révolution*, par l'abbé Didelot. Nancy, R. Vagner, 1887, in-16 de xxviii-574 p. — 13. *Lille et ses Institutions communales de 620 à 1804*, avec annotations et tables, par Ed. Van Hende. Lille, Danel, 1888, in-8 de 396 p. avec pl. — 14. *Histoire de la constitution de la ville de Dinant au moyen âge*, par H. Pirenne. Gand, H. Engelcke, 1889, in-8 de vi-119 p., 4 fr. — 15. *Le Livre juratoire de Beaumont-de-Lomagne, cartulaire d'une bastide de Gascogne, transcrit et annoté* par Gustave Babinet de Rencogne, publié sous la direction de François Moulenq. Montauban, Forestié, 1888, in-8 de xv-276 pl., avec pl., 10 fr. — 16. *Histoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Chelles*, par l'abbé C. Torchet. Paris, Retaux-Bray, 1889, 2 vol. in-8 de xiv-310 et 318 p. avec pl., 12 fr. — 17. *Le Siège de la Ferté-Bernard, en 1590*, extrait d'un mémoire imprimé à la fin du xvie siècle, annoté par Gabriel Fleury. Mamers, Fleury et Dangin, 1888, gr. in-4 de vi-96 p. avec pl. — 18. *Récit du siège de Valenciennes, en 1656*, publié d'après le manuscrit original de Simon le Boucq, par Maurice Hénault. Valenciennes, A. Bonenfant, 1889, in-4 de iii-193 p. avec pl., 5 fr. — 19. *Le Livre des syndics des états de Béarn* (texte béarnais), publié pour la Société historique de Gascogne, par Léon Cadier. 1re partie. Paris Champion, 1889, in-8 de lv-200 p., 7 fr. — 20. *Versailles aux temps féodaux. Recherches historiques et généalogiques sur la seigneurie, les seigneurs et l'ancien domaine de Versailles*, par Adrien Maquet, préface de M. le comte de Dion. Paris, Lechevalier, 1889, in-8 de vii-163 p. avec pl., 5 fr. — 21. *La Chartreuse du Mont-Dieu au diocèse de Reims*, avec pièces justificatives inédites, par l'abbé J. Gillet. Reims, Lépargneur, 1889, in-8 de xiii-659 p. avec pl., 12 fr. — 22. *Notice sur le théâtre d'Angers (1755-1825)*, par E. Queruau-Lamerie. Angers, Germain et Grassin, 1889, in-8 de 280 p., 6 fr. — 23. *Les Anciennes Institutions municipales de Bourges*, par Edmond Charlemagne. Bourges, imp. Tardy-Pigelet, 1889, in-12 de 214 p.

1. — Baumes de Venisse eut une certaine importance dans l'anti-

quité et surtout sous la domination romaine, ainsi que l'attestent plusieurs inscriptions et des fragments d'anciens monuments reproduits en phototypie. M. l'abbé Allègre, qui donne la description de plusieurs églises et chapelles de cette localité, vieillit un peu trop l'église Saint-Hilaire en la faisant remonter au VIe ou au VIIe siècle au plus tard. Il est plus probable qu'elle fut construite au Xe ou au XIe, pour remplacer l'édifice détruit par les Sarrasins. Il dut en être de même pour Notre-Dame d'Aubune. Baumes, qui avait une grande importance au point de vue religieux, dut à la force de ses murailles et au courage de ses habitants, de n'être jamais tombé aux mains des huguenots. Le chapitre qui termine cet ouvrage dépeint la situation de la ville sous la Révolution; le cahier de doléances rédigé par les électeurs y est longuement analysé. Quelques détails sur Durban, ancienne localité voisine de Baumes, forment un appendice. Les pièces justificatives, dont quelques-unes ont une certaine importance, ne sont pas présentées avec les dates et de bonnes analyses en tête, et les abréviations ne sont pas bien expliquées. Les renvois faits aux imprimés dans les notes, ne sont pas assez complets; il est bon d'indiquer non seulement le titre de l'ouvrage où l'on a puisé un renseignement, mais encore la page où ce renseignement se trouve. Ces critiques n'empêchent pas cependant le livre de M. Allègre d'être excellent sous tous les rapports.

2. — L'ouvrage de M. Guilmoto est une publication posthume que M. Giry a assumé la tâche de présenter au public. Cette étude, quoique très aride, n'en sera pas moins bien accueillie par les érudits qui s'occupent de l'histoire du commerce et de la navigation du XIe au XVIIIe siècle. Ils y trouveront de bonnes explications sur quantité de termes techniques et sur différentes mesures employées à Paris et dans les environs. L'auteur s'est occupé assez longuement des péages de Saint-Denis, d'Épinay, de Maison-sur-Seine, de Conflans-Sainte-Honorine, de Meulan, de la Roche-Guyon et surtout de Mantes. Parmi les plus importantes pièces justificatives se trouvent les tarifs de quelques péages indiqués précédemment. Nous ne signalerons qu'un petit défaut : aucune des notes ne renvoie aux pièces justificatives.

3. — M. E. Garnault, secrétaire-archiviste de la chambre de commerce de la Rochelle, a voulu mettre à profit les trésors dont il a la garde pour nous retracer l'histoire du commerce rochelais au XVIIIe siècle. Ses deux volumes, remplis de documents, dont quelques-uns ont une réelle importance au point de vue général, traitent, le premier, de la représentation commerciale, et le deuxième, des établissements maritimes de La Rochelle. Louis XIV, sous l'inspiration de Colbert, créa en 1700 un conseil de commerce à Paris. Les principales villes y envoyaient des représentants chargés de soutenir les intérêts des négociants et d'examiner les difficultés qui pourraient surgir. Comme

complément de ce conseil, les chambres de commerce se multiplièrent. La Rochelle est une des premières villes où cette institution fut établie. La chambre fut installée le 25 septembre 1719. M. Garnault nous fait connaître la manière de procéder pour les élections des représentants du commerce, et toutes les difficultés qui surgirent en maintes occasions; il nous donne la liste chronologique et alphabétique de tous les élus de 1719 à 1791, date de la suppression de ces chambres. Pour relier les chambres au conseil de commerce à Paris, des députés y étaient envoyés, choisis par le roi sur une liste de trois sujets présentés par la chambre. Tous les différents rôles joués par la chambre pendant le XVIIIe siècle nous sont successivement retracés. Le chapitre certainement le plus intéressant est celui dans lequel M. Garnault fait connaître les réclamations et les doléances du commerce lors de la convocation des États généraux de 1789. Dans le deuxième volume, nous voyons quelle fut l'importance et l'utilité de la chambre de commerce par les travaux qu'elle fit accomplir dans le port de La Rochelle. Aussitôt après son installation, frappée du tort que portait au trafic de cette ville l'envasement de son havre, elle se fit accorder par le roi, pour le curer et le rendre accessible aux navires d'un fort tonnage, une imposition à lever sur les généralités voisines, et en 1728, les travaux furent mis en adjudication. Les difficultés de toutes sortes qui surgirent au XVIIIe siècle empêchèrent de terminer alors les travaux : le bassin ne fut livré au commerce que le 24 décembre 1808. L'ancienne chambre put au moins améliorer beaucoup le port et l'avant-port; grâce à cela, le commerce de La Rochelle non seulement se soutint pendant le siècle dernier, mais encore prospéra, comme le prouvent les différents tableaux placés à la fin de chacun des chapitres. L'ouvrage de M. Garnault est plutôt un recueil de pièces sur le commerce rochelais au XVIIIe siècle qu'une véritable histoire de ce commerce et l'exposé des faits ne sert guère qu'à relier les documents.

4. — L'*Histoire de la ville d'Agen et pays d'Agenois*, par Labenazie, est une œuvre du siècle dernier. Elle s'étend en réalité depuis les origines jusqu'en 1721, quoiqu'une petite note placée à la fin du volume rapporte un fait accompli en 1777. Nous avons là une histoire, non seulement de la ville d'Agen, mais aussi du pays voisin, qui joua de tout temps et principalement pendant la guerre de Cent ans, un rôle considérable dans nos annales. L'histoire d'une telle province offre certainement un grand intérêt; aussi nous ne pouvons que remercier M. le vicomte de Dampierre d'avoir mis au jour cette chronique. Mais, fait depuis près de deux siècles, un semblable travail offre nécessairement bien des lacunes et des inexactitudes. Tous les chapitres des livres I et II se rapportant aux institutions doivent être contrôlés avec le plus grand soin; leurs origines sont souvent mal expliquées. L'éditeur

n'est pas non plus à l'abri de tout reproche. D'abord, il eût été bon de nous faire connaître Labenazie ; de plus, bien des travaux ont été publiés sur l'Agenois, qui ont rectifié ou complété ce que cet auteur avait avancé ; le lecteur eût été satisfait de trouver l'indication au moins des principaux, tels que ceux de MM. Tholin et Magen. A côté de ces desiderata, nous avons de véritables fautes à signaler dans la lecture du texte de cette chronique. Ainsi, page 81, l'indication de la source d'où est tirée l'inscription d'Aire, *Ohienard, Notitia vasconiæ,* n'est pas séparée du texte de cette inscription. Page 158, il faut lire : Pierre de la Palu, *miles,* et non Pierre de la Palu Miles. Page 161, l'archevêque d'Auch est Guillaume de Flavacourt et non Guillaume de Flaucourt. Pages 228 et 229, le comté appelé Meulcant, doit être Meulan. On trouve, d'ailleurs, dans cet ouvrage de bons renseignements, et le dernier livre surtout, qui est le plus original, ajoute une bonne page à l'histoire d'Agen au XVII[e] et au commencement du XVIII[e] siècle.

5. — L'*Histoire générale, civile et religieuse du Poitou* est une œuvre considérable, à laquelle des études antérieures sur le Poitou avaient bien préparé son auteur. Les cinq volumes déjà parus ne nous conduisent encore qu'à l'an 900. Cette seule indication montre bien avec quel luxe de détails l'auteur traite l'histoire de cette province. Tout ce qui s'y rapporte de près ou de loin y est étudié ; mais surtout dans les quatre premiers volumes, ce qui concerne l'histoire générale proprement dite, est presque aussi considérable que ce qui se rapporte à l'histoire du Poitou en particulier. Sous ce rapport, le tome V est supérieur aux volumes précédents. Le Poitou est étudié à tous les points de vue. L'histoire religieuse de cette contrée y est bien traitée. M. le chanoine Auber fait connaître quels sont les saints honorés dans la province, à quelle époque environ remonte l'origine de leur culte ; enfin il en donne la biographie. Comme le culte rendu à un saint dans tel ou tel endroit a été souvent l'origine de nos paroisses, ou une grande cause de développement pour elles, on a, surtout dans le tome V, d'utiles renseignements sur un certain nombre de bourgs du Poitou. Tout ce qui se rapporte aux grands saints qui illustrèrent ce pays, tels que saint Hilaire, sainte Radegonde, saint Martin de Vertou est traité longuement. La vie monastique, à partir du VII[e] siècle, prit un développement considérable et joua un rôle important dans la société : dans le Poitou, où étaient beaucoup d'abbayes remarquables, l'étude de ses différentes phases est donc pleine d'intérêt ; cela est vrai surtout pour le IX[e] siècle. Le Poitou confinant à la mer et à la Loire, était exposé, comme toutes les provinces occupant la même situation, aux invasions des Normands, qui s'attaquaient principalement aux monastères, et pendant plus d'un demi-siècle, nous assistons à des scènes de dévastation. L'histoire des évêques de Poitiers et des conciles

provinciaux n'est pas non plus négligée. Du IVe au VIIe siècle, la littérature eut de nobles représentants dans cette province, tels que saint Hilaire, Fortunat; de nombreuses mentions leur sont réservées, surtout à saint Hilaire qui eut une si grande influence dans l'Église pendant sa vie. L'étude de la société civile occupe ici la place la plus considérable ; mais, à notre avis, elle est souvent la moins bien traitée. M. l'abbé Auber s'attarde un peu trop sur des événements qui touchent plus la France en général que le Poitou en particulier. L'auteur a le tort d'admettre sans contrôle bien des légendes, des récits ou des pièces d'une origine souvent douteuse. Ainsi, pour lui, Pharamond est le second roi de France et de plus un grand législateur, alors que tous les historiens mettent en doute son existence même. La charte d'Alaon, dont la fausseté a été successivement démontrée par M. Rabanis et par M. Mabille, est prise comme un document de premier ordre. Des légendes de saints, respectables assurément, sont l'objet de la même confiance que les témoignages les plus sérieux. Un autre reproche que nous lui adresserons, c'est de mêler trop souvent à l'histoire ses appréciations sur les événements contemporains. Nous signalerons encore quelques fautes particulières. M. Auber vieillit un peu trop Notre-Dame la Grande en la faisant remonter au IVe siècle. On construisit en briques et en petit appareil jusqu'au Xe siècle; le mur qu'il mentionne ne suffit donc pas seul pour prouver une antiquité aussi reculée (t. I, p. 138). Il en est de même pour la distinction entre les nobles et les roturiers qu'il date du commencement du Ve siècle (t. I, p. 284). On est aussi fort étonné de le voir parler du papier au milieu du VIe siècle, alors que son introduction en Europe ne date que du Xe (t. I, p. 471). Pourquoi donner à nos souverains du VIe siècle le titre de « très chrétien, » puisque ce n'est qu'à partir de Louis XI qu'il devint officiel, et que peu de rois le prirent avant lui (t. II, p. 117)? Une erreur plus grave encore est commise à propos de Paul Diacre. Cet historien est nommé Paul Warnefride ou Paul Diacre; or, t. III, p. 255, note b, M. Auber semble attribuer ces noms à deux personnages différents. Le nom de l'abbé Lebeuf est mal orthographié, t. I, p. 156, t. III, p. 367, et t. IV, p. 277. Au t. IV, p. 79, nous trouvons une mention des machicoulis au IXe siècle. Or, ce n'est que bien plus tard, au XIVe siècle, que ce système de défense fut employé en place des hourdages. Nous relevons encore une erreur archéologique, t. V, p. 91. Tout ce que M. Auber nous dit là des églises fortifiées, s'applique plutôt au XIVe et au XVe siècle qu'au IXe; car c'est surtout alors pour se préserver des Écorcheurs et des bandes anglaise qui ravageaient la France qu'on fortifia les églises; et de plus, il serait bien difficile de juger aujourd'hui des églises antérieures au Xe siècle d'après les spécimens qui nous en restent. A ces défauts, on peut ajou-

ter encore quelques expressions un peu hasardées qui dénotent une composition hâtive, des répétitions; on retrouve les mêmes pages à plusieurs livres de distance (cf. t. III, p. 88, et t. II, p. 207 et 208). En résumé, l'ouvrage dont nous venons de rendre compte est vraiment le fruit de longs travaux; on y trouve beaucoup de renseignements très intéressants sur le Poitou; mais en quelque matière que l'on voudra le consulter, on ne devra pas le faire sans contrôler certaines assertions.

— Nous avions déjà achevé le compte rendu des cinq premiers volumes de l'histoire du Poitou, lorsque nous avons reçu le sixième. Ce volume, qui va de l'an 900 à 994, ne nous fera modifier en rien notre appréciation. On y trouve un certain nombre de faits intéressants sur plusieurs localités de cette province; mais l'histoire générale domine toujours trop. On peut encore signaler des fautes analogues à celles que l'on a déjà relevées dans les volumes précédents et les mêmes défauts au point de vue de la critique.

6. — Après les grands travaux publiés par MM. Quicherat et Tuetey sur les Écorcheurs, après les nombreux articles parus tant dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* que dans d'autres revues sur le même sujet, il pouvait sembler téméraire de s'engager sur un terrain déjà si battu. Cela n'a pas arrêté M. de Fréminville, et le livre qu'il vient de publier sur *les Écorcheurs en Bourgogne,* est la preuve qu'il a eu raison. Son volume s'étend du traité d'Arras (1435) à la paix de Châlons-sur-Marne (1445); il ne s'occupe que de la Bourgogne, et surtout de la partie nord de ce pays. Dans l'introduction, l'auteur donne un aperçu général sur les terribles compagnies qui ravagèrent toute la France pendant les XIVe et XVe siècles, et nous fait connaître brièvement leur organisation. Dans le reste du volume, il les suit, année par année, dans leurs courses à travers la contrée qu'elles dévastèrent. On a donc là, en quelque sorte, une chronique souvent détaillée de tous les faits accomplis par les Ecorcheurs pendant ces dix années. Dans ce volume, préparé d'une manière très consciencieuse et fruit d'un long travail, les faits ne sont peut-être pas assez groupés pour permettre de dégager de ce drame les points principaux et caractéristiques. On a là une suite de petits récits très intéressants pour la plupart, mais auxquels manque une certaine liaison. En outre, ce travail, qui a été présenté comme thèse à l'École des chartes en 1886, n'a pas été revu ensuite pour être livré à l'impression; il reste donc bien des choses que l'on ne peut comprendre et qui auraient dû disparaître. Ainsi, dans la préface, on annonce parmi les pièces justificatives des notes qui font défaut, on parle de positions qui ont été publiées ailleurs. Fresnes-les-Vaudois est certainement Fresnes-sur-Apance (p. 101). C'est Charles de Bourbon et non Philippe de Bourbon qui devait faire hommage au duc de Bourgogne pour les fiefs de Belleville, Thisy,

Perreux (p. 23). Ces légers défauts n'empêchent pas l'ouvrage de M. de Fréminville d'avoir une réelle valeur ; il est regrettable qu'il n'y ait pas ajouté une bonne table onomastique qui y rende les recherches plus faciles.

7. — L'ouvrage de M. Carré sur *l'Administration municipale de Rennes au temps de Henri IV*, donne un tableau complet et précis du fonctionnement des différents corps de la ville. Rennes, dont la population, au commencement du XVIIe siècle, était d'environ 26,000 habitants, jouissait de privilèges considérables, dont plusieurs remontaient au XIVe siècle. Les officiers placés à la tête de la communauté étaient nombreux (jusqu'à 45 et 50). Avec le gouverneur de la ville qui présidait l'assemblée municipale, se trouvent : le procureur syndic, les miseurs, le contrôleur, le greffier, etc. Toutes les fonctions de ce personnel, ainsi que celui du parlement, sont bien indiquées, à l'aide de documents tirés des archives de Rennes. Les chapitres relatifs aux recettes, aux dépenses tant ordinaires qu'extraordinaires, à l'organisation militaire et ecclésiastique, sont particulièrement intéressants. On pourra y voir quelle activité et quelle prudence, les officiers municipaux apportaient dans l'administration de leur ville. S'ils firent beaucoup de constructions utiles, ils surent procéder avec sagesse et prudence de manière à ne pas accabler les habitants sous le poids de charges trop considérables. Ce volume est recommandable sous tous les rapports.

8. — L'histoire de Grenoble avait déjà tenté quelques érudits; mais aucun n'était encore parvenu à donner sur ce sujet un ouvrage vraiment satisfaisant. Une nouvelle histoire de cette ville ayant été mise au concours par la municipalité, le prix fut décerné au travail de M. Prudhomme. Grenoble, l'antique Cularo, n'était jusqu'au IVe siècle qu'un *vicus* de Vienne. A cette époque, sans doute sous Gratien, elle fut érigée en *civitas* et prit le nom de Gratianopolis ; en même temps, elle devint le siège d'un évêché. Au Ve siècle, elle vit les Burgondes s'établir dans ses murs; un siècle après, les Francs y pénétrèrent en vainqueurs, puis, vers 730 et encore à la fin du Xe siècle, mais pour ne pas y rester, les Sarrasins. Sous les faibles successeurs de Charlemagne, une partie du Midi et de l'Est de la France se détacha pour former le royaume de Bourgogne, à la tête duquel fut placé Boson. Ce royaume dura peu, et à la mort de Rodolphe III (1032), ses vassaux se déclarèrent indépendants. C'est à cette époque que remonte l'origine du pouvoir de l'évêque et du comte sur la ville de Grenoble; pouvoir qui, ainsi divisé, devint la source de nombreux conflits. Au XIIe siècle, les comtes de Grenoble se virent consacrer par Frédéric Barberousse les droits régaliens qu'ils avaient usurpés, et qui, presque en même temps, furent accordés aux évêques. En 1226, les habitants de Grenoble

se firent confirmer leurs coutumes, puis en 1242 et en 1244, des chartes communales leur furent octroyées. Dans la suite, le commerce et l'industrie se développèrent, les relations des dauphins avec la France devinrent plus étroites, relations qui amenèrent, sous Humbert II, l'annexion du Dauphiné au royaume. Sous la domination française, les querelles entre l'évêque et les gouverneurs ne furent pas moins vives que pendant la période précédente; mais à partir de Charles VII et de Louis XI, lorsque les rois, délivrés des Anglais, s'occupèrent d'affermir leur autorité, l'évêque fut souvent obligé de céder dans ces conflits et d'abandonner ses droits lambeaux par lambeaux. Aussi, dès le XVII[e] siècle, le pouvoir temporel de l'évêque n'est plus qu'un souvenir. Au XVI[e] siècle, pendant les guerres de religion, Grenoble tomba tour à tour sous le joug des protestants, commandés par le fameux baron des Adrets, et au pouvoir des catholiques. Dans la suite, une grande partie des désastres causés par ces luttes fut réparée, grâce à la bonne administration de Lesdiguières qui gouverna le Dauphiné de 1580 à 1626. Les successeurs de Lesdiguières, le maréchal de Créqui, les ducs de La Feuillade, suivirent ses traces, et les arts, jusque-là délaissés, prirent un certain essor. Grenoble ne fut jamais un centre favorable au développement des lettres et des arts, et dans le chapitre qui leur est consacré, M. Prudhomme relève bien peu de noms remarquables. L'auteur, qui poursuit son histoire jusqu'au commencement de ce siècle, retrace à la fin les scènes de la Révolution. Les événements qui suivirent sont retracés sommairement, et l'ouvrage se termine peut-être un peu brusquement par l'affaire du 35[e] de ligne, en 1832. En résumé, ce livre, fruit d'un grand travail, fait honneur à M. Prudhomme, et aujourd'hui, la ville de Grenoble a une histoire sérieusement faite. La seule critique que nous puissions peut-être adresser à l'auteur, c'est qu'il n'a pas assez souvent jeté un regard sur l'histoire générale, pour bien montrer la corrélation des faits qui se sont passés à certaines époques en Dauphiné avec ce qui s'est produit en même temps dans le reste de la France; mais cela n'amoindrit pas la valeur de l'ouvrage en lui-même, fait en entier d'après de bons documents.

9. — M. Hérelle publie un recueil de premier ordre sur *la Réforme et la Ligue* en Champagne. Beaucoup de documents, puisés dans les archives des principales villes de la région, ont non seulement un intérêt particulier, mais sont aussi précieux pour toute cette époque. Les dates extrêmes de ce recueil, sont 1546 et 1598 (paix de Vervins). Nous y trouvons des lettres de Henri II, de Charles IX, Henri III et Henri IV; des ducs de Guise, de Lorraine et de Nevers, etc. Toutes ne sont pas publiées en entier. Plusieurs de celles que M. Hérelle a trouvées étaient déjà données dans d'autres ouvrages; d'autres n'a-

vaient qu'un intérêt médiocre ; il n'a donc fait qu'analyser les pièces de ce genre. L'ordre adopté pour la publication est l'ordre chronologique ; quatre tables placées à la fin permettent d'y faire facilement des recherches. Si l'on jette un coup d'œil sur la table géographique, on se rendra tout de suite compte du grand nombre de renseignements que l'on trouvera, non seulement sur les principales villes de la Champagne, mais encore sur beaucoup d'autres localités moins importantes. La table des matières qui vient après, rapporte toutes les lettres du recueil aux différentes phases des guerres de religion. Ce volume sera d'une grande utilité pour les érudits qui veulent étudier la dernière partie du XVI[e] siècle, et nous ne pouvons que remercier son auteur d'avoir ainsi mis à la portée de tous ces documents si intéressants.

10. — Les documents relatifs au prieuré de la Charité-sur-Loire sont rares. Sauf quelques titres conservés dans le fonds de Cluny, à la Bibliothèque nationale, les chartes originales n'existent plus, et le cartulaire que nous donne M. de Lespinasse ne fut fait qu'au XVII[e] siècle, à l'aide des pièces originales du trésor des chartes du prieur. Les actes qui le composent et vont de 1059, date de l'acte de la fondation du prieuré, à 1674, se répartissent ainsi : douze du XI[e] siècle, cinquante-sept du XII[e], soixante-sept du XIII[e], dix-neuf du XIV[e], dix du XV[e], et huit du XVII[e]. Le monastère de la Charité devint de bonne heure très important et, dès le début, une cinquantaine de prieurés se soumirent à sa suzeraineté. Son autorité s'étendit en Champagne, en Normandie, et jusqu'en Portugal, sur Saint-Pierre *de Ratis*, et en Angleterre, sur Bermundsey et sur l'église Saint-André de Northampton. Toutes ces possessions lui furent confirmées par les papes Pascal II et Luce II. Les rois Louis VI, Philippe-Auguste, Philippe le Bel, Jean le Bon, Henri II d'Angleterre et Alphonse I[er] de Portugal, ainsi que les grands feudataires les leur assurèrent également dans leurs domaines. Ce cartulaire a donc une réelle importance, et par le nombre de pièces qu'il renferme (173) et par l'objet de plusieurs d'entre elles ; mais, l'éditeur en a encore doublé l'intérêt par l'introduction, les notes et les appendices qu'il y a ajoutés. Les appendices sont au nombre de trois ; le premier contient la transcription de sept chartes du fonds de Cluny à la Bibliothèque nationale et l'indication de toutes les autres pièces du même fonds se rapportant au prieuré de la Charité. Le deuxième donne le nécrologe du prieuré. Le troisième, l'inventaire des titres de la Charité dressé par diocèses et par nature de revenus, etc. Vient ensuite la liste des prieurés suffragants et la liste chronologique des prieurs. Dans l'introduction, l'éditeur, après avoir fait connaître l'extension du prieuré, examine tout ce qui est relatif aux personnes et aux biens. Il étudie la nature des donations et les conditions dans

lesquelles elles étaient faites; puis, la condition des terres et des personnes, et indique quelles sont les mesures et les monnaies données dans le cartulaire. Dans le dernier paragraphe de l'introduction, il traite de l'administration intérieure du prieuré, de la situation matérielle et morale du prieur et des revenus du monastère dans les temps modernes. Si la partie archéologique a été laissée de côté, quatre photogravures y suppléent. A la fin du cartulaire, deux tables, l'une donnant les pièces par ordre chronologique, l'autre les noms d'hommes et de lieux, permettent de faire des recherches dans cet ouvrage. Nous félicitons M. de Lespinasse d'avoir publié ce volume avec autant de soin.

11. — La seconde édition de l'*Histoire de Châlons-sur-Marne*, publiée après la mort de l'auteur, M. E. de Barthélemy, se distingue de la première par des additions assez importantes qui portent surtout sur le XVIe siècle; il a été tenu compte aussi des progrès que les sciences historiques ont accomplis depuis trente ans. L'organisation municipale fut adoptée à Châlons dès le XIIe siècle, bien que l'on ait prétendu le contraire; jusque-là, le pouvoir appartenait à l'évêque seul; mais dès le milieu du XIIIe siècle, en face de la puissance épiscopale se dressa celle du chapitre. Tout ce qui se rapporte à ces divers pouvoirs et à l'administration religieuse, est exposé dans les quatre premiers chapitres. Dans la suite, l'auteur nous fait connaître quelle fut l'organisation militaire de la ville, comment étaient administrées ses finances, et les différentes modifications et améliorations faites à Châlons dans le cours des siècles. Enfin, cette première partie se clôt par des études sur l'instruction publique et les mœurs, sur les arts et métiers et sur l'atelier monétaire qui fonctionna dans cette ville pendant de longs siècles. L'ouvrage se termine en 1789, au commencement de la Révolution, et nous ne voyons pas qu'il ait été continué jusqu'en 1848, comme l'auteur l'annonce dans sa préface. Un certain nombre de pièces justificatives se rapportant au XVIe siècle, se trouvent à la suite. Un des principaux reproches que nous avons à faire à cet ouvrage, c'est que la correction laisse beaucoup à désirer. De plus, pourquoi, page 203, parler longuement de la légende de l'an 1000 et de son influence, puisque la fausseté en est prouvée?

12. — L'ouvrage de M. l'abbé Didelot sur Remiremont est une œuvre posthume, et ce sont deux prêtres des Vosges, MM. Chapelier et Thomassin, qui ont pris soin de l'éditer. Dans la première partie du livre, l'auteur s'occupe surtout de la célèbre abbaye de chanoinesses qui florissait à Remiremont avant la Révolution. Il nous donne quelques détails sur sa fondation et sur la vie des premières religieuses; il prend ensuite les abbesses les unes après les autres, et, en même temps que leur vie, il nous fait connaître les divers changements survenus dans

le monastère sous leur direction. Cette histoire forme ainsi environ la moitié du volume. Intéressante à plusieurs points de vue, elle le cède cependant sous ce rapport à la deuxième partie qui commence en 1789. Nous avons là une histoire très détaillée de la Révolution à Remiremont, écrite par un contemporain ; aussi ce récit est-il palpitant d'intérêt. Toutes les ambitions et les convoitises des sectaires de la province sont dévoilées et leurs noms cloués au pilori. A Remiremont, comme dans tout le reste de la France, la Révolution fut tyrannique, ses actes et les écrits des contemporains le crient bien haut. Dans l'Introduction, on jette un coup d'œil sur l'histoire générale de Remiremont, puis la vie de M. l'abbé Didelot est retracée sommairement. De nombreuses notes éclairent et rectifient souvent le texte complété par des pièces justificatives.

13. — Lille, maintenant l'une des premières villes de France par son commerce et son industrie, n'eut pas toujours une aussi grande importance au moyen âge. D'abord bourgade obscure bâtie au pied du château du Buc dont l'origine est incertaine, elle ne commença à prospérer que vers la fin du xe siècle. Malgré les luttes et les dissensions de la période féodale, la ville, favorisée par les comtes de Flandre, continua à se développer pendant le cours des xie et xiie siècles. Grâce à la bonne administration de la comtesse Jeanne, le mouvement communal s'effectua paisiblement, et à partir du xiiie siècle, l'importance de Lille ne fit qu'augmenter. Malgré les divers changements de domination qu'elle eut à subir et les sièges qu'elle eut à soutenir, elle ne continua pas moins à voir sa population s'accroître sensiblement. M. Van Hende qui, dans le dernier chapitre, retrace sommairement l'histoire de cette ville sous la Révolution, s'arrête au commencement de ce siècle (1804) lorsque Lille devint préfecture du département du Nord. L'auteur s'est surtout attaché à retracer l'histoire des institutions communales. On ne trouve pas ici, à la vérité, un grand luxe de détails et tout l'appareil de l'érudition, mais le sujet n'en est pas moins bien traité. De nombreuses gravures, représentant des sceaux, des monnaies, des monuments publics, des portraits d'hommes illustres, augmentent encore l'intérêt de cet ouvrage. Nous aurions désiré toutefois que l'auteur eût indiqué, au moins d'une manière sommaire, les principales sources auxquelles il a puisé les renseignements si précis qu'il fournit. Enfin, les chapitres sont peut-être trop morcelés par leurs différentes subdivisions, qui ne permettent pas toujours de se rendre facilement compte de l'ensemble.

14. — Dinant, centre d'une importante industrie jusqu'au milieu du xve siècle, passa par les mêmes phases, subit les mêmes révolutions que la plupart des grandes villes de Flandre. Elle fut d'abord soumise à la juridiction de l'évêque de Liège. Dans la suite, grâce au dévelop-

pement de son commerce, la bourgeoisie prit une place prépondérante, et, dans le courant du XIIIe siècle, l'administration de la ville passa entre ses mains. L'évêque conserva cependant certains droits, et garda une certaine juridiction. Ce volume se termine par un bon chapitre sur le commerce de Dinant au moyen âge, qui nous fait saisir l'importance de cette ville jusqu'au sac de 1466 où elle fut ruinée de fond en comble par le duc de Bourgogne. M. Pirenne ne s'est pas contenté d'examiner Dinant en lui-même; comparant sa constitution avec celles de plusieurs villes voisines, telles que Liège, Gand, Huy, il a pu parfaitement éclairer sa situation. Bon ouvrage que l'on pourra consulter avec fruit pour toute cette région. Il est regrettable toutefois que l'auteur n'ait pas apporté plus de soin à sa correction, les fautes y sont trop nombreuses.

15. — Beaumont-de-Lomagne, chef-lieu de canton de Tarn-et-Garonne, doit son origine à l'abbaye de Grandselve, qui le fonda en 1275. On ne trouve donc pas dans ce cartulaire de pièces antérieures à la fin du XIIIe siècle; la plus ancienne est du 1er février 1275 (v. st.), et la plus récente du 27 août 1504. Sur les vingt-quatre pièces dont il se compose, trois sont en provençal, une quatrième, partie en provençal et partie en latin; les autres sont en langue latine. La publication de ce document est une œuvre collective. Commencée par M. Gustave Babinet de Rencogne, elle fut achevée par M. François Moulenq en collaboration avec plusieurs autres érudits. Ce cartulaire est présenté avec tout le soin voulu. Une longue introduction et une notice font connaître Beaumont et ses curiosités. Après les textes, viennent, en appendice, la traduction des pièces provençales, un glossaire pour l'intelligence des documents latins, une table pour les noms de personnes et une pour les noms de lieux, un supplément, et enfin, une étude topographique sur cette localité. Des plans, des fac-similés, une photogravure, augmentent encore la valeur de ce volume.

16. — M. l'abbé Torchet a publié deux volumes sur le monastère de Chelles. Le premier va des origines à 1629; le deuxième, de cette date à 1800. On voit tout de suite que les détails abondent pour les deux derniers siècles et surtout pour le XVIIIe. L'auteur indique ce qui fut fait à Chelles sous le gouvernement de chacune des abbesses. Comme l'histoire de la ville de Chelles se lie intimement à celle du monastère, nous n'avons pas seulement ce qui se passa dans ce dernier; et même, nous pouvons dire que les chapitres se rapportant à la Révolution, offrent plus de détails sur l'histoire de cette ville que sur celle de l'abbaye. La majeure partie de ce travail est faite d'après de bonnes sources. Les manuscrits inédits, les archives départementales, les cartulaires de l'abbaye possédés par la bibliothèque de Meaux ont fourni quelques indications précieuses. Enfin, les trois derniers chapitres ré-

digés d'après les registres des délibérations municipales de cette commune, sont pleins d'intérêt pour la période révolutionnaire et les historiens qui s'occupent de cette époque pourront les consulter utilement. Nous signalerons quelques défauts. En général, dans les citations, les abréviations ne sont ni résolues, ni même indiquées; ainsi, t. I, p. 72, 174; t. II, p. 198. Quelquefois aussi le récit est coupé par des digressions ou des explications qu'il eût été préférable de rejeter en note.

17. — Le volume de M. Gabriel Fleury : *Le Siège de La Ferté-Bernard en 1590*, n'est que l'extrait d'un mémoire du XVI[e] siècle, intitulé : *Véritable Narration de ce qui s'est passé depuis la prise des Faux-bourgs de Paris sur la fin d'octobre 1589 jusques au mois de juillet 1593, tant à la Ferté-Bernard et armée commandée par le mareschal de la Chastre en Berry qu'en la ville d'Orléans...* On a là des détails sur cet épisode, donnés par un contemporain qui sans doute prit part à ce siège. L'éditeur ne s'est pas contenté de reproduire simplement ce mémoire; il y a ajouté de nombreuses notes; quelques-unes tirées des archives municipales ou hospitalières de La Ferté sont importantes, et complètent le récit du XVI[e] siècle. Des plans augmentent encore l'intérêt de cet ouvrage très bien édité.

18. — Le *Récit du siège de Valenciennes en 1656* est extrait d'un des nombreux ouvrages encore inédits de Simon le Boucq, originaire de cette ville. Le siège, commencé le 15 juin, dura jusqu'au 16 juillet 1656, jour où don Juan d'Autriche, venant au secours de la place, obligea Turenne qui l'avait investie, à battre en retraite. Témoin de tout ce qui se passa dans la ville pendant ce mois, l'auteur nous fait connaître jour par jour toutes les péripéties du drame. Son récit est complété, en note, dans l'édition de M. Hénault, par ceux de Rantre et de Sainte-Barbe. Sous forme d'introduction, nous trouvons une notice biographique sur Simon le Boucq, puis une étude détaillée sur tous ses ouvrages. A la fin, l'éditeur fait connaître les objets d'art, les documents littéraires commémoratifs de cet événement et les récompenses accordées aux Valenciennois. Un glossaire de quelques expressions peu connues, termine cette belle et bonne publication.

19. — Le *Livre des syndics des états de Béarn*, publié pour la Société historique de Gascogne, par Léon Cadier, est important pour une partie du sud-ouest de la France. Il va de 1428 à 1521, et, pendant cette période de près d'un demi-siècle, il donne des détails tant sur l'administration intérieure du pays que sur le rôle que celui-ci joua dans les différentes guerres qui agitèrent cette époque. C'est, en effet, pendant ces années qu'eut lieu la guerre de succession de Navarre et que la province fut troublée par les intrigues du roi d'Aragon et les luttes entre les deux factions rivales des Beaumont et des Grammont. Les

états de Béarn restèrent toujours fidèles à leurs souverains, et firent tous les sacrifices pour aider Jean d'Albret et Catherine à rentrer en possession de leur royaume. On a, dans ce document, l'indication précise des efforts qu'ils accomplirent pour leur venir en aide. Le texte du livre des syndics est publié avec de nombreuses notes qui l'éclairent et le complètent. En tête du volume, une bonne introduction fait connaître l'état du registre conservé aux archives des Basses-Pyrénées, ses auteurs, sa valeur historique, l'importance des syndics et le rôle que jouèrent les états de Béarn. Nous n'avons là que la première partie de cette publication ; nous espérons que, dans la seconde, se trouvera une table qui permettra de la consulter avec fruit. Malheureusement, cette seconde partie sera une œuvre posthume : au moment où nous écrivons, nous apprenons la mort du jeune savant plein d'avenir qui avait entrepris ce travail.

20. — Jusqu'ici les érudits et les historiens qui s'étaient occupés de Versailles, ne l'avaient guère étudié qu'à partir du grand siècle. M. Adrien Maquet a cherché à nous faire connaître ce qu'était cette ville avant Louis XIV et quels en étaient les seigneurs. Après avoir décrit le pays au XVIe siècle, il indique l'importance de cette seigneurie, quelles possessions le roi y avait avant 1643, quels furent les domaines acquis postérieurement à cette date par la couronne et les fiefs qu'y possédaient aussi les Célestins de Paris. Viennent ensuite quelques détails sur l'ancien prieuré de Saint-Julien de Versailles et sur la léproserie ou maladrerie de cette ville. M. Maquet donne en outre la liste des seigneurs de Versailles depuis l'an 1038 jusqu'à 1632. A la fin, il parle de plusieurs personnages importants et termine son volume par une table des noms de lieux et de personnes. Dans cet ouvrage, qui a certainement demandé beaucoup de travail à son auteur, nous relèverons quelques fautes. P. 4, nous ne savons où M. Maquet a pris les étymologies de Versailles; mais toutes deux et surtout la seconde, sont bien fantaisistes. P. 30, note 2, aux Archives nationales, il n'y a pas de n° L *bis*. P. 46, M. Maquet, parlant de la léproserie de Versailles fondée au XIIIe siècle, dit qu'elle « avait un administrateur nommé par l'évêque de Paris, par exception à la règle générale, qui plaçait la collation de toutes les maladreries en France en la charge du grand aumônier de France. » C'était, au contraire, la règle générale, que les léproseries et maladreries fussent sous la juridiction de l'ordinaire. Ce n'est que fort tard seulement que le grand aumônier chercha à se les faire toutes attribuer. P. 68, 71-74 et suiv., en note, on a Gustave Faguiez pour Gustave Fagniez. P. 75, c'est sans doute par suite d'un lapsus que M. Maquet nous dit que Jean V de Versailles fut nommé chevalier en 1343 pour services rendus à Charles V. Ce roi avait alors tout au plus six ans, et ne monta sur le trône que plus de vingt ans après cette date.

21. — Fondée en 1137, l'abbaye du Mont-Dieu est une des plus anciennes de l'ordre cartusien. L'histoire de ce monastère du diocèse de Reims, telle que nous la présente M. l'abbé Gillet, offre un bon nombre de détails curieux, non seulement sur les religieux qui l'habitèrent, mais aussi sur les pays environnants; beaucoup sont tirés d'excellents documents, dont plusieurs étaient encore inédits. On y recueille aussi bien des faits sur les personnages illustres qui furent en rapport avec ce monastère, tels que saint Bernard, saint Thomas de Cantorbéry, saint Louis, les comtes de Réthel, etc. Les Chartreux eurent beaucoup à souffrir de Louis, comte de Réthel, et de Thomas de Coucy, et pendant la guerre de Cent ans, leurs biens furent pillés et dévastés en partie. A peine les désastres causés par ces fléaux étaient-ils réparés, que les huguenots détruisirent les archives du Mont-Dieu et y commirent de nouveaux brigandages. Au XVIIe siècle, l'abbaye presque entière fut reconstruite; mais la guerre de Trente ans et les luttes de la Fronde l'exposèrent à de nouveaux dangers. Enfin, après plus de six siècles d'existence, la Révolution vint chasser les religieux, transforma l'abbaye en prison, puis la vendit à des acquéreurs qui la ruinèrent en partie. Dans les derniers chapitres, l'auteur nous fait connaître les revenus de l'abbaye, les richesses de son église et de sa bibliothèque. Un grand nombre de gravures, de plans et de cartes enrichissent cet ouvrage. Quelques observations : P. 186, une lettre d'Henri, archevêque de Reims, est datée du « jour de la lune avant la Saint-Jean-Baptiste, » il fallait mettre : le lundi avant la Saint-Jean-Baptiste : *die lunæ* a toujours eu cette signification. P. 202, c'est sans doute par suite d'une faute d'impression que nous avons Philippe IV pour Philippe VI, en 1335. P. 537, il faut lire : plenté et non pleuté. P. 204, il eût été bon de donner dans la note, à côté de l'autre date, celle que l'on assignerait au document d'après notre manière de supputer, c'est-à-dire le 12 juillet 1312.

22. — La *Notice sur le théâtre d'Angers (1755-1825)*, par M. Queruau-Lamerie, a d'abord été donnée, en articles, dans la *Revue d'Anjou*. Cette étude ne remonte qu'au milieu du XVIIIe siècle; il n'y faut donc rien chercher sur les origines du théâtre dans cette ville. A l'époque où M. Queruau-Lamerie commence son volume, Angers avait déjà un théâtre dont les représentations étaient bien réglées et organisées. De 1768 à 1791, c'est une actrice célèbre, Mlle Montausier, qui obtint le privilège des spectacles d'Angers; elle n'y résida pas; elle alla à Versailles où elle obtint un grand succès et eut, grâce à Marie-Antoinette, le privilège exclusif des spectacles et des bals de Versailles, puis de tous les spectacles suivant la cour. Pendant cette période, nous signalerons surtout le chapitre consacré au fameux conventionnel Collot d'Herbois alors comédien. Pendant la Révolution, le théâtre tomba. Les pièces

soi-disant patriotiques, comme *le Siège de Chollet, le Prêtre réfractaire ou le Nouveau Tartuffe*, etc., et les chants de la *Marseillaise*, de la *Carmagnole* et du *Ça-ira* formaient le répertoire à peu près uniquement admis sur la scène. Les cinq derniers chapitres du volume sont consacrés au théâtre sous le Consulat, l'Empire et la Restauration, jusqu'en 1825, époque où le nouveau théâtre fut inauguré.

23. — *Les Anciennes Institutions municipales de Bourges*, publiées par M. Charlemagne, n'offrent pas une étude bien approfondie sur le sujet. Cependant, nous y trouvons un bon tableau de la vie des villes et des communes au moyen âge et surtout aux XVIIe et XVIIIe siècles. A partir du règne de Henri IV, l'auteur a mis à profit les archives municipales de Bourges et en a tiré d'excellents renseignements sur les revenus et les dépenses de la ville, son organisation intérieure, le rôle du maire et des échevins, leurs prérogatives et leurs attributions, sur l'instruction publique, l'assistance des pauvres et des malades. Enfin, le volume s'achève par la reproduction d'une partie des cahiers du tiers état en 1789, et par la comparaison entre les communes d'autrefois et celles d'aujourd'hui. L'auteur, rendant justice à l'ancienne France, signale bien des réformes à accomplir et montre qu'en certaines choses, au lieu de progresser depuis la Révolution, nous avons plutôt reculé.

JULES VIARD.

THÉOLOGIE

Christianisme et Liberté, *Introduction à l'étude de la foi chrétienne.* par H. DUNAND, ancien aumônier du lycée de Toulouse, chanoine honoraire. Lyon, Vitte et Perrussel, 1889, 2 vol. in-8 de XVI-434 et 522 p. — Prix : 10 fr.

Voici un livre qui mérite une place d'honneur parmi les nombreux travaux consacrés à la défense de la foi. *Christianisme et Liberté*, ce titre seul est une marque d'ouvrier ; plein de sens et de promesses, il caractérise très heureusement les deux camps en présence. D'un côté, quel que soit le nom dont on se pare — positivisme, monisme, mécanicisme, etc., — négation de Dieu et de l'âme, négation de tout être libre, fatalisme absolu. De l'autre, à la base de l'édifice doctrinal, le dogme de la liberté, qu'il s'agisse de Dieu, de l'âme ou de la religion unissant l'âme à Dieu. Tout en montrant, dans sa puissante nudité, le granit sur lequel reposent nos croyances, l'auteur considère le christianisme comme la manifestation la plus éclatante de la liberté de Dieu, comme la consécration la plus significative de la liberté humaine, *humanior libertas*, principe unique de tous les droits dérivés auxquels on donne ce même nom de libertés.

On comprend déjà ce qu'il y a de personnel et d'original dans cette nouvelle *Introduction à l'étude de la foi chrétienne.* Dès le début et sous ce

titre : *Thèse et Antithèse,* l'acte d'accusation de la « foi nouvelle » contre la « foi ancienne » et contre toute foi religieuse, est posé en formules nettes et synthétiques, avec les allures méprisantes et naïvement triomphales que l'on sait : « La période théologique est clause pour jamais, la période scientifique est ouverte et ne se fermera plus. Le besoin de se rendre compte est descendu des classes éclairées dans les classes inférieures... L'immobilité du dogme ne suffit plus aux défenseurs de la révélation, il leur faut l'immobilité de la philosophie : la scolastique du XIIIe siècle servira désormais de pendant au *Credo.* Mais tandis que les fidèles de la foi ancienne restent assis auprès de leurs livres, la science marche et permet d'affirmer l'irréligion de l'avenir. » — Tel est le verdict de la libre-pensée : A l'erreur totale, M. Dunand oppose la vérité totale, c'est-à-dire le christianisme, et fait bonne justice des « nouveautés décrépites destinées à le remplacer. » Dans cette suite de démonstrations rationnelles, l'élément métaphysique, la philosophie pure tient une grande place : il ne pouvait en être autrement ; mais c'est une philosophie constamment pénétrée des lumières nouvelles empruntées aux sciences positives, à ce riche trésor de découvertes, *novorum inventorum opes*, si souvent recommandé par Léon XIII aux apologistes contemporains. Une analyse, même rapide de l'ouvrage, nous conduirait trop loin. Nous aimons mieux choisir quelques exemples des procédés de l'auteur, et montrer comment ils répondent aux aspirations actuelles des esprits troublés ou égarés, qu'il s'agit de conserver ou de ramener à la foi chrétienne. — S'emparant d'une idée particulièrement chère à la science moderne, mais profondément altérée par le positivisme matérialiste qui n'en a jamais compris le sens profond, M. Dunand ouvre sur l'ordre surnaturel les plus larges perspectives ; il le montre comme le couronnement de la loi d'évolution et de continuité qui embrasse l'ensemble des êtres créés. La nébuleuse annonce l'étoile, le règne inorganique conduit au règne végétal, le règne des plantes à celui des animaux, le règne animal au règne humain... Quel sera le point d'arrivée de ce *processus* à travers le temps et l'espace? La créature ne saurait être le terme vers lequel monte ainsi l'ensemble des choses, Dieu seul est la cause finale comme il est la cause première. Sans doute la créature abandonnée à ses seules forces ne peut atteindre ce but suprême, mais que Dieu lui tende la main, qu'il l'élève à cette condition excellente que nous appelons surnaturelle, la loi cosmique d'évolution rencontrera le fait accompli d'un ordre supérieur, et il y aura pour la nature un couronnement rationnel et divin, le dogme chrétien du surnaturel. « L'expérience » pas plus que la logique ne saurait protester contre ce dernier « progrès, » contre cette élévation suprême de la créature : on ne peut concevoir le passage du règne

animal au règne humain que par la création d'une âme raisonnable, c'est-à-dire par l'intervention de la cause première créatrice ; pour la production de l'ordre surnaturel, il suffit, en dehors de tout acte créateur, de l'intervention libre de la bonté et de la puissance infinie. Selon la pensée de saint Thomas, l'animal ne saurait être doué d'une âme raisonnable et libre sans sortir de la nature purement animale : l'homme élevé à l'ordre surnaturel ne cesse pas d'être un homme.

Un second exemple de la méthode suivie dans *Christianisme et Liberté* se rattache à la démonstration, si importante aujourd'hui, de l'ordre immatériel dans la nature, à l'existence de l'âme spirituelle. L'intelligence humaine, parvenue au plein exercice de ses facultés, a le pouvoir de « penser » sans le secours d'un signe quelconque. Que de fois, voulant rendre une pensée par la parole, nous cherchons l'expression qui lui convient, nous comparons les mots qui se présentent successivement à nous, avec cette idée pure, dégagée de tout élément sensible, absolument nue ; que de fois nous nous sentons impuissants à lui donner un corps digne d'elle. L'idée pure est saisie par l'esprit si distincte, si précise, que nous jugeons clairement l'impropriété des termes ; l'expresion adéquate n'existe pas pour nous. M. Dunand a su faire ressortir de ce fait incontestable une preuve « positive, expérimentale, » de la spiritualité de l'âme.

Il serait difficile de méconnaître l'opportunité d'une telle méthode ; elle est de plus soutenue par une érudition très variée qui déborde à la fin de chaque volume, sous forme de *Notes et Éclaircissements.* Cette partie de l'ouvrage n'est ni la moins intéressante, ni la moins instructive. La langue est philosophique, dans le meilleur sens de ce mot, sans cesser d'être littéraire, et toujours française, ce qui est moins commun qu'on ne pense. Ces graves enseignements sont présentés sous forme d'*Entretiens*. M. Dunand a pensé, sans doute, qu'ils pourraient ainsi être goûtés et compris d'un plus grand nombre de lecteurs. C'est là une question que je ne me chargerais pas de trancher ; les exemples célèbres ne manquent pas, je le sais ; jamais peut-être le dialogue n'avait été chargé d'élucider un aussi grand nombre de sujets, intéressant tout à la fois la théologie, la métaphysique, les sciences expérimentales.

Un entretien offre assurément bien des attraits et bien des ressources, surtout, — et c'est le cas — lorsqu'il est habilement conduit, lorsque les personnages sont heureusement choisis et bien caractérisés. Mais en des matières si vastes et si ardues, de ces avantages mêmes naissent des inconvénients sérieux. Les traits variés, les divagations calculées, les transitions imprévues, les incidents de toute sorte qui sont le propre et le charme de la conversation, qui semblent destinés à prévenir la fatigue, ne seront-ils pas ici de nature à l'aggraver ? Ne

feront-ils pas oublier plus d'une fois la liaison des preuves, la suite du raisonnement? Il faut une application constante, une persévérante contention d'esprit pour se rappeler une exposition interrompue, ou un syllogisme resté en suspens, pour renouer le fil de l'argumentation. Ajoutez à cela que l'abondance des questions soulevées dans le dialogue et la diffusion du style qui en est la conséquence, font plus d'une fois attendre trop longtemps des conclusions impatiemment désirées. Je dois donc constater qu'une lecture profitable de *Christianisme et liberté,* demande un effort soutenu d'attention et de bonne volonté, et c'est la, aujourd'hui plus que jamais, le « moindre défaut » de ce qu'on appelle le grand public. L'inconvénient me paraît sérieux, mais en même temps le remède facile. — A la fin de chaque entretien, en petits caractères, un clair résumé montrant la suite et le lien des propositions essentielles, mettant à nu les anneaux de la chaine, solidement soudés les uns aux autres. — Un sommaire en tête de chaque dialogue serait une lumière de plus éclairant la porte d'entrée et se prolongeant à l'intérieur. Qu'on ne craigne pas un double emploi ; la table des matières ne saurait combler ce seul desideratum que j'ai cru devoir signaler. Mon insistance à cet égard est un dernier hommage au mérite d'un livre destiné à faire d'autant plus de bien qu'il est en plus parfaite harmonie avec les aspirations et les besoins de notre époque.

F. Duilhé de Saint-Projet.

Mythologie élémentaire des Grecs et des Romains, par H. de la Ville de Mirmont, maître de conférences à la Faculté des lettres de Bordeaux. Paris, Hachette, 1889, in-18 de 191 p., orné de 43 fig. d'après l'antique. — Prix : 1 fr. 50.

On entend répéter tous les jours que dans les établissements universitaires l'étude de l'antiquité est de moins en moins en honneur. Cependant quel temps fut jamais plus fertile en œuvres destinées à la faire connaître et à mettre ce passé lointain sous les yeux mêmes du lecteur moderne? Manuels élémentaires au format coquet, à l'aspect séduisant, ou savants traités en deux ou trois volumes à l'aspect magistral, les Mythologies, les Archéologies, les Antiquités de tout genre se multiplient comme par enchantement.

Parmi ces publications qui s'adressent avant tout à la jeunesse studieuse, le petit ouvrage de M. de la Ville de Mirmont mérite une mention spéciale. Comment en effet profiter d'une visite au Musée du Louvre ou du Vatican, comment comprendre les auteurs de la Grèce et de Rome, si l'on n'est pas au courant des légendes et du culte de ces dieux qui ont joué un rôle si important dans l'histoire, dans l'art et dans la poésie antique? Mais ici une distinction s'impose en dépit d'une certaine parenté originelle : autant les Grecs ont excellé à faire

de leurs dieux des types poétiques, des personnes vivantes, autant les Romains manquent d'imagination : au début, leurs divinités sont de simples abstractions, des puissances mal définies, qui n'ont ni généalogie, ni hiérarchie, ni légendes; plus tard seulement une assimilation progressive rapprocha le panthéon romain du panthéon hellénique. Il est juste de reconnaître que les phases successives de cette transformation sont ici relevées avec une très suffisante précision.

Ailleurs, l'incontestable érudition de l'auteur nous laisse des doutes. Ainsi est-il exact qu'au moment où le christianisme a fait disparaître les dieux antiques, les Grecs et les Romains restés fidèles aux vieilles traditions de leur race commune adoraient les âmes divinisées des morts et faisaient autant de temples de leurs tombeaux? D'où vient qu'un argument si puissant en faveur de l'immortalité est entièrement omis dans le *Phédon* de Platon comme dans les *Tusculanes* de Cicéron? Comment expliquer, s'il restait de cette très ancienne croyance autre chose qu'une vague réminiscence, la popularité d'une doctrine telle que l'épicurisme, qui supprime pour l'homme toute vie à venir?

Le premier quart du volume est occupé par des notions assez confuses et, à tout prendre, assez inutiles sur les diverses mythologies orientales : c'est trop peu pour des savants, mais c'est déjà trop pour de jeunes élèves. Heureusement pour ces derniers, l'auteur, après avoir annoncé dans sa préface qu'il réserve pour un second volume les *Récits mythologiques,* n'hésite pas à en donner un avant-goût en exposant complaisamment les exploits de Vichnou, ou les tragiques aventures d'Isis et d'Osiris. La partie de l'ouvrage consacrée aux dieux grecs et romains est beaucoup plus satisfaisante, bien que l'effort tenté pour rendre compte des attributs multiples, parfois contradictoires d'une même divinité ne soit pas toujours heureux. On y trouve en grand nombre des renseignements ou des rapprochements que les anciennes mythologies ne laissaient même pas soupçonner.

Une dernière remarque sur la disposition des divers chapitres : le sommaire qui les précède, le questionnaire qui les suit ont leur utilité manifeste au point de vue didactique ; mais le résumé qui s'y ajoute et où sont répétées souvent d'une façon littérale certaines phrases du texte, nous paraîtrait pouvoir être laissé de côté sans grave inconvénient.

C. Huit.

Le Sang chrétien dans les rites de la synagogue moderne, par Jab. Paris, H. Gautier, in-12 de LII-404 p. avec 9 gravures. — Prix : 3 fr.

Sous le titre de « Documents historiques, » M. Jab enregistre quarante-deux cas de meurtres commis par les juifs, à l'effet d'obtenir le sang d'un chrétien pour un acte de culte. Deux de ces cas sont, en

réalité, « documentaires, » à savoir, celui de l'enfant Simon, martyrisé à Trente en 1575, et celui du P. Thomas, égorgé à Damas en 1840. Les pièces du procès de Trente sont d'une authenticité incontestable. Quant à l'instruction dirigée à Damas par le comte de Ratti-Menton, un des membres les plus honorables du corps consulaire, elle ne saurait laisser aucun doute sur la culpabilité des accusés et sur le motif du crime, si l'on a lu sans parti pris les pièces publiées. En ce qui concerne la disparition d'Esther Solymosy (1882), il est difficile de se prononcer avec autant de sûreté, parce que, dans l'empire austro-hongrois, les procédés de la justice criminelle à l'égard des juifs ont toujours quelque chose d'étrange dans un sens ou dans l'autre, comme en témoigne la fausse accusation dont le Messie de Sada-Cora faillit devenir victime, accusation dont j'ai raconté ailleurs les allures suspectes (*De Paris à l'île des Serpents*. Paris, Leroux).

Comment caractériser et expliquer cette recherche du sang chrétien ? M. Jab et d'autres la qualifient de « rite ; » voilà qui en aggrave singulièrement l'horreur ; mais c'est une question fort délicate, qu'on ne doit pas trancher ici légèrement : un recueil aussi franchement catholique que le *Polybiblion*, ne saurait pousser trop loin le scrupule de la justice. Un rite est une cérémonie prescrite ou sanctionnée par l'autorité compétente pour la célébration du culte. Or, une telle autorité n'existe plus depuis la dispersion : les juifs ont des docteurs ou rabbins ; mais *non habent pontificem*, car on ne peut considérer comme revêtus d'un caractère pontifical les consistoires institués par Napoléon Ier, pas plus que les chefs de la nation (*mileti*) dans l'empire ottoman. Si nous qualifions de rite une habitude, si invétérée et répandue qu'elle soit, les juifs pourraient prétendre, en forçant la note, que l'habitude de les rançonner a été un rite des chrétiens.

D'un autre côté, la soif du sang chrétien repose sur des raisonnements tellement absurdes en soi qu'on ne saurait y voir un égarement de l'esprit, d'autant que l'horrible manie ne hante pas le vulgaire, mais les gens relativement éclairés. Psychologiquement, c'est, à mes yeux, un pur produit de la haine. La haine, comme la lubricité, sévit indépendamment des lumières de l'esprit et ces deux passions ne cherchent pas de préférence leurs victimes en bas. Or, il n'y a pas que la vue du sang qui enivre ; l'imagination y doit jouer le même rôle que dans les phénomènes lubriques. C'est une véritable possession. Et comme cette idée du sang est un enfant de la haine, elle ne peut disparaître qu'avec la haine qui l'a engendrée. Il est en effet à remarquer que les juifs karaïtes, moins animés que les talmudistes contre les chrétiens, n'ont pas été, que je sache, accusés d'avoir soif de leur sang. Il ne serait pas non plus sans intérêt d'interroger sur cette question les « israélites de la Nouvelle Alliance, » qui, sous l'impul-

sion de M. Rabbinovitch, ont constitué en Bessarabie la petite Église des chrétiens judaïsants. A. D'AVRIL.

JURISPRUDENCE

De Consuetudine in Iure canonico. Dissertatio canonica quam ad gradum doctoris S. S. Canonum... conscripsit GULIELMUS BAUDUIN... iuris canonici licentiatus. Lovanii, Vaulinthout, 1888, in-8 de XIV-215 p.

M. l'abbé Bauduin, du diocèse de Ruremonde (Limbourg hollandais), élève de l'Université catholique de Louvain, vient de publier une dissertation sur la coutume en droit canonique. Disons immédiatement qu'il s'agit d'une thèse de doctorat, et que l'auteur a fait preuve d'une compétence véritable. Pour quiconque s'est livré à l'intéressante étude des lois ecclésiastiques, l'importance de la question traitée ici n'est pas douteuse : utilité pratique, applications historiques délicates, susceptibilités puissantes à ménager, telles étaient les principales difficultés que l'auteur devait rencontrer dans sa voie. Il les soupçonnait sans doute, mais à mesure qu'il a avancé dans son travail il s'en est persuadé davantage et il l'avoue bien simplement : « ... ingenue fateor, me ab initio difficultates... non satis perspectas habuisse. » Tout d'abord, il examine la coutume en tant que fait matériel et ensuite sous son aspect juridique différant réellement des mœurs, du droit écrit et de la prescription. Les divisions, les causes efficiente et matérielle, les effets, la preuve et l'extinction de la coutume sont l'objet de la première partie de la thèse qui conserve, on le voit, un caractère général. Nous y signalerons les paragraphes 171, 172 et 173, relatifs à certaines questions d'abrogation très discutées dans les écoles, et d'où découleront les solutions apportées dans la deuxième partie.

La partie spéciale renferme trois chapitres. Le premier est consacré aux coutumes contraires au concile de Trente ; le suivant, à l'effet de la coutume sur les empêchements de mariage, et le troisième aux coutumes de l'Église de France antérieures au concordat. — Pie IV dans ses constitutions « Benedictus Deus » et « In principis apostolorum, » déclara nuls tous privilèges ou exemptions contraires au concile de Trente; Benoît XIV, le pape canoniste par excellence, dans un cas spécial, considéra comme sans valeur, les provisions de bénéfices faites au mépris des formalités imposées par le grand concile, et les congrégations romaines, s'inspirant ensuite de ces précédents, s'opposèrent constamment à l'introduction de nouvelles coutumes. L'auteur examine ces divers arguments, les soumet à une sévère analyse, et il en arrive néanmoins à cette conclusion adoptée aujourd'hui par la majeure partie des canonistes, qu'il ne suffit pas qu'une coutume soit opposée aux prescriptions du concile de Trente, pour qu'elle soit dérai-

sonnable, car les circonstances peuvent changer, et par conséquent, la loi peut avoir besoin de modifications. Il est certain que toutes les décisions disciplinaires du concile ne sont pas aujourd'hui partout observées. Signalons la tenue des conciles provinciaux devenue en certains pays impossible, les synodes diocésains trop souvent négligés et trop imparfaitement remplacés, et enfin le concours pour les cures volontairement laissé de côté. Tout cela est tellement adopté, qu'on traiterait presque d'audacieux celui qui réclamerait le retour aux prudentes institutions des Pères réunis à Trente sous l'inspiration de l'Esprit-Saint! La chose est donc admise présentement. Cela veut-il dire que ces usages vénérables ne pourraient pas être repris avec profit? Nous ne voudrions pas aller jusque-là. La sève chrétienne serait plus généreuse et plus puissante si les prêtres se réunissaient fraternellement suivant l'usage de l'ancienne Église et traitaient ainsi des questions importantes de leur ministère. La dignité et la charité sacerdotale gagneraient assurément à ces rapports pleins d'une sainte franchise; d'autre part, l'étude approfondie du dogme et de la morale, l'amour de la liturgie, le respect des lois ecclésiastiques, ne manqueraient pas de se développer heureusement. Par le rétablissement du concours, les cures seraient attribuées au plus digne et un abbé Gorini ne serait pas condamné à une obscurité indigne de son admirable talent. Ce sont, il faut l'avouer, des difficultés momentanées presque insurmontables qui ont introduit les usages contraires aux sages ordonnances de l'Église, la routine a ensuite enraciné ces déplorables pratiques, et, comme le Saint-Siège n'a pas jusqu'ici jugé à propos de réagir en condamnant formellement, la coutume se trouve admise et autorisée par le silence du législateur. Ce silence ne durera peut-être pas toujours. — La coutume générale peut introduire ou révoquer un empêchement dirimant au mariage parce qu'elle renferme l'approbation implicite du Souverain Pontife, mais la coutume particulière en est incapable, l'ordinaire doit même veiller à éviter la naissance d'un empêchement simplement prohibant pour arrêter toute invasion dans le domaine du droit commun. — La question des coutumes de l'ancienne Église de France est tranchée suivant l'opinion admise aujourd'hui, et conforme aux études les plus autorisées sur le concordat.

L'auteur s'est partout efforcé d'éviter les allusions imprudentes, il a donné les solutions les plus récentes et les plus généralement admises; son style est sobre et convient à la nature de son travail. Nous félicitons donc M. l'abbé Bauduin et avec lui le vénérable maître dont il a suivi les leçons, Mgr Feije, dont le nom est bien connu de tous les canonistes. G. Péries.

SCIENCES

Institutiones logicales secundum principia S. Thomæ Aquinatis. Tilmannus Pesch, S. J. *Pars II logica major volumen 1.* Fribourg en Brisgau, Herder, in-8 de xxii-644 p. — Prix : 8 fr. 15.

L'année dernière nous annoncions le premier volume du cours de logique du R. P. Tilmann Pesch. Ce volume contenait ce que l'on appelle dans l'école la petite logique, c'est-à-dire l'ensemble des préceptes qui règlent le mécanisme de la démonstration. Aujourd'hui le savant religieux commence la publication de sa grande logique, qui est l'étude des sources de la connaissance. L'auteur a divisé cette seconde partie en trois livres, à savoir : logique critique traitant de l'existence et des motifs de la certitude ; logique formelle où sont approfondies les questions relatives aux trois opérations de l'esprit ; enfin un traité des catégories. Le volume que nous présentons aujourd'hui ne contient que les deux premiers livres.

La partie qui a le plus attiré notre attention est naturellement le traité de la certitude. Aucune question n'est plus importante aujourd'hui, trop d'esprits étant malheureusement envahis par la tendance criticiste de n'admettre que des croyances et des probabilités. Le P. Pesch défend vaillamment l'existence de la certitude. Il y a tel chapitre sur l'évidence objective qui nous paraît excellent. Ce n'est pas que nous pensions qu'un homme du monde trouvât dans ce traité une complète satisfaction. Les preuves données par le P. Pesch ont un caractère trop exclusivement logique pour agir très efficacement sur cette classe de personnes. L'ouvrage du P. Pesch s'adresse surtout aux professeurs et aux philosophes de profession. Ils y trouveront un arsenal inépuisable d'arguments à opposer au scepticisme et au kantisme. Il est peu de difficultés que l'éminent auteur n'ait envisagées et dont il ne donne une solution. La certitude est fondée par lui sur trois bases tout à fait inébranlables : l'existence du moi, le principe de contradiction, la nature de l'intelligence faite pour la vérité et qui le sait. C'est une chose, en effet, bien remarquée par saint Thomas d'Aquin et qu'oublient trop les criticistes de nos jours, que l'intelligence saisit sa propre nature qui est d'atteindre à la vérité dans son acte premier et fondamental. Elle ne doute pas de la vérité de ce qu'elle voit directement, parce que son acte n'a aucune raison d'être sinon de savoir ce qui est. Otez la vérité, la pensée est absurde.

On lira donc avec beaucoup d'intérêt et de profit cette belle étude du P. Pesch. Le second livre nous a moins satisfait. Ce n'est pas qu'il ne renferme des vues fort justes et des données extrêmement utiles. Mais, comme nous le faisions déjà remarquer l'année dernière, le P. Pesch a adopté une classification des matières, qui le conduit à re-

venir fréquemment sur les mêmes questions pour les traiter tantôt à un point de vue, tantôt à un autre. Cet ordre heurte nos habitudes françaises. Nous aimons que, quand on aborde un sujet, on l'épuise complètement pour n'y plus revenir. Mais les Allemands ont l'abondance des renseignements et la profondeur de l'analyse. C'est pourquoi un homme d'esprit disait qu'un livre pour être irréprochable devrait être fait par un Allemand et refait par un Français.

Quoi qu'il en soit des imperfections que nous nous permettons de relever ici, la logique du P. Pesch restera comme œuvre monumentale et de la plus haute importance pour l'enseignement de la logique. C'est un vaste recueil de toutes les difficultés qui ont été faites, de toutes les réponses que l'on y peut opposer, de toutes les sources où l'on peut puiser. A notre idée, Suarez y gâte quelquefois saint Thomas, mais ces petites divergences ont bien peu de valeur en face des vastes et redoutables développements de l'hétérodoxie moderne. D. V.

Cours d'analyse infinitésimale, par Ph. Gilbert, professeur à l'Université catholique de Louvain, partie élémentaire, 3e édition. Paris, Gauthier-Villars; Bruxelles, Société belge de librairie, 1887, in-8 de x-552 p. — Prix : 11 fr.

Nous avons rendu compte dans le *Polybiblion* (t. XXVI, p. 495), de la deuxième édition de cet excellent traité, parue en 1878. Cette troisième édition présente des innovations importantes. Pour les résumer et pour faire connaître la tendance précise de l'ouvrage, nous ne saurions mieux faire que d'emprunter les paroles mêmes de l'auteur, qui s'exprime ainsi dans sa préface : « Les chapitres concernant la théorie des limites, les séries, les fonctions et leurs dérivées en général, la théorie des points singuliers, les surfaces réglées, les fonctions d'une variable imaginaire, les intégrales définies simples ou doubles, etc., ont été complètement refondus. Destiné à fournir aux aspirants ingénieurs les notions de calcul infinitésimal dont ils ont besoin pour aborder la mécanique et les applications, cet ouvrage est assujetti à rester élémentaire dans l'exposition, limité dans l'étendue. Mais il doit aussi servir, pour ceux qui se préparent au doctorat, d'introduction aux théories analytiques plus élevées qui formeront la matière d'un second volume, et, à ce titre, il réclame, dans l'exposition des principes fondamentaux, toute la rigueur que comporte l'état actuel de la science. Or, depuis une vingtaine d'années, des écrits nombreux ont eu pour but, surtout en Allemagne, de présenter d'une manière plus précise et plus rigoureuse, les théories de l'analyse infinitésimale ; il y avait donc lieu de chercher à introduire ces améliorations dans notre enseignement. » M. Gilbert nous semble avoir atteint très heureusement le double objet qu'il s'est proposé. Sans excéder les développements ad-

missibles pour ceux qui étudient le calcul infinitésimal dans le but de s'en servir plutôt que pour en creuser les principes et en étendre les bornes, il a réussi à donner une idée très suffisante des théories modernes et à faire pénétrer dans un exposé relativement élémentaire la rigueur que l'on recherche aujourd'hui.

Nous avons, à propos de l'édition précédente, signalé la clarté par laquelle brillent les livres de M. Gilbert. Ce talent d'élucider les questions n'était pas de trop en des matières aussi délicates où les plus exercés n'avancent, pour ainsi dire, qu'avec crainte et tremblement, où bien des choses qui, hier, paraissaient évidentes, sont aujourd'hui reconnues sujettes à d'importantes restrictions. M. Gilbert en a lui-même donné un exemple, en signalant, depuis la publication de son livre, une assertion inexacte qu'il y a laissé échapper après beaucoup d'autres, au sujet des intégrales dont une limite devient infinie (*Bulletin des sciences mathématiques*, 2ᵉ série, t. XII) et en faisant connaître des cas où cette assertion tombe en défaut. Il n'y a guère d'ouvrage parmi les plus récents et les plus savants, où l'on ne trouve quelques lapsus de ce genre. Mais, il y en a bien peu, croyons-nous, où l'on trouve réunis et présentées aussi clairement toutes ces notions sur la continuité, la convergence des séries, l'intégrabilité des fonctions, l'existence ou la non-existence des dérivées, etc., qui n'ont pénétré dans l'enseignement que depuis très peu d'années. Cette nouvelle édition nous semble donc rendre un véritable service aux étudiants. Il est regrettable qu'elle ne soit pas encore accompagnée du deuxième volume destiné à contenir les matières d'un ordre plus élevé dont une bonne partie est exigée en France pour l'examen de la licence ès sciences mathématiques.

E. VICAIRE.

La Restauration des terrains en montagne au Pavillon des forêts, par P. DEMONTZEY, administrateur des forêts, membre correspondant de l'Institut. Paris, Imprimerie nouvelle, 1889, petit in-8 de 168 p.

Notice sur les forêts de la Tunisie et Catalogue raisonné des collections exposées par le service des forêts, par HENRI LEFEBVRE, inspecteur des forêts, directeur des forêts de la Tunisie. Tunis, imp. française, gr. in-12 de 230 p.

C'est à l'occasion de deux des expositions forestières comprises dans l'Exposition universelle de 1889 que ces deux écrits ont été publiés. Mais ils ont une importance supérieure à l'éphémère « actualité » que leur donnait, en sa durée, la grande foire qui a régné pendant six mois, du Trocadéro à l'Esplanade des Invalides en passant par le Champ de Mars. Complètes chacune, d'ailleurs, en ce qui constitue son objet, elles sont les parties d'un ensemble incomplet. Il y manque une publication analogue concernant la partie principale de l'exposi-

tion contenue dans le Pavillon forestier qui fut si goûté du public au Trocadéro. Le travail de M. Demontzey n'a pour objet que celle, accessoire en soi, qui se rapportait aux travaux qu'il dirige pour la restauration des montagnes ravinées. Le côté essentiellement forestier de l'exposition du Trocadéro n'a été éclairé et ne sera perpétué dans le souvenir par aucun catalogue. Ce catalogue avait été dressé cependant par la collaboration de tous les agents forestiers du service extérieur; mais la publication en aurait été empêchée, paraît-il, par on ne sait trop quelle compétition de mesquine jalousie. C'est grand dommage, à en juger surtout par les deux catalogues partiels dont nous avons à parler.

— Le premier, celui qui est intitulé : *la Restauration des terrains en montagne,* ne comprend pas seulement d'excellentes notices explicatives sur les cent vingt et un articles qui formaient l'exposition spéciale dirigée par son auteur. Ce dernier a d'abord analysé les législations ancienne et présente qui régit ou régissait la restauration des montagnes ruinées par les abus du pâturage et l'extension des torrents ; il en fait connaître les effets salutaires, se traduisant surtout par l' « extinction » de ces mêmes torrents, c'est-à-dire la régularisation de leur régime au point de les convertir en ruisseaux inoffensifs et fécondants. On n'arrive à pouvoir pratiquer les travaux nécessaires à de tels résultats qu'en expropriant pour utilité publique les montagnes ou portions de montagnes à reconstituer. Par suite des vices de la loi mal conçue du 4 avril 1882, aujourd'hui en vigueur, les terrains ainsi expropriés, l'ont été à des prix hors de toute proportion avec leur valeur : c'est un fait bien connu, quoique l'auteur passe prudemment sous silence ce côté, assez intéressant pourtant, de la question. Néanmoins, et abstraction faite du chiffre de la dépense, on ne peut nier que de brillants résultats n'aient été obtenus, dont les vues dioramiques, tant appréciées de la foule, n'auraient donné, isolées du catalogue explicatif, qu'un faible et incomplet aperçu.

— L'exposition forestière de la Tunisie était comprise dans un tout petit pavillon construit en troncs de palmiers, sur l'Esplanade des Invalides, à côté du bâtiment affecté à l'Algérie. Exclusivement composée d'objets tirés des montagnes boisées de la régence, de quelques cartes spéciales d'une remarquable exécution, de vues photographiques et d'herbiers, cette exposition fait le plus grand honneur à son auteur quasi unique, M. l'inspecteur des forêts Lefebvre, directeur du service forestier en Tunisie. Le *Catalogue raisonné* qu'il a publié à cette occasion contient d'abord, comme son titre principal l'indique, des renseignements précieux sur le régime forestier et orographique du vaste pays soumis à notre protectorat, sur les climats divers qui s'y rencontrent, sur les conditions de la végétation et la statistique des produits de

toute nature à tirer des parties boisées de la contrée. Il contient aussi des monographies des essences forestières, tant arborescentes qu'arbustives, d'un grand intérêt cultural et industriel, des renseignements importants sur la faune des forêts tunisiennes, et des données générales sur les diverses cultures en usage : signalons, entre autres, celle des nombreuses variétés de dattiers, cultivés pour leurs fruits. Si jamais notre protectorat arrive à s'exercer d'une manière efficace et éclairée sur ces vastes régions, le service forestier ne pourra que puiser les plus précieux renseignements dans la *Notice sur les forêts de la Tunisie.* C. DE KIRWAN.

BELLES-LETTRES

Dictionnaire latin-français, par L. QUICHERAT et A. DAVELUY. Nouvelle édition revisée, corrigée et augmentée d'après les travaux les plus récents de la lexicographie latine, par ÉMILE CHATELAIN. Paris, Hachette, 1889, in-8 de XXVII-1515 p. — Prix : 9 fr. 50.

Lexique latin-français, *à l'usage des classes élémentaires,* par E. SOMMER. Nouvelle édition entièrement refondue par ÉMILE CHATELAIN. Paris, Hachette, 1886, in-8 de VII-471 p. — Prix : 3 fr. 75.

Lexique français-latin, *à l'usage des classes élémentaires,* par E. SOMMER. Nouvelle édition entièrement refondue par ÉMILE CHATELAIN. Paris, Hachette, 1888, in-8 de VII-312 p. — Prix : 3 fr. 75.

C'est en 1844 que parut la première édition du *Dictionnaire latin-français* de MM. Quicherat et Daveluy ; et ce travail qui avait coûté dix ans de peines et de recherches à chacun des auteurs a obtenu les honneurs de nombreuses éditions. Il déposséda les lexiques alors usités dans les classes, comme celui de Noël, et jusqu'ici il a soutenu la concurrence de travaux plus récents comme ceux de Theil (1852) et de Lebaigue (1869). Mais, depuis 1844, la lexicographie latine a fait de grands progrès et une refonte du *Dictionnaire latin-français* était nécessaire pour le mettre au courant de la science contemporaine. Cette tâche, que ne put exécuter Quicherat, a été acceptée par son petit-neveu, M. Émile Châtelain, professeur à l'École des hautes études, qui y a consacré beaucoup de temps et un soin et une érudition dont on ne saurait trop le louer. Les nouvelles éditions de Forcellini et de Freund, les dictionnaires de Klotz et de Georges, l'*Archiv für lateinische Lexicographie* de Wölfflin, les éditions les plus autorisées des écrivains latins ont été consultées et utilisées pour améliorer l'œuvre de Quicherat et de Daveluy. Le but est atteint, et il est même tel article dont la concision offre plus de renseignements que l'article correspondant du dictionnaire de Freund dans l'édition Didot. Il faut féliciter M. Châtelain d'avoir suivi l'exemple donné par Theil dans son dictionnaire classique, de citer les passages des auteurs allégués pour expliquer tel ou tel sens d'un mot. Dans une large mesure, M. Châtelain a remplacé

l'ancienne orthographe (*coelum, poenitet*, etc.) par l'orthographe adoptée aujourd'hui comme seule correcte (*caelum, paenitet*). L'on doit encore l'approuver d'avoir fondu dans le dictionnaire des mots communs le lexique des noms propres que Quicherat avait publié séparément et qui, dans la nouvelle édition, se trouve singulièrement grossi. La liste des auteurs cités fournit sur chacun d'eux quelques renseignements biographiques et bibliographiques qui, en général, nous paraissent suffisants.

Il s'en faut pourtant que le travail de M. Châtelain soit parfait ; et nous devons formuler ici quelques critiques. Le nouvel éditeur cite trop souvent peut-être les formes rares que l'on rencontre dans les inscriptions : les élèves auxquels est destiné ce lexique n'y auront vraisemblablement guère affaire : en supprimant des formes comme *poublicus*, l'auteur aurait gagné quelque place, qu'il aurait employée plus utilement à multiplier ses renvois aux textes et à combler quelques lacunes de son œuvre. Nous regrettons davantage le manque d'uniformité dans la manière d'abréger les noms des auteurs allégués; sans doute c'est là un mince détail, un exemple montrera que notre observation n'est pas inutile : au mot *metonymicus*, nous trouvons la citation suivante : EUCHER. *Genes. 1*, p. *6*. Or, la liste des auteurs cités nous apprend que EUCHER. est l'abréviation d'*Eucheria*, tandis que le passage auquel fait allusion M. Châtelain est tiré du commentaire sur la Genèse d'*Eucherius*, dont le nom s'abrège dans le dictionnaire EUCH.

Nous signalerons en passant quelques omissions non de mots, mais de sens : *concessus*, au sens physique : *humerum dexterum* (*Manlius*) *eodem concessu incidit* (Quadrigarius, *Ann.* I, dans Aulu-Gelle, IX, 13); — *constructa*, au sens de « combler »: *constructa maria* (Salluste, *Catil.* XIII) ; — *secundus*, au sens d' « opportun, à propos » : *secunda loquens in tempore* (Ennius); — *tamen*, au sens de « voici que, bientôt » : *tamen veniemus in urbem* (Virgile); et nous arriverons de suite à un reproche bien autrement grave, qui concerne les traductions de mots et de phrases que l'on rencontre dans ce dictionnaire. Et d'abord pourquoi ne donner parfois que des traductions incomplètes (par ex. v° *obscurus*, nous trouvons : « *quidam cantus obscurior*. QUINT. une espèce de chant, » il fallait ajouter : « à peine marqué ») ou peu précise (v° *educatio* : « *dominum ac servum nullis educationis deliciis dignoscas*, TAC. le maître n'est pas élevé plus délicatement que l'esclave »)? C'est pourtant aux auteurs de dictionnaires classiques que s'applique surtout l'excellente remarque d'Adrien de Valois : « la fin que se doivent proposer les glossographes ou dictionaristes... est de donner l'intelligence des auteurs qu'ils allèguent, à quoy ils ne peuvent parvenir qu'en expliquant exactement leurs paroles. » Ce qui est plus fâcheux

encore, c'est de donner des expressions latines des traductions qui ne sont pas françaises. C'est ainsi que Quicherat a abusé dans son dictionnaire (et M. Châtelain n'a rien réformé sur ce point) de l'expression « action de... » pour traduire les substantifs verbaux latins en *io*, même lorsque l'expression équivalente existe chez nous. C'est vers 1830, si nous ne nous trompons, que ce genre de traduction a pris une grande place dans les glossaires, dans celui de Delanneau, par exemple (Paris, Beaudoin, 1829). Mais c'est assurément Quicherat qui en a fait le plus fâcheux abus. Pourquoi rendre *educatio* par « action d'élever, » *educatio pavonum*, par « action d'élever les paons? » « Élevage » n'est-il pas un mot français? Si M. Châtelain recule devant « défigurement » employé par Mme de Sévigné, ne pouvait-il du moins rendre *deformatio* par « déformation? » De même *stercoratio* serait mieux exprimé par « fumage » que par « action de fumer les terres. » L'habitude d'employer cette expression a entraîné les auteurs du dictionnaire à le mettre à tort et à travers. V° *sedes*, nous trouvons: « action de s'asseoir *ad sedem CCLX millium (circus)* PLIN., qui pouvait contenir deux cent soixante mille personnes. » L'élève qui fera le mot à mot de cette phrase devra-t-il donc dire : « pour l'action de s'asseoir de deux cent soixante mille personnes? » Enfin l'on en est venu au non-sens suivant : « *mansio*, action de demeurer, » comme si le séjour ne marquait pas un état et non une action! Il est vrai que cette phrase barbare a été empruntée à Quicherat par la plupart des lexicographes qui l'ont suivi : ainsi Theil, Lebaigue, Jacob (*Lexique étymologique latin-français*, Paris, Delalain, 1883), etc.; ceux qui comme Bastien (*Lexique latin-français*, Paris, Dupont, 1883) nous épargnent du moins *mansio* sont de rares exceptions.

L'inconvénient est bien plus grave quand ces défauts se retrouvent dans des lexiques destinés aux classes élémentaires. Il n'est pas de travaux auxquels on doive apporter plus de soin et plus de scrupule qu'à ceux que l'on fait pour les enfants. C'est alors surtout qu'il faut être précis, afin de ne pas habituer ces jeunes esprits à se contenter du vague et de l'à-peu-près. C'est alors qu'il faut peser exactement la valeur des termes qu'on emploie dans les traductions; il ne faut pas qu'en apprenant le latin ils désapprennent le français. Malheureusement, à ce point de vue, les deux lexiques de Sommer, revisés par M. Châtelain, ne sauraient nous satisfaire. Ils sont plus complets que ceux que M. Edon a extraits du Dictionnaire de Lebaigue, que ceux même qu'a publiés M. Geoffroy et qui ont atteint, en 1888, une 22e édition; mais ils ne leur sont pas supérieurs, peut-être même valent-ils moins sous le point de vue où nous nous plaçons. Je ne m'arrête point au *Lexique latin-français*, déjà un peu ancien. Je ne reproche même pas longuement des omissions au lexique français-latin, où, par exemple, pour

traduire « parc, » je ne trouve que la périphrase « *consaeptus ager*, » alors que *leporarium*, *roborarium*, *vivarium* (même pour des animaux et non pas seulement pour des poissons) rendent très bien l'expression française. Nous reconnaîtrons volontiers que l'auteur du Lexique a raison de dire qu'il n'y a pas en latin d'expression équivalente à « accueil. » Mais alors pourquoi expliquer accueil par « réception que l'on fait à quelqu'un » et mettre au mot « réception » un article ainsi conçu : « accueil, *Hospitium*? » Ce que nous n'acceptons pas, c'est ce paragraphe de l'article *Affranchissement* : « conquête de la liberté (en parlant d'un peuple) *libertatis origo*, » parce que cela pourra faire commettre des bévues à l'enfant qui le lira. Ce que nous acceptons moins encore, ce sont des définitions comme celles-ci : « *connaissance*, état de celui qui connaît, notion, idée ; *connaissance*, état de celui qui est informé, le su de quelqu'un ; » parce que les différents termes de ces définitions ne sont pas équivalents et qu'elles ne peuvent donner aux commençants que des idées fausses. Tout ce que nous pouvons souhaiter à ces lexiques, c'est donc que le besoin d'une nouvelle édition permette de les rendre moins imparfaits, ou plutôt qu'on s'habitue, comme le veut M. Châtelain, à mettre de bonne heure entre les mains des enfants les grands dictionnaires. E.-G. Ledos.

Les Contes d'animaux dans les romans du Renard, par H. Carnoy, professeur au lycée Louis le Grand. Paris, Maisonneuve, 1889, in-16 de XVIII-108 p. (*Collection internationale de la Tradition, directeur : MM. Émile Blémont et Henry Carnoy.*) — Prix : 3 fr. 50.

Le Livre de divination, traduit sur un manuscrit turc inédit, par Jean Nicolaïdes. (Même collection.) Même librairie, 1889, in-16 de XIII-101 p. — Prix : 3 fr. 50.

Voici deux charmants et intéressants petits volumes, annexes de la revue *la Tradition*. Dans le premier, M. H. Carnoy, à qui les folkloristes doivent tant de reconnaissance, a eu l'heureuse idée d'extraire du *Roman du Renard* une quantité de contes fort curieux. *Le Roman du Renard* a, dans notre vieille littérature, un grand renom, mais on le lit peu, effrayé de sa longueur et embarrassé par une langue souvent difficile à comprendre. M. Carnoy nous offre comme la quintescence de ce livre sur lequel il donne des renseignements fort complets, fort érudits. — *Le Livre de la divination* traduit, par M. Jean Nicolaïdes, d'un manuscrit turc inédit et qui avait déconcerté les savants parce qu'il est écrit en caractères grecs sous lesquels on ne soupçonnait pas l'idiome dans lequel il a été composé, est bien à sa place dans la jolie collection internationale de la *Tradition*. Il lui appartient par les croyances superstitieuses dont il présente un répertoire. Les indices prophétiques à tirer du tonnerre, des constellations, des tremblements

de terre, précèdent ceux qui sont relatifs aux naissances, aux divers signes du corps, aux jours néfastes, etc. On ne peut nier que, quelquefois, l'auteur ne prédise très juste, comme quand il dit que l'homme né sous la constellation du Verseau s'il prête de l'argent le perdra (p. 64). Seulement il aurait pu étendre son pronostic à tous les mois de l'année. Un intéressant avant-propos de M. Carnoy et la bibliographie d'un certain nombre d'ouvrages de divination commençent ce gracieux volume. TH. P.

Un Oublié. Théophraste Renaudot, *créateur de la presse, de la publicité, des dispensaires, du Mont-de-Piété (1586-1653),* par GASTON BONNEFOY. Limoges, Ardant, s. d., gr. in-8 de VIII-116 p., avec 13 grav.

En ces quinze dernières années, l' « oublié » qui s'est appelé Théophraste Renaudot a tellement fait parler de lui qu'il est aujourd'hui fort connu. Et voilà qu'il a trouvé en M. Gaston Bonnefoy un nouveau biographe qui, de même que ses devanciers, assure que Renaudot fut, entre autres choses, le « créateur » de la presse et du Mont-de-Piété (1586-1653). Remarquez bien ces deux dates extrêmes. Or, il semble que la presse et surtout le Mont-de-Piété existaient longtemps avant le médecin de Loudun. Dès l'année 1363, un Mont-de-Piété fonctionnait à Salins, en Franche-Comté. Il avait été fondé par des bourgeois de cette ville désireux d'échapper à l'avidité et aux pratiques usuraires des juifs lombards qui ruinaient le pays. D'après Gollut (*Mémoires historiques de la République séquanoise*) et Béchet (*Recherches historiques sur la ville de Salins*) on prêtait de l'argent au « Mont-de-Salins » à « intérêt convenable. » Après tout, ce Mont-de-Salins, créé principalement pour empêcher que les marchands de la localité « accablés de dettes, quittassent leur négoce, » paraît avoir eu, au moins au début, plutôt les allures de la banque que celles du Mont-de-Piété tel qu'on le conçoit aujourd'hui. Mais, selon le dernier historien de Salins, M. Just Tripard (*Notices sur la ville et les communes du canton de Salins, etc.*, p. 190), on y prêtait aussi « sur gages. » Si le fait est exact, voilà donc un véritable Mont-de-Piété existant dès 1363.

Quant aux origines de la presse, si l'on consulte l'*Histoire de la Belgique,* du P. J.-J. de Smet (Gand, 1832), on lit ce qui suit à la page 140 du tome II : « On attribue communément à Renaudot, mort sous Louis XIV, l'invention d'une feuille publique qu'il nomma *Gazette.* Cette assertion n'est pas fondée : dès l'an 1550, l'imprimeur Abraham Verhoeven publiait à Anvers une gazette flamande sous le titre de *Courante* et avec l'épigraphe : *Den tydt sal leeren.* On y trouvait les arrivages du pont d'Anvers, les annonces commerciales et des articles de politique. » Je suis surpris de n'avoir rien vu de semblable consigné dans l'*Histoire politique et littéraire de la presse en France avec une*

introduction sur les origines du journal, écrite par Eugène Hatin, en 1859. C'est cependant un point très important.

Je ne saurais donner ce qui précède — surtout le dire de M. J. Tripard, qui n'a pas indiqué ses sources — comme rigoureusement prouvé. Toutefois, d'après cela, on peut au moins douter, jusqu'à preuve absolue du contraire, que les « innocentes inventions » de Théophraste Renaudot aient été réellement des créations. Aux futurs biographes du fondateur du « bureau d'adresse » à approfondir une question que je ne puis que soulever, sans avoir la prétention de la résoudre.

SEQUANIO.

Gui Patin. *Sa vie, son œuvre, sa thérapeutique,* par le Dr FÉLIX LARRIEU, illustré de neuf photogravures. Paris, Alph. Picard, 1889, in-8 de 133 p. — Prix : 5 fr.

Le goût des études historiques et des recherches rétrospectives n'a jamais été banni de la Faculté de médecine de Paris, mais il s'y est certainement réveillé dans ces derniers temps ; et cette restauration s'est manifestée par la présentation et la publication de thèses qui offrent un véritable intérêt historique. Les auteurs de quelques-uns de ces travaux ne se contentent pas d'ailleurs d'exhumer quelque document inédit et d'en donner copie, ils s'attachent à en reproduire la physionomie originale, et dans son texte et dans ses caractères ; ils lui conservent, pour ainsi dire, une saveur particulière, en donnant au cours de leur étude, des gravures du temps, des sceaux ou des médailles qui sont encore plus documentaires, si l'on peut dire ainsi ; et il n'est pas rare que le mémoire ainsi conçu, devienne une plaquette ou un livre digne de fixer la curiosité du bibliophile. Tel est, de tous points, le travail de M. Larrieu. Ce n'est pas, comme il le dit bien, une histoire de Gui Patin qu'il a eu la prétention de produire. Gui Patin n'est pas de ces figures historiques que l'oubli ait atteint ; il s'est lui-même admirablement peint dans ses lettres, qui sont depuis longtemps connues. Mais cette figure originale est assez intéressante pour prêter à quelques études plus particulières. L'auteur nous offre de simples notes, dit-il modestement, en attendant qu'il puisse donner suite au projet qu'il a de publier une histoire plus complète de cette vie si remplie et si intimement mêlée aux affaires de la Faculté de Paris, que l'histoire de l'un impliquera celle de l'autre. Ces simples notes forment un intéressant petit volume qui comprend des renseignements curieux, inédits pour quelques-uns, sur la famille, la naissance, les études, la carrière professorale et professionnelle et la décanat de Gui Patin. M. Larrieu a consacré tout un chapitre de cette étude au procès vraiment curieux que Gui Patin soutint contre Chartier, au sujet de la prohibition de l'antimoine. Il raconte ses dé-

mêlés avec Théophraste Renaudot. Il insiste sur cette vue de génie qui avait conduit l'éminent maître à simplifier le plus possible la thérapeutique fort encombrée des médecins de son temps.

Cinq pièces justificatives et un index bibliographique détaillé ajoutent encore au caractère savant de ce mémoire ; et des planches multiples reproduisant des gravures du temps, des médaillons de Gui Patin et des médailles en font un vrai livre de bibliothèque.

A. F.

Johannes Dietenberger (1475-1537). Sein Leben und Wirken, par Hermann Wedewer. Fribourg en Brisgau, Herder, 1888, in-8 de VI et 499 p., avec 3 planches. — Prix : 10 fr.

C'est un fait avéré que le mouvement théologique en Allemagne durant la période transitoire qui a immédiatement précédé le concile de Trente, est connu d'une manière très insuffisante. On se borne, pour le caractériser, à quelques aphorismes ; on affecte de n'attacher aucune importance aux adversaires de la Réforme naissante, comme s'ils étaient tous des médiocrités négligeables. Il y avait cependant parmi eux des théologiens marquants et de vraie valeur, justement réputés pour leur savoir et leur zèle, dont les écrits, très répandus et fort goûtés des contemporains, ne s'ensevelirent ensuite dans l'oubli que grâce aux passions des partis, à l'animosité haineuse de leurs adversaires anticatholiques, trop intéressés à les faire tomber dans le discrédit et à les déprécier. De ce nombre est Jean Dietenberger, dominicain, digne émule du célèbre théologien Eck, et ami intime d'Emser et de Cochlée, autres antagonistes de Luther. M. Wedewer s'est donné la tâche de nous faire connaître de près cette personnalité remarquable de l'époque quelque peu obscure dont il s'agit, et en même temps d'éclairer celle-ci d'un jour plus plein. La tâche n'était pas aisée, vu la pénurie des données positives si grande que le nom de Dietenberger manque même dans le dictionnaire de théologie de Welte. Elle eût été même impossible à accomplir sans une heureuse découverte que M. Wedewer a faite à la bibliothèque de la ville de Francfort. Il y trouva un recueil manuscrit rédigé en latin par François Jacquin, des Frères Prêcheurs, et contenant, dans sa première partie, l'histoire du monastère que les dominicains possédaient à Francfort depuis 1233, année de sa fondation, jusqu'en 1779, où il a été supprimé, lorsque le P. Jacquin y exerçait la charge de prieur. A l'aide de ce précieux document, véritable mine historique jusque-là inexploitée, ainsi que d'autres matériaux recueillis avec un soin scrupuleux, M. Wedewer a essayé de refaire la figure de Dietenberger, attrayante à la fois et expressive, grave et douce.

Ce n'est pas une simple esquisse biographique qu'il nous en donne,

c'est plutôt une monographie très fouillée et aussi complète qu'elle pouvait l'être ; non seulement les moindres faits de sa vie y sont discutés et établis, mais nous y trouvons encore une analyse détaillée des écrits de l'illustre dominicain avec de nombreux extraits de ce qu'ils contiennent de plus remarquable. De là, le partage du livre en deux sections, dont l'une historique, l'autre littéraire. Dans la première partie, l'auteur expose la vie de Dietenberger, en s'attachant à la dégager des incertitudes qu'elle offre à chaque pas et qu'il fallait écarter par la discussion. Aussi est-ce moins un récit suivi et didactique, coulant comme un fleuve placide, qu'une étude critique, une sorte de dissertation savante munie de l'appareil d'érudition usité dans ce genre de travaux.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée tout entière à l'analyse des écrits de Dietenberger, au nombre de vingt-six, y compris la version allemande de la Bible, son œuvre capitale, qui a établi sa renommée et qui eut cinquante-huit éditions, sans compter les quatorze éditions séparées du Nouveau Testament et vingt du psautier et d'autres parties de l'Ancien. Tout le chapitre VII de la première partie (p. 147-198) en traite au long, et donne la vraie notion du mérite de cette traduction, comparée à celle de Luther, que cet hérésiarque a arrangée conformément à son système erroné, en se servant d'ailleurs de l'ancienne version catholique — deux faits désormais incontestables. La plupart des œuvres de Dietenberger sont composées en langue allemande qu'il maniait à la perfection, comme on peut s'en convaincre par les nombreux extraits reproduits dans le volume. D'autres sont écrits en latin, par exemple : *De votis monasticis, Tractatus de canonicis scripturis, Speculum ecclesiæ, Phimostomus, De transsubstantiatione* et *Declarationes theologiæ*. Il écrivait aussi en vers — témoins son instruction rimée sur le culte des saints (en 1524), réimprimée en entier dans l'ouvrage qui nous occupe (p. 245-283) et la cantate en honneur de Charles-Quint, à l'occasion de son arrivée en Allemagne en 1529 (p. 121-128).

Afin que rien ne manquât à son travail, œuvre de patientes recherches et de consciencieux labeur, M. Wedewer a ajouté à la fin du volume une notice sur les illustrations des diverses éditions de Dietenberger (les quatre planches en donnent des échantillons), une bibliographie complète et les bibliothèques où l'on peut trouver aujourd'hui les œuvres de l'illustre dominicain. Le tout est suivi par un copieux Index onomastique et analytique. Le livre de M. Wedewer est un riche répertoire où le futur biographe du théologien allemand trouvera tous les éléments désirables, pour en faire une œuvre vraiment littéraire et définitive. J. Martinov.

Lettres de lord Beaconsfield à sa sœur, *traduites avec introduction, notices historiques et notes, et précédées d'une étude sur lord Beaconsfield et le parti tory,* par Alexandre de Haye, licencié ès lettres, licencié en droit, membre de la Société de législation comparée. Paris, Perrin, 1889, in-16 de 461 p. — Prix : 3 fr. 50.

Comme l'indique ce titre un peu compliqué, le livre de M. de Haye n'est pas une simple traduction du recueil récemment publié par M. Ralph Disraëli, le frère de l'homme d'État. Les lettres de lord Beaconsfield sont ici précédées d'une double introduction qui n'occupe pas moins de 112 pages ; au milieu d'elles sont intercalés des résumés, par année, des événements parlementaires ; de nombreuses notes les accompagnent ou les suivent, souvent plus intéressantes que le texte qu'elles élucident ; une bonne table analytique complète le volume. Ces lettres font suite aux *Home letters,* écrites en 1830 et 1831, et s'arrêtent brusquement en 1852, au moment où Disraëli parvient enfin, avec le ministère Derby, au pouvoir si ardemment convoité. Peut-être est-ce faute d'aptitude personnelle à goûter comme il faut les charmes du parlementarisme, mais je dois avouer que je ne partage pas, que je ne m'explique même pas l'engouement de l'éditeur français. Jamais correspondance ne m'a semblé contenir moins de portraits, de scènes, de descriptions, d'exposés de vues, de ce qui pourrait lui mériter d'être conservé pour la postérité. Ce ne sont que petites nouvelles, sommairement indiquées, des coulisses parlementaires, ou énumérations de convives et de menus, ou rengorgements d'homme à succès. Si parfois quelque anecdote amusante vient au bout de sa plume, Disraëli la réserve avec soin pour la conter plus tard de vive voix. Un certain nombre de lettres datées de France sembleraient au moins devoir nous intéresser plus facilement ; elles ne contiennent guère que des observations banales et superficielles ; l'orateur s'y montre critique d'art très inférieur, l'étranger y écorche à plaisir nos noms propres : « Fassinous, évêque d'Héranopolis. » Donnerai-je un échantillon de cette correspondance ? « Janvier 1839. Calme plat. On dit que lord Tavistock va être envoyé en Irlande et que sir George Grey sera juge-avocat, Macaulay ayant tout refusé. » Ce court billet méritait-il les honneurs de l'impression et de la traduction? Notez que, ni avant, ni après, il n'est question de lord Tavistock ni de sir George Grey ; quant à la mention de Macaulay, on m'accordera qu'elle n'est pas assez caractéristique pour être ajoutée à son épitaphe. Sans doute, je n'ai pu reproduire ici qu'un billet, mais les plus longues lettres n'en diffèrent que par les proportions, et il serait, je crois, difficile d'extraire une belle page du recueil entier. Il ne nous montre que l'envers du grand homme : s'il fallait juger Disraëli sur ces pièces intimes, on serait tenté de lui refuser toute sensibilité, toute imagination, toute élévation dans les idées, et de ne lui reconnaître qu'une ambition insatiable

et une vanité ridicule. Ce dernier défaut s'étale avec une telle complaisance que l'indulgent commentateur se sent à la fin obligé de protester : « Voilà dans une même lettre tous les aspects de la satisfaction vaniteuse qu'on ne peut véritablement s'empêcher de regretter dans un si grand esprit. C'est chaque fois un étonnement pénible, lorsqu'on le voit s'applaudir lui-même de ses avantages extérieurs ou de ses talents avec une si naïve et si singulière puérilité. » Il est certainement fâcheux que M. de Haye n'ait pas donné sa peine à un plus digne objet. Tout le mérite du recueil est sien. Son commentaire perpétuel de notes et notices représente évidemment un travail de recherches considérable : il abonde en renseignements pris à bonne source, en jugements équitables, en traits malins. Son étude sur lord Beaconsfield et le parti tory, assez développée, bien ordonnée, largement pétrie dans la substance des faits et très élégamment écrite, est un morceau superbe, d'une véritable valeur littéraire et politique. C'est l'éditeur français qui a l'air d'être l'homme d'État lettré, et auprès des belles pages tombées de sa plume, les missives de Disraëli ne sont plus qu'un accessoire insignifiant. EMM. DE SAINT-ALBIN.

HISTOIRE

Les Alpes suisses, par EUGÈNE RAMBERT. *Ascensions et Flâneries : Alpes vaudoises et Dent du Midi. — Ascensions et Flâneries : Suisse centrale — Études d'histoire naturelle.* Lausanne, Rouge; Paris, Fischbacher, 1889. 3 vol. in-12 de XVI-423, 367 et 377 p. — Prix du volume : 3 fr. 50.

Depuis Saussure, nul écrivain n'a mieux célébré les beautés des Alpes, dans notre langue, que le Suisse Eugène Rambert. Grimpeur par goût, littérateur par profession, amateur passionné de la montagne, Rambert avait conçu le projet de décrire, dans une suite d'esquisses, les hautes cimes et les vallées de sa patrie ; plantes, animaux, hommes — tout devait être compris dans cette série de tableaux : « La montagne, réalité pittoresque, — la montagne, phénomène scientifique, — le montagnard, — l'habitant de la plaine à la montagne, » telles étaient, dans le langage même de l'auteur, les faces multiples du vaste sujet qu'il se proposait d'embrasser.

Sous ce titre général : *Les Alpes suisses*, cinq volumes parurent de 1866 à 1875 ; composés de morceaux détachés, rentrant dans les genres les plus divers : récits d'excursion, descriptions topographiques, études de science, fragments d'histoire nationale, nouvelles — ces volumes obtinrent immédiatement, en Suisse et à l'étranger, le plus vif succès. Voyant l'édition épuisée, Rambert songeait à reprendre son œuvre, en modifiant la distribution des matières et en y ajoutant des morceaux nouveaux ; il espérait porter ainsi, en trois ou quatre ans, la collection des *Alpes suisses* à huit volumes au moins. La mort l'a empêché de

mettre ce plan à exécution et aucune des pièces inédites annoncées n'a été trouvée dans ses papiers. Les éditeurs n'ont eu, par suite, qu'à changer l'ordre des matériaux contenus dans les « séries » primitives, en y ajoutant un assez grand nombre d'articles qui n'avaient pas encore été réunis en volumes.

Les trois volumes que nous avons sous les yeux comprennent, comme leurs titres l'indiquent, les récits de courses et les dissertations plus spécialement scientifiques. Les *Ascensions et Flâneries* — flâneries bien dignes de Töpffer — débutent par un vrai chef-d'œuvre : *Les Plaisirs d'un grimpeur* : Rambert y analyse en profond moraliste les impressions confuses que l'homme éprouve en se livrant au jeu salutaire des ascensions : il y indique du même coup, en quelques traits esquissés de main de maître, les éléments fondamentaux du paysage alpestre. *La Dent du Midi,* la belle cime blanche du Bas-Valais, occupe ensuite une place d'honneur; parmi les trois morceaux qui lui sont consacrés, il faut surtout mentionner le premier: *la Dent du Midi vue de la plaine,* modèle achevé de description pittoresque, où les détails locaux n'altèrent en rien l'harmonieuse ordonnance de l'ensemble. Deux études sur *Bex, Villars-Chésières,* et plusieurs récits de courses ou de chasse complètent le volume.

Dans *la Suisse centrale,* nous trouvons trois monographies où le talent descriptif de Rambert se développe à l'aise : *Linthal et les Clarides, le Pilate et le Rigi, le Bristenstock. Le Rayon bleu,* outre plusieurs tableaux du genre où Rambert excelle, offre une touchante peinture de la vie pastorale dans le canton d'Uri. L'essai intitulé : *de Schwyz à Schwyz par Sion, Notes de voyage,* nous montre l'écrivain sous un nouvel aspect : observateur des hommes et des événements contemporains, esprit plein de bon sens, et singulièrement dégagé des préjugés de secte (voir surtout un curieux passage à propos du Pape, p. 244-246, et la charmante peinture de la société de Sion, p. 230 et suiv.).

Sous le titre d'*Études d'histoire naturelle,* les éditeurs ont réuni dans un troisième volume quatre morceaux de longueur inégale: *les Plantes alpines* (1865), suite de gracieux tableaux de la vie végétale dans les Alpes; *la Flore suisse et ses origines* (1880), excellent exposé des recherches de M. H. Christ; *la Question du Foehn* (1868), suivie d'un appendice dans lequel M. H. Dufour indique la solution définitivement donnée à cet important problème météorologique; enfin *le Voyage du glacier* (1867), avec une *Note* de l'auteur sur *la Littérature glaciaire.* Rambert avait un goût très vif pour la botanique; aussi lui a-t-il attribué la part du lion dans ce recueil; et c'est tant mieux, car jamais les grâces et les richesses du règne végétal ne s'étaient vues chantées d'une manière plus charmante, depuis les beaux jours de Bernardin de Saint-Pierre.

Bien que n'étant pas lui-même un savant, Rambert possédait au plus haut degré le talent du vulgarisateur, dans la meilleure acception du mot : la clarté du style est sa qualité maîtresse ; mais, tout en restant précis, l'écrivain vaudois sait parler à l'imagination et au cœur : dans ces tableaux si vrais des grandes scènes de la nature, on sent une âme ardente et sympathique, ouverte à toutes les impressions de l'art et de la poésie. Aussi la seconde édition des *Alpes suisses* mérite-t-elle de devenir classique auprès de tous les amis de la montagne — et ils sont nombreux, même en France, dans ce siècle des *Clubs alpins*. Trois volumes restent encore à paraître : ils comprendront les *Nouvelles*, les *Études d'histoire nationale* et les *Études de littérature alpestre*. Il sera certainement curieux de retrouver le talent si souple de Rambert, mis cette fois au service du romancier, du patriote et du critique.

EMM. DE MARGERIE.

La Russie et l'Église universelle, par VLADIMIR SOLOVIEV. 2e édition. Paris, A. Savine, 1889, in-12 de LVII-336 p. — Prix : 3 fr. 50.

Voici une nouvelle étude de l'auteur de *l'Idée russe* dont nous avons parlé en son temps et qui se rapporte, aussi bien que celle-ci, à la grande question de la réunion des Églises, objet constant de ses préoccupations et thème favori de ses écrits. Nulle part encore, que je sache, ses sentiments catholiques n'ont été manifestés avec autant de franchise et de fermeté que dans le présent ouvrage : témoin la belle profession de foi qu'on lit à la fin de l'introduction. Il y déclare solennellement être membre de l'Église universelle, seule vraie et orthodoxe, reconnaître pour juge suprême en matières religieuses l'apôtre saint Pierre vivant dans ses successeurs, et infaillible quand il parle *ex cathedra* (p. 112, 120) ; il ajoute même que l'infaillibilité papale avait été proclamée en face de l'Église entière quatorze siècles avant Pie IX de glorieuse mémoire, dans les écrits et les actes de saint Léon le Grand (p. 182). Il admet également le dogme de la procession du Saint-Esprit, du Père et du Fils, ainsi que celui de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie. C'est assez dire l'esprit dans lequel est écrit son livre, dont toutes les pages portent le cachet d'une profonde conviction catholique.

Le présent ouvrage est le résumé d'une œuvre plus étendue en langue russe, et à laquelle M. Soloviev travaille depuis sept ans, mais qui n'a pu paraître dans son pays; le premier volume, publié à Agram (en Croatie) en 1887, a été interdit par la censure russe. Dès lors, il lui a semblé qu'une publication française de son travail abrégé serait le moyen le plus efficace de faire entendre la vérité à un public plus vaste. C'est à dessein que le nom d'« universelle » est donné à l'Église au frontispice et qu'il est employé dans le texte du livre de préférence

à celui de « catholique, » sans l'exclure entièrement. L'auteur avait probablement en vue son pays, dont l'Église dominante s'arroge non seulement le titre d'orthodoxe, mais encore celui de catholique, en le prononçant différemment (cafolique). Le terme d' « universelle » écarte cette confusion ainsi que toute amphibologie ou allusion au rite, à la nationalité, à la situation géographique; il n'a rien d'équivoque, ni d'étranger à l'oreille russe, habituée à entendre chanter dans le *Credo* le mot *sobornaïa,* qui serait parfait s'il signifiait l'universalité à l'exclusion de tout autre sens. » En attribuant à la véritable Église la prérogative inaliénable de catholicité, M. Soloviev proteste aussi contre l'école slavophile et son représentant, feu Khomiakov, sophiste consommé, qui ne voyait dans la vraie Église qu'une « synthèse » spontanée et intérieure de l' « unité et de la liberté dans la charité, » et prétendait que cet idéal est réalisé dans l'Église orientale, agglomérat des églises nationales, indépendantes l'une de l'autre, et privées de tout centre vivant d'unité.

L'ouvrage de M. Soloviev se compose de trois livres dont le premier est polémique et critique, le second théologique et le dernier philosophique. Ils sont précédés d'une introduction assez étendue qui leur sert de préliminaire historique. Dans celle-ci l'auteur esquisse à grands traits les phases principales de l'Église en faisant resortir les tendances séparatistes des patriarches de la seconde Rome, transmises avec la religion chrétienne à l'Église russe, laquelle se dit, à son tour, troisième Rome, remplaçant la Rome papale, et qui a pleinement hérité du césaropapisme bysantin.

Tout en reconnaissant les immenses services rendus par la papauté à la société et la civilisation européenne, en soumettant à l'Église l'empire de Constantin d'abord, puis celui de Charlemagne, il estime que ces deux grandes expériences historiques accomplies par elle dans le monde gréco-romain et le monde franco-germain, prouvent par leur insuccès final la nécessité de reprendre avec un meilleur espoir l'œuvre de Constantin et de Charlemagne, et que la Russie, nation foncièrement religieuse et monarchique, est destinée à réaliser cette alliance organique des deux pouvoirs, spirituel et temporel, « sans confusion et sans division, à fournir ainsi à l'Église universelle le pouvoir politique qui lui est nécessaire pour sauver et régénérer l'Europe et le monde » (p. LIX). Mais quelle Russie? Est-ce la Russie actuelle avec son Église prétendue orthodoxe, où toute la vie chrétienne se renferme dans la piété personnelle, dans l'ascétisme inactif; qui est privée de toute indépendance pratique, descendue au rang d'un simple ministère des affaires spirituelles, régie par un fonctionnaire civil au nom du souverain qui, sans en être chef de droit l'est de fait, devenue purement nationale, telle enfin que l'a dépeinte feu

Aksakov, témoin nullement suspect, dans un tableau saisissant de vérité et fidèlement reproduit par notre auteur (p. 46-58). Assurément non. Ce ne peut être que la Russie redevenue partie organique du grand corps chrétien dont le souverain pontife est le chef visible.

Après avoir montré ce qui manque à la Russie de nos jours pour accomplir sa destinée historique, M. Soloviev expose, dans la seconde partie, les bases de l'unité universelle fondée par Jésus-Christ. Il résume d'une façon très heureuse la doctrine catholique sur la constitution monarchique de l'Église, sur la primauté de Saint-Pierre et de ses successeurs; dynastie spirituelle, substituée à celle des césars romains et autrement durable. Aux témoignages des Livres saints, des Pères, des penseurs éminents, déjà connus et tant de fois cités, il sait donner un attrait nouveau par des aperçus lumineux, par des considérations élevées et originales. Les écrits et les actes du pape Léon I, que l'Église orientale vénère comme saint aussi bien que l'Église catholique, ont particulièrement attiré son attention et lui ont fourni la démonstration la plus éclatante de la souveraineté spirituelle des papes et de leur infaillibilité doctrinale (p. 167-193).

Si le dogme de la papauté lui a demandé des développements exceptionnels, c'est que ce point de doctrine importe le plus. Les autres ne sont, à vrai dire, que des prétextes. Le pape, aux yeux des Russes, voilà l'ennemi. Toute leur orthodoxie et leur « idée russe » n'est au fond qu'une protestation contre l'autorité universelle du pape.

Je ne m'arrêterai pas sur la troisième partie de l'ouvrage consacrée aux considérations moitié philosophiques, moitié mystiques sur les analogies qui existent entre la Trinité sociale (sacerdoce, royauté et prophétisme) et la Trinité divine; d'autant qu'elle ne se rattache pas nécessairement au reste du livre.

Si la mission assignée à la nation russe est dans les vues de la Providence, il faut avouer que l'accomplissement en est encore très éloigné. La belle étude de M. Soloviev, dont nous recommandons vivement la lecture, justifie pleinement cette constatation ; mais en même temps elle fait mieux apprécier la grandeur de la tâche au service de laquelle il a mis les richesses de son brillant talent et les ardeurs de son âme croyante. J. Martinov.

La Révolution française et la Critique contemporaine, par Gaston Feugère. Paris, Lecoffre, 1889, in-18, xi-397 p. — Prix : 3 fr.

Titre excellent et très juste ! En face des diverses époques de la Révolution française, M. Feugère a placé les livres originaux qui les ont étudiées, il en a extrait le suc, et il a pu mettre la vérité en regard de la légende. Aux détracteurs de l'ancien régime, il oppose les *Assem-*

blées provinciales de M. Léonce de Lavergne; aux apologistes de la Constituante et de la Législative, les études de M. Taine. M. Wallon l'arme contre la Terreur, M. Edmond Biré contre les Girondins, M. Sorel sur la politique extérieure de la Convention. Il trouve encore des arguments chez Mallet du Pan, chez M. Choquet et M. Camille Rousset. Chose rare chez beaucoup! il n'hésite pas à pousser jusqu'au Directoire et à dénoncer cette seconde Terreur qu'on avait oubliée ou voulu faire oublier. Je cite des noms, comme le fait M. Feugère; mais son œuvre, pour s'appuyer de quelques autorités, n'en a pas moins un caractère très personnel. Il n'usurpe pas sur autrui : sa conviction le rend maître des idées mêmes qu'il paraît emprunter. C'est un esprit qui s'ouvre à la vérité, qui l'accueille avec joie et qui la répand généreusement. Il est, du reste, une originalité qu'on ne saurait refuser à M. Gaston Feugère : c'est d'avoir aperçu et suivi l'histoire de l'Église pendant la Révolution, depuis la Constitution civile du clergé jusqu'aux persécutions du Directoire. Il y a longtemps que l'abbé Grégoire se plaignait avec amertume que les historiens de la Révolution la renfermassent dans des récits de batailles ou dans les luttes de Robespierre contre les Girondins et contre tant d'autres. L'âme religieuse de la France a aussi son histoire qu'on néglige, qu'on laisse de côté, qu'on voudrait effacer. M. Gaston Feugère l'a compris. Il a rendu à la Constitution civile sa grande place ; il l'a dénoncée comme l'origine des violences révolutionnaires; il a montré la lutte de la Convention contre l'Église, celle du Directoire contre les malheureux prêtres qui disputaient les âmes à sa tyrannie. Nous serions trop heureux si, grâce à des critiques autorisés, comme l'est M. Feugère, cette histoire ecclésiastique, si glorieuse pour le clergé de France, sortait des livres spéciaux pour prendre la place qu'elle mérite dans l'histoire générale.

La seconde partie de ce livre est consacrée à diverses études sur la Révolution. Nous y avons remarqué surtout celles que l'auteur a consacrées à Rivarol, à Brissot, à la duchesse de Tourzel et à l'histoire de l'émigration, de M. Forneron. Sur ce dernier, il fait avec raison bien des réserves : en fait-il assez? Citons enfin le dernier chapitre sur l'éducation morale et civique pendant la Révolution.

VICTOR PIERRE.

Profils étrangers, par VICTOR CHERBULIEZ, de l'Académie française. Paris, Hachette, 1889, in-12 de 356 p. — Prix : 3 fr. 50.

On lira avec plaisir et profit le recueil où M. Cherbuliez réunit les études qu'il a successivement publiées dans la *Revue des Deux Mondes,* sur quelques personnages marquants de l'étranger. L'auteur ne se borne pas à analyser, à critiquer les ouvrages y relatifs : il y joint ses propres appréciations sur les personnes, et c'est là, à mon avis, que

gît la principale valeur de son livre. Je ne puis mieux faire ressortir le genre d'intérêt de cette publication qu'en rapportant ici quelques jugements de M. Cherbuliez sur une individualité des plus marquantes. « M. de Bismarck, dit-il, s'affranchissant de toute vaine superstition, a considéré la politique comme l'application la plus élevée de l'art de fabriquer et de conclure de bons marchés. Le fond de ce grand homme d'État est un hobereau de la marche de Brandebourg... D'un gentilhomme campagnard de la Marche, qui a l'esprit des affaires, il ne faut attendre qu'il mette jamais du sentiment dans la politique ; qu'il mêle des émotions, des attendrissements à ses calculs, qu'il use de la victoire en grand seigneur, en bon prince, qu'il ait des égards pour ses victimes. Les paysans ne s'attendrissent jamais, et il est permis de croire qu'un hobereau prussien est le moins sentimental des hommes, le plus disposé à considérer la générosité chevaleresque comme une faiblesse indigne d'un baron qui se respecte... Il s'est imaginé que la force et la ruse finissent par avoir raison des consciences, et le parti catholique a résisté victorieusement à ses assauts. Qu'on soit catholique ou libre-penseur, ce spectacle est réjouissant... Le Dieu de M. de Bismarck lui ressemble... C'est Odin, le destributeur des royaumes accompagné de ses deux corbeaux » (p. 34 à 43).

L'auteur ajoute que M. de Bismarck ne s'inspire que de ses idées particulières et qu'il les a imposées à sa nation par la force de sa volonté. Je vois en lui, tout au contraire, l'esprit le plus docile à l'impulsion des milieux et à l'entraînement des circonstances. C'est la seule explication qui réserve la bonne foi d'un homme qui a varié d'un pôle à l'autre. La diète de Francfort, le Danemark, les Polonais, le mariage religieux ont eu leur plus intrépide avocat en ce même Bismarck, qui depuis... Je préfère le Bismarck de la première manière, le Bismarck « historique et chrétien. » Et je me demande souvent ce que l'Allemagne eût perdu à conserver intact et immaculé le vaillant hobereau, qui, seul, abandonné par son roi, lançait à une chambre affolée de faux libéralisme, cet énergique défi : *Etiam si omnes, ego non !*

Signalons spécialement les études relatives à lord Beaconsfield, « cet ambitieux de grande race et de haut vol, » au comte de Beust et, dans un autre ordre d'idées, celle qui concerne Hégel. M. Cherbuliez dit de M. Crispi : « Son plus grand ennemi fut son orgueil. » Il ajoute : « Quand on a été jacobin, il en reste toujours quelque chose (p. 255 et 261). » L'auteur des *Profils* eût été plus franchement sympathique à Gordon, s'il l'eût connu personnellement.

A. D'AVRIL.

BULLETIN

La Vérité sur les écoles maçonniques et les écoles chrétiennes, par Un curé. Paris, Haton, 1889, in-18 de 69 p. — Prix : 0 fr. 30.

Excellent opuscule de propagande par ce temps d'école laïque et d'enseignement sans Dieu. L'auteur y fait connaître la vérité sur les écoles maçonniques, fait voir ce qu'est l'instruction obligatoire, gratuite et laïque, et en fait toucher du doigt les conséquences au point de vue de l'individu, de la famille et de la patrie. Les écoles chrétiennes apparaissent sous un tout autre aspect; aussi le lecteur n'aura-t-il aucune peine à se décider quand il s'agira de choisir entre les unes et les autres. De ce parallèle, l'auteur tire d'ailleurs des conclusions de nature à éclairer l'esprit des uns, à diriger la conduite des autres, à raffermir le courage de tous. P. TALON.

Le Petit Jardin, par D. BOIS, aide-naturaliste au Museum. Paris, J.-B. Baillière, in-12 de 352 p., orné de 149 fig. dans le texte. — Prix : 4 fr.

Le Petit Jardin est un ouvrage pratique. Il est destiné aux amateurs qui veulent s'occuper eux-mêmes de créer, planter, entretenir et surveiller le jardin qui dépend de leur habitation. Tout d'abord sont résumées les notions nécessaires sur le sol lui-même, les engrais et les instruments usuels de jardinage. L'auteur aborde ensuite ce qui concerne les opérations de la culture de cette terre qui réclame des soins spéciaux. Suivent les conseils pratiques sur les semis, la plantation ou la multiplication des plantes et la taille des arbres. D'autres parties complètent cette première. L'une s'occupe du jardin d'agrément qu'il faut dessiner et orner avec goût par un choix judicieux des plantes, des fleurs et des arbres. Une autre décrit les dispositions à donner au potager et au fruitier, en indiquant les meilleures espèces de légumes et de fruits, ainsi que les conseils qui concernent leur culture particulière. Enfin l'ouvrage se termine par un calendrier des travaux à effectuer et quelques pages pleines d'indications utiles sur les maladies des plantes, les parasites végétaux et les insectes nuisibles qui les attaquent, ainsi que les meilleurs moyens de les détruire. En résumé, ouvrage utile et usuel. G. DE S.

Le Développement de l'image latente, par A. DE LA BAUME-PLUVINEL. Paris, Gauthier-Villars, 1889, in-18 de VIII-116 p. — Prix : 2 fr. 50.

Traité pratique du développement. *Étude raisonnée des divers révélateurs et de leur mode d'emploi,* par ALBERT LONDE. Paris, Gauthier-Villars, 1889, in-18 de X-84 p. — Prix : 2 fr. 75.

Si ces deux ouvrages étaient du même auteur, on pourrait les considérer comme les deux parties d'un même livre : la partie théorique et la partie pratique. Dans le premier, M. A. de la Baume-Pluvinel nous initie à la théorie des opérations photographiques, en nous donnant une explication rationnelle et technique des phénomènes qui se produisent au sein des couches sensibles et des bains révélateurs. Les photographes de profession et les amateurs sérieux trouveront dans ce livre la réponse à de nombreux pourquoi qu'ils se sont adressés bien souvent. La question théorique est traitée pour tous les développements connus. Un chapitre spécial donne la théorie du renforcement et de l'affaiblissement des clichés. L'ouvrage se termine par un appendice contenant la liste des corps simples considérés

en photographie, leurs symboles, équivalents et poids atomiques, leur solubilité, etc. Les jeunes amateurs seront peut-être effrayés par les formules chimiques qu'ils rencontreront dès les premières pages; cependant, si la théorie les effraie trop, ils trouveront aussi, dans ce livre, la partie pratique du développement et même des détails nouveaux qu'on ne s'attendrait guère à y rencontrer, par exemple, la manière de faire certaines solutions à doses fixes, sans se servir d'une balance, en considérant simplement la hauteur à laquelle doit s'élever le liquide dans le verre gradué, quand on y a ajouté le produit chimique.

Il existe déjà, sur cette question du développement, beaucoup de traités pratiques. A ce point de vue, le nouveau traité de M. A. Londe est excellent, et nous croyons pouvoir affirmer qu'il est le meilleur de ceux que nous connaissons. Aucun traité, mieux que celui-là, n'apprendra au débutant et à l'artiste le sens vrai et l'esprit de cette opération délicate que beaucoup d'amateurs regardent à tort comme accessoire et quelque peu empirique.—Qu'est-ce que le développement? Où développe-t-on? Avec quoi développe-t-on? Comment développe-t-on? Les réponses à ces quatre questions forment autant de chapitres, dont les deux derniers sont de beaucoup les plus longs en raison de leur importance. Signalons, dans le troisième chapitre, la question pratique du développement à l'acide pyrogallique qui est traitée de main de maître. Après l'avoir lue, aucun amateur, même des plus novices, ne résistera à l'envie d'essayer ce mode de développement si simple, si souple, si variable, s'adaptant si bien à tous les genres de clichés, depuis les instantanés jusqu'aux plus surexposés. Le révélateur à l'ordre du jour, l'hydroquinone, a aussi sa place dans ce chapitre. M. Londe ne s'enthousiasme pas de ce nouveau produit, parce qu'il ne lui reconnaît pas toutes les qualités qu'on lui a attribuées dès l'origine. Ses expériences personnelles lui ont démontré que ce révélateur ne se conserve pas indéfiniment, que son énergie ne dépasse pas celle des révélateurs aux carbonates, enfin qu'il n'est pas « automatique » et qu'il a besoin comme les autres d'être conduit avec le raisonnement. Le quatrième chapitre renferme la *Philosophie du développement*, c'est-à-dire le véritable esprit des formules et le rôle intelligent et raisonné que doit avoir l'opérateur pour obtenir de l'intensité et du détail dans les clichés. Les moyens d'arriver à ce résultat sont multiples et ont d'étroites relations avec le temps de pose, avec la nature des plaques et des objets à reproduire. En somme, l'automatisme du développement ne peut pas exister tant qu'on n'aura pas déterminé exactement « l'intensité lumineuse » pour en déduire la connaissance du temps normal de pose, qui servirait à fixer le temps normal de développement. Cet ouvrage est suivi de cinq phototypies de négatifs accompagnés de leurs positifs, parmi lesquels se trouvent, à côté d'un bon cliché, d'autres clichés ayant tel ou tel défaut : ce qui permet à l'amateur de reconnaître, à l'aide de notes critiques jointes à ces divers spécimens, ce qui sépare une épreuve passable d'une épreuve réellement bonne. J. P.

Les Merveilleuses aventures de Paul Félix sur terre et sur mer, racontées par P. Labbé, auteur de plusieurs ouvrages en vogue. Paris, chez l'auteur (s. d.), in-12 de 415 p. — Prix : 2 fr.

S'il est vrai, comme le dit l'auteur dans son prospectus, que le *Monde* et l'*Univers* ont signalé les mérites de *cette* (sic) ouvrage, ils ont eu bien tort : car il n'en a absolument aucun. Aussi, malgré l'épigraphe inscrite sur la

couverture, en tête et au dos du volume, j'espère bien que la mère n'en permettra pas la lecture à sa fille ; non pas qu'il soit mauvais, mais il est niais, aussi niais qu'un livre peut l'être, et j'estime que la lecture d'un livre niais est aussi malfaisante à l'esprit que celle d'un livre immoral est malfaisante au cœur. L'auteur n'a pas la moindre idée de ce que c'est que d'écrire en français, et il ne connaît ni les règles de la ponctuation, ni celles de l'orthographe. Les solécismes, les barbarismes et les platitudes sont vraiment en trop grande abondance dans son livre, et j'ai quelque honte à voir une étiquette morale et même catholique accolée sur une pareille ineptie. On me trouvera dur pour l'auteur : et pourtant j'ai conscience que l'auteur me devra quelque reconnaissance, si mon jugement sévère, mais juste, le guérit de la manie, sinon d'écrire, au moins de se faire imprimer.

P. TALON.

Mémoires des autres, par JULES SIMON. Paris, E. Testart, 1890, in-12 de 289 p. Illustrations de Noël Saunier, gravées sur bois par Charpentier, Méaulle et Quesnel. — Prix : 3 fr. 50.

Personne ne me croirait si je disais qu'il n'y a pas beaucoup de talent dans ce livre signé de M. Jules Simon. Mais me croirait-on davantage si je ne disais pas qu'il s'y trouve presque autant de perfidie que de talent, et que, sous la patte de velours de l'auteur, on sent trop souvent la griffe? Certes, *Patrie* est une charmante nouvelle qui rappelle les meilleures d'Alphonse Daudet ; *Hassam-Bey* fustige avec verve et finesse les hypocrisies libérales de nos gouvernants, et l'auteur déploie beaucoup de malice et de charmante fantaisie dans *Colas, Colasse et Colette.* Mais il y a dans *M. Antoine*, quelques pages perfides à l'adresse de la Restauration, et dans *Un Normalien en 1832*, à côté de jolis portraits finement gravés, on trouve des passages déplaisants, et l'auteur a une manière doucereuse et perfide de parler des choses et des hommes de la religion, qui témoigne de son ignorance en ces matières et ferait presque douter de sa bonne foi. Sauf quelques pointes contre l'Empire, que le souvenir de ce que nous avons vu depuis nous fait paraître bien surannées, sauf aussi quelques pages où l'auteur s'étale avec trop de complaisance, j'aime assez *Pierre Guérin*, étude fine et émue d'une vie longtemps égarée et malheureuse, qui finit par trouver sa voie. Mais le chapitre le plus émouvant de ces *Mémoires des autres*, c'est celui qui a pour titre : *Libert ;* toutefois le sujet en est un peu délicat et de telle nature qu'il ne serait peut-être pas prudent de laisser ce livre à la portée de toutes les mains. C'est là une histoire poignante et triste : il est difficile de concentrer plus d'émotion en si peu de pages. Voilà pour l'auteur : à l'éditeur, je n'ai à faire que des compliments : papier, impression, illustration, tout est charmant, et cette façon de le présenter contribuera certainement à la bonne fortune du livre.

P. TALON.

D'Alembert, par JOSEPH BERTRAND, membre de l'Académie française et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Paris, Hachette, 1889, in-12 de 206 p. — Prix : 2 fr.

Le d'Alembert de M. Joseph Bertrand est l'œuvre d'un homme d'esprit qui avait, pour traiter un pareil sujet, une indiscutable compétence. Avec cela on est toujours sûr de faire, sinon un chef-d'œuvre, du moins un livre instructif, intéressant et agréable à lire. C'est ce qui est arrivé cette fois. Sans doute, M. Bertrand me paraît avoir son héros en trop haute estime, mais c'est si naturel de sa part qu'on ne saurait le lui reprocher bien fort. Sans

doute encore, il parle sur un ton de badinage un peu déplacé des querelles religieuses sur la grâce et autres sujets qu'il traite volontiers de « bagatelles sacrées, » étant mal placé pour en comprendre la véritable signification et en saisir toute l'importance ; mais en somme il ne craint pas de blâmer, d'une façon un peu discrète, mais pourtant formelle, la déloyale campagne de d'Alembert contre les jésuites, et cela seul démontre qu'il a voulu faire un livre de bonne foi et d'impartialité. Le fait est en somme assez rare pour mériter d'être signalé. M. Bertrand ne s'est pas borné à présenter par ordre chronologique les faits qui composent la vie de J.-B. Lerond, dit d'Alembert. Il a fait autrement et mieux. Il a pris tour à tour son personnage sous ses divers points de vue, nous donnant ainsi comme une série de monographies, dont le héros, toujours le même, apparaît sous des aspects fort divers; nous voyons ainsi tour à tour : l'*Enfance de d'Alembert, d'Alembert et l'Académie des sciences, d'Alembert et l'Encyclopédie, d'Alembert et la Suppression des jésuites, d'Alembert et Frédéric, d'Alembert et Mademoiselle de Lespinasse.* Après cela on peut dire qu'on a vu d'Alembert sous toutes ses faces et on peut se flatter de le connaître. Un dernier chapitre contient deux portraits, fort bien peints ma foi! par d'Alembert, l'un de d'Alembert lui-même, l'autre de Mlle de Lespinasse. L'un et l'autre complètent heureusement l'étude de M. Bertrand et donnent une assez bonne idée du talent de son héros. P. TALON.

Voyages, études et travaux de A.-M. GRÉTRY, racontés par lui-même. Paris, Delagrave, 1889, in-16 de 320 p. — Prix : 1 fr.

Les voyages tiennent fort peu de place dans la vie de Grétry : il se contenta d'aller dans sa jeunesse étudier la musique à Rome. De là il vint à Paris d'où il ne sortit plus et où il fit représenter de nombreux opéras. Ce n'est donc pas d'explorations qu'il s'agit dans ce volume qui aurait pu être intitulé : *Mémoires de Grétry*. Il se divise en trois parties : dans la première, le célèbre compositeur raconte avec beaucoup d'entrain sa jeunesse et ses premières études; dans la seconde il expose comment il composa ses divers opéras: la troisième est consacrée à des dissertations philosophiques sur les diverses passions humaines avec applications à la musique. Grétry, en effet, se piquait de philosophie autant pour le moins que de science musicale, et, de fait, ses dissertations sont claires, saisissantes, et dénotent un rare esprit d'observation; le style en est remarquablement correct et même élégant. Malheureusement, il s'était laissé pénétrer par le scepticisme à la mode de son temps et son esprit naturellement religieux s'était faussé dans la fréquentation de Voltaire, de J.-J. Rousseau et de d'Alembert. Le nouveau volume de la collection Delagrave n'est donc pas à mettre entre toutes les mains; mais il intéressera vivement les personnes qui s'occupent de composition musicale. COMTE DE BIZEMONT.

Dauphiné et Savoie, par P. JOANNE. Paris, Hachette, s. d., in-32 de XXXII-514 p., avec 6 cartes, 4 plans, 4 panoramas. — Prix : 6 fr.

Dernièrement (t. LVI, p. 468) le *Polybiblion* signalait comme défectueux et inexplicable le plan adopté par les auteurs du *Guide du Haut-Dauphiné.* N'avaient-ils donc pas sous les yeux les ouvrages d'Adolphe Joanne dont la science était si sûre et la méthode si éclairée, si judicieuse?

L'éloge de cette remarquable collection des *Guides-Diamant* n'est plus à

faire. Dans le présent volume, on reconnaît toujours la main du maître, sa netteté, sa concision, son art d'être à la fois sobre et complet, et il faut féliciter M. Paul Joanne d'avoir aussi sagement continué l'œuvre. Ajoutons que le volume est enrichi de plans et de cartes qui ne laissent rien à désirer. Un ouvrage de cette étendue peut donner lieu à quelques critiques de détail sans grande importance. Notons cependant que la liste des guides a valu à l'un de nos amis quelques mécomptes lors d'un récent voyage : à Vallouise, le guide Engilberge est mort depuis dix ans, et il convenait de signaler les frères Estienne comme le remplaçant avantageusement; à la Chapelle, le guide Armand est également mort, et depuis six ans. Enfin à la Grave, nous voyons indiqué le porteur Aristide Pic, qui n'a jamais eu de livret, et signalé comme porteur le jeune Hippolyte Pic qui a pris le premier rang en qualité de guide auprès de son père Émile. Cela sera facile à rectifier dans les éditions futures. LA GRETTE.

Guide du pèlerin au cimetière de Calliste, par l'abbé A. PILLET, professeur aux facultés catholiques de Lille. Lille, Société Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer, in-18 de 147 p. — Prix : 1 fr. 50.

Voici un très bon guide au cimetière de Saint-Calliste, donnant une idée exacte des catacombes en général et de celui-ci en particulier. Quarante pages sont consacrées à parler des sépultures chrétiennes, du terrain où furent creusés à Rome les cimetières, des différents cimetières, de leur origine chrétienne, de leur publicité sous la domination des Empereurs. En cent pages nous avons la description du cimetière de Saint-Calliste, de la crypte pontificale, de la chambre des Sacrements, du tombeau de saint Corneille, etc... Des gravures insérées dans le texte reproduisent les principales peintures conservées dans le cimetière dont la description est donnée dans le texte. On lira ce livre avec profit. H. DE L'É.

Louis XII, Anne de Bretagne, la Guerre de Milan et le Traité de Grenade (*1498-1501*). *Extraits du Cérémonial français, etc.*, publiés par M. B. ZELLER, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, répétiteur à l'École polytechnique. Paris, Hachette, 1889, petit in-16 de 170 p. et 10 grav.

Louis XII, père du peuple, et le Cardinal d'Amboise (*1504-1508*), par le même. *Ibid.*, 1889, petit in-16 de 176 p. et 18 grav.

François Ier, Marignan, l'Élection impériale (*1515-1521*), par le même. *Ibid.*, 1889, petit in-16 de 180 p. et 30 grav.

François Ier, Charles-Quint et le Connétable de Bourbon, *Biagrasso, La Bicoque* (*1521-1524*), par le même. *Ibid.*, petit in-16 de 192 p. et 11 grav.

Captivité de François Ier, *Pavie et Madrid* (*1524-1526*), par le même. *Ibid.*, petit in-16 de 184 p. et 13 grav. — Prix de chaque vol. : 0 fr. 50.

Plusieurs des fascicules de la collection de M. Zeller examinés dans notre dernier article (LV, 365, 366) comprenaient la fin du XVIe et le commencement du XVIIe siècle ; les récents fascicules parus nous ramènent au début du XVIe siècle. Nous ne voyons pas très bien pour quel motif l'éditeur ne suit pas dans son travail un ordre rigoureusement chronologique; il nous semble que la préparation de ces éditions en serait plus facile et leur lecture plus profitable. Pour les règnes de Louis XII et de François Ier, M. Zeller a donné principalement des extraits du *Cérémonial français*, des *Mé-*

moires de Saint-Gelais, de Jean d'Auton, du Loyal Serviteur, du *Panégyrique de Louis de la Trémouille* de Jean Bouchet, des *Mémoires* des frères Martin et Guillaume du Bellay, etc. Nous avons vu avec plaisir l'éditeur faire aussi des emprunts à l'excellent ouvrage de M. Bernard de Mandrot sur *Imbert de Batarnay, seigneur du Bouchage,* à l'*Histoire du* XVIe *siècle en France,* de M. P. Lacroix. Constatons aussi quelques améliorations : M. Zeller signale parfois la meilleure édition à consulter et indique la source de quelques-unes de ses notices; il ajoute même des renseignements sur les ouvrages récents qui peuvent être utiles. La guerre de Cent ans est depuis longtemps terminée, il n'est pas encore question des guerres de religion; la France entière a les yeux tournés du côté de l'Italie et de l'Empire. Sur ces questions de politique extérieure, il y a moins de divergences entre les opinions des chroniqueurs; aussi l'accord est-il moins difficile à faire entre leurs récits que pour la période qui précède et celle qui va suivre.

M. B. Zeller dit quelque part dans la brochure consacrée aux premières années du règne de François Ier, *Marignan, l'Élection impériale, 1515-1521* (p. 170), que des recherches récentes ont confirmé l'identification du Loyal Serviteur avec Jacques de Mailles, proposée par le P. Lelong, et renvoie à ce sujet à l'édition de l'*Histoire de Bayard,* donnée en 1884, par M. Lorédan Larchey. Il nous semble bien que cette identification avait déjà été acceptée en 1828 par M. A. de Terrebasse, auteur d'une vie de Bayart, plusieurs fois réimprimée, et qu'elle a été définitivement établie en 1878, par M. J. Roman dans son édition du Loyal Serviteur, publiée sous les auspices de la Société de l'histoire de France. Quelques gravures de ces petits fascicules nous ont paru moins heureusement choisies et moins bien exécutées que dans les précédentes; mais il y en a d'excellentes et l'ensemble, sous ce rapport, reste satisfaisant. A. L. V.

Mémoires sur la Bastille, par LINGUET et DUSAULX, publiés avec une préface, notes et tables, par H. MONIN. Paris, Jouaust, 1889, petit in-18 de LI-297 p. — Prix : 3 fr.

Sous ce titre : *Mémoires sur la Bastille et la détention de l'auteur dans ce château royal,* le bruyant personnage qui avait nom Linguet a écrit un plaidoyer double : l'un pour lui-même, sans intérêt, sans style; l'autre contre la Bastille, où quelques renseignements peu certains sont mêlés d'une perpétuelle déclamation. Il n'y a rien à apprendre, ou bien peu de chose, et la lecture en est fastidieuse. Du temps où la Bastille existait encore comme prison d'État, on ne croyait pas Linguet : quel fond ferons-nous donc sur lui aujourd'hui? M. Monin a cru devoir mettre en tête de cette publication une notice sur la Bastille. Il y ménage Étienne Marcel, il y traite avec dédain nos rois du XIVe et du XVe siècle. Il le doit bien ; la publication dont nous parlons n'est-elle pas faite sous des patronages républicains? Eh bien! soit; qu'on attaque la Bastille et le régime des lettres de cachet : il n'y a personne pour y contredire; mais on comprend que les gens de lettres du dernier siècle, même ceux qui ont été mis à la Bastille, n'en aient pas dit trop de mal. Linguet s'en est plaint à pleine voix, comme un journaliste; mais lequel des deux régimes lui a été le plus clément, de celui qui l'a maintenu dix-huit mois en prison, ou de celui qui, paré de tous les droits de l'homme et du citoyen, lui a fait expier sur l'échafaud, par une condamnation sommaire, le 27 juin 1794 (*sic!* pourquoi ne pas dire *messidor an II?*), le crime d'avoir demandé à défendre Louis XVI ? — Les notes de Dusaulx, dans leur allure modeste, ont bien plus d'intérêt historique. Par lui-même, Dusaulx était un mince personnage : on n'a pas

oublié sa traduction de Juvénal ; mais son rôle comme représentant de la commune de Paris et comme commissaire du comité de la Bastille n'a eu aucun relief, sinon à ses yeux. Laissons son rôle, très effacé, et il n'y a qu'à l'en féliciter, et gardons ses notes. Il les a baptisées un peu pompeusement *l'Œuvre des sept jours*, c'est-à-dire du 12 au 18 juillet : ce sont les préparatifs de la prise de la Bastille, l'acte lui-même et ses suites. Le récit est mené méthodiquement, avec sincérité : « Comme Jean Dusaulx, avec sa bonhomie et sa parfaite sincérité, nous repose de Linguet! » Ainsi dit, et avec grand'raison (p. XXXVIII), M. Monin. Tout modéré qu'il fût, et bien que Marat l'eût un peu couvert de sa protection, le commissaire du comité de la Bastille n'en subit pas moins une détention de treize mois, qui, pour n'être pas ordonnée par une lettre de cachet, n'en était pas moins arbitraire. On lit avec fruit son récit ainsi que les notes qu'il y a jointes, et j'en dirai autant de celles qu'a ajoutées M. Monin. VICTOR PIERRE.

1789. — Versailles pendant la session des États généraux (5 mai — 6 octobre), par A. TERRADE et BATIFFOL, avec une préface par M. Édouard Charton, Versailles, Bernard, 1889, in-18 de IV-95 p. — Prix : 1 fr. 50.

MM. Terrade et Batiffol ont publié en 1889, dans un journal de Versailles, des Éphémérides qui, revues, corrigées, coordonnées, sont devenues le petit livre dont nous donnons ci-dessus le titre. C'est un travail soigné et qui trahit une érudition plus scrupuleuse qu'il n'est d'usage d'en mettre dans des Éphémérides. On y trouvera même des anecdotes inédites. Était-ce la peine de demander à M. Édouard Charton une préface, qui ne pouvait manquer d'être insignifiante et qui donne à l'opuscule plus de couleur politique qu'il n'est nécessaire? C'est ainsi qu'une ou deux pages (mais c'est tout) paraissent un hommage à l'auteur de la préface. Elles étaient au moins inutiles. V. P.

Les Girondins, *leur vie privée, leur vie publique, leur proscription et leur mort,* par J. GUADET, neveu du représentant. Nouvelle édition. Paris, Perrin, 1889, gr. in-18 de XV-456 p. — Prix : 4 fr.

Ce livre a eu son temps d'utile à-propos, lorsque, succédant immédiatement à l'*Histoire des Girondins*, de Lamartine, il opposait à cette éclatante fantaisie littéraire le simple exposé de faits moins brillants mais plus vrais. La partie purement historique a gardé à peu près sa valeur. Il n'en est pas de même de la partie apologétique : on a, depuis, serré de trop près l'histoire de la Législative et de la Convention pour ne pas faire peser sur les Girondins des responsabilités très graves que leur génie oratoire ne diminue pas. Il n'y a pas lieu de revenir ici sur cette question ; d'ailleurs, n'est-elle pas tranchée? Bornons-nous à signaler la nouvelle édition de cette publication, honorable à tous égards pour son auteur, et qui, après tout, forme une pièce importante dans le dossier des Girondins. V. P.

Remarques sur l'Exposition du Centenaire, par le Vte E.-M. DE VOGÜÉ, de l'Académie française. Paris, Plon et Nourrit, gr. in-18 de III-291 p. — Prix : 3 fr. 50.

C'est un humoriste, un curieux, un indépendant qui s'est promené dans l'Exposition. Il ne s'inquiète pas des vues politiques qu'ont pu avoir les organisateurs : en présence de ce grand effort du travail national, il admire

et il explique ses admirations. La galerie des machines, les deux grandes galeries parallèles témoignent pour lui d'une alliance désormais scellée et nécessaire entre l'ingénieur et l'architecte; les revêtements de faïence dont les toitures sont couvertes le séduisent et lui rappellent la Perse et l'Orient d'où il revient. Il s'arrête dans nos salles de peinture, et, pour plus de liberté dans ses jugements, il introduit quelque Sarmate qui use — et qui abuse peut-être — de la fantaisie; la gloire de l'école française n'en souffre pas ; mais pourquoi ces éloges excessifs de l'école anglaise? Au milieu des inventions et des découvertes, il découvre un jeune Sibérien, grand inventeur, lui aussi, dans son village, et qui, comme Pascal, eût retrouvé les théorèmes d'Euclide; il a voulu parcourir l'Europe pour étudier et contrôler ses inventions. Hélas! que de brevets déjà pris! que de désillusions! Il vient à Paris, il vit à l'Exposition; c'est bien pis encore. Mais n'aura-t-il pas la consolation d'adapter aux modestes besoins de son village nos inventions compliquées, et de les mettre, avec plus de simplicité, à la portée de ses compatriotes? Ce livre a paru par fragments pendant l'Exposition ; mais il peut lui survivre. Cette Exposition, nous l'avons encore présente aux yeux, et d'ailleurs on nous en conservera de beaux restes. Ce qui nous manque, c'est de savoir formuler des jugements, c'est de savoir tirer des inductions pour l'avenir du long et multiple spectacle que nous avons eu l'été dernier. L'Exposition a été un phénomène, qui a dû laisser des traces, non seulement dans le monde matériel, mais dans le monde moral. M. de Vogüé ne s'est pas refusé à donner son avis sur les progrès matériels : c'est par la Tour Eiffel qu'il a commencé; mais les considérations morales abondent surtout dans son livre. C'est par là qu'il restera curieux à lire et à consulter, même l'Exposition disparue, sans compter qu'en outre de l'initiative et de l'originalité des jugements, l'esprit y assaisonne toujours le bon sens.

VICTOR PIERRE.

Mes petits Papiers, par HECTOR PESSARD. *Deuxième série, 1871-1873.* Paris, Quantin, 1888, in-12 de 332 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Hector Pessard a du talent, il écrit avec verve; habile à draper les personnages mis en scène, il jette tour à tour sur eux le blâme ou l'éloge avec une désinvolture vraiment merveilleuse. Nous avons sous les yeux des articles de journalistes aux belliqueuses allures: nous n'avons pas la page dictée par un impartial historien. Je me trompe cependant, car l'auteur de cet écrit n'a pas grande idée des fédérés parisiens de la Commune; lorsqu'il écrit : « à l'exception de quelques sectaires convaincus, c'étaient ou de pauvres niais ou de malfaisants personnages, » il est assez dans le vrai. Il trouve faux et absurde de voir en eux des martyrs, mais il pense également que « les fautes de l'Assemblée nationale allaient permettre de trouver des circonstances atténuantes à l'insurrection. » Ce qui s'était passé à Bordeaux, dit-il, lui « avait inspiré des doutes sérieux sur le patriotisme et l'intelligence des élus du peuple, » et alors il bafoue les membres de la majorité royaliste en les appelant plus ou moins spirituellement des « machiavels départementaux, » des « myrmidons parlementaires embarrassant les jambes de M. Thiers du fil blanc de leurs malices. » L'auteur peut les appeler des hallucinés, mais lorsqu'il écrit qu'ils « avaient tous oublié Paris et la France et l'Allemagne, » il leur jette une injure, car, c'est précisément parce qu'ils avaient présents à la pensée et Paris et la France à sauver de la Commune et de l'Allemagne qu'ils voulaient relever la monarchie; ils savaient qu'en 1814 et en 1815 elle avait préservé le pays des

exigences des Prussiens, en donnant de suite des alliés au roi de France. Le ridicule est une arme très souvent employée par M. Pessard contre ses adversaires : admirateur de M. Thiers républicain, chaque fois qu'il rencontre des monarchistes, il s'échauffe contre eux ; à son ton plaisant ou railleur, on peut reconnaître un satirique, mais si un satirique n'est pas tenu à trop d'équité, encore faudrait-il qu'il respectât dans son langage ce qui semble à tout le moins devoir être respecté. Ainsi appeler M. le comte de Chambord « un document historique à deux jambes et à belle barbe paraissant ne causer sérieusement qu'avec le Saint-Esprit, » est à coup sûr une faute contre le goût littéraire, aussi bien que contre l'histoire. L'adversaire politique peut combattre l'homme, mais s'il se permettait une telle licence de paroles, le littérateur devait l'éviter. J'ai indiqué ce qui me semble regrettable dans le livre de M. Pessard, j'ai dit aussi le talent dont en général il fait preuve dans une narration vive et animée sur le mouvement politique pendant les trois années de 1871 à 1873. On y voit les sentiments d'un groupe de républicains : à ce titre c'est une page d'histoire.

H. de l'É.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. John Westland Marston, docteur en droit et l'un des premiers écrivains dramatiques de l'Angleterre contemporaine, est mort à Londres le 6 janvier. Né à Boston (Lincolnshire) le 30 janvier 1819, il fut envoyé par son père, à l'âge de 21 ans, à Londres, pour étudier le droit sous la direction d'un de ses oncles, solicitor dans cette ville. Son tempérament de poète et d'artiste ne put s'accommoder de la vie qu'il menait, et, aussitôt son stage terminé, il se donna tout à la littérature. Il est connu par sa tentative de créer un genre dramatique national et par les nombreuses pièces qu'il donna, parmi lesquelles il convient d'indiquer : *The Patrician's daugther* (1841); — *The Heard and the world* (1847); — *Strathmore* (1849); — *Ann Blake* (1852). On cite encore de lui *Philip of France,* tragédie; — *A dif's ransom,* roman, dont il a ensuite tiré une pièce ; — *Borough politics,* comédie en deux actes; — *A Hard Struggle,* en un acte. Il est aussi l'un des auteurs de *Trevanion or the false position,* pièce célèbre en trois actes. En 1842, il réunit en volume quelques poésies dont la plus importante est intitulée *Gerald.* Parmi ses romans, une mention spéciale est due à : *A Lady in her own right.* M. Marston était l'un des directeurs du *National Magazine* et l'un des collaborateurs de l'*Athenæum,* auquel il a donné sa plus célèbre pièce lyrique : *Death Ride at Balaclava.*

— M. Victor-Jakowlewitsch Bunjakowsky, président d'honneur de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, est mort le 12 décembre à l'âge de 85 ans. Il étudia successivement à Cobourg, à Lausanne et à Paris où il prit en 1825 le grade de docteur ès sciences mathématiques. De retour dans son pays, il enseigna dans diverses écoles militaires, à l'École de marine, à l'institut minéralogique et à l'École des ingénieurs. Il ne tarda pas à devenir professeur de l'Université. Dès l'âge de 24 ans ses travaux avaient assez attiré l'attention sur lui pour que l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg se soit fait honneur de le nommer membre extraordinaire. En 1836, il en devint membre ordinaire. Parmi ses travaux les plus importants, on cite un *Dictionnaire des mathématiques pures* et un traité des *Principes de la théorie des probabilités mathématiques* qui reste son œuvre ca-

pitale. Bunjakowsky est l'inventeur du planimètre, du pantographe et de quelques instruments de calcul.

— La théologie protestante a fait une perte importante dans la personne de M. Karl-August HASE, professeur à l'Université d'Iéna, mort le 3 janvier dans sa 90e année. Après avoir terminé à Erlangen ses études commencées à Leipzig, il enseigna la théologie comme *privat dozent* à Tubingue (1823). Un cours qu'il fit à Leipzig, en 1828, sur la vie de Jésus, attira sur lui l'attention et le fit appeler à enseigner la théologie à l'Université d'Iéna, où il resta depuis lors. Nous donnons la liste de ses principales publications. *Des alten Pfarrers Testament* (Tubingue, 1824, in-8); — *De fide libri duo* (Tubingue, 1824, in-8); — *Lehrbuch der evangelischen Glaubenslehre* (Leipzig, 1827-1828, 3 vol. in-8); — *Libri Symbolici ecclesiae evangelicae* (Leipzig, 1827, 2 vol. in-12); — *De jure ecclesiastico commentarii historici* (Leipzig, 1828, in-8); — *Hutterue rediviuns oder Dogmatik der evangelisch lutherischen Kirche* (Leipzig, 1829, in-8); — *Das Leben Jesu* (Leipzig, 1829, in-8); — *Kirchengeschichte* (Leipzig, 1834, in-8); — *Confessio fidei ecclesiae* (Leipzig, 1836, in-8; 11e éd. 1886); — *Das junge Deutschland* (1837, in-8); — *Lehrbuch der evangelischen Dogmatik* (Leipzig, 1838, in-8); — *Die beiden Erzbischöfe* (Leipzig, 1839, in-8); — *Die deutsche Kirche und der Staat* (Leipzig, 1839, in-8); — *Das gute alte Recht der Kirche* (Leipzig, 1847, in-8); — *Die evangelische protestantische Kirche des deutschen Reichs* (Leipzig, 1849, in-8); — *Neue Propheten* (Leipzig, 1851, in-8); — *Die Entwicklung des Protestantismus* (Leipzig, 1855, in-8); — *Jenaïscher Fichte-Büchlein* (Leipzig, 1855, in-8); — *Die tübinger Schule* (Leipzig, 1855, in-8); — *Franz von Assisi* (Leipzig, 1856, in-8); — *Das geistliche Schauspiel* (Leipzig, 1858, in-8); — *Der Papst und Italien* (Leipzig, 1861, in-8); — *Handbuch der protestantischen Polemik* (Leipzig, 1862, in-8); — *Caterina von Siena* (Leipzig, 1864, in-8); — *Ideale und Irrthümer* (Leipzig, 1872, in-8); — *Geschichte Jesu* (Leipzig, 1875, in-8); — *Des Kulturkampfes Ende* (Leipzig, 1878, in-8).

— M. l'abbé DUCROST, chanoine d'Autun, curé de Solutré, professeur de géologie à la Faculté catholique des sciences de Lyon, dont nous avons annoncé la mort, était connu pour ses importants travaux sur la célèbre station préhistorique de Solutré. Il a légué de belles collections et une importante bibliothèque aux facultés catholiques de Lyon. Voici ses principales publications : — *Études sur la station préhistorique de Solutré*, en collaboration avec le Dr Lortet, dans les *Archives du Museum d'histoire naturelle de Lyon* (T. I, 1re livr., 1872 ; in-4, 35 p. et 7 pl.) ; — *L'Age du moustier à Solutré*, dans les *Annales de l'Académie de Mâcon* (T. XII, 1875) ; — *Discours de réception à l'Académie de Mâcon*, dans les *Annales de l'Académie de Mâcon* (T. XIII) ; — *Un Poète mâconnais; l'abbé Manneveau* (1877, in-8) ; — *Rapports sur les fouilles de Solutré*, dans les *Annales de l'Académie de Mâcon* (T. II, 3e série, p. 406 et 487) ; — *Les Glaciers*, dans le *Bulletin mensuel des facultés catholiques de Lyon* (Nlle série, 7e année, juillet 1882) ; — *L'Homme quaternaire à Solutré*, dans la *Revue des questions scientifiques*, de Bruxelles (janvier 1882) ; — *Études paléophytologiques*, dans les *Annales de l'Académie de Mâcon* (T. IV, 3e série) ; — *De l'Évolution* (1884, in-8) ; — *Synthèse préhistorique*, dans la *Revue des questions scientifiques* (juillet 1884) ; — *Coup d'œil général sur l'époque néolithique* (1886, in-8) ; — *Une Cité préhistorique de l'âge de bronze ; les fouilles d'Hissarlik*, dans *la Controverse et le Contemporain* (1887) ; — *Le P'teu ou l'Eziau de Vregesson*, légende patoise (1888, in-8) ; — *L'Époque glaciaire* (1888, in-8) ; — *Les Sépultures de Solutré, réponse à M. de Mortillet*, extrait du *Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon* (1888, in-8) ; — *Le Caucase préhistorique, d'après*

M. Ernest Chantre, dans la *Revue des questions scientifiques* (juillet 1889) ; — *La Station de Solutré*, dans le *Congrès scientifique des catholiques* (1889, T. II).

— On annonce encore la mort : de M. le docteur Désiré Cauvet, pharmacien principal de l'armée, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, né à Agde (Hérault), en 1827, auteur de *Cours élémentaires de botanique* (1884, 2 vol. in-12) ; *Nouveaux éléments d'histoire naturelle médicale* (3e éd. 1885, 2 vol. in-12 avec 822 fig.) ; — de M. Combescure, professeur de calcul différentiel et intégral à la Faculté des sciences de Montpellier, mort dans cette ville le 2 janvier à l'âge de 64 ans ; — de M. le docteur Cosson, né à Paris, en 1819, savant botaniste, membre de l'Académie des sciences, auteur de remarquables ouvrages sur la flore de l'Algérie et des environs de Paris, mort le 31 décembre à Paris, à l'âge de 70 ans ; — de M. Jean-Baptiste Dausse, correspondant de l'Académie des sciences, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, auteur des *Études relatives aux inondations et à l'endiguement des rivières* (1872, in-4 avec 12 pl.), mort à Grenoble à l'âge de 89 ans ; — de M. Joseph Delaroë, ancien chef de bureau au ministère de l'intérieur, auteur de diverses ouvrages parmi lesquels on signale les *Patenôtres d'un surnuméraire*, mort à l'âge de 88 ans ; — de M. Diet, membre de l'Académie des beaux-arts, inspecteur général honoraire des bâtiments civils, ancien architecte en chef de la ville de Paris, mort à l'âge de 62 ans ; — de M. Alfred Duru, auteur dramatique né à Paris le 22 novembre 1829, mort à Paris, à l'âge de 60 ans ; — de M. le docteur Gendrin, né à Châteaudun en 1796, auteur de nombreux ouvrages dont plusieurs ont été couronnés par l'Académie, mort à l'âge de 94 ans ; — de M. Guillemaud, ancien secrétaire de la rédaction de la *Paix*, puis directeur du *Drapeau National*, et, en dernier lieu, rédacteur à l'agence Havas ; — de M. Herm, physicien français, auteur d'une *Théorie mécanique de la chaleur*, mort à Colmar le 15 janvier ; — de M. Louis Joly, rédacteur en chef du *Moniteur universel* ; — de Mme de Lascaux, connue dans le monde de la mode sous le nom de Mme de Renneville, fondatrice de la *Gazette rose* ; — de M. Joseph Lestz, de l'Académie de Marseille, architecte du département, co-auteur des plans de la Bibliothèque, du Palais de Longchamp, etc., critique d'art, mort le 10 janvier, à l'âge de 51 ans, à Marseille ; — de M. Henry de Montaut, journaliste et dessinateur, ancien professeur à l'École militaire du Caire, membre de l'Institut égyptien, né à Paris en 1830, dessinateur des journaux mondains, collaborateur de la *Vie parisienne* et de l'*Art et la Mode*, auteur d'un *Album de la vie de César* (1865, in-fol.) ; du *Voyage au pays enchanté, Cannes, Nice, Monaco, Menton*, publié avec une préface de M. Arsène Houssaye (1880, in-4 avec 170 grav.), mort à l'âge de 60 ans ; — de M. Émile Nadaud, ancien conservateur de la bibliothèque de la ville d'Angoulême, et rédacteur en chef du journal *la Charente*, mort à Paris ; — de M. Henri Nadault de Buffon, ancien magistrat, né à Chaumont (Haute-Marne), en 1831, auteur de plusieurs ouvrages sur la vie et les œuvres du grand naturaliste dont il était l'arrière-petit-neveu, mort à l'âge de 58 ans ; — de M. le docteur Paquet, professeur à la Faculté de médecine et chef de clinique chirurgicale à l'hôpital de la Charité de Lille ; — de M. Eugène Piot, né en 1812, fondateur du *Cabinet de l'amateur*, collaborateur de la *Gazette des Beaux-Arts*, mort à Paris à l'âge de 77 ans ; — de M. Alfred Pourchel, ancien rédacteur du *Bon Sens*, du *National*, et auteur de pièces de théâtre, mort le 6 janvier à Vanves-Malakoff ; — de M. le docteur Rouget, président honoraire de la Société de secours mutuels des médecins du Jura, né à Pontarlier en 1829, auteur d'un *Catalogue des sources minérales de la Franche-Comté* (1865) et de

quelques études médicales, collaborateur du *Bulletin de la Société d'Agriculture, sciences et arts de Poligny* et de l'*Abeille jurassienne*, mort à Arbois (Jura), le 1er novembre, à l'âge de 61 ans; — de M. Édouard TENOT, journaliste, dont les travaux sur le coup d'État de 1851 et l'Empire sont connus; — de M. Charles-Edmond VILLETARD DE PRUNIÈRES, né à Paris le 20 octobre 1828, directeur du *Journal officiel*, rédacteur du journal le *Moniteur universel*, du *Journal des Débats*, du *Courrier du Dimanche* (1862-1866) et du *Soir* (1873-1874), auteur des ouvrages suivants : *Histoire de l'Internationale* (1871, in-12); *L'Insurrection du 18 mars. Extraits des dépositions recueillies par la commission d'enquête* (1872, in-12); *Le Japon* (1879, in-8), mort à l'âge de 62 ans.

— A l'étranger, on annonce la mort du Dr Eugen ABEL, professeur de philologie classique à Budapest, mort à 31 ans le 13 décembre; — du Dr Gézal ANTAL, professeur à la faculté de médecine de Budapest, où il est mort à 54 ans le 20 décembre; — du Dr Ludwig ANZENGRUBER, poète, journaliste et auteur dramatique autrichien, connu par ses attaques contre le clergé, mort à 50 ans le 10 décembre; — du Dr Stéphan APATHY, professeur de droit commercial à l'Université de Budapest, mort le 4 décembre; — du Rev. Thomas ASHE, poète anglais, mort à la fin de décembre; — de M. John ASTLE, journaliste et romancier anglais, mort le 25 décembre; — du Dr Ferdinand BAUMSTARK, professeur de chimie à l'Université de Griesswald, mort à 51 ans; — du Dr Ad. BLOMEYER, conseiller secret, directeur de l'Institut économique de Leipzig, mort le 18 décembre; — du Dr George H. BOKER, poète, dramaturge, diplomate, qui représenta les États-Unis à Constantinople de 1871 à 1878, et dont le drame le plus célèbre est *Francesca de Rimini*, mort à Philadelphie le 2 janvier, à 66 ans; — de M. Serge BOTKIN, professeur à l'Académie médico-chirurgicale de Saint-Pétersbourg, mort à 58 ans le 24 décembre; — de M. Edward BRADLEY, plus connu sous le pseudonyme de Cuthbert Bede, mort le 12 décembre à Londres; — de M. le chevalier Léon DE BURBURE, érudit, artiste et musicien, mort à Anvers le 14 décembre, dans sa 78e année; — du directeur du Musée royal d'histoire de Dresde, M. G. BÜTTNER, mort le 7 janvier; — de M. Robert CARTER, l'un des noms les plus connus de l'Église presbytérienne des États-Unis, éditeur et auteur, mort à l'âge de 82 ans, le 28 décembre; — de M. Titus CHLUBINSKY, professeur à l'Université de Varsovie, mort en décembre: — de M. Francis Roubiliac CONDER, ingénieur, collaborateur de l'*Edinburg Review*, du *Fiaser*, de la *Scottish Review*, et de quelques ouvrages, parmi lesquels on cite les *Recollections of a civil engineer*, mort à la fin de décembre à Guilford, dans sa 75e année; — de M. Frank-H. CONVERSE, auteur d'écrits populaires, mort le 13 décembre, à Walden, dans le Massachusset; — du Dr Wilhelm CRECELIUS, germaniste distingué, mort à Elberfeld le 13 décembre; — de M. Patrik CUMIN, éditeur de Gaïus et des XII tables, et qui fut secrétaire de la commission dont les travaux aboutirent à la rédaction de l'*Education act* de 1872 pour l'Écosse, mort à 66 ans le 11 janvier 1890; — du Dr Th. VON DUSCH, professeur de médecine à Heidelberg, mort le 13 janvier; — de M. ELIS, docent à l'École technique supérieure de Berlin, mort le 25 décembre à 52 ans; — du Dr Karl GEROK, théologien, poète souabe, auteur des *Palmblätter*, mort à 75 ans, à Stuttgart, le 14 janvier; — de M. William GILBERT, écrivain dramatique anglais de talent, mort le 3 décembre; — de M. Percy GREG, l'un des champions de la confédération du Sud, qu'il a chantée dans ses poésies, auteur de travaux économiques et d'une Histoire des États-Unis (1887), mort le 24 décembre; — du Dr Sé-

ligmann Heller, critique théâtral, mort le 8 janvier à Vienne, âgé de 59 ans; — du Dr Wilhelm Herchenbach, à qui ses écrits pour la jeunesse ont valu une certaine réputation, mort à 71 ans, le 16 décembre, dans la ville de Dusseldorf; — du Dr Emil Hornig, professeur à l'Université de Vienne, mort à 61 ans, le 5 janvier; — de M. Édouard Humbert, l'un des meilleurs écrivains de la Suisse romande; — du Dr Eugen Hunyady, professeur de mathématiques au Polytechnicum de Budapest, mort à 52 ans le 27 décembre; — de M. Jacob ten Kate, auteur de poésies religieuses, mort à 70 ans, à Amsterdam, au commencement de janvier; — du Très Rév. Joseph Barber Lightfoot, evêque de Durham, l'une des sommités ecclésiastiques de l'Angleterre, qui laisse inachevée une édition avec commentaire des épîtres de saint Paul, mort le 21 décembre, à 61 ans; — du Dr Littledale, savant et fécond théologien anglais, mort à 56 ans le 11 janvier; — de M. William Mack, écrivain ecclésiastique, mort à 61 ans le 3 janvier; — du poète et journaliste anglais Charles Mackay, mort à la fin de decembre; — de M. Antonio Marazzi, savant sanscritiste italien, qui, de son vivant, avait cédé sa riche collection à l'Ambrosienne de Milan, mort dans cette ville le 5 octobre, a 75 ans; — du Rév. Aubrey L. Moore, doyen de Théologie au Magdalen College, qui, récemment encore, publiait un ouvrage: *The Science and the Faiths*;—de M. Müller professeur à l'École polytechnique de Rio de Janeiro, où il est mort le 26 novembre; — du Dr Wilhelm Müller, professeur de langue et de littérature allemandes à l'Université de Gœttingue, où il est mort le 3 janvier, à 78 ans; — de miss Constance Nadin, dont les poésies ont eu quelque succès, morte à la fin de decembre, à 33 ans; — du Dr Erwin Nasse, professeur d'économie politique à l'Université de Bonn, mort à 61 ans le 4 janvier; — du Dr Anton Nissl, professeur de droit ecclésiastique à l'Université d'Innsbrück, mort le 4 janvier; — du Dr Eugen Pierer, éditeur d'un *Universallexikon* qui porte son nom, mort à Altenburg le 10 janvier, à 67 ans; — du Dr Ferdinand Piper, professeur à la faculté de théologie de Berlin, mort dans cette ville, âgé de 79 ans, le 28 novembre; — du Dr Friedrich-August von Quenstedt, professeur de médecine à l'Université de Vienne, mort à 56 ans, le 31 décembre; — du Dr Samuel Roth, géologue distingué, mort le 17 novembre à Leutschau en Hongrie; — du Dr Karl-Heinrich Schleiden, mort le 4 janvier à Hambourg, âgé de 80 ans; — du Dr Gustav Schlosser, écrivain homilétique, mort à Francfort, à 64 ans, le 1er janvier; — de M. Benjamin G. Smith dont l'on cite *the Great civil War* et *Over the Border*, mort le 16 décembre à Brooklyn; — du Dr Heinrich Thorbecke, professeur des langues orientales à l'Université de Halle, mort à 51 ans; — du Dr Thomaszczuk, professeur de droit à l'Université de Czernowitz, mort à 50 ans, à Vienne, le 19 décembre; — du Dr A.-F. von Tröltzsch, professeur à la Faculté de médecine de Würzbourg, mort à 61 ans;—de Mme Emma von Twardowska dont les romans, publiés sous le pseudonyme de Eva Hartner, ont eu quelque réputation, morte à 45 ans, le 14 décembre; — du Dr Carl-Eduard Venus, connu par ses travaux d'entomologie, mort le 12 décembre à Dresde; — du major Warburton, qui attira sur lui l'attention par ses explorations dans l'Australie, mort le 5 novembre à Sydney; — du Dr A. Wirsing, mort le 6 janvier, à Würzbourg, où il enseignait le droit; — du Dr Bernhard Wyss, éditeur de contes en dialecte suisse, collaborateur des *Schweizerische Idiotiken*, mort à Soleure le jour de Noël, à 56 ans; — de sir Henry Yule, connu sous le nom de colonel Yule, orientaliste distingué, éditeur de Marco Polo, compilateur d'un *Anglo-Indian Glossary* (1886), président de l'Hakluyt

Society, mort le 31 décembre, au moment où il venait d'être nommé membre correspondant de l'Institut de France.

INSTITUT. — *Académie des inscriptions et belles-lettres.* — L'Académie a procédé, le 24 janvier à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. Ch. Nisard, décédé. Au premier tour de scrutin, M. le docteur Hamy a obtenu 15 voix, M. le duc de la Trémoille 14, M. Dieulafoy 13. Au second tour, M. le docteur Hamy a été élu par 27 voix contre 12 à M. le duc de la Trémoille et 3 à M. Dieulafoy.

Académie des sciences morales et politiques. — L'Académie a procédé à l'élection d'un membre titulaire dans la section de morale en remplacement de M. Beaussire, décédé. Au second tour de scrutin, M. de Pressensé a été élu par 20 voix contre 7 données à M. Gebhart, 3 à M. Joly et 2 à M. Funck-Brentano.

LECTURES FAITES A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — Dans la séance du 3 janvier, M. de Mas Latrie a lu une note sur le voyage que Brochard fit sur les côtes de Madagascar au moyen âge. — Dans celle du 10 janvier, M. le marquis de Nadaillac a fait une communication sur la station préhistorique de Lengyel (Hongrie). M. le commandant du génie Marmier a fait une lecture sur le pays biblique d'Aram-Naharaïm. — Le 24 janvier, M. l'abbé Duchesne a communiqué une note sur la persécution que les juifs firent subir aux chrétiens dans l'Yémen au VIe siècle. M. Philippe Berger a lu ensuite un mémoire sur soixante-sept inscriptions néo-puniques découvertes en Tunisie.

LECTURES FAITES A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. — Dans la séance du 11 janvier, M. Baudrillart a lu un mémoire sur l'état social des populations agricoles du département du Var. — Dans celle du 18 janvier, M. Janet a communiqué une étude intitulée : *De la responsabilité philosophique, à propos du « Disciple » de M. Paul Bourget.*

CONCOURS. — L'Académie de Belgique met au concours pour un prix de 3,000 fr., en 1894, une *Histoire du conseil privé des Pays-Bas, de l'origine à 1794.* Le 1er février 1894 est le dernier délai pour la remise des manuscrits.

— La Maintenance du Félibrige de Provence annonce que, cette année, les Jeux floraux se tiendront à Cannes les 20 et 21 avril. Programme du concours : 1° Une poésie lyrique (ode à la ville de Cannes) ; 2° une poésie légère (légende, ballade, etc.) ; 3° un sonnet ; 4° une chanson : 5° un roman ou nouvelle en prose ; 6° une *galéjado* (farce en vers ou en prose) ; 7° une comédie ou drame (prix Thumin). Les envois doivent être adressés avant le 1er avril 1890, à M. Jean Monné, secrétaire de la Maintenance, rue Cherchell, 15, Marseille.

— L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon décernera, en 1890, deux prix aux auteurs des meilleurs mémoires sur les sujets suivants : 1° Étude sur les noëls franc-comtois et les représentations des mystères et moralités en Franche-Comté ; 2° Quelles ont été en Franche-Comté les causes principales des variations de la valeur de la propriété immobilière, soit rurale, soit urbaine, depuis 1830 jusqu'à nos jours ? Les concurrents ne signeront point leurs ouvrages ; ils joindront simplement une devise, reproduite au dos d'un billet cacheté contenant leur nom et leur adresse. Ces ouvrages devront parvenir au secrétaire perpétuel de l'Académie avant le 1er juin prochain.

PARIS. — M. Léopold Delisle publie *l'Épitre adressée à Robert Gaguin le 1er janvier 1472 par Guillaume Fichet sur l'introduction de l'imprimerie à Paris.*

Reproduction héliographique de l'exemplaire unique possédé par l'Université de Bâle (Paris, H. Champion. gr. in-8). L'éminent paléographe a fait précéder cette reproduction d'un *Avertissement* où tout est dit en peu de mots et où a été traduite la première partie de la fameuse épître adressée de la Sorbonne, il y a 418 ans, par G. Fichet à R. Gaguin, pour célébrer la renaissance des lettres dans l'Université de Paris, l'invention de l'imprimerie par Jean Gutemberg, l'arrivée à Paris des premiers typographes et « les avantages de la régularité orthographique. » M. L. Delisle ajoute que « c'est à M. Louis Sieber, le très savant et non moins obligeant bibliothécaire de l'Université de Bâle, que revient l'honneur d'avoir découvert l'épître de G. Fichet et d'avoir reconnu quelle en était l'importance pour l'histoire de l'origine de l'imprimerie et pour celle du premier atelier typographique fondé en France. »

— On doit de même à M. L. Delisle le *Catalogue des manuscrits donnés à la Bibliothèque nationale par M. le duc de la Trémoille* (Paris, H. Champion. gr. in-8 de 51 p.). La constitution de ce fonds, dit M. Delisle, atteste à la fois la générosité du donateur et le goût passionné qu'il a pour les documents historiques, littéraires et artistiques du moyen âge et des temps modernes. Le fonds qui portera le nom de l'illustre amateur se compose de 49 articles. Tous se recommandent à l'attention des érudits, plusieurs sont des œuvres d'art d'une importance exceptionnelle. On y peut distinguer quatre catégories : I. Deux manuscrits grecs (nos 1 et 2); II. Cinq manuscrits à peintures (nos 3-7); III. Dix manuscrits particulièrement intéressants comme documents historiques (nos 8-17): IV. Trente-deux manuscrits d'origine italienne, relatifs à diverses matières de théologie (nos 18-34), de sciences (nos 35-38), d'histoire (nos 39-41) et de littérature (nos 42-49).

— La nouvelle année apporte un changement dans la publication de la *Bibliographie catholique* (rue Bonaparte, 82). Cette revue passe aux mains des PP. Jésuites et formera un supplément des *Études religieuses, historiques et littéraires*.

— La librairie Guillaumin entreprend la publication d'un *Nouveau Dictionnaire d'économie politique*. Le travail se fait sous la direction de MM. Léon Say et Joseph Chailley. L'ouvrage, dont le prix total sera de 50 francs, comprendra 18 livraisons de 128 p. chacune. La deuxième, qui vient de paraître, comprend la fin de l'article *Banque* et s'étend jusqu'au mot *Budget*. Nous jugerons cet important ouvrage quand la publication sera assez avancée pour nous le permettre.

— Il s'est formé à Paris un comité pour élever une statue à la mémoire de Boussingault, mort en 1887, et auquel la science agricole doit de si grands services. Ce comité a été formé sous la présidence d'honneur de M. Pasteur, et sous la présidence effective de M. Schlœsing. Le total de la première liste de souscription s'élève à 3,020 fr. Les souscriptions sont reçues chez M. Sagnier, secrétaire du comité, 2, carrefour de la Croix-Rouge; aux bureaux du *Journal de l'Agriculture*, 120, boulevard Saint-Germain; aux bureaux du *Journal d'Agriculture pratique*, 26, rue Jacob; à la librairie Gauthier-Villars, 55, quai des Grands-Augustins.

— Des modifications sont apportées dans la publication de la *Revue de l'Aéronautique*. A partir de janvier 1890, elle se trouve scindée en deux parties : une revue trimestrielle, contenant les actualités et les études de longueur médiocre; une *Bibliothèque de la Revue de l'Aéronautique*, où paraîtront, par fascicules et à époques indéterminées, les mémoires d'une étendue trop considérable pour prendre place dans la Revue.

— La quinzième année de l'*Annuaire du Club alpin français* (Paris, in-8 de xv-700 p.) vient de paraître. L'on serait presque tenté de mettre comme épigraphe à ce volume et d'appliquer aux excursionnistes contemporains ce que dit de nos ancêtres M. Ch. Dufayard : « Tous ceux qui voyageaient avaient l'innocente manie de léguer une narration détaillée à la postérité. » Pourtant des longueurs, des détails inutiles et sans intérêt scientifique n'empêchent pas qu'on lise avec profit les divers récits et études contenus dans ce volume et dont nous ne donnons pas la longue liste. Nous nous contenterons de signaler : *Sous Terre*, où M. E.-A. Martel a raconté ses explorations dans les Causses, et l'étude de M. A. Vézian sur *les Montagnes des temps géologiques*.

— Par décret en date du 4 décembre 1889, *le Pape de demain*, de M. Jean de Bonnefon, a été condamné par la Sacrée Congrégation de l'Index.

— *La Piuzela Dorlhieux, récit contemporain en langue romane de la mission de Jeanne d'Arc, de sa présentation au roi Charles VII et de la levée du siège d'Orléans*, communiqué le 13 juin 1889 au Congrès des sociétés savantes par MM. P. Lanéry d'Arc et Ch. Grellet-Balguerie (Paris, A. Picard, gr. in-8 de 16 p. Tiré à 200 exempl.) est extrait du registre des *Actes des consuls de la cité d'Albi*, année 1427-1428 (V. S.), conservé dans les archives de la ville d'Albi (Tarn); il est resté jusqu'ici totalement inconnu. Les éditeurs ont reproduit le texte (dialecte albigeois) avec son orthographe, et, en face du texte, ils ont placé une excellente traduction.

— Dans la brochure intitulée : *la Constitution de l'espace céleste d'après M. Hirn et la Théorie atomique moderne* (Bruxelles, imp. de Polleunis, Centérick et de Smet, in-8 de 36 p., tirage à part de la *Revue des questions scientifiques* d'octobre 1889), M. de Kirwan expose avec précision les théories de M. Hirn : le savant Alsacien s'élève énergiquement contre la théorie de l'éther en tant que matière subtile, mais pondérable; pour lui, le « milieu interstellaire » ou plus généralement « intercorporel » est la force, qu'il appelle « élément dynamique, » c'est-à-dire agent intermédiaire ou de relation. M. Hirn regarde la question de la vie organique dans d'autres mondes comme une certitude dont aucun astronome sensé ne peut douter aujourd'hui; mais, hâtons-nous d'ajouter qu'il résulte des considérations du savant que cette vie est seulement possible dans des conditions que nous ne pouvons connaître. On peut conclure avec M. de Kirwan que M. Hirn « détruit plus qu'il n'édifie. »

— Sous ce titre : *Fleurs et Fruits de saint François de Sales*, vient de paraître à la librairie J. Leday, un élégant petit volume qui contient des pensées recueillies dans les œuvres de l'évêque de Genève par M. l'abbé E.-A. Blampignon (petit in-8 carré de 272 p.). Le recueil, divisé en trois parties : *Guirlande de l'année, Couronne de Marie, Bouquet mystique*, a été fait avec beaucoup de soin et de goût. La lecture des plus délicieux fragments des œuvres de saint François de Sales, à ne l'envisager qu'au point de vue littéraire, sera un régal pour tous les esprits délicats. Ce choix de pensées est précédé d'une notice de M. l'abbé Blampignon sur saint François de Sales.

Anjou. — M. Olivier de Gourcuff a mis bien des choses agréables et curieuses dans une plaquette de vingt pages : *Études littéraires. Petits Poètes angevins du XVIe siècle. Paschal Robin du Faux. Philippe Pistel. Jean le Masle.* (Vannes, Lafolye, gr. in-8). Au sujet du premier de ces poètes, il examine surtout ses *Sonnets d'étrennes*, imprimés à Angers en 1572, rarissime plaquette, un des trésors de la collection angevine de M. le marquis de Villoutreys. C'est encore dans la collection de M. de Villoutreys qu'il a trouvé

le seul exemplaire connu du *Tombeau des Yvrongnes* de l'Angevin Philippe Pistel. Une note inscrite sur la garde du précieux petit volume (32 feuillets in-12) nous apprend que l'auteur est né à Champtoceaux, renseignement qui n'avait encore été donné nulle part. M. de Gourcuff tire du *Tombeau des Yvrongnes* quelques citations qu'on lit avec plaisir. Quant à Jean le Masle, l'habile critique se contente d'analyser, avec extraits, les *Nouvelles Récréations poétiques* (Paris, Jean Poupy, 1580). »

ARTOIS. — M. Pagart d'Hermansart nous donne dans *le Siège de Saint-Omer en 1677, réunion de l'Artois réservé à la France* (Saint-Omer, imp. H. d'Homont, in-8 de 100 p.) de nombreux détails sur cet épisode de la guerre de Hollande. En face des préparatifs de Louis XIV pour envahir les provinces espagnoles, les échevins et les habitants de Saint-Omer ne reculèrent devant aucun sacrifice afin de pouvoir résister. Mais, assiégés par le frère du roi à la tête d'une nombreuse armée, ils furent obligés de se rendre après la bataille de Cassel. Étude intéressante; bon apport à l'histoire de cette ville.

BEAUCE. — Une étude récente sur *le Cardinal Étienne de Vanoza*, lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 8 février 1889, et publiée dans la *Revue de l'art chrétien* d'avril par M. F. de Mély, vient de fournir l'occasion à M. l'abbé A. Clerval d'écrire quelques pages, où la sagacité ne brille pas moins que l'érudition, sur les portraits des vitraux d'une chapelle de Notre-Dame de Chartres (*la Famille Chardonel, en latin Cardinalis, et les Vitraux de la chapelle du pilier dans la cathédrale de Chartres*. Chartres, imp. Garnier, gr. in-8 de 16 p.). Le savant archéologue, comblant les lacunes et corrigeant les erreurs des travaux de ses devanciers (M. Bulteau, M. de Mély), nous fait connaître, d'après des documents inédits, les donateurs représentés dans les médaillons intérieurs de cette chapelle.

BOURGOGNE. — Le fascicule VII de la collection à laquelle M. L.-G. Pélissier a donné le titre de *Documents annotés* (Dijon, gr. in-8 de 72 p.), contient dix-sept lettres du chanoine Nicaise à l'évêque Huet et douze lettres au R. P. Bonjour, qui était attaché à la maison du cardinal Noris, à Rome. Ces diverses lettres, tirées des bibliothèques italiennes, vont de l'année 1677 à l'année 1701. Il y a là toutes sortes de nouvelles de la « République des lettres. » Le docte chanoine de la sainte chapelle de Dijon entretient ses correspondants de Bossuet, de Saumaise, de l'helléniste Joachim Kühn, professeur à Strasbourg, de Santeuil, de La Monnoye, de l'orientaliste Samuel Bochart du chanoine Simon Foucher, de Leibniz, de Bayle, de Spanheim, de Ménage, de Graverol et de son *Sorberiana*, de Nicolas Foucault, l'intendant archéologue et bibliophile, du mathématicien Auzoult, d'Adrien Baillet, du président Louis Cousin, de Pellisson, du poète Segrais, de Baudelot, d'Aymar, l'homme à la baguette divinatoire, de Gronovius, du cardinal Albano, de l'abbé Renaudot, de Fénelon, de Mlle de Scudéry, etc. Sur tous ces personnages M. Pélissier a donné de courtes et excellentes notes qui ajoutent beaucoup d'intérêt à sa publication.

COMTAT VENAISSIN. — M. Roger Vallentin a publié trois opuscules dont voici les titres : *Le Parlement général des ouvriers et des monnayers du serment de l'Empire tenu à Avignon en mai 1551* (Paris, Société numismatique, in-8 de 11 p.). — *L'Atelier monétaire d'Avignon en 1589* (Avignon, Séguin, in-8 de 20 p.). — *La Valeur de l'écu au Soleil à Avignon (1557-1656)* (Avignon, Séguin, in-8 de 7 p.). M. Vallentin est un chercheur heureux que les questions les plus ardues n'effrayent pas. Ces brochures abondent en renseignements précieux ; les deux premières intéressent presque autant les numismates du Dauphiné que ceux de la Provence.

DAUPHINÉ. — M. Louis Œuf, ancien vice-président du conseil de préfecture des Hautes-Alpes, vient de consacrer aux humbles un beau et bon livre : *Notice historique sur la congrégation des sœurs de la Providence de Gap* (Lyon, Pitrat, in-16 de XXIII-199 p.). Établies d'abord modestement au Plan de Vitrolles, puis à Saint-Bonnet, les sœurs de la Providence se sont fixées à Gap en 1838. L'œuvre grandit rapidement, grâce à l'energie du chanoine Lagier et de la Vénérable Mère Élisabeth, et en 1866 elle compte trois cent quatorze écoles où quatorze mille enfants sont soignés et instruits. Mais les sœurs ne sont pas seulement enseignantes, elles sont encore hospitalières, et, dans ce double rôle, leur popularité est considérable. Des pages charmantes, écrites d'un style alerte, rendent fort agréable la lecture de ce travail dicté « par le cœur et la reconnaissance. »

— Les pouillés ou inventaires des bénéfices ecclésiastiques offrent un grand intérêt : ils fournissent des indications géographiques, historiques et statistiques précieuses. On peut en juger par la publication de M. l'abbé Paul Guillaume : *Pouillés de 1516, ou Rôles des décimes des diocèses de Gap et d'Embrun, publiés d'après le manuscrit latin 12,750 de la Bibliothèque nationale* (Gap, Jouglard, in-8 de 94 p.). C'est la première fois qu'un pouillé concernant les Hautes-Alpes est imprimé et il est à souhaiter que la série se poursuive.

— M. Armand Chabrand, auquel la littérature alpine doit déjà deux curieuses plaquettes sur *le Grand Pic de la Meidje* (Grenoble, Allier, in-8 de 48 p.) et sur la route de *Grenoble à Briançon* (Grenoble, Breynat, in-8 de 21 p.), a publié récemment *le Queyras* (Grenoble, Allier, in-8 de 23 p.). Le Queyras est un canton des Hautes-Alpes assis au pied du Mont-Viso, le long de la frontière italienne. Les rares visiteurs qui l'ont exploré sont unanimes à placer au premier rang ses gorges fantastiques, ses forêts et ses prairies que dominent des montagnes superbement découpées. La rapide et attrayante description de M. Chabrand sera lue avec plaisir par ceux que préoccupent les questions touchant l'histoire et l'archéologie.

— Un vieil historien dauphinois, Chorier, s'est cru autrefois obligé de parler avec réserve de la langue vulgaire de sa province. Depuis, la linguistique a fait du chemin, et les patois ne sont plus regardés comme d'informes jargons, mais bien comme des langues « plébéiennes » dont l'étude fait la lumière sur l'histoire et le caractère des populations, les origines des langues de même souche et les étymologies de la langue française. C'est ce qu'expose avec une grande autorité M. l'abbé Devaux dans sa brochure : *De l'étude des patois du Haut-Dauphiné* (Grenoble, Allier, in-8 de 62 p.), laquelle n'est que la préface d'un grand travail en préparation.

— L'origine et la formation des noms propres ont été l'objet de recherches sérieuses, mais l'etude des prénoms a été jusqu'ici fort négligée. Cependant l'examen de leurs variations et de leurs altérations est intéressante à divers titres. C'est à cette tâche que M. Roger Vallentin s'est appliqué avec succès dans son opuscule : *Les Prénoms en Dauphiné au commencement du* XV*e* *siècle* (Gap, Jouglard, in-8 de 27 p.). Des considérations curieuses accompagnent ce mémoire.

— Les doubles sols parisis s'appellent indistinctement des « pinatelles, » du nom de Jacques Pinatel, leur premier fabricant. Dans sa brochure *Les Pinatelles frappées en Dauphiné en 1591 et 1592* (Valence, Céas, in-8 de 13 p.). M. Roger Vallentin donne une savante étude sur l'origine des pinatelles et passe successivement en revue celles qui ont été frappées à Grenoble, à Valence et à Nyon.

— Pour le touriste montagnard, les chemins ont un intérêt tout spécial. Les paysages sont changeants selon que ces voies suivent des vallées au fond desquelles divaguent les eaux ou bien côtoient le flanc des monts. Dans son travail intitulé : *Philosophie du tracé des chemins en montagne* (Grenoble, Allier, in-8 de 27 p.), M. E. Guinier, inspecteur des forêts, se livre à une étude originale, d'un grand intérêt, sur la viabilité dans les hautes régions dauphinoises, où les systèmes varient à l'infini. Pour épuiser son sujet, l'auteur aurait bien dû signaler l'ingénieur qui a creusé les hideux tunnels qui déshonorent la route de la Grave au Lautaret.

— Dans les *Épisodes de l'histoire du Dauphiné au* XVII*e siècle*, M. le comte Gabriel-Jules de Cosnac, qui avait déjà donné deux suppléments à son édition des *Mémoires de Daniel de Cosnac*, leur en ajoute en quelque sorte un nouveau (Valence, Céas, gr. in-8 de 56 p.); car, en racontant les troubles causés en Dauphiné pendant les années 1655, 1656, 1657 et 1658 par de très rigoureuses mesures fiscales, il est en présence de deux personnages qui jouèrent le principal rôle au milieu des événements : l'intendant Claude Pellot, dont la violence « avait aggravé l'intensité de l'incendie, » et Daniel de Cosnac, évêque et comte de Valence et de Die, qui « par des voies de conciliation réussit à l'éteindre. » Presque tous les éléments du récit ont été puisés au dépôt des archives des affaires étrangères, source négligée par M. O. Reilly, auteur de deux gros volumes intitulés : *Mémoires sur la vie publique et privée de Claude Pellot*. M. de Cosnac analyse plusieurs des documents du riche dépôt qu'il a si bien fouillé et il en reproduit intégralement quelques-uns. L'excellente brochure de M. de Cosnac est l'indispensable complément des Mémoires de l'évêque de Valence comme des Mémoires sur l'intendant Pellot.

FOREZ. — La Mure, dans son *Histoire des ducs de Bourbon*, prétend que Charles VII, pour récompenser les seigneurs de Dianières de secours qu'ils lui auraient prêtés, leur concéda en 1423 une exemption perpétuelle et générale d'impôts pour ladite terre. M. l'abbé Reure, dans un travail qu'il vient de publier, prouve que l'exemption n'a point du tout été octroyée à l'époque indiquée par l'historien du Bourbonnais, qu'elle est antérieure à la fin du XIVe siècle. Espérons qu'une découverte postérieure permettra à M. l'abbé Reure de préciser la date qu'il ne peut donner que d'une manière vague dans sa brochure : *Un Petit Problème de l'histoire du Forez et du Bourbonnais. Les Exempts de Dianières* (Roanne, imp. Chognon et Bardiot, in-8 de 14 p.).

FRANCHE-COMTÉ. — En 1876, M. Estignard a publié sous le titre de : *Correspondance inédite de Charles Nodier. 1796-1844* (Paris, libr. du *Moniteur universel*, in-8 de VIII-283 p.) une série de lettres remplies de détails et adressées par Nodier à son ami Charles Weiss, de Besançon. Cette publication mérite d'être recherchée parce que, mieux qu'aucune biographie, elle fait connaître l'homme. Mais à un point de vue plus spécialement franc-comtois, les *Lettres de Charles Weiss à Charles Nodier* (Paris, Champion, in-8 de 122 p.), que M. Léonce Pingaud a récemment réunies en volume après les avoir insérées d'abord dans les *Mémoires de l'Académie de Besançon* (Cf. *Polybiblion*, t. LIII, p. 377 et t. LV, p. 474) ont un intérêt plus grand encore : nombre de pages constituent comme une sorte de chronique intellectuelle locale que les vieux Bisontins, s'il en reste de ce temps-là, aimeront à revoir et que la génération actuelle appréciera grandement. Pour tout le monde, ce dernier volume servira de complément nécessaire à celui de M. Estignard. Les lettres de Nodier à Weiss, au nombre de 126 et sans date aucune ou

sans dates précises au début, s'arrêtent au 10 mai 1843; les quatre-vingt-trois lettres de Weiss vont du 14 juin 1811 au 30 novembre 1843 et toutes sont datées avec une précision qui semble n'avoir pas toujours été dans les habitudes de son correspondant. Nul n'ignore que Charles Nodier est mort bibliothécaire à l'Arsenal; mais on ne sait pas aussi universellement que Charles Weiss est resté, jusqu'à son heure dernière, bibliothécaire de la ville de Besançon. Et ce qui surprendra plus d'un de nos lecteurs, c'est que ce trop modeste érudit comtois était pour le moins aussi savant, aussi entendu en matière de livres que son brillant compatriote et fidèle ami, lequel, cependant, s'est acquis une réputation de bibliographe et de bibliophile à laquelle le digne Weiss n'a jamais pretendu. Il faut lire en entier la correspondance des deux bibliothécaires pour se faire, à ce sujet, une conviction. M. Léonce Pingaud a eu soin, pour la presque totalité des lettres de Charles Weiss, de rappeler, par un renvoi, quelle autre lettre elle précède ou elle suit dans le recueil de M. Estignard. Nous le répétons, la brochure récente de M. Léonce Pingaud et la publication ancienne de M. A. Estignard se complètent l'une par l'autre : elles sont inséparables; et, tous deux, le professeur de Faculté et l'ancien magistrat, ont bien mérité du monde des bibliophiles en livrant au public une si curieuse et si intéressante correspondance.

— Dans le livre qu'ils ont, en ces derniers temps, écrit en collaboration, MM. le docteur L. Baudin, médecin en chef de l'asile départemental du Doubs, et Jeannot, directeur du service des eaux et d'assainissement de la ville de Besançon, ont eu le courage d'aborder carrément le terrible problème de la dépopulation de la France en général et de Besançon en particulier. Le titre du travail : *Besançon en 1888* (Besançon, imp. Dodivers, in-8 de 211 p., avec de nombr. planches et tableaux graphiques) ne donne qu'une idée insuffisante de l'énorme inventaire scientifique, philosophique, physiologique, en deux mots : moral et matériel, dressé par les auteurs. La vieille capitale comtoise livre ici tous ses secrets d'ordre général supérieur : elle nous paraît si bien mise à nu, que nul écrivain, désormais, ne pourra négliger de consulter ce très remarquable document lorsqu'il voudra parler du Besançon de cette fin de siècle. Nous trouvons bien citée (p. 122 et 123) l'opinion de MM. J. Tarde et Rochard, que nous ne partageons point, mais, ceci à part, nous reconnaissons hautement que ce curieux et savant travail peut servir de modèle, sur le même sujet, à toutes les villes de France et de Navarre auxquelles nous souhaitons la bonne fortune de posséder dans leurs murs des travailleurs aussi zélés et aussi compétents que MM. L. Baudin et Jeannot.

— M. R. de Lurion vient de publier un *Armorial de Franche-Comté* (Besançon, Paul Jacquin, in-8 de XVI-848 p.). Nous nous bornons pour le moment à signaler cette importante publication, nous réservant d'y revenir plus longuement à bref délai.

GUYENNE ET GASCOGNE. — Signalons la publication de M. Philippe Lauzun : *Les Couvents de la ville d'Agen avant 1789*. Tome Ier. *Couvents d'hommes* (Agen, Michel et Médan, gr. in-8 de 466 p.). Le volume contient une *Introduction* très instructive et quatorze chapitres consacrés aux *Antonins et Bénédictins;* aux *Templiers et Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem;* aux *Dominicains ou Frères Prêcheurs;* aux *Cordeliers ou Frères Mineurs;* aux *Grands Carmes;* aux *Augustins, Jésuites, Oratoriens,* à *l'École centrale*, au *Collège communal;* aux *Capucins,* aux *Pénitents* (bleus, blancs et gris); aux *Petits Carmes;* aux *Minimes;* aux *Lazaristes ou Prêtres de la Mission;* aux *Tierçaires ou Reli-*

gieux de Picpus, enfin aux *Ermites de Saint-Vincent*. Le travail de M. Lauzun est fait avec beaucoup de soin et d'exactitude. Tous les imprimés et les manuscrits relatifs au sujet ont été consultés et utilisés. Plusieurs documents inédits, extraits des archives de l'évêché d'Agen, des archives municipales ou départementales de cette ville, ont été reproduits in extenso. Le volume est orné de nombreuses gravures. L'ouvrage du savant archéologue, dont le tome II (*Couvents de femmes*) paraîtra prochainement, complète le mieux du monde l'*Histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen*, par feu l'abbé Barrère.

— M. A. Communay publie un très curieux recueil de *Pièces et Documents inédits pour servir à l'histoire du Sud-Ouest* (Agen, imp. Lenthéric, in-8 de IV-143 p.). L'énumération seule du titre des chapitres les recommandera fort : *Une lettre inédite du roi Henri IV au capitaine Jehannelon* (Laurent de Villepreux), écrite le 15 juillet 1591 ; *Dominique de Lesseps* (lettres d'anoblissement de ce diplomate, aïeul de M. Ferdinand de Lesseps, datées du mois d'octobre 1777); *L'Ancienne Université de Cahors* (Lettres patentes du 25 octobre 1600, signées par Henri IV, qui n'ont pas été connues des historiens de l'Université de Cahors, MM. Baudel et Malinowski); *Nanon de Lartigues, comtesse d'Astarac* (donation du comté d'Astarac par le duc d'Épernon à la demoiselle Anne de Maurès, du 14 décembre 1659) ; *Le Collège de Nérac* (mémoire rédigé en 1751 et qui prouve, contre l'opinion de l'historien Samazeuilles, que, loin d'avoir été fondé par le sieur Labroue, qui n'en fut que le bienfaiteur, le collège était de fondation royale): *La Capitation au* XVIIe *siècle* (requêtes du chevalier de Lacrosse, père du contre-amiral, des demoiselles Delmas de Grammont, etc.) ; *Un Procès criminel. Exécution en effigie à Agen en 1749* (dossier d'une procédure criminelle contre Champier de Saint-Julien, écuyer); *Le Budget de la ville d'Agen*, 1740-1741 ; *Jean de Vivant, marquis de Noaillac* (lettres d'érection du marquisat de Noaillac, janvier 1696); *le Contre-Amiral Lacrosse* (avec relation d'un des plus brillants faits d'armes de la marine française, 18 janvier 1797). Tous ces documents sont accompagnés de notices et de notes, où l'on retrouve le grand savoir en matière historique et généalogique de l'éditeur.

LIMOUSIN. — *La Vie de Madame de la Tour Neuvillars (1571-1646)* écrite vers 1650 par le P. Nicolas du Sault était introuvable. L'intérêt cependant en est si grand pour la province qu'avait habitée cette huguenote convertie au catholicisme que le marquis de Brémond d'Ars fut entraîné à la rééditer (Limoges, chez Leblond et Ducourtiaux. Il lui laisse le caractère simple et presque naïf du style, rajeunissant à peine quelques expressions. Dans une savante introduction, il met en œuvre ce que l'histoire et l'archéologie peuvent fournir pour augmenter l'intérêt de cette réimpression. Les détails y foisonnent, et, comme on l'a dit, « c'est un coin du Limousin au temps passé. »

LORRAINE. — Il se produit un singulier phénomène linguistique dans l'ancien département de la Moselle. Le gouvernement allemand a interdit l'étude du français, mais dans la plus grande partie de cet ancien département l'idiome germanique était inconnu, les enfants ont peu d'aptitude, peu de goût pour l'apprendre, et dans leur famille ne parlent que le patois indigène d'origine romane. Dans quelques années, il ne restera dans les campagnes que l'allemand, langue officielle, et que le dialecte dans lequel fut écrit le joli poème *Chan Heurlin* ; notre idiome disparaîtra, ou du moins ne sera plus représenté que par un patois dérivant du roman et ayant un caractère fort particulier.

Maine. — MM. les abbés R. Charles et L. Froger ont publié, chez Fleury et Dangin à Mamers (in-4 de 255 p.), le texte des *Gesta domni Aldrici, Cenomannicae urbis episcopo*. L'on sait les discussions qu'a soulevées cet important document. Tout récemment encore, M. Bernhard Simson, un érudit allemand dont l'opinion fait autorité, a déclaré que pour lui ce recueil était l'œuvre du même atelier de faussaires dont il place le centre au Mans et qui aurait produit les *Fausses décrétales*, les *Capitulaires* de Benoît Lévite, etc. L'opinion de l'auteur n'est pas acceptée en ce qui concerne les *Gesta Aldrici* par les nouveaux éditeurs. Nous aurons peut-être l'occasion de revenir sur cette importante publication qui va enfin nous donner un texte correct d'un document dont la valeur est incontestable pour l'histoire du IXe siècle. Le texte publié par Baluze, le seul qui fût jusqu'ici à la disposition des érudits, était en effet emprunté à une mauvaise et fautive copie.

Normandie. — Nous devons enregistrer d'abord la publication par la Société de l'histoire de Normandie de plusieurs documents, l'un d'eux déjà donné par M. Chéruel dans le tome V des *Lettres du cardinal Mazarin* : *A quelles conditions le duc de Longueville, gouverneur de la Normandie, devint l'allié de Mazarin contre Condé en 1652*. Les autres sont inédits, nous les citons : Documents complémentaires sur les *Anciens Voyages normands au Brésil*, publiés par M. Ch. Bréard, pour faire suite à son volume sur les *Documents relatifs à la marine normande* (in-8, Rouen, Lestringant, 1889) ; — *Pièces historiques normandes*, publiées par M. Ch. de Beaurepaire. Nous signalerons encore : *Anecdotes, souvenirs et faits historiques de la première Révolution, principalement relatifs à la guerre civile et à la chouannerie, dans les cantons de Brecey et de Tirepied (Manche), rédigés et écrits en 1849*, par M. Desfaux (In-8 de 58 p., Saint-Lô, imp. Le Tual (Extrait de l'*Annuaire du dép. de la Manche*) ; — *Une paroisse normande ; Notice historique sur Saint-Denis-le-Vêtu*, par M. l'abbé Quinette (in-8, 114 p., Avranches, imp. Gibert) ; — *Les Remarques de curés normands (1590-1687)*, par M. V.-E. Veuclin (in-8, 14 p., Bernay, imp. Veuclin).

— La Société normande de géographie a publié dans son dernier numéro (nov.-déc. 1889) un travail de Fernando Palha sur *la Lettre de marque de Jean Ango, exposé sommaire des faits, d'après des documents originaux et inédits*. Ce travail est traduit par M. R.-Francisque Michel.

— Nous devons à des inconnus la publication d'une *Excursion à Jersey, récits historiques* (in-16, 80 p., carte. Alençon, imp. Herpin).

— La librairie Augé, de Rouen, a terminé le volume qu'elle a intitulé : *Les Environs de Rouen*, illustrés par Fraipont, contient des articles historiques de MM. Allais, Beaucousin, Ch. de Beaurepaire, Brieux, Dubosc, Félix, Hédou, Lapierre, l'abbé Julien Loth, l'abbé Sauvage et Valabrègue (in-4, 253 p., Rouen). Un second volume paraîtra dans quelques mois.

— M. Armand Gasté, professeur à la Faculté des lettres de Caen, vient de publier (Caen, H. Delesques, in-8 de 79 p.) un mémoire, lu à l'Académie des sciences morales et politiques dans la séance du 30 mars 1889 sur *les Insurrections populaires en Basse-Normandie au* XVe *siècle pendant l'occupation anglaise, et la Question d'Olivier Basselin*. Dans un mémoire lu au Congrès des Sociétés savantes en 1888, et publié dans les Mémoires de la Société d'archéologie d'Avranches, M. Le Héricher avait prétendu qu'il n'y avait pas eu d'insurrection populaire en Normandie sous la domination anglaise, et qu'Olivier Basselin n'était qu'un poète ivrogne. Le travail de M. Gasté, bourré de textes, anéantit ces prétentions, dont tous ceux qui s'occupent du XVe siècle avaient fait justice d'eux-mêmes. Il est incroyable qu'il y ait

encore possibilité pour certains esprits de soutenir des thèses pareilles à celles de son contradicteur.

— MM. Jules Appert et W. Challemel ont donné *l'Ermitage du bois de Flers* (Flers-de-l'Orne, A. Lévesque, in-16 de 72 p.). Les notes de M. Appert sur cette pieuse institution et ses similaires en Normandie sont intéressantes. Les vers légers de M. Challemel sur les légèretés de quelques-uns des habitants de l'Ermitage sont appropriés au sujet qui les a inspirés.

Orléanais. — Est-ce Loigny ou Patay qui a été témoin du beau fait d'armes du 2 décembre 1870 ? Bien des gens ne connaissent cette bataille que sous le nom de Patay, et c'est le nom que le général Chanzy lui a donné dans ses rapports officiels; pourtant c'est Loigny qui a été le vrai centre de l'action, et tandis qu'à Patay il n'y a eu, le 2 décembre, qu'une escarmouche insignifiante, c'est à Loigny que s'est porté tout l'effort des combattants. C'est cette vérité que M. l'abbé Sainsot s'efforce d'établir dans un court travail inséré d'abord dans le *Journal du Loiret : Loigny ou Patay, 2 décembre 1870* (Orléans, imp. de Georges Michau, in-8 de 12 p.).

— La brochure que M. l'abbé Sainsot a intitulée : *Brou ecclésiastique* (Châteaudun, imp. Lecesne, in-8 de 66 p.), offre beaucoup de détails sur cette paroisse du diocèse de Chartres au point de vue religieux. Une première liste dressée par M. l'abbé Compotier à la fin du XVIIe siècle, nous donne le nom de tous les prêtres nés à Brou depuis l'an 1600 jusqu'au commencement du XVIIIe siècle. Cette liste a été considérablement augmentée par M. l'abbé Sainsot, qui y a ajouté de bonnes notices sur les prêtres cités et sur leurs familles. Un supplément placé après le catalogue nous conduit jusqu'en juin 1887. Viennent ensuite des additions qui complètent ce qui précède. Après, on a les listes très succinctes des curés de Saint-Lubin de Brou, des vicaires de cette paroisse, des prêtres habitués, des curés de la Madeleine-lès-Brou, des chapelains de l'Hôtel-Dieu de Brou, enfin, des prieurs de Saint-Romain et de Saint-Jean de Brou. On voit, par cette énumération, que tout ce qui peut intéresser la paroisse de Brou au point de vue ecclésiastique a été au moins indiqué dans cette brochure.

Poitou. — M. Bélisaire Ledain a fait tirer à part des *Mémoires* de la Société de statistique des Deux-Sèvres, l'*Inventaire des archives de Sainte-Croix de Parthenay dressé à la fin du* XVIIIe *siècle* (Saint-Maixent, Reversé, in-8 de 54 p.).

— La restitution faite par M. Edmond Bonnaffé à l'atelier de céramique de Saint-Porchaire, près Bressuire, des célèbres poteries incrustées attribuées à Oiron par feu Benjamin Fillon, continue à passionner les archéologues poitevins. M. C. de Saint-Marc, juge de paix à Niort, essaie de concilier les deux opinions (la vraie et la fausse) dans sa brochure : *les Faïences d'Oiron en terre de Saint-Porchaire* (Saint-Maixent, Reversé, in-8 de 11 p.).

— La troisième série des *Archives du diocèse de Luçon* est consacrée aux *visites canoniques dans les anciens diocèses de Luçon et de Maillezais*. Le premier fascicule renferme diverses indications sur les visites antérieures au XIVe siècle suivies de l'analyse du document découvert en 1846 par Rabanis et relatif à la visite de Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux (1300-1305), pape sous le nom de Clément V. Les éditeurs nous promettent, pour es fascicules suivants, plusieurs procès-verbaux de visites des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

Provence. — M. Réveillé de Beauregard publie : *Promenades dans la ville d'Arles et dans ses environs* (Aix, Nicel, gr. in-8 de XI-202 p.). Il serait difficile de trouver, pour étudier l'histoire ancienne et moderne de cette ville, un guide mieux informé et plus agréable. M. Réveillé de Beauregard ne se

contente pas de résumer les meilleures pages consacrées jusqu'à ce jour à la ville et au pays d'Arles : il ajoute aux récits de ses devanciers ses observations personnelles. Il a enrichi son recueil d'un document inédit, portant la date de 1771, qu'il a trouvé parmi les manuscrits de la bibliothèque d'Arles et qui est l'œuvre d'un savant archéologue, l'abbé L. Bonnement : *Dictionnaire explicatif des abréviations épigraphiques employées dans les inscriptions romaines* (p. 141-176).

— L'Imprimerie marseillaise poursuit la publication des livres liturgiques du rite grec non-uni. Nous avons vu les bonnes feuilles d'un *Rituel grec* προσυχηαριον, in-16 de 874 p. qui sera un petit bijou de typographie. L'auteur, pope grec à Marseille, le fait tirer à six mille.

— M. l'abbé Mille vient de publier, sous le titre de : *L'Esclave du préteur*, un beau drame sur le martyre de saint Mitre, patron d'Aix et de la Provence (Nicot, 91 p.).

— L'Imprimerie nationale ne tardera plus longtemps à donner le tome II de la très intéressante *Histoire documentaire de l'Académie de Peinture et de Sculpture à Marseille*, que M. L. Parrocel est en train de composer.

— M. G. de Rey continue la publication de son *Almanach des saints de Provence* (Marseille, in-8 de 44 p.). A chaque jour du mois est inscrit d'abord le saint de l'année liturgique, ou, à défaut, un saint pris, à ce même jour, dans le Martyrologe romain. Suivent les saints qui appartiennent à la Provence par leur naissance, leur séjour, ou leur mort. A la suite de ce double calendrier on trouve des notices sur saint Restitut, premier évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux ; sur saint Démètre, premier évêque de Gap, et ses premiers successeurs; sur saint Nazaire et saint Celse, martyrs; sur saint Denis, saint Rieul, saint Félicissime, évêques d'Arles, etc.

ALLEMAGNE. — La librairie Gustav Fock, de Leipzig, a pris l'initiative d'une publication mensuelle, destinée à donner le catalogue, au fur et à mesure qu'ils apparaissent, de tous les écrits des écoles et des universités : dissertations, programmes, thèses. Le premier numéro de ce *Bibliographischer Monatsbericht über neu erschienene Schul-und Universitätsschriften* a paru en octobre dernier. L'ordre systématique adopté pour le classement des ouvrages facilitera l'usage de ce bulletin bibliographique, dont l'utilité ne peut être niée : plusieurs des dissertations qu'il fera connaître aux hommes d'étude offrent assez d'intérêt, et comme souvent elles ne se trouvent point dans le commerce, elles échappent aux recueils bibliographiques ordinaires. Le prix de ce bulletin est de 2 fr. 50 par an.

— Le 1er juin, s'ouvrira à Francfort-sur-le-Mein une exposition internationale électrique qui durera jusqu'au 31 octobre.

— Le *Frankfurter journal*, qui date de 1615, passait pour le plus ancien des journaux allemands. Mais voici qu'on a découvert dans la bibliothèque de l'Université d'Heidelberg, une feuille hebdomadaire plus ancienne de six ans : *Relation aller fürnemmen und gedenkwürdigen Historien*.

— Jusqu'ici une bibliographie générale faisait défaut à la Silésie. Le docteur Crezpki y va suppléer. Depuis longtemps déjà il a fouillé les bibliothèques de Breslau et on peut s'attendre à voir paraître bientôt : *Die Bibliographie der schlesischen Drucke bis zum Ende des neunzehnten Jahrhunderts*.

— L'onzième volume de la *Zeitschrift des Auchener Geschichtsvereins*, qui vient de paraître (Aix, Cremer, in-8), renferme de très intéressants travaux. M. Loersch consacre une courte notice à des ornements sacerdotaux donnés au XVe siècle par Walpurgis, femme de Jean III, seigneur de Heinsberg, au monastère d'Aix, en expiation de dommages causes aux moines par les gens dudit seigneur. M. E. von Oidtmann, a dressé la généalogie et les Re-

gestes des seigneurs de Milendonk, de la famille de Mirlaer, depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'au XVIIIe siècle. M. Nörrenberg publie, d'après un manuscrit de la bibliothèque d'Erfurt, quelques poésies tant allemandes que latines qu'il attribue à Johann Barba, chapelain de la chapelle Sainte-Catherine, à Aix, à la fin du XIVe siècle. Nous trouvons ensuite la première partie d'une étude de M. Schneider sur les voies romaines dans le territoire d'Aix ; quelques notes curieuses de M. Pauls sur l'histoire des assignats et de la loi du maximum dans la même région ; une importante étude de M. le comte de Mirbach sur Guillaume IV, comte de Juliers, de 1219 à 1278 ; une notice de M. J. Hamon sur le trésor de la cathédrale d'Aix, accompagnée d'un inventaire de ce qui en avait été déposé en 1794, lors de l'invasion française, dans le couvent des capucins de Paderborn ; un travail considérable de M. P. Clemen, sur les portraits qui nous sont restés de Charlemagne ; cette étude, qui nous semble aussi complète que possible, comprend deux parties : 1° le portrait de l'empereur d'après les écrivains contemporains ; 2° son portrait d'après les monuments artistiques de l'époque. La suite de ce travail, consacrée aux représentations postérieures du célèbre empereur, paraîtra dans un autre fascicule. Nous signalerons encore l'étude de MM. Pick et Siedomgrotzky, sur l'aqueduc de Burtscheid à Aix, et celle de M. Böckeler, sur la mélodie de la messe de minuit.

— Il existe à Aix-la-Chapelle un Musée des journaux. Cet établissement, qui possédait déjà un riche fonds de gazettes anciennes et rares, vient d'acquérir et d'ajouter à ses collections un précieux lot composé de vingt-trois mille journaux, la plupart du siècle dernier. Le musée a pour organe un périodique : *das Zeitungsmuseum, Zeitschrift für Zeitungswesen*, dont le rédacteur en chef est M. Max Schlesinger.

— Le *Kirchenrecht*, que G. Phillips avait laissé inachevé, a reçu une continuation (8 vol., première partie, in-8 de XXXIX-476 p. Ratisbonne, Manz). On y trouve entre autres choses le développement historique du droit d'occupation des sièges épiscopaux en France jusqu'au XIe siècle.

ANGLETERRE. — Une nouvelle école pour l'enseignement des études orientales modernes a été ouverte le samedi 11 janvier par M. Max Müller.

— A l'occasion du centenaire de Shelley qui sera célébré dans deux ans, on prépare un lexique et une concordance pour les œuvres du poète.

— *Woman*, tel est le titre d'un nouveau périodique pour les dames dont le premier numéro a paru le 2 janvier. Parmi les collaboratrices nous relevons les noms de Mmes Lynn Linton, Henry Fawcett, Mortimer Collins et de Mlle Marie Corelli.

— Le 3 janvier a paru le premier numéro d'une revue politique, littéraire, artistique et scientifique, rédigée sous la direction de M. T. Wemyss Reid. *The Speaker*, compte parmi ses collaborateurs de la première heure, lord Acton, sir Lyon Playfair, sir J. D. Linton, Mr. G. W. E. Russel, Mr. John Macdonnell, etc.

— Le Dr Brigstocke Sheppard, de la *Canterbury Cathedral Library*, vient d'avoir la bonne fortune de retrouver le registre monastique de Christ Church qui contient le récit des négociations des membres du chapitre agissant comme *custodes spiritualitatis* du siège pendant l'interrègne des archevêques. Les procès-verbaux commencent en 1292, date de la mort de John Peckham, et vont jusqu'en 1349. Quatre archevêques s'étaient succédé à Canterbury dans l'espace de treize mois. Ce registre avait été égaré en 1863 quand le doyen Hook l'avait consulté pour rechercher les éléments de la biographie de l'archevêque Winchelsey. Le docteur Sheppard, qui avait vainement offert

une récompense considérable pour rentrer en possession de cet important manuscrit, l'a retrouvé lui-même après de longues recherches.

— Il s'est fondé en Angleterre une société, dite *British Record Society*, dont le but est de publier des catalogues d'actes, contenant l'analyse ou le texte complet de ces actes. Les membres paieront une guinée. Le comité provisoire comprend comme président M. Elton et comme membres MM. Cecil Foljambe, G. E. Cokayne, H. H. Gibbs, B. G. Lake; C. T. Martin; J. C. Challenov Smith; H. F. Waters, Athill et W. P. W. Phillimore.

— Une Revue des revues (*Review of Reviews*) donnera désormais l'indication avec de courts extraits des articles parus dans les principaux périodiques de la Grande-Bretagne. Le premier numéro paraitra en janvier (W.T. Stead, éditeur).

— Il s'est fondé à l'université d'Oxford un nouveau collège pour la secte des non-conformistes. Ce collège, appelé Collège Mansfield, remplace celui qui exista quelque temps à Birmingham.

— Lord Wolseley publie à la librairie Richard Bentley, de Londres, un important ouvrage : *Life and military career of the duke of Marlborough.*

ITALIE. — La bibliothèque Laurentienne de Florence a récemment reçu de divers monastères supprimés près de deux mille manuscrits.

— De deux articles insérés dans les deux derniers fascicules de l'*Archivio storico Lombardo* par M. Volla et Romano, il résulte avec évidence que la date de naissance de Jean-Galéas Visconti doit être placée dans l'un des trois derniers mois de l'année 1351, et que ce prince est né à Milan et non à Pavie, comme l'ont prétendu à tort quelques érudits.

— La même revue annonce la prochaine publication du catalogue des manuscrits de la collection Morbio, acquis par la Bibliothèque Brera, à Milan.

— Signalons l'établissement à Rome d'un *Office international* qui se chargera de faire faire dans les bibliothèques de Rome et d'Italie toutes les recherches et toutes les transcriptions de documents qui lui seront demandées. Le secrétaire de cet établissement est M. Italo Palmarini, via Lombard, 30 à Rome.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Cursus scripturæ sacræ. Commentarius in Ezechielem prophetam*, auctore J. Knabenbauer (gr. in-8, Lethielleux). — *Exposition de la doctrine chrétienne, dogme, morale, culte divin*, par l'abbé Chauvet (3 vol. in-8, Téqui, à Paris; André, à Gap). — *Étude sur la procédure criminelle en Angleterre et en Écosse*, par Lucien Guérin (in-8, F. Pichon). — *Naissances, mariages et décès, formalités qu'ils occasionnent, droits qu'ils confèrent, devoirs qu'ils imposent*, par A. Miscopein (in-18, F. Pichon). — *Sommaire de philosophie*, par L. Bossu (in-8, Ch. Peeters, à Louvain). — *La Philosophie de Lamennais*, par P. Janet (in-18, F. Alcan). — *Essai sur les données immédiates de la conscience*, par H. Bergson (in-8, F. Alcan). — *Cause efficiente et Cause finale*, par E. Domet de Vorges (in-8, « Annales de Philosophie chrétienne »). — *L'École du dimanche pour les femmes à Kharkow et le Livre : « Que faut-il donner à lire au peuple ? »* par Y. Abramoff (in-8, Plon et Nourrit). — *Travaux de la station agronomique de l'École d'agriculture de Grignon*, par P.-P. Dehérain (in-8, Masson). — *Leçons sur la théorie mathématique de l'électricité professées au Collège de France*, par J. Bertrand (gr. in-8, Gauthier-Villars). — *Le Siècle du fer*, par A. de Lapparent (in-18, F. Savy). — *Inventaire général des richesses d'art de la France. Paris, monuments civils.* T. II (gr. in-8, Plon et Nourrit). — *Les Alliages*, par W. Chandler Roberts-Austen, trad. de l'anglais par G. Richard (in-18, Gauthier-Villars). — *Voyages merveilleux à l'Exposition universelle de 1889*, par G. Lenotre (gr. in-8, A. Duquesne). — *La*

Musique et la Danse d'après les traditions des Lithuaniens, des Allemands et des Grecs, par E. Veckenstedt (petit in-16, Maisonneuve; Lechevalier). — *Un Mystère*, par H. Gréville (in-18, Plon et Nourrit). — *Le Roi des bonneteurs*, par M. Boucheron (in-18. Marpon et Flammarion). — *André Marsy*, par E. Hinzelin (in-18, Perrin). — *Les Trois Cœurs*, par E. Rod (in-18, Perrin). — *L'Irlande il y a quarante ans*, par miss A. Keary, trad. par Mme de Witt (in-18, Hachette). — *Aïcha*, par Cat (in-18, L. Carré). — *Quarts de nuit*, par H. Matapa (petit in-4, Libr. des bibliophiles). — *William Shakespeare*, par V. Hugo (in-18, Hetzel). — *Vauvenargues*, par M. Paléologue (in-18, Hachette). — *Le Maduré, la Nouvelle Mission*, par le R. P. Auguste-Jean (gr. in-8, Société Saint-Augustin, Desclée et de Brouwer, à Lille).— *Stanley au secours d'Émin-Pacha*, par A.-J. Vauters (in-18, Quantin). — *La Délivrance d'Émin-Pacha*, d'après les Lettres de H.-M. Stanley, publiées par J. Scott Keltie (in-12, Hachette). — *Le Paraguay*, par E. de Bourgade La Dardye (in-18, Plon et Nourrit). — *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur*, von O. von Gebhardt und A. Harnack (V. band, heft 4; VI. band, heft 2) (2 vol. in-8, Hinrich, Leipzig). — *Die Mandaïsche Religion, ihre Entwickelung und geschichtliche Bedeutung*, von A.-J.-H.-W. Brandt (in-8, Hinrich, Leipzig).— *Geschichte Judaïschen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, von E. Schürer. I. (in-8, Hinrich, Leipzig). — *Histoire de saint Anselme, archevêque de Cantorbéry*, par le P. Ragey (2 vol. in-8, Delhomme et Briguet). — *Gesta Domni Aldrici cenomannicæ urbis episcopi a discipulis suis*, texte publié et annoté par les abbés R. Charles et L. Froger (in-8 carré, Fleury et Dangin, à Mamers). — *Vie du bienheureux Jean-Gabriel Perboyre*, par Un prêtre de la Mission (in-8, Société de Saint-Augustin, Desclée et de Brouwer, à Lille). — *La France pendant la guerre de Cent ans*, par S. Luce (in-18, Hachette). — *L'Invasion anglaise dans le Maine de 1417 à 1418*, par l'abbé R. Charles (in-8, G. Fleury et A. Dangin, à Mamers).— *Henri IV, le Roi, l'Amoureux*, par H. de la Ferrière (in-18, Calmann-Lévy). — *Coutumes et Institutions de l'Anjou antérieures au* XVIe *siècle*, par C.-J. Beautemps-Beaupré (in-8, Pedone-Lauriel). — *Le Schisme constitutionnel dans l'Ardèche. Lafont-Savine*, évêque-jureur de Viviers, par S. Brugal (E. Privat, à Toulouse). — *La Journée d'un écolier au moyen âge*, par A. Moireau (in-4, Quantin). — *La Vérité sur la question romaine*, par B. O. S., trad. française (in-8, Retaux-Bray). — *L'Agonie d'une société, histoire d'aujourd'hui*, par A. Hamon et G. Bachot (in-18, Savine). — *Le Juif, voilà l'ennemi! appel aux catholiques*, par le Dr Martinez (in-18, A. Savine). — *L'Art héraldique*, par Gourdon de Genouilhac (in-8, Quantin). — *Les Sceaux*, par Lecoy de la Marche (in-8, Quantin). — *Du faubourg Saint-Germain en l'an de grâce 1889*, étude physiologique et documentaire, par le Cte L. de Larmandie (in-18, Dentu). — *Ensayo de una tipografía complutense*, par D. J.-C. Garcia (gr. in-8, Tello, à Madrid). VISENOT.

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Alph. LE ROY, imp. breveté, Rennes.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES

1. *Atlas de géographie générale avec notes statistiques, historiques et géographiques,* par le colonel Niox, professeur à l'École supérieure de guerre. Paris, Delagrave, 11e livr. (France au 1,600,000e en deux feuilles), 5 fr. — 2. *Géographie économique de l'Afrique, l'Asie, l'Océanie et l'Amérique,* par Marcel Dubois, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris. Paris, G. Masson, 1889, in-12 de 732 p., 6 fr. — 3. *La Civilisation et les Grands Fleuves historiques,* par Léon Metchnikoff, avec une préface de M. Élisée Reclus. Paris, Hachette, in-16 de 370 p., orné de 5 cartes, 3 fr. 50. — 4. *Les Colonies françaises,* notices illustrées, publiées par ordre du sous-secrétaire d'État des colonies sous la direction de M. Louis Henrique, commissaire spécial de l'exposition coloniale. Paris, Quantin, 1889, 3 vol. in-12 de 435, 423 et 424 p., ornés de nombreuses cartes et gravures, 3 fr. 50 le vol. — 5. *Cahiers coloniaux de 1889,* réunis et présentés par Henri Mager. Paris, Colin, 1889, in-18 de 440 p., 4 fr. — 6. *La Colonisation ancienne, la Colonisation d'aujourd'hui,* par Edouard Viard. Paris, Challamel, 1889, in-8 de 32 p. — 7. *Les Vosges, le sol et les habitants,* par G. Bleicher. Paris, J.-B. Baillère, 1890, in-16 de 320 p. avec 28 fig., 3 fr. 50. — 8. *Jérusalem, son histoire, sa description, ses établissements religieux,* par Victor Guérin. Paris, Plon, Nourrit, 1889, in-8 de 499 p., orné d'un plan, 7 fr. 50. — 9. *Les Splendeurs de la Terre-Sainte, ses sanctuaires et leurs gardiens,* par M. Sodar de Vaux. Paris, Bloud et Barral, s. d., in-8 de xx-547 p., avec une carte, 6 fr. — 10. *Les Chinois chez eux,* par J.-B. Aubry, missionnaire apostolique au Kouy-Tchéou. Lille, Société de Saint-Augustin, Desclée et de Brouwer, 1889, gr. in-8 de 295 p., orné de 25 grav., 3 fr. — 11. *Annamites et Chinois,* par Daniel Arnauld. Paris, Firmin-Didot, 1889, petit in-8 de 63 p., orné de 8 grav., 0 fr. 30. — 12. *L'Annam, le Tonkin et l'Intervention de la France en Extrême Orient,* par Paul Antonini. Paris, Bloud et Barral, s. d., in-8 de 316 p., 3 fr. — 13. *Nos Premières Années au Tonkin,* par Paulin Vial. Paris, Challamel, 1889, in-12 de 494 p., orné de 4 cartes, 4 fr. — 14. *A travers la Kabylie et les questions kabyles,* par François Charvériat, professeur à l'école de droit d'Alger. Paris, Plon et Nourrit, 1889, in-18 de 290 p., 3 fr. 50. — 15. *La Conquête du désert. Biskra-Tougourt. L'Oued'Rir.* par Georges Rolland, ingénieur au corps des mines. Paris, Challamel, 1889, in-18 de 83 p., orné de grav. — 16. *Tunis et Kairouan,* par Paul Fagault. Paris, Challamel, s. d., in-18 de 285 p., 3 fr. 50. — 17. *Stanley au secours d'Emin-Pacha,* par A.-J. Wauters. Paris, Quantin, 1890, in-12 de 424 p., avec une carte-itinéraire et de nombreuses grav., 3 fr. 50. — 18. *La Délivrance d'Emin-Pacha,* d'après les lettres de H.-M. Stanley, publiées par J. Scott Keltie, bibliothécaire de la Société royale de géographie de Londres, trad. accompagnée d'une carte. Paris, Hachette, 1890, in-16 de 204 p., 1 fr. 25. — 19. *Les Derniers Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord,* par V. Tissot et C. Améro. Paris, Firmin-Didot, 1889, in-8 de 224 p., orné de 50 grav., 1 fr. 50. — 20. *Un Français dans la Floride,* notes de voyage, par Edmond Johanet. Tours, A. Mame, 1889, gr. in-8 de 240 p., orné de nombreuses grav., 1 fr. 30. — 21. *Compendio de geografia de la Republica de Colombia,* par Angel M. Diaz Lemos. Medellin, imprenta del departamento, 1887, petit in-4 de 164 p. — 22. *Voyage d'exploration d'un missionnaire dominicain chez les tribus sauvages de l'Equateur.* Paris, bureau de « l'Année dominicaine, » 1889, in-8 de x-334 p., orné de grav. et d'une carte, 3 fr. — 23. *L'Orénoque et le Caura, relation de voyages exécutés en 1886 et 1887,* par J. Chaffanjon. Paris, Hachette, 1889, in-16 de 350 p., orné de 56 grav. et 2 cartes, 4 fr. — 24. *Un Explorateur brésilien* (extrait du journal du capitaine de frégate baron de Teffé), par Alfred Marc. Paris, Challamel, 1889, in-8 de 57 p. — 25. *Le Brésil en 1889,* publié par les soins du syndicat du comité franco-

brésilien pour l'Exposition universelle de Paris, sous la direction de M. DE SANTA-ANNA NÉRY. Paris, Delagrave, 1889, in-8 de 699 p., accompagné d'une carte de l'empire en chromolithographie, 7 fr. — 26. *Le Paraguay*, par le Dr E. DE BOURGADE LA DARDYE. Paris, Plon et Nourrit, 1889, in-18 de 460 p., orné de 26 grav. et d'une grande carte, 4 fr. — 27. *A travers les tropiques*, par XAVIER MARMIER, de l'Académie française. Paris, Hachette, 1889, in-16 de 291 p., 3 fr. 50.

1. — Signalons tout d'abord une nouvelle livraison du grand atlas du colonel Niox ; elle comprend deux cartes de la France au 1/1,600,000e partie nord et partie sud ; on y trouve les qualités remarquables que nous avons déjà signalées, notamment la clarté qui en rend la lecture des plus faciles. Il ne reste plus à publier que les cartes 10, 11 (Allemagne, au 1/1,600,000e, en deux feuilles) et la carte 32 (frontières françaises). Il y a lieu de féliciter la maison Delagrave de la promptitude avec laquelle elle édite ce bel atlas.

2. — C'est aussi d'un grand ouvrage d'enseignement que fait partie le nouveau livre de M. Marcel Dubois. Nous avons déjà mentionné avec éloge la *Géographie économique de la France* et la *Géographie économique de l'Europe;* le troisième volume complète le cours destiné aux jeunes gens qui se destinent aux carrières commerciales. Ajoutons que la lecture en est agréable et sera des plus profitables pour toutes les personnes qui s'occupent d'économie politique. L'auteur excelle à rendre attrayantes des études qui, sous la plume de tout autre, seraient facilement arides. Citons, parmi les pages les plus intéressantes, celles où est exposé le prodigieux développement de l'industrie aux États-Unis d'Amérique; M. Dubois y réfute victorieusement la thèse d'après laquelle l'Amérique du Nord devrait au protestantisme d'être plus prospère et plus avancée que les États catholiques de l'Amérique du Sud ; il lui suffit de rappeler que le Canada a été colonisé par des Français catholiques, et ne le cède en rien à la république voisine. Quelques erreurs se sont glissées dans ce volume : il est très contesté aujourd'hui qu'Améric Vespuce ait donné son nom au Nouveau-Monde découvert par Colomb ; le contraire paraît plus probable; il est inexact que le Dahomey soit sous la dépendance de l'Angleterre; en revanche, l'auteur oublie de mentionner cette dernière puissance parmi celles qui ont des possessions sur la côte orientale d'Afrique. Ces légères erreurs, qu'il sera facile de corriger dans une seconde édition, ne peuvent empêcher de recommander ce livre comme appelé à rendre de grands services; c'est vraiment de la géographie pratique.

3. — Nous n'en dirons pas autant de l'ouvrage de M. Léon Metchnikoff. L'auteur est un de ces Slaves laborieux qui se plaisent à creuser les questions les plus ardues, et auxquels il ne manque, pour être de véritables savants, que de se laisser guider vers la vérité immuable. Il occupa successivement de belles situations, mais ne sut se fixer nulle part, parce que son esprit supérieur manquait d'équilibre ;

et c'est ainsi que, de chute en chute, il fut amené à s'affilier aux sociétés révolutionnaires internationales, où il rencontra M. Élisée Reclus, un autre déclassé de haute valeur; la misère et la maladie l'accablèrent et il était professeur de statistique et de géographie comparée à Neuchâtel, lorsqu'il succomba aux fatigues causées par ses travaux et sa vie errante. En mourant, il laissa le manuscrit d'un dernier ouvrage qu'il chargea son ami Reclus de faire publier ; c'est une étude de géographie philosophique, dont voici le thème : la configuration physique de l'habitat d'une race agit directement sur le développement de cette race au point de commander sa constitution sociale et politique. Ainsi, les civilisations égyptienne, assyrienne, indienne et chinoise ont eu pour cause principale la nécessité de la lutte contre les caprices meurtriers des grands fleuves sur les rives desquels elles se sont développées. M. Metchnikoff met au service de cette théorie une érudition prodigieuse et un soin très louable de se défendre contre les idées préconçues des diverses écoles philosophiques. Mais il ne montre pas une moindre répulsion pour toutes les théogonies, quelles qu'elles soient, et c'est avec un étonnement naïf qu'il se voit forcé parfois de reconnaître la concordance de ses conclusions avec les enseignements de la Bible. L'intervention de la Providence est, selon lui, une conception absurbe; le genre humain procède fatalement, dans son évolution sociale, de la despotie à l'anarchie, qui est l'état parfait. Quant au christianisme, c'est à tort qu'on lui fait honneur d'avoir émancipé les peuples, ou même adouci le sort des esclaves : le servage était plus rigoureux aux temps du Bas-Empire et du moyen âge que dans l'antiquité. Naturellement, dans sa préface, M. Élisée Reclus enchérit encore sur ces aberrations, et saisit l'occasion qui s'offre à lui de traiter Bossuet avec un suprême dédain, et de qualifier d'enfantillage la conception de son histoire universelle basée sur l'action providentielle. En somme, à côté de remarquables déductions et même de belles pages, notamment sur les origines de la civilisation chinoise, M. Metchnikoff a glissé de grossières erreurs, que son érudition même rend d'autant plus dangereuses.

4 et 5. — Comme on pouvait s'y attendre, le Centenaire de 89 et l'Exposition universelle, qui s'y rattachait, ont donné naissance à de nombreuses productions littéraires, politiques, historiques, scientifiques. La question coloniale compte à son actif deux publications de caractères bien différents : l'une officielle, l'autre indépendante.

Le but avoué de la première est de « faire connaître nos possessions d'outre-mer sous l'aspect le plus réel, le plus vivant et le plus attrayant tout à la fois. » Pour y parvenir, l'administration centrale des colonies a chargé un groupe de publicistes de réunir, sous un format maniable et à un prix très modéré, les documents les plus complets et les plus

dignes de foi sur le climat, l'alimentation, l'hygiène, le prix des denrées, le taux des salaires, les genres de cultures et leur production, les voies et moyens de transports, le coût des voyages. M. Louis Henrique, commissaire spécial de l'Exposition coloniale, a eu pour collaborateurs : MM. Chavein, Clos, Deloncle, Duluc, Ebrard Saint-Ange, de Fonvielle, François, baron Michel, Moriceau, Pellegrin, Raoul, Révoil, Tréfeu, Verignon. Quelques-uns de ces noms présentent des garanties suffisantes de compétence en ce qui concerne les questions coloniales; mais la plupart sont à peu près inconnus. Les illustrations, généralement bonnes, ont été dessinées d'après nature, spécialement pour cette publication ; les cartes sont claires et bien gravées. L'ouvrage est divisé en cinq volumes qui peuvent eux-mêmes se subdiviser chacun en quatre fascicules. Les trois premiers volumes ont paru :

I. — Colonies et Protectorats de l'Océan Indien. — La Réunion. — Mayotte, les Comores, Nossi-Bé, Diego-Suarez, Sainte-Marie de Madagascar. — L'Inde française. — Notice sur Madagascar.

II. — Colonies d'Amérique. — La Martinique. — La Guadeloupe. — Saint-Pierre et Miquelon. — La Guyane.

III. — Colonies et Protectorats d'Indo-Chine. — Cochinchine. — Cambodge. — Annam. — Tonkin.

Il reste à publier :

IV. — Colonies et Protectorats de l'Océan Pacifique. — La Nouvelle-Calédonie. — Tahiti, les Iles-sous-le-Vent. — Wallis, Futuna, Kerguelen. — Notice sur les Nouvelles-Hébrides.

V. — Colonies d'Afrique. — Le Sénégal. — Le Soudan français. — Le Gabon-Congo. — La Guinée. — Obock. — Notice sur Cheik-Saïd.

On remarquera que l'Algérie-Tunisie ne figure pas dans cette revue des colonies françaises; on ne s'explique guère cette exclusion, d'autant plus que ce sont précisément les pays sur lesquels il importe surtout de renseigner les émigrants français. D'ailleurs, au point de vue des renseignements pratiques, il est permis de se demander si l'administration des colonies a bien atteint le but qu'elle poursuivait. Sans doute, on trouve dans ces volumes une foule de détails qui peuvent être utiles, mais qui sont pour la plupart d'un intérêt spéculatif; ce n'est pas encore là le guide du colon dont le besoin se fait sentir. En outre, on pourrait y relever de nombreuses erreurs et quelques naïvetés telles que cette phrase, à propos de la faune de la Cochinchine : « Plusieurs espèces de cerfs, dont quelques-uns improprement connus sous le nom de biches... » Ces imperfections dénotent chez les rédacteurs une certaine inexpérience. Quant à l'esprit général, il est naturellement républicain, mais avec modération et sans aucun parti pris de blesser les convictions politiques ou religieuses contraires.

Nous avouons préférer à cette compilation officielle les *Cahiers coloniaux* de M. Henri Mager. Ce publiciste, auteur de l'*Atlas colonial* et de divers autres travaux estimés, a eu la très heureuse idée de réunir en un volume les vœux des diverses possessions françaises exprimés par les corps constitués et les personnalités les plus autorisées ; il y a même ajouté des notes sur des pays comme le Maroc, la Syrie, etc., où la France peut revendiquer une légitime prépondérance. Pour constituer ce dossier, il fit parvenir aux conseils généraux, aux chambres de commerce, aux sénateurs, aux députés des colonies, un questionnaire se résumant ainsi : « Comment voulez-vous vivre et vous développer? Quels sont vos besoins et vos aspirations? Quels sont vos vœux? » Tous répondirent, et il est fort curieux de constater les concordances et les divergences de vues qui se manifestent dons ces réponses. Bien entendu, sous le rapport de la politique générale, M. Hurard, député de la Martinique, n'exprime pas les mêmes opinions, par exemple, que M. le comte d'Aviau de Piolant, parlant au nom des Maronites du Liban ; mais il y a des conclusions générales à tirer de ces diverses dépositions. Tout d'abord, on peut poser en principe que toutes les colonies ne peuvent être soumises au même régime ; les aspirations des unes ne sont pas celles des autres ; mais toutes repoussent également les systèmes de l'assimilation absolue et de l'autonomie complète. Une autre conclusion qui se dégage, c'est que, dans l'état actuel, les Français d'outre-mer sont moins favorisés que ceux de France, ce qui est une anomalie : comment peut-on espérer que l'émigration se portera vers les colonies, si l'on n'offre aux colons une vie plus facile et moins exposée aux tracasseries administratives? Il en résulte naturellement que les émigrants français se portent de préférence vers les colonies étrangères où ils perdent leur nationalité. Au point de vue économique, c'est le vœu de l'assimilation qui prévaut : admission en franchise des produits coloniaux dans la métropole, et, par contre, traitement privilégié assuré aux produits de la métropole dans les colonies ; c'est de toute justice. En revanche, presque toutes les possessions d'outre-mer réclament l'autonomie administrative, c'est-à-dire la faculté de dépenser leurs recettes comme elles l'entendent, et de contracter même des emprunts pour l'exécution des travaux utiles au développement de l'agriculture et de l'industrie ; beaucoup proposent d'acheter cette précieuse liberté par l'abandon de toute subvention de la métropole. Il y a, en effet, abus de la part de l'administration centrale à vouloir perpétuellement tenir les colonies en tutelle comme des enfants que l'on craint d'émanciper ; la peur du séparatisme affole nos bureaucrates, et, pour écarter ce fantôme, ils n'hésitent pas à entraver le développement de la colonisation. On voit, par ce simple aperçu, quelle est la portée des questions traitées dans cet ouvrage, dont la

lecture se recommande à nos députés: il serait grand temps de donner enfin aux diverses possessions de France un régime plus en harmonie avec leur état physique et social et leur permettant de prendre un essor trop longtemps comprimé par la routine administrative.

6. — M. E. Viard, ancien résident dans la région du bas Niger, éprouve, lui aussi, le besoin de faire connaître ses idées personnelles sur la politique coloniale, idées qui s'appliquent plus spécialement aux établissements de la côte occidentale d'Afrique. Tout d'abord, il pose cet axiome peu consolant que les entreprises coloniales de la France n'ont encore donné aucun résultat appréciable, et il cherche la cause de cette impuissance. Il croit la trouver dans ce fait que les colonies fondées par les armes sont presque fatalement condamnées à se soutenir par une occupation militaire onéreuse qui écarte les colons; il en résulte que ces possessions coûtent cher et ne rapportent rien. Le remède, selon l'auteur, serait le retour aux grandes compagnies industrielles et commerciales, prenant à leur charge la défense intérieure, l'administration et la colonisation des territoires conquis par l'armée nationale. Sous l'ancien régime, la France a fait plusieurs expériences assez malheureuses de ce système et il ne paraît pas mieux réussir actuellement à l'Allemagne qui cherche à l'appliquer dans ses nouvelles possessions d'Afrique; seule, l'Angleterre a su en tirer assez bon parti, et cette exception suffit assurément pour ne pas autoriser une condamnation absolue des grandes compagnies de colonisation. Quelques réserves qu'il convienne de faire sur cette question très discutable, il faut convenir que M. Viard a bien raison de regretter qu'on ne sache pas utiliser chez nous le meilleur agent colonisateur, le missionnaire.

7. — M. Bleicher, docteur ès sciences, professeur d'histoire naturelle à l'école supérieure de pharmacie de Nancy, vice-président de la Société de géographie de l'Est, est un des savants qui honorent le plus notre pays. On lui doit plusieurs ouvrages très estimés des spécialistes. Alsacien d'origine, il a successivement occupé diverses chaires en France et en Algérie, et partout il a exercé au grand profit de la science son remarquable esprit d'observation. Revenant près de son point de départ, il a consacré ses derniers travaux à l'étude du massif vosgien qui le sépare encore de son pays natal. Pour la géographie physique, la géologie, la minéralogie, la cartographie, il ne s'est pas borné à exposer les résultats de ses observations personnelles et il a largement mis à contribution celles des savants français et allemands. Le chapitre de la météorologie est dû en entier à M. Millot, ancien officier de marine, chargé du cours sur cette science à la Faculté des lettres de Nancy. Pour la faune, la flore, l'ethnographie, l'archéologie préhistorique, ses principaux collaborateurs ont été MM. l'abbé

Fettig et le professeur Pfister. On peut juger par là du soin minutieux avec lequel sont traitées les diverses parties de l'ouvrage ; c'est un résumé complet de toutes les connaissances actuelles sur cette région des Vosges dont l'étude est pour nous d'un intérêt patriotique de premier ordre.

8. — La Palestine continue à inspirer de nombreux écrivains ; on sait que, parmi eux, l'un des premiers rangs appartient sans conteste à M. Victor Guérin qui en a étudié l'histoire et l'archéologie avec une conscience admirable. A côté des monuments d'érudition édités avec un grand luxe, que tout le monde connaît, il a produit aussi des ouvrages de vulgarisation sur le rôle de la France catholique en Tunisie et en Egypte. Son nouveau volume, sur Jérusalem, tient le milieu entre ces deux manières. Il se divise en trois parties distinctes : dans la première, le savant auteur expose l'histoire de Jérusalem depuis Abraham jusqu'à nos jours, en serrant d'aussi près que possible le texte de la Bible et les chroniques du moyen âge ; la deuxième est consacrée aux descriptions successives de la Ville sainte et de ses monuments aux époques les plus saillantes de son histoire ; enfin, dans la troisième partie, M. Guérin passe en revue les établissements religieux fondés par les diverses confessions dans l'enceinte de la cité. A la fin du volume on trouve un beau plan de Jérusalem avec indications très nettes des sites attribués aux anciens monuments détruits et aux lieux sanctifiés par la tradition biblique ou chrétienne. Cette étude est le fruit de quarante-cinq années de recherches constantes éclairées par le flambeau d'une foi ardente. Il est profondément regrettable que les prodigieux travaux de M. V. Guérin ne lui aient pas ouvert les portes de l'Institut : son excessive modestie ne semble pas un motif suffisant d'exclusion.

9. — L'autre livre sur *les Splendeurs de la Terre-Sainte* est dû à une dame du meilleur monde, membre du tiers-ordre de Saint-François. Animée d'un grand zèle pour sa congrégation, elle a longuement séjourné dans les divers établissements des Pères de Terre-Sainte et y a recueilli avec soin les légendes bibliques et populaires, ainsi que l'historique des couvents et basiliques de cet ordre religieux. Dans ses récits, elle s'attache à faire ressortir les luttes patientes et souvent héroïques soutenues par les franciscains contre le fanatisme des musulmans, contre les perfides machinations des schismatiques et des hérétiques, et même, ce qui est plus triste, contre les accusations inconsidérées de catholiques bien pensants. On trouve dans ces pages ardentes des épisodes d'un grand intérêt, tels que la vie de dévouement de la marquise de Nicolaï, une autre tierçaire de Saint-François. Signalons aussi les derniers chapitres où, franchissant les frontières de la Palestine, l'auteur raconte, avec une émotion commu-

nicative, les graves dangers auxquels ont été exposées les missions franciscaines d'Égypte lors de la révolte d'Arabi-Pacha. Cet édifiant volume, dédié à S. E. le cardinal San-Felice, archevêque de Naples, a été honoré de la haute approbation du R. P. Bernardin de Portogruazo, ministre général des franciscains. Une carte très claire accompagne l'ouvrage.

10. — Nous ne sortons pas des missions catholiques avec M. Aubry, qui, en 1875, quitta la chaire de théologie au séminaire de Beauvais pour suivre la voix de Dieu qui l'appelait dans la province de Kouy-Tchéou, l'une des plus reculées de l'Empire chinois. Sa santé ne put supporter les fatigues d'un si rude apostolat, et il mourut en 1882 après avoir échappé miraculeusement à une agression qui faillit lui procurer les palmes du martyre; son évêque, Mgr Lions, venait de le demander comme coadjuteur. Le frère du saint missionnaire, curé de Dreslincourt, a réuni ses lettres à ses parents et à ses amis, et cette publication est honorée des approbations de Mgr Mermillod, évêque de Genève, et de Mgr Péronne, évêque de Beauvais. On y trouve de curieuses considérations sur les mœurs et les usages chinois : M. Aubry n'admettait pas ce qu'on est convenu d'appeler la civilisation chinoise; autour de lui, il ne voyait que des cerveaux étroits et obscurs, incapables d'une idée un peu élevée; ses néophytes eux-mêmes, bien que moralement supérieurs à leurs compatriotes païens, lui semblaient des êtres incomplets sur lesquels l'idéal n'avait aucune prise. Que de désenchantements, que de déboires pour une âme aussi haute, pour un esprit aussi cultivé! Cependant, le pieux missionnaire n'eut pas un moment de défaillance; sa gaieté sereine ne l'abandonna jamais au milieu des souffrances et des persécutions; aussi le recueil de ses lettres offre-t-il à tous une lecture édifiante et instructive.

11. — L'opuscule de M. D. Arnauld contient trois petites études de mœurs extraites des correspondances de divers missionnaires; leurs titres indiquent suffisamment les sujets traités : *Les Peines et les Supplices au Tonkin; Une Nuit chez les Moïs; Les Pays d'or en Chine.* Il convient parfaitement pour la jeunesse et les bibliothèques populaires en raison de sa moralité et de son excellent esprit religieux.

12. — Ainsi que l'indique le titre de son ouvrage, M. Paul Antonini s'est proposé de raconter en quelques pages l'intervention de la France en Extrême Orient. L'histoire de l'empire d'Annam aux siècles passés et la description géographique du pays sont rapidement traitées, avec quelques détails sur l'introduction du christianisme en Indo-Chine. A partir du règne de Gia-Long et à mesure qu'il avance dans son récit, l'auteur le développe davantage et s'attache à mettre ses personnages en relief et à dégager la portée des faits. Ce plan général est, d'ailleurs, suivi avec peu d'ordre et de méthode. Il est, à la vérité, très

difficile de rester calme et impartial dans l'exposé d'événements au sujet desquels la passion politique n'a pas encore désarmé; mais il faut reconnaître que M. Antonini y apporte une louable préoccupation de découvrir la vérité et une profonde expérience du caractère chinois. Chrétien convaincu et patriote ardent, il applaudit aux succès des armes françaises et souhaite que leur triomphe mette fin aux persécutions qui ont longtemps ensanglanté les chrétientés annamites. Admirateur enthousiaste de Francis Garnier et de l'amiral Courbet, il rend justice à l'intelligence et au zèle de Paul Bert, tout en blâmant, comme il convient, ses passions antireligieuses. Son style est plus nerveux que correct, et l'on pourrait, en y regardant de près, lui reprocher quelques légères inexactitudes historiques. Ce n'en est pas moins un bon ouvrage de vulgarisation dont la lecture ne peut laisser que de saines impressions.

13. — Le même sujet vient d'être traité par M. Paulin Vial, capitaine de frégate en retraite, ancien directeur de l'intérieur en Cochinchine, ancien résident supérieur au Tonkin. Il fut ainsi successivement le principal collaborateur de deux hommes bien différents, l'amiral de la Grandière et Paul Bert, qui furent tous deux chefs de l'administration française en Extrême Orient, l'un comme gouverneur de la Cochinchine, l'autre comme résident général en Indo-Chine; à l'un et à l'autre il a voué une sorte de culte admiratif. Ce n'est pas sans raison que l'auteur considère l'amiral de la Grandière comme le plus sage et le meilleur des gouverneurs qu'ait eus notre colonie de Cochinchine; mais il exagère en le comparant à Dupleix, dont il n'avait ni l'ampleur de vues, ni l'audacieuse initiative. Quant à Paul Bert, sans le mettre au même niveau, il loue son habile administration et fait ressortir que l'ancien défenseur de l'article 7 a cru devoir favoriser l'action civilisatrice des missionnaires en Indo-Chine: c'est même pour bien accentuer cette politique inattendue de sa part qu'il a choisi comme second M. Vial, dont on connaissait les sentiments chrétiens. A la mort de son chef, le résident supérieur du Tonkin devint résident général par intérim, et il est certainement à regretter qu'on ne l'ait pas confirmé dans ce poste important; avec son expérience consommée des hommes et des choses de l'Extrême Orient, avec son esprit prudent et pondéré, il valait cent fois les administrateurs notoirement incapables qui lui ont succédé. Comme on le voit, M. Paulin Vial était à même d'apprécier la succession de fautes grossières et d'actes héroïques qui ont marqué les premières années de l'occupation française en Indo-Chine. Il n'hésite pas à se montrer sévère pour les erreurs gouvernementales, mais il se sent porté à l'indulgence envers les hommes qui, selon lui, ont fait de leur mieux pour tirer sur place le meilleur parti possible des circonstances difficiles dans lesquelles ils se trouvaient placés et des

moyens imparfaits dont ils disposaient. Il y a certainement quelque chose d'équitable dans cette appréciation ; mais, après avoir glissé discrètement sur les faiblesses du général Millot, pourquoi insister sur les maladresses du pauvre général de Courcy, qui a été certainement plus malheureux que coupable ? M. Vial, ancien officier de marine, se montre résolument partisan de l'administration civile en Indo-Chine ; son expérience lui permet d'affirmer que, même pour étouffer la piraterie, l'action des milices locales, dirigées par des fonctionnaires connaissant la langue du pays, est plus efficace que celle des troupes eupéennes ; celles-ci sont trop sensibles aux influences du climat et se sentent dépaysées dans une région peu connue et au milieu de populations défiantes et craintives. Il fait aussi le plus grand cas de l'aide que l'on peut attendre des missionnaires et considère la religion comme le plus puissant moyen de pacification et de civilisation.

14. — Passant d'Asie en Afrique, nous trouvons en M. Charvériat un observateur sérieux qui, au cours de ses nombreux voyages en Algérie, s'est vivement intéressé aux graves questions de la colonisation du sol et de l'assimilation des indigènes. Dans son livre intitulé *A travers la Kabylie,* il raconte une excursion de huit jours en compagnie d'un ménage ami, qui supporte aussi gaiement que lui la fatigue des longues chevauchées par monts et par vaux ; les sentiers suivis sont à peine tracés et souvent il faut passer la nuit sous le toit isolé d'un garde forestier ; mais qu'importe ? Le pays est pittoresque, les habitants sont curieux à observer ; la température est douce ; il n'en faut pas davantage pour marcher allègrement. Les incidents du voyage ne sont pas dramatiques, car, partout la sécurité est complète ; mais la plume exercée de l'auteur sait donner au récit une forme attrayante et un intérêt soutenu. D'ailleurs, une bonne moitié des chapitres est consacrée à de piquants détails sur les mœurs kabyles et à d'instructives considérations sur le rôle de la France en Kabylie. La race kabyle est, comme l'on sait, profondément distincte de la race arabe ; elle serait moins difficilement assimilable, l'islamisme l'ayant moins pénétrée ; mais, par une singulière aberration, les premiers gouverneurs de l'Algérie ont mis tous leurs soins à favoriser l'assimilation des Kabyles, non aux Français, mais aux Arabes ! Au lieu d'entretenir et de creuser encore le fossé qui sépare les deux races conquises, on s'est appliqué à le combler ; on a stimulé la propagande musulmane, encouragé les marabouts, construit des mosquées. Il en résulte que les Kabyles sont aujourd'hui plus éloignés de nous qu'au moment de la conquête et que tout est à redouter d'une explosion de fanatisme, qui liguerait contre nous les deux peuples naguère ennemis. M. Charvériat croit que le seul moyen de nous concilier les Kabyles, c'est de les christianiser, et l'entreprise n'est pas chimérique :

les jésuites et les Pères blancs ont très bien réussi à gagner la confiance des indigènes ; leurs écoles sont les seules fréquentées ; d'autre part, les villages créés avec les jeunes indigènes sauvés de la famine par le cardinal Lavigerie, sont prospères et entièrement dévoués à la France. Par contre, c'est une utopie dangereuse de croire qu'on pourrait naturaliser français les anciens soldats indigènes ; le passage sous nos drapeaux n'atténue en rien les préjugés et les défiances des musulmans. Seule, la religion chrétienne peut adoucir les mœurs et conquérir les cœurs ; le salut de l'Algérie est là et non ailleurs. Telle est la conclusion de cet excellent livre qu'on ne saurait trop recommander, tout en faisant quelques réserves au point de vue de la jeunesse, à cause de certains détails peu édifiants sur les mœurs kabyles.

15. — Dans son petit livre sur *la Conquête du désert*, M. Rolland indique un autre moyen de colonisation qui concerne spécialement le Sahara : c'est la création d'oasis artificielles par le forage des puits artésiens. L'auteur peut en parler savamment, étant l'un des fondateurs des oasis de l'Oued Rir, entre Biskra et Tougourt. Cette région, naguère désolée, produit aujourd'hui les meilleures dattes du monde et fournit déjà un abondant trafic au chemin de fer qui, depuis un an, pénètre jusqu'à Biskra et qu'il serait urgent de prolonger jusqu'à Ouargla, en passant par Tougourt. C'est l'amorce du grand transsaharien, qui doit ouvrir à la France les portes du Soudan, si toutefois elle ne se laisse distancer par les nations rivales, qui s'efforcent de la prévenir et de lui couper la route ; prenons garde qu'il ne nous arrive de ce côté la même aventure qu'aux Portugais dans l'Afrique australe. L'œuvre colonisatrice déjà réalisée par les compagnies qui exploitent les oasis artificielles de l'Oued Rir est admirable ; elle demande à être largement développée.

16.— M. Paul Fagault, dans son livre *Tunis et Kairouan*, n'essaie pas d'aborder les graves questions de la colonisation africaine ; il se borne à brosser une série de tableaux d'un coloris intense, qui font vivre sous les yeux du lecteur charmé de véritables scènes des Mille et Une Nuits. Pendant son séjour dans les deux principales villes de la Tunisie, notre auteur s'est bien gardé de descendre dans de vulgaires hôtels européens ; il fait fi du confort de la civilisation. A la recherche de la couleur locale, il a vécu dans les bouges, les petits restaurants, les cafés fréquentés par les indigènes, et s'est plu dans la promiscuité des marabouts, des nègres, des juifs, des aïssaouas. Toute porte ouverte sur la rue était pour lui une tentation irrésistible, dut-elle l'introduire dans une mosquée ou un harem, et c'est une preuve bien remarquable de la tolérance des musulmans tunisiens, qu'il ait pu s'en tirer au prix de quelques rebuffades inoffensives. M. Fagault est, d'ailleurs,

d'une morale facile et affranchi de tout préjugé religieux; pour lui, le mahométisme vaut bien le christianisme, et i n'hésite pas à déclarer que les Français agiraient sagement en se faisant mahométans, pour se rapprocher des Arabes. En résumé, son livre est amusant, mais pas du tout sérieux et très dangereux pour la jeunesse.

17 et 18. — Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, Stanley n'est pas encore rentré en Europe que déjà plusieurs livres paraissent, nous racontant sa prodigieuse odyssée; ce ne sont encore que des aperçus bien imparfaits, mais il faut à tout prix satisfaire, tant bien que mal, l'impatiente curiosité du public.

M. Wauters, rédacteur en chef du *Mouvement géographique*, l'organe presque officiel de l'État indépendant du Congo, était bien préparé pour entreprendre le récit du dernier voyage de Stanley. Les documents authentiques ne lui manquaient pas et il a pu recueillir beaucoup de détails intéressants de la bouche de son ami le docteur Junker, l'un des derniers compagnons d'Emin-Pacha, celui-là même qui brava mille périls pour venir en Europe pousser le cri d'alarme et implorer l'assistance du monde civilisé. Enfin, c'est M. Wauters qui, dès ce moment, indiqua la route que devait suivre l'expédition de secours. Pour l'intelligence de son récit, l'auteur le fait remonter à la première occupation de Khartoum par le grand khédive, Méhémet-Ali, puis il expose les principaux événements dont le Soudan égyptien a été le théâtre jusqu'à la mort dramatique de Gordon, son dernier gouverneur. Les appréciations sont fort indulgentes pour la politique anglaise, et il pousse l'optimisme jusqu'à justifier la proclamation de Gordon rétablissant l'esclavage légal au Soudan. Son lyrisme ne connaît plus de bornes lorsqu'il s'agit de dépeindre la prospérité actuelle de l'État indépendant du Congo, et il s'efforce de réfuter les accusations portées contre l'honorabilité et la bonne foi de Tippo-Tib, l'ancien marchand d'esclaves, dont Stanley a jugé politique de faire un fonctionnaire de l'État. Quant au grand explorateur, l'enthousiasme qu'il inspire à M. Wauters ne va pas jusqu'à l'aveuglement; il avoue que le caractère de son héros n'est pas toujours des plus commodes, et il suffit, en effet, de lire les lettres de celui-ci pour s'apercevoir que ses relations avec Emin-Pacha ne furent pas toujours des plus cordiales; Emin, faible de caractère, voué aux irrésolutions et aux scrupules de conscience, se refusait à l'abandon de son poste où il avait juré à Gordon de se maintenir jusqu'à la mort, et il en résulta des froissements. On n'en doit pas moins admirer l'énergie déployée par Stanley dans ces circonstances difficiles et reconnaître qu'il a plus contribué qu'aucun autre voyageur contemporain à faire connaître l'intérieur du continent africain.

La maison Hachette nous donne une traduction des lettres de Stanley,

recueillies et annotées par M. Scott Keltie, bibliothécaire de la Société royale de géographie de Londres. Ce sont assurément des documents d'un grand intérêt, mais qui auraient eu besoin d'être mieux coordonnés et commentés pour être compris du public. L'explorateur adressait ces lettres à des personnes très au courant de ses projets et des questions africaines, en sorte qu'il ne se donnait pas la peine d'entrer dans des éclaircissements que la publication rendrait nécessaires; en outre, elles se succèdent sans ordre, sans liaison, sans aucun souci d'éviter les répétitions. Ce qui les rend assez piquantes, c'est que les jugements portés sur les hommes et les événements ne sont nullement atténués, en sorte qu'elles permettent d'apprécier très exactement le caractère de l'illustre aventurier. C'est ainsi qu'en parlant du malheureux major Barttelot, qui commandait son arrière-garde et y fut traîtreusement assassiné, il lui attribue un penchant fâcheux à la « combativité; » on ne peut s'empêcher de sourire en rencontrant ce reproche sous la plume de Stanley. Notons aussi un contraste bien frappant entre les portraits de l'explorateur donnés par les deux éditeurs d'après des photographies prises à des époques différentes; dans l'un Stanley est jeune, séduisant, plein de sève et d'entrain; dans l'autre, il est vieilli, fatigué, défait. Ainsi sont les deux livres eux-mêmes : le premier est soigné, arrangé, mis en scène; le second est sec, réaliste, documentaire.

19. — Pour l'Amérique, nous avons d'abord un de ces excellents livres de vulgarisation que nous vaut depuis quelques années la collaboration de MM. V. Tissot et C. Améro. C'est une charmante promenade à travers les grandioses paysages du Canada et des États-Unis avec description de la vie sauvage des Indiens. Les auteurs se sont inspirés très heureusement des meilleures pages de divers écrivains américains : F. Cooper, Mayne-Reid et Longfellow : ils ont ainsi composé un ouvrage instructif, amusant, irréprochable sous tous les rapports et illustré de belles gravures. Bon livre de prix et d'étrennes pour la jeunesse.

20. — Le livre de M. Johanet sur la Floride est tout à fait remarquable et serait parfait s'il n'y manquait une carte; sauf cette omission, la maison Mame l'a édité avec un luxe de bon goût que méritait bien la valeur du texte. Ainsi que le fait remarquer l'auteur dans son premier chapitre, rares sont les voyageurs français dans ce curieux pays, plus rares encore les ouvrages qui en parlent avec sincérité. Cependant on y trouve quelques vestiges des tentatives de colonisation qu'y firent nos compatriotes sous le règne de Charles IX : c'étaient des huguenots réfugiés et les Espagnols saisirent le prétexte de la dissidence religieuse pour massacrer ces voisins gênants de leurs possessions américaines. Il y a encore quelques Français

établis en Floride, mais ce sont des catholiques qui forment avec les Irlandais et les Canadiens défricheurs de forêts, un noyau assez important pour qu'un évêché ait été créé dans la province. Au cours d'un séjour de six mois dans le cœur de la Floride, M. Johanet a trouvé moyen de devenir propriétaire d'une vaste étendue de forêt vierge et d'y esquisser le plan d'une ville qui porte son nom. Son premier soin a été d'y assurer l'exercice du culte catholique, mais n'ayant encore que deux paroissiens à Johanetville, ses démarches auprès des autorités diocésaines n'ont pu aboutir à la désignation d'un curé. L'auteur raconte ses aventures de pionnier avec beaucoup d'humour, cherchant à divertir le lecteur en même temps qu'il l'instruit sur l'histoire et l'aspect physique du pays ; ses plaisanteries peuvent paraître un peu forcées ou alambiquées, mais la morale est toujours respectée et l'esprit de l'ouvrage reste sincèrement religieux.

21. — Le *Manuel de géographie de la République de Colombie*, par M. Angel Diaz Lemos, directeur de l'école normale des instituteurs du département d'Antioquia, peut être considéré comme un modèle de ce genre de livres. Le plan est des plus simples et parfaitement logique : d'abord des définitions très claires, puis un aperçu général des caractères physiques du territoire de la République, enfin l'étude détaillée et successive de chaque province. A la suite de chaque chapitre, un petit dictionnaire facilite la tâche du maître. Dans sa préface, l'auteur expose sa méthode d'enseignement : évitant de surcharger la mémoire des élèves de noms propres qui ne représentent rien à leur esprit, le professeur doit procéder du connu à l'inconnu, exposer tout d'abord les traits caractéristiques de la région environnante, puis étendre successivement le cercle des connaissances enseignées. Ce qui est à remarquer dans cet opuscule destiné aux écoles officielles, c'est l'esprit nettement religieux qui l'anime : on y lit que la religion est le premier lien social qui unit les hommes et que le catholicisme est le seul culte véritable ; heureusement, ajoute l'auteur, les sectes protestantes n'ont fait aucun progrès en Colombie. Voilà comment, dans le Nouveau-Monde, on entend la neutralité scolaire.

22. — A l'est de la Cordillière des Andes, dans le territoire de la République de l'Équateur, s'étendent de vastes forêts abondamment arrosées par les tributaires de la rive gauche du grand fleuve des Amazones. Là vivent des tribus indiennes de mœurs dissolues et d'instincts féroces. Cependant, au siècle dernier, de courageux missionnaires dominicains entreprirent d'y prêcher l'Évangile, et leurs efforts avaient obtenu de nombreuses conversions lorsque l'ordre de Saint-Dominique crut devoir renoncer à cette œuvre si bien commencée et céder le terrain aux Pères jésuites ; malgré leur zèle, ceux-ci ne parvinrent pas à faire fructifier la semence répandue par leurs

prédécesseurs; les Indiens refusèrent de les écouter et réclamèrent avec obstination leurs Pères blancs auxquels ils prétendaient demeurer fidèles. Il fallut céder à leurs instances et le gouvernement de la République, d'accord avec Mgr l'archevêque de Quito, sollicita et obtint de la Congrégation de la Propagande le rétablissement des missions dominicaines. Ce fut un Père français qu'on envoya pour préparer les voies; avec l'aide d'un vénérable jésuite, vétéran des missions indiennes, il parvint à découvrir les ruines des anciennes chrétientés; son voyage s'effectua aussi heureusement que possible à travers mille obstacles: les maladies, les rapides dangereux des rivières, les bêtes féroces qui pullulent dans les forêts, les attaques des Indiens païens mirent plusieurs fois sa vie en danger. Mais il eut la consolation de retrouver les fils des anciens néophytes fidèles au souvenir des bienfaiteurs de leurs pères; un saint vieillard, qui avait connu les Pères blancs, sortit de la cachette, où il les avait enfouis, un calice et une statuette miraculeuse de la sainte Vierge qu'il se réservait d'exhumer le jour béni où il lui serait donné de revoir ses bien-aimés missionnaires. La mission fut aussitôt reconstituée sur ses anciennes bases et promet déjà d'abondants fruits. Le récit des émouvantes aventures du courageux pionnier de l'Évangile est fort bien écrit et des plus intéressants; on y trouve côte à côte le tragique et le comique, et même des observations scientifiques sur l'histoire naturelle du pays, ainsi que sur les mœurs et coutumes des Indiens de cette partie de l'Amérique; il est bon de prévenir que, malgré la réserve qu'il s'est imposée, l'auteur n'a pu dissimuler complètement certains détails qui laissent entrevoir chez les indigènes une dissolution répugnante. De bonnes gravures représentent des paysages et des types d'indigènes, et une carte-croquis permet de suivre l'itinéraire du missionnaire explorateur.

23. — Ce sont les mêmes parages à peu près que décrit M. Chaffanjon, un voyageur sérieux qui a mérité un prix de la Société de géographie pour ses deux missions du ministère de l'instruction publique, en 1886 et 1887. Dans la première, il a exploré le cours du Caura; dans la seconde, il a remonté l'Orénoque jusqu'à sa source, point qui n'avait encore été visité par aucun Européen. Ce sont les journaux de route de ces deux voyages que publie la maison Hachette sous une forme un peu lourde et monotone. L'exploration du Caura est absolument dénuée d'intérêt; aucun incident, aucune observation nouvelle n'animent le récit. Il en est autrement de la découverte des sources de l'Orénoque qui a exigé un grand déploiement d'énergie de la part de l'explorateur : il lui a fallu traverser des régions absolument inconnues, peuplées de sauvages réputés pour leur férocité; les deux hommes qui accompagnaient M. Chaffanjon dans la dernière partie de son

voyage étaient tout simplement deux assassins en rupture de ban. Ce livre n'est pas un ouvrage de vulgarisation, et l'on ne saurait le recommander pour la jeunesse, ni pour les bibliothèques populaires; mais il a une grande valeur scientifique, à cause de l'abondance des observations ethnographiques qu'on y trouve.

24.—La brochure de M. Marc, précédée d'une préface par M. le vice-amiral Jurien de la Gravière, est la biographie de M. Antonio Luiz von Hoonholz, baron de Teffé, officier brésilien, qui dut à sa belle conduite pendant la guerre du Paraguay, un avancement très rapide. Aussi savant que brave, il fut ensuite chargé, en 1874, comme capitaine de frégate, de diriger la commission de délimitation des frontières entre le Brésil et le Pérou. Dans l'espace de quatre mois, il suivit jusqu'à ses sources le Yavary, un des principaux affluents du grand fleuve des Amazones; l'analyse du journal de route de ce voyage forme la partie la plus importante de la brochure. La faim, les privations, les maladies et les attaques des Indiens sauvages, chez lesquels n'avait encore pénétré aucun blanc, éprouvèrent cruellement la petite troupe, qui comprenait quatre Brésiliens, quatre Péruviens et quelques Indiens soumis; le commandant Hoonholz fut presque le seul à rentrer dans sa patrie, et il eut la douleur de voir périr son frère sous ses yeux. C'est alors que le gouvernement brésilien lui conféra le titre de baron de Teffé; il devint ensuite contre-amiral, grand de l'empire, vice-président de l'Institut polytechnique de Rio-Janeiro, membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris. Ce petit livre est bien écrit et intéressant.

25. — L'Exposition universelle de 1889 a fourni aux divers États de l'Amérique du Sud une excellente occasion de faire connaître à la vieille Europe les progrès réalisés par eux et les ressources qu'ils offrent à la colonisation. Le comité franco-brésilien chargé de l'organisation a jugé utile de mieux appeler l'attention des hommes d'étude et de rendre leurs impressions plus durables en publiant un important volume dû à la collaboration de plusieurs plumes des plus compétentes. Le moment semble bien choisi pour appeler l'attention du public sur cette vaste région qui ne paraît pas avoir encore trouvé son assise politique définitive; mais c'est un succès d'actualité sur lequel les auteurs ne pouvaient compter. Naturellement les appréciations données sur les ressources actuelles et futures du sol brésilien sont des plus élogieuses puisque le principal but de la publication est d'attirer les immigrants européens dont la main-d'œuvre a été rendue nécessaire par l'émancipation des esclaves. Les titres des chapitres indiquent parfaitement les sujets traités, c'est pourquoi nous croyons devoir les indiquer avec les noms des auteurs. I, Notions générales, par M. de Santa-Anna Néry; II, Hydrographie, par M. le contre-amiral

baron de Teffé ; III, Climatologie, par M. Henri Morize; IV, Minéralogie, par M. Henri Gorceix ; V, Histoire du Brésil, par M. le baron de Rio Branco ; VI, Population, territoire, électorat, par M. J.-P. Favilla-Nunes; VII, Travail servile et travail libre, par M. de Santa-Anna Néry ; VIII, Les zones agricoles, par M. l'ingénieur André Rebouças ; IX, Institutions agricoles, par M. le député J.-M. Leitão da Cunha ; X, Poids, système monétaire ; XI, Finances, par M. A. Cavalcanti ; XII, Banques et institutions de crédit, par M. Luis Rodrigues d'Oliveira ; XIII, Chemins de fer, par M. Fernandes-Pinheiro ; XIV, Commerce et navigation, par M. de Santa-Anna Néry ; XV, Postes, télégraphes et téléphones, par M. de Santa-Anna Néry ; XVI, Immigration, par M. da Silva-Prado ; XVII, Presse, par M. Ferreira de Araujo ; XVIII, L'Art, par M. E. da Silva Prado ; XIX, Instruction publique, par MM. de Santa-Anna Néry, le baron de Saboia, L. Cruls et le contre-amiral baron de Teffé ; XX, Littérature, par M. de Santa-Anna Néry : XXI, Sciences, par M. le conseiller Ladislau Netto ; XXII, Propriétés industrielle et littéraire, par M. de Santa-Anna Néry ; XXIII, Protection de l'enfance, par le baron d'Iajuba ; XXIV, Organisation judiciaire, par M. le conseiller S.-W. Mac-Dowell ; XXV, Arsenaux de marine, par M. le capitaine de corvette M.-J. Alves-Barboza. La partie historique est très développée ; on y remarque le soin avec lequel sont établis les droits du Brésil sur le territoire contesté entre ce pays et la France. A noter aussi l'origine essentiellement révolutionnaire du gouvernement impérial et les tendances séparatistes des provinces excentriques qui ont plus d'une fois menacé l'ordre et la sécurité de l'État. La question de l'abolition de l'esclavage offre également un grand intérêt ; il semble hors de doute que cette mesure libérale est due à la volonté personnelle de Don Pedro II, qui, pour la réaliser, a dû triompher d'une opposition tenace dans les chambres ; M. de Santa-Anna Néry montre, d'ailleurs, que, contre toute attente, l'application s'en est faite sans troubler en rien la prospérité agricole du pays qui paraissait même se développer au fur et à mesure de la disparition du travail servile. Cet heureux résultat est dû aux intelligentes mesures prises par le gouvernement pour attirer au Brésil les colons européens ; ceux-ci sont principalement des Italiens, des Allemands et des Belges ; les Français sont en minorité, et il en résulte que notre influence commerciale, naguère prédominante, décroit rapidement : *caveant consules*. Le chapitre consacré à cette importante question de l'immigration se recommande à la lecture de nos législateurs ; ils ont beaucoup à y apprendre pour le peuplement de l'Algérie. La belle carte qui accompagne cet ouvrage est tirée de l'atlas du colonel Niox.

26. — C'est encore l'Exposition qui nous vaut l'étude du docteur de Bourgade la Dardye sur *le Paraguay;* mais elle est loin d'avoir l'im-

portance de la précédente, dont elle n'a pas non plus le caractère officiel ; c'est cependant aussi un exposé très séduisant des ressources du pays. Vraiment l'Européen qui se propose d'émigrer vers une des Républiques de l'Amérique du Sud doit se trouver bien embarrassé par les divers ouvrages qui ont la prétention de guider son choix ; chacun lui vante à outrance la terre dont il s'est fait l'avocat et le met en garde contre les fallacieuses promesses de ses concurrents. Donc, d'après le docteur de Bourgade la Dardye, le Paraguay est le plus beau pays du monde, et la démonstration en est faite à coups de statistique et d'arguments les plus scientifiques. Le chapitre le plus intéressant est celui où il est question de la *yerba-maté,* destiné, d'après l'auteur, à détrôner le café, le thé de la Chine, le coca du Pérou, etc. La connaissance de cette précieuse plante nutritive et tonique remonte aux Pères jésuites, fondateurs des Réductions, auxquels, d'ailleurs, le docteur rend pleine justice comme savants et comme colonisateurs. Ce livre, on le voit, est fort sérieux, peu attrayant, malgré d'assez médiocres gravures d'après des dessins de l'auteur ; la carte est bien dessinée, mais d'un format peu maniable ; elle eût gagné à être réduite de moitié.

27. — Nous terminerons par un bon livre de vulgarisation dû à la plume infatigable de M. Xavier Marmier. On sait que le savant académicien a beaucoup aimé les voyages ; son âge ne lui permet plus de courir le monde, mais, comme il le dit dans sa préface, il se plaît encore à voyager avec les livres. Il recueille çà et là, dans les récits des explorateurs, tantôt une étude d'histoire naturelle, tantôt une leçon de morale, un épisode dramatique, une légende, une scène de mœurs, un paysage. C'est en glanant ainsi qu'il a composé les pages de son nouveau volume : *A travers les Tropiques.* Les lecteurs jeunes et vieux y trouveront une foule de détails instructifs, un passe-temps agréable, une littérature élégante et saine. Relevons toutefois une légère erreur, qui n'est peut-être qu'une faute d'impression. M. Marmier dit qu'avant 1790 on ne savait pas en Europe employer le bois d'acajou : or tout le monde connaît les beaux meubles de style Louis XVI faits généralement avec cette matière.

COMTE DE BIZEMONT.

OUVRAGES D'INSTRUCTION CHRÉTIENNE ET DE PIÉTÉ

1. *Plans d'homélies, de prônes et d'instructions sur l'évangile du dimanche,* par l'abbé A. ARNAUD, chanoine, curé-doyen d'Ollioules (Var), avec approbation de Mgr l'évêque de Fréjus et Toulon. Paris, Propagande catholique, 77, rue Viollet, 1889, in-8 de VIII-376 p., 5 fr. — 2. *Évangiles pour tous les dimanches et les principales fêtes de l'année, avec explications par demandes et par réponses, suivis de la sainte messe et des vêpres,* par l'abbé FOURRIÈRE, curé-desservant d'Oresmaux (Somme). Ouvrage approuvé par Mgr l'évêque d'Amiens. 11e édition, Paris, Sarlit, 1890, in-12 cartonné de 184 p., 0 fr. 50. — 3. *Petit Manuel des catéchismes, ou Avis, prières et can-*

tiques, selon la méthode de Saint-Sulpice, à l'usage des enfants qui suivent les catéchismes de première communion et de persévérance. 16e éd., Paris, Sarlit, 1890, in-12 cartonné de 288 p. 0 fr. 60. — 4. *Politique et Vérité. Conférences sur les questions fondamentales de la religion*, par Un missionnaire. Paris, Delhomme et Briguet, 1889, in-12 de VIII-124 p., 1 fr. — 5. *Exposition et Démonstration de la doctrine chrétienne, par demandes et réponses, à l'usage de tous les enfants qu'on veut solidement instruire de la religion et plus spécialement des élèves de l'enseignement secondaire*, par J.-B. Lagarde, curé, ancien directeur de grand séminaire. Paris, P. Lethielleux, 1890, in-12 carré de VIII-296 p., 1 fr. 50. — 6. *Libri quatuor de Imitatione Christi, ad literam codicis Gaesdoncani an. 1427 manuscripti, adjectis lectionibus variantibus codicum Roolfii an. 1431 et Thomaei an. 1441 exarati.* Monasterii, 1887, in-18 de IV-392 p.— 7. *Imitation de l'enfant Jésus.* Paris, P. Lethielleux, 1890, in-18 de 188 p., 1 fr. 50. — 8. *L'Évangile du Sacré-Cœur. Les Mystères d'amour du Cœur de Jésus*, par le R. P. Vaudon, missionnaire du Sacré-Cœur. Paris, Retaux-Bray, 1889, in-12 de 374 p., 3 fr. 50.— 9. *Le Diurnal de Marie. Eulogies quotidiennes à la très sainte Vierge, Mère de Dieu et Mère des hommes*, par le P. Pie de Langogne, des FF. Min. Capucins. Tournai, Desclée et Lefebvre, 1889, 2 vol. in-12 de XXVIII-592 et VI-628 p., 5 fr. 50. — 10. *Mois du très saint Rosaire, ou Courtes Méditations sur les mystères du Rosaire pour chaque jour du mois d'octobre ou de tout autre mois de l'année*, par le R. P. J. Simler, supérieur général de la Société de Marie de Paris. Paris, Œuvre de Saint-Paul, 1889, in-18 de 248 p., 0 fr. 65. — 11. *Le Mois du Rosaire des Enfants de Marie*, par M.-A. de Gentelles. Lille, Desclée, 1889, in-18 cartonné de 112 p., 0 fr. 15; le cent, 10 fr. — 12. *Le Pouvoir miraculeux du Memorare, ou Souvenez-vous démontré par des exemples*, par l'auteur d'*Auguste Marceau.* Nouvelle édition. Paris, René Haton, 1889, in-18 de 64 p., 1 fr. — 13. *Cours complet d'instructions pour la retraite et le jour d'une première communion*, par l'abbé Brugalé, curé de Bezons (Seine-et-Oise). 3e édit., augmentée d'un *Appendice de traits historiques.* Paris, P. Lethielleux, 1889, in-8 de VIII-208 et LXXXII p., 3 fr. — 14. *La Sainte Eucharistie. Visites, messe et communion. Opuscules eucharistiques. Amour divin*, par saint Alph. de Liguori. Traduction nouvelle par l'abbé Bernard. Paris, P. Lethielleux, 1889, in-12 de 460 p., 2 fr. 50.— 15. *L'Excellence de la très sainte Eucharistie*, par Louis de Grenade, de l'ordre des Frères Prêcheurs. Lille, Desclée, 1889, in-18 cartonné de 266 p., 1 fr. 50. — 16. *Retraites pastorales et Discours divers*, par M. Hamon, curé de Saint-Sulpice. Publiés par Un prêtre de la communauté de Saint-Sulpice. Paris, V. Lecoffre, 1889, 2 vol. in-12 de XXII-522 et 556 p., 7 fr. — 17. *Le Creuset du prêtre*, par Joseph Pérez de Sécastilla, docteur en l'un et l'autre droit. Trad. de l'espagnol par Un directeur de séminaire. 2e éd. Paris, P. Lethielleux, 1889, in-18 de XX-400 p., 2 fr. 50. — 18. *La Piété chrétienne et l'Enfance*, d'après saint François de Sales. Paris, Delhomme et Briguet, 1889, in-32 de 348 p., 2 fr. — 19. *Bossuet guidant l'âme chrétienne dans ses devoirs envers Dieu.* Reproduction presque complète du *Livre de prières* et du *Catéchisme* donnés par Bossuet aux fidèles du diocèse de Meaux. Tournai, Desclée et Lefebvre, 1887, in-18, de 502 p., 3 fr. 50. — 20. *Le Jeune Homme chrétien*, par F. Hervé-Bazin, professeur à l'Université catholique d'Angers. Paris, V. Lecoffre, 1889, in-12 de XII-272 p., 2 fr. — 21. *L'Apostolat dans le monde. Considérations et pratiques en l'honneur des trente-trois années de la vie de N.-S. J.-C.*, par le P. Jacques Brucker, S. J. 2e éd. Paris, Retaux-Bray, 1888, in-18 de 72 p., 0 fr. 40. — 22. *Fleurs des Petits Bollandistes. Vie des saints pour tous les jours de l'année*, par l'abbé Provost, ancien directeur du grand séminaire de Séez, chanoine honoraire. Paris, Bloud et Barral, 1889, 2 vol. in-8 de XII-526 et 536 p., 8 fr. — 23. *Les Serviteurs de Jésus crucifié. Biographies des premiers disciples de saint Paul de la Croix*, par le R. P. Louis Th. de Jésus agonisant, du même Institut, d'après les documents primitifs de l'ordre. Paris, Œuvre de Saint-Paul, 1889, 2 vol. in-12 de XVI-288 et 352 p., 4 fr. — 24. Ludovici de Ponte, S. J. *Meditationes de præcipuis fidei nostræ mysteriis, de hispano in latinum translatæ a* Melchiore Trevinnio, S. J., *de novo edita curâ* Augustini Lehmkuhl, S. J. Partes III. Friburgi Brisgoviæ, 3 vol. in-12 de XXIV-370, XX-266 et XXVI-530 p. — 25. V.-P. Nicolaï Lancicii, S. J. *De praxi divinæ præsentiæ et orationum jaculatoriarum ac variis orandi Deumque colendi modis.* Cracoviæ, Kluczycki, 1889, in-12 de VIII-460 p. — 26. *Recueil de méditations tirées pour la plu-*

part des meilleurs ascètes des siècles passés, et ramenées au plan des exercices et à la méthode de saint Ignace, par le P. Remy, S. J. 2e semaine. *La Vie cachée de Jésus-Christ*. Tournai, Castermann, 1889, in-12 de 544 p., 6 fr. — 27. *Les Trois Manières de prier. Le Décalogue. Le Credo. Le Pater. L'Ave. Le Magnificat. Saint Michel. Saint Gabriel. Saint Raphaël. Les Agonisants. Le Dies iræ*, par le P. Marin de Boylesve, S. J. Paris, René Haton, 1889, in-12 de iv-332 p., 2 fr. — 28. *L'Avent. Lectures pour chaque jour, tirées de l'Année chrétienne* du P. Croiset, S. J. Lille, Desclée, 1889, in-18 de ii-142 p., 0 fr. 50. — 29. *Au pied du tabernacle. Les Litanies du saint Nom de Jésus méditées devant le Saint-Sacrement*, par O. C., prêtre du diocèse de Namur. Tournai, Castermann, 1889, in-18 de 182 p., 0 fr. 50. — 30. *Le Rosaire illustré*, par le R. P. Vasseur. Paris, Téqui, 1888, in-12 de 32 p., 0 fr. 15. — 31. *Le Purgatoire abrégé pour les défunts et pour nous. Lectures et Prières, enrichies d'exemples destinés à sanctifier le mois de novembre*, par le P. L. Bronchain, rédemptoriste. Tournai, Castermann, 1890, in-12 de 382 p., 1 fr. 25. — 32. *Écrin mystique et Trésor de l'âme*, par le P. Bronchain, rédemptoriste. Tournai, Castermann, 1889, in-32 de 144 p., 0 fr. 30.

1. — Les Saints Évangiles ne contiennent pas tout l'enseignement que le Messie est venu apporter au monde ; il ne faut pas oublier qu'à côté de l'Écriture il y a la tradition qui la complète et qui parfois l'éclaire. Toutefois, ce que les évangélistes nous ont transmis des leçons du Divin Maître constitue le fond de la morale chrétienne, et pourrait absolument suffire soit à notre instruction, soit à notre sanctification. Aussi l'Église a-t-elle cru entrer dans les vues du Sauveur en répartissant cette admirable doctrine de façon à la faire passer, dans le cours de son année liturgique, selon l'ordre des dimanches et des fêtes, sous les yeux des fidèles : ainsi divisé ou morcelé, l'enseignement est plus précis, se fait mieux comprendre et reste plus gravé dans l'esprit. Mais l'Évangile a besoin d'une explication, d'un commentaire que le pasteur doit offrir à son troupeau. Il n'est pas donné à tous de connaître les mystères du Seigneur, et il faut que l'apôtre, à qui Dieu les a révélés, fasse profiter les fidèles de ces révélations. C'est pour aider le prêtre dans cette mission, que M. le chanoine Arnaud lui offre ses *Plans d'homélies, de prônes et d'instructions sur l'évangile du dimanche*. L'Évangile, en effet, se prête à ces divers genres de la prédication chrétienne, et chacun d'eux peut y trouver matière à instruire et à intéresser. Mais ce ne sont point des sermons proprement dits que contient le livre de M. Arnaud; « ce sont, comme il le dit lui-même, et comme l'indique, du reste, suffisamment, le titre de l'ouvrage, ce sont des matériaux abondants, des plans larges et substantiels, des canevas sérieux et nourris, des sommaires pleins de pensées fécondes, de textes bien appropriés. Sur l'évangile de chacun des cinquante-deux dimanches de l'année liturgique, l'auteur donne trois sujets différents : une homélie ou interprétation de chaque parole du texte sacré, dans son sens littéral, allégorique et moral, avec application aux besoins actuels, sans développement, pour laisser à chacun la satisfaction d'adapter l'évangile à la portée de son auditoire; un plan de prône, continuant et développant l'homélie, mais sous un

point de vue nouveau ; un canevas d'instruction, d'entretien pieux pour congrégations, catéchismes de persévérance ou retraites. » La tâche que s'est imposée M. le curé-doyen d'Ollioules était délicate et difficile : elle n'a pas été au-dessus de son intelligence et de son zèle. Mgr l'évêque de Fréjus et de Toulon est heureux de le constater en souhaitant « un plein succès à ce nouveau livre, » et en remerciant l'auteur « de l'éclat que ses travaux donnent à son diócèse. »

M. l'abbé Fourrière est encore plus pratique : il met les *Évangiles* à la portée de tous les fidèles, en les leur expliquant par demandes et par réponses. Certes, son livre est loin d'avoir l'importance et la valeur des *Plans* de M. le chanoine Arnaud, mais il sera d'une incontestable utilité pour tous ceux qui désirent se familiariser avec l'histoire et l'enseignement évangélique ; si l'ouvrage de M. le curé-doyen d'Ollioules mérite d'être consulté et utilisé par les pasteurs, celui de M. le desservant d'Oresmaux a droit à être le vade-mecum des simples fidèles. Le commentaire de chaque évangile est court ; il tient à peine une page, mais il est précis, substantiel, complet, parce qu'il ne s'attache qu'à ce qui est essentiel, à ce qui exige impérieusement une explication.

Le Petit Manuel des catéchismes en est à sa seizième édition : c'est dire tout de suite l'utilité pratique de ce livre. Ce qui fait son attrait, c'est la forme que son auteur, dont la modestie se couvre de l'anonyme, lui a donnée. N'y cherchez point l'exposé de la doctrine selon la méthode théologique ou même catéchistique. Destiné à préparer les enfants à la première communion, il les instruit surtout par la pratique de la prière, par des avis appropriés à chaque exercice. Après les prières du matin et du soir, après les prières de la sainte messe et les vêpres, le catéchisme s'ouvre à la fête de la Toussaint par une courte méditation sur le mystère du jour. A partir de cette date, aucune fête ne passe inaperçue ; le moindre incident est l'objet d'une explication ; rien n'est négligé pour fixer l'attention de l'enfant. Mais le charme principal du livre est dans le choix considérable des cantiques. Grâce à cette combinaison, l'enfant prend intérêt aux grandes vérités qui lui sont rappelées en vers excellents et dans un chant plein d'entrain. L'enseignement entre ainsi plus facilement dans son intelligence et peut y séjourner plus longtemps.

Mais en attendant que la nouvelle génération se forme, il ne faut point abandonner la génération actuelle dont la formation chrétienne laisse tant à désirer. On parle beaucoup parmi nos contemporains de la nécessité de réformer les constitutions et les régimes politiques ; on ne néglige qu'une chose, c'est d'indiquer le vrai remède à tous les maux qui nous accablent. Ce remède, c'est la vérité, la vérité mieux connue et surtout plus pratiquée. Pour être sauvée de la ruine qui

la menace, la France doit redevenir catholique ; elle doit triompher de la révolution. « Pour cela, dit l'auteur de *Politique et Vérité*, il faut avant tout éclairer et convaincre les âmes. C'est dans ce but que nous avons rédigé ces cinq conférences qui contiennent, en aussi peu de pages que possible, la démonstration des vérités les plus fondamentales. Puissent-elles être entre les mains du divin Maître, à qui nous les offrons, comme les cinq petites pierres qui servirent à David pour renverser Goliath et pour délivrer son peuple! » Ces vérités sont l'existence de Dieu, la nécessité d'une religion, la vérité de la foi chrétienne prouvée par l'autorité et par la raison, l'Église considérée comme règle de la foi. Une conférence complémentaire est consacrée à l'Église d'après les saintes Écritures. Il est bien évident, en effet, que si les âmes adhéraient sincèrement à ces vérités fondamentales, un grand pas serait fait vers la solution de la question sociale.

L'*Exposition et Démonstration de la doctrine catholique*, par M. l'abbé Lagarde, embrasse toutes les vérités de la foi, mais le but est le même : faire connaitre ce que le monde ignore, c'est-à-dire, la vérité qui doit nous délivrer. Nous devons ajouter que, à notre humble avis, le livre de M. Lagarde doit même atteindre plus tôt le but proposé, car il est plus à portée des intelligences ordinaires et peut par conséquent se vulgariser davantage ; il a aussi l'avantage considérable d'exposer la doctrine par demandes et par réponses : cette méthode catéchistique est d'une incontestable supériorité. Mais il s'en faut que cet ouvrage exclue l'histoire et la philosophie : au contraire, ces deux branches de la science universelle s'y montrent constamment les servantes intelligentes de la théologie, et celle-ci « y brille d'un éclat aussi lumineux que dans les grands auteurs. » Nous recommandons ce livre à toutes les personnes du monde avides de s'instruire sérieusement de la doctrine catholique.

6-12. — *Jésus-Marie*. L'auteur de la doctrine mérite surtout d'attirer notre attention. C'est en conformant nos actes à ses exemples que nous pourrons plus efficacement arriver à la pratique de son enseignement. Le livre qui nous aidera le mieux, après les saints Évangiles, c'est celui de l'*Imitation de Jésus-Christ*. On l'édite sous tous les formats, en vers, en prose, en latin ou en langue vulgaire, avec ou sans commentaires, et il est toujours le bienvenu, toujours favorablement accueilli et lu avec avidité. L'édition que nous avons sous les yeux offre ceci de particulier, qu'elle prétend ramener le texte de l'*Imitation* à sa primitive rédaction; elle est destinée spécialement aux érudits qui sont friants de documents originaux, mais elle plaira également à tous ceux qui tiennent à connaître dans son intégrité l'œuvre de Thomas A Kempis. Le savant éditeur a pris pour type surtout le manuscrit de Gaesdancan qui remonte jusqu'en l'année 1427.

L'*Imitation de l'Enfant Jésus* est un abrégé du précédent mis à la portée des petits enfants ; elle s'attache à leur parler des vertus qui doivent orner leurs jeunes âmes : l'humilité, la charité, l'obéissance ; elle leur retrace l'adolescence de Jésus qui doit être leur modèle ; elle leur fait haïr le péché, ou, quand ils ont eu le malheur de le commettre, elle les invite au repentir ; elle leur révèle la vocation de l'enfance et leur montre aussi le Ciel comme récompense de toutes leurs peines et de tous leurs sacrifices. Mgr Mermillod a daigné approuver ce petit livre.

Dans le divin Sauveur nous nous plaisons surtout à considérer son cœur sacré. Jamais, en aucun autre siècle, la piété des fidèles n'avait autant qu'à notre époque cherché à pénétrer dans le côté ouvert de l'Homme-Dieu. Il a fallu les révélations mêmes du Fils de Dieu à la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque pour que cette plaie béante du cœur de Jésus nous invitât à entrer dans cet admirable sanctuaire et à y découvrir tous les trésors de grâces et tous les mystères d'amour qu'il contient. Mais l'élan est donné et il va croissant tous les jours. Même après les méditations si nombreuses et si édifiantes du R. P. Ramière et après tant de livres recommandables, le R. P. Vaudon a jugé, et avec raison, qu'il y avait encore abondamment à glaner et il s'est mis à l'œuvre pour écrire l'*Évangile du Sacré-Cœur*. Cet ouvrage aura une étendue assez considérable ; il comprendra trois volumes. C'est le premier seulement qu'il nous offre aujourd'hui, consacré à nous faire connaître les mystères d'amour du Sacré-Cœur. Le nom « d'Évangile » donné à cette œuvre pourra paraître une nouveauté, disons même une singularité. Toutefois il est justifié par l'usage que l'auteur fait de l'évangile dans son ouvrage. « Mon livre en est plein, nous dit-il lui-même, c'est là son mérite. Non point que j'aie suivi pas à pas le texte sacré ni les différentes phases de la vie de Notre-Seigneur, mais j'ai tâché de mettre en évidence, plus qu'on ne le fait d'ordinaire, la part du cœur dans l'œuvre du Verbe incarné. » Le R. P. Vaudon étudie le cœur de Jésus comme centre des cœurs, dans ses relations avec la Croix, avec l'œuvre de la Rédemption, avec Notre-Dame du Sacré-Cœur, avec saint Joseph, avec la sainte Messe et la communion ; il le considère aussi en lui-même et au point de vue de la réparation. Nous ne saurions mieux louer ce livre qu'en reproduisant ces lignes du supérieur général des missionnaires du Sacré-Cœur. « Le Maître du sacré palais, à Rome, a lu presque toutes ces pages avec le soin qu'il apporte à de semblables travaux, et elles ne sont point sorties sans louanges de ses doctes mains. »

Ne séparons pas le Fils de sa Mère, surtout quand nous avons la bonne fortune de tomber sur un livre comme celui du *Diurnal de Marie*. Ainsi que le titre l'indique, ce livre est le manuel, pour chaque jour

de l'année, de la dévotion à l'auguste Mère de Dieu ; ce sont des « eulogies ou des louanges et des prières quotidiennes » à la très sainte Vierge. C'est le *Mariale quotidianum* qui a servi de cadre, ou pour mieux dire, de texte à ce travail français... Pour chaque jour de l'année, autour des cinq lettres du nom de Marie formant ainsi une sorte d'acrostiche mystique (Maria), les pères et les docteurs de l'Église viennent tour à tour offrir à l'auguste Mère de Dieu l'hommage de leur admiration, de leur confiance filiale, de leur amour... Pour l'*Oraison*, l'auteur a donné ses préférences exclusives, parmi les saints Pères, aux *saints* proprement dits : saint Ildephonse, saint Anselme, saint Bonaventure, saint Bernard, etc... La pratique quotidienne se rapporte soit à la pensée dominante des textes cités à ce jour, soit au pèlerinage spirituel, soit encore à la fête même du jour... Pour le pèlerinage quotidien le *Diurnal* français ne désigne généralement que les sanctuaires de Marie dans notre patrie en partant de Lyon et en suivant, dans l'ordre purement topographique, les diverses provinces ecclésiastiques pour terminer à Notre-Dame de Paris... Pendant le mois de mai le lecteur fait un pèlerinage mondial, en s'unissant à toutes les nations de la chrétienté et en priant dans un sanctuaire célèbre des divers pays.» Nous avons dit que le *Diurnal* est en quelque sorte une reproduction du *Mariale*. Il y a cependant cette différence que « les strophes latines qui, dans le *Mariale* forment l'hymne de chaque jour, ont été remplacées par des poésies françaises. » L'auteur a été bien inspiré, ce nous semble, de donner cette préférence à notre poésie ; nous l'approuverons même d'avoir mêlé à ces hymnes de poètes éminemment chrétiens quelques œuvres d'auteurs maintenant infidèles ; nous pensons avec lui que ces poésies, inspirées autrefois à ces intelligences d'élite aujourd'hui enténébrées par le préjugé et la passion, « ont encore, outre leur valeur littéraire, un mérite surnaturel. Ces auteurs ne prient plus, mais ils font prier ; ils ne louent plus Marie, mais la louange jaillie, un jour de leur cœur, reste à leur actif par l'intermédiaire de ceux qui la redisent. »

Une forme nouvelle de la dévotion à Marie est la récitation quotidienne du chapelet pendant le mois d'octobre qui, pour cela même, a été appelé le Mois du rosaire. L'initiative de cette récitation a été prise par le souverain Pontife Léon XIII, qui a même fait une obligation de cette prière quotidienne à toutes les paroisses. Mais la récitation du chapelet ne saurait être vraiment agréable à Marie et sérieusement salutaire à nos âmes, que si elle est accompagnée de la méditation des mystères du rosaire. C'est pour vulgariser et faciliter cette méditation que le R. P. Simler a publié son *Mois du très saint Rosaire*, et il faut bien reconnaître qu'il n'a rien négligé pour atteindre son but. Quinze méditations préliminaires, une pour chaque mystère, sont tirées à peu

près textuellement du magnifique office du très saint rosaire. Les quinze méditations suivantes embrassent la scène entière ou le fait complet de chaque mystère. Ce sont quinze tableaux qui nous retracent la vie de Jésus et de Marie et toute la suite de la religion. Enfin, cent soixante méditations particulières, disposées par série de cinq méditations, ou d'un chapelet par jour, ont pour objet quelques détails particuliers du mystère et forment le cours régulier des méditations pour tous les jours du mois. Chaque méditation dure à peu près une minute et renferme, avec une considération se rapportant au mystère, un point pratique de la vie chrétienne. Un grand nombre de prélats ont loué le livre du P. Simler; nommons en particulier S. E. le cardinal Place et Mgr Mermillod.

Le petit livre de M. de Gentelles : *Le Mois du rosaire des enfants de Marie,* se propose le même but que le précédent, mais il est conçu dans un plan tout à fait différent ; ce *Mois du rosaire* est entièrement indépendant de la récitation du chapelet ; il est rédigé d'après la manière ordinaire des mois de Marie, avec une méditation, un exemple, une prière, une résolution et un bouquet spirituel pour chaque jour du mois. Toutefois, il est bien entendu que l'exercice quotidien a pour objet exclusif le rosaire : les prières qui le composent, les mystères dont elles sont entremêlées, les bienfaits que le rosaire doit procurer, soit aux vivants, soit aux défunts. Ce livre se termine par les indulgences accordées à l'exercice du mois du rosaire et par la prière à saint Joseph qui doit clore cet exercice.

Comme le rosaire, le *Memorare* ou *Souvenez-vous* est une des pratiques qui est des plus accréditées parmi les fidèles. Cependant, avec quelle piété, avec quelle ferveur nous réciterions cette courte prière de saint Bernard, si nous connaissions la puissance irrésistible dont elle jouit sur le cœur de Marie ! Félicitons l'auteur de *Auguste Marceau,* d'avoir réuni dans son modeste opuscule tous ces faits authentiques qui démontrent si victorieusement le « pouvoir miraculeux du *Memorare.* » C'étaient des récits à mettre en évidence ; ils produiront sur tous les lecteurs l'effet voulu.

13-17. — *Eucharistie-Sacerdoce.* Dans cet admirable sacrement de l'Eucharistie, quelle source féconde de bienfaits et de consolations ! Et combien l'Église a raison de mettre tout en œuvre pour en faire apprécier des fidèles l'importance et le prix ! Avec quel soin surtout, avec quel zèle elle s'efforce de préparer ses enfants à la première réception de la divine Eucharistie ! Le *Cours complet d'instructions pour la retraite et le jour d'une première communion* ne se propose pas d'autre but et il contient tout ce qui est nécessaire pour l'atteindre. Dans une instruction préliminaire qui s'adresse à toute la paroisse, M. l'abbé Brugalé explique ce que c'est qu'une première communion, d'abord pour les

enfants qui sont appelés à y prendre part, ensuite pour les pères et mères, enfin pour les habitants de la paroisse et pour le pasteur lui-même ; il indique aussi les devoirs que les uns et les autres ont à remplir dans cette solennelle circonstance. Entrant ensuite dans le cœur de son sujet, il instruit les enfants de la nécessité de la retraite et des moyens de la bien faire, des précieux avantages d'une bonne première communion, des malheurs d'une communion sacrilège, des leçons salutaires de la mort et du jugement. C'est l'œuvre du premier jour : elle nous paraît bien un peu considérable pour un auditoire d'enfants, mais ce sera à chaque pasteur de discerner quelle part il pourra donner à son petit troupeau et s'il ne peut tout donner, il sera heureux d'avoir sous les yeux de quoi faire un beau choix. Le second jour de la retraite est consacré à tout ce qui concerne le sacrement de pénitence, sauf la contrition qui fait l'objet des instructions du troisième jour. Enfin le jour même de la première communion est rempli par une exhortation sur cette importante action de la vie chrétienne et par trois instructions sur les vœux du baptême, sur la sainte Vierge et sur la vigilance à exercer par les pères et mères sur les jeunes communiants. La série des instructions se termine par une allocution pour le lendemain de la première communion sur la nécessité et les moyens de la persévérance. A la nouvelle édition qui vient de paraître, et qui est déjà la troisième, l'auteur a eu l'excellente pensée de joindre un appendice de traits historiques relatifs aux divers sujets traités dans ses instructions. Nous croyons avec lui que quelques exemples donnés à la suite de chaque entretien, avec de courtes réflexions, auront une incontestable utilité en rendant pour ainsi dire plus palpables les considérations abstraites du dogme : cet appendice mérite d'être accueilli avec la plus grande faveur, car il accroît encore sensiblement le mérite de l'ouvrage de M. l'abbé Brugalé, déjà honoré des bénédictions du Souverain Pontife et de l'approbation de plusieurs évêques.

Nous n'avons pas à louer les divers opuscules de saint Alphonse de Liguori dont M. l'abbé Bernard a formé son livre intitulé : *La Sainte Eucharistie* : tout le monde sait l'autorité dont jouit le saint et savant docteur de l'Église. Qu'il nous suffise de faire connaître à nos lecteurs le choix que M. l'abbé Bernard a fait pour son livre des opuscules de saint Liguori. Ce sont d'abord les *Visites*, au nombre de trente et une. Puis viennent les *Aspirations dévotes*, qui sont autant d'actes de foi vive, d'espérance, de repentir, de bon propos, d'amour et de conformité à la volonté de Dieu. A la suite, ce sont les *Flèches de feu*, ou les preuves que Jésus-Christ nous a données de son amour dans l'œuvre de la rédemption. Ces trois chapitres forment la première partie du volume. Dans la seconde sont contenues les considé-

rations sur le sacrifice de Jésus-Christ, une courte explication des prières de la messe, des actes pour la sainte communion, des aspirations et des soupirs d'amour envers Dieu. La troisième partie renferme des méditations pour l'octave du Très Saint Sacrement, deux neuvaines au Sacré-Cœur et au Saint-Esprit et le récit d'un prodige concernant le Saint Sacrement. Enfin, la quatrième partie est consacrée à nous indiquer les moyens d'acquérir l'amour divin et la manière de converser avec Dieu; à consoler les âmes scrupuleuses; à louer la conformité à la volonté de Dieu; à nous suggérer les maximes les plus efficaces pour nous conduire à aimer parfaitement Jésus-Christ. Tel est l'objet du livre de M. l'abbé Bernard. Mais le mérite de l'auteur ne s'est pas borné au choix de ces opuscules et à l'ordre dans lequel il les a disposés; M. l'abbé Bernard a voulu encore s'imposer la tâche de traduire lui-même ces œuvres du saint docteur, de telle façon que *la Sainte Eucharistie* lui est en quelque sorte personnelle. Quant aux qualités de cette traduction, nous résumerons en un seul mot notre jugement : ce sont la fidélité, la clarté, la simplicité, c'est-à-dire les qualités qui distinguent une bonne et excellente traduction. — A côté des œuvres de saint Alphonse de Liguori, celles de Louis de Grenade peuvent mériter une place honorable. Un éditeur vient d'avoir la pensée d'extraire des œuvres du saint dominicain un traité sur l'*Excellence de la T. S. Eucharistie*, divisé en douze chapitres. Ce traité, conçu d'après un plan très méthodique, renferme, dans son cadre cependant restreint, tout ce qui a trait à l'adorable sacrement de nos autels; il indique d'abord les causes de son institution, la bonté, l'amour et la puissance de Dieu, et ensuite ses admirables effets pour notre âme.

L'Eucharistie et le sacerdoce sont inséparables. Nous passons donc sans transition aux *Retraites pastorales et Discours divers*, de M. Hamon, qui ont pour but la sanctification du prêtre. Le pieux et savant curé de Saint-Sulpice avait gagné toutes les sympathies et les faveurs du clergé par son intéressant ouvrage sur saint François de Sales, par les œuvres de son ministère paroissial, par ses nombreuses prédications : est-il étonnant que les prêtres fussent avides de connaître les instructions et les conférences que l'éminent sulpicien avait données dans ses diverses retraites pastorales? Nous les avons maintenant, ces instructions et ces conférences; elles forment deux volumes. Le premier renferme une série de méditations, d'entretiens, de conférences et d'examens particuliers pour une retraite de six jours, durée ordinaire de ces exercices. Le second contient un supplément aux entretiens du premier et fournit de précieux sujets de méditations aux ecclésiastiques qui adopteront cet ouvrage comme manuel de retraite, afin de varier et de compléter les instructions présentées dans le premier vo-

lume. Nous ajouterons, avec l'éditeur, que « ce livre est une bonne œuvre sacerdotale... ce n'est point seulement un enseignement aussi solide que pieux des devoirs de la vie ecclésiastique que les prêtres y trouveront ; nous osons dire que c'est un exemple plus éloquent et plus persuasif encore qu'ils auront constamment sous les yeux... On y voit, à chaque instant, que c'est un bon, un saint prêtre qui parle ; il se peint lui-même sans y songer ; en traçant aux autres leurs devoirs, il dit ce qu'il fait, il affirme ce qu'il croit, ce qu'il aime ; il donne ce dont il vit... » Peut-être trouverions-nous que dans le plan d'ensemble des retraites, il manque un certain ordre logique, un enchaînement rigoureux des sujets, qualité cependant très importante pour cette sorte de ministère, mais, à n'envisager les instructions et les conférences qu'en elles-mêmes, elles rappelleront assez fidèlement les qualités de nos grands orateurs, soit par les caractères de la diction, soit par les procédés de la méthode. « Le style toujours noble et souple, digne et naturel, d'une pureté et d'une correction constante, reflète fidèlement les qualités de la littérature du grand siècle... L'ordonnance générale des discours, la justesse des divisions, l'heureuse abondance des développements, la gradation sagement ménagée des preuves, le fond solide de doctrine qu'il expose, les nombreuses applications de l'Écriture et des Pères qu'il renferme : ces qualités, jointes à une vraie éloquence qui sort du fond même des choses, à cet accent de conviction et à l'onction de piété que l'âme du prédicateur fait passer dans sa parole sont autant de traits auxquels on reconnaît le fidèle et habile imitateur de nos classiques de la chaire... Mais c'est surtout pour leur sanctification personnelle, pour le succès de leur ministère que les prêtres gagneront à cette lecture. Il serait difficile de trouver un exposé plus complet et plus pratique des vérités qu'il leur est si important de ne jamais perdre de vue... » Mais pourquoi insisterions-nous plus longtemps sur les mérites de l'œuvre, et sur les avantages qu'il peut procurer? Les prêtres sont assez édifiés sur ce double point, et, en leur offrant les deux volumes de M. Hamon, nous devons nous borner à leur dire : *Tolle et lege.*

Dans un autre genre et sous une autre forme, *le Creuset du prêtre,* par M. Joseph Pérez de Sécastilla, servira très efficacement au clergé pour se maintenir ou se renouveler dans l'esprit et les vertus de sa vocation. Le livre est divisé en six traités ayant pour objet la nécessité pour le prêtre de fuir le péché, la pratique, par l'imitation de Jésus-Christ, des vertus propres à sa vocation, l'obligation plus spéciale d'aimer Dieu, le saint sacrifice de la messe, la prière, la vocation au sacerdoce. Comme on le voit, c'est toute la vie du prêtre qui est passée en revue et qui fait le sujet des pieuses méditations de l'auteur : il y aura grand intérêt et sérieux profit pour les membres du clergé à lire

et à relire ces considérations si élevées et en même temps si pratiques. Félicitons-nous donc que le *Creuset du prêtre* ait été traduit en français et puisse ainsi être à la portée de notre clergé qui sera heureux d'en connaître et d'en pratiquer les utiles leçons. De la traduction, nous dirons, avec Mgr l'évêque de Périgueux, « qu'elle se recommande par un mérite sérieux » et qu'elle nous met en possession « d'un texte exact, clair, précis, reproduisant dans la mesure du possible, la noble simplicité de l'original. »

18-21. — *Société chrétienne.* Qu'y aurait-il de si difficile à pratiquer cette piété chrétienne dont l'aimable saint François de Sales nous dépeint les bienfaits précieux et l'ineffable douceur? Il est vrai qu'il faut être familiarisé de bonne heure avec cette piété, et c'est pourquoi le saint évêque de Genève s'adresse d'abord à l'enfance. Il a eu raison, le missionnaire anonyme du *Saint François de Sales,* d'éditer en un format de propagande, ce petit traité de l'éminent docteur de l'Église ; il ne pouvait être plus opportun, à cette époque où les ennemis de Dieu s'attaquent surtout à l'âme de l'enfant pour la pervertir. Que les chefs de famille, que les maîtres de l'enfance et de la jeunesse se pénètrent de plus en plus de la nécessité de lutter contre ces tendances désastreuses; qu'ils inculquent à leurs enfants et à leurs disciples les saintes et salutaires maximes du livre de saint François de Sales.

Après l'évêque de Genève, voici l'Aigle de Meaux qui descend des hauteurs de son génie pour se mettre au niveau des humbles fidèles et leur indiquer, à son tour, les moyens de remplir leurs devoirs envers Dieu. Ce que nous offre ici la Société de Saint-Jean l'Évangéliste est la reproduction presque complète du *Livre de prières* et du *Catéchisme* donnés par Bossuet aux fidèles du diocèse de Meaux. Ces deux œuvres pastorales de l'illustre évêque ne seront pas moins utiles en notre siècle qu'au XVIIe ; il serait même plus vrai de dire que leur utilité sera encore plus grande aujourd'hui qu'elle ne le fut autrefois où la religion était plus connue et mieux pratiquée. Dans la première partie, le livre dont nous nous occupons renferme les diverses prières du chrétien, prières du matin et du soir, prières de la sainte messe, oraisons ou collectes des dimanches, office de l'Église, hymnes et proses qui se chantent aux dimanches et aux fêtes principales, pratiques ordinaires de dévotion ; la seconde partie reproduit le catéchisme de Meaux, et contient en outre des instructions particulières sur le sacrement de Pénitence et d'Eucharistie, ainsi que sur les fêtes, les solennités et les observances de l'Église. Ce livre est donc, dans l'acception la plus exacte du mot, un véritable paroissien complet.

La tâche la plus difficile est d'avoir accès auprès de la jeunesse et de gagner sa confiance. Elle se défie parfois du prêtre et s'en éloigne ; elle aura peut-être plus de sympathie pour un laïque, et c'est dans

cette rassurante prévision que M. Hervé-Bazin se hasarde à lui offrir ses conseils. Aussi bien l'auteur ne prétend s'adresser qu'au jeune homme chétien, mais nous croyons, nous, qu'il pourra bien réussir aussi auprès des jeunes gens devenus indifférents et même étrangers à toute pratique religieuse. Les sujets qu'il traite offrent à ceux-ci et à ceux-là le même intérêt : la piété, l'instruction, le courage, la distinction, l'honneur, le patriotisme, l'apostolat. Il y a là des mots qui font tressaillir toutes les âmes, et notre jeunesse voudra connaître les conseils et les leçons que leur donne, sous ces titres piquants, un maître expérimenté et dévoué. Hélas ! M. Hervé-Bazin ne pourra jouir du bien que son livre est appelé à faire parmi notre jeunesse chrétienne : il a été rappelé à Dieu avant même d'avoir pu en écrire la préface, mais le mérite de cette œuvre le suivra au-delà de la tombe.

Tout le monde n'est pas appelé à exercer cet apostolat ; il y faut des qualités et des vertus qui ne sont pas communes et surtout qui sont un don du ciel. Lisez *l'Apostolat dans le monde,* et vous verrez ce qu'en pense le P. Brucker. Le livre est court, d'une lecture facile ; l'auteur nous initie aux trésors spirituels dont doit être enrichie de Dieu l'âme apostolique.

22 et 23. — *Nos modèles.* Encore mieux que les considérations abstraites, la lecture de la vie des saints peut contribuer à « christianiser » la société. Ce sont nos modèles et nous aimons à voir d'abord pratiquées par d'autres, de notre âge, de notre sexe, de notre condition, les vertus que l'on nous invite à pratiquer nous-même. Il y là un encouragement précieux : c'est même cet élan instinctif, que nous inspire la vie d'un saint, qui a été bien des fois le principe d'une conversion la plus inattendue. « Pourquoi ne ferais-je pas ce qu'ont fait tels saints ?» s'est dit saint Augustin. Il a essayé et il est devenu saint à son tour. La même réflexion est venue à l'esprit d'Ignace de Loyola, et il en est résulté la transformation complète du blessé de Pampelune et la fondation de la Compagnie de Jésus. Lisons la Vie des saints ; lisons-la surtout en famille, le soir, avant la prière. Mais quelle *Vie des saints* choisir de préférence ? Il en est qui donnent peu, d'autres qui donnent trop. Nous croyons que les deux volumes de M. l'abbé Provost sont l'ouvrage qui conviendra le mieux au plus grand nombre. Comme les *Petits Bollandistes* ont résumé les *Grands,* lui a eu la bonne pensée de résumer à leur tour les *Petits Bollandistes ;* il en a pris toute la fleur. Il s'est attaché surtout au choix, pour lequel il a pris comme guide le bréviaire romain ; quant à la rédaction, il s'est appliqué à ce que la lecture quotidienne ne dépassât pas la courte durée de quelques minutes ; il a réduit chaque vie aux détails les plus indispensables ; il touche seulement aux sommets de l'histoire de chaque saint, mais, si restreint soit l'espace qu'il se fixe pour une vie, il ne laisse pas que de

le remplir de faits intéressants pour l'histoire et édifiants pour la piété. L'ouvrage est approuvé par Mgr l'évêque de Séez.

Dans un cadre plus restreint, c'est encore l'édification des familles et la régénération de la société par les exemples des saints que se propose le R. P. Louis de Jésus agonisant, en publiant ses *Biographies des premiers disciples de saint Paul de la Croix.* Il va même jusqu'à oser prétendre que la lecture de ces notices biographiques sera plus profitable aux âmes que la lecture de la vie des saints les plus célèbres. « La sublimité de la vertu de ces grands saints, dit-il, nous étonne, nous ravit, mais effraie notre faiblesse, et, nous bornant à une admiration stérile, nous ne songeons pas à retracer en nous quelques traits du moins de leur beauté morale. Ici ces religieux brillent d'une lumière voilée et par là il est aisé de suivre, de degré en degré, leur ascension sur les hauteurs de la perfection chrétienne. » Il y aurait bien une réserve à faire sur la vérité absolue de cette considération; nous avons encore présentes à l'esprit la réflexion que la vie des saints inspirait au fils de Monique et la salutaire résolution qui en était la conséquence pratique, mais reconnaissons toutefois que, en général, la remarque du P. Louis de Jésus est juste, et, puisqu'il nous invite à faire connaissance avec des saints plus faciles à imiter, ouvrons ces deux volumes et lisons les vies qu'ils nous révèlent. Ils contiennent la biographie de onze pères et de deux frères lais. Nous souhaitons avec l'auteur que ces pages « inspirent à de jeunes âmes, à des cœurs vaillants et généreux le divin amour du sacrifice, de l'immolation au pied de la croix du Sauveur pour la gloire de son nom, le triomphe de l'Église, leur propre sanctification et le salut des peuples! »

24-26. — *Mysticisme.* Quand nous aurons goûté les exemples de ces généreux serviteurs de Dieu, nous aimerons, à notre tour, à marcher comme eux dans la pratique de la méditation; nous ne prétendrons pas les suivre jusqu'à la contemplation et l'extase, mais notre part sera assez belle et pourra nous suffire si nous parvenons à ce seul résultat, de nous plaire dans la conversation avec notre Dieu. Aussi bien, on a tort de s'exagérer les difficultés que l'on prétend rencontrer sur ses pas, quand on veut essayer d'acquérir la pratique de la méditation. Qu'on lise l'*Introduction* qui précède les *Méditations* du Vénérable Louis du Pont ou della Puente, et l'on verra ces vaines difficultés disparaître peu à peu. Il était vraiment un maître dans la vie spirituelle, ce pieux auteur qui éclaire si opportunément les âmes et les guide si sûrement en dissipant les chimères ou les ombres qui pourraient troubler leur marche ou décourager leur faiblesse. Il nous apprend ce qu'il faut entendre par oraison mentale, comment on peut arriver à converser avec Dieu, quelles sont les vertus qui accom-

pagnent l'oraison, quelle marche doit y suivre l'esprit, quel doit être le concours de nos autres facultés, de l'imagination et des sens, comment il faut réfléchir et nous examiner après l'oraison, etc. Les méditations du V. P. Louis du Pont forment six parties dont trois seulement ont paru; elles ont pour objet tout ce qui concerne les principaux mystères de notre foi, tout ce qui a trait à la sanctification de l'âme. La première partie est consacrée aux méditations sur les péchés, sur les fins dernières de l'homme et sur tout ce qui conduit à purifier l'âme. Dans la deuxième se trouvent les méditations sur l'Incarnation, sur l'enfance et la vie du Sauveur jusqu'à son baptême en lui associant sa glorieuse Mère, l'auguste Vierge Marie. La troisième partie renferme les méditations sur la vie publique de Jésus-Christ depuis son baptême jusqu'à sa passion : ses actes, sa doctrine, ses miracles, ses paraboles. Toutes ces méditations sont rédigées d'après la même méthode et sur le même plan; elles sont peut-être un peu longues, mais ce n'est pas ici un défaut, car elles sont divisées en plusieurs points, et il est libre à chacun de se borner à la partie qui lui paraîtra devoir lui suffire. Ainsi, dans ces méditations, les sujets sont abondants et variés; ils sont développés longuement, mais à chacun de nous de choisir le sujet qui lui paraît devoir être plus opportun et d'en prendre tant qu'il lui en est nécessaire. Nous n'avons à exprimer qu'un regret, c'est que cet ouvrage ne soit pas encore traduit en français et ne puisse, par conséquent, être à la portée du commun des fidèles. Nous aimons à espérer que cette traduction ne se fera pas attendre.

Le P. Nicolas Lancicius veut nous amener à une pratique encore plus fructueuse que celle de la méditation de chaque jour; son livre a pour but de nous habituer à la pratique de la présence continuelle de Dieu et à celle des oraisons jaculatoires. Il nous expose, d'abord, l'utilité de cette pratique et la manière de l'accomplir; il nous indique le mode selon lequel nous devons offrir à Dieu toutes nos actions, en nous rappelant les diverses manières dont se servait sainte Gertrude dans l'offrande de ses actions au Seigneur; il nous apprend à méditer la Passion de Jésus-Christ, à détester nos péchés, à prier suivant nos divers besoins, à rendre grâces pour les bienfaits obtenus, à honorer la Vierge Marie, à exciter notre amour pour Dieu, surtout dans la pratique de la communion, à assister dévotement au Saint-Sacrifice de la Messe, à adapter nos pratiques de piété à chacun des temps dont se compose l'année liturgique : Septuagésime, Carême, Semaine sainte, Temps pascal, etc.; il achève son œuvre, en nous donnant l'*alphabet* de la vie spirituelle, en nous indiquant la manière de réciter le chapelet quand nous sommes fatigués, ou en voyage, ou malades, la manière enfin d'honorer Dieu par une bonne et sainte vie. Malheureusement ce livre n'est pas encore traduit en français et ne

peut par conséquent être mis entre les mains des fidèles. Les prêtres et aussi les personnes instruites trouveront grand profit à le lire et à en suivre les salutaires conseils.

Le P. Remy poursuit son œuvre. Il nous donne cette fois les méditations pour la deuxième semaine, c'est-à-dire pour la semaine correspondante à la deuxième des exercices de saint Ignace ; elles ont pour objet *la Vie cachée de Jésus-Christ*. Les vingt-trois méditations de la première partie ne sont qu'une préparation au grand mystère de l'Incarnation. Dans les vingt-huit suivantes, formant la seconde partie, l'auteur considère l'Incarnation elle-même et les mystères qui s'y rattachent jusqu'à la Nativité. Enfin, la troisième partie nous met sous les yeux la vie de Notre-Seigneur depuis la Nativité jusqu'à l'âge de trente ans ; elle comprend trente et une méditations. Dans ce volume comme dans les précédents, le P. Remy a cherché surtout, dit-il, « à être utile à tant de personnes qui, avec la meilleure volonté de bien méditer, n'en viennent pas à bout, parce que, comme elles le disent, elles ne trouvent rien dans leurs livres et que, sitôt qu'elles veulent se recueillir, l'imagination les emporte loin de leur sujet. Pour atteindre ce but, ajoute-t-il, nous avons cru devoir présenter chaque méditation avec une certaine étendue, mais après avoir donné, dans le chapitre d'introduction, le moyen de parer aux inconvénients qui pourraient résulter de l'abondance des matières. » Nous félicitons le P. Remy de son excellente intention qu'il a, du reste, parfaitement réalisée.

27-32. — *Piété-Dévotion*. Le talent du R. P. Marin de Boylesve est aussi varié que fécond. Son nouveau livre s'ouvre en expliquant les trois manières de prier que saint Ignace propose dans le livre des *Exercices spirituels ;* l'auteur applique ensuite la première au Décalogue, en énumérant toutes les fautes personnelles que nous pouvons commettre contre les commandements de Dieu et en rapportant aux divers préceptes les œuvres de zèle à l'égard du prochain. La seconde manière appliquée au *Credo*, au *Pater*, à l'*Ave Maria*, au *Magnificat*, aidera les fidèles à sortir de la routine qu'engendre parfois la répétition des mêmes prières et leur rappellera les enseignements contenus dans ces admirables abrégés de la doctrine chrétienne. Suivent des exercices pour un mois de saint Michel et pour deux neuvaines en l'honneur de saint Gabriel et de saint Raphaël, d'autres exercices pour obtenir une bonne mort aux quatre-vingt mille agonisants de chaque jour. Le livre se clôt par un pieux commentaire du *Dies iræ*.

Le livre que publie la Société de Saint-Augustin sous le titre d'*Avent* a pour but plus restreint de nous préparer à la grande solennité de la Noël. L'Avent n'est pas assez connu et assez pratiqué par les fidèles ; nous sommes donc heureux qu'on leur offre un livre où ils

trouveront pour chaque jour de ce saint temps une lecture qui instruira et stimulera leur piété. L'essentiel était de puiser à bonne source. L'éditeur ne pouvait être mieux inspiré qu'en allant emprunter à l'*Année chrétienne*, du P. Croiset, ces considérations si savantes et si pieuses. Nous aimons à espérer que les éditeurs de l'*Avent* n'en resteront pas à ce début : le succès qui couronnera leur pieuse tentative les encouragera à la poursuivre pour les autres parties de l'année liturgique.

C'est *Au pied du tabernacle* que voudrait conduire toutes les âmes le modeste prêtre du diocèse de Namur qui se cache sous les initiales de son nom. Il a pensé qu'il y aurait une excellente manière de faire la visite au Saint-Sacrement en récitant lentement les litanies du saint Nom de Jésus qui renferment si bien les grandeurs et les amabilités de Celui que nous visitons. C'est ce qui lui a donné l'idée d'offrir aux âmes pieuses une suite de considérations sur les plus belles invocations de ces admirables litanies.

Le Rosaire illustré est destiné à faire aimer davantage la dévotion au saint rosaire, en rappelant d'une manière plus frappante, à l'aide de dessins, les mystères que nous devons méditer en récitant cette prière, et surtout en développant, par des considérations précises, la signification de chacun de ces mystères. Ce petit livre a encore un avantage précieux, c'est qu'il indique, à la suite de chaque méditation, une pratique qui doit nous aider à tirer un fruit spécial du mystère.

Le Purgatoire abrégé nous invite à une autre pratique qui est non moins utile aux défunts qu'aux vivants, à la sanctification du mois de novembre en faveur duquel S. S. Léon XIII a daigné accorder des indulgences spéciales. Nous ne pouvons énumérer les sujets des trente méditations qui composent la première partie du livre du R. P. Bronchain ; résumons-les dans ces titres généraux qui les renferment toutes : Existence du purgatoire et commerce des fidèles avec les défunts par la communion des saints ; Peines diverses du purgatoire ; Moyens de secourir les âmes du purgatoire ; Moyens d'éviter ou d'abréger le purgatoire. Ces deux derniers sujets justifient le titre du livre : *Le Purgatoire abrégé pour les défunts et pour nous.* Dans la seconde partie se trouvent près de cinquante prières enrichies d'indulgences. L'*Écrin mystique* est l'œuvre du même auteur; il est destiné à servir de guide aux fidèles pour la récitation du chapelet. C'est un véritable trésor mystique pour l'âme qui, grâce à lui, trouvera dans la pratique de cette prière des richesses qu'elle n'aurait jamais peut-être soupçonnées. Le format exigu de ce charmant petit livre fait qu'il peut trouver place dans l'étui même où l'on met le chapelet. F. Chapot.

THÉOLOGIE

La Divine Synthèse, ou l'Exposé rationnel, au double point de vue apologétique et pratique, de la religion révélée. suivi de *Monde et Dieu*, par Mgr GUILBERT, archevêque de Bordeaux. Paris, Plon et Nourrit, 1889, 2 vol. in-8 de x-437 et 427 p. — Prix : 10 fr.

Exposer le fait historique de la révélation avec toutes les preuves, tous les témoignages divins qui le manifestent avant Jésus-Christ, dans les siècles d'attente, mais surtout dans la personne du divin Rédempteur et dans l'Église catholique; montrer ensuite quelle est dans son dogme, dans sa morale, dans son culte, la religion révélée, quelle action elle exerce sur l'individu et sur la société, quelle réponse elle apporte à tous les besoins, à toutes les aspirations de l'humanité: enfin comparer à la religion ainsi considérée les divers systèmes religieux et philosophiques connus : tel est, dans ses grandes lignes, le plan qu'a suivi Mgr Guilbert. Sa *Divine Synthèse* est tout à la fois un excellent résumé d'apologétique et l'un des meilleurs ouvrages d'enseignement religieux pour les gens du monde. Toutes les parties de cet ensemble sont parfaitement enchaînées et s'éclairent réciproquement. Ce n'est ni trop long ni trop court. Tout est approprié à l'état d'esprit des lecteurs que l'on veut atteindre. Grâce à cette troisième édition, publiée quelques mois avant la mort de l'auteur, cet ouvrage paraît écrit d'hier. Très enclin à bien espérer des hommes et des choses de son temps, mais très désireux de détruire les préjugés qui éloignent et les malentendus qui divisent, Mgr Guilbert n'a rien négligé de ce qui pouvait maintenir son œuvre au niveau des besoins actuels. Il l'a revue et remaniée, s'inspirant ici de l'encyclique de Léon XIII sur la constitution chrétienne des Etats, là des travaux les plus récents sur l'histoire des religions et sur la critique biblique, ailleurs de tel ouvrage remarquable sur la liberté.

Avec quel respect nous lui aurions signalé, s'il vivait encore, deux taches qu'il a laissées par inadvertance et que nous prions ses éditeurs de faire disparaître! Tome I, p. 17, il définit le miracle : « l'action d'une force, d'une puissance supérieure aux forces connues de la nature. » Il n'entre pas évidemment dans la pensée du vénérable auteur d'adopter la théorie d'après laquelle le miracle serait l'effet de forces naturelles inconnues. Tome II, p. 102, il traite en passant des explications données sur la permanence des espèces ou accidents du pain et du vin après la consécration ; il s'exprime ainsi : « Plusieurs docteurs scolastiques ont cru pouvoir admettre des espèces ou accidents absolus se soutenant par eux-mêmes ; d'autres les font soutenir par l'air ambiant qui prend alors les propriétés du pain et du vin ;

d'autres enfin leur donnent pour sujet ou substratum la substance du corps et du sang de Jésus-Christ..... Il n'y a évidemment en tout cela rien qui implique contradiction. » D'abord la doctrine des accidents absolus, c'est-à-dire qui ne sont pas seulement des modes, mais des réalités distinctes de la substance, n'est pas l'opinion de plusieurs, elle est la doctrine commune. Ceux qui ont enseigné que ces accidents après la consécration demeuraient *in aere,* n'entendaient pas autre chose; aucun auteur dont on ait conservé les œuvres ou même le nom n'a enseigné que l'air ambiant devient la substance des accidents eucharistiques de manière à prendre les propriétés du pain et du vin; une telle assertion ne se trouve mentionnée que trois fois par les docteurs scolastiques comme étant l'erreur de quelques inconnus. Enfin l'opinion d'après laquelle la substance du corps de Jésus-Christ deviendrait, au sens philosophique du mot, le substratum des accidents du pain et du vin, est une erreur dogmatique renouvelée des Monophysites corrupticoles. Mgr Guilbert n'a point pensé à tout cela, mais la moindre distraction en pareille matière est grosse de conséquences. — L'appendice intitulé *Monde et Dieu, le fini, l'infini et leurs rapports,* est, en trois chapitres, un remarquable petit traité de haute métaphysique dont le point de départ est la connaissance du monde tel que l'état actuel des sciences nous le révèle. Ces pages sont fort belles et plairont aux esprits élevés.

LAMOUREUX.

Notions élémentaires d'apologétique chrétienne, par l'abbé GOURAUD, licencié ès lettres, professeur de philosophie à l'externat des Enfants-Nantais. Ouvrage approuvé par Mgr l'évêque de Nantes. Paris, Belin, 1889, in-12 de 396 p. — Prix : 3 fr.

Dieu, les preuves de son existence, l'exposé de ses perfections et de ses œuvres, d'où la nécessité de la religion tout au moins naturelle; — *La Révélation chrétienne en général,* sa possibilité et sa nécessité, ses signes principaux, ses monuments, leur authenticité, leur véracité; — *La Divinité du christianisme* prouvée par la révélation mosaïque, par la réalisation en Jésus-Christ des anciennes prophéties, par le témoignage, les miracles, la résurrection, les prophéties de Jésus-Christ lui-même, par l'établissement, la consécration et les bienfaits nouveaux, matériels et sociaux du christianisme, enfin par le témoignage des martyrs; — *L'Église,* son existence, les caractères de la véritable Église, ses pouvoirs, son infaillibilité, son autorité, ses droits de répression, ses rapports avec la société civile et avec la famille; — finalement *les Enseignements de l'Église dans leurs rapports avec la raison et les sciences,* comprenant une partie philosophique sur les erreurs positiviste, matérialiste, athée, panthéiste et du rationalisme, et une partie scientifique où sont envisagés les rapports de la foi avec les

théories aujourd'hui les plus en vogue dans les sciences naturelles; — voilà, très succinctement résumées, les questions traitées dans le substantiel petit volume dont le titre figure ci-dessus.

Écrit suivant une méthode strictement didactique, ce livre est, pour ceux qui ont étudié déjà ces importantes matières, un memento commode où les recherches sont d'autant plus faciles que, à une table extrêmement détaillée, correspondent des numéros d'ordre permettant de retrouver immédiatement le paragraphe du texte auquel chaque numéro correspond. Quant à ceux qui ont besoin, au contraire, de se familiariser avec toutes ces questions, si importantes en nos jours d'attaques aussi variées que haineuses contre la vérité religieuse et philosophique, ils trouveront dans ce petit volume l'indication très claire et très nette de ce qu'il importe le plus de connaître en matière apologétique. Telle qu'elle est, cette indication est suffisante pour éclairer et calmer au besoin les esprits troublés mais sincères et de bonne foi. Que si l'on tient à aller au fond des choses et à entrer dans tous les développements que le sujet comporte, on aura là un guide facile à suivre en se reportant aux écrivains et orateurs apologistes sur lesquels s'appuie l'auteur lui-même, et dont il donne, à la fin de chaque chapitre, la liste avec indication de ceux de leurs ouvrages qui sont à consulter.

L'esprit dans lequel ce livre est écrit est un esprit de modération et d'impartialité. Tout y est discuté avec le calme et la sérénité qui conviennent à la vérité sûre d'elle-même, laquelle n'a pas besoin du concours de la passion et de l'entraînement. S'il nous était permis de faire un choix parmi tant d'excellents exposés, nous signalerions dans la première division, intitulée *Dieu*, le chapitre, ou plutôt la « conférence » (car cet ouvrage est la réunion en un volume de cinquante conférences préalablement parlées) sur les *Perfections divines;* dans la deuxième, les conférences relatives à l'authenticité et à la véracité du Pentateuque; dans la quatrième, l'exposé de la vraie position et solutions de la question, en ce qui concerne le fameux procès de Galilée; enfin, dans la cinquième, les sept dernières conférences sur *la Foi et les Sciences*. Toutefois, dans cette partie de l'ouvrage, nous nous permettrons de relever quelques erreurs de détail, faciles, d'ailleurs, à faire disparaître dans une prochaine édition. Ainsi, p. 347, on donne comme probable la théorie d'Arago sur l'opacité du soleil, théorie complètement abandonnée aujourd'hui. De même, p. 348, pour le système également abandonné de Beudant et du Dr Molloy sur la création antérieure aux six jours. P. 366, l'auteur suppose que les « pierres taillées » pourraient n'être pas l'œuvre de l'homme, confondant sans doute les « silex taillés » de l'époque paléolithique quaternaire, avec les « pierres éclatées » trouvées dans les formations tertiaires par l'abbé

Bourgeis, et ensuite chaudement adoptées par M. de Mortillet, à l'appui de son hypothèse gratuite sur les prétendus anthropopithèques.

Ce sont là de minces détails et de plus minces défauts qui n'infirment point les mérites très réels de ce petit mais substantiel volume.

JEAN D'ESTIENNE.

JURISPRUDENCE

Le Droit des gens ou des nations *considérées comme communautés politiques indépendantes*, par sir TRAVERS TWISS, docteur en droit et ancien professeur de droit romain à l'Université d'Oxford. Paris, Pédone-Lauriel, 1887 et 1889, 2 vol. in-8 de XXXI-499 et XXXIII-593 p. — Prix : 18 fr.

« En publiant cette nouvelle édition, l'auteur a voulu offrir un aperçu à la fois systématique et pratique des règles qui sont actuellement en vigueur et universellement reçues et qui forment « le droit positif. » L'auteur n'a point la prétention d'avoir comblé les lacunes qui existent dans le système actuel par des conceptions juridiques qui, tout en portant quelque lumière sur certains points obscurs ou défectueux, pourraient aussi bien induire le lecteur à confondre dans son esprit ce qui est désirable avec ce qui est reçu comme droit positif (*Avant-propos*). » Ces simples paroles font ressortir quel intérêt pratique s'attache à la nouvelle publication de sir Travers Twiss. Ce qu'elles ne disent pas, c'est que la profonde érudition historique et juridique de l'auteur donne à ce simple exposé une autorité qui ne saurait être contestée par personne. Le domaine réellement positif de la diplomatie, celui qui résulte des faits internationaux, s'est singulièrement agrandi ou modifié depuis 1856 : un copieux appendice, dont l'utilité pratique sera fort appréciée, en reproduit les actes principaux. Chaque volume est terminé par une table analytique, qui gagnerait à être complétée.

J'appellerai l'attention sur quelques points. La portée de la déclaration de principes signée à Londres le 17 janvier 1871 n'apparaît pas à première vue. A quoi bon réunir l'heptarchie européenne pour reconnaître qu'aucune puissance ne peut se délier des engagements d'un traité ni en modifier les stipulations qu'à la suite de l'assentiment des parties contractantes? C'est la base du droit international et de toute espèce de droit. Or, sir T. Twiss démontre historiquement qu'une telle déclaration n'est pas un « truïsm » et qu'elle a fixé un des points contestés du droit des gens. Il s'agissait, en effet, de fixer la valeur des conventions séparées qui ont été visées dans un Acte général, avec la mention d'avoir la même force et valeur que si elles étaient insérées mot à mot dans le traité général (118 de Vienne, 1815) » ou une toute autre mention de même sens. En 1846, la Russie,

l'Autriche et la Prusse avaient contesté à la France et à la Grande-Bretagne le droit d'invoquer dans les affaires de Cracovie les conventions séparées visées par l'art. 118. Or, en 1871, la Russie et la Turquie étaient d'accord pour supprimer des conventions séparées annexées à l'Acte général de Paris, sous la mention dont il s'agit. La déclaration européenne de 1871 a pour effet d'établir, d'une manière principielle, que les contractants séparés ne peuvent modifier leur situation qu'avec l'assentiment des contractants généraux. Sir Travers Twiss m'a fait saisir la portée de la déclaration de Londres, laquelle m'avait échappé ainsi qu'à la généralité des publicistes. Le principe est entré dans le « droit positif » et pourra être invoqué par tous les signataires. Par exemple, lorsque l'Autriche viendra réclamer pour ses sujets polonais le droit de posséder des immeubles dans toutes les parties de l'ancienne Pologne, on ne pourra pas lui objecter que les deux traités séparés du 3 mai (art. 15 et 13) ne sont pas insérés textuellement dans l'Acte général. Sir Travers Twiss invoque lui-même le principe de 1871 pour affirmer l'obligation qu'en y adhérant la Porte a contractée de respecter les anciennes capitulations visées par des traités ultérieurs. L'auteur a été bien inspiré en reproduisant à ce sujet une observation du baron J. de Testa.

C'est aussi avec une grande satisfaction que j'ai trouvé en sir T. Twiss un juste appréciateur de cette Sainte-Alliance, dont nos libérâtres arriérés continuent à méconnaître la haute valeur. Ils ne veulent pas comprendre notamment que le protocole d'Aix-la-Chapelle est le seul acte de « droit positif » que les faibles aient à invoquer pour empêcher que les forts disposent d'eux sans leur consentement. L'auteur anglais du *Droit des gens* exprime le plus bel éloge de la Sainte-Alliance qu'on ait jamais formulé, en disant que « le ton qui y règne est plutôt d'un rescrit du Pape que d'un traité politique » (I, p. 365). Il indique ainsi, peut-être sans le vouloir, quelle est la voie à suivre dorénavant. Je ne comprends pas, du reste, sur quoi on pouvait appuyer l'idée que le protocole du 15 novembre soit devenu caduc par la mort des souverains signataires : il n'a pas été enterré, et il était encore invoqué de nos jours, à Londres, dans un acte public. Ces mentions, que je pourrais multiplier, suffiront, je l'espère, à faire ressortir la valeur et la portée pratique du livre. Il me reste à présenter plusieurs observations sur quelques-unes seulement des innombrables indications historiques de sir Travers Twiss. — La Prusse a incorporé, d'abord dans la confédération de l'Allemagne du nord, puis dans l'empire allemand, la totalité de ses possessions européennes (*Revue catholique des institutions et du droit*, 1886). — Il n'est pas exact que, depuis 1574 « jusque dans ces derniers temps, » Tunis ait été régie par une suite de Valis nommés par la Porte. La mise en avant

de cette fiction peut égarer sur la nature d'un pouvoir qui était devenu, comme dit l'auteur lui-même, une régence héréditaire. Pour laisser une idée correcte de ce pouvoir, il fallait mentionner que le deylik ottoman était devenu un beylik indigène, et expliquer la différence (I, p. 88 à 94). — Les beys bosniaques n'exerçaient aucun ascendant, mais une oppression agraire sur les chrétiens, attirés, les uns, vers la Serbie orthodoxe, les autres, vers l'Autriche catholique (I, p. 106). — Ce n'est pas un corps de troupes européennes, mais un corps exclusivement français qui a pacifié la Syrie en 1860. Le concert européen a sanctionné, mais n'a pas déterminé l'action de la France. Il n'est pas inutile de rappeler qu'avant la malencontreuse intervention de 1840, le Liban était une principauté héréditaire de temps immémorial (voir *Les Droits du Liban*, dans le *Bulletin de Saint-Louis des Maronites*, 1888). — Je me suis appliqué, dans les *Négociations relatives au traité de Berlin*, à justifier sans réserve le veto britannique contre la frontière stipulée pour l'Asie à San Stefano. Il y avait là un grand intérêt anglais, et il ne faut pas que le public croie que le cabinet de Londres ait déployé une si vive et opportune énergie uniquement parce que le contrôle russe sur la route commerciale de Perse eût causé un préjudice « aux Turcs » (I, p. 111). — A propos de la protection des Saints-Lieux, il eût été opportun de mentionner l'art. 62 du traité de Berlin. — *Vladika* signifie évêque. Les évêques du Monténégro étaient sacrés d'abord à Ipek, puis à Carlovitz, enfin à Saint-Pétersbourg.

Les Monténégrins ont accepté la protection et les secours des Russes, mais sans se soumettre : en 1804, ils ont rabroué d'importance une intervention indiscrète du grand ami (*La France au Monténégro*, p. 20, Paris, Leroux). En ce qui concerne les Turcs, j'ai eu occasion de formuler, en 1853, une consultation historique et juridique en réponse à un *Printed for the use of Foreign-Office ;* je me flattais alors d'avoir démontré que la reconnaissance extérieure seule manquait à l'indépendance de fait des Monténégrins et que, s'ils ont été subjugués temporairement, comme les Portugais cités par Vattel, la postliminie les a restitués *in integrum*. — Terminons en rappelant que la substitution de *jus inter gentes* à *jus gentium* a été mise en avant, non par Zouch, mais par saint Isidore de Séville; Lorimer le mentionne. A. D'AVRIL.

SCIENCES

Histoire de la psychologie des Grecs, par A.-ED. CHAIGNET, recteur de l'Académie de Poitiers, correspondant de l'Institut. Tome I. *Histoire de la psychologie des Grecs avant et après Aristote*. Tome II. *La Psychologie des stoïciens, des épicuriens et des sceptiques*. Paris, Hachette, 1887 et 1889, in-8 de XXII-426 et de 528 p. — Prix : 7 fr. 50.

Sous ce titre un peu spécial, et peut-être sans avoir soupçonné tout

d'abord jusqu'où l'entraîneraient ses recherches, M. Chaignet vient d'écrire une histoire à peu près complète de la philosophie grecque, et une histoire qui, pour la sûreté des informations, pour le talent de l'exposition, pour la compétence et la sagesse des jugements, peut rivaliser avec les ouvrages analogues les plus remarquables qu'ait produits la savante Allemagne.

Je reconnais qu'il était bien difficile à l'auteur de ne pas franchir, sur une multitude de points, les limites particulières de son sujet, entendu et restreint à la façon moderne. Non seulement en philosophie tout se tient, tout s'enchaîne, ainsi que dans un être animé la vie de chaque membre est en rapport étroit avec celle de l'organisme entier ; mais cette cohésion n'est nulle part plus frappante et mieux marquée que dans la science antique, dont le domaine universel n'était pas encore irrévocablement partagé, à l'exemple de ce qui se pratique à cette heure, en une infinité de provinces séparées, toutes jalouses de leur entière autonomie. Comme le fait très bien observer M. Chaignet, si les Grecs, dont la langue, souple et riche, se prêtait si facilement à l'expression précise des choses et des idées, n'ont même pas connu le mot de *psychologie,* si leurs philosophes n'ont pas senti le besoin de le créer, quoique la formation en fût si naturelle, c'est certainement parce qu'ils n'ont pas eu la notion claire et distincte de ce que devait être la science de l'âme. Pour eux, la vie dans l'animal comme la beauté dans la nature et l'ordre dans l'immensité de l'univers supposait inévitablement une âme : c'est même ainsi que s'explique toute la mythologie hellénique avec ses séductions infinies d'une part, et de l'autre, ses superstitions et ses erreurs.

En fait et pour ne pas sortir de l'histoire philosophique, « la psychologie des stoïciens repose sur un vaste et puissant système de métaphysique, qui fournira le fondement de presque tous les systèmes panthéistiques, comme la psychologie d'Épicure se lie à une autre métaphysique sur laquelle s'appuieront tous les systèmes matérialistes et sensualistes. » Il était plus aisé encore de se couvrir sur ce point de l'autorité de Platon et d'Aristote : si M. Chaignet ne l'a pas fait, c'est qu'ayant consacré à la psychologie de ces deux grands génies deux ouvrages spéciaux honorés par l'Institut des distinctions les plus hautes, il a été amené, non sans quelque regret peut-être, à les laisser à l'écart dans sa récente publication.

Il faudrait dépasser singulièrement les limites habituelles des comptes rendus du *Polybiblion,* si l'on avait le dessein de contrôler en détail tout ce qui est analysé ou reproduit dans ces mille pages. Nous devons nous borner à envisager l'ouvrage dans ses lignes générales. Ce qui mérite d'y être loué sans réserves, c'est l'ampleur des recherches et la patience avec laquelle l'auteur a réuni tous les documents capables

d'éclairer sa marche : textes intacts (ils sont rares), fragments épars, débris arrachés aux cendres d'Herculanum, commentateurs et compilateurs de toute époque, rien n'a été oublié, rien n'a été négligé, sauf à ne recourir qu'exceptionnellement aux interprétations plus ou moins arbitraires des érudits modernes. Les sources sont indiquées avec soin dans les notes où l'on a plaisir en outre à retrouver, choisie d'ordinaire de façon très judicieuse, la citation qui a paru la plus saillante et la plus décisive. Mais ces richesses si généreusement accumulées rendent les investigations difficiles, et, en l'absence de tout index (peut-être serons-nous dédommagés à cet égard à la fin du troisième et dernier volume) le plan adopté par l'auteur remédie mal à ce manque relatif de clarté. Les trente chapitres du tome premier portent pour tout titre le nom d'un philosophe : n'eût-il pas été utile, surtout lorsqu'il s'agit de penseurs tels que Héraclite et Anaxagore, Empédocle et Socrate, Théophraste et Straton, d'introduire et de marquer quelques subdivisions répondant aux divers aspects du problème psychologique? Si, dans le tome second, cette satisfaction est accordée au lecteur, c'est dans des proportions infiniment trop restreintes, et, par exemple, les chapitres traitant ou de la raison, d'après les stoïciens, ou de la nature d'après Épicure, comportent des développements tels que, faute d'un fil conducteur, on ne sait souvent où chercher la réponse dont on aurait particulièrement besoin.

Le parti pris ou tout au moins une docilité excessive à l'égard de l'opinion traditionnelle, voilà l'un des défauts les plus fréquents chez les historiens modernes de la philosophie. Sur ce point, M. Chaignet est exempt de tout reproche. Il inclinerait plutôt, quand il en a le choix, vers les solutions les plus indulgentes : je n'en citerai qu'un ou deux exemples. Zeller et Stein ont cru pouvoir attribuer aux stoïciens, non seulement un matérialisme, mais un empirisme sans réserve. M. Chaignet proteste et entreprend d'établir que ce dernier point surtout est contraire aux textes et plus encore à la logique interne et aux principes métaphysiques de leur système. Je lis dans un autre passage : « Épicure est certainement parmi les philosophes le génie le plus profondément, le plus purement grec. Il n'en est pas qui ait plus que lui, autant que lui, le sentiment de la mesure et la conscience des bornes de la science humaine. C'est le génie du bon sens : c'est la raison la plus raisonnable, la plus saine, la plus sobre, pour me servir d'une de ses formules caractéristiques. » Mais alors rien n'est moins grec que le dévouement des Spartiates aux Thermopyles, ou que l'idéalisme enthousiaste d'un Platon, ou que l'éloquence enflammée d'un Démosthène, c'est-à-dire précisément ce qui fut et ce qui restera dans l'histoire l'éternel honneur de la Grèce.

Enfin, j'exprimerais volontiers le regret que M. Chaignet ait si rare-

ment quitté son rôle d'annaliste pour celui de juge, s'il n'avait pas averti ses lecteurs qu'il se proposait de donner dans son troisième volume les conclusions de tout l'ouvrage. Cette importante promesse est pour nous une raison de plus de souhaiter le prompt achèvement d'un travail dont le fond est si solide et la forme, toute française, si précise et si lumineuse : quant à l'intérêt considérable qui s'y attache dans un temps comme le nôtre, où la métaphysique tend de plus en plus à s'effacer derrière la science de l'homme, quelques lignes de la préface permettent de la mesurer :

« Pour tous les problèmes de la vie morale est-ce un argument que l'on puisse négliger que le témoignage unanime, s'il se rencontre, des observateurs de l'homme qui se sont succédé à travers les lieux et à travers les temps? Faire une histoire complète de l'idée de l'âme, assister à la naissance, à la génération de cette notion, la suivre dans son évolution scientifique, la voir se développer peu à peu, s'organiser successivement, à travers les mouvements divers, multiples, parfois contradictoires des opinions psychologiques, n'est-ce pas écrire la préface nécessaire d'une théorie de l'âme? » Chacun l'accordera volontiers.

C. Huit.

Conférences sur la vie sociale. — *Les Principes de 89*, par l'abbé F. Brettes, chanoine de Paris. Paris, Gaume, 1889, in-18 de xvii-312 p. — Prix : 3 fr.

C'est au Centenaire que se rattachent ces conférences. L'éloquent prédicateur a pris à partie la *Déclaration des droits* dans ses origines franc-maçonniques et philosophiques; il en dénonce les réticences et les erreurs, soit sur le principe de la souveraineté, soit sur celui de la loi; la liberté, l'égalité, la fraternité passent sous nos yeux, tour à tour sous l'aspect révolutionnaire et sous l'aspect chrétien. Dans la sixième conférence, *le Rêve de 89*, l'auteur donne les plus curieux et les plus repoussants détails sur les vœux et les procédés de la franc-maçonnerie; c'est un puissant résumé de longues études antérieures. La septième et dernière conférence présente dans les préceptes de l'Évangile, tels que les appliquent ces sociétés parfaites qu'on appelle les ordres religieux, la solution de toutes nos agitations sociales. C'est un grand tableau que celui de toutes ces communautés diverses, satisfaisant à tous les besoins de l'âme comme de la civilisation, et qui à l'excès du mal répondent par l'excès du bien.

L'espace nous manque pour analyser comme pour juger ce travail considérable dans sa brièveté. Mais, nous dira-t-on, dans quelle église M. l'abbé Brettes a-t-il prêché ces sept conférences? Est-ce à Saint-Nicolas des Champs, à Saint-Eugène, à Saint-Ambroise? Il est possible, et peut-être ailleurs aussi. Nous croyons que ces conférences, malgré

leur allure et leur forme, n'ont pas été prononcées telles quelles: ce doit être le resumé d'un enseignement que ce missionnaire des grands auditoires d'hommes a répandu dans tant de paroisses; il a condensé ses développements, il a donné un corps à tant d'idées semées à tous vents, il a visé les prétendues doctrines de la Révolution et les a attaquées sur leur terrain. C'est une œuvre d'actualité dont la plus sévère théologie a fourni les bases et qu'a parée l'éloquence.

VICTOR PIERRE.

Congrès scientifique international des catholiques, *tenu à Paris du 8 au 13 avril 1888.* Paris, bureau des « Annales de philosophie chrétienne, » 1889, 2 vol. et 1 plaquette in-8 de CXXIII-452, 800, et 28 p. — Prix : 36 fr.

C'est à l'Assemblée des catholiques de Normandie tenue à Rouen en décembre 1885 qu'a été formé le projet de réunir les savants catholiques en un grand congrès international, dont le siège serait à Paris. C'est à Mgr d'Hulst, l'éminent recteur de l'Institut catholique, que revient le principal honneur d'avoir mené à bonne fin le projet, en dépit des difficultés qui surgirent. Quand le Congrès s'ouvrit le 8 avril 1888, l'œuvre avait réuni mille cent dix-huit adhérents et pouvait se glorifier du patronage de cent douze cardinaux, archevêques et évêques et des encouragements du Souverain Pontife. Ce succès que rencontra l'entreprise en prouve suffisamment l'utilité. Les volumes qui contiennent les travaux du Congrès font honneur à la science catholique et répondent pleinement aux espérances des organisateurs. Assurément l'on pourrait « découvrir dans ce recueil la trace des imperfections inséparables d'un premier essai, » comme le disait Mgr d'Hulst; tous les travaux n'ont pas la même valeur, et il est regrettable que si peu des questions posées par la commission d'organisation du Congrès aient été traitées par ceux qui y ont pris part. Le compte rendu du Congrès présente un ensemble fort satisfaisant; tous les travaux qui y sont contenus seront lus avec profit; il en est que ne pourront absolument pas négliger ceux qui étudieront la question à laquelle ils se rapportent. Tels sont, dans la section historique, l'étude du R. P. de Smedt sur l'*Organisation des églises chrétiennes jusqu'au milieu du IIIe siècle;* celle de M. G. Kurth sur les *Sources de l'histoire de Clovis dans Grégoire de Tours;* celle de M. l'abbé Duchesne sur l'*Origine de la liturgie gallicane;* celle de M. Fournier sur l'*Origine des fausses Décrétales.*

Nous avons un reproche à adresser aux comptes rendus des séances du Congrès, au sujet de la trop grande brièveté où ils tombent sur certains points. Il était assurément intéressant, quand un travail avait été discuté, de nous résumer l'argumentation des contradicteurs et les réponses qui y avaient été faites. Cette méthode a parfois été suivie; mais il arrive aussi qu'on se contente de nous avertir qu'une

discussion a eu lieu, sans nous faire connaître les raisons apportées de part et d'autre. Si c'est le défaut de place qui a forcé d'agir ainsi, l'on y eût aisément remédié en supprimant des comptes rendus l'analyse inutile des travaux insérés dans le corps du volume. Cette suppression aurait aussi permis de donner plus d'ampleur aux résumés des mémoires que l'on n'a pas cru devoir publier in extenso. Enfin, nous voulons croire que ces comptes rendus des séances ne sont pas tous aussi inexacts que celui qui se rapporte à la lecture du mémoire de M. P. Allard, et où l'on fait dire aux argumentateurs le contraire de ce qu'ils ont dit. Était-ce bien utile de reproduire ici, en en supprimant la partie bibliographique, l'intéressant mémoire de M. Louis Gedœlst sur les *Progrès de la biologie cellulaire,* déjà inséré dans le compte rendu du Congrès bibliographique ? Nous le croyons d'autant moins que les comptes rendus de ces deux congrès se complètent l'un l'autre.

En terminant, nous sommes heureux de prévenir nos lecteurs que l'année prochaine se tiendra le deuxième Congrès international des catholiques; nous nous faisons un devoir de les engager à envoyer leurs adhésions au secrétariat du Congrès, 74, rue de Vaugirard. Les minces frais de cotisation sont largement compensés par l'acquisition de volumes que chacun a intérêt à posséder et à lire. Car c'est là, croyons-nous, l'un des avantages de ces congrès, dans un temps où chacun tend à se spécialiser dans l'étude exclusive de telle ou telle partie de la science, de réagir contre cette tendance qui pourrait être funeste et de forcer chacun à jeter un coup d'œil sur les sciences dont il ne fait pas son étude et à développer ainsi ses connaissances générales.

E.-G. LEDOS.

La Viticulture franco-américaine (1869-1889), par Mme la duchesse de FITZ-JAMES. Montpellier, Coulet; Paris, Masson, 1889, in-18 de 648 p. — Prix : 6 fr.

Au milieu des nombreuses tentatives faites dans notre pays pour la reconstitution des vignes détruites par le phylloxera, une des plus remarquables, souvent proposée comme modèle, a été menée à bien dans le domaine de Saint-Benezet. Ne s'en tenant pas à des essais et à des travaux effectués dans ses terres, Mme la duchesse de Fitz-James s'est faite le porte-voix et le champion des nombreux viticulteurs qui, dans les vignes américaines, voient le salut de nos vignobles français. Écrits de toute sorte, articles de journaux ou de revues, brochures, ne dédaignant pas de se rendre aux divers congrès viticoles, d'y porter la parole et d'y intervenir personnellement dans toutes les discussions techniques, elle a mis à profit les différents moyens de publicité qui se sont offerts à elle.

Le volume dont il s'agit réunit ces matériaux épars dans des publi-

cations multiples et des recueils spéciaux qu'il serait difficile de rapprocher et de retrouver maintenant. Il se compose en réalité de trois parties principales: Congrès, Excursions viticoles et Questions pratiques de viticulture. La première reprend et résume les questions posées et débattues dans les congrès qui se sont successivement tenus à Lyon, Bordeaux, Nîmes, Montpellier, Toulouse, Mâcon, jusques en Algérie. Les excursions viticoles ont eu lieu dans les vignobles du Gard (et à leur occasion, les questions de la submersion des vignes et de leur résistance dans les sables sont étudiées), et dans les provinces de l'Algérie, où les vignobles se sont multipliés ces dernières années. Enfin, dans la dernière partie de ce recueil, Mme la duchesse de Fitz-James étudie d'abord au point de vue financier la reconstitution de nos vignobles. Sans doute on peut ici différer quelque peu sur les chiffres qu'elle donne et sur certaines de ses appréciations. Ce qu'on ne peut contester, c'est que, dans cette partie, se trouvent réunis nombre d'observations précieuses et de faits pratiques qu'il est bon de reconnaître et dont l'utilité est incontestable. A chacun d'en tirer le parti le meilleur, et, sans de semblables publications, il serait vraiment difficile de profiter de l'expérience acquise, on n'en aurait même pas connaissance. Le volume se termine par une étude fort complète (exposition du sujet et polémique) sur un point tout spécial : la bouture à un œil. Il n'y a pas à faire ici autre chose que de signaler ces pages qui, pour les intéressés, ont une grande importance.

G. DE S.

BELLES-LETTRES

Minerva. *Introduction à l'étude des classiques scolaires grecs et latins,* par le Dr JAMES GOW. Ouvrage adapté aux besoins des écoles françaises, par SALOMON REINACH, agrégé de l'Université, ancien membre de l'Ecole d'Athènes. Paris, Hachette, 1890, in-12 de XX-336 p. — Prix : 3 fr.

Quelques reproches qu'on soit tenté d'adresser à l'éducation classique contemporaine, elle a l'incontestable avantage de ne pas se renfermer aussi étroitement qu'on le faisait autrefois dans l'analyse délicate et l'admiration raisonnée de la forme littéraire. Elle veut aller au fond des choses : pour elle, les anciens, poètes, orateurs ou historiens, ne sont pas seulement, chacun en son genre, des artistes souvent incomparables : ils personnifient d'une façon aussi intéressante qu'instructive de remarquables civilisations aujourd'hui disparues. Or ces civilisations avaient leurs mœurs, leurs lois, leurs coutumes, leurs institutions, sur plus d'un point bien différentes des nôtres : dès lors une étude spéciale et une intelligence aussi exacte que possible de tous ces éléments divers sont indispensables à quiconque veut s'initier, en connaissance de cause, à la vie privée et publique des Grecs et des Romains.

Aussi les contrées de l'Europe où l'érudition est en honneur ont-elles vu se multiplier depuis le commencement de ce siècle les traités analogues au récent *Manuel de philologie classique* de Salomon Reinach, imité en partie du *Triennium philologicum* de Freund. Mais par leurs dimensions et par la multiplicité presque incroyable des problèmes qui y sont tour à tour abordés, ces deux volumes sont pour effrayer plutôt que pour attirer la jeunesse de nos collèges. M. Reinach l'a compris, et voulant travailler pour elle il a cherché et trouvé, cette fois en Angleterre, le modèle du résumé court et substantiel dont elle avait besoin. Il le déclare lui-même, ce livre n'est pas un manuel, mais un complément ou une préface aux éditions annotées des classiques : il enseigne des choses essentiellement élémentaires, n'omettant que les sujets sur lesquels le maître ou l'éditeur peut fournir à l'occasion des informations isolées et qui ne forment pas, comme les antiquités politiques, un corps de doctrine nécessaire à connaître dans son ensemble pour l'explication des écrivains anciens.

Une première partie, qui pourrait être, ce nous semble, abrégée sans grand préjudice, étudie les textes classiques en eux-mêmes et dans les vicissitudes de leur transmission à travers les âges : à propos des alphabets primitifs, des erreurs des copistes, des règles de la critique verbale, l'auteur entre dans des détails sinon sans aucun intérêt, du moins sans utilité directe pour le plus grand nombre de nos jeunes collégiens. La seconde partie et la troisième contiennent le tableau des institutions grecques et romaines : chronologie, poids et mesures, histoire du gouvernement et des diverses magistratures, attributions des assemblées délibérantes, armée et marine, colonies, administration financière, législation et procédure, rien n'est oublié, tout est décrit sans explications prolixes, sans commentaires superflus. Une quatrième et dernière partie traite du théâtre, qui a tenu tant de place dans la civilisation grecque à l'apogée de son développement, et qui, même à Rome, a eu son heure de popularité, avant que le peuple s'éprît des combats du cirque et des luttes des gladiateurs.

On pourrait sans doute discuter sur l'importance relative accordée à telle ou telle subdivision d'un aussi vaste ensemble; mais ce petit volume, heureusement complété par un choix de cartes et de gravures, mérite un favorable accueil de la part des jeunes élèves auxquel il est spécialement destiné. Les indications de tout genre qu'il renferme sont de nature à jeter une vive lumière sur nombre de textes que seules elles pourront rendre pleinement intelligibles. C. Huit.

G.-A. Bürger et les Origines anglaises de la ballade littéraire en Allemagne, par G. BONET-MAURY, professeur à la Faculté protestante de Paris. Paris, Hachette, 1889, in-8 de XIII-271 p. — Prix : 5 fr.

Le volume dont je viens d'écrire le titre commence par une appréciation sur la poésie populaire en général et par une étude sur les ballades anglaises, qui eurent une si grande influence sur Bürger. Difficile est d'expliquer comment ce mot ballade a pu servir à désigner un chant propre à accompagner la danse, un court récit épique et les trois stances très artistiques, à pénible répétition de rimes, que tant de nos vieux poètes ont composées, et que Trissotin déclarait à Vadius une chose fade et sentant son vieux temps. M. Bonet-Maury semble croire que de cette dernière forme, dont les Anglais avaient trouvé le modèle dans notre langue, par un développement peu expliqué, peu naturel, naquit le petit poème d'inspiration surtout populaire, que Bürger imita avec tant de succès; peut-être M. Bonet-Maury s'est-il un peu trop attardé à ces considérations préliminaires. L'intérêt du livre commence surtout à l'ample monographie de l'auteur allemand. M. Bonet-Maury le suit dans toutes les phases de sa vie malheureuse et désordonnée; il ne cache point les écarts du poète, il nous le montre vivant avec deux femmes, dont l'une est sa belle-sœur, l'épousant lorsqu'il est devenu veuf, et plus tard, vieux déjà, veuf encore une fois, se mariant à une jeune fille éprise de son talent, qui le trompe, et dont il se sépare toujours besoigneux, toujours se plaignant de son sort, et faisant, comme franc-maçon, « des espèces de sermons laïques, qui sonnent creux dans la bouche de l'homme mécontent et découragé, et qu'il eût mieux fait de se prêcher à lui-même » (p. 83). Il arrive d'ordinaire qu'un écrivain finit par s'attacher assez au personnage dont il s'est fait le biographe, pour atténuer ses défauts et le peindre en beau. Dans toute cette partie de son volume, M. Bonet-Maury a montré une impartialité que nous admirons et qui l'amène à dire, après avoir parlé des dérèglements de Bürger et de sa fin lamentable : « Quel commentaire éloquent de cette loi morale que toute faute s'expie tôt ou tard, et qu'on ne sacrifie pas impunément les devoirs de sa conscience aux tentations des plaisirs défendus » (p. 95). Mais n'y a-t-il pas quelque contradiction entre la juste sévérité des premières appréciations et le portrait final que nous offre la conclusion du livre?

Si nous ne pouvons aimer et estimer Bürger, nous ne pouvons nous empêcher de l'admirer comme poète, quand nous lisons les bonnes pages où le critique nous fait assister au développement et au complet épanouissement d'un talent incontestable. M. Bonet-Maury s'occupe d'abord de ce que l'on pourrait appeler les tâtonnements de Bürger, de ses écrits en prose, de ses imitations, puis il arrive aux ballades, inspirées par les chansons populaires de l'Angleterre, de

l'Écosse, et qui d'ailleurs n'étaient pas sans analogie avec les vieux *lieder*, alors trop oubliés. M. Bonet-Maury s'arrête particulièrement à la ballade de Lénore (p. 138), si connue, qu'un de ses vers est devenu un véritable cliché; il en analyse avec goût les beautés et en recherche avec érudition les origines. Il n'étudie pas moins soigneusement le *Chasseur furieux* (p. 154), inspiré par la tradition d'une chasse aérienne, qu'on retrouve dans tous les pays. M. Bonet-Maury ne néglige jamais de donner les textes anglais ou allemands, des passages qu'il cite et qu'il traduit avec beaucoup de fidélité. Après nous avoir entretenus des ballades, il passe aux poésies lyriques, dont plusieurs sont charmantes, consacre un chapitre aux éditions et remaniements des œuvres de son poète, à ses émules et à ses critiques, dans une conclusion jette un coup d'œil sur la route qu'il a fait parcourir à ses lecteurs, et termine le volume par un appendice où il emprunte à divers pays des parallèles à la célèbre ballade de Lénore, dont il donne là une traduction complète.

Quelques menues remarques : pourquoi, dans son introduction sur la poésie populaire en général, M. Bonet-Maury ne rappelle-t-il pas Almeida Garrett, dont, en Portugal, les tentatives de fusion entre la poésie artistique et la poésie populaire ont tant de ressemblance avec ce que Bürger fit en Allemagne? — Il ne me semble pas, comme il est dit page 5, que de la lutte séculaire des chrétiens des Asturies et des Mores, soient nées les romances espagnoles; celles qu'on appelle *Romances fronterizos* sont, au contraire, en très petit nombre, et les romances dites moresques sont de dates récentes et tout à fait artistiques. Page 16, l'auteur, à tort, suivant moi, avance que, dans les romances, l'élément lyrique s'associe constamment à la narration épique. Il assure ensuite que, dans les romances, les strophes sont terminées par un refrain. On rencontre des refrains dans les *Coplas* et *Canciones de arte menor,* mais, dans les romances proprement dites, ils sont très rares. Page 7, M. Bonet-Maury découvre que Corneille et Victor Hugo ont trouvé les sujets de plusieurs drames dans les romances. Quels drames? On pourrait en citer un seul : le *Cid*, si Corneille lui-même ne déclarait qu'il traitait ce sujet d'après Guillén de Castro. Même page et page 233, M. Bonet-Maury confond les mots *romances* et *romanceros;* le romancero est un recueil de romances, comme le *cancionero,* le chansonnier, est un recueil de chansons. Page 14, le mot italien *canzone* n'est pas de genre masculin. Même page, le mot *vocero* a pour pluriel *voceri,* et ne peut prendre un *s* final. P. 15. Je ne sache pas que Villon se soit servi de la ballade pour adresser des compliments à plusieurs grandes dames; il a, il est vrai, écrit la belle ballade des *Dames du temps jadis,* mais les femmes à qui il avait affaire appartenaient à la catégorie de la belle Heaulmière. Page 101, M. Bo-

net-Maury a fait des recherches sur l'origine de la ballade *Der Kaiser und der Abt.* Il pouvait encore trouver des références à ce conte dans la littérature populaire de l'Armagnac (*Littérature populaire de la Gascogne,* par Cénac Moncault, p. 50), du Milanais (*Novellaja fiorentina,* p. 621), de la Sicile (*Fiabe e Novelle,* de Pitrè, t. IV, p. 487) et dans les *Historiettes* d'Étienne de Bourbon (titre II, seconde partie). Du reste, sur cette donnée si reproduite, M. Bonet-Maury a indiqué quelques rapprochements peu connus. Pour terminer ces minutieuses observations, je ferai remarquer (p. 221) qu'Horace n'a pas dit :

... Video meliora proboque,
Deteriora sequor...

La citation devait être attribuée à Ovide, *Métamorphoses,* livre VII, vers 20. Th. P.

Les Inspiratrices : Vittoria Colonna, Béatrix, Catherine d'Atayde, par Maxime Formont. Troyes, Lacroix, 1889, in-8 de 115 p.

M. Formont est à la fois un poète et un érudit. Dans la première partie de sa trilogie, — le nombre trois est cher aux poètes, — l'érudition se montre presque seule : Vittoria est bien moins, en effet, la Muse inspirée de Michel-Ange, qu'une héroïne historique dont la grande figure impassible se détache en traits purs et sévères sur le fond un peu sombre des commencements du xvie siècle. Aussi, sans trop s'occuper des graves sonnets de la marquise et de l'immortel sculpteur, le biographe a-t-il habilement utilisé pour son récit les vieilles chroniques et les travaux les plus récents ; je crois même qu'il les a complétés sur quelques points à l'aide de documents nouveaux. Avec Beatrice Portinari, qui n'a laissé d'autres souvenirs que son salut au poète, son mariage et sa mort précoce, nous quittons l'histoire pour la critique littéraire. M. Formont cherche bien à nous persuader que la jeune Florentine a été l'objet d'une passion véritable, et non un simple prétexte à *canzoni*, mais l'intérêt de son essai est tout entier dans sa curieuse étude des origines de la poésie italienne et des poésies lyriques de Dante. C'est de Dante jeune qu'il est ici question, de Dante bégayant ses premiers vers à l'imitation de Guittone d'Arezzo et de Guido Guinizelli, souriant d'abord, bientôt attristé, mais déjà très enclin à l'idéalisation et quelque peu rageur, *dell'ira maestro e del sorriso.* Fervent admirateur du poète, M. Formont connaît à fond son sujet. Je me rappelle avoir lu de lui une série d'articles où il discutait fort pertinemment l'authenticité des textes de la *Commedia.* Il nous fait pourtant grâce des détails purement techniques et se contente d'indiquer quelques ouvrages à consulter. La troisième inspiratrice, Catherine d'Atayde, n'est plus une froide Minerve ni un fantôme séraphique,

mais une vraie femme, aimante jusqu'à en mourir et désespérément aimée. Le biographe et le critique cèdent la parole au poète. Quel portrait d'un charme pénétrant M. Formont nous fait de Catherine? Avec quel relief il nous peint la cour lettrée et chevaleresque de Lisbonne! Puis, mêlant à sa prose les vers de Camoens, il nous redit ce roman de passion et d'aventures, qui commence en idylle, se poursuit au milieu d'intrigues de palais, se termine par l'exil, l'éternelle séparation, les combats lointains, les pérégrinations sur des plages inconnues, la mort de Catherine toujours fidèle et résignée, celle de Camoens dans la misère et l'isolément. Histoire bien humaine, où de courtes joies s'expient par de longues douleurs. EMM. DE SAINT-ALBIN.

Le Règne de l'enfant, par HIPPOLYTE DURAND. Paris, Lecène et Oudin, 1889, in-18 de 374 p. — Prix : 3 fr. 50.

Bien qu'à mon avis, *le Règne de l'enfant* ne vaille pas *le Livre des enfants et des meres,* dont il est la suite et le complément (Voir t. LV, p. 455), c'est pourtant une étude littéraire, poétique et morale d'une rare valeur et d'un très vif intérêt. Dans la société et la littérature, que *le Livre des enfants et des mères* faisait si agréablement revivre, l'enfant avait sa place, mais pas davantage; aujourd'hui il a acquis vraiment un peu trop d'importance : il est roi, il est tyran même, et le titre du nouveau livre qui lui est consacré, *le Règne de l'Enfant*, est véritablement, et je ne crains pas de dire malheureusement, l'expression de la réalité. Malgré quelques réserves timides, l'auteur en paraît ravi et j'avoue que je ne saurais partager son sentiment. Il me permettra de ne pas admirer autant que lui les enfants qui peuplent l'œuvre de Victor Hugo ; sans doute, il en est de charmants, mais aussi d'insupportables et à qui l'on devrait bien donner le fouet, dût-on voir gémir de la correction leur bien faible et, pourquoi ne pas le dire, leur benêt grand-père. Toute une partie est consacrée à *Victor Hugo peintre d'enfants;* on ne peut pas contester qu'il le mérite. Dans la deuxième partie, Lamartine, Musset, Brizeux, Laprade, Sully-Prudhomme, Coppée, Aicard représentent la poésie, Eug. de Guérin et Mme J. Michelet, la réalité. J'avoue que je ne partage pas pour cette dernière l'enthousiasme de l'auteur, qui me paraît lui faire un honneur bien disproportionné à ses mérites. La troisième partie nous introduit dans la littérature dramatique, tragédie, drame et comédie, qui a, elle aussi, peint ou dessiné d'intéressants ou curieux types d'enfants. C'est aux conteurs et moralistes qu'est consacrée la quatrième partie ; il n'y serait question ni de Gyp, ni de Bob, ni de Loulou, que, je l'avoue, je ne m'en plaindrais pas, surtout si l'auteur y avait fait une place à Louis Veuillot, à Pontmartin, à Paul Féval, à d'autres en-

core, qui eussent rendu son livre plus complet, plus touchant et plus chrétien. Car, il faut bien l'avouer, la note chrétienne y résonne faiblement, même à la fin elle en est tout à fait absente, et les refrains en prose de M. Gréard et autres laïcisateurs ne suffisent pas à la remplacer. Pour l'esprit et les agréments littéraires, je peux dire que rien ne manque à ce livre ; je serais tenté de dire qu'il y en a de trop. Avouez que le défaut n'est pas commun et que le signaler ce n'est pas lui enlever des lecteurs. P. Talon.

HISTOIRE

Manuel des antiquités romaines, par Th. Mommsen et Marquardt. XII. *Le Culte chez les Romains*, par Joachim Marquard, traduit de l'allemand par M. Brissaud, professeur à la Faculté de droit de Toulouse. Paris, Thorin, 1889, in-8 de 424 p. — Prix : 10 fr.

Il y a près d'un demi-siècle que le *Manuel des antiquités romaines* de Mommsen et Marquardt jouit d'une célébrité incontestée, mais nous étions réduits, en France, à le consulter dans le texte allemand, ce qui, pour beaucoup de personnes, présentait certaines difficultés et occasionnait même une perte de temps. Grâce à l'initiative prise par M. Gustave Humbert, vice-président du Sénat, qui en dirige la traduction française avec autant d'activité que de science, nous aurons bientôt entre les mains une version de ce grand ouvrage plus facile à consulter, et cet excellent manuel deviendra populaire dans notre pays.

La traduction du tome XII, *le Culte chez les Romains,* a été confiée à M. Brissaud, professeur à la Faculté de droit de Toulouse ; elle est faite sur la deuxième édition allemande parue en 1885 et préparée par un professeur de l'Université de Marburg, M. Georg Wissowa. Le traducteur a joint quelques notes à celles qui se trouvent dans l'original allemand ; elles sont toutes empruntées à l'archéologie universitaire qui, en général, est une archéologie de seconde main. Un élégant écrivain, un de nos plus charmants conteurs, y brille au premier rang ; il doit être bien étonné d'être sacré archéologue. Et cependant ce n'est pas lui qui aurait oublié de rappeler (p. 135-136), dans la longue note consacrée aux imprécations, la collection véritablement nouvelle et curieuse des tablettes de plomb trouvées à Carthage par le P. Delattre et contenant des exorcismes à l'adresse de certains cochers du cirque.

La traduction est, d'ailleurs, bien faite, claire, facile et agréable à lire ; elle sera d'une incontestable utilité à tous ceux qui s'intéressent à l'étude des antiquités romaines. Nous recommandons vivement ce volume à nos lecteurs. Une table des matières classées alphabétiquement aurait rendu les recherches plus faciles ; mais le plan adopté ne la comportait pas sans doute. Il faut espérer néanmoins que les traducteurs en reconnaîtront la nécessité et qu'ils termineront leur sa-

vante publication par un index détaillé qui nous parait tout à fait indispensable.

J. DE M.

Quellenbuch zur Geschichte der Neuzeit für die oberen Klassen höherer Lehranstalten bearbeitet von Dr. MAX SCHILLING, Oberlehrer. 2te verbesserte Auflage. Berlin, R. Gaertner, 1890, in-8 de XVI-496 p. — Prix : 6 fr. 25.

Dans les établissements d'instruction secondaire, il doit y avoir place à un double enseignement de l'histoire. Le manuel et les leçons du professeur donnent à l'élève le cadre de l'histoire générale, lui apprennent les faits, lui en font voir l'enchaînement et l'importance relative. Mais cela ne saurait suffire pour donner une bonne éducation historique. Il est bon, il est même nécessaire que l'on mette entre les mains des élèves — dans les classes supérieures du moins — quelques documents originaux qui leur donnent des notions précises sur les grands événements de l'histoire, qui leur montrent comment les contemporains ont jugé les hommes et les choses. Ces lectures n'auront pas seulement l'avantage de familiariser de bonne heure avec les textes historiques les jeunes gens qui se destineront plus tard à l'étude de l'histoire. Elles profiteront aussi à l'éducation générale de l'esprit ; c'est là, croyons-nous, une vérité importante et dont l'on n'a peut-être pas tenu suffisamment compte jusqu'ici.

Voici un volume qui nous arrive de l'Allemagne et qui répond tout à fait à ce desideratum. C'est un choix de textes pour servir a l'enseignement de l'histoire moderne, depuis la Réforme jusqu'à la malheureuse paix de Francfort en 1871. Il y a six ans qu'a paru la première édition de ce volume ; et nous sommes heureux que l'auteur ait dû en donner une seconde édition. L'ouvrage comprend six grandes divisions : 1° l'époque de la Réforme (p. 3-103), pour laquelle cinquante-quatre pièces ont été réunies ; 2° l'époque de la guerre de Trente ans (p. 103-176), pour laquelle nous trouvons trente-huit documents ; 3° la période qui s'étend de la paix de Westphalie à l'avènement de Frédéric le Grand, représentée par quarante-trois morceaux (p. 177-248) ; 4° le règne de Frédéric le Grand (p. 249-304), qui fournit à lui seul quarante-quatre autres pièces ; 5° les vingt-cinq ans qui se sont écoulés de la Révolution française aux traités de 1815, pour lesquels ce n'est point trop des soixante-sept documents recueillis par M. Schilling (p. 305-414) ; enfin, 6° le demi-siècle qui commence au deuxième traité de Paris et finit à la restauration de l'empire d'Allemagne (p. 415-496), qui comprend cinquante et un documents. On voit que M. Schilling fournit avec abondance les textes aux jeunes gens studieux ; ajoutons que le choix fait par lui est excellent presque de tout point. Des actes comme l'édit de Worms, comme la confession d'Augsbourg, comme l'édit de restitution, comme la paix de Westphalie, comme la révoca-

tion de l'édit de Nantes, comme la déclaration des droits d'Angleterre, comme la déclaration de l'indépendance des États-Unis, comme les traités de 1815, comme le traité de Francfort enfin, pour n'en choisir que quelques-uns, s'imposaient évidemment : M. Schilling en a donné des extraits suffisants. A côté de cela, des documents de tout genre qui éclaireront d'un jour singulier l'histoire pour les jeunes gens auxquels ce manuel est destiné : lettres, mémoires, pamphlets, chants, tout a été mis à contribution par le laborieux auteur.

Nous louerions sans réserve cet excellent recueil, si nous n'avions deux reproches à adresser à M. Schilling : d'abord, s'il a eu raison, dans un livre destiné aux écoles allemandes, de donner la plus grosse part à l'histoire d'Allemagne, il a eu tort de négliger presque complètement l'histoire de l'Orient, l'histoire du Nord et l'histoire des péninsules méditerranéennes, ainsi que celle des pays extra-européens ; en second lieu, les textes contenus dans ce volume auraient eu besoin d'être éclaircis, en certains points, de plus de notes que l'auteur n'y en a mis.

La lecture de ce volume nous a fait regretter l'absence d'un ouvrage similaire pour nos écoles françaises. L'on a bien fait, depuis quelques années, des tentatives dans ce genre. Mais ni les *Lectures historiques* de M. Raffy, ni les manuels qui contiennent des lectures comme ceux de M. Girard et de M. Caffarel, ne répondent au desideratum que nous signalons. Il y a entre ces travaux et celui de M. Schilling une différence qui empêche toute comparaison ; ceux-là mêlent aux documents historiques des morceaux empruntés à des écrivains postérieurs ; l'autre n'emprunte ses citations qu'aux textes contemporains des événements sur lesquels ils nous renseignent. Le même mélange se retrouve dans le recueil de M. Dussieux : *les Grands Faits de l'histoire de France racontés par les contemporains;* et d'ailleurs ce recueil, aussi bien que la collection entreprise par M. B. Zeller, est exclusivement consacré à l'histoire de notre pays. Enfin, aucun de ces travaux ne puise à des sources d'information aussi nombreuses que celles d'où découle le volume de M. Schilling. L'on peut donc souhaiter qu'un ami des études historiques publie, à l'usage des lycées français, des lectures puisées dans les écrits et dans les documents contemporains. Celui qui entreprendrait ce travail ingrat, mais utile, n'aurait qu'à prendre exemple sur M. Schilling pour le choix des textes ; il conviendrait seulement d'accorder plus de place à l'histoire étrangère que n'a fait le professeur allemand et de moins épargner les notes.

En attendant que ce travail soit exécuté, nous recommanderons vivement la pratique du *Quellenbuch* aux étudiants de nos Facultés et aux professeurs de nos établissements d'enseignement secondaire. Ils y trouveront de précieux secours pour leurs travaux.

Eugène-Gabriel Ledos.

La Réforme à Saint-Omer et en Artois jusqu'au traité d'Arras (1577-1579), par l'abbé O. Bled. Saint-Omer, 1889, in-8 de 286 p. — Prix : 3 fr.

Le travail de M. l'abbé O. Bled n'est pas une histoire du protestantisme dans la Morinie : l'auteur ne commence son récit qu'au lendemain de la pacification de Gand, à la fin de 1576, quand don Juan et Philippe II accordent l'édit qui doit mettre fin aux troubles des provinces wallonnes. Mais cette paix n'avait été acceptée franchement ni par le prince d'Orange, ni par les représentants du roi. D'autre part, le pays était partagé entre son attachement profond à la religion catholique et sa haine contre les Espagnols qui la représentaient chez lui. De là, des tiraillements sans nombre, dont le Taciturne profitait avec son habileté et sa mauvaise foi connues.

Les troubles recommencèrent à Saint-Omer dès 1578; ils furent suscités par une fraction nommée les *Patriotes* ou *Pinoguets*, qui sous prétexte de défendre l'indépendance communale, s'alliaient aux protestants des Pays-Bas. A l'aide de documents locaux, puisés particulièrement dans les archives municipales, l'auteur a exposé en détails tous les faits passés à Saint-Omer et dans la province voisine jusqu'à la fin de la crise, qui ne fut dénouée que par l'intervention du prince de Parme et le traité d'Arras, en juin 1579. Les villes se réconciliaient définitivement avec leur suzerain Philippe II, à la condition que les troupes étrangères quitteraient le pays, que les états conserveraient leurs privilèges et que l'archiduc Mathias représenterait seul le pouvoir royal. C'étaient là des sécurités capables d'assurer une paix qui avait été achetée par de dures épreuves.

La suite des événements est clairement présentée et bien rattachée à l'histoire générale; c'est un petit volume à ajouter à tous les travaux qui, depuis quelques années, ont été publiés sur cette région et sur cette époque, tant en France qu'en Belgique et en Hollande.

G. B. de P.

Madame de la Vallière. *La Morale de Bossuet à la cour de Louis XIV,* par l'abbé L. Pauthe, Paris, Letouzey et Ané; Toulouse, Privat, 1889, in-8 de XII-505 p. — Prix : 7 fr. 50.

Il est des noms vers qui les sympathies reviennent toujours. Mme de la Vallière est de ce nombre. Sa physionomie a gardé fraîcheur et jeunesse. Depuis trois siècles, l'histoire, l'éloquence, la poésie, se sont emparées de cette touchante mémoire, et elle est comme une source inépuisable de souvenirs. M. l'abbé Pauthe, à son tour, lui a consacré une étude. Il l'a dédiée à Mgr Perraud, évêque d'Autun, membre de l'Académie française, et la réponse de Sa Grandeur est un juste hommage à l'auteur et à son œuvre. C'est qu'en effet ce nouveau livre est un livre nouveau. Sans doute, depuis longtemps, les principaux traits

de la figure dont il s'occupe sont fixés; sans doute encore ses citations des écrits du grand siècle n'ont rien de nouveau, mais il fait, si je puis ainsi dire, le tour d'une belle âme égarée et pénitente, il la scrute en ses derniers replis; cette analyse psychique est à la fois pénétrante, instructive et pieuse. Ce qui surtout fait le mérite original de ce travail, c'est que Bossuet est presque toujours, par son action ou par sa parole, en présence de Mme de la Vallière. Il remue son cœur coupable par une éloquence soudainement tonnante, comme a dit Sainte-Beuve; il l'arrache, secondé par Dieu, aux enivrements de la passion; il la pousse à écrire et retouche ses admirables *Réflexions sur la miséricorde de Dieu;* il facilite sa retraite et lui ouvre en quelque sorte les portes du Carmel où son zèle ne l'abandonnera pas; le jour de sa profession il prononce un discours émouvant, vrai chef-d'œuvre parmi tant d'autres sortis de sa main. Tout d'abord, M. l'abbé Pauthe célèbre l'illustre prélat sur un ton presque lyrique; toutefois, dans ce tableau splendide quelques ombres n'auraient pas été déplacées.

Comme on le sait, Mme de la Vallière naquit à Tours en 1644. Entrée à la cour en qualité de demoiselle d'honneur des princesses d'Orléans, elle attira les regards de Louis XIV. Elle était alors dans le premier épanouissement de sa jeunesse et dans la fleur d'une candide innocence. Flattée de la bienveillance du roi, elle sentit la vanité gagner son âme avec le poison de la volupté. Elle succomba, mais non sans lutte ni sans conserver la foi religieuse et le remords. Pendant sept ans elle resta subjuguée par le maître, son idole. Sept autres années furent son martyre au milieu des pompes et des délices de la cour. Durant la première période, Bossuet lui fit entendre dans ses Avents et ses Carêmes tout ce qu'une parole d'apôtre, servie par une éloquence incomparable, pouvait inspirer de regrets et de saintes énergies à la pécheresse et à son puissant séducteur. Ici, l'auteur prodigue les citations de ces discours pour le venger d'injustes accusations. Non, il n'a pas été « dupe, » il n'a pas « parlementé avec l'adultère, » il n'a pas eu devant Louis XIV « le vertige de l'idolâtrie; » au contraire, ses allusions étaient transparentes; nul, pas même Bourdaloue, « qui frappait comme un sourd, » n'a flétri plus fortement les désordres de la cour : il adressait du haut de la chaire, dans les chapelles du Louvre et de Saint-Germain, des censures qui allaient droit au monarque et à ses favorites; elles n'échappaient pas à leur clairvoyance ni à celle des courtisans. Bossuet portait même quelquefois la hardiesse de ses avertissements jusqu'aux confins de la témérité, alors que le génie de Molière, observe avec raison l'historien, glorifiait les criminelles amours du prince.

M. l'abbé Pauthe nous fait assister aux triomphes lents, mais sûrs, de l'apostolat du grand évêque. Venant en aide à ses efforts, Dieu

châtie Mme de la Vallière par les tortures d'une vie livrée aux médisances des libelles, aux sarcasmes et aux traits de la jalousie. Une maladie met en péril ses jours, et la guérison de son corps est progressivement celle de son âme. En 1771, elle écrit ses *Réflexions*, où déjà la pénitente fait pressentir la carmélite. Enfin, ses derniers liens avec le monde sont brisés. Ce n'est pas un dégoût humain, c'est l'esprit divin qui la conduit au couvent. En quittant le vice, elle a retrouvé, fortifiées encore et embellies par la grâce, ces qualités éminentes de douceur, de généreuse tendresse, qui désormais s'élèveront jusqu'à l'héroïsme du sacrifice. Avant de s'éloigner d'une cour qu'elle ne doit plus revoir, elle va se jeter aux genoux de Marie-Thérèse, cette digne reine que sa conduite a tant outragée, puis elle s'ensevelit, derrière les grilles du cloître, dans une pénitence qui dépasse de beaucoup les rigueurs de la règle. Là, elle priera souvent à l'écart, la face contre terre et les yeux baignés de larmes. Elle mettra toutes ses vertus sous la garde d'une humilité profonde qui cherchera sans cesse les abaissements. L'auteur décrit avec une émotion communicative et avec charme cette nouvelle existence, pleine de suavité et de paix intérieure, malgré l'amertume des souvenirs et les combats qu'ils livrent à une excessive sensibilité. Il y a là un courant de lettres, on ne peut plus attrayantes, et M. l'abbé Pauthe y puise à pleines mains, comme précédemment dans les *Réflexions*. Ces lettres où l'illustre pénitente révèle tout son cœur, sans aucun apprêt et avec une angélique pureté, sont écrites au noble maréchal de Bellefonds, cœur d'or dans sa rudesse de soldat, et qu'une solide piété consolait des injustices de la cour. Ces deux âmes étaient faites pour s'entendre. Viennent ensuite les coups de la mort, douloureuse épreuve qui achève l'immolation de la pénitente. Aussi forte qu'elle avait été faible sous l'empire du mal, elle ne fléchit pas ; partout et toujours elle bénit Dieu, et après trente-six ans d'une pénitence qui est, à elle seule, une démonstration des prodiges de la grâce, elle meurt saintement (1710), favorisée, à ses derniers moments, des premiers rayons de la vision béatifique. On pourrait faire deux observations sur ce bon et beau livre. Bossuet manque de fermeté vis-à-vis des entreprises de Louis XIV contre le Saint-Siège : l'auteur se tait sur ce point; d'autre part, la simplicité du sujet disparaît quelquefois ou s'affaiblit dans le trop vif éclat de la forme.

N'appuyons pas cependant, et remercions plutôt M. l'abbé Pauthe. Ceux qui vivent dans les cruelles illusions de la mondanité verront là les réalités sérieuses et suaves de la vie chrétienne; tous apprendront, dans ces pages brillantes et fortes, combien le joug des passions orageuses est lourd, combien le joug du devoir est léger.

Georges Gandy.

L'Esprit public au XVIII[e] siècle, *étude sur les Mémoires et les Correspondances politiques des contemporains, 1715 à 1789*, par CHARLES AUBERTIN. Ouvrage couronné par l'Académie française, prix Thérouanne; 3[e] édition. Paris, Perrin, 1889, in-12 de 499 p. — Prix : 3 fr. 50.

La Révolution de 1789 a-t-elle été une explosion spontanée? N'a-t-elle été que la dernière étape d'un mouvement préparé de longue date? Telle est la question qu'examine M. Ch. Aubertin dans le beau livre, couronné par l'Académie française, dont la librairie Perrin vient de donner une troisième édition. M. Aubertin se prononce pour la seconde hypothèse et il suit le mouvement à travers tout le XVIII[e] siècle, depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la réunion des États généraux. Ses témoins, ce sont les auteurs de Mémoires, de chroniques, de correspondances, à commencer par Buvat, Marais, Barbier, d'Argenson, Bachaumont, pour finir à Besenval, Augeard et M[me] Campan; la plupart appartiennent à la bourgeoisie et à la bourgeoisie parisienne et c'est bien en effet cette bourgeoisie qui reflète l'esprit et le mécontentement publics. Mais voulait-elle une Révolution? Nous ne le croyons pas. Elle était frondeuse, boudeuse; elle se plaignait secrètement du despotisme et elle avait des aspirations libérales; mais elle était profondément royaliste. Ce qu'elle attaquait, c'était le despotisme ministériel et non l'autocratie royale; elle souhaitait des réformes; elle ne voulait pas le renversement du trône. Elle prenait parti pour le Parlement contre la Cour, et surtout contre le clergé; elle était anticléricale, comme on dirait aujourd'hui; elle n'était ni irréligieuse, ni républicaine, et elle craignait les conséquences du mouvement qui a éclaté à la fin du siècle et qu'elle a inconsciemment préparé et encouragé; elle n'avait pas assez d'anathèmes pour ceux qui ont tiré les conclusions dont elle avait posé les prémisses. D'Argenson seul a parlé de république; mais d'Argenson était un rêveur, animé de bonnes intentions, je le veux bien, voyant sur certains points plus loin que ses contemporains, mais en somme ministre ordinaire et fort médiocre diplomate; les beaux et récents travaux de M. le duc de Broglie sur la politique française en Allemagne pendant son ministère l'ont surabondamment prouvé. Le parti républicain n'existait pas en France au milieu du XVIII[e] siècle; à peine y existait-il en 1790, puisque Pétion prétendait qu'avant le 10 août il n'y avait pas en France six républicains.

Telle est l'impression qui se dégage pour nous du curieux livre de M. Aubertin et de ses savantes études sur les chroniqueurs et correspondants du XVIII[e] siècle. Il y a plusieurs points cependant sur lesquels nous nous permettrons de n'être point d'accord avec lui. Comment, par exemple, peut-il faire de Maurepas un sage mentor et presque un grand ministre? Maurepas n'a eu qu'une politique, celle du laisser faire, quand il y avait fort à faire, et chargé du gouvernail de l'État il a été,

comme l'a si justement dit le duc de Lévy, non pas pilote, mais passager. Sur la Révolution et les hommes de la Révolution nous différerions aussi souvent d'avis avec lui. Nous ajouterons enfin un regret, c'est que cette troisième édition est la trop fidèle et trop exclusive reproduction de la seconde. Depuis 1873, bien des faits se sont produits, bien des documents nouveaux ont été publiés qu'on eût aimé à voir signaler, au moins en notes. La correspondance par exemple de la marquise de Balleroy et celle du cardinal de Bernis, qu'on indique comme manuscrite, ont été éditées. Et pour juger Marie-Antoinette, est-ce assez des Mémoires de Besenval, d'Augeard et de Mme Campan ? Est-ce assez même de sa correspondance avec sa mère et avec ses frères ? Et pour éclairer cette correspondance, ne fallait-il pas tenir compte tout au moins des dépêches si capitales du comte de Mercy ? Ce sont des lacunes que nous espérons bien voir combler dans la quatrième édition. MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Mémoires de Louvet de Couvrai sur la Révolution française, première édition complète, avec préface, notes et tables, par F.-A. AULARD. Paris, Jouaust, 1889, 2 vol. in-16 de XXVIII-256 et 288 p. — Prix : 6 fr. (*Bibliothèque des Mémoires.*)

Après sa jolie édition des classiques français, la Librairie des bibliophiles a entrepris la publication d'une *Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France :* les *Mémoires de Louvet de Couvray* font partie de cette bibliothèque. Ce n'est pas que ces mémoires fussent inédits ; mais les éditions publiées jusqu'ici n'étaient point absolument complètes. L'éditeur de 1889, M. Aulard, professeur à la Faculté des lettres de Paris et directeur de la revue *la Révolution française,* a ajouté à son texte la partie composée par Louvet à Saint-Émilion et laissée entre les mains de la belle-sœur de Guadet, Mme Bouquey. Et la librairie des bibliophiles a donné au tout ce qui ne manque jamais à ses productions, un format charmant et commode et une impression facile à lire et irréprochable.

Il y a deux parties dans les Mémoires de Louvet : une partie de déclamations, de récriminations, d'accusations, écrite dans un style emphatique et assommant. L'auteur s'y vante avec une exagération grotesque : tout ce qu'il a fait est parfait ; tous ses discours sont des chefs-d'œuvre, toutes ses actions sont des exploits. En revanche, tous ses adversaires sont des misérables et des traîtres, et il se livre contre eux aux imputations les plus ridicules : c'est ainsi que suivant lui, ce sont les royalistes qui ont fait les massacres de septembre. On reconnaît là le romancier incorrigible, l'auteur déclamatoire et malsain des *Amours de Faublas.* La seconde partie de ces Mémoires, la seule intéressante, est celle où le proscrit raconte sa douloureuse odyssée après le 31 mars, cette

fugue à travers la France, de Normandie en Bretagne, de Bretagne à Bordeaux, et de Bordeaux à Paris, et peint sa passion pour sa maîtresse Lodoïska. Quelle vie que celle de Louvet et de ses amis pendant ces tristes jours : traqués sans cesse, sans un moment de repos, dénoncés par les uns, poursuivis par les autres, se cachant partout, dans les bois, dans les cavernes, ne pouvant trouver une maison où l'on consentît à leur donner un asile même momentané ; trahis par les amis auxquels ils avaient cru pouvoir se fier, et si parfois ils rencontraient un cœur plus compatissant, comme cette brave femme des environs de Libourne ou ce curé du Bordelais qui consentent à les cacher, forcés bientôt, pour ne pas compromettre leur courageux sauveur, de repartir la nuit, par l'orage, à travers les chemins boueux, traînant misérablement un corps fatigué par la marche, la faim, l'insomnie, la maladie. Ne pensèrent-ils pas quelquefois, pendant toutes ces épreuves, aux malheureux émigrés et prêtres catholiques que les décrets arrachés à la passion antireligieuse des uns ou à la faiblesse coupable des autres avaient condamnés à cette dure existence de proscrits, dont le seul terme trop souvent était la guillotine?

Les compagnons de Louvet, Buzot, Barbaroux, Pétion, Salles, Guadet, n'échappèrent point à l'échafaud et à la mort. Plus heureux qu'eux, Louvet fut sauvé par le vaillant dévouement et la rare intelligence de deux voituriers de Limoges ; il put, à travers mille dangers, gagner Paris, y retrouva Lodoïska, et protégé par son ingénieuse affection, finit par rencontrer un asile sûr dans les montagnes du Jura, d'où après le 9 thermidor il rentra dans la capitale et à la Convention.

Maxime de la Rocheterie.

La Société des Jacobins. *Recueil de documents pour l'histoire du club des Jacobins de Paris,* par F. Aulard. T. I. *1789-1790.* Paris, Jouaust ; Noblet ; Quantin, 1889, gr. in-8 de cxxvi-494 p. — Prix : 7 fr. 50.

Après s'être plaint que « l'absence ou plutôt la dispersion des documents » ait créé autour de l'histoire du club des Jacobins « une légende de haine ou d'amour, d'erreur ou de mensonge, » M. Aulard fait l'importante déclaration qui suit : « Il nous manque le document essentiel, à savoir le procès-verbal officiel ou registre des délibérations de la société des Jacobins de Paris (quand nous avons celui de tel club d'une commune de trois cents âmes !) : ces comptes rendus, seuls authentiques, ont disparu, nous ne savons comment ni à quelle époque. Le journal imprimé qui raconte les séances de la Société les raconte assez mal, et il n'expose qu'une partie de la carrière des Jacobins. Jusqu'en juin 1791, nous n'avons que des textes isolés, et, à partir de décembre 1793, que des comptes rendus épars dans les feuilles périodiques, chez les unes sans suite, chez les autres sans détail. »

Dans cette pénurie de documents officiels qui porte, comme on le voit, non seulement sur la période primitive, mais sur celle où l'action jacobine fut le plus énergique et le plus générale, M. Aulard a dû se borner à faire ce qu'on appelle, en style de catalogue, un recueil factice. Discours, pamphlets de circonstance, extraits de lettres ou de mémoires, adresses à la société, circulaires qui en émanent, pièces souvent curieuses et rares plutôt que pièces vraiment historiques ou ayant une importance sérieuse pour l'histoire : voilà ce qu'est réduit à nous donner l'auteur de ce livre, dont le mérite consiste surtout dans la réunion, dans le rapprochement et dans le classement chronologique de ces documents. Est-ce l'histoire du club des Jacobins qui sortira de là ? M. Aulard lui-même n'ose pas l'affirmer, quoiqu'il tente de l'insinuer au lecteur : « Si cependant, dit-il, on rapproche dans un ordre chronologique ces textes de toute nature, une certaine lumière sort de ce rapprochement ; on sait, du moins, tout ce qu'il est possible de savoir en l'état des choses : les légendes se dissipent, et on entrevoit le vrai rôle de ces Jacobins... Nous offrons à l'histoire les moyens de reprendre possession d'un sujet jusqu'ici légendaire. » Est-il besoin de faire remarquer qu'un homme qui a écrit les lignes qui précèdent ne peut se faire illusion sur la valeur des documents qu'il produit ?

J'ai voulu citer M. Aulard lui-même. Quel que soit, en effet, le but du conseil municipal de Paris sous les auspices de qui se fait cette publication, je n'en considère ici que le côté historique et scientifique, et je regretterais que ma critique parût s'inspirer de quelque sentiment politique. C'est pourquoi j'ai laissé l'auteur trahir lui-même les lacunes nécessaires de son livre. Dans l'introduction, M. Aulard indique un peu longuement les origines du club des Jacobins et retrace ensuite sommairement son histoire. Beaucoup de citations; il n'y a de nouveau qu'une indication précise sur le local que le club breton occupa à Versailles. Sur celui de Paris, M. Aulard aurait rencontré, ce nous semble, dans la belle publication que patronna sous le second empire la Préfecture de la Seine, des documents aussi précis et une meilleure gravure de la salle des Jacobins, tandis que les Archives nationales lui eussent fourni quelques pièces curieuses qui sont, je crois, inédites. Au cours de cette introduction, on trouvera une liste de mille cent-deux personnes, membres, à la fin de 1790, de la société des Jacobins, puis la liste des comités, celle des présidents et des secrétaires jusqu'au 1er juin 1791; enfin, deux listes des sociétés affiliées, l'une du 7 mars 1791, l'autre du 1er mai suivant.

M. Aulard consacre quelques pages à la législation des clubs. On remarquera que l'un des membres actifs du club breton, à Versailles, Le Chapelier, fut le même qui, à la fin de l'Assemblée constituante, rédigea le rapport et le décret où l'on tenta de refréner les empiètements

des sociétés populaires (xciv). Même page, M. Aulard nomme le vicaire général de l'évêque intrus du Calvados d'Etanges : si d'anciens imprimés donnent cette orthographe d'ordre phonétique, que ne nous dit-il qu'il s'agit du père de l'illustre avocat Chaix d'Est-Ange?

La bibliographie, toute complète qu'elle paraît, n'a pas d'intérêt; encore M. Aulard a-t-il négligé de citer M. Taine qui, sinon comme historien, au moins comme appréciateur de *la Conquête jacobine*, eût mérité de n'être pas oublié; mais, n'est-il pas, dans la pensée de M. Aulard, au nombre des « fanatiques? » Sur les journaux qui se rapportent au fameux club, il y a d'utiles renseignements (cviii-cxxiv); on remarquera surtout l'aversion qu'avaient les jacobins pour les journalistes qui assistaient à leurs séances et qui s'avisaient ensuite d'en reproduire les incidents. Le 3 janvier 1793, « la société arrête qu'à l'avenir aucun journaliste n'aura le droit de publier ses séances, si préalablement il ne soumet son journal à l'examen des censeurs qu'elle nomme à cet effet » (cxvi). Il n'y a plus à s'étonner que les procès-verbaux officiels aient disparu.

Nous arrivons au recueil des pièces qui occupe 484 pages. Classées chronologiquement, elles s'échelonnent de février 1790 à décembre de la même année. Il y a d'abord des pièces humoristiques ou prétendant l'être : la *Motion du Père Gérard*, le *Portier du club des jacobins aux aristocrates*, la *Mort de M. Voidel*, en lisant un projet de contre-révolution, la *Grande Colère de Mlle Chit-Chit*, une *Adresse des chevaux de fiacre au club des Jacobins*, la *Réception du père Duchêne*, etc. Pièces curieuses, peut-être ; on n'osera pas dire : historiques. Viennent ensuite de longs discours d'Anacharsis Cloots, de Poverel, de Loyseau, où la déclamation de l'époque tient une si large place; des « opinions » de curés, en style rabelaisien sur les tracas du célibat ecclésiastique et sur la nécessité de l'abolir; des lettres du jeune duc de Chartres, jacobin lui aussi (depuis, Louis-Philippe, roi des Français), sur la société, sur telle séance, sur les fonctions de secrétaire ou de rédacteur qu'il y a occasionnellement remplies; elles n'ont de piquant que le nom de leur auteur; un discours de M. de la Harpe sur la liberté du théâtre, prononcé au club des Jacobins, etc. Dans tout cet ensemble, il n'y a pas de lien, il y a pas de suite, et ce n'est assurément pas avec les pièces contenues dans ce gros volume qu'on pourrait tenter une histoire des jacobins pendant l'année 1790 : ce ne sont pas même des jalons.

Nous suivrons avec intérêt la publication des volumes qui vont succéder à celui-ci. L'histoire a jugé les jacobins sur leurs actes : la réimpression des procès-verbaux tronqués de leurs séances, de leurs discours déclamatoires et hypocrites ou de leurs sinistres pamphlets suffira-t-elle pour changer son verdict? VICTOR PIERRE.

Les Représentants du peuple en mission et la Justice révolutionnaire dans les départements en l'an II (1793-1794), par Henri Wallon. T. IV. *La Frontière du nord et l'Alsace.* Paris, Hachette, 1890, in-8 de 458 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ce nouveau volume est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur étudie le rôle des représentants à la frontière du nord, pendant les campagnes de Belgique, de 1793 et de 1794 ; dans la seconde, il nous dévoile l'histoire de la Révolution et de la justice révolutionnaire en Alsace. Cependant, il n'en a pas fini avec les départements du nord : il n'a exposé que les opérations militaires et le rôle des représentants dans les armées de la région ; il a ajourné l'étude de leur action dans l'ordre politique et civil. Pourquoi ce renvoi à un autre volume ? C'est provisoirement le secret de l'auteur ; il n'est pas temps de le juger.

« C'est ici, dit M. Wallon (p. 1) que l'institution [des représentants en mission près les armées] devra se justifier sur le terrain où il est passé en axiome de la louer sans réserve ; et, disons-le tout de suite, elle soutiendra l'épreuve, sauf des exceptions considérables et des restrictions nécessaires. » Lorsqu'il faut conclure (p. 294-296), M. Wallon les loue d'avoir fait vivre les armées, de leur avoir procuré des munitions, des armes, des souliers, fût-ce au prix des réquisitions les plus arbitraires ; mais l'indiscipline qu'ils fomentaient, les corps qu'ils désorganisaient, les défiances qu'ils excitaient entre les officiers et les soldats, quelle triste compensation aux services matériels qu'ils ont pu rendre ! Ce sont eux qui traînent à l'échafaud Luckner, Custine, Houchard, Biron, Beauharnais ; ce sont eux qui congédient Kellermann et qui font emprisonner Hoche ; ce sont encore eux qui traduiront au tribunal révolutionnaire et feront condamner à mort Coustard, Lamorlière, O'Moran, Chancel, Davoine, Dillon. Cela dit sur ces représentants près les armées, il semble qu'il y a jugement acquis sur la valeur de leur rôle. Mais c'est dans le détail, c'est dans la suite du volume qu'il faut s'en rendre compte. Au début, tel général, comme Beurnonville, écrivait à cœur ouvert au ministre sur le compte de ces représentants : Cusset, l'un d'eux, « aussi incommode que maladroit, » buvait, trinquait et se soûlait dans la cuisine avec le nègre du général, « au point que le nègre était expirant de cette ivresse. » Un autre jour, c'était avec une ordonnance et les gardes, dans le corps de garde : « Je ne l'ai point retenu, écrivait le général. Plus tard, il eût été dangereux d'en parler en ce style. Ce ne sont que dénonciations non seulement contre les généraux, mais contre les officiers inférieurs ; le général en chef n'a plus ni généraux de brigade, ni officiers sachant un peu le métier. Il réclame : les représentants sont inflexibles, et s'il faut déplorer cette conduite antipatriotique, il faut admirer, qu'entourés de tant de défiances et affaiblis de tant de sortes, les généraux aient pu remporter

quelques victoires. Carnot a sa responsabilité dans toutes ces manœuvres. J'eusse aimé que M. Wallon résumât son opinion sur le rôle de l' « organisateur de la victoire. » Il lui est souvent sévère ; mais ses jugements sont dispersés. De l'examen de sa longue et minutieuse intervention dans les affaires militaires de cette frontière du nord, il semble résulter : 1° qu'il partagea ou feignit de partager les défiances de ses entours contre les généraux ; sa conduite envers Hoche en est la preuve ; 2° qu'il aspirait à diriger de son cabinet toutes les opérations, sans tenir compte et des insuffisances de l'armée et des difficultés du terrain ; 3° qu'il inspira avec ténacité ou entêtement certaines opérations malheureuses ou qui eussent été odieuses (comme la destruction d'Ostende), s'il y avait été donné suite; 4° qu'il ne défendit pas les généraux désignés pour l'échafaud ; il y avait péril sans doute à le faire ; mais n'y avait-il pas aussi justice et honneur ? On ne voit pas bien le mérite de ses plans de campagne dans cet imbroglio : la seule direction qu'il donne toujours aux généraux, c'est de se jeter en masse sur les ennemis et de ne pas éparpiller leurs forces.

On va juger comme il était souvent mal informé et par conséquent, téméraire dans ses appréciations. Après la prise de Valenciennes, il écrivait à l'un de ses collègues (31 juillet 1793, p. 126) : « ... Quels sont les lâches qui ont défendu cette place et à quels hommes, grand Dieu ! sommes-nous livrés ? C'est le comble de la lâcheté et de la trahison... » Et le 2 août : « On ajoute que le siège n'était pas encore bien avancé, c'est-à-dire que les ennemis n'avaient pas encore mis le pied sur les ....glacis. » Et, le 4 août : « On prétend maintenant que Valenciennes s'est bien défendue. Je n'en crois pas un mot. » Or, la ville avait subi, jour et nuit, un bombardement de quarante-trois jours; elle était à moitié détruite; le mur d'enceinte était entamé et le séjour du rempart était devenu impossible : ainsi que le dit M. Wallon (p. 128), « elle avait retenu trois mois les Autrichiens devant ses murs, trois mois qui avaient donné à la Convention le temps de se reconnaître... Elle avait sauvé la France ! »

En Alsace, nous retrouvons le spectacle des représentants justiciers qui se multiptient et se succèdent sans changer de méthode. Deux faits pourtant sont à noter : l'un, c'est qu'on a la satisfaction de voir l'un de ces indignes et féroces proconsuls, allemand du moins celui-là et non français, tomber tout à coup de son piédestal, ou, pour parler plus rigoureusement, de son char de triomphe, renversé par Saint-Just qui l'envoie à Paris comme une proie à l'échafaud. L'autre fait, c'est que, si la persécution s'est attachée à des prêtres et à des catholiques comme partout, elle s'est surtout déchaînée dans cette région contre le bas peuple, contre l'artisan, contre le cultivateur : de là, une émigration considérable provoquée par la Terreur. Un quart

du présent volume (297-395) est consacré à raconter toutes ces violences, et, comme le dit M. Wallon, « rien ne prouve mieux combien le cœur des habitants de l'Alsace est français, que leur attachement persistant à la France après tout ce qu'ils ont souffert des représentants de la République. » (p. 297.) VICTOR PIERRE.

Papiers de Barthélemy, *ambassadeur de France en Suisse,* publiés par JEAN KAULEK. Tomes III et IV. Paris, Alcan, 1888 et 1889, 2 vol. gr. in-8 de 562 et 658 p. — Prix : 18 et 20 fr. — (Inventaire analytique des archives du ministère des affaires étrangères.)

Nous avons déjà eu occasion de signaler les premiers tomes de cette importante publication. Les deux nouveaux volumes mis au jour par M. J. Kaulek contiennent l'analyse de la correspondance de Barthélemy depuis le mois de septembre 1793 jusqu'à celui de février 1795. Cette période de dix-huit mois fut, peut-être, la plus difficile que l'ambassadeur français eût à passer en Suisse. Les intrigues des émigrés et des ministres étrangers lui créaient à chaque instant des difficultés nouvelles, que les dispositions équivoques des autorités locales ne contribuaient pas à aplanir. Les lettres de Barthélemy en rendent compte au ministre des relations extérieures et au Comité de salut public, et sa correspondance renferme de curieux détails sur le personnel diplomatique du temps, sur les affaires d'Allemagne et d'Autriche, sur les émigrés, sur les moyens de rompre la coalition contre la France, sur les affaires militaires et les relations de l'ambassadeur avec les généraux. Parmi les pièces les plus intéressantes, il faut mentionner deux lettres du baron Grimm, le récit d'une conversation de Dumouriez chez le comte Pukler, grand chambellan du duc de Wurtemberg, les lettres relatives à l'enlèvement de Maret et de Sémonville, à la mission de M. de Tinténiac à Londres, à l'affaire des « ligues grises, » aux complots tramés en Valteline contre les Français, à l'apologie de Dumouriez, à Mme de Staël, ses voyages et ses œuvres littéraires, à l'insurrection de Pologne, aux négociations entamées avec le feld-maréchal de Mollendorf et avec MM. de Goltz et de Staël, et enfin un bien curieux bulletin de Venet, agent français à Lausanne, daté du 2 janvier 1795, dans lequel il expose le désir immense qu'éprouvent les émigrés de rentrer en France n'importe sous quel régime, pourvu qu'il soit juste et paisible. L. L.

Correspondance de la princesse Louise de Condé, fondatrice du monastère du Temple. *Lettres écrites pendant l'émigration à sa famille et à divers*, publiées avec une introduction par le R. P. DOM J. RABORY, bénédictin de la Congrégation de France. Paris, Retaux-Bray, 1889, in-8 de XL-327 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ce n'est pas la première fois qu'on publie des lettres de la princesse

Louise de Condé : sa correspondance avec M. de la Gervaisais, ce délicat et pur roman ébauché aux eaux de Bourbon, avait été déjà livré à la publicité, en 1834, par Ballanche, en 1878 par M. Paul Viollet. Dans l'intervalle, M. Crétineau-Jolly écrivant, à l'aide des papiers du baron de Surval, l'*Histoire des trois derniers princes de la maison de Condé*, y avait inséré un certain nombre de lettres de la princesse Louise, et ce n'étaient certes pas les pages les moins recherchées de ces deux volumes. Aujourd'hui, un savant bénédictin de Solesmes, qui a donné déjà une vie intéressante de la princesse, entreprend d'y joindre un choix de ses principales lettres. Comme pour la vie, c'est encore une œuvre édifiante qu'il a voulu faire; les lettres de la princesse adressées à son père, à son frère, à son confesseur M. de Bouzonville, au Père de Lestrange, à la reine de Piémont, sa cousine, à quelques autres personnes encore, sont surtout celles qui se rapportent à sa vocation. Vocation singulièrement tourmentée et ballotée, non pas chancelante, — elle ne connut pas de défaillance, — non pas même contrariée par la volonté paternelle — car le roi Louis XVIII et le prince de Condé donnèrent sans difficulté leur consentement — mais retardée par les événements politiques, qui auraient dû n'y avoir aucune influence. Mais il semblait que dès que la princesse se posait quelque part, avec l'espoir de s'y fixer, elle fût contrainte d'en partir ; les « patriotes » approchaient et il n'était pas bon pour une princesse, et une princesse de Condé, d'être à la merci des patriotes. Des Capucins de Turin, il fallut passer à la Visitation de Vienne, puis à la Trappe de la Val-Sainte, en Suisse. Puis voici que la Suisse est menacée d'être envahie à son tour, et trappistes et trappistines, sous la conduite de dom Augustin, entreprennent à travers l'Europe une odyssée douloureuse qui les mène en Russie ; grâce à l'intervention de la princesse et aux souvenirs de la fastueuse réception du comte du Nord à Chantilly, dans des temps plus heureux, l'empereur Paul leur donne un asile à Orscha. Puis, au bout de deux ans, la princesse s'aperçoit que la règle de dom Augustin ne lui convient pas : elle se réfugie dans un couvent en Lithuanie, ensuite à Varsovie, d'où l'approche de Napoléon la force à émigrer en Angleterre. Et là même, elle ne trouve pas le repos ; car elle est forcée de quitter la maison où elle est entrée d'abord, pour aller en fonder une elle-même dans le Yorkshire. C'est au milieu de toutes ces péripéties et de tous ces voyages qu'elle entretient avec ses amis et sa famille la correspondance publiée par dom Rabory, correspondance si pleine de l'amour de Dieu, mais si pleine aussi de l'amour des siens. « Croyez qu'un cœur qui a le bonheur de se donner à Dieu n'en devient pas plus froid pour cela, » écrit-elle à son père. Qu'on parcoure cette admirable correspondance, qu'on écoute les cris sublimes qui s'échappent de son cœur après l'horrible mort de son neveu, et l'on jugera que jamais l'héroïque princesse n'a dit plus vrai. MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Russie et Liberté, par Un gentilhomme russe. Paris, Savine, 1889, in-12 de xxi-344 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'auteur interroge successivement l'histoire et la logique, la mécanique, l'astronomie, la physiologie, la psychologie, la biologie, l'anthropologie, l'ethnographie. Toutes les réponses convergent pour condamner le principe d'égalité et le principe de liberté. Chemin faisant, il sème cet axiome : « L'existence du constitutionalisme et du parlementarisme au sein d'un organisme est une preuve certaine, ou qu'il n'est pas encore formé s'il est jeune, ou qu'il est ramolli, s'il est vieux, ou qu'il est atteint d'idiotie, de crétinisme, de myélite, ou enfin qu'il est sous l'empire d'une maladie quelconque (p. 143). » Voilà qui explique les misères passées, présentes et futures de l'Occident. Dans le monde slave, la Pologne a perdu son existence politique, parce que sa noblesse a voulu pratiquer la liberté et l'égalité. L'auteur oublie, comme bien d'autres, de mentionner les deux causes réellement efficientes du partage, à savoir la fourberie de Catherine II et la coquinerie de Frédéric le Grand.

Le « gentilhomme russe » ne s'est pas laissé piper au jeu du fameux « maître d'école, » lequel a jeté « dans les cœurs des petits Allemands les semences d'un orgueil insupportable pour les autres et ridicule pour eux-mêmes... Quant à l'instruction que le maître d'école mêle à son éducation grotesque, quant à la culture allemande, c'est la science dérivée du génie français, anglais et slave, mais arrangée à l'allemande, c'est-à-dire à la mode subversive et plate. Il en saupoudre les idées grossières de Luther, le cynisme de Heine, les utopies farouches de Lassalle, qui sont tout à fait dans le goût allemand, et la nouvelle génération qui s'élève entre la Vistule et le Rhin, farcie de principes de révolte, dévorée de convoitises bestiales, éclatera à l'intérieur comme une citrouille pourrie, pour nous approprier la comparaison que J. de Maistre a déjà servie aux grands-pères, après Iéna » (p. 258). L'auteur ne peut pas digérer « l'érection, au centre de notre continent, d'une grande puissance égoïste et brutale, militairement organisée uniquement dans des vues d'agression, d'extermination et de pillage. Il faut la renverser, coûte que coûte, au prix de tous les sacrifices et par tous les moyens. Son anéantissement est une question de vie ou de mort pour la société européenne et doit évidemment constituer la grande tâche de cette fin de siècle » (p. 312). Il considère aussi les juifs comme les grands ennemis de l'humanité et en particulier des Slaves.

La conclusion se devine. « Je suis obligé, dit le gentilhomme russe, de conclure à l'imminence d'une grande révolution sociale. Si, malgré tout, le salut est encore possible, je suis profondément convaincu qu'il ne peut venir que de la Russie. Malheureusement, les idées subversives ont également entamé la Russie et, avant de songer à sauver les

autres, il faut qu'elle songe à se sauver elle-même. » (p. 330). J'enregistre avec satisfaction cet aveu, d'où il ressort que l'auteur n'est pas tout à fait dupe de son propre lyrisme et ne va pas donner tête baissée sur l'écueil de l'infatuation patriotique, comme tant d'autres, qui ne sont pas tous en Russie. Il dira bien, à quelques pages de là « qu'autant l'homme russe est supérieur à l'homme d'Occident, autant ses monarques l'ont toujours emporté, en toutes choses, sur les monarques de l'ancien monde ; » mais, dans sa sincérité, il ajoute « que les tsars russes se sont trompés souvent, qu'ils ont agi quelquefois contrairement à l'instinct de la nation » (p. 337). Ce fut, dit-il, sous le coup de l'illusion occidentale : « La plus fâcheuse de ces tentatives fut incontestablement celle à laquelle se laissa entraîner l'empereur Alexandre II » (p. 337). Suit, en douze articles, l'énoncé des modifications à introduire dans l'œuvre accomplie par « ce monarque à l'âme grande et au cœur généreux. » Il faut reconnaître que certaines plaies signalées ici ne datent pas de l'avènement d'Alexandre II. La noblesse engageait ses biens au Lombard avant 1856. On ne peut pas dire non plus que le penchant à l'ivrognerie date de l'émancipation relativement récente des paysans.

Je me demande pourquoi le gentilhomme russe ne parle pas de l'Église, tandis que Vladimir Soloviev, dans un ouvrage consacré également à la mission de la Russie, place au premier rang la question religieuse.

A. D'AVRIL.

Bibliographie de l'histoire de France. *Catalogue méthodique et chronologique des sources et des ouvrages relatifs à l'histoire de France depuis les origines jusqu'en 1789*, par G. MONOD, maître de conférences à l'École normale supérieure. Paris, Hachette, 1888, in-8 de XI-420 p. — Prix : 9 fr.

Nous accueillons toujours avec gratitude les travaux bibliographiques, destinés à faciliter les recherches du public studieux, même lorsque le plan et l'exécution de ces ouvrages ne répondent pas entièrement à notre attente. Connaissant les difficultés sans nombre que les bibliographes ont à surmonter, nous sommes plus porté à les remercier de ce qu'ils nous donnent qu'à leur reprocher d'être incomplets. M. Monod a eu le courage de mener à bonne fin la tâche ingrate qu'il avait assumée ; son répertoire bibliographique, tel qu'il est actuellement, rendra d'importants services aux travailleurs. Il n'est cependant ni complet, ni parfait ; mais l'auteur en a fort bien reconnu et signalé les défauts dans sa préface, prévoyant ainsi toutes les critiques que l'on pourrait lui adresser. Il considère cette première édition comme une ébauche, et parle d'une « revision et refonte totales » pour la seconde édition. Si nous avons examiné avec un soin particulier la *Bibliographie* de M. Monod, c'est surtout pour indiquer comment devraient être opérées, selon nous, cette revision et cette refonte.

Dans chacune des divisions établies par l'auteur, les ouvrages sont rangés sans aucune espèce d'ordre ; les indications de lieu, de dates et même les titres ne sont pas toujours exactement donnés ; enfin, les diverses éditions d'un même texte nous ont paru citées un peu au hasard. Ce n'est pas sur ces menus détails que nous voulons nous arrêter, mais sur le plan même de l'ouvrage, qui comprend deux grandes divisions : un catalogue méthodique et un catalogue chronologique. M. Monod a rangé dans la première division tous les ouvrages relatifs aux sciences auxiliaires de l'histoire, et en général les travaux « qui ne se renferment pas dans une époque déterminée » autrement dit, tout ce qui ne pouvait être classé dans la seconde division. L'auteur reconnaît que dans son plan, emprunté au manuel de Dahlmann, *Quellenkunde zur deutschen Geschichte*, revu par G. Waitz, la classification des ouvrages n'a pas toujours été absolument rigoureuse, et, malgré des renvois d'un paragraphe à un autre, des citations doubles d'un même ouvrage (parfois avec des modifications dans le titre, l'adresse et la date, cf. n°s 1382 et 3883), il engage (p. IX) ses lecteurs à chercher dans les paragraphes voisins de celui qui les intéresse particulièrement. L'expérience nous a convaincu que les meilleurs classements méthodiques sont souvent aussi difficiles à consulter qu'à établir. Or que peut-on chercher dans une bibliographie? Deux choses : 1° la liste des ouvrages publiés par un même auteur ; 2° la liste des ouvrages publiés sur un même sujet. L'*Index alphabétique* qui suit la *Bibliographie* de M. Monod répond à peu près au premier point ; nous disons « à peu près, » car il y a double recherche à faire, l'une dans cet *Index*, l'autre sous les différents numéros indiqués. Le catalogue méthodique et le catalogue chronologique contiennent des listes d'ouvrages groupés sous certaines rubriques beaucoup trop générales, et non pas d'après le sujet ou les sujets traités spécialement dans chacun d'eux. Ne serait-il pas beaucoup plus simple de supprimer toutes ces subdivisions, forcément si imparfaites, si peu claires, et d'emprunter, au titre même de chaque ouvrage, les « mots typiques, » c'est-à-dire les expressions de nature à nous renseigner immédiatement sur son contenu, pour les mettre en vedette? On ferait deux séries des notices bibliographiques, l'une dans laquelle les ouvrages seraient classés par ordre alphabétique des noms d'auteurs, l'autre qui comprendrait ces mêmes ouvrages classés par ordre alphabétique des vedettes de matières ; enfin, on fusionnerait ces deux séries en une seule, des caractères typographiques différents servant à distinguer les vedettes typiques des noms d'auteurs et des premiers mots des ouvrages anonymes. Sous chaque vedette de matières les publications figureraient dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs; les ouvrages d'un même auteur devraient être rangés plutôt dans

l'ordre alphabétique des premiers mots du titre que d'après la date de leur impression.

Sait-on quels sont les répertoires bibliographiques le plus commodes à consulter pour la grande majorité des travailleurs? Ce sont les *Tables des matières* du *Catalogue général de la librairie française depuis 1840,* de Lorenz, dans lesquelles on trouve sous chaque nom propre et sous différents mots typiques, les principaux ouvrages relatifs à une personne, à un lieu ou à un sujet quelconque : « Académie française, administration, chimie, commune, gallicanisme, géométrie, langues, machines... » C'est cette méthode améliorée qui devrait être adoptée par M. Monod; c'est elle que nous allons suivre pour lui signaler quelques-uns des ouvrages dont nous n'avons pas trouvé la mention dans sa *Bibliographie.*

Alcuin. WERNER (K.). Alcuin und sein Jahrhundert... Neue Ausgabe. Wien, 1881, gr. in-8.

Allemagne. Scriptores rerum Germanicarum in usum scholarum ex « Monumentis Germaniae historicis » recusi. Hannoverae, in-8.

ARNOLD (Robert). Beiträge zur Kritik karolingischer Annalen. Königsberg, 1878, in-8.

AYMERIC (Joseph), *traducteur de :* EBERT (A.). Histoire générale de la littérature du moyen âge en Occident... Paris, 1883-1889, 3 vol. in-8.

BERNAYS (Isaac). Zur Kritik karolingischer Annalen. Strassburg, 1883, in-8.

Bibliographie. DELISLE (Léopold). Mélanges de paléographie et de bibliographie. Paris, 1880, in-8 avec un atlas in-fol. de 8 héliogravures.

BOURGEOIS (E.). Le Capitulaire de Kiersy-sur-Oise (877). Étude sur l'état et le regime politique de la société carolingienne à la fin du IXe siècle d'après la législation de Charles le Chauve. Paris, 1885, in-8.

Burgondes. CAILLEMER. L'Établissement des Burgondes dans le Lyonnais au milieu du Ve siecle. Lyon, 1877, in-4.

Byzantin (empire). HARNACK (Otto). Das karolingische und das byzantinische Reich... Göttingen, 1880, in-8.

CAILLEMER. L'Établissement des Burgondes dans le Lyonnais au milieu du Ve siècle. Lyon, 1877, in-4.

Capitulaire de Kiersy-sur-Oise. BOURGEOIS (E.). Le Capitulaire de Kiersy-sur Oise... Paris, 1885, in-8.

Carolingien (empire). HARNACK (Otto). Das karolingische und das byzantinische Reich... Nebst einem Excurs über den officiellen oder privaten Ursprung der grossen karolingischen Annalen. Gottingen, 1880, in-8.

Carolingienne (société). BOURGEOIS (E.). Le Capitulaire de Kiersy-sur-Oise (877). Étude sur l'état et le régime politique de la société carolingienne à la fin du IXe siècle... Paris, 1885, in-8.

Carolingiennes (annales). ARNOLD (Robert). Beiträge zur Kritik karolingischer Annalen. Königsberg, 1878, in-8. — BERNAYS (Isaac). Zur Kritik karolingischer Annalen. Strassburg, 1883, in-8. — HARNACK (Otto). Das karolingische und das byzantinische Reich... Nebst einem Excurs über den officiellen oder privaten Ursprung der grossen karolingischen Annalen. Gottingen, 1880, in-8.

Carolingiens. DRAPEYRON. Les Carlovingiens en Limousin... Paris, 1884, in-8.

Charlemagne. Winckler (Arth.). Die Krönung Karls des Grossen zum römischen Kaiser. Berlin, 1879, gr. in-8.

Charles VII (conseillers de). Vallet de Viriville. Charles VII, roi de France et ses conseillers, 1403-1461... Paris, 1859, in-8.

Chartes. Voyez : *Europe : collections de chartes ; — Fonteneau (D.).*

Chevalier (Ulysse), *éditeur de :* Lionne (Hugues de). Lettres inédites... Valence, 1879, in-8.

Clement (Knut-Jungbohn). Forschungen über das Recht der salischen Franken vor und in der Königszeit... Nachgelassenes Werk herausgegeben und mit einem Vorworte... von Heinrich Zoepfl. Zweite Ausgabe. Berlin, 1879, in-8.

Coleccion de documentos inéditos para la historia de España. T. I-XCII. Madrid, 1842-1888, in-8.

Condamin (James), *traducteur de :* Ebert (A.). Histoire générale de la littérature du moyen âge en Occident... Paris, 1883-1889, 3 vol. in-8.

Dates. Mas Latrie (L. de). Glossaire des dates... Paris, 1883, gr. in-8.

Delisle (Léopold). Mélanges de paléographie et de bibliographie. Paris, 1880, in-8 avec un atlas in-fol. de 8 héliogravures.

Delisle (Léopold), *éditeur de :* Premier Registre (le) de Philippe-Auguste. Reproduction héliotypique du Vatican... Paris, 1883, in-fol.

Drapeyron. Les Carlovingiens en Limousin. Transmission des institutions féodales à la partie ouest du massif central. Paris, 1884, in-8.

Droit des Francs Saliens. Clement (Knut-Jungbohn). Forschungen über das Recht der salischen Franken... Zweite Ausgabe. Berlin, 1879, in-8.

Droit français (histoire du). Klimrath (Henri). Travaux... recueillis par M. L.-A. Warnkœnig. Strasbourg, 1843, 2 vol. in-8.

Ebert (A.). Histoire générale de la littérature du moyen âge en Occident ... Traduite de l'allemand par le Dr Joseph Aymeric,... et le Dr James Condamin,... Paris, 1883-1889, 3 vol. in-8.

Espagne. Coleccion de documentos inéditos para la historia de España. T. I-XCII. Madrid, 1842-1888, in-8.

Europe : collections de chartes. Œsterley (H.). Wegweiser durch die Literatur der Urkunden-Sammlungen. Berlin, 1884-1885, 2 vol. in-8.

Féodales (institutions). Drapeyron. Les Carlovingiens en Limousin. Transmission des institutions féodales à la partie ouest du massif central. Paris, 1884, in-8.

Fonteneau (D.). Redet (L.). Catalogue des chartes de D. Fonteneau. Paris, 1839, in-8.

Francs Saliens. Voyez : *Droit des Francs Saliens.*

Fustel de Coulanges (Numa-Denis). Recherches sur quelques problèmes d'histoire. Paris, 1885, in-8.

Harcourt (maison d'). La Roque (Gilles-André de). Histoire généalogique ... Paris, 1662, 4 vol. in-fol.

Harnack (Otto). Das karolingische und das byzantinische Reich in ihren wechselseitigen Beziehungen. Nebst einem Excurs über den officiellen oder privaten Ursprung der grossen karolingischen Annalen. Göttingen, 1880, in-8.

Havet (Julien). Questions mérovingiennes. I-IV. Paris, 1885-1887, 4 vol. in-8.

Histoire (problèmes d'). Fustel de Coulanges (Numa-Denis). Recherches sur quelques problèmes d'histoire. Paris, 1885, in-8.

Kiersy-sur-Oise. Voyez : *Capitulaire de Kiersy-sur-Oise.*

Klimrath (Henri). Travaux sur l'histoire du droit français... recueillis par M. L.-A. Warnkœnig. Strasbourg, 1843, 2 vol. in-8.

La Roque (Gilles-André de). Histoire généalogique de la maison d'Harcourt. Paris, 1662, 4 vol. in-fol.

Limousin. Drapeyron. Les Carlovingiens en Limousin... Paris, 1884, in-8.

Lionne (Hugues de). Lettres inédites de H. de L., ministre des affaires étrangères sous Louis XIV,... publiées par le Dr Ulysse Chevalier. Valence, 1879, in-8.

Littérature du moyen âge. Ebert (A.). Histoire générale de la littérature du moyen âge en Occident... Traduite de l'allemand par le Dr Joseph Aymeric et le Dr James Condamin... Paris, 1883-1889, 3 vol. in-8.

Loi salique. Thonissen. L'Organisation judiciaire, le Droit pénal et la Procédure pénale de la loi salique. 2e édition. Bruxelles, 1882, in-8.

Louis XIV. Lionne (Hugues de). Lettres inédites... p. p. le Dr Ulysse Chevalier. Valence, 1879, in-8.

Lyonnais. Caillemer. L'Établissement des Burgondes dans le Lyonnais au milieu du ve siècle. Lyon, 1877, in-4.

Mas Latrie (L. de). Glossaire des dates, ou Explication par ordre alphabétique des noms peu connus des jours de la semaine, des mois et autres époques de l'année, employés dans les dates des documents du moyen âge. Paris, 1883, gr. in-8.

Mérovingiennes (questions). Havet (Julien). Questions mérovingiennes. I-IV. Paris, 1885-1887, 4 vol. in-8.

Œsterley (H.). Wegweiser durch die Literatur der Urkunden-Sammlungen. Berlin, 1884-1885, 2 vol. in-8.

Paléographie. Delisle (Léopold). Mélanges de paléographie... Paris, 1880, in-8 avec un atlas in-fol. de 8 héliogravures.

Philippe-Auguste. Premier Registre (le) de Philippe-Auguste. Reproduction héliotypique du manuscrit du Vatican... publiée par Léopold Delisle. Paris, 1883, in-fol.

Redet (L.). Catalogue des chartes de D. Fonteneau. Paris, 1839, in-8.

Scriptores rerum Germanicarum in usum scholarum ex « Monumentis Germaniae historicis » recusi. Hannoverae, in-8. (Collection dont plusieurs volumes devront être signalés sous leur titre particulier.)

Thonissen. L'Organisation judiciaire, le Droit pénal et la Procédure pénale de la loi salique. 2e édition. Bruxelles, 1882, in-8.

Vallet de Viriville. Charles VII, roi de France et ses conseillers, 1403-1461... Suivi d'une notice bibliographique des divers écrits publiés jusqu'à ce jour par le même auteur sur cette période historique. Paris, 1859, in-8.

Warnkœnig (L.-A), *éditeur de :* Klimrath (Henri). Travaux sur l'histoire du droit français. Strasbourg, 1843, 2 vol. in-8.

Werner (K.). Alcuin und sein Jahrhundert... Neue Ausgabe. Wien, 1881, gr. in-8.

Winckler (Arth.). Die Krönung Karls des Grossen zum römischen Kaiser. Berlin, 1879, gr. in-8.

Zoepfl (Heinrich), *éditeur de :* Clement (Knut-Jungbohn). Forschungen über das Recht der salischen Franken... Zweite Ausgabe. Berlin, 1879, in-8.

M. Monod veut-il voir une application du système que nous prenons la liberté de lui recommander? Qu'il examine l'*Index-Catalogue of the library of the surgeon-general's office United States army,* ou le *Catalogue of the Dayton public library* de Mss. Minta-J. Dryden et Elec-

tra-C. Doren (1884, in-4), ou encore l'*Alphabetical Catalogue of the Toledo* [*Ohio*] *public library*, de Mrs. F.-D. Jermain et Miss Julia Calvert (1886, in-4). Les modèles que nous venons de signaler sont susceptibles de recevoir des améliorations ; mais le plan général nous semble excellent. Que M. Monod daigne aussi parcourir le répertoire sur fiches mobiles, placé à la disposition du public dans la salle de travail du département des imprimés de la Bibliothèque nationale, de Paris, lequel contient l'indication des récentes publications françaises et étrangères classées par mots typiques. La *Bibliographie de l'histoire de France*, remaniée d'après cette méthode, doublerait de volume et de prix; mais elle conserverait encore les proportions d'un manuel à la portée du plus grand nombre des travailleurs, et sa valeur propre, son utilité seraient certainement centuplées. Ajoutons encore que, pour satisfaire les derniers amateurs des classements dits méthodiques, on pourrait conserver la table des matières contenues dans les pages 417-420, en indiquant sous chaque paragraphe les mots typiques des titres des ouvrages qui rentreraient dans son cadre; mais pour nous ce ne serait pas là un appendice indispensable.

A. V.

BULLETIN

La Croisade du dimanche, par FÉNELON GIBON, secrétaire adjoint de la Société générale d'éducation et du Comité catholique. Brochure honorée d'une lettre d'approbation de S. Ém. le cardinal Richard, archevêque de Paris. Versailles, Henri Lebon, et chez l'auteur, 12, rue du Regard, à Paris. — 1 fr. 50 la douzaine ; 12 fr. le cent ; 100 fr. le mille.

Nous avons annoncé déjà la publication de cette brochure ; nous y revenons pour la recommander vivement à nos lecteurs. Nous n'insisterons pas sur l'importance du sujet traité dans ces quelques pages : le repos dominical n'est pas seulement un devoir imposé par le précepte de l'Église, c'est une nécessité naturelle reconnue par tous les hommes compétents. M. Gibon met en pleine lumière les avantages sociaux, économiques et moraux que produirait l'observation, trop négligée de nos jours, du précepte de l'Église. C'est donc là un travail qui mérite à tous les points de vue qu'on le lise et qu'on le répande à profusion ; nous espérons bien que nos lecteurs feront ainsi.

E. L.

La Morale dans les écoles laïques. *Rapport présenté à la réunion annuelle de l'Œuvre du Bienheureux de la Salle*, par le duc DE BROGLIE. Rennes, imp. Alph. Le Roy, 1890, in-16 de 32 p.— Prix : 5 fr. les 100 exemplaires.

Cette excellente brochure, publiée sous les auspices de la Société bibliographique, établit nettement la supériorité de l'enseignement chrétien sur l'enseignement laïque et l'insuffisance absolue de l'éducation morale donnée par les écoles gouvernementales. Comme M. le duc de Broglie n'avance pas une assertion qu'il ne l'appuie aussitôt des documents officiels, l'on ne peut malheureusement douter de l'exactitude des tristes renseignements

que fournit son discours. Les statistiques de la justice criminelle témoignent d'une diminution effrayante du sens moral parmi les adolescents. Les rapports des inspecteurs et directeurs d'écoles normales sur l'état de l'éducation morale dans les établissements d'instruction primaire expliquent cette pénible situation. Il résulte de cette enquête que, d'après les termes mêmes d'un de ces rapports, « la capacité et surtout la conviction manquent au plus grand nombre des maîtres. » Nous citerons en terminant la conclusion de M. le duc de Broglie : « un enseignement moral dont le sens n'est ni compris ni goûté, pas plus de ceux qui le donnent que de ceux qui le reçoivent, un enseignement moral qui, après huit ans, cherche encore sa voie et n'a pas trouvé sa méthode, un enseignement moral qu'aucune grande idée ne relève et qu'aucun sentiment généreux ne vivifie : voilà tout ce que l'école neutre offre, dans un temps comme le nôtre, à l'intelligence des enfants comme à la sollicitude des parents. » Le devoir des patriotes catholiques est de réagir là-contre et d'aider de leur pouvoir les Frères des Écoles chrétiennes dont les ressources sont inférieures aux besoins de l'époque, et le devoir de nos lecteurs serait de propager autant que possible cette excellente brochure qui pourrait éclairer l'opinion.

E.-G. Ledos.

Dix Contes, par Jules Lemaître. Paris, Lecène et Oudin, 1890, gr. in-8 de 241 p., illustrations de L.-O. Merson, G. Clairin, F.-A. Lucas, Cornillier et Lœvy. — Prix : 20 fr.

C'est un esprit bien complexe, celui qui s'affirme dans ces contes. Il semble parfois que M. Jules Lemaître veut faire acte de chrétien ; mais, pas n'est besoin d'aller bien loin pour reconnaître en lui l'artiste, le poète quasi païen qui ne cesse point, au fond, d'être sceptique. Écrivain de grand talent, il se joue des difficultés et reste lui-même : qu'il s'agisse de l'Inde, de la Rome ancienne, de la Grèce antique ou de l'Europe catholique, on sent qu'aucune religion n'a ses préférences marquées. *Képis et Cornettes* m'avait un instant fait espérer que l'auteur allait s'amender : erreur. En désespoir de cause, je me suis attaché à *la Chapelle blanche,* réminiscence profane du *Manteau déchiré,* de M. Maxime Du Camp : là encore j'ai été déçu. Ce livre est brillamment illustré ; fréquemment les dessinateurs ont fait preuve d'un sens religieux plus pur que celui de M. Jules Lemaître ; mais, vu le texte, c'est un trompe-l'œil. Ces *Dix Contes* forment un beau livre que les bibliophiles de goût qui l'achèteront feront bien, s'ils sont quelque peu chrétiens et s'ils ont des enfants autour d'eux, de caser dans la partie de leur bibliothèque fermant à clé ; car, si l'ensemble reste moral, il laisse dans l'âme croyante une impression pénible, presque douloureuse. Un volume si bien écrit et si remarquablement édité, quel dommage !

E.-C. La Grette.

---

1. **Monsieur Gavroche,** comédie-vaudeville en deux actes avec chœurs et couplets, par Antony Mars. Paris, J. Bricon, 1889, in-18 de 88 p. — Prix : 1 fr.
2. **Le Secret des Pardaillan,** folie-vaudeville en un acte, par Antony Mars, avec musique et couplets. Paris, J. Bricon, 1889, in-18 de 59 p. — Prix : 1 fr.
3. **La Meunière du Moulin-Joli,** pièce en deux actes avec chœurs et couplets, par Antony Mars. Paris, J. Bricon, 1889, in-18 de 90 p. — Prix : 1 fr.

4. **Don José,** drame en quatre actes et cinq tableaux, avec couplets, par Paul Croiset. Paris, J. Bricon, 1889, in-18 de 68 p. — Prix : 1 fr.

5. **Colombe et Vautour,** drame en trois actes, avec musique et couplets. Paris, J. Bricon, 1889, in-18 de 69 p. — Prix : 1 fr.

6. **Jean Bonhomme et la Tour Eiffel,** monologue, par Marie Guerrier de Haupt. Paris, J. Bricon, 1889, in-18 de 6 p. — Prix : 0 fr. 25.

7. **Le Pays des Merveilles,** monologue, par Marie Guerrier de Haupt. Paris, J. Bricon, 1889, in-18 de 10 p. — Prix : 0 fr. 25.

8. **Oh! la la! sapristi!** monologue comique, avec musique et couplets, par Georges de Grandmorin. Paris, J. Bricon, 1889, in-18 de 10 p. — Prix : 0 fr. 25.

9. **Rira bien qui rira le dernier, ou le Trompeur trompé,** comédie-drame en un acte, par Georges de Grandmorin. Paris, J. Bricon, 1889, in-12 de 70 p. — Prix : 0 fr. 80.

10. **Poisson d'avril,** comédie en deux actes, par Georges de Grandmorin. Paris, J. Bricon, 1889, in-12 de 72 p. — Prix : 1 fr.

11. **Les Ambitions d'Églantine, ou la Conspiration des fleurs,** féerie en deux actes, par Ch. Le Roy. Paris, J. Bricon, 1889, in-18 de 51 p. — Prix : 0 fr. 80.

12. **Madame Beaucordon a rêvé « chats, »** comédie en deux actes, par Ch. Le Roy. Paris, J. Bricon, 1889, in-18 de 45 p. — Prix : 0 fr. 80.

13. **La Torpille,** comédie en un acte, par l'auteur du *Voyage à Boulogne-sur-Mer*. Paris, J. Bricon, 1889, in-18 de 30 p. — Prix : 0 fr. 50.

14. **Un Déjeuner sous bois,** comédie en un acte, avec chants et musique, par l'auteur du *Voyage à Boulogne-sur-Mer*. Paris, J. Bricon, 1889, in-18 de 31 p. — Prix : 0 fr. 50.

1. — *Monsieur Gavroche*, c'est l'histoire d'un gamin de Paris, étourdi mais honnête, qui trouve un portefeuille bien garni et qui le rend. L'heureux propriétaire du portefeuille retrouvé veut lui faire du bien, le sortir de son humble condition, lui donner une bonne éducation, de beaux habits, le faire monter de classe. Mais Gavroche a du bon sens : serrurier il est, serrurier il restera, étant mieux à l'aise dans une cotte d'ouvrier que dans une redingote de bourgeois, et aimant mieux manier la lime que la plume. La pièce, destinée aux jeunes gens, est très morale en même temps que bien amusante : on y sent la main d'un homme d'esprit, très expert aux choses du théâtre.

2. — *Le Secret des Pardailhan*, du même auteur, est bien, comme son titre le porte, une véritable folie, une pièce de carnaval. Cela se passe à la fois sur la scène et dans la salle, mélange de convention et de réalité, où les acteurs apparaissent tour à tour au naturel et sous le masque tragique, mêlant la conversation familière de tous les jours aux tirades dramatiques de leur rôle. Cela n'a ni queue ni tête, mais c'est écrit d'une verve folle, et joué avec entrain, cela doit être très amusant.

3. — A l'encontre des deux pièces précédentes, *la Meunière du Moulin-Joli* est destinée aux jeunes filles : on y voit tour à tour la meunière pauvre, mais bonne et heureuse, riche, mais égoïste, ridicule et malheureuse ; enfin pauvre de nouveau, mais enchantée de retrouver son moulin et sa gaieté. C'est le contraire pour les nobles dames de Bois-Mouchet et de Chanteloup, que leur repide passage dans la pauvreté rend moins fières et meilleures. La pièce est d'un excellent enseignement et, ce qui ne gâte rien, pleine d'esprit.

4. — Avec *Don José,* nous entrons dans le drame noir, le drame des bri-

gands, de l'assassinat, des enfants perdus et retrouvés, des reconnaissances et des repentirs. Don José est un bandit de la race d'Hernani, déclassé et criminel comme lui : mais il est le voisin d'un vieil ermite et il a un fils, c'est ce qui le sauve, moralement s'entend ; car il meurt consolé, repentant, plein d'espérance. C'est un drame pour jeunes gens. Il y a de quoi faire pleurer et frissonner les spectateurs naïfs qui sont l'auditoire ordinaire de ce genre de pièces.

5. — *Colombe et Vautour,* c'est un drame aussi, mais pour jeunes filles. Mme de Verthamon (pourquoi avoir choisi ce nom honorable et glorieux ?) est le vautour ; Thérèse est la colombe. Comment la colombe est sauvée des serres de ce vilain vautour, qui porte décidément un trop beau nom, c'est là le secret de la pièce, à la fin de laquelle la vertu triomphe et le crime est puni.

6. — Du drame passons au monologue : c'est plus gai. *Jean Bonhomme et la Tour Eiffel* nous font connaître les impressions d'un bon rural, point sot, je vous assure, à la vue de la tour Eiffel, qu'il admire sans doute, mais dont il critique finement l'inutilité et la vanité. Pas mal du tout ce petit monologue.

7. — J'aime moins *le Pays des Merveilles,* qui, d'ailleurs, ne nous éloigne guère de la tour Eiffel, puisque c'est l'*Exposition de 1889.* On en décrit les merveilles et les splendeurs dans une sorte de rêve des *Mille et Une Nuits.* Signalons-le bien vite aux jeunes monologuistes, puisque demain ce ne sera plus de l'actualité.

8. — Encore un monologue : *Oh ! la la! sapristi!* le monologue du malheureux qui a mal aux dents et qui raconte au public ses tortures et son impuissance à en triompher. C'est très drôle, pas pour le malheureux fluxionné, mais pour le public qui l'écoute, et qui, si morose soit-il, ne peut que rire à plein gosier de ces folles confidences. Un vrai monologue de carnaval, mais qui, d'ailleurs, fera rire en tous les temps.

9. — Revenons à la comédie, et, pour ménager la transition, commençons par une comédie-drame : *Rira bien qui rira le dernier.* Un neveu, franc mauvais sujet, espère l'héritage d'un oncle qu'il flatte pour le bien disposer à son égard, et cela au détriment d'un autre neveu qui vaut cent fois mieux que lui. Comment l'oncle est détrompé et rend sa faveur à celui qui en est digne, demandez à Argan, le *Malade imaginaire,* demandez à Orgon, la dupe de Tartuffe : il suffit d'écouter aux portes pendant qu'on vous croit mort, ou mourant, ou seulement absent : le moyen est connu, mais il réussit toujours.

10. — *Poissons d'avril* pourrait s'appeler : *A farceur, farceur et demi.* Bridoison a envoyé des poissons d'avril à tous ses amis, et, d'assez mauvais goût, ses amis s'en vengent de même façon et tout cela constitue une pochade amusante, bien propre à dérider les spectateurs les plus réfractaires. Cette comédie et la précédente sont destinées aux jeunes gens.

11. — *Les Ambitions d'Églantine,* c'est une pièce qui démontre que les honneurs se payent cher et qu'il vaut mieux rester dans l'humilité du sort où l'on a eu le bonheur de naître. Mais quelles bavardes que ces fleurs; gentilles aussi d'ailleurs. Tout cela convient merveilleusement aux jeunes filles : c'est tout leur portrait.

12. — Quand on rêve « chats, » il paraît que cela veut dire qu'on aura prochainement un héritage. Aussi jugez de la joie de Mme Beaucordon qui a rêvé « chats. » Mais le dicton populaire a menti, car l'héritage n'est pas pour elle, et elle en est pour les frais de toilette qu'elle a faits pour aller re-

cueillir la succession. Heureusement la véritable héritière se charge de payer la note de la marchande à la toilette! Tout rentre dans l'ordre et Mme Beaucordon se promet de ne plus croire à ses rêves. La pièce est amusante : elle est destinée aux jeunes filles.

13. — Au tour des jeunes gens : les deux dernières pièces sont pour eux. La *Torpille* n'est qu'une fausse torpille, et ceux qui ont eu la curiosité de l'ouvrir en sont quittes pour la peur : mais cela donne lieu à d'assez amusantes péripéties.

14. — *Un Déjeuner sous bois* pourrait s'appeler : *A la poursuite d'un déjeuner,* car le déjeuner n'arrive qu'à la fin, après bien des recherches et des aventures dont les spectateurs ne sont pas témoins. Mais les préludes en sont assez drôles et font regretter que la toile tombe si tôt.

Quatorze pièces et des plus variées : il y a là, je pense, de quoi défrayer toutes les fêtes de cette année scolaire. C'est assez pour aujourd'hui.

P. TALON.

La Nuit du 4 août, 1789-1889, par VICTOR MODESTE. Paris, Guillaumin, 1889, in-12 de 283 p. — Prix : 3 fr. 50.

Qu'est-ce que ce livre? Est-ce une étude d'histoire? Est-ce une étude d'économie politique? Est-ce un pamphlet? Nous n'en savons rien et il nous semble bien que l'auteur ne le sait pas davantage. Il suppose un jeune homme qui assiste en rêve à la nuit du 4 août 1789, puis qui, de là, est transporté à la Chambre des députés de 1889. Et il constate entre les deux assemblées des différences qui ne sont pas à l'avantage de l'assemblée moderne. Quand les députés de 1789 n'avaient en vue que le bien public, ceux de 1889 ne songent qu'à leur intérêt propre et à leur réélection. Les abus n'ont pas été supprimés, ils se sont transformés : à la féodalité de naissance a succédé la féodalité d'argent et l'ouvrier n'est pas plus heureux au XIXe siècle qu'au XVIIIe siècle. Il y a bien quelque chose de vrai là dedans, et M. Modeste n'est pas le premier qui ait constaté la banqueroute de la Révolution. Mais sont-ce les remèdes qu'il propose? La suppression d'une des rares bonnes lois qu'ait faites la dernière Chambre, la loi de douane, que M. Modeste qualifie de pacte de famine; l'épuration de la magistrature et des fonctionnaires de tout ordre, la suppression de la grande propriété, peut-être même de toute propriété, et avant tout la proscription de l'Église. Et la seule loi moderne qui trouve grâce devant lui, c'est la dernière loi militaire, parce qu'elle envoie tout le monde à la caserne, les savants comme les ignorants, et qu'elle met le sac au dos des curés. Ce simple exposé suffit pour juger l'œuvre et nous n'avons pas besoin d'insister.

M. DE LA R.

Lettres de Coray au protopsalte de Smyrne, Dimitrios Lotos, *sur les événements de la Révolution française (1782-1793)*, traduites du grec pour la première fois et publiées par le marquis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE. Paris, Firmin-Didot, 1889, in-8 de XXI-285 p. — Prix : 6 fr.

Coray était, comme on sait, un smyrniote qui, venu à Montpellier pour y étudier la médecine, se fixa en France et y resta jusqu'à sa mort (1833). Philellène ardent, il a mérité à ce titre d'avoir une statue à Athènes. En quittant Smyrne, il avait promis au protopsalte, c'est-à-dire au premier chantre de la cathédrale, son ami, de correspondre avec lui d'une façon régulière. Ce sont ces lettres, écrites en grec, que M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, dont la Société bibliographique déplore la perte récente, a

traduites en français, en y joignant d'autres lettres adressées à M. Prévost, de Genève, à M. Barbié du Bocage et à M. Amb. Firmin-Didot. Ainsi que le remarque le traducteur, les appréciations politiques de Coray sur les premières années de la Révolution française sont un peu superficielles; il juge d'ailleurs les choses de France comme s'il était en Grèce et sous le joug ottoman. Son premier enthousiasme pour les philosophes et pour les réformateurs tomba peu à peu, et le même homme qui avait jugé avec rigueur certains actes de Louis XVI s'inclina devant le courageux martyr du 21 janvier 1793. Sa correspondance s'arrête à cette date, soit que les lettres aient été perdues, soit que Coray ait cru plus prudent de se taire.

VICTOR PIERRE.

La Rossignolerie pendant la Révolution, par E. QUERUAU-LAMÉRIE. Angers, Germain et Grassin, 1889, in-8 de 50 p.

La Rossignolerie était, avant la Révolution, un pensionnat de jeunes garçons, tenu par les Frères des écoles chrétiennes, protégé et même soutenu par la municipalité d'Angers, et où l'on enseignait avec le français la géographie, l'arithmétique, la géométrie, la tenue des livres, etc. Il comprenait quarante frères. Avec les lois révolutionnaires, la plupart de ceux-ci se dispersèrent; quelques-uns consentirent à ne pas s'éloigner, pour répondre aux vœux que leur exprima la municipalité. Tout en restant un établissement d'instruction, mais qui déclina peu à peu, jusqu'à ne plus contenir en 1797 que dix à douze pensionnaires, la Rossignolerie servit de prison à quatre cent-huit prêtres insermentés de diverse origine dont cinquante-huit furent noyés dans la Loire, et de maison de détention pour les enfants des Vendéens amenés à Angers de tous les points du département où ils avaient été arrêtés. Le lecteur trouvera dans cette étude, qui a paru dans la *Revue de l'Anjou,* des recherches intéressantes, tant au point de vue de l'histoire d'une école des Frères des écoles chrétiennes, de ces frères eux-mêmes et des destinées diverses qui leur échurent, que d'un épisode de l'histoire ecclésiastique dans l'Ouest. VICTOR PIERRE.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — S. E. le cardinal Giuseppe PECCI, frère du Souverain Pontife, est mort au commencement de février. Il fit ses études en compagnie de son auguste frère au collège des jésuites de Viterbe et devint membre de la Compagnie en 1825. En 1849, Pie IX le nomma professeur de philosophie à l'Université romaine de la Sapience et de l'Apollinaire. Léon XIII le nomma sous-bibliothécaire de la sainte Église romaine. En 1879, sur les instances du sacré collège, il fut promu au cardinalat, malgré l'opposition qu'il y fit. Sa santé l'obligea à renoncer à la charge de préfet de la Sacrée Congrégation des Études, à laquelle il avait été appelé. Il était protecteur et l'un des présidents de l'Académie de Saint-Thomas; personne plus que lui n'a contribué à la restauration de la doctrine de saint Thomas d'Aquin. Il a publié quelques traités scolastiques parmi lesquels on cite un profond commentaire de l'opuscule de saint Thomas, sur l'être et l'essence (*Parafrasi e dichiarazione dell'opuscolo di San Tommaso de ente et essentia.* Rome, 1882).

— M. Gustave ROTHAN est mort en Suisse à la fin de janvier. Né à Strasbourg en 1824, il entra fort jeune dans la carrière diplomatique, fut

successivement secrétaire d'ambassade à Berlin, puis à Florence. Après avoir été consul général à Francfort, il occupait le poste de ministre de France à Hambourg, quand éclata la guerre de 1870. Après la signature de la paix, M. Rothan quitta la diplomatie et se consacra à la rédaction des ouvrages historiques qui lui ont valu une juste réputation. Les études qu'il laisse sont peu nombreuses, mais elles ont une importance considérable pour quiconque veut étudier l'histoire contemporaine. Nous en donnons les titres ci-après : *Les Origines de la guerre de 1870. La Politique française en 1866* (1879, in-8); — *Souvenirs diplomatiques. L'Affaire du Luxembourg; le Prélude de la guerre de 1870* (1882, in-8); — *Souvenirs diplomatiques. L'Allemagne et l'Italie (1870-1871)* (1884-1885, 2 vol. in-8).

— M. François COMBES, ancien professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, président de l'Académie de cette ville, est mort le 7 février, à 73 ans. Né en 1816 à Alby, il fut reçu professeur agrégé d'histoire en 1850, docteur ès lettres en 1858. C'est en 1860 qu'il fut nommé professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Bordeaux, après avoir enseigné à Pamiers, au collège Stanislas, puis au lycée Bonaparte, et après avoir été inspecteur d'Académie à Lons-le-Saunier. Diverses missions scientifiques dont il fut chargé en Hollande, en Italie et en Suisse, lui permirent de recueillir de nombreux documents qu'il utilisa pour ses travaux historiques. Parmi les ouvrages que l'on doit à cet historien de mérite, nous signalerons les suivants : *L'Abbé Suger. Histoire de son ministère et de sa régence* (1853, in-8 avec 1 portrait); — *Histoire générale de la diplomatie européenne. Histoire de la formation de l'équilibre européen par les traités de Westphalie et des Pyrénées* (1854, in-8); — *La Russie en face de Constantinople et de l'Europe, depuis son origine jusqu'à nos jours* (1854, in-8); — *Histoire de la diplomatie slave et scandinave, suivie des négociations de Ponce de la Gardie, d'après des documents contemporains, tirés de la correspondance de Ponce de la Gardie et des archives de la Suède* (1856, in-8); — *La Princesse des Ursins. Essai sur sa vie et son caractère politique, d'après de nombreux documents inédits* (1858, in-8); — *Le Maréchal de Montmorency*, tragédie en quatre actes et en vers (1866, in-16); — *Histoire des invasions germaniques en France, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours* (1873, in-8); — *Catherine de Médicis*, tragédie en trois actes et en vers (1874, in-12); — *Les Libérateurs des nations* (1874, in-8); — *L'Entrevue de Bayonne de 1565 et la Question de la Saint-Barthélemy, d'après les archives de Simancas* (1882, in-8); — *Essai sur les idées politiques de Montaigne et de la Boétie* (1882, in-4); — *Curieuse institution de Louis XIV près la République de Genève et son existence jusqu'en 1798* (1884, in-4); — *Mme de Sévigné historien; le Siècle et la cour de Louis XIV d'après Mme de Sévigné* (1885, in-8).

— Le fameux théologien et historien Johann-Joseph-Ignaz DÖLLINGER est mort le 10 janvier, à l'âge de 90 ans. Né à Bamberg le 28 février 1799, il devint chapelain de ce diocèse en 1822, aussitôt après avoir reçu la prêtrise. Le premier ouvrage qu'il publia : *Die Lehre von der Eucharistie in den drei ersten Jahrhunderten* (Mayence, 1826, in-4), établit sa réputation de théologien et d'historien et lui valut l'honneur d'être appelé à enseigner à Munich l'histoire de l'Église. Nous n'avons pas à exposer ici la part prise dans la discussion des questions de politique religieuse, par M. Döllinger, qui devint le chef des « vieux catholiques allemands. » Depuis 1873, il présidait l'Académie des sciences de Munich, dont il avait été nommé membre en 1835. Parmi les ouvrages qu'on lui doit, nous citerons les suivants : *Geschichte der Christlichen Kirche* (Landshut, 1835, in-8), réédition du *Handbuch*, de Kortig ; — *Grundzüge der Physiologie* (Landshut, 1835, 2 vol. in-8) ; — *Lehrbuch der Kir-*

chengeschichte (Ratisbonne, 1836-1838, 2 vol. in-8) ; — *Ueber gemischten Ehen, eine Stimme zum Frieden* (Mayence, 1838, in-8) ; — *Muhammed's Religion nach ihrer innern Entwickelung und ihren Einflusse auf das Leben der Völker* (Ratisbonne, 1838, in-4) ; — *Irrthum, Zweifel und Wahrheit* (Munich, 1845, in-8) ; — *Die Reformation, ihre innere Entwickelung und ihre Wirkungen* (Ratisbonne, 1846, in-8) ; — *Luther* (Fribourg en Brisgau, 1848, in-8) ; — *Die Freiheit der Kirche* (Ratisbonne, 1849, in-8) ; — *Pflicht und Recht der Kirche gegen Verstorbene eines fremden Bekenntnisses* (Fribourg en Brisgau, 1859, in-8) ; — *Hippolytus und Kallistus oder die römische Kirche in der ersten Hälfte des dritten Jahrhunderts* (Ratisbonne, 1853, in-8) ; — *Trauerrede auf das Hinscheiden der Königin Charlotte-Denise-Friederike-Amalie-Theresa von Bayern* (Munich, 1854, in-8) ; — *Christenthum und Kirche in der Zeit der Grundlegung* (Ratisbonne, 1860, in-8), — *Kirche und Kirchen, Papstthum und Kirchenstaat* (Munich, 1861, in-8) ; — *Die Papstfabeln des Mittelalters* (Ibid., 1863, in-8) ; — *Die Vergangenheit und Gegenwart der katholischen Theologie* (Ratisbonne, 1863, in-8) ; — *Kaiser Maximilian II und die Wissenschaft* (Munich, 1864, in-8) ; — *Die Universitäten sonst und jetzt* (Ibid., 1867, in-8) ; — *Einige Worte über die Unfehlbarkeitsadresse* (Ibid, 1870, in-8) ; — *Erklarungen an den Erzbischof von München-Freising* (Ibid, 1871, in-8) ; — *Sammlung von Urkunden zur Geschichte des Concils von Trient* (Nordlingen, 1867, in-8) ; — *Aventin und seine Zeit* (Munich, 1877, in-4) ; *Die orientalische Frage in ihren Anfängen* (Ibid., 1880) ; — *Das Haus Wittelsbach und seine Bedeutung in der deutschen Geschichte* (Ibid., 1880, in-4).

— Le Dr Ludwig PHILIPPSON, mort à Berne, le 29 décembre dernier, était un des érudits israélites les plus considérés. Né à Dessau en 1811, il fit ses études classiques et théologiques à Halle et à Berlin, se fit recevoir rabbin en 1833, et enseigna à Magdebourg jusqu'en 1861, que des raisons de santé l'obligèrent de se retirer à Bonn. Mais cela ne l'empêcha point de continuer à publier de nombreux écrits dogmatiques, historiques et polémiques sur sa religion, et de diriger jusqu'à sa mort l'*Allgemeine Zeitung des Judenthums*. Nous indiquerons ici les principales publications qu'on doit au fécond écrivain : *Die Juden, ihre Bestrebungen und ihre Denuncianten* (Magdebourg, 1838, in-12) ; — *Israelitische Predigt-und Schulmagasin* (Ibid., 1834, in-8) ; — *Die israelitische Bibel* (Leipzig, 1841-1862, in-8) ; — *Wie sich der Statistiker Staatsrath u. s. w. Dr. J. G. Hoffmann verrechnet. Eine Beleuchtung Aufsatzes des Uebersicht der Anzahl und Vertheilung der Juden im preussischen Staate* (Leipzig, 1842, in-8) : — *Kleiner Katechismus der israelitischen Religion* (Leipzig, 1843, in-8) ; — *Siloah, eine Auswahl von Predigten* (Leipzig, 1843-1858, 3 vol. in-8) ; — *Worte der Liebe* (Halberstadt, 1844, in-8) ; — *Kleiner Katechismus der Geschichte Israels* (Leipzig, 1844, in-8) ; — *Saron, gesammelte Dichtungen* (Magdebourg, 1844, in-8) ; — *Die wahrhaftigen Forderungen der Religion* (Quedlinburg, 1844, in-8) ; — *Predigten* (Berlin, 1845, in-8) ; — *Ausprache an die israelitischen Gemeinden Preussens* (Magdebourg, 1847, in-8) ; — *Die Entwickelung der religiösen Idee im Judenthum, Christenthum und Islam* (Leipzig, 1847, in-8) ; — *Die Religion der Gesellschaft und die Entwickelung der Menschheit zur ihr* (Ibid., 1848, in-8) ; — *Stimmen und Stimmungen aus der Zeit* (Magdebourg, 1849, in-8) ; — *Kleines israelitisches Gesangbuch* (Leipzig, 1855, in-8) ; — *Reden weder den Unglauben* (Ibid., 1855, in-8) ; — *Der Kampf der preussischen Juden für die Sache der Gewissensfreiheit* (Magdebourg, 1856, in-8) ; — *Das Ich, ein Lehrgedicht* (Leipzig, 1859, in-8) ; — *Ueber die Resultate in der Weltgeschichte* (Ibid., 1860, in-8) ; — *Das israelitische Religionslehre* (Ibid, 1861-1862, 3 vol. in-8) ; — *Neues israelitisches Gebetbuch* (Berlin, 1864, in-8) ; — *Haben wirklich die Juden Jesus gekreuzigt* (Ibid., 1866, in-8) ; — *Der Rath des Heils* (Leipzig,

1867, in-8) ; — *Sepphoris und Rom*, roman (Berlin, 1867, in-8) ; — *Jakob Tirado*, roman historique (Berlin, 1867, in-8) ; — *Weltbewegende Fragen in Politik und Religion* (Leipzig, 1868-1869, 2 vol. in-8) ; — *Zur Charakteristik der ersten jüdischen Synode* (Berlin, 1869, in-8) ; — *Die Entthronten*, drame (Leipzig, 1869, in-8) ; — *Gegen David Friedrich Strauss der alte und der neue Glaube* (Berlin, 1873, in-8) ; — *Die israelitische Religionslehre* (Vienne, 1878, in-8). Nous citerons encore deux revues fondées par M. Philippson : le *Kosmos* et la *Religiöse Wochenschrift*.

— M. Gabriel DE BELCASTEL, ancien membre de l'Assemblée nationale, ancien sénateur, est mort en janvier à Coloniers près de Toulouse. Né à Toulouse en 1821, il fut élevé par les jésuites de la ville, puis vint faire son droit à Paris. En 1871, la Haute-Garonne le choisit comme représentant à l'Assemblée nationale. C'est lui qui fit voter la construction de l'église du Sacré-Cœur. M. de Belcastel était membre de la Société d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Académie de législation de Toulouse ; il était aussi l'un des quarante mainteneurs de l'Académie des jeux floraux. Orateur d'un grand talent, M. de Belcastel a peu écrit, et nous ne pouvons guère citer de lui, en dehors de ses discours, que les œuvres suivantes : *Les Iles Canaries et la Vallée d'Orotava au point de vue hygiénique et médical* (1862, in-8) ; — *La Citadelle de la liberté, ou la Question romaine au point de vue de la liberté du monde* (1867, in-8) ; — *Ce que garde le Vatican* (1871, in-12) ; — *La Monarchie chrétienne, lettres d'un catholique à ses contemporains* (1885, in-8).

— Nous accorderons une mention spéciale à M. l'abbé CATHELIN, curé de Saint-Philippe du Roule, chanoine honoraire de Paris, mort le 5 janvier à l'âge de 80 ans. Après avoir été l'un des plus brillants élèves de l'École des chartes, il devint maître des conférences à l'École normale supérieure. C'est en 1842 qu'il se fit ordonner prêtre. On a de lui : *Souvenirs littéraires du petit séminaire de Paris, ou Choix de devoirs en prose et en poésie latines, faits par les élèves de troisième et de seconde au petit séminaire de Paris, 1838-1849* (1849, in-12).

— M. Ernest CHESNEAU, inspecteur des beaux-arts, est mort le 24 février. Né à Rouen en 1833, il se consacra à l'étude des questions de critique artistique et d'administration des beaux-arts. C'est sous l'administration et par l'influence de M. de Niewerkerke qu'il fut nommé, en 1869, inspecteur des beaux-arts. M. Chesneau a laissé de nombreux travaux, dont nous donnons ci-après l'indication : *Peinture, sculpture. Les Nations rivales dans l'art : Angleterre, Belgique, Hollande, Bavière, Prusse, États du nord, Danemark, France, etc. L'Art japonais. De l'influence des expositions internationales sur l'avenir de l'art* (1868, in-8) ; — *L'Art japonais. Conférence faite à l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie, le vendredi 19 février 1869* (1869, in-8) ; — *Les Intérêts populaires dans l'art. La Vérité sur le Louvre, le Musée de Napoléon III et les artistes industriels* (1862, in-8) ; — *La Peinture française au* XIX*e* *siècle. Les Chefs d'école : L. David, Gros, Géricault, Decamps, Meissonnier, Ingres, H. Flandrin, E. Delacroix* (1862, in-12) ; — *L'Art et les Artistes modernes en France et en Angleterre* (1863, in-12) ; — *Le Décret du 13 novembre et l'Académie des beaux-arts, suivi du rapport de M. de Nieuwerkerke, surintendant des beaux-arts, du décret du 13 novembre, de la protestation de l'Académie, etc.* (1864, in-8) ; — *La Chimère* (1879, in-12) ; — *Le Statuaire J.-B. Carpeaux, sa vie et son œuvre* (1879, in-8 avec portrait, fig. et 8 grav.) ; — *Notice sur G. Régamey* (1879, in-8 avec portrait et 11 pl.) ; — *Peintres et Statuaires romantiques* (*Huet, Boulanger, Préault, Delacroix, Th. Rousseau, Millet, etc.*) (1880, in-12) ; — *L'Éducation de l'artiste* (1881, in-12) ; — *Artistes anglais contemporains* (1882, in-4 avec illustrations et 13 eaux-fortes) ; — *La Peinture anglaise* (1882, in-8 avec

grav.) ; — *La Peinture française au* XIX*e siècle. Les Chefs d'école : Louis David, Gros, Géricault, Descamps, Ingres, Eugène Delacroix* (3e éd., 1883, in-12, revue, annotée et complétée) ; — *Joshua Reynoldes* (1887, avec 18 grav.).

— On annonce encore la mort : de M. le docteur Jules André, médecin en chef des hôpitaux militaires, mort à Paris le 15 février, à l'âge de 85 ans ; — de M. André, architecte, membre de l'Institut, inspecteur général des bâtiments civils ; — du docteur Louis Barthélemy, directeur de l'Académie de Marseille, président de la Société de statistique, auteur de nombreux travaux, mort à Marseille, à l'âge de 82 ans ; — de M. le comte Napoléon Daru, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, mort à Paris le 21 février, à l'âge de 84 ans ; — de M. Ferdinand-Hippolyte Delauney, érudit français, né à Fonteney (Calvados), le 12 janvier 1840, qui s'occupa d'abord de physiologie et de philosophie naturelle, publia divers travaux dont plusieurs furent couronnés par l'Académie française et collabora au *Temps*, à la *Patrie* et au *Journal Officiel*, mort à l'âge de 50 ans ; — de M. P. Douhaire, mort à Paris, à 82 ans ; — de M. Ducrocq, auteur de travaux remarquables sur des questions d'économie rurale, mort au château de la Buchellerie (Deux-Sèvres), à l'âge de 75 ans ; — de M. Gaston Feugère, docteur ès lettres, professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis, né à Paris en 1836, auteur de nombreux ouvrages, mort à l'âge de 54 ans ; — de M. Lallement, avocat, ancien collaborateur de la *Gazette des tribunaux*, mort à Nancy, à l'âge de 55 ans ; — de M. Frédéric Lecaron, ancien élève de l'École des chartes, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, mort à Paris le 14 février ; — de M. Edmond Lhuillier, compositeur de musique ; — de M. J. Motheré, professeur d'anglais au lycée Charlemagne et à l'École des sciences politiques ; — de M. le docteur Charles Ozanam, médecin à Paris, ancien bibliothécaire de l'Académie de médecine, né à Lyon en 1824, auteur de *la Circulation et le Pouls. Histoire-Physiologie séméiotique, indications thérapeutiques* (1885, in-8 avec 4 portraits et 493 fig.), mort à l'âge de 66 ans ; — de M. Parent de Rozan, bibliophile distingué, mort à Auteuil, à l'âge de 92 ans ; — de M. le colonel du génie Richard, professeur d'art militaire à l'École polytechnique, membre de la Société de topographie de France, mort à Paris le 3 février ; — de M. Maurice Tavernier, rédacteur au *XIX siècle* et à la *République française*, mort à Paris, à l'âge de 35 ans ; — de M. le baron Charles-Alexis de Trinquelagues-Dions, ancien magistrat, conseiller général du Gard, un des chefs du parti conservateur, mort à Nîmes, le 7 février, à l'âge de 49 ans ; — de M. Henri de Viviès, ancien officier de marine et conseiller général du canton de Saint-Urcise (Tarn-et-Garonne), mort dans son château a l'âge de 56 ans.

— A l'étranger, on annonce la mort : du Dr Friedrich Arnold, professeur à la Faculté de médecine de Heidelberg, mort à 87 ans ; — du Dr Otto Becker, professeur d'ophtalmologie à la même Faculté, mort le 7 février, à 62 ans ; — du Dr Per-Erik Bergfalk, professeur d'histoire à l'Université d'Upsala, dont les travaux sur l'histoire de Suède sont fort estimés, mort à Stockholm le 31 janvier, dans sa 92e année ; — du Dr Francis Bowen, professeur d'économie politique à l'Harvard University (Cambridge, Mass.), éditeur de la *North American Review* depuis 1843, et qui a publié entre autres ouvrages des *Principles of political economy* (1856), une *American political economy* (1856), un *Treatise on logic*, une édition de Dugald Steward, mort à 79 ans le 21 janvier ; — de l'abbé Antonio Buccellati, professeur de droit à l'Université de Pavie, membre de l'Institut Lombard, dont les travaux ont surtout eu pour objet le droit pénal, mort le 5 février, dans sa

59e année; — de M. George Burnett, l'un des érudits d'Écosse les plus versés dans la science héraldique, mort à Édimbourg le 23 janvier; — de M. Ballot Buys, météorologue, professeur à l'Université d'Utrecht, mort à 73 ans, le 4 février; — du Rév. A.-D. Crake, auteur d'ouvrages pour la jeunesse, mort à la fin de janvier; — de M. J.-G. Donkin, dont on cite, entre autres ouvrages, *Trooper and Redskin,* mort à 37 ans, au commencement de février; — du Dr Beda Dudik, abbé capitulaire de Raigern, connu par ses travaux d'archives et ses recherches historiques, mort le 18 janvier; — de M. Wentworth Erck, astronome, mort le 15 janvier; — de M. H.-Stuart Fagan, collaborateur de l'*Academy,* mort en février, à l'âge de 62 ans; — du bibliophile et érudit italien Gaetano Ferrajoli, mort en février; — du Dr Heinrich Frey-Clemens, connu par ses travaux d'histologie, professeur de zoologie au Polytechnicum et à l'Université de Zurich, mort le 17 janvier, à 67 ans; — du général Giovanetti, auteur de travaux sur l'artillerie, mort le 30 décembre dans sa 57e année; — de sir William Gull, éminent médecin anglais, mort à Londres le 29 janvier; — du Dr Franz Hettinger, mort à Würzbourg le 26 janvier, dans sa 71e année; — du Dr Hermann Hildebrand, archiviste de Riga et auteur d'un recueil de diplômes concernant l'histoire de la Livonie, de l'Esthonie et de la Courlande, mort à Riga le 29 janvier; — du Dr Gustav-Adolf Hirn, connu par ses recherches sur la théorie mécanique de la chaleur, mort à Colmar le 14 janvier, âgé de 74 ans; — du Dr Kork, professeur à l'Université de Vienne, mort à 59 ans, le 2 février; — de M. Vicente de la Fuente, membre de l'Académie royale d'histoire de Madrid, auteur d'une histoire d'Espagne considérable, dont les premiers volumes ont seuls paru, mort le 25 décembre; — de lord Lamington, collaborateur du *Blackwood Magazine;* — de M. Herbert Little, de la Société royale d'agriculture de Londres, l'un des auteurs du *Memoir on British agricultural Society,* publié à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889, mort le 30 janvier; — de M. Lorimer, professeur à l'Université d'Édimbourg, bien connu par ses travaux sur le droit public, mort le 13 février; — du Dr Franz Makowiczky, professeur de sciences politiques à Erlangen, où il est mort à 79 ans, le 23 janvier; — de M. Aubrey Moore, connu par ses travaux de controverse, mort à la fin de janvier; — de M. Melchior Neumayr, professeur à la Faculté de médecine de Vienne, mort à 55 ans, le 30 janvier; — de M. Thomas Paul, journaliste écossais, collaborateur du *Scotsman,* directeur du *Falkirk Herald,* mort le 2 janvier; — du R. P. Jos. Perry, S. J., illustre astronome anglais, directeur de l'observatoire de Stonyhurst, membre de la Société royale d'astronomie de Londres, mort le 27 décembre, dans sa 57e année; — de Mme Emily Pfeiffer, d'origine française, connue en Angleterre par ses poésies, morte à la fin de janvier; — de l'éminent juriste américain Johnson Platt, mort à New York en janvier; — de M. Enrico Poggi, sénateur du royaume d'Italie, président honoraire de la cour de cassation, également connu par ses travaux sur le droit et sur l'histoire, et particulièrement par sa *Storia d'Italia dal 1814 al 1846,* mort à Florence le 14 février; — de M. Amadio Ronchini, surintendant depuis 1847 des archives d'Emilie, l'un des meilleurs érudits italiens, fondateur de la Commission d'histoire pour les provinces de Parme et de Plaisance, auxquelles se rapportent la plupart de ses travaux, mort à 71 ans, en février: — du Dr Otto Rosenberger, professeur d'astronomie et de mathématiques à l'Université de Halle, directeur de l'observatoire de cette ville depuis 1831, mort au commencement de février; — de M. Robert W. Thom, poète de mérite, mort le 30 janvier, près de Glasgow; — du

Dr L.-W. Vacca, ancien recteur de l'Université de Modène et médecin distingué, mort en février; — du Dr Karl Westphal, directeur de la clinique de la Charité de Berlin pour les maladies nerveuses, mort à 56 ans, le 27 janvier.

Institut. — *Académie des inscriptions et belles-lettres.* — Le 7 février, l'Académie a procédé à l'élection d'un membre titulaire en remplacement de M. Pavet de Courteille décédé. Au premier tour de scrutin, M. de Lasteyrie a obtenu 15 voix, M. Courajod 8, M. Homolle 8, M. Ph. Berger 4 et M. Rémy Siméon 1. Au second tour, M. de Lasteyrie a été élu par 28 suffrages contre 4 donnés à M. Homolle, 3 à M. Courajod et 1 à M. Berger.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 7 février, M. Théodore Reinach a fait une communication sur un fragment obscur de l'historien Eusébios, contemporain de Dioclétien. — Dans celle du 14 février, M. de Barthélemy a présenté un essai de classification chronologique de plusieurs groupes de monnaies gauloises. M. de Maulde a lu ensuite une note sur la chronique de Barthélemy de Loches. — Le 21 février, M. Senart a présenté des observations sur un type particulier du Boudha, découvert dans la vallée de Caboul. M. Lecoy de la Marche a donné ensuite lecture d'une étude intitulée : *Le Bagage d'un étudiant en 1347.*

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 8 février, M. Funck-Brentano a commencé la lecture d'un travail sur *la Logique de Port-Royal et la Science moderne.* — Cette lecture a été terminée dans la séance du 15 février.

Papiers de famille. — Nous devons à M. Tamizey de Larroque deux publications, dont l'une intéresse peut-être plus l'histoire générale et locale de la France, et l'autre l'histoire sociale. Dans les *Lettres inédites de quelques membres de la famille de Montluc,* extraites de la *Revue de Gascogne* (Auch, in-8 de 51 p.), il s'agit du grand Blaise, dont il discute le lieu de mort, « en attendant les révélations de M. de Ruble » (p. 10), et dont il signale les relations avec Pie IV, ou les requêtes aux consuls de Lectoure; d'Ysabeau de Beauville, sa seconde femme; de Jean de Montluc, son frère, évêque de Valence, grand homme d'État; de Fabien et de Jean de Montluc, de Marguerite, de Charles, sénéchal d'Agenais, et d'Adrien. A ces lettres, le savant éditeur a joint une charte de Gaston de Gontaut; une lettre de M. Gardère sur le lieu où mourut Blaise de Montluc; un extrait du testament de Jean du Chemin, évêque de Condom, relatif à son prédécesseur Jean de Montluc; enfin, un arrêt du conseil d'État entre le comte de Carmain (Adrien de Montluc) et les habitants de la vallée d'Andorre. Ce rapide exposé suffit pour montrer tout l'intérêt que peut avoir la publication. La seconde, moins importante au point de vue général, est beaucoup plus considérable sous le rapport de l'économie politique : c'est le *Livre de raison de la famille de Fontainemarie, 1640-1774* (Agen, veuve Lamy, in-8 de 173 p.). Les Fontainemarie furent une famille de robe, qui compta, dans l'espace indiqué ci-dessus, trois conseillers à la cour des aides et finances de Guyenne, trois des rédacteurs du recueil. Le quatrième est une femme, la veuve du second. En voici le portrait par son fils : « Elle étoit très habile, elle avoit beaucoup de vertu et de religion; elle n'a rien négligé pour tous ses enfants. » (p. 89.) Mais ce qui fait le prix inestimable de la brochure de M. Tamizey de Larroque, c'est l'*Essai de bibliographie des livres de raison,* que notre savant collaborateur a dressé avec le concours d'un autre de nos collaborateurs, M. Henri Stein. Cette publication est di-

visée en deux parties, la première contient la *Liste par ordre chronologique des publications relatives aux livres de raison*, et la seconde la *liste par ordre alphabétique des auteurs des livres de raison inédits*. Celle-ci n'est pas la moins curieuse par les extraits que nous donne M. Tamizey de Larroque. Nous ne pouvons résister à l'envie de citer un extrait de la page 165 : « Le 21 avril 1595, Isabeau Perrier, ma femme, venant de Montvendre avec moi, au-dessus de la côte de Faventines, a fait un fils dont m'a fallu servir de levandière, et de là l'enfant étant au monde, fut porté par sa mère dans une petite grange où n'habitoit personne et où nous trouvasmes un fagot de sarments et de la paille et avec le rouet de mon arquebuse fut fait du feu pour chauffer la mère et l'enfant. » Par exemple, il doit y avoir une erreur, page 97 : La même femme aurait eu deux enfants : l'un le 29 décembre 1756, l'autre le 24 avril 1757. Est-ce une faute du manuscrit ou une coquille d'imprimerie ?

Paris. — La réédition de l'*Année liturgique* de dom Guéranger, si utile et si précieuse pour tous les catholiques, se poursuit activement. Il y a déjà neuf volumes de parus chez l'éditeur Leday. Le Carême est complet avec le Temps pascal, en cinq volumes in-32. Ce format et l'impression très nette en deux couleurs rend cet ouvrage bien plus commode et par suite plus appréciable pour beaucoup de femmes pieuses, qui hésitaient à se charger d'un gros livre.

— M. J. Angot des Rotours vient de faire paraître, en tirage à part de la *Réforme sociale,* l'intéressante conférence qu'il avait faite le 19 juin de l'année dernière au congrès d'économie sociale, sur *la Province et ses Institutions* (*1789-1889*) (Secrétariat de la société d'économie sociale, in-8 de 31 p.). Il y étudie successivement l'idée de la province depuis un siècle; l'organisation régionale des services de l'état ; les organes et les services de la province, les éléments de vie provinciale dans la France contemporaine. Un intéressant appendice ajouté par l'auteur à sa conférence donne une liste de divisions régionales de la France, tant celles qui ont été appliquées en fait que celles qui ont été proposées sans recevoir d'application.

— L'Institut catholique de Paris, imitant en cela d'autres établissements libres d'enseignement supérieur, se décide à publier un Bulletin, qui doit paraître mensuellement (74, rue de Vaugirard, 5 francs par an). Dans le premier numéro, daté de janvier 1890, Mgr d'Hulst, l'éminent recteur de l'Institut catholique, fait connaître les espoirs de cet établissement et fait appel à tous pour soutenir cette œuvre : aux riches, dit-il, nous demanderons de l'or, aux sages des conseils, à tous des prières. Son appel sera, nous l'espérons, entendu de tous nos lecteurs.

— L'activité de notre collaborateur M. H. Stein ne se dément pas. Il s'occupe des questions les plus diverses et toujours avec un égal succès. Ses travaux bibliographiques et ses recherches historiques ne l'empêchent point de s'occuper d'histoire artistique. L'an dernier, nous signalions son étude sur le peintre *Doyen*. Aujourd'hui nous ferons connaître à nos lecteurs une étude sur *les Frères Anguier* (Paris, Plon et Nourrit, in-8 de 86 p.). Cette notice sur la vie et les œuvres des trois frères Eudois, les deux sculpteurs François et Michel et le peintre Guillaume, laisse bien loin derrière elle, par l'abondance et la sûreté des informations, les notices antérieures de Guillet de Saint-Georges, du comte de Caylus, de MM. Le Roy, Jal et E. Léger. Cette précieuse notice est accompagnée d'un catalogue de l'œuvre de François et de Michel Anguier. M. Stein a pu rectifier quelques attributions erronées.

Outre les 15 pièces justificatives publiées comme annexes à son travail, M. Stein publie quatre conférences inédites de Michel Anguier sur l'Hercule de Farnèse, sur la Figure de Laocoon, sur l'expression de la colère, et sur la manière de représenter les divinités selon leur tempérament. Comme le dit excellemment l'éditeur, les réflexions de Michel Anguier « sont souvent pleines de justesse. Ses conseils aux jeunes élèves sont instructifs et je crois qu'à l'heure actuelle ils pourraient encore être médités avec fruit. » Nous signalerons, par la même occasion, une autre plaquette du même érudit, consacrée à trois *Pierres tombales du musée municipal de Saint-Germain-en-Laye* (Versailles, Cerf, in-8 de 9 p.).

— Un ancien instituteur, M. J. Reydy, croit avoir trouvé une nouvelle méthode pour enseigner rapidement la lecture aux enfants. La brochure où il expose ses idées et qu'il a publiée sous ce titre : *Tachilecture* (*Tachus=prompt*) *prompte lecture* (59 ter, rue Bonaparte), intéressera les personnes qui s'occupent de l'enseignement primaire.

Dauphiné. — Bien que le nivellement se fasse peu à peu, les diverses provinces de la France gardent encore, au moins dans les lignes principales, leur physionomie particulière quant au caractère des habitants. On a toujours lu avec intérêt, à l'occasion, ce que les auteurs disent sous ce rapport; mais pour la première fois peut-être on a eu l'idée originale de rassembler en un volume les documents de l'espèce concernant une province. Cette idée appartient à M. Amédée Guérin qui, dans une brochure luxueuse intitulée : *Voyages à travers les Dauphinois, notes sur le caractère des gens de la province* (Paris, Chacornac, in-8 de 120 p. Prix : 5 fr.), a rassemblé les jugements souvent contradictoires d'un grand nombre d'écrivains depuis Munster et Belle-Forest (1575) jusqu'à Derennes et Menvielle (1886). Ce curieux travail, tiré à très petit nombre, peut servir de modèle dans le genre; il fournit des indications bibliographiques généralement peu connues. Il eût été utile toutefois d'indiquer le format des ouvrages et les pages où se trouvent les passages cités.

— Si Mandrin a eu et a toujours des accusateurs, il compte encore des amis, ces derniers osant voir en lui le « vengeur du peuple opprimé. » Les autres flétrissent avec raison ses vols, ses assassinats et ses actes de brigandage de toute sorte. La figure du fameux bandit dauphinois est restée légendaire à l'excès dans les provinces où il s'est montré pistolet ou sabre au poing, et c'est presque une page d'histoire, intéressante dans son inévitable sécheresse, que M. Maignien n'a pas dédaigné de lui consacrer dans son opuscule : *Bibliographie des écrits relatifs à Mandrin* (Grenoble, Baratier, in-8 de 31 p.).

— Jérôme de Monteux fut, pour son temps, un savant distingué; mais ses ouvrages écrits en latin et traitant de sujets surannés sont tombés dans un oubli profond. M. Rochas avait déjà esquissé la biographie des de Monteux; mais l'érudit M. H. de Terrebasse vient de consacrer à ces intéressantes figures dauphinoises une étude très serrée qui leur donne un relief autrement vigoureux. On s'en convaincra en lisant sa très belle brochure qui est un modèle de bibliographie : *La Vie et les Œuvres de Jérôme de Monteux, médecin et conseiller des rois Henri II et François II, seigneur de Miribel et la Rivoire, en Dauphiné* (Lyon, Brun, petit in-18 de III-86 p.).

Franche-Comté. — De toutes les revues publiées jusqu'à ce jour en Franche-Comté, celle qui porte le titre d'*Annales franc-comtoises* tient indiscutablement le premier rang. Elle a vécu de 1864 à 1870 et, sans l'année terrible, elle n'eût point interrompu sa publication. L'an dernier, ceux de

ses anciens collaborateurs qui vivent encore, ayant groupé autour d'eux l'élite des écrivains de la région, se sont donné la tâche de continuer les *Annales*. Le tome Ier de la nouvelle série (1889) est terminé et forme un beau volume de 560 pages, très bien imprimé et illustré d'un certain nombre de planches et gravures. Parmi les études qu'on trouve ici, il convient de signaler les suivantes se rapportant tout spécialement à cette province : *L'Église abbatiale de Luxeuil*, par M. de Beauséjour ; — *Les Suédois dans le val de Morteau*, par M. P. Routhier ; — *Traditions populaires de la Franche-Comté*, par M. Ch. Thuriet ; — *Un Épisode des invasions de 1814 et de 1815 dans le pays de Montbéliard*, par M. Ch. Roy ; — *La Franche-Comté et l'Ajoie en 1789*, par M. J. Meynier ; — *Le Régime des écoliers au collège de Dole au* XVIe *siècle*, par M. J. Feuvrier ; — *Les Œuvres de Charles Nodier*, par M. Estignard. Il y a lieu de mentionner, bien qu'elle concerne la Suisse, le très intéressant travail de M. L. Pingaud : *La Fête des vignerons de Vevey en 1789*. Excellente revue, bien rédigée également et à laquelle nous souhaitons longue durée et plein succès.

— Sous le titre de : *Deux Vocations religieuses chez les Bauffremont au* XVIIe *siècle*, M. Charles Baille a publié dans le *Correspondant* (no du 10 janvier dernier) une étude aussi curieuse qu'intéressante. L'auteur retrace la vie troublée de Claude de Bauffremont, en religion sœur Marie-Agnès, et celle plus calme de sa sœur Claude-Louise-Thérèse de Bauffremont, en religion sœur Marie-Louise. Mais ce sont surtout divers événements dont la Franche-Comté fut le théâtre depuis 1636 jusque un peu après la réunion définitive de cette province à la France qui frappent l'attention. On voit là notamment que, dans une certaine mesure, M. Ch. Baille a voulu réhabiliter, glorifier même, au moins par ses motifs et à son origine, le soulèvement du marquis de Listenois contre l'Espagne dont la Franche-Comté relevait alors. Et pour cela, l'auteur s'en prend à la fois au Parlement de Dole et à l'historien J. Chifflet. Il fait aussi, mais avec plus de raison, ressortir les fautes du gouvernement de Madrid. Ajoutons que nous avons été légèrement surpris de voir M. Ch. Baille, un Comtois de vieille roche, malmener un peu rudement le célèbre capitaine Lacuzon, qui, assurément, ne fut pas un petit saint (le procès de ce chef de partisans devant le Parlement de Dole ne l'a que trop prouvé), mais qui, du moins, resta jusqu'au bout fidèle à sa patrie et sut la défendre avec énergie contre les soldats de Richelieu et de Louis XIV.

GUYENNE ET GASCOGNE. — Une excellente étude vient d'être publiée sous ce titre : *Les Victimes du Gers devant le tribunal révolutionnaire de Paris, an II. Jean-Anthoine de Rouilhan, baron de Montaut* (Auch, imp. Foix, gr. in-8 de 28 p.). La biographie du grand seigneur gascon qui fut guillotiné le même jour que les poètes Roucher et André Chénier (25 juillet 1794), a été retracée à l'aide de papiers de famille et de documents conservés aux Archives nationales, aux Archives départementales du Gers, etc. L'auteur est M. Clément-Simon, ancien procureur général à Aix, époux de Mlle de Rouilhan-Montaut.

— M. Joret complète la biographie du P. Guevarre donnée par lui, l'an dernier : *Le P. Guevarre et la Fondation de l'hôpital général d'Auch* (Toulouse, Ed. Privat, in-8 de 11 p.). Des documents à lui communiqués par l'archiviste du Gers, M. Parfouru, lui ont permis de préciser et même de rectifier quelques renseignements contenus dans sa première notice. Ce n'est pas de Languedoc que le P. Guevarre se rendit dans le Dauphiné : c'est, au contraire, de cette province qu'il alla en Languedoc, où il était appelé par Lamoignon de Basville, exécuteur testamentaire de Mgr Augustin de Maupeou, archevêque d'Auch, lequel, le 7 avril 1712, légua par testament une

somme de 170,000 livres pour être employée en œuvres pies. Presque toute cette somme fut consacrée à l'établissement d'un hôpital général à Auch, et l'on fit appel à l'expérience du P. Guevarre, le grand organisateur de ce genre d'établissements.

LANGUEDOC. — Dans le tome Ier de la neuvième série des *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse* (imp. Douladour-Privat, gr. in-8 de XIII-642 p.), nous signalerons les travaux suivants : *De quelques Erreurs sur la folie nées des doctrines psychologiques*, par le docteur V. Parant; — *Étude du rêve*, par le Dr Alix ; — *La Galerie de peinture de l'hôtel de ville de Toulouse*, par M. Roschach; — *La Famille de Cicéron. Tullia, sa fille*, par M. F. Antoine; — *Considérations sur l'histoire des religions dans l'antiquité avant l'établissement de l'empire romain*, par M. A. Duménil, doyen de la Faculté des lettres ; — *Trois Utopistes anglais. Thomas Morus, Francis Godwin, et Mistress Manley*, par M. Hallberg; — *La Bibliothèque publique de Toulouse en 1790 et le bibliothécaire Castillon*, par M. Lapierre; — *Les Hommes illustres du Languedoc. André Dacier, 1651-1722*, par M. Deschamps ; — *Note sur un commentaire manuscrit de Valère-Maxime*, par M. Edmond Baudouin; — *Des Représentations de Mystères à Toulouse au XVe siècle*, par M. Éd. Cabié ; — *Un Marchand de Paris au XVIe siècle, 1564-1588*, par M. Ch. Pradel ; — *Épisode des lettres de l'Université et du Capitole de Toulouse*, par M. A. Du Bourg ; — *Souvenirs du premier Empire et de la Restauration. Mémorial militaire du colonel Castillon*, publiés par M. Henri Duménil.

LIMOUSIN. — Nous avons mentionné, à cette même place, diverses publications relatives à Baluze, et tout récemment nous annoncions une brochure de M. E. Du Boys (*Les Poètes limousins jugés par Baluze*). Voici d'un autre compatriote du grand érudit du XVIIe siècle, M. Clément-Simon, un recueil intitulé : *La Gaieté de Baluze. Documents biographiques et littéraires. Opuscules burlesques d'Étienne Baluze, avec portrait et fac-similé. Tableau généalogique de la famille Baluze* (Paris, Champion, gr. in-8 de 88 p.). C'est un Baluze tout nouveau qui nous est présenté, un Baluze gai, bon vivant, ayant le mot pour rire sur les lèvres comme au bout de sa plume. M. Clément-Simon publie onze pièces burlesques de l'éditeur des *Capitulaires*, toutes inédites, moins une, sept conservées à la Bibliothèque nationale, trois tirées de la collection particulière, si riche et si belle, du château de Bach. La mordante et spirituelle verve avec laquelle sont écrites ces parodies et facéties amusera tous les lecteurs.

— M. René Fage a publié un intéressant petit volume sous ce titre : *1791-1801. Le Diocèse de la Corrèze pendant la Révolution.* (Tulle, imp. Crauffon, in-12 de 112 p.). L'auteur a reproduit entre autres pièces importantes, une lettre du procureur général syndic aux procureurs syndics de chaque district, écrite, le 2 février 1791, contre l'évêque de Tulle (Mgr de Rafélis de Saint-Sauveur), coupable de n'avoir pas prêté le serment prescrit aux fonctionnaires publics, et parmi les secondes, un arrêté du directeur du département pris, le 12 novembre 1790, pour faire ouvrir les portes de l'église cathédrale de Tulle et y assurer la célébration de la messe par un prêtre constitutionnel, une lettre de l'évêque constitutionnel Brival aux officiers municipaux de Tulle (27 mars 1791), une *Notion générale du diocèse de Tulle*, en réponse aux questions faites par l'évêque Grégoire relativement à l'histoire de l'église gallicane, (1796) un arrêté du représentant Lacoste, en mission dans la Corrèze, ordonnant la démolition de « la ci-devant cathédrale de Tulle, ce monument de fanatisme et de superstition. »

LORRAINE. — *La Jeunesse de la duchesse Nicole de Lorraine* (*1606-1634*)

(Nancy, Sidot frères, in-8 de 134 p.) est en partie une œuvre posthume de M. Meaume. Sur les trois chapitres dont se compose ce volume, le premier et quelques pages du second sont de lui; le reste de l'ouvrage a été fait par M. des Robert à l'aide des notes et des documents qui avaient été réunis sur ce sujet par son devancier. Nous avons là non seulement une biographie intéressante et bien faite de l'infortunée duchesse Nicole, épouse de Charles IV de Lorraine, mais la dernière partie du volume prend un intérêt plus général. Nous assistons à toutes les menées de Richelieu au commencement de la guerre de Trente ans et à toutes les intrigues de Gaston d'Orléans, qui vint se réfugier quelque temps à la cour de Lorraine.

— Dans les *Entrées et Serments des ducs de Lorraine à Remiremont* (Saint-Dié, typ. L. Humbert, in-8 de 69 p.), M. Bernard Puton retrace les cérémonies accomplies en l'honneur des ducs de Lorraine, lorsqu'ils venaient à Remiremont prêter le serment de garder et de maintenir les libertés et franchises de cette ville et de son église. Un exposé historique donne d'abord la situation de l'abbaye vis-à-vis du duc de Lorraine du xe au xiiie siècle. Après, et autant que le permettent les documents retrouvés, l'auteur expose ce qui se passait dans ces circonstances. Il a intercalé dans le récit plusieurs procès-verbaux inédits et un mémoire de Bossuet sur ce sujet.

— M. Duvernoy a publié : *Un Règlement de frontières entre la France et le Barrois* (Nancy, imp. Berger-Levrault, in-8 de 25 p.). La frontière entre la France et le Barrois était on ne peut plus mal délimitée. De là, une source de conflits; de là aussi, de la part des villages au sujet desquels s'élevaient des contestations, toutes les ruses imaginables pour éviter de payer les redevances soit au duc de Bar, soit au roi de France. C'est le spectacle que nous offrent les habitants du village de Clinchamp de 1450 à 1500. On fit des enquêtes, le litige fut porté devant le Parlement, on entendit de nombreux témoins, sans aboutir à un résultat positif. C'est l'analyse des enquêtes faites à ce sujet et l'exposé des débats que retrace M. Duvernoy dans cette curieuse étude.

Normandie. — Parmi les publications de cette province, nous pouvons signaler : *Généralité de Caen. Notes et documents pour servir à l'histoire de la recherche de Chamillart*, par un membre du Conseil héraldique de France (Caen, Delesques, in-8, 121 p.); et nous ne croyons pas être indiscret en révélant l'auteur de ce savant travail : il a été rédigé par M. L. de Beaumont, à la compétence duquel nous nous plaisons à rendre hommage.

— Nous signalerons aussi : *Le Département de Gisors, 1787-1789*, par M. P. Duchemin (Gisors, imp. de l'*Écho rép.*, in-12, 141 p.); — *La Confrérie de Saint-Sébastien dans l'église Notre-Dame du Havre*, par M. Henri Murat (Le Havre, Tostey, in-8, 16 p.); — *Les Saints du diocèse de Rouen*, par M. l'abbé Tougard (Paris, Dumont, in-8, 16 p., 4e éd.

— M. l'abbé Sauvage a fait un tirage à part d'une étude dont nous relevons le titre et qui a d'abord paru dans les *Analectes des Bollandistes : Elenchi episcoporum Rotomagensium. Accedit duplex Tabula Synoptica successionis archiepiscoporum Rotomagensium, a primordiis hujus sedis ad finem usque sæculi duodecimi, ex omnibus catalogis manuscriptis hactenus notis atque Normannorum auctorum præstantioribus libris* (in-8, 27 p. Bruxellis, typis Polleunis, Ceuterick et de Smet).

— Deux études biographiques doivent enfin être notées : *Un Cordonnier économiste* [Adrien Pasquier, né à Rouen, 1743-1819], par Mme N.-N. Oursel (*Normandie littéraire*, 1890, p. 36-42); et *le Graveur caennais, Michel Lasne* [xviie siècle], *notice sur sa vie et son œuvre, et Catalogue des gravures que pos-*

sède de lui la bibliothèque municipale de Caen, par Decauville-Lachénée (*Bulletin de la Société des beaux-arts de Caen,* t. VIII, 1889, p. 133-196, pl.).

PROVENCE. — Nous recommanderons les *Documents pour servir à l'étude du préhistorique et à l'histoire de la période gallo-romaine dans les Alpes,* de M. l'abbé J.-M. Maurel (Forcalquier, imp. Martin, gr. in-8 de 55 p.). Le savant auteur s'occupe surtout, en sa brochure, des richesses archéologiques mises à découvert, depuis quelques années, par les empiètements de la Durance au quartier dit *le Bourguet,* commune de l'Escale (Basses-Alpes). Parmi les objets étudiés par M. l'abbé Maurel indiquons un bâton de commandement, des poinçons, des racloirs, des haches, des polissoirs, des poteries, un camée en onyx, des perles, des statuettes en bronze (un *Camille,* un *Faune,* un *Mars,* un *Cupidon,* une *Minerve*), des monnaies (150 pièces environ), etc.

— *Les Dominicains de La Baume-les-Sisteron* sont une excellente étude due à M. V. Lieutaud, ancien bibliothécaire et archiviste de la ville de Marseille (Paris, A. Picard, in-8 de 15 p.). M. Lieutaud s'occupe tour à tour de l'histoire générale du couvent, du personnel, des offices, des sceaux, armoiries et devises, de la liste des prieurs, dressée pour la première fois. La notice est extraite d'un travail d'ensemble consacré aux couvents de tous les ordres religieux de Provence, pour chacun desquels l'auteur désirerait fournir, comme ici, la liste chronologique des supérieurs, des religieux et les dates principales de son histoire. Faisons des vœux pour que ce projet se réalise.

— Un de nos plus vaillants romanistes, M. Camille Chabaneau, nous donne, sous le titre de : *Varia provincialia. Textes provençaux en majeure partie inédits* (Paris, Maisonneuve, in-8 de 94 p.), une série de pièces inconnues ou peu connues, parmi lesquelles nous citerons : cinq chansons de Guiraut-Riquier, de Narbonne; une chanson de Pierre Vidal; des poésies de Gaucelm Faidit, quatre pièces, seules compositions du célèbre troubadour limousin qui n'aient pas encore été imprimées; poésies de Boniface de Castellane, deux pièces *in extenso* dont Raynouard n'avait publié que des fragments; poésies de Bertrand de Lamanon; chanson de Peirol; chanson d'Aimeric de Bellenoi, etc. Toutes ces pièces sont accompagnées de notes philologiques et bibliographiques, que la réputation de l'éditeur nous dispense de louer. Le commentaire est parfois très développé (par exemple, pour le nº I, ce commentaire s'étend de la page 11 à la page 19). On y remarque la rectification de nombreuses erreurs commises par divers critiques allemands, notamment par M. Bartsch.

SAINTONGE. — M. Louis Audiat vient de nous rendre un livre tellement rare que presque personne ne le connaissait : *la Saintonge et ses Familles illustres par Nicolas Alain, réimpression de l'édition de 1598 avec traduction, notice et notes* (Bordeaux, P. Chollet, in-16 de XXXIV-233 p.). Dans la préface, M. Audiat raconte fort spirituellement l'histoire du traité du médecin Alain, le premier livre qui ait été imprimé à Saintes (*De Santonum regione et illustrioribus familiis*). La description de la Saintonge et l'énumération des familles les plus distinguées de cette province sont fort curieuses, mais c'est surtout le commentaire de l'éditeur qui rend le recueil précieux. Le savant président de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis a joint (en appendice) divers extraits de vieux et rares recueils relatifs à ces deux provinces et une excellente table onomastique.

ALSACE. — La deuxième série des *Contes alsaciens* publiés par M. Paul Ristelhuber (Paris, gr. in-8 de 15 p.), renferme des légendes chrétiennes. L'intéressante publication de M. Ristelhuber ajoute diverses choses à la

Mythologie de Grimm et aux autres ouvrages allemands et français où l'on a recueilli, analysé, comparé les antiques traditions populaires.

ANGLETERRE. — Les éditeurs Blackwood et fils, de Londres, vont publier la Correspondance échangée de 1781 à 1787 entre Pitt et le duc de Rutland, lord lieutenant d'Irlande. Cette correspondance jette beaucoup de lumière sur la condition et les agitations de l'Irlande à cette époque et sur la première ébauche du projet d'union avec l'Angleterre.

— L'éditeur Murray annonce la publication prochaine des *Speeches and Addresses* prononcés aux Indes par lord Dufferin.

— M. W. W. Bean va faire paraître un ouvrage donnant la liste des membres du Parlement pour les six comtés du Nord (Northumberland, Durham, Yorkshire, Lancashire, Westmorelland et Cumberland) et pour les villes et bourgs de la région, de 1603 à 1886 ; cette liste sera suivie des pétitions déposées à la Chambre des communes et relatives aux élections contestées, de notices concernant les scrutins et d'une série de biographies des principaux députés et candidats.

— M. W. W. A. Clouston, dont le nom et les œuvres sont bien connus des folkloristes, va publier prochainement chez l'éditeur David Nutt un volume intitulé : *Flowers from a Persian garden,* qui contiendra des extraits du Gulistan de Sadi, des essais sur Tuti Nama, l'histoire d'amour de Majnun et Layla, légende d'Arabie, et différents récits populaires empruntés au Talmud.

— Le troisième volume des *Collected Writings of De Quincey,* par le professeur Masson, vient de paraître à Edimbourg, chez A. et C. Black. Une foule de papiers précieux y sont réunis, notamment les *Confessions d'un Anglais fumeur d'opium.* Dans un appendice, figure une très curieuse lettre dans laquelle De Quincey promettait au *London Magazine* d'ajouter une troisième partie aux deux dont la publication s'achevait. Le volume est orné de trois portraits, ceux de son père et de sa mère, et celui de l'oncle du Bengale (colonel Penson).

AUTRICHE-HONGRIE. — Le *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum,* que l'Académie impériale de Vienne publie depuis 1866, vient d'arriver à son dix-huitième volume, lequel est rempli presque tout entier par les écrits inédits du célèbre Priscillien, qui fut évêque d'Avila (380-395 ?), et qui eut le malheur de se mettre à la tête d'une secte manichéenne des plus dangereuses. Ces écrits se composent de onze traités. M. Georges Scheps les a trouvés à Wurtzbourg et les publie d'après un manuscrit qu'on croit unique. Priscillien y apparaît tel qu'il était en réalité, instruit et éloquent, mais fourbe et imbu des doctrines les plus monstrueuses.

— Voici une bibliographie hongroise due aux soins de C. Petrik : *Bibliographia Hungariae 1712-1860 seu catalogus librorum in Hungaria et de rebus patriam nostram attingentibus extra Hungariam editorum, cum introductione Alexandri Szilágyj.* L'éditeur suit l'ordre alphabétique. Il donnera non seulement les livres et les brochures, mais aussi les titres des articles dispersés dans les périodiques. Le tout formera cinq volumes à 60 feuilles grand in-8.

— La collection des Poésies slaves est arrivée au quatrième volume. L. Kuba n'a reçu dans son recueil que les chants populaires : on en trouve, dans le premier volume, 428 en langues tchèque et slovénienne, dans le second, 175 en langue polonaise, le serbe n'est représenté que par 85 pièces au troisième volume, tandis que le quatrième volume, consacré à la Russie, contient 275 chants. L'éditeur, compositeur connu, a eu soin d'ajouter partout les mélodies.

Belgique. — Nous avons reçu du R. P. Carlos Sommervogel, S. J., un extrait des *Précis historiques*, février 1890, sur *le Véritable Auteur des Monita secreta* (Bruxelles, Vromant, in-8 de 8 p.). Il démontre d'après *l'Historicum diarium domus professae S. J. ad Sanctam Barbaram Cracoviae* publié par l'Académie de Cracovie que cet auteur fut le P. Jérôme Zahorowski, expulsé de la Compagnie.

— A signaler dans le Bulletin de la Société d'histoire et de géographie de l'Université de Liège (Liège, rue des Clarisses, 46-48), un mémoire de M. Paul Fredericq, professeur à l'Université de Gand, sur l'*Emploi des langues dans la Belgique du passé*, et les *Notes* de M. Abel Lefranc sur *la Nation d'Allemagne à l'Université de Paris au* XVe *siècle*.

— L'*Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique* pour l'année 1890 (Bruxelles, imp. F. Hayez, in-8 de 596 p.) contient, en plus des renseignements habituels, six notices biographiques consacrées aux membres que l'Académie a perdus dans les dernières années. Ce sont : *Jean-Charles Houzeau*, le savant astronome, directeur de l'observatoire de Bruxelles, par M. Liagre ; l'historien *Théodore Juste*, par M. P. Henrard ; le poète anversois *Jean van Beers*, par M. J. Stecher ; *Félix Stappaerts*, critique et archéologue, par M. Edm. Marchal ; *Mathieu Leclercq*, par M. Faider ; l'historien *Jules van Praet*, par M. Alphonse Wauters.

Danemark. — Notre collaborateur M. E. Beauvois donne une suite à son mémoire sur les *Premiers chrétiens des îles nordatlantiques*, qui a paru, en 1888, dans le tome VIII du *Muséon* : *Les Chrétiens d'Islande au temps de l'odinisme*, IXe *et* X^e *siècles* (Louvain, gr. in-8 de 29 p.). L'auteur s'occupe successivement des Celto-Scandinaves ou Gallgaëls et des Gallgaëls chrétiens en Islande. Il rappelle que les vestiges du catholicisme et du gaélisme en Islande ont été soigneusement colligés par le plus ancien des historiens islandais, Aré Frodé (1068-1148), et qu'ils ont passé dans plusieurs Sagas, qui y ont ajouté d'autres traits, de sorte qu'ils ont tout le caractère des vérités historiques. Le mémoire de l'habile critique est très intéressant.

Espagne. — M. Juan Criado y Dominguez vient de mettre en lumière les talents et les écrits des dames espagnoles du XIXe siècle, qui ont cultivé la littérature : *Litteratas españolas del siglo* XIX (*Apuntes bibliograficos*). Il passe en revue les femmes poètes, les auteurs de traités pédagogiques, les jurisconsultes et les philologues, sans oublier celles qui ont écrit dans les journaux et publications périodiques, ou se sont contentées de donner de sages avis sur les travaux du ménage, la culture des champs et jardins, etc. Le livre de M. Criado est curieux.

— Nous signalerons ici l'*Introducción al estudio del derecho civil español* de D. Domingo Alcalde Prieto (Saragosse, in-4 de 450 p.). Cet ouvrage est divisé en deux parties : l'une, philosophique, où l'auteur étudie le concept et le fondement du droit, les éléments et les sources du droit positif, le droit civil espagnol ; la deuxième, historique, où il expose le développement du droit civil en Espagne à travers l'histoire.

— La collection de documents et opuscules anciens que l'Académie royale de l'histoire d'Espagne publie sous le nom de *Memorial historico español*, vient de publier presque simultanément ses tomes XX et XXI. Ils sont consacrés à une chronique contemporaine, écrite au jour le jour par un nommé Miguel Parets. Cette chronique comprend les années 1620-1666 ; elle a trait à la Catalogne, et aussi aux provinces du Midi de la France.

— Don José Madrid Manso, chanoine de Palencia, a donné sous le titre de : *Bases para el establecimiento de la Propaganda catolica*, un opuscule où

abondent les sages conseils dictés par une longue expérience. Il serait à désirer qu'il se répandit dans la péninsule, et qu'il amenât les catholiques à s'unir pour travailler à la diffusion des bonnes doctrines.

ITALIE. — *Di maestro Benvenuto da Imola commentatore Dantesco,* de M. Luigi Rossi-Casè, vient de paraître à Pergola (Gasperini, in-12 de IX-222 p.). Cette étude sur un des écrivains les plus importants du XIVe siècle demande à être complétée par de récentes observations de M. Novati dans le *Giornale storico della letteratura italiana.*

— M. C.-B. Premi, de Gênes, a publié à Milan (Barbini, in-8 de 424 p.) un livre intitulé : *Justitia,* adressé au ministre actuel Zanardelli ; on y trouve groupés de nombreux faits économiques et émises diverses propositions de jurisprudence commerciale en matière de faillite. Des considérations politiques, se rattachant aux relations de la France et de l'Italie, reflètent d'une façon instructive les sentiments d'une partie de l'opinion italienne.

— Les quatre premiers numéros de l'année 1890 de la *Gazzetta letteraria* (Turin) contiennent une série d'articles de M. Angelo Solerti intitulés : *Tavola e cucina nel secolo* XVI. Ce travail, très neuf et abondamment documenté, n'a pas seulement un intérêt pour l'histoire de la cuisine, mais encore pour celle des mœurs, et on souhaiterait le voir paraître en volume.

POLOGNE. — Mgr A. Symon avait donné en 1887 dans le programme de l'Académie romaine catholique de Saint-Pétersbourg l'histoire de la Faculté théologique de Vilna. Ce premier travail comprenait les années 1808-1832. Actuellement il en donne la suite. Ce travail vient à propos, vu que Platon Zukowicz a publié en 1887 une Histoire du séminaire de Vilna, et en 1888 un Essai sur les professeurs. Zukowicz a écrit en russe, Mgr Symon écrit en latin. De plus, l'auteur russe a travaillé sans documents, reproche qui ne saurait être fait à Mgr Symon sur aucun point.

— La bibliothèque Ossolinska à Lemberg compte actuellement 86,150 imprimés, 7,500 atlas et cartes géographiques, 3,317 manuscrits et 2,779 autographes. Le directeur est l'historien polonais Kentrzynski.

— M. S. Botwiński vient de publier une bibliographie du droit : *Bibliografia prawnicza, obejmująca dzieła z dziedziny prawa, ekonomii, statystyki i nauk społecznych z lat 1878-1889* (Lemberg, H. Altenberg, in-8 de VI-58 p.). La bibliographie mathématique polonaise se trouve dans le *Bulletin littéraire, scientifique et artistique* (p. 81-120).

— Les sténographes salueront avec bienveillance le traité de E. Kalkstein : *Systema recentius summe succinctum in VI lectionibus confectum stenographiæ latinæ* (Cracovie, Gebethner).

— *L'Histoire des Juifs,* par H. Nussbaum, est arrivée au troisième volume qui va jusqu'à l'année 1232. On loue cet ouvrage, écrit en langue polonaise, à cause de son calme et de sa clarté.

RUSSIE. — La description des portraits et des dessins historiques qui se trouvent en Russie ou qui concernent l'histoire littéraire et artistique de ce pays, vient d'être faite en quatre volumes contenant sept cents reproductions photographiques. L'éditeur D.-A. Rowinski a eu soin d'ajouter aux planches un texte explicatif.

— Le professeur Martens est l'éditeur d'une œuvre semblable au *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France ;* c'est le *Recueil des traités et conventions conclus par la Russie avec les puissances étrangères.* Le huitième volume contient les traités avec les Allemands durant les années 1825 à 1888. On y trouve (p. 177-181) un document très curieux de l'empereur Nicolas sur la Révolution polonaise de 1830. L'éditeur

ajoute des introductions et des notes à ces documents qui jettent beaucoup de lumière sur les faits auxquels ils se rapportent.

SERBIE. — L'année 1888 a été assez pauvre pour la littérature rhuténienne. Il est vrai que le nombre de livres édités en cette année surpasse celui de l'année précédente ; mais on n'en saurait dire autant de la valeur des publications. Quelques jeunes poètes ont publié leurs compositions dans la *Zoria* et dans le *Wpered* de K. Trylowski à Tchernovitz. Quant aux traductions publiées dans les deux périodiques cités, elles sont bien faites, sauf celles de *la Pucelle d'Orléans*, de Schiller, et de *Paul et Virginie*, de Bern. de Saint-Pierre. Le drame unique que J. et L. Barwiński ont édité n'a pas satisfait la critique (*Polubotko*). Le roman a été cultivé dans la *Zoria*. *Staroswicki batiuszki i matuszki* (Les Pères et les Mères d'autrefois), par Necauj-Lewicki, a eu du succès : mais ce conte avait déjà paru en russe dans la *Kijewskoj Starigny*. Un autre conte du même auteur a paru dans la *Prawda* (Vérité) sous le titre *Propaszczi*. En Bukovine, il y a un auteur qui occupe presque seul le public, Mme Jaroszynska. Quant aux livres scientifiques, il faut donner la première place à Ogonowski qui, depuis trois ans, imprime une histoire de la littérature ruthénienne dans la *Zoria*. Depuis deux ans, l'auteur s'occupe de la littérature du XIXe siècle. La *Chronique du séminaire ruthénien depuis les origines jusqu'en 1888*, est très intéressante au point de vue de l'histoire de la civilisation. Saluons enfin un nouveau périodique : *L'École ruthénienne*.

SUISSE. — Après avoir récemment publié l'inventaire de la succession d'Érasme, M. Louis Sieber, bibliothécaire de l'Université de Bâle, a fait imprimer une autre élégante plaquette qui n'intéressera pas moins les admirateurs du grand humaniste : *Das Testament des Erasmus von 22 Januar 1527, nach Auerbachs Copie* (Bâle, typ. Schweighauser, in-8 de 32 p.). Ce testament, qui fut annulé par celui de 1536, année de la mort d'Érasme, est extrêmement curieux, surtout en raison des dispositions prises par l'auteur pour assurer la réimpression de ses œuvres. M. Sieber a joint en appendice le bref de Clément VII, du 8 juillet 1525, autorisant Érasme à tester.

— M. Léonce Pingaud a extrait des *Annales franc-comtoises* une pittoresque et très littéraire relation de *la Fête des vignerons de Vevey en 1889* (Besançon, Jacquin, in-8 de 16 p.) dont il a été témoin. Cette fête, qui attire toujours un grand concours de curieux, ne se célèbre qu'à des époques éloignées et très variables, ce qui constitue un attrait de plus. Depuis le commencement du siècle, ce spectacle n'a été offert que cinq fois : en 1819, 1833, 1851, 1864 et enfin l'an dernier.

ÉTATS-UNIS. — *The illustrated American*, revue hebdomadaire illustrée, a commencé sa publication à New-York et à Chicago le 1er février. La direction littéraire sera aux mains de M. Williams S. Walsh, tandis que M. Maurice M. Minton aura la direction artistique.

— La *Presbyterian Review*, qui n'existe plus, est remplacée par une *Presbyterian and Reformed Review* trimestrielle, dont le premier numéro a fait son apparition le 1er janvier (New-York, A.-D.-F. Randolph and Co).

— Nous signalerons encore la publication à New-York d'un nouveau périodique mensuel, *The Gotham Monthly*.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Le Livre des Psaumes, suivi des Cantiques, des Laudes et des Vêpres*, trad. sur la Vulgate avec sommaires et notes, par l'abbé A. Crampon (petit in-16, Desclée et Lefebvre, à Tournai). — *Abrégé de la théologie morale de S. Alphonse de Liguori*, avec des notes et des dissertations par J. Frassinetti (2 vol. in-8, imp. Lelong, à Braine-le-Comte).

— *Le Gouvernement de l'Église, ou Principes du droit ecclésiastique exposés aux gens du monde*, par l'abbé Lafarge. *Droit public* (in-8, Poussielgue). — *La Prédication de saint Jean-Baptiste*, par le R. P. H.-J. Coleridge, trad. de l'anglais par l'abbé P. Mazoyer (in-8, Lethielleux). — *Geschichte des Heiligen Rockes*, von S. Beissel, S. J. (in-8, Druckerei, Trier). — *Lettres de saint Alphonse-Marie de Liguori*, par le P. F. Dumortier (2 vol. in-8, Desclée et de Brouwer, à Lille). — *Instructions en forme de retraite à l'usage des âmes consacrées à Dieu et des personnes pieuses*, par Mgr C.-L. Gay (in-18, Leday). — *Traité de droit commercial*, par C. Lyon-Caen et L. Renault, t. II, fasc. 1er. *Les Sociétés* (in-8, Pichon). — *Liquidation judiciaire, commentaire pratique de la loi du 4 mars 1889 et Revue de la jurisprudence*, par E. Lalubie (in-8, Chevalier-Marescq). — *Code usuel d'audience. Code pénal, code forestier, lois pénales spéciales*, par L. Lautour. 2e partie (gr. in-8, Pedone-Lauriel). — *Études de droit international*, par R. de Card (in-8, Pedone-Lauriel). — *De la solution juridique des conflits internationaux*, par C. de Mougins de Roquefort (in-8, Rousseau). — *De la condition juridique des Français à l'étranger*, par G. Gary (in-8, Chevalier-Marescq). — *Institutiones logicales secundum principia S. Thomae Aquinatis* ad usum scholasticum accommodavit T. Pesch, S. J. Pars II. *Logica maior* (in-8, Herder, à Fribourg en Brisgau). — *Statistique de l'enseignement secondaire en 1887* (2 vol. gr. in-4, Imp. nationale). — *Statistique de l'enseignement supérieur* (gr. in-4, Imp. nationale). — *Les Fruits de l'école sans Dieu*, par l'abbé A. Bonnot) petit in-18, Propagande catholique). — *Les Attentats à l'honneur*, par É. Worms (in-8, Perrin). — *L'Année scientifique et industrielle (1889)*, par L. Figuier (in-16, Hachette). — *Propos scientifiques*, par E. Yung (in-18, Reinwald, à Paris; Burkhardt, à Genève). — *Les Procédés industriels*, par le Dr F. Genevoix (petit in-16, Alcan). — *Le Magnétisme et l'Électricité*, par A. Guillemin (in-16, Hachette). — *Les Émotions dans l'état d'hypnotisme et l'action à distance des substances médicamenteuses ou toxiques*, par J. Luys (in-16, J.-B. Baillière). — *Le Cerveau*, par le Dr D. Surbled (in-18, Retaux-Bray). — *La Lutte contre l'abus du tabac* (in-16 cartonné, F. Alcan). — *Guide du jardinage*, par J. Dybowski (in-18 cart., Marpon et Flammarion). — *Charles le Brun et les Arts sous Louis XIV*, par H. Jouin (gr. in-4, Imp. nationale et Laurens). — *La Réforme de l'orthographe française*, par M. Bréal (in-18, Hachette). — *Récits et Légendes, 2e série*, par le P. V. Delaporte (in-18, Retaux-Bray). — *Christophe Colomb*, poème héroïque en quatre actes en vers, par G. Zidler (in-8, Calmann-Lévy). — *Les Musardises*, par E. Rostand (in-18, Lemerre). — *Demeter and other Poems*, by A. lord Tennyson (in-16 cart., Macmillan, London). — *Dix-huitième siècle, études littéraires*, par E. Faguet (in-18, Lecène et Oudin). — *Portraits et Souvenirs*, par H. Lucas (in-18, Plon et Nourrit). — *Boccace*, études italiennes, par H. Cochin (in-18, Plon et Nourrit). — *Chapelain et nos deux premières Académies*, par l'abbé A. Fabre (in-8, Perrin). — *Le Termite*, roman de mœurs littéraires, par J.-H. Rosny (in-18, Savine). — *Dorine*, par J. Fréhel (in-18, Plon et Nourrit). — *Cœurs inquiets*, par J. Ricard (in-18, Calmann-Lévy). — *Rachel Ray*, par A. Trolloppe, trad. par L. Martel (2 vol. in-18, Hachette), — *Jess*, par H. Rider Haggard, trad. par Mme M. Dronsart (in-18, Hachette). — *Gesa Mal' Occhio*, par O. Schubin, trad. par J. Maire (in-16, Hachette). — *Notre voyage aux pays bibliques*, par l'abbé E. Le Camus (3 vol. in-18, Letouzey et Ané). — *Lettres sur le Congo*, par E. Dupont (gr. in-8, Reinwald). — *Les Actes des martyrs depuis l'origine de l'Église chrétienne jusqu'à nos temps*, trad. et publiés par les R. P. bénédictins de la congrégation de France (4 vol. in-8, Leday; Wattelier). — *Vie du P. Damien, l'apôtre des lépreux de Malokai, de la Congrégation des Sacrés-Cœurs (Picpus)*, par le R. P.

Ph. Taurel (in-8, Société de Saint-Augustin). — *Le Père Damien*, par Mme A. Craven (in-18, Perrin).— *Sœur Rose, sa vie et son œuvre. La Messe réparatrice*, par A. Loth (in-8, Bloud et Barral).—*Les Manieurs d'argent à Rome*, par A. Delourme (in-8, Thorin).— *Les Communes françaises à l'époque des Capétiens directs*, par A. Luchaire (in-8, Hachette). — *Les Cabochiens et l'Ordonnance de 1413*, par A. Coville (in-8, Hachette). — *L'Invasion anglaise dans le Maine de 1417 à 1428*, par l'abbé R. Charles, publié par l'abbé L. Froger (in-8, Fleury et Dangin, à Mamers). — *La Ligue de Cognac, Sac de Rome, Paix des Dames, Charles-Quint en Italie et en Allemagne (1527-1536)*, par B. Zeller (petit in-16, Hachette). — *François Ier. Anne de Montmorency (1534-1537)*, par B. Zeller (petit in-16, Hachette). — *Le Comte d'Enghien, Cérisoles. Fin du règne de François Ier (1537-1547)* (petit in-16, Hachette). — *Louis XIV, Louvois, Vauban et les Fortifications du nord de la France, d'après les lettres inédites de Louvois*, par H. Chotard (in-18, Plon et Nourrit). — *Philippe V et la Cour de France*, par A. Baudrillart (in-8, Firmin-Didot). — *Histoire de Marie-Antoinette*, par M. de la Rocheterie (2 vol. in-8, Perrin).— *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'empereur François II et le prince de Kaunitz*, publiée par le chevalier A. d'Arneth et J. Flammermont. T. Ier (gr. in-8, Imp. nationale). — *Les Préliminaires de la Révolution*, par M. Sepet (in-18, Retaux-Bray). — *Paris pendant la Terreur*, par E. Biré (in-18, Perrin). — *Recueil des actes du Comité de salut public*, publié par F.-A. Aulard, t. II, *22 janvier 1793-31 mars 1793* (in-8, Imp. nationale). — *Recherches historiques sur la persécution religieuse dans le département de Saône-et-Loire pendant la Révolution (1789-1803)*, par l'abbé Bauzon. T. I. *L'Arrondissement de Chalon* (in-8, imp. Marceau, à Chalon-sur-Saône). — *La Défense du Var et le Passage des Alpes*, par C. Auriol (in-18, Plon et Nourrit). — *Le Maréchal Randon (1795-1871)*, par A. Rastoul (in-8, Firmin-Didot). — *Les Origines de la troisième République*, par A. Callet (in-18, Savine). — *Le Clergé sous la troisième République*, par F. Bournand (in-18, Savine). — *La Ménagerie politique*, par Léo Taxil (in-18, Savine).— *Les Assassinats maçonniques*, par L. Taxil et P. Verdun (in-18, A. Savine). — *Essai sur la géographie féodale de la Bretagne*, par A. de la Borderie (gr. in-8, Plihon et Hervé, à Rennes). — *De Schola Elnonensi sancti Amandi a saeculo IX ad XII usque*, dissertatio historica scripsit J. Desilve (C. Peeters, Lovanii; Lemaitre, Valenciennes). — *La Vie privée d'autrefois. L'Hygiène*, par A. Franklin (in-18, Plon et Nourrit). — *La Charité avant et depuis 1789 dans les campagnes de France*, par P. Hubert-Valleroux (in-8, Guillaumin).— *Actes et Paroles. Avant l'exil (1841-1851)*, par V. Hugo (2 vol. in-18, Hetzel et Quantin). — *Les Normands dans les deux mondes*, par G.-B. de Lagrèze (petit in-8, Firmin-Didot). — *Un Corsaire malouin, Robert Surcouf* (in-8, Plon et Nourrit). — *The Barbary Corsairs*, by Stanley Lane Poole (in-18 cart. Fisher-Unwin, London). — *Les Comtes de Tende de la maison de Savoie*, par le comte de Panisse-Passis (gr. in-4, Firmin-Didot). — *Cluses et le Faucigny*, étude historique, par l'abbé J.-M. Lavorel (2 vol. in-8, Niérat, à Annecy).— *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, par H. Beauchet-Filleau et feu C. de Chergé. 2 premiers fasc. A à BAS (gr. in-8, P. Oudin, à Poitiers). — *Recueil de fac-similés pour servir à l'étude de la paléographie moderne* (XVIIe *et* XVIIIe *siècles*), publié par J. Kaulek et E. Plantet (gr. in-4 en feuilles reunies dans un carton, A. Colin). — *Annals of Scottish printing*, by R. Dickson and J.-P. Edmond (gr. in-4, Macmillan et Bowes, à Cambridge). — *Essai bibliographique sur la destruction volontaire des livres, ou Bibliolytie*, par F. Drujon (in-4, Quantin).

VISENOT.

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Alph. LE ROY, imp. breveté, Rennes.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1. *La Bête humaine,* par Emile Zola. Paris, Charpentier, 1890, in-12 de 408 p., 3 fr. 50. — 2. *Sous-Offs,* par Lucien Descaves. Paris, Tresse et Stock, 1890, in-18 de 438 p., 3 fr. 50. — 3. *Toute une jeunesse,* par François Coppée, de l'Académie française. Paris, Lemerre, 1890, in-18 de 300 p., 3 fr. — 4. *Axel,* par le comte Villiers de l'Isle-Adam. Paris, Quantin, 1890, in-8 de 398 p., 7 fr. — 5. *Les Trois Cœurs,* par Édouard Rod. Paris, Perrin, 1890, in-12 de 300 p., 3 fr. 50. — 6. *Cœurs inquiets,* par J. Ricard, Paris, Calmann Lévy, 1890, in-18 de 274 p., 3 fr. 50. — 7. *Le Termite,* par J.-H. Rosny. Paris, Savine, 1890, in-18 de 314 p., 3 fr. 50. — 8. *Monsieur Pophilat,* par Henry Fèvre. Paris, Ernest Kolb, 1890, in-18 de 308 p., 3 fr. 50. — 9. *Un Mystère,* par Henry Gréville. Paris, Plon et Nourrit, 1890, in-18 de 312 p., 3 fr. 50. — 10. *Secrets à vendre,* par Louis Bloch et Sagari. Paris, Ollendorff, 1890, in-18 de 456 p., 3 fr. 50. — 11. *Le Roi des Bonneteurs,* par Maxime Boucheron. Paris, Marpon et Flammarion, 1890, in-12 de 382 p., 3 fr. 50. — 12. *Aventures d'un gentilhomme poitevin,* par Jean Grange. Paris, René Haton, 1890, in-12 de 210 p., 2 fr. — 13. *La Conquête d'Albigeois,* par Ernest Roschach. Paris, Ollendorff, 1890, in-18 de 408 p., 3 fr. 50. — 14. *Rachel Ray,* par Antonin Trollope, trad. de l'anglais, par L. Martel. Paris, Hachette, 1890, 2 vol. in-18 de 310 et 314 p., 2 fr. 50. — 15. *Jess,* par Ridder Haggard, trad. de l'anglais, par Marie Dronsart. Paris, Hachette, 1890, in-16 de 312 p., 1 fr. 25. — 16. *L'Irlande il y a quarante ans,* par Miss Annie Keary, trad. de l'anglais par Mme de Witt. Paris, Hachette, 1890, in-16 de 204 p., 1 fr. 25. — 17. *Lutin et Petite Folle,* adapté de l'anglais, par Marie Dronsart. Paris, Hachette, 1890, in-16 de 298 p., 1 fr. 25. — 18. *Gesa-Mal'Occhio,* par Ossip Schubin, trad. de l'allemand par Jane Maire. Paris, Hachette, 1890, in-16 de 268 p., 1 fr. 25. — 19. *André Marsy,* par Émile Hinzelin. Paris, Perrin, 1890, in-12 de 300 p., 3 fr. 50. — 20. *Dorine,* par Jacques Fréhel. Paris, Plon et Nourrit, 1890, in-18 de 300 p., 3 fr. 50.

1. — Je ne crois pas qu'Anne Radcliffe, dans *les Mystères d'Udolphe,* et Gaboriau, dans *le Crime d'Orgeval,* aient accumulé autant d'horreurs que ne l'a fait M. Émile Zola, dans *la Bête humaine.* Cette histoire de luxure et de meurtre se déroule, pendant quatre cents pages, dans le monde des chemins de fer (ligne du Havre à Paris). Roubaud, sous-chef de gare, a épousé Séverine, la protégée de M. Grandmorin, homme très important, ancien magistrat, administrateur de la compagnie des voies ferrées normandes. Ce Grandmorin a doté la jeune fille et l'a même couchée sur son testament. Ses libéralités ont un motif — et il n'est pas avouable. Le vieux satyre n'a pas toujours considéré Séverine comme sa fille. Il l'a séduite avant son mariage. Roubaud ignorait ce crime : un mot imprudent de sa femme le lui apprend. Sa vénération pour Grandmorin se change en fureur, et il jure de se venger. Séverine, par crainte, se fait complice de cette vengeance. Elle attire Grandmorin à un rendez-vous. Celui-ci ne se doutant de rien, prend l'express du soir. A la première station, Roubaud et Séverine montent dans son compartiment, l'assassinent et

jettent son cadavre sur la voie. Une enquête est ouverte : elle n'aboutit pas. Roubaud échappe à la justice. Tous les soupçons se portent sur un carrier, nommé Cabuche, être solitaire et sauvage, lequel a, un jour, en le menaçant de mort, arraché des mains de Grandmorin une petite paysanne à qui ce triste personnage tenait des propos infâmes. Cabuche aurait certainement payé pour Roubaud, si le gouvernement, épouvanté des ignominies qu'un pareil procès allait découvrir, n'avait donné à comprendre au juge d'instruction Denizet qu'il fallait s'arrêter là et se taire. L'affaire est classée. Roubaud et Séverine peuvent recueillir en paix l'héritage que la victime leur a laissé. Mais le meurtre de Grandmorin a eu un témoin : Jacques Lantier, le mécanicien. Pour qu'il ne parle pas, Roubaud lui jette sa femme. Séverine devient la maîtresse de Jacques, et, afin d'être plus libres, l'incite à tuer son mari. Lantier se dérobe aux conseils de cette honnête personne, mais, comme il a des instincts sadiques qui le poussent à verser le sang, c'est la femme de Roubaud qu'il assassine dans un accès de fièvre jalouse. Il se console de la perte de Séverine en débauchant la femme de son chauffeur, le nommé Pecqueux — une brute toujours entre deux vins. Pecqueux a néanmoins des scrupules : il ne voit pas de bon œil l'intervention de Lantier dans son ménage — et, un jour, sur la plateforme de leur locomotive, il fond sur lui comme un taureau furieux. Se voyant perdu, Lantier s'aggrippe à Pecqueux ; tous les deux tombent en même temps et sont broyés par le train, lancé à toute vitesse. Le roman finit faute de combattants. Ce sont là les événements majeurs. Il en est d'autres simplement épisodiques et non moins sanglants : je citerai seulement celui du cantonnier Misard qui, pour s'emparer des quelques sous de sa femme, l'empoisonne, et celui de la jeune Flore, qui, pour punir Lantier de son abandon, fait dérailler le convoi où il se trouve et occasionne la mort d'un grand nombre de personnes. Il y a bien d'autres horreurs qu'il me paraît inutile d'énumérer. Qu'il suffise de savoir que *la Bête humaine* renferme trois assassinats, une vingtaine de morts violentes, un suicide, deux condamnations au bagne, — sans compter les stupres et les prostitutions.

L'aventure du président Poinsot, assassiné en chemin de fer par l'introuvable Jud ; l'attentat resté mystérieux dont le préfet Barrême fut victime, il y a deux ans, dans un wagon des chemins de fer de l'Ouest ; quelques détails se rapportant à la tragique haine des Fenayrou, ont fourni à M. Zola les principaux éléments de son action. S'il s'était borné à tirer de là ce qu'on appelle un roman judiciaire, on examinerait si l'affaire est bien conduite, et tout serait dit. Mais, c'est que l'auteur de l'*Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second Empire* a de plus hautes prétentions. Il est chef d'école ; il se donne

comme le seul peintre vrai de la réalité ; il vise même à la philosophie. Je ne parle pas de son ancien dada, consistant dans ce sophisme que l'on peut corriger les mœurs avec des moyens qui corrompent : depuis longtemps il en a été fait justice, et lui-même n'y tient plus. Quant à l'amour, M. Zola n'en connaît qu'un. Ce n'est pas cette union légitime des âmes et des corps, consacrée par le mariage, qui garde envers les autres hommes la notion du devoir, qui respecte les fins de la communauté humaine, qui se transforme avec l'âge, s'épure et redescend sur les chères têtes des enfants. Non ! c'est l'amour charnel, si crûment défini par Champfort, l'amour-passion, exclusivement bestial, l'amour, maladie qui fait de la femme un monstre, subordonnant tout à la forme délirante de son égoïsme, et de l'homme un scélérat capable des plus grands forfaits. Des monstres et des scélérats, il n'y a que cela dans la *Bête humaine*. Sauf le carrier Cabuche (encore n'est-il pas franc de collier), il n'y a aucune figure sympathique dans tout ce monde des chemins de fer que M. Zola met en scène. Sous-chefs de gare, employés, conducteurs, mécaniciens, chauffeurs, sont tous des bêtes fauves, mues par deux instincts : l'instinct génésique et l'instinct du meurtre. Ils n'ont ni remords, ni sentiment, ni idéal ; ils ne conçoivent rien au-delà de ce qu'ils voient. La réflexion leur est aussi inconnue que le rêve. Ils se confinent dans les jouissances corporelles. Les délicatesses d'âme, le développement de la conscience, l'intuition du bien, fariboles pour les héros de M. Zola ! Tout cela est moralement bien laid. Seulement, ce n'est pas vrai, parce que c'est plus laid que nature. On sent que les personnages que cet étonnant machiniste littéraire fait mouvoir, vivent d'une vie factice et voulue. Il n'est pas possible que la destinée ni la société aient réuni dans un même milieu une collection de monstres aussi complète que celle qui défile dans *la Bête humaine*. Du commencement à la fin du livre, tous voient rouge, tous versent le sang : celui-ci par jalousie, celui-là par avarice, cet autre, parce qu'il a hérité de ses ancêtres, depuis l'âge des cavernes, du besoin irrésistible de tuer. Leurs crimes accomplis, ces gens-là vivent sans la moindre inquiétude, joyeux même, et demeurent impunis. Encore une fois, ce n'est pas là de la vie réelle. On n'a affaire qu'à des êtres d'exception. Ouvriers, paysans et employés se comptent pourtant par millions qui ont la raison saine et libre, la volonté probe. Il y a aussi par millions des bourgeois d'une santé morale des plus robustes. Quant aux femmes, l'on en voit partout qui, loin de ressembler aux gourgandines de M. Zola, sont tout simplement et irrévocablement honnêtes. Est-ce que ce monde-là ne compterait pas pour le romancier ? Mais, pour ne parler que des employés de chemins de fer, s'il se rencontre parmi eux des misérables comme Roubaud, comme Lantier, comme Pecqueux, n'est-ce pas le plus petit

nombre ? S'il en était autrement personne ne voyagerait. Tous les coquins, d'ailleurs, ne sont pas vils au même degré et il en est beaucoup dont la bassesse est atténuée parfois, soit par un élan généreux, soit par un remords. Ici rien, et il me semble que M. Zola n'a pas encore écrit de livre plus faux et plus noir. On ne rencontre, en effet, ni dans *Pot-Bouille,* ni dans *Nana,* ni dans *la Terre,* des individus aussi boueux (la boue mêlée au sang) que le lubrique Grandmorin et le sadique Jacques Lantier. Le premier n'a d'autre dieu que Priape ; le second ne peut pas voir une femme, une petite fille, sans qu'il lui prenne envie de leur enfoncer son couteau dans le cou. Finalement, tous ces gens, hommes et femmes, qui ne pensent qu'à se ruer les uns sur les autres, à se tuer, à s'entr'égorger, à se suicider, constituent ce que les zoologistes désignent sous le nom de tératologie. Le grand réaliste Zola, l'impeccable documentaire, les a créés de toutes pièces dans sa puissante imagination, et, à vrai dire, il n'y a de réel dans *la Bête humaine* que les paysages et les décors. Ils sont superbes.

Chose curieuse ! M. Zola, qui rapetisse l'homme à plaisir, qui l'amoindrit et le dénature, possède à un degré supérieur le don merveilleux de grandir poétiquement et formidablement les choses. — Sous ce rapport, il ressemble à Victor Hugo, et c'est ce qui fait que quelques-unes de ses œuvres : *L'Assommoir, Germinal, la Terre* elle-même, ont certaines pages qui tournent à l'épopée et frisent le génie. Pareillement, en donnant une âme aux objets inanimés, M. Zola parsème ses romans (qui, sans cela n'inspireraient que répugnance) de morceaux savoureux, de descriptions saisissantes, de lyriques envolées. Il y a dans tous un morceau de matière, un endroit, un monument qui, sous le souffle de l'écrivain, palpite et vit. Dans *le Ventre de Paris,* ce sont les Halles ; dans *l'Assommoir*, c'est le comptoir du père Colombe ; dans *Une Page d'amour,* les hauteurs du Trocadéro ; dans *Germinal,* le puits fantastique du Voreux ; dans *la Terre,* le champ du père Fouan ; dans *le Rêve,* la cathédrale. Dans *la Bête humaine,* c'est une locomotive, la Lison : le personnage le plus attrayant du livre, une bête aussi, sans doute, mais une brave bête, tout de même. Et comme l'on s'intéresse à sa vaillance, à ses efforts, lorsqu'on la voit s'y reprendre à dix fois pour dégager un train embourbé dans les neiges, et finir par trancher ce mur, blanc linceul où le fer n'a pas de prise ! M. Zola prête à la Lison des nerfs, des muscles, du sang, comme à un animal. Elle reconnaît son maître. Elle est douce, obéissante, facile au démarrage, d'une marche régulière et continue. Puis, un jour, elle meurt. Et cette mort est certainement la page maîtresse de *la Bête humaine*. On entend ses sifflements de détresse qui déchirent l'air ; on comprend qu'elle sent devant elle l'inévitable (un fardier en travers de la voie) ; on assiste à l'épouvantable choc, et on aperçoit la Lison, éventrée, ses fers en l'air,

vautrée sur le dos, souillée de terre, semblable à une bête de luxe qu'un accident foudroie en pleine rue. C'est fini : ses bielles ne tressaillent plus, et son âme s'en est allée avec cette haleine immense dont la force la faisait vivante. Une autre belle page encore, c'est le dénouement. Lantier et Pecqueux sont morts tous les deux. La locomotive (ce n'est plus la Lison), lancée à toute vapeur, sans mécanicien ni chauffeur, traverse comme un fantôme apocalyptique les gares de Normandie, devant les employés épouvantés, et se replonge dans les ténèbres, menant vers la guerre des soldats qui chantent, inconscients.

Mais ces beautés incontestables ne sauraient atténuer les trop nombreuses obscénités dont *la Bête humaine* est émaillée, ni surtout les théories fausses qui ressortent du récit. Pour moi, l'immoralité du livre est surtout dans le soulignement de l'absence du sens moral de ses divers personnages, dans la sérénité de l'être malfaisant, dans l'orgueil de la brute, fière de son expansion criminelle, dans l'espèce d'apaisement que lui procure l'accomplissement de son forfait. Ceci est bien plus dangereux qu'un gros mot. En définitive — talent à part, qui est énorme, ne se discute plus et n'est plus discutable — voulez-vous mon opinion sur M. Zola? La voici : c'est un romantique volontairement obscène, un grand poète trop souvent malpropre et un pessimiste déterminé à ne voir en général dans l'humanité que des monstruosités et des exceptions.

2. — Il faut avouer que nos pouvoirs publics, pour empêcher une mauvaise publication de se répandre, emploient parfois de singuliers moyens. Voici un roman : *Sous-Offs,* paru vers la fin de l'année dernière. Il est dû à un jeune écrivain de talent, M. Lucien Descaves, qui ne voit, lui aussi, dans les gradés subalternes de l'armée française, comme M. Zola dans le monde des chemins de fer, que des brutes, et qui fait de la garnison une succursale de lupanar. Au lieu de supprimer la première édition de *Sous-Offs* et de défendre une nouvelle impression du volume, que fait-on? Tout le contraire : on laisse vendre librement l'ouvrage, et l'on en traduit bruyamment l'auteur devant la cour d'assises de la Seine. Qu'en résulte-t-il? C'est que le jury acquitte haut la main M. Lucien Descaves, et, en bonne logique, il ne pouvait pas le condamner, du moment que, sous prétexte d'un prestigieux semblant de style, les écœurantes priapées des Maizeroy, des Mendès et des Dubut de Laforêt s'étalent impunément aux vitrines de tous les libraires à la mode. Il en résulte aussi que *Sous-Offs,* dont il se serait peut-être vendu trois ou quatre cents exemplaires (dans le clan des lettrés), se vend aujourd'hui par milliers, en est à sa vingt-cinquième édition, se répand partout, non seulement en France, mais encore en Allemagne, où on prend à la lettre ses généralisations absolues, brutales, faites sans la moindre réserve, sans la plus légère atténuation.

L'auteur de *Sous-Offs* a passé quatre ans dans un régiment, — et il y a, paraît-il, beaucoup souffert, comme y souffrent et y souffriront tous les jeunes gens qui ont reçu de l'éducation et non pas la vocation. De là, ce livre coléreux, acrimonieux, injuste. L'action y est presque nulle. C'est une série de tableaux. Le héros principal est un jeune homme nommé Favières, qui exerçait la profession de comptable. Il est pris par le sort, entre dans le 167e de ligne, et fait successivement trois garnisons : Dieppe, le Havre et Paris. M. Descaves le suit dans ces trois étapes, et nous le montre vivant de la vie d'un soldat désœuvré qui glisse rapidement dans la débauche. Nommé sous-officier, Favières imite ses camarades que l'on nous donne comme des fricoteurs, des filouteurs, des exploiteurs de recrues, des amants de cœur de toutes les prostituées. Il y a d'abord le sergent Montsarrat, qui se farde avec de la poudre de riz comme une vieille actrice, et qui vit aux crochets d'une blanchisseuse. Il y a ensuite Petitmangin, Tétrelle, Devouge et Vaucorbeix, des galonnés qui ne valent pas mieux que Montsarrat et qui se font entretenir par des femmes de la gargotte Couturier. Il y a Rupert, qui a le sang empoisonné par une maladie et qui consacre ses loisirs à « se regarder pourrir. » Il y a... mais il faut s'arrêter dans la nomenclature de ces portraits ignominieux. Les originaux (s'ils existent, ce qui n'est pas démontré) ont depuis longtemps abdiqué toute conscience. Ils volent sur le pain, sur le sucre, sur le café, sur le vin fournis aux « bleus. » Ils se font payer les permissions. Ils exercent le chantage et l'usure sur les réservistes qui ont de quoi. En un mot, ils pratiquent, dans tout leur odieux, l'exploitation des grades, les roueries de l'intimidation, l'escroquerie cynique, le dépouillement lâche des inférieurs. Quant à leur libertinage, il est effréné : ils passent dans les maisons publiques le temps que le service ne prend pas. M. Descaves entre à ce sujet dans des détails des plus répugnants. Quant aux simples soldats, en dehors de quatre petits Bretons silencieux, qui, ne sachant pas un mot de français, se rassemblent le soir dans la chambrée, se regardent sans rien se dire, heureux et charmés de se voir, pas un qui soit sympathique. Les uns sont des abrutis inconscients, des machines avilies ; les autres, ceux qui ont quelque argent, ne pensent qu'à faire la noce et à imiter leurs sous-officiers. Évidemment, M. Descaves force la note et use ici des procédés chers à son maître, Émile Zola. Il exagère le mal, ferme les yeux sur le bien, écarte tout ce qui est droiture, héroïsme et cœur, — si bien que les sergents et les soldats de *Sous-Offs* sont absolument de la même famille que les bourgeois de *Pot-Bouille*, les ouvriers de *Germinal*, les paysans de *la Terre* et les employés de *la Bête humaine*. Est-ce à dire que tout soit faux dans ce roman-pamphlet? Hélas! non. On aurait tort de refuser à ces tableaux poussés à la charge et à la ca-

ricature de la vie militaire toute valeur documentaire. Le romancier a beaucoup chargé : il n'a pas tout inventé. Parmi les faits signalés par cet ennemi du militarisme, plusieurs sont malheureusement vrais. La caserne ne fut jamais une école de mœurs. Depuis nos tristes lois sur le recrutement, les abus ont même augmenté dans des proportions inquiétantes, — et les chefs, les officiers supérieurs, au lieu de hausser les épaules, feraient mieux de surveiller avec plus de soin certains vilains dessous de leurs régiments, et ne devraient plus, désormais, hésiter à porter le fer rouge sur des plaies trop réelles. Mais, l'auteur de *Sous-Offs* n'en est pas moins répréhensible d'avoir généralisé au point que la conclusion qui se dégage de son livre haineux aboutit à ceci : « L'armée française est un ramassis de drôles, de maniaques, d'abrutis, de gouapeurs, d'exploiteurs et de souteneurs. » Voilà le danger, et voilà le sophisme ! « Un égoût ne fait pas la Seine ! » a dit Camille Desmoulins. Il y a encore, Dieu merci ! dans notre armée, de braves petits soldats, de bons sous-officiers, tout au devoir. Or, ceux que M. Descaves fait mouvoir ne sont pas même capables, à l'occasion, d'un acte de dévouement, d'un sentiment de patriotisme. Que dis-je? Ils ont perdu jusqu'à la religion du drapeau. *Sous-Offs* ne peut donc que propager l'esprit d'indiscipline, la lâcheté, le découragement, le mépris de la hiérarchie. En ne groupant, comme le fait M. Descaves, que des épisodes repoussants ; en ne mettant en relief, dans un style exacerbé, que les côtés lamentables d'un régiment ; en passant systématiquement sous silence les héroïsmes modestes, les abnégations continues, les sacrifices quotidiens, les vertus cachées même de ceux qui paient à la patrie l'impôt du sang, l'auteur de *Sous-Offs* a exposé notre armée à la moquerie publique et, ce qui est plus grave, à la dérision de l'étranger. Croire que tout y soit parfait est d'un chauvinisme ridicule ; mais trouver que tout y est mal, le dit-on dans la meilleure langue, est d'un mauvais Français.

3. — Je dois à M. François Coppée une réparation. Son piètre roman d'*Henriette* me l'avait fait mal juger. Bien qu'elle ne soit pas absolument irréprochable, sa nouvelle œuvre : *Toute une jeunesse*, est mieux, mille fois mieux. Cette fois, du moins, le prosateur égale à peu près le poète. — Je ne parle pas du poète de *la Bénédiction*, de *Severo Torelli*, des *Jacobites*, du *Pater*, ni même du *Passant*, cette pièce exquise dont M. Coppée est maintenant trop l'auteur. Je parle du poète des *Humbles* et des *Intimités*, dont la pensée fluide, pénétrante et bourgeoisette, a des inspirations si jolies, si charmantes. Qu'est-ce que *Toute une jeunesse ?* C'est une œuvre analytique, psychologique, autobiographique et pittoresque. M. Coppée a beau dire qu'Amédée Violette, le principal héros, est un être imaginaire, personne ne s'y méprend. Amédée Violette, c'est lui, non pas dans tous les actes de sa vie, qui

sont fictifs, en effet, pour la plupart, mais dans certains épisodes, surtout dans ses idées, ses aspirations et ses impressions. On voit là un enfant grandir, comme grandit Coppée, dans un milieu modeste, dans une famille parisienne pour qui la vie n'est pas aisée. La mère meurt jeune, et le père, petit employé, se décourage, s'adonne à l'absinthe, et dans un accès de désespoir se tue. Porte à porte avec la famille Violette vit un petit ménage d'artistes : le vieux républicain Gérard, graveur au burin et grand culotteur de pipes ; la maman Gérard, une boulotte aux yeux gais ; deux fillettes, Louise et Maria. Les deux familles voisinent et Amédée s'habitue à voir en Maria celle qu'il voudrait plus tard pour sa compagne. Ici commence le roman. Louise aime secrètement Amédée et lui, ne se doutant de rien, n'a des yeux que pour Maria. Les mauvais jours surviennent et Maria, une coquette, qui s'est laissé déjà séduire par le peintre Maurice, se voit obligée d'épouser celui-ci. Amédée ne s'y oppose pas; mais il garde au cœur une blessure inguérissable, et, quand plus tard, pour obéir au peintre mourant, il épousera sa veuve, il sentira qu'il n'est pas aimé et, assistant à l'envolement de ses dernières illusions, il se réfugiera pour jamais dans la divine Poésie, dans l'Art immortel. Autour de ce canevas peu compliqué, M. Coppée a, d'un fil léger, lié des portraits, des détails de mœurs, des scènes intimes et des paysages qui sont bien plus intéressants que la partie romanesque du livre. Elle ne se distingue pas, en effet, d'une foule d'autres récits où se produisent les mêmes événements. Le chef d'institution Batifol, avec son « crâne géographique » et ses allures d'hippopotame, est un croquis bien amusant. L'intérieur de l'oncle Gaufre, le marchand d'objets religieux de la rue Servandoni, est aussi bien original. Il est telles échappées sur certains coins de banlieue parisienne qui sont d'un rendu saisissant. M. Coppée est un provincial de Paris. Il aime sa ville comme les Bretons aiment leur Bretagne : avec passion. Notons encore un souvenir très dramatique de la guerre de 1870 : la mort du vieux colonel Lantz. Puis, viennent les souvenirs littéraires, le Parnasse fondé, les premiers camarades de Coppée : Paul Verlaine, J.-M. de Hérédia, Léon Dierx, Albert Mérat, Anatole France. Enfin, les portraits à l'emporte-pièce des politiciens du café de Madrid, pendant les dernières années de l'Empire : outres gonflées de vaniteux égoïsmes et que l'auteur de *Toute une jeunesse* crève sans miséricorde ; professeurs de barricades, qui sont aujourd'hui les piliers du gouvernement! Je n'aime pas les dernières pages du livre : elles sont d'un pessimisme attristant, et il s'en exhale une impression de découragement et de lassitude. M. Coppée a déguisé la plupart des personnages dont il crayonne la silhouette. Mais ils sont facilement reconnaissables. Le comédien Jacquelet qui dit toujours : moi ! moi ! moi ! n'est autre que Coquelin. Sillery, le

poète à la chevelure rousse, correspond à M. Catulle Mendès, aujourd'hui damnable écrivain. L'habile Massip porte dans le monde de la librairie le nom d'Alphonse Lemerre et Violette lui-même, je le répète, ressemble à François Coppée, dans la même mesure que David Copperfield ressemble à Charles Dickens. Imaginaire selon la lettre, c'est un Coppée vrai selon l'esprit. Il s'analyse, du reste, très finement, d'une façon fort délicate, avec une émotion discrète, mêlée d'ironie et même de scepticisme. Ce qui imprime à certaines pages de *Toute une jeunesse* quelque chose d'un peu troublant.

4. — *Axel,* œuvre posthume inachevée du comte Villiers de l'Isle-Adam, est une sorte de roman-poème dialogué dans le genre de la *Tentation de saint Antoine,* de Gustave Flaubert. Il se divise en quatre parties: *Le Monde religieux, le Monde tragique, le Monde occulte, le Monde passionnel.* Cette division rappelle certains opéras de Richard Wagner. En voici le sujet: Sara de Maupers va prendre le voile dans une vieille abbaye flamande. Il y a dans cette jeune fille, froide, hautaine, concentrée, qui jamais ne se livre, quelque chose d'inquiétant. On sent que sa soumission à la règle du monastère n'est qu'extérieure et qu'elle n'a plus la vocation. Comme on lui laissait une certaine liberté, elle en a profité pour lire de vieux manuscrits qu'elle a trouvés dans la bibliothèque du couvent et qui furent légués à une abbesse par un de ses parents, inféodé à la Société kabbalistique des Frères de la Rose-Croix. La conduite énigmatique de Sara date de ces lectures. Cependant, elle se laisse conduire à l'autel pour la prise de voile. Elle est orpheline, sans parents. Nulle de ses compagnes ne doute qu'elle ne revête avec joie le saint habit. Il n'en est rien. Au moment où l'archidiacre du diocèse dont l'abbaye dépendait demande, dans les termes d'usage, à Sara de Maupers si elle accepte le renoncement au monde, la jeune fille, restée jusqu'alors impassible, lève les yeux sur le prêtre consécrateur et, d'une voix ferme, répond: Non! Cette réponse est si imprévue que les religieuses terrifiées quittent précipitamment la chapelle. Sara reste seule avec l'archidiacre: « Sara, lui dit-il, ta révolte n'est que de l'orgueil. Tu vas descendre au cachot et tu y jeûneras jusqu'à ce que ta misérable chair soit matée. » Le cachot s'ouvre, en effet, mais au lieu d'y descendre elle-même, Sara y précipite l'archidiacre, et s'enfuit du couvent. C'est le renoncement irrévocable à la foi et à la vie religieuse. Sara veut jouir du monde. Dans un des manuscrits de la vieille abbaye, elle a découvert qu'un trésor immense, fabuleux, gisait dans les souterrains d'un vieux burg allemand. Là vit un jeune homme, austère et pensif, Axel d'Aüersberg, livré, en compagnie d'une sorte de mage, maître Janus, à l'étude des sciences hermétiques. Depuis quelques jours, il donne dans son château l'hospitalité à un de ses parents qu'on appelle le Commandeur et

qui personnifie les basses convoitises, les grossiers appétits ou les passions de l'homme. Ce Commandeur est, lui aussi, à la recherche du fameux trésor. Il interroge Axel. L'élève de maître Janus connaît cette légende, mais que lui importe? L'appât de l'or ne le tente pas. Le Commandeur insiste, étale cyniquement ses désirs et menace de faire envahir par les États de la confédération germanique le domaine d'Axel. Une querelle s'engage entre eux; un duel suit, dans lequel Axel tue le Commandeur. Mais aussitôt ce meurtre accompli, la soif de l'or s'empare également du jeune margrave d'Aüersberg. Maître Janus a beau lui montrer la noblesse et la beauté de la pensée austère, de la recherche désintéressée, Axel déclare ne pouvoir résister au démon tentateur. Et comme, pour la possession du vil métal, Sara de Maupers avait renoncé à la Foi, Axel d'Aüersberg renonce à la Science. Les deux blasphémateurs se rencontrent dans la galerie souterraine qui mène au merveilleux trésor. Axel tire l'épée pour tuer Sara : il ne veut pas de partage. Un regard de la jeune fille arrête son bras, et les voilà amoureux l'un de l'autre. Vous croyez peut-être qu'ils vont s'épouser et jouir tranquillement de leurs fabuleuses richesses. Pas du tout. Ils chantent ensemble l'épithalame païen de l'hymen et persuadés que l'or ne leur donnerait pas le bonheur que l'amour léur fait entrevoir, ils versent du poison dans une coupe et en boivent la moitié chacun. Jamais on ne sut ce qu'étaient devenus Sara de Maupers et Axel d'Aüersberg.

Il va de soi que le roman-poème de M. Villiers de l'Isle-Adam est tout symbolique. L'auteur a voulu prouver que la soif de l'or tuait la Science et la Foi, et que la possession de l'or était incompatible avec l'amour. Les deux premières parties : *Le Monde religieux* et *le Monde tragique*, ont des pages vraiment superbes. Quand elle n'y est pas gâtée par le paradoxe (ce qui arrive parfois), la pensée atteint une élévation surprenante, et le style, dans sa magnificence nerveuse et sobre, a quelque chose de l'éclat du diamant et de la trempe de l'acier. La troisième partie : *Le Monde occulte*, ne mérite pas les mêmes éloges. C'est une série de conversations entre Axel et maître Janus où l'obscurité domine. Il faudrait être initié, comme l'était Villiers de l'Isle-Adam, à tous les secrets de la Kabbale, pour saisir le sens de ce dialogue vertigineux. Quant à la quatrième partie : *Le Monde passionnel*, elle est profondément regrettable et rien ne saurait excuser les sophismes dont se targuent Axel et Sara pour légitimer leur suicide. Il convient de spécifier que, si M. Villiers de l'Isle-Adam eût vécu, cette quatrième partie (qui n'est qu'une simple ébauche) n'aurait pas paru telle quelle, certainement. Dans l'appendice qui se trouve à la fin du volume, les éditeurs font, en effet, la déclaration suivante : « A diverses reprises, Villiers nous notifia sa ferme résolution de modifier

toute la fin d'*Axel*. A sa probité de parfait artiste, des scrupules de conscience s'ajoutaient. Il jugeait qu'au point de vue catholique, son livre n'était pas suffisamment orthodoxe, et il voulait, en reprenant *Axel* en sous-œuvre, que la Croix intervînt dans la scène qui dénoue le drame. » Cette note est toute à l'honneur de l'écrivain défunt. Dans ces conditions, les éditeurs d'*Axel* ne devaient livrer à la publicité que les 192 premières pages du livre, les seules qui fussent imprimées quand Villiers de l'Isle-Adam mourut. En imprimant et publiant le reste, ils ont manqué de respect à la mémoire et à la volonté d'un mort.

5. — Richard Noral est un des heureux du monde riche. Il a une brave petite femme : Hélène, et une charmante fille : Jeanne. Cela ne lui suffit pas. Il estime que sa femme est trop « pot-au-feu » pour un lettré comme lui. Pas de passion dans le mariage !... Mais cela est bon pour des bourgeois épais et des paysans idiots. Alors, il cherche à se faire un idéal, d'après divers portraits de femmes qui ornent son cabinet d'études. Parlez-lui de la reine Tahia, une sorte de Cléopâtre indienne, fascinatrice, ravageuse, enchanteresse et criminelle ! Parlez-lui encore de la jeune vierge du vieux maître de Cologne dont le cœur innocent n'a jamais « saigné d'amour! » Parlez-lui aussi de la tragique Judith, qui, pour délivrer sa patrie de l'envahisseur assyrien, l'ensorcèle d'abord, et ensuite, justicière sacrifiée, lui tranche la tête! Parlez-lui enfin de la Pia de Rossetti, de la Mendiante, de Burne-Jones (aimée du roi Cophatua), et de la Chimère, de Gustave Moreau !... Ce déséquilibré de Richard se forme ainsi une sorte d'idéal composite dont il croit trouver l'expression dans une Américaine interlope, Rosa Mary. Mais il ne tarde pas à s'apercevoir que l'Américaine n'est pas née pour rien dans le pays de l'utilitarisme. Il l'abandonne pour une certaine Mme Deshayes, dont il est bientôt pareillement fatigué. La mort de la petite Jeanne ramène Noral au foyer conjugal. Il se réconcilie avec sa femme. Sera-ce pour tout de bon cette fois, et définitivement? Qui peut le dire, avec un monsieur qui s'étudie sans cesse, avec un esprit malade de l'abus de la rêvasserie, avec un dilettante exaspéré qui voudrait, comme Robert Greslou, vivre ses propres songes? Richard Noral, en effet, est moralement de la même famille que *le Disciple* de Paul Bourget. Au fond, c'est un égoïste qui n'aime que soi. Il a dépensé en rêve, pendant sa jeunesse, la part de l'action, en action la part du rêve. Il a expulsé par le raisonnement tout sentiment pur qui venait battre son cœur. Sans cesse occupé de sa précieuse personne, il fait souffrir ceux qui l'aiment, non par passion, une passion irrésistible et subite, mais par curiosité psychologique, par raisonnement. Il se juge au-dessus des impératifs de la morale courante et tient pour négligeables les devoirs de la morale éternelle. Par là, il se rapproche de l' « Homme libre, » de Maurice Barrès et,

dans l'histoire romanesque, ses aïeux s'appellent Saint-Preux, Werther, Adolphe, René. Tel est le héros des *Trois Cœurs*, le nouveau roman de M. Edouard Rod et les *Trois Cœurs* ne valent pas *le Sens de la vie,* bien qu'ils soient écrits dans une langue fort distinguée. Le livre s'ouvre par une préface dont il importe de dire un mot — car elle est, en quelque sorte, la préface de *Cromwell* d'un nouveau système littéraire — que l'auteur désigne sous le nom d' « d'intuitivisme. » M. Rod nous y fait sa confession : il nous dit qu'il était naturaliste, à ses débuts, naturaliste d'emballement. M. Zola l'avait grisé. Quand il a voulu marcher seul, il s'est aperçu qu'il ne l'était pas du tout. Le naturalisme ne pouvait plus le satisfaire. Par essence, le naturaliste est limité, matérialiste, curieux des choses, dédaignant les âmes. Lui, au contraire, se donne en idéaliste, étreint par le doute, épris d'infini et dans les choses retrouvant toujours l'homme. Il passa du naturalisme de Zola au pessimisme de Léopardi et de Schopenhaüer. D'où ce livre glacial et désespéré : *La Course à la mort.* Puis il se maria et écrivit *le Sens de la vie.* A présent, il se dit intuitiviste, c'est-à-dire qu'il regarde en soi, non pour n'y voir que lui, mais pour étudier, connaître et aimer en lui l'âme des autres. Tout cela me paraît bien subtil. Comme méthode de psychologie littéraire, c'est du Stendhal à rebours.

6. — C'est également un roman d'analyse psychologique, raffinée, subtile, perverse, que *les Cœurs inquiets,* de M. J. Ricard. La perversité est ici représentée par Mme Abriès, la femme d'un riche banquier parisien qui s'amuse, par simple désœuvrement et libertinage cérébral, aux jeux de l'amour défendu. Cœur sec et affreusement vide. L'homme qui lui fait la cour, Lucien Gernon (j'allais dire Lucien Sorel), n'est stendahlien que de surface. Il a recueilli chez lui une orpheline, Danielle Carnerac, qu'il débauche d'abord, qu'il épouse ensuite. Un enfant naît. L'amour et le mariage transforment Lucien. Il a compris qu'il n'est qu'un moyen de se délivrer d'une chaîne adultère, quand on en est las : c'est de la briser, en sacrifiant, s'il le faut, sa complice. Et cependant, sans l'enfant, ce cœur, froid de surface, au fond très agité, retournerait à son vomissement. Il y a trois cœurs dans ce roman, comme dans celui de M. Édouard Rod. Le seul vraiment fier et robuste, dans la concentration souvent douloureuse de ses sentiments, est le cœur de Danielle. Du talent, certes. Mais la donnée n'est pas saine, et le livre est dangereux.

7. — *Le Termite*, de M. J.-H. Rosny, fait beaucoup de bruit dans les cénacles littéraires. C'est un roman à clef où, dans le déshabillé de leurs conversations, l'on voit se produire les passions, les jalousies, les enthousiasmes, les égoïsmes de plusieurs écrivains du jour. En voici quelques-uns, dont les individualités, sous le déguisement de

leurs noms, sont facilement reconnaissables : Fombreuse (Edmond de Goncourt), Guadet (Daudet), Rolla (Zola), Bonnin (Bonnetain), Georisse (Karl-Jorisse Huysmans), des Verrières (Villiers de l'Isle-Adam), Ramoyre (Léon Bloy), Malerme (Stéphane Malarmé). L'auteur s'est mis en scène sous le pseudonyme de Myron. Il peint Zola comme un boudeur, d'une large malveillance ; Edmond de Goncourt, comme un grand dédaigneux. Le plus sympathiquement traité, c'est Alphonse Daudet. Les autres passent dans l'œuvre en poseurs et en dénigreurs. Ces scènes de mœurs littéraires forment certainement la partie la plus intéressante du *Termite*. La partie romanesque proprement dite est pénible et laborieuse. C'est le récit des « coliques néphrétiques, » des « gésines intellectuelles » et des « tristes amours » du jeune Noël Servaise. Tels sont les termites (car il y en a plusieurs, et le titre pèche par là) qui rongent ce martyr du livre. Il s'est mis dans l'idée de ne voir des choses que le côté extérieur. Il a l'horreur de toute vue intensive, de tout idéal. Il nie systématiquement tous les phénomènes psychiques. Le documentaire, la note, le détail intime constituent l'objet exclusif de sa recherche. Il a un goût dépravé pour tout ce qui est bas, vulgaire, immonde. Il est obsédé par le petit fait, la réalité minutieuse, et, comme il est rongé aussi par ce mal qui jette dans la littérature tant de jeunes gens sans talent, il s'esquinte, pour donner au monde un de ces romans naturalistes de plus dont le besoin ne se faisait pas précisément sentir, à dévider sans cesse l'écheveau de ses phrases et à sertir le fameux document humain. Le mal littéraire le jugule au point que, dans ses accès de colique néphrétique, il ne pense qu'à en rendre l'effet et à décrire la douleur dans toute sa « délicatesse » et sa « saleté. » Mme Chavailles, la femme à qui Servaise adressait ses moroses hommages, devient veuve. Vous croyez qu'il songe à l'épouser ? Bah ! cet accident n'est pas de la littérature. Quel vilain bonhomme ! On ne sent en lui ni tendresse, ni charité, ni dévouement, ni élan, ni croyance, ni générosité. Le livre de M. Rosny, écrit dans une langue artistique très personnelle, bien que l'auteur du *Termite* abuse, à notre avis, des vocables scientifiques, pousse au pessimisme. Il n'est donc pas bon. Mais si cet écrivain a voulu faire la critique de l'école naturaliste et du caractère envieux de certains hommes de lettres contemporains, il y a parfaitement réussi.

8. — *Monsieur Pophilat* est aussi un roman à clef. Il n'a cependant ni pour le fond ni pour la forme rien de commun avec *le Termite*. C'est un roman jovial qui, s'il ne contenait pas deux scènes risquées, pourrait être lu par tout le monde. En deux mots, voici de quoi il s'agit. La vieille mère du pharmacien Pophilat tousse depuis un an à rendre l'âme à chaque quinte. M. Pophilat a essayé de tous les remèdes indiqués par le Codex contre la toux. Rien n'y fait. Il lui vient

alors dans l'idée d'inventer certaines pastilles au goudron dont il attend des merveilles. Il donne les premières à sa mère. O prodige! Le lendemain, la vieille Mme Pophilat tousse moins; le surlendemain, très peu; le troisième jour, elle graillonne; vers la fin de la semaine, son larynx est aussi dégagé que celui d'un rossignol. Pophilat se dit: « Je tiens une fortune! » Il ignore que sa mère n'a pas sucé une seule de ses pastilles au goudron : elle a eu soin de prendre seulement chaque soir, à leur place, un bon verre de vin chaud sucré. C'est le vin qui a guéri sa toux; mais elle garde son secret pour elle. Cependant, le bruit se répand dans la petite ville de Châteaubleau, que le pharmacien Pophilat a inventé des pastilles d'un effet prodigieux contre les rhumes, catarrhes, bronchites et autres maladies de l'appareil respiratoire. On en achète et l'on s'en trouve bien. La nouvelle se répand. Les pastilles font fureur à Paris. Alors entre en scène un certain Deshayes, directeur du *Facteur gaulois*. Il arrive à Châteaubleau, avec son dessinateur Marc Diès, un drôle de type à la figure d'un Pierrot sévère. Il propose à Pophilat d'exploiter son invention, et lui soumet toute une série de réclames, dans lesquelles figurent le chanteur Julius et le général Pain, et qui amorceront certainement le public. Malgré les lazzis des docteurs Beauve et Corbeillier, deux médecins de campagne fort bien croqués, M. Pophilat accepte les propositions de Deshayes. Il gagne des millions. Inutile, n'est-ce pas, de vous dire, — car vous l'avez deviné, — que M. Pophilat et le célèbre Géraudel ne font qu'un. Pareillement Deshayes ou M. Jules Roques, directeur du *Courrier français*, Julius ou le chanteur Paulus, le général Pain ou le général Boulanger, forment chacun une même identité. Je regrette seulement que l'auteur de ce livre, M. Henry Fèvre, qui a travaillé non sans esprit dans le genre cher à Paul de Kock, ait mêlé à cette très peu poétique histoire la personnalité du dessinateur Willette (Marc Diès) dont le talent, à la fois moderne et moyen âge, d'un idéalisme parfois un peu gavroche et débraillé, mais parfois aussi mystique et profond comme telle admirable poésie écrite par M. Paul Verlaine, pendant sa période de fugace repentir, méritait d'être traité avec plus de respect.

9. — *Un Mystère*, de Mme Henry Gréville, débute assez dramatiquement. Estelle Brunaire a épousé le capitaine Raymond de Beaudran. Le jour même des noces, en sortant de l'église, M. de Beaudran reçoit une lettre. Il la lit, entre dans sa chambre, arme un pistolet et se tue. Sa femme d'une heure est sourdement accusée du crime. Tout son monde la fuit comme une pestiférée, sauf sa tante, Mme Montclar, qui la recueille chez elle. Un jeune homme, Théodore Benoit, d'abord très mal disposé pour Mme de Beaudran, se prend ensuite d'amour pour cette paria, devine qu'elle n'est pas coupable et cherche à découvrir le

mot de l'énigme. Il y arrive, mais non sans efforts. Le secret du drame, une vieille domestique de la mère de Mme de Beaudran, le possède. C'est elle qui a écrit la lettre afin d'empêcher un mariage incestueux. Estelle était la sœur naturelle de Raymond. Tout cela n'a rien de bien intéressant, ni de bien neuf et le roman ne vaut quelque chose que par trois types de femmes, pleins de reliefs et de vie : la servante Rosalie, une sorte de Javert en jupons, tiraillée entre le devoir de parler et le remords de se taire ; Mme Montclar, la « tante Portal » de *Numa Roumestan,* avec un peu plus de distinction ; la mère Benoit, une vigneronne de l'Anjou, qui rappelle la mère Devarennes de *Serge Panine.* Quant au style, il est quelconque.

10 et 11.— Voici deux romans : *Secrets à vendre,* par MM. Louis Bloch et Sagari, et *le Roi des Bonneteurs,* par M. Maxime Boucheron, qui nous dévoilent les intrigues ténébreuses de certaines associations criminelles dont Paris pullule. Dans *Secrets à vendre,* un certain Alexandre Lozaro, fils d'une esclave circassienne, après cinquante métiers plus ou moins véreux, vient se fixer aux Champs-Élysées sous le nom retentissant de « marquis Andrew de San Loredo. » Libertin et crapuleux, il faut à l'entretien de ses vices beaucoup d'argent. Pour en gagner, il ne trouve rien de mieux que de fonder une agence au moyen de laquelle il pénètre dans les secrets des familles riches et se fait acheter son silence le plus cher possible. Un autre chevalier d'industrie, Pierre Barsac, soi-disant comte de Bouis, a eu la même idée. Les deux rivaux commencent par se faire une guerre de Mohican. Puis ils s'associent pour s'emparer de la fortune et de la fille du banquier Maurin qui s'appelle Smithson, a tué sa femme à New-York, est venu en France, a changé de nom et s'est remarié. Barsac a déterré la morte, lui a coupé la tête, l'a fait embaumer, et chaque jour, par des prestiges dont ils tiennent le fil, Andrew et lui montrent cette tête au prétendu Maurin. Celui-ci devient fou et meurt. Sa fille, la belle Suzanne, va devenir la proie des deux scélérats quand son fiancé intervient et les jette dans les filets de la police, aidé en cela par un faux sourd-muet qui, ayant à se venger d'Andrew, a eu l'habileté d'entrer à son service comme teneur de livres et connaît ainsi toutes ses scélérates machinations. Dans *le Roi des Bonneteurs,* il y a pareillement deux coquins qui ne valent certes pas mieux qu'Andrew et Barsac. L'un, Fontrailles, est l'homme d'action ; l'autre, Stéphane, s'occupe des combinaisons. Ils tiennent un bureau de chantage, et ont résolu de s'emparer des millions d'une jeune veuve portugaise, qui cherche à se remarier. Où trouver le mari qui consente à partager avec eux ? *That is the question,* comme on dit en Angleterre. Fontrailles jette son dévolu sur un fat sans scrupule, pauvre et beau, nommé Gabriel Lengrune. Le marché est celui-ci : Fontrailles et Stéphane s'emploieront

à faire épouser la veuve portugaise à Lengrune, et lui, le lendemain du mariage, remettra un saucisson de quatre millions à ses complices. Le « mauvais » coup réussit. Mais en voici bien d'une autre! Une fois marié, le fat s'avise d'aimer sa femme et de garder tous les millions. Fureur de Fontrailles, qui tue la Portugaise, blesse Gabriel à mort et se tue ensuite lui-même. D'aucuns prétendent qu'on peut mettre ce roman entre toutes les mains. Je ne suis pas de cet avis.

12. — Un roman, par exemple, que tout le monde peut lire et dont la propagande me paraît même désirable, ce sont les *Aventures d'un gentilhomme poitevin,* par M. Jean Grange. Sans remonter aux croisades, Pierre-Simplice Baudin de la Baudinière est cependant d'une bonne noblesse. Au lieu de le mettre dans un collège chrétien, son père croit mieux faire de confier son éducation à un certain M. Dubois, docteur ès lettres, docteur ès sciences, agrégé de l'Université. C'est un cuistre à qui certes l'instruction ne manque pas. Mais il est franc-maçon, prêtrophobe et voltairien dans l'âme. S'il croit en Dieu tout juste, c'est au Dieu des bonnes gens du chansonnier Bérenger. Qui se dit chrétien et catholique est, à ses yeux, sans autre explication, un fanatique et un intolérant. Pour lui, la guerre des Albigeois, l'Inquisition, la Saint-Barthélemy, la révocation de l'édit de Nantes, les dragonnades des Cévennes ne sont pas des pages d'histoire, mais l'histoire tout entière. Il voit tous ces événements à travers la lunette grossissante de son imagination surchauffée et c'est étonnant tout ce que cette lunette lui montre. Il est facile d'imaginer quelle éducation maître Dubois donne au pauvre Simplice. Heureusement, le Ciel a doué celui-ci d'une excellente nature et d'un grand esprit d'observation. Il réfléchit, il compare, et il ne tarde pas à s'apercevoir que les enseignements de son précepteur sont presque toujours contredits par les faits. Ainsi, il a pour cousine Mlle de Lavaur. C'est une jeune fille très pieuse: « Fuyez cette femme comme la peste, dit le maître à son élève. Elle ferait de vous un vil jésuite et un affreux bigot. » Or, il se rencontre que Mlle de Lavaur se garde de toute prédication religieuse, a de l'esprit comme quatre, est pleine de cœur, possède toutes sortes de qualités charmantes, si bien que Simplice se met à l'aimer du premier coup. A Sauvebœuf, un pauvre desservant a été privé de son traitement. Le prêtrophobe Dubois s'écrie : « C'est bien fait! » Simplice prend des informations, et il ne tarde pas à se convaincre que ce prêtre est la victime de la plus criante des injustices. Simplice et Dubois visitent les ruines de l'abbaye de Forlieu. Dubois dit à Simplice : « Vous voyez ces caveaux. C'est là que les moines enfermaient et enterraient vivantes les personnes dont ils voulaient se défaire. » Simplice va dans les fameux caveaux, creuse jusqu'au tuf et déterre, quoi? des tessons de bouteilles. A la fin, patience se perd. Simplice ne veut plus des le-

çons de son précepteur. Il a bien raison. Trois ans plus tard, le franc-maçon Dubois cherche à empêcher le mariage de Simplice avec Mlle de Lavaur et à lui escamoter une candidature. Il n'empêche et n'escamote rien du tout, car maintenant tout le monde sait à quoi s'en tenir sur le vieux singe. Simplice Baudin de la Baudinière a épousé sa cousine, est devenu chrétien, a été élu conseiller général. Il sera bientôt député, car il n'y a pas dans l'arrondissement d'homme plus éclairé, plus serviable et meilleur. Ce livre, comme les *Souvenirs d'un gendarme*, les *Lettres d'un paysan*, *Mère Saint-Ambroise*, et autres ouvrages du même auteur, est écrit dans un style alerte, humoristique et plein d'entrain. C'est un bon livre de plus.

13. — Peu d'événements de notre histoire nationale ont produit plus de bouleversements dans les mœurs, les habitudes, la vie politique et civile des habitants du Midi de la France, que la guerre des Albigeois. Le Languedoc qui formait, sous le sceptre des comtes de Toulouse, une principauté indépendante, fut alors rattaché au domaine de la couronne, et l'administration royale s'y implanta, dominatrice, transformatrice et absorbante. C'est cette nouvelle vie méridionale qui a fourni à M. Ernest Roschach, archiviste municipal de la ville de Toulouse, le sujet de son roman historique : *La Conquête d'Albigeois*. M. Roschach ne s'occupe pas du grand drame qui agita les premières années du XIIIe siècle. Il décrit plutôt les effets de la Croisade de Simon de Montfort, les contrecoups qu'elle eut dans la vie réelle du peuple et dans les diverses conditions sociales, et il incarne cette période de crise et de transformation dans un homme qui a existé, puisqu'il est mentionné dans les lettres patentes de Philippe III, mais qui était presque inconnu : le chevalier Raymond de Saint-Geniès. Ce chevalier a été condamné pour fait de connivence avec les hérétiques d'Albigeois, à passer quinze ans aux Emmurés de Toulouse. La sentence portait qu'à l'expiration de sa peine, il irait servir en Terre-Sainte dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Sorti de sa prison, Raymond de Saint-Geniès parcourt les rues de Toulouse et ne s'y reconnaît plus. Tout a changé : c'est un peuple mêlé, un monde nouveau. Cependant le souvenir des vieilles luttes n'est pas éteint. Raymond rencontre un pêcheur de la Garonne qui n'est pas pour la France. Celui-là tient pour les anciens comtes toulousains, regrette les vieux us, tonne contre la rapacité des gens venus du Nord. Il fait au chevalier de Saint-Geniès un portrait saisissant de plusieurs personnages, naguère gens de rien, mangeurs de seigle et de châtaignes, et qui sont en train de se transformer en magistrats, en tenanciers, en seigneurs. Voilà les vrais bénéficiers de la conquête. Raymond est tout ahuri. Le pêcheur lui témoigne une grande sympathie. Mais il ne peut pas lui être d'une grande utilité et le chevalier n'a même plus de quoi s'acheter un morceau de pain. Il va

frapper à la porte du marchand Pierre Embry dont son père, le comte de Saint-Geniès, avait jadis obligé la famille. Pierre Embry est maintenant un des personnages les plus importants et les plus riches de la cité. On lui a confié les fonctions de président des Capitouls. Il reçoit très froidement l'Emmuré, et donne des ordres pour que sa porte lui soit dorénavant fermée. Que devenir? Le malheureux chevalier se rend au prieuré de Saint-Jean, se fait connaître et demande à entrer dans l'ordre. Le vice-prieur, Bernard d'Aure, assemble le conseil des Frères Hospitaliers, et, bien qu'il n'apporte rien à la communauté, Raymond de Saint-Geniès est admis. Son départ pour la Terre-Sainte est fixé à la fin de la semaine. Avant de quitter la France, le chevalier veut revoir une dernière fois le château de ses pères, situé dans la vallée de Belle-Combe, entre l'Hers et le Rieucros. Ce château avait été confisqué à sa famille. Et cependant, faussement accusé, Raymond fut injustement condamné. Jamais, ni de près ni de loin, il ne s'était associé aux machinations, aux complots « souvent criminels de la secte turbulente qui essaya de substituer une hiérarchie, un culte, un clergé nouveau aux rites et au personnel de l'Église catholique. » Son aïeul et son père, comme tant d'autres seigneurs du pays, avaient, il est vrai, combattu en vassaux fidèles pour le comte de Toulouse, mais sans se préoccuper autrement de l'hérésie albigeoise. Ils avaient, d'ailleurs, énergiquement réprouvé le « funeste assassinat » de Pierre de Castelnau et le « guet-apens » d'Avignonet. Ils n'en avaient pas moins été spoliés. En ces temps troublés, on n'y regardait point de si près.

Non loin du château de Saint-Geniès, le chevalier rencontre Alisen, sa vieille nourrice, sa seconde mère. Touchante entrevue! La bonne paysanne raconte à Raymond la vente de son domaine échu à un ancien corroyeur, la mise à l'encan de ses meubles, de ses bijoux, du beau crucifix d'or émaillé, qu'un de ses ancêtres avait apporté de Constantinople et qui a été acheté par un juif d'Aragon. Elle pleurait, la brave Alisen et Raymond mêlait ses larmes aux siennes. Le flot de ses souvenirs l'étouffait. Un espion l'a vu, l'a entendu causer avec la vieille femme, l'a reconnu. Il va le dénoncer. Des sergents arrivent et arrêtent Raymond et Alisen, prévenus tous deux de conspiration et de propos hérétiques. A cette heure, trois personnages de distinction se trouvaient réunis dans la chambre des hôtes du manoir épiscopal de Castelmaurou. L'un, portant sur la poitrine la croix du Temple, était le commandeur de Vaour qui venait d'assister au chapitre de son ordre; l'autre était un Français d'Outre-Loire, chevalier des ordres du Roi, lieutenant du sénéchal de Carcassonne, chargé d'une mission spéciale en la cour d'Albigeois; le troisième était un moine ombrien qui portait la robe de Saint-Benoît. Il s'appelait Albéric de Papiriis, envoyé en France par le Pape, afin de lui rendre un compte exact de tout ce

qui s'était fait de bien et de mal en ce pays depuis la croisade. Le Templier sentait un peu le fagot ; le chevalier français ne se préoccupait que des intérêts matériels du Roi ; seul, le légat pontifical représentait l'âme, l'esprit, la foi, Dieu. On amène Raymond et Alisen devant ces trois hommes. Ils se constituent immédiatement en chambre de justice. Albéric préside. Alisen, naïvement, raconte le passé des seigneurs de Saint-Geniès, sa joie de revoir Raymond, leur conversation dans le verger de Belle-Combe. Il n'y avait là ni conspiration, ni hérésie. Avant de partir pour la Terre-Sainte, Raymond était venu entendre une voix amie, dernier écho du foyer détruit. Albéric ne demande pas d'autres explications. — « Femme, dit-il à Alisen, retournez chez vous en paix ; la procédure est annulée. » Puis, se tournant vers le chevalier : — « Quant à vous, vénérable frère, vous n'avez pas besoin de sauvegarde. Les privilèges de la religion de Saint-Jean vous suffisent. D'ailleurs, nous allons rentrer ensemble à Toulouse. » Un mois après, Raymond de Saint-Geniès se trouvait à Saint-Jean d'Acre. Le grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem l'envoie en expédition contre les mamelucks. L'ancien Emmuré est au comble de la joie : il va pouvoir se battre pour la religion. Hélas ! Le Temple et Saint-Jean étaient alors en rivalité. Il est traîtreusement assassiné par un Templier.

On aurait bien quelques réserves à faire sur certaines appréciations historiques de M. Roschach. Mais, au fond, *la Conquête d'Albigeois* est l'œuvre d'un esprit impartial et honnête. On a vu d'ailleurs qu'il donnait le beau rôle au légat du pape. C'est aussi l'œuvre d'un écrivain de race. Il y a dans son livre des paysages charmants et des tableaux de la vie populaire et de la vie féodale, dans le Toulousain, qui sont de véritables évocations. Le genre adopté par lui tient le milieu entre certains récits de Walter Scott, la *Chronique de Charles IX,* de Mérimée, et *les États de Blois,* de M. Vitet. Il est à remarquer aussi que *la Conquête d'Albigeois* est un roman sans intrigue amoureuse. De quoi je félicite beaucoup M. Roschach. Les écrivains faisandés de l'époque actuelle ont tellement abusé de cet élément romanesque, sentimental ou charnel, qu'il y a plaisir à lire une œuvre virile où Eros n'entre pour rien.

14, 15, 16 et 17.—Je constate une baisse dans la traduction des romans russes. On a épuisé Tolstoï, Dostoievsky, Gontcharoff, le dessus du panier. C'est ce qui a eu du succès. Le reste, de véritables raclures de tiroir, ne signifiait rien, et le public lettré n'y a pas mordu. On s'est arrêté dans la vulgarisation : ce n'est pas un mal. Il devrait bien en être de même pour les romans anglais. Il y a en ce moment abus, pléthore, surabondance. Ce sont des femmes surtout qui font ce genre de besogne. Les versions de ces traductrices sont-elles bonnes, sont-

elles mauvaises? Je n'en sais rien. Ce que je sais bien, par exemple, c'est que les romans anglais traduits en français n'offrent pas toujours le même intérêt, ni la même valeur. Par acquit de conscience, mentionnons ce mois-ci les œuvres suivantes: *Rachel Ray,* par Antony Trollope; *Jess,* par Ridder-Hagard; *L'Irlande il y a quarante ans*, par miss Annie Keary; *Le Lutin et Petite Folle,* par Marie Dronsart. Ce sont tous romans honnêtes, honnêtes à la mode britannique, avec çà et là quelques grains d'anglicanisme.

Ainsi, dans *Rachel Ray,* les mœurs religieuses des clergymans forment la partie la plus importante du livre, et on y parle quelquefois des révérends sans trop de respect. Tel le docteur Harfort, dont « la prononciation parfaite ne contribuait en rien au salut des âmes; » tel encore le vieux M. Confort, « au cœur pétrifié » dont l'aspect glaçait les dévotes. Tout autre était le jeune Samuel Pring. Celui-là était « le vrai pasteur, » bien qu'il ne se privât pas de médisance à l'égard de ses confrères. Que voulez-vous? L'homme n'est pas parfait, même en Angleterre. Il y a aussi dans *Rachel Ray* quelques pages assez piquantes sur les intrigues d'une campagne électorale chez nos voisins. Quant à l'amourette d'une jeune fille et d'un bon petit jeune homme qui se sont fiancés l'un à l'autre sans se préoccuper de la question d'argent, on peut dire qu'elle est souverainement innocente. Mais je préfère à cette idylle le tableau des amusantes passions du bigotisme anglican.

Jess est beaucoup plus mouvementé. Dans le Transwaal (Afrique équatoriale), deux sœurs, Jess et Bessie Crofft, aiment le capitaine John Niel. L'aînée se sacrifie pour la cadette. Ce sacrifice ne détruit pas le sentiment et il y a un mensonge entre Jess et le capitaine. Au dénouement, le roman se change en drame. Un Allemand Frantz Muller, menteur et traître, qui a plusieurs fois soulevé les Boërs contre la domination anglaise, veut épouser Bessie Crofft. Ce mariage serait un déshonneur pour la famille. Jess tue l'Allemand et meurt. Bessie devient la femme du capitaine Niel. Comme intermède, l'insurrection du Transwaal contre le joug de la Grande-Bretagne.

C'est aussi une insurrection que nous décrit miss Annie Keary dans *l'Irlande il y a quarante ans :* l'insurrection irlandaise de 1848, à la suite de laquelle les Witteboys, émigrés en Amérique, organisèrent l'association agraire du Fenianisme. Bien que la figure du grand agitateur O'Connell paraisse à peine dans ces pages, on sent néanmoins qu'elle plane sur le drame entier. L'épisode le plus émouvant du récit, c'est celui de l'horrible famine qui fauche sans pitié, en achevant sa misère et hâtant sa défaite, le peuple de la verte Eryn.

Le Lutin et *Petite folle* sont deux nouvelles assez bien tournées, où nous est dépeinte la vie de garnison dans les petites villes du Royaume-

Uni. On y raconte les espiègleries de deux jeunes miss dont la main se trouve disputée par les brillants officiers de Royal-Cavalerie et du régiment des Lanciers-Rouges. La jalousie leur fait d'abord tirer l'épée. Au dénouement, les deux belles restent le prix de la courtoisie et de l'honneur.

19. — Deux nouvelles aussi : *Gesa* et *Mal'Occhio*. Mais, en dépit de leur visage italien, elles nous viennent de l'Allemagne. L'auteur a nom : Ossip Schubin. *Gesa* raconte les aventures navrantes d'un musicien de génie, qui a tiré de *l'Enfer*, de Dante Alighieri, le sujet d'un magnifique opéra dont il attend gloire et profit. Mais le pauvre Sterny n'est pas né coiffé. La vie qui s'ouvrait, pour lui, brillante et joyeuse, se continue par le découragement et se termine par la folie. *Mal'Occhio* est l'histoire d'une jeune femme qui a la jettatura (le mauvais œil) et qui porte malheur à tous ceux dont elle cherche à faire le bonheur. Cette curieuse et persistante superstition napolitaine qu'on a tenté d'accréditer en France avec la légende du compositeur Offenbach, du comte Bacciochi et de tant d'autres, a fourni à Ossip Schubin le sujet de quelques pages fort intéressantes. L'auteur ne croit pas au mauvais œil, mais il admet l'empire de la fatalité sur certaines circonstances de la vie réelle. Il me semble que son système est incompatible avec la liberté de l'homme. Ce que nous appelons fatalité, ne serait-ce point, comme le hasard, un mot employé par nous pour masquer notre ignorance des causes ? Ce n'est pas ici le lieu de traiter la question. Je me borne à l'indiquer.

20. — *André Marsy*, de M. Émile Hinzelin, est une sorte de bouillabaisse où s'enchevêtrent des récits, des contes, des anecdotes, des fantaisies, des poésies, que sais-je encore ? Il y aussi là-dedans beaucoup d'esthétique. L'auteur tient pour la modernité. Il donnerait tous les chefs-d'œuvre de l'antiquité pour un tableau « où vivrait notre âme à tous, notre âme d'aujourd'hui matin. » C'est aller un peu loin. Dans la macédoine incohérente de M. Hinzelin, je m'en tiens à ce qu'il y a de mieux, et je note : *le Chevreuil blanc*, légende fantastique de chasse ; *l'Hostie*, pièce de vers, dédiée à M. Maurice Barrès ; *l'Énigme*, souvenirs du siège de Paris ; *le Petit Roi*, apologue, dont le héros est un roi de douze ans, qui a le pressentiment de sa responsabilité souveraine et qui en meurt ; *Promenades autour du château de Coucy*, description pleine de relief de ce burg féodal dont la vue fait immédiatement songer à celui des *Burgraves*. Çà et là, quelques pensées très vraies; celle-ci entre autres : « L'art qui reproduit servilement la nature est le plus inutile, le plus humble des métiers. C'est de l'idée que la peinture doit être servante. » Une définition de la Lorraine qui me paraît juste : « La Lorraine est une contrée d'automne. » Seulement, il se trouve quelque chose de semblable dans le *Journal des Goncourt*.

Le reste de l'ouvrage est mince et bien mêlé. Trop souvent, le scepticisme y coudoie l'émotion.

21. — *Dorine,* de Jacques Fréhel, est une nouvelle donnant son nom à un recueil qui en contient sept. Voici le titre des six autres : *Un amour au Soudan ; Suliac Jean-Marie ; la Sorcière de Briquebec ; Rose ; le Roi Juba ; le Janissaire Rhaïda.* L'auteur de ces nouvelles a beaucoup lu Flaubert et Pierre Loti, beaucoup trop, car l'imitation est visible. Qu'est-ce que cette petite négresse Phoule qui suit le capitaine Gaël dans ses expéditions, qui se dévoue à lui ? sinon la Rarahu, l'Azyaïdé, de l'auteur des *Pêcheurs d'Islande* ? Et ce roi Juba n'est-il pas un frère de Salammbô ? Ajoutons que l'on retrouve dans les récits de Jacques Fréhel (un pseudonyme, parait-il) cet insouci moral qui fait de certains livres — ses modèles — des œuvres troublantes et souvent dangereuses. Somme toute, la plus originale de ces sept nouvelles est encore la première : *Dorine,* un drame vif et court, qui se noue et se dénoue sur la côte normande, au cap des Hogues. Fille d'un pêcheur, Dorine a reçu de Dieu, compensation à sa pauvreté, une beauté radieuse. Elle fait impression sur le fils de maître Bellache, riche fermier des environs. Bellache ne permettrait jamais le mariage ; mais, un beau matin, ce rustre égoïste est assassiné par une de ses servantes — qu'il chassait de la ferme après l'avoir mise à mal. Pierre Bellache épousa Dorine. Je ne recommande pas aux jeunes filles les nouvelles de M. ou Mme Jacques Fréhel, mais cela ne m'empêche pas de constater qu'elles sont écrites avec beaucoup d'art. L'auteur n'ignore ni la description incisive et pénétrante, ni les ressources de l'épithète rare. C'est une saveur que n'ont pas tous les récits d'imagination qui, chaque année, nous passent sous les yeux. La plupart sont, au contraire, d'une banalité désespérante.

FIRMIN BOISSIN.

OUVRAGES RÉCENTS SUR LA SCIENCE SOCIALE, L'ÉCONOMIE POLITIQUE ET LE SOCIALISME

1. *Traicté de l'œconomie politique dédié en 1615 au Roy et à la Reyne mère du Roy,* par ANTOYNE DE MONTCHRESTIEN, avec introduction et notes, par TH. FUNCK-BRENTANO. Paris, Plon et Nourrit, 1889, in-8 de CXVII-390 p., 7 fr. 50. — 2. *Instituciones gremiadles, Su origen y organizacion en Valencia,* par L. TRAMOYERES BLASCO. Valencia, Domenech, 1889, in-8 de XII-446 p., 8 fr. — 3. *La Population française. Histoire de la population française avant 1789 et Démographie de la France, comparée à celle des autres nations au* XIX*e* *siècle,* par E. LEVASSEUR. Tome I. Paris, Rousseau, 1890, in-8 de 468 p., 12 fr. 50. — 4. *Essai sur le Principe de la population,* par MALTHUS. Paris, Guillaumin, in-18 de LVIII-207 p., 1 fr. 50. — 5. *Œuvres choisies,* par F. BASTIAT. Paris, Guillaumin, in-18 de XLIII-288 p., 1 fr. 50. — 6. *Nouveau Dictionnaire d'économie politique,* publié sous la direction de LÉON SAY et JOSEPH CHAILEY. Livr. I, II et III. Paris, Guillaumin, in-4 de 28 p., 3 fr. la livr. — 7. *Annuaire de l'économie politique et de la statistique, 1889.* Paris, Guillaumin,

in-18 de 1132 p., 9 fr. — 8. *Nouvel Exposé d'économie politique et de physiologie sociale*, par Adolphe Coste. Paris, Alcan et Guillaumin, in-12 de xv-309 p., 3 fr. 50. — 9. *L'Évolution de la propriété*, par Létourneau. Paris, Lecrosnier et Babé, 1889, in-8 de xvii-521 p., 7 fr. 50. — 10. *Histoire du communisme et du socialisme*, par J.-G. Bouctot. Paris, A. Ghio, 1889, in-18 de 455 p., 3 fr. 50. — 11. *Du Contrat social, ou Principes du droit politique*, par J.-J. Rousseau, avec une préface par Jean Larocque. Paris, Jouaust, 1889, in-12 de xx-180 p., 5 fr. — 12. *Nos Utopies politiques et socialistes devant le sens commun, ou Nos Cahiers en 1889*, par Joseph Perrot. Paris, A. Ghio, 1889, in-12 de 338 p., 3 fr. 50. — 13. *Le Juif, voilà l'ennemi; appel aux catholiques*, par le docteur Martinez. Paris, Savine, 1890, in-12 de vi-307 p., 3 fr. 50. — 14. *La Prépondérance juive*, par l'abbé Joseph Lémann. Paris, Lecoffre, 1889, in-8 de xi-274 p., 6 fr. — 15. *Études sociales*, par Charles Secrétan. Paris, Alcan, 1889, in-12 de 340 p., 3 fr. 50. — 16. *Le Mouvement agraire*, par R. Meyer et G. Ardant. Paris, Retaux-Bray, 1890, in-8 de 311 p., 6 fr. — 17. *De l'Assistance dans les campagnes*, par Émile Chevalier. Paris, Rousseau, 1889, in-8 de x-436 p., 9 fr. — 18. *L'Assistance publique en Allemagne*, par P.-A. Leroy. Paris, Berger-Levrault, 1890, gr. in-8 de ix-134 p., 3 fr. — 19. *Les Habitations ouvrières à l'Exposition universelle de 1889*, par Antony Roullet. Paris, Berger-Levrault, 1890, gr. in-8 de 152 p., 3 fr.

1. — La longue liste d'ouvrages, tous publiés en moins de trois mois, dont les titres sont en tête de cet article, indique à elle seule l'activité des préoccupations sociales et les directions diverses qu'elles prennent. L'histoire elle-même tend de plus en plus à s'orienter de ce côté et à se renouveler par l'étude des faits économiques. Le beau volume de M. Funck-Brentano en est la preuve. Le *Traicté de l'œconomie politique de Montchrestien* n'est que l'occasion, nous allions dire le prétexte, de l'important ouvrage qu'il a écrit sous le titre trop modeste d'Introduction. L'*Économie politique patronale*, c'est-à-dire le système social de l'ancien régime, qui emprunte au monde féodal son idée-mère de protection des inférieurs par le pouvoir et le réalise principalement par la royauté, prend sa forme moderne avec Philippe le Bel et s'épanouit avec Henri IV, Richelieu et Colbert : voilà le tableau qu'a brillamment et solidement esquissé le savant professeur. Son éloge de Philippe le Bel scandalisera peut-être un peu : mais tout ce qu'il avance est étayé par des citations que le lecteur peut vérifier et discuter. Si nous faisons seulement quelques réserves sur ce point ainsi que sur le respect des libertés locales qu'il attribue à Richelieu, nous ne pouvons partager son admiration pour le sieur de Montchrestien, ce fils d'un apothicaire de Falaise qui change son nom, et qui, en écrivant des tragédies, des pamphlets politiques, en se mêlant à toutes les intrigues des protestants, et en se faisant tuer dans une insurrection, en 1621, se fait passer pour gentilhomme et s'appelle baron! Le *Traicté* de Montchrestien a beaucoup d'intérêt par les indications de fait qu'il donne sur l'état des industries en France et dans les pays voisins ; car l'auteur avait beaucoup voyagé en Angleterre et en Hollande, et il avait créé lui-même une fabrique de coutellerie. La pratique des représailles commerciales qu'il recommande contre l'Angleterre qui, au mépris des traités de commerce de 1606, accablait de droits

différentiels les marchandises et les marchands français, présente des analogies très curieuses avec la réaction économique qu'a actuellement développée en France la politique protectioniste à outrance de l'Allemagne, de l'Italie et des États-Unis. Les savantes notes qu'a ajoutées M. Funck-Brentano au bas des pages ajoutent grandement à la valeur du *Traicté de l'œconomie politique* considéré à ce point de vue; mais l'ouvrage de Montchrestien, en lui-même, n'a aucune portée scientifique : il n'a point de vues d'ensemble et est très inférieur d'une part à *la République*, de J. Bodin, et, de l'autre, aux ouvrages de Vauban et de Boisguillebert, écrits soixante-dix ans plus tard et qui mettent si bien en lumière l'heureuse action dans le domaine économique de la liberté, « cette commissionnaire de la nature. » Du reste, le savant commentateur se fait une singulière idée de la science économique, quand il y voit uniquement l'étude constante, infatigable, minutieuse de tous les détails de la production et de toutes les formes du commerce, et l'action de l'État s'exerçant sur ses détails au jour le jour, suivant les circonstances. Colbert y a réussi, dans une certaine mesure; encore M. Funck-Brentano est-il obligé de convenir que l'agriculture fut ruinée sous son ministère; mais, sous ses successeurs, hommes non pas incapables, mais seulement de moindre envergure d'esprit, le système de l' « État patron universel » aboutit à la ruine industrielle du pays et à la propagation de l'esprit révolutionnaire, tandis que l'Angleterre, en pratiquant la liberté économique, au moins à l'intérieur, grandissait toujours. Ce qui ressort, sans contestation, de la brillante esquisse historique de M. Funck-Brentano, c'est le caractère moral très élevé et l'esprit national de l'ancienne monarchie jusqu'à son dernier jour.

2. — La désorganisation des classes ouvrières, l'entrée en scène de l'Internationale ont appelé, en Espagne, l'attention sur les anciennes corporations de métiers. Un concours, ouvert par le conseil municipal de Valence, nous a valu l'excellente monographie de M. Luys Tramoyerez Blasco. Se renfermant exclusivement dans l'histoire des corporations de Valence, l'auteur a relevé toutes les traces de l'organisation industrielle que l'on peut retrouver aux époques romaine, wisigothique et arabe. C'est avec la conquête chrétienne de don Jaime, en 1238, qu'elles naissent véritablement. Pendant longtemps, ce sont des confréries formées généralement de travailleurs du même métier, mais qui n'avaient pas de monopole et n'étaient pas obligatoires. C'est le trait caractéristique que M. Ch. de Ribbe avait dégagé dans son étude des corporations du Midi de la France et qui les distingue des corporations du Nord et de celles de l'Allemagne, de la Flandre où l'empreinte du système de la féodalité se fait bien plus sentir. La première ordonnance qui ait rendu une confrérie obligatoire, à Valence,

est de 1392; mais ce principe alla en se développant, et les corporations devinrent des corps investis d'un monopole, comme ils le devinrent aussi avec le temps en France et en Italie, quoique non strictement fermés. La méthode suivie par M. Tramoyerez Blasco est très sûre : il s'appuie toujours sur les documents originaux, et il nous promet la publication prochaine des textes encore inédits renfermés dans les archives de Valence qu'il a explorées à fond. Il étudie successivement, dans d'excellentes analyses, l'institution corporative comme distincte de la confrérie religieuse et son organisation intérieure, l'apprenti, le compagnon, le maître, le chef-d'œuvre, les règlements techniques, les institutions corporatives qui existaient dans l'intérieur des corporations, la réglementation administrative, les procès contre les corporations, la condition sociale et économique des artisans membres des corporations, en lui opposant celle de l'ouvrier des professions non organisées. En Espagne, comme partout, la réglementation tua ces utiles institutions. Dès 1571, l'archevêque de Valence, Juan de Ribera, s'indignait qu'une foule de règlements impossibles à observer fussent l'objet de serments imposés par les statuts, et défendait d'abuser ainsi du nom de Dieu. Les règnes de Philippe II et de Philippe V marquèrent de nouveaux accès de la réglementation qui était la maladie de l'ancien régime et qui devenait de plus en plus vexatoire et puérile. Au XVIIIe siècle, l'opinion se tourna contre les corporations devenues les victimes et les instruments à la fois de cette réglementation. L'abolition en fut prononcée, en 1813, par les cortès de Cadix, qui, comme tous les révolutionnaires, détruisaient au lieu de réformer. Mais, en ce moment, un mouvement se produit pour reconstituer des corporations en respectant la liberté du travail et la liberté individuelle du travailleur. L'éminent professeur de l'Université de Valence, M. Perez-Pujol, a publié, en tête de l'ouvrage de M. Tramoyerez Blasco, une introduction où ce mouvement est décrit magistralement. L'association dans la liberté, voilà, en deux mots, le programme des catholiques espagnols. Il est conforme au génie des peuples latins et n'a rien de commun avec le socialisme d'État allemand plus ou moins teinté de christianisme. Nous souhaitons vivement que ce volume soit traduit : il en est digne au point de vue de l'économie politique comme à celui de l'érudition.

3. — Le premier volume, le seul paru jusqu'à présent, de l'ouvrage de M. E. Levasseur est aussi une grande œuvre d'érudition. Avant d'exposer la constitution actuelle de la population française comparativement à celles des autres nations, l'éminent auteur de l'*Histoire des classes ouvrières en France* a voulu tracer son histoire à travers les siècles et il y a consacré plus de deux cents pages qui sont un chef-d'œuvre de critique. La difficulté du sujet, c'est l'absence de documents

statistiques proprement dits, c'est-à-dire exécutés en vue d'une information scientifique. Il faut utiliser, et encore à partir du XIVe siècle seulement, des rôles d'imposition qui laissent de côté bien des personnes ou des évaluations de contemporains dépourvus généralement de tout sens critique. Cependant, M. Levasseur arrive à établir les grandes lignes du mouvement de la population dans notre pays : très faible encore au temps de Charlemagne (9 millions au plus), elle s'accroît pendant tout le moyen âge et arrive à son maximum au milieu du XIVe siècle, avant la grande peste de 1348, à 22 millions environ. C'est un chiffre très approximatif, mais après la discussion de l'auteur, les chiffres énormes auxquels Dureau de Lamalle était arrivé (34,625,000 âmes) seront désormais difficilement soutenus. Tous les travaux de l'érudition moderne, notamment ceux de M. Lamprecht pour la Prusse rhénane, tendent à réduire l'opinion que l'on se ferait du nombre des populations au moyen âge. Réduite considérablement par la peste et la guerre de Cent ans, la population française ne devait pas être supérieure à 20 millions à la fin du XVIe siècle. Elle s'accroît lentement pendant le XVIIe pour descendre à 18 millions vraisemblablement à la fin du règne de Louis XIV, puis elle reprend son essor et était de 26 millions en 1789. C'est le chiffre auquel a cru devoir se fixer M. Levasseur en prenant la moyenne des évaluations contemporaines. M. Raudot, on le sait, croyait pouvoir porter à 30 millions la population de la France au moment de la Révolution. Cette opinion a été encore défendue à la *Société d'économie sociale* dans la séance du 11 février 1890 par MM. Juglar et Fournier de Flaix, qui estiment impossible que la population ait pu être de 30,461,875 âmes en 1821 après les misères et les guerres de la Révolution et de l'Empire. Les souffrances endurées par le pays s'accusent par ce fait qu'il y avait alors 1,500,000 femmes en surplus comparativement au nombre des hommes. Quoi qu'il en soit de ce problème historique, avec ce siècle-ci la statistique nous fournit des bases plus sûres, et c'est cette fois avec des documents d'une exactitude beaucoup plus grande, quoique toujours approximative, que M. Levasseur étudie en se plaçant successivement aux époques des divers recensements postérieurs à 1821 la densité de la population, son groupement en population agglomérée et non agglomérée, urbaine et rurale, et selon les professions, enfin la taille, la race et les langues. Des cartes, des tableaux graphiques et numériques, intercalés dans le texte, complètent fort heureusement l'exposé de M. Levasseur et ne sont pas un des moindres mérites de son œuvre.

4. — Dans le second volume, M. Levasseur doit traiter des *Lois de la population et de l'équilibre des nations*. Cela ramènera l'attention sur le livre fameux de Malthus, publié il y aura bientôt près d'un siècle, et dont on parle généralement sans le connaître. C'est donc fort à propos

que la maison Guillaumin en a réédité les principaux passages dans la *Petite Bibliothèque économique française et étrangère* dont l'élégant format, la valeur des notices placées en tête de chaque volume et les bibliographies si soignées ont assuré le succès. M. de Molinari, qui a rédigé l'introduction de ce volume-ci et qui plaide les circonstances atténuantes pour Malthus, signale l'influence que l'*Essai sur le principe de la population* a eue sur l'hypothèse transformiste, propagée de notre temps par Herbert Spencer et Darwin. Quoiqu'on ne lise plus guère Malthus, son action n'en persiste donc pas moins. C'est lui encore qui inspire M. Crispi, quand, dans sa loi néfaste sur les « œuvres pies, » il cherche à détruire toutes les fondations des âges chrétiens ayant pour objet de donner aux filles pauvres des dots pour se marier ou entrer au couvent. Nous ne discuterons pas la phrase finale par laquelle M. de Molinari semble s'approprier la théorie de Malthus : le cadre de cet article ne le comporte pas, et nous y reviendrons au besoin quand le tome second de l'ouvrage de M. Levasseur aura paru.

5. — Bastiat a marqué l'apogée de l'école économique classique, et, dans les *Harmonies économiques*, il a ouvert des aperçus sur les effets providentiels de la liberté civile et de l'activité industrieuse spontanée des hommes, qui demeurent définitivement acquis à la science. C'est que Bastiat n'était pas seulement un écrivain de premier ordre et un dialecticien pénétrant; il était un philosophe et un croyant. M. de Foville a fait ressortir ce double caractère avec un charme très grand dans la notice publiée en tête de ses œuvres. Lui-même a montré, à son tour, que le talent littéraire et la science économique ne sont pas des *res dissociabiles,* malgré la boutade de Thiers.

6. — A défaut d'œuvres d'ensemble et puissamment originales, le crédit considérable qu'a encore, non seulement en France, mais dans le monde entier l'économie libérale, est attesté par le succès des publications où ses fidèles affirment et développent collectivement leurs doctrines. Au premier rang est l'*Annuaire de l'économie politique et de la statistique* arrivé à sa quarante-sixième année et toujours grossissant. Ce ne sont que des chiffres; mais ils parlent et ils prouvent. Parmi les articles nouveaux de l'Annuaire de 1889, nous signalerons ceux sur les assurances, les grèves, le travail des enfants dans les manufactures, les mutations foncières, les théâtres à Paris de 1848 à 1888, les locaux et les loyers, les constructions et les démolitions dans la capitale, etc. M. Maurice Block a su s'entourer de collaborateurs de grande valeur, parmi lesquels M. Turquan prend une place de plus en plus importante.

7. — Le *Nouveau Dictionnaire d'économie politique,* dont trois fascicules ont déjà paru, sera une œuvre complètement distincte de l'ancien *Dictionnaire* publié en 1840. Tous les articles ont été écrits à nou-

veau par des hommes spéciaux et très au courant du mouvement actuel des faits. Ceux relatifs à l'*Agiotage*, à la *Bourse*, à l'*Accaparement* sont dus à M. Arth. Raffalovich, ceux relatifs au commerce à MM. Georges Michel et Juglar. M. François Bernard traite les sujets agricoles, l'article *Banque* est de M. Alfred Neymarck, celui sur les *Assurances*, de M. Michel Lacombe, celui sur le *Change*, de M. Arnauné. Des notices biographiques et bibliographiques sur les économistes complètent les articles doctrinaux. On remarquera spécialement parmi elles la notice sur Cavour, due au marquis Alfieri di Sostegno, son neveu. Autant que nous en pouvons juger par les articles déjà publiés, l'on ne trouvera pas dans le nouveau *Dictionnaire* l'esprit hostile à la religion, qui déparait l'ancien dans maints passages. Nous en avons pour gage les excellents articles de M. Henri Baudrillart sur la *Bourgeoisie*, de M. Hubert-Valleroux sur l'*Apprentissage* et l'*Association*. L'observation des faits et leur exposé impartial tendent aussi à prédominer sur les raisonnements déductifs où se complaisaient trop exclusivement les économistes de la génération précédente. Un esprit plus large et renouvelé préside évidemment au choix et à l'inspiration générale des articles. Nous recommanderons seulement à son directeur si distingué, M. Joseph Chailey, de soigner la partie étrangère. L'article sur les *Agrarian laws* de M. Ch. Baye est suffisant pour l'Angleterre; mais tout ce qui touche au mouvement agraire en Allemagne est passé absolument sous silence. Il serait bon, pour les directeurs du *Dictionnaire*, d'avoir les yeux sur la grande publication du *Staatslexikon* que publie parallèlement l'éditeur Herder, à Fribourg en Brisgau.

8. — Nous avons déjà eu l'occasion, à propos de son ouvrage : *Les Conditions du bonheur et de la force pour les peuples et les individus*, de signaler M. Ad. Coste comme un des économistes les plus originaux de notre temps : original de bon aloi, car sa personnalité de pensée ne lui fait pas prendre le contre-pied des vérités acquises, comme c'est trop souvent le cas. Son *Exposé d'économie politique* mérite à bon droit le titre de nouveau; quoique peu volumineux et écrit d'une manière rapide, il contient maints aperçus très neufs sur la consommation, la production, l'échange, les moyens de circulation, la répartition, le rôle de l'État, enfin sur la pathologie sociale, ou causes perturbatrices de l'ordre économique, comme les appelait Bastiat, qui n'a fait que les entrevoir. M. Ad. Coste s'approprie la plupart des démonstrations faites par les économistes libéraux; mais il les réexamine toutes avec indépendance et les met au point en tenant compte du mouvement des faits, comme l'avait fait Stuart Mill il y a quarante ans dans ses *Principes d'économie politique*. Nous signalerons notamment les deux chapitres où il traite du libre-échange, de ses conditions et de ses limites. Il montre les effets fâcheux que peut avoir sur

un peuple particulier le « contre-coup du progrès » et il admet le protectionisme, non comme un régime définitif, mais comme un remède temporaire qui peut, jusqu'à un certain point, atténuer les « crises de travaux publics » et donner aux producteurs nationaux le temps pour se mettre au niveau des progrès et la confiance pour reprendre la lutte industrielle dans de meilleures conditions. M. Ad. Coste est également dans le vrai quand, avec la grande majorité des économistes, il repousse la distinction entre l'économie politique pure et l'économie politique appliquée, préconisée par MM. Walras et Courcelle-Seneuil. Il montre que la science économique repose sur l'observation méthodique des faits réels et essentiellement complexes de la vie industrielle. Des tableaux figuratifs, des décomptes fort bien faits sont intercalés dans l'ouvrage et remplacent avantageusement des dissertations difficiles à suivre. Dans cet ordre d'idées, M. Coste donne plus de place que ses devanciers, — et il a bien raison, — à la distinction entre l'économie naturelle (production en vue de la consommation domestique) et l'économie monétaire (production en vue de l'échange). La famille, dans le premier de ces régimes, remplit des fonctions qui, dans le second, tombent sous l'action de l'État, de la libre concurrence, de la mutualité. Malheureusement, notre auteur, qui est un fervent adepte de la philosophie positiviste, a cru devoir encadrer son traité d'économie politique entre deux chapitres, le premier et le dernier, où il prétend rattacher ses judicieux exposés et ses observations essentiellement personnelles à la doctrine d'Auguste Comte. Nous avons dit au *Congrès bibliographique de 1878* le mérite qu'avait eu Auguste Comte en réagissant contre le fractionnement de la science et la prétention à l'autonomie des diverses branches du savoir humain. A ce point de vue, il a aidé certains esprits à prendre leur essor. M. Ad. Coste est peut-être du nombre, quoiqu'il eût trouvé ailleurs une méthode philosophique plus digne de lui. Comme économiste, nous ne pouvons que protester contre le dilemme posé dans sa préface : « Ou l'homme, dit-il, est soumis à des lois inéluctables qui résultent de la vie même et du fonctionnement de la société dont il fait partie, et alors il faut être économiste déterministe, c'est-à-dire fataliste, ou bien les lois dites sociales ne sont que l'œuvre volontaire des hommes, leur participation au contrat social entre les individus que ceux-ci sont libres de reviser, auquel cas on est *ad libitum* économiste orthodoxe ou socialiste » selon M. Ad. Coste. Il n'en va pas ainsi. Les lois économiques que tous les économistes libéraux ont reconnues, que Metz Noblat, entre autres, a si bien exposées et que l'observation historique comme l'expérience contemporaine a vérifiées, ne sont pas des conventions plus ou moins arbitraires. Seuls, les socialistes révolutionnaires ou les socialistes d'État le soutiennent.

D'autre part, ces lois économiques naturelles, tout en étant l'expression de la constance de l'ordre providentiel dans lequel s'encadre l'activité de la race humaine, laissent un jeu considérable à la liberté individuelle et à l'action concertée entre les individus pour un certain perfectionnement social. M. Ad. Coste, à chaque instant, fait appel à l'action de l'État ou de la mutualité spontanée pour perfectionner l'ordre économique : il est bien obligé d'abandonner le caractère de détermination fatale des lois qu'il invoque. Au point de vue philosophique nous protestons aussi contre le matérialisme athée, qui nous semble malheureusement être au fond de sa doctrine, au moins par voie de prétermission systématique, et qui autorise pratiquement tous les excès du despotisme et du socialisme, quelque éloigné que puisse en être l'auteur par tempérament. « Je trouve légitime, dit-il, tout ce qui est utile socialement... La liberté, la propriété, l'échange, ne sont pas des faits primitifs, ce sont des démembrements successifs du pouvoir absolu de l'État » (p. 208-209). Voilà le dernier mot de la « physiologie sociale, » expression qui n'est pas choisie au hasard et qui, en étant rapprochée de celle d'économie politique, signifie l'élimination du droit naturel comme règle du bien vivre, l'absorption dans la matière de la personnalité responsable et permanente des individus.

9. — Il est une histoire fantaisiste de l'humanité fort en crédit dans certains milieux qui sert d'introduction à toutes ces erreurs. Le plus abondant écrivain de la *Bibliothèque anthropologique,* le Dr Létourneau, en pose la formule dans la préface de son ouvrage : *L'Évolution de la propriété* : « Je me suis, dit-il, inspiré d'une féconde méthode, la seule qui puisse éclairer les origines sociologiques : j'entends parler de la méthode ethnographique consistant à tenir les races inférieures de l'humanité actuelle comme les vivants représentants de nos primitifs ancêtres. Je n'ai point à justifier cette manière de procéder ; elle est la base même de la sociologie évolutive. » Sans doute certains peuples contemporains nous offrent encore des états sociaux analogues à ceux par lesquels d'autres peuples ont passé jadis : c'est la base de la méthode de jurisprudence comparée, dont sir Henry Sumner Maine a fait un si judicieux emploi : mais soutenir que toute l'humanité a commencé par un état sauvage, très inférieur à celui des espèces animales, qu'elle a passé par les mêmes phases de communisme sexuel, de propriété collective avant d'en arriver à la propriété individuelle, c'est le *quod erat demonstrandum* et M. Létourneau l'esquive. Voilà qui enlève toute valeur à cette accumulation de faits sans liaison entre eux et empruntés souvent à des auteurs de seconde et de troisième main. On ne trouve chez les Touaregs absolument aucune trace de propriété collective. « Il faut, dit M. Létourneau, que le régime de la propriété communautaire ait disparu depuis bien longtemps. » N'est-il

pas plus vraisemblable qu'elle n'a jamais existé? Son histoire de la propriété chez les Grecs et les Romains est absolument fantaisiste, à commencer par l'explication de *la propriété mancipi* (sic) (p. 4.) Il ignore les travaux les plus importants sur ces pays, notamment l'étude de M. Fustel de Coulanges sur la propriété à Sparte, et la nôtre qui est antérieure de plusieurs années. Quant au droit assyrien, qui est reconstitué de toutes pièces par l'érudition moderne et qui a eu une si grande importance sur le développement des institutions de tous les peuples de l'antiquité, il n'est pas même nommé. Il eût gêné singulièrement M. Létourneau dans l'enchaînement de ses hypothèses; il trouve donc plus simple de l'ignorer. Comme conclusion, l'auteur prédit une évolution en sens inverse de la propriété. « On remplacera l'égoïste droit de propriété individuelle par une organisation abstraite sans doute, mais raisonnée, mais scientifique. » Les premiers pas à faire dans cette voie sont un impôt progressif sur les successions et la limitation du droit successoral à un nombre de degrés plus restreint. L'absence de toutes notions économiques chez l'auteur s'accuse par les conclusions qu'il tire du tableau de la progression des valeurs successorales en France depuis 1826. Pour raisonner sur la propriété, il serait bon de savoir ce qu'est la puissance d'acquisition de la monnaie et de connaître les diverses modifications successives de notre droit fiscal. M. de Foville, dans son livre capital sur *le Morcellement*, est, en ces matières, une autorité autre que M. Fernand Maurice, l'auteur très insuffisamment informé de *la Réforme agraire*. Mais, entre écrivains socialistes, on se répète et l'on se cite indéfiniment.

10. — Sous le titre d'*Histoire du communisme et du socialisme*, M. Bouctot nous donne en réalité deux ouvrages distincts. Dans la première moitié de son volume, il retrace l'histoire des communistes et des socialistes jusqu'à nos jours. Les socialistes modernes, Proudhon, Lassalle, Karl Marx, sont réservés pour un second volume : puis à propos du saint-simonisme et du positivisme qu'il croit avec raison devoir réfuter, — car, on l'a vu plus haut, la doctrine d'Auguste Comte continue à avoir une influence sérieuse, — M. Bouctot fait lui-même un exposé complet de la science sociale. *La Philosophie, — la Femme, — l'Instruction publique, — l'Économie politique, — la Politique :* voilà les cinq immenses sujets que M. Bouctot traite successivement. Il y consacre 400 pages de petit texte hérissées de notes. Ses vues sont droites, sa discussion sincère, ses informations très multipliées, — même l'auteur paraît parfois succomber sous leur faix. Son chapitre sur la philosophie comporterait plus d'une réserve. Dans celui sur l'économie politique, il défend en général les principes de l'école libérale. Les meilleures pages sont celles où il expose la théorie du crédit et des banques. M. Bouctot est un partisan sincère de la

démocratie ; il montre que son principe exclut tous les systèmes socialistes, car ils comportent l'oppression de l'individu ; aussi il combat énergiquement l'invasion des théories germaniques sur la terre française.

11 et 12. — Jean-Jacques Rousseau a été, en somme, non seulement le grand propagateur dans le monde entier, de l'esprit jacobin qui a caractérisé la Révolution française, mais encore il a, dans le *Contrat social,* posé tous les principes du socialisme par ses affirmations et ses déclamations passionnées. C'est ce que nous répète M. Jean Larocque dans la préface que l'éditeur Jouaust a cru devoir lui demander pour l'édition de ce livre fameux dans la collection des *Petits chefs-d'œuvre.* Typographiquement, le livre est digne de l'éditeur. C'est tout ce que nous avons à en dire ici.

Proudhon a eu une influence presque égale à celle de Rousseau, au moins en France. Quoique toutes nos organisations socialistes ouvrières en soient actuellement arrivées aux doctrines du collectivisme allemand, cependant, ce sont toujours les sophismes de l'inventeur de la Banque d'échange et de la gratuité du crédit qui restent à l'état ambiant dans les milieux ouvriers qui ne sont plus chrétiens. Son caractère individualiste poussé jusqu'à l' « an-archie » convient au tempérament français, tandis que la rude discipline à laquelle nous convient les théoriciens allemands lui répugne profondément. Les idées proudhoniennes sont irréalisables; elles ne peuvent pas prendre corps ; c'est précisément pour cela qu'elles plaisent à nos travailleurs qui les gardent comme une sorte d'idéal sans trop chercher à les mettre en action. Pratiquement, le radicalisme leur suffit. C'est là ce qui fait l'intérêt du livre de M. Joseph Perrot qui s'appelle lui-même disciple de Proudhon et qui intitule son œuvre : *Nos Utopies politiques et socialistes.* L'ouvrage est bien écrit ; il n'est pas surchargé de notes et de digressions. Il peut être utile à lire pour avoir la clef de bien des mots que l'on entend dans les réunions ouvrières et dont le sens échappe, à moins de connaître les théories de Proudhon. Son disciple consacre un chapitre à *la France juive :* il réclame pour Georges Duchesne, un collaborateur du maître, la priorité du programme qui y est exposé, et se plaint que M. Drumont, dans ses projets d'expropriation des capitalistes, se borne aux juifs. Le « socialisme catholique » ne ferait, selon lui, que mettre l'État à la place du juif. M. Perrot a le mérite de la franchise et les jeunes grands seigneurs qui s'amusent de l'antisémitisme feraient bien de jeter un coup d'œil sur ce livre.

13 et 14. — L'importance prise par la question juive devant le public général est un fait qu'atteste le succès de librairie de tous les ouvrages qui la traitent. L'éditeur Savine s'est fait une spécialité de ces

publications, et leur débit est en raison de leur violence. Le livre de M. Martinez, *le Juif voilà l'ennemi!* pose nettement la question. Il reprend toutes les révélations de l'ouvrage fondamental de Gougenot des Mousseaux sur la doctrine talmudique ; il montre, avec M. Drumont, la part prépondérante prise par les juifs dans les grandes spéculations spoliatrices de notre temps ; enfin, il prouve par des faits indéniables que les juifs dirigent la franc-maçonnerie et sont les instigateurs de la persécution dont l'Église est l'objet dans le monde entier, mais plus spécialement dans les pays anciennement catholiques. Cette partie du livre est puisée à de bonnes sources et est généralement bien étudiée. Comme conclusion, l'auteur, qui s'intitule docteur en théologie, expose que la guerre contre les juifs serait une guerre légitime, une guerre sainte même, et qu'il faut : 1° confisquer tous leurs biens ; 2° les expulser des États chrétiens. Nous estimons que quand on écrit de pareilles choses, on ne doit pas s'abriter sous un pseudonyme, surtout en y joignant la qualification de docteur en théologie. Ce serait aux autorités ecclésiastiques seules à se prononcer sur la question. Or, l'attitude prise par les personnages les plus autorisés de l'Église, notamment par le cardinal Manning, dans une circonstance récente, n'est pas pour nous faire croire qu'elle convie les peuples chrétiens à cette croisade d'un nouveau genre.

Tout autre est le ton, tout autre surtout est l'esprit du savant abbé Joseph Lémann. Israélite de naissance, prêtre et docteur en théologie authentique, il a toutes les qualités pour traiter ce grave sujet ; il le fait avec une méthode véritablement scientifique, avec une grande modération de langage, et avec la charité qui est dans l'esprit de l'Eglise. Son ouvrage, *la Prépondérance juive,* est la continuation de *l'Entrée des Israélites dans la société française et les États chrétiens,* dont nous avons rendu compte il y a trois ans. Cette fois, il étudie la manière dont les juifs ont obtenu de l'Assemblée constituante leur assimilation absolue aux autres citoyens français. Ce fut le résultat de l'apostasie nationale consacrée par cette Déclaration des droits de l'homme où Dieu n'était même pas nommé. Toutes les forces de l'impiété se réunissaient pour faire entrer les juifs dans la cité française par la porte par où l'on venait de chasser Jésus-Christ, et cependant l'Assemblée hésita pendant quatorze mois, tant étaient vives les protestations des représentants de l'Alsace-Lorraine où le rôle économique des juifs pouvait être apprécié. Il fallut, pour arracher ce décret à la Constituante l'avant-veille de sa séparation, les intrigues maçonniques, la puissance de l'or, et finalement la pression de la Commune parisienne, donnant la main à une démonstration armée de quelques gardes-nationaux juifs. M. l'abbé Lémann a découvert tous les papiers de l'organisateur de cette manifestation, un avocat nommé Godard. C'était un épisode absolument

inconnu jusqu'ici de l'histoire de la Révolution. En réalité, M. l'abbé Lémann juge que la présence des juifs sur un pied d'égalité civile et politique absolue au sein des sociétés chrétiennes est un danger de premier ordre pour ces sociétés. Les lois, qui la leur ont accordée, ont méconnu leur caractère à part dans l'humanité, le signe dont ils sont marqués depuis le déicide. Il montre combien plus sage était la politique de Louis XVI qui, en les soustrayant à des vexations et à des humiliations injustes, reconnaissait la nécessité d'un droit spécial pour eux, ne fût-ce que dans leur propre intérêt. N'est-ce pas, en effet, un phénomène étrange que cet orage antisémitique qui se forme en Allemagne et en France malgré les hommes politiques et, nous devons le dire bien haut, malgré les vrais chrétiens? Les hommes qui poussent les socialistes au pillage et au massacre des juifs semblent amenés là comme les légions romaines autour de Jérusalem par un dessein vengeur de la Providence. Ce n'en est pas moins un devoir pour les gens raisonnables, pour les catholiques sérieux, de se dégager de toute solidarité avec eux; car ils méconnaissent toutes les règles de justice, tout respect des droits civils acquis. Politiquement parlant, la question juive est actuellement devenue absolument insoluble. C'est avant tout une question religieuse. M. l'abbé Lémann, qui ne donne pas de conclusions économiques et politiques à son livre, est le seul dans le vrai.

15. — M. Secretan, de Lausanne, est un écrivain distingué, un moraliste chrétien qui jouit en Suisse et même en France d'une juste renommée. Cédant à la préoccupation générale, il a écrit une série d'articles sur la question sociale, qu'il a réunis en un volume. Il veut combattre le socialisme d'État, nous dit-il dans sa préface : mais c'est un adversaire très indulgent! Il admet en théorie le droit de l'Etat à exproprier les propriétaires fonciers et les manufacturiers pour donner le sol aux cultivateurs et les usines aux associations ouvrières. Seulement il ne croit pas l'opération praticable, et c'est pour cela qu'il se borne à réclamer la réforme des impôts dans le sens de l'allègement des classes populaires et à conseiller la participation aux bénéfices, les sociétés coopératives de toute sorte. Or, ceux qui estimeront ces remèdes insuffisants ne se croiront-ils pas le droit d'essayer de réaliser ce qu'on leur dit être seulement impraticable sans s'appuyer sur le droit? M. Secretan se fait ensuite l'avocat de la législation internationale du travail dont l'essence serait la fixation d'une journée normale pour le travailleur adulte, de même longueur, dans tous les États industriels. C'est une idée très en vogue en ce moment; mais pour la discuter à fond il faut entrer dans le détail pratique des faits; car la question de réalisation possible domine tout le débat. Faute de cela, l'argumentation reste en l'air, si l'on peut ainsi parler. En réunissant des articles détachés en un volume, sous un titre général, un auteur pro-

met toujours plus qu'il ne tient et le lecteur est toujours tenté de lui reprocher des lacunes. C'est ainsi que M. Secretan ne parle ni du patronage des chefs d'industrie, ni des associations de secours mutuels, ni des corporations libres d'artisans. Est-ce son cadre qui ne le comportait pas, ou bien ces horizons sont-ils étrangers au philosophe de Lausanne? Nous n'en devons pas moins savoir grand gré à M. Secretan de préconiser la coopération et la participation aux bénéfices. Tous les économistes seront d'accord avec lui pourvu qu'on n'entretienne pas des illusions chimériques sur la transformation de l'ordre social. Le meilleur chapitre du volume de M. Secretan est celui sur le luxe. C'est le sujet classique des moralistes et les économistes n'ont qu'à les suivre sur ce terrain.

16. — Avec l'ouvrage de MM. Meyer et Ardant nous rentrons sur le terrain des choses pratiques et des faits positifs. Dans un premier ouvrage qui a eu un très grand succès il y a trois ans, *la Question agraire, étude sur l'histoire politique de la petite propriété,* ils ont mis en pleine lumière l'avantage social qu'il y avait à ce que le cultivateur fût propriétaire ou au moins eût un droit de possession sur le sol qui assurât la stabilité de sa famille. La plupart des systèmes de tenures du régime seigneurial garantissaient au cultivateur ce droit perpétuel de possession, sauf les redevances et plus anciennement les corvées à payer aux seigneurs. Mais cette condition était bien plus favorable que celle des *agricultural labourers* anglais, des malheureux *braccianti* du royaume de Naples ou de la Lombardie, sans foyer et vivant en location sur une terre qu'ils fécondent de leurs sueurs sans qu'elle les nourrisse suffisamment.

La petite propriété aliénable et hypothécable disparaît trop souvent par suite de l'endettement et sous les étreintes de l'usure. MM. R. Meyer et G. Ardant apportaient à l'appui de cette thèse un grand nombre d'exemples historiques. En ramenant l'histoire de tous les pays à un point de vue unique, il était impossible qu'ils ne commissent pas certaines erreurs. Leur appréciation de l'histoire sociale de la Pologne a été fortement critiquée dans la *Réforme sociale* par M. Fudakowski. D'autre part on a fait remarquer que la liberté de tester, si vivement incriminée par M. R. Meyer, loin d'empêcher de se perpétuer les familles-souches de *ménagers* du midi de la France si bien décrites par M. de Ribbe, les avait au contraire élevées à un degré de supériorité sociale et morale incontestable. Dans ce nouveau volume, nos auteurs étudient les communautés de famille qui, dans les États de la péninsule des Balkans, avec des nuances diverses, assurent la stabilité de races de paysans libres. Imprudemment ébranlées par l'invasion de l'esprit occidental, elles sont mieux appréciées aujourd'hui et le nouveau code civil du Montenegro, œuvre du grand juris-

consulte slave Bogisics, assure leur maintien. Vient ensuite un chapitre excellent sur les institutions de l'Allemagne du nord ayant pour objet la conservation des domaines moyens ou *Hæfe* et un autre non moins intéressant sur les *Homestead exemption laws* des États-Unis qui rendent insaisissables la maison et l'étendue de terre nécessaire pour faire vivre strictement la famille. Une phrase malheureuse (p. 221) semblerait indiquer que les auteurs approuvent les théories du socialiste Henri George, qui veut nationaliser le sol, c'est-à-dire supprimer la propriété privée des terres et faire des cultivateurs seulement des tenanciers de l'État : mais nous avons lieu de penser que c'est là un simple *lapsus* échappé dans une rédaction un peu précipitée. Nous aurions aimé aussi qu'en faisant ressortir les avantages de la prédominance de la petite propriété, les auteurs eussent indiqué les avantages économiques spéciaux aux grands domaines entremêlés aux exploitations des paysans, le grand rôle de patronage qu'ils ont à remplir. C'est l'organisation naturelle et la meilleure, et une société composée exclusivement de paysans propriétaires n'est pas l'idéal économique. Malgré cette double réserve, nous signalons ce nouvel ouvrage des savants publicistes comme l'un des livres d'économie sociale les plus utiles de ce temps.

17 et 18. — Les questions d'assistance tiennent une part très grande dans les préoccupations publiques, au fur et à mesure que les populations de l'Europe deviennent plus denses, ce qui entraîne forcément davantage de misères et que, d'autre part, la crise agricole désorganise de nombreuses couches rurales restées stables jusque-là. Les lois allemandes sur la triple assurance ne sont pas autre chose qu'une transformation et une extension du principe de l'assistance communale obligatoire. C'est ce qu'indique fort bien M. P.-A. Le Roy, dans l'opuscule qui a d'abord paru, sous forme d'articles, dans la *Revue générale d'administration*. Il expose très complètement, à propos de la loi du 15 juin 1883 sur l'assurance contre les maladies des ouvriers, l'ensemble du système d'assistance communale en Allemagne avec l'organisation particulière qu'elle a dans la Bavière, qui a conservé son autonomie sous ce rapport. M. A. Le Roy se prononce en faveur de l'introduction en France de l'assistance obligatoire. C'est un point à noter, étant donné le patronage officiel accordé à son travail, qui est dédié à M. Monod, directeur de l'Assistance et de l'hygiène publiques.

L'Indigence et l'Assistance dans les campagnes depuis 1789, tel était l'objet d'un concours ouvert par l'Académie des sciences morales et politiques en 1888. Rarement concours a été plus brillant. La première récompense a été remportée par M. P. Hubert-Valleroux, dont l'œuvre magistrale : *La Charité avant et depuis 1789 dans les campagnes de France* (Guillaumin, in-8), sera l'objet d'un compte rendu spécial

dans ce recueil. Les ouvrages couronnés en seconde ligne ont encore beaucoup de valeur. M. Léon Lallemand n'a publié que les conclusions pratiques de son mémoire (*l'Assistance des classes rurales au* XIXe *siècle.* Guillaumin, in-8). M. Émile Chevallier, le distingué professeur d'économie politique à l'Institut agronomique, a publié le sien sous les auspices de M. Léon Say. C'est un ouvrage fort bien fait, où la modération des idées s'appuie sur une saine appréciation des faits. Il conclut avec grande raison que, sauf exception, l'assistance doit rester communale et ne pas être obligatoire. Il indique plusieurs réformes judicieuses qui amélioreraient notre système actuel d'assistance. Le tableau qu'il trace de l'état économique des campagnes avant 1789 est exact et exempt de parti pris. Il a raison, quand il dit que la France agricole d'alors, au rebours de ce qui existe aujourd'hui, présentait plus de misères que la France industrielle.

19. — Ce dernier mot nous amène à la grande cause de la misère contemporaine : la cherté des loyers dans les villes et les mauvaises conditions morales et hygiéniques que présentent les habitations ouvrières. Grâce à deux hommes admirablement dévoués au bien, M. Cheysson et M. Georges Picot, une grande place a été faite à l'Exposition d'économie sociale de 1889 aux spécimens d'habitations ouvrières et aux combinaisons économiques diverses, capables de réaliser les deux conditions essentielles de l'amélioration de l'habitation populaire : le bon marché et la moralité dans les installations. M. Antony Rouillet a rendu un vrai service en conservant, dans une substantielle brochure, le souvenir et les enseignements de cette partie de l'Exposition de l'Esplanade des Invalides, et en mettant sur la voie des documents à consulter les personnes qui peuvent pratiquement s'occuper de cette question d'un intérêt si poignant. CLAUDIO JANNET.

THÉOLOGIE

Abrégé de la théologie morale de saint Alphonse de Liguori, *avec des notes et des dissertations*, par JOSEPH FRASSINETTI, prieur de Sainte-Sabine, à Gênes; traduit de la septième édition italienne par l'abbé P. FOUREZ, curé-doyen de Chatelet. Braine-le-Comte, Zech et fils, 1889, 2 vol. in-8 de 676 et 647 p. — Prix : 7 fr.

Cet abrégé de théologie morale est un ouvrage de valeur. Il nous présente tout à la fois le résumé le plus succinct, le plus clair, le plus complet des doctrines morales de saint Alphonse et le développement de ces mêmes doctrines dans leur application pratique aux principales difficultés que l'on rencontre dans l'exercice du saint ministère. Non seulement les jeunes prêtres trouveront dans cet ouvrage un exposé nouveau de la science qu'ils ont acquise, mais le guide le plus

judicieux, le plus apte à former en eux le *vir prudens*, leur enseignant comment on peut se débarrasser des doutes malgré la diversité des opinions et comment on doit résoudre les questions d'après les vrais principes et de la manière la plus salutaire aux âmes que l'on dirige.

Pour résumer la doctrine de saint Alphonse, Frassinetti s'attache de préférence à l'*Homo apostolicus*, sans négliger toutefois de recourir à la *Théologie morale*. Quant au développement pratique qui donne à son ouvrage sa physionomie spéciale, il l'expose sous forme d'éclaircissements appelés notes, lorsqu'ils ne dépassent pas deux ou trois pages, et dissertations, lorsqu'ils ont plus d'étendue. Les notes sont au nombre de cent quatre-vingt-cinq et les dissertations au nombre de quinze. Ces dernières traitent de l'ignorance, des scrupules, de la pratique de l'opinion probable, de la distinction numérique et spécifique des péchés, de la coopération, de la restitution, des impôts, des conditions requises pour la réception et l'administration des sacrements, de la communion fréquente, de l'intégrité de la confession, de la confession des gens simples, des enfants, des habitudinaires et récidifs, de la pratique du confessionnal. Dans ces notes et dissertations, en demeurant fidèle aux principes de saint Alphonse, Frassinetti ne craint pas de s'écarter parfois des solutions du saint docteur, mais en s'appuyant sur de graves raisons et de graves autorités. Les auteurs qu'il préfère après celui qu'il appelle le saint, sont le cardinal Gousset et le P. Gury augmenté des notes de Ballerini.

Écrivain distingué, prêtre aussi docte que pieux, singulièrement estimé du P. Ballerini pour sa science théologique, ayant exercé pendant trente-huit ans le ministère pastoral, personne n'était mieux préparé que Frassinetti pour composer un ouvrage de ce genre. Aussi le succès fut-il considérable. Six éditions ont été épuisées en une dizaine d'années. La septième édition contient un commentaire assez étendu de la bulle *Apostolicæ sedis ;* on y remarque aussi au bas des pages, outre les annotations des éditeurs italiens, quelques notes très opportunes du traducteur français sur les matières qui touchent à notre Code civil. M. l'abbé Fourez a traduit en français le texte italien de Frassinetti, laissant comme lui en latin tout ce qui ne peut sans inconvénient être publié en langue vulgaire. Sa traduction est bien faite. C'est un vrai service qu'il a rendu en nous donnant dans notre langue un ouvrage qui remplit d'une manière si parfaite toutes les conditions de la meilleure théologie pastorale. LAMOUREUX.

JURISPRUDENCE

Le Gouvernement de l'Église, ou Principes du droit ecclésiastique, par l'abbé LAFARGE, du clergé d'Orléans. Paris, Poussielgue, 1890, in-8 de XVII-518 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. l'abbé Lafarge s'est donné la mission de faire connaître aux gens

du monde qui les ignorent ou les méconnaissent de plus en plus, les principes du droit public de l'Église. Étant données les personnes auxquelles s'adresse son livre, il devait nécessairement exposer dans une première partie l'objet et les sources du droit ecclésiastique, et décrire rapidement les collections ou documents juridiques qui le renferment; c'est aussi ce qu'il a fait. Inutile de le dire, ces matières sont traitées très rapidement, sans aucun appareil scientifique, mais les cinq chapitres qui leur sont consacrés contiennent ce qu'il est rigoureusement essentiel de savoir pour accepter les conclusions qui doivent être tirées de ces prémisses. — L'exposé de la constitution générale de l'Église, de l'autorité pontificale et des pouvoirs inhérents à sa primauté, une étude rapide sur les droits et les devoirs de l'épiscopat, et les sujets ou objets relevant de l'autorité ecclésiastique forment la matière de la seconde partie. L'auteur s'est efforcé partout de répondre aux objections et aux erreurs les plus répandues, mais il nous semble l'avoir entrepris avec la pensée qu'il s'adressait à des gens déjà convaincus. « Il est prouvé... etc. », répète-t-il, ou équivalemment, à mainte reprise. Ces constatations sont justes et fondées, sans doute, mais elles ne suffisent cependant pas toujours à un lecteur qui aime à se rendre compte des motifs d'une affirmation qu'il rencontre. Les autorités invoquées ne sont également pas toujours indiquées avec des références assez précises. Ces remarques formulées, nous reconnaissons avec plaisir que le livre de M. Lafarge est destiné à faire du bien : introduit dans une famille chrétienne, il rappellera les principes du gouvernement de l'Église et mettra les esprits en garde contre les négations ou les doutes auxquelles habitue insensiblement la lecture des journaux, dont les appréciations, même les meilleures, sont parfois bien erronées au point de vue du droit public ecclésiastique.

G. Péries.

Éléments de droit romain, par Gaston May. Tome II. Paris, Larose et Forcel, 1890, in-8 de 666 p. — Prix : 8 fr.

On a déjà annoncé (t. LVI, 313) le premier volume de cet ouvrage, qui prétend rompre avec les anciens procédés exégétiques. Le second volume, comprenant les obligations, la procédure civile et les actions, vient de paraître. A vrai dire, on ne voit guère en quoi la nouvelle méthode l'emporte sur l'ancienne ou s'en distingue ; mais les explications sont correctes et bien écrites : le livre est digne en tout d'être bien accueilli du public spécial auquel il s'adresse. Le second volume, avec le droit des obligations, aborde la partie la plus étudiée du droit romain ; avec la procédure, il tâche d'en élucider la partie la moins aisée à pénétrer. Il est douteux, malgré les qualités dont j'ai parlé, qu'il puisse l'éclaircir plus que ses devanciers. Bernon.

SCIENCES

Les Attentats à l'honneur, par ÉMILE WORMS. Paris, Perrin, 1890, in-8 de 333 p. — Prix : 7 fr. 50.

On sait ce qu'il y a souvent de déclamatoire dans les études sur l'honneur : tel n'est pas le cas du livre de M. Worms, d'un caractère avant tout philosophique, juridique, et, oserai-je le dire? pratique, précisément parce qu'à l'encontre de certaines élucubrations retentissantes, l'auteur travaille modestement à l'élucidation des idées fondamentales et à quelques améliorations de détail. En sept chapitres, il expose: la définition de l'honneur ; les scrupules contre la répression, le duel, la législation, les atteintes pénales à l'honneur; un huitième chapitre contient l'épilogue, et le dernier, qui n'est pas le moins curieux, un examen de conscience que l'auteur porte sur son œuvre. On peut ne point partager toutes ses conclusions, quelque modérées qu'elles paraissent; mais on aimera toujours à en lire le développement : elles touchent en définitive aux questions les plus brûlantes, notamment aux lois sur la presse. M. Worms, professeur à une faculté officielle, se montre peu favorable aux interventions de l'État, sans toutefois en méconnaître le principe : en ce temps de césarisme libéral, cette tendance est une preuve d'indépendance de caractère digne de l'homme qui débute par cet axiome de Fichte : « Il n'y a à découvrir la vérité que celui qui se décide à la chercher par des voies à lui propres. »

BERNON.

Le Siècle du fer, par ALBERT DE LAPPARENT. Paris, J. Savy, 1890, in-8 de XIII-344 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'Exposition universelle de 1889 a servi de prétexte à cette étude, que les lecteurs du *Correspondant* ont déjà pu apprécier, et qui envisage le siècle du fer au point de vue spécial du génie civil et de l'architecture. Les ponts en tôle, les édifices en fer, le palais des machines, la coupole de Nice, les viaducs métalliques, la tour Eiffel, la voie ferrée, les voitures à voyageurs, la locomotive, les signaux et freins et les chemins de fer économiques font tour à tour l'objet de cet ouvrage, qui constitue tout un petit traité rendu accessible à tous, grâce à la remarquable habileté avec laquelle l'auteur a su éviter l'aridité technologique. Tout se vaut, tout est intéressant, tout est à lire dans *le Siècle du fer,* et, nous devons ajouter que, depuis la préface jusqu'aux conclusions, le style est aussi heureux que soutenu. A signaler particulièrement le long chapitre consacré aux chemins de fer Decauville, où M. de Lapparent fait preuve, par son argumentation serrée et l'éloquence de ses chiffres, d'une science économique très réelle.

D. MARTEL.

Évolution et Transformisme. Des origines de l'état sauvage, *étude d'anthropologie*, par le Dr P. JOUSSET. Ouvrage précédé d'une lettre du T. R. P. Monsabré. Paris, J.-B. Baillière, in-12 de XII-234 p. — Prix : 2 fr.

La question de l'évolution est, comme on le sait, à l'ordre du jour de toutes les discussions scientifiques depuis que Darwin a fait paraître son fameux ouvrage sur *l'Origine des espèces ;* chaque année voit naître une foule de travaux, de mérites divers, où est traité ce problème capital de l'histoire des êtres vivants. Dans le petit volume que nous avons sous les yeux, M. le Dr P. Jousset se pose nettement en adversaire du transformisme, et s'efforce de démasquer, souvent non sans bonheur, les excès de certains adeptes de la doctrine évolutionniste, que des préoccupations étrangères à la science ont souvent entraîné hors des voies du bon sens le plus élémentaire.

Le sujet abordé par l'auteur est immense : physiologie, morphologie, embryologie, paléontologie, anthropologie, — toutes ces branches de l'histoire naturelle sont également appelées à fournir leur témoignage: M. Jousset n'a pas craint non plus de faire quelques incursions dans le domaine de la philosophie, et même dans celui de l'exégèse. Pour entrer dans tous les développements que comportait un pareil programme, il faudrait plusieurs gros volumes ; on ne devra donc chercher dans l'étude du savant docteur qu'une simple esquisse, dont le style clair et facile rend d'ailleurs la lecture fort attachante.

L'ouvrage comprend cinq parties, dont les titres indiquent suffisamment l'objet et les tendances : 1° Exposition de la doctrine de l'évolution ; 2° De la nécessité d'un créateur et de l'immutabilité des espèces; 3° Réfutation du darwinisme ; 4° L'homme diffère radicalement des singes anthropoïdes ; 5° L'homme n'a pas commencé par l'état sauvage. Les idées de l'auteur sont résumées dans une suite de onze propositions nettement formulées (p. 223-226).

Sans entrer dans une discussion qui nous entraînerait trop loin, relevons quelques passages prêtant à la critique. En premier lieu, la confusion entre les deux termes transformisme et darwinisme est fâcheuse : si la plupart des naturalistes ont aujourd'hui rejeté le dogme de la fixité de l'espèce, un grand nombre d'entre eux n'en pensent pas moins que les causes invoquées par Darwin pour expliquer cette transformation sont insuffisantes ou même imaginaires. On peut donc être transformiste sans être darwiniste.

M. Jousset adopte, pour l'espèce, la définition de Buffon et de Cuvier : « Sont de même espèce, dit-il, les êtres qui donnent naissance à des produits indéfiniment féconds, et par contre, sont d'espèce différente les êtres organisés dont l'union est stérile ou dont les produits sont eux-mêmes stériles » (p. 40). Sans doute ; mais en quoi cela

prouve-t-il que les espèces actuelles ne proviennent pas de formes antérieures ? N'est-ce point là précisément ce qui est en question ?

Passant à l'argument paléontologique, M. Jousset regarde l'ordre de succession des fossiles comme prouvant simplement qu'il existe un plan général dans la création, conformément à l'adage : *Natura non facit saltum.* Or, lorsqu'une série se montre ordonnée dans ses termes successifs, quoi de plus naturel que de la supposer réellement continue ? Cette hypothèse est celle des transformistes. A cet égard, on regrette que l'auteur ne se soit pas arrêté davantage aux faits signalés par MM. Gaudry, Cope, de Saporta, etc. : il suffit de parcourir le récent ouvrage de M. Neumayr (*Die Stämme des Thierreichs,* I, Vienne, 1889) pour constater combien est solide l'appui que la doctrine de l'évolution trouve dans la paléontologie.

Il y aurait encore quelques réserves à faire, notamment au point de vue anthropologique (voir par exemple le chapitre intitulé : *Il existe un centre de civilisation* (l'Asie), p. 148-152). Les chiffres donnés, p. 57, pour l'âge des récifs coralliens de la Floride, d'après L. Agassiz, sont en réalité sans valeur, comme l'a démontré A. Agassiz : ils ne peuvent donc pas être invoqués comme établissant l'invariabilité des espèces dans le passé, non plus que les nombres, plus forts encore, donnés pour les îles Fidji.

En résumé, beaucoup de questions et beaucoup d'idées sont agitées dans ce petit volume, que chacun lira avec plaisir et profit, quand même on ne serait pas disposé à adopter toutes les conclusions de l'auteur. E. M.

Dictionnaire populaire illustré d'histoire naturelle, *suivi de la biographie des plus célèbres naturalistes,* par J. Pizzetta, officier d'Académie, lauréat de l'Institut, avec une introduction de M. Edmond Perrier, professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle. Paris, Hennuyer, 1890, petit in-4 de xl-1164 p. — Prix : 25 fr.

Depuis la scission des naturalistes en deux camps, il n'est guère possible à un auteur qui veut écrire sur l'histoire naturelle, autrement que d'une façon purement descriptive, de conserver une neutralité philosophique absolue ; il est obligé de se ranger soit avec les partisans de la fixité, soit avec ceux de l'évolution ou transformisme. Le préfacier et l'auteur semblent n'avoir suivi aucune de ces deux routes ; ils ont adopté un moyen terme qui tend à ménager les partisans des deux systèmes. Évidemment, pour qui sait lire entre les lignes, MM. Ed. Perrier et Pizzetta sont transformistes, mais transformistes mitigés, puisqu'ils admettent que toutes les formes végétales ou animales actuelles proviennent de « quelques formes primitives, peu nombreuses, » et constatent qu'entre l'homme le plus inférieur et le

plus élevé des singes, on ne connaît aucun intermédiaire. En conséquence, ils concluent que « l'on doit considérer les races humaines comme faisant un seul tout nettement séparé. » Dans sa préface, M. Ed. Perrier expose l'état actuel des connaissances zoologiques, fait connaître les diverses classifications primitivement adoptées, ainsi que leurs modifications successives; de ces classifications il reconnaît pour meilleure celle qui a pour triple base l'anatomie comparée, la paléontologie et l'embryogénie, parce qu'elle est la plus naturelle et qu'elle classe les êtres en allant du plus simple aux plus complexes. L'auteur, M. Pizzetta, traite alphabétiquement son sujet, mais en groupant les mots secondaires autour de mots principaux qui deviennent ainsi de véritables petites monographies; ajoutons que, par ses charmantes descriptions qui rappellent parfois le style brillant et coloré de Buffon, il sait rendre plus attrayante encore la science de la nature. Les parties typographique et iconographique sont particulièrement soignées: sous ce rapport du moins chacun appréciera sans réserve cet ouvrage.

D. Martel.

BELLES-LETTRES

Théorie des belles-lettres. *L'Ame et les choses dans la parole,* par le R. P. G. Longhaye, de la Compagnie de Jésus. Seconde édition, revue et augmentée. Paris, Retaux-Bray, 1889, in-8 de xi-596 p. — Prix : 7 fr. 50.

Nous avons déjà rendu compte de la première édition de ce beau livre. La seconde édition qui vient de paraître est vraiment une nouvelle édition et non pas un nouveau tirage ne différant de la première édition que par une mention apposée sur sa couverture. Le P. Longhaye n'est pas homme à recourir à ces subterfuges. Il a relu son livre avec soin, il a recueilli les critiques des uns, les conseils des autres, il s'est tenu au courant des nouvelles productions de la littérature contemporaine, et, corrigeant et complétant la première édition de son travail, il l'a rendu plus digne encore du public de choix auquel il s'adresse et qui lui a fait déjà un accueil mérité. Car c'est un maître livre que le livre du P. Longhaye et qui fait honneur à notre temps. Au milieu des décadences du goût qui avilissent et déshonorent la littérature contemporaine et des discussions byzantines qui rapetissent les plus grandes questions au niveau d'une érudition étroite et d'une mesquine curiosité, le P. Longhaye maintient haut et ferme le drapeau du goût, de la morale, du bon sens et de l'idéal, et défend vaillamment les principes qui sont à la base de l'art, comme ils sont à la base de la morale, le beau n'étant qu'un des aspects du bien et du vrai.

Pour être d'une tournure didactique et d'une haute portée philosophique et morale, le livre n'en est pas d'ailleurs ennuyeux : écrit avec

beaucoup de piquant et de verve, très moderne d'allure, très au courant du mouvement littéraire contemporain, il se lit avec autant d'agrément que de profit. Nous le signalons à tous ceux qui, ne se contentant pas d'effleurer la surface, veulent aller au fond des choses et donner une base solide à ce qu'ils ne doivent pas craindre d'appeler leurs convictions littéraires. Car le beau a ses lois, ses dogmes, et notre siècle tend trop à les oublier et à les méconnaître pour qu'il ne soit pas très opportun et même nécessaire de les lui rappeler. J'estime que le P. Longhaye nous rend un très grand service en faisant cette démonstration, et que peu d'hommes de notre temps auront mieux servi la cause de l'art et la bonne renommée littéraire de la France.

P. TALON.

La Journée d'un écolier au moyen âge, par A. MOIREAU. Paris, Quantin, 1890, in-4 de 269 p., illustrations de Rochegrosse, Julien, Fichot, de Voos et Mouchot, gravées sur bois par Méaulle. — Prix : 7 fr. 50.

Cet ouvrage pourrait avoir pour épigraphe : *Cedant arma togæ!* L'auteur a placé sa fiction lors de l'invasion de la Normandie par Richard Cœur-de-Lion, sous Philippe-Auguste. Le comte de Pavilly a deux fils, l'un qui se délecte aux jeux des armes, comme son père; l'autre qui préfère les travaux de l'esprit. Il est le camarade et l'ami des jeunes bourgeois de Paris, même de ceux qui, pour avoir le nom d'étudiants, n'en ont guère l'esprit. A la fin, le jeune étudiant sauve son père et son frère d'une accusation de trahison. Dans ce cadre de roman, se meut la vie universitaire du moyen âge, les travaux, les jeux, les plaisirs et les combats. On y fait intervenir le maître de l'œuvre de Notre-Dame et la « tant belle procession de l'Université » au Lendit. Bien qu'il y ait plus d'une légère imperfection, apparente pour ceux qui ont étudié le moyen âge : témoins, un « monsieur l'abbé, » p. 17-8, adressé au précepteur, qui fera sourire, et un « mon cher camarade, » p. 70, qui sent d'un peu près notre : « cher confrère, » d'aujourd'hui, ce livre plaira au jeune public auquel il est destiné. Puisse-t-il répandre le goût de ces études si charmantes sur la vie de nos pères, pour que, plus tard, nous soit donné un ouvrage d'un peu moins de fantaisie et d'un plus de réalité! Nous aurions voulu voir ici la description de ces costumes contre lesquels l'Université prenait des mesures si sévères, le port clandestin des armes, les querelles au cabaret, ou avec les pages quand ceux-ci, ramenant les chevaux de leurs maîtres par les rues, éclaboussaient les écoliers ; nous aurions voulu un livre un peu plus vivant de cette vie écolière de Paris qui, alors comme aujourd'hui, intervenait frondeusement entre tous les pouvoirs. La cloche des Mathurins n'a pas encore sonné l'heure où les futurs élèves de l'*Alma Mater* pourront lire un livre parfait sur leur « grand'mère. »

C. A. B.

Die Göttliche Komödie des Dante Alighieri, *nach ihrem wesentlichen Inhalt und Charakter dargestellt,* von Dr. Franz Hettinger. Freiburg im Breisgau, Herder, 1889, in-12 de xii-618 p. — Prix : 5 fr. 60.

Les beautés pittoresques de *la Divine Comédie* saisissent du premier abord toutes les imaginations, mais il est impossible de pénétrer sans guide dans la profonde pensée de Dante. Il faut donc à tout lecteur un livre qui expose brièvement, mais exactement aussi, le système du poète théologien. Le Dr Fr. Hettinger est bien près d'avoir réussi à faire ce livre. L'auteur n'a pas écrit pour les initiés, et il a eu raison : on n'a que trop écrit pour eux. Il a cherché à populariser autant que possible la Divine Comédie, ou du moins à en faciliter l'accès à un plus grand nombre d'intelligences. Son ouvrage présente donc un intérêt considérable, et il est d'une utilité générale. Une édition déjà s'est écoulée : le poème dantesque y aura gagné beaucoup de lecteurs sérieux en Allemagne.

Je vais immédiatement formuler quelques observations nécessaires. L'auteur n'a pas toujours tenu assez compte des derniers travaux des savants italiens; il ne mentionne pas l'ouvrage colossal de Mgr Poletto : le *Dictionnaire dantesque,* en sept volumes ; or, c'est la contribution la plus importante que l'érudition contemporaine ait apportée à l'exégèse de la Divine Comédie. Il ne parle pas de la chaire spéciale fondée à Rome par Léon XIII, pour l'exposition du poème, et dont le titulaire est précisément l'auteur du *Dizionario.* En traitant la question de la réalité historique de Béatrix, il ne faudrait oublier ni la magnifique démonstration qui en est faite par M. d'Ancona, dans son édition de la Vita Nuova, ni la théorie ingénieuse, mais fausse, du savant Bartoli, dans son histoire de la littérature italienne. Plusieurs faits de la vie de Dante donnés, à ce qu'il semble, comme certains par le Dr Hettinger, sont au moins douteux, de même que la chronologie des *Opere Minori.* Surtout, je n'aime pas à voir citer, sur les questions historiques, l'autorité de Boccace, nulle en pareille matière. Je voudrais trouver plus de renseignements sur l'époque de Dante. A ce point de vue, l'ouvrage du Dr Hettinger ne saurait remplacer celui de Scartazzini : *Dante Alighieri, Seine Zeit, etc.* Il est à regretter que notre auteur n'ait pas donné une description topographique de l'enfer, du purgatoire et du paradis de la Divine Comédie : il faudra absolument combler cette lacune. Enfin, il aurait pu insister davantage sur la valeur esthétique et littéraire de l'œuvre, et faire connaître un peu mieux les travaux des commentateurs, surtout des traducteurs, parmi lesquels il ne nomme que les Allemands.

Mais la partie essentielle du livre, c'est-à-dire celle qui traite de la doctrine religieuse, morale et politique de Dante, ne mérite que des éloges, à part quelques longueurs. L'auteur résume à merveille la

pensée maîtresse et le caractère essentiel de la Divine Comédie, qui est d'être l'épopée du salut, le drame de la conversion, de la pénitence et de la béatitude finale. Le symbolisme de Dante lui est familier, ainsi que la signification allégorique des peines, des expiations et des récompenses. L'orthodoxie du poète est amplement démontrée par des comparaisons entre la doctrine des Pères ou des théologiens et celle qu'il développe lui-même. De nombreuses citations, empruntées à l'excellente traduction de Philalethes, font repasser le lecteur sur les endroits les plus importants de la Divine Comédie ; le commentaire qui les accompagne résout d'avance les difficultés : on est étonné de pénétrer aussi facilement dans la sagesse mystérieuse de Dante. Le Dr Hettinger montre bien que l'*Enfer* est avant tout psychologique, le *Purgatoire* ascétique, et le *Paradis* mystique, comme les écrits inspirés de saint Bonaventure. Il explique la théorie de la monarchie universelle, souvent mal comprise, et la subordination de la politique à la morale chez Dante. Avec quelques efforts, on ferait de son livre un manuel dantesque parfait.

MAXIME FORMONT.

Boccace. *Études italiennes,* par HENRY COCHIN. Paris, Plon et Nourrit, 1890, gr. in-18 de 274 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Henry Cochin pense que Boccace a, en France, une plus mauvaise réputation qu'il ne le mérite. Il le doit, en partie, à ces éditions populaires du *Décameron,* entreprise lucrative peut-être, mais peu honorable de certains libraires dénués de scrupules. On pourrait ajouter que beaucoup de lecteurs ne connaissent Boccace qu'à travers La Fontaine, qui a imité les plus scabreux récits du conteur florentin et laissé de côté des nouvelles pathétiques et honnêtes en assez grand nombre pour avoir fourni un volume irréprochable destiné à la jeunesse italienne. M. Cochin a voulu nous montrer un érudit, un poète et un assez digne citoyen, là où le gros public ne cherche et ne trouve qu'un auteur trop libre (p. 11). C'est un portrait tout nouveau que nous offre M. Cochin ; il l'a composé en remontant aux œuvres sérieuses de Boccace, en rassemblant bien des détails peu connus, en nous parlant de ses relations et de ses amitiés. Ce n'est pas une étude sur les livres si différents qu'il nous a laissés que renferme ce volume, mais c'est une vie dont ces livres consultés avec fruit ont fourni les éléments. Peut-être quelques lecteurs regretteront-ils — et je serais de ceux-là, — qu'après s'être aussi patiemment occupé de l'homme, M. Cochin ne se soit pas arrêté à l'examen de ses œuvres et n'en ait point fait une appréciation critique. Celle de ses productions qui lui a valu la célébrité, est justement celle qu'il est difficile d'excuser. M. Cochin fait toutefois valoir des circonstances atténuantes ; on ne s'offusquait pas alors de bien des hardiesses d'imagination et de langage qui nous répugne-

raient aujourd'hui. C'est dans sa jeunesse, c'est au milieu de la corruption napolitaine, que Boccace composa ses nouvelles, et elles semblent lui avoir été si complètement pardonnées que nous le voyons, à Avignon, cordialement embrassé, en présence du Pape, par le cardinal Philippe de Cabassole, patriarche de Jérusalem, un des membres les plus pieux du sacré collège (p. 117). Intimement lié avec Pétrarque, qui excusait la liberté un peu licencieuse du *Décameron*, en considération de l'âge où l'auteur l'avait écrit, Boccace encouragé par son illustre ami finit par mener une vie assez chrétienne pour que plusieurs fois on le crût sur le point d'embrasser l'état monastique. Voilà, certes, un homme très différent de celui qu'on se figure. On pourra se demander si M. Cochin n'a pas trop aimé, trop embelli le personnage qu'il peignait, mais on lira son volume avec beaucoup de plaisir. En admettant même un peu de partialité, il a l'avantage de faire mieux connaître un auteur avec lequel bien des lecteurs n'oseraient rechercher une intimité plus directe. La langue de M. Cochin est si bonne, si pure, que, d'après son exemple, on pourrait se croire autorisé à user d'une manière de dire, qui devient trop fréquente. « Ses premières ambassades lui avaient créé des relations en Romagne. Il *y repart* en 1350 » (p. 112). Puisque j'en suis aux minuties, je ferai remarquer à l'auteur une distraction qui lui a fait écrire *San Spirito* au lieu de *Santo Spirito* (p. 171).

De Boccace, M. Cochin passe à un autre éminent écrivain, Castiglione. Il nous donne sur lui une conférence, où les aperçus ingénieux, les observations spirituelles ne manquent pas ; on la lit avec tant de plaisir qu'on la voudrait plus longue. Il y a quelques années, M. Tréverret a traité le même sujet avec moins de grâce mais plus de développements (*L'Italie au* XVIe *siècle*, première série, ch. XI, p. 299).

Le volume se termine par de charmantes pages, où M. Cochin peint — le verbe peindre est bien ici à sa place — les ravissants environs de Florence, le val d'Arno. Ma pensée s'est reportée tout entière vers ces douces contrées si bien décrites. A ceux qui les ont parcourues, les pages de M. Cochin inspireront un sentiment de regret; à ceux qui ne les connaissent pas, un ardent désir d'aller y chercher les paysages éclatants et parfumés.

Ces lignes étaient écrites quand nous avons lu dans le *Giornale storico della letteratura italiana* (fasc. 44, p. 79), un intéressant article de M. Macri Leone, sur la politique de Boccace. Il est inspiré par la pensée qui a guidé M. Côchin, et nous croyons devoir l'indiquer comme confirmant, dans une certaine mesure, la justesse des appréciations de ce dernier.

TH. P.

Marlowes Werke. Historisch-kritische Ausgabe von HERMANN BREYMANN, ord. Professor an der Universität München, und ALBRECHT WAGNER, ao. Professor an der Universität Halle. II, *Doctor Faustus*, herausgegeben von HERMANN BREYMANN. Heilbronn, Henninger, 1889, in-8 de LV-197 p. — Prix : 5 fr.

Le nouveau volume qui vient de prendre place dans la collection des « Monuments de la langue et de la littérature anglaise des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, » est digne de ses prédécesseurs et mérite les mêmes éloges. Dans son introduction, M. Breymann passe en revue les éditions connues du *Doctor Faustus,* et en compare leurs textes. Il en relève patiemment les principales variantes, les additions ou interpolations, les fautes d'impression plus souvent multipliées que corrigées. Certains commentateurs de Marlowe ont cru pouvoir déterminer la part propre du poète dans son œuvre, et celle des acteurs, des éditeurs ou de collaborateurs supposés, fixer la date de la première édition, des dernières représentations. M. Breymann fait prompte justice de ces fantaisies, discute brièvement les questions en litige et en réserve avec prudence la solution, quand les raisons déterminantes lui font faute. Plusieurs textes s'offraient à son choix : celui de l'édition de 1604, la plus ancienne connue, dont il n'existe que l'exemplaire de la Bodléienne ; celui de l'édition de 1609, qui ne diffère pas essentiellement du premier ; celui de l'édition de 1616, qui contient de nombreuses variantes et additions, et qui a servi de type aux éditions postérieures. M. Breymann nous donne en regard l'un de l'autre les textes de 1604 et de 1616. S'attachant à en reproduire exactement l'orthographe et la ponctuation, il ne propose la moindre correction qu'en cas d'erreur évidente, et non sans l'indiquer par quelque signe typographique. De nombreuses variantes sont consignées en bas de page. Cette double et fidèle réimpression du drame célèbre de Marlowe sera précieuse pour les érudits et les simples curieux qui n'avaient jusqu'à présent à leur disposition que des éditions où l'orthographe est plus ou moins modernisée, et où le goût critique a la prétention de passer avant l'authenticité.

EMM. DE SAINT-ALBIN.

Estudios criticos, por RAFAEL M. MERCHAU, membro honorario de la Academia Colombiana de la lengua. Bogota, imprenta de *La Luz,* in-16 de IV-714 p.

M. Rafael Merchau, le traducteur d'*Évangéline,* possède assurément des connaissances et des aptitudes très variées, car il y a de tout dans ces *Études :* de la critique littéraire, de l'histoire locale et de la statistique. L'analyse que M. Merchau consacre à la *Légende des siecles,* de Victor Hugo, n'apprendra rien sans doute aux lecteurs français. Mais on doit savoir gré à un étranger, à un littérateur habitant une contrée si éloignée, de se tenir au courant des progrès de notre poésie et de

les apprécier aussi bien. Les articles sur Tamuys et Conto, deux poètes de là-bas, offrent surtout un intérêt de curiosité, la valeur de ces deux écrivains n'étant que très secondaire. De même, l'étude relative à l'*Histoire*, de Martinez Silva. Juan Clemente Zenea, poète urbain, est peut-être aussi moins remarquable comme écrivain que M. Merchau ne paraît le croire ; mais tout ce qui appartient à l'érudition proprement dite, dans ce livre, est excellent à méditer. Les philologues tireront un réel profit de l'article consacré aux déformations de la langue espagnole dans l'Amérique du Sud et particulièrement en Colombie. L'étude ethnologique intitulée *Americanista*, est pleine de renseignements curieux réunis et disposés avec beaucoup de méthode ; il est à remarquer que M. Merchau cite souvent des documents français relatifs à l'histoire de la conquête espagnole. N'est-il pas un peu prévenu contre les conquérants ou plutôt un peu trop épris des vieilles civilisations que ceux-ci ont remplacées ? Très instructif aussi l'article sur la *Statistique* du docteur Aguilar. M. Merchau assure que les petites républiques de l'Amérique du Sud sont jugées en France trop défavorablement, et il appuie son opinion de chiffres mis en avant par M. Aguilar, qui est un honorable prêtre de Colombie. Comme on le voit, ce livre est plein d'intérêt pour ceux qui voudront étudier de plus près ces petits pays, que l'on juge quelquefois chez nous d'une façon trop sommaire. Il donne des renseignements détaillés sur leur situation intellectuelle, morale, politique et financière, et il est agréablement écrit.

Maxime Formont.

HISTOIRE

Histoire anecdotique de la France, par Ch. d'Héricault. Tome III, *la Renaissance;* tome IV, *l'Ancien Régime*. Paris, Bloud et Barral, 2 vol. in-8 de 328 et 516 p. — Prix : 5 fr.

Nous avons exposé le plan de cet ouvrage en rendant compte des deux premiers volumes; les deux nouveaux que M. d'Héricault a fait paraître coup sur coup, sont composés de la même manière. Mais, pour ces deux périodes, les historiens, les mémoires, les lettres, les recueils d'anas et de chansons succèdent peu à peu aux chroniques, aux chartes, aux comptes, aux annales du moyen âge, et finissent par les remplacer complètement. Les extraits donnés par l'auteur sont en général bien choisis et ingénieusement groupés ; ils donnent bien l'idée du temps auquel ils se réfèrent et des mœurs des gens dont ils parlent. Nous ne blâmerons que les titres des volumes qui nous semblent mal appropriés. En effet, faire commencer la Renaissance à Charles VI, c'est un peu tôt, même avec cette restriction que ce n'est encore que la « période crépusculaire ; » de même il nous semble mauvais de comprendre sous ce titre général les règnes de François II et de

Charles IX, où tout est dominé par les guerres de religion. Enfin, pourquoi séparer le règne d'Henri III de ceux de ses deux frères, auxquels il se rattache si intimement, pour en faire le commencement de la période intitulée *l'Ancien Régime ?* Ce titre d'*Ancien Régime* est également mal choisi et pas assez défini. Dans le sens le plus restreint des mots, l'ancien régime, c'est le régime du pouvoir absolu : Louis XIV, Louis XV, Louis XVI; dans son sens le plus large, il remonte, bien plus haut qu'Henri III, jusqu'à Louis XI et Charles V, même jusqu'à saint Louis. N'aurait-il pas mieux valu désigner ces deux volumes par le nom des deux races de nos rois qui correspondent à des périodes si tranchées de notre histoire : les Valois et les Bourbons? C'est une observation que nous soumettons à l'appréciation de M. Ch. d'Héricault.

L. Lecestre.

Histoire de Marie-Antoinette, par Maxime de la Rocheterie. Paris, Perrin, 1890, 2 vol. in-8 de III-XVI-596 et 596 p., avec un portrait en héliogravure. — Prix : 15 fr.

Cette histoire de Marie-Antoinette, longtemps mûrie et longtemps attendue, comble enfin une lacune. Il ne manque pas assurément d'histoires de la Reine; mais les moins imparfaites datent déjà de loin et n'ont pu tenir compte des Correspondances de Mercy et de Fersen qui ont apporté des éléments si nouveaux et si précis d'information. Combien d'études publiées de ci et de là avaient besoin d'être reliées dans un récit d'ensemble! Combien de jugements dispersés composaient à Marie-Antoinette, sur des points contestés de sa vie, une sorte de réhabilitation dont avaient seuls connaissance les érudits! La nouveauté du travail de M. de la Rocheterie, c'est d'avoir rallié toutes ces études éparses et de donner sur cette princesse si méconnue le dernier état de nos connaissances. Sans qu'il cesse d'être impartial, ses sympathies l'éclairent. Marie-Antoinette n'est plus, sous sa plume, ce type continu de perfection que nous ont présenté quelques auteurs : avec Mercy, avec Marie-Thérèse, il note les torts de sa jeunesse, les imprudences de sa vie de cour; il relève en même temps cette bonne humeur, cette loyauté, cette initiative dans le bien qui rachètent même des erreurs. Comment rentrer dans les détails de cette vie? Il faut la relire dans le nouveau livre qui la raconte : on la suit pas à pas, dans un détail presque quotidien, et cette investigation qui touche à l'indiscrétion ne fait tort ni à la Dauphine, ni à la Reine, ni à la femme.

Le second mérite de M. Maxime de la Rocheterie, c'est la simplicité, et ce mérite, il le tient, j'ose le dire, de la richesse des documents qu'il a exploités. Soutenu ainsi, il n'a besoin que de laisser couler son style, sans forcer les couleurs ni l'expression. Il y a, dans l'exposé des faits, une sorte de nécessité qui les enchaîne les uns aux autres; mais tou-

jours, au bas des pages, nous lisons les notes ou les renvois qui justifient ou qui permettent de vérifier presque chaque ligne. Tous les documents, et en quel nombre! sont venus comme se caser à leur place, sans charger le récit; le lecteur suit en sécurité ce guide qui a tranché pour lui toutes les controverses, qui a exploré pour lui les Correspondances, les Mémoires et toutes les publications qui concernent son sujet. Entre tant de chapitres, je signalerai la vie de la Reine à Trianon (t. Ier, 285-334), qui m'a paru l'un des mieux composés, des plus nourris et des plus agréables à lire, j'ajouterai des plus concluants sur ce qui touche à la jeunesse de la Reine et à sa société.

Le premier volume va de la naissance de la Reine à la convocation des États généraux; le second, de cette date au 16 octobre 1793. Dans les quarante-neuf chapitres qui composent ces deux volumes, que de sujets traités! Que de problèmes posés et résolus! Dans ce bref compte rendu, nous ne pouvons même pas les indiquer. L'auteur les a examinés à loisir; les solutions qu'il donne sont réfléchies et justifiées; je n'en veux pour exemple que ce qu'il raconte, un peu brièvement à mon gré, de la Communion de la Reine à la Conciergerie et qui, dès il y a vingt ans, avait été pour lui le sujet d'un article très étudié dans la *Revue des questions historiques*. Ainsi s'est fait son livre, lentement et sûrement : ce sera pour longtemps l'histoire définitive de la reine Marie-Antoinette. VICTOR PIERRE.

La Reine Marie-Antoinette, par PIERRE DE NOLHAC. Paris, Boussod et Valadon, 1890, in-4 de 189 p. — Prix : 60 fr.

Voici un très beau et très bon livre, et nul ne s'en étonnera, quand on saura le nom de l'éditeur et le nom de l'auteur.

L'éditeur, c'est la maison Boussod et Valadon qui a déjà donné au public tant d'ouvrages de haute valeur — parmi eux, cet admirable *Abbé Constantin*, illustré par Mme Lemaire, et actuellement introuvable, — et qui, naguère encore, éditait cette splendide revue *les Lettres et les Arts*, où ont déjà paru quelques-unes des belles gravures, reproduites aujourd'hui.

L'auteur, c'est M. Pierre de Nolhac, ancien élève de l'École de Rome, qui, maintenant, attaché par ses fonctions aux Musées de Versailles et de Trianon, y vit depuis quatre ans au milieu des souvenirs du règne de Louis XVI et évoque, dans ces galeries désertes et sous ces mélancoliques ombrages, la figure méconnue de la Reine martyre, dont il a entrepris de peindre, dans ce volume, un des plus souriants côtés. Ce n'est point une histoire complète de Marie-Antoinette que M. de Nolhac a prétendu écrire; il commence au 10 mai 1774 pour s'arrêter au 6 octobre 1789, et encore, dans cette période de quinze ans, n'aborde-t-il que certains points. Il laisse de côté la Dauphine, il n'entrevoit que dans

une échappée rapide la Reine des Tuileries et du Temple, c'est la Reine de Versailles et de Trianon qu'il a entendu peindre, la Reine de la mode et des plaisirs, et aussi la Reine de l'intimité et de l'amitié. Il raconte, avec cette abondance et cette précision de détails de l'homme qui a puisé aux sources originales, les nombreuses fêtes données pour le sacre du Roi, le mariage de Mme Clotilde, la naissance du Dauphin, le passage en France de voyageurs illustres comme l'Empereur, le comte du Nord, le roi de Suède, etc. Il décrit surtout avec amour cette ravissante création de Trianon, où la Reine échappe aux splendeurs de Versailles et aux ennuis de l'étiquette, où elle est elle-même, où elle se sent et s'écoute vivre. Il reconstitue autour d'elle cette société d'intimes, d'amis et d'amies, qui l'ont charmée et qui l'ont tuée, les Polignac et leur groupe, les Vaudreuil, les Adhémar, les Besenval, et cette phalange mille fois plus sympathique parce qu'elle était plus désintéressée et demeura plus dévouée, les Ligne, les La Marck, les Esterhazy et ces vaillants Suédois qui, condamnés à l'inaction dans leurs glaces du Nord, sont venus à Versailles servir la France et adorer la Reine, et parmi eux, le plus attachant et le plus attaché de tous, Fersen. Toutes ces figures sont peintes avec brio ; tous ces récits sont faits avec entrain, dans un style rapide et brillant, un peu chatoyant peut-être parfois, toujours coloré et facile. Et des illustrations de premier ordre, trente-sept grandes planches hors texte, reproductions de portraits et de gravures du temps, — en tête le beau portrait en couleurs de Janinet, coté quinze cents francs dans les ventes, — sont le commentaire vivant et attrayant de ces belles et brillantes pages, éditées avec tant de luxe et un luxe de si bon goût.

Un premier chapitre intitulé : *Le Règne*, est comme la synthèse des jugements de l'auteur sur son héroïne. M. de Nolhac s'est demandé comment Marie-Antoinette la bien-aimée s'était si rapidement transformée en Marie-Antoinette la bien-haïe, comment les acclamations qui la saluaient à Reims le jour du sacre, étaient devenues les huées qui l'assaillaient à Versailles les 5 et 6 octobre. Et jetant de haut, *per summa rerum*, un rapide coup d'œil sur les quinze années qui vont de l'avènement de Louis XVI à l'ouverture des États généraux, il a passé en revue les événements et les actes qui ont pu, par une révolution d'abord assez lente, bientôt comme irrésistible, amener ce déplorable changement. Il a décrit sommairement le caractère de la Reine, ses fautes de jeunesse, ce goût des plaisirs et des dépenses qui l'a emportée pendant quelques années, les obsessions auxquelles elle a été en butte, soit de la part de son entourage, soit même de la part de sa famille, et qui, la mêlant aux querelles de la cour ou aux calculs de l'ambition de Joseph II, l'ont entraînée, soit à des actes regrettables comme le renvoi de Turgot et de Malesherbes, soit à des interventions

inopportunes, comme lors des affaires de Bavière ou de Hollande ; et il a montré, au milieu de tout cela, la jalousie et la malveillance guettant la Reine, profitant de toutes ses fautes, exploitant et exagérant ses torts, transformant en folles prodigalités les moindres dépenses, en plaisirs coupables les plus innocentes fantaisies ; la calomnie naissant dans la famille royale elle-même, à Bellevue chez Mesdames, à Brunoy chez Monsieur, au Palais-Royal chez le duc d'Orléans, descendant des marches du trône à la cour, de la cour à la ville, de la ville dans la rue et jetant à la malheureuse princesse ces noms de « Mme Deficit » et d' « Autrichienne » qui devaient la conduire à l'échafaud.

M. de Nolhac a eu soin de donner la cause vraie de ces erreurs, de cette période de dissipation, que les consciencieux rapports de Mercy établissent dans la vie de la Reine : c'est l'insondable ennui d'une jeune femme qui reste pendant sept ans sans devenir mère. Il établit aussi que cette période fut courte, que la frivolité cessa avec la maternité, et qu'avec un peu d'énergie et de suite, il eût été bien facile à Louis XVI d'y remédier, puisque les simples observations de Joseph II, qui ne parut à Versailles que quelques semaines, avaient suffi à amener une amélioration sérieuse avant même la naissance de Madame Royale. Et cette amélioration grandit ensuite, et, plusieurs années avant la Révolution, il n'y a plus rien à dire : c'est quand la Reine est irréprochable qu'elle est le plus calomniée.

Il y a, dans cette revue rapide, un point sur lequel je ne suis point complètement de l'avis de M. de Nolhac. J'admets comme lui l'intervention de Marie-Antoinette dans les affaires de Bavière, et je la regrette comme lui : mais ne lui attribue-t-il pas plus de portée qu'elle n'en a eu en réalité ? Il semble insinuer que la Reine se fit près de Louis XVI un argument irrésistible, en lui parlant « de l'enfant qu'elle porte pour lui. » Les rapports du comte de Goltz, qui n'est certes point un ami de Marie-Antoinette, affirment au contraire que cette maternité prochaine fut précisément l'argument qu'invoqua Maurepas pour mettre fin aux instances de la souveraine. Que M. de Nolhac me permette de lui signaler quelques petites erreurs bien faciles à rectifier — cela lui prouvera du moins avec quelle scrupuleuse attention je l'ai lu. — Le titre de comte donné à Besenval et celui de baron donné à Stedingk — il n'y a qu'à faire l'échange entre eux, — le titre aussi d'ambassadeur de Suède en France attribué au même Stedingk et qu'il n'a jamais eu, ou enfin la qualification de magistrat à Fouquier-Tinville et qui me semble bien haute pour ce sinistre pourvoyeur de la guillotine. Et je terminerai par une observation plus générale, observation personnelle, erronée peut-être, mais que je tiens à lui soumettre parce qu'elle m'a frappé. De son beau chapitre sur *le Règne*, si impartial qu'il soit, l'impression qui se dégage ne paraît pas favo-

rable à Marie-Antoinette et ce n'est point cependant, j'en suis convaincu, celle qu'a voulu faire ressentir et qu'a ressentie lui-même l'auteur. Il semble que, préoccupé avant tout d'expliquer la désaffection qui s'attachait à la Reine, il ait surtout mis en lumière les fautes et laissé un peu dans l'ombre les qualités, et il en est résulté qu'en donnant toujours la note vraie, il n'a pas toujours donné la note juste. C'est peut-être qu'une physionomie aussi complexe que celle de Marie-Antoinette ne se comprend bien que par une vue d'ensemble; la souveraine énergique et virile de 1790 corrige et complète la jeune femme, un peu frivole, de 1776.

M. de Nolhac pardonnera à un « amoureux de la Reine » ces légères critiques, qui ne diminuent en rien la haute valeur de son bel ouvrage; les défauts viennent de son sujet, les mérites sont bien à lui.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

La Cathédrale de Chartres pendant la Terreur, par l'abbé SAINSOT, curé de Terminiers. Chartres, Duchon, 1886, gr. in-8 de II-190 p.

Cet intéressant travail, qui date de 1886, n'est qu'une portion d'un autre plus vaste que prépare M. l'abbé Sainsot et qui doit comprendre l'histoire de la Révolution dans le diocèse de Chartres tout entier. La cathédrale méritait bien une étude à part, comme l'a pensé l'auteur et comme le prouve son livre. Il a puisé à diverses sources : d'abord le *Nécrologe général*, ouvrage manuscrit d'un sieur Lejeune, ancien notaire à Meslay-le-Vidame, et qui fait partie de la Bibliothèque municipale de Chartres; puis, les *Registres capitulaires de la cathédrale*, celui des délibérations et arrêtés pris en l'assemblée des marguilliers et notables, enfin les délibérations du département et de la municipalité. Le récit s'étend de 1789 à 1803. Durant cette triste et longue période, la cathédrale de Chartres n'a échappé à aucune insulte et surtout à aucune profanation; comme tant d'autres, elle a servi au culte de la Raison, puis au culte décadaire; son trésor a été pillé; la Vierge druidique a été brisée et brûlée. Cependant, il ne faut pas méconnaître le respect qu'ont eu les diverses administrations pour le bâtiment lui-même; on ne lui reprochait même pas d'être gothique; on l'admirait comme un chef-d'œuvre et l'on veillait sur lui comme sur la plus belle parure de la cité. Il n'est pas jusqu'à Sergent, Sergent-Agate, qui n'ait énergiquement arrêté la destruction des saints du portail et qui n'ait prononcé un courageux discours pour assurer la conservation et même la réparation de la cathédrale. Les Vandales étaient à Paris : c'est la commission des travaux publics qui donna l'ordre d'enlever le plomb de la couverture pour en faire des balles. La grande nef fut découverte en entier jusqu'au transept, ce qui produisit un poids total

de 458,164 livres de plomb, dont 375,692 furent envoyées à Paris. Cette imprévoyante commission connut bien vite les tristes résultats qu'avait eus l'enlèvement de la couverture; mais, tout en recommandant la cathédrale au directoire du département, elle se demandait s'il n'y aurait pas plus d'intérêt à la détruire qu'à la restaurer. Que d'années se passèrent et que de sommes on dépensa pour réparer ce désastre! L'ouvrage de M. l'abbé Sainsot est très documenté, très méthodique et d'une lecture intéressante sans laisser d'être sévère. S'il ne nous annonçait son projet de raconter plus tard l'histoire du diocèse, il serait permis de trouver que celle du monument a absorbé toute la place et que celle des personnes a été mise un peu dans l'ombre : n'était-ce pas le lieu de donner quelques détails sur le chapitre, sur le nombre des assermentés, sur l'élection de l'évêque et du curé constitutionnels, sur la déportation de 1792? Est-ce encore à l'ouvrage à venir que l'auteur renvoie la persécution qui suivit immédiatement le coup d'État du 18 fructidor, qu'il ne nomme point, persécution qui atteignit trente-six prêtres du département, en dépêcha quatre à la Guyane (deux y moururent) et treize à l'île de Ré? Mais je n'insiste pas : le livre suffit aux intentions de l'auteur et nos desiderata rencontreront satisfaction dans celui qu'il nous promet et dont nous souhaitons que la publication soit prochaine. VICTOR PIERRE.

Le Général de la Motte-Rouge. *Souvenirs et Campagnes* (*1804-1883*). Tomes II et III. Nantes, E. Grimaud, 1888-1889, 2 vol. in-8 de 624-619 p. — Prix : 7 fr. 50 le volume.

Toutes les qualités que j'ai signalées et louées l'année dernière en rendant compte du premier volume de ces *Souvenirs*, se retrouvent à un degré peut-être supérieur dans ces deux autres qui terminent la publication : franchise, humour, patriotisme,... exaltés par l'odeur de la poudre qui anime de vie intense toutes ces pages, depuis les émeutes de 1848 jusqu'à la prise de Malakoff en 1855, pour le second volume; depuis la guerre de Crimée jusqu'à nos désastres de 1870, pour le dernier. Nommé général de brigade en 1853, notre Breton ne passa que quelques mois à la résidence de Vannes, au commandement de la subdivision du Morbihan ; et comme il habitait un hôtel dont les jardins en terrasse dominaient ceux de mon père, sa martiale figure est toujours restée nettement détachée dans mes souvenirs de collège : du haut des grands murs, il nous interrogeait avec bonté, mes frères et moi, s'intéressant à nos études et à nos jeux : et nous étions fiers d'être, pour ainsi dire, protégés par ce descendant des preux. Puis il partit tout d'un coup, appelé au commandement d'une brigade de l'armée de Crimée ; nous sûmes qu'on lui avait donné le poste de con-

fiance de commandant de tranchées au siège de Sébastopol, et nous répétions ce propos de soldats devenu bientôt populaire, et qui faisait allusion aussi bien à son nom qu'à sa chevelure et à sa barbe rousses : « Voilà le *grand rouge*, il y aura du feu cette nuit. » On disait même que les zouaves de tranchée, en le voyant arriver le soir, chuchotaient moins respectueusement : « *C'est la carotte*, il y aura du tabac. » Et, en effet, il y avait souvent du tabac. La bravoure et la décision du général pendant cette année entière d'alertes continuelles furent bientôt légendaires : que d'officiers tués et blessés à ses côtés ! Que de bombes le couvrant de terre ! Que de balles perçant son manteau ou son képi ! Il faut lire avec quelle touchante modestie le héros de la courtine de Malakoff rapporte tous ses hauts faits, rendant à chacun selon ses œuvres, toujours l'épée à la main, toujours le premier sur la brèche, encourageant les uns, félicitant les autres, aimé de ses supérieurs, adoré du soldat. Il ne peut entrer dans mes intentions de décrire ici les opérations de cette guerre de géants : je ne veux pas affaiblir, par un résumé trop succinct, l'intérêt palpitant de ces récits souvent sublimes dans leur noble simplicité ; mais je relèverai çà et là dans le second volume quelques réflexions du narrateur. Elles donneront la mesure exacte de son caractère et de son esprit.

Étudions-le d'abord, à Lyon, colonel du 19e léger au milieu de l'agitation politique de 1849. Ah ! ce n'était pas une petite tâche, s'écrie-t-il, que celle d'un chef de corps à cette époque ! « Je l'ai eue à remplir et je l'ai rigoureusement accomplie, je puis le dire ; mais il m'a fallu bien de la fermeté dans tous mes actes, et une volonté bien arrêtée de ne pas varier un instant dans ma ligne de conduite, quoi qu'il arrivât, pour pouvoir maintenir, au milieu de ces agitations journalières, les plus ardents de mon régiment et les rendre constamment respectueux et soumis... J'avais toujours de nombreux détenus dans les salles de discipline, et mon usage était de les visiter deux ou trois fois par semaine avec l'adjudant-major et l'adjudant de semaine. Quand j'arrivais, c'était toujours de tous le salut le plus respectueux, le plus militaire : cela me charmait ; alors je causais, je donnais des conseils, je graciais ceux qui me semblaient mériter indulgence, et cela avec le calme que tout chef doit avoir quand il s'adresse à des hommes de nature vive, impétueuse, et dont il faut savoir bien comprendre le caractère. » (p. 36). A quelque temps de là, on distribuait aux régiments les nouveaux drapeaux sur lesquels on avait inscrit les noms des anciennes batailles : « Ah ! le drapeau ! quel symbole d'honneur et de gloire, de dévouement et de patriotisme ! Que de choses sublimes il fait faire ! C'est le cœur, c'est l'âme, c'est la vie du régiment : c'est en lui que se résument toutes les traditions : et quand on y touche à ces traditions, on sait ce qui s'ensuit ; c'est l'indiscipline d'abord, la dé-

chéance du commandement, puis la perte de toute influence politique et l'impuissance qui mène le pays à sa fin. » (p. 96). Nous voici sous Sébastopol, après Inkerman et la mort du général de Lourmel. Canrobert présente La Motte-Rouge à l'amiral Bruat en lui disant : — Amiral, voici le général de la Motte-Rouge, mon ami, qu'on peut présenter à ses amis comme à ses ennemis. — Et le général, rapportant le propos à sa femme, lui écrit : « Je te demande s'il est honorable d'entendre un pareil éloge sortir de la bouche de son général en chef! C'est la plus douce récompense qu'il soit possible à un soldat de recevoir, elle dit tout : aussi je t'assure que j'en suis fier et heureux. Voilà ce que c'est que de bien faire son devoir, d'y apporter tout ce que l'on se sent de cœur, d'entrain et de zèle. Ne faut-il pas cela? Ne faut-il pas que le général donne l'exemple en tout et pour tout?... » (p. 274). Plus loin, c'est une remarque du général Forey dont il est également fier : — C'est donc toujours votre tour, La Motte-Rouge, lorsqu'il y a des sorties. — (p. 278). En récompense, il est nommé général de division le 26 juin 1855, et il écrit à ce sujet : « J'ai toujours fait ce que j'ai pu pour bien mériter de mes chefs et de mes inférieurs. J'ai réussi, grâce à Dieu, grâce à la ferme et énergique volonté qu'il m'a donnée. Je l'en remercie du fond du cœur. Maintenant, je vais avoir une position plus élevée, par conséquent d'autres charges, une responsabilité plus grande; je ferai tout ce qui dépendra de moi pour être à la hauteur de ma mission. » (p. 456). Il le fut, témoin sa brillante conduite le 8 septembre. Il reçut alors la croix de commandeur. « Ce soir, mon état-major ayant appris la nouvelle vient, le colonel de Lagondie en tête, de me féliciter, mais avec cette cordialité de vieux amis qui sont heureux et fiers de voir leur général recevoir la récompense qu'ils lui avaient décernée d'avance : bonheur, véritable bonheur que d'avoir les sympathies de ceux qui vous approchent, qui ont des ordres à recevoir de vous et qui apprécient votre bienveillance. La bienveillance! Mais c'est un des plus grands moyens du commandement. On aime le chef ferme, mais bienveillant; on déteste le chef qui a de la morgue, une hauteur mal placée à l'égard de ses inférieurs, de ceux qui enfin aident à sa gloire. » (p. 570).

Je crois avoir, par ces quelques citations, bien fait connaître l'homme. Ce que je ne puis rendre, c'est le charme de son récit, c'est l'émotion communicative qui s'en dégage ; mais je recommande tout spécialement, dans le second volume, la visite à l'amiral Charner à bord du *Napoléon* et l'assaut de la courtine de Malakoff; dans le troisième, la prise du Mont-Fontana qui décida du sort de la bataille de Solférino le 24 juin 1869, les incidents de son élection législative dans les Côtes-du-Nord en 1859, après son admission au cadre de réserve, et les combats d'Orléans en octobre 1870, après qu'il eut reçu du gouver-

nement de la Défense nationale le commandement du 15e corps d'armée. Ce sont, chacun dans leur genre, des morceaux achevés. Lorsque après le combat d'Artenay, dit le général, « j'ai été relevé brutalement de mon commandement, par une mesure inique que l'histoire appréciera plus tard, si ce n'est déjà fait, j'ai remis à mon successeur le corps d'armée qui m'avait été confié, aussi compact qu'il pouvait l'être après deux journées de bataille, et dans une bonne position défensive. Ce fut une grande douleur pour moi d'avoir à me séparer dans un pareil moment de troupes que j'avais conduites au feu, que j'espérais ramener promptement à la discipline par mes paroles et par ma présence constante au milieu d'elles, et dont j'aurais, je n'en doutais pas, obtenu l'entière confiance... » (III, p. 521). Il se console de cette injustice en se disant qu'il avait jusqu'au bout « bien fait son devoir. » Ce mot revient à chaque instant sous la plume du vaillant général. Là est l'enseignement de ces *Souvenirs*, et c'est pourquoi je voudrais les voir méditer par tous les patriotes.

René Kerviler.

Early Britain, by Alfred J. Church. M. A. London, T. Fisher Unwin, 1889, in-8 de xx-382 p. — Prix : 6 fr. 25.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler dans le *Polybiblion* plusieurs ouvrages de la collection, intitulée : *The Story of the Nations*. Celui consacré par M. Alfred J. Church à l'Angleterre des temps primitifs forme le vingt et unième volume de cette collection.

Le professeur Church expose d'abord à grands traits l'état de la Grande-Bretagne avant l'invasion romaine, puis il résume l'histoire des deux expéditions de Jules César. La première (an 55 avant J.-C.) ne fut, à vrai dire, qu'une reconnaissance. La flotte romaine jeta l'ancre non loin de Douvres, les soldats débarquèrent sans rencontrer de résistance bien vive, mais ils se contentèrent d'explorer le littoral et au bout de trois semaines firent voile pour la Gaule. La seconde expédition fut plus sérieuse. César rassembla son armée, forte de cinq légions et comprenant 30,000 fantassins et 2,000 cavaliers à Portus Itius (Issant, près de Boulogne). Là on s'embarqua sur six cents barques, et en moins de cinq heures le détroit fut franchi. L'aspect de la flotte était si formidable, que les Bretons n'osèrent pas s'opposer au débarquement, mais ils se retirèrent à quelques milles dans le Nord et organisèrent la résistance sous les ordres de Caswallon (César l'appelle *Casivelannus*). César, après avoir solidement fortifié sa base d'opérations, pour se ménager une retraite en cas d'insuccès, livra bataille aux troupes indigènes. Il fut victorieux, mais éprouva des pertes sensibles. Alors il entra en négociation avec certaines tribus qui lui promirent leur alliance, avec Caswallon, auquel il imposa un impôt annuel, et il regagna le continent, en emmenant des otages. En réalité,

l'opinion de Tacite est plus juste que la légende : ce sont les successeurs de César et non César qui furent les conquérants de la Grande-Bretagne.

Si la conquête des Romains peut être suivie pas à pas, celle des Angles est plus obscure et les rares documents qu'on possède sur cette période sont souvent en complète contradiction. Enfin, en 577, l'œuvre des conquérants était virtuellement accomplie. Bretons et Saxons se partageaient le territoire, divisé en sept principautés et gouverné par Elle, de Sussex ; Ceawlin, de Wessex; Ethelbert, de Kent; Redwald, d'East Anglia; Edwin, Oswal et Oswin, de Nothumberland. Les chefs portaient le titre de *Bretwalda ; Bret* est évidemment une abréviation de Britain, et *walda* est la racine de *wielder* (gouverneur). Le voile de l'histoire se déchire ensuite, et l'on peut reconstituer sur des fondements précis les règnes de Canut, de ses fils, d'Edward le Confesseur et de Harold. C'est cette dernière période que M. Church s'est particulièrement attaché à développer; il a montré que le couronnement d'Harold constituait le plus grand des dangers pour l'indépendance de la Grande-Bretagne. Le jour où tous les pouvoirs étaient concentrés dans les mains d'un homme, où les diverses principautés renonçaient à leur autonomie, il suffisait de gagner une grande bataille et de faire tomber une tête pour être maître des destinées de l'île. La bataille d'Hastings qui termine le volume est remarquablement décrite.

Les abrégés historiques ne sont pas sans inconvénients; ils donnent en général le résumé d'ouvrages qu'on a consultés sans les contrôler à l'aide des sources, mais ils ont le précieux avantage de fournir un cadre pour les recherches sérieuses. Le professeur Church n'a fait d'emprunts qu'à des historiens dont la science s'impose, comme Freeman, J. R. Green, le Dr Lappenburg, Collingwood Bruce. Peut-être a-t-il attaché plus d'importance qu'il ne convenait aux chartes intitulées : *Description of Croyland Abbey,* bien qu'il ne se soit pas porté garant de leur authenticité. — L'ouvrage, très soigneusement édité, est orné de gravures, fac-similés d'armes, monnaies, inscriptions, d'après des tapisseries de l'époque. J'ai noté la reproduction du sceau très curieux d'Edward le Confesseur, dont l'original se trouve au British Museum.

ROGER LAMBELIN.

Johann Baptista von Taxis, *ein Staatsmann und Militär unter Philipp II und Philipp III. 1530-1610.* Nebst einem Exkurs : *Aus der Urzeit der Taxis'schen Posten* von Dr JOSEPH RÜBSAM. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1889, in-8 de XLVIII-258 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. Rübsam, archiviste de la maison princière de Tour et Taxis, a voulu mettre en lumière, dans cet ouvrage, le rôle militaire et diplomatique d'un des principaux membres de cette famille, Jean-Baptiste

de Tassis. Né à Bruxelles vers 1530, Jean-Baptiste de Tassis était le plus jeune fils du maître général des postes de Charles-Quint. Détourné de bonne heure du service dans lequel sa famille trouva la fortune et l'honneur, il les demanda à la carrière des armes et de la politique. Après avoir guerroyé dans les Pays-Bas, sous le duc d'Albe et sous Requesens, il devint le conseiller de don Juan, fut à deux reprises l'envoyé du roi d'Espagne à la cour de France (1580-1585, et 1598-1603), fut nommé, en 1585, inspecteur général des troupes espagnoles dans les Pays-Bas, participa aux campagnes de France d'Alexandre Farnèse, et, retiré du service en 1604, acheva sa laborieuse carrière comme conseiller du roi d'Espagne, au moment où il espérait se retirer à la campagne pour achever ses *Commentaires*, qui nous ont été heureusement conservés. Si l'on veut bien remarquer que Jean-Baptiste de Tassis fut mêlé à plusieurs des événements les plus importants de son époque, qu'il négocia avec les Guise le fameux traité de Joinville, en 1584, qu'il fut l'agent le plus actif de l'Espagne dans les infructueux efforts qu'elle fit, encore en 1593, pour faire élire en France un roi qui lui fût dévoué, et qu'il prit aussi une part importante aux négociations qui amenèrent le traité de Vervins (1598), on conviendra qu'une carrière si bien remplie méritait bien les honneurs d'une biographie.

M. Rübsam s'est acquitté de sa tâche en narrateur consciencieux et exact; il a mis à contribution tous les documents imprimés qui pouvaient le renseigner sur son héros; sa narration est élégante et rapide; il ne verse jamais dans le panégyrique, et le ton de son livre ne se ressent pas de sa position officielle. D'autre part, le principal reproche qu'il y ait à lui faire, c'est qu'il ne nous apprend rien de nouveau, et ne nous offre qu'une agréable mise en œuvre de documents déjà connus. Il ne semble pas s'être douté de l'importance qu'avaient pour son sujet les nombreux rapports diplomatiques émanés de son héros : il les signale à la vérité (p. 168), mais pour constater qu'ils ont été hautement appréciés par plusieurs historiens, et qu'ils sont encore inédits pour la plupart. N'appartenait-il pas au biographe de J.-B. de Tassis de les mettre en lumière, et n'est-on pas autorisé à croire que, tant que ce travail ne sera pas fait, la vie de ce personnage remarquable restera à écrire? Je ne chicanerai pas l'auteur sur quelques fautes d'orthographe : Tilt pour Thielt (p. 106), Entraques pour Entragues (p. 148 et *passim*). Mais je lui demanderai la permission de lui présenter une remarque au sujet du château de Sanson, où, à deux reprises, nous voyons son héros se retirer (p. 72 et 76). Sanson, près de Namur, appartenait au roi d'Espagne, et le beau-père de Jean-Baptiste de Tassis, Henri de l'Espinée, en était alors le capitaine : voilà pourquoi Tassis y vint chercher un peu de repos pendant les courts entr'actes de sa carrière.

Dans l'appendice, qui, au point de vue scientifique, est presque supérieur au livre lui-même, M. Rübsam reproduit deux importants documents inédits, extraits des archives princières de Tour et Taxis, c'est l'acte de 1504, par lequel Philippe le Beau créa le service des postes internationales, et celui de 1516, par lequel Charles V le développa. Il est inutile d'insister sur la valeur de ces deux pièces, qui nous montrent les postes reprenant, pour la première fois depuis l'empire romain, le caractère d'une institution internationale. M. Rübsam, qui commente savamment ces précieux textes, y a laissé échapper une légère inexactitude : après avoir fait remarquer que les postes de Taxis faisaient le trajet de Bruxelles à Paris en trente-six heures, il dit que l'express du chemin de fer va à peine quatre fois plus vite, puisqu'il lui faut neuf heures. C'est cinq qu'il fallait dire, et la différence de vitesse est en réalité dans la proportion de 1 à 7.

GODEFROID KURTH.

Historia del Ampurdan, estudio de la civilizacion en las comarcas del noreste de Cataluña, por don JOSÉ PELLA Y FORGAS. Barcelona, imp. de Luis Tasso y Serra, 1883-89, gr. in-8 de 788 p. — Prix : 14 fr. 70.

M. Pella y Forgas a terminé le remarquable ouvrage que nous annoncions en 1883, et dont, à diverses reprises, nous avons, depuis, signalé les savantes étapes. Faut-il rappeler à nos lecteurs que l'Ampurdan est cette partie de la Catalogne qui confine à la France et se prolonge jusqu'à Gerona? C'est cette contrée que M. Pella y Forgas nous fait connaître à fond dans le volume qui vient d'être achevé par une huitième livraison. L'auteur nous raconte l'histoire de sa province depuis les époques les plus reculées jusqu'à nos jours, depuis les lointains habitants auxquels il croit reconnaître une origine commune avec les Étrusques. La situation de l'Ampurdan lors de l'invasion des tribus celtiques, puis pendant la guerre d'Annibal, sous la domination romaine et enfin sous celle des Goths, a été le sujet de profondes recherches, dans lesquelles l'archéologue est venu utilement en aide à l'historien. Ensuite s'ouvre la longue période du moyen âge avec l'invasion des Arabes, la reconquête, *la reconquista,* la féodalité, l'organisation municipale, les couvents, l'état social des campagnes, toute la civilisation de ces temps, sur lesquels M. Pella y Forgas projette de vives clartés. Ce n'est plus seulement l'histoire d'une petite contrée qui s'offre à nous, ce sont mille détails, de précieux renseignements tout prêts à s'intercaler dans l'histoire générale de l'Espagne et qui, bien des fois, par la proximité des pays, par la fréquence des rapports, ont aussi leur importance pour ce côté-ci des Pyrénées. L'auteur a tout mis à contribution pour élever ce grand monument à sa petite patrie : son érudition sociologique, ses connaissances de philologue,

d'antiquaire, son habileté de dessinateur. Ajoutons que, comme écrivain, M. Pella mérite aussi des éloges. Son style est simple, clair, exempt de ces emphases que l'on peut trop souvent reprocher aux méridionaux. Sans doute, on s'étonnera qu'une contrée de médiocre étendue ait pu donner lieu à un volume aussi considérable, mais c'est justement l'abondance des renseignements réunis sur cet espace relativement si restreint, qui fait le mérite du livre et qui le recommande tout spécialement aux lecteurs dont l'antiquité et le moyen âge sont l'étude privilégiée.

L'*Historia del Ampurdan* est remplie de cartes, de vignettes, de gravures reproduisant des sites, des monuments, des ruines; toutes ces illustrations ne sont pas également remarquables, mais leur ensemble est satisfaisant et l'exécution typographique du livre fait honneur aux presses catalanes.

Th. P.

Papes et Tsars (1547-1597) d'après des documents nouveaux, par le P. Pierling, S. J. Paris, Retaux-Bray, 1890, in-8 de 514 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ce livre est avant tout un monument à la gloire de la papauté. Pendant le demi-siècle qu'embrasse le récit, les papes ont lutté contre l'indifférence ou la mauvaise foi. Repousser l'Islam toujours menaçant et ramener les nations schismatiques dans le giron de l'Église, tel fut le but constant de leurs efforts. Deux souverains et un jésuite furent spécialement appelés à devenir les instruments de cette œuvre, véritablement inspirée par l'esprit des croisades. Le P. Pierling fait ressortir les qualités brillantes et solides du roi Bathory. Il n'épargne pas Iwan le Terrible, « ce tyran, dit-il, qui aurait défié le burin d'un Shakespeare. » Le jésuite Possevino fut le véritable directeur de l'œuvre; il était à la fois un apôtre et un diplomate. S'il a pu réunir ces deux facultés — *res olim dissociabiles* — il l'a dû, moins encore aux ressources d'un esprit éminent qu'à la pureté de son âme. Ce fut le secret de sa puissance. C'est par là notamment qu'il a pu se faire respecter même par Iwan le Terrible, et répondre en toute simplicité et dignité à des objections puériles ou incongrues.

Ce fut un grand triomphe pour la papauté que le succès d'une médiation exercée par un délégué pontifical au nom des intérêts supérieurs de la religion et de la chrétienté. Jamais intervention ne se présenta dans des conditions plus difficiles et entre des adversaires plus intraitables : Étienne Bathory et Iwan le Terrible se faisaient la guerre pour la possession de la Livonie; il y avait aussi d'autres sujets de querelle. Les deux princes s'injuriaient réciproquement par lettres et ambassades. Iwan ne voulait pas donner à Bathory le titre de frère, comme Nicolas Ier le refusait à Napoléon III. Possevino était le médiateur officiel. « Il était convenu d'avance avec le commissaire

polonais que le nom de Grégoire XIII serait mentionné avec honneur et que les concessions éventuelles se feraient par égard pour le pape » (p. 277). Après la conclusion de la trève de Jam Zapolski, Possevino, dans ses lettres à Rome, se félicitait surtout de ce que l'autorité du pape avait été invoquée dans l'acte final (p. 297). Nous avons eu de nos jours, au milieu de tant d'effondrements, la consolation de voir le pape Léon XIII exercer, entre l'Espagne et l'Allemagne, le salutaire et glorieux ministère de la médiation.

Dans un autre ordre d'idées, le livre du P. Pierling nous amène à parler des provinces qui, après avoir été gouvernées par des princes de la famille de Rurik, furent comprises plus tard dans la république de Pologne. « Possevino, dit l'auteur, à la page 359, comprit du premier coup d'œil qu'elles pouvaient servir de trait d'union entre la Moscovie et la Pologne catholique. » Possevino adoptait le programme prêché avec tant d'éclat par un autre jésuite, le Polonais Skarga, à savoir l'union avec Rome en laissant à la population le rite grec et sa langue liturgique. Voilà qui est bien ; mais « Possevino y ajoutait une grave restriction : il avait de la peine à se faire au génie du rite oriental. L'unité complète, dogmatique et liturgique, lui semblait préférable ; la concession du rite n'était, à ses yeux, qu'une mesure transitoire » (p. 361). Autrement dit, le jésuite n'était pas convaincu ; c'était le diplomate qui transigeait. L'union de 1595 allait être accomplie sans restriction ni arrière-pensée ; mais, depuis lors, les membres de la Compagnie paraissent être quelquefois hantés par la tradition de Possevino plutôt que par celle de Skarga.

Je dois signaler un *lapsus* à la page 360, où je rencontre ces mots « maintien du rite grec et de la langue *russe.* » Il s'agit ici de la langue d'Église qu'on appelle généralement « slavon » ou « vieux-slavon, » ou « paléo-slave ; » car on ne célèbre nulle part les offices en langue « russe. » — A ce propos, je ne comprends pas, et le commun des lecteurs comprendra encore moins cette expression « la langue slave : » il n'y a pas *une* langue slave. — Et, puisque nous sommes sur ce terrain, je relèverai à la page 229 cette mention que deux Lithuaniens parlaient une langue qui n'était ni russe ni polonaise, mais « un patois intermédiaire et quelque peu fantasque. » Pourquoi le P. Pierling ne nous a-t-il pas communiqué un échantillon de ce parler? Je flaire que nos deux Lithuaniens étaient de la Russie Blanche, et qu'ils parlaient la langue, pas du tout fantasque, du Statut, la langue que faisait résonner naguère, sous sa nuance ukrainienne, la lyre vibrante de Chevtchenko. Une langue peut n'être ni russe ni polonaise sans devenir fantastique.

Nous arriverons aux questions de principes. Comme publiciste, je respecte le « droit historique, » que j'ai quelquefois invoqué. Comme

diplomate, je remarque que le recours à ce droit est rarement chose simple. C'est un fait historique que les descendants de Rurik ont régné à Kiew, et qu'un de leurs parents fonda, dans la Za-lesie, un État qui est devenu l'empire de toutes les Russies. D'un autre côté, l'avènement régulier, pacifique et consenti de Casimir en 1380, et l'union libre de 1386 sont bien aussi des faits historiques. Qui, du varègue Rurik ou du lithuanien Jagellon, aura été le père d'un droit? Non moins difficultueuse serait la tâche d'apprécier et de déterminer quel est le sentiment général dans cette contrée, où l'on se défend d'être Lekite ou Moskal, où l'on se dit tour à tour et simultanément Petit-Russien, Rusniak, Ruthène, Cosaque, Ukrainien et encore « Chochlomane. »

Il y a cependant une raison péremptoire pour ne pas considérer comme une arche sainte le système que j'appellerais « l'apanagisme » ou « le Rurikovisme. » Le principe devrait, en effet, s'appliquer de plein droit à la partie du royaume de Halitch annexée à l'Autriche. Dans les détritus de l'ancien Saint-Georges, on susciterait certainement un nouveau Kuziemski pour préparer, un second Popiel pour exécuter ce qui sévit en Podlachie. L'exil aurait bientôt dispersé « au-delà des forêts » tous les uniates qui, entre le Zbroutch et le San, n'auraient pas été réduits par le bâton à renier leur foi catholique — en attendant que, suivant le vœu du P. Pierling, « l'idée de la liberté ait fait son chemin en Russie. » On n'en voit encore aucune trace dans les sphères gouvernementales. A ce jeu des acquisitions et des revendications russes, l'Église a déjà perdu quatorze millions de fidèles. Il faut conserver à tout prix les chers et précieux débris de l'Union.

Les missions de Komalovic, qui seront une révélation pour la plupart des lecteurs, font ressortir combien l'action de ce délégué dalmate, c'est-à-dire slave, diffère de celle de l'Italien Possevino. Je me suis pourtant demandé si le P. Pierling, lorsqu'il parle de « l'unité slave, » du « point de vue slave » (p. 204, 259, 298, 301 et *passim*), n'attribue pas au XVI[e] siècle un concept du XIX[e]. C'est simple question de date, car je ne suis à aucun degré atteint de slavophobie, cette lubie inventée par les Allemands avec la complicité des Anglais.

Ces simples considérations, et d'autres qu'on pourrait présenter, suffiront à montrer quel monde d'idées soulève un travail sérieux, écrit sur une grande époque, par une plume hautement compétente. N'en concluez pas que la lecture de *Papes et Tzars* soit aride, bien que le livre ait été suffisamment documenté avec renvois et table analytique. Les nombreuses citations originales que, par une sélection habile, le P. Pierling a enchâssées dans son œuvre, y apportent le charme d'une série de mémoires contemporains : c'est sincère et vivant. Tant par l'agrément de la forme que par la solidité du fond, ce livre restera.

ADOLPHE D'AVRIL.

L'Exemple de l'Amérique. Washington et son œuvre, par E. MASSERAS. Paris, Plon et Nourrit, 1889, in-12 de XII et 302 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ancien rédacteur du *Courrier des États-Unis,* M. Masseras est très compétent pour exposer l'esprit des institutions américaines. Dès son introduction, il indique un trait caractéristique de la politique aux États-Unis, c'est de se borner toujours à résoudre la difficulté présente sans prétendre régler le cours des choses pour un long avenir et d'attendre du temps la solution des questions qui paraissent à première vue insolubles, quand on peut se dispenser d'y porter la main immédiatement.

C'est grâce à cette qualité maîtresse que l'indépendance a été conquise, que la confédération s'est transformée, en 1789, en une union fédérale, que la Constitution, de simple expédient transactionnel, est devenue un lien national puissant, qu'enfin la crise résultant de la guerre de la sécession a pu être effacée. M. Masseras fait, avec raison, honneur de cet esprit de la politique américaine à Washington : véritablement le cours des destinées de ce grand peuple a tenu à l'incomparable bon sens et au désintéressement unique de ce grand homme. Un courant d'opinion considérable, après l'indépendance, poussait à l'établissement d'une monarchie ; mais elle n'eût pas été solide. Washington comprit cela, et c'est grâce à son refus que les États-Unis ont dû de ne pas connaître les *pronunciamentos* militaires qui ont rendu si misérable la condition des républiques hispano-américaines. L'auteur examine ensuite la constitution des États-Unis et fait voir que la France devrait lui emprunter l'incompatibilité entre les fonctions de ministre et celle de membre de l'une ou l'autre des chambres. Cela couperait court aux plus grands abus du parlementarisme, sans pour cela supprimer la vraie responsabilité ministérielle. Chaque ministre aux États-Unis demeure en effet pleinement responsable de tous ses actes personnels et parfois il l'est fort rigoureusement. Mais ce que ne connaissent pas les États-Unis, c'est la responsabilité collective du cabinet, qui, en réalité, est purement factice. Dans un dernier chapitre, M. Masseras traite de la guerre de la sécession et de ses résultats : ce chapitre ne tient pas tout ce que son titre indique. L'auteur se borne à étudier la formation et l'extinction de l'énorme dette fédérale contractée à cette occasion. Limitée à ce point de vue spécial, cette étude est complète et d'autant plus pleine d'enseignements que ce côté de l'histoire américaine contemporaine est peu connu en France.

C. J.

Nobiliaire de Franche-Comté, par R. DE LURION. Besançon, Paul Jacquin, 1890, gr. in-8 de XVIII-848 p. — Prix : 15 fr.

En 1875, M. Henri Bouchot a publié un volume ayant pour titre :

Armorial général de France. Recueil officiel dressé en vertu de l'édit de 1696 par Charles d'Hozier. — Franche-Comté. Mais ce n'est qu'un catalogue de noms, de qualités et d'armes. Le *Nobiliaire* que nous donne M. de Lurion est tout autre chose; il passe en revue, avec détails et citation des sources, en suivant l'ordre alphabétique, « les familles nobles d'extraction ou anoblies d'origine franc-comtoise ou établies en Franche-Comté avant la Révolution. Pour chaque famille, une notice traite du nom patronymique, des changements qu'il a subis et du lieu d'origine. Elle relate l'époque la plus reculée où il est fait mention de la famille, celle où commence la filiation. Elle donne la date de l'anoblissement et des concessions de titres, la description du blason. Elle mentionne les alliances directes, séparément pour les hommes et pour les femmes. Enfin, elle cite les honneurs, c'est-à-dire les dignités et les charges élevées occupées par les membres de la famille, comme les évêques dans l'Eglise, les colonels dans l'épée, les présidents au parlement dans la robe, et les ordres de chevalerie. »

Cependant, quelque important et digne d'éloges que soit ce *Nobiliaire*, il ne saurait être considéré ni comme absolument complet, ni comme parfait : c'est du reste le cas de toute œuvre de ce genre, et l'auteur l'a franchement reconnu lui-même. Ainsi, par exemple, M. de Lurion ne fait pas mention d'une branche d'une maison de Picardie, du nom de *du Fresne,* à laquelle appartenait le célèbre Du Cange, qui s'établit en Franche-Comté au XVIIe siècle et qui, après avoir contracté diverses alliances dans le pays, s'éteignit dans la famille Varin d'Ainvelle. — En ce qui concerne l'orthographe, *Buson de Champdhivers* (p. 159) s'écrit aussi *Buson de Champdivers.* La première manière est la plus ancienne, mais la seconde représente l'exacte signature des derniers représentants de ce nom. Du reste, M. de Lurion, aux alliances de la famille *de Balay* (p. 48, l. 25) mentionne les *Buson de Champdivers* et non *de Champdhivers.* N'eût-il pas été bon de noter ces deux orthographes à la notice de la page 159 ? — Il me semble bien que *Chapuis de Rozières* doit s'écrire : *Chappuis* : c'est du moins ce que j'ai vu dans certains actes et contrats authentiques contemporains. — Les *Chifflet d'Orchamps* ont-ils toujours écrit leur nom avec deux f? Assurément non; car, au moins, le dernier représentant de la famille, un érudit bien connu, signait : vicomte *Chiflet.* — Page 328, il est question des *Frère de Villefrancon* dont la dernière branche a pris fin « au commencement du siècle. » Ceci n'est pas rigoureusement exact; car François-Ambroise-Xavier Frère de Villefrancon est mort à Besançon le 3 février 1869, c'est-à-dire dans la seconde moitié du siècle présent. — Page 581, l'auteur dit que « les descendants de Jean d'Orival ont formé plusieurs branches dont deux subsistent sous les noms de

d'Orival de Miserey et *de Fontainelay* » : c'est, je crois, de *Fontenelay* qu'il eût fallu écrire.

Mais que sont les minuties que je viens de relever, en regard de l'ensemble de l'œuvre de M. de Lurion dont nulle bibliothèque franc-comtoise un peu sérieuse ne saurait se passer ! Ce n'est pas à dire que tout le monde doive être satisfait ; car plus d'une famille pourra se croire amoindrie par telle ou telle notice, bien qu'il soit nettement apparent que M. de Lurion n'ait voulu rechercher que la vérité. — L'ouvage se clôt par un Appendice intitulé : *Capitation de la noblesse, année 1788, Comté de Bourgogne*, qui, sauf quelques exceptions déterminées, donne la liste de la noblesse comtoise à la fin de l'ancien régime. — La table des noms des familles portées dans ce *Nobiliaire* était-elle indispensable? Le doute est au moins permis puisque c'est l'ordre alphabétique qui a déterminé le classement des notices ; par contre, je ne suis pas le seul à regretter l'absence d'une table générale des noms cités aux *Alliances*, laquelle eût singulièrement facilité certaines recherches.

Malgré ses petites imperfections, un livre comme celui-ci peut aussi bien se passer de recommandations qu'affronter la critique : il s'impose de lui-même à l'attention de tous, même en dehors du pays qu'il concerne spécialement.

SEQUANIO.

Cours d'épigraphie latine, par R. CAGNAT, 2e édition. Paris, E. Thorin, 1889, in-8 de XXVI-438 p. — Prix : 12 fr.

La première édition de ce livre était, par le fait, un cours élémentaire d'épigraphie; aujourd'hui, l'auteur, après avoir refondu et singulièrement élargi son cadre primitif, publie un véritable *Manuel* destiné à devenir utile à de nombreux lecteurs ; c'est un ouvrage qui doit être sur le bureau de l'archéologue, toujours prêt à être consulté, dans la main du voyageur au moment où il prend ses notes. Au point de vue de la paléographie épigraphique, de l'interprétation des abréviations et des sigles gravés sur les inscriptions, le *Cours d'épigraphie* contient des renseignements précieux et multipliés que l'on chercherait en vain ailleurs, au moins dans un livre édité en France. Notons aussi une bibliographie spéciale qui témoigne des recherches consciencieuses de l'auteur et fournit en outre à ses lecteurs un utile répertoire pour leurs recherches personnelles.

J'avoue que je ne me sentirais pas le courage de chercher, à la loupe, s'il y a dans ce livre quelques légères imperfections ; il est évident que pour le rédiger il a fallu recourir aux travaux d'une foule de personnes, que parfois celles-ci ont pu commettre quelques erreurs dont, par le fait, elles sont responsables. Ce que l'on peut affirmer, c'est que tout ce qui appartient en propre à M. Cagnat est marqué au

coin de la critique la plus scrupuleuse et de l'exactitude, et la part de M. Cagnat comprend la plus grande partie de l'œuvre. Il y a longtemps que l'on désirait voir quelque érudit français donner aux archéologues et aux simples chercheurs un guide commode et sûr. Aujourd'hui, avec les ouvrages épigraphiques de MM. Le Blant et Cagnat, on peut aller à la recherche des inscriptions, les comprendre, les commenter et en fournir de bonnes copies. J. de Malmy.

Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI qui asservantur in Bibliotheca nationali Parisiensi. Ediderunt hagiographi Bollandiani. Tome Ier. Bruxelles, Stephens; Paris, Alph. Picard, gr. in-8 de 606 p. — Prix : 15 fr.

Le titre de ce volume n'en fait pas connaître tout l'intérêt. Les documents hagiographiques sont épars dans un grand nombre de manuscrits ; à cause de cela, ils échappent souvent à l'attention des chercheurs, qui, plus d'une fois, peuvent ne pas avoir l'idée de feuilleter tel ou tel manuscrit, devant, ce semble, contenir toute autre chose. Un catalogue les relevant, fournissant une indication précise, conduisant comme par la main ceux qui ont besoin de trouver, quel service !

Les Bollandistes ont rêvé une œuvre meilleure encore. Les manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles leur ont fourni la matière de deux volumes (*Catalogus codicum hagiographicorum Bibliot. reg. Bruxellensis,* 1886, 1889). Ils entreprennent maintenant le même travail pour les manuscrits de la Bibliothèque nationale ; ils annoncent trois volumes ; le premier vient de paraître. Ces deux *Catalogues* sont conçus sur le même plan ; en décrivant le volume que j'annonce, je les ferai, j'espère, suffisamment connaître, et j'aurai dit quels services ils doivent rendre. Les Bollandistes ne se bornent pas à relever les articles hagiographiques contenus dans les deux cent soixante-quatorze manuscrits de la Bibliothèque nationale qui figurent dans ce tome Ier. Ils notent aussi le nom du propriétaire ou des propriétaires de ces manuscrits avant leur entrée dans ce dépôt, ou bien la bibliothèque dont ils faisaient auparavant partie. Ils décrivent sommairement le manuscrit. Ils reproduisent le titre de chaque article ; s'il a déjà fait l'objet d'une publication, ils le marquent; et personne ne peut être indifférent à ce renseignement bibliographique. Quand les variantes de l'imprimé et du manuscrit en valent la peine, elles sont relevées (par ex. p. 54, 81, 84, 476) ; si les premiers éditeurs ont omis ou ignoré une partie du texte, elle est restituée (p. 272, 300, 483). Il suffit que le récit du même fait soit plus circonstancié, ou présente une rédaction meilleure dans le manuscrit, pour qu'il ait sa place dans le *Catalogus* (p. 328, 353). Dans le cas où il est difficile de reconnaître le plus ancien de

deux textes, ils sont donnés au lecteur qui pourra ainsi rechercher lequel des deux dérive de l'autre. Enfin, les textes inédits ou meilleurs que les textes déjà imprimés ont les honneurs d'une édition, qui est sérieusement faite, après une collation sur les manuscrits connus. Une table des noms des saints et des noms des auteurs permet de se retrouver tout de suite.

Le *Catalogus* édité par les Bollandistes se présente donc comme un guide bien renseigné et comme un recueil de textes hagiographiques. Parmi ces textes publiés *in extenso*, je citerai particulièrement une *Vie* de saint Valéric, où l'on lit un récit détaillé de la dédicace de l'église qui porte son nom (p. 15-18, 85-86), les *Miracles* de saint Claude (p. 23-39), la *Passion* de sainte Valérie (p. 41-50, 196), la *Vie* de saint Roch, évêque d'Autun (p. 50-52), une *Vie* versifiée de saint Alexis (p. 61-63), une *Vie* de saint Romain, archevêque de Rouen (p. 84-85), la *Vie* et la *Passion* de saint Denys et de ses compagnons (p. 123-125), la *Vie* de saint Antonin de Pamiers (p. 132-139), la *Vie* de saint Orens d'Auch (p. 149-165), la *Vie* de saint Donat d'Orléans (p. 309-315), une *Vie* de sainte Élisabeth de Hongrie (p. 355-358), etc., etc.

Les Bollandistes qui publient ces textes n'entendent pas cependant consacrer leur valeur historique. Ils ne veulent pas qu'on se méprenne sur leur pensée. Par exemple, s'ils ont donné la *Vie* de saint Antonin de Pamiers (p. 132-139), et la *Vie* de saint Paul de Narbonne (p. 212-218), c'est uniquement à cause des traditions qu'on y relève et qui témoignent d'un état d'esprit local ou régional à tel moment de l'histoire. Ils ne cessent de le dire. Ils n'ont pas été toutefois absolument fidèles à cette règle ; je n'ai pas compris pourquoi ils se sont bornés, au lieu de publier le texte *in extenso*, à donner l'*Index capitulorum de vita beatorum Leandri, Isidori*, etc. (p. 107). Ces récits, justement parce qu'ils sont fabuleux, ne sauraient être négligés. Ils font connaître les traditions qui furent chères à telle église en particulier ; quelquefois ils permettent de les saisir à leur naissance, ou de les suivre dans leur développement ; ils donnent la raison d'autres faits bien établis. La substance historique en est toujours assez riche, pour qu'ils se recommandent au zèle studieux des historiens des mœurs et des idées de nos pères. Les Bollandistes n'en publieront jamais trop.

Je viens de nommer la *Vie* de saint Antonin de Pamiers. Elle n'est pas la première qui ait été publiée de ce personnage, qui donna son nom à l'abbaye de Saint-Antonin de Frézélas, plus tard Pamiers. C'est un petit renseignement que j'ajoute au savant volume des bollandistes. Bertrandi inséra une vie dans son *Gesta Tolosanorum* (fol. xx), qui parut à Toulouse en 1515. Il est fort difficile, impossible même d'éviter toute omission bibliographique. Ce léger défaut n'empêchera pas les érudits et les historiens d'aujourd'hui et de l'avenir de remercier les

Bollandistes de leur belle et utile entreprise. Il n'y a plus qu'un vœu à former : c'est qu'ils étendent leur travail à chacune des grandes bibliothèques de l'Europe et même des villes moins importantes, et que cet ensemble de catalogues hagiographiques soit couronné par une table générale. C. DOUAIS.

BULLETIN

La Réorganisation cadastrale et la Conservation du cadastre en France, par JULES BRETON. Paris, Guillaumin, 1889, in-8 de 212 p. — Prix : 7 fr. 50.

La question traitée dans ce livre est d'un intérêt très grand pour la propriété rurale. L'état du cadastre en France est déplorable; il ne sert en rien à établir l'assiette de la propriété et n'est plus acceptable pour servir de base à l'impôt, que parce que l'impôt foncier est absolument fixe et est devenu une déduction de la rente de la terre par l'État. Aussi tout le monde reconnaît l'utilité qu'il y aurait à réformer le cadastre de manière à ce qu'il fût le tableau et le titre constamment tenu à jour de la propriété du sol. M. Jules Breton, avec sa compétence d'ancien géomètre de la Compagnie de l'Ouest, a apporté à cette œuvre un travail de grande valeur par sa précision et son caractère pratique. L'exposé des opérations techniques nous a paru fort remarquable et c'est celle qui tient la plus grande place dans ce livre. L'auteur ne fait qu'effleurer le côté juridique de la question, c'est-à-dire la grande modification légale par laquelle le nouveau cadastre serait une preuve absolue *erga omnes* de la propriété. Du reste, l'opération de la réfection du cadastre serait fort coûteuse. Les chiffres donnés par M. Breton l'établissent. C'est une réforme forcément ajournée à des temps meilleurs; mais il viendra un jour où elle s'imposera. XX.

Les Finances du Chili dans leurs rapports avec celles des autres pays civilisés, par ÉDOUARD OVALLE CORREA. Paris, Guillaumin, 1889, in-8 de 170 p.

Ce travail, fait pour conquérir le diplôme de l'École des Sciences politiques et administratives, fait le plus grand honneur à son auteur. La forme en est un peu trop didactique, ce qui amène des longueurs et des lourdeurs; mais on y trouve des renseignements très intéressants sur les finances des pays de l'Amérique du Sud. Pour le Chili, patrie de l'auteur, le travail est complet et servira de base solide à tous les écrits ultérieurs sur ce sujet très important pour les économistes et les capitalistes européens. Ajoutons que l'impartialité scientifique de M. Ovalle Correa n'est jamais altérée par son patriotisme : son travail mérite d'inspirer toute confiance. XX.

Propos scientifiques, par ÉMILE YUNG. Paris, Reinwald, 1890, in-8 de 292 p. — Prix : 3 fr.

Un peu menus ces propos, et pas mal divertissants parfois, lorsque, par exemple, ils s'étendent longuement sur l'influence de l'alimentation des têtards et sur la sexualité des grenouilles. Ces dissertations, qui portent sur des bases franchement darwinistes, auxquelles nous ne saurions nous rallier, ne peuvent intéresser qu'un petit nombre de lecteurs spéciaux qui

doivent d'ailleurs posséder un sérieux bagage scientifique pour aborder avec quelque fruit la lecture de ces « propos. » D. MARTEL.

Les Petites Industries d'amateurs, *trucs, procédés et tours de mains, pour entretenir, construire ou raccommoder les objets de son ménage,* par R. MANUEL. Paris, E. Kolb, s. d., in-18 cartonné de 232 p. avec 268 fig. — Prix : 3 fr. 50.

Ce petit ouvrage, conçu et écrit dans un but pratique, peut rendre maints services dans de nombreuses occasions par les procédés faciles et peu coûteux qu'il fait connaître et qui offrent l'avantage de n'exiger aucun apprentissage et d'être ainsi à la portée de tout le monde. Les renseignements sur l'outillage, son emploi et son achat tiennent un peu trop de la publicité commerciale, mais cette « petite industrie » accessoire n'enlève rien au mérite du livre et se pardonne volontiers. D. MARTEL.

Histoire des parfums et Hygiène de la toilette, par S. PIESSE, chimiste parfumeur à Londres, édition française par F. CHARDIN-HADANCOURT et H. MASSIGNON, parfumeurs à Paris et à Cannes, et G. HALPHEN, chimiste du laboratoire du ministère du commerce. Paris, J.-B. Baillière, 1890, in-16 cartonné de VIII-371 p. — Prix : 4 fr.

Cet intéressant et utile travail débute par un court résumé de l'histoire de la parfumerie chez les anciens et chez les modernes. Le second chapitre est consacré à l'étude de l'odorat et des odeurs. La désinfection et l'embaumement font l'objet du troisième chapitre. Dans le quatrième, sont passés rapidement en revue les produits employés en parfumerie. Le cinquième chapitre, le plus développé, est consacré à l'étude des parfums d'origine végétale. On est fixé, dans les suivants, sur les parfums d'origine animale, l'hygiène des parfums et des caustiques de divers genres et leurs applications générales. L'histoire naturelle (p. 87-238) tient ici une place importante et les plantes, fleurs et arbustes dont il est question, sont rangés par ordre alphabétique, méthode qui facilite les recherches. La seule observation que nous présenterons, consiste à faire remarquer qu'il eût été avantageux de dresser une table spéciale très sommairement analytique, laquelle eût rendu de réels services aux personnes qui, ne voulant pas tout lire, désirent trouver tout de suite ce qui les intéresse momentanément.

E.-C. LA GRETTE.

Cuisine messine, par E. AURICOSTE DE LAZARQUE. Metz, Beha ; Paris, E. Rolland, 1890, in-12 de XIII-255 p. — Prix : 1 fr. 50.

Petit volume plein d'originalité et d'excellentes recettes. Aimable disciple de Brillat Savarin, M. Auricoste de Lazarque assaisonne de beaucoup d'esprit la cuisine qu'il nous offre. Érudit, il traite parfois son sujet avec des réminiscences historiques, et les anecdotes se produisent dans son livre en agréables hors-d'œuvre. Chasseur, il a le secret de certaines préparations de gibiers tout à fait recommandables. Zélé folk-loriste, il étudie dans une partie spéciale, les mets particulièrement en usage dans les campagnes de l'ancien département de la Moselle. Mais pourquoi l'auteur a-t-il donné à son livre un titre qui semble en localiser l'intérêt ? Ce n'est pas de la cuisine messine seulement que traite M. de Lazarque. Il a demandé des formules au Nord et au Midi. Sa cuisine est cosmopolite, éclectique. C'est d'au-delà des

monts qu'est venu ce Risoto à la milanaise. C'est à Nice qu'a dû être inventée cette confiture de tomates... Les gastronomes feront de précieuses découvertes dans le volume de M. de Lazarque : *Experto crede Roberto.*

Th. P.

Quarts de nuit, par Henri Matapo, avec dessins dans le texte par Gino. Paris, Librairie des bibliophiles, 1890, petit in-4 de 54 p. — Prix : 3 fr. 50.

MM. Matapo et Gino, deux noms de guerre bien originaux, sont évidemment des officiers de la marine française qui ont eu la bonne pensée d'unir leurs talents et leurs souvenirs de campagne pour présenter au public une plaquette, où plume et crayon rivalisent d'humour et de gauloiserie. C'est un régal de gourmet, qui n'est pas destiné à l'édification de la jeunesse. Parmi les aventures de nos marins, il en est qui ne seraient pas déplacées dans la *Vie parisienne,* bien que vécues entre la mer et le ciel. La couleur locale y est très intense et d'un ton absolument juste. Ajoutons que cette œuvre souriante de deux joyeux compères se vend au bénéfice d'une bonne œuvre : la Société de secours aux familles de marins français naufragés.

Comte de Bizemont.

Light and Shadow, by Edward Garnett. London, T. Fisher Unwin, in-8 de 232 p. — Prix : 4 fr. 35.

Quiconque a lu *The Paradox Club* est convaincu que M. Edward Garnett a un talent très personnel et un tour d'esprit particulièrement original. *Light and Shadow* est mieux qu'un roman, c'est un poème en prose où des descriptions, souvent réalistes, sont enveloppées d'un nuage poétique qui dissimule ce qu'elles pourraient avoir de monotone et de trivial. D'intrigue, il n'y en a point, dans ce livre. Driscoll est un orphelin recueilli par un oncle avare et maussade qui, après l'avoir maltraité et exploité, meurt en lui léguant sa fortune. Driscoll aime une jeune fille et l'épouse. Mais il ne tarde pas à s'apercevoir qu'il n'est pas aimé de sa femme ; il souffre cruellement de l'indifférence qu'elle lui témoigne jusqu'au jour où il voue à Francis Lester une amitié passionnée. Trahi par son ami comme par sa femme, Driscoll s'abandonne à la désespérance ; il va se réfugier dans une maison meublée de Rylott Street, où, après une longue agonie morale, il finit par se suicider. Si le sujet est banal, si cette étude psychologique d'un malheureux névrosé semble peu attrayante, en soi, il n'en faut pas moins convenir que le cadre qui la maintient debout est sculpté de main de maître et qu'il met merveilleusement en relief toutes les figures du tableau. L'imagination de M. Garnett est vive, ses investigations dans le domaine de l'âme sont douloureuses, son sens artistique est indéniable. Rien n'est émouvant comme la promenade nocturne de Driscoll dans l'East-End, après la découverte de la trahison de son ami. Il erre, inconscient, dans les rues à peu près désertes, et finit, épuisé, par se réfugier dans une misérable taverne « The Fox and the Yorkshyre Grey. » Son désespoir s'accentue ; et dans sa chambre de Rylott Street, le malheureux ne vit plus d'une existence réelle ; il est en proie à des hallucinations constantes, à des visions maladives. Il faut noter la scène où il évoque ses souvenirs d'enfance et de jeunesse, pendant que sous ses fenêtres, une femme ivre entonne toutes les cinq minutes le commencement d'une chanson patriotique :

« The brave Guards have departed to Egypt's lone strand »

Ces chapitres suffiraient pour assurer le succès d'un roman qui a déjà attiré l'attention de la critique en Amérique comme en Angleterre.

ROGER LAMBELIN.

Études sur la société française. *Littérature et Mœurs,* par ERNEST BERTIN, professeur libre à la Sorbonne. Paris, Calmann-Lévy, 1888, gr. in-12 de III-371 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les articles réunis dans ce volume ont d'abord paru dans le *Journal des Débats.* C'est une série de fines études sur des personnages et des temps très divers, depuis le petit-fils de Mme de Sévigné, le marquis de Grignan, jusqu'à un modeste secrétaire de mairie des Vosges, Thiriat. La plupart de ceux qui y figurent cependant sont de haute race, littérairement ou généalogiquement parlant, parfois même aux deux points de vue. Voici le duc de Saint-Simon, qui écrit à la diable pour l'immortalité ; voici le duc de la Rochefoucauld qui, lui, polit et repolit sans cesse ses *Maximes ;* voici Racine, voici Voltaire, et sans sortir de l'Académie, voici ce spirituel octogénaire, charmant écrivain et charmant liseur, M. Legouvé, avec ses soixante ans de *Souvenirs ;* voici cette vive et gaie Polonaise, Hélène Massalska, avec son amusante peinture sur le vif de l'éducation des couvents au XVIIIe siècle ; voici enfin cette pure et triste victime de la Révolution, le plus grand crime de la Convention, sans contredit, le malheureux Louis XVII. Chacun de ces personnages donne lieu à quelques pages d'une inspiration délicate et élevée, véritable modèle de saine critique ; modèle d'esprit dans l'étude consacrée au marquis de Grignan ou à la princesse de Ligne ; modèle de discussion serrée dans l'article écrit sur les faux dauphins ; modèle d'émotion simple et vraie dans l'étude sur Louis XVII ; je me sens, je l'avoue, un faible pour cette dernière. M. Ernest Bertin conserve fidèlement les traditions de style et de composition du grand siècle, ces traditions si peu à la mode aujourd'hui. Il n'est pas moins bien inspiré dans ses jugements sur les faux démocrates qui ne cherchent dans leurs déclamations bruyantes qu'un moyen d'arriver aux honneurs ou à la fortune. « Ces pasteurs des peuples échappés de la littérature d'imagination, dit-il en parlant d'Eugène Sue, m'inspirent toujours quelque défiance sur le sérieux de leurs opinions et l'utilité de leur œuvre. » M. Bertin a raison de se défier. Nous connaissons un pays qu'Eugène Sue a habité pendant de longues années, et nous avons rencontré peu d'aristocrates plus passionnés pour le luxe et le confortable, plus sybarites, plus dédaigneux des petits et des paysans que ce prétendu apôtre de l'égalité.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Le Schisme constitutionnel dans l'Ardèche, par SIMON BRUGAL. *Lafont-Savine, évêque-jureur de Viviers.* Toulouse, Édouard Privat, 1889, in-8 de 72 p.

La vie de M. l'abbé Vernet, publiée en 1848 par M. l'abbé Dabert, depuis évêque de Périgueux, nous avait déjà édifiés sur le rôle de Lafont-Savine, l'un des quatre évêques-jureurs de 1791 : c'est dans ce livre qu'on apprenait que, sur la fin de sa carrière, ce prêtre, longtemps égaré, s'était repenti et que sept années d'austère pénitence avaient pu racheter les années de scandale. En racontant la lutte énergique de M. Vernet contre le schisme, l'auteur en avait développé les principales phases. J'aime à rappeler ce livre, qu'avec la modestie sulpicienne, M. Dabert n'avait pas signé et que l'évêque de Viviers d'alors, Mgr Guibert, depuis cardinal-archevêque de

Paris, approuvait en termes si émus. — Ce n'est pas M. Vernet qui eût écrit la vie de son malheureux évêque ou qui eût conseillé de l'écrire; l'écrivain que cache le pseudonyme de Simon Brugal n'avait pas les mêmes raisons de charité et de discrétion. A la distance où nous sommes de ces événements, l'histoire reprend ses droits. On trouvera donc dans ces trop courtes pages les tristes débuts de M. de Savine dans le sacerdoce, ses goûts pour le monde et pour la philosophie de son temps, son déplorable empressement à prendre parti pour la constitution civile, plus tard son apostasie et sa participation publique aux scènes les plus antireligieuses de la Révolution. L'auteur, très bien informé sous le rapport bibliographique, ne l'est pas moins sous celui de la tradition orale : il est du pays. N'est-ce pas lui qui, en 1886, dans la *Revue de la Révolution*, racontait l'histoire du camp de Jalès, dans ce même style concis et avec cette même abondance de documents ? Il annonce un prochain travail sur la persécution religieuse dans l'Ardèche ; nous en saluons la promesse.

VICTOR PIERRE.

Les Relations entre le Saint-Siège et le royaume d'Italie, par le Mis DE LA VEGA DE ARMIJO, ministre des affaires étrangères d'Espagne, suivi de *la Question romaine, internationale et anglaise*, par Mgr H. VAUGHAN, évêque de Salford, traduits de l'espagnol et de l'anglais par l'abbé J. MOREAU, curé d'Hulsonniaux. Paris, Palmé, 1889, in-8 de 84 p. — Prix : 1 fr.

Le premier travail contenu dans cet opuscule, dû à la plume brillante du marquis de la Vega, a pour but « de résumer des articles remarquables, publiés sur la Question romaine, dans la *Revue des Deux Mondes,* par un homme étranger à l'Église, M. Leroy-Beaulieu. Des idées très justes et d'un intérêt d'autant plus saisissant y abondent à travers les préjugés de l'école libérale. Le ministre des affaires étrangères d'Espagne, qui en donne la substance, a soin de dégager ses propres appréciations en corrigeant ce qu'il rencontre de trop exclusif ou de faux chez l'éminent écrivain. » — Le second travail, de beaucoup plus important, est une réfutation ou du moins un correctif encore plus complet des articles de l'économiste de la *Revue des Deux Mondes*. Il suffit, pour s'en convaincre, d'énumérer les principaux paragraphes, dans lesquels Mgr Vaughan combat les conclusions de M. Leroy-Beaulieu : I. *La Question romaine, internationale ;* — II. *La Question romaine, anglaise ;* — III. *Les Aspirations nationalistes des Italiens ;* — IV. *La Question romaine reconnue internationale, même par le gouvernement italien ;* — VIII. *Rome, capitale impossible pour l'Italie,* etc., etc. — C'est une heureuse pensée qu'a eue M. l'abbé Moreau de joindre ces deux travaux, car ils se complètent l'un l'autre, et quoique venant de pays si divers, ils se rencontrent pourtant dans les mêmes conclusions, amenées par des considérations parfois différentes et dues au génie particulier de chacune des deux nations appelées en témoignage. La traduction est claire autant que fidèle et nous ne pouvons que féliciter le jeune curé, qui a déjà reçu les encouragements de l'évêque de Salford, d'employer si utilement les loisirs du saint ministère dans sa petite paroisse.

DOM TH. BÉRENGIER.

La Ménagerie politique, par LÉO TAXIL. Paris, Savine, 1890, in-12 de v-318 p. — Prix : 3 fr. 50.

On trouvera dans ce livre le portrait humoristique et la biographie scan-

daleuse des chefs et des principaux comparses du parti républicain : c'est plaisir de voir livrer à la vindicte de l'opinion toutes les vilenies de ces hommes, qui ont peur maintenant de la presse, et qui, prévoyant qu'elle les tuera, voudraient la bâillonner. Relevons, entre autres, cette explication de l'insuccès du boulangisme : « Le peuple, qui est foncièrement honnête, n'aime pas voir des gens malpropres prendre part à la direction de la politique. » Très bien : mais alors qu'a-t-il pensé des gens propres qui se sont joints à ces gens-là? Qu'on épure ce parti avant d'y adhérer.

BERNON.

La Vie anglaise par Deux yeux américains, par T. C. C. CRAWFORD, traduit par R. RADEST. Paris, Marpon et Flammarion, 1889, in-16 de VIII-340 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'auteur fut à Londres correspondant du *World*, et dans les lettres qu'il adressa au journal américain, il s'appliqua à traduire ses premières impressions au contact de la civilisation et des mœurs anglaises. La réunion en volume de ces correspondances donne bien une idée exacte de la vie anglaise vue par des yeux américains. Faut-il en conclure qu'une optique spéciale soit nécessaire pour qu'un Français apprécie ces observations, ces études de mœurs et ces comparaisons de M. T. C. C. Crawford? Je ne le pense pas. *La Vie anglaise* est divisée en cinq parties. La première comprend un tableau d'ensemble de Londres, des croquis des réunions sportives d'Epsom et d'Ascot, la description d'un *lever* du prince de Galles et des considérations générales sur le Parlement. La deuxième est consacrée à la famille royale, et renferme d'intéressants détails sur la vie privée de la Reine, sur son entourage, sur le prince de Galles, sur les personnages princiers qui visitèrent l'Angleterre à l'époque du Jubilé. La troisième traite de la presse. L'auteur est naturellement amené à comparer les journaux anglais aux journaux américains, et cette comparaison, très sérieusement documentée, est suivie du compte rendu d'une visite dans les bureaux du *Times* et du *Daily Telegraph*. Dans la quatrième partie, sont étudiées les questions les plus diverses : le système postal anglais, la police de Londres, la vie militaire, les gens de couleur. Entre temps, le journaliste américain trace un portrait magistral du cardinal Manning, qu'il est allé voir à Westminster ; il lui trouve une simplicité et une dignité qui impressionnent vivement et écrit que : « Il n'y a pas de semblables dignitaires dans l'Église protestante d'Angleterre qui puissent, un seul instant, au point de vue de la valeur et de la force de caractère, être comparés avec ce prince éminent de l'Église catholique. » La cinquième et dernière partie contient de charmantes pages sur la plage de Bournemouth, sur la vie rurale, sur l'Université d'Oxford. — M. T. C. C. Crawford a gracieusement dédié son livre à ses confrères les journalistes parisiens. Ils pourront le recommander à leurs lecteurs, car c'est une œuvre écrite avec humour, pleine d'aperçus originaux.

ROGER LAMBELIN.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — Le comte Armand-Augustin-Joseph-Marie DE PONTMARTIN, né à Avignon (Vaucluse), le 16 juillet 1811, est mort le 30 mars, dans son château des Angles. Après de brillantes études faites à Paris au collège Saint-Louis, M. Armand de Pontmartin fit son droit. Royaliste convaincu, catholique ardent, il retourna en province après la Révolution de Juillet,

et débuta comme écrivain dans la *Gazette du Midi*. La verve de son esprit et la vivacité de ses attaques jetèrent, dès lors, un grand éclat sur son nom et quand, après avoir fondé l'*Album d'Avignon*, il adressa des Causeries provinciales à la *Quotidienne*, il était déjà connu. M. Armand de Pontmartin collabora ensuite à la *Mode*, où ses nouvelles et ses romans obtinrent un grand succès, puis à la *Revue des Deux Mondes*, fondée par A. Nettement, et à l'*Assemblée nationale*, à l'*Opinion publique*, dont il fut le rédacteur en chef pour la partie littéraire, à la *Revue contemporaine*, enfin au *Correspondant*. La plupart des articles publiés par lui ont paru en volumes, sous les titres suivants : *Contes et Rêveries d'un planteur de choux ; — Mémoires d'un notaire ; — Contes et Nouvelles ; — Causeries littéraires ; — le Fond de la coupe ; — Réconciliation ; — la Fin du procès ; — Dernières causeries littéraires ; — Pourquoi je reste à la campagne ; — Causeries du samedi ; — Nouvelles causeries du samedi ; — Or et Clinquant ; — Dernières Causeries du samedi ; — les Semaines littéraires ; — Nouveaux Samedis*, etc. — Parmi les autres ouvrages de M. Armand de Pontmartin, un des plus célèbres fut celui qu'il publia sous ce titre : *Les Jeudis de Mme Charbonneau*. Puis viennent : *Le Père Félix ; — Les Brûleurs de temples ; — Entre chien et loup ; — Les Corbeaux de Gévaudan ; — Les Traqueurs de dot ; — Lettres d'un intercepté ; — Le Filleul de Beaumarchais ; — Le Radeau de la Méduse ; — La Mandarine ; — Souvenirs d'un vieux mélomane*, etc. La mort seule a pu interrompre la collaboration du comte de Pontmartin à la *Gazette de France* : son dernier Samedi, consacré à *la Bête humaine*, de M. Zola, porte la date du 14 mars, et la *Gazette* annonce qu'elle a le bonheur de posséder des articles du maître pour plusieurs semaines.

Nous sommes heureux d'emprunter à M. Charles Dupuy ces lignes où un hommage si juste et si mérité est rendu à M. Armand de Pontmartin :

« Il laisse une œuvre qui sera un enseignement pour les générations qui se lèvent et dont la valeur intellectuelle et morale ne sera peut-être pas à la hauteur des prétentions. Elles pourront, en se rappelant ce que fut la vie de dévouement, de lutte, d'abnégation de Pontmartin, se convaincre qu'il n'y a de satisfaction réelle, de gloire méritée, de travail fécond, que lorsque en regardant leur passé, ils peuvent se rendre ce témoignage qu'ils n'ont à travers tant d'épreuves, de défaillances, d'ingratitude, jamais démérité de leur conscience, manqué à leur mission et, ayant pendant leur vie toujours combattu avec indépendance et courage, sont demeurés jusqu'au bout fidèles, croyants, fermes dans l'honneur et le devoir. »

— M. Louis-François-Joseph Deschamps de Pas, ingénieur en chef honoraire des ponts et chaussées, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'instruction publique, est mort à Saint-Omer le 1er mars 1890. Né en cette ville le 25 juin 1816, il était entré, en 1836, à l'École polytechnique avec le n° 26 ; puis en 1838, à l'École des ponts et chaussées. Il avait obtenu, en 1847, d'être nommé ingénieur à Saint-Omer, qu'il ne quitta plus. M. Deschamps de Pas était correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résident du Comité des travaux historiques et scientifiques au ministère de l'instruction publique, inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie, associé correspondant national des Antiquaires de France, membre correspondant de la Société française de numismatique, secrétaire général depuis 1873 de la Société des antiquaires de la Morinie à Saint-Omer, membre de la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais et membre correspondant de la Société des antiquaires de Picardie, de l'Académie d'Arras, de la Société des sciences et arts de Lille, membre

honoraire de la Société royale de numismatique belge, correspondant de l'Académie espagnole d'archéologie de Madrid, de l'Institut héraldique et archéologique d'Édimbourg, etc. M. Deschamps de Pas a laissé, sur la numismatique, l'archéologie et l'histoire un grand nombre de travaux; nous citerons : *Siège de Saint-Omer en 1638* (1858, in-8, 74 p.); — *Histoire de la ville de Saint-Omer depuis son origine jusqu'en 1870* (1880, in-8 de 493 p.), écrite pour le Dictionnaire historique du Pas-de-Calais; — *Recherches historiques sur les Établissements hospitaliers de la ville de Saint-Omer, depuis leur origine jusqu'à leur réunion sous une seule et même administration en l'an V-1797* (1877, in-8 de 494 p.); — *Épigraphie de Saint-Omer,* en cours d'impression. Sous le pseudonyme : le Bibliophile artésien, il a publié divers travaux, notamment : *Recherches étymologiques, ethnographiques et historiques de la ville de Saint-Omer, par M. Eudes, revues et augmentées par le Bibliophile artésien, avec plan de 1630* (1867). En collaboration avec M. A. Hermant : l'*Histoire sigillaire de la ville de Saint-Omer* (1840, in-4 de 158 p. avec pl.), qui a obtenu la seconde mention très honorable au concours des Antiquités nationales de 1841 à l'Institut. Il a écrit, en outre, dans un grand nombre de revues et journaux : *Annales des Ponts et Chaussées : Bulletin archéologique; Annales archéologiques ; Mémoires de la Société des antiquaires de France; Revue de numismatique française et belge; Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie,* etc.

— M. Édouard-Thomas CHARTON est mort à la fin de février, dans sa 83e année. Il était né, à Sens, le 11 mai 1807. En 1829, il prit la rédaction en chef du *Bulletin de la Société pour l'instruction élémentaire* et du *Journal de morale chrétienne.* C'est surtout par des publications de ce genre, pratiques et destinées à vulgariser les connaissances, que M. Charton se fit connaître. En 1833, il fonda le *Magasin pittoresque.* En 1843, il lança l'*Illustration.* Après la Révolution de février 1848, son ami M. H. Carnot l'appela au Secrétariat général de l'instruction publique. Nommé député, M. Charton siégea à la gauche de l'Assemblée constituante. Le coup d'État l'éloigna de la vie politique, où il ne rentra qu'après la guerre comme membre de l'Assemblée nationale; en 1878, il devint sénateur. M. Charton avait fondé, en 1860, le plus connu et le plus important à tous les points de vue de nos journaux illustrés de voyages : *le Tour du Monde.* Il rédigea en même temps, avec M. H. Bordier, une *Histoire populaire de la France,* dont l'esprit est mauvais, mais qui est remarquable par l'illustration, empruntée aux monuments contemporains. Enfin, M. Charton était le directeur de la *Bibliothèque des merveilles,* éditée par la maison Hachette. En 1867, il avait été nommé correspondant et, en 1878, membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques. Nous citerons, parmi les productions de M. Charton : *Voyageurs anciens et modernes, ou Choix des relations de voyages les plus intéressants et les plus instructifs, depuis le* ve *siècle avant Jésus-Christ jusqu'au* XIXe *siècle,* avec biographies, notes et indications iconographiques (1854-1857, 4 vol. in-8 avec vignettes); — *Lectures de famille choisies dans la collection du « Magasin pittoresque »* (1865, in-4); — *Dictionnaire des professions, ou Guide pour le choix d'un état, indiquant les conditions de temps et d'argent pour parvenir à chaque profession, les études à suivre,* etc., publié avec la collaboration de Paul Laffite et Jules Charton (3e éd., 1880, in-8); — *Le Tableau de Cébès, souvenirs de mon arrivée à Paris* (1882, in-12).

— Un savant théologien de l'Allemagne protestante, M. Franz DELITZSCH, dont les travaux font autorité auprès des hébraïsants, est mort à Leipzig le 4 mars, à 77 ans. Né à Leipzig le 23 février 1813, il y fit ses études et y

acquit le titre de *privatdocent*. Après avoir exercé pendant quatre ans, à Rostock, les fonctions de professeur ordinaire de théologie (1846-1850), il fut chargé du même enseignement à Erlangen (1850-1867). Enfin, en 1867, il revint dans sa ville natale, où il occupa la chaire de théologie à l'Université jusqu'à sa mort. Outre sa collaboration au commentaire considérable de Keil sur l'Ancien Testament (*Commentar über das alte Testament*, Leipzig, Dörffling, 1852-1889), M. Delitzsch a écrit de nombreux ouvrages, dont plusieurs ont reçu les honneurs de nouvelles éditions. Nous indiquerons ici les principaux : *Ein Lied von dem Einen. Das Noth ist* (Leipzig, 1831, in-8); — *Zur Geschichte der jüdischen Poesie* (Leipzig, Tauchnitz, 1836, in-8); — *Moris Vitae Luzzati* (Leipzig, Kurzel, 1837, in-8); — *Wissenschaft, Kunst, Judenthum* (Grimma, Gebhardt, 1838, in-12); — *Jesurum sive prolegomena in concordiam Veteris Testamenti* (ibid., 1838, in-8); — *Lutherthum und Lügenthum* (ibid., 1839, in-12); — *Codices orientalium linguarum*, dans le *Catalogus librorum manuscriptorum qui in Bibliotheca senatoria Lipsiensi asservantur* (ibid., 1840, in-4); — *Der Flügel des Engels* (Dresde, Naumann, 1840, in-8); — *Philemon oder das Buch von der Freundschaft in Christo* (Leipzig, Gebhardt und Reisland, 1841, in-8); — *Beiträge zur mittelalterlichen Scholastik unter Juden und Moslemen* (Leipzig, 1841, in-8); — *Akron ben Elia's System der Religionsphilosophie* (Leipzig, Barth, 1841, in-8); — *Dr. M. Luther. Regulae de theologiae studio* (Leipzig, Beyer, 1842, in-32); — *De Habacuci prophetae vita atque aetate* (ibid., 1842, in-8); — *Wer sind die Mystiker?* (ibid., 1842, in-8); — *Schatzkästlein geistlicher Sinngedichte und Reimsprüche* (Dresde, Naumann, 1842, in-16); — *Exegetisches Handbuch zu den Propheten des alten Bundes*, en collaboration avec P. Caspari (Leipzig, Tauchnitz, 1843, in-8); — *Der Vater unser* (ibid., 1843, in-16); — *Das Sakrament des wahren Leibes und Blutes J.-C.* (Dresde, Naumann, 1844, in-8); — *Biblisch-theologische und apologetisch-kritische Studien*, en collaboration avec P. Caspari (Leipzig, Gebauer, 1845-1848, 2 vol. in-8); — *Symbolae ad psalmos illustrandos isagogicae* (Leipzig, Tauchnitz, 1846, in-8); — *Vier Bücher von der Kirche* (Dresde, Naumann, 1847, in-8); — *Vom Hause Gottes oder der Kirche*. Katechismus (ibid., 1849, in-8); — *Das Hohelied untersucht* (Leipzig, Dörffling, 1851, in-8); — *Die Genesis ausgelegt* (ibid., 1852, in-8); — *Neue Untersuchungen über Entstehung und Anlage der kanonischen Evangelien* (ibid., 1853, in-8); — *System der biblischen Psychologie* (ibid., 1855, in-8); — *Commentar zum Briefe an die Hebräer* (ibid., 1857, in-8); — *Commentar über den Psalter* (ibid., 1859-1860, 2 vol. in-8); — *Handwerkerleben zur Zeit Jesu* (Erlangen, Deicheri, 1860, in-8); — *Handschriftliche Funden* (Leipzig, Dörffling, 1860-1862, 2 vol. in-8); — *Das grosse Gebet der drei schweizerischen Urcantonen* (ibid., 1864, in-8); — *Jesus und Hillel* (Erlangen, Deichert, 1867, in-8); — *Das Messias als Versohner* (Strasbourg, Berger-Levrault, 1867, in-8); — *Physiologie und Musik in ihrer Bedeutung für Grammatik, besonders die hebräische* (Leipzig, Dörffling, 1868, in-8); — *System der christlichen Apologetik* (ibid., 1869, in-8); — *Paulus des Apostels Brief an die Römer* (ibid., 1870, in-8); — *Ein Tag in Capernaum* (Leipzig, Naumann, 1871, in-16); — *Seht welch'ein Mensch! Ein Christusbild* (ibid., 1872, in-16); — *Jüdisch-arabische Poesien aus vormuhammedischer Zeit* (Leipzig, Dörffling, 1874, in-8); — *Complutensische Varianten zum alttestamentlichen Texte* (ibid., 1878, in-8); — *Christenthum und jüdische Presse* (Erlangen, Deichert, 1881, in-8); — *Neueste Traumgesichte der antisemitischen Propheten* (ibid., 1883, in-8); — *Prolegomena eines neuen hebräisch-aramäischen Wörterbuchs zum Alten Testament* (Leipzig, Hinrichs, 1887, in-8); — *Quinque volumina. Canticum canticorum, Ruth, Threni, Ecclesiastes, Esther, textum masoreticum accuratissime expressum* (Leipzig,

Tauchnitz, 1887, in-8); — *Neuer Commentar über die Genesis* (Leipzig, Dörffling, 1888, in-8).

— M. Arvid AHNFELT, un des écrivains les plus connus de la Suède, est mort à Copenhague le 17 février, à l'âge de 45 ans. Né en 1845 à Lund, après avoir exercé pendant quelque temps des fonctions universitaires, il s'adonna tout entier à la littérature. Depuis 1870 il collaborait à l'*Aftonblad* et à quelques autres revues. En 1881, il prit la rédaction d'une feuille politique : *Ur dagens Krönika,* où des articles personnels trouvaient place à côté des débats parlementaires et des nouvelles politiques. Ahnfelt a écrit des biographies de K.-J.-L. Almquist (1876) ; de L.-F. Rääf (1879) ; du romancier Crusenstolpe (1880) ; de H.-B. Palmer (1881) ; de J.-H. Thomander (1876), etc. Ses ouvrages capitaux sont une histoire de la littérature universelle (*Verlds literaturens historia,* 1874-1876), et une étude sur la vie de cour et l'aristocratie en Suède (*Ur svenska hofvets och aristokratiens lif*) dont la publication commença en 1880.

— On annonce encore la mort : de M. Edmond-Jacques ARNOUS-RIVIÈRE, né à Nantes en 1830, ancien rédacteur en chef du *Phare de la Loire,* de l'*Indépendant de Constantine* et du *Réveil de la Loire,* mort le 4 mars à l'âge de 60 ans ; — de M. le baron Gabriel BENOIT-CHAMPY, licencié ès lettres, docteur en droit, ancien professeur de droit industriel au lycée Charlemagne, né à Paris, en 1835, auteur d'un *Essai sur la complicité* (1861, in-8); — de M. le contre-amiral Théophile BIGREL, mort à Paris le 1er mars, à l'âge de 62 ans ; — de M. DE CHAMPVALLIER, député royaliste de la Charente, mort à l'âge de 64 ans ; — de M. Paul DELAROCHE, rédacteur au *Moniteur universel,* mort le 27 février, à Alger, à l'âge de 25 ans ; — de M. Eugène DESONNAZ, collaborateur de plusieurs journaux, entre autres de *l'Avenir national* et du *Temps,* mort le 8 mars, à l'âge de 66 ans ; — de M. Ernest-Jean-Baptiste DUMAS, ancien député, auteur d'ouvrages très estimés sur le drainage et la fabrication des monnaies, mort à l'âge de 62 ans ; — de M. Raphaël GONSE, conseiller à la cour de cassation, ancien directeur des affaires civiles au ministère de la justice, auteur des ouvrages suivants : *Alsace-Lorraine. Actes législatifs publiés par le gouvernement allemand pendant l'année 1871.* Traductions et analyses (1873, in-8) ; — *Droit maritime. Effets de l'abandon du navire et du fret, article 216 du Code de commerce* (arrêt de la cour de cassation du 17 avril 1872) (1872, in-8) ; — de M. Georges JEANNEROD, né à Besançon, en 1832, ancien sous-lieutenant au 3e régiment de tirailleurs indigènes, qui donna sa démission et entra ensuite dans le journalisme, fondateur de *l'Indépendant du Tarn* qu'il quitta en 1869, collaborateur du *Temps* et auteur d'un ouvrage sur *la Puissance française* (1884, in-12), mort à l'âge de 58 ans ; — de M. le contre-amiral Jean-Désiré LEGRAS, né à Toulon le 20 avril 1807, mort à Toulon, à l'âge de 83 ans ; — de M. LEVAVASSEUR, ancien conseiller d'État, mort à Paris, le 1er mars, à l'âge de 76 ans ; — de M. César PERRUCHOT, secrétaire de la rédaction du journal *l'Illustration ;* — de M. Eugène RENAUD D'AVÈNE DES MÉLOIZES, marquis DE FRESNOY, président honoraire de la Société des antiquaires du centre, mort à Bourges, le 31 janvier, à l'âge de 85 ans ; — de M. A. DE RICHECOUR, docteur en droit, ancien sous-préfet, ancien professeur à l'Université catholique d'Angers, qui fut un des premiers collaborateurs du *Polybiblion,* auteur de divers écrits parmi lesquels nous citerons : *La Liberté religieuse et les événements de Genève* (1873, in-8), mort à Bordeaux dans sa 60e année ; — de M. TALANDIER, ancien député, né à Limoges en 1822, directeur du journal *la Défense républicaine,* auteur de traductions d'un cer-

tain nombre de livres anglais, mort le 4 mars à l'âge de 68 ans ; — de M. VAN ROBAIS, auteur de publications historiques et archéologiques, mort à Abbeville en mars.

— A l'étranger, on annonce encore la mort de : don Vicente DE ARANA, poète biscayen, dont les traductions espagnoles de Longfellow et de Tennyson sont fort estimées et qui a recueilli sous le titre de *Ultimos Iberos* (Madrid, 1882), une importante collection de légendes basques ; — de sir Edward BAINES, rédacteur du *Leeds Mercury*, mort au commencement de mars ; — du Dr BRETTE, maître de français à Christ's hospital, auteur de plusieurs traités d'instruction élémentaire ; — du Canon BUTLER, auteur d'un grand nombre de publications scolaires, mort au milieu du mois de mars ; — du Dr F.-W. Ludwig BÜLOW, fondateur d'un important établissement d'instruction supérieure, mort à Bergedorf, près de Hambourg, à 83 ans ; — du Dr Arnold CLOETTA, professeur de médecine à l'Université de Zürich, où il est mort à la fin de février, dans sa soixante-deuxième année ; — de M. H. DAVIES, éditeur du *Cheltenham Looker On*, mort au commencement de mars ; — de M. FIEVER, professeur d'astronomie à l'Université de Liège ; — de M. GRAY, qui fut successivement chapelain du consulat de Canton, archidiacre de Hongkong, puis curé de Huntsdon, après son retour en Angleterre, en 1878, auteur d'un ouvrage en deux volumes sur la Chine, d'importants *Walks in the city of Canton* ; d'une étude intitulée : *Arabia and its faiths*, et de quelques autres ouvrages ; — du Dr Felix VON HIMPEL, professeur à la Faculté de théologie catholique de Tübingue, mort à 68 ans, le 17 février ; — de M. Hargrave JENNINGS, auteur de *The Rosicrucians, their rites and mysteries*, et de plusieurs ouvrages sur les sociétés secrètes et les sciences hermétiques, mort en mars ; — du Dr Martin-Bernhard LINDAU, inspecteur du cabinet royal des estampes de Saxe, mort à Dresde le 9 février, âgé de 73 ans ; — de M. Heinrich LINDQUIST, architecte d'un grand talent, professeur d'architecture à l'école industrielle de Cracovie, auteur de travaux estimés, mort à Cracovie le 7 février, âgé de 39 ans ; — du Dr Karl-Theodor LITZMANN, longtemps professeur d'obstétrique à l'Université de Kiel, mort à Berlin le 23 février ; — de M. John LOVELL, éditeur du *Liverpool mercury*, traducteur du *Nouveau Robinson suisse*, auteur de quelques ouvrages parmi lesquels nous citerons : *Free trader Faits and Fair ; Trade fallacies ; Municipal government in Liverpool ; The Land question*, mort à 55 ans, le 20 février ; — du Dr Alfred LORENZ, directeur de l'École technique supérieure, à Graz, où il est mort, à 65 ans, au commencement de mars ; — de M. MACPHERSON, auteur de *The Baths and Wells of Europa*, mort en mars ; — du Dr Wilhelm-Julius MANGOLD, professeur à la Faculté de théologie de Bonn, mort le 1er mars, à l'âge de 65 ans ; — du Dr Christ. MONFANG, chanoine et théologien mayençais, mort à 83 ans, le 27 février ; — de M. Francesco RESTELLI, sénateur et jurisconsulte italien, mort à Milan, le 6 mars ; — du Dr Rud. SCHAERER, directeur de l'hôpital des fous de Waldau, professeur à l'Université de Berne, mort à 57 ans, le 16 février ; — de M. Thomas-W. SAUNDERS, auteur d'ouvrages juridiques, mort le 28 février à Bournemouth, dans sa soixante-seizième année ; — du Dr C.-F. VON SCHAFHÄUTL, professeur ordinaire de géologie et de géognosie à l'Université de Munich, mort dans cette ville, à 87 ans, le 25 février ; — du Dr S.-M. SCHILLER-SZINESSY, professeur de littérature talmudique et rabbinique à l'Université de Cambridge, mort le 11 mars ; — du Dr SIEWERT, professeur de chimie agricole à Dantzig, mort le 16 février, à 55 ans ; — du Dr Christian-Auguste VOIGT, professeur d'anatomie à l'Université de Vienne, mort en février, à Brody, âgé de 57 ans ;

— de M. Henry VYLDE, directeur de l'Académie de musique de Londres, mort en mars; — du Dr Alfred WALTER, qui accompagna le Dr Kükenthal dans son expédition polaire, mort à Iéna, le 14 février; — du Dr ZEPHAROWITSCH, professeur de minéralogie à l'Université allemande de Prague, mort à 60 ans, le 23 février.

LECTURES FAITES A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — Dans la séance du 28 février, M. James Darmesteter a terminé sa lecture sur la grande inscription de Candahar. M. J. Halévy a ensuite présenté des remarques philologiques sur des textes araméens publiés dans le *Corpus inscriptionum*. — Le 7 mars, M. de la Martinière a communiqué un rapport sur les fouilles entreprises par lui sur l'emplacement de la ville de Lixus (Maroc). M. H.-F. de Laborde a lu ensuite un important mémoire sur la Chronique dite du Religieux de Saint-Denis : le jeune érudit a retrouvé la première partie de ce texte dans deux manuscrits de la Bibliothèque Mazarine. — Dans la séance du 14 mars, M. l'abbé Duchesne a donné lecture d'une étude sur la Passion de sainte Salsa, martyre à Tipasa en Mauritanie. M. Th. Reinach a ensuite communiqué une notice sur le temple d'Hadrien à Cyzique. — Cette lecture a été terminée dans la séance du 21 mars. M. Flouest a lu ensuite une notice sur un autel gaulois découvert à Mayence.

LECTURES FAITES A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. — Dans la séance du 8 mars, M. Ch. Bénard a lu un mémoire sur les rapports de l'esthétique et de la morale dans la philosophie contemporaine. — Dans celles des 15 et 22 mars, M. Aucoc a communiqué un travail de M. Gustave Moynié sur l'Institut de droit international. — Dans la séance du 29 mars, M. Baudrillart a entretenu ses collègues de la situation matérielle et morale des populations du département de Vaucluse.

INSTITUT. — *Académie des sciences morales et politiques.* — L'Académie a procédé à l'élection d'un membre titulaire dans la section de morale en remplacement de M. Ch. Lucas, décédé. Au premier tour de scrutin, M. Bérenger a obtenu 16 voix, M. Guillot 7, MM. Lavollée et Maze chacun 6. Au second tour, M. Bérenger a été élu par 23 voix contre 8 données à M. Guillot, 2 à M. Lavollée et 2 à M. Maze.

CONGRÈS. — La Société française d'archéologie tiendra son cinquante-septième congrès annuel à Brive et dans le département de la Corrèze, du 17 au 24 juin 1890.

CONCOURS. — Une généreuse donatrice, désireuse d'aider les personnes de bonne foi que troublent dans leurs croyances religieuses certains problèmes soulevés par les sciences modernes, a eu la pensée de fonder un prix pour encourager la composition d'écrits apologétiques. Elle s'est adressée pour cela à notre Faculté de théologie de Paris. Le prix, qui est de 2,000 fr., sera biennal. Il sera décerné par le corps professoral de la Faculté, qui pourra s'adjoindre tels assesseurs qu'il jugera à propos pour ajouter la compétence scientifique à la compétence théologique. Une première question est mise au concours. En voici la teneur : « Étudier les relations entre la nouvelle conception de l'univers, telle qu'elle résulte des progrès de l'astronomie et de la physique générale, et la révélation chrétienne, savoir : 1° Au point de vue de l'interprétation des données cosmogoniques et cosmologiques qui peuvent se trouver dans la Bible; 2° Au point de vue des dogmes de l'Incarnation et de la Rédemption. » Le choix de cette première question appartient à la fondatrice, qui veut garder l'anonyme et qui désigne sa fondation par

le prénom d'une personne chère : *Fondation Hugues*. Les manuscrits devront être envoyés au recteur de l'Institut catholique, au plus tard le 1er décembre 1890. Le prix sera décerné en juin 1891.

— La Société havraise d'études diverses met au concours pour 1890 les sujets suivants : 1° De la criminalité chez l'enfant, ses causes, moyens de la prévenir, de la réprimer, de l'amender; 2° Études sur les historiens et chroniqueurs de la ville du Havre, du XVIe siècle à nos jours; 3° Tableau d'ensemble du trafic commercial du port du Havre en 1889; 4° Organisation de l'assistance publique au Havre; 5° Expliquer ce que l'intempérance coûte au travailleur en argent, en santé et en moralité; 6° Étude météorologique. (Dernier délai, 31 décembre 1890. — Envoi des manuscrits au secrétariat de la Société à l'hôtel de ville du Havre.)

— L'Académie des belles-lettres, sciences et beaux-arts de Marseille vient de mettre au concours pour les années 1890 et 1891 les sujets suivants : Poésie : 1° *Le Bailli de Suffren;* 2° *Marie-Madeleine à la Sainte-Baume* (manuscrits reçus jusqu'au 1er novembre 1890). — Éloquence : 1° *Thiers, historien et orateur* (en laissant de côté la politique); 2° *Saint Lazare* (manuscrits reçus jusqu'au 1er mai 1891).

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS. — M. J. Gardair a été autorisé par le Conseil général des Facultés à faire en Sorbonne un cours libre de philosophie. Le cours commencera le mardi 15 avril 1890, et continuera les mardis suivants, à 4 heures 3/4. Il aura cette année pour objet : *L'Homme comparé aux autres êtres corporels d'après saint Thomas.*

SAINT ALEXIS. — Rendant compte dans le *Bulletin critique,* du fascicule de M. Arthur Amiaud, intitulé : *La Légende syriaque de saint Alexis, l'homme de Dieu* (t. X, p. 263), M. l'abbé Duchesne a émis des doutes, non seulement sur l'ancienneté du culte, mais même sur l'existence de saint Alexis qui figure dans le Bréviaire romain au 17 juillet. Le savant professeur s'est douté que ses conclusions offenseraient les oreilles pieuses : il n'est pas difficile de croire que d'autres y auront été sensibles. Pour le moment, nous ne relèverons dans son article que cette phrase : « Saint Alexis était absolument inconnu en Occident avant les dernières années du Xe siècle. » Il y a juste quarante ans qu'Ozanam insérait dans ses *Documents inédits pour servir à l'histoire littéraire de l'Italie* l'analyse d'une *Hymnorum ecclesiasticorum collectio antiqua,* contenue dans le ms. 7172 du Vatican, qu'il attribuait au IXe siècle. Au feuillet 102b-3a s'y trouve un *Ymn(us) s. Alexii,* composé de 10 strophes de 4 vers. En voici le début :

Cantemus omnes arbitri
Summi parentis unico
Nato.....

Ozanam n'en a donné que les trois premiers mots. Si l'on veut bien remarquer le petit nombre de saints honorés d'hymnes spéciales dans ce ms., on admettra que, même en rapprochant sa composition jusqu'au Xe siècle, le culte de saint Alexis est antérieur à l'époque assignée par M. Duchesne, car un personnage d'invention récente n'avait aucune chance de pénétrer dans ce recueil éminemment traditionnel.

SOURCES DU DROIT FRANÇAIS. — M. Adolphe Tardif, professeur à l'École des chartes, vient de publier le second volume des sources de l'ancien droit français. Le premier, publié en 1887, était intitulé : *Histoire des sources du droit canonique;* le second, qui paraît aujourd'hui, contient l'*Histoire des*

sources d'origine romaine. Reste l'*Histoire des sources du droit germanique et coutumier*, que nous attendons avec impatience. — Le présent volume est composé de six divisions ou livres qui embrassent le droit romain depuis l'établissement des Germains en Gaule jusqu'au XVIII° siècle. Dans le premier, M. Tardif étudie le droit romain au moment de l'établissement des Germains. C'est l'*Antiquum jus*, les constitutions impériales, les traités de droit. Puis vient la législation de Justinien, les lois romaines des Burgondes et des Visigoths, les abrégés de cette dernière et les gloses de Lyon sur elle. La loi romaine se manifeste dans les édits mérovingiens et les capitulaires, dans les lois Salique, Ripuaire et Gombette, les recueils de formules mérovingiennes et carolingiennes, les diplômes et les chartes des deux premières races. Ce n'est qu'au VI° siècle qu'apparaît l'ancienne école française à laquelle est consacré un long chapitre bien intéressant. Nous sommes forcé d'y renvoyer le lecteur. Un autre chapitre, non moins attrayant, est celui des Universités et des écoles, dans lequel il faut signaler le court passage sur l'intervention de la papauté et de la royauté dans l'enseignement du droit romain. Comment ce droit a-t-il été étudié ? M. Tardif répond par les gloses et les écrits des jurisconsultes coutumiers. Il se sert aussi très heureusement de ceux-ci pendant la période bartoliste et dogmatique. La Renaissance amène la période humaniste, Cujas et Domat. Et jusque dans le XVIII° siècle, nous trouvons l'influence du droit romain dans les commentaires mêmes, des coutumes, Brodeau, La Thomassière, Laurière, Bouhier et Pothier.

PARIS. — Le *Recueil des Fabliaux des* XIII° *et* XIV° *siècles, imprimés ou inédits,* que M. A. de Montaiglon publiait depuis 1872, avec la collaboration de M. Gaston Raynaud, vient d'être achevé par la publication du tome VI° qui contient le glossaire-index. (Paris, Jouaust.)

— Le quinzième fascicule du *Dictionnaire français illustré des mots et des choses* de MM. Larive et Fleury (Paris, Georges Chamerot, in-4) s'étend de *Rhombe* à *Séparatif.*

— Nous notons avec plaisir l'attribution du prix triennal de la fondation Guizot à l'édition de Montaigne donnée par la maison Jouaust et dont l'annotation a été préparée par M. Jouaust lui-même avec la collaboration de M. Motheau.

— Nous annonçons avec plaisir la 2° édition du *Socialisme d'état et la Réforme sociale* de notre collaborateur M. Claudio Jannet (Paris, Plon, Nourrit et Cie).

— A partir du 15 février paraît, par livraisons mensuelles de 32 p. in-8, le *Bulletin des Musées*, revue mensuelle publiée sous le patronage de la direction des Beaux-Arts et de la direction des Musées nationaux, par MM. Édouard Garnier et Léonce Benedite. (Paris, Le Cerf, 12 fr.)

— Il se publie, depuis janvier, un *Bulletin de la Fédération internationale du Sacré-Cœur* (Paris, imp. D. Dumoulin, 3 fr. par an), qui entretiendra mensuellement ses lecteurs « de tout ce qui, dans le champ des doctrines ou dans celui des faits actuels, a rapport à la reconstitution de l'ordre social chrétien. »

— M. l'abbé Vigouroux, professeur d'Écriture sainte au grand séminaire de Saint-Sulpice, prépare une *Histoire sainte depuis la création jusqu'à la ruine de Jérusalem par Titus.* Cet ouvrage, que le nom de l'auteur suffit à recommander, paraîtra bientôt à la librairie Letouzey et Ané.

— La réimpression de *l'année liturgique* de Dom Guéranger, dans le format si commode de l'in-32, se poursuit activement chez l'éditeur M. Leday.

Voici trois nouveaux volumes, le *Temps pascal,* t. III, qui contient les offices depuis les Rogations jusqu'au samedi de la Pentecôte, et le temps après la Pentecôte qui comprend les offices depuis la Trinité jusqu'au dernier dimanche après la Pentecôte. Ce sont donc des volumes actuels, et la collection, richement reliée, est le meilleur cadeau qu'une femme pieuse puisse faire à une de ses jeunes amies qui se marie.

— On annonce la publication prochaine du *Guide-éclair du missionnaire,* par M. l'abbé J. Albrand. L'ouvrage, revêtu de l'approbation de Mgr Berthet, évêque de Gap, comprendra 3 vol. in-8 de 400 à 450 p. (Jouglard, imp. à Gap).

— La *Critique philosophique,* dirigée par M. Renouvier, a cessé sa publication à la fin de 1889.

— M. J. Poirier publie depuis le 1er janvier un *Bulletin historique des Ardennes* (Bogny, Ardennes), destiné à remplacer la *Revue historique des Ardennes,* de Senemaud, disparue après trois ans de durée.

— La bibliographie de Jeanne d'Arc, déjà si considérable, va s'enrichir d'un nouvel ouvrage dû à la collaboration de M. Léo Taxil et de M. l'abbé Fesch : *le Martyre de Jeanne d'Arc* formera un volume in-12 de 450 p. (Letouzey et Ané).

— La librairie Lethielleux vient de mettre en vente une traduction de la belle encyclique du 10 janvier dernier sur les *Principaux devoirs des chrétiens.* Une telle publication se passe de toute recommandation.

— Signalons deux brochures que le R. P. Forbes vient d'extraire de la *Revue catholique des institutions et du droit.* Dans l'une, il montre le danger et les *Conséquences morales de l'assurance obligatoire* (Palmé, in-8 de 15 p.); dans l'autre, il étudie le *Minimum de salaire devant le droit naturel et les faits,* et montre combien l'idée de l'établir est chimérique et combien la réalisation en serait stérile (Palmé, in-8 de 8 p.).

— On annonce pour le courant de mai, chez Larose et Forcel, la publication d'un livre intitulé : *La Faculté de droit dans l'ancienne Université de Paris,* par notre collaborateur, M. l'abbé Péries. L'auteur a mis en œuvre de nombreux documents non encore utilisés. Les archives de la Faculté de droit, la bibliothèque de l'Arsenal et les factums rédigés par les anciens régents lui ont fourni de curieux renseignements.

BOURGOGNE. — M. Émile Du Boys nous donne : *Un Bourguignon et un Orléanais érudits au* XVIIe *siècle. Lettres inédites de B. de la Monnoye à Nicolas Thoynard, de 1579 à 1697* (Paris, L. Techener, gr. in-8 de 43 p.). Douze lettres de Bernard de la Monnoye si bien publiées et si bien annotées prouveraient, s'il en était besoin, combien on a eu raison de dire qu'il « fut un homme d'infiniment d'esprit. » Le tour en est des plus agréables et on y trouve bon nombre de particularités piquantes. La Monnoye parle à son correspondant de Bossuet, de Du Cange, du fondateur de la Bibliothèque d'Orléans, le professeur Guillaume Prousteau, du *Dictionnaire de l'Académie française,* du *Dictionnaire* de Richelet, de Mme Dacier, du P. Bouhours, etc. M. Du Boys a rappelé, dans sa notice préliminaire, tous les travaux dont La Monnoye et Thoynard ont été l'objet jusqu'à ces derniers temps. Sous chaque nom de personnage et sous chaque titre de livres cités dans les douze lettres, il a réuni d'abondants renseignements, parfois empruntés à des documents inédits, comme la *Bibliothèque critique des Anas* du grand bibliographe, le P. Adry, manuscrit de la Bibliothèque nationale.

— M. l'abbé Garraud a extrait du *Bulletin de l'Œuvre de Saint-Joseph* une *Notice sur Clos Vougeot. Le Phylloxéra au* XVe *siècle* (Citeaux, in-8 de

34 p.). On trouvera là un bon historique de ce clos célèbre, peu à peu constitué par des religieux cisterciens. L'auteur nous fait assister à toutes les vicissitudes par lesquelles le domaine a passé. Il fait connaître notamment ce que la vigne eut à souffrir (1460-1500) de l'invasion d'insectes « grappes de poux attachés aux racines et vivant souterrainement. » Cela semble bien, en effet, correspondre au contemporain phylloxéra. Les pages 32 et 33 forment un bref et intéressant exposé des mutations de propriété et de la valeur vénale du Clos depuis 1791. Cette notice se termine par la table du prix des vins du crû de 1728 à 1781.

BRETAGNE. — *Le Formulaire de Tréguier et les Écoliers bretons des écoles d'Orléans au commencement du* XIV*e* *siècle* (Orléans, Herluison, gr. in-8 de 26 p.), analysé par M. L. Delisle, au tome XXVII des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* contient beaucoup de modèles de lettres, dont une de Geoffroi Tournemine, évêque de Tréguier, qui, en 1314, prescrit des processions solennelles et accorde des indulgences pour procurer des ressources à la basilique de Notre-Dame de la Roche-Derrien, récemment reconstruite sur un plan somptueux.

— *Les Documents inédits pour servir à l'histoire de la Révolution dans la Loire-Inférieure,* publiés par M. André Joubert (Vannes, Lafolye, in-8 de 15 p.), sont au nombre de deux : d'abord un très intéressant mémoire du directoire de la Loire-Inférieure au ministre Roland, dans lequel les membres du directoire affirment que tous les troubles du pays qu'ils administrent viennent de la malheureuse constitution civile du clergé et de la mauvaise assiette de l'impôt; en second lieu, une lettre d'un citoyen Haumont au ministre, déclarant que la meilleure manière de rétablir la paix serait de répandre la nouvelle d'une réconciliation avec le pape. La première pièce est de 1792, la deuxième date de l'an V.

CHAMPAGNE. — Signalons un intéressant article de notre collaborateur M. Paul Guilhiermoz, sur *Un Nouveau Texte relatif à la noblesse maternelle de Champagne,* publié dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (1889, t. L, p. 509-36, tiré à part, 28 p. in-8). L'auteur y démontre que la noblesse pouvait se transmettre par les femmes à l'infini et qu'elle ne pouvait se transmettre que par les femmes.

DAUPHINÉ. — Crémieu, chef-lieu de canton du département de l'Isère, est placé dans un site très pittoresque, et des ruines encore importantes attestent son antiquité. L'histoire de cette ville a été faite déjà ou, pour mieux dire, esquissée : il appartenait à l'érudit M. R. Delachenal de la reprendre, de l'asseoir en quelque sorte d'une façon définitive et complète, et nous ne surprendrons personne en disant que son travail : *Une Petite Ville du Dauphiné. Histoire de Crémieu* (Grenoble, Allier, in-8 de XII-506 p., orné de 6 pl.), dû à des recherches persévérantes, fait à l'aide de documents nouveaux, dont l'indication est soigneusement donnée, est digne de prendre place au premier rang dans l'histoire provinciale.

— La Société des touristes du Dauphiné, dont nous parlons pour la première fois, poursuit son œuvre déjà considérable. A côté des refuges et des hôtels créés par elle, il convient de signaler l'intéressante collection de ses *Annuaires* que des savants éminents ont enrichie d'études originales, de dissertations géographiques et scientifiques d'un haut intérêt. Le tome XIV (Grenoble, Allier, in-8 de 228 p.), récemment paru, renferme, à côté des attrayants récits de MM. Coolidge, Gardiner et A. C. (Chabrand), une étude philosophique de M. Guinier sur *le Tracé des chemins en montagnes,* dont il a été question ici (t. LVIII, p. 184). Il convient aussi et

surtout de signaler la publication des manuscrits inédits de deux Alpins du XVIIIe siècle, Végobre et Collaud de la Salcette : leurs descriptions de la Chartreuse et de l'Oisans sont vivantes et fournissent de curieux sujets de comparaison.

— En parcourant les solitudes des Hautes-Alpes, on est parfois surpris de rencontrer des forêts dont les arbres, séchés sur place, sont encore debout au milieu de rocs dénudés. L'impression est triste. Nous l'avons retrouvée telle en lisant l'étude documentée de M. David Martin : *Observations sur la marche rétrograde de la végétation dans les Hautes-Alpes* (Gap, Jouglard, in-8 de 24 p.). Les causes du déboisement sont nombreuses : l'homme a d'abord abattu sa cognée à tort et à travers; le mouton a détruit les prairies; les avalanches et les orages ont fait le reste. L'auteur a exploré les hautes vallées avec son esprit habituel d'observation, et son travail, bourré de faits précis et de détails ignorés, mérite une sérieuse attention.

— Annonçons l'*Histoire générale des Alpes maritimes ou cottiènes et particulière de leur métropolitaine Ambrun chronographique et meslée de la séculière avec l'ecclésiastique divisée en cinq parties fort abondantes et diverses belles curiosités,* composée par le R. P. Marcellin Fornier, de la Compagnie de Jésus, Tournonois, publiée par M. l'abbé Paul Guillaume (Paris, H. Champion ; Gap, Jouglard, in-8 de XXI-816 p.). Le second volume paraîtra prochainement. C'est d'après le manuscrit original et inédit, conservé en la grande bibliothèque de la ville de Lyon, que M. le chanoine Guillaume publie, avec les encouragements du conseil général des Hautes-Alpes, l'*Histoire* à laquelle le P. Fornier consacra cinq années d'un labeur opiniâtre, qui, d'après lui, en représentaient douze du travail ordinaire des autres hommes. Le « créateur des Annales ambrussines, » comme on a surnommé le savant jésuite, a beaucoup puisé dans des documents aujourd'hui perdus, et son livre en est d'autant plus précieux. L'éditeur a complété et rectifié le texte sur beaucoup de points et sa publication mérite tout éloge et tout succès.

Forez. — M. le chanoine James Condamin, professeur à la Faculté des lettres de l'Université catholique de Lyon, vient de publier à la librairie Alph. Picard, l'*Histoire de Saint-Chamond et de la seigneurie de Jarez.* Ce volume in-4, qu'illustrent de nombreuses héliogravures et plus de 500 dessins dans le texte, est un nouvel exemple de l'activité littéraire qui se développe de jour en jour dans le Forez et qui se manifestait l'été dernier par la grande publication du *Forez monumental et pittoresque,* de M. Félix Thiollier, qui forme deux volumes in-folio, dont l'un est illustré de 800 dessins dans le texte et dont l'autre forme un album de 150 héliogravures et eaux-fortes.

— Une exposition rétrospective, qui comprendra une partie bibliographique, aura lieu à Roanne pendant le mois de juin, par les soins d'une commission présidée par M. E. Jeannez.

Franche-Comté. — M. Al. Estignard en est au tome III de ses *Portraits franc-comtois* (Paris, Champion, in-8 de XX-336 p.). Dans ce volume, il parle tour à tour d'Adrien Pâris, architecte du roi Louis XVI, de Charles Nodier, du général Delord, de Mgr Besson et du philosophe Th. Jouffroy. Les deux physionomies les moins connues, celles de A. Pâris et du général Delord, nous ont frappé par leur opposition : le premier, homme modeste, de grand mérite et de fortes convictions, se coucha « tout d'une pièce dans la tombe, » selon la très juste expression de M. Estignard; car Pâris resta sans broncher, aux jours noirs, ce qu'il avait été en des temps plus propices : catholique et royaliste fervent. Quant au général Delord, dont la conduite fut, en 1815, un peu celle de Ney, l'auteur n'a-t-il pas eu pour lui trop d'indul-

gence? La notice sur Mgr Besson nous a paru un peu sommaire et celle relative à Th. Jouffroy empreinte, dans la critique, d'une modération que ce philosophe décevant ne méritait qu'imparfaitement. En ce qui concerne Charles Nodier, son portrait est tracé de telle façon que nul, assurément, ne pourra désormais se dispenser de lire ces pages lorsqu'il s'agira d'écrire sur le célèbre écrivain. A ce propos, on sait que M. Al. Estignard a publié la *Correspondance inédite de Charles Nodier* (*1796-1844*) (Cf. *Polybiblion*, t. LVIII, p. 184-185); or, le regretté M. de Pontmartin, qui, bien certainement l'ignorait, ne s'est-il pas avisé, en parlant des deux premiers tomes des *Portraits franc comtois*, de reprocher à l'érudit biographe, de « n'avoir pas eu un chapitre pour Ch. Nodier » : c'est fait, à présent, et il n'en pouvait être autrement. Nous pourrions, à notre tour, citer nombre de personnages comtois apparemment oubliés; mais nous nous en garderons bien : si Dieu prête vie à l'auteur, mieux que qui que ce soit il saura ce qui lui reste à faire, et cela, remarquez-le bien, non point d'une façon banale, comme tant d'autres, mais toujours d'après des documents inédits. Si l'œuvre s'achève, elle formera un vrai monument élevé à la gloire de la Franche-Comté, quelque mélangée que soit cette gloire.

— M. Georges Boyer est connu pour divers travaux géologiques; nous nous bornerons à rappeler ici les études suivantes qu'il a insérées dans les Mémoires de la Société d'émulation du Doubs : *Un Épisode de l'histoire géologique des Monts-Jura* et *Remarques sur l'orographie des Monts-Jura*. Tirées à part, elles forment deux brochures in-8, la première de 20 pages avec une planche, et la seconde, plus importante, de 71 pages avec 6 planches, dont une en couleur. En dernier lieu, M. Georges Boyer a fait paraître une *Notice sur l'orographie des Monts-Jura et Atlas orogéologique du département du Doubs* (Paris, Berthaud, gr. in-4 de 31 p. et 20 pl. en couleurs). Dans sa brièveté, ce bel ouvrage forme une revue complète de la physionomie géologique du département du Doubs. Le texte, accompagné d'une intéressante bibliographie, examine les diverses questions qui touchent à l'orographie, à l'hydrographie, au climat, à l'agriculture, à l'industrie ainsi qu'à la paléontologie. Simple et bonne introduction à l'Atlas, dont les feuilles dressées à l'échelle du 80,000ᵉ sont une merveille d'exécution et de clarté. A quand, maintenant, pareil travail sur les départements de la Haute-Saône et du Jura?

— M. l'abbé Ch. Blanchot, curé de Vauconcourt, vient de publier une *Notice sur l'église romane et prieurale de Grandecourt* (*Haute-Saône*) (Besançon, Lanquetin, in-8 de 16 p.), extraite d'un mémoire encore inédit, couronné le 25 juillet dernier par l'Académie de Besançon, et intitulé : *Un Coin de frontière franc-comtoise*. Cette curieuse notice ne peut que faire désirer l'impression intégrale et prochaine du mémoire de M. l'abbé Blanchot.

Guyenne et Gascogne. — Notre collaborateur M. le chanoine Allain a commencé, en janvier, dans la *Revue catholique de Bordeaux*, la publication d'une série de notices sur les *Paroisses et Couvents de Bordeaux aux deux derniers siècles*, dont les éléments lui ont été fournis, pour la plupart, par les documents inédits des archives diocésaises dont il achève l'Inventaire sommaire.

— On termine l'impression de deux nouveaux volumes de l'*Inventaire-Sommaire des archives du département de la Gironde*, le deuxième de la série C (Intendance et Trésoriers de France), et le premier de la série G (Archevêché et chapitre métropolitain).

— Sous ce titre : *Bordeaux ancien et moderne, sa vie et ses monuments*, un

habile imprimeur libournais, M. Bouchon, va publier prochainement un ouvrage de grand luxe qui se composera de vingt-cinq fascicules in-folio, avec cinquante planches en taille douce, hors texte, et d'innombrables plans et dessins dans le texte. L'éditeur s'est assuré le concours des érudits, des lettrés et des artistes bordelais les plus estimés. — On annonce aussi un volume illustré, dû à la plume de M. Ernest Laroche et consacré au *Vieux Bordeaux*.

— M. A. de Lantenay a publié une notice sur *François Bertrand Ajean, curé d'Ambarès de 1662 à 1679* (Bordeaux, gr. in-8 de 15 p.). M. de Lantenay raconte toutes les péripéties, parfois plaisantes, de la lutte du curé d'Ambarès (paroisse à 12 kil. de Bordeaux) contre le saint archevêque Henri de Béthune, au sujet des droits décimaux. Le narrateur a consulté, pour cet épisode, les documents des archives de l'archevêché de Bordeaux et des archives départementales de la Gironde. La notice est extraite de la *Revue catholique de Bordeaux*. Nous recommandons à nos lecteurs ce recueil périodique qui, sous l'intelligente direction de M. le chanoine Allain et de M. le curé Lafargue, prend tous les jours plus d'essor. Depuis le commencement de l'année d'importants travaux historiques y trouvent place.

— Sous ce titre : *Roncevaux*, M. l'abbé V. Dubarat publie une étude historique et littéraire d'un grand intérêt (Paris, Ve Léon Ribaut, gr. in-8 de 16 p.). Dans un récent séjour à Roncevaux, le savant auteur a étudié un manuscrit conservé dans la célèbre et antique abbaye et connu sous le nom de *Preciosa*, lequel avait été déjà l'objet de l'examen d'un érudit espagnol, le P. Fidel-Fità, de la Compagnie de Jésus. M. l'abbé Dubarat reproduit les principaux documents de ce recueil, accompagnés de notices analytiques et de notes explicatives. Le travail de M. l'abbé Dubarat, qui complète et rectifie la publication du P. Fidel Fità dans le *Bulletin de l'Académie royale d'histoire de Madrid* (1883), sera utilement consulté par les curieux et les savants des deux côtés des Pyrénées.

Ile-de-France. — La Société historique de Compiègne entreprend la publication d'un recueil de *Pièces rares relatives à l'histoire de Compiègne*. Le premier fascicule qui va être mis en distribution renferme la reproduction du *Séjour royal de Compiègne* d'Adrien Charpentier, imprimé à Paris, chez Piget, en 1647. Une notice de M. le comte de Marsy accompagne cette publication qui forme une plaquette de 62 pages in-8, imprimée à Compiègne, chez Henry Lefebvre, en caractères elzéviriens.

Languedoc. — Nous devons à notre excellent collaborateur, M. Tamizey de Larroque, une nouvelle trouvaille : *Cinq lettres bénédictines inédites de D. Brial, D. du Laura, D. Estiennot, D. Lobineau.* (Toulouse, Édouard Privat, in-8 de 16 p., extrait des *Annales du Midi*, t. II, 1890, p. 81-94.) Parmi ces bénédictins, il n'y en a que deux qui appartiennent au Midi par leur naissance. Les autres, M. Tamizey de Larroque les fait siens par droit de conquête (3). C'est son droit, et il est d'autant plus juste que sans lui ces pièces intéressantes seraient restées dans le cabinet de M. Wilhem ou dans celui des manuscrits de la Bibliothèque. Les lettres de D. Brial sont du 13 octobre 1817; celle de D. du Laura, du 5 août 1692; celle de D. Estiennot, 20 septembre 1679, et celle de D. Lobineau, du 30 septembre 1714.

Lorraine. — M. l'abbé Gillant, curé d'Auzéville, a extrait du t. X des *Mémoires de la Société philomatique de Verdun* une *Notice sur l'instruction publique à Clermont en Argonne avant la Révolution, pièces d'archives et documents inédits* (Verdun, Ch. Laurent, in-8 de 27 p.). Ce travail donne l'histoire de cinq établissements : 1° un petit collège; 2° une école de garçons à Clermont; 3° deux écoles de filles; 4° une école mixte au hameau de



Vraincourt. C'est sur pièces d'archives que M. Gillant a basé tout son récit. L'histoire du collège est complète; nous en dirons autant de celle des quatre autres établissements sauf le pensionnat des Annonciades; mais l'auteur promet de revenir sur ce sujet et de compléter ainsi tout l'historique des écoles de Clermont en Argonne.

— Il serait à désirer que, dans chacune de nos provinces, quelque travailleur imitât l'exemple de M. Ch. Guyot qui vient d'extraire des *Mémoires de l'Académie de Stanislas* un *Essai sur l'aisance relative du paysan lorrain à partir du* XV*e siècle* (Nancy, imp. Berger-Levrault, in-8 de 133 p.). On aurait de la sorte un ensemble d'aperçus précieux de ce qu'était la vie matérielle sur tout notre territoire à des époques souvent calomniées dans un intérêt de secte. Était-on plus heureux jadis? Notre siècle est-il moins misérable que ceux qui l'ont précédé? Telles sont les questions auxquelles l'auteur a voulu répondre. Il résulte de cet « Essai » qu' « il y aurait eu dans les campagnes, pendant tout le moyen âge, une aisance presque égale à celle des temps actuels. » M. Ch. Guyot a tout examiné, pesé, comparé, et son immense inventaire, brièvement résumé, appuyé de tableaux parlant aux yeux et à l'esprit, embrasse la longue période qui va de 1450 à 1885. Quelles étapes à travers la vie des humbles!

Lyonnais. — La ville de Lyon n'a guère produit de plus grand homme de génie ni de plus illustre que le savant physicien André-Marie Ampère. Et cependant, tandis que d'autres cités se glorifiaient d'élever sur leurs places publiques des statues au grand académicien, Lyon a tardé jusqu'en 1888 à lui rendre le même hommage. Dans quelques pages insérées dans la *Revue du Lyonnais*, et tirées à part, M. A. Vachez nous fait connaître les circonstances qui ont produit ces retards (*Histoire de la statue d'Ampère*. Lyon, imp. de Mougin-Rusand, in-8 de 21 p.).

— Le même écrivain vient d'extraire de la même revue deux *Études d'archéologie préhistorique* (Lyon, L. Brun, in-8 de 16 p.). La première de ces études est consacrée au dolmen de Vaudragon, vulgairement appelé pierre Mougy, qui n'a que depuis peu de temps attiré l'attention des érudits et qui est le seul monument de ce genre dont l'existence ait été reconnue jusqu'ici dans toute l'étendue du département du Rhône. La deuxième étude tend à prouver que la source principale des eaux de Saint-Galmier a porté le nom de Doa, nom des fontaines sacrées chez les Celtes, et par suite que les Romains n'ont pas été les premiers à exploiter ces sources thermales.

Maine. — M. l'abbé Robert Charles, vice-président de la Société historique et archéologique du Maine, si tristement enlevé, dans la force de l'âge, à l'Église et à la science, avait entrepris un travail sur l'invasion anglaise dans le Maine entre les années 1417 et 1428. Ce travail, composé d'après les sources imprimées et surtout d'après certains comptes de fabrique, particulièrement ceux de l'église de Pirmil, n'avait pu être complètement achevé avant la mort de l'auteur. M. l'abbé Louis Froger l'a revu et mis en état d'être livré au public (Mamers, G. Fleury et A. Dangin, gr. in-8 de 112 p.). On y trouve un résumé des opérations militaires, accompagné de dessins et de plans; la partie la plus neuve et la plus intéressante est celle qui traite de la situation du Maine et qui entre dans le détail des maux de toutes sortes infligés aux populations par les Anglais. Des pièces justificatives, parmi lesquelles se trouvent des extraits des comptes de la fabrique de Pirmil, terminent cette substantielle brochure. — Signalons en même temps celle que M. André Joubert publie sous ce titre : *Documents*

inédits pour servir à l'histoire de la guerre de Cent ans dans le Maine, de 1424 à 1452 (Mamers, mêmes éditeurs, gr. in-8 de 47 p.). Ces documents, empruntés en bonne partie au *British Museum*, offrent des ordonnances pour la levée des subsides, des montres, des endentures, des mandements, des quittances ; ils émanent tous des Anglais ; un des plus importants est le traité passé le 20 décembre 1438 par le comte de Dorset avec le duc d'Alençon et le comte du Maine. Il est regrettable seulement que la revision des textes n'ait pas été faite plus soigneusement.

— On annonce la mise sous presse chez Moreau, éditeur à Laval, d'une importante *Histoire des anciennes communautés religieuses de Laval*, publiée sous le patronage de la Société historique et archéologique du Maine. L'ouvrage est rédigé d'après le manuscrit de M. Louis-Julien Morin de la Beauluère et annoté par M. Louis de la Beauluère, avec le concours de M. Jules-Marie Richard, archiviste paléographe.

Normandie. — L'histoire de Falaise vient de s'enrichir de deux nouveaux fascicules, dus à M. Amédée Mériel ; le premier est intitulé : *Histoire de Falaise, antiquité, gouvernement militaire, fortifications* (Falaise, impr. Montauzé, in-16 de 292 p.) ; le second : *Étrenne mignonne de Falaise*, Bellême, impr. Ed. Ginoux, in-32 de 166 p.). On y trouvera de nombreux documents inédits et des petits faits locaux très intéressants.

— La principale publication normande a été faite par la Société de l'histoire de Normandie ; préparée par le conseiller doyen de la cour d'appel de Rouen, M. Julien Félix, elle est intitulée : *Comptes rendus des échevins de Rouen, avec des documents relatifs à leur élection (1409-1701), extraits des registres des délibérations de la ville et publiés pour la première fois* (Rouen, Lestringant, 2 vol. in-8, XXXIX-228 et 302 p.).

— La même Société a également publié un *Accord conclu en 1582 entre le gouverneur de Saint-Georges de Mine (Guinée) et des marchands normands* ; — un récit hollandais du *Bombardement de Dieppe en 1694* ; — enfin une *Bibliographie historique normande*, très complète.

— Nous signalerons également, dans les *Annales franciscaines* (oct., nov., déc. 1889 ; janv., fév. et mars 1890), le récit, aujourd'hui terminé, des *Actes des Capucins de Rouen pendant la peste du* XVII

siècle, par le F. Édouard [François Lecorney] ; — dans la *Semaine religieuse* du diocèse de Rouen (1890, p. 162-166, 262-267), deux articles biographiques de M. l'abbé J. Loth sur *Mgr Robin, évêque de Bayeux* (né à Braquemont, 1789-1856).

— On a réédité, de M. l'abbé Cochet, une *Notice historique et descriptive sur l'église prieurale de Sigy* (*arrondissement de Neuchâtel* (3e éd., in-8, 8 p., imp. Leprêtre).

— Une *Vie de saint Saëns, abbé au diocèse de Rouen*, a été traduite et publiée pour la première fois *d'après les livres d'office de l'abbaye* par M. l'abbé Tougard (Paris, Dumont, in-8, 16 p.).

— Enfin nous enregistrerons les publications suivantes : *La Révolution française, 1789-1790*, par M. Paul Baudry (Rouen, imp. Cagniard, in-8, 122 p.) ; — *Les Remarques de curés normands (1590-1687)*, par M. V.-E. Veuclin (Bernay, imp. Veuclin, in-8 de 14 p.) ; — *La Rencontre de Richard Cœur de Lion avec Roger d'Argentan et les Sarrasins de Domfront*, par M. Duval (Argentan, imp. de *l'Orne* in-8, 11 p.).

Orléanais. — M. A. Dupré, ancien bibliothécaire de la ville de Blois, a mis en lumière, en l'annotant consciencieusement, une pièce curieuse empruntée à un manuscrit du XVe siècle, appartenant à la Bibliothèque nationale, où sont transcrits les privilèges des habitants de cette ville. Ce sont

des lettres d'Hugues II de Châtillon, comte de Blois, réglementant sévèrement le travail des vignerons travaillant à la journée. (*Statuts des vignerons blésois au* XIII*e* *siècle.* Bordeaux, imp. Bellier, in-8 de 8 p.).

PICARDIE. — Dans une étude lue à la Société d'émulation d'Abbeville (Abbeville, C. Paillart, in-8, 28 p.), M. le vicomte de Bonnault retrace quelques épisodes de l'existence des corporations de métiers dans la capitale du Ponthieu. Le récit de la *Réception d'un ouvrier cordonnier en 1687* nous fait connaître l'existence du peuple à cette époque et ce n'est pas sans étonnement que l'on y voit nos cordonniers porter l'épée dans les rues et boire au cabaret, dans une tasse d'argent de l'eau-de-vie qu'ils négligent du reste de payer.

POITOU. — M. Joseph Berthelé, archiviste des Deux-Sèvres, vient de publier ses *Recherches pour servir à l'histoire des arts en Poitou* (Melle, Ed. Lacuve, in-8 de 496 p.). Cet ouvrage a été couronné par la Société française d'archéologie; elle lui a décerné la médaille de vermeil grand module. Il se divise en deux parties, l'une a trait à l'architecture, l'autre au mobilier. Dans l'architecture, M. Berthelé traite de la crypte de Saint-Léger à Saint-Maixent, de l'église de Gourgé, de l'église d'Airvault, de l'influence auvergnate et limousine sur les églises romanes du Poitou et de la Saintonge, et de l'influence périgourdine et angoumoise sur les églises de la même époque; enfin il signale une seule trace d'influence champenoise en Bas-Poitou, au XI*e* siècle, et il consacre un long chapitre à l'architecture Plantagenet. Dans le mobilier, il étudie les reliquaires, les vases sacrés et surtout les cloches; il les connaît toutes, les plus anciennes comme les plus modernes. Ce livre, d'une érudition achevée, n'est pas seulement utile au Poitou, mais encore il est indispensable à tous ceux qui s'occupent d'archéologie. Nous espérons que la Société française d'archéologie ne sera pas seule à récompenser un tel ouvrage.

— Nous avons sous les yeux les deux premiers fascicules de la nouvelle édition du *Dictionnaire des familles du Poitou* (Poitiers, Paul Oudin, gr. in-8 de 160 p., chaque fasc. : 4 fr.). A quarante-neuf ans de distance, M. H. Beauchet-Filleau a voulu refondre entièrement son œuvre, œuvre aussi de son aïeul, M. Filleau, procureur du roi au présidial, puis secrétaire de l'Assemblée de la noblesse du Poitou et député suppléant en 1789, et de M. Ch. de Chergé. Les changements survenus dans les familles depuis cette époque déjà si reculée, la rareté du *Dictionnaire*, devenu presque introuvable, rendaient indispensable une nouvelle édition. M. Beauchet-Filleau l'a préparée avec l'aide de ses fils et de savants collaborateurs. L'ouvrage formera cinq volumes en petit caractère, avec armoiries dans le texte, divisés en 25 fascicules de 160 pages chacun. L'édition originale est ici complètement transformée; les documents inédits abondent. Nous reviendrons sur cette importante publication; mais nous tenons, dès à présent, à féliciter les auteurs de la façon magistrale dont ils ont compris cette réimpression. Nous ne doutons pas qu'elle ne soit accueillie avec le même succès que l'ouvrage primitif, encore si recherché, et qui atteint dans les ventes un prix élevé.

PROVENCE. — C'est *Une Nièce de Peiresc, Claude Fabri*, que nous présente M. Tamizey de Larroque (*Revue catholique de Bordeaux*, et tiré à part, in-8 de 14 p.). Comme il le dit, p. 5 : ce fut « une petite sainte. » Quant à son oncle, c'était quelque peu un égoïste (p. 14, l. 6 et 7), n'en déplaise à son historien, qui est loin de l'être, lui! Et toute cette histoire, si elle est à la louange de la jeune religieuse aux Dames Sainte-Marie de Marseille, n'est guère en l'honneur de l'abbé de Guîtres, qui créa la vocation religieuse de sa nièce

et ne sut que trouver des mots « réalistes » pour les pauvres femmes, deux servantes de sa maison, qui faisaient leur devoir (p. 8, n. 5). M. Tamizey de Larroque en a rougi, et c'est une bonne note de plus à mettre à son actif.

— L'abbé Paul de Terris consacre une bien attachante esquisse biographique (Avignon, Aubanel, in-8 de 56 p.) à feu l'abbé Thouard, curé des Abeilles (commune de Monnieux, département de Vaucluse), le modèle de ces curés de campagne qui font modestement tant de bien.

Touraine. — La Société archéologique de Touraine organise pour cette année une exposition rétrospective qui durera du 9 mai au 30 juin. Cette exposition, destinée à célébrer le cinquantième anniversaire de la fondation de la Société, aura lieu à Tours dans l'église Saint-François-de-Paule. Les objets admis à figurer à l'exposition sont les tableaux, aquarelles, gouaches, miniatures et dessins; les statues, bustes et bas-reliefs; les meubles sculptés, incrustés ou en marqueterie; les tapisseries, étoffes, broderies et dentelles; les bijoux et ouvrages en or, argent, cuivre, bronze ou étain; les émaux et vitraux; les grès, faïences et porcelaines; les armes, outils et ustensiles; les médailles, monnaies et sceaux; les chartes, manuscrits et livres précieux, et en général tous les objets présentant un intérêt artistique, archéologique et historique. La commission, composée de six membres d'honneur et de quarante membres effectifs, est présidée par M. Léon Palustre, 61, rampe de la Tranchée, à Tours, à qui tous renseignements doivent être demandés.

Vendée. — Un nouveau fascicule des *Chroniques paroissiales* de l'abbé Billery renferme de très bonnes petites notices sur *La Chaise-le-Vicomte* (p. 50-60), *Les Clouzeaux* (p. 61-63), *Saint-Florent-des-Bois* (p. 64-74), *Thorigny* (p. 75-77), *Venansault* (p. 78-82), *Chantonnay* (p. 83-88, avec suite dans le prochain fascicule). Divers documents inédits ont été analysés dans ces diverses notices, notamment les chartes recueillies par Dom Fonteneau; d'autres documents inédits ont été reproduits *in extenso*, comme une lettre du 13 mai 1793 de trois capitaines au sujet de la guerre de Vendée, comme les sommations faites à la commune de Venansault le 7 ventôse an IV, etc.

Allemagne. — Le travail que vient de faire paraître M. Oskar Dippe, professeur au collège de Wandsbeck sur les origines de la féodalité à l'époque mérovingienne : *Gefolgschaft und Huldigung im Reiche der Merowinger. Ein Beitrag zur Frage über die Entstehung des Lehenswesens* (Wandsbeck, Druck von F. Puvogel, in-8 de 50 p.) n'apporte pas sur le sujet des conclusions très neuves, ce qui d'ailleurs est assez difficile. Mais M. Dippe a le mérite d'insister sur certains textes qui n'avaient point été jusqu'ici suffisamment utilisés et qui permettent de préciser quelques points de la question. D'autre part, on peut reprocher à l'auteur de prendre quelquefois des hypothèses pour des réalités.

Angleterre. — Le troisième volume des « Facsimiles de manuscrits des Archives européennes relatifs à l'Amérique de 1773 à 1783 » de Stevens, va paraître très prochainement. Il contiendra la suite des négociations secrètes concernant les affaires américaines, et particulièrement les pourparlers qui qui eurent lieu à Paris en 1777 et 1778.

— M. James Clegg, de Rochdale, prépare une nouvelle édition de son *Directory of Second-Hand Booksellers and List of British and Foreign Public Libraries*, qui contiendra un dictionnaire des pseudonymes, un glossaire des termes techniques usités par les éditeurs, libraires, etc., et des renseignements sur les autographes et les reliures artistiques.

— M. J. Adam, d' « Emmanuel College, » s'occupe d'une édition de la *République* de Platon, avec préface, traduction et notes, qui sera publiée par la *Cambridge University Press.* L'ouvrage comportera quatre volumes, et ce sont les trois derniers qui paraîtront les premiers.

AUTRICHE-HONGRIE. — La *Südslavische Revue*, dont le premier numéro a paru à Vienne vers la fin de mars, est une revue politique et littéraire qui donnera des études sur les rapports entre eux des différentes populations slaves, sur leur situation vis-à-vis des états européens, et particulièrement de la monarchie austro-hongroise. Ces études, publiées sous la forme d'esquisses ethnographiques, serviront aussi bien à ceux qui s'occupent de politique qu'à ceux qui cultivent l'histoire ou l'ethnographie. La Revue publiera aussi des traductions allemandes des poètes et écrivains les plus connus parmi les Slaves méridionaux. La direction est aux mains de MM. Camillo Zajčić Todoroff et M.-A.-Dokuzović (Vienne, IV: Waaggasse 15. — 14 francs par an).

BELGIQUE. — Nous avons eu l'occasion de parler, au début de sa publication, de la *Bibliographie namuroise,* publiée par Mgr Doyen, pour la Société archéologique de Namur. La première livraison du second volume de la première partie, vient de paraître et forme un fascicule de 360 pages in-8 (Namur, Wesmael-Charlier). Elle comprend les pièces concernant Namur, publiées de 1800 à 1830 (nos 1273 à 1798). Ce sont, pour la plupart, des pièces politiques ou administratives concernant les périodes des dominations française et hollandaise. Chaque numéro est accompagné de détails historiques sur les motifs et les circonstances de la publication. On y trouve de très intéressants documents pour l'histoire religieuse de cette époque. La littérature et les publications scientifiques ne sont pas négligées et ce volume nous apporte d'utiles éclaircissements pour la biographie et l'histoire des œuvres du baron de Stassart, de Borgnet, de Dewez, du professeur de droit Blondeau, etc.

ÉCOSSE. — Une société bibliographique écossaise vient de se fonder à Édimbourg, sous la présidence de M. Archibald Constable. Les membres, au nombre de soixante, se réuniront deux fois par mois pour préparer les matériaux d'une bibliographie écossaise complète. En attendant l'achèvement de ce travail, ils publieront des notes, qui ne seront tirées qu'à soixante exemplaires et qui, par conséquent, ne seront point mises dans le commerce.

ESPAGNE. — Le comte de Saint-Saud, membre du Club alpin français et de l'Association catalane d'excursions, fournit un intéressant chapitre à la série des *Excursions nouvelles dans les Pyrénées françaises et espagnoles,* sous ce titre particulier : *De Saint-Lizier d'Uston à Gavarnie par le versant espagnol* (Paris, Chamerot, in-8 de 18 p.). Les impressions de voyage du comte de Saint-Saud sont d'une lecture profitable, à cause des indications nouvelles qu'elles fournissent au point de vue géographique.

— La philologie arabique aura beaucoup à profiter du *Glosario de voces ibericas y latinas usadas entre los Mozarabes con un estudio sobre el dialecto hispano-mozarabe,* qui vient d'être mis au jour par un des arabisants les plus distingués de l'Espagne, don Francisco Javier de Simonnet (Madrid, Murillo, in-8 de CCXXXVI-628 p.).

— Un autre arabisant, non moins distingué, qui professe cette langue à l'Université de Madrid, don Francisco Codera y Zaidin, donne, de son côté, le deuxième volume du *Dictionarium biographicum* d'Aben-al-Abbar. Ce volume termine la publication d'un ouvrage resté inédit jusqu'ici. Le texte est arabe : les annotations et éclaircissements sont en latin.

Italie. — M. Carlo Simiani prépare depuis longtemps un travail complet sur la vie et les œuvres de Nicolò Franco, contemporain de l'Arétin et qui, de son vivant, s'acquit la même célébrité de mauvais aloi, bien qu'aujourd'hui il ne soit plus aussi lu et ne fasse point l'objet des mêmes éloges. M. Simiani a détaché de ce travail d'ensemble qu'il prépare deux essais consacrés aux dialogues et aux lettres, et publiés le premier dans le *Propugnatore*, le deuxième dans la *Vita litteraria* de Palerme. Il réédite ces deux essais dans une petite brochure, en y ajoutant une étude sur la Filena du même auteur (*Nicolò Franco, saggi*. Palermo, C. Clausen, in-16 de 71 p.).

— Sous ce titre : *Ricerche storiche intorno al comune di Montecelio* (Roma, tipogr. Bencini, in-16 de 88 p.), M. Francesco Cerasoli a réuni sur l'ancien Montecelli, qui occupe la place du Corniculum des Latins, un certain nombre de renseignements pulsés non seulement dans les auteurs imprimés, mais encore dans les sources manuscrites. L'esquisse historique est suivie de notes sur les habitants, sur les monuments, sur les environs de la commune, sur les hommes célèbres qu'elle a produits. Parmi les documents reproduits dans l'appendice de cette intéressante monographie, nous citerons l'extrait des statuts de la commune au XVIe siècle.

— M. Oreste Tommasini vient de commencer la publication d'une œuvre fort importante pour l'histoire de la fin du XVe siècle. C'est le *Diario della città di Roma* de Stefano Infessura. Ce volume fait partie des *Fonti della storia d'Italia*, publiés sous la direction de l'Institut historique d'Italie.

— M. Macry-Correale va publier à Empoli une revue de littérature et d'art : *Il nuovo ideale*.

— Annonçons la suite d'une importante publication : *Indices chronologici ad Antiquit. Ital. medii aevi et ad opera minora Lud. Ant. Muratorii scripserunt Ioannes Michaël* Battaglino *et Ioseph* Calligaris *operis moderamen sibi susceperunt Carolus* Cipolla *et Antonius* Manno, *Curatores Taurinenses, studiis historiæ patriæ promovendis. Fasciculus II* (p. 61-120) (Augustæ Taurinorum apud fratres Bocca, 1890, in-fol. à 3 colonnes), comprenant les numéros 1222 à 2458. Le troisième fascicule de cet inventaire si détaillé des publications du grand Muratori est en préparation.

— Le *Giornale storico della letteratura italiana*, an. VIII, fasc. 44, nous apprend que le fameux cavalier Marin, comme nous l'appelons, ne dédaigna pas de piller Clément Marot. L'auteur de l'article où est mentionnée cette découverte, M. Adolfo Gaspary, met en regard le passage de l'*Adone* et celui du *Temple de Cupido*, dont Marino a fait son profit. L'imitation comprend plus de soixante vers. « Au moment, dit M. Gaspary, où la littérature italienne exerçait son influence en France comme partout, il est singulier qu'un poète italien se soit inspiré d'une production française, surtout cette production étant alors vieille de cent ans et appartenant plutôt à l'époque médiévale qu'à la Renaissance. »

Suisse. — M. Jules Vuy, vice-président de l'Institut national genevois, publie sous le titre d'*Esquisses et Souvenirs; les Débuts de Marc Monnier* (Genève, in-8 de 50 p.), un attachant chapitre de la biographie du spirituel écrivain dont il fut le grand ami. M. Vuy donne beaucoup de détails sur la jeunesse littéraire du futur recteur de l'Université de Genève, et sur sa propre jeunesse littéraire, de sorte que c'est aussi un chapitre d'autobiographie. Monnier fut aussi un écrivain précoce, car il avait dix-huit ans à peine quand il fit imprimer, dans la *Bibliothèque universelle*, un travail de 74 pages sur la *Conquête de la Sicile par les musulmans*.

Japon. — Nous empruntons au dernier numéro du *Centralblatt für Biblio-*

thekswesen quelques renseignements intéressants sur les bibliothèques au Japon. Jusqu'en 1871, ce pays ne connaissait de collections de livres que de deux sortes : d'abord des bibliothèques d'ouvrages classiques dans chaque école ; en second lieu, dans chaque ville importante, des bibliothèques de prêt, ne contenant que des ouvrages de littérature légère et des œuvres historiques populaires. C'est en 1872 que fut établie la bibliothèque de Tokyo, dont les salles peuvent contenir cinq cents lecteurs. Depuis 1885, on rendit plus difficile l'accès de la bibliothèque jusque-là ouverte à tout le monde. Cette mesure fit tomber de 359 à 200 le nombre journalier des lecteurs. Il y a des salles particulières pour les lecteurs ordinaires; pour ceux qui font des études spéciales; enfin pour les dames. Sur les 253,152 volumes dont se compose actuellement la bibliothèque, 215,988 sont écrits en chinois ou en japonais, 37,144 en langues européennes. Le dépôt légal des publications faites au Japon assure à la bibliothèque de Tokyo un accroissement régulier de 5,000 volumes environ par an.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Les Temps primitifs et les Origines religieuses d'après la Bible et la science*, par l'abbé Thomas (2 vol. in-8, Bloud et Barral). — *Divi Thomae Aquinatis doctoris angelici, Totius Summae theologicae* (in-18, carré, Roger et Chernoviz). — *La Passion de N.-S. Jésus-Christ au point de vue historique et archéologique*, par l'abbé G. Martin (in-16, Delhomme et Briguet). — *Méditations sur les Sept paroles de Jésus-Christ en croix*, par l'abbé C. Perraud (in-12, Chapelliez). — *La Nouvelle Dévotion au Sacré Cœur de Jésus*, par l'abbé A.-J. Rance (petit in-16, Retaux-Bray). — *Homélies sur les évangiles du dimanche*, par A. Botti (2 vol. in-18, Delhomme et Briguet). — *La Mission des Juifs et les deux chars évangéliques, ou la Splendeur de l'Église*, par l'abbé A. Goudet (in-18, Delhomme et Briguet). — *Pratique de la dévotion envers saint Joseph*, par le R. P. H. Faure (petit in-16, Casterman). — *Journée chrétienne de la jeune fille*, par Mme Bourdon (petit in-16, Delhomme et Briguet). — *Mémorial des six congrès eucharistiques de Lille, Avignon, Liège, Fribourg, Toulouse, Paris*, par l'abbé J.-L.-A. Maurel (in-18, Delhomme et Briguet). — *Simples histoires sur les pères du désert*, racontées par une grand' tante à ses petits-neveux, par G. Félix (in-8, Tolra). — *Officia hebdomadae Sanctae et octaviae paschae secundum Missale et Breviarium romanum* (in-18, Desclée et Lefebvre, à Tournai). — *La Vertu morale et sociale du christianisme*, par le comte G. de Bremond d'Ars (in-12, Perrin). — *La Liberté de conscience en France et à l'étranger*, par G. Saunois de Chevert (in-18, Perrin). — *Ni Cléricaux ni athées. Discours et lettres sur la troisième République*, par H. Loyson (in-12, Marpon et Flammarion). — *La Genèse de l'idée de temps*, par M. Guyau (in-12, Alcan). — *Nos Fleurs, petites causeries botaniques*, par Mme Huguette (in-18, Librairie illustrée). — *Recherches sur les tremblementsde terre*, par J. Girard (in-18, Leroux). — *L'Éruption du Krakatoa et les Tremblements de terre*, par C. Flammarion (in-18, Marpon et Flammarion). — *Causeries sur la langue française*, par Mme Krafft-Bucaille (in-18, Perrin). — *Les Rayons et les Ombres*, par Victor Hugo (in-12, Hetzel et Quantin). — *Oh! famille*, par P. Viteau (in-12, Librairie des bibliophiles). — *Un Émule de Clément Marot. Les Poésies de Germain Colin Bucher, Angevin*, publiées par J. Denais (in-8, Techener). — *Une Gageure*, par V. Cherbuliez (in-16, Hachette). — *La Fortune de Silas Lapham*, par W. D. Howells, trad. par Mariech (in-18, Hachette). — *Découverte des mines du roi Salomon*, par R. Haggard, adaptation par C. Lemaire (in-18, Hetzel). — *Contes de tous les pays*, réunis et adaptés par T. Bentzon (in-18, Hetzel). — *Vidocq, le roi des voleurs*, par M. Mario et L. Launay, t. Ier (in-12, Savine). — *Mémoire d'un collégien russe*, par A. Laurié (in-18, Hetzel). — *Les*

Hautvillers, par P. Ficy (in-18, Firmin-Didot). — *Le Bouquet d'algues*, par S. Blandy (in-8, Firmin-Didot). — *Le Dernier Sire de Lavardin*, par J. Drault (in-18, Lecoffre). — *La Fille du cacique*, par A. Aylicson (in-12, Delhomme et Briguet). — *Louisette*, par M. Lacroix (in-12, Delhomme et Briguet). — *Le Secret de Vandeau*, par la Ctesse de la Rochère (in-12, Delhomme et Briguet). — *Jean-Jacques Rousseau, jugé par les Français d'aujourd'hui*, par J. Grand-Carteret (in-8, Perrin). — *Première Partie des Mocedades del Cid*, publiée par E. Mérimée (petit in-8, A. Picard). — *Histoire de sainte Colette et des Clarisses en Bourgogne (Auxonne et Seurre)*, par l'abbé Th. Bizouard (in-12, Jacquin à Besançon). — *Dom François Régis*, par l'abbé J. Bersange (in-18, Delhomme et Briguet). — *Nouvel abrégé d'histoire à l'usage des candidats au baccalauréat ès lettres et l'école militaire de Saint-Cyr*, par Un professeur d'histoire (in-12, Delagrave). — *Correspondance des deys d'Alger avec la cour de France, 1579-1833*, publiée par E. Plantet (2 vol. gr. in-8, F. Alcan). — *La Comtesse d'Egmont, fille du maréchal de Richelieu*, par la Ctesse d'Armaillé (in-12, Perrin). — *Napoléon Ier, sa vie, son œuvre*, par I. Meyniel (in-8, Delagrave). — *Variétés révolutionnaires*, 3me série, par M. Pellet (in-12, F. Alcan). *Mémoires et Souvenirs du baron H. Hyde de Neuville*. T. II. *La Restauration. Les Cent Jours. Louis XVIII* (in-8, Plon et Nourrit). — *Histoire du général de Sonis*, par J. de la Faye (in-8, Bloud et Barral). — *Les Soldats français dans les prisons d'Allemagne*, par le chanoine E. Guers (in-8, Bloud et Barral). — *La Triple Alliance de demain. La Neutralité suisse* (in-18, Savine). — *Maisons-Dieu et Maladière d'Avallon*, par P.-M. Baudouin (in-8, Odobé, à Avallon). — *L'Italie mystique, histoire de la renaissance religieuse au moyen âge*, par E. Gebhart (in-16, Hachette). — *Histoire des troubles des Pays-Bas, par Messire Renon de France*, publiée par C. Piot (2 vol. in-4, Hayey, à Bruxelles). *Histoire de Florence*, t. III, par F.-T. Perrens (in-8, Quantin). — *L'Empire de Maximilien*, par P. Gaulot (in-18, Ollendorff). — *O'Connel, sa vie, son œuvre*, par L. Nemours-Godré (in-18, Savine). — *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, par René Kerviler, t. Ier. *Les Bretons* (Boi-Bon), (in-8, Plihon et Hervé, à Rennes). — *Elsass-Lothringische Bibliographie*, I, 1887, von E. Marckwald (in-8, Heitz, à Strasbourg). Visenot.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

S. Rulert. — On a trouvé, à Rennes, une médaille de cuivre représentant au droit un personnage mitré et crossé, tenant de la main gauche un globe ; l'exergue est : S. RVLERT. ORA. PRO N.; le revers de la médaille porte un ange gardien avec un enfant et comme exergue : A. C. A. L. S. M. On désirerait avoir quelques renseignements sur S. Rulert, inconnu au martyrologe romain.

S. Polydore. — On désire savoir si le nom de Polydore, très répandu en Belgique comme nom de baptême, est le nom d'un saint, et où l'on pourrait trouver des renseignements sur ce saint.

Guide de Sienne, par Alexandre VII. — Il paraît que Fabio Chigi, avant d'être pape sous le nom d'Alexandre VII, aurait rédigé un Guide de Sienne. Ce guide a-t-il été imprimé, et, s'il ne l'est pas, où pourrait-on retrouver le manuscrit ?

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Alph. Le Roy, imp. breveté, Rennes.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

LETTRE DE MADEMOISELLE DARBOY

Mademoiselle Darboy nous met en demeure de publier la lettre suivante. Nous la publions, sans contester son droit, tout en regrettant qu'elle n'ait point attendu la rectification que notre éminent collaborateur Dom Piolin se proposait de faire dans la présente livraison, et qui nous aurait semblé préférable pour les intérêts mêmes qu'elle veut sauvegarder.

A Monsieur le Gérant du POLYBIBLION.

MONSIEUR,

Le *Polybiblion* (livraison de février 1890, page 117) publie, sous la signature *Dom Paul Piolin*, un article critique sur *l'Histoire de la vie et des œuvres de Mgr Darboy, par Mgr Foulon, archevêque de Lyon.*

Je n'ai pas le dessein de réfuter certaines appréciations de cet article dont ceux qui ont connu Mgr Darboy seront sans doute bien surpris et étonnés ; mais je dois démentir catégoriquement deux faits matériels qui y sont articulés, et qui sont en contradiction flagrante avec la vérité historique.

1° Il suffit de se reporter à la page 236 du tome II de *l'Église et l'État au concile du Vatican* (Paris, Garnier frères, 1879), par Émile Ollivier, pour s'assurer que dans sa lettre du 21 mai 1870 à l'empereur, Mgr Darboy ne dit pas un seul mot du retrait de nos troupes de Rome ; une pensée de ce genre ne pouvait d'ailleurs venir à l'esprit de celui qui, dans tous ses actes publics, s'est montré le défenseur infatigable et persévérant de la souveraineté temporelle du Saint-Siège.

Mgr Darboy émet incidemment dans cette lettre l'idée du *rappel éventuel de l'ambassadeur, M. de Banneville, sans lui donner de successeur à présent, le premier secrétaire de l'ambassade restant chargé par intérim des affaires de France ;* mais il ne dit pas autre chose. M. Émile Ollivier l'a reconnu lui-même, car, dans une dépêche qu'il adressait à l'archevêque de Paris, le 11 juin 1870 (je possède l'original de ce document), il s'exprime ainsi : « L'empereur m'a communiqué votre dernière lettre. Nous reculons devant le retrait de notre ambassadeur parce que, *selon nous,* ce retrait impliquerait le retrait de nos troupes. »

Il y a donc, de la part de M. Émile Ollivier, une simple induction, une opinion personnelle qui lui appartiennent exclusivement ; mais on ne saurait, sans manquer aux règles de la justice et de la logique, aller au-delà de la seule pensée que Mgr Darboy a exprimée en termes

qui ne prêtent à aucune équivoque, le retrait provisoire de l'ambassadeur et non le rappel des troupes françaises.

2° Mgr Darboy a été nommé évêque de Nancy en août 1859; il n'a donc pas eu, à ses débuts, dans son diocèse, à publier et il n'a publié aucun mandement à propos de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, qui remonte à l'année 1854. Que devient alors le *scandale fait* par ce prétendu mandement? Que devient aussi le commentaire que l'auteur de l'article donne à ce scandale, qui est de pure imagination?

Sœur et légataire universelle de Mgr Darboy, j'ai le devoir de défendre sa mémoire, et, usant du droit que me confèrent les articles 13 et 34 de la loi du 29 juillet 1881, sur la presse, je vous prie, et au besoin, je vous requiers d'insérer intégralement la présente réponse dans le plus prochain numéro du *Polybiblion*, à la même place et en mêmes caractères que l'article qui l'a provoquée.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués. JUSTINE DARBOY.

Fayl-Billot (Haute-Marne), 26 mars 1890.

PHILOSOPHIE

COURS DE PHILOSOPHIE. — 1. *Traité de philosophie scolastique*, précédé d'un *Vocabulaire de la philosophie scolastique et de la philosophie contemporaine*, par ÉLIE BLANC, professeur de philosophie aux Facultés catholiques de Lyon. Lyon, Vitte et Perrussel; Paris, Vic et Amat, 1889, 3 vol. in-12 de LXXXIV-601, 598, 664 p., 10 fr. 50. — 2. *Sommaire de philosophie*, par LÉON BOSSU, professeur à l'Université catholique de Louvain. 3e édit. revue et corrigée. Louvain, Ch. Peeters, 1890, in-8 de 236 p., 3 fr. — 3. *Cours de philosophie*, par le P. A. CASTELEIN, S. J. 2e vol. : *Psychologie. La Science de l'âme dans ses rapports avec l'anatomie, la physiologie et l'hypnotisme.* Namur, imp. Delvaux, 1889, gr. in-8 de VI-705 p.

PSYCHOLOGIE. — 4. *Principios de metafisica. Psicologia*, por el Dr D. ANT. HERNÁNDEZ Y FAJARNÉS, catedr. en la Univ. de Zaragoza. Zaragoza, C. Gasca, 1889, in-8 cartonné à l'angl. de 576 p. — 5. *L'Ame et la Physiologie*, par le P. J. DE BONNIOT, de la Compagnie de Jésus. Paris, Retaux-Bray, 1889, in-8 de XI-532 p., 7 fr. — 6. *La Bête comparée à l'homme*, par le même. 2e édition considérablement augmentée. Ibid., 1889, in-8 de XII-479 p., 6 fr. — 7. *Essai sur les données immédiates de la conscience*, par HENRI BERGSON, professeur au collège Rollin. (*Bibliothèque de philosophie contemporaine.*) Paris, Félix Alcan, 1889, in-8 de VIII-183 p., 3 fr. 75.

MÉTAPHYSIQUE. — 8. *L'Avenir de la métaphysique fondée sur l'expérience*, par ALFR. FOUILLÉE. (*Bibliothèque de philosophie contemporaine.*) Paris, Félix Alcan, 1889, in-8 de XVI-304 p., 5 fr. — 9. *La Philosophie de Platon*, par le même, t. IV. *Essais de philosophie platonicienne.* 2e édit. revue et augmentée. Paris, Hachette, 1889, in-16 de XXVII-296 p., 3 fr. 50. — 10. *Études de science réelle*, par J. PUTSAGE. Paris, Alcan, 1889, gr. in-8 de 360 p., 5 fr. — 11. *Synthèse scientifique et philosophique*, par AMÉDÉE SIMONIN. Paris, Leroux, 1889, in-12 de 299 p., 4 fr. — 12. *Enseignement populaire de l'existence universelle, contenant l'Anatomie de l'âme humaine et la Démonstration du mécanisme de la pensée*, par ARTHUR D'ANGLEMONT. Paris, Comptoir d'éditions, rue Halévy, 14, 1889, in-12 de v-206 p., 1 fr. 50. — 13. *Le Monde sans Dieu, ou le Dernier Mot de tout*, par H. BARNOUT, fondateur de l'ancien journal *l'Athée*. Paris, C. Marpon et Flammarion, 1890, in-18 de 396 p.,

3 fr. 50. — 14. *Cause efficiente et Cause finale*, par Domet de Vorges. Paris, bureaux des *Annales de philosophie*, 1889, in-8 de 136 p. — 15. *La Philosophie chrétienne du concile de Vienne*, par Un ancien directeur de grand séminaire. Paris, Retaux-Bray, 1889, in-12 de 261 p., 2 fr. 50.

Morale. — 16. *Principes de philosophie morale*, suivis d'éclaircissements et d'extraits de lectures, par Jules Thomas, professeur au lycée d'Annecy. Paris, F. Alcan, 1890, in-8 de VIII-364 p., 3 fr. 50. — 17. *Le Pouvoir social et l'Ordre économique*, par le R. P. G. de Pascal, docteur en théologie. Lyon, Vitte et Perrussel, 1889, in-12 de 143 p., 2 fr. — 18. *A travers la vie, esquisse de la vie morale et sociale*, par Gust. Coste. Paris, Bloud et Barral, s. d., in-8 de 189 p., 1 fr. 50. — 19. Gius. Cimbali, *La Volontà umana, in rapporto all' organismo naturale, sociale e giuridico*. Roma, Fratelli Bocca, 1889, gr. in-8 de 130 p., 3 fr.

Histoire de la philosophie. — 20. *Saint Thomas d'Aquin et la Philosophie chrétienne, études de doctrines comparées*, par le R. P. Elisée-Vincent Maumus, des FF. PP., docteur en théologie. Paris, Lecoffre, 1890, 2 vol. in-12 de XLIV-506 et 450 p., 7 fr. — 21. R. P. Hipp. Gayraud, des FF. PP. *Thomisme et Molinisme*. 1re partie : *Préliminaires historiques, et Critique du molinisme*. Toulouse, Privat; Paris, Lethielleux, 1889, in-12 de VIII-260 p., 1 fr. 50. — 22. *Histoire de la philosophie pendant la Révolution*, par M. Ferraz, correspondant de l'Institut. Paris, Perrin, 1889, in-12 de XX-388 p., 3 fr. 50. — 23. *La Psychologie de l'effort et les doctrines contemporaines*, par Alexis Bertrand, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Lyon. (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*.) Paris, F. Alcan, 1889, in-12 de 203 p., 2 fr. 50. — 24. *La Philosophie de Lamennais*, par Paul Janet, membre de l'Institut. (*Même bibliothèque*.) Ibid., 1890, in-12 de 158 p., 2 fr. 50.

1. — M. l'abbé Élie Blanc, professeur de philosophie à l'Institut catholique de Lyon, nous a donné en français un *Traité de philosophie scolastique*, que beaucoup de personnes réclamaient et qui prendra une bonne place dans les bibliothèques sérieuses. C'est un livre non de recherches originales, mais de vulgarisation bien entendue, tenant le milieu entre les abrégés secs et décharnés et les travaux trop développés pour la mesure d'attention et de loisir qui appartient d'ordinaire aux laïques lettrés. Le cours embrasse toutes les parties de la science et toutes les questions vraiment importantes qui s'y rattachent. Il est méthodique et constamment fidèle aux procédés scientifiques, sans appareil oratoire, sans préoccupations littéraires. Mais la langue et le style, tout en usant au besoin des termes et des formules techniques, restent toujours clairs et vraiment français. A cet éloge, déjà unanimement accordé, je crois, à l'œuvre du savant professeur, il suffira d'ajouter quelques mots sur les diverses parties qui la composent.

Le Vocabulaire philosophique placé en tête du premier volume sera tout d'abord une des meilleures recommandations de l'ouvrage. Non qu'il soit précisément nécessaire pour le lire avec fruit ; la rédaction du cours tout entier a trop de précision et d'ordre pour requérir le secours d'un glossaire spécial. Mais ce cours sera quelquefois consulté directement à tel ou tel passage, et dans des cas pareils il sera plus commode de chercher l'explication d'un terme dans le Vocabulaire que dans le chapitre afférent. De plus et surtout, ce répertoire sera d'une grande utilité dans la lecture des philosophes soit anciens, soit modernes ou tout à fait contemporains, pour les personnes qui ne sont pas rompues par état à l'étude des diverses écoles de philosophie.

La logique et la métaphysique générale, qui occupent le reste du premier volume, sont à la fois d'un scolastique solide et d'un bon connaisseur de la philosophie moderne ; c'est assez dire pour les recommander. On pourra se plaindre pourtant de ne pas trouver dans la logique, d'ailleurs pleine de discussions bien menées sur les systèmes les plus modernes, la partie vraiment utile de Stuart Mill (méthode expérimentale) et la théorie de l'hypothèse (Cl. Bernard, E. Naville).

La cosmologie et la psychologie, renfermées dans le second volume, sont peut-être la partie la plus intéressante du cours entier, parce qu'elles s'éloignent plus que le reste de l'enseignement ordinaire des collèges, en traduisant la vraie doctrine scolastique dans un langage accessible à tous, sans écarter même les questions les plus abstraites, comme celle du principe d'individuation. Ce qui contribue le plus à la clarté dans ces délicates études, c'est l'ordre qui règne dans la disposition des matières. Toutefois la régularité même de la marche suivie par l'écrivain produit, je crois, un inconvénient, mais qui sera facile à corriger. Les divisions principales devraient, pour faciliter l'usage du livre, se détacher et s'imposer à l'œil, tandis qu'elles ne sont que dans le texte ou dans les têtes de chapitres : la psychologie même ne se détache pas autrement de la cosmologie qui la précède.

Après la théodicée, qui ouvre le dernier volume, et où M. Blanc résume très bien la doctrine traditionnelle, sans prendre parti sur les difficiles questions qui divisent l'École, vient la morale très judicieusement exposée dans toute son étendue, tandis que beaucoup de manuels scolastiques sont absolument insuffisants de ce côté. Peut-être l'auteur, en donnant place, en appendice, à un traité du P. de Pascal sur *l'Ordre économique* (dont je dirai un mot plus loin), s'est-il départi plus que de raison de sa prudence ordinaire au sujet des questions sur lesquels l'enseignement traditionnel n'est pas fixé.

Quoi qu'il en soit, aux gens du monde — et j'en connais — qui demandaient une philosophie thomiste en français et dans le génie français, et qui ne reconnaissaient pas ce caractère dans des traductions comme celles de Cornoldi et de Sanseverino, nous dirons désormais : lisez le *Traité de philosophie scolastique* de M. l'abbé Blanc.

2. — M. Bossu, professeur de philosophie et de religion à l'Université de Louvain, n'a pas poursuivi le même but ni rempli le même programme dans son remarquable *Sommaire de philosophie*. Ce livre, destiné à un enseignement complémentaire des études universitaires spéciales et non à des étudiants de philosophie, n'a pas d'attache formelle à telle ou telle école, pas même au péripatétisme traditionnel ; on pourra même y trouver sans grand effort quelques traces des doctrines qui étaient en faveur à Louvain, il y a une trentaine d'années, et qui, depuis, ont cédé le pas aux théories scolastiques. Mais en se

plaçant surtout en face de la science moderne, pour armer ses auditeurs contre les erreurs et les illusions qui s'abritent sous ce faux titre, M. Bossu ne pouvait guère se préoccuper du développement par trop compliqué de la philosophie thomiste, dont pourtant il se rapproche (d'autres diront qu'il s'en éloigne) sur les points les plus essentiels : matière et forme, explication de la connaissance. L'ensemble de cette exposition est frappant de vigueur et d'unité. Après des préliminaires sur la nature et l'importance de la philosophie, vient une étude du moi, de ses actes et de son essence, étude dans laquelle s'encadre un court résumé de logique. Une seconde partie étudie les données des sens, l'essence des corps, la distinction et les rapports du corps et de l'âme. Une troisième et dernière partie : *la Raison proprement dite,* traite des idées et de Dieu. La forme est, non pas précisément oratoire, mais parlée ; elle a les avantages de la parole familière : vivacité, variété, chaleur communicative ; et aussi ce que quelques-uns en appelleraient les inconvénients : accent très personnel, saillies et boutades, que pour ma part j'absoudrais sans hésiter. En somme, l'auteur a bien rempli le programme que lui imposa Mgr Laforêt, recteur de l'Université catholique belge, lorsqu'il institua en 1865 ce cours de philosophie générale : « Rien d'aride, rien de banal surtout. Il faut intéresser. Et ne perdez pas de vue que la plupart de vos auditeurs sont de la Faculté des sciences. L'ennemi, c'est le matérialisme. »

Il n'est pas moins vrai que ce livre pourra être suspect à quelques esprits, faute de porter, pour ainsi dire, la livrée de la scolastique. Mais si l'on tient compte, d'une part, du but spécial qu'il poursuit, et si, d'autre part, on veut bien se rappeler que tout ce qui n'est pas pris du thomisme n'est point par là même antithomiste, je me permets de croire qu'il n'y aura pas de ce chef d'objections bien graves contre la philosophie de M. Bossu. J'avoue que son dynamisme peu dissimulé, quoique nullement érigé en certitude philosophique, s'écarte du péripatétisme ; mais quant à sa doctrine, bien plus importante, sur les idées rationnelles et sur la démonstration par ces idées de l'existence de Dieu, il n'est aucunement nécessaire de la taxer d'ontologisme, et il est aisé de lui trouver des appuis dans la philosophie traditionnelle la plus autorisée.

3. — Passons au *Cours de philosophie,* beaucoup plus volumineux et beaucoup plus technique, du R. P. Castelein, jésuite, dont le second volume *Psychologie* vient de paraître. On sait déjà, si l'on n'a pas oublié la page consacrée ici même au tome premier (t. LIII, p. 523), que ce cours unit à une sage liberté scientifique le mérite d'un attachement marqué à la tradition. Le volume actuel, dont le plan n'est pas calqué sur celui des manuels ordinaires, renferme d'abord une *Psychologie fondamentale,* qui ne dépasse pas la page 276, puis des *Notions com-*

plémentaires qui vont jusqu'à la fin (p. 694). La première partie renferme en douze thèses, où les vraies doctrines sont constamment prouvées par des arguments en forme et vengées des difficultés et des erreurs opposées, les graves problèmes de la méthode psychologique, de l'âme et de la vie, de l'union de l'âme et du corps, des facultés psychologiques, de la connaissance soit sensible, soit intellectuelle, de la liberté, de la spiritualité, de la destinée de l'âme.

Dans la seconde partie qui, quoique accessoire, sera le principal attrait de ce gros volume, on trouve : 1° des notions sur les organes du corps humain et leurs fonctions (p. 279-405) ; une planche de figures accompagne cette physiologie, dont l'étendue et la portée scientifique montrent bien que les défenseurs de la psychologie traditionnelle font une assez large part à ce que l'on nomme aujourd'hui psychophysique ; — 2° un curieux et important travail intitulé : *La Psychologie scolastique et les Découvertes de la physiologie* (407-575). L'auteur a suivi de près la marche de la science moderne, et là où le matérialisme a cru trouver des appuis pour ses négations, il a vu, lui, la confirmation des six thèses auxquelles il ramène la doctrine psychologique de l'École : finalité, spontanéité, substantialité de l'âme (y compris la doctrine du composé humain); distinction radicale du subjectif et de l'objectif, du spirituel et du sensible, de l'homme et de l'animal. Ai-je besoin de dire quel intérêt et quel profit trouveront à la lecture de ce beau travail tous les amis, novices ou passés maîtres, de nos vieilles doctrines, qui sont précisément les mieux appropriées aux données certaines d'une science toute jeune? — 3° *La Psychologie scolastique et l'Hypnotisme* (577-694). Cette étude offre d'abord une histoire assez complète de l'hypnotisme et des principales théories auxquelles il a donné lieu. Quant à la doctrine propre à l'auteur, elle est peu affirmative, mais très nettement et très solidement opposée aux théories antispiritualistes du moment. Il est bon de noter aussi, en face de certaine explication exclusivement extranaturelle de l'hypnose, ces sages et graves paroles du P. Castelein : « Nous ne saurions admettre que la science et la pratique de l'hypnotisme puissent être en soi une chose mauvaise, qui mérite d'être livrée par Dieu à l'action et à la direction de l'esprit mauvais. Admettre qu'il en est ainsi serait superstition. » — On le voit, ce volume, rédigé surtout en vue de l'enseignement, intéresse bien d'autres lecteurs que les étudiants en philosophie.

4. — M. Hernández, professeur à l'Université de Saragosse, continue la série de ses *Principes de métaphysique* (voyez le *Polybiblion* de novembre dernier, LVI, 393) par une *Psychologie*, exécutée d'après la même méthode, dans le même esprit et avec la même compétence que son *Ontologie*. L'auteur, on le sait, appartient à l'école traditionnelle, aujourd'hui représentée en Espagne par plusieurs des membres les

plus distingués du haut enseignement. Il est donc inutile d'exposer ici la doctrine de son traité de l'âme. Mais il faut y signaler l'adaptation très personnelle de cette doctrine aux besoins actuels de la pensée. Quatre chapitres entiers, au début de l'ouvrage, sont consacrés à faire connaître l'état présent des études psychologiques et à établir, en face du positivisme, la légitimité et les conditions de la psychologie considérée comme science. L'étude des facultés est dirigée dans le même sens, et à l'inverse de beaucoup de manuels néoscolastiques moins exacts sur ce point, les questions métaphysiques du principe des facultés et de la nature de l'âme n'arrivent qu'après cette étude expérimentale et analytique. Ainsi l'excellent maître, tout en fournissant peu à peu aux étudiants universitaires les diverses parties d'un cours complet de métaphysique à la fois très solide et très clair, poursuit efficacement la guerre qu'il a déclarée dès ses débuts à la grande erreur de notre temps, au positivisme. Puissent la faveur du public philosophique et l'amélioration d'une santé fortement ébranlée lui permettre d'achever à bref délai ce beau cours de métaphysique, pour reprendre ensuite et mener à bonne fin ses *Études critiques sur la philosophie positive!*

5. — Le R. P. de Bonniot, dont la philosophie chrétienne déplore la perte récente, avait pris une place à part dans les rangs de l'apologétique scientifique, surtout par sa profonde connaissance des découvertes physiologiques de notre siècle. Il portait d'ailleurs une rare facilité d'intuition et d'analyse dans les questions de cet ordre et savait les exposer sous une forme nette et lumineuse, relevée au besoin par l'imagination et par l'esprit. A ses débuts, peut-être ces qualités littéraires dominaient-elles un peu trop la sévérité inhérente à de tels sujets ; mais la solidité et la vigueur scientifiques avaient peu à peu repris tous leurs droits, sans diminuer l'agrément réel des livres du savant jésuite. A ces livres, il n'a manqué, ce me semble, pour être des œuvres parfaites, qu'un surcroît de travail attentif pour ordonner plus sévèrement et surtout pour condenser et affermir l'exposition et la discussion ; le détail est parfois trop touffu et le développement trop complaisant. Et pourtant, même par la composition et la rédaction, je ne vois en ce genre rien de supérieur dans notre littérature religieuse contemporaine.

Mais voici bien celle de ses œuvres qui mérite de couronner toutes les autres et de consacrer à jamais le nom du P. de Bonniot dans l'histoire de l'apologétique et de la philosophie chrétienne. On trouve, en effet, dans *l'Ame et la Physiologie* plus de substance scientifique et de résultats décisifs sur la question suprême de la science de l'homme, que dans tous les travaux qui avaient précédé et préparé celui-ci ; et quoique ce dernier livre semble encore avoir été rédigé un peu hâti-

vement par le savant religieux, les meilleures qualités de son esprit si pénétrant, si alerte et si richement doué y brillent partout à peu près sans ombre de défaillance.

L'objet du traité est bien marqué par le titre et par les courtes explications de la préface : défendre le caractère irréductible de la pensée contre le matérialisme extrascientifique de beaucoup de physiologistes, et en même temps sauver l'autorité des sens plus que compromise par leurs théories exclusives ; surtout dégager les vraies données de la science physiologique et en montrer le parfait accord avec celles du spiritualisme. Cette grande tâche est accomplie en deux livres, l'un sur *la Connaissance,* l'autre sur *l'Activité humaine.*

Dans le premier, l'existence substantielle de l'âme est démontrée par la nature même de la pensée, dont le système nerveux ne peut être ni le sujet ni l'organe ; après quoi, la part de l'organisme dans la vie psychique est mesurée d'après une étude également attentive de la conscience et de la vie corporelle. Les connaisseurs admireront surtout la discussion détaillée de la loi de Weber sur la mesure des sensations ; celle des théories de L. Dumont sur le plaisir et la douleur et aussi de la formule très incomplète de M. Francisque Bouillier sur le même objet ; enfin, l'étude de la mémoire, appuyée sur des faits souvent fournis par M. Ribot et par d'autres tenants de la psychologie physique, mais aboutissant à une tout autre doctrine.

Dans le second livre, *l'Activité humaine,* le déterminisme des physiologistes exclusifs et des positivistes est réfuté avec la même finesse d'analyse et la même vigueur de logique, en même temps que la loi, les troubles, les perversions de la volonté sont expliqués par la psychologie la plus lumineuse, qui n'est pas précisément celle des « maladies de la volonté. » Les chapitres suivants, qui débordent un peu le sujet immédiat de l'ouvrage, mais qui s'y rattachent comme la conséquence au principe, et qui, d'ailleurs, dépassent tout le reste en importance, feront admirer d'autres parties du beau talent de l'auteur. En repoussant la prétendue morale du positivisme, celle de l'athéisme social, celle de l'évolutionnisme absolu, il assouplit et varie le ton de sa polémique : l'éloquence y gagne sans que la dialectique ait à se plaindre. Parmi les morceaux placés en appendice, je dois signaler au moins celui qui a pour titre : *les Couleurs consécutives et le daltonisme* (p. 515-526). Le P. de Bonniot avait fait de vraies découvertes scientifiques sur ce sujet ; mais il ne s'agit ici que d'une question philosophique, savoir le rapport du daltonisme avec le problème de l'objectivité des couleurs.

Une analyse plus détaillée de ce bel ouvrage serait d'autant moins utile ici que ceux de nos lecteurs qui s'intéressent aux études philosophiques et scientifiques ne peuvent guère se passer de le lire. Ils sont

sûrs d'y trouver, sinon le dernier mot, au moins les données les plus précieuses sur les problèmes les plus essentiels et les plus « actuels » de la philosophie et de la science de l'homme.

6. — J'ai la même raison, plus une autre raison encore, pour ne pas insister sur *la Bête comparée à l'homme,* dont la seconde édition paraissait à peu près en même temps que l'ouvrage dont je viens de parler. C'est également un livre décisif et à peu près indispensable sur une question psychologique de premier ordre et plus obscurcie aujourd'hui que jamais par certaines écoles. De plus (c'est « l'autre raison »), j'en ai rendu compte, ici même, en 1875, à l'époque où il parut pour la première fois, et l'auteur, alors à ses débuts, en me remerciant de mes éloges et de mes critiques, voulut bien se tenir pour encouragé par mon obscur suffrage. C'est par un pur oubli, je le suppose, — et cet oubli n'a rien d'étrange après un espace de treize ans, — qu'il a maintenu parmi les pièces de son *Appendice,* l'*Histoire du chien de Montargis,* dont je lui avais signalé le caractère fabuleux. Mais c'est là un détail insignifiant pour l'objet propre de l'ouvrage, qui est philosophique et non historique. A cet égard, il a reçu des améliorations très notables, non dans la doctrine, qui reste la même, mais dans la distribution des matières et surtout dans des discussions et des développements tout nouveaux. Je citerai dans le premier livre (*l'Homme*), tout le chapitre IV, *l'Homme d'après les naturalistes* (Huxley, C. Vogt, Richet) ; tout le livre III, renfermant d'abord une longue et instructive correspondance entre l'auteur et un savant chrétien, feu M. le baron de Saint-Aignan, sur « la raison des bêtes, » puis le curieux chapitre sur « la raison chez le chien, » très remarqué naguère dans les *Études* des PP. jésuites ; enfin tout ou presque tout un autre livre sur « la reine des invertébrés, » psychologie à peu près complète de la fourmi.

Il y a, je crois, sur la grave question de la bête comparée à l'homme, peu de livres comparables à celui-ci pour la valeur scientifique. Pourquoi ne pas ajouter qu'il n'y en a aucun de si spirituel et de si amusant ?

7. — Nous passons de la psychologie lumineuse à la psychologie obscure, en abordant, après les livres du P. de Bonniot, l'*Essai* très remarquable de M. Henri Bergson *sur les données immédiates de la conscience.* Le savant professeur du collège Rollin n'est pas un ennemi de l'âme humaine, qu'il prétend étudier d'une façon plus intime que ses émules, ni de la liberté, qu'il trouve seulement aussi mal établie que mal attaquée par les divers philosophes qui ont discuté un problème, d'après lui, mal posé. Il y a d'abord dans son livre une partie de psychologie générale, renfermée dans deux chapitres sur l'intensité et sur la multiplicité des états psychologiques. Les deux questions sont délicates et la solution radicale que propose M. Bergson suppose au moins une rare

puissance d'analyse. En mesurant l'intensité de nos sensations, nous introduisons indûment dans les faits de conscience l'idée de juxtaposition et la notion d'espace. D'autre part, en comptant nos actes intérieurs, nous confondons la vie indivisible du moi concret et réel avec la série numérique d'états successifs abstraits. Telle est l'origine d'une foule d'erreurs psychologiques. L'idée de grandeur extensive et celle de nombre une fois exclues de la notion du moi qu'elles altéraient, certains problèmes se posent tout autrement ou ne se posent plus. C'est ce que M. Bergson tâche de montrer en appliquant sa méthode à la question de la liberté (ch. III). Déterministes et anti-déterministes sont renvoyés dos à dos, après un examen des plus rigoureux (il y a de l'algèbre), convaincus d'avoir commis les uns et les autres la même confusion : de la durée réelle perçue par la conscience avec la durée assimilée fautivement à l'espace. — C'est ce dernier point qui ne me paraît pas démontré du tout, je l'avoue, quoique une partie de l'étude de M. Bergson me semble solide, et qu'il y ait un vrai mérite dans ses analyses subtiles pour distinguer le vrai moi, intime et profond, des « croutes » que notre expérience établit par-dessus et qui finissent par constituer un moi fictif, « symbolique, » un « moi fantôme, » principe fécond d'illusions et d'erreurs en psychologie. — Certes l'habile écrivain prétend sauvegarder la liberté morale. Mais en la déclarant absolument indéfinissable, parce que toute définition de la liberté constitue un vrai déterminisme, j'ai peur qu'il ne l'expose à quelque chose de pis que les objections vulgaires, je veux dire à cette fin de non-recevoir, qu'elle ne se conçoit pas, bien loin de s'imposer. La pensée de M. Bergson est tout autre : « La liberté est un fait, dit-il, et parmi les faits que l'on constate il n'en est pas de plus clair. » Mais qu'entend-il au juste par liberté? Je lui demande pardon de poser une question à laquelle il déclare qu'il n'y a pas de réponse. Cette question s'impose, aujourd'hui surtout que tel philosophe croit défendre la liberté morale en niant le libre arbitre, qui est exactement la même chose.

8. — En critiquant avec beaucoup de force et de subtilité, dans son dernier ouvrage, les « systèmes de morale contemporaine, » et particulièrement en portant les derniers coups à ce déplorable kantisme, qui a si profondément pénétré presque tout notre enseignement philosophique officiel, M. Alfred Fouillée était resté en demeure d'établir les fondements de la vraie morale. Il reconnaissait qu'on ne pouvait les trouver que dans la métaphysique, mais son lecteur se demandait ce qui pouvait bien subsister de métaphysique dans sa doctrine actuelle, si fortement imprégnée d'évolutionnisme. Voici enfin le livre qui devait répondre à cette question inévitable. Le titre seul, *l'Avenir de la métaphysique fondée sur l'expérience,* semble dire beaucoup, en ex-

cluant le rationalisme et le formalisme métaphysiques ; au fond, c'est peu s'avancer que de proclamer la nécessité, pour la métaphysique, de s'appuyer sur les faits. M. Fouillée a bien raison d'écarter les vues des positivistes, qui font de la métaphysique une pure poésie, de ne reconnaître que l'étiquette de l'expérience dans les fantaisies de Schopenhauer et de Hartmann, de signaler chez la plupart des autres philosophes de l'heure présente au moins le souci de constituer la métaphysique en « savoir expérimental. » Reste à voir si la conciliation de la métaphysique et de la science expérimentale qu'il va tenter à son tour repose sur un principe solide. D'après ses propres termes, le problème se pose ainsi (p. XIV) : « 1° Trouver une méthode et une doctrine qui permettent de concilier le naturalisme scientifique avec l'idéalisme scientifique et de constituer ainsi la partie positive de la philosophie ; 2° faire rentrer le plus possible la métaphysique même dans la philosophie positive, dans la cosmologie et la psychologie scientifiques, par le moyen terme des *idées-forces;* 3° dans la partie de la philosophie qui se trouvera finalement irréductible à des faits, procéder par induction, ramener les conjectures métaphysiques à un système d'hypothèses aussi scientifiques qu'il sera possible, prolongement de l'expérience interne et externe. ». Malgré l'obscurité de ce programme, on y démêle que la nouvelle métaphysique ne saurait être que relative, condamnée à l'état de perpétuelle recherche et même, à y regarder de près, véritablement nulle. M. Fouillée a beau fatiguer son vieux cheval de bataille, « la méthode de conciliation, » il ne dépassera jamais les conclusions du pur naturalisme. Il montre bien que le problème métaphysique est inévitable, mais il se condamne à le résoudre par un élément de pure expérience, et malgré son attention à s'appuyer sur l'expérience à la fois interne et physique, il n'approche pas de ce terme impossible qu'il poursuit : concevoir comme nécessaire ce que l'expérience nous donne comme réel. Par là même, sa coordination de la métaphysique avec la science, objet de la première partie de son ouvrage, risque de ne contenter personne, tandis que ses longs et laborieux développements sur « la méthode de construction spéculative et de conciliation » lasseront probablement la patience des lecteurs les plus endurants. — Il n'y aurait rien de mieux à dire sur la deuxième partie, *la Métaphysique et la Morale,* si elle ne renfermait des pages de critique dont quelques-unes ont une vraie valeur. Mais, en dehors de ces parties négatives, rien de solide ne se produit. M. Fouillée, rejetant du domaine de la certitude philosophique la liberté, l'immortalité, la divinité, qu'il n'admet ni comme théorèmes, ni comme postulats, n'a plus de terrain où asseoir la morale. Je me trompe : il a le terrain, à la fois naturaliste et idéaliste, des idées-forces. Nous avions déjà deux monismes, l'un matérialiste, l'autre spiritualiste ; en voici

un troisième, né du principe dérisoire de la conciliation. L'auteur conclut en présentant au monde ce monisme, qui lui paraît porter dans ses flancs l'avenir de la métaphysique. Ce n'est jusqu'ici qu'un nuage à peu près impénétrable. Mais bientôt va se produire la *Psychologie* (pourquoi pas l'ontologie ?) *des idées-forces*, qui devra nous aider à le percer.

9. — Attendons-la pourtant sans impatience, de peur qu'elle ne réserve à notre curiosité la même déconvenue que la seconde édition des *Essais de philosophie platonicienne,* qui forment le quatrième volume de la *Philosophie de Platon*. J'avais trop dit qu'il serait curieux, vu l'évolution philosophique accomplie par M. Fouillée depuis la première apparition de ce livre (1869), de noter les changements qu'il ferait subir à son platonisme. Il a pris le parti, qui était bien le plus sage et que j'aurais dû prévoir, de n'y changer à peu près rien du tout. Assurément il ne professe plus aujourd'hui, de bien s'en faut, les mêmes doctrines qu'alors sur la raison, le raisonnement, la conscience, la sensation, l'amour, objets des cinq chapitres du livre I ; encore moins sur les preuves de l'existence de Dieu, sur ses attributs, sur la création, sur la Providence, étudiés dans le second livre. Mais, précisément parce qu'il en est fort éloigné, il ne pouvait songer à refaire cette sorte de déclaration de principes et d'aspirations philosophiques. Devait-il donc vouer à l'oubli ces témoins d'une ardente et forte jeunesse ? Qui aurait eu le triste courage de le lui conseiller ? Il a mieux fait : il nous les rend dans leur forme authentique, avec cette facile excuse : « Nous avons cru devoir laisser ici ces essais, à cause de la faveur avec laquelle ils furent jadis accueillis et des éléments de vérité ou de possibilité (?) qu'ils peuvent encore contenir... Quoique notre pensée, depuis ces années de la jeunesse, ait subi le changement et le développement inévitables pour toute pensée vivante et sincère, » etc. Au reste, on peut aimer beaucoup ces déductions à la fois larges et subtiles, on peut les préférer hautement à la sophistique actuelle de l'auteur, sans y voir ce qu'il prétend y avoir mis : « la forme la plus compréhensive et la plus extensive » du spiritualisme. Il est vrai que parmi les spiritualistes dont il s'est inspiré, M. Fouillée n'oublie pas de nommer Spinoza en fort bon rang. On aurait donc tort de regarder ce recueil de belles méditations platoniciennes comme un manuel à l'usage des jeunes élèves de philosophie. Les aspirations métaphysiques de M. Fouillée étaient, dès ses débuts, platoniques autant que platoniciennes, et la déplorable méthode qu'il préconisait et qu'il pratiquait déjà le préparait, comme il pourrait disposer les lecteurs novices, à tomber, en glissant sur la pente de la conciliation, des cimes de l'idéal platonicien jusqu'au naturalisme à peine relevé d'un soupçon de métaphysique sans Dieu.

10. — Les théories scientifiques qui ont si profondément compromis, dans beaucoup d'esprits, les croyances spiritualistes, sont surtout celles du transformisme et de l'évolution universelle. Il est vrai qu'elles ne dépassent pas la portée d'une hypothèse et que d'ailleurs, restreintes, comme elles doivent l'être par leur nature même, à l'ordre physiologique, elles n'atteignent en aucune façon la région des principes et des causes. Mais voici un philosophe qui accepte pleinement ces théories, qui même les regarde, sans bien dire pourquoi, comme définitivement acquises à la science, et qui a pourtant la ferme confiance de sauver la liberté et la responsabilité humaines. C'est M. Putsage, dans ses *Études de science réelle,* où la vue assez nette de l'unité et de la liberté du moi s'allie à un étrange aveuglement métaphysique sur la question de la cause première. Tout en parlant avec estime de quelques grands penseurs croyants et en particulier du pape Léon XIII, l'auteur fait table rase de tout théisme et de toute religion positive. Pour lui, science, philosophie et religion, c'est tout un, et l'avènement de la science réelle — c'est son expression — doit marquer la dernière étape de la civilisation, après les abus de la période théocratique et ceux du règne du parlementarisme, signalé par la prédominance du matérialisme égoïste. La science réelle repousse donc les doctrines matérialistes et déterministes ; elle démontre l'unité, la liberté, la responsabilité du moi. L'être humain est constitué : 1° par une unité divisible et partant seulement apparente, le corps, et 2° par une unité réelle, qui est le sentiment de l'existence. Cette dernière unité est éternelle, par là même qu'elle est unité ; elle est libre, par le fait de sa coexistence et de son opposition avec les forces et les instincts corporels; elle est dès lors responsable et trouve la sanction de sa loi dans des existences ultérieures, qui constituent une vraie métempsychose. M. Putsage a bien à la fois la rigueur dogmatique et l'infirmité métaphysique trop ordinaires aux esprits rompus aux seules études scientifiques et qui en portent les habitudes dans les sciences morales.

11. — Encore un savant établi sur le terrain de la métaphysique et qui s'y distingue par une étonnante puissance d'affirmation et de négation. M. Am. Simonin nous est déjà connu par un *Traité de psychologie,* qui renferme tout l'essentiel de sa doctrine. Dans sa *Synthèse scientifique et philosophique*, qui a l'inconvénient de n'être pas une vraie synthèse, l'auteur l'avoue dès la première page, il y a deux choses en deux livres très inégaux : 1° des idées, presque toutes purement négatives, sur la classification des sciences. Il est curieux — je ne veux pas dire un autre mot — de voir avec quelle aisance M. Simonin y traite du haut en bas tous les classificateurs, jusqu'à Spencer et M. Adr. Naville, son compatriote, inclusivement; 2° des notions cosmogéniques

et cosmologiques, un peu hâtivement coordonnées peut-être. Il faut y louer un constant souci de distinguer l'âme et la vie des éléments matériels et d'expliquer toutes les forces du monde par le Créateur, qui est plus qu'une force, parce qu'il est « la puissance directrice de toutes les forces. » Il y a, de plus, dans presque tous les chapitres de ce livre, des discussions purement scientifiques, où je n'ai rien à voir, mais dont il doit m'être permis de regretter le ton cassant et parfois dérisoire.

12. — Je déclarais ici même, il y a six mois, mon impuissance à pénétrer les arcanes de l'Être universel promulgués par M. Arthur d'Anglemont dans un volume fort compact, « admis à l'Exposition universelle. » Sa brochure ultérieure, *Enseignement populaire de l'existence universelle,* est bien propre à m'humilier. L'auteur, dans un dialogue à la manière antique, y expose à un de ses voisins ses idées, toujours les mêmes, sur la « constitution » de Dieu et de l'âme, sur les courants psychiques, sur l'âme corporelle, sur la « divité » corporelle, sur l'être corporel humain-angélique, sur « les incarnations et les désincarnations alternantes, » sur les « mondes déitaires » et sur une foule d'autres problèmes transcendants. Or, tout à la fin, au grand étonnement du lecteur et de l'auteur lui-même, ce voisin, « homme instruit, judicieux et sincère, » au lieu de s'écrier : *Ægri somnia,* se déclare pleinement convaincu et converti. Ce triomphe doit satisfaire M. d'Anglemont. Il fera bien de s'en tenir là; il serait superflu et partant regrettable, ce me semble, qu'il voulût recommencer l'exposition de ses doctrines dans l'ouvrage en six volumes (!) annoncé « pour paraître prochainement. »

13. — Quant à M. H. Barnout, auteur du *Monde sans Dieu,* tout homme de bon sens doit déplorer qu'il ne sache pas garder le silence. Un auteur qui écrit sérieusement sur le titre de son livre « le dernier mot de tout, » ne suggère que le dernier mot sur sa portée philosophique. Il peut y joindre l'épigraphe « la raison et non la foi, » sans compromettre cette dernière, car c'est la première qui souffre le plus dans l'examen de son lourd factum. On y voit un grossier matérialisme qui se débarrasse du nom en démontrant « la *nihilité* physique de la matière, » — tel est le jargon particulier de M. Barnout,— et en se rangeant intrépidement sous le drapeau de l'idéalisme; après cela beaucoup d'efforts pénibles pour le redressement des idées reçues sur les êtres, sur l'ontogonie (*sic*), la morale, le libre arbitre, etc., pour la démonstration de la circulation universelle, de la nihilité de Dieu (*sic*), de la mortalité de l'âme, etc., mais ni logique, ni style. L'objectif de M. Barnout, dans ce méchant livre, comme dans son défunt journal *l'Athée,* qui fut un des sinistres précurseurs de nos dernières hontes, c'est surtout d'abolir la religion chrétienne et toute religion. Si on

veut juger de sa compétence en pareille matière, il faut lire (moyennant une forte dose de patience) sa dissertation finale sur les Frères de Jésus « au point de vue de la destruction motivée du christianisme. » C'est un tissu d'ignorances, de quiproquos et de blasphèmes qui ne serait que grotesque s'il n'était encore plus odieux. Pour prêter de vrais frères à Jésus-Christ, le pauvre écrivain n'a pas même, quoi qu'il pense, l'autorité de Renan, « qui a étudié, dit-il, la question à fond. » La preuve qu'il ne l'avait pas étudiée à fond avant la *Vie de Jésus,* c'est qu'il a depuis adopté la solution contraire dans le cinquième volume des *Origines du christianisme.*

14. — A ces orgies de la négation, hâtons-nous d'opposer les œuvres où la pensée spiritualiste et chrétienne, forte de ses principes évidents et de sa méthode rigoureuse, creuse tranquillement le champ de la science pour en augmenter la richesse. Dans son mémoire intitulé : *Cause efficiente et cause finale,* M. Domet de Vorges soumet à la lumière de la psychologie scientifique de notre temps les théories sur la causalité et sur la finalité, qui sont l'âme de la métaphysique traditionnelle. Cette analyse, qui semble étrangère aux habitudes de la scolastique, mais qui est nécessitée par les erreurs courantes sur le principe de cause, aboutit à sa pleine justification. Ce principe est un axiôme, mais « dérivé d'un fait, exprimant les conditions nécessaires de ce fait. » Ce qui élimine les explications contemporaines qui en font une pure illusion, ou un simple postulat, ou une forme de l'esprit. Les conditions différentes de la causalité en Dieu et dans les activités créées sont établies avec la même sûreté, le même calme, dans trois chapitres, où le dogmatisme scolastique s'allie de lui-même avec les habitudes strictement inquisitives de la science moderne. Le chapitre relatif à la cause finale demandait peut-être plus de développement, sinon pour l'éclaircissement de la notion et du principe essentiel, au moins pour les applications si étendues et parfois si délicates à l'ordre cosmologique. Quoi qu'il en soit de cette remarque, M. Domet de Vorges vient de prouver une fois de plus, sans y viser autrement, l'analogie singulière du péripatétisme bien entendu avec la méthode de la science contemporaine.

15. — Ce n'est pas précisément la science d'aujourd'hui, mais la tradition catholique qui a préoccupé et inspiré l'auteur anonyme de *la Philosophie du concile de Vienne.* « L'âme raisonnable est par soi et essentiellement la forme du corps humain : » telle est la vérité définie par le concile œcuménique, qui ne s'est pas autrement attaché à nous transmettre un système complet de philosophie. Mais il a paru à l'auteur qu'en cette définition était renfermée toute une cosmologie, qui est celle des scolastiques; car, d'après lui, cette dernière doit être vraie dans son ensemble « pour que ne soit pas sans objet et caduque la

définition du concile. » Telle est l'idée mère du livre, et peut-être son défaut fondamental. Car enfin, quelque sacrée que soit la définition conciliaire, et quelque rapport évident qu'elle soutienne avec la théorie générale de la matière et de la forme, et par là même, avec toute la métaphysique du moyen âge, il est peu scientifique et même peu théologique d'en étendre à ce point la portée. Il y a donc, malgré les précautions prises par le savant écrivain pour ne pas donner une valeur dogmatique à ses explications et à ses déductions, quelque chose d'un peu forcé dans le titre et dans l'enchaînement de ses chapitres successifs : *Le Concile de Vienne et les Natures corporelles en général; — Le Concile de Vienne et les Natures inorganiques; — Le Concile de Vienne et l'Ame dans les natures organiques; — Le Concile de Vienne et l'Ame des bêtes,* et le reste, y compris les théories de la connaissance, des accidents, de la certitude, et même les questions de logique. — A part cet inconvénient, qui m'a paru bon à signaler, ne fût-ce que pour engager l'auteur à y réfléchir avant de réaliser son projet d'une philosophie latine *ad mentem Concilii Viennensis,* son livre montre mieux qu'un autre la liaison étroite et la solidarité très réelle des diverses parties du péripatétisme traditionnel. Il y a, d'ailleurs, plaisir et profit à entendre plaider une cause par un avocat auquel on ne peut reprocher que la vivacité de ses convictions. L'ancien directeur de grand séminaire, qui plaide ici pour la scolastique, est bien cet avocat; et si sa foi robuste lui dérobe peut-être plus d'une difficulté, elle lui fournit en revanche un surcroît de vigueur et de lumière dans le rapide exposé des arguments traditionnels.

16. — Les *Principes de philosophie morale,* de M. Jules Thomas, professeur au lycée d'Annecy, sont appropriés aux programmes de la sixième année de l'enseignement secondaire spécial et à ceux de l'enseignement secondaire des jeunes filles. Ils complètent et confirment le *Cours de morale pratique* du même auteur, et seront prochainement complétés eux-mêmes par des *Principes de philosophie scientifique,* conçus dans le même esprit et ordonnés d'après la même méthode. Sur cette méthode il n'y a rien à remarquer, sinon que la bonne distribution des matières, le souci de la forme, à la fois simple et grave, le choix des éclaircissements placés à la fin de chaque chapitre et empruntés à des sources très variées, ne suffisent pas à rendre vraiment claire à de jeunes esprits une doctrine fort abstruse et fort éloignée du sens commun. M. Thomas avoue être le premier à professer cette philosophie, qui est celle de M. Renouvier ou le néo-kantisme, dans un livre destiné à l'enseignement secondaire. Mais, ajoute-t-il, « une expérience de dix années nous garantit qu'elle se laisse parfaitement recevoir des jeunes gens et même des jeunes filles à qui nous l'avons expliquée. » Cela prouve peut-être en faveur de la docilité du premier

âge ou des ressources persuasives du savant professeur, mais ne conclut rien pour la solidité de la doctrine, qui est du reste trop contraire aux qualités et aux défauts de l'esprit français pour avoir chance de se répandre dans notre pays. Mais elle peut détraquer et désemparer beaucoup de jeunes âmes au moment décisif de leur formation intellectuelle et morale. On me dispensera de justifier ce jugement sévère; il suffit d'avoir indiqué le maître dont se réclame M. Thomas pour édifier sur ses vues générales ceux qui sont au courant des doctrines philosophiques contemporaines. Ils savent que Kant, et, après lui, ses disciples français, parlent avec un sentiment moral très élevé de tout ce qui touche aux graves questions de liberté, de responsabilité, de bonheur et de devoir — et ce sont précisément les questions le plus largement développées dans ce volume; — mais ils doivent savoir aussi la nullité scientifique et le danger pratique de la morale indépendante. Il y a d'ailleurs dans ce livre plus que de la neutralité religieuse, il y a une véritable opposition au christianisme. En rejetant expressément le Dieu de la métaphysique, pour proclamer, par le plus naïf anthropomorphisme, le Dieu moral « qui limite sa science et ses prévisions pour assurer notre liberté, » en ajoutant que ce Dieu se donne librement ses perfections, l'auteur n'ignore pas sans doute qu'il va contre le dogme chrétien ; mais en outre bien des traits montrent, çà et là, son hostilité contre l'Église. V. Hugo et Renan prononcent, dans ses *Éclaircissements*, sur les mystères de l'au-delà et sur l'essence de la religion de Jésus. Et, dans son texte, lui-même, à l'occasion, qualifiera l'Église « un gouvernement des âmes... immoralement organisé » (p. 253). Ayant blâmé V. Cousin de n'avoir pas rompu ouvertement avec ce gouvernement des âmes, il n'a pas voulu mériter le même reproche. Aussi Mgr l'évêque d'Annecy n'a-t-il fait évidemment que remplir le devoir de sa charge en condamnant ce livre classique. Reste à savoir si M. Thomas n'a pas dépassé les droits de la sienne en professant dans des établissements « neutres » des doctrines qui sont loin de l'être.

17. — C'est à la lumière des principes catholiques que le P. de Pascal aborde les questions les plus délicates et les plus irritantes de notre temps, dans son petit livre : *le Pouvoir social et l'Ordre économique*. Il tâche d'y établir les vrais rapports du pouvoir politique : 1° avec l'organisation du travail (ch. III); 2° et 3° avec la distribution des moyens et des produits du travail (IV, V); 4° avec l'échange international (VI); 5° avec les charges sociales, impôt et assistance (VII). « Certains, dit-il lui-même dès le début, même parmi nos amis, nous trouveront peut-être trop hardi. » C'est faire entendre d'avance qu'il est aussi favorable que possible, sur le premier chef, au régime corporatif à l'encontre de la concurrence illimitée ; sur le second point, à la consolidation de la

propriété patrimoniale, au rétablissement de la propriété communale, à l'extinction de l'usure ; sur le troisième et le quatrième point, à un certain degré de protection ; sur le dernier, à l'impôt « sagement progressif! » On comprend que l'ardent zélateur des œuvres ouvrières n'ait pas espéré d'être toujours suivi jusqu'au bout par quelques-uns de ses amis. Mais sur la plupart des problèmes sociaux et économiques traités dans son livre, tous les économistes chrétiens applaudiront à sa doctrine et à ses déductions ; sur les points plus difficiles où la discussion n'est pas close, on n'a qu'à gagner à le consulter et à peser ses raisons. La forme didactique, et pourtant leste et vive de la rédaction, est d'ailleurs une garantie de succès pour ce manuel d'économie politique et sociale, inspiré par la morale catholique.

18. — La même inspiration religieuse a dicté les vingt-deux lettres adressées à un ami par M. G. Coste, juge à Chambéry, et réunies sous ce titre : *A travers la vie.* Ici, plus de préoccupations techniques. Des circonstances personnelles amènent ou sont censées amener des leçons graves et affectueuses sur toutes les vérités de l'ordre religieux, moral et social, depuis l'origine et la fin de l'homme jusqu'aux devoirs du mariage, de la paternité, du patriotisme. Malheureusement le cadre épistolaire a peu d'intérêt et l'enseignement philosophique peu de profondeur. Bonnes leçons, en somme, mais bonnes seulement aux convertis, et encore à condition qu'ils n'aient pas « le goût difficile. »

19. — Au contraire, c'est en philosophe exercé que M. Cimbali traite de presque toute la philosophie du droit dans son ouvrage sur *la Volonté humaine dans ses rapports avec l'organisme naturel, social et juridique.* Les trois parties indiquées par ce titre constituent la charpente du livre, dont l'idée maîtresse est le maintien de la liberté individuelle dans le triple déterminisme de la nature, de l'état et du droit. M. Cimbali a pour les négations matérialistes et positivistes un mépris ou une pitié qui ne saurait surprendre de la part d'un esprit à la fois profond et subtil. Après avoir cité une de ces formelles et gratuites négations de la liberté qui sont à la mode au delà des Alpes comme chez nous, il s'écriera : « On croit vraiment rêver! Tel est le degré de ramollissement cérébral et d'imbécillité flagrante où nous a conduits la perte de notre conscience morale ! » Vous pensez avoir affaire à un représentant de la grande tradition scientifique, d'autant plus qu'il s'y réfère parfois, non sans termes d'honneur pour les maîtres de la philosophie chrétienne. Mais vous ne tardez pas à constater que ce disciple de Spedalieri est allé bien plus loin que son maître dans la voie du libéralisme doctrinal et juridique. Il se réclamera de Fouillée, de Guyau et d'autres écrivains aussi hostiles au libre arbitre, peut-être, il est vrai, sans avoir saisi toute la portée de leurs théories. Il cherchera les origines du droit dans un état de l'humanité inférieur à la

condition de l'animal; et s'il consent à reconnaître l'importance sociale de la religion, même pour l'avenir, c'est, dit-il, « que les peuples n'ont jamais été, ne sont pas et ne seront jamais philosophes, et que les philosophes seuls peuvent accepter la réalité comme elle est, sans illusions d'aucune sorte (p. 82). » La grosse affaire de l'auteur, dans la partie sociale et juridique de son livre, c'est de démontrer la nature « contractuelle » de la société politique et d'en tirer les conséquences. Cette conception est, à ses yeux, « la plus grande découverte des temps modernes (p. 55); » et pourtant il la trouve déjà exprimée par Cicéron et il nomme saint Thomas parmi ses patrons. Il est vrai qu'il a l'air de faire du Docteur angélique un disciple de Dante, ce qui est aussi singulier en chronologie qu'il peut l'être en érudition religieuse d'attribuer au psalmiste une pensée d'Oxenstiern (p. 121) et, en théologie, de confondre Dieu le Père avec le Saint-Esprit (p. 120). Une étude plus profonde des maîtres chrétiens aurait montré à M. Cimbali l'antiquité de la vraie notion du contrat social; peut-être, il est vrai, n'aurait-il pas trouvé dans cette notion sa théorie plus ingénieuse que solide sur le droit pénal. M. Cimbali mériterait, par son talent réel, de faire moins de concessions aux doctrines nouvelles qui sapent par la base ce qu'elles prétendent fonder.

20. — La renaissance de la philosophie scolastique dans l'enseignement catholique coïncidant avec le désarroi de plus en plus frappant de la philosophie indépendante, crée un besoin nouveau pour beaucoup d'âmes croyantes ou simplement sincères. C'est de comparer l'enseignement du docteur scolastique le plus autorisé avec les doctrines plus ou moins opposées. Le spiritualisme rationaliste se réclamait surtout de Descartes, au moins en France, et même parmi les catholiques la lutte semble être encore assez souvent entre Descartes et saint Thomas, sur bien des questions importantes. On comprend donc l'opportunité du livre publié par le R. P. Vincent Maumus, des Frères Prêcheurs, sous ce titre : *Saint Thomas d'Aquin et la Philosophie cartésienne*. Et pourtant, ce titre a quelque chose d'étroit et d'incomplet. En droit, il n'y a guère lieu de battre en brèche le cartésianisme strict, que personne ne professe plus; en fait, le P. Maumus combat, outre les cartésiens, les sceptiques, les ontologistes, les traditionalistes, les sensistes, les kantistes et les autres idéalistes. Tant mieux! son livre atteint par là toute sa portée, toute son utilité pratique; il y aurait tout au plus quelque chose à changer à l'étiquette.

La marche du nouveau défenseur de saint Thomas est assez neuve. Il part de la question centrale « de la vérité et des vérités éternelles, » comme le ferait un intuitif, un ontologiste; mais c'est pour ruiner le platonisme exagéré des plus éminents adversaires de la scolastique. La vraie doctrine sur le rôle des vérités éternelles dans notre esprit

est fixé par saint Thomas, de façon à éliminer l'intuition divine et les preuves *a priori* de l'existence de Dieu, tout en donnant une base solide à notre édifice intellectuel, sapé par le sensisme de Condillac, l'empirisme de Locke et le formalisme de Kant. De Dieu nous passons à l'âme (l. II), et à ses deux facultés maîtresses, la volonté (l. III) et l'intelligence (l. IV). Tel est le contenu du premier volume ; on devine, sans qu'il soit nécessaire de les énumérer, les graves controverses, principalement sur l'essence de l'âme et ses rapports avec le corps, et aussi sur l'intellect agent et les autres théories scolastiques inconnues aux cartésiens, que le zélé thomiste a dû reprendre et tirer au clair dans ces quatre livres, qui renferment, à vrai dire, tout l'essentiel de la philosophie réelle.

La logique et la critique dominent dans le second volume, qui serait plutôt le premier dans un traité méthodique fait pour l'enseignement, mais qui gagne, je crois, à n'arriver qu'après les grands traités par lesquels nous avons pénétré tout d'abord au cœur de la doctrine. Le livre V, *la Certitude et les sceptiques,* et le VIe, *De l'origine des idées,* ont surtout un intérêt de controverse, soit contre les philosophes négatifs et les spiritualistes indépendants, soit et surtout contre divers systèmes malheureux, conçus et propagés par des philosophes catholiques. La manière de l'auteur est partout la même : il expose de bonne foi, non sans le secours de nombreuses citations généralement fort bien choisies ; il discute avec précision et clarté, et il aboutit toujours à ce résultat : le triomphe de la philosophie thomiste sur les débris des théories opposées. Le plus clair mérite de cette exposition raisonnée et apologétique du thomisme, c'est d'être d'une lecture aisée et même agréable. J'indiquais tout à l'heure le *Traité de philosophie scolastique* de M. l'abbé E. Blanc comme le manuel français des novices en thomisme, et je ne m'en dédis pas. Mais ceux d'entre eux qui trouveraient encore trop d'austérité technique dans ce cours plus ou moins destiné à l'enseignement, seront heureux d'aborder le livre du P. Maumus ; ici, plus de programme scolaire, mais une marche hardie à travers les grands problèmes et une bataille réglée autour de chacun d'eux ; partout, du reste, l'union rare d'une profonde conviction avec une polémique toujours courtoise, et de l'esprit philosophique avec la chaleur d'un orateur et l'imagination d'un poète. Le côté faible est peut-être dans l'interprétation de telle ou telle théorie cartésienne ou autre. Il était difficile, dans une discussion si rapide de tant d'opinions, d'être toujours rigoureusement exact et absolument décisif. Après cela, si j'essayais d'indiquer les points où Descartes me semble trop maltraité, je prouverais peut-être ou que Descartes s'est au moins mal exprimé (c'est assez son habitude) ou que j'ai gardé pour lui trop de tendresse. J'aime mieux m'arrêter à une

observation sur les pages employées à défendre la prémotion physique. Ces pages sont-elles bien à leur place dans un livre destiné surtout, ce me semble, à des lecteurs peu préparés à ces difficiles questions? Sans compter que tel ou tel d'entre eux pourra bien remarquer, dans le grand passage de Bossuet (p. 347-359) qui constitue le plus clair de cette défense du thomisme, l'absence de l'expression « prémotion physique ; » et le P. Maumus sait aussi bien que moi que de très bons juges n'y voient pas la chose elle-même, quoique l'efficacité de l'action divine sur la liberté de l'homme y soit enseignée dans le sens le plus opposé au molinisme.

21. — Cette redoutable question est l'objet du demi-volume publié à Toulouse par le R. P. Gayraud, des Frères Prêcheurs, sous ce titre : *Thomisme et Molinisme.* On y trouve, à la suite de Préliminaires historiques (9-104), la critique du molinisme (105-204), plus une réplique au P. de Regnon, qui avait opposé, dans *la Science catholique,* une « spirituelle réponse » — ce sont les propres termes du P. Gayraud — au travail de ce dernier publié en articles dans la même Revue. L'*Exposition du thomisme* paraîtra plus tard.

L'histoire du célèbre conflit entre les deux écoles ne pouvait avoir que les proportions d'une esquisse dans ce mince volume. Elle se réfère surtout au grand travail du P. Dummermuth contre le P. Schneemann. Mais une assez large place y est faite à la question piquante, qui était déjà le principal intérêt du savant livre de ce dernier : savoir, si les thomistes antérieurs à Bannez n'ont pas enseigné sur les rapports de la grâce et du libre arbitre une doctrine très opposée à celle que l'école dominicaine continue à désigner sous le nom de « thomisme. » Dans les limites restreintes où le P. Gayraud a dû se tenir, son plaidoyer *pro domo sua* ne perd rien de sa force et n'a que plus de chances de trouver des lecteurs. Je ne dois pas entrer ici dans la discussion, même purement historique, où peut-être un chercheur patient et tout à fait désintéressé aboutirait à une cote mal taillée entre les deux parties adverses, reconnaissant une part de nouveauté non seulement dans le molinisme, mais aussi dans le thomisme de Bannez. Le P. Gayraud insiste à bon droit sur la note manuscrite de Paul V, le « joyau » du livre du P. Schneemann, selon l'expression du P. de Regnon, mais il n'a garde, ce me semble, de contester qu'elle donne à la conclusion des congrégations *de Auxiliis* une physionomie que tel historien de cette grosse affaire avait absolument méconnue. C'est à ce titre seulement que, pour ma part, — et je pense que plus d'un lecteur du P. Schneemann partage cette manière de voir, — la trouvaille de ce savant jésuite me paraît bien un vrai « joyau. »

La *Critique du molinisme* porte sur ces trois problèmes ardus : l'accord de notre liberté avec l'infaillibilité de la science et de la Providence

divines (accord que le molinisme explique par la science moyenne); le concours de Dieu à notre activité (concours simultané, pour la même école); enfin la prédestination, que le molinisme purcroit être logiquement postérieure à la prévision des mérites. C'est avec beaucoup d'adresse et d'habileté que le jeune professeur manie les vieilles armes du thomisme contre la théorie opposée, en se tenant d'ailleurs plutôt sur le terrain de la philosophie que sur celui de la théologie. Ce n'est pas une raison pour entrer ici dans d'aussi délicates discussions. Notons seulement qu'elles sont rajeunies en partie, surtout à cause des changements notables introduits çà et là dans la doctrine qui se réclame toujours de Molina. Remarquons surtout, à l'honneur du fervent thomiste, d'abord, qu'il est toujours d'une exemplaire correction dans la polémique malgré la vigueur de ses convictions; ensuite, qu'il soutient très honorablement la lutte, même avec un aussi redoutable jouteur que le P. de Regnon. Et comme ici l'attaque, malgré ses difficultés, est infiniment plus aisée que la défense, souhaitons-lui autant de bonheur dans la démonstration de son système que dans la critique du système opposé.

22. — Tous ceux qui s'occupent de l'histoire des doctrines philosophiques dans notre siècle et dans notre pays ont lu et se sont habitués à consulter les trois volumes consacrés à ce grand sujet par M. Ferraz, ancien professeur à la Faculté des lettres de Lyon. Ils s'attendaient peut-être à lui voir compléter ce vaste tableau par une esquisse de la philosophie du moment présent, qu'il aurait pu juger *sine ira et studio*, en vétéran fidèle mais éclairé de l'école spiritualiste française. Il a préféré se porter, au contraire, vers la période qui a précédé immédiatement celle qu'il avait déjà parcourue et nous donner l'*Histoire de la philosophie pendant la Révolution* (*1789-1804*). Ajoutez à ce titre les deux mots *en France*, et vous aurez exactement l'objet de ce nouveau volume, qui ne manque pas d'importance; car, si les travaux de philosophie de l'époque révolutionnaire ne sont ni fort nombreux, ni d'un ordre très élevé, ils marquent pourtant un moment essentiel dans l'évolution de la pensée réfléchie et font la transition entre deux siècles philosophiques très différents. — L'école dominante au début de la Révolution, c'était celle de Condillac, que les penseurs d'alors travaillaient à systématiser sous le nom d'idéologie. L'idéologie théorique a fourni à M. Ferraz la première partie de son livre (1-185). Les premiers essais de ce genre sont un peu perdus dans les *Séances des écoles normales recueillies par des sténographes et revues par les professeurs* et dans les *Mémoires de l'Institut*, section d'« analyse des sensations et des idées. » On peut s'en tenir au résumé de M. Ferraz, pour connaître et juger, soit les leçons de Garat sur la sensation, avec les objections redoutables que lui opposa le théosophe Saint-Martin, soit le

mémoire plus neuf, quoique également insuffisant, de Laromiguière sur l'analyse des sensations. Dans des ouvrages bien plus considérables, Destutt de Tracy embrasse tout le champ de l'idéologie, y compris la grammaire générale et la logique. « C'est déjà, observe très bien M. Ferraz, la philosophie telle qu'Auguste Comte devait un jour la concevoir, avec cette circonstance tout en sa faveur que Tracy lui donne l'idéologie, c'est-à-dire la psychologie pour fondement, » mais avec ce trait fâcheux de ressemblance, qu'il entend, lui aussi, supprimer la métaphysique. Même justice est rendue à Cabanis, quelquefois bien inspiré dans la partie descriptive de ses *Rapports du physique et du moral,* et qui, d'ailleurs, tout en excluant théoriquement les idées rationnelles, en garda, sans le savoir, quelques-unes, de façon à s'élever sur le tard jusqu'à l'existence d'une première cause intelligente. « L'influence des signes sur la formation des idées » et celle de « l'habitude sur la faculté de penser, » sujets de prix proposés par la classe des sciences morales de l'Institut national, donnèrent lieu aux deux savants mémoires qui commencèrent la réputation de Gérando et de Maine de Biran. Ils sont analysés ici avec une lucidité parfaite, ainsi que la philosophie de Rivarol, peu étudiée d'habitude, mais qui mérite quelque attention, parce que le spirituel écrivain se dégage du sensualisme d'alors, au moins sur un point de première importance, la liberté.

Voilà les idéologues théoriciens. Voici maintenant (deuxième partie, 187-294), ceux qui ont fait de l'idéologie appliquée : Condorcet, avec son *Esquisse d'un tableau des progrès de l'esprit humain,* Volney, avec ses *Ruines* et sa *Loi naturelle*, Saint-Lambert, avec son *Catéchisme universel.* Si la sévérité des critiques laisse quelque chose à désirer au sujet de la triste et chimérique philosophie de l'histoire de ces écrivains, elle garde toute sa vigueur contre leur morale ; on aime entendre prononcer, avec une ironie pénétrante, que les vrais vertueux, d'après l'idéal de Volney, ce ne sont pas les héros de l'histoire, « c'est cet excellent Sosie qui, blotti dans sa cachette, se réconforte bravement en mangeant salé et en buvant sec, pendant qu'Amphitryon combat imprudemment des ennemis en armes ; c'est Argan, le malade imaginaire, le dévot par excellence de cette religion de la conservation physique dont M. Fleurant est le sacristain et M. Purgon le grand prêtre (p. 252). »

Je glisse sur Mme de Condorcet, auteur de huit *Lettres sur la sympathie,* placées en tête de sa traduction de la *Théorie des sentiments moraux* d'Adam Smith, sur le commentaire de l'*Esprit des lois*, par Destutt de Tracy, sur l'athéisme des Naigeon et des Sylvain Maréchal, combattu par de Lisle de Sales et Rivarol. Je me contenterai même d'indiquer les sujets traités dans la troisième partie (298-384) sous ce

titre général : *Doctrines dissidentes.* Il y a d'abord la philosophie rationaliste, soit le criticisme de Kant révélé surtout par Villers, puis le mysticisme de Saint-Martin ; enfin, le traditionalisme, mystique avec de Maistre, didactique avec Bonald, esthétique avec Chateaubriand. Ces divers chapitres sont et devaient être, non les moins intéressants mais les moins neufs de l'ouvrage, et les réserves qu'ils appelleraient ont été indiquées précédemment ici même.

En revenant sur l'ensemble de ce consciencieux travail, on se demande si, en dehors du mouvement idéologique et de l'opposition qu'il rencontra dans les écoles appelées « dissidentes, » il n'y a pas quelques progrès de la science de l'homme accompli dans la même période et négligé par l'historien. Peut-être, sans parler de Gerdil, qui n'est pas Français, on pourrait citer des écrivains religieux qui, à cette époque troublée, combattent encore le sensisme, d'autres qui philosophent sur la morale et le droit social ; on trouverait aussi des savants qui, inconsciemment peut-être, sapent le matérialisme en étudiant le corps humain : Barthez, par exemple, et Bichat. Ce dernier obtient de M. Ferraz deux pages (112-113), mais vraiment insuffisantes pour la valeur de ses *Recherches sur la vie.* Ce ne sont là pourtant que des lacunes sans gravité. Le principal courant philosophique qui caractérise les années 1789 à 1804 est complètement et fidèlement rendu dans ce tableau ; et les jugements qui partout s'y ajoutent à l'exposition des faits témoignent d'un souci constant d'impartialité, dans un esprit qui n'a pas toujours rompu avec les préjugés de son milieu.

23. — Dans sa récente *Psychologie de l'effort,* M. Alexis Bertrand, successeur de M. Ferraz dans la chaire de philosophie de la Faculté des lettres de Lyon, trace un chapitre d'histoire de la philosophie qui a un intérêt particulier pour les Lyonnais, en même temps qu'un intérêt général pour l'étude de l'évolution philosophique dans la France du XIXe siècle. Il s'agit du savant qui a honoré si hautement sa ville natale et sa grande patrie, de l'illustre Ampère ; il s'agit aussi et avant tout de son ami Maine de Biran, du philosophe qui a marqué le réveil de la métaphysique dans notre pays, et dont M. Alexis Bertrand est le disciple fervent. Plût à Dieu qu'il le suivît jusqu'au dernier développement de sa haute et religieuse doctrine ! « De nombreux textes inédits de Biran, des fragments importants d'une correspondance philosophique entre Biran et Ampère, telle a été l'occasion et tel sera le principal intérêt de ce livre, » dit l'auteur dès son début, et je suis tellement de son avis que je n'ai pas hésité à ranger son remarquable travail parmi ceux qui ont proprement un caractère historique. Mais il a aussi un but dogmatique avoué et très sensible qui est, selon les termes de M. Bertrand lui-même, « de montrer l'insuffisance des doctrines psychologiques contemporaines et de prouver qu'en négli-

geant, en répudiant la psychologie biranienne de l'effort, elles perdent en solidité et en profondeur plus qu'elles n'ont gagné en largeur et en surface. » L'ouvrage s'ouvre par un chapitre sur *le Sens psychologique* et sur les caractères de la vocation qu'il détermine, — goût inné de l'observation extérieure, vif sentiment des moindres faits de conscience, curiosité toujours ouverte sur le moi, exquise délicatesse d'impression, vie de recueillement dans un milieu troublé ; — on y lira surtout avec charme les portraits contrastés, mais qui se correspondent d'autant mieux, d'Ampère et de Biran. — Viennent ensuite, en cinq chapitres, les trois études qui constituent le corps de l'ouvrage. D'abord la « théorie de l'inconscient. » Elle est d'origine française, au moins si on la prend dans le pur domaine de la psychologie, plutôt que dans la métaphysique, où l'a placée Leibniz. Elle apparaît avec le médecin Ch. Perrault, qui distinguait avec une rare précision nos pensées claires, de nos pensées obscures et latentes. Elle se continue par Barthez et Bichat, et trouve son expression complète dans le mémoire inédit de Maine de Biran « sur les perceptions obscures ou sur les impressions affectives et sur les sympathies en particulier. » L'analyse raisonnée de cet opuscule suffirait, en attendant sa publication, pour attirer la curiosité des esprits sérieux sur le livre de M. Bertrand. Ampère a, dans cette théorie, sa part d'initiative personnelle, au moins sur la question délicate de l'action subjective de l'esprit sur les données objectives de la perception, question où il a devancé plusieurs psychologues nos contemporains, qui oublient de le citer. — L'étude capitale du volume, « l'effort musculaire, » pouvait faire craindre, dans l'exposition de ce « premier psychologique » de Maine de Biran, une redite des belles pages de M. E. Naville ou de M. J. Gérard. M. Bertrand, qui rend hommage au talent et à l'exactitude de ses devanciers, a eu d'autres ressources, qui lui ont permis de renouveler en partie le sujet : ce sont surtout les lettres inédites du philosophe de Bergerac. « Les lettres nous donnent mieux que les mémoires couronnés la pensée intime de Biran ; elles nous font connaître l'homme, non l'écrivain, préoccupé et même trop préoccupé des juges qui couronneront son mémoire et des lecteurs qui critiqueront son ouvrage. Les lettres à Tracy nous font assister à une rupture philosophique et à une scission douloureuse... Avec Ampère, la discussion s'élève encore et devient plus vive et plus subtile, bien que les deux psychologues soient à peu près d'accord sur les points essentiels. Ampère anime et passionne tout, même les formules et les chiffres. Et puis il a sa fameuse théorie des relations et semble s'être juré d'y convertir son ami ; il n'est pas un moyen qu'il n'emploie, réfutation, subtilité, ironie même, et quelquefois éloquence » (p. 71). — C'est cette « théorie des relations » que M. Bertrand développe dans son dernier chapitre ;

il suffit ici, faute de pouvoir en donner une idée complète, de dire que c'est toute une métaphysique, à la fois positive et dogmatique, prétendant échapper aux noumènes et au subjectivisme de Kant, et en même temps à tout idéalisme, par la méthode scientifique de l'hypothèse vérifiée: et cette métaphysique donnait à l'âme d'Ampère, non moins grande que son génie, une foi profonde en Dieu, parce que les « Relations » étaient pour lui, comme les nomme bien son éloquent interprète, des « fragments d'éternité dans l'esprit humain. »

Je n'ai voulu que faire entrevoir l'intérêt profond de cette belle et curieuse étude sur deux penseurs de premier ordre; encore m'en suis-je tenu à l'histoire et à l'exposition. A examiner la critique et la doctrine, qui tiennent une large part dans un petit volume si rempli, il y aurait quelques réserves à faire: mais il y aurait surtout à louer le « biranien » qui découvre le défaut fondamental de cette psychologie à la mode qui nous enlève notre moi, le vaillant critique qui bat en brèche le pessimisme et le dogmatisme sentimental, avec l'idéalisme kantien d'où ils sont nés. Ce livre en dit donc beaucoup plus qu'il n'est gros. Puisse-t-il être l'avant-coureur des beaux documents philosophiques qu'il analyse et dont M. Bertrand nous doit une complète édition!

24. — Le travail de M. Paul Janet sur *la Philosophie de Lamennais* a moins d'importance, mais il n'offrira pas moins d'intérêt à la plupart des lecteurs. Lamennais reste une des figures les plus étranges de ce siècle et, si sa vie est assez connue, l'histoire de sa pensée l'est beaucoup moins. En particulier, son importante *Esquisse d'une philosophie,* à peine remarquée quand elle parut, parce qu'elle fut repoussée à la fois par le clergé et par l'Université, n'a excité que depuis quelques années l'attention des critiques. Il est vrai que plusieurs, par exemple, Caro et M. Ferraz, en ont parlé avec autant de fidélité que de compétence. Il n'était pourtant pas inutile que le sujet fût repris et serré de plus près encore par un esprit aussi large et aussi pénétrant que l'éminent professeur de philosophie de la Sorbonne. D'ailleurs, l'œuvre métaphysique de Lamennais n'apparaît qu'au troisième et dernier chapitre de ce petit livre; les deux premiers ont pour objet *Lamennais théologien et théocrate, — Lamennais libéral et révolutionnaire.* Partout les faits tiennent presque autant de place que les idées. C'est assez dire que la curiosité est vivement excitée dans ces pages mêlées de narration, d'exposition et de discussion; c'est assez faire entendre également, à quiconque connaît les doctrines politiques et religieuses de M. Janet, que plusieurs de ses jugements ne sauraient être acceptés des catholiques : tels sont surtout ceux qui concernent certains actes du Saint-Siège. Mais il serait injuste de ne pas reconnaître, en dehors de ces points délicats, une impartialité, au moins

d'intention, qui ne se dément guère. M. Janet montre bien ce qui manquait à la formation chrétienne, sacerdotale, théologique et philosophique de l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*. Il rattache très légitimement à son influence au moins une partie des progrès des doctrines ultramontaines en France, aussi bien que les origines du catholicisme libéral. Il paraît également équitable et judicieux dans ses vues sur le caractère maladif et sur le génie ardent de son auteur. Quant au « Lamennais métaphysicien et esthéticien, » il n'a vraiment pas à se plaindre de son juge posthume, qui reconnaît la vigueur sinon la sûreté de ses efforts dans la recherche des premières causes, ainsi que le charme et la portée sérieuse de ses belles pages sur l'art. Il y a certainement dans l'auteur de l'*Esquisse* « une grande hauteur de vues, des percées originales, un vaste effort de synthèse. » M. Janet ajoute : « Ce qui lui manque le plus, c'est la science philosophique; et c'est à la fois pour lui un avantage et un inconvénient. Il retrouve par lui-même, sans le savoir, beaucoup de théories déjà connues, et il leur donne par là un cachet propre. Mais peut-être avec plus de science eût-il pu leur donner plus de développement et de force... » Sans doute, mais quant à l'originalité très réelle de la métaphysique de Lamennais, M. Janet ne l'a-t-il pas exagérée, faute d'en avoir cherché les sources? Il reste toujours à tirer au clair les rapports de cette philosophie avec certaines doctrines allemandes et surtout siciliennes; on a déjà rapproché Lamennais de Miceli, non sans raison plausible. Il faudrait surtout retrouver le cours de philosophie dicté à la Chenaye par l'abbé de Lamennais, pour éclairer à la fois les origines et les modifications successives d'une métaphysique trop longtemps négligée.

Léonce Couture.

HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT

1. *Les Établissements d'instruction à Paris en 1789*, par Albert Babeau. (Art. du *Correspondant* du 10 juin 1889, 20 p.). — 2. *État de l'Université d'Avignon en 1789*, par le Dr Victorin Laval. Avignon, Séguin et frères; Paris, E. Lechevalier, 1889, in-8 de 24 p. — 3. *L'Enseignement supérieur en France (1789-1889)*, par Louis Liard. T. Ier. Paris, A. Colin, 1888, in-8 de 474 p., 7 fr. 50. — 4. *Quid de puellis instituendis senserit Vives?* in Facultate litterarum parisiensi ad doctoris gradum promovendus disserebat Franciscus Thibaut. Parisiis, 1888, apud Leroux, in-8 de 108 p., 3 fr. — 5. *Quid de pueris instituendis senserit Ludovicus Vives.* Thesim Facultati litterarum parisiensi proponebat Carolus Arnaud. Parisiis, apud A. Picard, 1887, in-8 de 112 p., 2 fr. — 6. *La Science de l'enseignement*, par Frank Horridge. Paris, A. Rousseau, 1888, in-16 de 134 p., 2 fr. 50. — 7. *L'Education anglaise en France*, avec une préface de M. Jules Simon, de l'Académie française, par Pierre de Coubertin. Paris, Hachette, 1889, in-12 de XIV-206 p., 3 fr. 50. — 8. *La Basoche notariale. Origines et histoire, du XIVe siècle à nos jours, de la cléricature notariale et de la cléricature en général. Clercs de procureur ou d'avoué, d'huissier et de commissaire-priseur*, par Lucien Genty. Paris, Delamotte fils, 1888, in-8 de 265 p., 5 fr. — 9. *L'Église catholique en Angleterre au XVIe siècle. Mémoires du P.* John Gerard, *S. J., missionnaire catholique en Angleterre sous le règne d'Elisabeth,*

par le P. James Forbes, S. J. Paris, Palmé et Ferroud, 1888, in-12 de 282 p., 3 fr. 50. — 10. *De Scholarum institutione pristina et recenti dissertatio....* Parisiis, sumptibus Lethielleux, 1889, in-8 de 179 p., 3 fr. 50. — 11. *De Schola Elnonensi sancti Amandi a saeculo IX ad XII, usque.* Dissertatio historica quam scripsit Julius Desilve, in facultate litterarum Redonensi licentiatus. Lovanii, apud Carolum Peeters, 1890, in-8° de 206 p. — 12. *Les Écoles publiques de Millau sous l'ancien régime,* par l'abbé J. Rouquette. Millau, imp. Artières et J. Maury, 1888, in-12 de 54 p., 0 fr. 50. — 13. *L'Université de Grenoble,* par Michel Revon. Grenoble, Drevet, 1889, in-18 de 38 p. — 14. *L'Instruction primaire dans le Limousin avant 1789*, par L. Guibert. Limoges, Ducourtieux, 1888, in-16 de 52 p. — 15. *La Chirurgie à Marseille,* par le Dr Villeneuve. In-8 de 22 p. — 16. *La Faculté des arts au* XVIIIe *siècle dans l'ancienne Université d'Aix,* par Belin. Aix, Remondet et Aubin, 1888, in-8 de 24 p. — 17. *Histoire de l'Université d'Aix,* par le Dr Chavernac. Aix, Mackaire, 1889, in-8 de 146 p. — 18. *Histoire de la Faculté de médecine d'Avignon. Ses origines, son organisation et son enseignement.* (*1303-1791.*) T. Ier. *Les Origines et l'organisation,* par le Dr Victorin Laval. Avignon, Séguin frères; Paris, E. Lechevalier, 1889, gr. in-8 de v-485 p., 7 fr. 50. — 19. *Histoire de la Faculté de médecine de Bordeaux et de l'Enseignement médical dans cette ville* (*1441-1888*), par G. Pery. Paris, O. Doin; Bordeaux, H. Duthu, 1888, gr. in-8 de xiv-438 p. — 20. *Histoire du collège de Châteaudun,* par Camille Lacroix. Châteaudun, Pouillier et Beulé, 1888, in-12 de 221 p. — 21. *Collège et Lycée de Digne,* étude historique, par Jules Arnoux. Digne, Chaspoul, Constans et veuve Barbaroux, 1889, in-8 de 120 p. — 22. *Les Représentations dramatiques et les Exercices littéraires dans les collèges de l'Artois avant 1789,* par le comte G. de Hauteclocque. Abbeville, imp. du *Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie*, 1888, in-8 de 130 p. — 23. *Histoire de l'Université d'Ingolstadt, des ducs, ses patrons, et de ses jésuites, jusqu'à la paix de 1624 due à ses élèves, l'empereur Ferdinand II et l'électeur Maximilien Ier, les Congrégations primitives et les Directions du Vénérable P. Rem, principaux faits jusqu'en 1872,* par le P. Ch.-H. Verdière. Paris, Lethielleux, 1887, 2 vol. in-8 de 524 et 661 p., 16 fr. — 24. *L'Université de Paris et les Jésuites (*XVIe *et* XVIIe *siècles*). Thèse pour le doctorat ès lettres par A. Douarche. Paris, Hachette, 1888, in-8 de IX-326 p., 7 fr. 50. — 25. *L'Éducation des jésuites autrefois et aujourd'hui. Un Collège breton,* par Fernand Butel. Paris, Firmin-Didot, 1890, in-8 de VIII-529 p., 6 fr. — 26. *Madame de Sainte-Beuve et les Ursulines de Paris* (*1562-1630*). *Étude sur l'éducation des femmes en France au* XVIIe *siècle,* par H. de Leymont. Lyon, Vitte et Perrussel, 1890, in-8 de XVII-444 p., 4 fr. — 27. *Les Écoles avant et après 1789 dans la Meurthe, la Meuse, la Moselle et les Vosges,* 1re partie, par M. Maggiolo (Extrait des Mémoires de l'Académie de Stanislas). S. l. n. d., in-8 de 82 p. — 28. *Procès-verbaux du comité d'instruction publique de l'Assemblée législative,* publiés et annotés par J. Guillaume. Paris, Imp. nationale, 1889, in-4 de XXIV-540 p.

1, 2 et 3. — Le Centenaire de la Révolution s'est mêlé de toutes choses. Depuis deux ou trois ans, nous avons déjà signalé diverses études que cet anniversaire a provoquées sur les Universités en 1789; aujourd'hui il nous vaut deux tableaux d'ensemble, l'un de l'Université de Paris, par M. Babeau (*Correspondant* du 10 juin); l'autre de l'Université d'Avignon, par le Dr Laval, et voici, en outre, le premier volume du travail que M. Liard consacre à l'*Histoire de l'enseignement supérieur en France,* de 1789 à 1889. On ne pourra bien juger ce dernier ouvrage que lorsque le tout aura paru. Il suffit, pour le moment, d'en indiquer le plan et la méthode. Ce premier volume, qui part de 1789 pour s'arrêter à 1800, se divise en deux livres : 1° les Universités en 1789, statistique administrative, état des études, et état de l'opinion à l'égard des Universités; 2° historique des travaux législatifs relatifs à

l'enseignement sous la Constituante, la Législative, la Convention et le Directoire : exposé plus théorique que pratique, car on sait que la Révolution qui, après avoir détruit l'enseignement, prétendait le rétablir sur des bases nouvelles et plus larges, n'aboutit qu'à des projets. Dans son récit, M. Liard part d'une conception toute nouvelle, à peu près personnelle, qu'il se fait de l'enseignement supérieur, et c'est ainsi qu'il juge parfois de choses qui n'ont aucun rapport avec ses théories. Dans le premier livre, la situation de fait n'est pas suffisamment établie, l'auteur se fondant à peu près uniquement sur les enquêtes très suspectes de 1791 et de 1800, et ne tenant pas compte des enquêtes antérieures, de celle du clergé en 1780, ni de celle du Parlement en 1784-1785. La statistique semble d'ailleurs systématiquement incomplète, car elle n'énumère même pas les divers établissements, collèges, séminaires, etc., dont se composaient les Facultés. Quant aux nombreux documents placés à la fin du volume, ils ne donnent pas grande lumière. Quelques-uns sont antérieurs de plus de trente ans à la Révolution et ne touchent pas au sujet ; les autres n'ont qu'un intérêt secondaire. Si le récit ne prenait pas dans les volumes qui vont suivre une direction plus ferme et plus pratique, cette *Histoire de l'enseignement supérieur de 1789 à 1889*, ne serait, en réalité, qu'une apologie, habilement rédigée, des actes de l'administration de l'instruction publique pendant les dix dernières années.

4, 5 et 6. — En parlant des deux thèses soutenues en Sorbonne par MM. Arnaud et Thibaut, on ne sort pas de la direction de M. Liard. Depuis le grand travail de Mgr Namèche sur le maître de la pédagogie au XVIe siècle, on ne s'était plus occupé de Vivès parmi nous. Aujourd'hui, M. Arnaud l'étudie comme instituteur des jeunes gens, et M. Thibaut comme instituteur des jeunes filles. Les deux thèses se complètent. M. Arnaud voit peut-être un peu trop par les lunettes de M. Compayré, mais à cet égard M. Thibaut apporte quelques rectifications utiles. Les deux candidats présentent une bonne biographie de Vivès et analysent son œuvre avec soin. Pourquoi la bibliographie n'est-elle pas mieux soignée chez l'un que chez l'autre ? Mais c'est déjà quelque chose d'en avoir mis une, il ne faut donc pas trop en relever l'imperfection. Nous voilà bien renseignés sur Érasme et sur Vivès; pourquoi ne nous donnerait-on pas à présent quelque chose sur les origines de la Renaissance, sur la pédagogie bysantine par exemple ? le traité de Manuel Paléologue mériterait bien cet honneur. Chaque jour, sous prétexte de pédagogie, on publie les élucubrations les plus vaines et les plus bizarres. Voici, par exemple, sous la signature Frank Horridge, *la Science de l'enseignement,* où sont entassées les affirmations les plus baroques; d'abord charge à fond contre le latin. M. Frank Horridge affirme que chez les Universitaires d'aujourd'hui « la tradition

étouffe la raison, » et puis, ce chapitre intitulé : *Analyse de l'esprit humain,* c'est du germanisme à haute dose ; qu'on nous ramène à Bysance! Dans le champ de la pédagogie contemporaine, que d'herbes folles!

7, 8, 9. — Ce n'est certes pas pour la valeur de la théorie qu'y soutient M. P. de Coubertin que nous disons un mot de *l'Éducation anglaise,* mais pour signaler les intéressantes notices que ce volume contient sur les principales écoles d'Angleterre. Homme d'esprit et de zèle, M. de Coubertin voudrait importer le système anglais des exercices physiques. Ce serait revenir aux plus anciennes traditions de la France, et peut-être aurait-il mieux valu, dans l'intérêt de la thèse, rappeler ces traditions nationales, que de proposer l'exemple de l'étranger. En tout cas, la thèse a du bon, si l'on reste dans la mesure, si l'on ne confond pas l'éducation avec le dressage, et si l'on ne s'imagine pas trop que faire du biceps, c'est faire de la force morale. M. de Coubertin et la Société pour l'éducation physique semblent avoir compris l'objection, puisqu'ils viennent de former une Société nouvelle qui s'occupera de l'éducation dans son ensemble, corps et âme. — En traitant de *la Basoche notariale,* de ses études et de ses mœurs, M. Genty aurait pu insister davantage sur ces exercices physiques, où les Basochiens excellaient. Ce livre, qui vise à une reconstitution des Basoches, contient la liste la plus complète que nous ayons trouvée des basoches de province, renseignement fort utile pour la statistique des anciennes écoles. — C'est un peu aussi dans l'intérêt de cette statistique que je parlerai de la nouvelle édition donnée par le P. Forbes, des *Mémoires du P. J. Gerard.* On sait l'intérêt puissant, dramatique, que présentent ces *Mémoires,* récits d'une merveilleuse candeur, qui dépassent en réalisme affreux, en vérités poignantes, tout ce que peut inventer le roman. C'est sous le règne d'Élisabeth. Un gentilhomme qui s'est fait jésuite est poursuivi, traqué de maison en maison, soumis aux plus odieuses tortures. Rien n'arrête son zèle; il reste toujours apôtre, même en prison. Cette fermeté, ce courage, à qui les doit-il, après Dieu? Aux établissements de Rome, de Reims, de Douai, où il vient étudier de temps en temps et retremper son zèle. Ces précieuses écoles, établies en France pour la plupart, étaient bien peu connues avant la publication des *Records of English provinz,* dont les *Mémoires du P. Gerard* sont en quelque sorte la continuation.

10. — Le P. Cuitsmann a rendu un vrai service en traduisant en latin la belle étude que le P. Kleutgen avait publiée, il y a quelques années, sur *l'Ancien et le Nouveau Mode d'organisation des écoles.* Au milieu de la confusion des débats actuels, une discussion de principes aussi claire, et aussi pressante vient fort à propos. Quand le P. Kleutgen expose les erreurs de la pédagogie allemande, n'est-ce pas notre histoire qu'il raconte? Qu'on ne craigne pas, d'ailleurs, de trouver ici une apo-

logie du *Ratio* des jésuites. Le mode d'enseignement que l'auteur préfère, c'est celui que la tradition générale a consacré, celui de Plutarque, de Quintilien et des Pères, celui que l'Université de Paris, puis les jésuites ont accepté avec des amendements qui ne touchaient pas au fond des choses. Depuis que cette dissertation est écrite, quelques réformes récentes, — car les Allemands tiennent compte de l'expérience et savent aller à Canossa, — ont donné satisfaction à certaines critiques de détail du P. Kleutgen; tel qu'il est, ce livre paraît résumer mieux qu'aucun ouvrage français la doctrine et l'histoire. Il faudrait tout citer. Je dois me borner à indiquer d'excellentes discussions sur les objets d'études, notamment sur la préférence à accorder, pour l'éducation, au régime des classes, sur le régime des cours.

11. — Les écoles monastiques du Moyen Age, celles surtout qui sont antérieures à la création des Universités, n'ont pas été encore étudiées de bien près. C'est une bonne fortune pour nous, qu'un jeune docteur de l'Université de Louvain ait pris pour sujet de sa thèse l'école de Saint-Amand, si illustre dans la période carolingienne. Les origines du monastère, son histoire pendant quatre siècles sont ici élucidées de la manière la plus sûre et la plus complète. Chapitre Ier. Histoire du monastère, au IXe siècle. — Chapitre II. A quelles études se livraient les lettrés au IXe siècle, particulièrement dans le monastère de Saint-Amand ? — Chapitre III. Maîtres illustres qui y fleurirent pendant ce même siècle : Lothaire, Milon et Huebald. — Chapitre IV. Histoire des lettres au monastère pendant les Xe et XIe siècles : Gislebert, Gunter et Folcuin. Parmi les documents annexés, nous citerons le grand et le petit Index des livres du Couvent, des Hymnes, un poème de Folcuin. Cette thèse est l'une des plus étendues et des plus utiles qui aient été depuis longtemps publiées; non seulement tout ce qui reste des anciens papiers de l'Abbaye, mais tous les documents littéraires ou historiques se rapportant à son passé ont été recherchés et signalés à leur place. C'est un très grand travail, qui fait honneur non seulement à son auteur, mais à l'Université devant laquelle les conclusions de M. Desilve ont été soutenues. Impossible d'insister sur toutes les notions nouvelles que cet ouvrage ajoute aux deux résumés d'histoire littéraire de la France que M. Jacques Ampère a donnés pour l'époque carolingienne, il suffira de jeter les yeux sur les catalogues que nous avons indiqués et sur les titres d'ouvrages rapportés dans le cours du récit, de la page 51 à la page 54, pour se faire une idée nette de ce qu'était la science avant le XIIIe siècle, c'est-à-dire pendant la Renaissance provoquée par Charlemagne et avant l'époque où la dialectique a été employée à l'étude et à l'enseignement de la théologie.

12, 13 et 14.— Quittons l'histoire générale et arrivons aux monographies. C'est le Dauphiné, le Limousin et la Provence qui, cette année,

ont été le mieux explorés. On n'avait jusqu'ici rien ou presque rien sur les écoles du Rouergue, car on ne peut compter la notice de M. Lunet sur le collège de Rodez. M. l'abbé Rouquette vient de dépouiller fort utilement les archives de Millau et il donne le résultat de ce dépouillement non seulement pour le collège, mais pour les écoles primaires de garçons et de filles. C'est un vrai service et un bon exemple; il sera plus facile à présent d'étudier les écoles voisines, celles de Rodez, de Ségur, d'Espalion et de tant d'autres petites villes qui ont, depuis des siècles, contribué si largement au recrutement du clergé et des instituteurs. — Le discours de M. Révon sur l'Université de Grenoble n'est qu'un agréable travail de vulgarisation; mais, on trouvera dans la récente *Histoire de Grenoble*, de M. Prudhomme, bien des renseignements sur le passé des écoles de cette ville. Depuis que M. de Lahondès a, dans ses *Annales de Pamiers*, si bien fait la part des écoles, il n'est peut-être pas d'histoire locale qui ait mieux traité cette partie du sujet. — En Limousin, M. L. Guibert mérite encore nos félicitations. M. Guibert s'occupe principalement aujourd'hui d'instruction primaire; il donne sur la situation comparative des écoles avant et après 89, des tableaux clairs, exacts, excellents; mais il a aussi de bonnes notes sur les anciens collèges; pour le tout, il s'est servi quelquefois, et toujours utilement, des récentes recherches de M. Champeval (*Annuaire limousin pour la Corrèze*, 1889).

15, 16 et 17. — C'est dans une séance de rentrée des Facultés d'Aix, qu'on s'est le plus occupé de l'histoire des écoles provençales. Le docteur Villeneuve y a retracé rapidement le passé de la médecine à Marseille, et le recteur de l'Académie, M. Belin, a lu une étude sur l'histoire de la Faculté des arts de l'ancienne Université : étude solide, puisée aux véritables sources, la meilleure, on pourrait presque dire la seule, qui ait été jusqu'ici publiée sur cette grande école. Le public savant, alléché par de si belles prémisses, attendra impatiemment l'histoire complète de l'Université d'Aix, à laquelle travaille M. Belin, et dont on peut prédire le succès. Au moment où paraissait, en avril 1889, l'étude de M. Belin, le docteur Chavernac publiait le premier fascicule d'une *Histoire de l'Université d'Aix*, qui avait paru par fragments dans la *Revue sextienne*. Ce premier fascicule ne contient qu'une introduction et qui fait remonter fort loin les origines; mais le docteur Chavernac est connu par d'utiles notices sur d'anciens médecins provençaux; il sait chercher, et comme il va entrer en plein dans son sujet, on peut compter sur des faits intéressants.

18. — L'histoire de l'Université pontificale d'Avignon vient de faire un grand pas. Le docteur Laval, qui a donné le premier volume du *Cartulaire* de cette maison, a publié le premier volume de l'*Histoire de la Faculté de médecine*. Si M. Germain a fait bien connaître la bril-

lante école de Montpellier, M. Laval, on peut le dire, a découvert l'école d'Avignon. Ce tome premier traite des origines et de l'organisation de la Faculté; c'est toute l'histoire administrative. Les chapitres sur la médecine avant le XIVe siècle, sur les premiers âges de l'enseignement médical à Avignon, sur le XVIe siècle, où la Faculté avignonnaise prend ses plus grands développements, enfin les détails si complets, si précis sur le XVIIe et le XVIIIe siècles, sont d'une nouveauté et d'un intérêt exceptionnels. A quand le second volume qui traitera de l'enseignement?

19. — La Faculté de médecine de Bordeaux n'existe que depuis dix ans; le volume de M. Péry ne peut donc en dire grand'chose, et tout l'intérêt de l'ouvrage ou du moins le principal intérêt, se concentre sur l'ancien Collège des médecins qui fut appelé, à partir du XVIIe siècle, à aider la petite Faculté de médecine de l'ancienne Université dans la distribution de l'enseignement. Cette Faculté n'avait guère qu'une existance nominale, elle n'eut qu'un professeur de 1441 à 1624, et de 1624 à 1793, elle en eut, au plus, deux. Jusqu'en 1615, ces maîtres n'avaient reçu aucun traitement. Mais les renseignements sur l'exercice de l'art complètent les indications sur les écoles médicales. Avant 1793, chapitres sur la Faculté et le collège des médecins; depuis 1793, étude détaillée sur l'école de Saint-Côme, et sur les cours pratiques de l'hôpital Saint-André jusqu'en 1829; à partir de cette dernière date, histoire de l'école de médecine et de pharmacie, remplacée par la Faculté créée en 1878. On remarquera dans les pièces annexes, les statuts du collège des médecins (1617). Sans doute, si l'on considère combien l'enseignement médical fut, pendant longtemps, incomplet à Bordeaux, cet ouvrage paraitra plutôt une introduction à l'histoire de la Faculté qu'un éloge de la Faculté ancienne, quelque chose d'analogue à l'*Histoire du monde avant sa création*. Mais si l'on y regarde de plus près, on donnera de justes éloges au Dr Péry pour le soin qu'il a mis à recueillir les souvenirs de ces écoles si obscures, en suivant depuis 1411, d'année en année, pour ainsi dire, les services de l'enseignement et de l'exercice médical dans une ville dont l'histoire mérite l'attention à tous égards.

20, 21 et 22. — Sur les anciens collèges, deux monographies seulement : le *Collège de Châteaudun*, par M. Lacroix, le *Collège de Digne*, par M. Arnoux. Un jour, sur la foi de l'abbé Bordas, l'historien du Dunois, j'ai affirmé que le collège de Châteaudun avait été incendié par l'armée de la Ligue. M. Lacroix qui a vu les pièces, démontre que Bordas s'est trompé sur ce point; me voilà donc obligé de faire amende honorable aux Ligueurs. Les documents nombreux des archives départementales et communales sont analysés avec soin par M. Lacroix, dont le travail semble définitif. Que ne puis-je en dire au-

tant de celui de M. J. Arnoux ! L'époque ancienne du collège de Digne, la plus intéressante, est rapidement et mollement traitée. Ainsi le lecteur reste dans le doute sur le point de savoir si ce collège a été, oui ou non, dirigé par les jésuites. Le fragment de délibération, rapporté en faveur de l'affirmative, ne suffit pas cependant pour contrebalancer l'autorité de tant de documents divers, qui montrent que les jésuites n'ont jamais eu de collège à Digne, puis qu'ils n'y ont jamais eu de résidence fixe. Et si M. Arnoux n'éclaircit pas les points obscurs du sujet, il néglige parfois des faits importants et bien établis. Après Gassendi, le plus célèbre professeur que Digne ait eu au XVIIe siècle, c'est certainement Wendelin. M. de Berluc, toujours bien informé, l'a savamment démontré, l'an dernier, dans le *Journal de Forcalquier*. M. Arnoux ne dit pas un mot de Wendelin. Maintenant, il faut reconnaître que les documents sont peu nombreux dans les archives locales. — M. de Hauteclocque, Dieu merci, est plus heureux dans ses recherches artésiennes; son travail sur le Théâtre de collège en Artois est plein de faits intéressants pour l'histoire littéraire et fait augurer au mieux de l'étude complète que le savant auteur prépare sur l'enseignement dans cette province.

23. — Nous sommes en retard vis-à-vis du grand ouvrage du P. Verdière sur l'Université d'Ingolstadt. De ces deux forts volumes, le premier est consacré à la contre-réforme religieuse, le second, à la réforme littéraire. L'Université des jésuites d'Ingolstadt eut, en effet, au suprême degré, le double caractère de forteresse orthodoxe et de grande académie de lettrés. Cette histoire touche ainsi à tout le passé de l'Allemagne moderne ; elle relève une à une non seulement les calomnies répandues par les écrivains protestants sur leurs adversaires, mais les innombrables erreurs que la passion a glissées sur tout ce passé et particulièrement sur l'empereur Ferdinand II et sur l'électeur Maximilien, les auteurs de la paix de 1624. Le P. Verdière n'a certes pas manqué de documents nouveaux et c'est parce qu'il a voulu profiter et faire profiter le lecteur de toutes ces lumières, qu'il a été quelquefois obligé de renvoyer en notes, en additions, appendices, etc..., ce qui n'a pu être fondu dans le récit. Ainsi, on trouvera dans le second volume, des additions faites aux récits du premier ; ainsi, à la fin de l'ouvrage, après toutes les notes, le récit reprend et tient encore plus de 100 pages. Certes, personne ne regrettera cette reprise qui nous vaut de précieux détails, notamment sur Weishaupt et l'Illuminisme. Par l'importance et la solidité des recherches, l'*Histoire de l'Université d'Ingolstadt* prendra sa place, sinon pour le mérite de la forme, au moins pour celui du fond, parmi les meilleurs travaux sur l'histoire de l'Allemagne moderne.

24. — On a si souvent raconté les démêlés de l'Université et des jé-

suites, qu'il paraissait nécessaire, pour rouvrir utilement ce vieux débat, où l'on a mis tant de passion, de résumer d'abord tous les travaux nouveaux et surtout de bien préciser le point de droit public, jusqu'ici trop négligé par les historiens. M. Douarche, un magistrat lettré, docteur en droit, docteur ès lettres, a préféré suivre les sentiers battus. Des travaux récents, il n'en retient que quelques-uns, les plus hostiles aux jésuites, comme ceux de Philippson; c'est surtout aux plaidoieries les plus violentes de Pasquier et d'Arnaud, qu'il emprunte de préférence ses récits. La question n'était plus jeune; M. Douarche, dans son réquisitoire froid, trouve moyen de la vieillir un peu. Au XVIe siècle, lorsqu'il s'agissait de savoir si les jésuites pourraient s'établir en France, ils ont gagné leur procès. Pourquoi revenir sur des injures d'avocats? L'intérêt est donc pour les procès du XVIIe siècle. Or, sous Louis XIII, l'Université ne plaide qu'un seul point; elle fait un procès de tendance, de doctrine politique, elle accuse les jésuites de n'être pas assez royalistes. N'est-ce pas un curieux spectacle que celui que donnait, en 1888, la soutenance de cette thèse? Un jeune magistrat, bien vu du pouvoir, reprenant un à un devant la Sorbonne actuelle les griefs dirigés, il y a trois siècles, contre les disciples de saint Ignace, leur reprochant durement de ne pas admettre le droit divin, le droit absolu du Roi, d'élever la jeunesse dans des sentiments d'hostilité « contre les princes naturels et légitimes, » et de répandre des « doctrines criminelles, pouvant porter atteinte à la sécurité de la personne sacrée de nos rois. » Vous voyez d'ici l'indignation de tous les juges, celle surtout de l'homme politique éminent qui a accepté la dédicace de la thèse, de M. H. Brisson, ancien président du conseil des ministres.

25. — C'est la thèse absolument contraire à celle de M. Douarche, que soutient M. Fernand Butel dans son livre : *L'Éducation des jésuites, autrefois et aujourd'hui.* M. Butel prend pour type de cette éducation l'ensemble des pratiques du collège de Vannes que les Pères ont dirigé de 1629 à 1762, de 1815 à 1828, et enfin de 1850 jusqu'aux fameux décrets. Pour la première période, il emprunte beaucoup aux excellents travaux du regretté M. Lallemand ; à partir de 1815, l'étude est toute nouvelle; c'est la première fois qu'on parle des petits séminaires dirigés par les jésuites sous la Restauration, et qu'on fait toucher du doigt les causes et les effets de l'ordonnance de 1828. Un chapitre consacré à la maison des Missions, de 1828 à 1850, forme la transition du séminaire fermé par Charles X, au collège Saint-François-Xavier que la loi du 15 mars permit d'ouvrir il y a quarante ans, et que M. Grévy a fermé. On a dit quelquefois que la véritable histoire des écoles devait surtout consister dans l'exposé de ce qui constitue le résultat essentiel de tout enseignement, la vie et les mœurs des anciens élèves. C'est à

ce point de vue du produit social que s'est placé M. Butel. Le chapitre sur la période de 1860 à 1870 que l'auteur appelle l' « âge héroïque » du nouveau collège, donne les détails les plus intéressants sur la part que les élèves des jésuites de Vannes ont prise dans la défense des États pontificaux contre le Piémont, et de la France contre les Prussiens. L'amour-propre national trouvera une grande satisfaction au récit de ces merveilleux dévouements ; on n'en sera que plus affligé de voir, en 1880, la République renouveler les fautes de 1762 et de 1828. L'histoire des collèges de Vannes a pour conclusion une étude approfondie et très claire des méthodes d'éducation et d'enseignement de la Compagnie de Jésus; les desiderata exprimés par M. Butel nous semblent fort modérés; ainsi, par exemple, à propos du baccalauréat actuel, l'auteur se montre bien moins sévère que beaucoup d'écrivains universitaires, que M. Bersot entre autres. Comme œuvre de pédagogie générale, comme histoire locale, ce livre sera lu avec plaisir et avec profit.

26. — C'est l'histoire des Ursulines françaises au XVII[e] siècle que la savante demoiselle qui signe H. de Leymont nous a donnée dans la *Vie de Madame de Sainte-Beuve, fondatrice des Ursulines de Paris,* œuvre à la fois d'édification, d'histoire et de pédagogie. Quelle admirable chrétienne que M[me] de Sainte-Beuve! Peu de vies ont été mieux remplies que la sienne par les œuvres de charité. Ses deux principales fondations sont, à Paris, le noviciat des Jésuites et la maison des Ursulines, de la première des congrégations de femmes qui se soit particulièrement consacrée à l'instruction. De nos jours, l'honneur de l'initiative prise au XVII[e] siècle pour l'enseignement des femmes a été hautement revendiqué en faveur de M[me] de Maintenon. Profitant de l'excellent travail de M. Geffroy, quelques écrivains du gouvernement se sont complus dans l'apologie de Saint-Cyr et de sa fondatrice ; ils avaient eu soin, pour justifier ces préférences inattendues, de laïciser préalablement, de leur mieux, Saint-Cyr et M[me] de Maintenon. M[lle] H. de Leymont, dans deux bons chapitres qui terminent son ouvrage, n'a pas eu de peine à démontrer que ce n'est pas M[me] de Maintenon, que ce sont les Ursulines qui ont commencé l'œuvre à cette époque ; on approuvera aussi ses critiques sur l'organisation de Saint-Cyr, qui, à plusieurs égards, ne mérite nullement les compliments qu'on lui adresse. Cette discussion est, d'ailleurs, conduite avec tant de modération et de bonne grâce, que l'auteur peut encore présenter son œuvre pour une couronne de l'Académie française.

Dans la biographie de M[me] de Sainte-Beuve, on doit signaler le point de vue assez personnel où s'est placée l'auteur. M[lle] H. de Leymont a la plus mauvaise opinion de la Ligue; la Ligue, selon elle, a beaucoup nui à la cause de la religion et ce n'est pas à la Ligue

qu'il faut faire honneur de l'abjuration de Henri IV et du maintien du catholicisme en France, c'est au tiers-parti. On peut regretter que cette opinion hardie n'ait été que rapidement indiquée dans une note des pages 42 et 43. L'auteur sentait bien qu'il serait sorti de son sujet en traitant une question aussi vaste et nous ne prétendons certes pas la discuter ici ; mais il faut bien signaler la gêne constante qu'une telle opinion impose à l'apologiste de Mme de Sainte-Beuve, laquelle fut toujours une zélée ligueuse, ce qui lui valut les calomnies de l'Estoile et de quelques écrivains de même opinion. Ses ennemis ont osé l'insulter jusque dans sa vie privée; mais, si, comme ligueuse, elle a été bien attaquée, elle a, au même titre, été mollement défendue par Mlle H. de Leymont, qui n'a pas le défaut ordinaire des apologistes de plaider ardemment pour leur héros ; c'est un motif de plus de la croire lorsqu'elle parle favorablement des signalés services rendus par cette sainte femme qui, après avoir vaillamment combattu pour sa foi jusqu'à l'abjuration du Roi, ne demanda, après la victoire, d'autre récompense que la liberté de se dévouer obscurément à la cause de l'instruction et de l'Église, et de consacrer sa grande fortune au bien public.

27. — M. Maggiolo, le maître dans l'histoire des écoles, présente aujourd'hui dans cette première partie de sa nouvelle étude sur les écoles lorraines le tableau d'ensemble de tous les anciens établissements d'enseignement. Ce qui fait l'originalité de ce travail, c'est que, voulant être bien complet, l'auteur de tant de savantes statistiques scolaires a joint à l'école proprement dite, les divers établissements qui sont les centres de la direction morale et de l'instruction générale ; aux Universités, Séminaires, Collèges, Régences, Écoles spéciales ou primaires, il a ajouté les Chapitres, Abbayes d'hommes ou de femmes, Maisons de religieux ou religieuses. C'est lui qui avait établi la statistique scolaire la plus approfondie qu'on connut jusqu'ici, puisque cette statistique fournissait non seulement le nombre des élèves, mais aussi le rapport de ce nombre avec la population totale. M. Maggiolo veut que désormais ses recherches soient aussi étendues en surface qu'elles ont toujours été profondes.

Avant même de présenter le tableau des établissements, M. Maggiolo donne un index de toutes les sources qu'il a consultées ; un troisième chapitre analyse ensuite rapidement la législation et l'histoire des écoles épiscopales, capitulaires et monastiques ; le chapitre IV consacré à l'Université Lorraine, signale toutes les sources auxquelles on peut puiser l'histoire de cette maison ; puis, après avoir donné les mêmes indications pour les Collèges, Régences, Pédagogies et Maîtrises, viennent deux chapitres qui étendent le cadre scolaire aux établissements hospitaliers, hôpitaux, hospices et maisons-Dieu, aux écoles spéciales

et professionnelles et aux anciennes Académies qui donnaient un enseignement. Inutile encore de justifier ces innovations; on sait les rapports incessants que l'assistance hospitalière avait au moyen âge avec l'assistance scolaire. Les deux derniers chapitres analysent l'enquête faite en 1779 par l'Intendance de Lorraine sur toutes écoles et les vœux des cahiers de 1789 relatifs à l'enseignement. Quand M. Maggiolo aura complété jusqu'à nos jours ce tableau si largement tracé, nous signalerons volontiers les conclusions nouvelles, chaque jour plus fermes et plus favorables à nos ancêtres, qu'il sait tirer de ses recherches si bien dirigées.

28. — Je terminerai par quelques mots sur les *Procès-verbaux du comité de l'instruction publique de l'Assemblée législative,* que M. J. Guillaume vient de publier avec soin, mais, à mon humble avis, sans beaucoup d'utilité. Il n'y a rien de neuf, rien d'intéressant, dans ce gros volume d'une lecture fatigante ; le rapport de Condorcet se trouvait déjà partout; la note de Camus, sur les travaux de la Constituante, relatifs à l'enseignement, était assez rare, mais quant aux procès-verbaux eux-mêmes, ils ne disent rien, absolument rien. M. J. Guillaume ne donne sur les hommes du temps que des notices par trop sommaires, de sorte que quelques rapprochements qui seraient assez piquants, paraissent lui échapper. Ce qu'on aurait voulu trouver, d'ailleurs, dans ces procès-verbaux, c'étaient les opinions personnelles des commissaires, au moins des plus célèbres d'entre eux, Cerutti, Carnot, Lacépède, Pastoret, Vaublanc, etc., qui paraissaient tous d'accord en 1792, et qui, partis de points si différents, devaient aboutir à des politiques si opposées. A cet égard, les procès-verbaux sont muets. Espérons que la publication annoncée des procès-verbaux du comité de la Convention, apportera enfin quelque chose sur les motifs des commissaires; sans cela, on finirait par se guérir du goût un peu excessif que nous avons tous, ou presque tous, pour le document. A. Silvy.

THÉOLOGIE

Les Temps primitifs et les Origines religieuses. *d'après la Bible et la science,* par l'abbé Thomas, vicaire général de Verdun, ancien professeur de théologie. Paris, Bloud et Barral, 1889, 2 vol. in-8 de xvii-330 et 360 p. — Prix : 8 fr.

Il y a un quart de siècle, les principaux efforts du naturalisme étaient dirigés contre le Nouveau Testament; on sait tous les systèmes imaginés par la nouvelle critique pour détruire l'autorité des évangiles et dépouiller les origines du christianisme de tout caractère surnaturel. A l'heure présente, la lutte se poursuit sur un autre théâtre, il s'agit surtout de la Bible et des premières origines. Aux enseigne-

ments de la révélation sur Dieu, l'homme et le monde, on oppose la nouvelle conception de l'univers, telle qu'elle résulte du progrès des sciences, et l'histoire de l'humanité, telle que nous la présente l'étude des choses de l'antiquité qui a pris de nos jours un si grand développement. Le devoir de l'apologiste est de suivre les adversaires de la foi sur le terrain où ils transportent le combat. Après avoir opposé à la critique rationaliste son remarquable ouvrage intitulé : *Études critiques sur les origines du christianisme*, M. l'abbé Thomas vient de couronner son œuvre en publiant les deux volumes qui nous occupent et dans lesquels il nous offre, sur toutes les questions que nous venons d'indiquer, l'exposé complet de l'attaque et de la défense, la démonstration victorieuse de l'accord de la science avec la vérité révélée, la preuve expérimentale que, loin d'avoir rien à redouter du progrès des sciences humaines, la Bible en reçoit au contraire un précieux concours et la confirmation de ses enseignements.

L'ouvrage se divise en douze livres : Dieu créateur et l'œuvre des six jours ; Dieu auteur de la vie ; Unité d'origine du genre humain ; Antiquité de l'homme ; Religion et Révélation ; Monothéisme primitif ; Condition primitive de l'homme d'après la Bible et la science ; la Chute originelle ; l'Histoire des premiers temps ; le Déluge ; la Corruption de l'idée religieuse, ou le Paganisme. Chaque livre se subdivise en plusieurs chapitres. Sur chaque question, l'auteur expose d'abord les enseignements de la Bible, et il le fait avec une telle clarté qu'il justifie ce qu'il dit lui-même : que le meilleur moyen de faire tomber l'objection, c'est d'exposer clairement la vérité. Puis il interroge la science, mais la science sérieuse, acceptant les faits certains, rejetant les hypothèses hâtives et les systèmes éphémères.

M. l'abbé Thomas possède, à un haut degré, toutes les qualités requises pour traiter ces matières si complexes, si variées. Dès les premiers chapitres, il vous charme par une philosophie si profonde, si sereine, par une dialectique si calme et si persuasive que sans paraître imposer ses conclusions, il amène le lecteur à les déduire infailliblement. Le théologien consommé se révèle partout, mais principalement dans les livres VII et IX où il s'agit de l'ordre surnaturel, de l'origine du mal, de la chute. Il voit, dans la condition présente de l'homme, une preuve de la déchéance ; mais avec quel tact et quelle sûreté de doctrine il évite l'écueil dont ne savent pas toujours s'écarter les apologistes. L'exégète apparaît lorsqu'il faut éclaircir les difficultés que présente parfois le texte sacré surtout dans l'histoire des premiers temps ; grâce à ses explications toujours claires, parfois ingénieuses, nous avons toujours avec lui le vrai sens de la Bible, « la Bible bien comprise. » Lorsqu'il fait appel aux sciences, à la physique générale, à la géologie, à la science du langage, à l'histoire des religions, etc.,

ce qui nous frappe, c'est moins l'abondance des documents qu'il a su grouper, que la manière dont il les met en œuvre ; car jamais il ne paraît raisonner au nom d'une science d'emprunt ; tous les renseignements qu'il demande aux sciences spéciales, il s'en est rendu maître, en les élaborant par l'étude et la méditation.

A part une inexactitude sans conséquence commise à l'occasion de Ch. Robin qui, bien qu'hostile à nos croyances, n'était pas favorable à la doctrine de l'évolution, nous n'aurions, pour faire la part de la critique, d'autres fautes à signaler, que les fautes typographiques que l'éditeur devra corriger au prochain tirage. Sans doute elles ne troublent pas la lecture ; mais un ouvrage d'une telle valeur mérite d'être édité avec le plus grand soin.

M. l'abbé Thomas présente son ouvrage aux hommes qui cherchent la vérité de bonne foi ; il émet l'espoir qu'il sera de quelque secours aux membres du clergé, qui y trouveront la réponse aux objections scientifiques, sans recourir aux ouvrages spéciaux qu'ils n'ont pas toujours à leur disposition. Pour nous, nous présentons, sans crainte, ces deux beaux volumes aux apologistes de profession, leur assurant qu'ils trouveront là, plus qu'ailleurs, le précieux et indispensable auxiliaire que donne à l'apologétique une forte et saine théologie également à l'abri des témérités présomptueuses et des timidités compromettantes.

LAMOUREUX.

Exposition de la doctrine chrétienne, *dogme, morale, culte divin, avec questionnaires, traits historiques*, etc., par l'abbé CHAUVET, curé-archiprêtre. Paris, Téqui, 1889, 3 vol. in-8 de VI-466, 322 et 333 p. — Prix : 10 fr.

Jamais peut-être l'enseignement chrétien ne fut plus nécessaire qu'à notre époque si justement accusée d'indifférence religieuse. Mais jamais aussi n'y eut-il plus grande abondance d'ouvrages de cours de doctrine. Ainsi la Providence sait opportunément placer le remède à côté du mal, adapter ou proportionner ses grâces aux besoins de chaque siècle ou de chaque société. Loin de nous donc la pensée de blâmer la multiplicité de ces œuvres. Même après tant de bons livres d'enseignement théologique, nous accueillons avec sympathie celui de M. l'abbé Chauvet, qui, bien que le dernier venu, a le mérite de se distinguer de ses devanciers par de rares et sérieuses qualités. *L'Exposition de la doctrine chrétienne* ne nous offre évidemment rien de nouveau, mais ce qu'il nous donne, il nous le présente sous une forme méthodique, claire, rapide, avec tous les détails que réclame le sujet. Cet ouvrage a surtout le mérite de corroborer la doctrine, de la rendre plus intelligible, de nous rendre ses préceptes plus faciles à pratiquer par les nombreux exemples qui suivent l'exposé du dogme ou de la

morale. *Exempla trahunt*, dit avec raison l'adage qui est l'expression de l'expérience et de la sagesse des nations. Les exemples rapportés par M. l'abbé Chauvet ont ce double avantage d'être bien choisis et d'être brièvement rédigés : deux excellentes qualités pour intéresser et pour entraîner le lecteur.

Le plan de l'ouvrage est celui de tous les cours de doctrine; comme le titre l'indique, l'auteur expose successivement l'enseignement catholique sur le dogme, sur la morale et sur le culte divin. Le premier volume est tout entier consacré au dogme, c'est-à-dire à l'explication des douze articles du Symbole des Apôtres; quatre chapitres préliminaires ont pour objet de démontrer l'obligation pour le chrétien d'étudier la religion, de définir le chrétien, d'indiquer l'essence, la nécessité de la foi et les sources de la foi, enfin de donner les notions générales sur les symboles. Dans le second volume, c'est la morale qu'expose l'auteur par l'explication du décalogue et des préceptes de l'Église; un dernier chapitre traite du péché en général et des péchés capitaux en particulier. Le culte divin est l'objet du troisième volume, où l'auteur traite des sept sacrements; ce volume se termine par trois chapitres sur la prière.

L'ouvrage de M. l'abbé Chauvet sera certainement très utile aux simples fidèles; il le sera encore bien davantage aux pasteurs eux-mêmes qui y trouveront abondamment de quoi instruire en toute sûreté et de quoi intéresser vivement leur troupeau. Les catéchistes, en particulier, se serviront avantageusement de ce livre pour faciliter leur œuvre d'enseignement auprès des enfants; c'est pour eux, à leur intention, que l'auteur a fait suivre chaque enseignement et chaque série de traits historiques, d'un excellent questionnaire qui remet plus aisément en mémoire le sujet doctrinal ou les traits dont le catéchiste fait l'objet de son instruction.

On a reproché justement à l'auteur sa manière de voir sur l'obligation qu'il fait aux fidèles, d'après le concile de Latran, de se confesser à leurs propres curés. Cette prescription de l'Église est, en effet, tombée en désuétude, comme tant d'autres qui sont du domaine de la discipline. Mais il ne nous déplaît pas de voir rappeler le décret du saint concile : il témoigne, au moins, du sentiment de l'Église au sujet de l'esprit paroissial qui tend de plus en plus à disparaître et qui est cependant si conforme à la constitution même de l'Église. Moins les fidèles fréquentent leur paroisse, moins ils sont connus de leurs pasteurs qui ne peuvent avoir action sur eux tout en étant les seuls responsables de leurs âmes.

L'ouvrage de M. l'abbé Chauvet ne porte aucune approbation, pas même le moindre *imprimatur :* c'est une lacune regrettable pour un cours de doctrine qui, pour la garantie de la sûreté de son enseigne-

ment, doit avoir passé sous le contrôle des évêques, nos maîtres dans la foi; nous ne devons pas oublier que, dans la hiérarchie catholique, si le curé est le propre pasteur de ses paroissiens, l'évêque est à son tour le propre pasteur du curé. Aussi bien il sera facile à M. l'abbé Chauvet d'obtenir une approbation épiscopale: son ouvrage n'a rien à redouter du contrôle le plus minutieux.

Un autre regret, mais à un point de vue très secondaire, c'est que le correcteur typographe n'ait pas mieux accompli sa tâche; il a laissé échapper des fautes trop nombreuses et trop grossières dont les *errata* de la fin du volume ne réparent qu'en partie le désagrément. L'auteur devra se montrer plus sévère à cet égard dans la seconde édition de son ouvrage.

Il ne nous reste plus qu'à faire des vœux pour le succès de l'œuvre de M. l'abbé Chauvet. Ce succès ne nous paraît pas douteux. Nous l'en félicitons d'avance; il sera la meilleure et la plus légitime récompense d'un zèle éclairé et d'un labeur persévérant. F. Chapot.

JURISPRUDENCE

Histoire de la Novelle 118 *dans les pays de droit écrit depuis Justinien jusqu'en 1789; Étude sur le régime des successions au moyen âge dans le midi de la France*, par Émile Jarriand, avocat à la cour d'appel. Paris, A. Giard, 1889, gr. in-8 de 2 f.-439 p. — Prix : 8 fr.

Comme on sait, la Novelle 118 de Justinien règle le régime des successions *ab intestat*. Les travaux dont elle a été l'objet au point de vue historique, ont plutôt apprécié ses antécédents que ses conséquences. Sans négliger la législation romaine antérieure, M. Jarriand s'est surtout appliqué à préciser les modifications que cette loi a subies dans le cours du moyen âge et son influence sur nos lois modernes. Laissant donc de côté « l'histoire de la législation de Justinien dans l'empire grec et la compilation des Basiliques, » il suit ses traces en Occident, principalement dans le sud de la Gaule, dans les provinces où les mœurs et les lois romaines avaient le plus profondément pénétré et qui devaient former plus tard les pays de droit écrit. » Le code Théodosien persista plus longtemps dans notre contrée qu'en Italie : le code Justinien ne commença à s'y introduire qu'au XIe siècle et n'entre réellement dans la pratique qu'au XIIe; cette législation arrive à constituer le droit commun. Néanmoins, bien des coutumes locales s'en écartent et lui font subir de sensibles modifications. M. Jarriand s'est efforcé de mettre en lumière « ces divergences, les dispositions spéciales des coutumes, la lutte des institutions féodales et coutumières contre la tradition romaine, puis l'influence des parlements et des auteurs qui cherchent à faire prévaloir la loi romaine, et cela jus-

qu'à la veille de la Révolution. » C'est donner à entendre que l'histoire de notre droit coutumier profitera beaucoup des recherches condensées dans ce volume. L'auteur a même tracé un *Tableau des coutumes des pays de droit écrit* (p. 206-28), avec indication des sources. Sans prétendre à la perfection, cette nomenclature pourra servir de point de départ à une monographie bibliographique, à l'instar de la *Biblioteca statutaria* publiée naguère en Italie. U. C.

Du Mariage civil du prêtre catholique en France, par Horoy, docteur en droit français, docteur en droit canon, docteur en sciences politiques et administratives, etc., professeur de droit. Paris, Chevalier-Maresq, 1890, in-8 de XXVIII-329 p. — Prix : 8 fr.

Toutes les fois que le mariage civil du prêtre catholique a été étudié au point de vue juridique français, ceux qui s'en occupaient ont semblé vouloir laisser dans l'ombre le côté « confessionnel » de la question. C'est la constatation de ce fait qui a décidé M. l'abbé Horoy à se placer sur un terrain que d'autres, par manque de résolution, de compétence, de franchise peut-être, n'avaient pas osé aborder. Le but de l'auteur est de combattre une théorie spécieuse appuyée par une décision récente de la cour de cassation et que pourraient être tentés d'admettre des jurisconsultes trop peu instruits des matières canoniques. Les circonstances actuelles de la politique et de l'opinion, loin d'être favorables à l'acceptation de la doctrine de l'auteur, devraient, ce semble, l'avoir fait hésiter à la défendre, mais nous pouvons nous rassurer en pensant que, grâce à Dieu, la matière que nous abordons ici ne regarde d'une façon immédiate et personnelle que des individualités peu nombreuses et très peu dignes d'intérêt. Ces réflexions faites, il devient assez facile de faire abstraction de ces cas particuliers et d'envisager la question à un point de vue juridique supérieur, avec le calme de l'étude. — L'auteur se montre surtout original dans la troisième partie de son ouvrage, parce que c'est là, il le reconnaît lui-même, qu'il peut présenter des considérations jusqu'ici laissées dans l'ombre par des jurisconsultes éminents, sans doute, mais habitués à trop négliger l'influence du droit canonique dans notre législation. Nous n'insisterons donc pas sur les chapitres que M. Horoy a consacrés à la théorie juridique et à celle de notre droit public moderne, sinon pour signaler quelques-unes des conclusions par lesquelles il résume les investigations qu'il a accomplies, et qui limitent comme des jalons son champ d'études. Il existe, déclare-t-il, un désaccord incontestable, soit à l'égard des doctrines juridiques, soit à l'égard des faits, entre la loi canonique admise en principe par le Concordat, et le droit public national. De là les innombrables difficultés journalières dont nous souffrons dans les rapports de l'Église et de l'État. Le législ-

lateur ayant manqué parfois de précision scientifique, les termes dont il usait n'ayant pas non plus toujours de sens positivement arrêté, quelques-unes de ses lois se sont trouvées longtemps dépourvues d'une « organisation » définitive, et l'on ne saurait aujourd'hui se faire un argument de l'imperfection d'un texte, pour prononcer irrévocablement dans le sens apparent mais incomplet qu'il présente. Il ne faut donc pas trop s'en tenir à la terminologie pharisaïque de l'école, mais admettre que depuis le jour où les canons ecclésiastiques ont été remis en vigueur par le Concordat, l'empêchement canonique *sui generis* reconnu avant 1789, a de nouveau été virtuellement inséré dans nos lois. Ceci nous amène à étudier la naissance, la progression et l'étendue de l'empêchement connu en droit canonique sous le nom d'*impedimentum ordinis sacri* et c'est l'objet des vingt premiers chapitres de la troisième partie. A côté des conclusions juridiques basées sur l'histoire et la jurisprudence, il en est d'autres encore qui viennent les expliquer et les rehausser au regard du moraliste, de l'économiste même incrédule, de l'homme de bon sens. Le prêtre, en effet, n'a de place dans les sociétés modernes, qu'à cette condition de vivre en dehors du mariage, car, ainsi seulement, il reste capable de s'accommoder à toutes les phases de l'état social, et il peut présenter un idéal religieux de désintéressement, de sainteté, de simplicité antique à nos foules avides de satisfactions grossières, de volupté et d'orgueil. Laissez au prêtre son célibat, il fait plus à lui seul que tous ces manuels de morale impuissante, dont les fruits se recueillent au seuil des maisons centrales ou sur les bancs des assises!

M. Horoy a sérieusement développé la thèse dont il avait entrepris la démonstration; ses divisions sont claires quoique peut-être trop multipliées pour un livre qui n'est plus un cahier de cours, mais son style est surchargé de termes scolastiques qui rendent la lecture moins agréable. Constatons, à son honneur, qu'il a vaillamment travaillé à faire ressortir l'idée d'où est née son livre, c'est-à-dire qu'il ne faut pas laisser sans protestation se fixer une jurisprudence que le législateur seul peut modifier, et dont les conséquences peu redoutables pour le corps sain de l'Église peuvent néanmoins lui être préjudiciables en portant une atteinte officielle à sa dignité.

G. Périès.

SCIENCES

Études administratives et judiciaires sur Londres et l'Angleterre, par Bugnottet et Noirpourdre de Sauvigney. T. Ier. Paris, Pedone-Lauriel, 1890, in-8 de 520 p. — Prix : 10 fr.

Le principal auteur de cet ouvrage, M. G. Bugnottet, s'intitule avocat-commissaire retraité de la ville de Paris. Son but est de tracer

un programme de réformes pratiques dans l'administration municipale de Paris au point de vue de l'hygiène et de la salubrité publique, des aliénés, des prisons, de la police enfin. Pour cela il oppose à l'administration de Paris celle de Londres et des comtés anglais qu'il juge infiniment supérieure. Il attribue la supériorité de l'Angleterre en toutes ces matières au *self government* local dont les paroisses et les comtés jouissent. La grande agglomération londonienne n'est pas soumise comme Paris à un régime d'exception. Elle s'administre elle-même librement. L'idée de M. Bugnottet nous paraît profondément juste. C'était celle de Le Play, qui connaissait si bien la vie anglaise et qui avait pu juger de haut les vices de la bureaucratie française. M. Bugnottet a jugé ces vices en les regardant de bas en haut, ce qui explique l'âpreté parfois trop grande de ses critiques. Mais, dans l'ensemble, elles sont parfaitement justifiées. Nous pouvons seulement douter qu'à Paris l'application du suffrage universel, « tel qu'il existe dans notre législation actuelle, » remédient aux maux dont nous souffrons. Il faut tenir compte, pour apprécier le fonctionnement de la vie locale en Angleterre, de l'ensemble des institutions du pays, de l'établissement monarchique, des traditions, de l'extension réelle de la franchise électorale qui est très grande, mais n'est pas le suffrage universel brutal que nous subissons.

Ce volume, qui doit être suivi de deux autres, est consacré à l'exposition détaillée faite d'après des enquêtes sur place des divers services municipaux de l'agglomération londonienne. Malheureusement M. Bugnottet a écrit avant l'organisation de Londres en un comté distinct par le fait de l'act de 1888 sur le *local government*. En sorte qu'il décrit un système d'administration municipale qui n'existe plus aujourd'hui. Malgré cela, ce livre a sa place dans la bibliothèque des personnes qui s'occupent d'études administratives comparées, d'abord parce qu'il sera de plus en plus difficile de connaître l'ancien système administratif de l'agglomération londonienne; puis parce que beaucoup de ses rouages secondaires ont été nécessairement conservés dans la nouvelle administration. C. J.

Statistique de l'enseignement supérieur. *Enseignement, examens, grades, recettes et dépenses en 1886. Actes administratifs jusqu'en août 1888.* Paris, Imp. nationale, 1889, gr. in-4 de XXXI-792 p.

Statistique de l'enseignement secondaire en 1887. 1re partie. *Enseignement secondaire des garçons.* Paris, Imp. nationale, 1889, gr. in-4 de CXIV-523 p.

Statistique de l'enseignement secondaire en 1887. 2e partie. *Enseignement secondaire des jeunes filles.* Paris, Imp. nationale, 1889, gr. in-4 de LXXI-249 p.

La première statistique officielle étendue, un peu complète, qui ait

été publiée sur l'enseignement supérieur, est celle de 1867. Depuis lors, les Expositions de 1878 et de 1889 ont amené des statistiques à peu près décennales et présentées, pour la plupart, d'après les cadres dressés en 1867. Ce qui grossit énormément les volumes de 1889, c'est l'addition des nouveaux règlements faits, défaits et refaits dans ces dernières années. Ces incessantes variations seront instructives, mais les chiffres, les résultats numériques le seront plus encore. Il est bien évident qu'il n'y a rien à conclure de toute cette arithmétique en ce qui concerne la valeur religieuse et morale de l'enseignement donné. La *Statistique de la justice criminelle* pourrait fournir sans doute quelque éclaircissement à cet égard, mais sur les effets moraux de l'école chacun peut se faire son opinion par soi-même, par les journaux, par tout ce que l'on voit chaque jour des résultats obtenus. On ne trouve ici que le matériel des choses, que le nombre des établissements, les chiffres de dépenses, que le nombre de professeurs et d'élèves ; ces chiffres comblent de joie les ministres de l'instruction publique, qui considèrent, par exemple, que l'accroissement progressif des crédits permet de mesurer mathématiquement les progrès accomplis; ils ne feront pas éprouver aux Français qui payent l'impôt la même satisfaction. Si l'on y regarde, en effet, d'un peu près, on voit que le progrès a suivi une marche tout à fait inverse à celle que les ministres se glorifient d'avoir imprimée à leur service.

Signalons un seul résultat numérique qui, puisque nous en sommes réduits ici aux constatations matérielles, nous semble donner un démenti formel à la joie officielle. Les deux services de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire forment une sorte d'unité, puisque le personnel des facultés se recrute dans les écoles secondaires. Eh bien, tandis que, pendant les dix dernières années, les sacrifices faits par l'État ont augmenté dans des proportions énormes, le nombre des écoles secondaires et le chiffre même de leur population sont allés en diminuant.

Dès la première page du rapport ministériel, on met fièrement en vedette ces deux chiffres totaux du budget de l'État pour le service de l'enseignement secondaire : 1876 : 6,240,000 fr., 1889 : 17,177,000 fr.; les sacrifices du pauvre contribuable ont à peu près triplé. Il est vrai qu'on a pu ainsi se procurer des électeurs, mais est-on parvenu à rendre quelque service aux études ? La décadence est partout ; dans les dix dernières années, le nombre des établissements qui était, en 1876, de 1,136, est tombé à 997. Il faut voir, pages CXIII et CXIV du rapport, ces constatations lamentables. En 1876, le nombre des élèves était de 153,324, soit 1 élève secondaire pour 259 habitants. — (La population totale de la France était alors de 39,773,414) ; — aujourd'hui, il y a dans toutes les écoles secondaires, même en comprenant

les éléments primaires qui s'y développent chaque jour sous le nom d'enseignement spécial, 158,238 élèves, soit pour une population totale de 42,099,182 habitants, 1 élève pour 266 habitants. Donc, ce n'est pas seulement les établissements, mais les élèves qui ont diminué en nombre. Si l'on faisait ressortir les éléments primaires qu'on introduit dans les lycées et collèges et même dans l'enseignement supérieur par le baccalauréat d'enseignement spécial, ce ne serait plus seulement une décadence, mais un désastre. Quant à la diminution du nombre des établissements, étant donnés les deux chiffres de la population totale, elle est énorme : en 1876, il y avait 1 établissement secondaire pour 20,071 habitants ; la proportion a baissé de plus d'un dixième, elle est aujourd'hui d'un établissement par 22,521 habitants. Si la France ne veut pas, en continuant ainsi, déchoir au dernier rang, il est grand temps qu'elle avise ; ces chiffres démontrent jusqu'à l'évidence l'insuccès de toutes les tentatives faites depuis douze ans par les hommes au pouvoir, et nous ne parlons ici que de faits matériels sur lesquels tout le monde doit être d'accord et que le ministre lui-même constate. *Habemus confitentem reum.* Et quand on pense que des résultats moraux, qui sont d'une toute autre gravité, la statistique n'en parle pas, qu'aucun document ne les signale ! Mais chacun voit les ravages qu'apporte et que ne peut manquer d'apporter dans toutes les jeunes intelligences l'école sans Dieu ! On étudiera avec intérêt, à ce point de vue, la statistique, toute nouvelle celle-là, du service récemment créé de l'enseignement secondaire des jeunes filles. Ce qui ressort clairement des données fournies par l'administration, c'est : 1° l'impuissance de l'État à créer un enseignement repoussé par les familles ; 2° l'audace avec laquelle s'est opéré, pendant la dernière période décennale, le gaspillage des deniers publics. SCHWARTZ.

Jahrbuch der Naturwissenschaften 1888-1889. *Unter Mitwirkung von Fachmännern herausgegeben von Dr.* MAX WILDERMANN. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1889, in-8 de XII-570 p. avec 18 fig. — Prix : 8 fr. 75.

Le *Jahrbuch der Naturwissenschaften*, publié sous la direction de M. le Dr Max Wildermann, est parvenu à son quatrième volume : c'est une revue des progrès accomplis chaque année par les diverses branches des sciences naturelles. Chaque partie est traitée, comme dans les précédents volumes de la collection, par un auteur différent, de manière que l'ouvrage bénéficie, autant que possible, de la compétence d'hommes spéciaux ; il résulte nécessairement de cette multiplicité d'auteurs une certaine inégalité dans le développement des matières et dans la valeur des articles ; l'ensemble présente néanmoins un tableau intéressant de la marche de la science, surtout au point de

vue des applications aux arts, à l'industrie, etc. Les chapitres consacrés à la zoologie, à la botanique et à la géologie nous ont paru plus faibles : ils ne relatent guère, en effet, qu'un certain nombre de faits isolés, choisis plutôt comme offrant un intérêt de curiosité ou d'actualité qu'une importance théorique bien réelle. Cet écueil était d'ailleurs difficile à éviter dans une chronique destinée au grand public, et non aux savants de profession.

Voici la liste des chapitres et les noms des collaborateurs : Physique (M. Wildermann) ; Chimie (Hovestadt) ; Mécanique appliquée (G. Van Muyden) : Astronomie (J. Franz) ; Météorologie (J. M. Prenter) ; Zoologie (Landois, Rade et Westhoff) ; Botanique (Zimmermann) ; Économie rurale et forestière (J. Schuster) ; Minéralogie et Géologie (Westhoff) ; Anthropologie (J. Scheuffgen) ; Sciences médicales et Physiologie (Schmitz) ; Statistique commerciale et Travaux publics (Wildermann) ; Géographie et Ethnographie (divers).

La rédaction se ressent parfois un peu trop de la hâte avec laquelle elle a dû être exécutée : ainsi (p. 354), il est question du groupe de *Lamarik :* c'est *Laramie* qu'il faut lire ; dans l'appendice nécrologique, le professeur J.-C. Houzeau et Jean-Charles Houzeau (de Lehaie) sont considérés comme deux personnes distinctes, auxquelles il est consacré en conséquence deux articles placés à la suite l'un de l'autre (p. 550) : on devine que c'est du regretté directeur de l'observatoire de Bruxelles qu'il s'agit également dans les deux cas. — Les trois premières sections de l'ouvrage sont seules illustrées de quelques figures. E. M.

Traité encyclopédique de photographie, par CHARLES FABRE, docteur ès sciences, chargé de cours à la Faculté des sciences de Toulouse. Paris, Gauthier-Villars, 1889-1890. Tome Ier : *Matériel photographique*, in-8 de 512 p. — Tome II : *Phototypes négatifs*, in-8 de 400 p., illustrés de nombreuses figures. — Prix : 20 fr.

Il est difficile de dire d'avance ce que sera un ouvrage qui est encore en cours de publication. Cependant, d'après ce qui a paru de ce *Traité*, on peut, sans crainte de se tromper, juger qu'il sera le travail le plus complet de ceux qui ont été publiés jusqu'à ce jour sur la photographie. Peut-être la publication de ce *Traité encyclopédique* eût-elle gagné à attendre encore quelques années. La photographie est une science qui fait des progrès chaque jour; ses bases ne sont pas encore très stables, et la terminologie qu'elle emploie n'est pas bien fixée. Cette critique se présente naturellement à l'esprit quand on lit l'introduction du second volume sur les nouvelles désignations des procédés photographiques adoptées par le congrès international de 1889. Ces désignations ont déjà modifié celles qui sont employées dans le premier volume. Néanmoins, cette encyclopédie a son utilité, car elle

servira elle-même de base et de point de départ pour les travaux d'ensemble qui seront publiés plus tard sur la photographie. Son but est non seulement de faire connaître dans tous leurs détails les procédés aujourd'hui en usage, mais aussi de montrer par quelles transformations les instruments sont arrivés à la précision actuelle et par quelles modifications successives les méthodes nouvelles se sont établies. Ce traité comprendra quatre volumes. Le premier contient l'histoire générale de la photographie, ainsi que la description du matériel photographique, et principalement des objectifs. Dans le deuxième volume, on étudie le cliché sur verre et les autres supports de l'image négative. L'obtention des images positives sera exposée dans le troisième volume. Enfin, les méthodes d'agrandissements et les applications scientifiques de la photographie feront l'objet du quatrième volume. Deux volumes, illustrés de près de 500 figures, ont déjà paru. La partie historique est suffisamment traitée pour ne pas être trop longue. La partie théorique et mathématique renferme des développements sans doute un peu longs pour les amateurs et les industriels qui sont avant tout des gens pratiques; mais ceux-là pourront se contenter de lire la description des procédés usuels, pour l'impression de laquelle on a employé un caractère typographique différent de celui qui a servi à l'impression des questions purement théoriques et des résumés des travaux antérieurs. Chaque chapitre est suivi d'une liste d'ouvrages à consulter, où le lecteur pourra puiser certains détails dont la description eût entraîné trop loin. Il y a dans le premier volume des détails particulièrement intéressants sur la fabrication des lentilles, sur la fusion et la taille du cristal et sur les divers systèmes d'obturateurs; puis vient la longue série des appareils dont la description est non moins attachante que la lecture du dernier chapitre consacré aux ateliers. Dans le deuxième volume, après la description des procédés anciens pour obtenir de bons phototypes négatifs, comme le papier ciré, l'albumine, le collodion sec ou humide, les émulsions au coton-poudre, on étudie les plaques au gélatinobromure d'argent, dont la préparation est indiquée dans les plus grands détails; enfin, l'on passe en revue les divers révélateurs, de l'oxalate ferreux à l'iconogène. Il faut attendre maintenant que cet ouvrage soit publié en entier pour voir les défauts de détail qu'il peut avoir. En attendant que ces défauts, s'ils existent, puissent être corrigés dans une nouvelle édition, l'auteur a l'intention de publier tous les trois ans un Supplément destiné à exposer les progrès accomplis pendant cette période, et qui viendra compléter ce Traité et le maintenir au courant des dernières découvertes. J. Poncin.

BELLES-LETTRES

Première partie des Mocedades del Cid de don GUILLÉN DE CASTRO, publiée d'après l'édition princeps, avec une étude sur la vie et les œuvres de l'auteur, un commentaire et des poésies inédites, par ERNEST MÉRIMÉE, professeur de langue et de littérature espagnoles à la Faculté des lettres de Toulouse. Toulouse, Éd. Privat, 1890, in-8 de CXVII-167 p. — Prix : 4 fr.

M. Foerster a donné à Bonn, en 1878, des *Mocedades del Cid,* une édition dont nous avons parlé ici-même, et qui était conforme à celle de Valence, 1621. Tout en reconnaissant que cette réimpression renferme un texte amélioré de la pièce de Guillén de Castro, M. Ernest Mérimée a pensé qu'un certain nombre d'erreurs pouvaient encore y être corrigées, et s'est décidé à publier une édition nouvelle de la *Jeunesse du Cid.* Il fait précéder la célèbre *Comedia* d'une introduction développée. Il y raconte d'abord tout ce qu'il a pu apprendre de la vie du poète, qui prétendait se rattacher au héros dont il célébra les exploits; il s'arrête ensuite aux manuscrits et aux éditions des œuvres de Guillén de Castro; il passe à l'examen de son théâtre et analyse plusieurs des œuvres qui le composent : — il aurait pu remarquer que l'une d'elles, *El prodigio de los montes y martir del cielo, santa Barbara,* offre avec le *Prodigioso mágico* de Calderon, une ressemblance beaucoup plus grande qu'avec le Faust de Goëthe, rappelé seulement par M. Mérimée. Arrivé aux *Mocedades del Cid,* l'auteur recherche les sources où Guillén de Castro a puisé : il les trouve dans le romancero et indique soigneusement les nombreux emprunts que le poète lui fit. Cette introduction est terminée par des observations fort justes sur la pièce même de Guillén de Gastro, sur le sort qu'elle eut en Espagne, sur la brillante destinée qu'elle rencontra en France, grâce à Corneille, et enfin sur le rôle du Cid, tant dans la littérature de sa patrie que dans celle d'autres nations. M. Mérimée a consciencieusement approfondi son sujet, et nous n'avons guère que des remarques assez peu importantes à faire sur son introduction. Page CVI, il dit que l'amour de Rodrigue pour Chimène existe dans les romances. Non pas, à coup sûr, dans les anciennes, où Rodrigue se montre pour la fille du comte de Gormas un grossier personnage. M. Mérimée ajoute que cet amour était indiqué brièvement dans les traditions populaires. Je n'en vois aucune trace, ni dans la *Cronica rimada,* ni dans la *Chronique générale,* ni dans la *Chronique du Cid,* où se seraient réfugiées ces traditions populaires que nous ne saurions chercher ailleurs. En parlant des œuvres inspirées en France par Ruy Dias, M. Mérimée trouve surtout à citer dans la *Légende des siècles* les stances où le Campeador est mis en scène ; il y aurait à faire observer que le poète y commet d'assez rudes inadvertances. M. Mérimée a consulté de nombreux ouvrages; d'ordinaire, il

donne exactement, en notes, les indications nécessaires ; quelquefois, pourtant, le renseignement n'est pas assez complet. Ainsi, page LXXXIV, l'auteur dit : « Voyez aussi Milà y Fontanals, *Poesia heroico popular.* » A quelle page? C'est ce que M. Mérimée ne nous apprend pas. Devons-nous relever une vétille? Page XC, M. Mérimée fait suivre le pronom démonstratif d'un participe : « celui indiqué. » Cette manière de dire, condamnée jadis, est d'ailleurs tellement employée aujourd'hui que l'usage semble l'absoudre.

A l'introduction succède un tableau des mètres des *Mocedades,* puis vient la pièce elle-même, à laquelle M. Mérimée a joint un bon commentaire, fournissant au lecteur ce qui lui est utile pour se faire une opinion raisonnée sur le texte, au point de vue philologique et au point de vue littéraire. Le glossateur y rapporte des variantes et rapproche des vers de Guillén de Castro les romances dont il s'est servi et aussi les imitations de Corneille. Le volume contient dans un appendice une douzaine de poésies inédites, dont deux ou trois paraissent contenir des allusions à la vie de Castro.

Cette édition des *Mocedades del Cid* mérite bon accueil des lecteurs qui voudront connaître dans son texte original une œuvre intéressante, et des jeunes gens qui se sentent attirés par la littérature espagnole. TH. P.

Demeter and other poems, by ALFRED LORD TENNYSON. London, Macmillan and C°, 1889, in-12 de VI-178 p.

Au moment où Robert Browning descendait au tombeau, laissant comme testament à ses admirateurs le beau poème *Asolando,* lord Tennyson publiait sous le titre : *Demeter and other poems* une trentaine de poèmes de genres très variés, qui n'ajouteront pas, sans doute, à la juste renommée dont jouit le poète-lauréat, mais qui ont le précieux avantage de donner la synthèse de toute son œuvre.

Dans *Demeter,* Lord Tennyson a traité en vers blancs un sujet classique : le monologue dit par Demeter à Persephone pendant son séjour à Enna.

Owd Roä (Old Rover) est en vers rimés de seize pieds, et transcrit dans le dialecte des fermiers du Nord. Rover symbolise le chien fidèle. Il sauve un enfant qui allait périr dans un incendie, et, dix ans plus tard, le « speaker » du poème décrit la scène du sauvetage et l'héroïsme de Roä :

An' 'e sarved me sa well when 'e lived, that, Dick, when 'e cooms to be dead,
I thinks as I'd like fur to hev soom soort of a sarvice reäd
Fur 'e 's moor good sense na the Parliament man 'at stans fur us 'ere,
An' I'd voät fur 'im, my oän sen, if 'e could but stan fur the Shere.
Faäithful an' True' — them words be i' Scriptur-an' Faäithful an' True
Ull be fun' upo' four short legs ten times fur one upo' two.

Aveugle, sourd, perclus de douleurs, Rover demeure jusqu'à son dernier jour l'intime ami de son maître.

The Ring est la plus longue pièce du volume, mais non la mieux réussie. Elle consiste en un dialogue entre un père et sa fille, le matin du jour où celle-ci doit se marier, et l'histoire très compliquée d'une bague qui joue un grand rôle dans les préliminaires du mariage y est assez lourdement contée en vers blancs. Je préfère infiniment *Forlorn*. Lord Tennyson a tiré un excellent parti d'une légende terriblement dramatique qui fait penser au Faust de Gœthe. L'esprit du mal s'adresse à Catherine, dans la solitude d'une nuit sans étoiles :

« Catherine, Catherine, in the night
  Wath is this you're dreaming ?
There is laughter down in Hell
  At your simple scheming....
In the night, in the night,
  When the ghosts are fleeting. »

Et les strophes vigoureuses se succèdent en une gamme ascendante :

Murder would not veil your sin
  Marriage will not hide it
Earth and Hell will brand your name
  Wretch you must abide it...
  In the night, in the night,
Long before the dawning.

Je cite ces beaux vers, dans l'espoir qu'ils donneront à un poète français l'idée de les traduire ou de s'en inspirer.

Roger Lambelin.

Bibliotechina grassoccia, *capricci e curiosità letterarie inedite o rare raccolte da* F. Orlandi e G. Baccini. — *Novelle* di Pietro Fortini, Sanese. Firenze, *Il giornale di erudizione editore,* 1888, in-12 de 575 p. — Prix : 20 fr.

L'épithète de *grassoccia* que MM. F. Orlandi et G. Baccini ont donnée à la collection entreprise par eux, indique qu'elle n'est destinée qu'à un public fort restreint. Ce mot *grassoccia* a son équivalent dans celui de *gras*, employé aujourd'hui fréquemment chez nous dans un sens peu favorable. Les éditeurs déclarent qu'ils n'ont point pris plaisir à rechercher des productions contraires aux bonnes mœurs, mais que de nombreux ouvrages ayant un intérêt soit littéraire, soit historique, leur ont paru mériter d'être imprimés malgré la licence, parfois excessive, qui jusqu'ici pouvait en avoir empêché la publicité. Non contents d'avoir fait du titre choisi un avertissement, par un tirage à deux cent cinquante exemplaires seulement, et par le prix fort élevé de leur publication, MM. Orlandi et Baccini pensent la mettre hors de la portée de lecteurs pour qui elle serait dangereuse. Les nouvelles de

Pietro Fortini, conteur siennois du XVI[e] siècle, qui paraissent dans la *Bibliotechina grassoccia*, étaient restées inédites. Je n'en savais que ce qu'en a dit Tiraboschi (*Storia della letteratura italiana*, t. VII, partie III, p. 1812) et lui-même ne les connaissait que par des fragments dont l'abbé Chiaccheri lui avait fait l'envoi. « Le naturel, la grâce et la facilité du style, dit le critique italien, rendent ces nouvelles très remarquables (*assai pregevoli*), mais les impiétés et les obscénités dont elles sont presque partout maculées, obscurcissent grandement de pareils mérites (*Oscuran di troppo tai pregi*). » Je n'ai pas qualité pour contester la première partie de l'appréciation de Tiraboschi, je trouve pourtant que Fortini est bien diffus, il se complait tellement dans sa belle langue siennoise qu'il délaye démesurément des contes dont beaucoup, d'ailleurs, trainent dans d'autres recueils analogues. Quant à ces contes mêmes, Tiraboschi ne les juge pas trop sévèrement. Fortini est beaucoup plus libre que Boccace qui, de temps en temps, écrivait, du moins, quelques récits honnêtes, ce que son émule n'a jamais fait. Inutile, ce me semble, de rien ajouter à ces quelques mots sur l'espèce de musée secret littéraire, dont je me contente d'entr'ouvrir la porte, mais où je ne puis me charger d'être un cicerone.

TH. P.

La Poésie castillane contemporaine (*Espagne et Amérique*) par BORIS DE TANNENBERG. Paris, Perrin, 1889, in-12 de 350 p. — Prix : 3 fr. 50.

La littérature contemporaine de l'Espagne nous est à peu près inconnue. M. Boris de Tannenberg s'est proposé de nous montrer combien est injuste notre négligence à cet égard. Trois volumes lui semblent pouvoir suffire à son étude : l'un consacré aux poètes, le second aux auteurs dramatiques, le troisième aux romanciers. C'est du premier tome de cette série que nous avons à parler. Quintana « un classique par la forme, un révolutionnaire par les idées » passe d'abord devant notre critique et précède le duc de Rivas, l'un des pères du romantisme espagnol, puis vient Espronçeda dont la gloire et les excentricités de lord Byron ont trop fasciné la puissante imagination. Zorrilla le suit ; ce n'est pas une simple esquisse de sa vie, un rapide examen de ses livres que nous offre M. Boris de Tannenberg. Il nous raconte une visite faite par lui à l'auteur de *Don Juan Tenorio* et le met vivement en scène. C'est surtout le poète s'inspirant des vieilles romances qu'il admire en lui, et il nous fait partager ses sentiments par d'heureuses citations. Remarquons que *Marguerite la Tourière*, l'un des meilleurs petits poèmes de Zorrilla, est un de nos vieux contes, *la Sacristine* (*Fabliaux* de Le Grand d'Aussy, t. V, p. 105) que Charles Nodier a rajeuni dans sa *Légende de Sœur Béatrix*. En quittant Zorrilla, nous rencontrons Campoamor qui commença au-delà des Pyrénées la réac-

tion contre le romantisme. Il y a beaucoup de verve et d'originalité dans les *Doloras*, un néologisme inventé par Campoamor. L'une d'elles, page 133, provient évidemment d'un chant répandu partout et bien connu des folkloristes : *le Conjurateur et le Loup*, preuve des inspirations que la poésie artistique peut trouver dans la poésie populaire. Le nom de Becquer ne doit pas être inconnu de tous nos lecteurs; ils ont pu le lire en tête d'un recueil de jolis contes traduits par M. Achille Fouquier; mais Becquer fut poète aussi et ne pouvait être oublié par M. Boris de Tannenberg. A la notice qui le concerne succèdent des pages intéressantes sur Nuñez de Arce, des œuvres choisies duquel M. Boris de Tannenberg se propose de publier une traduction. Palacios, Valera, Menendes y Pelayo fournissent à l'auteur les dernières pages de ses études sur les poètes castillans proprement dits ; le premier, peu riche en pensées, a le mérite de la forme et excelle dans le sonnet ; nous retrouverons le second, et au premier rang, parmi les romanciers; le troisième est apprécié surtout comme érudit et a conquis une haute position, avant même d'arriver à l'âge mûr. Il est, depuis plusieurs années, membre de l'Académie espagnole et professeur à l'Université de Madrid. En 1877, je vis un matin entrer chez moi un tout jeune homme ; en regardant cette figure, je pensais avoir affaire à un aspirant au baccalauréat, c'était Marcelin Menendes y Pelayo, venu à Paris pour faire les recherches nécessaires à son *Historia de los heterodoxes españoles*. La science n'a pas empêché Menendes de se vouer à la poésie, mais sa poésie est érudite et d'inspirations franchement latines.

M. Boris de Tannenberg a réservé la fin de son volume à des poètes américains qui par leur langue lui ont semblé, et avec raison, appartenir à son sujet. Ces poètes sont Almeda, Andrès Betto, Gutierrez Gonzalez, Batres, Heredia et Andrade. M. Boris de Tannenberg ne semble pas connaître l'ouvrage de M. Torres Caicedo : *Ensayos biograficos de critica literaria sobre los principales publicistes, historiadores, poetas y literarios de la America latina* (Paris, Baudry, 1863-1868, 3 gros volumes in-8). Dans cette œuvre très remarquable, les six Américains dont M. Boris de Tannenberg nous parle un peu brièvement ont été étudiés de fort près ainsi qu'un grand nombre d'autres poètes, dont plusieurs méritent certainement d'être connus. Du reste, M. Boris de Tannenberg nous le déclare, il n'a pas eu la prétention d'être complet, et a recherché ce qui devait le plus intéresser un public étranger. Ce public lui saura certainement gré de son travail et fera bon accueil à ce volume et aux deux autres tomes qui doivent le suivre et dans lesquels le lecteur cherchera un complément aux notices parfois écourtées de ce premier volume. La manière dont l'auteur les a comprises, ces notices, n'était pas sans inconvénients. En général, un écrivain

ne se borne pas à un seul genre. Voilà Zorrilla qui a composé plus de vingt drames ou comédies dont on ne nous dit rien, M. Boris de Tannenberg devra en parler dans son étude sur les dramaturges, il faudra qu'alors il revienne sur ses pas, au risque de répéter des détails déjà donnés. N'eût-il pas mieux valu embrasser d'un seul coup toute l'œuvre de Zorrilla ? Même remarque est à faire pour d'autres encore, pour Quintana, par exemple; il y a même tout un côté de ses œuvres qui échappera au lecteur. Ici, nous avons le poète, nous aurons sans doute le dramaturge dans un autre volume; mais le critique, mais l'historien, où le trouverons-nous? Si M. Boris de Tannenberg ne voulait pas considérer chacun de ses poètes dans l'ensemble de sa vie, il convenait de suppléer aux lacunes en donnant du moins l'indication exacte de toutes les œuvres de ce poète quelles qu'elles fussent, titres, lieu d'impression, dates, et le lecteur, si la recherche l'eût tenté, aurait pu compléter la notice trop succincte. Cette observation, d'ailleurs, est peut-être sans portée à l'égard de ce qu'on appelle le grand public : il se contentera de rencontrer dans le volume de M. Boris de Tannenberg des notices intéressantes sur des écrivains inconnus pour lui, et préférera sans doute à leurs portraits en pied des miniatures finement exécutées. Th. P.

HISTOIRE

Dictionnaire des appellations ethniques de la France et de ses colonies, par André Rolland de Denus. Paris, Émile Lechevalier, 1889, gr. in-8 de VIII-666 p. — Prix : 10 fr.

Le *Polybiblion* doit des encouragements à tout travailleur ayant tenté de faire œuvre utile : or, M. André Rolland de Denus est dans ce cas. Il est probable que son livre aura au moins une deuxième édition, et, dans le but de venir, pour ma part, en aide à l'auteur, je vais consigner ci-après quelques observations. Il ne saurait entrer dans mes vues de tout contrôler; car, alors, il me faudrait ici une place dont je ne dispose pas. Je me bornerai donc à l'examen des appellations concernant les principales localités d'une seule province, la Franche-Comté, en suivant l'ordre alphabétique.

Arboisien, se dit de l'habitant d'Arbois. M. A. Heulard, dans le *Figaro* du 8 décembre 1887, parle des *Arboisins :* c'est la première fois que je vois cette appellation. Il est nécessaire (col. 26) de supprimer cette mention : *A. Guilbert* (*Histoire d'Arbois*) et de la remplacer par : *A. Guilbert* (*Histoire des villes de France,* article *Arbois*) ; car on pourrait croire que l'écrivain a donné une histoire particulière de cette localité, ce qui n'est pas. — Quoi qu'en dise M. Vitu (*Figaro,* 23 mai 1885), dont l'auteur invoque le témoignage, les habitants de Besançon ne sont pas des *Bizontins,* mais bien des *Bisontins*. Le journal *le Petit*

Bisontin s'écrit sans *s*. — L'historien comtois Gollut, cité colonne 133, article *Champagne*, n'a pas écrit de *Mémoires des Bourguignons*, mais bien les *Mémoires historiques de la République séquanoise et des princes de la Franche-Comté de Bourgongne* : cela ne se ressemble guère. — *Dolois* (col. 177), de même que Dole (Jura), ne prend pas d'accent circonflexe. — Colonne 206, à propos de *Franc-Comtois*, je vois cité un ouvrage de Ch. Gautier : *Villes de France* : ne s'agirait-il pas de A. Guilbert ? — *Graylois*. Ici, (col. 229) est mentionnée une *Histoire de Gray*, de Ch. Toubin. Où donc M. Rolland de Denus a-t-il trouvé cela ? Cette citation bibliographique me paraît erronée. — *Luron*. L'auteur aurait pu citer cette phrase qu'on trouve (p. 5) dans *l'Oncle Philibert*, de A. Gandon : « Dans toute la Haute-Saône, dans le Doubs et les départements circonvoisins, on ne désigne presque jamais un habitant de Lure que par le mot de *Luron*, etc. — *Luxovien*. C'est le maire de Luxeuil qui a renseigné M. Rolland de Denus ; mais celui-ci aurait trouvé ce qu'il lui fallait dans l'*Essai historique sur la ville et l'abbaye de Luxeuil*, par L. Écrement. En effet (p. 108) on lit : « Les *Luxoviens*, arrivés là sans encombre, et presque chez eux, commencent à se rassurer. » — *Mortuaciens* (habitants de Morteau). M. Rolland de Denus ne trouve pas de référence. En voici une que je découvre dans l'*Histoire de la Franche-Comté*, par Eugène Rougebief (p. 513) : « Les *Mortuaciens* se virent cernés de toutes parts et massacrés. » — *Polinois*. Simple communication du maire de Poligny. On trouve cependant ce qui suit dans l'ouvrage précité de E. Rougebief (p. 511) : « Le duc de Longueville... vint mettre le siège devant cette ville (Poligny). Les *Polinois* se défendirent avec l'héroïsme du désespoir. » — *Pontissalien*. Encore une simple communication : elle émane cette fois d'un journaliste du crû. Pourquoi alors celui-ci n'a-t-il pas emprunté à l'*Esquisse historique, légendaire et descriptive de la ville de Pontarlier, etc.*, de Ed. Girod, une ou plusieurs phrases à l'appui de son appellation ? Il n'aurait eu que l'embarras du choix.

Le livre, trop hâtivement publié, de M. Rolland de Denus, nécessite une très sérieuse revision quant aux sources et aux citations, sans parler de l'extension qu'il comporte comme articles, ce sur quoi je n'insiste pas. — Et maintenant, si j'ai un bon conseil à donner à l'auteur, c'est de s'adresser, quand il préparera sa deuxième édition, à un ou plusieurs érudits connus dans chaque province, et de négliger absolument MM. les maires qui, pour si honorables qu'ils soient, ne sont pas toujours des lettrés. Un travail de ce genre, soit dit pour conclure, ne sera jamais bien fait sans la collaboration des savants de chaque région, qui sont seuls à même d'expliquer d'une façon certaine, avec exemples nombreux et sûrs à l'appui, les appellations populaires ou patoises, et de déterminer les appellations scientifiques.

SEQUANIO.

Im Hochgebirge. *Wanderungen* von Dr. Emil Zsigmondy. Mit Abbildungen von E. T. Compton. Herausgegeben von K. Schulz. Leipzig, Duncker et Humblot, 1889, de xv-365 p., 180 fig. et 18 photogravures hors texte. — Prix : 31 fr. 25. Édition de luxe : 45 fr.

On se souvient de la catastrophe qui, le 6 août 1885, coûta la vie à un ascensionniste autrichien, le docteur Emile Zsigmondy, au moment où il redescendait de la Meije en Dauphiné. Zsigmondy n'avait que vingt-quatre ans ; à un âge où la vie sérieuse commence à peine pour la plupart des hommes, le jeune médecin viennois s'était déjà fait connaître par un ouvrage sur *les Dangers de la Montagne* (*Polybiblion,* t. L, p. 74), qui dénotait le jugement sûr et le coup d'œil d'un maître. Doué d'une énergie et d'une ténacité à toute épreuve, jointes à une véritable passion pour le monde des neiges et des rochers, Zsigmondy n'en était plus à compter les victoires qu'il remportait chaque été aux dépens des hauts sommets des Alpes ; au retour, il racontait ses prouesses dans les revues spéciales, et toujours simplement, honnêtement, comme s'il se fût agi des exploits d'un autre.

Ce sont précisément ces récits, accompagnés d'un certain nombre de morceaux inédits, que M. Schulz a réunis et coordonnés dans le magnifique volume publié, sous le titre de *Im Hochgebirge,* par la maison Duncker et Humblot. L'auteur nous fait parcourir les massifs les plus intéressants, de la vallée de l'Enns au Pelvoux ; ses descriptions sont d'un style ferme et vigoureux, plein de vie, et compteront sans doute parmi les meilleures et les plus exactes que possède la littérature alpine. L'ouvrage a donc sa place marquée d'avance dans la bibliothèque des amateurs, à côté des livres des Whymper, des Tyndall, des Tuckett et des Rambert. C'est aux Alpes Orientales qu'est naturellement consacrée la plus grande partie du volume, avec les Tauern, le Zillerthal, l'Ortler, l'Adamello, et surtout les cimes, si difficiles à escalader, des « Dolomites » du Tyrol méridional. La Suisse est représentée par le Piz Linard (Engadine) et le Mont Cervin ; enfin M. Schulz a donné en appendice le récit de courses auxquelles Zsigmondy avait pris part, sans les raconter lui-même, dans l'Oberland bernois (Bietschorn) et dans les Alpes françaises (Meije, Grande Ruine, Aiguille du Plat de la Selle).

Ajoutons que l'écrivain est admirablement secondé dans sa tâche par le pinceau élégant et délicat de M. E. T. Compton : cet habile artiste, qui n'en est plus à son coup d'essai en ce genre, a enrichi l'ouvrage de nombreux croquis et surtout de seize grands paysages hors texte, reproduits avec une rare perfection, en photogravure, par la maison Riffarth (de Berlin) ; ces vues, où l'on sent que l'imagination du coloriste a parfois de la peine à se contenir dans les limites trop étroites de la réalité, sont fort belles ; citons la *Zsigmondy-Spitze* (p. 54), les *Drei Zinnen* (p. 191), la *Croda da Lago* (p. 204), traitées à la manière

d'un décor de théâtre, avec oppositions de lumières et d'ombres tout à fait saisissantes.

Dans l'esprit de notre auteur, le noble sport des ascensions doit avoir avant tout pour but d'accoutumer l'âme et le corps à la persévérance dans la volonté et dans la lutte. L'ouvrage posthume de Zsigmondy constituera donc, pour les jeunes gens, une lecture aussi salutaire qu'attrayante. E. M.

Handbuch der allgemeinen Kirchengeschichte, von Joseph cardinal Hergenröther (*Theologische Bibliothek*, B. XI-II), dritte, verbesserte Auflage. Freiburg im Breisgau, Herder, 1884-1888, 3 vol. gr. in-8 de xi-824, x-902 et x-1145 p. — Prix : 42 fr. 50.

Cet ouvrage, qui a obtenu un si prompt et si légitime succès dans son pays d'origine, n'a guère été heureux à l'étranger. La version française, commencée par l'abbé Bélet, donna lieu à d'amères critiques, autant pour de nombreuses erreurs de traduction, qu'à cause d'additions inconsidérées, étrangères au plan et aux sentiments de l'auteur. Dom Franc. Diaz Carmona voulut, de son côté, doter l'Espagne de cette histoire; malheureusement, il prit comme base, non l'original allemand, mais la traduction française.

Dans ses deux premières éditions, le cardinal Hergenröther avait relégué les citations et références dans un troisième volume supplémentaire : en adoptant ce système, il avait cédé à des instances qui furent loin de recevoir l'assentiment général; cette troisième édition donne satisfaction à ceux qui désirent être à même de contrôler perpétuellement les assertions de l'historien à l'aide des autorités alléguées en note.

L'éminent auteur aurait voulu donner à cette partie de son travail un plus grand développement et en faire une sorte d'introduction à l'étude de l'historiographie de l'Église : sa nouvelle position, ses occupations incessantes, sa mauvaise santé ne le lui ont pas permis. Ce n'est pas qu'il n'ait sensiblement perfectionné le fond de son ouvrage primitif. Il a tenu compte de tous les progrès de la science historique qui sont venus à sa connaissance; ses additions ont porté principalement sur le moyen âge et les temps modernes. Le cadre primitif est resté intact. Chaque volume, dans la nouvelle disposition, renferme trois périodes; le dernier est terminé par un tableau chronologique et une table alphabétique, succincte, mais suffisante.

Cet ouvrage réalise, je n'en doute pas, l'idéal rêvé par les Allemands pour un manuel de l'histoire de l'Église : c'est, toutefois, plutôt une histoire condensée qu'un manuel. Mais, en accordant que l'auteur connaisse suffisamment les sources étrangères à son pays, son livre reste essentiellement allemand, et nous ne pouvons, en France, que

regretter notre pénurie en fait d'historiens ecclésiastiques, préparés de loin par une éducation spéciale et traitant le plus possible les questions de première main. Divers essais peu satisfaisants ne laissent guère espérer l'apparition prochaine d'un ouvrage analogue à celui du cardinal Hergenröther, mais de génie bien français, qui suffise à l'instruction du clergé, tout en lui fournissant par l'indication des meilleurs ouvrages spéciaux le moyen de développer ses connaissances.

U. C.

Les Origines des églises de la province de Sens, *ou l'Apostolat de saint Savinien*, par l'abbé Mémain, chanoine de Sens. Sens, Poulain, 1888, in-8 de VIII-144 p.

Comme le porte le sous-titre, ce volume (extrait du *Bulletin de la société archéologique de Sens*) est une « réponse à un travail sur *les Premiers Évêques d'Orléans*, dans les *Mémoires de la société archéologique de l'Orléanais*, t. XXI, p. 1-105. » Les « traditions historiques de l'église de Sens attestent qu'elle a été fondée, dès les temps apostoliques, par saint Savinien, envoyé dans les Gaules par saint Pierre, avec saint Potentien et saint Altin, premiers apôtres et fondateurs des églises voisines : Orléans, Chartres et Troyes » (p. 1) : on voit comment M. Ch. Cuissard, auteur du mémoire incriminé, avait été amené à s'occuper des saints fondateurs de l'Église sénonaise. Son contradicteur lui reproche tout d'abord de passer « immédiatement de Raban-Maur, auteur du IXe siècle, à Clarius, auteur du XIIe siècle, » sans citer Adon (p. 26-27). Consacrant son cinquième chapitre aux martyrologes, M. Cuissard y a placé tout naturellement celui de l'archevêque de Vienne (p. 95-6) et non parmi les chroniques et vies de saints (chap. I). M. Mémain veut bien reconnaître plus loin qu'il « n'a pas tout à fait omis le témoignage de saint Adon » (p. 29), mais il lui fait une nouvelle querelle d'avoir *commis* « cette assertion curieuse : savoir que saint Adon, en l'an 858, aurait corrigé le martyrologe composé par Baronius en l'an 1586, et qu'il aurait substitué une phrase pour une autre dans ce martyrologe. » J'en demande bien pardon au docte chanoine de Sens, mais il prête gratuitement cette bévue au savant orléanais, lequel parle d'une correction opérée par Adon au martyrologe romain ancien, et non à l'édition réformée par Baronius. A la page suivante, M. Mémain triomphe, une lettre du bibliothécaire de Saint-Gall en main, de la mention des saints Savinien et Potentien dans le manuscrit 454 de la célèbre abbaye, alors que M. Cuissard l'en avait déclaré absente, appuyé sur le témoignage du même bibliothécaire. Le passage visé se compose de deux alinéas (p. 96), l'un relatif au manuscrit 454, l'autre à divers manuscrits du n° 338 au n° 450 : il n'est mention d'une lettre de l'abbé Idtensohn que dans le second.

Je ne pousserai pas plus loin l'examen d'une pareille manière de discuter. On pourrait encore relever des sous-titres comme ceux-ci : *Un oubli regrettable* (p. 5), *Singulière assertion de M. Cuissard* (p. 26). M. Mémain a pris pour épigraphe : *Dominus illuminatio mea et salus mea.* C'est très bien, mais il faudrait pouvoir ajouter : *Charitas non æmulatur, non agit perperam.* Je suis loin de conclure qu'il n'y a rien de bon dans son ouvrage, mais j'en ai relevé le ton, parce que ce n'est pas celui de la vraie science : je le renvoie avec confiance, à cet égard, aux ouvrages de M. de Rossi, dont il ne récusera pas l'autorité.

U. C.

Les Gestes des Chiprois. *Recueil de chroniques françaises écrites en Orient aux* XIIIe *et* XIVe *siècles (Philippe de Navarre et Gérard de Montréal)*, publié pour la première fois pour la Société de l'Orient latin par Gaston Raynaud. Genève, imp. Fick, 1887, in-8 de XXVIII-393 p. – Prix : 12 fr.

Ousâma ibn Mounkidh; *un émir syrien au premier siècle des croisades (1095-1188)*, par Hartwig Derenbourg. Paris, E. Leroux, 1886-1889, in-8; 1re partie, ch. I-V, de x-202 p.; 2e partie (texte arabe) de XII-183 p. — Prix : 19 fr. 50.

Les deux volumes dont je vais donner l'analyse me paraissent devoir occuper le premier rang parmi les documents relatifs à l'histoire des croisades, nouvellement découverts. Le premier, intitulé : *les Gestes des Chiprois*, vient d'être publié par M. Gaston Raynaud dans la collection des travaux de la Société de l'Orient latin, d'après un manuscrit acquis en Italie par le comte Riant. Le second, qui fait partie des publications de l'École des langues orientales vivantes, comprend les cinq premiers chapitres de l'étude consacrée par M. Hartwig Derenbourg à la vie d'Ousâma Ibn Mounkidh, prince de Schaizar. La chronique désignée sous le titre général de *Gestes des Chiprois* est formée de la réunion de trois textes : 1° la chronique de Terre-Sainte de 1131 à 1244; 2° du récit de Philippe de Navarre; 3° de la chronique dite du Templier de Tyr.

Dans une remarquable introduction consacrée à la discussion des origines et de la valeur historique des textes dont il est l'éditeur, M. Gaston Raynaud s'étend longuement sur Philippe de Navarre, auteur de la seconde partie des *Gestes*, qui, durant un demi-siècle, joua un rôle considérable en Syrie et à Chypre; il y relève, avec soin, les emprunts faits au livre de Philippe de Navarre par les historiens chypriotes Florio Bustron et Amadi. La troisième chronique, dite du Templier de Tyr, paraît à M. Raynaud avoir été écrite pour faire suite au texte de Philippe de Navarre, et il croit pouvoir l'attribuer à Gérard de Montréal, célèbre jurisconsulte passé en Chypre à la suite de la prise d'Acre par les musulmans. Des tables chronologiques, travail consciencieux du jeune érudit, viennent éclairer et rectifier la chronologie

souvent fautive de l'écrivain du XIVe siècle. Enfin, un glossaire et quelques pages de notes, corrections et additions pour lesquelles M. Gaston Raynaud a été privé, à son grand regret, d'une utile collaboration, viennent compléter ce livre qui est tout à fait digne des autres volumes de la Société de l'Orient latin.

Schaizar était, dit M. H. Derenbourg, un de ces petits États syriens dont les émirs surent concilier leur fidélité à la loi musulmane avec les transactions nécessaires pour assurer leur existence au milieu des événements dont la Syrie fut le théâtre durant le XIIe siècle. Les princes de Schaizar étaient issus de la famille des Beni Mounkidh, d'où leur nom de Mounkidhites. Ils ne possédaient qu'un territoire d'une faible étendue : c'était la ville de Schaizar, la citadelle et ses environs immédiats. Mais cette forteresse les rendait maîtres du passage de l'Oronte, et le pont situé en avant de Schaizar, fortifié par eux, était un point stratégique de premier ordre que nous trouvons cité dans les historiens occidentaux sous le nom de *Gistrum*.

L'autobiographie de Ousâma, dont le texte arabe a été publié en 1886 par M. Derenbourg, constitue de véritables mémoires du plus vif intérêt, car on y trouve d'innombrables renseignements pour l'histoire de la domination franque en Syrie. Les émirs de Schaizar eurent des rapports intimes avec les rois de Jérusalem, les princes d'Antioche et les comtes de Tripoli. Ousâma résida, souvent, à la cour du roi Foulques d'Anjou, comme envoyé de Moïn-ed-dîn-Anar, vizir de Schihab-ed-dîn-Mahmoud, prince de Damas, petit-fils de l'atabek Togtekin. Menacé de toutes parts par les rivalités des sultans de Mossoul, de Bagdad et du Kaire, ce prince noua avec les Francs des relations très suivies qui lui assuraient leur appui, et l'on peut dire que pendant vingt ans, de l'année 1135 jusqu'à la prise de Damas par Noureddîn, en 1155, l'influence latine fut prépondérante à Damas. La relation d'Ousâma est remplie de détails et de faits qui nous font pénétrer dans la vie intime des Francs et des musulmans de Syrie durant le XIIe siècle.

Le savant commentaire historique que M. Derenbourg a joint au texte arabe de l'autobiographie de l'émir Mounkidhite est accompagné de notes historiques et géographiques du plus grand intérêt; mais j'attendrai la publication du second volume du commentaire pour revenir, plus longuement, sur les diverses parties de cet important travail qui fait le plus grand honneur à M. Hartwig Derenbourg.

REY.

La France pendant la guerre de Cent ans. *Épisodes historiques et vie privée aux* XIVe *et* XVe *siècles,* par SIMÉON LUCE, membre de l'Institut. Paris, Hachette, 1890, in-8 de VI-396 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le nouvel ouvrage que M. S. Luce vient de publier est destiné au

grand public; ce n'est pas à dire qu'on y puisse trouver la moindre analogie avec la plupart des volumes qui composent les *Bibliothèques* plus ou moins choisies et plus ou moins instructives, que la librairie moderne répand un peu partout avec une regrettable profusion. Les dix-neuf notices que nous venons de lire avec un vif intérêt sont le fruit de recherches et de curieuses découvertes dans les documents originaux de nos bibliothèques et surtout des Archives nationales. Ce recueil débute par la mise en œuvre de quarante pièces inédites relatives à la bataille navale de l'Écluse, livrée le 24 juin 1340, et dans laquelle la marine normande éprouva de si grandes pertes; nous assistons aux détails de l'approvisionnement et de l'armement de près de la moitié des navires de la flotte, nous apprenons les noms de plusieurs d'entre eux, ceux de leurs capitaines, enfin l'effectif des hommes d'armes qui les montaient. Plus loin, nous trouvons un fort savant mémoire sur un traité entre Édouard III, roi d'Angleterre, et Charles le Mauvais, roi de Navarre, auquel Rymer attribue la fausse date du 1er août 1351 (*Fœdera*, III, 228), remplacée enfin par celle du 1er août 1358. Étienne Marcel, dont on s'est tant préoccupé dans ces derniers temps, ne pouvait échapper à l'attention de M. Luce, qui a encore eu la bonne fortune d'arriver à des conclusions nouvelles en ce qui concerne la famille de Marcel, le complice de Charles le Mauvais, dont la politique était si « antinationale. » Le prévôt des marchands n'eut qu'un frère, Jean Marcel, et une sœur, Jeanne la Marcelle, et non pas quatre frères, comme le disent par erreur MM. Perrens et A. de Coetlogon ; ajoutons encore qu'il ne laissa pas six enfants, mais seulement un fils, Robert ou Robin, et une fille, Marie ou Marion. Dans cette galerie de tableaux, qui tous contiennent des parties entièrement neuves, nous rencontrons des personnages peu sympathiques, tels que Pierre Giles, lieutenant d'Étienne Marcel, qui dirigea les Jacques à l'attaque des châteaux du Parisis et du Marché de Meaux; Charles le Mauvais, qui rêvait de partager la France avec Édouard III; des Juifs, ces usuriers si détestés dans tous les temps et dans tous les pays, et pour lesquels Charles V se montra constamment animé d'un grand esprit d'humanité et de justice; Raoul Tainguy, ce copiste qui n'a pas craint d'interpoler les *Chroniques* de Froissart et probablement aussi, les poésies d'Eustache Deschamps ; enfin, Robert de Saarbruck, le déloyal et féroce damoiseau, qui faisait mettre le feu aux maisons pour éclairer sa marche pendant la nuit. Mais à côté de ces sombres peintures nous pouvons admirer le courage du Normand Nicolas Behuchet et du Picard Hue Quieret, les deux chefs de la flotte française à la bataille de l'Écluse; de Guillaume l'Aloue, dont le nom, rétabli enfin dans sa forme exacte, inspire à M. Luce de suaves réflexions sur l'alouette, la « gentille chanteuse » de nos campagnes. Guillaume

l'Aloue, obscur paysan de Longueil, devint chef « des bonnes gens du pays » dont il dirigea la résistance contre les Anglais, puissamment secondé par son compagnon le Grand Ferré, dont Jean Fillion, de Venette, le dernier continuateur de Guillaume de Nangis, a célébré les exploits dans des pages inoubliables. M. Luce ne pouvait laisser de côté ici Bertrand du Guesclin et Tiphaine Raguenel, sa femme, qui engagent leurs joyaux pour payer les gens d'armes du roi de France ; enfin Jeanne d'Arc, l'héroïque libératrice de la France, dont il a si bien raconté la jeunesse dans un volume récent. Signalons encore les curieux chapitres consacrés aux jeux populaires, aux Rouennais, trop souvent créanciers de Charles V, à Philippe le Cat, qui projeta de livrer Cherbourg aux Français et mourut victime de son dévouement patriotique, et en dernier lieu la curieuse note sur les chiens de guet du Mont-Saint-Michel.

Le nouvel ouvrage de M. Luce ne saurait être mieux comparé qu'à un écrin, contenant quelques perles précieuses jetées un peu au hasard et auxquelles il ne manque qu'un assemblage habile pour devenir un joyau d'une plus grande valeur encore. L'éminent érudit ne nous donnera-t-il pas quelque jour un vaste tableau d'ensemble de la France pendant la guerre de Cent ans? Nous n'ignorons pas combien est lourde une pareille tâche. Mais qui serait mieux en mesure de l'entreprendre que l'éditeur des *Chroniques* de Froissart, que l'auteur de l'*Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque* et de *Jeanne d'Arc à Domremy*? A. V.

Philippe V et la Cour de France, d'après des documents inédits tirés des archives espagnoles de Simancas et d'Alcala de Hénarès et des archives du ministère des affaires étrangères à Paris, par ALFRED BAUDRILLART, docteur ès lettres, professeur agrégé de l'Université. T. I, *Philippe V et Louis XIV*. Paris, Firmin-Didot, 1890, in-8 de 711 p. — Prix : 10 fr.

Les historiens de la succession d'Espagne sont nombreux, et ce magnifique tableau a tenté bien des peintres ; mais M. Baudrillart, qui, jeune encore, a conquis une belle place parmi les érudits, a rajeuni le sujet par des documents et un point de vue nouveaux. Il a fouillé les archives espagnoles de Simancas et surtout celles d'Alcala de Hénarès, dont la série commence en 1703 et se termine en 1712 ; aux archives du ministère des affaires étrangères à Paris, il a consulté deux cents volumes. De là, des lettres innombrables dont le courant à peu près continu donne au récit une singulière animation et un intérêt dramatique. Quoique la correspondance de Louis XIV avec le roi et la reine d'Espagne ne soit pas inconnue, la grande majorité des lettres ici publiées est inédite. Le total de ces lettres retrouvées par l'auteur s'élève à 538, dont 408 originales, 395 à Alcala, 13 chez M. le duc de la Tré-

moille. Les lettres du roi d'Espagne sont presque toutes inédites et il y en a plus de 600. Dans sa docte introduction, M. Baudrillart complète l'exposé de ses documents ; il fait connaître et le nombre et la nature des lettres respectives des principaux personnages de France et d'Espagne qui figurent, comme acteurs, sur les divers théâtres des événements. Il ajoute à ces renseignements une indication des mémoires contemporains et des écrits modernes qu'il a utilisés. Vient ensuite la note des abréviations et des éditions citées. L'appendice qui termine le volume contient des pièces qu'on lira certainement avec plaisir et profit. L'auteur remercie gracieusement, sur un ton de modestie aujourd'hui trop rare, tous ceux dont l'obligeant concours l'a secondé dans ses recherches et lui a ouvert plus d'un trésor historique où il a puisé largement.

Jetons maintenant un coup d'œil rapide sur l'ensemble de ce beau travail. Naturellement Louis XIV est au premier plan du tableau. C'est à lui qu'est due l'acceptation du testament de Charles II ; il devra donc, pour affermir son œuvre, diriger à la fois vers le même but la France et l'Espagne, en même temps qu'il tiendra tête à l'Europe ; immense labeur qu'il accomplit avec une sagesse, une intelligence et un courage admirables. Aussi M. Baudrillart le montre sans cesse en action. Il ne dissimule pas ses fautes ; qui donc n'en eût pas commis dans cette tourmente de quinze années ? Mais, grâce à ses lettres, les ombres se remarquent à peine dans l'éclat de sa grandeur.

Quels étaient ses ressources et ses obstacles en France et au delà des Pyrénées ? Il avait près de lui Mme de Maintenon qui fut toujours, dans la bonne fortune comme dans la mauvaise, l'interprète fidèle et zélée de ses vues et de ses sentiments. Il avait dans Torcy, son ministre des affaires étrangères, un homme d'État très habile et dévoué. Par contre, que de cabales, que de dissensions entravaient ses efforts ! Dans ces périls, ni Chamillard ni Pontchartrain ne lui prêtaient un appui solide ; il était mieux secondé par quelques grands capitaines, notamment Berwick, Vendôme et Villars, qui pouvaient continuer les gloires militaires de la France. En Espagne, les difficultés intérieures se mêlaient aux vicissitudes formidables de la guerre : les seigneurs conspiraient, des provinces se soulevaient ; la haine de la France, d'abord tant aimée, donnait aux alliés beaucoup d'adhérents ; Philippe V était faible et timide ; il se laissait gouverner par sa femme, Marie-Louise de Savoie, grande reine sans doute, mais dominée par la princesse des Ursins, ambitieuse, intrigante et hautaine, dont cependant la haute intelligence et le patriotisme rendirent d'éminents services. Louis XIV la jugeait indispensable, ce qui ne l'empêchait pas de diriger son cher petit-fils par sa correspondance incessante, par ses ambassadeurs et ses diplomates en mission. Philippe V était très

Espagnol, très brave et plein d'énergie quand il devait disputer son trône à ses ennemis ; en revanche, il était incapable d'imaginer et de suivre une politique nette et ferme. Il fallait donc que le roi de France régnât lui-même à sa place. Sans cesse il conseillait, il ordonnait, il adressait des remontrances ou des menaces.

C'est qu'il y avait à faire de graves réformes : les abus foisonnaient; les armées et les finances étaient en désarroi, et, par malheur, les dissentiments d'idées, les jalousies, les rivalités éclataient parmi les représentants de Louis XIV. Toutefois, Orry pour les finances, Amelot pour les réorganisations politiques, civiles et religieuses, parurent d'abord comprendre leur mandat. L'auteur est favorable à tous deux. Néanmoins, d'après ses aveux, Orry, dur et cassant, « touchait à tout et ne faisait rien. » Amelot, comme lui centralisateur et hostile aux franchises des provinces, comme lui encore très attaché aux maximes gallicanes que la prudence de Louis XIV refusait d'importer en Espagne, avait en 1705, au milieu des calamités du moment, peu de chances de succès. Est-il donc admissible qu'Amelot « sans les désastres de la plus terrible des guerres, eût été le Colbert de l'Espagne? » (p. 229.) Son gallicanisme régalien avait contre lui Clément XI, et M. Baudrillart n'hésite pas à donner raison au pontife; en outre, il confesse, malgré ses sympathies pour l'Espagne « modernisée » à l'instar de la France unitaire et concentrée, que la destruction des *Fueros* amena la révolte de l'Aragon et de la Catalogne, que le sérieux danger de l'œuvre tentée par Amelot, c'était de transformer en pleine guerre le régime de l'Église et celui de l'État. On rejetait ainsi « parmi les partisans de l'Archiduc tous ceux que le changement atteignait dans leurs principes ou dans leurs intérêts » (p. 302). Ce fut en 1715 que s'achevèrent les réformes sous l'influence de la princesse des Ursins. Alors « les derniers obstacles qui barraient le chemin au despotisme royal furent brisés, dans ces mois de crise qui suivirent la mort d'une reine populaire, par la dictature occulte d'une femme (Mme des Ursins) et d'un ministre (Orry) étrangers et généralement détestés. » (p. 575, 576.)

Ce n'était certes pas ce qu'avait voulu Louis XIV. Au reste, la lutte effroyable qu'il soutenait contre l'Europe ne lui permit plus, à la fin de 1709, de gouverner l'Espagne : il voulut seulement continuer à Philippe V, dont les succès des alliés ébranlaient le trône, les conseils de sa vieille expérience. Cependant les épreuves militaires et domestiques frappaient coup sur coup le grand roi : accablé par les revers il refusa de détrôner par les armes son petit-fils, mais il dut aller jusqu'à promettre à ses ennemis des secours d'argent pour le combattre. On connaît les victoires qui relevèrent enfin les espérances de la France et de l'Espagne. Toutefois, au double point de vue des intérêts

de ces pays et de l'Europe, la séparation des deux monarchies devenait le but de leur droit public. M. Baudrillart expose, pièces en main, d'une part, les injonctions impérieuses de Louis XIV, d'autre part, les résistances acharnées de Philippe V, ses renonciations peu sincères à la couronne de France pour lui et ses descendants, son mariage avec la fière et indomptable princesse de Parme, Élisabeth de Farnèse, ses menées occultes pour obtenir après la mort de Louis XIV la régence qui eût été le vestibule de sa royauté, enfin, ses espérances trompées par le testament de son grand-père. Celui-ci meurt en 1715. Voici donc, en présence du duc d'Orléans, régent du jeune roi, une autre scène et d'autres événements en perspective. Avant de finir, M. Baudrillart fait apparaître simultanément les anciens personnages et les nouveaux, futurs acteurs dans le second drame où l'intrigue, mise au service d'ambitions désordonnées, tentera de bouleverser encore la France et l'Europe.

GEORGES GANDY.

Les Préliminaires de la Révolution, par MARIUS SEPET. Paris, Retaux-Bray, 1890, gr. in-18 de x-358 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Taine, dans le livre sur l'ancien régime qui ouvre la série de ses célèbres études, a tracé le tableau de la société et des mœurs : il a laissé de côté les événements réels qui, dans les quelques années qui ont précédé 89, annonçaient, préparaient et accomplissaient presque la Révolution. C'est spécialement à cette recherche que s'est attaché M. Marius Sepet.

Son livre se divise en deux parties : dans la première, en une série de quatorze chapitres (1-145), il expose le mécanisme de l'ancienne société : mœurs et doctrines; institutions, gouvernement, administration; rôle des parlements et de la noblesse; situation de la bourgeoisie, des ouvriers, des paysans, et il conclut en reconnaissant que, si des réformes dont Louis XVI eût pris l'initiative nous auraient épargné une révolution, il était difficile d'attendre du Roi, quelques mérites qu'il eût d'ailleurs, l'esprit de fermeté et de suite qui les eût fait réussir. Cette première partie, toute rapide qu'elle est, a la précision qu'on peut attendre d'un écrivain qui n'est pas moins familier avec nos vieilles institutions du moyen âge qu'avec celles des temps modernes.

La seconde partie est la plus originale. C'est là, en effet, que M. Marius Sepet a passé en revue, soit à Paris, soit dans certaines provinces, les graves symptômes d'agitation dont le pays était travaillé. Assemblée des notables, sous le ministère Calonne; lutte avec le parlement et coup d'État du 8 mai 1788 sous le ministère Brienne; révolte du parlement de Paris, à la nouvelle des édits de réforme que promulgua le Roi, mais dont il ne suivit pas l'exécution; troubles en pro-

vince, spécialement dans la Bretagne et dans le Dauphiné, où la faiblesse des représentants du Roi sembla faire écho à celle du Roi lui-même; avec le ministère de Necker, cet homme sot et présomptueux qui prétendait absorber la popularité, la Franche-Comté, le Languedoc, la Provence, puis encore la Bretagne et le Dauphiné, donnant l'exemple de troubles qu'allait généraliser le mouvement de 1789 : tel est, avant les élections aux États généraux, l'état de la France. Tout se remue, s'agite, craque, comme une surface glacée quelques instants avant la débâcle.

Viennent les élections. Elles durent quatre mois (janvier-avril). Pour la rédaction des cahiers, liberté complète, et même si grande que, suivant Malouet, c'était « une épouvantable imprudence que d'avoir laissé aux assemblées primaires une latitude telle qu'elles pouvaient mettre en question le gouvernement monarchique. » Pour les élections, la liberté ne fut pas moindre. Le Roi laissait faire, les autres agissaient. — « Qu'aurait dit la France, s'écria le roi en voyant la liste des élus, si j'avais composé ainsi mon conseil? » L'auteur met ici en relief les principaux vœux des cahiers : nous ne pouvons entrer dans le détail. Revenant à l'idée-maîtresse qui guide ses appréciations, il rappelle en terminant le mot d'Henri IV disant aux notables assemblés à Rouen en 1596, qu'il venait se mettre en tutelle entre leurs mains; comme quelqu'un s'étonnait de cette expression : — « Ventre saint gris, avait répliqué le Béarnais, je l'entends, avec mon épée au côté. » Malheureusement, conclut M. Sepet, Louis XVI n'avait point d'épée.

Cet intéressant travail a, comme on le voit, le singulier avantage de relier les actes de la Révolution aux événements immédiats qui les ont précédés et de ne pas laisser entre l'ancien régime et la Révolution cet abîme qu'a creusé l'esprit de parti et que, pour tant de personnes, leur ignorance a laissé subsister. M. Marius Sepet nous déroule la série des faits, nous montre les transitions des uns aux autres, les explique non par des théories, mais par des exposés lumineux. C'est le véritable procédé historique, et nous le préférons à ce système des tableaux brillants qui flattent l'imagination, qui fournissent de faciles formules, mais qui ne peuvent avoir l'autorité d'une étude faite avec la loyauté, la compétence et la simplicité qui ont présidé à l'œuvre de M. Marius Sepet.

VICTOR PIERRE.

Récits et souvenirs de 1870-71. *Les Soldats français dans les prisons d'Allemagne,* par le chanoine GUERS. Paris, Bloud et Barral, s. d., in-8 de 378 p., orné de portraits. — Prix : 4 fr. 50.

M. le chanoine Guers était attaché à l'église Saint-Louis des Français à Rome, lorsque vint à éclater la terrible guerre de 1870-71. Son ardent patriotisme lui inspira, dès nos premiers désastres, le désir

d'aller en Allemagne se vouer au soulagement matériel et moral de nos pauvres soldats qui commençaient à y affluer. Il traversa la Suisse, prit en passant les conseils de Mgr Mermillod et pénétra dans la catholique Bavière, d'où il fut brutalement expulsé ; il passa en Wurtemberg, puis dans le grand duché de Bade et parcourut les provinces rhénanes, le Hanovre, les provinces prussiennes, s'arrêtant partout où son ministère était le plus utile. Ce qu'il put ainsi contempler et adoucir de misères est inouï. Certes, on est bien oublieux en France, puisque déjà c'est à peine si l'on y soupçonne les horreurs de cette captivité d'armées entières que rien n'a surpassé ni peut-être même égalé dans l'histoire des grandes calamités de l'histoire humaine. Il est vrai que, sur certains points, nos pauvres compatriotes étaient traités avec égards ; mais c'était l'exception. Presque partout la cruauté des vainqueurs dépassait tout ce que l'on peut imaginer. Dans ces agglomérations d'hommes dénués de vêtements, mal nourris, logés plus mal que des animaux immondes, les plus horribles maladies faisaient des ravages effroyables, et personne ne songeait à consoler les mourants ; les médecins et les prêtres manquaient ou étaient bien insuffisants. M. le chanoine Guers, avec son cœur d'apôtre et de Français, décrit ces inoubliables spectacles et flétrit les bourreaux sans entrailles qui, non seulement demeuraient insensibles à tant de misères, mais encore les aggravaient par de lâches insultes ; en revanche, il signale avec attendrissement les nobles âmes qui se sont émues de compassion, et en première ligne l'impératrice Augusta et la grande duchesse de Bade. De curieuses appréciations sur les événements et les personnages marquants abondent sous la plume de l'auteur : notons spécialement les passages qui concernent Napoléon III et Bazaine qu'il juge sévèrement. Sous forme d'épilogue, M. le chanoine Guers fait ressortir la nécessité pour la France de revenir sincèrement à la pratique de la religion sans laquelle elle ne pourra se relever et retrouver sa puissance passée ; à ce sujet, il condamne en termes indignés l'odieuse loi militaire que vient de nous imposer un parlement de sectaires. Voilà un livre fortement pensé, bien écrit, animé des plus nobles sentiments et dont la lecture se recommande à tous, petits et grands. Sa place est spécialement marquée dans les bibliothèques d'œuvres militaires. COMTE DE BIZEMONT.

Études sur l'état économique de la France pendant la première partie du moyen âge, par CH. LAMPRECHT, professeur à l'Université de Bonn. Trad. de l'allemand, par A. MARIGNAN. Paris, A. Picard; Guillaumin, 1889, in-8 de 316 p. — Prix : 12 fr.

Le savant professeur de l'Université de Bonn, auteur du bel ouvrage sur l'histoire économique de l'Allemagne au moyen âge

(*Deutsches Wirthschaftsleben im Mittelalter,* Leipzig, 1885-86, 4 vol. in-8), débutait en 1878 dans la carrière scientifique par une thèse de doctorat fort remarquée et très digne de l'être, consacrée à l'état économique de la France au XIe siècle. C'est cette étude, qui a conservé toute sa valeur, que M. Marignan vient de traduire, en y joignant les chapitres du grand ouvrage de M. Lamprecht relatifs à l'époque franque, et de publier sous le titre d'*Études sur l'état économique de la France pendant la première partie du moyen âge.*

Cet ensemble contient actuellement deux parties : La première est composée de trois chapitres ayant trait au *Droit et à l'état économique à l'époque des Francs;* — aux *Rapports réciproques du droit et de l'état économique;* — aux *Développements des classes de l'État.* — Quant à la seconde partie, elle embrasse quatre chapitres, dans lesquels l'auteur passe successivement en revue : l'*État économique de la France au* XIe *siècle,* en jetant un *Coup d'œil général sur les productions naturelles, le système des champs et la division de la terre;* — *Les Classes rurales, l'agriculture et les classes de métiers;* — *L'Administration de la fortune et l'Exploitation du sol.* — Un *Appendice* final nous trace le *Tableau des prix en usage au* XIe *siècle en France.*

C'est, on le voit, pour ainsi dire, la description économique de la France du VIe au XIIe siècle que le lecteur a sous les yeux. Notre rôle est ici beaucoup moins de rendre compte d'une œuvre que tous les Français érudits connaissent aujourd'hui depuis longtemps, que de dire un mot de la traduction. Si nous nous plaçons à ce point de vue exclusif, nous estimons que M. Marignan a exagéré ses scrupules de traducteur. Il nous avertit dans sa dédicace qu'il s'est volontairement assujetti à une traduction littérale. Nous trouvons qu'il a poussé beaucoup trop loin cette servitude de l'idiôme, dont le premier tort est de rendre la lecture de l'ouvrage parfois très difficile pour ceux qui ne sont pas déjà familiers avec la langue allemande. N'est-il pas possible de conserver à une œuvre étrangère son caractère original et propre, sans lui donner une forme barbare, et n'est-ce pas lui faire plus d'honneur de la vêtir à la française, que de l'habiller selon des modes qui ne sont rien moins qu'élégantes? Et, par exemple, est-il indispensable, pour rendre exactement la pensée de l'auteur, d'écrire « les ouvrages renseignés dans Schrœder? » Le style n'y eût-il pas gagné, sans compromettre en rien la pensée allemande, si le traducteur avait écrit : « les ouvrages cités par Schrœder? » — Quoi qu'il en soit de cette légère critique, dont le but est de chercher, dans la mesure du possible, à abolir un servage d'un nouveau genre, M. Marignan n'en a pas moins fait œuvre utile en rendant accessible à un plus grand nombre le travail de M. Lamprecht, et le service que l'auteur, par son autorisation gracieuse, et le traducteur, par la façon dont il a su en profiter,

ont, l'un et l'autre, rendu, est digne, à tous égards, de notre reconnaissance envers eux. X.

La Maison du Temple de Paris, *histoire et description*, par HENRI DE CURZON, docteur ès lettres, archiviste aux Archives nationales. Paris, Hachette, 1888, in-8 de 358 p., avec 2 planches. — Prix : 7 fr. 50.

D'une thèse présentée à l'École des chartes, M. de Curzon a fait un livre plein d'enseignements, qui lui a valu en Sorbonne le diplôme de docteur. C'est un ouvrage à lire, mais plus encore à consulter : les historiens et les archéologues y trouveront à faire une ample moisson de détails inédits sur les ordres du Temple et de l'Hôpital, sur l'ancien enclos, le couvent et l'église du Temple de Paris, sur l'administration de cette puissante maison, sur la vie de tous les hôtes, princes, rois, prisonniers, réfugiés, locataires, marchands, qui formaient la population flottante de tout un vaste quartier de Paris, aujourd'hui complètement oublié. Qui sait si la vue de la nouvelle tour du Temple, édifiée à l'occasion de l'Exposition universelle, n'inspirera pas un jour à quelque étranger, je n'ose dire à quelque Parisien, la pensée que le roi Louis XVI a jadis été emprisonné sur les pentes du Trocadéro? Le livre de M. de Curzon aide à perpétuer le souvenir du véritable Temple, et il en révèle des particularités que l'œil d'un archéologue pouvait seul entrevoir. C'est qu'en effet, parmi les sujets qui ont tenté la plume, jeune encore, de M. de Curzon, les sujets d'art et d'archéologie semblent avoir eu ses préférences. Disciple de M. de Lasteyrie, admirateur de Jules Quicherat (c'est assez dire à quelle excellente école il appartient), M. de Curzon a su reconstituer et décrire, avec une rare précision, les édifices conventuels, notamment cette église à rotonde, construite à l'imitation du Saint-Sépulcre de Jérusalem, et dont le plan se retrouve, aujourd'hui encore, dans le curieux Temple de Londres : singulier mélange des architectures orientale et romane qui représente bien le double caractère des Templiers, combattant en Orient les Infidèles, et se livrant à des opérations de banque en plein cœur de Paris.

Il est peut-être permis de regretter que M. de Curzon n'ait pas joint à son travail une table analytique, suivant un usage qui tend à se généraliser et dont on ne saurait trop louer les avantages, surtout quand il s'agit d'un livre effleurant tant de questions, fournissant sur tant de lieux et de personnages tant de renseignement inédits. Quelques lapsus presque inévitables, un, par exemple, qui a pour résultat de prolonger de trente ans la vie du roi Charles IV le Bel (p. 162), ne parviennent pas à déparer une publication qui témoigne hautement de la compétence et du labeur persévérant de son auteur. N. V.

Les Comtes de Tende, *de la Maison de Savoie*, par le comte DE PANISSE-PASSIS. Paris, Firmin-Didot, 1889, gr. in-4 de VII-386 p. Tiré à 250 exemplaires. — Prix : 60 fr.

C'est un ouvrage plein de documents originaux et de pièces d'archives que celui que vient de publier, avec tout le luxe typographique possible, M. le comte de Panisse, en prenant pour point de départ un vieil inventaire des titres de la maison de Tende, conservé au château de Villeneuve, et possédé, comme l'antique manoir lui-même, par la famille de l'auteur.

Cette branche bâtarde de la Maison de Savoie n'a point une longue histoire, puisqu'elle naît et s'éteint avec le XVIe siècle; mais à combien de grands personnages de l'époque ne fut-elle pas mêlée ! Une courte énumération de ses principaux représentants suffira pour indiquer tout l'intérêt que présente l'étude historique, généalogique et diplomatique que nous signalons à l'attention des érudits.

Le premier comte de Tende est René, fils de Philippe II de Savoie et de Libera Portoneria. Élevé à la cour de France, il était le frère naturel de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère de François Ier. Allié du roi, il est nommé par lui grand sénéchal de Provence, entre à sa suite dans la ville de Milan en 1515, lui sert d'ambassadeur près des Suisses en 1522, assiste, avec Lautrec et Chabannes, à la désastreuse bataille de la Bicoque, est fait prisonnier avec le roi à Pavie en 1525, et meurt quelques jours après entre les mains des Espagnols. Il avait épousé Anne de Lascaris, comtesse de Tende, dont il eut cinq enfants. L'une de ses filles, Madeleine, fut la femme du grand connétable de Montmorency; Louise, la seconde, épousa le sire du Bouchage.

Claude de Savoie, fils de celui qu'on appelait le grand bâtard, fut pendant quarante-deux ans, et sous quatre rois, lieutenant général en Provence et amiral des mers du Levant. Il épousa la fille du maréchal de Chabannes, prit part à toutes les guerres qui suivirent la trahison du connétable de Bourbon, et assista, en 1538, à l'entrevue d'Aigues-Morte et à l'éphémère réconciliation de François Ier et de Charles-Quint. Mêlé aux troubles du protestantisme en Provence, en guerre avec son propre fils, il mourut en 1566, et eut pour héritier Honoré de Savoie, d'abord connu sous le nom de comte de Sommerive. Ce dernier fut un des plus rudes adversaires des huguenots ; il fit avec le duc d'Anjou la campagne de 1569 et prit part à la bataille de Jarnac. Il mourut à l'âge de trente-quatre ans, quelques mois après la Saint-Barthélemy, à laquelle, en dépit d'une tradition peu certaine, il est douteux qu'il ne se soit pas associé. Marié deux fois, il ne laissa aucun héritier ; et le comté de Tende revint à Honorat de Savoie, second fils du bâtard, qui avait d'abord été marquis de Villars, et ne mourut qu'en 1580, maréchal de France, chevalier de l'ordre, gouver-

neur de Picardie. Ambassadeur de France près d'Emmanuel-Philibert, il avait cédé Tende aux États de Savoie, ne laissant qu'une fille Henrye, remariée au duc de Mayenne. Cette jeune femme avait épousé, en 1560, Melchior des Prez, fils du maréchal de Montpezat; elle en eut huit enfants; et, veuve en 1572, elle s'allia en 1576 à Charles de Lorraine, frère du duc de Guise, qui avait treize ans de moins qu'elle. Henri III et Catherine de Médicis intervinrent à ce mariage; et quelques années plus tard, le Roi n'avait pas d'adversaire plus acharné que Mayenne, devenu le chef de la Ligue et le maître de Paris. Henrye de Savoie, ainsi que ses enfants, fut intimement mêlée aux guerres civiles de cette époque; mais, réconciliée, comme son mari, avec Henri IV, elle obtint en faveur de son fils aîné, Henri de Lorraine, l'érection de la duché-pairie d'Aiguillon. Elle mourut au mois d'octobre 1611, à quelques jours d'intervalle de son mari, laissant de Mayenne quatre enfants, dont Catherine de Lorraine, qui fut la femme du duc de Nevers.

On voit que cette somme de renseignements correspond naturellement à tous les grands faits de notre histoire durant un siècle entier. A cette époque, comme d'ailleurs au moyen âge, le titre de bâtard de prince n'impliquait aucune défaveur et donnait droit, au contraire, aux plus belles alliances. On peut en juger par le tableau des destinées de cette branche irrégulière de Savoie, dont le comte de Tende fut le chef et le duc d'Aiguillon le dernier héritier. M. le comte de Panisse n'a, du reste, rien négligé pour rendre ses recherches précieuses aux travailleurs. Sans parler de deux cents pages de pièces justificatives importantes, il a fait suivre son travail de deux tables de personnes et de lieux, très claires et très complètes; il a accompagné son beau volume de vingt et une planches, merveilleusement gravées. Si les publications de ce genre ne sont point à la portée de tous, c'est un motif de plus pour signaler à l'attention un noble exemple, qui n'est pas destiné malheureusement à avoir beaucoup d'imitateurs.

G. Baguenault de Puchesse.

BULLETIN

L'Enfant, son passé, son avenir, par Ed. Grimard. Paris, Hetzel, (s. d.), in-18 de IV-388 p. — Prix : 3 fr.

Je viens de lire *L'Enfant, son passé, son avenir,* et je n'hésite pas à dire que c'est un livre mal fait et un mauvais livre. A première vue, la construction paraît régulière : mais les trois parties annoncées : *Hygiène, Physiologie, Éducation,* ne tiennent pas tout ce qu'elles promettent, et bien des fois donnent ce qui n'était pas promis. Des vingt-cinq chapitres qui sont groupés sous ces trois chefs, il en est plus d'un qui sont de purs hors-d'œuvre, où s'étale avec une complaisance excessive l'érudition facilement acquise de

l'auteur, et tout cela se suit sans s'appeler le moins du monde, de telle façon que l'unité, cette condition fondamentale de toute œuvre bien conçue et bien exécutée, manque totalement ici. Ajoutons que, s'il y a des choses de trop dans ce compact volume, il en est d'autres, et beaucoup, qui manquent. J'ai parlé de mauvais livre : en effet, dans cet ouvrage sur l'enfant, il n'est question ni de l'âme, ni de Dieu, et les hypothèses de Darwin paraissent être pour l'auteur le dernier mot de la science et de la philosophie. Aussi il faut voir comme il juge de haut et rappelle avec dédain les enseignements de l'Église : ses dogmes sont assimilés à des « croquemitaines » bons tout au plus à faire peur à des peuples enfants : ses doctrines sur la chair et sur la mortification sont « monstrueuses » et ses ordres religieux, ses moines, doivent être « stigmatisés. » Quant au principe : *Aimez le prochain.....*; il emploie plusieurs pages à le persifler. Le résumé de son histoire de l'éducation, c'est que celle-ci a été « sophistiquée » par l'Église. La vieille France n'est pas mieux traitée : « Nuit effroyable du moyen âge, nuit de huit cents ans, ignorance et superstition, bétail humain exploité par ses rois, culte de la malpropreté, » voilà les principaux traits de son histoire. Inutile d'ajouter qu'avant 1889, que dis-je? avant MM. Jules Ferry et Jean Macé, rien n'existait en France, et qu'il a fallu le *Fiat lux!* de ces deux grands hommes, pour la faire sortir de l'ignorance et des ténèbres. L'avenir est à la « laïque » : c'est là que se formera la France de l'avenir, qui ne sera pas la France de Charlemagne, de saint Louis, de Jeanne d'Arc, de Louis XIV, de Bossuet, de saint Vincent de Paul, de Corneille!... Et voilà les livres qu'on publie sous le couvert d'une élégante neutralité! Ai-je eu tort de parler de mauvais livre? *L'Enfant* de M. Grimard devra être tenu à l'écart des familles chrétiennes.

P. TALON.

Annual Report of the board of Regents of the Smithsonian Institution for the year ending June 30 1886 (partie I). Washington, Government printing Office, 1889, in-8 de 878 p.

La *Smithsonian Institution*, fondée par un particulier, a été adoptée par le gouvernement des États-Unis : tout en restant une société libre, elle reçoit des subventions du Trésor et rend à peu de frais les mêmes services que plusieurs de nos directions au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Le volume dont nous avons transcrit le titre contient le rapport des régents, l'exposé des services d'échange accomplis par l'Institution avec toutes les sociétés savantes du monde, le mouvement des collections des musées, la liste de toutes les publications de la Société depuis sa fondation, enfin une série de mémoires originaux. Ils sont relatifs, les uns, à l'anthropologie et aux coutumes des tribus indiennes de l'Ouest et des États du Pacifique, les autres aux antiquités de ce pays. On trouve un article très intéressant sur *l'Age de pierre dans l'Orégon;* mais le plus curieux est un mémoire de M. William H. Holmes sur les falsifications d'antiquités mexicaines. D'après lui, les trois quarts au moins des objets en cuivre et peut-être un tiers des objets en pierre qui se trouvent dans les collections américaines et européennes sous le nom d'antiquités mexicaines sont l'œuvre de faussaires; du reste, beaucoup ont une valeur artistique réelle et elles constituent une fabrication importante pour plusieurs localités.

XX.

L'École libre des sciences politiques, 1871-1889. Paris, Chamerot, 1889, in-8 de 141 p. — Prix : 3 fr.

Ce fascicule est l'histoire documentée de l'*École des sciences politiques*. Il a le mérite de recueillir le souvenir des premiers efforts et des collaborations d'où est sortie la grande œuvre à laquelle M. Boutmy a attaché son nom. L'auteur anonyme dit que l'*École des sciences politiques* est, ainsi que l'*École centrale des arts et manufactures*, une des deux grandes fondations que la France et notre siècle aient vues naître de l'initiative privée, et il ajoute qu'elle est la seule qui ait su rester indépendante de l'État. Il a raison de faire honneur à l'initiative privée de cette fondation, et l'importance qu'il lui attribue au double point de vue du recrutement des carrières administratives et des relations intellectuelles qu'elle nous crée avec l'étranger n'est pas exagérée. Mais par un singulier oubli le rédacteur de cette notice ne mentionne pas les quatre Universités catholiques fondées elles aussi, il y a quatorze ans, par l'initiative privée et qui ont bien leur importance dans la vie du pays. Il ne sert de rien de dire à chaque page qu'on est étranger à tout esprit de parti : l'esprit de parti peut se produire sous la forme de prétermission aussi bien que sous celle d'affirmation. L'*École centrale* est devenue depuis longtemps une institution d'État. L'*École des sciences politiques* a failli le devenir en 1882, et si elle ne l'est pas devenue, c'est parce que la commission du budget ne s'y est pas prêtée. Nous espérons pour l'honneur de cette institution et pour les services qu'elle rend que la tentation à laquelle elle a failli succomber ne se représentera pas pour elle.

XX.

Glanures dans la science, par le R. Gérald Molloy, recteur de l'Université catholique d'Irlande, ouvrage traduit de l'anglais par l'abbé Hamard, de l'Oratoire de Rennes. Paris, Haton, 1890, in-8 de XII-342 p. avec 53 grav. — Prix : 6 fr.

Les moissonneurs du vaste champ de la science laissent toujours quelques bribes à glaner derrière eux. Un savant modeste, le R. Gérald Molloy, n'a pas voulu que ces bribes fussent perdues : il les a recueillies et en a constitué une gerbe fort belle encore. L'auteur traite son sujet sous forme de conférences familières dépourvues de tout pédantisme scientifique, aborde les questions les plus nouvelles, qui semblent chaque jour accuser davantage l'antagonisme apparent de la science et de la religion et les résout avec une méthode sûre et un rare talent d'exposition. Nous devons signaler ici les conférences, particulièrement intéressantes, consacrées au soleil, dans lesquelles la science profonde et le style séduisant rivalisent de mérite.

D. Martel.

Voyages merveilleux à l'Exposition universelle de 1889, par G. Lenotre. Paris, A. Duquesne, s. d., gr. in-8 de 160 p., illustré de 150 grav. — Prix : 1 fr. 50.

Il y a quelque chose sur la couverture de ce volume qui crève l'œil désagréablement : ce sont deux vignettes allégoriques représentant, la première, le buste d'une Marianne sur lequel est écrit : *1789, liberté*, et la seconde, un buste d'assez belle femme avec cette inscription : *1889, République*. Cette dernière, moins répulsive que l'autre, est couronnée comme une simple reine. J'ai donc ouvert ces pages avec méfiance, et, à fort peu de chose près, j'ai été heureux de constater que ma mauvaise impression première n'était pas aussi fondée que cela : page 78, l'auteur dit que « c'est

joli la *Marseillaise* (ce n'est pas l'avis de tout le monde) à condition qu'on n'en abuse pas, et, il faut l'avouer, on en abuse. » Oh ! oui, on en abuse ! Par contre, à signaler (p. 14) un hommage rétrospectif aux « religieux mendians, » ancêtres héroïques de nos vaillants pompiers. Ce livre est plein d'esprit et d'humour : très amusante description des féeries récentes du Champ de Mars. Quant aux gravures, qui tiennent ici une place pour le moins aussi considérable que le texte, elles ont été empruntées au *Monde illustré* : elles seraient parfaites si elles n'étaient un peu « fatiguées ; » mais pour un prix d'aussi excessif bon marché, on serait mal fondé d'exiger mieux.

E.-C. La Grette.

Nouveau Guide pratique du photographe amateur, par G. Vieuille. 2e édition. Paris, Gauthier-Villars, 1889, in-18 de IX-139 p. avec fig. — Prix : 2 fr. 75.

Dans la deuxième édition de cet ouvrage, l'auteur a tenu compte de quelques critiques qui lui ont été faites sur la première édition. Il a supprimé l'Appendice qui traitait du collodion humide, aujourd'hui presque complètement abandonné, surtout par les amateurs. Cette suppression, d'ailleurs parfaitement justifiée, a permis de donner une plus grande place aux formules nouvelles, et d'étudier les inventions et les procédés les plus récents. L'auteur tient toujours à « faire grand ; » son appareil de prédilection est encore le 21×27, mais il n'est plus le seul ; d'autres appareils sont décrits et recommandés. En résumé, les amateurs trouveront dans ce *Nouveau guide* des renseignements pratiques très complets sur tout ce qui peut les intéresser.

J. Poncin.

Les Alliages. *Trois leçons,* par W. Chandler Roberts-Austen devant la Société des arts de Londres en 1888, traduit de l'anglais par Gust. Richard. Paris, Gauthier-Villars, 1890, in-18 de 80 p. — Prix : 1 fr. 75.

Les chimistes, les métallurgistes et même les artistes sur métaux liront avec intérêt et profit ces *Trois leçons* sur les alliages. Après quelques préliminaires historiques intéressants, l'auteur étudie les travaux récents, la formation des alliages par fusion, les résultats obtenus par la compression des métaux constituants divisés en poudre fine, le dégagement et l'absorption de chaleur accompagnant l'union des métaux, ainsi que la production de la glace par amalgamation. On attribuait autrefois la cristallisation des métaux à l'influence planétaire, mais on sait depuis longtemps que la forme cristalline est due uniquement au groupement des molecules. Tout le monde connaît l'influence exercée sur les métaux par des traces d'impuretés ; ainsi le fer peut se transformer d'un métal plastique que l'on peut adapter aisément à toutes les formes de l'ornement, en un acier dur dont on fait les obus et les plaques de blindage, et cela tient sans doute à ce que le carbone, le chrôme et le manganèse que l'on mélange au fer pour changer ses propriétés, ont de très petits volumes atomiques. Dans l'histoire primitive de la science, les sept métaux connus des anciens étaient supposés en relation intime avec les sept principales planètes dont ils portaient les noms et reflétaient les couleurs ; l'or ressemblait au soleil, l'argent à la lune et le cuivre à Mars. Or, rien n'est moins fondé, et l'expérience nous démontre même que la couleur attribuée aux métaux n'est pas fixe ; ainsi une légère plaque d'or, vue à travers la lumière, peut passer du vert au bleu suivant son épaisseur. D'autres changements provoqués dans la couleur des métaux ou des alliages par la fusion ou par l'addition de

petites quantités de matières étrangères, peuvent avoir des applications artistiques très importantes. Ainsi les Japonais obtiennent des effets de couleur surprenants avec des alliages de cuivre dans lesquels ils font entrer de l'or et de l'argent et quelques petites quantités d'autres matières. On peut dire qu'ils savent réellement incruster des couleurs à l'interieur des métaux et des alliages.

J. PONCIN.

Les Animaux de la ferme, par E. GUYOT, ancien élève diplômé des écoles d'agriculture, etc. Paris, J.-B. Baillière, 1890, in-16 cart. de 344 p. — Prix : 4 fr.

Les Maladies de la Vigne et les Meilleurs Cépages français et américains, par JULES BEL, officier d'académie, etc. Paris, J.-B. Baillière, 1890, in-16 cart. de 306 p. — Prix : 4 fr.

Ces deux volumes appartiennent à la *Bibliothèque des connaissances utiles*, qui, plusieurs fois par an, s'enrichit de traités nouveaux. Le livre de M. Guyot condense et expose aussi sommairement que possible les connaissances nécessaires aux cultivateurs et aux personnes qui habitent la campagne et veulent surveiller une exploitation. Les matières sont bien groupées et divisées : notions générales d'abord s'appliquant à tous les animaux, à leur physiologie et à leurs principales fonctions vitales, puis ensuite, dans les chapitres suivants, exposé des connaissances speciales à chacun des animaux utilisés dans une exploitation : cheval, bœuf ou vache, mouton, puis en dernier lieu, et plus sommairement, oiseaux de basse-cour, lapins et abeilles. Les enseignements des meilleurs professeurs de Grignon et les résultats donnés par les principaux agronomes sont ainsi mis à la portée du lecteur dans ce petit volume facilement maniable.

— C'est le même but que s'est proposé M. Bel. La première moitié de son livre est consacrée aux maladies ou mieux aux fléaux de la vigne; la seconde, aux meilleurs cépages français et américains. La culture de la vigne n'est, à notre époque, qu'un long et perpétuel combat contre des ennemis de toutes sortes, cryptogames, accidents et insectes nuisibles. Chacun est décrit; on peut en suivre les effets et y apporter les remèdes que l'expérience a consacrés. La liste des cépages de la seconde partie est plutôt trop complète, car elle en comprend qui n'ont pas fait toutes leurs preuves et ne sont encore employés qu'à titre d'expériences. Bien que ce soit parfaitement indiqué, on eût certainement compris qu'un livre, tel que celui dont nous parlons, se fût contenté des résultats acquis et indiscutables. L'auteur ne s'en est pas tenu aux plants américains destinés surtout à être des porte-greffes, mais il passe en revue les principaux plants indigènes, qui ont fait la renommée de nos principaux vignobles, et que les viticulteurs doivent mettre tous leurs soins à conserver au moins par le greffage.

G. DE S.

Impressions de théâtre, par JULES LEMAÎTRE, 4e série. Paris, Lecène et Oudin, 1890, in-18 de 356 p. — Prix : 3 fr. 50.

La quatrième série des *Impressions de théâtre* de M. Jules Lemaitre s'ouvre par des considérations sur la grande figure d'Eschyle et se termine par un regard jeté sur le théâtre des marionnettes. Les études dont elle offre le groupement sont restées ce qu'elles étaient: des articles d'occasion ou d'actualité dramatique, sans aucune modification postérieure. De place en place on y retrouve des façons de dire, comme celle-ci : « M. Brunetière a

eu, l'autre jour..., » qui étaient parfaitement à leur place dans l'à-propos du journal, mais qui semblent un peu bien passagères pour le livre. M. Lemaître reste fidèle à sa manière habituelle, qui est de tenir avant tout à émettre des idées personnelles ou rhabillées à neuf, fût-ce sur des sujets anciens, et qu'il n'ait pas le moindrement l'air d'avoir été chercher dans l'encrier d'autrui. Plutôt le paradoxe hardi que la répétition soumise d'une vérité de tradition! Plutôt un commentaire fort détourné que la reprise pure et simple de l'opinion séculaire et classique! De cette disposition d'esprit, flottante, sceptique, doublée d'une certaine dose d'indifférence morale, sont sorties de très jolies fantaisies, de très spirituelles paraphrases, des développements fort subtils, des suppositions de la dernière finesse, mais aussi maintes comparaisons forcées et des thèses bien invraisemblables. — « Il n'y a plus guère d'amusant aujourd'hui dans les classiques que ce qu'ils n'y ont pas mis expressément, » dit-il lui-même, sous un air d'excuse ou d'explication. Il repétrit les vieux modeles, en les déformant. Comme il n'est pas toujours persuadé lui même de ce qu'il avance et qu'il ne fait pas difficulté de l'avouer, on se tient en défiance à l'égard du critique; on sent qu'il ne s'agit pour lui souvent, au cours des plus brillantes démonstrations, que de jeux d'esprit et de tours de souplesse; il divertit, il charme le lecteur; il ne dirige pas son opinion, il ne fixe point son jugement. — Il convient de signaler, dans la quatrième série des *Impressions de théâtre* de M. J. Lemaître, des pages exquises, telles que : le parallèle des pièces de Marivaux avec une jolie comédie de MM. Meilhac et Ganderax, et le début du volume où notre écrivain démêle avec un sens très pénétrant, dans *l'Orestie*, les types des principales espèces de drames qui se sont ensuite développées à travers les âges : drame de passion ou de fatalité intérieure; drame d'aventure ou de fatalité extérieure; enfin, drame philosophique et religieux. FRÉDÉRIC LOLIÉE.

Le Théâtre chez soi, *contes et légendes en action ; charades en trois parties,* par JULES ADENIS. Paris, A. Hennuyer, 1889, in-12 de 291 p.—Prix : 3 fr. 50.

Les amusements du théâtre de société se propagent de plus en plus, non seulement à la campagne, mais à la ville, aux réceptions d'hiver. Les comédies, charades, monologues, joués par des amateurs dans les salons n'ont jamais été tant à la mode. Ainsi les recueils de comédies mondaines se multiplient à qui mieux mieux, très variées de genre et de forme : monologues, proverbes ou charades en action. M. Jules Adenis est des auteurs qui ont le mieux réussi en ce genre. Ses *Contes et légendes en action* ont des parties vraiment piquantes, à la représentation comme à la lecture.

Depuis deux siècles, et de générations en générations, les contes de Perrault ont été l'innocente et grande joie de la jeunesse, la légende populaire de l'infortunée Geneviève de Brabant, les pérégrinations lamentables de la mere Michel à la recherche de son chat, appellent encore le rire sur les lèvres roses de la jeunesse d'aujourd'hui. Ce sont ces simples contes et ces légendes si vieilles que M. Jules Adenis accommode à la scène mondaine, sous forme de charades. Dans un cadre sans prétention il a obtenu des effets d'un heureux comique, surtout, lorsque par une transformation burlesque, il prête à ses personnages d'ancien modèle les allures et le parler des gens d'à présent. L'ouvrage a le double mérite d'être à la fois tres spirituel et parfaitement moral. FRÉDÉRIC LOLIÉE.

Études morales sur les grands écrivains latins, par l'abbé MORLAIS, docteur ès-lettres, professeur à la Faculté libre des lettres de Toulouse. Lyon, Vitte et Perrussel, 1889, in-12 de XIII-360 p. — Prix : 2 fr. 50.

Voici un livre qui se recommande particulièrement aux candidats aux grades universitaires, mais que liront avec plaisir tous ceux qui ont gardé au cœur l'amour, j'allais dire le culte de leurs vieux classiques. C'est la reproduction, sous une forme nécessairement un peu oratoire, d'un cours professé par l'auteur : une érudition à la fois précise et discrète y sert d'appui à des considérations religieuses et sociales du plus haut intérêt.

M. Morlais s'est arrêté à quelques écrivains et à quelques ouvrages. Dans Cicéron il n'étudie que le moraliste parfois éloquent et convaincu, assez souvent incertain et superficiel des *Tusculanes* et du traité des *Devoirs*; dans Horace, que l'auteur enjoué et ingénieux des *Épitres;* dans Virgile, que le poete aimable et vraiment original des *Géorgiques;* dans Tacite, que le vengeur de la bassesse et du crime au milieu d'un siècle dégénéré. Lucrèce et Tite-Live sont étudiés avec plus d'ampleur, le premier, parce que son temps et le nôtre ne sont pas sans offrir des analogies frappantes; le second, parce que, qualites et défauts, il nous donne l'image la plus fidèle du genre historique tel que le comprenaient et le pratiquaient les anciens.

Bien d'autres critiques, et dans le nombre des plumes justement célèbres, ont touché, avant M. Morlais, à ces divers sujets. Néanmoins il a su rester personnel, ne fût-ce que par les parallèles qu'il se plait à développer entre les idées et les mœurs païennes, d'une part, et de l'autre l'idéal apporté à la terre par le christianisme. Pour être généralement négligé dans le commentaire des écrivains de la Grèce et de Rome, ce point de vue n'en est ni moins élevé, ni moins fécond. C. HUIT.

Portraits et Souvenirs littéraires, par HIPPOLYTE LUCAS. Paris, Plon et Nourrit, 1890, in-16 de 262 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce livre est d'une lecture agreable. Il ne se compose pas, comme le titre pourrait le faire craindre, de l'assemblage de vieux feuilletons réunis pour donner au volume l'aspect d'une œuvre de critique littéraire. Il y est question de personnages illustres comme Chateaubriand, Victor Hugo, Balzac, et d'écrivains moins célèbres. Mais M. H. Lucas ne les examine pas à un point de vue littéraire, il se contente de raconter ses relations avec eux dans des pages pleines de cet attrait anecdotique qui plaît dans les mémoires. Ce sont peut-être les notices consacrées à des hommes de second ordre qui offrent le plus d'intérêt, justement parce que ceux qui en sont l'objet sont plus oubliés. Brizeux, Gérard de Nerval, Lassailly, Chaudesaigue, Boulay-Faty appellent tour à tour les souvenirs de l'auteur et nous apprennent sur eux bien des détails ignorés. Des lettres d'écrivains contemporains sont jointes à ce volume dont M. H. Lucas n'avait pas voulu que la publication se fit de son vivant. Il n'aurait pas à craindre pourtant de s'attirer des récriminations, car il ne cesse de montrer une grande bienveillance à tous ceux dont il parle. Il n'y a donc à chercher dans ce livre ni scandale, ni mechanceté. TH. P.

Le Maduré. *La Nouvelle Mission*, par le R. P. AUGUSTE JEAN, S. J. Lille, Société de Saint-Augustin. Desclée, de Brouwer et Cie, 1889, gr. in-8 de 300 p., orné de nombreuses gravures. — Prix : 3 fr.

Le livre du R. P. Auguste Jean est exclusivement destiné à l'édification

des personnes pieuses et qui s'intéressent au progrès des missions catholiques. Les premiers chapitres comprennent des dissertations un peu abstraites et spéciales sur les luttes soutenues par nos missionnaires de la Compagnie de Jésus contre les diverses sociétés de missions protestantes qui cherchent à s'implanter et à se développer dans l'Inde anglaise. On y voit que, par la grâce de Dieu, et malgré des ressources infiniment plus modestes, les ministres de la vraie religion font beaucoup plus de progrès que ceux de l'hérésie. D'ailleurs, il convient de rendre aux autorités anglaises la justice de dire qu'elles se montrent d'un libéralisme et d'une impartialité qui pourraient être proposés en exemple à certains gouvernements soi-disant catholiques. Le R. P. Auguste Jean décrit ensuite en détail le beau collège de Trichinopoly, où les jésuites instruisent et préparent aux examens des divers degrés un grand nombre de jeunes gens chrétiens et païens, appartenant à toutes les castes de l'Inde. Les succès remportés par les élèves de cette institution n'ont pas manqué de lui susciter les persécutions des sectes hérétiques et schismatiques, mais les gouverneurs de Madras et les vice-rois de l'Inde n'ont cessé de la couvrir de leur haute protection. Enfin, le pieux auteur complète son exposition de la mission de Maduré par le récit de traits admirables faisant ressortir la foi ardente et le courage indomptable des néophytes indiens ; il donne aussi la biographie de plusieurs religieux de son ordre, morts victimes du climat et des fatigues de leur apostolat. Rien de plus édifiant que cette lecture qui, se maintenant dans les sphères les plus élevées, n'emprunte son intérêt à aucune des attractions profanes, même les plus inoffensives et les plus légitimes. Les gravures sont bien faites et parfaitement appropriées au texte. COMTE DE BIZEMONT.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Adolphe TARDIF, professeur de droit civil et canonique à l'École nationale des chartes, est mort le 4 avril, à l'âge de 65 ans. Né à Coutances en 1824, il entra en 1845 à l'École des chartes, dont il fut un des élèves-boursiers. Il en sortit le second avec une thèse sur *les Comtes du palais*. Dès 1851, il fut appelé à suppléer M. de Rozière dans la chaire de droit civil et canonique à l'École des chartes. Chef de bureau à l'administration des cultes en 1861, il fut nommé en 1865 officier de la Légion d'honneur, puis conseiller d'État honoraire. Jusqu'à sa mort, M. Tardif s'occupa avec zèle de son cours à l'École des chartes, et, dans ces dernières années, il avait commencé à le publier, désireux de laisser une trace plus sensible de son enseignement. L'*Histoire des sources du droit canonique* a paru en 1888, et tout récemment nous annoncions l'*Histoire des sources du droit civil en France*. Les publications de M. Tardif sont peu nombreuses. Nous en donnons ci-dessous la liste, en n'y comprenant pas quelques mémoires insérés dans divers recueils périodiques : *Analyse raisonnée de la législation sur les eaux*, de Joseph Dubreuil, édition faite en collaboration avec M. Cohen (1842-1843, 2 vol. in-8) ; — *Des Origines de la communauté de biens entre époux* (1850, in-8) ; — *Pensions civiles, caisses de retraites et assurances sur la vie* (1872, in-8) ; — *Practica forensis de Jean Masuer* (extrait de la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger* (1883, in-8) ; — *Recueil de textes pour servir à l'enseignement du droit* (1883-1885, 3 vol. in-8), t. I, *Coutumier d'Artois;* t. II, *Coutumes de Toulouse;* t. III, *Coutumes de Lorris ;* — *Notions élémentaires de critique historique* (1884, in-8) ; — *Étude sur la date du formu-*

laire de Marculfe (extrait de la *Nouvelle Revue historique de droit français* (1884, in-8); — *Procédure civile et criminelle aux* XIII*e et* XIV*e siècles* (1885, in-8); — *Droit privé au* XIII*e siècle* (1886, in-8).

— M. le général Joachim-Marie-Jean-Jacques-Alexandre-Jules baron Ambert est mort à Paris le 31 mars dernier. Né à Lagrezette (Lot) le 8 février 1804, il sortit à 20 ans de l'École militaire, et pendant neuf campagnes qu'il fit en Espagne, en Belgique et en Algérie, il se fit remarquer par de brillantes qualités qui lui valurent de l'avancement. Lieutenant en 1830, capitaine en 1837, chef d'escadron en 1843, lieutenant-colonel en 1847, colonel en 1850, général de brigade en 1857, il fut admis dans la réserve en 1867. Cela ne l'empêcha pas de reprendre du service dans la guerre contre l'Allemagne; on lui attribua le commandement du cinquième secteur des fortifications de Paris; mais ses opinions politiques provoquèrent sa destitution. Député aux assemblées de 1848 et de 1849, le général Ambert avait été nommé conseiller d'État par l'Empereur. Depuis 1860 il était membre de la Légion d'honneur. Il s'est fait connaître par de nombreux ouvrages, mais surtout comme écrivain militaire. En dehors des ouvrages dont nous donnons ci-dessous la liste, le général Ambert a collaboré à de nombreux journaux, tels que l'*Abeille de la Nouvelle-Orléans*, le *National*, le *Courrier français*, le *Siècle*, le *Messager*, le *Spectateur militaire*. — *Essais en faveur de l'armée* (1839, in-8); — *Esquisses historiques des différents corps qui composent l'armée française*, dessinées par Charles Aubry (1841, in-fol. de 17 feuilles et 3 pl.); — *Colonne Napoléon. Histoire des événements militaires qui se rattachent à ce monument* (1842, in-8); — *Duplessis Mornay, 1549-1623* (1847, in-8 avec un portrait); — *Soldat* (1854, in-8); — *Gendarme* (1860, in-12); — *Le Baron Larrey* (1863, in-12); — *Gens de guerre. Portraits* (1863, in-12); — *Réponse aux attaques dirigées contre l'arme de la cavalerie* (1863, in-8); — *Études tactiques sur l'instruction dans les camps.* 1re série. *Zorndorff, 1758; Austerlitz, 1805, suivi d'un aperçu des modifications que les inventions modernes peuvent apporter dans la stratégie et la tactique;* avec atlas par Allaire, lieutenant d'état-major (1865, in-8); — *Conséquences des progrès de l'artillerie* (1866, in-8); — *Arabesques* (1868, in-12); — *Histoire de la guerre de 1870-1871* (1873, in-8 avec atlas et 6 cartes); — *L'Héroïsme en soutane* (1876, in-12); — *Le Chemin de Damas* (1878, in-12); — *Les Frères des écoles chrétiennes* (1878, in-12); — *Le Connétable Anne de Montmorency, 1493-1567* (1879, in-8 avec grav.); — *Le Général Drouot* (1879, in-12); — *Le Pays de l'honneur* (1879, in-12); — *Trois Hommes de cœur : Larrey, Daumesnil, Desaix* (1879, in-8); — *Une Mission* (1880, in-8); — *Sœurs de Saint-Paul de Chartres* (1880, in-18); — *Autour de l'Église* (1881, in-12); — *Louvois, d'après sa correspondance, 1641-1691* (1881, in-8 avec grav.); — *Cinq Épées. Bessières, Radetzki, de Gonneville, Dagobert et Dugommier, Lee* (1882, in-8); — *Le Maréchal de Vauban, 1633-1707* (1882, in-8 avec grav.); — *Gaulois et Germains, récits militaires*, 1re série, *L'Invasion, 1870* (1884, in-8); — *Gaulois et Germains, récits militaires*, 2e série, *Après Sedan* (1884, in-8); — *Les Soldats français*. Nouvelle édition. Illustrations par C. Gosselin, *H. Meyer et Semeschini* (1884, in-8); — *Gaulois et Germains, récits militaires*. — 3e série. *La Loire et l'Est* (1885, in-8); — *Gaulois et Germains, récits militaires.* 4e série. *Le Siège de Paris, 1870-1871* (1885, in-8).

— M. Eugène-Melchior Péligot, chimiste français, membre de l'Institut, est mort le 17 avril à 79 ans. Né à Paris le 24 mars 1811, il fit partie en 1829 de la première promotion de l'École centrale des arts et manufactures. Dumas, après l'avoir eu pour élève, en fit son collaborateur. En 1835, il devint professeur de chimie à l'École centrale, où il créa plus tard un cours

de verrerie et un cours de chimie analytique. En 1845, il fut appelé à professer au Conservatoire des arts et métiers un cours de chimie industrielle. En 1847, il était nommé essayeur à l'Hôtel des monnaies, et la même année parvenait à isoler l'uranium. En 1852, il succéda au baron Silvestre à l'Académie des sciences. En 1885, il recevait la croix de grand officier de la Légion d'honneur. Outre des mémoires insérés dans le recueil de l'Académie des sciences, des articles dans l'Encyclopédie des gens du monde et dans quelques revues, M. Péligot a publié : *Recherches sur l'analyse et la composition chimique de la betterave à sucre* (1839, in-8) ; — *Rapport sur les expériences relatives à la fabrication du sucre et à la composition de la canne à sucre* (1842, in-8); — *Traité pratique d'analyse chimique*, de H. Rose (1843, 2 vol. in-8); — *Rapport sur les produits exposés à Vienne en 1845* (1846, in-8); — *Le Verre, son histoire, sa fabrication* (1876, in-8); — *Traité de chimie analytique appliquée à l'agriculture* (*Méthodes générales d'analyser la terre arable, les eaux, les engrais, les cendres végétales, les céréales, les fourrages, etc.*) (1882, in-8); — *Rapport sur le régime des sucres, etc.* (1884, in-8).

— L'érudition a subi une perte sérieuse par la mort de M. l'abbé Charles Lalore, mort à la fin de mars. Né le 12 janvier 1829 à Chassericourt, M. l'abbé Lalore était depuis 1858 professeur au grand séminaire de Troyes. C'est pour préparer le cours de liturgie qu'il y enseignait qu'il se détermina à fouiller les archives et la Bibliothèque de Troyes. Ses recherches furent récompensées par la découverte de nombreux et intéressants documents. A partir de 1868, il publia une partie de ses trouvailles dans les *Mémoires de la Société académique de Troyes* et dans l'*Annuaire de l'Aube*. En dehors de nombreuses dissertations, telles que : *Les Synodes du diocèse de Troyes ; — Optatren, deuxième évêque de Troyes; — Les Fêtes chômées dans le diocèse de Troyes*, et d'articles insérés dans la *Revue catholique* et la *Revue de Champagne*, M. l'abbé Lalore a donné d'importantes publications, dont nous indiquons les principales : *Trésor de Clairvaux* (1874, in-8); — *Cartulaires du diocèse de Troyes* (1875-1882, 6 vol. in-8), précieuse collection que doit compléter un septième volume préparé par l'auteur ; — *Reliques des trois tombeaux saints de Clairvaux* (1877, in-8); — *Ancienne et Nouvelle Discipline du diocèse de Troyes*, œuvre considérable dont les volumes II à IV ont seuls paru (1882-1883), mais dont le premier, presque terminé par l'auteur, ne tardera pas à paraître, nous l'espérons; — *Les Sires et barons de Chacenay* (1885). Enfin la Société académique de Troyes publie dans ses *Documents inédits*, des Obituaires et des Inventaires des trésors des églises de Troyes, préparés par le modeste érudit.

— M. Auguste Carlier, mort à Paris le 16 mars 1890, était né en 1803 à Chausny (Aisne). Après une carrière honorable comme jurisconsulte, il s'était consacré exclusivement à la science et avait passé de longues années aux États-Unis pour en étudier les institutions. Il a publié successivement : *Le Mariage aux États-Unis* (1860, in-12); — *De l'Esclavage dans ses rapports avec l'Union américaine* (1862, in-8); — *Histoire du peuple américain et de ses rapports avec les Indiens depuis la fondation des colonies anglaises jusqu'à la Révolution de 1876* (1864, 2 vol. in-8); — *De l'Acclimatement des races en Amérique* dans les *Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* en 1868. M. Carlier, au moment de sa mort, était occupé de l'impression d'un ouvrage en 4 volumes, qui complète ses publications précédentes et qui est intitulé : *La République américaine. Institutions féodales ; institutions d'État.* Grâce aux soins de M. Claudio Jannet, à qui l'auteur en a laissé la mission, cette importante publication paraîtra prochainement à la librairie Guillaumin.

— On annonce encore la mort : de M. Hippolyte BOSSELET, homme de lettres, né à Paris en 1824, qui a collaboré à la *Réforme*, au *Temps*, au *Parti national*, auteur de divers ouvrages, mort à l'âge de 66 ans ; — de M. DELABARRE, chef de bureau des archives au ministère de la marine ; — de M. le général de division comte DE FRANCE, mort à Paris le 18 avril ; — de M. Ch. GRIMONT, secrétaire de la rédaction de la *Patrie*, ancien collaborateur au *Peuple français*, mort le 19 avril à l'âge de 50 ans ; — de M. Édouard HÉBERT, membre de l'Institut, professeur de géologie et doyen de la Faculté des sciences : — de M. Paul LAFFONT, membre actif et dévoué du parti royaliste, mort à Longayes, près Noé (Haute-Garonne), à l'âge de 40 ans ; — de M. MONIER DE LA MOTTE, membre de la Société des gens de lettres ; — de M. l'abbé Jules MOREL, chanoine honoraire d'Angers, consulteur de la Sacrée Congrégation de l'Index, auteur d'ouvrages parmi lesquels nous citerons : *Somme contre le catholicisme libéral* (1876, 2 vol. in-8) ; — de M. Eugène MORET, né à Paris en 1835, auteur de nombreux romans de cape et d'épée, mort à l'âge de 55 ans ; — de M. Jules PATON, ancien rédacteur financier du *Journal des Débats* ; — de M. PARENT, sénateur de la Savoie, né à Sallanche (Haute-Savoie) en 1817, ancien collaborateur de divers journaux, entre autres le *Patriote savoisien* et la *Gazette des paysans*, mort à Aix-les-Bains, le 18 avril, à l'âge de 73 ans ; — de M. le baron DU QUESNAY, ancien garde-noble de Pie IX, mort à Paris, le 31 mars, à l'âge de 70 ans ; — de M. Charles ROCHER, avocat au Puy, érudit très distingué ; — de M. Frédéric ZÜRCHER, capitaine du port de commerce de Toulon et ancien collaborateur du *Temps*, né à Mulhouse en 1816, auteur de nombreux ouvrages sur la marine et sur l'astronomie, entre autres : *Le Monde sidéral, description des phénomènes célestes, d'après les récentes découvertes de l'astronomie* (1878, in-12, avec vignettes) ; *Histoire de la navigation* (1867, in-12) ; *Le Monde sous-marin* (1868, in-12), mort à Toulon, à l'âge de 74 ans.

— A l'étranger, on annonce la mort du Dr. Robert BOXBERGER, professeur à Sulza, connu par des travaux d'histoire littéraire, mort à 54 ans, vers la fin de mars ; — de Miss Mary-Louisa BOYLE, auteur de poésies et de nouvelles historiques, morte à Chelsea, le 7 avril, dans sa 79e année ; — de l'évêque anglican Henry CALLAWAY, auteur d'ouvrages assez nombreux, parmi lesquels on signale : *Nursery tales, traditions and histories of the Zulus* (1868) ; *Religious System of the Amazulu* (1870) ; *Some remarks on the Zulu language* (1874) ; *Religious sentiment among the tribu in South-Africa*, mort le 26 mars, à Ottery S. Mary (Devonshire), âgé de 72 ans ; — du Dr. Marinus-Andries-Gherardus CAMPBELL, bibliothécaire de la Haye, mort à 71 ans ; — de M. Henry CAMPKIN, poète et archéologue, qui s'occupait surtout de l'histoire du Sussex, mort le 6 avril, à 74 ans ; — du Dr. Johann GILDEMEISTER, professeur de langues orientales à l'Université de Bonn, mort le 11 mars ; — de M. Edward HAILSTONE, membre de plusieurs sociétés archéologiques d'Angleterre, qui a légué au chapitre d'York une précieuse collection de livres sur le Yorkshire, mort au commencement d'avril, à 72 ans ; — du Dr. Victor HEHN, ancien bibliothécaire de Saint-Pétersbourg, mort à Berlin, le 21 mars, âgé de 77 ans ; — du Dr. Joseph VON HELD, professeur de droit à l'Université de Würzbourg, mort à 75 ans, le 19 mars ; — de M. W.-S. JOHNSTONE, éditeur de l'*Evening Standard*, mort à la fin de mars ; — du Dr. LŒWIG, professeur de chimie à Breslau, où il est mort le 27 mars, à 87 ans ; — de M. Edward LLOYD, propriétaire du *Daily Cronicle*, éditeur du *Lloyds weekly miscellany*, du *Lloyds weekly atlae*, etc., mort à 75 ans, le 8 avril ; — de M. William MASKELL, auteur de nombreux travaux sur la

liturgie anglaise, sur les arts et aussi d'ouvrages de controverse, mort à 76 ans, le 12 avril ; — de M. Giuseppe Morosi, professeur d'histoire à l'Académie de Florence (1875-1877), puis à l'Institut des études supérieures de cette ville (1877-1887), fondateur de l'*Archivio glottologico*, mort à 46 ans, le 22 février, à Milan, sa ville natale ; — du Dr. August-Friedrich Müller, professeur à l'école de Grimma, pasteur à Zwenkau, près de Leipzig, mort dans cette dernière ville, le 10 avril, à 79 ans ; — du Dr. Alfred Nicolovius, professeur de droit à l'Université de Bonne, où il est mort à 84 ans, le 22 mars ; — de M. Parry, évêque de Dover, qui, entre autres ouvrages, édita les Mémoires de son père, le fameux commandant Parry, mort le 10 avril ; — de M. Enrico Poggi, sénateur, auteur, entre autres ouvrages, d'une *Storia d'Italia dal 1814 al di 8 agosto 1846*, mort le 14 février, à Florence ; — de M. Amadio Ronchini, surintendant des archives Emiliennes, un des fondateurs de la *R. Deputazione di storia patria*, mort à Parme, le 3 février ; — de M. le comte Aurelio Saffi, un des chefs du parti républicain en Italie, ancien ministre de l'intérieur, qui remplit avec Mazzini et Armellini les fonctions de triumvir, professeur de droit international à l'Université de Bologne, éditeur des œuvres de Mazzini, auteur de quelques travaux, mort le 10 avril, près Forli, à 71 ans ; — de M. A. Spir, écrivain génevois, mort à Genève, le 26 mars ; — de M. John R. Wise, écrivain anglais, dont on cite un volume sur *Shakespere* (1861), et *the New Forest* (1863), dont une édition de luxe a paru en 1883 ; — du Dr. Franz-Ludwig Zahn, mort le 23 mars, à 92 ans.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 3 avril, M. Heuzey a donné lecture d'un travail sur un dieu carthaginois, représenté par l'art gréco-romain sous la forme d'un Jupiter Serapis ou d'un Esculape coiffé de la dépouille d'un coq ; M. A. Desmichels a lu une traduction du testament chinois du roi d'Annam Thien-Tri ; enfin, M. Schwob a donné l'explication de quelques termes du jargon de Villon. — Dans la séance du 18 avril, M. Rodacanachi a communiqué un mémoire sur le Ghetto ou quartier juif de Rome ; M. Heuzey a commencé la lecture d'un travail sur l'archaïsme gréco-phénicien en Espagne.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 12 avril, M. Ferrand a commencé la lecture d'un mémoire sur l'éducation politique en France et à l'étranger. Cette lecture a été continuée dans la séance du 19 avril.

Congrès. — La Société française d'archéologie tiendra du 17 au 24 juin son 50e congrès annuel, à Brive, sous la présidence de M. le comte de Marsy. Parmi les questions qui doivent figurer au programme, nous signalerons notamment : État des études archéologiques dans le département de la Corrèze. — De l'importance des livres de raison au point de vue archéologique et artistique. — Faire connaître les inscriptions rédigées en langue vulgaire. Les souscriptions, donnant droit au compte rendu imprimé, doivent être adressées à M. J.-B. Bosredon, trésorier du congrès, à Brive.

Éclaircissement sur un passage de saint Grégoire de Tours. — Saint Grégoire de Tours a consacré la plus grande partie de son premier livre *De Gloria Martyrum* à raconter les miracles opérés de son temps par la vertu des saintes reliques. Mais il y a là des obscurités et des endroits énigmatiques. Parmi ceux qui sont restés incompris jusqu'à présent, il convient de signaler le chapitre 83 relatif à un transfert dans les Gaules de

reliques des saints apôtres et des martyrs Laurent et Pancrace, Chrysanthe et Darie, Jean et Paul, transfert qui fut fait au nom d'un pape nommé Pélage. Est-ce Pélage I ou Pélage II? Telle est la question. Le pieux auteur n'en dit rien. Mais son commentateur Dom Ruinart, et avec lui Tillemont, les Bollandistes, etc., supposent qu'il s'agit de Pélage II, et que le destinataire n'était autre que saint Grégoire de Tours en personne; seulement, ces savants ne paraissent pas avoir réfléchi à une difficulté, c'est que le mandataire de l'évêque de Tours n'arriva à Rome qu'après la mort du pape Pélage II. Aussi ce n'est pas de celui-ci, mais bien de son successeur saint Grégoire le Grand, qu'il reçut les reliques, dont l'église de Tours se trouva ensuite nantie. Joignez à cela que l'historien des Francs a eu occasion, en plus d'une autre circonstance, de parler de ces mêmes saints Laurent et Pancrace, Chrysanthe et Darie, Jean et Paul, mais jamais il ne donne à supposer que son église en possède des reliques. Ce qu'on s'expliquerait difficilement si, comme on le prétend, son mandataire lui en avait rapporté de Rome. Dans un tel état de choses, il paraît bien plus naturel de se demander s'il ne s'agirait point dans le passage allégué plus haut du pape Pélage I (556-559). Celui-ci, on le sait authentiquement, envoya par deux fois au roi Childebert des reliques des saints apôtres Pierre et Paul et de plusieurs saints martyrs. Le premier envoi fut confié à des moines de Lérins, le second à un sous-diacre de Rome, qui se rendit à cet effet jusqu'à Arles. Que faut-il davantage pour nous donner la clef du récit de Grégoire de Tours rendu énigmatique seulement par l'omission d'un ou deux mots, et pour nous amener à penser que Ruinart, Tillemont et les Bollandistes se sont trompés dans la circonstance? L'éclaircissement et la rectification dont nous nous occupons, sont peu de chose en eux-mêmes. Ils ont cependant leur importance en hagiographie et surtout en ce qui touche les reliques des saints apôtres Pierre et Paul; car, comme on sait que les papes saint Hormisdas et saint Grégoire le Grand refusèrent formellement d'en envoyer aucune partie, le premier à l'empereur Justinien et le second à la reine Brunehaut, on serait très porté à regarder comme dénués d'authenticité des envois analogues, tandis que la conduite de Pélage I nous fournit un exemple contraire, pleinement authentique, et prouve péremptoirement qu'en pareille matière les Souverains Pontifes n'ont jamais été obligés à agir d'une manière toujours uniforme, les circonstances pouvant autoriser une conduite différente. On comprendra facilement, par exemple, pourquoi Pélage I ne négligea rien pour mériter la bienveillance du roi franc, si on considère que son élection avait été et était encore en 556 l'objet de constestations. Il lui importait par conséquent de s'attacher des protecteurs puissants. Enfin, ce qui double encore à nos yeux le prix de la rectification dont il s'agit, c'est qu'elle a pour objet, et qu'elle amène à regarder comme pleinement authentique un envoi de reliques des mêmes apôtres Pierre et Paul, qui avait échappé aux recherches des Bollandistes et de tous les hagiographes.

Les Archives du royaume de Pologne a Moscou. — S. Plaszycki a publié par ordre du gouvernement russe une description des livres et des actes se rapportant à la Lithuanie et conservés à Saint-Pétersbourg. Mais les archives du ministère des affaires étrangères à Moscou renferment de plus les archives de l'ancien royaume polonais. Les actes et les diplômes y remplissent vingt-sept armoires. Six de ces armoires ne sont pas encore mises en ordre. Une grande partie des documents écrits sur parchemin est connue par les publications de Dogiel. Mais bon nombre a été omis, soit

parce que l'éditeur les jugeait moins importants, soit pour des raisons politiques. Ainsi, Dogiel a passé sous silence les traités de Louis de Hongrie avec Casimir, des années 1350, 1355, 1364; les relations avec la Turquie et avec les Tartares ont de même été omises. Les actes sont disposés dans les cartons par ordre alphabetique. Beaucoup d'actes qui se trouvent à Saint-Pétersbourg devraient appartenir à ce dépôt d'archives. La moitié des actes a un caractère diplomatique et se rapporte aux relations du royaume de Pologne avec les autres États, l'autre moitié date des dernières années de la république, époque des partages de la Pologne et de la révolution de Kosciuszko. Donnons quelques détails sur les documents qu'on y trouve. La première armoire offre les *Acta magni ducatus Lithuaniae,* depuis 1488 jusqu'en 1681, lesquels comprennent treize volumes. Une partie de ces documents éclaircissant les rapports de la Pologne avec la Russie ont déjà été publiés par Oboleński et Danilowicz, sous le titre : *Posolskaja kniga.* L'Autriche est représentée par les armoires II et III. Ces documents comprennent les années 1412-1676. L'Angleterre occupe une partie de la quatrième armoire (1683-1788), dont l'autre partie est remplie par l'Arménie (1632-1644). Le duché de Bade n'est représenté que pour les années 1788 et 1789 (armoire IV); la Bessarabie pour les années 1389 à 1411; la Bohême ne s'y trouve que pour les années 1395-1527 (armoire IV). En ce qui concerne le Brunswick, les documents vont de 1424 à 1458 et de 1592 à 1765 (armoire IV). Les Cosaques s'y trouvent pour les années 1610-1664 (armoire VII); les Kalmoucks pour la seule année 1653. L'Espagne remplit presque seule la sixième armoire (1615-1794), tandis que la quatorzième est consacrée à la France. On y trouve des actes comprenant les années 1663 à 1691, des actes et des correspondances de 1753-1792, enfin, la correspondance avec Jakubowski (1759-1784), et les écrits destinés aux plénipotentiaires polonais en France de 1788 à 1793. L'héritage de la reine Marie Leczynska y est disputé pendant de longues années, c'est-à-dire de 1749 à 1793. Genève n'intéresse l'histoire polonaise que de 1761 à 1778. La Hollande a des actes qui datent de 1656 à 1794 et sont réunis dans la sixième armoire avec le Danemark (1419-1657) et Dantzig (1783-1790). Les relations avec le duc de Lorraine (1764) ont leur place avec les actes regardant Mayence (1764-1787), la Moldavie et la Volhynie (1387-1553 et 1653-1767), Naples (1517-1733), les papes (1641-1793), la Perse (1618-1630) et le Portugal (1664-1713) (armoire VII). La Prusse est distribuée entre trois armoires (VIII-X), bien que les documents ne comprennent que les années 1604-1693 et 1773-1793. La Russie occupe les armoires X et XI (1635-1794). La douzième armoire réunit quantité d'États, à savoir : la Saxe (1495-1790), la Sardaigne (1763-1781), la Sicile (1766-1790), les Tartares de Crimée (1514-1780), la Toscane (1765-1766), la Transylvanie (1553, 1649-1750). La Suisse (1764-1770) et la Suède (1618-1793) sont jointes à la France. La Turquie enfin exige deux armoires (XIII et XIV) pour les années 1384-1741. Le reste du dépôt est composé de pièces de moindre importance et de matières variées. Ces documents ont surtout rapport aux affaires intérieures de la Pologne. Il en existe une description assez détaillée faite par M. A. Prochaska dans le volume LI de l'*Athaeneum* de Varsovie (1888, p. 358).

PARIS. — M. Léopold Delisle a lu devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres une très importante note sur un *Fragment d'un registre des enquêteurs de Saint-Louis* (Paris, Impr. nationale, in-8 de 16 p. Extrait des Comptes rendus). Dans huit doubles feuillets de parchemin qui recouvraient des cartonnages de livres classiques, l'éminent paléographe a

tout de suite reconnu des formules qui étaient restées gravées dans sa mémoire depuis qu'il avait copié, il y a déjà longtemps, tout ce qui subsiste, à la Bibliothèque et aux Archives nationales, des enquêtes ordonnées par saint Louis sur l'administration des officiers royaux. Les douze grandes pages si heureusement retrouvées, et dont le texte ne tardera pas à être publié par l'Académie dans le tome XXIV du *Recueil des historiens de la France,* sont analysées par M. Delisle avec cette parfaite netteté qui est un des caractères les plus remarquables de son talent. Parmi les renseignements fournis par les procès-verbaux de 1247 ou 1248, il signale ce qui regarde la famille de Robert de Clari, l'auteur de la relation de la conquête de Constantinople en 1204, lequel occupe une place d'honneur parmi les historiens français du XIIIe siècle, et la famille La Truie à laquelle appartenait un chevalier lorrain qui s'est illustré par ses exploits et par son dévouement à Philippe-Auguste, Gérard La Truie, un des héros de la journée de Bouvines.

— M. Georges Vicaire a consacré un fort volume in-8 de 500 p. à la description des quelques milliers de livres publiés tant en France qu'à l'étranger sur la cuisine et la gastronomie depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours. Cette *Bibliographie gastronomique* (Paris, Rouquette) n'a été tirée qu'à 500 exemplaires.

— On sait que l'abbé Raynal, l'auteur de l'*Histoire philosophique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes,* avait formé le projet d'une *Histoire philosophique de la révocation de l'édit de Nantes;* mais jusqu'ici l'on n'était point d'accord s'il avait ou non rédigé cette histoire. M. Camille Couderc, de la Bibliothèque nationale, apporte en faveur de la seconde hypothèse des raisons qui nous paraissent fort solides. Il a retrouvé un brouillon de mémoire sur les guerres de religion, écrit par l'abbé Raynal et qui est un travail préparatoire à l'histoire en question. Ce mémoire s'arrête brusquement au milieu de l'année 1652. M. Couderc a retrouvé également des réponses faites par des réfugiés français en Allemagne et en Suisse ou par des hommes en état de connaître leur situation à un questionnaire qu'il avait dressé pour recueillir les éléments de son travail. Ces réponses ne sont pas annotées par l'abbé Raynal et ne portent aucune trace d'examen. M. Couderc conclut de tout cela que l'abbé Raynal n'a jamais dû écrire son travail. Il faut suivre sa dissertation de ces mémoires envoyés à l'abbé et qui peuvent être fort utiles à ceux qui étudieront l'histoire des réfugiés français (*L'Abbé Raynal et son projet d'histoire philosophique de la révocation de l'édit de Nantes (Documents sur le Refuge).* Extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français.* Paris, Agence de la Société, in-8 de 44 p.).

— On lira avec sympathie la notice consacrée au marquis de Saint-Hilaire, mort à Paris le 29 novembre 1889, par un de ses parents, M. D. A. [Denys d'Aussy] et par un de ses amis, M. L. A. [Louis Audiat] (Saintes, Mortreuil, gr. in-8 de 15 p.). Les deux biographes ont rendu un digne hommage à celui qui fut un savant distingué, un gentilhomme accompli, un excellent chrétien. MM. Audiat et d'Aussy ont indiqué par ordre chronologique (p. 9-10) les nombreuses publications du marquis de Saint-Hilaire.

— Sous le titre de *Varia,* M. G. Pélissier publie deux plaquettes extraites de la *Revue rétrospective* (Paris, in-8 de 28 et 24 p.). L'énumération des principaux articles dira tout l'intérêt des deux petits recueils : *Une Conspiration à Grenoble, trahie le 20 août 1792* (Archives des Bouches-du-Rhône); — *Facéties du XVIIIe siècle. La Vision de l'abbé de Bernis, ou l'Apocalypse française*

(Bibliothèque Corsini, à Rome); — *La Fête des Grelots* (en Provence, 1753) (Bibliothèque Méjanes. Aix-en-Provence); — *Enterrement de la Compagnie des Indes* (1769) (même collection); — *Un Royaliste à l'armée d'Espagne* (en 1823-24) (Deux lettres écrites et extraites d'une collection particulière); — *Souvenirs de Pons (de l'Hérault)* (1814-1815). Souvenirs conservés avec les papiers de Peyrusse, dans la bibliothèque de Carcassonne; il est question là de Napoléon à l'île d'Elbe. Pons (de l'Hérault), qui était directeur des mines de cette île, donne de très curieux détails anecdotiques sur le séjour de l'Empereur; — *La Mort de Louise-Gabrielle de Savoie, reine d'Espagne (14 janvier 1714). Un Épisode de la prison des d'Orléans à Marseille (1793).*

— M. Charles Henry, auteur de nombreux travaux scientifiques, littéraires et archéologiques, a publié dans un des derniers numéros de *la Revue archéologique* et en tirage à part (Paris, Leroux, in-8 de 31 p.) une note sur l'*Application de nouveaux instruments de précision,* qu'il a découverts *(cercle chromatique, rapporteur et triple décimètre esthétiques) à l'archéologie.* Dans cette brochure, il insiste tout particulièrement sur l'utilité qu'on peut retirer de l'emploi du rapporteur et du triple décimètre pour l'étude des types de fabrication d'amphores dans l'antiquité.

— M. Eugène Piot, en mourant, a laissé à l'Institut la plus grande partie de sa fortune et déclaré l'Académie des inscriptions sa légataire universelle. L'argent qu'il laisse devra « être employé à toutes expéditions, missions, voyages, fouilles ou publications qu'elle croira devoir faire ou faire faire dans l'intérêt des sciences historiques et archéologiques, soit sous sa direction personnelle par un ou plusieurs de ses membres, soit sous celle de toutes autres personnes désignées par elle. » M. Piot lègue au Musée du Louvre plusieurs objets artistiques, parmi lesquels nous relevons une terre cuite de Donatello, le buste de Michel Ange et un tableau de Raphaël. L'Académie des beaux-arts reçoit une rente de 2,000 francs destinée à récompenser une peinture ou une sculpture représentant un enfant nu de huit à quinze mois. La pensée qui a inspiré ce legs, c'est que l'École florentine a dû à la représentation de tels enfants une grande partie de ses délicatesses.

— *Internacia ou Volapük* (Paris, A. Ghio, in-8 de 32 p.) est la traduction par M. A. Demonget d'une brochure où M. Léopold Einstein s'efforce de prouver que le volapük ne peut être une langue universelle et que l'« internacia, » invention plus récente, a de plus grandes chances de réussir. Nous croyons que l'internacia, pas plus que le volapük, ne pourra supplanter les vieilles langues qui se sont formées autrement que par le caprice d'un individu.

— L'*Annuaire du Conseil héraldique de France, troisième année* (Paris, in-12 de 362 p.) contient entre autres articles : *Notes sur la famille de Jeanne d'Arc,* par le vicomte Oscar de Poli, président du conseil; — *Document inédit relatif à une fille de Henri IV,* par M. Ph. Tamizey de Larroque; — *Le Droit d'aînesse en Anjou,* par M. G. d'Espinay; — *Bibliothèque héraldique de la Saintonge et de l'Aunis,* par M. Louis Audiat; — *Les Armoiries des ordres religieux,* par Mgr X. Barbier de Montault; — *Une Question féodale : De l'ignorance des nobles au temps passé,* par le vicomte E. Révérend du Mesnil; — *Le Château de Chanteloup,* par le vicomte O. de Poli; — *Sources du nobiliaire de Bretagne,* par le vicomte Arthur du Bois de la Villerabel; — *Sources du nobiliaire de Bourgogne,* par M. J. d'Arbaumont; — *Devisaire breton,* par Emmanuel de Boceret; — *La Préposition de* (lettres du comte A. de Foras, du comte de Marsy, de M. Alfred de Martonne); — *La Descendance de Pierre Du Lys, troisième frère de la Pucelle, rectifications,* par M. Boucher de Molandon.

— La 5e partie du tome II du *Code civil*, annoté par M. Ed. Fuzier-Herman, avec la collaboration des rédacteurs du *Recueil général des lois et arrêts* et du *Journal du Palais* (Paris, 3, rue Christine, in-8), s'étend de la page 745 à la page 960. Il comprend le commentaire du titre relatif aux donations et le commentaire du titre relatif aux contrats.

— C'est un excellent principe que de mettre entre les mains des enfants des livres de prière en langues étrangères. Ces ouvrages, dont ils peuvent se servir sans cesse les rompent sans beaucoup de peine ni de travail au maniement de la langue. Aussi est-ce avec plaisir que nous recommandons l'excellent petit manuel qui vient de paraître à la librairie Delhomme et Briguet sous ce titre : *Der fromme Schüler. Gebetbüchlein zum täglichen Gebrauch für die deutsch lernende Jugend* (in-32 de 200 p.). Ce petit recueil, formé par M. Schilling, professeur de langues étrangères à Lyon, comprend les prières quotidiennes, les prières pour la confession et la communion, les prières de la messe, les vêpres du dimanche, le chemin de la croix, les Évangiles des dimanches et fêtes et diverses prières.

— M. l'abbé H. Duclos vient de donner au public une 4e édition de son intéressant ouvrage sur *Mademoiselle de la Vallière et Marie-Thérèse d'Autriche* (Paris, Perrin, 2 vol. in-12), qui parut pour la première fois en 1869. Il faut lui en savoir gré, car son livre n'a point vieilli et reste l'appréciation la plus juste de la vie et du caractère de la femme de Louis XIV et de celle qui devait être sœur Louise de la Miséricorde. L'ouvrage entier a été soumis à une minutieuse revision et une élégante précision fait place aux « ambitiosa ornamenta » sévèrement proscrits. Quant au fond même de l'ouvrage, l'auteur ne l'a point modifié; nous ne saurions l'en blâmer, car nous croyons qu'il reste peu de chose à découvrir sur Marie-Thérèse et sur Mlle de la Vallière, et si le hasard eût mis entre les mains de l'auteur quelque pièce inédite, son livre n'aurait pu y gagner beaucoup, l'étude consciencieuse qu'il a faite nous paraissant définitive. L'ouvrage a subi une modification matérielle assez heureuse par laquelle les notes intéressantes de la préface et du post-scriptum ont été rejetées en tête des appendices qui terminent le second volume. Nous regrettons seulement que l'auteur n'ait pas suivi le conseil que lui donnait ici M. Edgar Boutaric (tome V, p. 83), et qu'une table alphabétique des matières ne permette point au chercheur de trouver sans peine tel renseignement qui l'intéresse.

— M. Léopold Delisle vient de publier un cahier d'instructions adressées aux correspondants du ministère de l'Instruction publique, sur la littérature latine et l'histoire du moyen âge (Paris, Leroux, in-8, 116 p. et une pl.). Après des recommandations sur la manière de préparer les textes pour l'impression, M. Delisle donne comme modèles cinquante notes ou courtes dissertations accompagnant des documents inédits. Toutes seraient à signaler, mais nous nous bornerons à relever ce qui touche directement à la bibliographie : *Note du père Sirmond sur un manuscrit perdu des Capitulaires utilisé par Baluze*. — *Inscription d'un livre carlovingien de la bibliothèque de Lyon*. — *Description d'un manuscrit de Godefroi de Viterbe* (XIIe siècle). — *Bible portative de 1235 exécutée sans doute à Toulouse*. — *La Somme dorée de maître Guillaume de Drokede* (vers 1240). — *La Lectura arboris actionum, traité juridique de Hugues de Charolles* (XIVe siècle). — *Catalogue d'une librairie française du temps de Louis XII*.

— Le testament de Nicolas Boileau-Despréaux a déjà été publié, mais M. le vicomte de Grouchy en a trouvé une nouvelle minute dans les archives d'un notaire de Paris et il vient de l'insérer dans le *Bulletin de la*

Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, en y joignant la copie de l'inventaire encore inédit du mobilier du poète. Ce document offre un intérêt tout spécial à cause du catalogue de la bibliothèque de Boileau. Un tirage à part à petit nombre a été fait de cette brochure (Nogent, Daupeley, in-8 de 31 p.).

— M. Jacques-Amédée Le Paire a réuni sous ce titre : *Jeanne d'Arc en Seine-et-Marne* (Lagny, Émile Colin, in-8 de 23 p.), les souvenirs qui se rattachent à Jeanne d'Arc dans la contrée qu'il habite. C'est la seconde édition augmentée d'une brochure publiée par lui en 1882; elle se vend au prix de 0 fr. 20, et au profit de l'œuvre entreprise par Mgr Pagis.

— Notre collaborateur M. le comte de Puymaigre publie chez Savine ses recherches sur toutes les œuvres dramatiques dans lesquelles Jeanne d'Arc a figuré, depuis le *Mystère du siège d'Orléans*, représenté en 1439 jusqu'au drame remanié de M. Barbier. Ce travail intitulé : *Jeanne d'Arc au théâtre*, a jadis paru dans le *Correspondant*, mais il a été considérablement augmenté.

— Dans *Une Fausse Lettre de Charles VI* (extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LI, gr. in-8 de 6 p.), M. Delisle reproduit un document dont M. Théodore Courtaux a donné le fac-simile héliographique (*Histoire généalogique de la maison de l'Espéronière, de ses alliances et des seigneuries qu'elle a possédées, etc., 1156-1889*. Paris, in-8). L'éminent paléographe fournit six preuves de la fausseté de la lettre qui aurait été écrite par Charles VI, le 15 mars 1403 « à nostre ami et feal le Sr de l'Esperonniere; » il termine sa courte dissertation par une étude sur les signatures authentiques de Charles VI. — Une seconde brochure est intitulée : *Un Livre de la bibliothèque de don Carlos, prince de Viane* (Desclée et de Brouwer, Lille, gr. in-8 de 15 p.). Le livre étudié par le savant critique est un manuscrit du xvᵉ siècle, dont la Bibliothèque nationale vient de s'enrichir. M. Delisle, après avoir décrit ce beau manuscrit, établit qu'il a été copié pour don Carlos d'Aragon vers l'année 1459, et qu'il a été possédé un peu plus tard, par don Pédro, connétable de Portugal.

— Un *Manuel pratique et bibliographique du correcteur*, par M. J. Leforestier, vient de paraître chez l'éditeur Quantin (in-16 de xvi-48 p.). Comme tout ce qui sort de cette maison, ce livre est imprimé avec goût, mais au point de vue typographique, il n'est pas rigoureusement irréprochable : dans un tel travail, on ne devrait avoir à signaler ni l'omission de points sur des i ou des j, ni l'absence d'un trait d'union au bout d'une ligne entre deux fractions de mot, ni lettre « sale » ou mal venue au tirage. Ces vétilles ne sauraient diminuer en quoi que ce soit la valeur de ce petit manuel qui mérite d'être recherché des gens du métier et des auteurs de toutes sortes principalement à cause des deux chapitres bibliographiques qui le terminent. Ajoutons toutefois que nous avons été surpris de ne point voir figurer, dans le chapitre VII, le *Guide du correcteur, ou Complément des grammaires et des lexiques*, par M. Auguste Tassis (Paris, Firmin-Didot, in-12 de 124 p.), lequel compte déjà six éditions et mérite, selon nous, la plus grande estime.

Alsace. — Le *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation pour 1888-1889*, qui vient de paraître, contient, outre un *Catalogue des mollusques terrestres et fluviatiles du Musée de Belfort*, et un article du docteur Corbis sur *les Établissements gallo-romains de Belfort et de ses environs*, de très intéressants renseignements sur *la Prévôté de Belfort d'après les archives*. C'est d'abord une *Description de la provosté de Belfort suivant un estat en allemand de l'an 1473*. Cette traduction est extraite d'un manuscrit de 1667. C'est le même

manuscrit qui a fourni la *Copie du livre rouge renouvelé par tous les maires et jurés de la seigneurie de Belfort, l'an de grâce 1687*. La reproduction de ces deux textes nous semble incorrecte.

Béarn. — Sous ce titre : *L'Instruction publique à Orthez avant 1789* (Paris, Garet, in-8 de 20 p.), M. Louis Batcave se propose d'étudier dans leur ensemble toutes les anciennes institutions scolaires du chef-lieu de la petite Université du Béarn. L'auteur a consacré ce premier fascicule de son ouvrage à l'enseignement supérieur; ses recherches personnelles éclairent quelques points qui n'avaient point encore été aperçus.

— C'est pour la première fois qu'on publie *les Lois collégiales de l'Académie du Béarn (1568-1580)* (Paris, Imp. nationale, in-8 de III-79 p.). M. Paul de Félice doit à une heureuse circonstance une copie authentique de ce vieux règlement scolaire; il en fait précéder le texte latin d'une introduction historique et le fait suivre d'une traduction. Cette publication vient à propos pour compléter les nombreux travaux récemment publiés sur l'Académie de Béarn. Mais pourquoi l'introduction de M. Paul de Félice donne-t-elle un nouveau récit de l'histoire de la maison, récit qui n'est pas toujours très bien ordonné, au lieu de faire l'étude pédagogique de ces *lois collégiales*? Le document n'ajoute rien, en effet, à l'histoire déjà connue; il ne peut être intéressant qu'au point de vue des méthodes; or, ce point de vue, M. de Félice l'a systématiquement écarté.

Bourgogne. — Depuis la publication de la seconde édition de l'*Histoire de sainte Colette et des Clarisses en Bourgogne (Auxonne et Seurre)*, l'auteur, M. l'abbé J.-Th. Bizouard, aumônier de l'hospice d'Auxonne, ayant reçu communication de nouveaux documents manuscrits, a donné de ce livre une troisième édition (Besançon, Paul Jacquin, in-8 et in-18 de XIX-252 p., orné d'une grav.). Nous nous bornons présentement à cette simple mention, nous réservant de revenir plus tard sur cet ouvrage qui intéresse non seulement la Bourgogne, mais aussi la Franche-Comté.

Guyenne et Gascogne. — Grâce à M. Léo Drouyn, une œuvre considérable, demeurée trop longtemps inédite, vient enfin d'être donnée au public. Je veux parler des *Recherches historiques sur la ville de Saint-Macaire, une des filleules de Bordeaux*, par D. A. Virat (Paris, Lechevalier ; Bordeaux, Féret, gr. in-8 de XII-708 p., avec une eau-forte et un plan). Livre complet, savant, bien composé, écrit dans un excellent esprit de justice historique et de modération. Une bonne partie du volume est consacrée à l'histoire proprement dite de Saint-Macaire. Vient ensuite une série de notices très approfondies sur ses monuments civils et militaires, le prieuré, le petit collège qu'y avaient les jésuites aux deux derniers siècles, les couvents des cordeliers et des ursulines, l'hôtel de ville, le régime municipal, les privilèges des bourgeois, etc. Nous ne trouvons à signaler qu'une seule lacune : elle est relative aux petites écoles de Saint-Macaire sous l'ancien régime.

— L'*Histoire de la ville et du canton de Guîtres*, par feu A. Godin et J. Howyn de Tranchère (Libourne, Bouchon, in-8 de XII-250-123 p.), mérite d'être signalée. Après un curieux chapitre consacré aux origines légendaires de Guîtres, une soixantaine de pages contiennent le récit des principaux événements d'intérêt général dont la ville a été le théâtre partiel; les passages des rois de France et d'Angleterre sont exactement mentionnés à leur date. Les auteurs donnent ensuite de bonnes notices sur l'abbaye bénédictine que Peiresc tint en commende; ils y rectifient et complètent la liste d'abbés du *Gallia;* puis ils traitent de la paroisse, de la révolution à Guîtres, enfin des écoles. A l'histoire de Guîtres, M. Howyn de

Tranchère a ajouté des notes brèves, mais très précises, sur chacune des communes du canton, et vingt-trois documents inédits ou rares, qui servent de preuves à l'ouvrage.

— Sous ce titre modeste : *Notes sur l'habitation de Michel de Montaigne à Bordeaux* (Bordeaux, Feret et fils, in-8 de 63 p. avec 9 pl.), un Bordelais très compétent vient de publier un important mémoire où il démontre avec certitude que le Dr Payen s'est absolument trompé en attribuant à l'auteur des *Essais* une maison qui ne lui a jamais appartenu. En examinant avec une extrême attention les plans anciens du quartier, les terriers et les actes notariés concernant les immeubles en question, M. Malvezin a prouvé que la tradition, fondée en ce qui concerne une des branches de la famille du philosophe, est erronée quant à lui-même. L'auteur recherche ensuite l'endroit probable du domicile de Montaigne. Ici encore il a pris pour base de ses investigations les plans anciens et les minutes des notaires et, après avoir déterminé l'emplacement où s'élevait la demeure de Pierre de Montaigne, après avoir établi que Michel fut l'héritier universel de son père et que, dans l'acte de partage où il apportionna ses frères, le château de Montaigne en Périgord et la maison en question ne sont pas mentionnés, l'érudit Bordelais conclut que très probablement le philosophe se réserva l'un et l'autre. C'est donc rue de la Rousselle, au coin de la rue Fauré (ci-devant rue Montaigne,) qu'il faudrait placer l'habitation de Michel de Montaigne à Bordeaux. L'excellent travail de M. Malvezin est accompagné de 9 planches lithographiées, vues, plans et fac-similés.

— M. Reinhold Dezeimeris vient de résigner les fonctions de bibliothécaire de la ville de Bordeaux. Il est remplacé par le bibliothécaire-adjoint M. R. Céleste. La bibliothèque municipale, établie, depuis sa fondation, dans l'hôtel légué à l'ancienne Académie par le conseiller au Parlement J.-J. Bel, sera transférée, d'ici quelques mois, dans l'ancien couvent des Dominicains, complètement restauré et approprié, à très grands frais, à sa nouvelle destination.

— La Commission des archives municipales de Bordeaux vient de mettre en distribution le septième volume de ses publications. C'est le IIe tome des *Inscriptions romaines de Bordeaux*, par M. Camille Jullian, professeur à la Faculté des lettres (Bordeaux, imp. Gounouilhou, in-4 de 715 p., avec 13 pl. hors texte, et de nombreux dessins dans le texte). Il intéressera d'autres personnes que les épigraphistes de profession. Il comprend les divisions suivantes : Inscriptions chrétiennes de Bordeaux; inscriptions du département de la Gironde (avec une notice savante sur les anciennes *cités* et leur divisions); Voies romaines; Inscriptions fausses; Inscriptions étrangères au département, mais conservées au musée municipal et dans les diverses collections publiques ou privées de la Gironde; enfin, une dernière partie extrêmement importante (p. 275-631) où l'auteur raconte l'histoire des monuments épigraphiques, étudie les inscriptions en elles-mêmes, au point de vue de la paléographie, de la langue et la rédaction et restitue le *Bordeaux romain d'après les inscriptions*. Un supplément porte le nombre des inscriptions et fragments antiques et chrétiens à 986, celui des inscriptions fausses à 26, celui des inscriptions étrangères au département à 99. Le volume est terminé par trois index épigraphiques et une riche table bibliographique. Cette vaste publication fait le plus grand honneur à l'érudit auquel elle est due et sera un monument durable de la munificence intelligente des édiles bordelais. — La collection des *Archives municipales* s'enrichira bientôt d'un huitième volume. Il s'agit d'une édition critique

du *Livre de la Coutume*, établie, d'après de nombreux manuscrits, par M. le professeur Barckhausen, correspondant de l'Institut, qui vient de terminer l'introduction considérable, où il résume les données fournies par les textes qu'il va publier, sur les institutions municipales de Bordeaux au moyen âge.

LANGUEDOC. — L'Académie des Jeux Floraux a procédé le mois dernier au jugement des ouvrages présentés au concours de 1890. Les cinq ouvrages ci-après ont été couronnés : 1° *Les Loups*, poème, par M. Élie Sorin, bibliothécaire de la ville d'Angers, a remporté la violette, prix du genre et de l'année; 2° *La Rose de Diane*, poème, par M. Amaury de Bigault de Cazanove, à Salles (Basses-Pyrénées), a obtenu une violette réservée ; 3° *Le Trousseau*, élégie, par M. Henri Bossanne, directeur des *Annales gauloises*, à Annonay (Ardèche), a remporté le souci, prix du genre et de l'année ; 4° *Un Lâcher de pigeons*, idylle, par M. le vicomte d'Ybarrart d'Etchegoyen, de Versailles, a obtenu un souci réservé; 5° *En Patrouille*, pièce, par M. le commandant Chastain, à Cresancey (Haute-Saône), a obtenu un œillet. Ces prix ont été distribués à la fête des fleurs le 3 mai. L'éloge de Clémence Isaure a été prononcé par M. Henri Villard, maître ès jeux.

— L'*Agenda des écoles communales de la ville de Toulouse* (Toulouse, imp. Sirven), est l'œuvre de M. Jean-Bernard Passerieu, adjoint délégué à l'instruction publique, lequel a dédié ce petit volume « aux élèves des écoles communales de la ville de Toulouse. » Ce magistrat municipal a naturellement adopté le calendrier révolutionnaire, et son livret porte à la première page cette inscription : *11 Brumaire. Salsifis.* L'agenda est orné de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* et de morceaux de poésie, signés Raoul Lafagette, Louise Michel, Julien Lugol, etc. — Pour montrer combien les citations sont admirablement choisies, nous reproduisons celle qui brille à la page du 9 pluviôse et qui est empruntée à l'abbé Grégoire : « Le Roi est, dans l'ordre moral, ce qu'au physique est un monstre. » Pour montrer combien les citations sont exactes, nous nous contenterons de dire que, sous le 10 nivôse, on attribue au grand Bossuet cette boutade d'Alfred de Musset :

C'est imiter quelqu'un que de planter des choux.

En somme, le livret est aussi comique par son exécution, qu'il est attristant par son inspiration.

LORRAINE. — Le *Catalogue des ouvrages publiés de 1830 à 1890, par L. Maggiolo, recteur de l'Académie de Nancy* (Toul, imp. Lemaire, in-8 de 8 p.) mentionne 42 livres ou mémoires dont une bonne moitié se réfère à l'histoire de l'enseignement et principalement des petites écoles en France, sous l'ancien régime. Personne plus que M. Maggiolo n'a contribué à projeter la lumière sur un problème trop longtemps négligé. « Arrivé, dit-il, au terme d'une longue carrière, consacrée à la pratique de l'enseignement et de son histoire, j'ai cru utile dans l'intérêt des recherches historiques de dresser cet inventaire de mes nombreuses publications toutes inspirées par le respect et l'amour du vrai, du beau et du bien. *Multum scripsi, utinam bene !* » Tous les lecteurs des travaux de M. Maggiolo seront d'avis de modifier ainsi cette formule modeste : *Multum scripsit, semper bene.*

— *Deux Actes inédits du* XV*e siècle sur Domremy* (Nancy, Crépin-Leblond, in-8 de 16 p.), tel est le titre d'une brochure publiée par M. J.-Ch. Chapellier et extraite du *Journal de la Société d'archéologie lorraine.* En 1882, M. Chapellier a fait paraître un acte authentique relatif à Jacques d'Arc et prouvant qu'il jouissait d'une certaine aisance et était l'un des notables de Domremy.

Un autre document, tiré, comme le premier, du Trésor des chartes de Lorraine, a semblé, avec raison, à M. Chapellier, confirmer cet acte précédent, et il nous en donne le texte dans l'opuscule que nous annonçons. Il le fait suivre d'une note sur la situation du village illustré par la Pucelle. Ce village avait toujours appartenu aux comtes ou ducs de Bar. Par conséquent, suivant M. Chapellier, Jeanne d'Arc était née Française, puisque les ducs de Bar avaient pour suzerain le roi de France pour toute la partie de leur duché située au delà de la Meuse, mais elle était devenue Lorraine à la suite de l'accord du cardinal Louis de Bar avec le duc Charles II en 1419, réunissant les deux duchés.

MAINE. — La *Revue historique et archéologique du Maine* (t. XXVII) contient : *Statuts du chapitre de Saint-Michel du Cloître, au Mans, promulgués en 1519.* Document inédit accompagné d'une histoire de ce chapitre, par Dom Piolin; — *Le Budget d'une fabrique au* XV*e siècle,* par M. l'abbé Louis Froger; — *Monographie de la Chapelle-Rainsouin (Mayenne),* par M. P. Moulard; — *La Nuit de la Saint-Julien à la cathédrale du Mans en 1527,* par M. l'abbé Ambroise Ledru.

— Le *Bulletin de la commission historique et archéologique de la Mayenne* renferme aussi des mémoires pleins d'intérêt : *l'Instruction publique à Laval avant le* XIX*e siècle,* par M. E. Queruau-Lamerie; — *Aveu du comté de Laval en 1444,* publié par M. Couanier de Launay; — *Laval et la place de la Chiffolière, aujourd'hui « de l'Hôtel-de-Ville, » 1598-1688,* par le même; — *Le Marquisat de Château-Gontier, de 1684 à 1690,* d'après un document inédit, par M. André Joubert; — *Le Château de Lassay à travers les siècles,* par M. le comte de Beauchesne; — *La Gerbe du Horps,* par M. Grosse-Duperron; — *Les Archives de la Mayenne,* par M. de Martonne.

— Les renseignements que M. André Joubert a recueillis dans sa notice, tirée à trente-cinq exemplaires, sur *le Marquisat de Château-Gontier de 1684 à 1690* (Laval, imp. de L. Moreau, in-8 de 29 p.), sont empruntés à un registre des archives du château de la Haute-Roche d'Azé, les *Titres au soutien de la mouvance du marquisat de Château-Gontier, depuis et compris 1684 jusqu'à 1690 exclusivement.* M. Joubert, dans un premier chapitre, énumère les mouvances féodales du marquisat alors détenu par Nicolas-Louis de Bailleuil, conseiller au Parlement de Paris. Un second chapitre est consacré aux poursuites exercées contre les vassaux du marquisat.

ORLÉANAIS. — M[lle] A. de Foulques de Villaret, dans *Nos martyrs de la foi; les prêtres orléanais dans les prisons de la Gironde et sur les pontons de la Charente (1793-1794)* (Orléans, in-8 de 112 p.), fait le touchant récit des souffrances cruelles endurées, pendant la Terreur, à Bordeaux, à Blaye et sur les vaisseaux destinés à la déportation par un groupe d'ecclésiastiques fidèles du diocèse d'Orléans. M[lle] de Villaret y a utilisé et complété les renseignements recueillis par MM. Victor Pierre, Lelièvre et Manseau. La seconde partie de son travail est tout à fait nouvelle. Au prix de laborieuses recherches en divers dépôts d'archives, elle est parvenue à rédiger soixante notices très précises et très complètes sur autant de prêtres et de clercs orléanais victimes de la persécution.

— L'étude de divers documents relatifs à un conflit de juridiction survenu en 1411, entre Jacques du Peschin, gouverneur des comtés de Blois et de Dunois et Jean de *Coutes* dit *Minguet,* capitaine de Châteaudun, a permis au même auteur de rétablir exactement l'orthographe du nom et le surnom du fils de ce dernier, qui fut attaché à la personne de Jeanne d'Arc et témoigna dans son procès. M. Quicherat l'avait appelé « Louis de Contes,

dit *Mugot,* forme corrompue d'*Immerguet.* » Le dernier mémoire de Mlle de Villaret, d'abord publié dans le *Bulletin de la Société dunoise,* vient d'être tiré à part : *Identification des nom et surnom du page de Jeanne d'Arc, à propos de l'apetissement de la pinte à Châteaudun* (Châteaudun, imp. Pigelet, in-8, 16 p.).

Picardie. — La Société d'émulation d'Abbeville, vient de publier la première partie du tome I de la 4e série de ses *Mémoires* (308 p. et pl.). Elle renferme : *Notice et documents inédits sur le mariage de Louis XII à Abbeville,* par M. Alcius Ledieu ; — *Réception d'un ouvrier cordonnier à Abbeville en 1687,* par M. le vicomte L. de Bonnault ; — *Le Pagus pontivier et le Pagus vimnaus,* par M. G. de Witasse ; — *Les Variations des limites du Ponthieu et de l'Artois au* XIIIe *siècle,* par M. le comte de Brandt de Galametz ; — *Étude sur cinq dénombrements et seigneuries pour servir à l'histoire de la féodalité dans le Ponthieu au* XIVe *siècle,* par M. Alcius Ledieu ; — *Notes d'archéologie, d'histoire et de numismatique* (Abbeville et ancienne Picardie), par M. A. Van Robais.

Angleterre. — Les quatre volumes des Papiers d'État originaux de sir Ralph Sadleir, ambassadeur en Écosse sous le règne d'Élisabeth, viennent d'être acquis par le British Museum. Ces importants documents historiques furent, comme on sait, étudiés par sir Walter Scott, qui écrivit une préface pour l'édition abrégée qu'on publia en 1809, en même temps qu'une notice biographique sur Sadleir.

— MM. Methuen feront paraître vers le mois de septembre, sous le titre : « *English leaders of Religion* » des esquisses historiques sur les personnages ayant exercé une grande action religieuse au XVIIIe et au XIXe siècle. M. R. H. Hutton étudiera le cardinal Newman; M. C. C. Moule parlera de Charles Siméon ; le chanoine Overton, de John Wesley; le colonel F. Maurice, de F. D. Maurice, et Mrs Oliphant, de Thomas Chalmers.

Italie. — M. Léon-G. Pélissier nous donne un tiré à part du tome IX des *Mélanges d'archéologie et d'histoire,* publiés par l'École française de Rome : *Un inventaire des manuscrits de la bibliothèque Corsini dressé par la Porte du Theil* (Rome, imp. Ph. Cuggiani, gr. in-8 de 43 p.). Cet inventaire, conservé dans le volume 1267 de la collection Moreau, à la Bibliothèque nationale, comprend non seulement l'indication des documents qui intéressent directement notre pays, mais aussi celle de documents relatifs à l'histoire de l'Église et à l'histoire de l'Italie.

Publications nouvelles. — *Cent Psaumes,* traduits littéralement du texte hébreu et commentés par le P. T. Patrizi, trad. de l'italien par le R. P.-N. Bouchot (gr. in-8, Lethielleux). — *Les Livres saints et la Critique rationaliste,* t. IV, par l'abbé Vigouroux (in-12, Roger et Chernoviz). — *Les Conciles et Synodes dans leurs rapports avec le Traditionnisme,* par F. Ortoli (in-24, Maisonneuve). — *Le Sacerdoce,* par le cardinal Manning, trad. de l'anglais par C. Fiévet (in-18, Desclée et de Brouwer, à Lille). — *Manna quotidianum sacerdotum sive preces ante, post missae celebrationem.* Preces edidit, meditationum puncta composuit, appendicem adjecit J. Schmitt, t. II et III (Herder, à Fribourg-en-Brisgau). — *Notre pain quotidien, c'est-à-dire le T. S. Sacrement de l'autel,* par le V. P. J. Falconi, trad. par le R. P. E. Couet (in-18, bureau des Œuvres eucharistiques). — *Le Catéchisme en famille,* par Un prêtre du diocèse de Nevers (in-12, Vitte et Perrussel). — *Petit Manuel du Saint-Sacrifice de la Messe,* par F. Hallet (in-32, Castermann). — *L'Autel, ou le Sacrifice, le prêtre, le culte,* par l'auteur du *Tabernacle* et de *la Sainte Table* (in-18, Delhomme et Briguet). — *Le Jeune homme chrétien à l'école des saints,* d'après le R. P. Perthier (in-18, Haton). — *Mois de Marie, à l'usage des âmes pieuses, des communautés religieuses et des paroisses,* par l'abbé

Bonneroche (in-18, Téqui). — *Petit Mois de Marie*, par D. Sarda y Salvany, trad. de l'espagnol (in-32, Lethielleux). — *Manuel de dévotion à saint Joseph*, par le P. Portmans (in-32, Dessain, à Liège ; Magnin, à Paris). — *Le Prêtre et le Franc-maçon*, par J. Nicolas (in-12, Téqui). — *Le Culte chez les Romains*, par J. Marquardt, trad. de l'allemand par M. Brissaud (in-8, Thorin). — *Manuel de droit commercial à l'usage des étudiants des Facultés de droit et des écoles de commerce*, par A. Boistel (in-8, Thorin). — *Dictionnaire pratique des actions possessoires et du bornage*, t. II, par C. Archambault et R. Senly (gr. in-8, Chevalier-Maresq). — *Le Budget communal*, étude pratique, par E. Trigant-Geneste (in-8, Hetzel). — *L'Esthétique d'Aristote et de ses successeurs*, par C. Benard (in-8, A. Picard ; F. Alcan). — *Le Problème religieux au XIXe siècle*, par J.-E. Alaux (in-8, Alcan). — *Nouveaux Essais de critique philosophique*, par A. Franck (in-16, Hachette). — *Les Lois de l'imitation, étude sociologique*, par G. Tarde (in-8, Alcan). — *Rapports du relatif et de l'absolu*, par F. Cellarier (in-18, F. Alcan.) — *L'Évolutionnisme des idées-forces*, par A. Fouillée (in-8, F. Alcan). — *Études et Étudiants*, par E. Lavisse (in-18, Colin). — *L'Anthropologie criminelle et ses récents progrès*, par C. Lombroso (in-18, F. Alcan). — *Les Épilepsies et les épileptiques*, par C. Féré (in-8, F. Alcan). — *Les Rêves, physiologie et pathologie*, par le Dr P. Tissié (in-18, F. Alcan). — *La Question du charbon de terre*, par A. de Lapparent (in-18, Savy). — *Leçons sur l'électricité*, professées à l'Institut électro-technique Montefiore annexé à l'Université de Liège, par E. Gerard, t. Ier (in-8, Gauthier-Villars). — *Tu seras agriculteur, histoire d'une famille de cultivateurs*, par H. Marchand (in-12, Colin). — *L'Armée française et son budget en 1890*, par *** (in-12, Savine). — *Esquisse d'une histoire de la peinture au musée du Louvre*, par A. Pétroz (in-8, F. Alcan). — *Gustave Moreau et son œuvre*, par P. Leprieur (gr. in-8, bureau de l'*Artiste*). — *Hobbéma et les Paysagistes de son temps en Hollande*, par É. Michel (gr. in-8, Lib. de l'Art). — *Grammaire élémentaire. Livre du maître ; livre de l'élève*, par L. Clédat (2 vol. in-16, Bouillon). — *La Simplification de l'orthographe*, par L. Havet (petit in-16, Hachette). — *Les Poètes du clocher*, par C. Fuster (in-8, Monnerat). — *Les Refuges*, par M. Formont (in-18, Lemerre). — *Le Rêve de Jacqueline*, par A. Campaux (in-18, Lib. des Bibliophiles). — *L'Enfant*, poésie, par P. de Tournefort (in-18, L. Vanier). — *Voix du souvenir*, poésies, par O. Lasbordes (petit in-12, Lib. des bibliophiles). — *Le Mystère de la Passion*, représenté dans les montagnes de la Bavière, trad. par E. Paris (in-16, Lethielleux). — *Le Théâtre en Russie*, par P. de Corvin (in-12, Savine). — *Confessions d'un mangeur d'opium*, par T. de Quincey, par V. Descreux (in-18, Savine). — *Les Décembristes*, par le Cte L. Tolstoï, trad. par Tseytline et E. Jaubert (in-12, Savine). — *Titiane*, par Sadia (in-18, Plon et Nourrit). — *Les Derniers Rêveurs*, par P. Perret (in-18, Plon et Nourrit). — *Daniel Cummings*, par H. Gaullieur (in-18, Plon et Nourrit). — *Démos*, par Gissing ; trad. de l'anglais par Héphel (2 vol. in-18, Hachette). — *Braconnette*, par A. Giron (in-16, Hachette). — *Mémoires d'un suicidé*, par M. Du Camp (in-16, Marpon et Flammarion). — *Les Hautvillers*, par P. Ficy (in-18, Firmin-Didot). — *Le Bouquet d'algues*, par S. Blandy (in-18, Firmin Didot). — *Le Roman de la femme-médecin suivi de Récits de la Nouvelle-Angleterre*, par S. Orne Jewett (in-18, Hetzel). — *Récits bretons*, par A. Blanlœil (in-12, Delhomme et Briguet). — *Trois Nouvelles*, par Mlle M. d'Ebner-Eschenbach (in-18, Westhausser). — *Dante, étude religieuse et littéraire sur la Divine Comedie*, par l'abbé H. Planet (in-12, Delhomme et Briguet). — *Les Grands Écrivains de France, J. de la Fontaine*, t. VI (in-8, Hachette). — *Quelques Écrivains français, Flaubert, Zola, Hugo, etc.*, par É. Hennequin (in-18, Perrin). — *Les Romanciers d'aujourd'hui*,

par C. Le Goffic (in-18, L. Vanier). — *Les Cahiers d'un rhétoricien de 1815* (in-16, Hachette). — *La France, anthologie géographique*, par J. de Crozals (in-8, Delagrave). — *L'Espagne et l'Andalousie*, par J.-T. de Belloc (in-8, Haton). — *Du Caucase aux monts Altaï*, par J. Leclercq (in-12, Plon et Nourrit). — *Explorations et Missions dans l'Afrique équatoriale*, par F. Loriot (in-18, Gaume). — *Études d'histoire religieuse*, par P. Hochart (in-8, Thorin). — *Patriotisme et Religion, beaux exemples de foi et d'héroïsme chrétien*, par l'auteur de « la Méthode pour former l'enfance à la piété » (in-8, Œuvre de Saint-Charles Borromée, à Grammont (Belgique). — *Vie de saint Antoine-le-Grand, patriarche des Cénobites*, par l'abbé A. Verger (in-8, Poussielgue). — *Les Moines égyptiens. Vie de Schnoudi*, par E. Amélineau (in-18, Leroux). — *Vie du Bienheureux Jean Fisher*, par le R. P. Bridgett, trad. de l'anglais par l'abbé J. Cardon (in-8, Desclée et de Brouwer, à Lille). — *Le Sacré-Cœur et la Compagnie de Jésus*, par le P. H. de Rochemure (in-12, Delhomme et Briguet). — *Xavérine de Maistre, Mère Thérèse de Jésus, carmélite*, par le R. P. Mercier (2 vol. in-18, Leday). — *De l'authenticité des Annales et des Histoires de Tacite*, par P. Hochart (in-8, Thorin). — *Les Communaux et le Domaine rural à l'époque franque*, réponse à M. Fustel de Coulanges, par E. Glasson (in-16, F. Pichon). — *Vue générale de l'histoire politique d'Europe*, par E. Lavisse (in-18, Colin). — *Un Empereur byzantin au Xe siècle, Nicéphore Phocas*, par G. Schlumberger (in-4, Firmin-Didot). — *Un Intendant sous Louis XIV, étude sur l'administration de Lebret en Provence (1687-1704)*, par J. Marchand (in-8, Hachette). — *Études sociales sur la Révolution*, 2e série, par A. Nicolas (in-12, Retaux-Bray). — *Histoire des volontaires de la Charente pendant la Révolution (1791-1794)*, par P. Boissonnade (in-8, Coquemard, à Angoulême). — *Guerres de Vendée. Notices biographiques sur le général d'Autichamp, 1770-1859*, par C. d'Availles (in-8, Clouzot, à Niort). — *Histoire générale des émigrés. Les Émigrés et la Société française sous Napoléon Ier*, par H. Forneron. T. 3e (in-8, Plon et Nourrit). — *Lettres sur l'expédition du Mexique (1862-1867)*, par le lieut.-colonel Loizillon, publiées par sa sœur (in-18, L. Baudoin). — *Étude sommaire des batailles d'un siècle*, par C. Romagny et Piales d'Axtrez (in-4, avec atlas, Baudoin). — *Les Compagnies de cadets-gentilshommes et les Écoles militaires*, par L. Hennet (in-8, Baudoin). — *Quarante Années de l'histoire des évêques de Valence au moyen âge (Guillaume et Philippe de Savoie) (1226-1267)*, par J. Chevalier (in-8, A. Picard). — *Les Constantin, seigneurs de Varennes et de la Lorie*, par A. Joubert (in-8, Germain et Grassin, a Angers; Lechevalier, à Paris). — *Les Deux Rivales, l'Angleterre et la France*, par L. Delbos (in-18, Savine). — *Flottes rivales*, par J. Pène-Siefert (in-18, Savine). — *L'Allemagne depuis Leibniz. Essai sur le développement de la conscience nationale en Allemagne (1700-1848)*, par L. Lévy-Bruhl (in-16, Hachette). — *Les Origines de la restauration des Bourbons en Espagne*, par A. Hougton (in-8, Plon et Nourrit). — *Francesco Crispi, l'homme public, l'homme privé*, par F. Narjoux (in-12, Savine). — *Princesses et Grandes Dames*, par A. Barine (in-16, Hachette). — *Essai sur le comte de Caylus, l'homme, l'artiste, l'antiquaire*, par S. Rocheblave (in-8, Hachette).

VISENOT.

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Alph. Le Roy, imp. breveté, Rennes.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PUBLICATIONS RÉCENTES SUR L'ÉCRITURE SAINTE ET SUR L'ORIENT

1. *Historicæ et criticæ Introductionis in utriusque Testamenti libros sacros Compendium S. Theologiæ auditoribus accommodatum*, auctore Rudolpho Cornely, S. J. Paris, Lethielleux, 1889, in-8 de 646 p., 9 fr. — 2. *Introduction à l'étude de l'Écriture Sainte, d'après la Sainte Bible avec commentaires*, par C. Trochon et H. Lesêtre, du clergé de Paris. Tome I, *Introduction générale*. Paris, Lethielleux 1889, in-12 de xii-426 p., 3 fr. 50. — 3. *Bibel-Atlas in zehn Karten nebst geographischem Index*, von Dr Riess. Zweite Auflage. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1887, in-4 de viii-32 p. et 10 cartes, 6 fr. 25. — 4. *La Bible maternelle, entretiens familiers d'une mère avec ses enfants sur la Genèse (1re époque)*, par la tante Marguerite. Lille, Société de Saint-Augustin, 1888, in-12 de 212 p., 0 fr. 90. — 5. *La Vie des patriarches d'après le texte hebreu, gravures empruntées aux tableaux des peintres les plus célèbres*, par l'abbé Aurèle Quentin. Paris, Oudin, 1888, in-8 de 192 p., 1 fr. 50. — 6. *Étude critique sur la composition de la Genèse*, par P. Julian. Paris, Lethielleux, 1888, in-8 de iv-254 p., 2 fr. 50. — 7. *Lettre au R. P. Domenech, des religieux de N.-D. de Lourdes*, par H. d'Anselme de Puisaye. Argenteuil, Worms, 1889, in-8 de 31 p. — 8. *La Genèse*, par l'abbé H.-J. Crelier (dans la *Sainte Bible avec commentaires*). Paris, Lethielleux, 1889, in-8 de xxxii-464 p., 10 fr. — 9. *Les Nombres et le Deutéronome, introduction critique et commentaires*, par l'abbé Trochon (même collection). Paris, Lethielleux, 1887-1888, in-8 de 207 et 220 p., 9 fr. — 10. *Oratio Manasse, Liber Esdræ tertius, quartus*. Paris, Lethielleux, s. d., in-8 de 48 p., 1 fr. — 11. *David, roi, psalmiste, prophète, avec une introduction sur la nouvelle critique*, par Mgr Meignan, archevêque de Tours. Paris, Lecoffre, 1889, in-8 de lxxx-486 p., 1 fr. 50. — 12. *Commentarius in Ezechielem prophetam*, auctore J. Knabenbauer (dans le *Cursus Scripturæ sacræ*, auctoribus Societatis Jesu presbyteris). Paris, Lethielleux, 1890, in-8 de 526 p., 9 fr. — 13. *Introduction générale aux Evangiles*, par l'abbé L.-Cl. Fillion (dans la *Sainte Bible avec commentaires*). Paris, Lethielleux, 1889, in-8 de 139 p., 2 fr. 60. — 14. *Novum Testamentum Domini nostri Jesu Christi latine secundum editionem Sancti Hieronymi ad codicum manuscriptorum fidem recensuit* Johannes Wordsworth, episcopus Sarisboriensis, in operis societatem adsumto H.-J. White. Partis prioris fasciculus primus. *Evangelium secundum Matthaeum*. Oxonii, e typographio Clarendoniano, 1889, in-4 de xxxviii-170 p. — 15. *Les Actes des Apôtres, traduits et annotés*, par l'abbé Gaume, nouvelle éd. Paris, Gaume, 1890, in-12 de 107 p., 1 fr. — 16. *Épîtres et Évangiles des dimanches et des fêtes*, traduction nouvelle avec introduction, sommaires et notes, par le chanoine Gaume, 23e éd. Paris, Gaume, s. d., in-12 de 216 p., 0 fr. 50. — 17. *La Vie de notre vie. Première partie. L'Enfance et la Vie cachée de N.-S. J.-C. III. Les Trente Années, ou l'Enfance et la Vie cachée*, par le R. P. H.-J. Coleridge, S. J., trad. de l'anglais par le R. P. J. Petit, S. J. Paris, Lethielleux, 1889, 4 fr. — 18. *Studi sopra l'Apocalisse* di G. Callegari. Nouvelle éd. Mantoue, Mondovi, 1 fr. 50. — 19. *L'Apocalypse, ou l'Évangile de Jésus-Christ glorifié et l'Histoire de son Église jusqu'à la fin des temps*, par A.-J.-B. Duprat. Lyon, Vitte et Perrussel, 1889, 3 vol. in-8 de 492, 466 et 334 p., 12 fr. — 20. *Contribution à l'étude profane de la Bible*, par E.-G. Sorel. Paris, Ghio, 1889, in-8 de viii-339 p., 7 fr. 50. — 21. *Précis d'histoire juive, depuis les origines jusqu'à l'époque persane (ve siècle avant J.-C.)*, par Maurice Vernes. Paris, Hachette, 1889, in-12 de 828 p., avec 2 cartes, 6 fr. — 22. *Une Nouvelle Hypothèse sur la composition et l'origine du Deutéronome, examen des vues de M. G. d'Eichthal*, par Maurice Vernes. Paris, E. Leroux, 1887, in-8 de 53 p., 1 fr. 50. — 23. *Grammaire hébraïque*

élémentaire, par A. Chabot, curé de Pithiviers, 3e édit. revue et corrigée. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1889, in-12 de viii-126 p., 2 fr. — 24. *Grammaire hébraïque élémentaire,* par le P. Senepin, S. J. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1888, in-12 de de viii-103 p., 2 fr. — 25. *Zur Formenlehre des semitischen Verbs,* von Dr Martin Schultze. Vienne, Konegen, 1886, in-8 de 55 p., 2 fr. 50. — 26. *Eintritt der Israeliten in die bürgerliche Gesellschaft der christlichen Staaten, nach unedierten Urkunden bearbeitet* von Joseph Lemann. Autorisirte deutsche Ausgabe. Mulhouse, Gangloff, 1888, in-8 de xvi-393 p. — 27. *Histoire générale de l'antiquité. 1re partie, l'Orient. 2e partie, la Grèce. 3e partie, Rome,* avec de nombreuses illustrations d'après les monuments et des notes, par Roger Peyre, professeur agrégé d'histoire au collège Stanislas. Paris, Delagrave, 1888, 3 vol. in-12 de xl-920 p., 6 fr. 25. — 28. *Histoire ancienne des peuples de l'Orient, depuis les origines jusqu'aux guerres médiques,* par Ch. Normand, professeur agrégé d'histoire au lycée Michelet. Paris, Alcan, 1890, in-12 de 367 p., 2 fr. 50. — 29. *L'Égypte au temps des Pharaons, la vie, la science et l'art,* par V. Loret, maître de conférences à la Faculté des lettres de Lyon. Paris, J.-B. Baillière, 1889, in-12 de 319 p. avec 18 photograv., 3 fr. 50. — 30. *La Trouvaille de Tell-el-Amarna*, par A. Delattre, S. J. Bruxelles, Polleunis, 1889, in-8 de 43 p. — 31. *Astronomisches aus Babylon oder das Wissen der Chaldäer über den gestirnten Himmel.* Unter Mitwirkung von P. J.-M. Strassmaier, S. J., von J. Epping, S. J. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1889, in-8 de 190 p., 5 fr. — 32. *Manuel d'archéologie orientale, Chaldée, Assyrie, Perse, Syrie, Judée, Phénicie, Carthage,* par E. Babelon. Paris, Quantin, s. d., 3 fr. 50.

1. — Il n'est personne, parmi ceux qui s'occupent d'études bibliques, qui ne connaisse le grand ouvrage du P. Cornely : *Historica et critica Introductio in utriusque Testamenti libros sacros*, trois volumes en quatre tomes. Comme ce travail est très étendu, le savant auteur vient d'en publier un *Compendium* en un volume, destiné particulièrement aux élèves et dans lequel il suit, paragraphe par paragraphe, son travail principal. Il s'est attaché surtout à rendre claires, en même temps que courtes, toutes les notions utiles à faire connaître pour l'intelligence des saintes Écritures. Son ouvrage comprend : 1° un abrégé d'introduction générale, où sont traitées les questions relatives au canon, aux textes et aux versions des livres saints, à l'herméneutique et à l'histoire de l'exégèse ; 2° des introductions particulières à chacun des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, contenant tous les renseignements utiles sur les livres scripturaires avec une analyse de leur contenu. Des appendices donnent le texte du fragment de Muratori, un tableau des alphabets sémitiques, hebreux, phéniciens et araméens antiques, des spécimens de divers manuscrits hébreux, grecs et latins des saintes Écritures, la chronologie des rois de Juda et d'Israël, d'après le P. de Hummelauer, celle des Ptolémées et des Séleucides et de l'âge apostolique. L'introduction du P. Cornely ne se distingue pas moins par le talent d'exposition dont il fait preuve que par sa grande science. La pratique d'un long enseignement l'a rendu parfaitement maître de sa matière, et il en fait profiter ses lecteurs comme il en a fait profiter ses auditeurs.

2. — M. l'abbé Trochon, après avoir publié une *Introduction générale,* avait commencé une *Introduction à l'étude de l'Écriture sainte,* qui, outre l'introduction générale proprement dite, comprenant les ques-

tions d'inspiration, l'histoire du canon, l'archéologie et la géographie sacrée, devait aussi renfermer une introduction particulière à chacun des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. La mort qui l'a frappé dans la force de l'âge, au mois d'août 1888, l'a empêché de terminer son œuvre, mais un autre collaborateur de la grande Bible publiée par M. Lethielleux, M. l'abbé Lesêtre, s'est chargé de continuer et de terminer son œuvre. Le premier volume traite de l'inspiration et de la canonicité des Écritures, des textes originaux et des versions de la Bible, des livres apocryphes, des règles d'interprétation des Écritures, de l'histoire de l'exégèse. Un long chapitre d'environ quatre-vingts pages a pour objet l'archéologie biblique. Un autre chapitre encore plus long s'occupe de la géographie biblique. Enfin un dernier chapitre est consacré à la chronologie. Sur tous les sujets traités, il y a une grande abondance de renseignements, qui ne peuvent qu'être très utiles pour l'étude de l'Écriture sainte. Ces renseignements sont aussi généralement très exacts. On doit regretter seulement que les noms propres et les mots étrangers soient plus d'une fois plus ou moins défigurés dans l'impression. Certaines explications ne paraissent pas toujours suffisantes. Ainsi, en énumérant les diverses espèces de parallélisme, l'auteur place au premier rang le parallélisme synonymique, et il dit : « Le parallélisme est synonyme ou de pure forme. » Nous ne voyons pas ce que signifient ici les mots de pure forme, et ils ne nous expliquent pas en quoi consiste le parallélisme synonymique. L'auteur continue : « Il revêt, sous ce rapport, de grandes variétés. » Nous ne voyons pas encore quel est le sens précis des mots sous ce rapport. Il faut remarquer, d'ailleurs, que ces négligences de rédaction sont rares.

3. — *L'Atlas biblique* du Dr Riess, avantageusement connu, non seulement en Allemagne, mais aussi en France, vient de paraître en seconde édition. Cette édition est augmentée d'un dictionnaire géographique, placé en tête, dans lequel on trouve, par ordre alphabétique, tous les noms de lieux sacrés contenus dans la Bible, dans l'*Onomasticon* d'Eusèbe, dans la table de Peutinger, dans la *Notitia dignitatum*, etc. Chaque article indique la source d'où est tiré le nom géographique, en fait connaître brièvement la situation et le nom actuel, et renvoie, quand il y a lieu, à la carte de l'atlas, avec des indications précises qui permettent de l'y retrouver commodément. Les cartes elles-mêmes sont au nombre de dix : 1° carte d'Égypte au temps de Moïse et des patriarches ; 2° carte du Sinaï et de Chanaan au temps de l'Exode, environs du Serbal et du mont Sinaï, profil du Sinaï à Jérusalem ; 3° la Palestine au temps des juges et des rois; royaume de David et de Salomon ; 4° carte du pays de Chanaan, de l'Assyrie et du bassin de l'Euphrate et du Tigre, d'après les documents assyriens ; 5° carte

d'Assyrie et de Babylonie ; ruines de Babylone et de Ninive ; 6° la Palestine au temps de Jésus-Christ ; le lac de Génésareth ; 7° carte pour l'histoire des apôtres et des voyages de saint Paul ; 8° Jérusalem aux différentes époques de son histoire ; 9° environs de Jérusalem et de Bethléem ; la Jérusalem actuelle ; 10° la Palestine actuelle. Toutes ces cartes ont été dessinées à nouveau. Trois d'entre elles (les nos 1, 4 et 8) n'existaient pas dans la première édition. Chaque carte a 0m275 sur 0m375, et est en plusieurs couleurs.

Le Dr Riess a mis à profit les travaux faits ces dernières années en Palestine, en Égypte et en Assyrie, pour rendre ces cartes plus exactes et plus complètes, et son atlas mérite les plus grands éloges. Quelques fautes ont échappé au correcteur. Ainsi, carte I, nous avons THEHÆ au lieu de THEBÆ, mais il sera facile de les corriger dans un nouveau tirage. On peut regretter que dans la carte VII, on n'ait pas indiqué d'une manière quelconque les noms ordinaires des lieux : bien des personnes ne reconnaîtront pas Erech dans Uruk, Sépharvaïm dans Sippar-Agade, Résen dans Risini et même Ninive dans Ninua. L'orthographe assyrienne aurait pu être utilement expliquée.

4. — En un temps où l'enseignement religieux est banni des écoles, il importe plus que jamais que la famille supplée à ce que ne fait pas l'instituteur ou l'institutrice. La connaissance de l'histoire sainte est en grande partie la connaissance même de la religion. Mais pour que les parents puissent apprendre l'histoire sainte à leurs enfants, il faut qu'ils aient entre les mains des livres commodes qui leur facilitent cette tâche. *La Bible maternelle, entretiens familiers d'une mère avec ses enfants sur la Genèse* (*1re époque*), est un de ces livres. Cette première époque comprend quarante-huit entretiens et va jusqu'à la dispersion des peuples après la confusion des langues à la tour de Babel. Chaque entretien est sous forme de dialogue entre la mère et ses enfants ; il a trois ou quatre petites pages et se termine par un récitatif en vers qui résume l'enseignement de l'entretien. La doctrine est irréprochable, le style est facile et simple, comme il convient à un travail de ce genre.

5. — M. l'abbé Aurèle Quentin, premier aumônier du lycée Louis le Grand, a publié sous le titre de *Vie des Patriarches,* une traduction presque complète de la Genèse, faite sur le texte hébreu. Il n'a guère omis que les généalogies et un petit nombre de chapitres. Sa traduction a beaucoup de saveur et plaira certainement au lecteur. Il s'adresse surtout aux enfants, mais il intéressera aussi les personnes plus âgées, d'autant plus que le texte est accompagné d'un nombre assez considérable de notes savantes, qui seront plus utiles pour les grandes personnes que pour les enfants. Quelques-unes de ces notes, pour le remarquer en passant, ne sont pas tout à fait exactes. Ainsi d'Hébron

à Sichem il y a plus d'une dizaine de lieues, p. 138. L'auteur lui-même dit, p. 130, que de Jérusalem à Sichem, il y a quatorze lieues ; or, Hébron est plus éloigné de Sichem que ne l'est Jérusalem. M. l'abbé Quentin, dans la transcription des noms propres, a tantôt conservé l'orthographe de la Vulgate, Jacob, Rachel, et tantôt il a reproduit l'orthographe du texte hébreu actuel : Léah, au lieu de Lia ; Schiméon au lieu de Siméon ; Yeoudah au lieu de Juda, etc. Ce mélange est difficile à expliquer. Le texte est illustré de vingt-neuf gravures « empruntées aux tableaux des peintres les plus célèbres. » On eût aimé de savoir à quels peintres sont empruntées chacune de ces gravures, d'autant plus qu'elles sont fort bien exécutées et dignes de tout éloge.

6. — *L'Étude critique sur la composition de la Genèse,* de M. P. Julian, expose d'abord l'état de la question et la méthode à suivre pour la résoudre. Une première partie a pour objet les principes tirés de la doctrine catholique qui peuvent servir à apprécier le système documentaire. La seconde partie est une appréciation du système documentaire lui-même. Ce système, tel qu'il est admis par les rationalistes, consiste à supposer que la Genèse est composée de documents divers, à une époque postérieure à Moïse ; il est par conséquent la négation de l'authenticité de la Genèse. « Pour l'authenticité du Pentateuque, dans le sens propre du terme, dit M. Kuenen, il ne peut plus en être question. » M. Julian montre très bien que l'Église n'a jamais admis et ne peut admettre un tel système, qui est le renversement de la tradition et ne s'appuie sur aucune preuve péremptoire. L'auteur établit ce dernier point en examinant successivement les arguments allégués par les rationalistes, la diversité des noms de Dieu, les différences de style, celle du point de vue des divers documents, ce qu'ils appellent les incohérences, les redites, les contradictions, la suite que présentent les morceaux élohistes et les morceaux jéhovistes indépendamment les uns des autres. Enfin, M. Julian fait ressortir que le système documentaire est incompatible avec l'unité admirable de la Genèse, unité de fond, unité de plan, unité dans chaque partie. Tout cela est bien présenté et bien exposé, malgré l'aridité et la difficulté de la matière, quoiqu'on puisse désirer peut-être que l'auteur se fût étendu plus longuement qu'il ne l'a fait sur la réfutation directe du système rationaliste.

7. — Au sujet des premiers chapitres de la Genèse, signalons une *Lettre* de M. d'Anselme de Puisaye *au R. P. Domenech des religieux de Notre-Dame de Lourdes.* Elle a pour objet principal de relever quelques assertions de M. François Lenormant, dans ses *Origines de l'histoire.* Plusieurs des observations de l'auteur sont justes et fondées, mais ses étymologies et ses explications étymologiques sont arbitraires.

8. — *La Sainte Bible avec commentaires*, publiée par la librairie Lethielleux, est depuis quelque temps complètement achevée (sauf les tables) et nous indiquons à leur place dans ce compte rendu les derniers volumes parus. C'est une des publications les plus importantes qui aient été faites en France en notre siècle et tous ceux qui s'intéressent aux études bibliques ne peuvent que féliciter les auteurs et l'éditeur d'avoir mené à bonne fin et en un temps relativement court une entreprise aussi considérable. Ils ont rendu un grand service à l'exégèse et leur œuvre contribuera de plus en plus certainement à ranimer l'amour et le goût des Saintes Écritures dans notre pays.

Par une circonstance qui peut paraître d'abord surprenante, mais qui s'explique sans doute par la difficulté du sujet, c'est par la publication du commentaire de la Genèse, des Nombres et du Deutéronome que se termine ce grand travail. La Genèse a été commentée par M. l'abbé Crelier. Son travail est précédé d'une Introduction générale au Pentateuque, traitant surtout de l'authenticité et de la véracité de la grande œuvre de Moïse, question aujourd'hui si capitale. L'auteur s'attache surtout, et avec raison, à réfuter M. Wellhausen. L'introduction générale est suivie d'une introduction particulière à la Genèse et qui est forte courte. M.Crelier entre ensuite dans le commentaire proprement dit, marquant nettement toutes les divisions et subdivisions logiques du texte, et l'expliquant verset par verset. Ses notes sont instructives et intéressantes et elles répondent bien généralement à ce que la majorité des lecteurs a le besoin ou le désir de savoir. Elles ont le développement convenable, soit pour le récit de la création, soit pour l'histoire du déluge, soit pour tous les autres faits, les explications sont en proportion de l'importance du sujet. Le style est parfois un peu trop familier, comme par exemple, lorsque l'auteur traduit la prophétie de Noé sur Japhet : « Que Dieu fasse du large à Japhet, » mais le mérite du commentaire n'a pas à en souffrir pour le fond.

9. — Le commentaire des Nombres et du Deutéronome est l'œuvre de M. l'abbé Trochon, à qui est dû aussi le commentaire de tous les prophètes et l'Introduction générale. Les deux commentaires sont brochés ensemble, mais portent une pagination différente. Les Nombres et le Deutéronome sont précédés chacun d'une introduction particulière, plus développée que celle de la Genèse de M. l'abbé Crelier. En revanche, ses notes sont moins développées, mais elles sont suffisantes, parce que le sujet ne demandait point d'aussi longues explications. Elles sont aussi exactes.

10. — Pour que la *Sainte Bible* reproduisît complètement les éditions ordinaires de la Vulgate, M. Lethielleux a fait imprimer dans le même format le texte latin de la Prière de Manassé, du troisième et du quatrième livres d'Esdras, avec diverses tables qu'on place ordinairement à la fin de la Bible.

11. — Mgr Meignan, archevêque de Tours, continue la série de ses publications sur les prophéties messianiques par un volume sur *David, roi, psalmiste, prophète.* L'ouvrage s'ouvre par une *Introduction sur la nouvelle critique,* dans laquelle l'éminent prélat fait ressortir les défauts de cette critique, en particulier dans l'*Histoire du peuple d'Israël* de M. Renan, qui est jugée et appréciée comme elle doit l'être. Le corps de l'ouvrage est divisé lui-même en quatre parties : 1° vie de David; les faits dans leur suite et dans leur ensemble; 2° importance du règne et des institutions de David au point de vue messianique; 3° David psalmiste; 4° David prophète. Ces deux dernières parties sont naturellement celles qui occupent la plus large place, la quatrième surtout. David nous est montré comme le principal auteur des Psaumes, et le caractère messianique de ces chants sacrés est mis en évidence. Mgr Meignan étudie ensuite en détail les principaux Psaumes prophétiques, ceux d'abord dans lesquels sont annoncées les douleurs du Messie, c'est-à-dire les Psaumes XV, XXXIX, LXVIII et XXI, et ensuite ceux dans lesquels sont annoncés les triomphes du Sauveur, c'est-à-dire les Psaumes II, CXVII, VIII, XLIV, LXXI et CIX. Sur chaque psaume, il y a une exposition, avec la traduction du texte sur l'original hébreu, des appréciations critiques et un commentaire. C'est là la partie capitale de l'œuvre de Mgr l'archevêque de Tours, dans laquelle il montre toute sa science exégétique et tout son talent de commentateur. Voir, par exemple, la manière péremptoire dont il justifie, pages 311 et suivantes, la leçon adoptée par l'Église : « Ils ont percé mes pieds et mes mains, » dans le Psaume XXI. Chacun lira avec le plus grand fruit et l'Introduction préliminaire et la vie de David et ces savants commentaires.

12. — Le *Cursus Scripturæ sacræ,* publié par les Pères Jésuites allemands à la librairie Lethielleux, se poursuit avec une grande régularité. Nous avons à annoncer aujourd'hui le *Commentaire du prophète Ézéchiel,* par le P. Knabenbauer. Tout le monde sait que le prophète Ézéchiel a la réputation d'être le plus obscur et le plus difficile de tous. Le savant commentateur s'est tiré tout à fait à son honneur de cette rude tâche. Après une brève introduction, dans laquelle il dit quelques mots de la personne du prophète, de son livre, de son style et des commentaires publiés sur ces prophéties, il entre en matière et explique chaque verset avec beaucoup de soin, donnant toutes les divisions et subdivisions utiles pour l'intelligence du texte. Il discute à l'occasion les diverses opinions des commentateurs et se prononce pour celle qui lui paraît la mieux fondée. Ce commentaire fait faire un véritable progrès à l'interprétation du troisième grand prophète et il a de grands avantages sur les commentaires antérieurs. Ézéchiel ayant écrit en Chaldée, son livre est plein d'allusions plus ou moins directes

à ce qu'on voyait dans ce pays. Le P. Knabenbauer s'est appliqué à profiter des ressources que lui offrait l'assyriologie pour éclaircir un grand nombre de points demeurés jusqu'ici plus ou moins obscurs. Ayant l'avantage de compter parmi ses confrères un des plus éminents assyriologues de nos jours, le P. Strassmaier, il l'a souvent mis à contribution, et il a ainsi enrichi son commentaire d'une foule de remarques neuves et très précieuses. Signalons entre les points particulièrement étudiés avec succès la fameuse description des Chérubins et celle du nouveau Temple. Une représentation du lion chaldéen à tête humaine et plusieurs plans figurant le nouveau Temple et ses dépendances, sont placés à la fin du volume et permettent de se rendre compte par les yeux de ce qui est expliqué dans le cours du commentaire.

13. — M. l'abbé Fillion a complété son grand travail sur les Évangiles par une *Introduction générale*. Après avoir consacré un volume de commentaire à chacun des quatre Évangélistes, il nous donne dans cette introduction les renseignements généraux qui s'appliquent aux quatre Évangiles. Il explique tout d'abord le mot évangile, il traite ensuite de leur nombre, de leur ordre, de leur titre et de leur contenu. Un des paragraphes les plus intéressants de ce travail, est celui qui a pour objet les rapports des quatre Évangélistes entre eux. On sait que l'explication des ressemblances souvent verbales, qui existent entre les trois premiers Évangiles sont un des problèmes les plus débattus entre les critiques, sans qu'on soit parvenu encore à découvrir une solution qui s'impose à tout le monde. M. Fillion se prononce pour la tradition orale, c'est-à-dire pour une tradition qui se forma de bonne heure sur l'histoire de Notre-Seigneur, et qui fut fixée, non seulement pour les faits, mais aussi pour les termes, de telle sorte cependant que cette tradition n'était pas partout absolument identique mais présentait çà et là, dans l'expression et dans l'arrangement des détails et des faits, des variantes plus ou moins accentuées. Saint Matthieu, saint Marc et saint Luc se sont servis de cette tradition pour composer leur Évangile ; leur récit se ressemble, toutes les fois que leur source était identique en tous lieux ; ils diffèrent, quand elle avait subi des modifications ou lorsqu'ils ne s'astreignaient pas à la suivre servilement. Après avoir ainsi résolu ce problème, M. Fillion traite les questions de la chronologie des Évangiles, de leur texte primitif, de leur divinité, de leur beauté, etc. Tout ce qui a trait à l'introduction générale des Évangiles est ainsi examiné tour à tour avec ordre, clarté et précision. On peut ne pas accepter toutes les solutions que propose M. Fillion, mais l'éloge de l'auteur n'est plus à faire. Ses commentaires des Évangiles jouissent de la réputation la plus solide et la plus méritée, et son nouveau travail ne fera que la confirmer.

14. — L'évêque anglican de Salisbury, le Révérend Jean Wordsworth, a commencé, avec la collaboration de M. White, la publication d'une édition critique de la revision latine du Nouveau Testament par saint Jérôme. Le premier fascicule de la première partie contient l'Évangile de saint Matthieu. Il paraît après plus de dix ans de préparation. Une savante préface, tenant présentement lieu de prolégomènes, en attendant pour la fin de l'œuvre des prolégomènes plus détaillés, nous renseigne exactement sur tout ce qui se rapporte à l'édition nouvelle, aux manuscrits et aux éditions du texte revu par saint Jérôme, etc. Les nouveaux éditeurs donnent d'abord le texte de saint Matthieu, tel qu'ils l'ont constitué d'après l'étude comparée des meilleurs monuments, en tête desquels figure le *Codex Amiatimes*. Ils reproduisent ensuite au dessous, au milieu de la page, le *Codex Brixianus*, parce que c'est celui qui se rapproche le plus du texte suivi par saint Jérôme dans son commentaire des Evangiles. Toutes les leçons diverses sont placées au bas des pages, avec l'indication des manuscrits, comme dans les éditions critiques du Nouveau Testament grec de Tischendorf. L'ouvrage est imprimé par la Clarendon-Press à Oxford. Cette édition critique, faite avec tant de soin et de science, rendra les plus grands services à l'exégèse du Nouveau Testament.

15.—La librairie Gaume vient de publier à part une nouvelle édition de la traduction des *Actes des Apôtres,* par M. l'abbé Gaume, chanoine de Paris. Les Actes des Apôtres sont bien certainement, avec et après les Évangiles, ce qu'il y a de plus utile à faire lire de nos jours dans les saintes Ecritures, pour faire connaître les origines de l'Église et instruire les fidèles. La traduction de M. l'abbé Gaume est bien faite ; les notes, assez abondantes, sont bonnes ; on pourrait désirer seulement qu'il y en eût davantage d'historiques et de géographiques. Pour quelques petits détails, l'édition est en retard. Ainsi, à propos du scribe d'Éphèse, au chapitre XIX, verset 35, il est dit en note : « On ne sait pas bien quel était ce magistrat. » On le sait aujourd'hui, depuis qu'on a relevé et publié les inscriptions découvertes dans les fouilles d'Éphèse. — La traduction de M. Gaume a été approuvée par le cardinal Morlot.

16. — La librairie Gaume publie aussi en un petit volume, une nouvelle édition (la vingt-troisième) des *Épîtres et Évangiles des dimanches et des fêtes,* suivis de messe, vêpres, complies et prières du salut, avec introduction, sommaires et notes. La traduction est celle de M. l'abbé Gaume, dont nous venons de parler ; les notes qui l'accompagnent sont également du même auteur et extraites de son édition complète du Nouveau Testament. L'introduction est spécialement adressée aux enfants, à qui le volume est surtout destiné. C'est sans doute à cause de cette destination qu'on ne trouve pas dans le volume les Épîtres et

les Évangiles de la Semaine sainte et qu'on y trouve seulement les Épîtres et les Évangiles de deux fêtes, celle de l'Assomption de la Sainte Vierge et de la fête de la Toussaint. L'Épître et l'Évangile de la commémoraison des morts et des messes des morts n'y sont pas.

17. — Nous avons déjà parlé de la traduction française de *la Vie de notre vie*, du P. Coleridge. *Les Trente Années, ou l'Enfance et la Vie cachée* ont paru. Ce volume traite de quelques-uns des mystères les plus intéressants de la vie de Notre-Seigneur : Noël; les anges et les bergers; le Sauveur dans la crèche; la Circoncision; la Purification; le cantique et la prophétie de Siméon, Nazareth et Bethléem; l'étoile en Orient; l'Épiphanie; la persécution d'Hérode le Grand; la fuite en Égypte; les saints Innocents; le retour d'Égypte; la vie cachée à Nazareth; Jésus dans le temple de Jérusalem, à l'âge de douze ans; la mort de saint Joseph. Signalons aussi une note assez étendue sur les frères de Notre-Seigneur. Le volume se termine par la concordance des passages des Évangiles relatifs aux matières qui sont traitées dans les chapitres que nous avons énumérés. Nous n'avons qu'à renouveler les éloges que nous avons déjà faits de cette publication si édifiante, où la science elle-même fournit un nouvel aliment à la piété.

18. — M. Giuseppe Callegari commence ses *Études sur l'Apocalypse* par un aperçu sur la soixante-dixième semaine de Daniel, parce que, d'après lui, si les soixante-neuf premières semaines sont accomplies, quoiqu'il soit difficile d'en marquer le point de départ, la soixante-dixième ne doit s'accomplir que dans les temps à venir. Il étudie ensuite le règne de mille ans. Son opinion sur cette question si controversée, c'est que le Christ, après avoir vaincu l'Antéchrist et jugé les hommes sur le mont des Oliviers, régnera visiblement sur la maison de David et sur toutes les nations de la terre. Il y aura ainsi un rétablissement réel de la nationalité hébraïque pour accomplir les prophéties qui ont annoncé ce grand événement. L'explication de l'Apocalypse est faite surtout dans le sens de ces théories de l'auteur. On voit qu'elles ne sont pas communes et que M. Callegari explique le texte sacré d'une façon en grande partie nouvelle. Son argumentation repose principalement sur l'explication rigoureusement littérale des passages de l'Écriture que les commentateurs entendent d'ordinaire dans un sens figuré.

19. — M. A.-J.-B. Duprat a fait un commentaire complet de l'Apocalypse en trois volumes. Sous le titre de *Préambule à l'Apocalypse*, il traite toutes les questions d'introduction et de canonicité, l'authenticité, le lieu, la date, la langue originale, l'obscurité, le sujet, le plan, les divisions, le mérite littéraire de ce livre sacré; il en fait ressortir l'importance dogmatique et la valeur morale, ainsi que l'actualité; il donne enfin une appréciation critique « des commentaires de l'Apo-

calypse depuis l'an 95 jusqu'à nos jours. » Cette partie de son travail n'est donc pas une sèche nomenclature, comme dans la plupart des commentaires, mais un travail fort intéressant, surtout si l'on accepte l'interprétation de l'auteur. On sait que Bossuet, et avec lui bien d'autres, ne voient dans l'Apocalypse, comme objet principal, que la ruine de l'infidèle Jérusalem et de la Rome idolâtre. Le but de M. Duprat est de combattre l'opinion de Bossuet et de ses imitateurs en en soutenant une toute différente. D'après lui, la grande Babylone n'est pas une ville particulière, la Jérusalem infidèle ou la Rome païenne, c'est le monde corrompu et corrupteur, persécuteur de la cité sainte ou de l'Église. L'ordre prophétique des événements n'est pas dans l'ordre des chapitres, mais dans les séries de visions. Il y a huit séries de visions. Les sept premières, contenues dans les vingt premiers chapitres, regardent plus spécialement l'Eglise militante et la huitième, contenue dans les deux derniers chapitres, symbolise plus spécialement l'Église triomphante. Les onze premiers chapitres forment comme l'esquisse du grand drame prophétique. Les huit chapitres suivants, XII-XIX, ne sont pas la continuation, mais la répétition plus vive, plus colorée, des onze premiers chapitres. Le chapitre XX est une récapitulation des dix-neuf chapitres précédents, qui présentent, sous toutes ses faces, l'histoire universelle de l'Église depuis son berceau jusqu'à son suprême triomphe au jugement dernier. Tel est le résumé de ces trois volumes. M. Duprat développe ses idées dans le cours de son commentaire. Il reproduit l'Apocalypse chapitre par chapitre, texte latin et traduction française, en suivant particulièrement le texte grec original, d'après les meilleurs manuscrits, et il en explique ensuite scrupuleusement chaque phrase et chaque mot, en en cherchant exactement le sens, mais non en en faisant un commentaire philologique et grammatical. Le système général de l'auteur est certainement soutenable et paraît plus satisfaisant que tous les systèmes restreints. Quant à l'application de tel passage à tel ou tel fait particulier, cette application est délicate et peut être souvent sujette à contestation.

Il nous faut parler maintenant de quelques publications rationalistes.

20. — M. Sorel nous a donné un volume intitulé *Contribution à l'étude profane de la Bible*. Il considère la vulgarisation de la Bible comme une chose de la dernière importance. « La Bible, dit-il, est le seul livre qui puisse servir à l'instruction du peuple, l'initier à la vie héroïque, combattre les tendances délétères de l'utilitarisme, arrêter la propagation de l'idée révolutionnaire. Présenter la Bible au point de vue de religieux serait folie ; le peuple la rejeterait. Il faut la faire entrer dans la littérature profane et l'introduire comme un ouvrage

classique. On doit donc la lire et l'étudier dans l'Université et aussi dans les maisons de « la bourgeoisie qui gouverne le peuple. » Les intentions de l'auteur, nous n'en doutons pas, sont excellentes, mais comment pourra-t-il atteindre le résultat qu'il se propose, en nous montrant dans la Bible un livre purement humain? Il divise son travail en trois parties : recherches sur l'histoire du mosaïsme ; études littéraires sur l'Ancien Testament ; le problème de Jésus. Dans ses recherches sur l'histoire du mosaïsme, il distingue la colonisation de la Palestine par les Hébreux et l'exode de deux tribus joséphites venues d'Égypte, etc., c'est-à-dire qu'il n'admet pas le caractère historique du Pentateuque et arrange les événements à son gré, pour cette partie de l'histoire d'Israël, comme pour le reste de l'histoire. Les études littéraires sur l'Ancien Testament renferment des passages intéressants, mais c'est toujours le même arbitraire dans l'interprétation et le classement des faits. Enfin, dans sa troisième partie, M. Sorel prétend établir que les trois premiers Évangiles ne doivent pas être regardés comme des témoignages historiques, mais comme des œuvres inspirées par l'esprit grec contre le judaïsme. D'après lui, l'Évangile de saint Jean est le plus ancien de tous. Un appendice a pour objet de discuter les idées de M. Vernes sur le Deutéronome, dont nous parlerons bientôt. M. Sorel est grand partisan du rationaliste M. Reuss et il s'en inspire constamment. Nous croyons cependant que M. Reuss lui-même ne voudrait pas accepter la responsabilité des idées si aventureuses émises par son disciple.

21. — Le *Précis d'histoire juive depuis les origines jusqu'à l'époque persane,* de M. Maurice Vernes, est, non pas l'histoire juive telle qu'elle s'est passée en réalité, mais telle que l'auteur, et l'auteur seul, conjecture qu'elle s'est passée. Il n'a jamais eu l'idée de l'exposer telle que la racontent les livres de l'Écriture, mais il avait pensé d'abord, dit-il, qu'il lui suffirait pour tracer un résumé qu'on pût accepter avec confiance, de s'aider des travaux des plus éminents hébraïsants de notre temps, des Reuss, des Knenen, des Wellhausen. En y regardant de plus près, il n'a pas été satisfait de leurs conclusions ; il a donc cherché mieux et il s'est séparé des autres rationalistes aussi bien que des croyants. Il dit aux rationalistes de dures et justes vérités. « Les écoles d'exégèse, dit-il avec raison, procèdent sans règle fixe dans la détermination de la date des écrits bibliques ; elles les attribuent à une époque ou à une autre pour des raisons où il est visible que l'arbitraire et les préférences personnelles jouent souvent un rôle décisif. » Voilà qui est bien dit. Mais M. Vernes fait-il mieux? Hélas! non. « Nous partirons *systématiquement,* » dit-il, « de la supposition de *la plus basse date* (pour l'origine des livres de la Bible). » N'est-ce donc pas là aussi l'arbitraire? Et l'arbitraire érigé en « système, » est-il

meilleur que l'arbitraire non systématique ? M. Vernes arrive de la sorte à soutenir que le Pentateuque, Josué, les Juges, les Rois, les grands et les petits Prophètes sont postérieurs à la captivité de Babylone ; ainsi, il admet, en un certain sens, l'unité de composition et l'unité de date, mais c'est pour aboutir à des conclusions encore plus radicales que celles des autres rationalistes qu'il combat. Il pousse le pyrrhonisme si loin qu'il hésite à admettre la sortie d'Égypte et la conquête du pays de Chanaan par les Hébreux. On peut juger par là de tout le livre. L'auteur a beaucoup de science et de connaissances ; il montre fort bien le côté faible, les exagérations et les erreurs de l'école allemande, de Welhausen et de ses adeptes, mais il n'évite pas les fautes qu'il reproche aux autres et il remplace l'arbitraire par l'arbitraire. M. Vernes a déjà beaucoup varié ; il variera sans doute encore et, dans quelques années, écrira tout autrement qu'aujourd'hui l'histoire juive.

22. — Au *Précis d'histoire juive* de M. Maurice Vernes on peut rattacher sa *Nouvelle hypothèse sur la composition et l'origine du Deutéronome,* qui en a été en partie la préparation. Cette hypothèse est l'examen des vues de M. G. d'Eichthal sur la question, telles qu'elles sont exposées dans les *Mélanges de critique biblique* de cet auteur. M. Vernes rappelle d'abord les vues régnantes sur le Deutéronome, il fait connaître ensuite le système de M. G. d'Eichthal, d'après lequel le dernier livre du Pentateuque ou du moins le principal document qu'il renferme n'a pu être écrit qu'après la captivité de Babylone. M. Vernes est aussi du même sentiment, et il combat les opinions de MM. Reuss, Kuenen et Wellhausen pour s'éloigner encore davantage, sur la question de date des Livres saints, de la croyance traditionnelle.

Il nous reste à signaler maintenant diverses publications sur la grammaire hébraïque et sur l'histoire d'Orient.

23. — C'est avec satisfaction que ceux qui s'intéressent aux études orientales apprendront que la *Grammaire hébraïque élémentaire* de M. l'abbé Chabot, curé de Pithiviers, vient d'avoir une troisième édition. Ce succès fait l'éloge de l'ouvrage, mais il atteste de plus que le nombre de ceux qui étudient la langue hébraïque augmente parmi nous, ce dont on ne peut que se féliciter. La *Grammaire* de M. Chabot est élémentaire, comme l'annonce son titre, mais elle contient tout ce qu'il est essentiel de savoir pour arriver à comprendre le texte original de l'Ancien Testament. Elle a le grand avantage d'être claire, nette et aussi peu compliquée que possible. A la fin du volume, on trouve un tableau complet des paradigmes des verbes hébreux, l'analyse grammaticale d'un certain nombre de phrases hébraïques pour initier les commençants à la traduction et le texte hébreu de trois chapitres complets avec un lexique contenant l'explication de tous les mots renfermés dans ces trois chapitres, de sorte qu'avec ce petit

volume, dont le prix n'est que de deux francs, on a tout ce qu'il faut pour commencer l'étude de la langue hébraïque.

24. — Nous avons une autre preuve du progrès des études orientales parmi nous dans la publication d'une autre *Grammaire hébraïque élémentaire* en français, celle du P. Senepin, publiée par la même librairie que la Grammaire de M. Chabot, la librairie Herder, à Fribourg-en-Brisgau. Le travail du P. Senepin a pour base les *Rudimenta linguæ hebraicæ* de Vosen. Il s'était d'abord proposé d'en faire une simple traduction, mais il a été amené à les refondre en partie, dans le dessein de les rendre plus complètes, surtout plus claires. Quoique fort courte, sa *Grammaire* renferme tout ce qu'il est nécessaire de connaître pour entreprendre la lecture de la Bible hébraïque. Elle se termine par des exercices gradués qui ont pour but de mettre l'étudiant en mesure de constater et d'appliquer les connaissances acquises dans les diverses parties de l'ouvrage. Elle renferme aussi les paradigmes des verbes et un petit lexique donnant le sens des mots employés dans les exercices. Enfin, des appendices, à la fin du volume, donnent des indications indispensables ou utiles pour initier les jeunes hébraïsants à l'usage du Dictionnaire hébreu et de la Bible hébraïque.

25. — Nous n'avons connu que bien tard l'étude du Dr Martin Schultze sur le verbe sémitique, mais les travaux sur la Grammaire comparée des langues sémitiques sont si rares qu'il est encore temps de faire connaître cet opuscule. L'étroite parenté des langues sémitiques est évidente pour tous les sémitisants; il faut seulement en exposer scientifiquement les rapports, en découvrir les lois et en déterminer rigoureusement les caractères. Ce n'est que par des études spéciales, du genre de celle de M. Schultze, que l'on peut espérer arriver un jour à composer une grammaire complète des langues sémitiques. Puissent-elles donc se multiplier rapidement! Les recherches de M. Schultze sont trop techniques pour pouvoir être analysées ici. Disons seulement qu'elles sont fort sérieuses et dignes d'attirer l'attention des hommes du métier. L'auteur ne croit pas, et avec raison, pensons-nous, que les racines sémitiques aient été primitivement trilittères. C'est là un point important à noter pour le progrès des études comparées de linguistique.

26. — Le savant ouvrage de M. l'abbé Joseph Lémann sur l'*Entrée des Israélites dans la société française*, dont le *Polybiblion* a déjà parlé (t. XLVI, p. 502-503), est justement apprécié à l'étranger comme en France. Nous en avons la preuve dans une traduction allemande, qui a paru à Mulhouse, à la librairie Gangloff.

27. — M. Roger Peyre, professeur agrégé d'histoire au collège Stanislas, a publié une *Histoire générale de l'antiquité*, pour l'enseignement classique. La première partie est consacrée à l'Orient (Égypte,

Chaldée, Assyrie, Élam, Phénicie, Israël, Médie et Perse, p. 1-186); la seconde à la Grèce (p. 187-384) et la troisième, qui est de beaucoup la plus considérable, à Rome (p. 385-920). L'ouvrage est accompagné de cartes et de nombreuses illustrations d'après les monuments. La rédaction est claire, précise, et l'exposition méthodique, telle qu'il convient pour l'enseignement d'une classe. Cette histoire est nécessairement très sommaire, surtout pour ce qui regarde l'Orient; l'auteur touche néanmoins à tous les sujets les plus utiles et les plus intéressants : il ne se borne pas à résumer les faits, il nous fait connaître aussi la civilisation, les arts, les monuments, la littérature des peuples dont il s'occupe. Une biographie des principaux ouvrages à consulter renvoie aux sources et aux principales publications sur chaque partie. On rencontre dans ces indications bibliographiques quelques noms qu'on ne s'attendait pas à y trouver, tel que Renan, l'*Histoire du peuple d'Israël* et ses *Études d'histoire religieuse* (p. 113). Il est impossible que dans un travail aussi considérable et qui embrasse un sujet aussi vaste, il ne se glisse pas quelques inexactitudes. Nous en indiquerons quelques-unes, parce que, sans diminuer le mérite de l'ouvrage, elles pourront être rectifiées dans une prochaine édition. Le pharaon Snewrou est placé, page 10, dans la quatrième dynastie égyptienne et page 42, note 2, il est dit, et avec raison, que c'était un roi de la troisième dynastie. « Les travaux destinés à régler le régime des eaux étaient une des principales préoccupations du gouvernement de Babylone et de Ninive » (p. 58). De Babylone, oui, mais de Ninive ? Nous ignorons où l'auteur a pu découvrir que Téglathphalasar ou, comme il l'appelle, Touklat-Habal-Azar, roi d'Assyrie, avait pénétré jusque dans la vallée de l'Indus (p. 68). Remarquons, en passant, que M. Peyre a adopté pour les noms propres orientaux une orthographe assez extraordinaire et pas toujours soutenue. Ainsi, il écrit ici *Habal* et *Azar*, dans Touklat-Habal-Azar, les mêmes mots qu'il écrit *pal* et *oussour* dans Nabou-*pal-oussour* (p. 35), c'est-à-dire Nabopolassar, le père de Nabuchodonosor. Il faudrait au moins que l'orthographe fût constante, autrement comment les élèves pourront-ils soupçonner la véritable forme du nom original ? — Rien n'établit que le roi de Juda, Ézéchias, fût l'allié des Égyptiens (p. 69). Il n'y a pas eu à Jérusalem de roi Joachim II (p. 73). Celui à qui est ainsi donné le nom de Joachim II s'appelait Joachin (Jéchonias) et non pas Joachim, comme son père. Ces deux noms ont un sens différent. La rédaction demanderait aussi quelquefois à être plus soignée. Ainsi, nous lisons, page 37 : « Le christianisme ne devait pas longtemps dominer en Égypte ; moins de trois cents ans après, il (?) tombait entre les mains des Arabes (640) ; depuis lors il (?) est resté musulman. » Mais ce sont là des choses sans importance, qu'il est très aisé de faire disparaître.

28. — M. Charles Normand, professeur agrégé d'histoire au lycée Michelet, docteur ès lettres, a publié une *Histoire ancienne des peuples de l'Orient depuis les origines jusqu'aux guerres médiques*, rédigée conformément aux programmes officiels pour la classe de sixième. Chaque chapitre est précédé d'un sommaire; chaque alinéa a un numéro et un titre imprimé en caractères gras. Pour la partie historique, le sommaire est suivi d'un résumé, et ce résumé est suivi d'un « récit » plus développé. La rédaction est simple et claire, et telle qu'elle doit être pour les élèves de sixième. L'esprit est bon, en général, mais on est surpris de voir citer, parmi les auteurs à consulter, dans la Bibliographie de l'histoire de la Palestine, des auteurs comme Stade, dont l'*Histoire du peuple d'Israël* en allemand est inspirée par l'incrédulité la plus complète; l'*Histoire du peuple d'Israël*, de M. Renan, qui n'a rien d'historique, etc. M. Normand réduit le passage de la mer Rouge aux proportions suivantes : « Effrayés par l'approche de l'ennemi dont ils sentaient le souffle sur leurs talons, les Hébreux se risquèrent à traverser les flots à marée basse. » Les inexactitudes proprement dites sont rares; il s'en est glissé cependant quelques-unes dans cette histoire. A la page 226, on parle des *Sept Plaies d'Égypte*, au lieu de dix. Page 270, il est dit qu'après la captivité de Babylone, « les Israélites ne redevinrent jamais libres et passèrent après les Perses sous la domination des Grecs, puis des Romains, jusqu'au jour où Titus, fils de Vespasien, prit Jérusalem. » En réalité, les Juifs furent quelque temps complètement indépendants sous les Hasmonéens, après avoir secoué le joug des Séleucides et avant d'être assujettis par les Romains.

29. — *L'Égypte au temps de Pharaon* n'est pas une histoire de l'antique Égypte mais, comme l'indique le sous-titre, un exposé des mœurs des anciens Égyptiens, de leurs actes et de leurs connaissances scientifiques. Ce volume fait partie de la *Bibliothèque scientifique contemporaine* et il y occupe fort honorablement sa place. L'auteur, maître de conférences à la Faculté des lettres de Lyon, ancien membre de l'école française du Caire et déjà connu par ses travaux égyptologiques, par ses études sur la flore pharaonique, sur le célèbre parfum sacré appelé *Kyphi*, sur le tombeau de Séti Ier, etc., est très familiarisé avec les matières qu'il traite et c'est un guide en qui l'on peut avoir pleine confiance. Il nous présente d'abord le pharaon égyptien, qu'il nous montre chef de l'armée, pontife souverain dans l'ordre religieux, maître suprême dans l'ordre civil. Il nous fait connaître ensuite la faune et la flore de la vieille Égypte au moyen de quatre sources de renseignements : les spécimens conservés dans les tombeaux, les représentations figurées parvenues jusqu'à nous, les textes égyptiens des monuments et des papyrus et enfin les témoignages des auteurs classiques. M. Loret énumère tous les animaux qui ont

été connus des Égyptiens. Il s'étend sur le papyrus et le lotus qui sont les plantes les plus caractéristiques du pays, les plantes nationales, comme il les appelle ; il nous apprend l'usage qu'on en faisait et les décrit d'une façon très intéressante. La musique et la danse sont traitées dans un chapitre spécial, où les instruments de musique sont l'objet de remarques intéressantes. L'auteur a joué de trente flûtes égyptiennes antiques (p. 164) ; il a étudié et observé avec le plus grand soin et il rectifie plusieurs erreurs devenues courantes sur cette matière, parce qu'elles ont été mises en vogue par Fétis, dans une *Histoire générale de la musique*. M. Loret doit publier d'ailleurs un ouvrage spécial sur *la Musique chez les anciens Égyptiens*. Les chapitres consacrés à la toilette et aux parfums, à la médecine et à la sorcellerie, et enfin à la tombe égyptienne, sont également bien traités. Dix-huit photogravures, dont douze d'après des dessins à la plume et à la sepia, par M. Charles Loret, ajoutent un nouveau prix à ce volume. On n'aurait que des éloges à lui décerner, s'il n'y avait point çà et là quelques phrases malheureuses qui n'auraient point dû trouver place dans un ouvrage de ce genre, comme lorsqu'il dit, page 215 : « Si quelque moderne croyant, que sa dévotion a rendu sûr d'avance du succès, a pu se guérir en buvant avec conviction et recueillement, un verre d'eau de Lourdes, en quoi les Égyptiens d'autrefois, peuple enfant qui ne connaissait pas encore le scepticisme, sont-ils blâmables pour avoir accompagné l'application de leurs remèdes de quelques innocentes paroles d'incantation ? »

30. — Parmi les découvertes faites pendant ces dernières années, une des plus anciennes et des plus intéressantes assurément est celle d'une correspondance assez considérable, en caractères cunéiformes, trouvée à Tell-el-Amarna en Egypte. Le P. Delattre, de la Compagnie de Jésus, a étudié très consciencieusement et avec beaucoup de compétence les documents découverts. Il en donne d'abord une idée générale, de manière à faire connaître exactement leurs caractères extérieurs, puis il examine spécialement les textes déjà publiés, quelques lettres des officiers du roi d'Égypte, une lettre de Tusratta à Aménophis III, une lettre du roi d'Alasiya, et enfin une lettre de Burraburiyas, roi de Babylone, à Aménophis IV. Avant cette trouvaille, on était bien loin de soupçonner qu'il existait, vers le xv[e] siècle avant notre ère, des rapports épistolaires suivis entre les rois d'Égypte et ceux des bords de l'Euphrate. Le P. Delattre n'exagère pas l'importance de la découverte de Tell-el-Amarna, c'est un savant froid et judicieux qui expose avec beaucoup de modération et de réserve ce qui a été trouvé, et son exposition, très sûre, est en même temps d'un vif intérêt.

31. — Le P. Epping a publié, avec la collaboration du P. Strass-

maier, un savant travail sur la science astronomique des Chaldéens, d'après les documents originaux. La partie assyriologique est l'œuvre du P. Strassmaier : c'est lui qui a lu, transcrit et traduit les textes. La partie astronomique est l'œuvre du P. Epping : il a fait les calculs et les interprétations fondées sur ces calculs. Le livre est rédigé de façon qu'il soit accessible au plus grand nombre possible de lecteurs ; il suppose donc un minimum de connaissances techniques et peut être compris par la plupart des gens instruits. Le premier chapitre contient quelques observations sur les documents astronomiques cunéiformes, destinés à servir d'introduction. Le chapitre second nous apprend comment les Chaldéens calculaient la nouvelle lune. Le troisième chapitre est consacré aux éphémérides mensuelles des Chaldéens. Les planètes sont le sujet du chapitre IV. Le chapitre V contient les conclusions au point de vue de la chronologie et de l'astronomie. Relativement à la chronologie, les deux savants auteurs arrivent à un résultat fort important. Presque tous les chronologistes font commencer l'ère des Séleucides, qui joue un si grand rôle dans les trois siècles qui ont précédé l'ère chrétienne, à l'automne de l'an 312 ou de l'an 311. D'après les Pères Strassmaier et Epping, elle ne commence qu'à l'an 310. Nous devons signaler encore dans ce volume le texte cunéiforme autographié des monuments babyloniens expliqués, une carte des étoiles et les représentations babyloniennes des étoiles.

32. — M. Babelon, dans son *Manuel d'archéologie orientale,* nous retrace l'histoire de l'art antique de la Chaldée, de l'Assyrie, de la Perse, de la Syrie, de la Judée, de la Phénicie et de Carthage. Son livre ne s'adresse pas seulement à ceux qui aiment les études orientales, mais à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'art en général. L'art oriental a en effet exercé sur l'art grec une influence qu'on ne soupçonnait même pas, il y a quelques années, mais qui est maintenant incontestablement établie. L'art égyptien d'une part, l'art assyro-chaldéen de l'autre, n'ont pas atteint la perfection de l'art de la Grèce, mais ils ont produit néanmoins l'un et l'autre des œuvres importantes, dont se sont inspirés d'abord les peuples de l'Asie, et qui ont préparé, pour ainsi dire, l'avènement des chefs-d'œuvre de la Grèce. Les Phéniciens, les Héthéens, les Perses, les Juifs, ont presque tout emprunté à l'Égypte et à l'Assyrie, et leur art ne se distingue guère de celui de ces deux peuples que par la manière diverse dont ils les ont combinés et mêlés ensemble. Ces coupes phéniciennes avec leurs dessins gravés et en repoussé, qui étaient si recherchées par les anciens et faisaient la fortune des orfèvres de Tyr et de Sidon, n'étaient, dans les détails artistiques, que des imitations de sujets égyptiens ou assyriens, mais l'arrangement en était propre aux Phéniciens. Cette parenté de l'art antique fait l'unité du *Manuel* de M. Babelon. Il exclut l'Egypte de son cadre, mais

il étudie l'art chaldéo-assyrien dans sa source et chez des imitateurs orientaux.

La Chaldée et l'Assyrie ne nous sont véritablement connues que depuis quelques années. Ces deux contrées ne nous avaient point laissé des monuments comme les pyramides ou le Parthénon. Tout ce qu'ils avaient élevé n'étant pas en pierre, mais en brique, et construit sur des fondements de briques crues, a été réduit en poussière, et ce n'est que dans les monceaux de ruines accumulées, qu'on a pu retrouver les éléments de leur art. Né en Chaldée, l'art assyrien fit de grands progrès à Ninive. Il continua à construire en briques, mais il avait à son service des carrières d'albâtre, et il les mit à profit pour sculpter ces bas-reliefs qui nous ont été conservés et nous ont fourni tant de renseignements sur les mœurs et les usages comme sur l'art de ce temps. L'art perse imita l'art chaldéo-assyrien en s'inspirant aussi de l'Égypte et de la Grèce. L'art héthéen est bien inférieur à l'art perse, mais il est visiblement aussi une dérivation grossière de celui de l'Assyrie. L'art juif primitif est phénicien et par conséquent en partie égyptien, en partie chaldéo-assyrien; plus tard, il subit surtout l'influence grecque, comme on le constate dans les tombeaux des environs de Jérusalem. M. Babelon n'a pu vérifier par lui-même tous les détails auxquels il touche dans son *Manuel;* il ne pouvait que résumer les meilleurs travaux sur la matière, et il l'a fait avec beaucoup d'habileté et de succès, mais il a été induit en erreur par quelques-uns de ses guides. C'est ainsi qu'il a reproduit les données du général di Cesuola sur le temple d'Astarté à Paphos (p. 256); or, les travaux faits par les explorateurs anglais en 1888 ont montré que M. di Cesuola s'était trompé. Ce qui est donné, page 266, comme une restitution de la jetée est en réalité une restitution des murailles de Thapsus. Les erreurs de ce genre sont inévitables dans un travail archéologique de cette nature; les derniers explorateurs corrigent leurs devanciers. Le *Manuel,* en résumé, nous donne une excellente histoire de l'art oriental et deux cent trente-cinq gravures nous le mettent, pour ainsi dire, sous les yeux.

C. J.

JURISPRUDENCE

1. *Introduction historique au droit privé de Rome,* par James Muirhead, L. L. D. (Glasc.), trad. par G. Bourcart. Paris, Pedone-Lauriel, 1889, in-8 de 618 p., 10 fr. — 2. *Étude historique et juridique sur le consentement des parents au mariage de leurs enfants,* par l'abbé Alexandre Vantroys. Paris, Rousseau, 1889, in-8 de 361 p., 6 fr. — 3. *Naissances, mariages et décès, formalités qu'ils occasionnent, droits qu'ils confèrent; devoirs qu'ils imposent,* par A. Miscopeix. Paris, Pichon, 1889, in-16 de 225 p., 2 fr. 75. — 4. *Traités de la vente et de l'échange,* par L. Guillouard. T. Ier. Paris, Pedone-Lauriel, 1889, in-8 de 518 p., 8 fr. — 5. *Dictionnaire pratique des actions possessoires et du bornage,* par Charles Archambault et René Seuly. Paris, Chevalier-Marescq, 1890, in-4 de 729 p., 20 fr. — 6. *Liquidation ju-*

diciaire. Commentaire pratique de la loi du 4 mars 1889 et Revue de la jurisprudence, par Ernest Lalubie. Paris, Chevalier-Marescq, 1890, in-8 de 548 p., 5 fr. — 7. *Code pratique des liquidations et faillites*, par Frémont et Camberlin. Paris, Pedone-Lauriel, 1890, 2 vol. in-12 de 511 et 608 p., 8 fr. — 8. *Code des comptes courants civils et commerciaux*, par A. Levé. Paris, Pedone-Lauriel, 1889, in-12 de 195 p., 3 fr. — 9. *Du Connaissement*, par Frank Basset. Paris, A. Rousseau, 1889, in-8 de 205 p. — 10. *Traité de droit commercial et maritime*, par Arthur Desjardins, t. VII et VIII. Paris, Pedone-Lauriel, 1888-1889, in-8 de 427 et 288 p., 16 fr. — 11. *Traité de droit commercial*, par Ch. Lyon-Caen et Renault. T. II, fasc. 1er, 2e éd. Paris, Cotillon, 1890, in-8 de 324 p., 10 fr. — 12. *Des Délits relatifs aux sociétés par actions*, par Rubat du Mérac. Paris, Chevalier-Marescq, 1889, in-8 de 418 p., 6 fr. — 13. *Code usuel d'audience, deuxième partie, lois pénales spéciales*, par L. Lautour. Paris, Pedone-Lauriel, 1890, in-8 de 548 p., 15 fr. — 14. *Code des parquets*, par Georges Leloir. Paris, Pedone-Lauriel, 1889, 2 vol. in-12 de 382 et 384 p., 8 fr. les 2 vol. — 15. *Le Droit international privé, ou Principes pour résoudre les conflits entre les lois civiles, commerciales, pénales des différents états*, par Pasquale Fiore, 2e édit, trad. par Charles Antoine. *Lois civiles*, t. Ier. Paris, Pedone-Lauriel, 1890, in-8 de 595 p., 37 fr. 50 les 3 vol. — 16. *La Mer territoriale*, par Joseph Imbert-Latour. Paris, Pedone-Lauriel, 1889, in-8 de 380 p., 8 fr. — 17. *De la Condition juridique du Français à l'étranger*, par Ferdinand Gary. Paris, Chevalier-Marescq, 1890, in-8 de 753 p., 10 fr. — 18. *Des Navires de commerce français dans les eaux étrangères*, par Léon Pézeril. Le Havre, Imp. du commerce, 1889, in-8 de 364 p. — 19. *Code international de l'abordage maritime*, par F.-C. Autran. Paris, Chevalier-Marescq, 1890, in-8 de 208 p., 5 fr. — 20. *Loi allemande concernant les associations coopératives d'industrie et d'économie du 1er mai 1889*. Trad. par Michel Heilmann. Mulhouse, veuve Bader, 1889, in-8 cart. de 147 p. — 21. *Essai d'une théorie générale de l'obligation*, d'après le projet de code civil allemand, par Raymond Saleilles. Paris, Pichon, 1890, in-8 de 460 p., 9 fr. — 22. *Code de commerce portugais de 1888*, trad. et annoté par Ernest Lehr. Paris, Pichon 1889, in-8 de 265 p., 4 fr. — 23. *La Enseñanza del derecho en las universitades*, por Adolfo Posada. Madrid, Fernando Fé, 1889, in-12 de 130 p., 1 fr. 90. — 24. *La Règle de droit*, par Ernest Roguin. Paris, Cotillon, 1889, in-8 de 431 p., 7 fr. 50.

1. — Les jurisconsultes anglais écrivent peu, à la différence des Français et surtout des Italiens. En voici un cependant, M. Muirhead, qui vient de faire paraître un volume d'un grand intérêt historique et scientifique. *L'Introduction historique au droit privé de Rome* est un ouvrage magistral. Destiné tout d'abord à l'*Enclopedia Britannica*, cet ouvrage prit des proportions telles qu'il fallut renoncer à le publier autrement qu'en volume séparé ; il donne dans un bel ensemble l'intelligence des principales institutions juridiques romaines en commençant par l'État dont il suit la genèse et en terminant par la famille. Pas de théories vagues et fatigantes comme dans les ouvrages allemands ; tout est clair, se suit, s'enchaîne et semble marqué au coin du bon sens. La traduction de M. Bourcart ne laisse rien à désirer pour la simplicité et l'élégance ; les notes savantes dont il l'a enrichie facilitent les comparaisons avec les ouvrages qui traitent des mêmes matières.

2. — Le sujet choisi par M. l'abbé Vantroys convient à un ecclésiastique. De tout temps, en effet, l'Eglise a entendu assurer la liberté des enfants en matière de mariage ; elle a lutté pour assurer cette liberté contre les traditions romaines, qui laissaient libre cours aux excès et

aux abus de la puissance paternelle. L'auteur nous fait assister aux diverses phases de cette lutte séculaire, mais son livre n'a pas qu'un intérêt rétrospectif ; il signale et condamne les entraves excessives apportées encore aujourd'hui aux mariages par les dispositions du Code civil et particulièrement celle qui résulte de la nécessité du consentement des parents; il cite avec raison l'exemple des législations étrangères, qui, mieux que la législation française, ont su résoudre en cette matière le grand problème qui agite les sociétés humaines, l'accord de l'autorité et de la liberté.

3. — M. Miscopein, à la différence de M. l'abbé Vantroys, a écrit un livre de pratique pure. Il se propose d'être utile aux familles en leur indiquant leurs devoirs légaux dans les principales circonstances de la vie, naissances, mariages et décès. Que de fautes seraient évitées si toute personne avait entre les mains ce petit livre précieux en renseignements de toutes sortes pour le consulter à l'occasion ! Hélas ! très peu profiteront du travail de M. Miscopein ; il ne suffit pas de faciliter au public son instruction, il faut encore que le public veuille s'instruire et en comprenne la nécessité. A cela, l'auteur ne peut rien.

4. — On sait l'œuvre considérable poursuivie par M. Guillouard ; il continue M. Demolombe. Or, M. Demolombe, après une vie entièrement consacrée à son cours de Code civil, n'est arrivé qu'à la moitié, qui formait trente et un volumes au moment de sa mort. Le succès du savant doyen de la Faculté de Caen fut immense, mais son ouvrage vieillit avec une rapidité qui étonne, et les jeunes générations le consultent peu, le lisent encore moins. Cela tient sans doute à l'étendue que M. Demolombe a donnée à des controverses aujourd'hui vieillies. Quoi qu'il en soit, M. Guillouard laisse à d'autres le soin de rééditer M. Demolombe d'une manière plus conforme aux goûts et aux besoins de l'époque ; mais, en le continuant, il se garde d'imiter ce qui, chez son ancien professeur, pouvait être une qualité, ce qui certainement serait un grave défaut aujourd'hui que la jurisprudence s'est formée, nous voulons dire la multiplicité et la longueur des discussions. M. Guillouard se contente le plus souvent d'exposer et d'expliquer la jurisprudence, se rapprochant en cela de la méthode de Pothier ; son exposé est clair, parfois même attachant, ses solutions qui ne négligent pas les détails sont pratiques; on reconnaît en lisant ses livres qu'ils sont écrits par un homme qui est à la fois professeur et praticien. Ces qualités apparaissent surtout dans le premier volume du *Traité de la vente* que nous avons sous les yeux. On sera tenté de le comparer au *Traité du louage* du même auteur ; la comparaison tournera au profit du dernier paru de ces deux ouvrages; on n'y rencontre plus les longueurs qui parfois déparaient le *Traité du louage*. A l'avenir, M. Guillouard fera-t-il mieux encore ? Nous voulons le croire

sans trop nous rendre compte comment il s'y prendrait pour se surpasser de nouveau. On ne peut que lui souhaiter bon courage.

5. — Au nombre des affaires contentieuses dont les tribunaux sont susceptibles de connaître, il n'en est pas de plus difficiles que celles auxquelles donnent lieu les actions en bornage, et surtout les actions possessoires. Ces dernières surtout ont une gravité exceptionnelle, et quand elles doivent être intentées, il convient le plus souvent que ce soit sans retard, de sorte que le temps manque aux praticiens pour les longues recherches de jurisprudence qu'elles comportent. On ne saurait donc trop savoir gré à MM. Archambault et Senly d'avoir groupé dans un dictionnaire alphabétique les questions qu'elles soulèvent et les arrêts les plus importants sur la matière.

6 et 7. — La loi nouvelle du 4 mars 1889 sur la *Liquidation judiciaire* fait éclore chaque jour de nouveaux commentaires, et comme chaque jour la jurisprudence se forme davantage, fixant la doctrine incertaine sur des points douteux, il n'est pas mauvais pour un auteur d'arriver après les autres; le dernier venu profite des travaux de ses devanciers en les complétant. C'est ce qu'a compris M. Lalubie. Son livre est muet sur les travaux préparatoires de la loi, mais en revanche il donne *in extenso* le texte d'arrêts et de jugements intéressants qui l'ont suivie. MM. Frémont et Camberlin ont fait mieux encore. Ils ont rapproché leur travail très complet sur la liquidation judiciaire de leur livre sur les faillites de manière à n'en faire qu'un seul ouvrage, et faciliter les comparaisons et l'étude des règles communes à ces deux situations si voisines l'une de l'autre.

8. — La *Petite Encyclopédie juridique* ne s'est pas seulement enrichie par la publication des deux petits volumes de MM. Frémont et Camberlin ; elle nous offre en même temps le *Code des Comptes courants* par M. Levé. C'est un petit travail consciencieux qui peut être utile.

9. — Tel est aussi le caractère du livre de M. Franck Basset sur le *Connaissement;* il met au courant de la plus récente jurisprudence sur cette matière si délicate et si fertile en procès; on lira avec un intérêt spécial tout ce qui concerne les traites documentaires, dont l'apparition et le récent développement marquent une phase dans les transformations commerciales, un pas de plus fait en avant dans la substitution graduelle du crédit réel au crédit personnel.

10 et 11. — « *Paulo majora canamus.* » On nous pardonnera cette réminiscence en présence des ouvrages considérables de M. Arthur Desjardins et de MM. Lyon-Caen et Renault. M. Desjardins termine le sien; MM. Lyon-Caen et Renault commencent le leur. L'étendue des deux traités paraît devoir être inégale, l'un s'attachant au droit maritime, l'autre embrassant le droit commercial tout entier. Le premier paraît plus original émanant d'un seul jurisconsulte, le second plus

parfait, révisé par deux bons esprits. Quand tous deux seront terminés, les préférences du public se porteront sur le plus jeune, car au cours des transformations sociales la jurisprudence et les ouvrages de droit vieillissent vite; chaque saison fait éclore et détruit des feuilles nouvelles.

Les deux derniers volumes de M. Desjardins (tomes VII et VIII) comprennent la fin du traité des assurances maritimes et deux appendices, le premier, relatif à la loi allemande du 13 juillet 1887 et au projet français du 15 octobre 1888; le second, relatif aux prescriptions et fins de non-recevoir en matière commerciale. Nous n'avons pas encore reçu l'introduction historique dont la prochaine apparition est annoncée.

Le second volume de MM. Lyon-Caen et Renault a pour objet les sociétés ; nous n'avons que le premier fascicule qui nous fait désirer le second ; il est difficile de traiter cette matière d'une manière plus claire et plus précise.

12. — *Droit pénal.* — Notre littérature juridique est beaucoup moins riche en matière pénale qu'en matière civile ou commerciale ; spécialement les délits relatifs aux sociétés par actions n'ont guère été jusqu'ici l'objet d'études d'ensemble, et c'est une double raison pour que le livre de M. Rubat du Mérac soit accueilli avec reconnaissance. L'auteur a groupé un nombre très respectable de décisions éparses ; il peut être consulté avec fruit et lu sans fatigue. Avec la jurisprudence, il applique aux sociétés civiles les pénalités édictées par la loi de 1867, mais il s'en sépare pour étendre ces mêmes pénalités aux sociétés étrangères. Un chapitre est spécialement consacré à l'examen des caractères généraux des infractions prévues par la loi de 1867, puis chacune de ces infractions est dans le chapitre suivant l'objet d'un examen spécial ; ce sont : la simulation de souscriptions ou de versements, la publication des faits faux, les irrégularités dans les émissions et les négociations d'actions, l'ouverture prématurée des opérations sociales, le défaut d'indication de la forme et du capital de la société sur les documents qui émanent d'elle, la création frauduleuse d'une majorité factice dans l'assemblée générale des actionnaires, la distribution de dividendes fictifs. Les délits de droit commun, abus de confiance, escroqueries et agiotage dont les sociétés sont trop souvent l'occasion, forment l'objet d'un titre spécial. Cette énumération suffit pour faire voir l'utilité de ce livre qui paraît à propos, au moment où il est question devant les chambres d'aggraver la pénalité en ces matières. M. du Mérac adopte un système éclectique et propose quelques aggravations. Il voudrait aussi voir réduire dans une large mesure la proportion du quart du capital social dont le versement est exigé avant l'émission des actions. La violation habituelle de cette exigence démontre un ex-

cès de sévérité dans la loi qu'il vaut mieux modifier que de laisser inappliquée.

13. — Ne lisez pas M. Lautour, mais consultez-le ; son livre est très commode à l'audience. Les lois pénales sur les armes prohibées, sur la chasse, les chemins de fer, le courtage illicite, sur les infractions rurales ou électorales, en matière de chasse ou en matière maritime, relatives aux marques de fabrique, aux mines, à la pêche, à la pharmacie, aux postes, à la presse, etc., sont disséminées dans nos grands recueils de lois ; il faut du temps pour les chercher, plus de temps encore pour en rapprocher les décisions de jurisprudence. M. Lautour nous évite ces recherches ; on trouve beaucoup de choses dans son dictionnaire.

14. — M. Leloir nous donne en deux volumes un *Code des parquets* qui sera peut-être plus utile aux officiers ministériels dans leurs rapports avec le parquet qu'aux magistrats du parquet eux-mêmes. Comme tous les ouvrages publiés dans la *Petite encyclopédie juridique*, celui de M. Leloir est d'une utilité immédiate pour l'exercice des professions judiciaires.

15-19. — *Droit international.* — Nous manquons en France de bons ouvrages où le droit international soit condensé, et les travaux multipliés dont cette branche du droit est l'objet depuis trente ans appellent un jurisconsulte qui en fasse la synthèse. Aussi ne peut-on qu'approuver M. Charles Antoine qui a traduit l'ouvrage de M. Pasquale Fiore, le célèbre professeur à l'Université de Naples ; c'est un hommage à la science italienne en même temps qu'un service rendu à la science française. La moitié du premier volume, le seul qui ait encore paru, est consacrée à des généralités sur l'application des différentes lois, classées d'après leur objet ; ce sont, en suivant l'ordre de l'auteur, les lois qui régissent l'État et la capacité des personnes, les rapports de familles, les droits réels, les successions, les obligations, la forme des actes ; on y trouve aussi un chapitre sur l'autorité territoriale des lois d'ordre public et un autre sur la preuve et la juste application du droit étranger. La seconde partie du volume est consacrée à des spécialités et traite de la condition civile de l'étranger et des personnes morales étrangères, de la qualité de citoyen, de la naturalisation, du domicile, de l'absence, des incapacités et des actes de l'État civil. La traduction est claire, mais se ressent un peu de l'emphase italienne ; nous souhaitons vivement qu'elle puisse propager la lecture d'un auteur aussi puissant que Pasquale Fiore.

De nombreux ouvrages de moindre importance parus tout récemment sur le droit international, honorent la science française. Nous ne nous permettrons pas de nous prononcer sur leurs mérites comparatifs. — L'Académie des sciences morales et politiques a couronné un

ouvrage de M. Latour sur *la Mer territoriale.* Conformément au programme indiqué par l'Académie, M. Latour étudie le principe de la souveraineté et les conditions légales de la navigation dans les eaux qui en dépendent. Il ne se contente pas de généralités, et il entre dans l'exposé de la législation des différents États. Tout ce qui concerne les détroits et les canaux maritimes, les câbles sous-marins, la pêche ; le pilotage, la propriété privée y est traité avec soin. Son livre a fait faire un pas à l'étude du droit international public.

MM. Gary, Pézeril et Autran ont fait des livres d'une utilité pratique plus immédiate en traitant différents points délicats de droit international privé.— L'étude de M. Gary sur la *Condition juridique du Français à l'étranger,* vient à propos à l'heure où les négociants français semblent se décider sérieusement à établir des représentants à l'étranger. En quelque pays que ces représentants se rendent, ils peuvent emporter le livre de M. Gary qui les a devancés partout en leur facilitant la connaissance de leurs droits. Signalons une lacune très regrettable dans cette excellente étude : nous n'y avons rien trouvé sur les sociétés françaises à l'étranger.

C'est avec intention que nous passons sans transition à la thèse de M. Pézeril sur *les Navires français dans les eaux étrangères.* Le navire n'est-il pas une personne, n'a-t-il pas, comme les personnes, son nom, son état-civil, son domicile à son port d'attache, sa nationalité ? La conséquence logique semblerait être qu'il a aussi son statut personnel et qu'il suit la loi de son pavillon. M. Pézeril n'accepte pas toujours l'application de la loi de pavillon; c'est un praticien et de là viennent les sages réserves qu'il apporte à cette théorie comme à tant d'autres. S'il se préoccupe des principes, il se préoccupe aussi des intérêts français, et qui songerait à le lui reprocher lorsque l'on considère la barbarie avec laquelle les navires français sont traités devant les juridictions étrangères ?

Le mot de barbarie n'est pas exagéré. Il a été employé par un autre praticien, M. Autran, dont le nom est connu dans tous nos ports de mer. Dans la préface de son *Code international de l'abordage maritime,* M. Autran montre d'une manière saisissante le chaos juridique au milieu duquel on se débat en cas d'abordage entre deux navires de nationalités différentes, quand il s'agit de déterminer les personnes responsables, armateurs, capitaines, pilotes, remorqueurs, chargeurs ou assureurs, et suivant quelle loi sera appréciée cette responsabilité. Les difficultés s'accumulent quand il s'agit d'apprécier les formalités que les personnes lésées ont à remplir pour conserver leurs droits à des dommages et intérêts. En attendant que les résolutions prises par les congrès internationaux d'Anvers et de Bruxelles, pour apporter remède à cet état de choses, reçoivent une sanction officielle, un livre

groupant en un seul recueil tous les documents législatifs qui régissent l'abordage, est d'une utilité incontestable. M. Autran a complété son livre en présentant sous la forme d'un code annoté un résumé de la doctrine, ainsi que de la jurisprudence française et étrangère sur l'abordage et sur l'exécution des jugements étrangers. L'ensemble forme un petit volume très maniable, qui se trouvera bientôt entre les mains de toutes les personnes intéressées à l'armement maritime.

20-23. — *Législation étrangère.* — C'est en Allemagne que les travaux législatifs présentent à l'heure actuelle le plus d'activité. M. Diemer Heilmann nous donne la traduction de la loi concernant les associations coopératives, promulguée le 1er mai 1889. Cette loi comprend cent-soixante-douze articles et le règlement sur la tenue des registres de l'association qui y est annexé, en quarante articles. C'est presque un code. On peut trouver cette réglementation extrême. L'expérience seule pourra montrer si elle a été excessive. Notons en passant l'excellente disposition de l'article 8 : 1° qui subordonne l'acquisition et la conservation de la qualité de membre, à une condition de résidence dans une circonscription déterminée, et les articles qui limitent à cinq années la durée des actions en responsabilité pour faits sociaux. Toute la quatrième section (art. 51 à 62) a un caractère original. Elle organise une institution inconnue en France, la *revision*. Le reviseur, nécessairement étranger à la société et nommé le plus souvent par le tribunal, a un caractère officiel; il est chargé de vérifier la régularité de l'organisation et de la gestion de la société (art. 51).

Le projet de code civil allemand actuellement à l'étude a donné lieu à un travail considérable et d'une grande valeur scientifique de la part de notre compatriote M. Raymond Saleilles. Il ne faut chercher dans son *Essai d'une théorie générale de l'obligation*, ni une critique, ni une analyse exégétique du projet allemand; c'est une synthèse des théories scientifiques qui ont cours en Allemagne et qui sont coordonnées avec une méthode bien française. Nous ne savons quel accueil la science allemande réserve à cet ouvrage, mais il nous paraît impossible qu'un jour ou l'autre il n'ait pas une influence au moins indirecte sur notre jurisprudence et notre législation françaises.

M. Lehr, de l'Académie de Lausanne, s'est attribué un rôle modeste en nous donnant une traduction du nouveau code de commerce portugais, promulgué le 1er janvier 1889. L'introduction magistrale qui précède la traduction montre que M. Lehr est capable de faire une œuvre personnelle et notre reconnaissance pour le service qu'il nous a rendu en est augmentée. Aujourd'hui un avocat ne peut se dispenser d'avoir sous la main les textes des lois étrangères dont l'application par les tribunaux français devient de jour en jour plus fréquente. Le nouveau code portugais nous a paru un chef-d'œuvre; il sera consulté avec

profit par nos législateurs pour la confection des lois en préparation sur les matières maritimes et commerciales. Aucune question à l'ordre du jour n'y est restée sans solution. Les principales modifications ou additions portent sur l'intérêt légal qui est ramené à 5 %, sur l'usage du télégraphe, sur les récépissés et warrants, dont l'apparition est nouvelle en Portugal, sur les responsabilités de l'assureur, sur le contrat de *report* que seuls le Code italien et le Code roumain avaient encore réglementé, sur les transports par chemins de fer, dont la législation est si imparfaite en France, sur les privilèges et hypothèques des navires, enfin sur la matière des sociétés. Une disposition qui n'a encore son équivalent dans aucun code admet les porteurs d'obligations à prendre part aux assemblées générales des actionnaires avec voix consultative; c'est une satisfaction partielle donnée aux droits des obligataires qui sont partout méconnus, mais nous la trouvons insuffisante; les obligataires devraient avoir leurs assemblées générales et pouvoir agir collectivement contre la société, c'est-à-dire contre les actionnaires. Un chapitre spécial consacré aux sociétés coopératives met obstacle aux véritables escroqueries auxquelles donne lieu ce genre de sociétés en France, escroqueries d'autant plus regrettables que les pauvres en sont les seules victimes. Ce qui concerne la lettre de change est modifié conformément aux résolutions du congrès d'Anvers. On a cherché à apporter des entraves aux marchés à terme qui ne doivent se résoudre que par des différences; nous doutons que les efforts faits en ce sens puissent être couronnés de succès. Les courtiers et les agents de change sont confondus sous un même nom dans une même institution, leur privilège subsiste; ainsi disparait encore une des différences entre la bourse des valeurs et celle des marchandises. La législation des faillites est remaniée d'une manière très pratique; on distingue la faillite accidentelle de la faillite fautive, mais jamais, même dans le premier cas, le failli n'est laissé à la tête de ses affaires, comme cela se pratique en France en cas de liquidation judiciaire.

Comment se fait-il qu'un petit pays comme le Portugal se donne un Code de commerce admirable, alors que nous avons tant de peine à modifier le nôtre par à-coups, avec des lois spéciales dont aucune ne donne complète satisfaction aux besoins qui les ont fait édicter? Cela tient beaucoup aux méthodes employées. Le nouveau Code de commerce portugais est dû à l'initiative d'un homme, le garde des sceaux, M. Beirão, qui a choisi lui-même ses collaborateurs parmi des gens au courant de la pratique des affaires; il leur a partagé le travail, et les a réunis en commission pour élaborer une rédaction définitive. Cette rédaction a été adoptée presque sans amendements par le Parlement, à peu près comme l'a été notre Code civil; de là son unité. Au contraire, nos lois françaises modernes sont faites sans

esprit de suite ni d'ensemble, sur des points de détails, défigurées par les remaniements successifs que leur font subir les différentes commissions de plusieurs législatures, et quand elles sont promulguées, il est rare que l'unanimité des critiques ne s'écrient qu'elles sont à refaire, comme cela se produit notamment pour notre loi du 13 février 1889 sur l'hypothèque légale de la femme mariée, pour la loi récente sur le privilège du bailleur d'un fonds rural et pour tant d'autres. Bien que plus heureux, le législateur portugais s'est montré plus modeste en établissant une commission de jurisconsultes et de commerçants chargée de recevoir toutes les représentations, rapports des tribunaux et observations quelconques relativement à l'amélioration du Code et aux difficultés que peut en soulever l'application. Le mandat de cette commission expirera en 1893 ; nous ne doutons pas qu'alors l'œuvre de M. Beirão corrigée ne devienne un juste objet d'admiration pour l'Europe entière. — Nous ne dirons rien d'une petite brochure de M. Adolfo Posada sur l'enseignement du droit en Espagne ; là, comme en France, et plus qu'en France, les progrès sont entravés par une réglementation excessive et défectueuse.

24. — *Droit généralisé.* — Le livre de M. Roguin sur *la Règle de droit* nous fait sortir de la pratique pour entrer dans la science juridique pure. Il nous a étonné tant par la finesse de son analyse que par l'élévation et la hardiesse de ses vues. Bien que la personnalité intellectuelle de l'auteur soit très accentuée, on peut, croyons-nous, lui attribuer une certaine parenté avec Ihéring et, ce qui paraîtra peut-être plus bizarre, avec Ortolan. M. Roguin commence par établir que dans tout rapport juridique il existe des éléments constants qu'il dégage : le fait, l'objet du droit, l'injonction, la sanction, les sujets actifs et passifs du droit. Cette analyse faite, il en fait l'application au droit public et au droit privé, dont il examine et ébranle parfois les grandes théories. Pour lui, la souveraineté internationale prend naissance en droit avec les traités et la souveraineté nationale en découle. Il rattache la théorie de l'assiette de l'impôt à la question plus générale de la situation des droits déterminée par la situation de l'un de leurs éléments ; il combat vigoureusement la théorie des statuts et arrive à la classification des droits d'après leur objet en droits absolus et en droits relatifs. Tout ce qui concerne les droits absolus est original et intéressant. Ces derniers comprennent la condition des personnes, les droits qu'elles peuvent avoir sur elles-mêmes, sur autrui et sur les choses. C'est ici que vient se placer la théorie de la propriété que M. Roguin définit non sans hardiesse : « la manière la plus illimitée de disposer prévue par la loi, » et la théorie des droits réels dont il étudie la dislocation et la limitation, et parmi lesquels il classe sans hésiter tous les monopoles de droit privé, y compris les droits d'auteur

et d'inventeur. Voilà qui va à l'encontre des idées françaises sur la propriété littéraire et artistique. Nous ne nous arrêterons pas à discuter les idées souvent très discutables de l'éminent professeur ; un volume n'y suffirait pas ; nous ne lui adresserons ici qu'une critique, c'est d'être souvent obscur ; en le lisant, on croit lire une traduction de l'allemand ; aussi sera-t-il très peu lu, en France du moins, mais d'autres se chargeront d'exposer ou de discuter ses idées ; il aura sa place parmi les jurisconsultes-philosophes, et son influence sur la législation à venir ; nous recommandons son livre avec confiance à tous les jurisconsultes qui s'occupent de législation comparée ou de généralisation du droit.

PIERRE DE L'ÉPINE.

THÉOLOGIE

La Vertu morale et sociale du christianisme, par le comte GUY DE BREMOND D'ARS. Paris, Perrin, 1890, in-12 de 438 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce volume renferme d'excellentes choses. Un ardent amour pour la vérité chrétienne et en même temps pour notre France du XIXe siècle y est exprimé dans une langue vive et colorée, bien qu'un peu incorrecte. M. le comte Guy de Bremond d'Ars a bien mis en relief cette vérité capitale que la Révolution a deux faces, qu'il s'y trouve un côté chrétien que nous pouvons et devons accepter, que ce mouvement a produit beaucoup de bien, que nous devons aimer ce bien et le dire, qu'il importe enfin d'ôter au peuple l'idée que nous maudissions un état de choses dont il a recueilli de grands avantages ; que, d'un autre côté, il y a un élément mauvais, que nous devons chercher à détruire, et que partout les résultats du grand mouvement de 89 ont été viciés par l'abandon des croyances chrétiennes, seules capables de les maintenir, de les compléter, de marquer leur véritable but.

L'ouvrage est divisé en trois parties. Dans la première, l'auteur s'applique à montrer que le christianisme est le complément nécessaire de la civilisation et que toute civilisation véritable mène jusqu'à Dieu et jusqu'au christianisme. Dans la seconde, il répond à certaines objections tirées du progrès des sciences et en particulier de la théorie transformiste. Dans la troisième, il montre le génie du bien et le génie du mal se disputant le terrain dans tous les ordres de l'activité humaine, des idées chrétiennes justifiant aux yeux des masses le mouvement révolutionnaire en déguisant toutefois leur origine chrétienne, des tendances vers le bien et la justice presque toujours déviées, parce que les peuples n'ont pas voulu voir où étaient le vrai bien et la vraie justice.

Cette dernière partie nous paraît très supérieure aux précédentes. On y trouve sur la part des différentes classes dans le mouvement

contemporain et sur leur situation actuelle des pages éloquentes et des aperçus pleins de justesse. J'excepterai ce qui concerne le clergé pour lequel l'auteur nous semble un peu dur. Si le clergé est moins bien vu aujourd'hui du peuple, ce n'est pas entièrement sa faute. Il faut tenir plus de compte des difficultés infinies d'une situation où le peuple s'exagérant ses droits, la saine doctrine ne permet pas d'appuyer toujours ses réclamations, et où une secte aussi habile que perverse s'applique à répandre incessamment contre le prêtre le ridicule et la calomnie.

Ce n'est pas d'ailleurs la seule fois où M. de Bremond, dans son désir de concilier le siècle et l'Église, s'est laissé entraîner trop loin. Un philosophe ne saurait admettre avec lui que la matière mise en mouvement puisse s'animer toute seule (p. 132) et un théologien serait fort étonné d'entendre dire que les preuves de l'existence d'un Dieu personnel sont faibles (p. 135). Ce sont des méprises auxquelles les hommes du monde, pour qui ce livre est écrit, donneront sans doute peu d'attention. Il en est qui frapperont, pensons-nous, davantage cette classe de lecteurs. Ce sont les théories de l'auteur sur l'origine de la souveraineté et sur celle de la propriété privée. Nous croyons dangereux de représenter ces grandes institutions comme des faits violents que la société a sanctionnés parce qu'elle les trouvait utiles (p. 37). Que la violence ait été parfois l'origine de la souveraineté et de la propriété, cela est certain ; mais la société n'a pu légitimer le fait qu'autant que, dans sa nature propre, il répondait à une fonction nécessaire et imposée par le droit naturel. La nature même, établie par Dieu, veut qu'il y ait des hommes qui gouvernent; la société a pu consentir que tels hommes qui s'étaient emparés irrégulièrement du pouvoir continuassent à l'exercer. De même la nature veut que nous tirions de la terre tous les avantages qu'elle peut offrir, ce qui ne se peut sans le travail. Or le travail entraîne de droit naturel la propriété : celui qui a fécondé un champ a droit à la valeur que son travail a donnée à ce champ. M. de Bremond n'en disconvient pas, mais il a l'air de croire que cette plus-value est peu de chose. Qu'il compare l'utilité actuelle d'un hectare de terrain dans les forêts vierges de l'Australie et l'utilité d'un hectare en France, il reconnaîtra que cette plus-value est presque tout, et que la valeur primitive du sol n'est qu'un accessoire, à peine égal, pour employer ses propres expressions, à la valeur de la toile et du cadre dans l'œuvre d'un peintre de génie.

Nous avons cru nécessaire d'insister sur ce point, parce qu'il y a aujourd'hui chez quelques personnes, d'ailleurs bien intentionnées, une tendance à méconnaître le droit fondamental inhérent à la propriété privée et à s'imaginer que la société pourrait la remanier à son gré pour satisfaire certaines aspirations. Je me hâte de dire que M. de Bre-

mond ne va pas jusque-là; mais sa théorie y porte. Au reste, l'auteur lui-même ne donne point son livre pour une œuvre de science rationnellement déduite (préface). Ce qu'il faut y chercher, ce qui en fait l'utilité et le principal mérite, c'est l'ardeur communicative qui inspire toutes les pages, c'est l'épanchement d'une âme passionnée pour la vérité, pour Dieu, pour la justice, pour la France, et qui s'indigne de voir opposer entre elles toutes ces grandes choses, dont l'accord fait le bonheur et la grandeur de l'humanité. Qu'il soit lu par beaucoup d'âmes semblables à la sienne, mais qui n'ont pas eu le bonheur d'être dirigées comme lui vers la vérité et le bien ! D. V.

SCIENCES

Divi Thomæ Aquinatis totius summæ conclusiones, auctore HUNNŒO. Ouvrage réimprimé par les soins de l'abbé GUIEU. Paris, Roger et Chernovitz, 1890, in-18 de 416 p. — Prix : 3 fr.

Aujourd'hui, grâce aux exhortations réitérées du Saint-Siège, la philosophie de saint Thomas est suivie dans tous les séminaires. Elle commence même à pénétrer dans le monde laïque. Elle est enseignée dans plusieurs Universités catholiques. Elle a même ses cours en Sorbonne. Il est donc très utile pour les personnes nombreuses qui s'occupent de cette philosophie ou qui ont à soutenir des discussions sur les doctrines de l'école, d'avoir sous la main un petit manuel et comme un répertoire de toutes les théories de saint Thomas d'Aquin. La recherche dans les ouvrages du grand docteur est quelquefois très longue. Il est commode de pouvoir recourir à un court résumé indiquant d'abord à quel endroit saint Thomas a traité tel problème, et quelle solution il a donnée.

Le besoin d'un ouvrage de ce genre s'était déjà fait sentir au XVIe siècle. Un professeur de l'Université de Louvain, le docteur Hunnœus, né à Malines en 1522, avait essayé d'y pourvoir en publiant un abrégé de la Somme théologique, donnant en quelques mots, extraits de saint Thomas lui-même, la conclusion doctrinale de chaque article. Ce précieux ouvrage était devenu très rare. M. l'abbé Guieu a eu la bonne pensée de nous en donner une nouvelle édition. La réimpression a été faite avec grand soin, sur papier teinté, entouré d'un filet rouge. La reliure est en toile souple couleur rouge brun. Le format est très portatif. Tout théologien ou philosophe de l'école thomiste a ainsi à sa disposition un petit manuel de poche, d'un aspect élégant et nullement pédantesque, où il peut recourir à chaque instant pour trouver la réponse à un doute. On sait que dans la Somme de saint Thomas chaque question est divisée en plusieurs articles. Les conclusions de ces articles sont groupées sur deux colonnes en une espèce de

tableau synoptique, de sorte que le lecteur embrasse d'un seul coup d'œil tous les détails d'un problème.

Ce livre ne pourrait suffire, sans doute, pour donner une idée exacte et complète de la doctrine de saint Thomas. La langue du Docteur angélique ne nous est plus familière ; on ne peut la comprendre que par une longue étude de ses œuvres. Celui donc qui lirait l'ouvrage d'Hunnœus et croirait connaître ainsi les opinions de saint Thomas, pourrait s'exposer à plus d'une méprise. Mais pour ceux qui possèdent déjà la doctrine du grand scolastique, c'est un précieux memento, qu'ils trouveront si utile qu'il leur deviendra promptement indispensable.

D. V.

Das Gewissen (*la Conscience*), par le docteur WILH. SMIDT, pasteur à Cürtow. Leipzig, J.-C. Hinrichs, 1889, in-8 de 376 p. — Prix : 8 fr. 75.

Cet ouvrage est consacré à retracer l'histoire de l'idée de conscience depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. L'auteur, qui paraît avoir fait une étude très étendue des textes, expose d'abord l'origine du mot conscience (συνείδησις) et la signification qui lui était attribuée par l'école stoïcienne. Revenant ensuite sur les temps antérieurs au Portique, il étudie l'idée de conscience chez Aristote qui lui paraît confondre la notion du bien avec la notion du bien-être, puis chez Platon qu'il accuse, non sans raison, d'avoir méconnu les droits de l'individu. Il passe en revue les témoignages des poètes grecs et des écrivains romains, et va analyser la conscience jusque chez les Chinois, les Babyloniens et les Éraniens. L'auteur étudie alors l'Ancien et le Nouveau Testament. Il s'étend longuement sur les enseignements de la Bible et sur la place qu'elle assigne à la conscience humaine. Il examine successivement les opinions des Pères de l'Église et des docteurs du moyen âge. Il rencontre la casuistique catholique à laquelle il se montre peu sympathique. Il termine par l'étude de l'idée de conscience chez les réformateurs et chez les philosophes modernes.

Ce livre témoigne d'une érudition considérable, quoique incomplète, à ce qu'il nous a paru, en ce qui concerne la philosophie catholique. L'auteur nous excusera néanmoins de ne pas accepter ses conclusions; il s'est placé à un point de vue trop différent du nôtre. Nous ne saurions admettre sans réserves que la conscience individuelle soit le tribunal central et sans appel décidant en dernier ressort de toutes les questions de morale et de religion, que le Décalogue lui-même n'ait de valeur qu'en tant qu'il représente les bases de la conscience (p. 370), qu'enfin la conscience de l'homme soit le criterium de toutes choses, même de la révélation chrétienne (p. 373). Nous ne pouvons approuver Luther, s'écriant : « Que le Pape et les évêques deviennent ce qu'ils pourront, je veux sauver ma conscience » (p. 236). Nous pensons, nous,

que la conscience individuelle est sujette à beaucoup d'erreurs, et que, si elle est sage et modeste, elle reconnait comme son premier devoir, de suppléer à son défaut de lumières en s'attachant aux guides que Dieu lui a donnés. — Le lecteur saisit facilement la divergence fondamentale qui nous sépare de l'auteur. D. V.

BELLES-LETTRES

Histoire critique de la prédication de Bossuet, d'après les manuscrits autographes et des documents inédits, par l'abbé Joseph Lebarq, docteur ès lettres. Lille, Société de Saint-Augustin, 1888, in-8 de xx-469 p. — Prix : 4 fr.

Il est passé en règle même pour la critique la plus sérieuse, la plus autorisée, de traiter assez légèrement les Sermons de Bossuet et de les placer bien au-dessous de ceux de Bourdaloue et de Massillon. Je ne parle pas de La Harpe, dont le jugement en pareille matière est absolument récusable : mais Sainte-Beuve, qui avait le goût littéraire très sûr, les trouve souvent difficultueux, parfois subtils, sentant l'appareil théologique, surtout fort inégaux : et pour donner un critérium qui permette de s'adresser aux meilleurs, aux irréprochables, il conseille d'aller droit à ceux dont il est dit dans les éditions les plus complètes : *prêché devant le roi*. De son côté, Nisard dira que Bossuet ne craint pas de laisser entre les idées importantes des intervalles que le logicien par procédé remplirait d'idées intermédiaires. MM. Brunetière et Gandar... mais je n'ai pas l'intention de passer ici la revue des critiques des Sermons de l'illustre évêque de Meaux. Ceci me suffit pour expliquer pourquoi M. l'abbé Lebarq, qui professe pour Bossuet un véritable culte d'admiration, ce dont je ne saurais le blâmer, a voulu se rendre compte de cette prétendue infériorité relative : et comme on avait coutume de dire que les manuscrits des Sermons de Bossuet, ou bien n'avaient jamais existé, attendu qu'il les écrivait rarement, ou bien étaient pour la plupart perdus, il s'est mis bravement à les rechercher ; il en a retrouvé un grand nombre épars de tous côtés, à Paris, à Metz, à Meaux... dans les collections publiques et dans les collections particulières : puis, lorsque la série en a été suffisamment complète, il a comparé ces documents originaux et authentiques avec les éditions classiques de Deforis, de Lachat et autres, et il a été stupéfait de constater que les Sermons imprimés ne correspondent pas du tout aux Sermons manuscrits ; qu'on a parfois retranché dans ceux-ci, et plus souvent interpolé des fragments qu'on ne pouvait facilement classer ; qu'on n'a même pas su lire dans les manuscrits les passages reproduits avec le moins de changements ; et qu'en somme les passages des œuvres oratoires de Bossuet, qui lui ont valu les critiques

les plus fondées, sont précisément ceux que les éditeurs avaient défigurés à plaisir; en sorte que l'explication de Sainte-Beuve est fort simple : outre que les discours qui portent la mention : *prêché devant le roi*, appartiennent à la fin de la jeunesse de l'auteur ou à son âge mûr, ils ont été rédigés d'une façon plus complète que les autres, quelquefois même mis au net par exception, et la main des éditeurs a moins trouvé à exercer sur eux sa misérable industrie.

M. Lebarq s'est donc donné pour tâche de réformer les éditions toutes fautives des Sermons de Bossuet et de rendre à ceux-ci leur véritable physionomie ; dans un premier chapitre, il étudie la préparation éloignée de ces sermons et examine les recueils de notes, dont on a publié quelques-unes sous le titre de : *Remarques morales* ou de *Pensées chrétiennes morales*, inexactement comme toujours, et qui étaient pour le grand orateur le fruit de ses lectures dans l'Écriture sainte et dans les Pères : puis il passe en revue dans un second chapitre la composition des sermons, d'après les manuscrits retrouvés, remettant à sa place chaque fragment arbitrairement interpolé, signalant les surprises invraisemblables des éditeurs et rétablissant l'enchainement parfait du discours à condition de faire les corrections nécessaires. Dans un troisième chapitre, un des plus curieux du livre, il montre qu'on peut établir la chronologie exacte des Sermons de Bossuet, à l'aide de l'orthographe des manuscrits, et il rectifie, dans cette chronologie, d'énormes erreurs. Le procédé est sûr, car on établit fort nettement que les principales modifications qu'a subies l'orthographe de Bossuet, et elles sont capitales, correspondent exactement à ses principaux changements de résidence. Au sortir de rhétorique, il apporte à Paris (1645), l'habitude de l'orthographe commune, l'orthographe étymologique, à laquelle l'avaient formé ses premiers maitres, les jésuites de Dijon. Il trouve au collège de Navarre des logiciens qui préconisent le système phonétique, comme le préconisa Duclos cent ans plus tard, et comme on cherche encore à le préconiser aujourd'hui (il paraît que c'est là une épidémie à période séculaire) ; il en essaie, il s'y façonne insensiblement, et quand il part pour le canonicat de Metz (1652), il est acquis à la méthode des réformateurs; il écrit, par exemple, *fèble* et *reconètre*. Mais il ne s'obstine pas à marcher contre le courant général ; bientôt il revient par degrés à l'orthographe étymologique. En 1656, le retour est un fait accompli ; il ne reste plus à modifier que quelques points de détail. Enfin, lorsqu'en 1659, il choisit un domicile à Paris, au doyenné de Saint-Thomas du Louvre, il dépouille encore son écriture d'un reste d'archaïsme, condamné par l'analogie, et plus tard, en pleine Académie, il soutiendra énergiquement le maintien de l'usage commun contre les réformateurs. A l'aide de ces remarques absolument neuves, M. Lebarq a

pu rectifier la chronologie des deux cent trente-cinq sermons dont on a des fragments, arbitrairement établie par les éditeurs. Il en résulte, en particulier, qu'il faut déposséder de leur place d'honneur deux discours que l'on datait de 1665 et de 1669 et qui sont réellement de 1656. Comme ce sont deux des meilleurs, de là se dégage la preuve, et ce résultat n'est pas mince, que Bossuet, en 1656, au lieu d'en être encore, comme le supposait l'opinion courante, à quelques essais irréguliers où le sublime se faisait entrevoir de temps en temps, était déjà un orateur véritablement formé.

Enfin, M. Lebarq, à la suite des deux cent trente-cinq sermons, dont on possède la totalité ou des fragments, cite les titres des trois cent cinquante autres qui sont perdus ou ont été improvisés ; et de cette nomenclature analytique, qui comprend cinquante-trois ans de carrière oratoire, on tire aussitôt cette conclusion nouvelle, que Bossuet, homme de ministère et d'action pastorale, ne doit plus être représenté comme habitant immobile dans son génie et dans ses grandes pensées. Un de ses soins de prédilection fut de faire avancer les âmes dans les voies de la perfection chrétienne : l'utilité des fidèles fut pour lui la loi suprême de la chaire ; et il règne dans toute l'œuvre de son apostolat, ainsi remise en pleine et vraie lumière, une unité d'inspiration, une continuité de pensée, une constance de doctrine qui la rend absolument magistrale. A ce point de vue, le livre de M. Lebarq est une véritable révélation. Nous attendons maintenant l'édition critique et complète des Sermons. Ce travail en est comme l'introduction naturelle. Que M. Lebarq se hâte de la donner aux admirateurs de Bossuet.

René Kerviler.

HISTOIRE

Études sur la religion romaine et le moyen âge oriental, par Édouard Sayous, professeur à la Faculté des lettres de Besançon. Paris, Leroux, 1889, in-12 de 300 p. — Prix : 3 fr. 50.

Composer un livre est assurément une œuvre de patience et l'on dirait que cette patience se fait aujourd'hui de plus en plus rare. Réunir à la faveur d'un titre collectif et général, assez arbitrairement choisi, des travaux souvent disparates et de dates assez éloignées, voilà l'ambition de plus d'un parmi nos contemporains. Telle est notamment l'impression que laisse le présent ouvrage de M. Sayous, formé des six morceaux suivants : *La Religion romaine au temps des guerres puniques.— Le Taurobole.— Les Idées musulmanes sur le christianisme. — L'Introduction de l'Europe slave et finnoise dans la chrétienté.— Les Bulgares, les croisés français et Innocent III.— Le Cardinal Buonvisi et la Croisade de Bude.* Des cinq derniers, nous n'avons que peu de chose à dire : l'auteur montre plus d'habileté à mettre en œuvre

les données d'autrui qu'il ne cherche à faire preuve d'originalité et de profondeur. La seconde étude nous initie à une cérémonie païenne qui, du IIe au IVe siècle de notre ère, prend dans l'empire romain une importance croissante : elle consistait à recevoir sur toute sa personne le sang d'un taureau immolé, considéré comme purifiant de toute souillure et comme communiquant une véritable puissance de vie. Pour trouver l'origine de cette pratique superstitieuse, il faut remonter jusqu'à l'ancienne Phrygie, ce centre voluptueux et sanguinaire d'où sont sortis tant de cultes détestables. — La troisième nous apprend que les témoignages du Coran, comparés à ceux de nos saints Livres, sont aussi remarquables par l'étendue des affirmations que par le caractère et les causes des négations : pour Mahomet, Jésus n'a pas cessé d'être « la Parole vivante de Dieu. » — La quatrième nous explique comment l'Europe s'est faite chrétienne. De chaque nation convertie sortait un apôtre qui allait conquérir à l'Évangile de nombreux peuples, semence à leur tour de nouveaux missionnaires. — La cinquième nous raconte l'antagonisme irréconciliable qui, en mettant aux prises les Francs de Constantinople et les Bulgares, fraya les voies à l'invasion ottomane et à la destruction de l'empire grec. — Enfin la sixième et dernière met en relief une des figures les plus remarquables et les moins connues de l'histoire de l'Église au XVIIe siècle.

Nous insisterons un peu plus sur *la Religion romaine au temps des guerres puniques;* aussi bien ce travail qui occupe près de la moitié du volume nous paraît-il digne de quelque attention. C'est l'histoire de la lutte entre le sentiment religieux, surexcité par les préoccupations d'une époque redoutable, et le scepticisme qui va grandissant. D'une part, nous voyons les généraux romains vainqueurs élevant des monuments en l'honneur des divinités auxquelles ils se croient redevables de leurs triomphes : toute une légende, trop dramatique pour être vraie, se crée autour du nom de Régulus, le héros de la foi jurée, par l'imagination romaine habituellement inféconde, « mais capable, quand il s'agissait de l'orgueil et de la majesté de Rome, de brûler avec un éclat sombre et de magnifiques reflets : » le préteur Otacilius voue le temple de l'Intelligence (*Mens*) ou plus exactement du Bon Sens, « divinité dont les vaincus ont un si grand besoin : » des prodiges entourent la naissance et l'enfance du vainqueur d'Annibal, ce Scipion en qui la reconnaissance publique semble près de saluer un dieu. D'autre part, dès la première guerre punique, l'indifférence moqueuse pour la religion fait sa première apparition avec le consul Claudius Pulcher, plus tard avec Flaminius dont le châtiment à Trasimène parut une vengeance du ciel : les Romains si empressés à accuser la « foi punique » daignent à peine s'apercevoir de leurs propres déloyautés : enfin les cérémonies traditionnelles ou sont dé-

sertées, parce que les grands commandements militaires s'exercent bien loin de Rome, en Afrique, en Macédoine, en Orient, ou doivent céder la place à des superstitions étrangères, d'autant plus aisément répandues que Rome touchait à toute l'Italie et à toute la Grèce et que la vieille religion se réduisait sur bien des points au plus aride des formalismes.

Pour finir par un éloge, ajoutons qu'écrites d'un style facile ces diverses dissertations ont à tout le moins le mérite de mettre sur chaque question le lecteur au courant des plus récentes conclusions des chercheurs et des érudits tant français qu'étrangers.

C. Huit.

The Barbary Corsairs, by Stanley Lane-Poole. London, E. Fisher Unwin, 1890, in-12 de 316 p., orné de nombreuses gravures.

Le volume de M. Stanley Lane-Poole est le vingt-troisième d'une collection historique publiée sous le titre : *Story of the Nations*. Si nous en jugeons par l'échantillon que nous avons sous les yeux, cette sorte d'encyclopédie manque de la première qualité qu'on exige de l'histoire sérieuse : l'impartialité. Tout d'abord, l'auteur entreprend l'apologie des corsaires barbaresques et soutient cette étrange thèse qu'après tout l'homme est naturellement voleur, que corsaires et pirates se valent et que, de nos jours comme autrefois, chacun fait de son mieux pour s'approprier le bien d'autrui : dans les hautes sphères, les banquiers; dans les classes inférieures, les filous. Les chevaliers de Malte étaient des écumeurs de mer tout comme les pirates barbaresques ; le courage poussé jusqu'à l'héroïsme et l'insatiable rapacité les caractérisaient également. Une seule figure impose à M. Stanley un respect absolu, celle du saint pape Pie V ; quant au grand-maitre, Jean de la Valette, ce fut sans doute un héros, mais entaché de bigoterie. Il cite fréquemment l'amiral Jurien de la Gravière et prise hautement et à juste titre ses beaux livres dont il aurait dû imiter la sereine modération dans les jugements. Tout en rendant justice au dévouement des religieux voués à l'œuvre de la Rédemption des captifs dans les bagnes d'Alger et de Tunis, il leur reproche de ne s'être occupés que des catholiques et d'avoir abandonné les esclaves protestants à leur malheureux sort, et il ne cite même pas le nom de saint Vincent de Paul. En revanche, en témoignage des mauvais traitements infligés aux galériens sur les galères de France, il invoque les lettres de Mme de Sévigné à « son amie » Mme de Grignan. Après la période des grands corsaires, les frères Barberousse, Dragut, etc., vient celle des petits écumeurs de mer qui se rendaient si terribles à la chrétienté que tous les souverains de l'Europe tremblaient et s'humiliaient devant les deys d'Alger et les beys de Tunis. Passant sous silence les bombardements d'Alger par Du-

quesne, il affirme que la marine des États-Unis fut la première qui osât tenir tête aux Barbaresques, et il décrit en détail l'attaque de Tripoli, en 1804, par une escadre américaine qui réussit à incendier « un vaisseau! » Un chapitre est également consacré au bombardement d'Alger par lord Exmouth, en 1816. Quant à la prise d'Alger par les Français, en 1830, il ne trouve pas de termes assez méprisants pour en parler. Il déclare qu'il n'est pas exagéré de dire que « depuis le jour où les Français, ayant pris la ville d'Alger, commencèrent l'œuvre de soumission des tribus de l'intérieur, jusqu'à celui où ils se décidèrent à substituer le pouvoir civil au gouvernement militaire, après les leçons de la guerre franco-allemande de 1870, l'histoire d'Algérie n'est qu'une longue série de stupides brutalités de la soldatesque, de répudiations d'engagements sacrés, de massacres inhumains d'indigènes inoffensifs de tout sexe et de tout âge, de violences sans justice et de sévérités sans raison. » Tous les généraux français s'y déshonorèrent et se firent battre par les Arabes en forces inférieures. Abd-el-Kader, seul héros de cette longue guerre, était de taille à mettre en déroute tous les maréchaux de France; pour le réduire, il fallut 80,000 hommes commandés par Bugeaud et, aujourd'hui encore, 50,000 hommes suffisent à peine pour tenir les Arabes en respect. Quant à l'affaire de Tunisie, c'est une inqualifiable agression contre le plus honnête des gouvernements; le général Bréart a traité le bey avec une insolente brutalité que l'Europe, et spécialement lord Granville, premier ministre en Angleterre, sont bien coupables d'avoir tolérée. Actuellement la Tunisie est sous le régime de la terreur, et l'attentat dont elle a été victime clôt dignement l'histoire des corsaires barbaresques : *finis coronat opus*.

Ce livre est édité avec soin, avec de remarquables gravures d'après des estampes anciennes.

COMTE DE BIZEMONT.

La Comtesse d'Egmont, *fille du maréchal de Richelieu, 1740-1773*, d'après ses lettres inédites à Gustave III, par la comtesse D'ARMAILLÉ, née DE SÉGUR. Paris, Perrin, 1890, in-12 de x-305 p. — Prix : 3 fr. 50.

Mme la comtesse d'Armaillé, qui a publié déjà de curieuses et attrayantes études sur les femmes du XVIIIe siècle, vient d'ajouter un nouveau volume à ceux qu'elle a consacrés à Marie Leczinska, à Marie-Antoinette et à Mme Élisabeth. C'est une sympathique et attachante figure que celle de la comtesse d'Egmont, attachante par la dignité de sa vie et la fierté de son caractère. Mariée à quinze ans, au sortir du couvent, à un homme qui avait presque le double de son âge et qu'elle vit pour la première fois le jour même où elle dut lui accorder sa main, à une époque où le lien conjugal était si relâché, elle sut lui rester fidèle. « L'amour ne fut jamais de la partie. » Mais son cœur,

elle le disait elle-même, était porté à aimer ses devoirs. Fille du maréchal de Richelieu, le complaisant de toutes les favorites, elle garda son indépendance vis-à-vis de Mme du Barry, et refusa nettement d'accompagner chez elle son cousin, le duc d'Aiguillon, lorsqu'il alla faire sa cour, à l'occasion de sa nomination au ministère des affaires étrangères. Le roi fut courroucé; le maréchal, furieux, interdit sa présence à sa fille et la sépara de sa famille. La comtesse ne céda point et partit avec son mari pour sa terre de Braisnes. Élevée à la campagne, elle en avait le goût ; elle s'y retrouva avec plaisir, partageant son temps entre la promenade, la pêche, la chasse, les fêtes champêtres qu'elle donnait pour l'amusement de ses paysans, le soin des pauvres et sa correspondance avec le roi de Suède.

Cette correspondance remplit la moitié du volume de Mme d'Armaillé. Conservée aux archives d'Upsal, elle avait été déjà signalée dans le beau livre de M. Geffroy sur *Gustave III et la Cour de France*. Mme d'Armaillé en donne aujourd'hui des extraits plus étendus. N'étant encore que prince royal, Gustave avait fait en 1769 un séjour en France pendant lequel il s'était lié avec un certain nombre de dames de la cour, les comtesses de Brienne, de Boufflers, de la Marck, la comtesse d'Egmont surtout, la belle Septimanie. Rappelé en Suède par la mort de son père, il entretint avec elles un commerce épistolaire, précieux pour l'histoire des faits et des idées de ce temps. On est frappé de l'indépendance frondeuse et presque factieuse de ces grandes dames. Gustave les appelait en riant ses « républicaines, » et il n'avait pas tort, si nous en jugeons par ce mot de la comtesse de Brienne qui disait en parlant de lui : « Voilà donc un roi qu'on peut aimer. » Sanglante censure qu'expliquait sans doute la conduite de Louis XV ; mais qui jette un jour singulier sur le mouvement des esprits : trente ans auparavant, une femme de la cour de France eût-elle songé à tenir ce langage ? Mme d'Egmont n'était pas moins libérale que son amie ; il faut lire les conseils qu'elle donne au roi de Suède lorsqu'après son coup d'État du 19 août, il changea la constitution de son pays. « Que votre règne, lui dit-elle sans cesse, devienne l'époque d'un gouvernement libre et indépendant et ne soit pas la source d'une autorité absolue... Une monarchie, limitée par les lois, me paraît être le plus heureux des gouvernements. » Gustave eut la sagesse de suivre cet avis, et, malgré son peuple qui se fût volontiers accommodé d'une autocratie, de limiter lui-même son pouvoir, « les mains liées pour le mal, libres pour le bien, » écrivait l'ambassadeur de France à Stockholm, le comte de Vergennes. Mme d'Egmont fut fière de son élève, elle fut fière aussi d'avoir été la première à laquelle il eût écrit après le succès de son aventureuse entreprise. Et, touchée de cette affection et de cette confiance, elle fit reprendre pour lui la miniature que faisait d'elle le

peintre suédois Hall, et qu'elle avait fièrement interrompue, après un acte politique de condescendance de Gustave pour Mme du Barry. C'est le joli portrait qui est en tête de ce volume. Mais ce fut son chant du cygne ; l'effort même qu'elle fit pour poser acheva d'épuiser une vie minée depuis plusieurs années par une maladie héréditaire dans la famille de sa mère. Le 14 octobre 1773, elle s'éteignait à trente-trois ans, ramenée par la souffrance aux sentiments chrétiens dont l'avaient trop souvent éloignée, aux jours heureux, son éducation philosophique et le milieu dans lequel elle avait vécu.

Mme la comtesse d'Armaillé a bien fait de tirer de l'ombre où elle risquait d'être enveloppée et de mettre dans la pleine lumière d'un beau et bon livre cette existence tourmentée, si pleine de charme et si pleine aussi de leçons. MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'empereur Joseph II et le prince de Kaunitz, publiée par le chevalier ALFRED D'ARNETH, directeur des Archives de la Maison, de la Cour et de l'État d'Autriche, et JULES FLAMMERMONT, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Lille. Tome I. Paris, Imprimerie nationale, 1889, gr. in-8 de 495 p. — Prix : 10 fr.

On se souvient encore du vif intérêt qui saisit le monde lettré et savant lors de la publication, par MM. d'Arneth et Geffroy, de la *Correspondance secrète du comte de Mercy avec Marie-Thérèse*. D'une authenticité incontestable et incontestée, d'une abondance de détails extrême, cette correspondance, par ses révélations inattendues, renouvelait entièrement l'histoire de Marie-Antoinette et de la Cour de France pendant dix années. Même émotion, un peu plus tard, pour les *Papiers secrets du comte de Fersen*. Mais la *Correspondance de Mercy avec Marie-Thérèse* s'arrêtait naturellement en 1780 ; les *Papiers de Fersen* ne commençaient qu'en 1791. Il y avait entre les deux une lacune de dix ans et c'est cette lacune que vient combler la publication dont nous annonçons aujourd'hui le premier volume. L'un des éditeurs est toujours M. le chevalier d'Arneth, directeur des Archives de Vienne, si libéralement ouvertes par lui, et qui a rendu tant de services à l'histoire; le second est un professeur de la Faculté de Lille, M. Flammermont, connu déjà par un curieux travail sur le chancelier Maupeou. Le commissaire responsable chargé de suivre la publication — car ces volumes sont imprimés à l'Imprimerie nationale — est un des hommes qui connaissent le mieux cette époque, l'auteur d'un livre des plus remarquables sur *l'Europe et la Révolution française,* œuvre de penseur non moins que d'historien, M. Albert Sorel. C'est dire de quels soins et de quelles garanties d'authenticité cette publication est entourée. Ajoutons tout de suite, cependant, qu'elle ne présente pas pour le

curieux un intérêt aussi piquant et aussi nouveau que la correspondance de Mercy avec Marie-Thérèse. Ce n'est plus le récit minutieux et jour par jour de la vie de la Cour et de la vie de la Reine. Ce n'est plus avec une mère, mais avec un frère, empereur avant tout, et un ministre, que correspond l'ambassadeur. Ces dépêches, sans être les dépêches officielles — car il y a encore à côté les dépêches d'*office* — sont avant tout politiques et diplomatiques. Plus de nouvelles de Versailles et de Trianon, plus de reportage, si je puis me servir de ce mot pour cette époque ; des négociations, des affaires. Pour n'en citer qu'un exemple, l'intrigue du Collier qui eût certainement rempli des pages entières dans la correspondance adressée à Marie-Thérèse, ne donne lieu ici qu'à quelques lignes. Et ce volume s'arrête à la fin de 1785, cinq mois, par conséquent, après la découverte de la fraude et cette arrestation du cardinal de Rohan qui mit la Cour et la Ville en rumeur.

Ce qui le remplit surtout, c'est le conflit de Joseph II avec la Hollande, à propos de la liberté de navigation de l'Escaut. On connaissait déjà en grande partie les détails de cette affaire par les publications antérieures de M. d'Arneth : *Marie-Antoinette, Joseph II und Leopold II.* Les rapports de Mercy y ajoutent cependant encore des renseignements de haute valeur. Il est certain que la Reine prit à cette occasion un intérêt très vif, parfois un peu trop vif, aux projets de son frère. Mais il est non moins certain qu'il n'en pouvait guère être autrement. Joseph II quand il lui écrivait, Mercy quand il lui parlait, ne manquaient jamais de mêler les intérêts de la France et ceux de l'Autriche, de les représenter comme indissolubles, — ce que l'éducation de Marie-Antoinette et les instructions de sa mère l'avaient déjà habituée à croire — et de lui montrer que si l'Empereur trouvait des avantages à la réalisation de ses plans, le Roi n'en trouverait pas moins. La Reine parlait à son mari et Louis XVI, en face, était presque toujours d'accord avec elle ; il ne changeait d'avis qu'après avoir vu ses ministres, et c'était naturellement à ces derniers que la Reine s'en prenait des obstacles qu'elle rencontrait. Mais les ministres, eux-mêmes, quand ils étaient devant la Reine, s'efforçaient-ils de l'éclairer ? Nullement, ils louvoyaient, cherchaient des échappatoires et agissaient par derrière pour faire échouer ses combinaisons, dont ils ne lui avaient nullement démontré les inconvénients. Et Marie-Antoinette était sincère quand elle déclarait à Staël que « malgré son amitié pour l'Empereur, elle n'oublierait jamais qu'elle était reine de France et mère du Dauphin. » En fait, elle ne l'oublia jamais, puisqu'elle crut toujours les intérêts de la France et de l'Autriche liés ensemble et qu'elle rechercha avant tout le maintien d'une alliance où elle voyait une garantie de paix pour l'Europe, qui avait rendu à la France des services inappré-

ciables lors de la guerre d'Amérique, et qui pendant ces négociations de Hollande fut, à plusieurs reprises, sur le point d'être rompue. La Reine se méfiait de Vergennes ; elle n'avait pas tort; le recueil aujourd'hui publié établit, à chaque page, que Vergennes était plus que froid pour l'alliance autrichienne et bien plus disposé à demander à Berlin son point d'appui et ses inspirations, jusqu'à communiquer au roi de Prusse des dépêches confidentielles. On a reproché à Marie-Antoinette d'avoir retardé pendant cinq jours l'envoi d'une note du ministre; Marie-Antoinette avait cette fois-là pleinement raison, car cette note, très dure et menaçante, succédant sans transition à une lettre amicale du Roi, à laquelle on n'avait même pas attendu la réponse, était de nature à amener immédiatement une rupture avec l'Autriche et peut-être une conflagration européenne. Telle est l'impression qui résulte pour nous de l'étude très attentive de ces nombreuses dépêches sur l'affaire de Hollande et qui modifie peu sensiblement celle que nous avions recueillie de la correspondance de Joseph II avec sa sœur et son beau-frère.

Ajoutons que les éditeurs ne se sont pas contentés de publier les lettres secrètes de Mercy à Joseph II et à Kaunitz. Ils les ont complétées en y joignant en note soit l'analyse détaillée des dépêches d'office, soit les lettres de Joseph II, de Louis XVI et de Marie-Antoinette, de manière à mettre le lecteur en mesure de contrôler les pièces les unes par les autres et de juger en connaissance de cause.

Le second volume comprendra la fin de cette correspondance jusqu'à la mort de Joseph II. Il comprendra aussi un fascicule séparé qui contiendra l'introduction. Nous l'attendons avec impatience.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Henri de la Rochejaquelein et la Guerre de Vendée, *d'après des documents inédits.* Paris, H. Champion; Niort, L. Clouzot, 1890, in-8 carré de 345 p. avec gravures et cartes. — Prix : 6 fr. 50.

Henri de la Rochejaquelein n'avait pas encore de biographie, car on ne saurait donner ce nom à l'ouvrage intitulé : *Vie populaire de Henri de la Rochejaquelein,* par Théodore Muret, qui n'est qu'une brochure extraite de l'*Histoire des guerres de l'Ouest,* du même auteur. Cette lacune vient d'être comblée par un anonyme que l'on devine très sympathique aux Vendéens et au dernier généralissime de la Grande guerre, mais qui n'en a pas moins su conserver, dans l'exposé de leurs luttes et de leurs maux, le ton modéré qui convient à l'histoire. C'est un récit simple et touchant, qui suit pas à pas la carrière aussi courte que brillante de ce héros de vingt ans, débutant par des escarmouches où il fait le coup de feu comme un tirailleur, puis,

quelques mois après, conduisant tout un peuple à travers des périls inouïs, aussi grand dans les revers que dans la victoire, toujours égal aux circonstances même les plus terribles, et forçant l'admiration de ses adversaires. Au milieu de la tourmente révolutionnaire, les Vendéens furent plus que les soldats de la Religion et de la Monarchie, ils en furent les martyrs; car, dès le principe, ils ne purent se faire d'illusions sur leurs ennemis. Ils sont donc la plus éclatante condamnation qui se puisse supposer des excès de la Convention; ils sont aussi un exemple de ce que le courage et le dévouement peuvent entreprendre pour une cause à demi vaincue.

L'auteur a les qualités d'un écrivain populaire, simplicité du style, bonne foi évidente, émotion vraie, toutes celles que réclame cette épopée aussi simple que grandiose; mais il ne s'est peut-être pas suffisamment rendu compte des conditions imposées à une œuvre de grande diffusion, car il eût, sans doute, sacrifié les élégances typographiques et des gravures fort réussies du reste. Ainsi qu'il l'indique lui-même, l'exemple a un grand empire sur l'âme, et le souvenir des efforts surhumains de la Vendée est bien fait pour nous soutenir dans les luttes si différentes, mais rudes et capitales, qui s'imposent aujourd'hui. BARON A. DE BEAUCORPS.

Paris pendant la Terreur, par EDMOND BIRÉ. Paris, Perrin, 1890, in-12 de VI-430 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Edmond Biré est un grand démolisseur de légendes; il n'en est guère qui lui aient échappé. Légende du Pacte de famine, légende des Girondins, légende de Victor Hugo, il les a toutes passées au creuset de sa critique et elles s'y sont évanouies.

Mais c'est en même temps un chercheur infatigable et un érudit consciencieux. Archives publiques, collections privées, documents inédits, brochures introuvables, il semble qu'il ait tout exploré. Il sait son histoire de la Révolution dans le menu; on dirait vraiment qu'il a vécu dans ces temps troublés et que l'ingénieuse fiction qu'il nous présente est une réalité. M. Biré suppose un bourgeois de Paris, honnête, vivant à l'écart et consignant jour par jour, pendant l'année terrible, les événements dont il est témoin et les impressions qu'il ressent. Des bourgeois honnêtes, il y en avait beaucoup encore dans la capitale à cette époque; mais des bourgeois capables de tenir un journal comme celui-là, dont le manuscrit pouvait être saisi pendant une de ces perquisitions nocturnes que prodiguait la Commune, et entraîner son auteur à la guillotine, ces bourgeois-là devaient être rares. Enfin, n'y en eût-il eu qu'un, nous sommes reconnaissants à M. Biré de l'avoir exhumé. La première partie de ce journal, *Paris en 1793*,

parue l'an dernier, comprenait cinq mois, du procès du Roi à la chute de la Gironde. La seconde partie publiée aujourd'hui, *Paris sous la Terreur*, embrasse cinq mois encore, de juin à la fin d'octobre, de l'arrestation à l'exécution des Girondins. Les événements se pressent pendant cette courte période: à l'extérieur, la guerre sur toutes nos frontières; à l'intérieur, la terreur dans tous les départements; à Paris, l'assassinat de Marat, le procès de Custine, la mort de Marie-Antoinette et celle des Girondins. « Pour qui serait assuré en se couchant le soir de n'être pas arrêté dans la nuit et, en se levant le matin, de n'être pas incarcéré dans la journée, pour qui n'aurait pas à trembler sur le sort d'un parent ou d'un ami; pour celui-là, en un mot, qui ne vivrait que par *curiosité*, quelle succession, quelle variété de scènes sans cesse renouvelées, tour à tour grotesques et sanglantes, de tragédies ou de comédies aux cent actes divers, se jouant à la fois au club et à la section, au tribunal révolutionnaire et à la Convention nationale, au théâtre, dans les prisons et dans la rue. »

C'est que la curiosité, la badauderie parisienne, n'abdique jamais ses droits. Au milieu des scènes sanglantes qui se passent chaque jour au tribunal révolutionnaire et sur la place de la Révolution, les théâtres jouent, les fêtes se donnent, les restaurants et les cafés se remplissent: en pleine Terreur, et sous la loi des suspects, quand chacun tremble pour soi ou pour un ami, et tandis que le père Duchesne exhale ses colères b.....ment patriotiques le *Mercure français* publie des charades et des anagrammes, et il y a de braves bourgeois de Paris qui, entre deux exécutions, s'amusent à deviner des énigmes. Le pain manque; on fait des queues interminables à la porte des boulangers et, après quatre ou cinq heures d'attente, on emporte *deux onces* de pain. N'importe, on court au théâtre applaudir le *Jugement des rois* ou la *Journée du Vatican*, deux pièces immondes, et un homme d'esprit peut écrire cette boutade :

Il ne fallait au fier Romain
Que des spectacles et du pain;
Mais au Français, plus que Romain,
Le spectacle suffit sans pain.

Et la disette générale n'empêche pas les maîtres du jour, les Barère, les Hébert, les Hérault-Séchelle, voire même l'Incorruptible, d'aller faire bonne chère et boire des vins fins chez Vénua ou chez Méot; Antonelle, l'un des jurés attitrés du tribunal révolutionnaire, deux jours après avoir condamné la Reine à mort, s'en va à l'Hôtel Vauban dîner d'une béchamelle d'ailerons et de foie gras. Ces miettes de l'histoire que recueille avec tant de soin M. Biré, sont instructives. Quels sybarites que ces prétendus Spartiates!

A côté de ces chapitres plus spécialement anecdotiques, signalons

des chapitres de haute envergure et des tableaux saisissants. Rien de plus neuf et de plus vrai à la fois que le chapitre intitulé *la Peur;* M. Louis Blanc a écrit dans son Histoire de la Révolution : « La peur n'était pas de ce temps. » Ce sont les hommes « de ce temps, » depuis Grégoire jusqu'à Merlin, qui avouent eux-mêmes qu'ils ont été des « lâches ; » le mot est d'eux. Rien de plus dramatique et de plus touchant que le récit de l'arrestation de Charlotte Corday, du procès de Custine, de la mort de la Reine, de l'exécution des Girondins. Rien de plus curieux que la restitution de cette figure énergique et dévouée jusqu'au sacrifice, du juge de paix Buob, qui, jusqu'à la dernière heure, s'efforce de sauver le Roi, souvent malgré le Roi lui-même, et qui, le 3 septembre, paie de sa vie son admirable fidélité. Les tableaux se succèdent ainsi pendant plus de quatre cents pages, tour à tour ironiques ou émouvants, toujours attachants, toujours vrais, car rien n'est avancé sans preuves à l'appui.

« Cette sténographie quotidienne a tout l'intérêt d'un roman, et toute la portée sérieuse d'une véritable histoire. » C'est en ces termes qu'un juge assurément bien compétent, M. Camille Doucet, dans son rapport à l'Académie française sur le concours de 1889, appréciait *Paris en 1793.* Nous sommes convaincus qu'en 1890, l'éminent secrétaire perpétuel ne jugera point autrement le nouveau volume de M. Edmond Biré et si, comme nous l'espérons, l'Académie lui décerne les mêmes couronnes. MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Les Salons d'autrefois, souvenirs intimes, par Mme la comtesse DE BASSANVILLE. Paris, Henri Aniéré, s. d., 4 vol. in-12 de XII-327, 317, 301 et 317 p. Nouvelle édition. — Prix : 2 fr. 50 le volume.

Aux approches du déclin de la vie, on se plaît à interroger les plus intimes souvenirs ; c'est ce qu'a voulu faire Mme la comtesse de Bassanville, à qui déjà étaient dues d'aimables publications ; elle l'a fait d'autant mieux qu'elle entendait « sonner le glas de la haute société, » qu'elle voyait beaucoup d'hommes de ce temps ne « connaître que les chevaux et le cigare. » Elle a donc évoqué par la pensée une époque déjà fuyante vers le lointain des âges, et c'est ainsi qu'elle nous a ouvert dix-sept *Salons d'autrefois,* où présidaient ces célébrités : Mme la princesse de Vaudemont, l'artiste Isabey, la comtesse de Rumfort, M. de Bourrienne, la princesse de Bagration, la comtesse Merlin, Mme de Mirbel, Mme Campan, Casimir Delavigne, la marquise d'Osmond, l'artiste Kalkbrenner, la duchesse de Laviano, Mme Roscari de Villeplaine, Mme Orfila, le statuaire Pradier.

Dans une préface écrite avec son habituelle délicatesse de lettré, M. Louis Enault présente au public cette nouvelle œuvre d'une plume

bien connue. Il avoue cependant que, d'elle-même, Mme de Bassanville se recommande à l'estime de tous. Par droit de naissance et aussi par droit de conquête, elle était admise et fêtée dans les salons du meilleur monde ; elle a tout décrit *de visu et auditu :* les plaisirs et les beautés de l'art sous toutes ses formes, les brillantes soirées où affluaient, sous le gracieux regard du maître ou de la maîtresse de la maison, princes et princesses, diplomates et ministres, artistes et journalistes, magistrats et avocats en renom, jolies femmes attrayantes par l'esprit et la grâce, littérateurs, supériorités du théâtre, poètes et auteurs dramatiques. Mme de Bassanville est toujours de l'école du respect : ses *Salons* peuvent être vus sans alarmer la vigilance des mères. On sent partout qu'elle aime la religion, la France, notre vieille monarchie ; l'inépuisable bonté de Mme la duchesse d'Angoulême, de M. le duc de Berry, les mots heureux et la dignité de Louis XVIII ne sont pas oubliés. Sans tourner au puritanisme de la pruderie, elle marque d'un trait vengeur l'irréligion et le vice.

Avec cela une verve intarissable, une manière sans apprêt et pourtant correcte, franche, spirituelle et primesautière. Quelle galerie de portraits, quel défilé de figures où les qualités, les défauts et les travers se reflètent du dedans ! Mme de Bassanville est impitoyable pour le moi, pour la pose, pour la prétention et la vanité; en revanche, elle pardonne beaucoup à la faiblesse humaine, quand elle la voit unie à la charité généreusement secourable.

Mais suivons-la un moment du regard. Les portes d'un salon s'ouvrent,... ses hôtes et ses hôtesses appartiennent à l'élite de la société. Les causeries s'engagent, souvent ingénieuses, toujours piquantes et de bon ton : c'est un courant de bons mots, d'aventures, d'anecdotes. La conversation devient générale ; elle amène le sourire sur les lèvres, quelquefois même l'éclat de rire. Tout reprend vie et couleur sous la plume de Mme de Bassanville. Mais voici qu'entraînée par ses souvenirs, elle la laisse courir à travers champs. J'y songe ! s'exclame-t-elle tout à coup, me voilà bien loin de mon salon, et elle y revient, se reprenant à narrer et à peindre, mêlant aux facéties les épisodes lugubres ou étranges de la nécromancie et de la divination si chères, observe-t-elle, à l'incrédulité crédule du XVIIIe siècle et du nôtre.

Je cueille au hasard deux traits. Le grand référendaire, M. de Semonville, calculait tout. Étant enrhumé, il s'absenta de la Chambre des Pairs. Talleyrand, esprit fin s'il en fut, dit alors à son voisin : Qu'est-ce donc que Semonville projette pour être enrhumé ? — Autre anecdote : celle-ci est topique. Charles Hugo, fils du poète, s'était épris d'une actrice à qui Olympio voulait du bien. Votre linge, disait-elle au jouvenceau, n'est jamais frais, vous manquez de tenue : celui-ci donc s'avisa de soustraire chaque matin une chemise à la parcimonie ma-

ternelle. Grand émoi dans la maison, à laquelle présidait une souveraine économie. Madame se plaignit à Monsieur. « Eh bien, dit le grand homme, accorde-lui son linge blanc chaque jour, mais retranche une côtelette à son déjeuner, ça fera compensation. » Ce qui était dit fut fait, et voilà l'homme!

Me permettrai-je maintenant une bien humble observation : la tonalité de la louange me paraît un peu haute pour certains noms, au point de vue de l'homme public ou privé. Je cite *passim* Talma, Ballanche, Royer-Collard, Donizetti, Halévy, Meyerbeer, Scribe, Talleyrand, Thiers, Émile de Girardin. Je pourrais allonger la liste, mais c'est assez. J'aime mieux laisser les lecteurs sous le charme de ces *Souvenirs*. Et il me semble que beaucoup, songeant à tant de gloires sur lesquelles a passé en partie le fleuve de l'oubli, diront en arrivant à la fin de ces *séries :* Ah ! Madame, contez-nous encore de ces histoires que vous contez si bien.

GEORGES GANDY.

La Vie privée d'autrefois, par ALFRED FRANKLIN. — *Les Repas.* — *Comment on devenait patron.* — *L'Hygiène.* Paris, Plon et Nourrit, 1890, 3 vol. in-12 de 300, 305 et 244 p. — Prix du volume : 3 fr. 50.

M. Franklin, nous l'avons dit, a consacré un volume à la cuisine des temps passés. Il en a écrit un autre sur les repas. Il y traite de tout ce qui s'y rattache : organisation du service, ornements des tables, places des convives, boissons, usages, étiquette, et, à des choses connues, mele quelques détails curieux. On ne s'attend guère, à propos des toasts, à rencontrer là une scène que M. Franklin aurait pu raconter d'une manière plus touchante. Il nous dit comment Marie Stuart, la veille de son exécution, but à tous ses gens, comment ceux-ci se mirent à genoux en pleurant, et de leur côté, burent à la reine; « c'était une sorte de communion avec la « folle » princesse, ajoute M. Franklin, car il eût été un peu tard pour boire à sa santé. » Le tableau pouvait être émouvant, l'auteur en gâte l'effet par un ton facétieux peu à sa place. Il n'aime pas les rois, du reste, — il l'a montré précédemment, — il le fait voir encore par la façon dont il parle des Valois. Je n'ai certes aucune envie de rompre une lance en faveur de Charles IX et d'Henri III : mais ce François Ier qui, lui, rompit tant de lances et d'épées, a conservé un prestige fait, ce semble, pour rendre M. Franklin moins sévère.

Le volume suivant appartient à un ordre d'idées plus graves, plus historiques. M. Franklin s'y occupe du sort de l'ouvrier. Il le prend comme apprenti et ne le quitte qu'arrivé à la maîtrise, au patronage. Il y a là beaucoup de détails qu'on ne connaît guère, et dans nos préoccupations de l'heure présente, toute cette étude est faite pour intéresser. Nous ne devons pas oublier, toutefois, que M. Franklin a été précédé par M. René de Lespinasse, auteur d'un travail sur le *Livre des métiers* d'Étienne Boileau (Paris, Imp. nationale, 1879, in-4).

M. Franklin, on l'a vu, s'est curieusement arrêté à la cuisine et aux repas; trop de pages de son dernier volume offrent la contrepartie. l'antithèse de ses études gastronomiques. Dans ce volume, on rencontre d'abord beaucoup de renseignements sur l'ancien Paris, sur le peu de propreté qui y régnait, sur les maladies qui y sévissaient si fréquemment; mais on se fatigue ensuite d'une surabondance d'investigations sur la manière dont pouvaient s'opérer les actes les plus intimes. Nous ne voulons pas dire qu'à notre époque de naturalisme, les matières explorées dans ce volume ne devaient point entrer dans le cadre de M. Franklin, mais c'était bien le cas de se rappeler ce vers:

Glissez, mortels, n'appuyez pas.

TH. P.

Les Euskariens ou Basques, le Sobrarbe et la Navarre, *leur origine, leur langue et leur histoire,* par BLANC SAINT-HILAIRE. Paris, A. Picard ; Lyon, Vitte et Perrussel, 1888, in-8 de IV-446 p. — Prix : 10 fr.

Le Béarn est un de ces pays privilégiés où la nature a été prodigue de ses dons : la beauté des paysages, l'éclat du ciel. l'aspect vigoureux de la population, tout y contribue à exercer sur l'âme un charme puissant. Plus qu'un autre, M. Blanc Saint-Hilaire a ressenti un vif attrait pour le peuple basque qui « depuis tant de siècles conserve dans toute sa pureté sa belle langue, ses coutumes, ses privilèges, sa vaillance et la religion catholique. » Aussi, dans le but de le mieux faire connaître, s'est-il mis courageusement à recueillir tout ce qui, au point de vue de l'histoire ou de la tradition, de la langue ou des mœurs, peut intéresser ce pays pittoresque.

Remontant aux origines du peuple euskarien, l'un des plus anciens de l'Europe, M. Blanc Saint-Hilaire tient en éveil l'attention de ses lecteurs par la manière vive dont il décrit les courageux exploits des montagnards du pays basque. Romains, Barbares, Arabes se ruèrent contre eux sans pouvoir triompher de leur valeur ni entamer leur nationalité. Au moyen âge ce peuple superbe ne faillit pas à sa renommée, toujours prêt à affronter les périls pour la sauvegarde de son indépendance. A l'époque contemporaine on le retrouve dans les guerres carlistes luttant avec un courage digne des temps passés. Ses coutumes ne lui sont pas moins chères que l'intégrité de son sol ; encore maintenant, on est étonné de les trouver aussi vivantes. M. Blanc Saint-Hilaire consacre à leur étude de nombreuses pages qui ne sont pas les moins intéressantes de son travail.

Cet ouvrage est en résumé un bon livre de vulgarisation dans lequel l'auteur, catholique convaincu, a eu le mérite de manifester hautement ses opinions religieuses en appréciant les divers événements, sans se départir cependant du respect dû à la liberté. Nous regrettons

seulement que M. Blanc Saint-Hilaire n'ait pas cru devoir indiquer d'une manière plus précise les sources auxquelles il a puisé. Cette lacune aurait pu être facilement comblée et méritait de l'être, même dans un ouvrage de vulgarisation. Il ne nous reste plus qu'à exprimer le vœu que l'auteur profite des nombreuses notes qui ont servi à son histoire générale pour approfondir les époques les plus intéressantes des annales béarnaises. Ch. Baudon de Mony.

Histoire de Florence, *depuis la domination des Médicis jusqu'à la chute de la République (1434-1531)*, par E.-T. Perrens, membre de l'Institut. Paris, Quantin, 1888-89, 3 vol. in-8 de 604, 627 et 533 p. — Prix : 22 fr. 50.

M. Perrens a d'abord consacré six volumes à l'histoire de Florence. Il en a été parlé dans cette revue. Cette œuvre aux vastes proportions a été complétée par trois nouveaux tomes dont le dernier a paru récemment. Dans un avant-propos placé en tête de cette série, l'auteur constate — et avec des détails dont sa modestie a pu avoir à souffrir quelque peu — le succès obtenu par son livre. Il rappelle qu'il lui a valu le grand prix Jean Raynaud, décerné par l'Académie des sciences morales et politiques, qu'il lui a ouvert les portes de l'Institut, qu'au-delà des monts, il a fait pleuvoir sur lui les distinctions honorifiques, et qu'enfin les Italiens reconnaissent couramment que la meilleure histoire de Florence est celle de M. Perrens (p. 5).

Les trois volumes dont j'ai à parler ne recevront sans doute pas du public érudit un moins bon accueil que ceux dont l'auteur s'est plu à célébrer l'heureux destin. M. Perrens n'a reculé devant aucune recherche; il a fouillé les bibliothèques, compulsé les manuscrits comme les imprimés et, pour sujet, a rencontré une des phases les plus importantes de l'histoire de Florence. Il la reprend, cette histoire, à partir du retour de Cosimo de' Medici dans sa patrie, en 1434, et la continue jusqu'à la suppression de la république par Charles-Quint, en 1531. C'est la période que les premiers Médicis remplissent de leurs noms et de leurs vicissitudes. Cinq chapitres sont consacrés à Cosimo; ils précèdent une étude sur l'état des lettres et des beaux-arts sous la domination de celui que ses concitoyens appelèrent le Père de la patrie. Vient ensuite un chapitre sur Piero de' Medici, puis l'historien nous raconte ce que l'on peut nommer le règne de ce Lorenzo, auquel on donna le surnom de Magnifique. Bien des événements, la conjuration des Pazzi, entre autres, donnent beaucoup d'intérêt à ces pages, après lesquelles l'auteur fait une nouvelle halte au milieu des poètes, des prosateurs, des peintres, des sculpteurs qui répandirent tant d'éclat sur cette période.

Avec le tome second nous arrivons à Piero II, et là, l'histoire de Florence se rattache à la nôtre par l'expédition de Charles VIII en

Italie, expédition racontée avec une abondance de curieux détails. Nous voyons alors grandir ce Geronimo Savonarola, que nous avons aperçu auprès du lit de Lorenzo mourant. Après l'expulsion de Piero II, l'illustre Frate occupe la première place dans les récits de l'historien. La popularité de ce moine, la domination extraordinaire qu'il exerça, le déclin de cette puissance, une mort affreuse ont fourni à M. Perrens les sujets d'une succession de tableaux pleins de vie et d'une bonne exécution. Ce Savonarola que les uns ont exalté au point de vouloir ceindre sa tête de l'auréole des saints, que d'autres ont rabaissé jusqu'à ne voir en lui qu'un fanatique ambitieux, me semble avoir été bien jugé par M. Perrens, et j'aurais voulu pouvoir reproduire ici le portrait qu'il fait du célèbre dominicain (t. II, p. 340). Bien des troubles suivirent la mort de Savonarola, et les Florentins finirent par remettre « l'écheveau embrouillé de leurs affaires » à Pier Soderini. Ils l'avaient nommé gonfalonier à vie, mais un complot ne lui permit pas d'exercer ces hautes fonctions jusqu'à sa mort; c'est par le récit de sa chute et du retour de Piero II que finit le second volume.

Le troisième raconte la longue agonie de la république florentine, achevant de mourir à l'avènement de l'odieux duc Alessandro, assassiné par son cousin Lorenzo de' Medici dont on a voulu faire un Brutus et qui, comme le dit M. Perrens, ne fut qu'un maniaque possédé d'une frénésie digne d'Erostrate (p. 448). Comme précédemment l'auteur fait suivre l'histoire des événements d'une esquisse de celle des lettres, il passe en revue poètes et prosateurs du début du XVIe siècle et trace un bon portrait du plus célèbre de ceux-ci; il devine, ce me semble, quelque chose de ce que Macaulay appelait l'Énigme de Machiavel. Vient ensuite un tableau de la situation des beaux-arts à la même époque; Michel-Ange, l'homme aux quatre âmes de Pindemonte, y occupe naturellement le premier plan. Après ces deux chapitres, M. Perrens jette un coup d'œil à la descendance des Médicis, remplacés en 1737 sur le trône grand-ducal de la Toscane, par les princes lorrains. Dans une conclusion dont on pourrait contester l'idée finale, M. Perrens examine la route parcourue, définit les motifs tout particuliers de l'intérêt qu'excite l'histoire de Florence, étudie les causes de la décadence et de la chute de la république et admire qu'en plein moyen âge, cette république ait « retrouvé et hardiment tracé quelques-unes des grandes lignes des lois primordiales du gouvernement d'un peuple par lui-même, en d'autres termes, de la démocratie laborieuse cultivée, athénienne, qui est l'espoir comme l'honneur de l'humanité » (p. 389).

J'ai lu en partie l'ouvrage de M. Perrens sur le théâtre même des événements dont il s'est fait l'historien : ai-je été influencé par tous les grands souvenirs que les Médicis ont laissés à Florence? C'est pos-

sible, mais je me suis demandé si parfois M. Perrens ne les aurait pas un peu trop rapetissés. Ils avaient souvent été loués outre mesure, cette admiration routinière n'a-t-elle pas provoqué une réaction trop forte ? M. Perrens garde rancune aux Médicis d'avoir étouffé la liberté, puis la république. Mais le comte de Maistre l'a dit, les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent, et il y a des moments où, fatigués de dissensions, ils retournent la célèbre phrase *malo periculosam libertatem quam quietum servitium* et préfèrent un tranquille asservissement à une périlleuse liberté. Après les troubles de la république romaine agonisante surgit Auguste; après les petites perturbations de la Fronde Louis XIV, aux excès de la Terreur succède le despotisme de Napoléon Ier; les agitations de notre seconde République favorisent l'élévation de Louis Bonaparte. Cette facilité à se courber sous un pouvoir tyrannique n'est pas glorieuse, c'est vrai, mais elle est un fait. Ce qui prouve combien les Florentins s'étaient accoutumés à la domination des Médicis, c'est le regret que ceux-ci ont laissé et qu'en 1737, le président de Brosses constatait dans son style enjoué. « C'était, dit-il, une famille bien recommandable, à mon sens, par son amour pour les bonnes choses que celle des Médicis. Rien ne fera mieux son éloge que de voir combien, après avoir usurpé la souveraineté sur un peuple libre, elle est parvenue à s'en faire aimer et regretter. Réellement Florence a fait une fameuse perte en les perdant. Les Toscans sont tellement persuadés de cette vérité qu'il n'y en a presque point qui ne donnassent un tiers de leurs biens pour les voir revivre et un autre tiers pour n'avoir pas les Lorrains. » (*L'Italie il y a cent ans,* t. I, lettre XXV, p. 303.) Je n'ai rien dit du style de M. Perrens. Il ne rappelle pas les phrases pompeuses comme on en alignait au temps de Charles Lacretelle. C'est un style simple et parfois même familier; l'auteur ne craint pas de demander des formules à des expressions proverbiales, à des manières de dire populaires... « Ce qu'en vaut l'aune... le quart d'heure de Rabelais... tirer son épingle du jeu, etc. » Ce n'est pas dans un esprit de critique que j'indique ces locutions, je constate simplement le changement qui s'est fait dans la manière d'écrire l'histoire et je reconnais qu'en perdant le ton emphatique, elle se fait lire avec une bien plus grande facilité.

TH. P.

BULLETIN

L'École du dimanche pour les femmes à Karkov et le livre : « Que faut-il donner à lire au peuple ? » publié par les institutrices de cette école, par Y. ABRAMOFF. Paris, Plon et Nourrit, 1889, in-8 de 94 p.

On sait qu'après les réformes libérales dues à l'initiative généreuse du czar Alexandre II, on dut se préoccuper en Russie d'instruire le peuple

pour le mettre à même de profiter de sa liberté. De toutes parts, se fondèrent des écoles ; plusieurs s'adressèrent spécialement aux adultes et celles-ci ouvrirent leurs cours le dimanche, seul jour libre pour les classes ouvrières. L'une des plus florissantes fut l'école du dimanche pour les femmes fondée à Karkow dès 1870, par Mme Christine Altchevsky ; là, soixante institutrices dévouées, ne recevant aucune rétribution, réunissent chaque dimanche des ouvrières réparties en divers cours suivant leur degré d'instruction. L'un des principaux moyens d'enseignement est la lecture publique, pendant laquelle chaque auditrice peut interrompre pour adresser une question ou faire quelque observation suggérée par l'ouvrage lu. Les lectrices notent avec soin ces impressions naïves qui sont ensuite résumées et publiées à la suite du titre de l'ouvrage dans une revue qui porte le titre : *Que faut-il donner à lire au peuple ?* Ce sont donc de véritables comptes rendus bibliographiques faits par des auditeurs non préparés, et qui, par suite, ont le mérite d'une sincérité absolue. On y remarque cette chose inattendue que les chefs-d'œuvre de la littérature russe, et même de littératures étrangères, plaisent plus au peuple et sont mieux compris par lui que les adaptations que l'on s'est donné la peine de faire à son usage spécial. Il y a là de précieuses indications que M. Abramoff fait ressortir par plusieurs exemples et dont les créateurs de bibliothèques populaires feront bien de tenir compte.

COMTE DE BIZEMONT.

Le Socialisme en Allemagne, par ADOLPHE POTEL. Paris, E. Thorin, in-8 de 41 p. — Prix : 1 fr.

Cette brochure expose l'histoire de la formation et du développement du *Socialdemocratpartei* allemand depuis la propagande de Lasalle jusqu'aux dernières élections au Reichstag et aux rescrits impériaux de février. Elle est généralement exacte, sauf en un point important. L'auteur, qui prédit le triomphe du socialisme et qui le souhaite, présente comme le vrai programme du socialisme allemand les articles votés au congrès marxiste réuni à Paris en juillet 1889. Ces articles relatifs à la réglementation internationale du travail ne sont qu'une esquisse des demandes à faire actuellement aux États bourgeois pour préparer l'appropriation collective des terres et des capitaux par les communes et les corporations de travailleurs. Il ne faut pas se méprendre sur le but final poursuivi. Cette brochure ne dispensera pas le lecteur sérieux de recourir aux ouvrages de fond sur le socialisme allemand de M. de Laveleye et surtout de M. Winterer, qui en a analysé à fond les doctrines en même temps qu'il en a retracé le développement comme parti.

XX.

Les Assassinats maçonniques, par LÉO TAXIL et PAUL VERDUN. Paris, Savine, in-8 de 404 p. — Prix : 3 fr. 50.

Dans son encyclique *Humanum Genus*, Léon XIII a constaté que les sectes maçonniques avaient fréquemment recouru à l'assassinat politique. Les auteurs de ce volume, dans l'introduction, démontrent péremptoirement que les rites pratiqués dans les loges sont conçus de manière à *insinuer* cette idée aux adeptes et leur disent incessamment une sorte de *Qui potest capere, capiat.* Ils retracent ensuite les assassinats de la princesse de Lamballe, du père Le Franc, de Philippe-Égalité, de Paul Ier, de Saint-Blamont, du général Quesnel, du duc de Berry, de William Morgan, des carbonari de Marseille, du comte Rossi, du maréchal Prim, de Garcia Moreno, de Léon Gambetta et finalement du préfet Barrême. Plusieurs des points histori-

ques touchés dans ces récits sont sujets, évidemment, à discussion : mais l'ouvrage nous paraît quand même utile à placer dans les bibliothèques populaires. Tant que les intéressés ne se plaignent pas et ne poursuivent pas l'éditeur, il n'y a pas de raison de se montrer plus susceptibles qu'eux.

XX.

Les Séminaristes à la caserne. *Lettre au général de* ***, par Mgr PERRAUD, évêque d'Autun, Châlon et Mâcon, membre de l'Académie française. Autun, Dejussieu fils ; Paris, Chapelliez, 1890, in-18 de 19 p. — Prix : 0 fr. 60.

La lettre de Mgr Perraud au général de *** est une nouvelle et éloquente protestation contre la loi militaire. L'éminent prélat, s'associant aux lettres de S. E. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, et de S. E. le cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger et de Carthage, expose avec beaucoup d'esprit les inconvénients et l'absurdité de cette mesure, soi-disant égalitaire; il demande finement si beaucoup de ces conscrits, nouvellement incorporés et qui seront peut-être appelés à verser leur sang pour la patrie, échangeraient, s'ils en avaient le choix, cette perspective de service militaire contre l'existence des séminaristes, qui se condamnent eux-mêmes, en se faisant prêtres, à un renoncement qui ne finira qu'avec leur vie. De quel côté, humainement parlant, est la plus grande somme de dévouement? Cet argument topique est exposé avec le style élégant et distingué qui caractérise les écrits de Mgr Perraud. COMTE DE BIZEMONT.

Œuvres complètes de AUGUSTE NICOLAS. Sixième partie. *Études sociales sur la Révolution.* 2e série. Paris, Retaux-Bray, 1890, in-18 de XXX-480 p. — Prix : 4 fr.

Nous avons déjà signalé ces réimpressions. A la suite de deux préfaces inédites, voici diverses brochures qui ont eu leur moment d'éclat depuis 1871 : *Mal séculaire de la France, l'État contre Dieu, la Monarchie et la Question du drapeau, Rome et la Papauté.* Les éditeurs ont complété ce volume en y ajoutant deux brochures plus anciennes : l'une, qui date de 1838, sur le rétablissement du crucifix dans les salles de justice ; l'autre, de 1840, sur le tour des enfants trouvés. V. P.

La Réforme du régime parlementaire, par A. DE LA CROISERIE. Paris, Guillaumin, 1890, in-12 de IV-140 p. — Prix : 2 fr. 50.

L'auteur, frappé des inconvénients du régime parlementaire tel qu'il est pratiqué, et constatant que, par les dernières élections, « on a accordé à la République un dernier crédit, » voudrait indiquer les réformes qu'il est nécessaire d'apporter au régime même et à la procédure suivie dans les chambres, réformes à opérer, les unes par voie législative, les autres par la voie de révision des lois constitutionnelles. M. de la Croiserie, avec netteté et précision — aussi est-il difficile en quelques lignes d'analyser ces pages — passe en revue toute la procédure du travail fait aux chambres ; il voudrait, au renouvellement intégral des députés, substituer le renouvellement partiel, empêcher le cumul des fonctions électives, ce qui est très juste en soi, car un très bon député peut n'être qu'un conseiller général médiocre et un excellent conseiller général peut parfaitement être un détestable député : les matières à traiter dans les deux assemblées sont en effet bien différentes. L'auteur demande la réduction du nombre des dépu-

tés, une décentralisation administrative qui est vraiment indispensable, etc., etc. Grâce aux réformes qu'il réclame, M. de la Croiserie espère que « la République sera fondée sur des assises inébranlables. » C'est, ce me semble, l'illusion d'un brillant esprit. Toutes ces réformes sont secondaires. Quand donc comprendra-t-on que le principe et le fondement d'une constitution vraiment nationale est dans l'accord des institutions du pays avec le droit historique, que le grand mal, le mal profond est dans la rupture de cet accord. Les esprits observateurs, comme celui de M. de la Croiserie, devraient reconnaître que les peuples ne durent qu'en se conformant aux lois qui ont présidé à leur naissance et à leurs diverses transformations. Il faut à toute nation son gouvernement traditionnel ; il le faut surtout lorsque le représentant de cette royauté française a l'esprit assez élevé, le cœur assez magnanime pour inspirer à tous espoir et confiance.

H. DE L'É.

Manuel de phototypie, par G. BONNET. Paris, Gauthier-Villars, 1889, in-18 de VII-146 p. avec fig. — Prix : 2 fr. 75.

Voici un manuel qui, à première vue, semble ne pouvoir servir qu'aux éditeurs d'ouvrages illustrés. Cependant la phototypie a fait de tels progrès depuis quelques années, que l'auteur croit pouvoir engager les photographes eux-mêmes à se servir du procédé qu'il décrit, lequel, bien compris, rendra entre leurs mains tous les services que les papiers à l'argent ou au platine leur rendent aujourd'hui. Depuis l'apparition des traités de phototypie publiés antérieurement, de nouveaux progrès se sont accomplis. Le principe primitif est toujours le même, mais les formules ont été simplifiées, et l'outillage a été perfectionné considérablement. Dans la première partie, l'auteur parle de la préparation du cliché pour la phototypie, puis il indique deux procédés sur cuivre pour servir de point de comparaison avec le procédé actuel. Dans la deuxième partie, le procédé industriel est décrit avec le plus grand soin. Les photographes et les amateurs liront avec intérêt la description d'une presse à bras, modèle spécialement fabriqué pour eux, qui possède tous les avantages des grandes presses à vapeur, et avec laquelle on peut obtenir environ six cents épreuves par jour. Après avoir lu cet ouvrage, illustré de vingt-quatre figures dans le texte, les amateurs qui ont des loisirs et de l'argent, ne résisteront pas à l'envie de tenter quelques essais de phototypie. Nous leur souhaitons que ces premiers essais ressemblent tous à la magnifique épreuve de la maison Poirel qui figure en tête de ce volume.

J. PONCIN.

Le Baptême de la France, *tableau du mouvement social et religieux dans les Gaules au VIe siècle*, par l'abbé PÉRICAUD, curé de Saint-Léon (diocèse de Moulins). Lyon, Vitte et Perrussel, 1889, in-8 de XII-380 p. — Prix : 4 fr.

Dans deux ouvrages qui ont reçu un accueil favorable du public chrétien : *Les Gloires de saint Joseph* et *Cæcilia, ou Une Héroïne des catacombes*. M. l'abbé Péricaud nous a montré d'abord l'Église à son berceau, dans l'étable de Bethléem et l'atelier de Nazareth, luttant déjà contre ceux qui poursuivent et veulent supprimer son divin fondateur, Hérode et la synagogue ; puis l'Église persécutée, descendue dans les catacombes et soutenant l'effort des Césars païens qui ont rêvé de l'étouffer dans le sang. Mais le judaïsme et le paganisme ont été vaincus ; reste un dernier ennemi, les Barbares, que l'Église devra dompter et façonner pour en faire les pierres

choisies dont elle construira l'Europe chrétienne. C'est à Tolbiac qu'elle remporte contre eux sa première victoire, prélude de tant de combats glorieux et féconds. C'est cet épisode de l'histoire de l'Église que l'auteur a choisi pour nous le raconter, on pourrait presque dire pour le chanter. Car, pour être un livre d'histoire, *le Baptême de la France* n'en a pas moins l'allure, l'éclat et l'entrain d'une épopée. En dix chapitres, l'auteur narre l'histoire de Clovis, depuis ses premières victoires contre les Romains jusqu'au coup de grâce de Tolbiac et au sacre de Reims. Voici les titres de ces chapitres, très expressifs, poétiques jalons de ces poétiques et émouvants récits : I. *Le Conquérant des Gaules*, c'est Clovis qui triomphe de Syagrius et donne le dernier coup à l'empire gallo-romain qui s'écroule ; — II. *Le Lendemain de la victoire* nous montre, dans un cadre pittoresque, la première rencontre de Clovis et de saint Remy ; — III. *L'Ange tutélaire de la France*, c'est Geneviève qui protege Paris contre les Francs de Clovis, parce qu'un roi chrétien seul doit y entrer ; — IV. Puis nous voyons apparaître *la Reine de France*, Clotilde, le bon génie de Clovis ; nous assistons aux préludes et aux fêtes de son mariage. Les chapitres V, VI et VII, nous font voir *le Druidisme* et *l'Empire infernal*, c'est-à-dire le paganisme, combinant leurs efforts avec l'arianisme pour arrêter dans ses progrès le christianisme, dont ils prévoient les décisives et prochaines victoires. Mais le grand jour s'approche : voici *la Veillée des armes* (ch. VIII), les Allemands s'avancent, c'est à Tolbiac (ch. IX) qu'on les rencontre. On sait comment Clovis y trouva son chemin de Damas. Aussi le chapitre X nous le montre-t-il sur la route de Reims, où, dans sa personne, saint Remy baptise la France en baptisant et sacrant son premier roi chrétien. L'épilogue, entr'ouvant l'avenir, qui est pour nous le passé, et quel passé ! nous fait voir la France luttant contre l'arianisme, le mahométisme, la Réforme, la Révolution, et évoque les grandes figures de Charlemagne, des croisés, de Jeanne d'Arc et des glorieux défenseurs de la papauté. Toutes ces pages sont réconfortantes : elles iront droit au cœur des bons chrétiens et des bons Français.

P. TALON.

Ni Cléricaux ni Athées, discours et lettres sur la troisième République, par HYACINTHE LOYSON. Orné du portrait de l'auteur. Paris, Marpon et Flammarion, s. d., in-18 de XIII-360 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ni Cléricaux ni Athées, d'autres disent « ni hommes, ni femmes, » évoque le souvenir de l'âne de Buridan, et le peuple, dans son langage imagé, appelle cela « avoir le... bas des reins entre deux selles. » C'est bien là, en effet, la situation de ce pauvre M. Loyson, qui, par ce temps de vents et de tempête, n'a pu parvenir encore à orienter sa boussole, toujours oscillante et affolée. Mais, me dira le lecteur, il est croyant : sans doute, mais libre penseur aussi, il le déclare formellement (p. 344); libéral, d'accord, ce qui ne l'empêche pas de regretter que l'Empire ait laissé décréter l'infaillibilité, que le P. Monsabré ait pu librement exposer le dogme catholique à Notre-Dame (p. 139), et que le catéchisme soit encore aujourd'hui librement enseigné (p. 291 et 294); charitable, je le concède, mais sa bienveillance si largement ouverte à tous, ne lui interdit pas de comparer les catholiques qui ont l'audace de le siffler à la femme publique qui, dans la rue, crie après le passant (p. 79). Il y a des compensations, sans doute; mais qu'il fasse présider ses conférences par des libres penseurs ou des protestants, comme MM. Pelletan, Clamageran et Yung, et ne leur ménage pas les compliments ; qu'il proclame la Révolution française fille de la Croix (p. 256);

qu'il range la presse, l'opinion, le suffrage parmi les puissances dont saint Paul a dit qu'elles viennent de Dieu (p. 48); qu'il qualifie la Réforme protestante et la Révolution française de « glorieuses » et de « fécondes, » cela ne suffit pas à rétablir la balance et à la faire pencher du côté de la justice, du bon sens et de la vérité. On n'a pas, d'ailleurs, le courage de se fâcher, en dépit de ses fréquents appels au bras séculier et de ses blasphèmes odieux à l'égard de certaines croyances ou pratiques de la piété chrétienne, contre un homme au cerveau insuffisamment lesté, qui vogue au gré de toutes les contradictions; qui proteste aujourd'hui contre l'expulsion des princes et qui le lendemain l'approuve, qui réclame dans un discours l'élection du chef de l'État par le suffrage universel et la rejette en note, qui s'oriente un jour vers le général Boulanger pour le traiter ensuite de Soulouque. Au fond, il n'y a guère que deux points sur lesquels il ne varie pas : l'infaillibilité du Pape, par orgueil; le célibat des prêtres, pour une autre raison sur laquelle je n'ai pas besoin d'insister. J'en pourrais indiquer un troisième encore, c'est l'attribution d'un budget à l'Église catholique-gallicane, bien besogneuse sans doute depuis qu'elle n'est plus subventionnée par l'excentrique comte de Douville-Maillefeu. Et je crois bien que c'est à peu près tout son *credo*. En finissant, je me permets d'exprimer un regret : M. Loyson a ramassé bien des choses pour faire son livre; des discours, des lettres, des notes, des comptes rendus de journaux. Comment a-t-il oublié la lettre qu'il écrivit jadis à l'archevêque de Paris pour lui annoncer la fondation de la nouvelle église et surtout la réponse que lui fit Mgr Guibert. J'ose croire que l'insertion de ce dernier document aurait bien augmenté l'intérêt de son volume. P. TALON.

Les Héros chrétiens au XIXe siècle, par l'abbé E.-M.-L. Grammont (Belgique), Œuvre de Saint-Charles Borromée, s. d., in-8 de 196 p., orné d'une grav. et 12 portraits. — Prix : 1 fr.

Dans sa préface, l'auteur de cet excellent livre de vulgarisation déclare qu'il s'adresse à la jeunesse; les beaux exemples d'héroïsme chrétien qu'il met en relief n'en conviennent pas moins à tous les âges. C'est une suite de courtes biographies, qui comprend une série de noms justement populaires : Cathelineau, La Rochejaquelein, Bonchamp, Lescure, d'Elbée, Charette, La Tour d'Auvergne, le général Drouot, le commandant Auguste Marceau, le maréchal de Saint-Arnaud, le colonel Paqueron, le général de La Moricière, le général de Pimodan, le général de Sonis, l'amiral Courbet, et enfin, en bloc, le bataillon des Franco-Belges et les Zouaves pontificaux. Tous ces illustres guerriers ne furent pas pratiquants dès leurs débuts dans la vie; mais les éclatantes conversions de plusieurs d'entre eux sont aussi édifiantes que la ferme persévérance des autres. Comme on le voit par cette énumération, l'auteur a fait une large place aux chefs vendéens; l'inconvénient en est que les idées politiques très nettes, exprimées au sujet de cette lutte de géants entre les Blancs et les Bleus, empêcheront ce livre de pénétrer dans les casernes où ses enseignements seraient le plus utiles. Les portraits placés en tête de chaque biographie sont assez médiocres, mais on aurait mauvaise grâce à se montrer exigeant pour une publication d'un prix aussi modique. Ajoutons que ce prix n'est applicable qu'aux commandes adressées directement à l'Œuvre de Saint-Charles Borromée. Un second volume est annoncé sous ce titre : *Patriotisme et Religion*.

COMTE DE BIZEMONT.

Causeries sur la langue française. *La Langue française, le goût, la poésie champêtre*, par Mme Krafft Bucaille, officier d'académie, membre de la commission des brevets et du conseil d'administration du lycée de Nice. Paris, Perrin, 1890, in-12 de 275 p. — Prix : 3 fr.

Sainte-Beuve a remarqué qu'il y a plaisir et profit à lire de temps en temps des livres écrits par les femmes, qu'on y sent une finesse de pensée, une délicatesse de style d'une bonne influence. Je crois que le volume de Mme Krafft Bucaille ne lui aurait pas paru dépourvu de ces qualités. On le lit volontiers, et si le lecteur lettré y rencontre parfois des choses qu'il sait déjà, elles lui sont redites avec charme et il y peut rencontrer le réveil de souvenirs littéraires parfois un peu effacés. Dans ce moment, où l'on parle de la réforme orthographique, le premier chapitre de ce livre est tout à fait d'à-propos; Mme Krafft Bucaille relève spirituellement, dans notre langue, d'étranges anomalies, que l'habitude de les rencontrer nous empêche d'apercevoir. Viennent ensuite des pages dont ce titre : *Le Goût*, nous a un peu trompé. L'auteur ne cherche pas à nous expliquer quel est le don d'apprécier le beau, que Voltaire, Mme de Staël, La Harpe, Chateaubriand, Jouy et bien d'autres, ont défini chacun à sa manière, qui devrait, ce semble, être immuable, et qui change souvent d'année en année; elle n'indique que quelques-unes de ces variations du goût par des rapprochements d'ailleurs bien choisis, et s'arrête volontiers à l'influence exercée par les femmes, ce qui nous conduit d'abord dans le salon, tant de fois fréquenté, de la marquise de Rambouillet. Mme Krafft Bucaille aime le XVIIe et le XVIIIe siècles — pourquoi écrit-elle quelque part les XIe et XIIe siècles? Est-ce que cette manière de dire ne serait plus condamnée comme au temps de Girault Duvivier? — Mais ne lui parlez pas du moyen âge... Il pourrait cependant être bon qu'on lui en parlât un peu, afin de l'empêcher d'émettre des opinions contestables et de commettre des erreurs qui ne le sont pas. Mme Krafft Bucaille parle du *Cycle de Charlemagne* comme s'il s'agissait d'un poème particulier, tel que la *Chanson de Roland*, et d'autres gestes qu'elle cite ensuite et qui amènent sous sa plume ce mot irrévérencieux « fadaise » (p. 198). Elle fait, par une confusion de souvenirs, lire par Lancelot et Genièvre ce récit de leurs propres amours, qui perdit Françoise de Rimini :

Galeotto fu il libro e chi lo scrisse.

Enfin, elle croit à l'authenticité de Clotilde de Surville! (p. 199). Si Mme Krafft Bucaille n'avait pas tant de mépris pour le moyen âge, elle se serait rappelé qu'Adam de la Halle écrivit, au XIIIe siècle, *le Jeu du Berger et de la Bergère*, et que de vieilles pastourelles appartiennent bien à ce genre de la Pastorale dont à la fin du volume elle s'est occupée dans des pages agréables. Celles concernant — puisque Mme Krafft Bucaille n'hésite pas à faire suivre le pronom démonstratif d'un participe (p. 44), je ne sais pas pourquoi je n'en ferais pas autant — donc, celles concernant l'Astrée auraient pu amener l'auteur à dire un mot de la *Menina e Moça*, de Bernardim Ribeiro, qui dut servir de modèle à la *Diana* de Montemayor, de laquelle d'Urfé semble avoir tiré les élégants bergers dont il peupla les rives du Lignon.

Je compte bien que ces menues observations ne donneront pas au lecteur une idée défavorable du livre de Mme Krafft Bucaille. Elles sont la preuve de la lecture attentive d'un volume auquel j'ai trouvé le charme d'une spirituelle et vive conversation. Th. P.

CORRESPONDANCE

Paris, 6 mai 1890.

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre dernier numéro (p. 370) un de vos collaborateurs signale un document propre, selon lui, à infirmer les conclusions que j'ai formulées l'année dernière, sur la chronologie du culte de saint Alexis (*Bulletin critique*, 1889, p. 263). Je disais n'avoir trouvé aucun document de ce culte antérieurement à l'année 987. A cela on objecte une hymne latine en l'honneur de saint Alexis, laquelle figure dans un manuscrit du IXe siècle, le *Vaticanus* 7172.

Je suis toujours prêt à rectifier mes erreurs et à abandonner mes conclusions quand on me prouve qu'elles ne sont pas fondées. Ce n'est pas ici le cas. Le manuscrit en question n'est pas du IXe siècle, mais du XIe. Il est coté ainsi dans le *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, publié par l'Académie de Vienne, t. IX, partie 2, p. XIII. C'est aussi la date qui résulte des appréciations que je viens de provoquer chez quelques personnes placées à portée de la bibliothèque du Vatican.

Quant au caractère *éminemment traditionnel* que votre collaborateur attribue à ce recueil d'hymnes, il y aurait beaucoup à dire là-dessus. Je me borne à un seul fait. Une de ces hymnes a été composée à Reichenau en l'honneur de saint Marc. Elle s'inspire de l'idée que le corps de cet évangéliste repose dans l'abbaye de Reichenau (et non pas à Venise). Or, les moines de Reichenau n'ont pas revendiqué saint Marc avant le temps du roi de Germanie, Henri Ier (919-936). L'hymne est donc, tout au plus, de ce temps-là. La tradition dont elle s'autorise est une tradition récente et apocryphe. Et cependant, elle a pénétré dans le recueil du manuscrit *Vaticanus* 7172.

En somme, ni par sa date, ni par son contenu, ce manuscrit ne peut modifier mes conclusions, et je dois les maintenir jusqu'à preuve du contraire.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués.

L. Duchesne.

La note à laquelle M. Duchesne a jugé nécessaire de répondre avait simplement pour but de faire entendre que la mission des savants catholiques est de défendre les traditions de l'Église et non de les attaquer, surtout par des arguments purement négatifs.

Ceci dit, le manuscrit du Vatican 7172, dont M. Duchesne ne paraît pas s'être précédemment occupé, est-il bien du XIe siècle ? Tous les érudits savent combien il est difficile de s'entendre sur l'âge d'un manuscrit non daté. Je me bornerai à citer deux exemples contradictoires. Le manuscrit latin 11328 de la Bibliothèque nationale, attribué au IXe siècle par le savant d'Europe le plus expert en cette matière, M. Léop. Delisle, a été rejeté au XI/XIIe siècle par les éditeurs des *Monumenta Germaniae historica* ; par contre, le no 88607 de la bibliothèque de Bourgogne, assigné au XIe siècle par les Bollandistes, a été reporté au commencement du Xe par les mêmes éditeurs allemands. L'Académie des sciences de Vienne serait-elle infaillible ? D'ailleurs, dans une récente communication à l'Académie d'archéologie de Rome.

un élève de M. Duchesne vient d'établir suffisament l'antiquité de notre codex.

Mais là ne réside pas le nœud de la question. Le manuscrit 7172 n'est nullement un original, mais la copie d'un méchant scribe, qui parfois ne comprenait déjà plus ce qu'il écrivait. La présence d'une pièce postérieure à 919 n'implique nullement impossibilité pour l'hymne de saint Alexis d'être antérieure à cette époque, car on ne voudrait pas appliquer cet argument aux morceaux ambrosiens que renferme ce recueil. Son caractère « éminemment traditionnel » consiste en ce que, sur trente-six saints (en dehors des apôtres et de saint Alexis) honorés par des poésies spéciales dans cet hymnaire, le plus récent est saint Grégoire le Grand, mort en 604. Je crois donc avoir eu raison de dire qu' « un personnage d'invention récente n'avait aucune chance d'y pénétrer. »

Ulysse Chevalier.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Magnus Huss, médecin suédois d'une grande autorité, est mort à 83 ans, le 22 avril, à Stockholm. Né à Torp, le 22 octobre 1807, il suivit pendant plusieurs années les cours de la Faculté de médecine de Paris. De retour en Suède où il se fit recevoir docteur, il devint médecin en chef et professeur de clinique à l'hôpital des Séraphins; puis membre de l'Académie des sciences. On lui fait honneur d'avoir le premier établi dans sa patrie une véritable clinique médicale; il est aussi le fondateur de la première crèche en Suède. Tandis que ses services lui valaient dans sa patrie les honneurs de l'anoblissement, ses travaux scientifiques lui obtenaient d'autres distinctions à l'étranger; c'est ainsi que l'Académie des sciences de Paris couronna l'ouvrage qu'il publia en 1852 sous le titre : *Alcoholismus chronicus*. M. Huss s'est occupé des maladies endémiques sur lesquelles il a publié un ouvrage remarqué : *Om sveriges endemiska sjukdomar*. Nous citerons encore de lui un ouvrage sur le typhus (*Om typhus*, 1855, in-8).

— M. James Nasmyth est mort au mois de mai dernier. Né à Édimbourg, le 19 août 1808, fils d'un peintre de talent, M. Nasmyth montra de bonne heure un goût très vif et des aptitudes remarquables pour les études mécaniques. Les hommes de science et d'art qui fréquentaient la maison de son père l'aidèrent à développer ces dispositions. Après avoir étudié les sciences à l'Université d'Édimbourg, il se rendit à Londres en 1829. L'ingénieur Henry Maudslay auquel il offrit ses services s'en trouva fort satisfait et en fit son second. Après la mort de Maudslay, en 1831, M. Nasmyth, ensuite d'un court séjour à Édimbourg, alla se fixer à Manchester et y fit un établissement bientôt célèbre sous le nom de *Bridgewater Foundry*. C'est en 1839 qu'il inventa le marteau à vapeur, l'une de ses découvertes les plus importantes et les plus utiles. M. Nasmyth fit d'autres inventions ingénieuses et qui eurent un grand succès, telles que la cuiller de sûreté du fondeur, un ventilateur pour les mines, un laminoir. Après s'être retiré des affaires en 1857, M. Nasmyth occupa surtout ses loisirs par des recherches astronomiques. On lui doit entre autres ouvrages, des *Remarks on tools and machinery* (1858), qui ont paru dans les *Elements of mechanism* de Baker; — *The Moon considered as a planet, a world and a satellite*.

— M. Edwin Waugh, que l'on a surnommé le poète du Lancashire, est mort le 30 avril. Né à Rochdale le 28 janvier 1817, après avoir étudié à l'école

commerciale de sa patrie, il apprit et exerça le commerce de la librairie et de l'imprimerie. Il accepta plus tard de remplir les fonctions de secrétaire-adjoint de la *Lancashire public school association.* Le premier volume qui fit sa réputation fut celui qu'il publia en 1855 sous le titre de : *Sketches of Lancashire life and localities.* Les nombreux ouvrages qu'il publia depuis lors ne firent qu'accroître son renom poétique et décidèrent M. Gladstone, en 1880, à lui assurer sur la liste civile une pension que lui avait refusée M. Disraeli. Parmi les volumes que l'on doit à ce poète renommé, nous citerons les suivants : *Poems and Lancashire songs* (1859, in-8) ; — *Rambles in the lake country and its borders* (1862, in-8) ; — *Lancashire songs* (1863, in-8) ; — *Fourteen Days in Scotland* (1864, in-8) ; — *Tufts of heather from the Lancashire moors* (1864, in-8) ; — *Tattlin Matty* (1864, in-8) ; — *The Dead man's dinner* (1864, in-8) ; — *Poesies from a country garden* (1865, 2 vol. in-8) ; — *Ben an' th' Bontam* (1866, in-8) ; — *Home Life of the Lancashire factory folk* (1866, in-8) ; — *Tufts of heather from northern moors* (1866, in-8) ; — *Th' owd blanket* (1866, in-8) ; — *Birth place of tim bobbin in the Parish of Flexton* (1868, in-8) ; — *Sneck Bant* (1868, in-8) ; — *Yet Bobs an' Scaplin* (1869, in-8) ; — *Irish Sketches* (1869, in-8) ; — *An old Nest* (1869, in-8) ; — *Saint Catherine's chapel* (1869, in-8) ; — *Snowed up* (1869, in-8) ; — *Rambles and Reveries;* — *Sancho's Wallet;* — *Roads out of Manchester;* — *An old Man's memories.* M. Waugh a collaboré pendant plusieurs années au *Manchester Weekly Times.*

— On annonce encore la mort : du vice-amiral BERGASSE DU PETIT-THOUARS, né à Bordeaux-les-Rouches, dans le Loiret, le 23 mars 1832, commandant en chef de l'escadre d'évolutions de la Méditerranée, mort à Toulon le 14 mai, à l'âge de 58 ans ; — de M. Arthur DE BEAUPLAN, né à Paris en 1823, auteur dramatique et ancien directeur des Beaux-Arts, mort à Paris, à l'âge de 67 ans ; — de M. DÉSORNAUTS, ancien procureur impérial à Paris et ancien procureur à Toulouse ; — de M. Alphonse DU BREUIL, ancien professeur à l'Institut national agronomique, directeur de l'École pratique d'arboriculture de la ville de Paris, mort à l'âge de 79 ans ; — de M. GUIRIMAND, conseiller à la Cour d'appel de Grenoble, ancien président de l'Académie delphinale ; — de M. Jean LUTHERREAU, rédacteur au *Rappel ;* — de M. MAYNARD, ancien maître des requêtes du Conseil d'État, mort à Grenoble ; — de M. l'abbé MESTELAN, vicaire à Saint-Nicolas du Chardonnet, auteur d'ouvrages divers, mort le 1er mai, à l'âge de 38 ans ; — de M. Henry MICHELANT, né à Liège en 1811, antiquaire et philologue, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, ancien greffier en chef du tribunal de Metz, ancien professeur de littératures étrangères à la Faculté des lettres de Rennes, auteur d'ouvrages, entre autres, *Itinéraires français* (T. I, 1882, in-8), mort le 24 mai, à l'âge de 79 ans ; — de M. Ephraïm MIKHAEL ou MICHEL, archiviste paléographe, auteur d'un volume de vers et d'une pièce représentée au Théâtre libre, mort le 5 mai ; — de M. le docteur Jean-Baptiste NOULET, né à Venecque (Haute-Garonne) en 1802, professeur à l'École de médecine et de pharmacie de Toulouse, directeur du Musée d'histoire naturelle de cette ville, auteur de nombreux ouvrages parmi lesquels nous citerons un *Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi de la France au* XVIII*e siècle* (1877, in-8), mort à Toulouse, à l'âge de 89 ans ; — de M. Léon PICARD, rédacteur en chef du *Petit Troyen*, mort à Troyes ; — de M. Paul RIVIÈRE, professeur de jardinage à l'Institution nationale des sourds-muets, auteur d'un cours de jardinage à l'usage des écoles, et plus spécialement à l'usage des sourds-muets ; — de M. le docteur SIREDEY, membre de l'Académie de médecine, mort le 20 mai ; — de M. Eugène-Laurent DE SOYE, fondateur et directeur de la *Semaine religieuse de Paris.*

— A l'étranger, on annonce la mort : de M. le marquis Emmanuele d'Azeglio, diplomate et sénateur italien, mort à Rome le 25 avril; — de M. Zdzislaw Bartkiewicz, collaborateur de la revue *Przeglad Powszechny*, mort en avril, dans sa 38e année; — du R. P. Berthold-Ignace de Sainte-Anne, dans le monde Engelbert Wauthy, traducteur de plusieurs ouvrages à l'usage des novices carmes, mort le 13 avril au couvent des carmes de Chèvremont, en Belgique, dont il était le fondateur; — de M. William Blades, imprimeur anglais, bien connu par ses études sur les origines de l'imprimerie, et notamment par les travaux qu'il a consacrés à Caxton, mort à Sutton (Surrey) le 27 avril, âgé de 66 ans; — de M. T. de Boer, professeur de botanique à l'Université de Groningue, mort à 49 ans, à la fin d'avril; — du Dr Edmund Dorer, connu par ses recherches sur l'histoire littéraire d'Espagne, mort le 6 mai à Strehlen près Dresde, âgé de 68 ans; — de F.-Christ. Faye, médecin habile, mort le 11 mai à 54 ans; — du Dr Emmanuel Forchhammer, de Suisse, qui, après s'être occupé des anciennes littératures du Mexique et de l'Amérique centrale, se livra à l'étude des langues de l'Inde et de l'Indo-Chine, sur lesquelles il acquit une compétence toute spéciale, mort à la fin d'avril; — du Dr Karl-Wilhelm Gallenkamp, directeur de l'École industrielle supérieure de Berlin, mort à 70 ans le 5 mai; — de M. Victor Gehne, ex-directeur de la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg, auteur de divers travaux d'histoire et de linguistique, mort à Berlin en avril; — du Rév. Gotch, directeur du *Baptist College* de Bristol, mort en mai; — du Dr Julius Gundling, plus connu dans le monde littéraire sous le pseudonyme de Lucian Herbert, mort à Prague le 4 mai, âgé de 62 ans; — du Dr Georg Hooper, journaliste anglais, auteur d'ouvrages sur Napoléon le Grand et sur Wellington, mort en mai; — de M. Serge-Théodore Kalougine, écrivain russe, mort en avril; — du Dr M. Klamroth, professeur à l'Université d'Hambourg, et connu comme orientaliste, mort le 28 avril; — du Dr Heinrich Kurtz, mort à Marbourg en Hesse à 81 ans; — de M. A.-Theodor Lysander, professeur d'éloquence et de poésie latines à l'Université de Lund, éditeur d'Archiloque et du suédois Almqvist, traducteur du Faust de Gœthe, mort à la fin d'avril, à Lund, âgé de 68 ans; — du Dr Theodor Möbius, professeur à l'Université de Kiel, mort à Leipzig le 25 avril dans sa 69e année; — du Dr Wilhelm Mosapp, directeur de l'enseignement à Stuttgart, où il est mort le 21 avril; — de M. Joseph Orouizko, mort à Irkhoustk; — du Dr Christian Ostermann, professeur au gymnase de Fulda, auteur de nombreux manuels de philologie latine, mort le 28 avril à Fulda, âgé de 68 ans; — du Dr Otto Pauli, ancien directeur du *Wilhelmsgymnasium* de Hambourg, mort le 30 avril; — du Dr Heinrich Schneebeli, professeur de physique expérimentale au Polytechnicum de Zürich, où il est mort le 13 avril; — du Dr Hermann Schultz, professeur d'astronomie à l'Université d'Upsala, de 1878 à 1888, directeur de l'observatoire de cette ville, mort à Stockholm le 8 mai, âgé de 67 ans; — de M. Moriz Smetazko, qui publia divers écrits historiques sous le nom de Smeto, mort aux environs de Vienne le 22 avril, âgé de 61 ans; — du célèbre physicien suisse L. Soret, mort à 63 ans, à Genève, le 13 mai; — du Dr Johann Storzek, professeur de physique à l'Université de Budapest, mort en mai à 71 ans; — de M. William Kirby Sullivan, président du Queens-college, chimiste distingué, mort à Cork le 12 mai, âgé de 68 ans; — du Dr Franz Unferdinger, professeur de mathématiques à l'École technique supérieure de Brunn, où il est mort le 30 avril; — de lady Verney, connue par de nombreux écrits littéraires, morte en mai; — du Dr E.-A. von

Webber, professeur d'économie politique à l'Université de Tubingue, mort dans cette ville, à 72 ans, le 17 avril ; — du Dr G.-F. Westermann, directeur du jardin zoologique de Bruxelles, mort le 9 mai à 80 ans; — du Dr August Woldt, connu par ses travaux sur les sciences naturelles, mort à Berlin le 13 avril, à 50 ans.

Concours. — La Société des études historiques met au concours pour 1891 une étude historique sur la traduction en langue française des principaux classiques grecs et latins notamment depuis le milieu du xviiie siècle jusqu'à nos jours; et pour 1892 une étude sur les lettres de cachet dans une province, une généralité ou une intendance de l'ancienne France. Le prix pour chacun de ces concours est de 1,000 fr. Les manuscrits doivent être déposés avant le 31 décembre 1890 et 1891 chez M. G. Desclosières, 6, rue Garancière.

Institut. — *Académie des sciences morales et politiques.* — Dans la séance du 26 avril, l'Académie a élu M. Bardoux membre titulaire en remplacement de M. Havet; dans la séance du 17 mai, elle a élu M. de Rémusat membre libre, en remplacement de M. Charton.

Académie des sciences. — Le 5 mai, l'Académie a nommé M. Amagat correspondant dans la section de physique. Le 12, elle a élu membre correspondant dans la même section M. Raoult, de Grenoble.

Académie de médecine. — Le 6 mai, l'Académie a élu comme correspondants étrangers MM. Van den Corput, de Bruxelles, et Moncorvo, de Rio de Janeiro. — Le 13, elle a élu membre titulaire dans la section de pathologie chirurgicale en remplacement de M. Trélat, M. Terrier.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 2 mai, M. Lecoy de la Marche a lu un mémoire sur un traité inconnu du xiiie siècle, relatif à la prédication de la croisade et composé par le dominicain Humbert de Romans; M. de Lasteyrie a ensuite donné connaissance d'un mémoire sur une inscription gravée sur un chapiteau de l'église Saint-Julien de Brioude. — Dans la séance du 9 mai, M. le docteur Vercoutre a proposé une nouvelle explication des types qui figurent au revers du denier de M. Aquillius et de l'aureus de Publius Clodius, frappés à l'effigie du Soleil. M. Amelineau a lu ensuite un mémoire sur un manuscrit copte qui contient une série de pièces sur le concile d'Éphèse. — Dans la séance du 16 mai, M. d'Arbois de Jubainville a fait une communication sur les Celtes en Espagne. M. l'abbé Duchesne a démontré que le mot « solon » qui se trouve dans un martyrologe africain de l'an 259 n'est pas le nom d'un personnage, mais d'un aliment.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Le 3 mai, M. Bénard a continué la lecture précédemment commencée d'un mémoire sur les Rapports de l'esthétique et de la morale dans la philosophie contemporaine, et M. Glasson a lu une notice sur M. Giraud.

Paris. — Nous signalerons la publication par la librairie Champion d'une *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française.* Le tome Ier de cet ouvrage, qui doit en compter cinq, est consacré aux « préliminaires, » et forme un volume de lxxx-520 pages.

— La librairie Thorin vient de mettre en vente le tome II de l'*Histoire de la littérature grecque,* par MM. Alfred et Maurice Croiset. Ce 2e volume, œuvre de M. Alfred Croiset, contient, avec l'histoire de la poésie lyrique, des origines à Pindare, celle de la philosophie et du genre historique jusqu'à Hérodote inclusivement.

— Mme la comtesse de la Bouëre fait paraître chez MM. Plon, Nourrit et Cie, les *Souvenirs* de sa grand'mère, sur *la Guerre de la Vendée, 1793-1796,* qui jusqu'ici étaient restés inédits.

— M. V. Henry vient de publier à la librairie Bouillon le *Manuel pour étudier le sanscrit védique,* qu'il avait composé en collaboration avec feu M. Abel Bergaigne.

— Un mémoire composé en italien par le commandeur J.-B. de Rossi, préfet du musée sacré de la Bibliothèque Vaticane, a été traduit et publié par M. J. de Laurière sous le titre suivant : *La Capsella d'argent africaine offerte au Souverain Pontife Léon XIII par S. E. le cardinal Lavigerie, archevêque de Carthage* (Caen, H. Delesques; Paris, A. Picard, gr. in-8 de 87 p.). La brochure renferme plusieurs planches où est représenté le reliquaire d'argent, de forme ovale, avec couvercle convexe, tout orné de figures sacrées et de symboles particuliers à l'iconographie et à l'art chrétiens, travail en relief, au repoussé et ciselé, qui semble appartenir au ve siècle et qui a été trouvé enfermé dans le *loculus* ou petit sépulcre d'un autel, sous les ruines d'une antique basilique, non loin d'Aïn-Beida, en Numidie, entre Tébessa et Constantine. On lira avec intérêt les détails fournis par M. de Rossi sur l'objet qu'il appelle « une si rare merveille » et sur les circonstances de sa découverte.

— La maison Jouaust et Sigaux vient de donner une nouvelle édition des *Paroles d'un croyant,* dans sa bibliothèque des *Petits Chefs-d'œuvre.* Le triste pamphlet de Lamennais, « œuvre de sensation (c'est sans doute sentiment ou passion qu'a voulu dire M. Larocque) plus que de raison » est trop connu pour que nous ayons à y revenir. Nous nous contenterons de signaler la préface, dans laquelle M. Jean Larocque, grand admirateur de Lamennais, montre la place qu'occupent les *Paroles d'un croyant* dans l'œuvre de l'écrivain et dans la littérature de son temps (Paris, Librairie des bibliophiles, in-12 de XVIII-112 p.).

— La question du divorce offre trop d'intérêt pour qu'il ne soit pas utile de signaler le travail que M. Jules Cauvière, professeur de droit à l'Institut catholique de Paris, vient de publier sous ce titre : *Le Lien conjugal et le Divorce. Mœurs israélites et Mœurs païennes* (Paris, Thorin, in-8 de 51 p.). Dans cette brochure, qui est le premier travail d'ensemble sur la matière, M. Cauvière étudie successivement les lois et les coutumes qui avaient cours en Judée, en Égypte, en Assyrie, en Perse, dans l'Inde, en Chine, en Amérique, dans la Grande Grèce, en Crète, à Sparte, à Athènes et enfin à Rome.

AUVERGNE. — M. Antoine Vernière a complété les nombreux ouvrages relatifs à Mandrin en décrivant les courses de ce brigand en Auvergne, en Velay et en Forez dans sa brochure : *Mandrin en Auvergne, en Velay et en Forez* (Clermont-Ferrand, gr. in-8 de 98 p.). L'excellent travailleur a suivi Mandrin dans toutes ses allées et venues de 1754. L'itinéraire est dressé avec une précision parfaite.

BEAUCE. — M. René Merlet vient de publier un bon travail sur l'abbaye de Bonneval (*Petite Chronique de l'Abbaye de Bonneval* (857-1050 environ) — Chartres, Garnier, in-8). On savait que l'antique abbaye possédait une petite chronique où l'histoire de sa fondation avait été racontée par un moine du XIe siècle. Mabillon et, après lui, tous les historiens du monastère avaient daté cette fondation de l'année 841 et l'avaient attribuée à Charles le Chauve. Dans ce mémoire très solide, M. René Merlet démontre que la vraie date de la fondation est 857 et que le fondateur est, non pas Charles

le Chauve, mais Charles de Provence. Rien de plus intéressant que l'analyse de cette petite chronique jusqu'ici si mal interprétée.

BOURGOGNE. — Nous signalons aux érudits la brochure de M. Anatole de Charmasse : *Chartes de l'abbaye de Corbigny* (Autun, imp. Dejussieu, in-8 de 39 p.). On en compte vingt-sept, tirées anciennement du chartrier de l'abbaye de Corbigny, arr. de Clamecy. Parmi ces chartes qui se trouvent en copie dans la collection de Bourgogne à la Bibliothèque nationale, T. CVIII, il faut remarquer huit bulles qui n'ont pas été indiquées dans les Regestes de Potthast et de Jaffé, et plusieurs pièces intéressantes émanées de la chancellerie des comtes de Nevers. Les dates extrêmes des pièces transcrites *in extenso* sont 1076 et 1296.

DAUPHINÉ. — La numismatique des archevêques d'Embrun n'a été jusqu'ici l'objet d'aucun travail sérieux. M. Maxe-Werly comble cette lacune dans son opuscule : *Recherches sur les monnaies des archevêques d'Embrun* (Valence, Céas, in-8 de 29 p.). Après avoir résumé l'histoire des droits de monnayage des prélats embrunais, l'auteur passe en revue leurs monnaies et les étudie avec beaucoup de science et de précision. Une carte et des reproductions sont ajoutées.

— Ombres errantes, les fonctionnaires politiques de nos jours ne font que passer dans les départements ; aussi plus d'un préfet serait-il bien embarrassé de dire exactement où sont situées les archives de sa préfecture. Tel n'est pas le cas de M. Th. Lemas, ancien secrétaire général à Gap. Sa visite à l'archiviste faite, il a daigné soulever les cartons poudreux et mettre au jour, sous ce titre : *Gap et Embrun et le Siège épiscopal des Hautes-Alpes en 1790* (Gap, Louis Jean, in-8 de 27 p.), un lot intéressant de documents inédits ou peu connus. Il s'agit de la lutte acharnée qui s'éleva entre les villes de Gap et d'Embrun, désireuses toutes deux de posséder le nouvel évêché. M. Lemas a trouvé là le sujet d'une fort intéressante étude d'histoire locale.

— Les cartes particulières des anciennes provinces de France, longtemps dédaignées, sont aujourd'hui étudiées avec intérêt. Dans sa brochure, *Jean de Beins, géographe dauphinois* (Gap, Jouglard, in-8 de 8 p.), M. Paul Guillemin parle d'un géographe grenoblois peu connu et décrit en détail les seize cartes du Dauphiné qu'il a laissées. L'une de ces cartes, reproduite d'une façon remarquable, est jointe à l'opuscule.

— Les livres concernant Berlioz ne manquent pas. Tous ne sont pas aussi agréables à parcourir que le dernier en date : *Berlioz, compositeur et écrivain, sa vie et son œuvre* (Bordeaux, Gounouilhou, in-8 de 80 p.). L'auteur, M. Galibert, annonce modestement la publication d'une simple conférence ; mais nous aimons à croire que ses auditeurs lui ont dû une bonne soirée. Il y a de la vie et de la passion dans cette brochure très fouillée et où la partie anecdotique tient une place importante.

— Sous ce titre : *Une Excursion à la Grande Chartreuse,* M. Édouard Schuré a publié dans la *Revue des Deux Mondes* (n° du 15 février dernier) un travail sur l'un des sites les plus fiers et l'un des monuments les plus célèbres du Dauphiné. Dans le flot des livres consacrés à la Grande Chartreuse, nous ne voyons rien de plus saisissant ni de plus gracieux que ce récit. Les privilégiés qui ont assisté aux offices de nuit ou contemplé le lever du soleil des hauteurs du Grand-Som retrouveront la sévérité ou la fraîcheur de leurs impressions dans la lecture de ces quelques pages, déparées malheureusement par certaines appréciations et comparaisons hostiles au pur catholicisme.

— M. le chanoine Jules Chevalier, professeur d'histoire au grand séminaire de Romans, publie une remarquable étude : *Amédée de Roussillon, évêque de Valence et de Die, 1276-1281* (Grenoble, Baratier, gr. in-8 de 96 p.). Il s'agit d'un prélat que l'on connaissait bien peu. Cette notice, extraite du second volume, qui paraîtra prochainement, de l'*Essai historique sur l'église et la ville de Die*, donne la plus favorable idée de l'ouvrage entier. Pour raconter les événements qui remplissent les six ans de l'épiscopat de l'ancien abbé de Savigny, l'auteur s'est habilement servi de beaucoup de documents inédits qui lui ont été surtout fournis par les archives de l'Isère, sans négliger toutefois les recueils imprimés.

Flandre. — Rien n'est plus curieux à étudier que l'esprit de corps tel qu'il existait dans l'armée sous l'ancien régime. Monteil et Albert Duruy, MM. Babeau et Janvier ont essayé de nous initier aux sentiments qui animaient nos soldats du siècle dernier, mais rien ne vaut les exemples pris sur le vif; à ce titre, on lira avec grand intérêt, dans une brochure de M. Quarré-Reybourbon, *Épisodes de la vie de garnison à Lille*, le récit des dissentiments qui s'élevèrent entre les officiers des régiments d'Auvergne et de Piémont, à la suite du meurtre d'un capitaine du premier de ces corps, commis à Lille. La scène commencée par un duel où soixante officiers mirent l'épée à la main, en 1743, continuée à Fontenoy, ne se termine qu'à Strasbourg en 1750.

Franche-Comté. — L'Académie de Besançon, dans sa séance du 25 août 1873, a entendu lecture, puis a fait imprimer dans ses *Mémoires* une substantielle étude de M. le président Édouard Clerc sur Philibert de Chalon. A notre connaissance, c'est le seul travail d'importance sur le sujet ayant précédé celui que publie aujourd'hui M. L. Sandret sous ce titre : *Philibert de Chalon, prince d'Orange* (Paris, A. Picard, in-8 de VIII-112 p., avec un portrait). Ce Franc-Comtois, à peine âgé de vingt-huit ans, et qui succomba en pleine victoire devant Florence qu'il assiégeait, était alors, en Italie, le successeur de génie du connétable de Bourbon tué à l'assaut de Rome. Ce qui rend cette brochure particulièrement digne d'attention, ce sont les nombreux documents inédits qui l'accompagnent, lesquels ont été tirés des archives du château d'Arlay. Une petite critique : dans son introduction, M. Sandret mentionne le président « Clerc de Landresse; » or, cet historien s'appelait simplement Édouard Clerc, ou, d'après son état civil : Bernard-Gabriel-Édouard Clerc. La famille Clerc de Landresse, qui a donné un maire à la ville de Besançon (1860-1867) est tout à fait distincte de celle de l'auteur de l'*Essai sur l'histoire de la Franche-Comté*.

— M. Fleury-Bergier a tout récemment extrait des *Mémoires de l'Académie de Besançon* une brochure intitulée : *Philippe le Bel et Othon IV, comte palatin de Bourgogne. Mouvance de la Franche-Comté envers l'Empire germanique au moyen âge* (Besançon, P. Jacquin, in-8 de 39 p.). L'auteur y combat diverses opinions que M. Funck-Brentano a émises dans un travail publié l'an dernier : *Philippe le Bel et la Noblesse franc-comtoise* (Cf. *Polybiblion*, t. LV, p. 188).

Guyenne et Gascogne. — Dans son travail : *Les Manuscrits de la bibliothèque de Saint-Amans*, M. Philippe Lauzun donne de très intéressants détails sur la collection du château de Saint-Amans, aux environs de la ville d'Agen, collection aujourd'hui dispersée (Agen, Ve Lamy, in-8 de 32 p.). M. Lauzun avait souvent vu cette collection formée par l'historien du Lot-et-Garonne, Florimond Boudon de Saint-Amans, lequel avait été sous la Révolution commissaire de ce département et avait, en cette qualité, sauvé

de la destruction plusieurs documents précieux. Il décrit, d'après ses souvenirs et ses notes, les papiers qui contiennent les travaux des deux savants prêtres de l'Agenais, l'abbé Argenton et l'abbé Labrunie, ceux de Saint-Amans lui-même, enfin des pièces diverses antérieures à 1789.

LIMOUSIN. — C'est dans la paroisse de Saint-Hilaire-Peyrou (et non, comme on écrit vicieusement aujourd'hui « Saint-Hilaire-le-Peyroux ») qu'était situé le couvent, objet de la *Notice sur le couvent de Oerses*, par M. Clément-Simon (Brive, imp. Marcel Roche, gr. in-8 de 26 p.). Ce couvent, remplacé par un hameau si pauvre qu'il ne figure même pas sur les cartes cantonales les plus détaillées, fut fondé vers l'an 1200. L'auteur reproduit divers actes inédits, tirés du fonds Baluze, actes qui nous donnent quatre générations suivies de la maison de Malemort lesquelles, non mentionnées dans le *Nobiliaire* de Nadaud, sont toutes quatre bienfaitrices du couvent de Oerses. La monographie de M. Clément-Simon doit d'autant mieux être accueillie, que l'on chercherait vainement dans les annalistes du Limousin et dans divers pouillés quelques renseignements sur l'histoire du couvent, qui embrasse près de cinq siècles.

— A l'occasion du Congrès archéologique qui doit se tenir à Brive du 17 au 24 juin, M. Ernest Rupin a rédigé un guide des excursions dans lequel il a su non seulement signaler toutes les particularités intéressantes des monuments à visiter, mais encore retracer sommairement, d'une manière piquante, l'histoire de Brive, de Tulle, de Roc-Amadour, de Castelnau, de Meymac, etc. (Paris, Alph. Picard, in-8 de 35 p.).

LYONNAIS. — M. Aimé Vingtrinier, conservateur de la grande bibliothèque de Lyon, publie une brochure bien intéressante sur *les Incunables de la ville de Lyon et les premiers débuts de l'imprimerie* (Lyon, Bernoux et Cumin, gr. in-8 de 39 p.). On trouvera dans cette brochure des détails curieux et agréablement présentés sur la grande bibliothèque de Lyon qui « possède 130,000 volumes, parmi lesquels de nombreux spécimens de cette typographie lyonnaise qui brilla jadis d'un si vif éclat, une suite admirable d'impressions signées de noms célèbres, depuis Le Roy et Neumeister, compagnons de Gutenberg, jusqu'à Louis Perrin, décédé en 1864; » sur les premières imprimeries qui ont paru à Lyon, non en 1478, comme l'a cru Gabriel Naudé, non en 1477, 1476, etc., comme l'ont cru Gros de Boze, La Serna Santander, Petit-Radel, etc., non en 1472 ou 1471, comme l'a cru Monfalcon, mais plusieurs années auparavant, ainsi que le démontre très bien l'auteur; enfin sur les plus beaux et les plus précieux des incunables de Lyon, lesquels, comme nous l'annonce M. Vingtrinier, ont tous été admirablement décrits par Mlle Pellechet, dont le catalogue va bientôt paraitre.

MAINE. — La carrière de M. Eugène Hucher, décédé au Mans en avril 1889, a été longue et bien remplie pour la science. M. Robert Triger vient de publier sur M. Hucher une notice illustrée d'un certain nombre de dessins donnant une juste idée de son talent d'artiste et que complète fort utilement une liste bibliographique des travaux de M. Hucher, qui ne compte pas moins de 276 numéros. Parue d'abord dans la *Revue historique du Maine*, la notice de M. Triger a été tirée à part et forme une brochure de 110 p. (Mamers, imp. Fleury et Dangin).

NORMANDIE. — Signalons : *Annuaire administratif et historique du département de l'Orne pour 1890* (Alençon, imp. Guy, 1890, in-8, 209-111 p.); — *Pierre Cauchon, évêque temporel de Beauvais et de Lisieux*, par M. Victor Bouton (Paris, in-8, 16 p., extrait de l'*Autorité*) et la réfutation de cet écrit par le comte de Marsy : *Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, l'un des juges de Jeanne*

d'Arc (Compiègne, imp. Lefebvre, in-8, 14 p., extrait de l'*Écho de l'Oise*); — *Ceremonies attending the unveiling of the Statue of Robert Cavelier de la Salle at Lincoln park, Chicago, octobre 12, 1889* (Chicago, Knighot et Léonard, in-8, 23 p. illustré); et une nouvelle historique et statistique sur les communes de l'arrondissement de Bernay, *Beaumont-le-Roger*, par M. Saint-Denis (Elbeuf, imp. Saint-Denis, 1890, in-12, 563 p., fig.).

— M. le vicomte Louis Rioult de Neuville a donné récemment à la Société des antiquaires de Normandie un travail destiné à faire connaître *Raoul Le Front, poète normand du règne de François Ier*. C'était un pauvre clerc de tabellionage, qui avait des idées assez justes et une poésie passable. Un certain souffle anime même une pièce de vers qu'on a de lui et qui pourrait être intitulée : *les Impôts* (Caen, Delesques, in-8 de 25 p. Extrait du *Bulletin*, t. XV).

— L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen a publié ses *Mémoires* pour l'année 1888-1889. Ils contiennent, notamment : la 2e partie des *Études anglo-normandes*, de M. A. Joly, sur *Gérold le Gallois*; — *Deux Poèmes sur la musique*, par M. J. Carlez; — deux *Notices biographiques*, publiées l'une par M. Eug. de Beaurepaire, *sur Julien Travers;* l'autre par le Dr Fayel, *sur le Dr Wiart* (Caen, imp. H. Delesques, in-8, 320 p.).

— Le Précis de l'Académie de Rouen est en préparation dans cette ville, chez Cagniard, imprimeur. M. Canonville-Deslys en a déjà détaché, avec la réponse de M. S. Frère, président, son discours de réception sur *les Rouennaises célèbres dans les lettres au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècle* (in-8, 47 p.). De même, M. Niel a publié à part : *Souvenirs d'Auvergne. Une visite à la maison de campagne de Delille.* (Rouen, imp. Cagniard, in-8, 7 p.).

— Signalons, en même temps, un travail lu dernièrement à cette Académie; il est encore d'actualité, bien qu'il rappelle deux dates déjà anciennes : *Caveant consules! la Justice en France en 1867 et 1887*, par M. Alfred Bligny. Cette étude permet de mesurer le chemin parcouru dans l'immoralité durant cette période de vingt années et montre la nécessité pour nos gouvernants d'enrayer le mal, qu'il s'agisse des crimes, des délits ou des suicides.

— Nous citerons aussi, de M. Louis Duval, *les Éphémérides de la moyenne Normandie et du Perche en 1779, documents pour servir à l'histoire du commencement de la Révolution dans la Généralité d'Alençon.* (Alençon, Guy, in-32 de 234 p.).

— Ont été encore publiés : *Notice historique sur la Bibliothèque du Havre*, par M. Léon Braquehais (Paris, in-8); — *Les Ursulines du Havre*, par Mgr Duval, le nouvel évêque de Soissons (Rouen, imp. Cagniard, in-8, 226 p.); — *Notes et Souvenirs d'un Cauchois; documents inédits sur l'Histoire du pays de Caux* (Yvetot, imp. Bretteville, in-8, 79 p.); — *Notice sur Saint-Léger-du-Bourg-Denis*, par M. Roussignol (Rouen, imp. Mégard, in-8, 240 p.); — *Les Médecins de Rouen du* XIIe *au* XIXe *siècle. Biographie et Bibliographie*, par le Dr Roger. (Paris, Steinheil, in-8, 372 p.).

— En même temps qu'il a publié dans les *Annales franciscaines* une étude supplémentaire qu'il a intitulée : *Notre-Dame de la Santé dans l'église du couvent des capucins de Rouen*, le R. P. Édouard [François Lecornay] a réuni en une brochure ses principales études sur le même couvent, et cela, sous ce titre : *Les Capucins de Rouen pendant les pestes du* XVIIe *siècle, d'après divers documents pour la plupart inédits* (Paris, imp. Mersch, in-8, 64 p., fig.).

— La *Société jersiaise* a poursuivi ses publications historiques sur les îles normandes; son dernier Bulletin contient : *Extraits des registres du secrétariat de l'évêché de Coutances, 1487-1557*, par G.-E. Lee, *Mémoires de la famille Cloche* [de Jersey], *1617-1652* (Jersey, Le Feuvre, in-4, XIII-536 p.).

— M. l'abbé Porée vient de publier la biographie d'un peintre bernayen, Michel Hubert-Descours, dont les œuvres et le nom même avaient échappé aux recherches pourtant si consciencieuses du marquis de Chennevières. Non seulement M. l'abbé Porée a eu la bonne fortune de retrouver à Bernay et aux environs un certain nombre de portraits et de panneaux décoratifs dus à Descours, mais, grâce à une autobiographie manuscrite, il a pu reconstituer la vie de cet élève de Rigaud, né à Bernay en 1707 et mort dans la même ville en 1775. Ce travail lu à l'une des dernières réunions des sociétés des beaux-arts a été publié chez Plon et Nourrit (*Un Peintre bernayen, Michel Hubert Descours*, in-8, 21 p.), et l'auteur l'a accompagné de la reproduction d'un portrait de Mme d'Arzac de Richeville, conservé à l'hospice de Bernay.

— M. Eugène de Beaurepaire a publié une *Notice biographique littéraire sur Julien Travers* (Caen, H. Delesques, gr. in-8 de 118 p.), qui est aussi complète que possible. La notice, où ont été insérées diverses lettres écrites à l'éditeur des *Vaux-de-Vire*, par Le Verrier, Désiré Nisard, A. de Caumont, Aug. Le Prévost, le chansonnier Béranger, Fr. Guizot, Th. Baudement, Fr. Coppée, est suivie d'un récit des obsèques de Julien Travers, avec reproduction de discours prononcés. La seconde partie de la brochure est occupée par une bibliographie des œuvres de M. J. Travers comprenant, en 332 numéros, les ouvrages publiés séparément, les travaux insérés dans les divers recueils, les articles des journaux politiques et littéraires, enfin les ouvrages manuscrits.

— M. Charles Molle vient de consacrer à une ancienne famille d'Évreux une publication importante, luxueusement imprimée chez Hérissey. La généalogie des Le Doulx de Melleville est relativement courte puisqu'elle n'est connue que depuis Guillaume, bailli d'Evreux au commencement du XVIe siècle, et que la branche principale était déjà éteinte avant la fin du siècle dernier. Cette publication, qui renferme de nombreuses pièces justificatives, fournit de curieux détails sur les arts et le mobilier aux deux derniers siècles.

PÉRIGORD. — Un des meilleurs archéologues du Périgord, M. A. de Roumejoux, consacre une courte mais excellente notice à une curieuse petite église qui va disparaître et où l'on a trouvé, au siècle dernier, le tombeau d'un évêque de Périgueux, Léon ou Léonce, qui vivait au IVe siècle : *Saint-Pierre-ès-Liens à Périgueux* (Périgueux, imp. Laporte, gr. in-8 de 7 p. avec une photogravure des ruines et un plan de l'édifice).

PICARDIE. — M. le comte de Marsy vient de publier dans le *Cabinet historique de Picardie* une étude sur les objets d'art appartenant à l'Artois et à la Picardie, et qui ont figuré en 1889 à l'Exposition du Trocadéro. Cette brochure a été tirée à part sous ce titre : *La Picardie et l'Artois à l'Exposition rétrospective du Trocadéro en 1889* (Abbeville, in-8, 19 p.)

POITOU. — M. Jules Robuchon vient de terminer le tome Ier des *Paysages et Monuments du Poitou*. Ce volume, magnifique in-fol. avec héliogravures et nombreux dessins dans le texte, est consacré à *Poitiers*. Il est dû, pour le texte, à la collaboration de MM. de la Marsonnière, B. Ledain, Lièvre, lieutenant Espérandieu, de la Bouralière, Jos. Berthelé, X. Barbier de Montault, Bonvallet, de la Ménardière, Babinet, Léon Palustre, Alph. Bleau, Brouillet, Alfred Richard et Alfred Barbier.

— La notice historique sur Poitiers insérée par M. B. Ledain dans les *Paysages et Monuments du Poitou* a été réimprimée (à 100 ex.) à Fontenay-le-Comte, chez Baud, et forme un vol. de 192 p., intitulé : *Histoire sommaire de la ville de Poitiers*.

— La notice sur le *Baptistère Saint-Jean de Poitiers*, insérée par M. le lieutenant Espérandieu dans les *Paysages et Monuments du Poitou*, a été tirée à part (in-fol. de 7 p. avec 2 pl. hors texte et gravures dans le texte).

— M. le lieutenant Espérandieu vient également de faire paraître sous le titre de : *Notice du baptistère Saint-Jean de Poitiers* (Poitiers, Druinaud, in-8 de 37 p. avec 28 fig. dans le texte), une réimpression de l'article qui précède, suivie d'un catalogue descriptif illustré du Musée mérovingien (sarcophages, etc.), organisé au temple Saint-Jean par le R. P. de la Croix.

— L'importante abbaye, aujourd'hui en partie en ruines, des Châtelliers, près Saint-Maixent, a été photographiée en détail par M. Maurice Lévesque (album de 15 planches, petit in-4 sans texte). D'autre part, M. le lieutenant Espérandieu vient de reconstituer le magnifique carrelage du XIII[e] siècle récemment découvert : *Fouilles de l'église abbatiale des Châtelliers, carreaux émaillés*, (album lithogr. de 30 pl. in-8 sans texte).

— De M. Alfred Richard : *Épigraphie poitevine, marques de potiers et petites inscriptions gallo-romaines* (Poitiers, imp. Blais et Roy, in-8 de 80 p. et 12 pl. Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*).

— M. Ernest Lévesque a fait paraître un volume sous ce titre : *Recherches sur la famille Lévesque de Saint-Maixent* (Saint-Maixent, imp. Reversé, in-8 de 284 p., 29 tableaux généalogiques et 1 planche en chromolithographie).

— De M. Jos. Berthelé : *Lanternes des morts, croix de cimetières et croix de carrefours des Deux-Sèvres* (Saint-Maixent, imp. Reversé, in-8 de 27 p. avec un album de 14 pl. par M. Arthur Bouneault. Extrait des *Mémoires de la Société de statistique des Deux-Sèvres*).

— De M. Léo Desaivre : *Notice sur Samuel Bernard, chimiste niortais, membre de la commission d'Égypte, 1773-1853*. (Saint-Maixent, imp. Reversé, in-8 de 9 p. avec 1 pl. par A. Bouneault. Extrait des *Bulletins de la Société de statistique*).

PROVENCE. — Dans la séance de mars 1890, M. Guilbaut, au nom des membres survivants de l'ancienne Société artistique des Bouches-du-Rhône, a fait offre à l'académie de la somme de 3,112 fr. 55. Ce capital sera très probablement utilisé pour établir de nouveaux prix et de nouveaux sujets de concours, au point de vue des beaux-arts.

QUERCY. — M. Louis Greil publie, dans les *Protestations des Cadurciens contre la suppression de l'Université de Cahors en 1751* (Cahors, gr. in-8 de 7 p.), une lettre de l'évêque de Cahors, Mgr du Guesclin, à l'ancien évêque de Mirepoix, précepteur du dauphin, père de Louis XVI, Mgr Jean François Boyer (14 juillet 1751); une lettre des officiers municipaux de Cahors au chancelier de France (30 août 1751); enfin une pétition au même des habitants de la ville. Ces trois documents inédits sont à rapprocher des pages écrites par MM. Baudel et Malinowski, dans l'*Histoire de l'Université de Cahors* (1876), sur l'édit de mai 1751 par lequel Louis XV ordonna la suppression de cette Université et sa réunion à celle de Toulouse.

TOURAINE.— Le dernier volume des *Mémoires de la Société archéologique de Touraine* est entièrement rempli par l'*Histoire de Richelieu et de ses environs au point de vue civil, religieux et artistique*, par M. l'abbé Bossebœuf, secrétaire de la Société. Il a été fait un tirage à part de cet ouvrage (in-8 de x-532 p.).

— Vient de paraître à Tours, imprimerie Ayrault : *Société des amis de Rabelais. 4[e] Congrès, année 1889* (in-8 de 68 p.).

ALLEMAGNE. — Le D[r] F.-W. Roth, de Wiesbaden, vient de découvrir dans une collection particulière quelques documents très précieux : 1° quatre

folios d'un manuscrit du XIe siècle (livres XVIII et XIX de l'histoire de Tite-Live); 2° des fragments détachés d'une édition du XIVe siècle de la *Chanson de Roland*; 3° des fragments d'une édition de Gutenberg, inconnue jusqu'ici, de *Eurolius et Lucretia*, dont les caractères typographiques sont identiques à ceux du *Katholikon*.

— De remarquables découvertes concernant Giordano Bruno viennent d'être faites par le Dr Remigius Stölze, professeur de philosophie à Wurzbourg. Dans la bibliothèque municipale d'Augsbourg, il a trouvé un manuscrit du *Liber* (ou plus exactement *Lampas*) *triginta Statuarum*. Dans la bibliothèque universitaire d'Erlangen, il a eu la bonne fortune de découvrir deux manuscrits contenant des notes et commentaires de « Iordanus Brunus Nolanus » sur les œuvres scientifiques d'Aristote. Enfin, le professeur Stölze est aussi possesseur de deux lettres de Besler renfermant d'intéressants détails sur les adieux de Bruno à l'Académie d'Helmstadt, sur sa visite à Wolfenbüttel, ses études médicales, et sur l'impression de ses œuvres à Magdebourg. Tous ces documents seront publiés chez MM. Tocco et Vitelli.

— Le Dr Bernhard Volz, qui a été attaché comme professeur à la famille de feu l'empereur Frédéric, va publier prochainement une « Histoire de l'Allemagne au XIXe siècle. » L'ouvrage, qui comprendra six parties, commencera à la paix de Lunéville et se terminera à la mort de l'empereur Guillaume Ier.

ANGLETERRE. — Nous signalerons l'apparition d'une nouvelle revue consacrée au folklore. *The Folklore*, revue trimestrielle des mythes, traditions, institutions et coutumes (Londres, David Nutt) remplace l'*Archaeological Review* et le *Folklore Journal*, qui lui-même avait succédé au *Folklore Record*.

— M. George Allen va publier les poèmes posthumes de Charles Mackay, sous le titre : *Gossamer and Snowdrift*. L'ouvrage sera précédé d'une préface de M. Eric Mackay.

— MM. Chapman et Hall mettent sous presse une étude sur les Confins nord-ouest de l'Inde et plus spécialement sur les tribus qui occupent la frontière, de Karachi à Kashmir. L'auteur est M. E.-E. Oliver, sous-secrétaire des Travaux publics pour l'État de Punjaub, et le livre sera illustré de nombreux croquis dus au crayon de M. J.-L. Kipling, de Lahore.

— L'assemblée générale annuelle de la Société de Chetham vient d'avoir lieu à Manchester, sous la présidence du chancelier Christi. Parmi les ouvrages devant être publiés sous les auspices de l'association figurent les poèmes de John Byrom, édités par le Dr Ward, d'Owens College; *A history of the Parish of St Michael's-on-Wire*, par le colonel Fishwick ; *The Lancashire Recusants in 1716*, et *A history of the chapelry of Newton*.

— Le prochain volume de la collection *Story of the nations*, dont la publication est annoncée, a pour titre : *The Jews under the Romans*, dont l'auteur est le Révérend W. D. Morrisson.

— MM. Methuen publieront prochainement une histoire industrielle de l'Angleterre, par M. H. de Gibbins, ancien « scholar » de Wadham College. L'objet de l'ouvrage est de donner une idée d'ensemble du mouvement industriel de l'Angleterre et de ses rapports avec les progrès politiques et sociaux. Il contiendra des cartes et des diagrammes représentant, aux différentes époques, la répartition des populations et la statistique des manufactures.

— L'éditeur Edward Arnold va faire paraître sous le titre : *Egyptian Sketches* une série d'études et de croquis de M. J. Lynch, ancien président

de la Société géographique californienne, qui vient de faire un long séjour dans le pays des Ptolémées.

— M. Elliot Stock a publié récemment le troisième volume du *Book-Prices Current*, qui comprend la période écoulée de décembre 1888 à novembre 1889. La plus importante des ventes dont il est parlé est celle de la bibliothèque Perkins. Le total s'éleva à 8,222 liv. st. pour 2,086 ouvrages ; le premier folio de Shakespeare fut payé 415 liv. (10,375 fr.) par M. Quaritch. Le même bibliophile acheta pour 2,000 liv. st. la Bible de Mentz, provenant de la vente de lord Hopetoun. La plus haute moyenne des prix fut atteinte par la deuxième série de la bibliothèque du comte de Crawfurd ; les 1,105 ouvrages de la série furent vendus 7,734 liv. st., ce qui porte à 165 fr. leur prix moyen.

— Le 25 avril a paru la première livraison d'une nouvelle revue trimestrielle ayant pour titre *Subjects of the Day* (Londres, Routledge). La direction en est dévolue à M. James Samuelson. Sir W.-W. Hunter a écrit pour ce recueil une étude sur « la civilisation ancienne et l'éducation moderne, » et sir P. Magnus a promis un travail sur « l'éducation technique. »

Belgique. — Le troisième centenaire de la mort de Christophe Plantin, le grand imprimeur anversois, sera célébré solennellement cet été à Anvers. C'est le ministre du commerce de Belgique, M. Van den Peereboom, l'un des premiers collectionneurs d'Europe, qui est à la tête de l'affaire.

— M. Saintenoy vient de publier un intéressant compte rendu de l'excursion faite en septembre dernier à Middelbourg et dans l'île de Walcheren par le cinquième congrès d'histoire et d'archéologie de Belgique (Bruxelles, Vromant, in-8). M. Saintenoy a réuni dans ce travail de curieux renseignements sur les artistes belges auxquels on doit la construction de l'hôtel de ville de Middelbourg et la sculpture des tombeaux des amiraux Evertsen.

— C'est une savante autant que piquante étude que, sous le titre de : *Jansenius et le P. Rapin*, nous donne le R. P. H. Chérot (Bruxelles, A. Vromant, gr. in-8 de 70 p. Extrait des *Précis historiques*); elle a été écrite à l'occasion de la publication, par M. Alphonse Van den Peereboom, d'un important travail intitulé : *Cornelius Jansenius, septième évêque d'Ypres, sa mort, son testament, ses épitaphes* (Bruges, 1882, in-8, tiré à part du tome VI des *Ypriana*). Cet écrivain ayant fort attaqué le P. Rapin, le R. P. Chérot a défendu son ancien confrère avec autant de vigueur que d'esprit. Ce n'est pas un plaidoyer opposé à un réquisitoire : c'est une discussion sérieuse, solide, de toutes les accusations qui ont été portées contre le P. Rapin. Tous ceux qui liront l'intéressante brochure du R. P. Chérot lui donneront complètement raison et rediront le mot de Mme de Sévigné sur le R. P. Rapin : « C'est un bon et honnête homme. »

Espagne. — M. Melchior de Palau (voir *Polybiblion*, tome XLI, p. 170) a donné une troisième édition (Madrid, tip. de los Huerfanos, 1890) de ses *Verdades poeticas*, où, avec un véritable talent, il met la poésie au service de la science. Le même écrivain, sous ce titre : *Acontecimientos literarios* (*événements littéraires*), a entrepris la publication d'une série d'opuscules dont le titre indique le caractère. Le numéro que nous avons sous les yeux contient une étude sur Apeles Mestres, des notices sur plusieurs écrivains espagnols morts récemment, une entre autres sur Antonio de Trueba. De nombreuses citations de nos poètes montrent combien M. de Palau est au courant de ce qui se passe en France.

— Il a été parlé dans le *Polybiblion* de la solennité littéraire qui a eu lieu

à Barcelone en l'honneur de M. Rubio y Ors. Elle a eu son complément dans la publication d'une nouvelle et splendide édition du *Gayter del Llobregat,* le recueil dès poésies catalanes publiées pour la première fois il y a cinquante ans, et de l'apparition desquelles on venait de faire la commémoration. Cette édition se compose de trois volumes in-8 (Barcelona, Jaume Jepus y Roviralta). Les poésies de M. Rubio y Ors y sont traduites, en regard du texte catalan, par des poètes français, grecs, italiens, allemands, anglais, espagnols, preuve éloquente de l'affectueuse estime que le président de l'Académie de Barcelone a su provoquer en dehors même de sa patrie.

— Le *Dictionnaire des sciences ecclésiastiques,* dont MM. Alonso Perujo et Pérez Angulo ont entrepris la publication à Valence, en est arrivé au neuvième volume avec les lettres R-Sesor. (Madrid, Hernandez, in-8 de 598 p.)

— C'est un vrai tour de force que vient d'accomplir en son genre un photographe très en vue depuis plusieurs années dans la capitale de l'Espagne, M. Juan Laurent. Il s'est appliqué à rechercher tous les portraits des princes qui ont régné sur l'Espagne dans le cours des siècles, et en a composé un album, qui s'étend d'Ataulfo, beau-frère d'Alaric, mort en 415, jusqu'à Alphonse XIII. L'album de M. Laurent est de format in-12, et porte pour titre : *Retratos de los Reyes de España desde Ataulfo hasta Alfonso XIII, reproducciones en fotograbado.*

— *Lorca*, ville ancienne, puisqu'elle remonte au temps de l'occupation romaine, mais d'importance secondaire dans le passé comme dans le présent, vient de trouver son historien dans la personne de M. Canovas y Cobeño, qui a déjà donné les quatre premières livraisons (p. 1-125) de la monographie qu'il a en vue.

— Le capitaine de vaisseau Don Cesareo Fernandez Duro, membre de l'Académie royale d'histoire, vient de publier un petit volume intitulé *Nebulosa de Colón* (Madrid, suc. de Ribadeneyra, in-12, 284 p.), dans lequel il examine, à l'occasion du centenaire prochain du grand explorateur, diverses questions soulevées dans plusieurs publications récentes.

Italie. — M. le professeur Tullio Martello, de l'Université de Bologne, a fondé tout récemment une revue dont le titre dit suffisamment l'objet. *La Riforma universitaria* poursuivra la liberté de l'enseignement, l'attribution aux Athénées de la personnalité juridique, la suppression des universités inutiles, l'agrégation aux universités des Écoles supérieures spéciales, la réforme de l'enseignement secondaire. Ce journal, hebdomadaire, contiendra, outre des articles originaux, des correspondances, des informations sur tout ce qui intéresse le personnel et l'administration de l'enseignement universitaire.

— *Le Bienheureux Jean Juvénal Ancina de l'Oratoire, évêque de Saluces, son éloge par saint François de Sales,* tel est le titre d'une brochure du R. P. Ingold, prêtre de l'Oratoire (Lille, Desclée, de Brouwer, in-16 de 28 p.). L'éloge de l'évêque de Saluces par l'évêque de Genève est tiré d'une lettre de ce dernier au pape Paul V vers la mi-novembre 1617. La notice consacrée au bienheureux élevé récemment sur les autels par S. S. Léon XIII, est rédigée d'après les documents officiels de la cause (Rome, 1747 et 1855, 5 vol. in-4). Le savant biographe rappelle que c'est à l'Université de Montpellier, que J.-J. Ancina fit en partie ses études et que, quand il devint évêque de Saluces, c'est Henri IV, à qui appartenait alors la nomination à ce siége, qui donna son agrément à l'heureux choix de Clément VIII.

— M. Gaston Paris a fait tirer à part son magistral compte rendu des *Canti popolari del Piemonte pubblicati da Costantino Nigra* (Paris, Imp. natio-

nale, in-4 de 39 p. Extrait du *Journal des savants*, septembre-novembre 1889). L'éminent critique analyse avec autant de soin que de savoir le beau volume de 640 p. publié par M. le comte Nigra.

— Un humaniste distingué, M. le professeur Sapio, publie la seconde édition de son opuscule : *L'Eneide di P. Virgilio Maron, libro primo poeticamente volgarizzato* (Palerme, tipogr. Vena, in-32 de 70 p.). C'est une version fidèle et d'une élégance toute classique, en *versi sciolti*. L'auteur a déjà traduit les *Bucoliques* et les *Géorgiques;* il se propose de traduire l'*Énéide* en entier. Le public lettré lui saura gré de donner suite à cette idée, car M. Sapio a fait ses preuves.

POLOGNE. — Le professeur Wierzbowski est bien connu par ses ouvrages qui forment déjà un ensemble de soixante-douze volumes. Le temps qui suit la fuite de Henri de Valois a déjà servi de thème à ses travaux. Actuellement il s'occupe de la même question. Le professeur Zakrzewski, en traitant cet épisode, avait laissé de côté la candidature de Wilhelm de Rosenberg. Wierzbowski a fait aux archives d'Innsbruck et des princes de Schwarzenberg des recherches qui lui ont permis d'épuiser le sujet. Le titre de son livre est : *Dwie Kandydatury na tron Polski Wilhelma z Rosenbergu i arcyksięcia Ferdynanda.*

— L'orthographe polonaise va être réglée. Une commission chargée de cette affaire a été formée par l'Académie de Cracovie. C'est M. Gautsch, ministre de l'instruction, qui a pris l'initiative. Les polonistes de Varsovie ont conçu le même projet. Il y a vingt-six ans que F. Malinowski a écrit sa *Revue critique des principes de prononciation contre l'orthographe consacrée par une tradition de neuf cents ans*. En 1876, le Congrès d'orthographe de Posen a publié ses discussions sur la même matière. Le professeur Malecki s'est permis de corriger l'orthographe ancienne à son gré dans les diverses éditions de sa grammaire polonaise. Le dernier écrit de quelque valeur est le livre de Kryński « sur l'orthographe polonaise » (*O Pisowni polskiej.* Varsovie, 1822) qui trouva un adversaire en Karlowig (*Wsprawie pisowni polskiej.* Cracovie, 1882).

ÉTATS-UNIS. — Le 12 avril a paru à New York le premier numéro d'une nouvelle revue de famille : *Saturday Evening Gazette*, dont la direction est entre les mains de M. George Edgar Montgomery. Une autre revue, mensuelle, consacrée à Robert Burns et à la littérature similaire, a lancé son premier numéro le 15 avril. L'éditeur en est M. John D. Ross, auteur d'un ouvrage sur les poètes écossais en Amérique (13, West Forty-second Street, New York City).

BRÉSIL. — *A Correspondencia de Bernardo-Manoel de Vasconcellos e João Carlos Augusto d'Oeynhausen com os ministros D. Rodrigo de Souza Continho e visconde de Anadia como subsidio para a historia de seus governos no Ceará*, tel est le titre d'un article inséré par M. G. Studart dans le quatrième fascicule de 1889 de la *Revista trimensal do instituto do Ceará* (p. 141-176), et tiré à part (Fortaleza, tipogr. economica). B.-M. de Vasconcellos fut gouverneur de Ceará depuis le moment où ce gouvernement fut séparé de celui de Pernambouc, c'est-à-dire depuis la fin de septembre 1799. Il occupa ce poste jusqu'au 8 novembre 1803, qu'il mourut du diabète. C'est alors que J.-C.-A. d'Oeynhausen fut appelé à lui succéder, et sa correspondance avec le ministère s'étend jusqu'en 1806. M. G. Studart n'a point reproduit le texte exact des lettres, mais de simples analyses. On peut regretter que ces analyses ne soient pas toujours suffisantes pour tenir lieu des lettres qu'elles résument. Ce recueil ne manque pourtant pas d'intérêt, et permet de rec-

tifier sur certains points les travaux antérieurs, et notamment le *Resumo chronologico da historia do Ceará,* du major João Brigido.

Publications nouvelles. — *L'Antéchrist de l'Ancien Testament*, par l'abbé A. Lémann (in-8, Lecoffre). — *L'Esprit saint,* par le P. Marin de Boylesve (in-8, Haton). — *Meditationes de praecipuis fidei nostrae mysteriis,* de hispano in latinum translatae a M. Trevinnio, de novo editae cura A. Lehmkuhl, pars V, VI (2 vol. in-18, Herder, à Fribourg en Brisgau). — *Les Indulgences, leur nature et leur usage,* par le R. P. F. Beringer, trad. par les PP. E. Abt et A. Feyerstein (2 vol. in-8, Lethielleux). — *Le Livre du mariage et de la famille,* par l'abbé Lapeyrade (petit in-16, Téqui). — *Un Ex-Voto à N.-D. de Lourdes,* par T. de Caër (in-18, Palmé). — *Lois françaises et étrangères sur la propriété littéraire et artistique,* recueillies par C. Lyon-Caen et P. Delalain (2 vol. in-8, Cercle de la librairie; Pichon). — *Traité-Formulaire de procédure pratique en matière civile, commerciale, criminelle, administrative et militaire,* par Isaure-Toulouse (in-8, Chevalier-Marescq). — *Traité théorique et pratique des travaux publics,* par A. Christophle (2 vol. in-8, Chevalier-Marescq). — *Essai sur le droit public de la Belgique,* par P. Chrétien (gr. in-8, Société belge de librairie, à Bruxelles). — *Cours de philosophie première,* par P. Laffite. T. I (in-8, E. Bouillon). — *Le Progrès et l'Instruction publique en Russie,* par L. Tolstoï, trad. par B. Tseytline et E. Jaubert (in-18, Savine). — *La Lutte pour le droit,* par R. von Jhering, trad. de l'allemand par O. de Meulenaere (in-18 cart., Chevalier-Marescq). — *L'Avenir de la science,* par E. Renan (in-8, Calmann-Lévy). — *Les Sociétés de secours mutuels et la Question des retraites,* par G. Sérullaz (in-8, Côte à Lyon). — *Le Médecin devant la conscience,* par le Dr Surbled (in-32, Poussielgue). — *Médecine pratique,* par le Dr H. Gaudichier (in-18 cart., Ollier-Henry). — *Les Exercices du corps,* par G. Bonnefont (in-18, Jouvet). — *La Poudre sans fumée et ses conséquences tactiques,* par le colonel B. (in-18, Jouvet). — *Fragonard,* par F. Naquet (in-8 carré, Lib. de l'Art). — *L'Exposition universelle de 1889,* par M. Brincourt (in-8, Firmin-Didot). — *Les Courses de chevaux en France,* par A. de Saint-Albin (petit in-8, Hachette). — *Les Fleurs à Paris,* par F. Dumonteil (in-8, Firmin-Didot). — *Le Latin de Grégoire de Tours,* par M. Bonnet (gr. in-8, Hachette). — *Nouveau Traité de versification française,* par C. Le Goffic et E. Thieulin (in-18 cart., G. Masson). — *Les Poésies de Catulle,* trad. en vers français par E. Rostand; commentaire critique par E. Thomas (fasc. II du t. II) (in-8, Hachette). — *Les Châtiments,* par Victor Hugo (in-18, Hetzel; Quantin). — *Le Rêve et la Vie,* poésies, par O. de Gourcuff (in-18, Libr. des bibliophiles). — *La Surprise de l'amour,* par Marivaux (petit in-18, Libr. des bibliophiles). — *Honneur d'artiste,* par O. Feuillet (in-18, Calmann Lévy). — *Les Noellet,* par R. Bazin (in-18, Calmann Lévy). — *Mademoiselle Henri,* par É. Grimblot (in-18, Calmann Lévy). — *Qui perd gagne,* par A. Capus (in-18, Ollendorff). — *L'École où l'on s'amuse,* par G. Mery (in-18, Savine). — *Naufrage d'amour,* par E. Rougier (in-12, Savine). — *L'Amant de Rébecca,* par C. Canivet (in-18, Plon et Nourrit). — *Candeur,* par A. Maurel (in-18, Perrin). — *Ames vierges,* par J. de la Bretonnière (in-18, Lemerre). — *Nouvelles Mille et Une Nuits,* par R.-L. Stevenson (in-18, Hetzel). — *Le Volontaire de 1815,* par G. Le Faure (in-18, Firmin-Didot). — *Annie,* par M. Maryan (in-18, Firmin-Didot). — *Les Deux Roses blanches,* par G. Bonnefont (in-8, Firmin-Didot). — *La Clef d'or,* par Z. Fleuriot (in-16, Hachette). — *Vieux Contes de la veillée, traditions populaires,* par Mme de Witt (in-16, Hachette). — *Une Cousine pauvre,* par M. Maryan (in-18, H. Gautier). — *La Faculté de droit dans l'ancienne Université de Paris (1160-1793),* par l'abbé G. Périès (in-8, Larose et Forcel). —

L'Académie française, par E. Asse (in-8, Firmin-Didot). — *Portraits du* XVII*e* *siècle*, par L. Gautier (in-18, Perrin). — *Les Évolutions de la critique contemporaine*, par E. Tissot (in-18, Perrin).— *Nouvelles Questions de critique*, par F. Brunetière (in-18, Calmann-Lévy). — *Réaction*, par J.-P. Clarens (in-18, Savine). — *Dramaturges et Romanciers*, par É. Montégut (in-18, Hachette). — *La Vie littéraire*, 2e série, par A. France (in-18, Calmann-Lévy). — *Précis de géographie économique des cinq parties du monde*, par M. Dubois (in-18, Masson). — *Chez les Lapons*, par R. de Gourmont (in-8, Firmin-Didot). — *Du Bosphore au Jourdain* (in-8, Société de Saint-Augustin). — *Notes de voyage d'un hussard. Un Raid en Asie*, par J. de Pontevès de Sabran (in-18, Calmann Lévy). — *Costa Rica et son avenir*, par P. Biolley (in-8, Giard). — *A travers les forêts vierges, aventures d'une famille en voyage*, par D. Charnay (in-18, Hachette). — *Aux Antipodes*, par V. Tissot et C. Améro (in-8, Firmin-Didot). — *Essai sur la religion romaine et sur les rapports de l'État romain avec quelques religions étrangères*, par G. Sérullaz (in-8, Cote à Lyon). — *Conciliengeschichte*, von J.-C. von Hefele. (in-8, Herder, Freiburg im Breisgau).— *La Gaule et les Gaulois*, par L. Joubert (in-8, Firmin-Didot).— *Jeanne Darc in Geschichte, Legende, Dichtung auf Grund neurer Forschung* von R. Mahrenholz (in-8, Renger, à Leipzig). — *Le Colloque de Poissy*, par A. de Ruble (in-8, Champion). — *Nicolas Foucquet*, par J. Lair (2 vol. in-8, Plon et Nourrit). — *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française. Russie*, t. I (gr. in-8, F. Alcan). — *Mémoires du duc des Cars*, publiés par son neveu le duc des Cars, avec introduction et notes par le comte H. de l'Épinois (2 vol. in-8, Plon et Nourrit). — *Le Prince de Ligne et ses contemporains*, par V. du Bled (in-18, Calmann Lévy).—*Journal d'un étudiant pendant la Révolution (1789-1793)*, par G. Maugras (in-18, Calmann-Lévy). — *Mémoires inédits de l'internonce à Paris pendant la Révolution (1790-1801)*, avec introd. et notes par l'abbé Bridier (in-8, Plon et Nourrit). — *Mémoires secrets de Fournier l'Américain*, par F.-A. Aulard (in-8, Société de l'histoire de la Révolution française). — *Les Représentants du peuple en mission et la Justice révolutionnaire dans les départements en l'an II (1793-1794)*, par H. Wallon. T. V (in-8, Hachette).— *Le Marquis de Vérac et ses amis, 1768-1858*, par le comte A. de Rougé (in-8, Plon et Nourrit). — *Histoire de la conquête de l'Algérie*, par G. Quesnel (in-32, F. Alcan). — *Journal de Fidus. III. L'Essai loyal* (in-12, Savine). — *Histoire de la Civilisation contemporaine*, par C. Seignobos (in-18, Masson). — *Les Armées allemandes sous Paris*, par J. Joguet-Tissot (in-8, Perrin). — *Metz et le Joug prussien*, par R. Lauroy (in-18, Savine). — *Assemblée commémorative tenue à Montpellier les 17, 18 et 19 mars 1889, à l'occasion du Centenaire des réunions des trois ordres des sénéchaussées de Languedoc de 1789. Procès-verbal, rapports et annexes* (gr. in-8, Calas, à Montpellier). — *Confessions d'un journaliste*, par E. Merson (in-18, Savine). — *Le Clergé sous l'ancien régime*, par É. Méric (in-18, Lecoffre).— *Étude sur la société française, littérature et mœurs*, par E. Bertin (in-18, Calmann-Lévy). — *La Fin du parlement de Toulouse*, par A. Duboul (in-8, imp. Tardieu, à Toulouse). — *Montmartre autrefois et aujourd'hui*, par le P. E. Jonquet (in-18, Dumoulin). — *La Chartreuse de Notre-Dame des Prés, a Neuville-sous-Montreuil-sur-Mer*, par l'abbé F.-A. Lefebvre (in-18 carré, imp. Notre-Dame des Prés, à Neuville (Pas-de-Calais). — *La Charité à Angers*, par L. Cosnier, t. II (in-18, Lachèse et Dolbeau, à Angers; Retaux-Bray, à Paris). — *Études sur l'Allemagne politique*, par A. Lebon (in-18, Plon et Nourrit). — *Russes et Slaves*, études politiques et littéraires, par L. Leger (in-18, Hachette). — *Le Général Gordon*, par Mlle M.-A. de Bovet (in-8, Firmin-Didot).— *Les Maîtresses authentiques de lord Byron*, par F. Rabbe (in-12, Savine).

VISENOT.

TABLE MÉTHODIQUE

DES OUVRAGES ANALYSÉS

THÉOLOGIE

Publications récentes sur l'Écriture sainte et sur l'Orient.

JURISPRUDENCE

SCIENCES ET ARTS

BELLES-LETTRES

HISTOIRE

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS D'AUTEURS

TABLE DE LA CORRESPONDANCE

TABLE DE LA CHRONIQUE

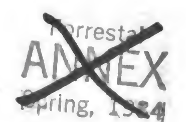
TABLE DES QUESTIONS ET RÉPONSES

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Alph. Le Roy, imp. breveté, Rennes.


Princeton University Library
32101 063388456




Forrestal
ANNEX
Spring, 1984



